UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

UNIVERSITÉ DE NANTES

Thèse de Doctorat

Lény CHARRIER

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université de Nantes
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

École doctorale : EDSCE

Discipline : Histoire et civilisation : histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux
Spécialité :
Unité de recherche : CRHIA

Soutenue le 28/10/2017

Thèse N° :

Les hôtels construits dans Nantes *intra-muros* de la fin du XV^{e} siècle au début du XVI^{e} siècle (3 volumes)

Volume 1. Texte

JURY

Président du jury	**Alexandre Gady, Professeur d'histoire de l'art de l'architecture moderne, Université Paris-Sorbonne**
Rapporteurs :	**Dominique LE PAGE**, Professeur d'histoire moderne, Université Bourgogne-Franche-Comté **Alain SALAMAGNE**, Professeur d'histoire de l'art et de l'architecture, Université François-Rabelais Tours
Invité(s) :	**Jean-Jacques RIOULT**, Conservateur en chef du patrimoine, Service inventaire du patrimoine culturel région Bretagne
Directeur de Thèse :	**Guy SAUPIN**, Professeur d'histoire moderne, Université de Nantes
Co-directeur de Thèse :	**Nicolas FAUCHERRE**, Professeur d'histoire de l'art et d'archéologie médiévales, Aix-Marseille Université
Encadrant :	**Jean-Marie GUILLOUËT**, Maître de conférences en histoire de l'art médiéval, HDR, Université de Nantes

A toi,
à ton esprit facétieux, à ton rire,
à ta générosité, à ton souvenir,
Mamie.

Remerciements

Après toutes ces années de recherche arrive une sorte d'enthousiasme lorsque vient le temps de remercier toutes les personnes qui m'ont suivi, aidé et soutenu.

Toute ma reconnaissance va en premier lieu à Nicolas Faucherre et Jean-Marie Guillouët qui m'ont insufflé une passion pour la période médiévale. Ils ont su me guider dans l'élaboration de mon travail, me conseiller lorsque des doutes naissaient en moi et surtout m'encourager tout au long de cette étude. C'est donc avec le plus profond respect et la plus grande sincérité que je tiens tout particulièrement à les remercier. À eux, je souhaite associer Guy Saupin qui m'a épaulé dans l'élaboration du document final et qui a bien voulu me suivre en me permettant de rester attaché à l'Université de Nantes, sans quoi ce projet n'aurait pas vu le jour. Enfin, je ne saurai oublier messieurs Alexandre Gady, Jean-Jacques Rioult, Alain Salamagne et Dominique Le Page qui ont acceptés de faire partie de mon jury.

C'est avec beaucoup de gratitude que je tiens à remercier le personnel des Archives Départementales de Loire-Atlantique et plus particulièrement Jean-François Caraës qui a facilité mes recherches. Il en est de même pour les documentalistes des Archives Municipales de Nantes, du musée Dobrée, mais aussi pour les membres de la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie de Nantes et notamment Élisabeth Pérot qui m'a fourni une documentation riche sur mon sujet, au même titre que Joël Guilloizeau au centre de ressources du patrimoine. C'est avec beaucoup de déférence que je sais gré à Alain Delaval et Solen Péron de m'avoir ouvert les portes de la bibliothèque des Monuments Historiques.

Je tiens à remercier Jean-Louis Boistel pour ses conseils et sa manière d'observer l'architecture, à Emmanuel Litoux pour le temps qu'il a accordé à la relecture de certaines notices comme à Bernadette et Bernard, Philippe Le Pichon mais aussi à Alain Gallicé qui a redonné de la perspective aux notices. Il en va de même à Benjamin Boré pour m'avoir transmis les outils DAO afin de finaliser les plans.

C'est aussi l'occasion de citer celles et ceux qui ont été de près ou de loin à mes côtés durant toutes ces années : Pedro, Aline, Romain, Samuel, Angèle, Vincent, Xavier, Maël, Victor, Alexandre, Baptiste, Florian et tant d'autres, qu'ils reçoivent ici mon amitié la plus sincère. Je ne saurais oublier Marion, présente au quotidien, qui n'a cessé de m'encourager, de me procurer l'énergie nécessaire pour atteindre ce but. Enfin, je tiens à rendre hommage à mes parents, Nathalie et Bruno, pour avoir cru en moi et grâce à leur soutien sans faille, ont grandement contribué au bon déroulement de cette étude.

Sommaire

Introduction 11

1 Nantes, ville principale de la Bretagne à la fin du Moyen Âge 32

1-1 Nantes à l'avènement de François II 32

1-1-1 Nantes, un site privilégié 32

1-1-2 Nantes, une place forte 33

1-1-3 Nantes religieuse 36

1-1-4 Nantes, capitale judiciaire et politique 38

1-1-5 Nantes, une ville municipale 40

1-1-6 Nantes, un nœud commercial 42

1-1-7 Nantes, résidence ducale 48

1-2 Nantes sous le règne de François II 52

1-2-1 Une ville en chantier permanent 52

1-2-1-1 Les fortifications 52

1-2-1-2 Les édifices religieux 56

1-2-1-3 Les édifices communaux et ducaux 58

1-2-1-4 L'architecture vernaculaire 60

1-2-2 L'émergence des hôtels dans le renouveau urbain nantais 64

1-2-2-1 Les sources primaires 65

1-2-2-2 Les diagnostics archéologiques 73

1-2-2-3 Les analyses dendrochronologiques 83

1-2-3 Des élites à l'origine de la construction des hôtels 85

1-2-3-1 Les origines des dignitaires 85

1-2-3-2 Les carrières 89

Les hommes aux carrières multiples 89

Les hommes aux carrières simples 96

L'aristocratie bretonne 99

1-2-3-3 Le patrimoine 101

Les terres 102

Les châteaux et manoirs 106

1-2-3-4 Vers le repos éternel 108

Les fondations pieuses 108

Les dotations 111

Des lieux d'inhumations privilégiés 113

1-2-3-5 La transmission des hôtels 118
Héritage 118
Vente 120
Passation 121
Le cas de l'hôtel des Montfort 122
Conclusion 123
2 Les hôtels : analyse topographique et architecturale 127
2-1 Topographie urbaine 127
2-1-1 Les rues 127
2-1-2 Les îlots 132
2-1-2-1 Les îlots denses 134
2-1-2-2 Les îlots semi-aérés 135
2-1-2-3 Les îlots aérés 136
2-1-3 Le parcellaire 137
2-1-3-1 Acquisition 137
2-1-3-2 Superficie et forme 141
2-1-3-3 Les choix de ces implantations 144
Une division territoriale ancienne 144
Le manoir épiscopal et le château : un conflit d'influence 146
Des choix pragmatiques 151
2-2 Les hôtels, cour et jardin 151
2-2-1 Les accès 152
2-2-2 Les cours 156
2-2-3 Les jardins 158
2-2-4 Les façades 159
2-2-4-1 Les façades sur rue 159
2-2-4-2 Les façades sur cour 162
Le mobilier lithique du château 167
Les lucarnes du Grand Logis du château 168
2-2-4-3 Les façades sur jardin ou postérieure 171
2-3 Les éléments structurants 173
2-3-1 Les plans 173
2-3-1-1 Le château un édifice complexe 173
2-3-1-2 Les plans des hôtels 175
2-3-2 Les escaliers 181

2-3-2-1 Les escaliers principaux 181
2-3-2-2 La tour de la Couronne d'Or 187
2-3-2-3 Les escaliers secondaires 192
2-3-2-4 Les escaliers à volée droite 194
2-3-3 Les charpentes 194
2-3-3-1 Structures 194
2-3-3-2- Décor 196
2-3-4 Les cheminées 197
2-3-4-1 Emplacement 197
2-3-4-2 Décor 199
2-3-5 Les éléments de confort 201
2-3-5-1 Les puits 201
2-3-5-2 Les coussièges 204
Conclusion 205
3 Distribution et mode de vie 208
3-1 Les usages 208
3-1-1 Les pièces de service 208
3-1-1-1 Les caves 208
3-1-1-2 Les cuisines 212
3-1-2 Les pièces publiques 217
3-1-2-1 Les salles d'apparat 217
3-1-2-2 Les salles secondaires 221
3-1-3 Les pièces privatives 223
3-1-3-1 Les « appartements » ducaux 223
3-1-3-2 Les chambres 228
3-1-3-3 Les chapelles 232
Le mobilier de la chapelle ducale 235
3-1-3-4 Les pièces hautes 237
3-1-4 Les lieux de confort 241
3-1-4-1 Les latrines 241
3-1-5 Les lieux de vie des domestiques 243
3-1-6 Les logis-portes 246
3-2 L'hôtel : lieux de vie, de travail, de pouvoir 247
3-2-1 Les modes de vie 247
3-2-1-1 Une distribution hiérarchisée 248

3-2-1-2 Des hommes et des femmes au service de ces élites 249
3-2-1-3 Le mobilier du château 253
3-2-1-4 L'inventaire des meubles de Marguerite de Bretagne 256
3-2-1-5 Un cas particulier : l'hôtellerie des Jacobins 259
3-2-2 Lieu de pouvoir 262
3-2-2-1 Pouvoir ducal 262
3-2-2-2 Pouvoir royal 267
3-2-3 L'architecture au service de la représentation 268
3-2-3-1 La double croisée, un emploi significatif du pouvoir 268
3-2-3-2 Des édifices à l'image de leur propriétaire 269
Conclusion 272
4 Les hôtels à l'épreuve du temps : de leur édification à leur patrimonialisation 274
4-1 La circulation des modèles entre le château et les hôtels 275
4-1-1 Le chantier du château 275
4-1-1-1 Le financement 275
4-1-1-2 Miseurs, receveurs et contrôleurs de l'œuvre 276
4-1-1-3 Les maîtres d'œuvre 278
4-1-1-4 Le déroulement du chantier 279
4-1-2 Les maîtres d'œuvres 283
4-1-2-1 Mathelin Rodier et ses successeurs 283
4-1-2-2 Jacques Drouet 285
4-1-2-3 Le statut des maîtres d'œuvre 287
4-1-3 Les ateliers de sculptures 288
4-1-3-1 La sculpture figurative 288
4-1-3-2 La sculpture ornementale 293
4-1-3-3 Nantes, trait d'union entre la Bretagne et la France 298
4-2 La postérité des hôtels du XVI^{e} siècle à nos jours 303
4-2-1 Des hôtels mis au « goût du jour » 303
4-2-1-1 Reconstruction 303
4-2-1-2 Remaniements 304
4-2-2 Destruction 305
4-2-2-1 L'urbanisme 305
Le percement des rues 305
Les nouveaux alignements 307

4-2-2-2 Vétusté et événements historiques 308
4-2-3 Des édifices néo-gothiques ? 310
4-2-3-1 Les restaurations anciennes 310
Des édifices vétustes 311
De nouvelles affectations 312
4-2-3-2 Les restaurations modernes 312
La conservation : classement, inscriptions et prescriptions 312
La nature des restaurations 314
Les partis pris 319
La sculpture, critique d'authenticité 323
Conclusion 326
Conclusion générale 330
5 Index des noms de personnes 339
6 Sources et bibliographie 348
6-1 Sources 348
6-1-1 Sources manuscrites 348
6-1-1-1 Archives Départementales de Loire-Atlantique 348
Série B 348
Série C 348
Série E : 348
Série G : 348
Série H : 349
Série J 349
Série Q 349
Série O 349
Série S 349
Série T 349
Série U 349
Série V 349
Série W : 350
6-1-1-2 Archives Municipales de Nantes 350
Série A 350
Série B 350
Série C 350
Série D 350

Série E 350
Série F 350
Série G : 351
Série H 351
Série I : 351
Série G 351
Série I 351
Série M : 351
Série O : 351
Série W 352
Série Z 352
6-1-2 Sources figurées 352
6-1-3 Sources imprimées 358
6-2 Bibliographie 361
6-2-1 Drac des Pays de la Loire 396
6-2-1-1 Service Régional d'Archéologie 396
6-2-1-2 Bibliothèque des Monuments Historiques 398
6-2-1-3 Bibliothèque Du Patrimoine 399
6-3-1 Sites internet 399

Avant-propos

Après avoir travaillé sur deux édifices religieux lors de ma Maîtrise puis de mon Master, il paraissait logique que je réalise ma thèse sur ce même thème. Cependant, la plupart des travaux en histoire de l'architecture et en histoire de l'art se sont concentrés sur ce domaine grâce aux érudits du XIX^{e} siècle. Ces dossiers ont ensuite été rouvert par les universitaires qui ont apporté une large contribution au renouvellement de la connaissance à la fin du siècle dernier et encore maintenant. Par conséquent, étudier ce sujet dans le cas de Nantes serait revenu à faire une compilation de données des ouvrages existants sans aboutir à un véritable travail de recherche. Dès lors, après discussion avec mon directeur de recherche, il paraissait nécessaire de reporter mon choix sur un sujet différent, qui n'avait pas encore été exploré, en l'occurrence les hôtels nantais à la fin du Moyen Âge. En effet, il manquait un travail d'ampleur qui devait combler cette lacune sans pour autant être relégué à cette seule fin. Ce sujet possédait en lui de nouveaux enjeux. D'une part et simplement la connaissance de ces hôtels par l'intermédiaire de leur commanditaire, de leur architecture, de leur décor et donc en tant qu'élément du patrimoine nantais, d'autre part la réévaluation du statut de Nantes à la fin du Moyen Âge sur le plan artistique comme politique en intégrant le paramètre hôtel alors qu'il n'a jamais été véritablement pris en compte.

Entreprendre une thèse sur ce thème nécessite quelques explications qui ont déterminé son *corpus*. Ce travail prenait la suite d'une étude qui n'avait pas vu le jour et qui s'intéressait à l'architecture de la demeure laïque à Nantes et dans sa proche région. Ce sujet fut scindé et partagé entre deux étudiants. D'un côté une étudiante qui se passionnait pour les manoirs à la périphérie de Nantes et de l'autre côté notre étude sur les hôtels nantais. Cependant, la première de ces études ne fut pas menée à son terme. Au demeurant, elle intégrait un certain nombre d'édifices notamment péri-urbain, qui aurait pu s'insérer dans mon travail. Malgré l'inachèvement de cette thèse, abandonnée en 2013, il devenait trop tard pour incorporer ces bâtiments à mon sujet. De ces divers constats, notre travail s'est cantonné à l'analyse, riche malgré tout, des hôtels *intra-muros* ; il repose sur treize édifices : hôtels de Rouville, de Briord, de la Bretonnerie, de Saint-Aignan, de Derval, de Bruc, de Châteaubriant, des Montforts, du doyen du chapitre de la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul, de la Fleuriais, de l'Évêché, de l'hôtellerie des Jacobins et de l'hôtel prébendal de la collégiale Notre-Dame.

Introduction

Définition du sujet

L'intitulé de notre étude, a pour but de rendre compte d'une réalité peu connue, celle de l'importance de la présence des hôtels aristocratiques à Nantes.

Cette importance est chargée de sens. « Il y a deux manières au moins de mesurer la taille de la cour du prince : recenser sa maisonnée ou compter les hôtels de ses grands serviteurs dans sa capitale[1] ». C'est ainsi que Boris Bove présente sa recherche sur les hôtels parisiens du Moyen Âge. Cette citation montre la pertinence d'une étude des hôtels pour envisager, à Nantes, le rayonnement architectural et la puissance du souverain breton. Le thème des hôtels des dignitaires constitue donc un sujet majeur tant pour comprendre l'une des facettes de l'architecture de cette cité que pour définir son statut mais aussi de définir le rôle de Nantes dans la création architecturale civile et palatiale d'alors, entre Bretagne et Val-de-Loire.

Il convient tout d'abord de définir ce que recouvre le terme d'hôtel dans les documents d'archives car plusieurs appellations sont repérables. À titre d'exemple, l'hôtel de la Fleuriais est désigné en 1499 en tant que « corps de logis[2] » tandis qu'en 1560 il s'agit d'une « maison[3] ». En 1500, l'Évêché est perçu comme le « logeix du manoir épiscopal[4] ». Les hôtels de Briord et de Châteaubriant sont tous les deux dénommés « maisons[5] » dans un rôle rentier de la paroisse de Saint-Vincent rédigé entre 1470 et 1590. C'est par ailleurs de cette manière que Françoise de Dinan nomme sa résidence[6] dans son testament. Cette appellation se rencontre à nouveau pour l'hôtel de Derval[7] en 1495 et pour l'hôtel des Montfort auquel est ajouté celui « d'hostel[8] ».

---

[1] BOVE Boris, « À la recherche des hôtels princiers de Paris : un inventaire impossible ? », dans Murielle GAUDE-FERRAGU, Bruno LAURIOUX, Jacques PAVIOT (éd.), *La cour du prince, Cour de France, Cours d'Europe (XIII^e^-XV^e^ siècle)*, Paris, Champion, 2011, p. 177-192, p. 177.

[2] ADLA, H 235, liasse non numérotée.

[3] ADLA, H 234, 3^e^ liasse non numérotée.

[4] ADLA, G 1, 3^e^ liasse, f° 18.

[5] KERHERVE Jean, « Paysage urbain et société à Saint-Vincent de Nantes aux XV^e^ et XVI^e^ siècles » dans Catherine LAURENT, Bernard MERDRIGNAC et Daniel PICHOT (dir.), *Mondes de l'Ouest et villes du monde. Mélanges en l'honneur d'André Chédeville*, Rennes, PUR, 1998, p. 274.

[6] ADLA, H 301.

[7] AMN, DD 15, f° 4.

[8] ADLA, E 175/9.

Par ailleurs, se rencontrent dans les ouvrages de M. Le Mené et de J. Kerhervé[9] plusieurs « ostel » disséminés dans la cité et désormais disparus, mais ne semblant pas s'apparenter à notre sujet d'étude malgré l'absence de découvertes liées à leur architecture. De plus et comme l'écrit Michèle Thomas, à l'échelle de la ville, les termes d'hôtels et de maisons sont employés sans distinction[10]. Elle a compulsé les rôles rentiers de 1426 et 1537, afin d'obtenir une vision plus large mais aussi plus juste de la population nantaise. Ainsi, elle met en avant les diverses mentions obtenues au sujet de chaque maison qui lui permettent de constater que nombre de demeures dénommées « hostel » ou « houstel » en 1426, deviennent des « maisons » ou « meson » en 1537.

La diversité de ces appellations recouvre pourtant une réalité architecturale, celle bien identifiée de l'hôtel. Dès lors, à quoi correspond ce type d'édifice ? Quels sont les attributs permettant de le différencier de tout autre type d'habitat ? L'hôtel doit se comprendre comme une « demeure d'importance[11] » comprise entre une cour et des jardins, et occupée par des personnes d'un certain rang social tel « [qu'] un prince, un dignitaire ecclésiastique ou un riche bourgeois » auquel il faut ajouter plus communément un noble. Ce type de résidence ne concentre que « des fonctions familiales et sociales[12] ». Cette définition, générale, doit être nuancée selon les espaces géographiques. Ainsi à Tours, cet habitat à « l'ambition monumentale[13] » se définit par la taille de sa parcelle, sa situation vers la rue et sa cour ; il en est de même à Lyon[14] mais à ces éléments il convient d'ajouter la présence du portail et donc son isolement par rapport au reste de la rue, ainsi que les dimensions des salles. Cela est aussi valable pour Bordeaux si ce n'est que s'y ajoute la présence, visible, de l'escalier[15] en façade,

[9] KERHERVÉ Jean, *L'État breton XIV^e^-XV^e^ siècles. Les ducs, l'argent et les hommes*, Paris, éd. Maloine, 1987, note n° 58, p. 872.

[10] THOMAS Michèle, *Topographie et habitants de Nantes au XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle*, DES d'Histoire, Université de Nantes, 1965, vol. 1, p. 348.

[11] CHARON Pascale et GUILLOUËT Jean-Marie, *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, Paris, éd. Robert Laffont, 2009, p. 442.

[12] GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « L'architecture civile urbaine », dans Christiane PRIGENT (dir.), *Art & société en France au XV^e^ siècle*, Paris, éd. Maisonneuve & Larose, p. 59-80, 1999, p. 65.

[13] GUILLAUME Jean et TOULIER Bernard, « Tissu urbain et types de demeures : le cas de Tours » dans *La maison de ville à la Renaissance*, CESR, actes du colloque de Tours du 10 au 14 mai 1977, Paris, éd. Picard, coll. « De Architectura », 1983, p. 9-23, p. 16.

[14] LAVIGNE Maryannick, « Lyon, le quartier Saint-Jean » dans *op. cit.*, p.37-41, p. 39.

[15] ROUDIÉ Paul, « Bordeaux et la région bordelaise » dans *op. cit.*, p.45-49, p. 47.

comme à Toulouse[16]. Toutefois, selon Jean-Pierre Leguay, spécialiste de l'histoire urbaine bretonne du Moyen Âge, « l'ostel ou hosteu ou encore hostau s'applique de préférence à la demeure d'un riche marchand ou d'un officier de haut rang, mais sans règle absolue[17] ». Néanmoins, dans ce cas il s'agit d'une vision d'historien faisant abstraction de la qualité architecturale de l'édifice au profit de celle de son occupant. L'hôtel a pour fonction principale celle de logement mais il peut parfois endosser celle de lieu de travail en intégrant des pièces de vie liées à l'office de l'occupant.

En revanche, son implantation dans la ville médiévale, généralement ceinturée par des remparts, la soumet à des contraintes topographiques et lui donne une sécurité qui ne l'oblige pas à se doter d'éléments de fortification sinon pour l'apparat. Il se distingue des autres habitations par la distance qui le sépare de la rue, par sa disposition entre cour et jardin, par la grandeur de la parcelle qu'il occupe, par ses dimensions, par les matériaux employés, principalement la pierre, ou encore par son luxe, que celui-ci soit purement décoratif ou lié au confort de la demeure. Enfin, intérieurement, s'observe une hiérarchisation des espaces avec « une gradation allant des espaces publics aux parties privatives[18] ».

Une fois cette difficulté terminologique surmontée, précisons le cadre et le contexte historique afin de mieux cerner chronologiquement le sujet étudié.

Nantes à son chant du cygne en tant que ville ducale

« [D]empuis lavenement a nostre principaulte nous avons fait la plupart de nostre residence en nostre chasteau de nantes. A locasion de quoy pour loger et recevoir noz gens officiers et serviteurs nobles et autres suyvan notre court lesdits bourgeoys et habitans on ediffie et construit de neuf repare et augmente par ediffice leurs maisons et habitacions[19] ».

Cet extrait d'un mandement de François II datant de 1487 et concernant l'hébergement de sa cour donne une idée du renouveau urbain que connaît Nantes depuis le début du XV^{e} siècle, et peut justifier, à lui seul, l'intérêt d'une étude sur les liens entre l'implantation ducale et les résidences des dignitaires du duché. L'accession de François II au trône ducal en 1458 s'accompagne d'une sédentarisation du duc et de sa cour. Ce phénomène est nouveau en Bretagne. En effet, jusqu'alors les ducs ne possédaient pas de domicile fixe mais établissaient

[16] TOLLON Brune, « Toulouse » dans *op. cit.*, p.51-58, p. 55.

[17] LEGUAY Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen-Age : les villes du duché de Bretagne aux XIV^{e} et XV^{e} siècles*, Paris, éd. Maloine, 1981, p. 214.

[18] CHARON Pascale et GUILLOUËT Jean-Marie, *op. cit.*, p. 443.

[19] AMN, EE 88.

leur résidence dans les villes principales du duché, Nantes, Rennes et Vannes avec une préférence pour le Vannetais[20] pour Jean IV et Jean V (château de Suscinio, de Plaisance et de l'Hermine). Le choix nantais de François II correspond à un choix personnel, lui qui a grandi sur les bords de la Loire, et également à un choix politique. Sa volonté d'être souverain en son duché comme l'attestent la reprise de la titulature « duc par la grâce de dieu » dans les ordonnances, le refus de l'hommage lige[21] au roi, le développement d'une administration plus structurée se traduit aussi par le désir de posséder une ville principale, en l'occurrence Nantes. Forte de sa relative prospérité, la cité se transforme en vaste chantier et devient de plus en plus attractive à la fois pour la cour et pour les artistes. Cet essor est perturbé à la fin du règne de François II par les conflits avec l'évêque Amaury d'Acigné, ce dernier jetant l'interdit[22] sur la ville à plusieurs reprises mais aussi et surtout par les intrigues de la haute noblesse bretonne qui n'admet pas l'influence acquise par le trésorier et receveur général Pierre Landais sur le duc. En 1484, Françoise de Dinan, le maréchal de Rieux et le prince d'Orange tentent d'arrêter le trésorier à l'intérieur du château de Nantes. L'opération échoue et les conspirateurs sont alors punis[23] par le duc, mais ce n'est que partie remise et l'année suivante Landais est arrêté et exécuté après un procès sommaire sans que le duc ait pu s'y opposer.

Pour autant, la politique extérieure du duché demeure tout aussi hostile à la France. En 1487, le duc accueille Louis II d'Orléans – le futur Louis XII – en rébellion contre Anne de Beaujeu, la régente du royaume. Avec le comte de Dunois, il gagne la confiance du duc, suscitant à nouveau le mécontentement des nobles bretons. Françoise de Dinan, le maréchal de Rieux et d'autres seigneurs signent avec Anne de Beaujeu en 1487 le traité de Châteaubriant par lequel ils reconnaissent Charles VIII comme l'héritier légitime du duché et lui permettent

[20] JONES Michael, *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne 1383-1399*, Paris, Klincksiek, 339 p., t. 1, 1983, p. 51. Il n'existe aucune publication des actes de François I[er], Pierre II et Arthur III susceptible de nous renseigner sur leur itinéraire et ainsi observer quels étaient les lieux ayant leur préférence. C'est également le cas pour François II, bien que les registres émanant de la chancellerie ducale aient été analysés par des étudiants de Jean Kerhervé dont les travaux se situent à l'Université de Bretagne Occidentale à Brest.

[21] LEGUAY Jean-Pierre et MARTIN Hervé, *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale 1213-1532*, Rennes, Ouest-France, 1997, p. 167-168.

[22] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *Les papes et les ducs de Bretagne, essai sur les rapports du Saint-Siège avec un état*, réimp., Spézet, Coop Breizh, 2000, p. 617, 627 et 630.

[23] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *Mémoire pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne. Tiré des archives de cette province, de celle de France et d'Angleterre, des recueils de plusieurs savants antiquaires*, Paris, Impr. Osmont, 1746, t. 3, col. 436.

d'y intervenir avec une armée de 6 000 hommes. Ce sont en fait près de 15 000 hommes[24] qui vinrent en Bretagne au printemps 1487.

Le conflit se déroule en deux actes. En l'espace d'un mois, de mai à juin 1487, l'armée royale prend les principales places fortes de Haute-Bretagne[25], exception faite de Nantes qui résiste à un siège de plusieurs mois de juin à août 1487. L'année suivante, la défaite de l'armée ducale à Saint-Aubin-du-Cormier le 28 juillet 1488, contraint François II à signer le traité du Verger le 20 août. Il s'engage à ne plus utiliser d'étrangers à son service et à ne pas marier ses filles sans l'accord du roi. « En perdant la liberté de marier son héritière, le duc perdait toute maîtrise sur la destinée de son duché[26] ».

Le décès de François II, trois semaines plus tard, place Anne, alors âgée de onze ans, sur le trône ducal. Elle quitte Nantes pour Rennes où elle se fait couronner duchesse. Un nouveau conflit avec la France s'amorce lorsqu'elle épouse par procuration Maximilien d'Autriche en 1490, en contradiction avec les clauses du traité du Verger, et dans l'espoir de conserver l'indépendance de son duché. Mais aucune aide extérieure ne parvient à Anne et Nantes passe sous le contrôle du roi à la suite de la trahison d'Albret qui livre le château de Nantes au roi de France dans la nuit 19 au 20 mars 1491. La guerre se poursuit en septembre avec le siège de Rennes où Anne réside, mais d'ores et déjà Charles VIII, en se rendant maître de Nantes, commence à appliquer sa politique. Anne est contrainte d'épouser le roi en décembre 1491 au château de Langeais, afin d'obtenir une paix tant souhaitée par la population. La Bretagne passe sous l'autorité du roi de France.

Charles VIII place ses hommes à la tête des institutions bretonnes pour s'en assurer le contrôle. Le 7 juillet 1492, il promet de respecter les privilèges du pays notamment en matière fiscale et judiciaire[27]. Une politique de baisse des impôts lui permet d'éviter toute révolte. Malgré ces concessions, les changements sont préjudiciables à Nantes. Si elle obtient le siège de la Chambre des comptes aux dépends de Vannes, elle perd en partie la chancellerie dont le rôle a été amoindri, car cette dernière doit siéger six mois à Nantes et autant à Rennes car ce sont « deux principales et capitales villes de nostredit duché[28] » ; il en est de même du Parlement, ou des Grands Jours qui le remplacent : composés par moitié d'originaires et de non-

[24] LEGUAY Jean-Pierre et MARTIN Hervé, *op. cit.*, p. 404.

[25] LEGUAY Jean-Pierre et MARTIN Hervé, *op. cit.*, p. 405.

[26] LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *L'union de la Bretagne à la France,* Morlaix, éd. Skol Vreizh, 2003, p. 71.

[27] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 729.

[28] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 758.

originaires[29], ils doivent se réunir soit à Rennes soit à Nantes[30]. Surtout, Nantes n'est plus le lieu de réunion du Conseil ducal et n'est donc plus le lieu de vie de la cour, qui s'installe à Amboise : Nantes est privée d'une manne qui avait su faire les beaux jours de la cité.

Le décès accidentel du roi, intervenu en 1498, ouvre de nouvelles perspectives pour la Bretagne car Anne est à même à nouveau d'exercer le pouvoir en Bretagne. Elle rétablit la chancellerie[31] dans l'intégralité de ses fonctions et en confie la responsabilité à Philippe de Montauban en tant que chancelier et à Guillaume Guéguen en tant que vice-chancelier. Jean de Lespinay retrouve pour sa part la charge de trésorier général qu'il exerçait jusqu'en 1491. Anne démontre son attachement à la Bretagne lors de sa venue dans le duché en 1498 et notamment à Nantes où afin de signifier qu'elle est redevenue maîtresse en son duché, elle fait frapper de la monnaie d'or et d'argent[32]. Comme Charles VIII l'avait fait avant elle, elle s'assure le soutien du peuple en diminuant les impôts[33]. En position de force, elle négocie son mariage avec Louis XII. Toutes les institutions bretonnes et les privilèges du duché sont reconnus[34] par le roi. Louis XII abandonne l'administration du duché à Anne tout en se réservant les droits régaliens. La question de la succession au trône ducal est tranchée comme le voulait Anne. Si elle décède sans avoir eu d'enfants, le duché doit revenir à son plus proche parent, à savoir Jean de Châlon ; dans le cas où le couple royal enfanterait, le cadet jouirait de la Bretagne ; enfin s'il n'y avait qu'un seul enfant à naître, alors son deuxième né, soit l'un des petits-enfants d'Anne et de Louis, occuperait le trône ducal. Tout cela traduit la volonté d'avoir une dévolution séparée des couronnes royale et ducale. Cette clause réglée et scellée, elle épouse le roi en 1499.

Au cours des années suivantes, Anne redonne une certaine importance à Nantes en y faisant des séjours réguliers, notamment à l'occasion de son voyage dans le duché en 1505 ; elle reprend les travaux au château et y entrepose une partie de ses collections. Avec elle, Nantes, sans retrouver son statut de ville principale du duché comme sous François II, redevient l'une des cités visitées par la cour qui privilégie encore le Val de Loire dans ses déplacements. Une courte maladie du roi l'incite à revoir le projet de mariage de sa fille Claude – alors enfant unique – avec le futur Charles Quint. Louis XII se rétracte de manière testamentaire, pour lui préférer le duc d'Angoulême. Un accord en ce sens est signé le 22 mai 1506 à Tours. Cependant

[29] LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 107-109.

[30] Ces deux villes mettront en valeur leurs avantages pour accueillir le Parlement, AMN, II 4.

[31] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 791.

[32] LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 121.

[33] LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 131.

[34] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 815.

si Anne enfante un garçon elle pourra lui léguer le duché[35]. Malgré la naissance d'une seconde fille, Renée, en 1510, l'ordre de la succession de Bretagne n'évolua plus.

Le décès d'Anne en 1514 permet le mariage de Claude avec le futur François I^er^, la même année. Le roi de France détient toujours le duché, et, le 27 octobre 1514, les États expriment sa volonté « que pour le bien, proffit et utilité dudit pays et Duché, et en ensuivant les coustumes, us et observances d'icelluy pays, […] de laisser ledit Duché de Bretaigne et la totale administration d'icelluy[36] » à François I^er^. Claude abandonne alors l'administration du duché à son époux dès 1515, en lui donnant l'ensemble des terres qu'elle a reçues en héritage dont le duché d'abord du temps de la vie du roi puis à perpétuité[37] le 28 juin 1515. Pour asseoir sa souveraineté et s'assurer du soutien des Bretons, François I^er^ entreprend un tour de la Bretagne comme Anne l'a fait avant lui. L'autonomie du duché n'existant plus, le Conseil ducal disparaît avec elle. Seul le Conseil royal prend désormais les décisions. À la différence de Charles VIII, François I^er^ ne place pas directement ses hommes à la tête des principales institutions. Sa méthode est moins brutale, il attend que les charges soient vacantes[38] et institue alors ses hommes de confiance, à l'image de l'installation d'Antoine Duprat en tant que chancelier faisant suite au décès de Philippe de Montauban. D'autre part, il s'appuie sur la noblesse bretonne afin de consolider son pouvoir. Il intègre au Conseil royal Jean de Laval, le petit-fils de Françoise de Dinan, et fait de Guy XVI de Laval son gouverneur[39]. De plus, ses parentés avec les Rohan ou encore avec Valentine Visconti, qui est son arrière-grand-mère et la grand-mère du duc François II, facilitent ses relations avec la noblesse bretonne et lui confèrent une certaine légitimité en Bretagne. Cependant, Claude institue dans son testament François, son fils aîné, comme seul héritier du duché. Elle décède le 30 juillet 1524 et les États se réunissent le 24 septembre suivant pour statuer sur la question successorale. Les Bretons sont partisans de voir Henri, le fils cadet, obtenir la couronne ducale dans la mesure où la Bretagne retrouverait une certaine autonomie. Le roi n'est pas de cet avis et convoque de nouveaux les États deux jours plus tard qui font de François l'unique légataire de sa mère tandis que le roi de France conserve le duché en usufruit[40]. En 1532, François III alors majeur, peut donc être

[35] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 879.

[36] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 925.

[37] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 939.

[38] LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 149.

[39] LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 157.

[40] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 963.

couronné[41] le 14 août, à Rennes comme ses prédécesseurs, ce qui constitue la fin d'une époque entérinée par l'édit d'Union de la Bretagne à la France. Il mourut quatre ans plus tard sans avoir pu exercer sa charge.

Au-delà de la portée politique assez modeste de cet édit puisque François I[er] se désintéresse de Nantes et ne met que des officiers locaux mais de confiance à la tête des institutions bretonnes, c'est sur le plan architectural que cette période marque une rupture. Autour des années 1530/1540 apparaît un nouveau type d'architecture. En effet, si celui-ci reprend le mode distributif des hôtels médiévaux, en revanche il arbore une ornementation qui marque les prémices de la Renaissance sur l'habitat nantais et dont témoignent le Petit Gouvernement au sein du château ou encore le manoir de la fontaine d'Hérédie près du quai de la Fosse.

L'itinérance du roi de France

En amont, nous avons observé que Nantes était au cœur des préoccupations ducales puis royales. Cela ne peut se concevoir sans comprendre les pérégrinations du roi de France sur les bords de Loire et l'attrait du Val de Loire pour la cour royale. Il s'agit d'un facteur qu'il convient de préciser puisqu'il permet de replacer Nantes dans un contexte politique et artistique.

Le règne de Charles VI est marqué par ses excès de folie qui l'empêchent de gouverner correctement. Louis d'Orléans, son frère, et l'un de ses oncles, Philippe le Hardi, prétendent être les plus à même d'exercer le pouvoir en attendant la majorité du futur Charles VII. Leur conflit armé s'insère dans la guerre de Cent Ans. L'assassinat de Louis d'Orléans en 1407 marque un tournant. En effet ce meurtre a été commandité par Jean sans Peur qui a succédé à son père et a manœuvré[42] ensuite pour faire passer son crime pour un bienfait au prétexte qu'il a éliminé un « tyran[43] ». La paix de Chartres signée en 1409, dans laquelle le duc de Bourgogne avoue son crime et demande pardon aux enfants de Louis d'Orléans, permet aux deux factions, un temps, de se réconcilier. L'ambition de Jean sans Peur, combinée à l'absence de nouveaux chefs du côté d'Orléans, lui permet d'asseoir[44] son pouvoir dans la capitale dévouée à sa cause. Deux clans s'affrontent : les Armagnacs fidèles au parti d'Orléans et les Bourguignons. Mais aucun des deux clans n'en sort vainqueur. À la suite de la révolte cabochienne, les Armagnacs

[41] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 1001-1010.

[42] BASIN Thomas, *Histoire de Charles VII*, éditée et traduite par Charles SAMARAN, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1964, t. 1, p. 17.

[43] MINOIS Georges, *Charles VII. Un roi shakespearien*, Paris, éd. Perrin, 2005, p. 46.

[44] MINOIS Georges, *op. cit*., p. 48.

reprennent la main sur la capitale. Jean sans Peur s'allie avec le dauphin Louis, ce dernier se souhaitant mettre fin à la guerre civile. Mais finalement, c'est Jean sans Peur qui s'accorde avec les Armagnacs en concluant avec eux le traité d'Arras en 1415.

En 1418 les Bourguignons s'emparent de Paris. À la suite au traité de Saint-Maur signé la même année, le dauphin refuse d'être placé sous la tutelle des Bourguignons afin de ne pas perdre son royaume au profit de son oncle. Cependant, la réconciliation s'amorce. L'arrivée des troupes anglaises près de Paris la retarde et la famille royale est envoyée à Troyes pour sa sécurité. Une entrevue est prévue à Montereau en 1419 pour sceller cette amitié retrouvée. Les hommes du dauphin, avec son aval, profitèrent de l'occasion pour assassiner Jean. Cet acte conduit au traité de Troyes signé, le 21 mai 1420, entre le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon et le roi d'Angleterre, Henri V. Ce dernier épouse la fille du roi Charles VI, ce qui lui permet de gouverner la France puisque le dauphin, déclaré illégitime, est déshérité. Le dauphin s'installe alors à Bourges où sa légitimité est contestée comme en témoigne son surnom de « roi de Bourges ». Charles VI s'éteint le 21 octobre 1422, le dauphin Charles, affirme être en droit de lui succédé et il est couronné le 17 juillet 1423. Cependant, il ne contrôle alors qu'un espace limité du côté de la Touraine, et séjourne dans les châteaux de Chinon, Loches et Amboise. Ensuite, en dépit de la paix signé avec les Bourguignons et de la reconquête du royaume, le roi demeure dans la vallée de la Loire et notamment, à compter de 1444, à Tours avec sa cour. En effet, Paris lui remémore trop une époque de troubles, une atmosphère d'insécurité alors qu'il préfère les châteaux de province, calmes et éloignés des émeutes populaires.

Louis XI, durant ses premières années, suit la cour et par conséquent il grandit près des bords de Loire. Malgré les mauvaises relations qu'il entretenait avec son père, Charles VII, il souhaite se placer dans sa continuité[45]. C'est donc naturellement en Touraine qu'il privilégie ses lieux de résidence. Son choix se porte sur le site des Montils où il fait construire, durant la décennie 1470, le château désormais nommé du Plessis-lès-Tours. Il est également à l'initiative du château de Langeais. Charles VIII, fait preuve du même tropisme, et fait agrandir, à partir de 1492, le château d'Amboise, où il est né. Selon Bernard Chevalier « la royauté s'installait en Touraine de plus en plus largement. Charles VII s'était contenté d'une demeure empruntée, Louis XI, d'un domicile bien à lui, mais modeste encore ; Charles VIII, lui, faisait d'Amboise,

[45] FAVIER Jean, *Louis XI*, Paris, éd. Fayard, 2001, p. 228.

toute proportion gardée, ce que sera Versailles pour le Roi-Soleil[46] ». Ajoutons que Louis XII privilégia Blois. Ce n'est que sous François I[er] que Paris retrouva son rôle de capitale.

Si des raisons historiques ont fait que les rois aient quitté Paris et gagné le Val de Loire, leur installation en cette région doit se percevoir aussi en fonction « des affinités personnelles[47] » des souverains et donc du lien notamment lié à l'enfance qu'ils entretiennent avec le Val de Loire. Mais de la présence du roi, de sa cour et des artistes qu'elle attire, émerge un art qui navigua au fil de la Loire. Toutefois peut-on parler d'un art du Val du Loire ? Nous aurons à prendre position sur cette question lorsque nous étudierons les formes stylistiques présentes à Nantes.

Problématique

Ces éléments posés en préambule invitent à étudier de quelle manière l'implantation de François II à Nantes, et les travaux menés au château a eu une influence sur sa cour et donc sur l'apparition des hôtels. Quelle en a été l'influence stylistique et plus largement architectural ? Et donc quels enseignements peut-on en tirer sur le rôle et le statut de Nantes ?

Par conséquent, il nous a semblé logique de débuter notre étude en rappelant le cadre historique, architectural, institutionnel et commercial de Nantes avant et durant le règne du duc François II, pour comprendre quand s'implantent les hôtels et surtout quelles personnes en sont les commanditaires. En retraçant la vie de ces derniers, leur parcours, les liens qui les unissent puis en replaçant leur trajectoire dans le cadre de la politique ducale il devient alors possible d'observer les rapports qu'ils entretiennent avec le duc et donc de tenter de comprendre qui furent ces personnalités.

Une fois le contexte posé, il devient par la suite nécessaire d'examiner les habitations qu'ils se font édifier, de manière sérielle lorsque cela s'avère possible. Cela doit nous mener à discerner les logiques d'implantation aussi bien au sein de la parcelle que dans la cité, les partis de structure employés dans la mise en œuvre afin d'appréhender la circulation des espaces ainsi que le décor qu'ils déploient pour montrer le statut social de l'occupant, et les influences architecturales dont ils tirent parti pour tenter de définir ce qui constitue un hôtel nantais

[46] CHEVALIER Bernard, *Tours ville royale (1356-1520). Origine et développement d'une capitale à la fin du Moyen Âge*, Louvain, éd. Vander, Louvain, 1975, p. 313.

[47] CHATENET Monique, *La cour de France au XVI[e] siècle, vie sociale et architecture*, Paris, Éd. Picard, 2002, p. 36.

Cette analyse permet alors de mettre en avant la manière dont vive les occupants de ces hôtels en étudiant la distribution et en discriminant les usages des diverses pièces. Plus encore, il sera possible dans certains cas d'entrer dans leur intimité par l'intermédiaire de quelques inventaires, tout en tentant au travers de l'architecture, de distinguer de quelle manière la personnalité du commanditaire correspond à l'édifice qu'il s'est fait bâtir.

Par la suite, la création du château permet de tisser des liens avec les hôtels, par l'intermédiaire des noms de maîtres d'œuvre. Ainsi, il sera possible de comprendre la place qu'occupe Nantes tant dans le duché que dans le royaume, pour enfin observer la manière dont a évolué ce patrimoine que sont les hôtels, jusqu'à nos jours.

Historiographie du sujet

Le sujet désormais défini, force est de constater le manque de travaux relatifs à notre thème. L'étude des hôtels nantais à la période charnière entre la fin du duché de Bretagne et l'intégration à la France se heurte à un vide historiographique. En effet, et contrairement aux édifices religieux ou aux fortifications qui ont été l'objet de nombreuses publications[48] par des érudits et des historiens depuis le XIX^{e} siècle, le thème de l'habitat privé, et plus particulièrement celui des demeures aristocratiques n'a été entrevu qu'à de rares occasions.

Plusieurs explications sont à l'origine de ce manque d'intérêt. Le premier tient à la rareté de ce patrimoine encore en élévation, bien qu'au XIX^{e} siècle, époque à laquelle les érudits locaux engagent de nombreuses recherches, plus de la moitié des édifices concernés étaient conservés. En envisageant uniquement les travaux liés à la parure monumentale de Nantes,

[48] GUILLOUËT Jean-Marie, *Contribution à l'étude de la sculpture du XV^{e} siècle : la façade de la cathédrale de Nantes*, thèse de doctorat sous la direction de Fabienne Joubert, 2 vol., Université Paris IV, 2001 ; CHARRIER Lény, *La collégiale Notre-Dame de Nantes : Étude historique et architecturale*, mémoire de master sous la direction de Nicolas Faucherre, Université de Nantes, 2009 ; MAUGARD Emmanuel, *La vie paroissiale à Saint-Nicolas de Nantes au XV^{e} siècle et au début du XVI^{e} siècle, d'après l'étude des comptes de fabrique*, 5 vol., mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Le Mené, Université de Nantes, 1990 ; ARMIDE Aurélien, *La porte Saint-Pierre à Nantes : étude architecturale d'un édifice militaire du 15eme siècle en Bretagne*, mémoire de maîtrise sous la direction de Dany Sandron, Université Paris IV Sorbonne, 2005 ; MARTINEAU Jocelyn, *Nantes, porte Sauvetout (44.109.062.AH)*, 2 vol., rapport documentaire intermédiaire, AFAN, 2001 ; DREILLARD Camille, *Les fortifications médiévales et modernes de la ville de Nantes. Étude historique et archéologique*, mémoire de master sous la direction de Yves Henigfeld, Université de Nantes, 2015 ; DREILLARD Camille, *Les enceintes médiévales de Nantes : un état documentaire de la question*, mémoire de maîtrise sous la direction de Yves Henigfeld, Université de Nantes, 2014 ; Plus largement le lecteur pourra se référer aux bulletins de la Société Historique et Archéologique de Nantes et de la Loire Atlantique.

toutes périodes confondues, l'intérêt des érudits se porte essentiellement sur l'Antiquité et sur les édifices les plus prestigieux que compte la ville. Ainsi, ce patrimoine est négligé mais de rares études voient le jour, notamment sur le château[49] et sur l'hôtel de Derval[50]. Cependant, si les hôtels sont délaissés, leurs commanditaires ne le sont pas. Aux ouvrages généralistes sur l'histoire de la Bretagne dans lesquels se trouvent des éléments importants de la vie de Pierre Landais ou encore de Françoise de Dinan en raison de leur implication dans l'histoire du duché, s'ajoutent des monographies : celles du vicomte du Breil de Pontbriant sur Jean de Rouville[51], de Stéphane de La Nicollière[52] à propos de Guillaume Guéguen ainsi que les travaux de recensement effectués par l'abbé Bourdeaut[53] qui a compilé un nombre important de mentions citant des personnages nous intéressant directement. Ces travaux s'accompagnent de quelques tentatives de datation au sujet des hôtels, mais celles-ci demeurent vagues étant donné qu'elles oscillent entre la fin du XV^{e} et le début du XVI^{e} siècle sans autres précisions.

Cette méconnaissance est également imputable à l'insuffisance des documents d'archives conservés. Celle-ci tient à la nature même de ces documents. Les plans, contrats, comptes, relatifs à la construction des hôtels sont de caractère privé et ne donnent pas lieu à un archivage systématique contrairement à ceux de l'administration religieuse ou des institutions ducales ou communales. Il en découle une perte considérable d'informations puisqu'il n'existe, sauf à de rares occasions, aucun document issu du XV^{e} siècle relatif à ces constructions. Enfin, aucune archive notariale n'est répertoriée pour cette époque.

Afin d'obtenir un corpus cohérent et significatif, il fut nécessaire de réaliser une enquête de terrain. Les critères retenus pour sa constitution s'appuient avant tout sur le mode constructif de ces édifices. En effet, il est nécessaire d'opérer une distinction entre l'architecture à pan de bois et celle en pierre, bien que certains hôtels mêlent les deux. Simultanément, ce travail a été

[49] ALLARD Nelzir (colonel), *Notice historique sur le château de Nantes et les anciennes fortifications de la ville*, Nantes, Impr. F. Masseaux, 1851 ; BOUGOUIN Charles (fils), *Notice historique sur le château de Nantes*, Nantes, Impr. Mellinet, 1865 ; CAILLÉ Dominique et FURRET Jules, *Le château de Nantes*, Nantes, Impr. R. Guist'hau, 1898 ; BRIENDO Camille, *Le château de Nantes*, Nantes, Impr. du Commerce, 1904 ; ELDER Marc, *Le château des ducs de Bretagne*, Nantes, Impr. du commerce, 1923.

[50] LA NICOLLIÈRE Stéphane de, « Essai historique sur la maison de Derval, ou des Dervallières. Hôtel de Ville de Nantes », dans *BSAHNLA*, t. 40, 1899, p. 574-602.

[51] DU BREIL de PONTBRIANT (vicomte), « Jean de Rouville vice-chancelier de Bretagne » dans *Revue historique de l'Ouest*, 8^{e} année, 1892, p. 259-272.

[52] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), « La chapelle de la Madeleine dans la cathédrale de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 40,1899, p. 603-616.

[53] ADLA, 107 J.

complété par les études s'intéressant à la ville à compter du XX^{e} siècle. Ainsi les *Études sur le vieux Nantes d'après les documents originaux* du chanoine Durville furent mises à contribution. Plus proches de nous, les mémoires de maîtrise d'Élodie Pacor[54], Fabienne Lebihain[55] et Olivia Pichon[56] affinèrent cette liste. Le recensement de terrain allié aux sources écrites permet de recenser treize édifices dont l'état de conservation différait très largement. Seul l'hôtel de Saint-Aignan conserve son état médiéval avec une évolution somme toute limitée de sa distribution. Plusieurs édifices ont été partiellement amputés d'un ou plusieurs corps de logis sans compter les reconstructions postérieures entravant la compréhension de leur architecture (Briord, Évêché, Bruc, Rouville, Bretonnerie, Derval et l'hôtel prébendal de la collégiale). D'autres furent totalement reconstruits à l'époque moderne selon un goût nouveau (Châteaubriant et l'hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale). Enfin deux d'entre eux (Montfort et Fleuriais) ont été détruits au XIX^{e} siècle. Il faut donc comprendre qu'aucun édifice n'a conservé sa distribution intérieure originelle bien qu'elle soit facilement décelable dans certains hôtels (Saint-Aignan, Bruc, Rouville et Derval). À cela il faut ajouter la perte conséquente du décor qui a également subi les outrages du temps : seulement sept édifices (Saint-Aignan, Évêché, Rouville, Bruc, l'hôtel prébendal et celui du doyen) possèdent une partie, parfois minime, de leur ornementation. Si l'idée première fut de visiter chacun des hôtels, elle s'est révélée en réalité peu fructueuse. En effet, seuls les hôtels, de Saint-Aignan, de Bruc, de Rouville, de Derval, de Châteaubriant et l'hôtel prébendal purent être explorés presque en intégralité. Les édifices restant n'ont pu faire l'objet de visites en raison de leur appartenance à des agences immobilières et ce malgré les appels et/ou courriers répétés ainsi que les tentatives pour obtenir l'accord des locataires qui ont abouti à des fins de non-recevoir. Enfin, il est possible que certains édifices ayant pu faire partie de ce corpus n'y aient pas été intégrés, mais la marge d'erreur paraît faible, car l'évolution qu'a connue la ville depuis le Moyen Âge n'a laissé aucune trace de vestiges apparents.

En plus des édifices déjà cités, deux autres ont été mis à contribution : le château de Nantes et l'hôtellerie des Jacobins. Si le premier est la résidence ducale et que le second appartient à un couvent mais dont l'appelation et donc la fonction est sujette à caution et sera

[54] PACOR Élodie, *L'architecture civile à Nantes à la fin du Moyen-Âge*, mémoire de master II sous la direction d'Alain Salamagne, 2 vol., Université François Rabelaix, Tours, 2005.

[55] LEBIHAIN Fabienne, *L'habitat urbain à Nantes au XV^{e} et XVI^{e} siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de Daniel Leloup, Université de Rennes 2, 1996.

[56] PICHON Olivia, *Les hôtels aristocratiques à Nantes aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de Guy Saupin, 2 vol., Université de Nantes, 2002.

discutée, ils ont été intégrés à notre étude notamment en raison de leur typologie et des éléments de décor qu'ils conservent et dont on retrouve la trace sur les hôtels. De même, les études scientifiques concernant leur datation font d'eux des marqueurs architecturaux à partir desquels il sera possible de mieux cerner la construction des autres édifices.

Si les documents écrits sont rares, ils sont également dispersés et disparates. De manière générale, les sources de première main contemporaines de l'édification de ces hôtels sont peu nombreuses et peu bavardes concernant notre sujet. Le constat s'appuie sur un examen systématique des différents fonds d'archives susceptibles de donner des informations, et ce, en l'absence de cotes d'archives dédiées, en multipliant les entrées archivistiques.

Les archives départementales de Loire-Atlantique disposent de fonds importants, la série B notamment : les liasses de la Chambre des comptes et de la chancellerie ducale ont été dépouillées afin de trouver des informations qu'elles contiennent au sujet de la vie des commanditaires et des évocations sur le chantier de construction du château. Les séries G et H relatives au clergé ont permis de mieux connaître les édifices dépendant de la cathédrale et de la collégiale Notre-Dame, de découvrir des aveux, voire des actes de vente concernant les hôtels ou leur parcelle lorsque celle-ci jouxte un édifice religieux, mais de la perte de nombreuses liasses découle un manque de renseignement notable. La série Q touchant aux domaines nationaux permet, à l'aide de procès-verbaux liés à la vente de certains hôtels, de combler les lacunes notamment au sujet de leur architecture car une description des édifices y est incluse lors de l'estimation du bien. Il en est de même avec les séries S et W qui concernent respectivement les travaux publics et la Seconde Guerre mondiale ainsi que des fonds privés. En les consultant, il devient possible d'observer les diverses restaurations des hôtels entreprises par leurs propriétaires successifs et donc parfois de comprendre quelles étaient les dispositions et le décor d'origine.

Les archives municipales de Nantes renferment également des fonds importants. Les séries anciennes ont fait l'objet d'une consultation approfondie particulièrement les séries BB et DD liées à l'administration, aux propriétés communales et aux travaux publics car elles nous renseignent, d'une part sur l'hôtel de Derval dans lequel siège aujourd'hui la municipalité et, d'autre part, sur l'évolution de Nantes, en particulier celle de ses rues et de son parcellaire. La série CC recense la comptabilité de la ville et notamment les comptes des miseurs. Elle a été consultée, mais elle n'a pas fait l'objet d'un dépouillement systématique en raison de son importance documentaire et de sa nature : ce fonds ne s'intéresse pas à la construction privée, la ville ne finançant pas ce type d'édifices à l'exception, sur une courte de période, du château. Les autres séries ont été abordées mais leur contenu présente un caractère plus anecdotique pour

notre sujet d'étude. Les archives de la ville possèdent également d'importants dossiers sur la voirie (série O) facilitant l'étude du réseau viaire, des dossiers consacrés aux édifices qui ont été placés sous sa tutelle (série M) et enfin d'autres documents se référant aux cadastres (série G) pour l'étude des parcelles.

Les fonds des bibliothèques de la DRAC et de l'hôtel de Région ont été également consultés.

Les dossiers contenus au service de l'inventaire ont été parcourus pour les édifices répertoriés. Ils sont constitués principalement de photographies et d'un historique (Briord, Bretonnerie, Rouville, Derval, porte Saint-Pierre[57] et hôtellerie des Jacobins).

La bibliothèque des Monuments Historiques a été mise à contribution dès lors qu'un hôtel est classé ou inscrit (Saint-Aignan, Briord, Rouville, château et porte Saint-Pierre). De nouvelles références y furent trouvées concernant les travaux de restauration.

Enfin les rapports archéologiques ont été examinés à la bibliothèque du SRA, tout comme la documentation compilée par Isabelle Rouaud-Rouaze[58] au sujet du château.

La planothèque de Nantes a été aussi mise à contribution. Elle contient certains des plans des édifices qui sont classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques (Derval, Châteaubriant, Rouville et château), mais ceux-ci sont parfois incomplets. Les bâtiments appartenant à des particuliers n'y trouvent pas leur place.

Au sujet de l'iconographie, ce sont les mêmes centres de documentation qui ont été exploités auxquels s'ajoutent quelques dessins du fonds Petit consultable au musée Dobrée. De manière générale, les illustrations anciennes demeurent rares ce qui peut être un frein pour la compréhension générale de l'édifice notamment de son décor. Faut-il y voir un manque d'intérêt pour ces édifices ou envisager qu'ils n'offraient plus rien de remarquable, déjà au XIX^{e} siècle, suscitant l'émoi des dessinateurs ?

---

[57] Le manoir Guéguen surmontant la porte est le dernier vestige encore en élévation ayant appartenu à l'évêché.

[58] ROUAUD-ROUAZE Isabelle, *Nantes, château des Ducs de Bretagne, synthèse de la documentation*, Nantes, Heres architecture et patrimoine, 1999 ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, *Bibliographie*, 1/2, A-K ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, *Bibliographie*, 2/2, L-Z ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, 44.109.012.AH ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, *Photographies*, 1/2, XIX^{e}-1909 ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, *Photographies*, 2/2, 1910-1990 ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, *Archives*, 1/3, XIV^{e}-XVIII^{e} ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, *Archives*, 2/3, XIX^{e} ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, *Archives*, 3/3, XX^{e} ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, *Iconographie*, 3/3, XVII^{e}-XX^{e} ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, *Plans*, 1/3, 1650-1888 ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, *Plans*, 2/3, 1888-1924 ; Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, *Plans*, 3/3, 1925-1998.

Le dernier point sur lequel il est nécessaire de s'attarder concerne la cartographie. La restitution de chaque parcelle des hôtels a été rendue possible grâce à des travaux universitaires[59], menés à partir des registres de la réformation du domaine à partir de 1678, particulièrement ceux de Janine Allain des Beauvais qui a réalisé un cadastre de la ville pour cette époque. À propos de la cartographie indiquons encore que la taille originelle de la parcelle a parfois été retrouvée grâce aux mentions anciennes, mais lorsque cela ne put être le cas, le postulat adopté fut de considérer la parcelle du XVII^{e} siècle comme étant celle originelle au moment de l'érection de l'hôtel.

Enfin, en ce qui concerne l'historiographe la plus récente, plusieurs travaux sont à signaler. En 1959, Michel Le Mené rédige son diplôme d'études supérieures qui a pour titre *La ville de Nantes au XV^{e} siècle* dans lequel il met en exergue les dynamiques de la politique de rénovation urbaine. C'est un ouvrage de référence. Il montre que Nantes, au bas Moyen Âge était un chantier permanent. Le dépouillement systématique des comptes des miseurs et des fonds liés au clergé lui permit de confirmer qu'une grande partie des édifices militaires, religieux et privés avaient été reconstruits, réparés ou restaurés sous le règne des Montfort. Cette étude constitue le point de départ de la plupart des monographies relatives à l'architecture médiévale nantaise. En revanche, l'auteur n'a pu qu'esquisser le mouvement de reconstruction concernant l'habitat urbain et notamment les hôtels, en raison des sources beaucoup trop éparses, et du temps imparti à sa recherche.

Il faut patienter près de 40 ans pour qu'en 1996, un mémoire de maîtrise[60] soit consacré pour la première fois à l'habitat nantais, et dans lequel l'auteure envisagea partiellement le sujet des hôtels. À peine dix années s'écoulent pour qu'une étude du même type[61], s'intéressant à l'architecture civile nantaise permette de rouvrir ce dossier. Ces deux travaux offrent une base de travail intéressante bien qu'ils ne fassent qu'effleurer le sujet qui nous concerne. Effectivement, les références que l'on y trouve à propos des hôtels sont souvent tirées d'ouvrages plus anciens dont les descriptions demeurent sommaires. Enfin, un dernier travail

[59] BILIEN Nicole, *Recherche sur l'habitat urbain nantais : la place du Pilori et ses abords au XVII^{e} siècle,* mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jacques Depauw, Université de Nantes, 1981 ; MARTINEZ Élisabeth, *l'habitat urbain en 1678. Le quartier Saint-Vincent et des Carmes à Nantes*, mémoire de maîtrise d'histoire et de sociologie sous la direction de Jacques Depauw, Université de Nantes, 1982 ; ALLAIN des BEAUVAIS Janine, *Recherches sur l'habitat urbain nantais : la paroisse Sainte-Croix au XVII^{e} siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jacques Depauw, Université de Nantes, 1981.

[60] LEBIHAIN Fabienne, *op. cit*.

[61] PACOR Élodie, *op. cit*.

de maîtrise concernant les hôtels des XVII[e] et XVIII[e] siècles[62] présente un intérêt en raison des édifices étudiés dont certains sont fondés à l'époque médiévale.

Parallèlement à ces travaux académiques, quelques études monographiques ont été publiées. C'est le cas de l'hôtel de Briord[63] sur lequel Jean-François Caraës apporta les premiers éléments d'analyse. Le chantier de la porte Saint-Pierre[64], surmonté par le manoir Guéguen, fut examiné par Aurélien Armide grâce aux comptes des miseurs puis le dossier a été rouvert par Maël Pacaud dans le cadre d'une étude archéologique. En revanche, l'Évêché détruit entre 1910 et 1913, mais faisant partie intégrante de cet ensemble, n'est que mentionné. L'hôtel dit de la Psallette désormais dénommé Jean Gougeul de Rouville, doit sa nouvelle appellation à l'étude[65] de Yannick Le Digol et de Jean-Jacques Rioult qui ont à la fois pu découvrir le commanditaire et obtenir une datation absolue pour l'abattage des bois composant sa charpente. Ce travail particulièrement abouti fait figure de précurseur pour la compréhension des hôtels nantais.

En dehors des publications anciennes, le château des ducs de Bretagne fut l'édifice auquel on s'intéressa le plus. Dans les années 1980, Anne-Claire Deré[66] mobilisa ses connaissances sur des périodes historiques plus précises, mais l'architecture ne fut que brièvement étudiée. Il fallut attendre dix ans pour qu'une étudiante, Sophie Chauveau[67], se consacre à l'aspect architectural de cette résidence avant qu'Isabelle Rouaud-Rouaze ne compile l'essentiel, sinon la totalité des sources touchant à ce palais. Enfin, le colloque *Nantes Flamboyante (1380-1530)*[68] permit de faire un point sur l'état de la connaissance de la ville avec quelques contributions relatives au château, à la porte Saint-Pierre, aux hôtels Saint-

[62] PICHON Olivia, *op. cit.*

[63] CARAES Jean-François, « L'hôtel de Briord et Pierre Landais à Nantes », dans *Les Annales de Nantes et du pays nantais*, n° 262, 4[e] trimestre, 1996, p. 16-18.

[64] PACAUD Maël, « La porte saint-Pierre : une porte de ville, un logis épiscopal », dans Nicolas FAUCHERRE, Jean-Marie GUILLOUËT (dir.), *Nantes flamboyante 1380-1530, actes du colloque 2011, BSAHNLA*, numéro hors série, p. 205-212, 2014.

[65] LE DIGOL Yannick, RIOULT Jean-Jacques, « Le logis dit la Psalette à Nantes : la dendrochronologie et l'analyse architecturale au service de la restauration et de l'histoire », dans *Les cahiers d'Icomos France, Structures en bois dans le patrimoine bâti*, actes des journées techniques internationales Bois, Metz, 2008, p. 28-32.

[66] DERÉ Anne-Claire, « Anne de Bretagne et son château de Nantes » dans *BSAHNLA*, t. 119, 1983, p. 55-78 ; DERÉ Anne-Claire, VITAL Madeleine, *Visite historique du château des ducs de Bretagne à Nantes*, 1986 ; DERÉ Anne-Claire, « Le château de Nantes dans la Révolution » dans *BSAHNLA*, t. 125, 1989, p. 113-124.

[67] CHAUVEAU Sophie, *Le château de Nantes : un grand dessein princier*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art sous la direction de Jean Guillaume, Université Paris IV, 1991.

[68] FAUCHERRE Nicolas et GUILLOUËT Jean-Marie (dir.), *op. cit.*

Aignan et de Rouville. Enfin, un ouvrage collectif paru en 2016 et mené par la direction du château des Ducs a fait le point sur l'ensemble des questions que soulève cet édifice.

En ce qui concerne les commanditaires, les travaux récents de Jean Kerhervé sur l'État breton, et de Dominique Le Page sur l'intégration du duché dans le royaume sont d'un apport essentiel. Ils décrivent des situations politiques, des institutions, certes, mais surtout s'intéressent aux hommes les servant et plus largement à la vie sociale de ceux qui gravitent autour du pouvoir et fréquentent la cour du prince. D'autre part, leurs travaux de prosopographie[69] permettent d'appréhender des individus, de retracer leurs carrières et de suivre leur parcours, mais aussi de les comparer. Ces travaux n'excluent pas le recours aux sources et à des études anciennes. Parmi les sources, citons le livre d'Alain Bouchart[70], qui fut un contemporain de l'édification des hôtels, et pour les documents (dont certains ont disparus depuis) publiés à titre de « preuves » par dom Morice, dom Lobineau[71], ou encore Nicolas Travers[72]. Parmi les travaux anciens, ceux d'Arthur de La Borderie[73] restent des références auxquels s'ajoutent des monographies, ouvrages ou articles, traitant d'une famille ou d'un individu[74].

---

[69] KERHERVE Jean, *Finances et gens de finances des ducs de Bretagne, 1365-1491*, suivi de *Les gens de finances des ducs de Bretagne, 1365-1491, catalogue prosopographique*, thèse d'État, Université Paris IV Sorbonne, 7 vol., 1986 ; LE PAGE Dominique, *L'administration financière de la Bretagne de la fin du XV^e siècle aux années 1540. Analyse d'un processus d'intégration d'une principauté au royaume*, thèse d'histoire moderne, 3 vol., Brest, Université de Bretagne occidentale, 1995.

[70] BOUCHART Alain, *Les grandes croniques de Bretaigne*, éd. Henri LE MEIGNEN Rennes, 1886 ; BOUCHART (Alain), *Grandes croniques de Bretaigne,* éd. Marie-Louise AUGER et Gustave JEANNEAU, Bernard GUENEE (dir.), 3 vol., Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1986-1998.

[71] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *Histoire de Bretagne, composée sur les titres et les auteurs originaux*, 2 vol., Paris, Impr. V^ve François Muguet, 1707 ; MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit*.

[72] TRAVERS Nicolas, *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, 3 vol., Nantes Impr. Forest, 1836-1841.

[73] LA BORDERIE, Arthur (de), *Histoire de Bretagne*, 6 vol., Rennes, J. Plihon et L. Hommay, 1898-1914, réimp. Mayenne, J. Floch, 1972, t. IV.

[74] MAUGER Michel, *Aristocratie et mécénat en Bretagne au XV^e siècle. Jean de Derval, seigneur de Châteaugiron bâtisseur et bibliophile*, Rennes, Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2013 ; CARDOU Alain, *Une histoire des Goheau du 12^e au 18^e siècle, repères généalogiques et historiques*, 2011 ; LE GUIGO-DENIS Monique, « Une famille noble à la fin du Moyen Âge : les Tournemine de La Hunaudaye. De la cour ducale à la cour de la reine », dans Jean KERHERVE, Tanguy DANIEL, *1491 la Bretagne, terre d'Europe*, Brest-Quimper, Université de Bretagne occidentale/Société archéologique du Finistère, 1992.

Le contexte breton et nantais n'a pas été omis. Sa connaissance a bénéficié de mises au point récentes avec les ouvrages de Noël-Yves Tonnerre, Jean-Pierre Leguay et Hervé Martin, de Paul Bois, de Dominique Le Page[75], de Michèle Thomas et les articles de Jean-Pierre Leguay et de Jean Kerhervé[76]. Concernant la ville de Nantes, ils ont renouvelé la connaissance que l'on avait de la morphologie de la cité médiévale. Ils donnent une vision nouvelle des liens unissant la population et le parcellaire dans différents secteurs de la ville close, permettent de mieux apprécier la géographie fine du peuplement urbain et d'appréhender des logiques d'implantation, notamment en fonction de facteurs sociaux ou professionnels. Quant à la thèse[77] de Jean-Marie Guillouët, elle montre les transferts artistiques existant entre le royaume de France et la Bretagne et fait découvrir des artistes œuvrant à la cathédrale dont certains ont travaillé sur le chantier du château et sans doute, pour quelques-uns d'entre eux, sur les hôtels nantais.

Notre travail doit également beaucoup aux nombreux travaux sur les demeures aristocratiques urbaines parus depuis environ trente ans. Outre les publications déjà mentionnées, citons parmi les plus importantes, tout en étant loin d'être exhaustif, les ouvrages de Jean Guillaume et d'André Chastel[78], d'Étienne Hamon[79], de Gérard Danet, d'Alain Salamagne et de Jean Kerhervé[80] ; et encore quelques monographies comme celle de Jean

[75] TONNERRE Noël-Yves, *Naissance de la Bretagne : géographie historique et structures sociales de la Bretagne méridionale : Nantais et Vannetais de la fin du VIII^e^ à la fin du XII^e^ siècle*, Angers, PUA, 1994 ; LEGUAY Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, Paris, Maloine, 1981 ; LEGUAY Jean-Pierre, MARTIN Hervé, *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale 1213-1532*, Rennes, Ouest-France, 1997 ; BOIS Paul (dir.), *Histoire de Nantes*, Toulouse, Éd. Privat, 1977 ; LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *op. cit.*

[76] THOMAS Michèle, *op. cit.* ; LEGUAY Jean-Pierre, « Les abords du château des Ducs : Sainte-Radegonde, Saint-Laurent et Richebourg au XV^e^ siècle », *BSAHNLA*, Nantes, t. 142, 2007, p. 123-149. ; KERHERVE Jean, « Paysage urbain et société à Saint-Vincent de Nantes aux XV^e^ et XVI^e^ siècles » dans Catherine LAURENT, Bernard MERDRIGNAC, Daniel PICHOT, *Mondes de l'Ouest et villes du monde. Mélanges en l'honneur d'André Chédeville*, Rennes, PUR, 1998 p. 263-281.

[77] GUILLOUËT Jean-Marie, *op. cit.*

[78] CHASTEL André, GUILLAUME Jean (dir.), *La maison de ville à la Renaissance : recherches sur l'habitat urbain en Europe aux XV^e^ et XVI^e^ siècles*, Paris, Picard, coll. « De Architectura », 1983.

[79] HAMON Étienne, WEISS Valentine (dir.), *La demeure médiévale à Paris*, Paris, Somogy, 2012 ; HAMON Étienne, *Une capitale flamboyante : la création monumentale à Paris autour de 1500*, Paris, Picard, 2011.

[80] DANET Gérard, KERHERVE Jean et SALAMAGNE Alain, *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne XIII^e^-XVI^e^ siècle*, Tours-Rennes, PUFRT/PUR, 2012.

Favière[81] ou encore celle d'Olivier Biut et Dominique Letellier[82] ainsi que des travaux d'étudiants et aussi les expositions[83] sur Tours et sur la demeure aristocratique en France autour de 1500 qui faisait le point sur l'avancée des recherches.

Au vu de l'état des sources et de la documentation disponible, notre travail ne peut être qu'une contribution relative à un type d'habitat urbain, prélude à d'autres recherches visant à une étude de l'ensemble des habitations nantaises.

Méthodologie : les notices monographiques

Pour étudier les hôtels, notre méthodologie s'inspire de celle employée pour les études menés à Paris dans le quartier des Halles, à Montpellier et plus proche de nous sur l'étude des manoirs bretons[84], pour l'adapter au cas de Nantes. L'intérêt résultant de la consultation de ces ouvrages permet d'entrevoir les enjeux liés au parcellaire, mais aussi les mécanismes relatifs à la construction ou encore les formes employées pour pouvoir traiter de manière sérielle ou à part entière certains éléments et plus largement pour envisager la synthèse de notre étude. Sur ces bases méthodologiques, des notices des hôtels ont été rédigées, étape préalable à un travail de synthèse. Chaque fiche se compose de quatre parties.

L'historique évoque les commanditaires puis les propriétaires ayant occupé l'hôtel. Il révèle le lien du commanditaire avec la cour ducale, les mutations éventuelles de propriété et leurs causes, le statut des nouveaux propriétaires et leur stratégie sociale. La recherche historique commence à la création de l'hôtel, à l'époque médiévale, bien qu'elle n'ait pas toujours pu être déterminée avec précision, pour s'achever à notre époque. Le but recherché fut de glaner un maximum d'informations sur des hôtels dont certains ont été détruits, tout particulièrement sur leur architecture à des périodes différentes, pour apprécier, au mieux, l'état

[81] FAVIÈRE Jean, *L'hôtel de Jacques Cœur à Bourges*, Paris, Picard/CNMHS, 1992.

[82] LETELLIER Dominique et BIGUET Olivier et, « Le logis Barrault à Angers, résidence d'un riche financier sous Charles VIII », *Archives d'Anjou*, t. 8, 2004.

[83] CHANCEL-BARDELOT Béatrice, *Tours 1500. Capitale des Arts*, catalogue d'exposition, musée des Beaux-Arts de Tours 2012, Paris, Somogy, 2012 ; TABURET-DELAHAYE Élisabeth, BRESC-BAUTIER Geneviève ; CREPIN-LEBLOND Thierry (dir.), *France 1500, entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris, RMN, 2010.

[84] BOUDON Françoise, CHASTEL André, COUZY Hélène, HAMON Françoise, *Système de l'architecture urbaine, le quartier des halles à Paris*, 2 vol., Paris, CNRS, 1977 ; SOURNIA Bernard, VAYSSETTES Jean-Louis, *Montpellier : la demeure médiévale*, Paris, Impr. nationale, 1991 *;* CHATENET Monique, MIGNOT Claude (dir.), *Le manoir en Bretagne, 1380 - 1600*, Paris, Impr. Nationale, coll. « Cahiers de l'Inventaire », 1993.

initial, les réparations et les restaurations. Ce travail essentiel à notre étude a exigé beaucoup de temps pour un résultat parfois en deçà des espérances.

La deuxième partie précise en premier lieu l'implantation de l'édifice dans la ville et les mutations de son parcellaire au fil du temps. Ensuite, une description formelle de l'architecture de l'hôtel (plan, escalier, etc.) et de son décor est réalisée. Si cette présentation ne pose aucun problème lorsque l'entité concernée est encore en élévation, elle se complique quand cette dernière a été restructurée et devient presque inenvisageable en cas de disparition de l'hôtel. Toutefois, les descriptions écrites voire l'iconographie ont pu remédier, de manière occasionnelle, à certains manques.

La troisième partie envisage les restaurations, réparations et autres remaniements, qu'a subis l'hôtel tout au cours de son histoire. Bien que nous soyons davantage renseignés sur ces travaux à compter de l'époque contemporaine, ce travail permet de distinguer des phases de travaux ou de simples transformations, et leurs impacts sur l'hôtel. Les documents écrits relatifs à ces travaux s'accompagnent parfois de plans montrant un état presque originel et un état de la décoration nous éclairant sur la nature et le courant de création qui l'a inspiré.

La notice se clôt par une analyse architecturale faisant la synthèse et mettant en perspective les éléments recueillis.

Au vu des informations disponibles, ces études monographiques sont inégalement abouties, mais elles fournissent un nombre considérable d'informations qui fondent notre étude.

1 Nantes, ville principale de la Bretagne à la fin du Moyen Âge

Les études anciennes ont largement montré que Nantes est l'une des trois principales villes du duché, avec Vannes et Rennes. Après avoir décrit ses caractéristiques, on s'intéressera à la reconstruction de ses équipements militaires, religieux, institutionnels et plus largement à l'habitat, sous le règne de François II, pour comprendre comment s'insère l'érection des hôtels dans ce contexte. Ainsi, à l'aide des sources de première main puis des études scientifiques (archéologiques et dendrochronologiques), une datation relative et dans le meilleur des cas, absolue favorisera cette compréhension. De même cela permettra de mettre en lien l'hôtel avec son commanditaire, même si tous n'ont pas pu être identifiés au travers des sources. Parmi ceux qui l'ont été, il sera nécessaire de connaître leurs origines, les fonctions qu'ils occupent et plus largement leur destinée en lien avec l'histoire du duché. Cela nous mènera à comprendre leurs motivations voire les intérêts qui les préoccupent et par conséquent les mécanismes qui les amènent au faîte du pouvoir. De cela découlera la façon dont ils se placent au sein de la cour ducale durant leur vie mais également après leur mort.

1-1 Nantes à l'avènement de François II

1-1-1 Nantes, un site privilégié

Pour comprendre l'éclosion de Nantes en tant que ville principale du duché, il faut avant tout la replacer dans son contexte géographique. En effet, la situation et le site naturel sont les premiers facteurs ayant favorisé la montée en puissance de la cité ligérienne. Le site sur lequel elle s'implante est certes commun, mais il renferme un ensemble de critères ayant à la fois privilégié l'évolution de la cité et conditionné son histoire.

Positionnée à la confluence de la Loire et de l'Erdre, Nantes est protégée naturellement sur ses fronts sud, ouest et nord respectivement baignés par les eaux de la Loire et les zones marécageuses de l'Erdre. Sa situation au fond de l'estuaire de la Loire, à la jonction entre la basse Loire maritime et la basse Loire fluviale, fait d'elle un point de rupture de charge conditionnant les allées et venues des bateaux.

Le rocher cristallin sur lequel elle s'est établie, au sud-est de la Bretagne médiévale, se compose de granite et de micaschiste octroyant aux édifices qui la composent un faciès à la fois

breton et vendéen. Ce plateau, constitué de fractures tectoniques datant de l'hercynien, converge – tout comme les cours d'eau que sont la Chézine, l'Erdre et la Loire nés du mouvement des plaques tectoniques[85] – vers un même espace, celui qui verra éclore Nantes. La rive droite de l'Erdre, plus abrupte que la rive gauche, comme l'absence presque totale de marais l'environnant – contrairement au reste de l'estuaire – a contribué à en faire l'unique[86] point de franchissement de la Bretagne vers le Poitou grâce à sa ligne de ponts (Ill. 1, vol. 3). Celui-ci est favorisé par la présence de nombreuses îles que le fleuve a créées en charriant des alluvions formant ainsi des bancs de sable (Ill. 2, vol. 3). Ces îles constituent autant de points d'ancrage qui facilitent le passage du fleuve pour atteindre la rive sud.

Cette situation géographique a généré les axes de circulation terrestre situés aux faîtes des interfluves qui longent le réseau fluvial[87]. À l'ouest deux voies conduisent vers Vannes et Rennes, à l'est une route conduit vers Angers puis Paris, enfin au sud vers Poitiers. Ce système rayonnant[88], courant pour les sites de plaines alluviales, fait de Nantes le point de rencontre entre la Bretagne, l'Anjou, le Bassin parisien et l'Aquitaine aussi bien de manière terrestre que fluviale. Elle occupe une position stratégique qui lui est conférée par son rôle de poste avancé de la Bretagne vers le Poitou comme de lieu de transit, faisant d'elle un point de passage incontournable.

Nantes dès le haut Moyen Âge est alors un point névralgique dont le rôle ne cesse de grandir jusqu'à avoir le statut de verrou de la Bretagne, dont la prise est rendue nécessaire pour le royaume de France qui souhaite s'emparer de cette province à la fin du Moyen Âge. Ainsi, pour soumettre la Bretagne, il faut nécessairement prendre Nantes.

1-1-2 Nantes, une place forte

À maintes reprises, Nantes fait figure de place forte (Ill. 3, vol. 3). Dès le III^{e} siècle de notre ère, la ville est un chef-lieu de cité qui est sujet aux invasions des Saxons. Afin de parer à toutes menaces, le conseil de décurion, les édiles et les questeurs s'occupant de l'ordre et des budgets la dotent d'une enceinte enserrant une superficie d'environ 18 hectares. Trois de ces

[85] GRAS Jacques, « Les racines d'une ville. Essai sur les rémanences des traits de géographie physique dans le tissu urbain nantais » dans *Cahiers nantais*, n° 33-34, 1990, p. 13.

[86] GRAS Jacques, art. cit., p. 13.

[87] CHAUVET Alain, « Nantes et ses rivières : du site au territoire » dans *Cahiers nantais*, n° 24, 1984, p. 114.

[88] GRAS Jacques, art. cit., p. 13.

fronts étaient bordés par la Loire au sud, l'Erdre à l'ouest, les marais au nord, tandis que le front est longeait la motte Saint-Pierre.

Après la chute de Rome au V^e^ siècle, la cité passe sous domination franque. La mort de Clovis entraîne une nouvelle période d'instabilité permettant aux évêques d'asseoir leur autorité autant spirituelle que temporelle sur la ville comme le démontre la fondation de certains édifices de culte[89] et autres. Saint Félix est le plus connu en raison de la diplomatie dont il fit preuve afin d'empêcher le pillage de la ville par les Bretons, mais surtout pour les travaux hydrauliques qu'il aurait menés. C'est à lui que l'on devrait le désensablement du port dont le but aurait été d'assurer la prédominance de Nantes[90] par rapport à Rezé. Au VII^e^ siècle, les successeurs de Félix vont suivre[91] son œuvre, mais leur pouvoir tend à s'affaiblir.

La présence bretonne est de plus en plus pressante faute d'un pouvoir suffisamment fort pouvant la maintenir à distance. Il faut attendre la reconquête de Vannes par Pépin le Bref en 753 pour que les Carolingiens tentent de faire main basse sur la Bretagne. C'est à cette dynastie que l'on doit la mise en place des Marches de Bretagne constituées par les comtés de Rennes, Vannes, Angers, le Mans et Nantes afin de contrer la menace provenant de la Bretagne orientale et c'est Nantes qui en fut la capitale à cause de sa position[92]. Pour autant l'autorité impériale n'est jamais vraiment exercée, malmenée par les révoltes des Bretons dont Nominoë prend la tête. Ce dernier va alors commencer une conquête territoriale aboutissant en 846 à la reconnaissance de son autorité par Charles le Chauve[93]. Nominoë va également mettre à la tête des évêchés de Vannes, Quimper, Dol et Saint-Pol de Léon des prélats bretons. La mort soudaine de ce prince permit à Charles le Chauve de tenter une politique de reconquête. Les

[89] Ils seraient à l'origine de plusieurs édifices de culte comme l'évêque Clément fondateur de l'église Saint-Saturnin dans LA NICOLLIÈRE Stéphane de, « Notice historique et archéologique sur l'église paroissiale de Saint-Saturnin de la ville de Nantes », dans *BSAHNLI*, 1862, t. 2, p. 17-56, p. 18 ; La cathédrale dont l'érection a débuté sous l'épiscopat d'Eumérius fut achevée par Félix dans la seconde moitié du VI^e^ siècle dans WISMES Armel, de, *Les Grandes Heures de Nantes*, Paris, éd. Perrin, 1992, p. 20 ; Saint Félix serait également à l'origine de l'église Saint-Vincent[89], bien que l'évêque Desiderius soit également associé à cette création un siècle auparavant, dans MARTINEAU Gilberte, « Trois anciennes églises », dans *Les annales de Nantes et du Pays Nantais*, 1996, n° 262, p. 19-20, p. 19 ; L'église Saint-Denis daterait du VII^e^ siècle mais aucune mention ancienne, contrairement aux autres églises ne vient le manifester dans JARNOUX Alphonse, *Les anciennes paroisses de Nantes, étude historique*, Bannalec, Presses de l'imprimerie régionale, 1981, t. 1, p. 90.

[90] TONNERRE Noël-Yves, *Naissance de la Bretagne*, Angers, PUA, 1994, p. 162.

[91] *Ibid*.

[92] BOIS Paul (dir.), *Histoire de Nantes*, Toulouse, éd. Privat, 1977, p. 54.

[93] TONNERRE Noël-Yves, *op. cit.*, p. 85.

Bretons soudés autour d'Érispoé, le successeur de Nominoë, annihilèrent cette tentative. Celui-ci conclut un traité avec le roi. Il devint son vassal et obtint la possession de Rennes et Nantes. La Bretagne devient un royaume indépendant, et même à part entière car il n'était pas détenu par un membre de la famille royale. Nantes passe du statut de capitale carolingienne à la tête de la marche de Bretagne, à celui de simple ville comtale, au même titre que Rennes, Vannes, Alet, la Cornouaille, Avranches et Coutances, avec à leur tête des proches du roi breton. C'est alors entre Vannes, Rennes et Nantes que le pouvoir breton s'affirme[94].

Au X^e^ siècle, le premier château construit en pierre fut édifié par l'évêque Foucher ou Fulcherius entre 900 et 910, sous le règne d'Alain le Grand. Celui-ci plus restreint enserrait uniquement la partie orientale de la ville. Par la suite, la mise hors d'état de nuire des Vikings et la restauration de la ville de Nantes par Barbetorte, entraînent l'érection d'une nouvelle muraille reprenant ce nouveau tracé. Le duc fait élever « une forte levée de terre avec un profond fossé, où il attire l'eau de la Loire. Il joignit à cet ouvrage une chaussée pour arrêter le dégorgement de l'eau[95] ». Cette enceinte prenait appui sur la muraille gallo-romaine au niveau de la tour médiévale du Trépied, longeait le chevet de la collégiale, passait par les rues de Saint-Denis et des Carmélites et s'achevait à l'angle formé par la courtine gallo-romaine[96] au sud-est près de la porte charrière[97]. De cette manière, le duc se pare contre la menace éventuelle de nouvelles attaques normandes.

Au XIII^e^ siècle, la muraille gallo-romaine ne suffit plus pour protéger une population qui s'est accrue. Pierre de Dreux, proche et surtout cousin de Philippe-Auguste qui lui a conféré le trône de Bretagne, devient alors le duc du duché de 1213 à 1237. À l'instar du roi à Paris, il engage la reconstruction de la muraille de Nantes afin qu'elle réponde aux nouvelles exigences

---

[94] TONNERRE Noël-Yves, *op. cit.*, p. 102.

[95] TRAVERS Nicolas, *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, Impr. Forest, Nantes, t. 1, 1836, p 156.

[96] Ces courtines et la porte n'ont pas été reconnues par l'archéologie contrairement à la plus grande partie du développé qui est supposé ou attesté en fonction des découvertes des XIX^e^, XX^e^ et XXI^e^ siècles.

[97] Des recherches dans les rôles rentiers médiévaux et modernes n'ont pas permis de mettre au travers des textes des mentions de cette fortification. Notons que pour Durville elle s'achèverait à la porte Drouin-Lillart qu'il identifie à la porte charrière, DURVILLE Georges, « Les anciens fiefs de Nantes du X^e^ siècle à la Révolution », dans *BSAHNLI*, t. 39, 1898, p. 106-136, p. 108-111. Pour Nicolas Travers c'est au niveau de l'hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale qu'elle prendrait fin, TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 151 ; Selon Jean Ogée, ce mur prenait la direction du faubourg Saint-Nicolas alors qu'il nait vers le XI^e^ siècle et n'est protégée qu'au XIII^e^ siècle, OGÉE Jean, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, rééd., Mayenne, Impr. de la manutention, 1979, t. 2, p. 36.

de la poliorcétique. Pour remplir ses fonctions, l'enceinte connaît deux agrandissements à l'ouest et au nord. Il s'agit de protéger le Bourg-Main constitué autour de l'église Saint-Nicolas et les quartiers proche de l'Erdre. Au sud, l'avancée de la muraille permet de protéger les lieux de stockage du port et d'empêcher d'éventuelles crues. Un acte de 1222 explique que le duc « à cause de la guerre, fait ceindre la ville de Nantes de murailles[98] ». En effet, les Français s'étant emparés de la Normandie, c'est par le sud[99] que les Anglais, dont les positions se situaient en Poitou, mèneraient leurs attaques pour tenter de récupérer leur territoire. Un second document daté de 1228, lié aux déprédations que Pierre de Dreux commit envers le chapitre de Nantes « sur ses terres, maisons, vignes et autres biens », rend compte de ces travaux qui ont pour but « la protection de la ville de Nantes et, en conséquence, des lieux voisins, nous avons fait faire autour des murailles de la ville des fortifications et fossés[100] ». Il s'acquitte auprès des prélats d'une rente annuelle de 15 livres 14 sous prise sur le droit d'esmage. L'enceinte connaît son extension maximale avec une emprise passant à 24 hectares. Dans cette configuration, Nantes fait figure de verrou, aspect qu'elle conservera lors de la guerre franco-bretonne.

1-1-3 Nantes religieuse

La cité a été dotée sur près de 1 000 ans de 31 édifices religieux *intra* et *extra-muros*. Au sein de la cité, on dénombre la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul à laquelle s'accole le baptistère Saint-Jean et la collégiale Notre-Dame au sud-ouest de ces deux derniers. Nantes compte sept églises paroissiales (Saint-Nicolas, Saint-Saturnin, Saint-Léonard, Saint-Vincent, Saint-Denis, Saint-Laurent et Sainte-Radegonde), quatre couvents (Franciscains, Dominicains, Carmes et Clarisses, deux édifices liés à l'ordre du Temple (chapelle Saint-Jean et Sainte-Catherine), deux chapelles (Saint-Yves et Saint-Gildas), deux prieurés (Sainte-Croix et Notre-Dame de Toutes-Joies) ; dans sa périphérie existent deux basiliques (celle de Saint-Donatien et Saint-Rogatien et celle de Saint-Similien) et leur chapelle cimetériale (Saint-Étienne et Saint-Symphorien), trois chapelles (Saint-Julien, Notre-Dame-de-Bon-Secours et Saint-Antoine de

[98] LÉMEILLAT Marjolaine, *Actes de Pierre de Dreux Duc de Bretagne (1213-1237)*, Rennes, éd. PUR, SHAB, 2013, acte n°50, p. 113-115.

[99] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *Les papes et les ducs de Bretagne, essai sur les rapports du Saint-Siège avec un état*, réimp., Spézet, rééd. Coop Breizh, 2000, p. 54.

[100] LÉMEILLAT Marjolaine, *op. cit.*, acte n°63, p. 140-141.

Padoue), le couvent des Chartreux, l'église Saint-André, le prieuré de la Madeleine et l'aumônerie de Toussaint.

Durant la première moitié du XV^e^ siècle, près des deux-tiers des édifices religieux sont agrandis, restaurés, reconstruits ou récemment bâtis (Ill. 4, vol. 3). Cette nouvelle parure transforme le paysage monumental par les dimensions et le décor qu'ils arborent. Cette impulsion est avant tout d'origine ducale dans le but de légitimer, puis d'asseoir le pouvoir des Montfort. À l'intérieur de la muraille, la cathédrale est agrandie à partir de 1434 par Jean V, puis la collégiale est pourvue d'un nouveau chœur dont la construction débute dans les années 1450 grâce à Pierre II. Ce dernier dans un premier testament daté du 29 avril 1443 « choeisi et esleu, choeisist et eslist son enterement et sépulture en nostre cueur de ladite église, ou melieu plus hault et honeste lieu, sans ce que jamaiz soit riens ensépulturé au-dessus de luy en tombe eslevée, excepté prince ou princesse de ce duchié de Bretaigne, ou leur heritier presumptiff[101] ». Pour des raisons pieuses, les ducs aident les religieux à agrandir leur couvent : Jean V concédant un terrain en 1411 aux prieurs de Sainte-Croix[102], avant qu'il ne fasse ériger la chapelle Saint-Yves[103] rue de la Boucherie. En 1424, la chapelle des Hospitaliers de Saint-Jean est reconstruite ou restaurée en vertu d'un vœu fait par Jeanne de France pour la libération du duc, comme en témoignait la trace de certains vitraux[104] à l'époque de Nicolas Travers. Pierre II et son épouse Françoise d'Amboise[105] établissent le couvent des Saintes-Claires en 1455. Dans la paroisse de Saint-Donatien, à l'extérieur de la cité, le duc François I^er^, à la demande de son oncle Arthur de Richemont, fonde un collège de Chartreux[106] en 1446.

En raison de l'afflux des fidèles, les fabriques font agrandir leurs églises. La chapelle Notre-Dame de Bon-Secours est bâtie[107] en 1444 par les habitants de l'île de la Saulzaie. L'église Saint-Saturnin est partiellement réédifiée[108]. C'est également le cas pour les couvents, pôles essentiels de la vie spirituelle et culturelle, comme celui des Carmes reconstruit en

[101] ADLA, G 320, f° 3 ; LA NICOLLIÈRE Stéphane Praud de, *Église Royale et Collégiale…op. cit.*, p. 76.

[102] BLANCHARD René, *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne*, t. 5, 1890, acte n° 1116, p. 149-150.

[103] BRAULT Ferdinand, « Chapelle Saint-Yves », *BSANHLI*, t. 59, 1920, p. 81.

[104] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 423.

[105] Sans auteur, *Les clarisses à Nantes (1457-1957)*, Nantes, Impr. de Bretagne, 1957, p. 13.

[106] ADLA, H 250, 1^ere^ liasse.

[107] ADLA, G 465, 1^ere^ liasse, copie du XVIII^e^ de l'acte de fondation.

[108] TRAVERS Nicolas, *op. cit*, t. 1, p. 468.

1411[109], puis agrandi en 1420[110] grâce à un don de Jean V faisant suite à sa libération des mains des Penthièvre. L'église du couvent des Jacobins détruite à cause d'un incendie en 1410 est entièrement réédifiée en seulement trois années[111].

Sous le règne des Montfort, nous constatons que les ducs sont décédés à Nantes (Jean IV, Arthur III) ou dans les environs (Jean V au manoir de la Touche), sauf François I^er^ à Vannes. Cela est insuffisant pour considérer Nantes comme une nécropole dynastique. En effet, ce n'est que par l'intermédiaire de leur lieu de sépulture qu'une telle proposition peut être admissible. À cet égard, exception faite de Jean V qui a été enterré dans la cathédrale Saint-Tugdual de Tréguier et de François I^er^ à Saint-Sauveur de Redon, tous l'ont été dans des églises nantaises : Jean IV dans la cathédrale, Pierre II dans la collégiale, Arthur III chez les chartreux. Ce constat permet à J. Kerhervé, d'envisager toute la cité comme une nécropole[112] dynastique.

1-1-4 Nantes, capitale judiciaire et politique

Parmi les innombrables juridictions que compte le duché, la cour principale est le Parlement de Bretagne. C'est par son intermédiaire que sont réglées, en appel, les affaires judiciaires de la province. Sous le règne de François II, cette assemblée se réunit peu souvent[113] à cause des heurts entre le royaume de France et la Bretagne. En 1485, le Parlement est restructuré[114] puisque François II lui confère à la fois un lieu de résidence permanent, Vannes[115] – ville qui avait déjà eu le privilège des ducs précédents –, une périodicité durant laquelle il siège, – du 15 juillet au 15 septembre, afin de gérer annuellement et sur un temps donné les différentes procédures –, un nombre de personnes dédiées à son fonctionnement : douze conseillers dont cinq ecclésiastiques, sept séculiers, un président, deux sénéchaux l'un de

[109] LE MENÉ Michel, *La ville de Nantes au XV^e^ siècle*, DES, Rennes, 1959, p. 20

[110] DURAND Yves, *Un couvent dans la ville : les Grands Carmes de Nantes*, Rome, Edizioni carmelitane, 1997, p. 82.

[111] VINCENT Vaiana, « Les couvents des ordres mendiants de la ville de Nantes : l'exemple du couvent des Jacobins » dans Hélène ROUSTEAU-CHAMBON (dir.), *Nantes religieuse, de l'antiquité chrétienne à nos jours*, colloque à l'université de Nantes (19-20 octobre 2006), *BSAHNLA*, n° hors série, 2008, p. 83-98, p. 85.

[112] KERHERVÉ Jean, « Nantes. Capitale des Ducs de Bretagne », art. cit., p. 72.

[113] TEXIER Ernest, *Étude sur la cour ducale et les origines du Parlement de Bretagne*, Rennes, Impr. E. Prost, 1905, p. 107.

[114] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 478-480.

[115] Le parlement pouvait être déplacé si la ville connaissait une épidémie de peste ou un problème tout aussi important survenait.

Rennes, l'autre de Nantes et un greffier, tous nommés à vie. En agissant ainsi, le duc scinde et sédentarise sa cour de parlement des États, pour en faire un organe judiciaire à part entière. Dès lors, il se défait de la tutelle du Parlement de Paris auquel il était lié depuis un serment de 1477 à Luxeuil[116]. Le duché renforce sa souveraineté car cette restructuration implique que toutes les affaires judiciaires sont traitées par le Parlement de Bretagne et notamment les appels qui pouvaient l'être par le Parlement de Paris. Ainsi, le duché gagne en indépendance.

Pour la période étudiée, nous constatons que les deux villes[117] principales dans lesquelles réside cette cour sont Vannes et Nantes. Le fait plus étonnant est que malgré la volonté de sédentariser le parlement à Vannes, les trois séances qui suivent la décision de 1485 se déroulent à Nantes. En effet trois jours après avoir pris cette décision, le duc revient dessus pour faire de Nantes[118] son siège. En revanche on ignore où se déroulaient les séances. Peut-être avaient-elles lieu dans le château du Bouffay qui devint en 1477 le lieu où s'exerçait la juridiction de la sénéchaussée[119], et dans lequel on trouvait également des prisons.

Outre le Conseil ducal qui est l'organe décisionnaire le plus important du duché, le duc fait tenir à Nantes, à plusieurs reprises[120], les États de Bretagne. Ceux-ci ont semble-t-il lieu au château, tout du moins en 1468, mais il s'agit du château de la Tour-Neuve. Marcel Planiol voit dans la volonté du duc de reconstruire le château, un besoin d'y créer des salles capables d'accueillir[121] cette assemblée. Durant le règne des Montfort, J. Kerhervé relève que Vannes[122] les a accueillies davantage que Nantes, même si cette dernière les reçoit plus d'un quart du temps.

---

[116] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 317 : « Item , et demourront le Duc et les subgectz tenus et obéissans envers le Roi et sa court de Parlement és cas, ainsi et par la forme et manière que les feux Ducs de Bretaigne Françoys et Pierre derniers trespassés, et le Duc qui à présent est, ont esté et estoient du vivant du feu roi Charles VII derrenier trespassé que Dieu absoille ».

[117] LERICHE Reine, *Justiciers et justiciables en Bretagne à la fin du Moyen Âge (1365-début du XVI^e siècle)*, thèse de doctorat sous la direction de Michel Le Mené, Université de Nantes, 1998, annexe III.

[118] FAWTIER Robert et LOT Ferdinand, *Histoire des institutions françaises au Moyen Âge*, Vendôme, éd. PUF, 1958, t. 2, p. 494.

[119] CHAUVIN Marcel, « Le palais de justice de Nantes et les maisons où l'on jugeait », dans *BSAHNLI*, t. 71, 1931, p. 205-226, p. 208.

[120] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 195, 480, 583.

[121] PLANIOL Marcel, *Histoire des institutions de la Bretagne, la Bretagne ducale*, Mayenne, Impr. Joseph Floch, 1981, t. 3, p. 147.

[122] KERHERVÉ Jean, « Nantes. Capitale des Ducs de Bretagne », dans GUIFFAN Jean et GUYVARC'H Didier (coord.), *Nantes et la Bretagne*, Morlaix, éd. Skol Vreizh, 1996, p. 63-78, p. 73.

Leur réunion a pour but de statuer sur l'impôt ou encore de régler des conflits. Celle qui se tient[123] à Vannes en 1455 donne une idée intéressante du nombre de personnes y prenant part. Le cérémonial se fait en fonction de la place du duc. À sa droite sont assis les prélats, les évêques (9), les abbés (19), un prieur et un prévôt, ainsi qu'un procureur par chapitre (9) et bonne ville (24). De l'autre côté on trouve le cousin du duc à savoir le futur François II assis sur un siège plus élevé que les barons (7), exceptionnellement l'amiral de France qui est l'ambassadeur du roi venu en Bretagne. Puis entre le parquet du greffier et le siège du duc, un banc sur lequel s'installent les gens des comptes et enfin les bannerets, bacheliers et « autre gens des États ». Cela nous amène à un total supérieur à 150 individus.

1-1-5 Nantes, une ville municipale

Nantes à l'instar des autres villes bretonnes obtient un embryon de municipalité relativement tard contrairement aux villes du sud de la Loire. Néanmoins elle est la première à en être pourvue dans le duché et cette attribution de nouveaux privilèges se comprend uniquement par l'épisode de la guerre de Succession. Jean III meurt sans enfant et n'a pas réglé sa succession. Ce conflit octroie un rôle particulier à Nantes puisqu'elle va être au cœur des prétentions des deux rivaux. D'un côté, Jean de Montfort, demi-frère de Jean III car il est le fils d'Arthur II et de Yolande de Dreux, de l'autre Jeanne d'Avaugour, comtesse de Penthièvre, sa nièce, mariée à Charles de Blois, lui-même neveu de Philippe VI, le roi de France.

Pour les deux prétendants, la décision revenait à Philippe VI qui logiquement prend le parti de Charles. Jean se réfugie alors à Nantes et s'y fait couronner duc. L'armée royale dirigée par Jean, le fils du roi, est levée afin de faire respecter la décision royale. La ville est assiégée à partir de novembre 1341 mais ne ne capitule pas, ce qui n'empêche pas Jean de se rendre. Les Nantais reconnaissent Charles de Blois comme leur nouveau souverain. Jeanne de Flandres, l'épouse de Jean, convainc le roi anglais, Édouard III, de lever une armée pour le libérer. Nantes est assiégée une nouvelle fois en 1342 mais demeure fidèle au parti Blois-Penthièvre. Cela vaut à la population l'octroi de privilèges par Charles de Blois et son épouse : l'accord des habitants devient nécessaire pour lever l'impôt en 1344 ; ils s'y soumettent et contrôlent son

[123] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1670-1675.

application[124] en 1345 avec le capitaine ; en 1347, en cas d'absence du capitaine, cinq à six bourgeois élus représentent[125] la cité.

Une trêve est signée pour trois ans. Jean est libéré en septembre 1343, mais décède l'année suivante. Édouard III, éloigne Jeanne du pouvoir et devient tuteur du futur Jean IV. La guerre continue et s'achève avec la bataille d'Auray le 29 septembre 1364 qui conduit à la mort de Charles de Blois. Le traité de Guérande signé en 1365 confère le trône ducal à Jean IV (1365-1399). Il stipule que seuls des héritiers mâles issus de la branche des Montfort peuvent régner, mais qu'en l'absence d'hommes, la succession doit revenir à la famille de Penthièvre. Jean IV ne prête que l'hommage simple au roi de France. Les deux parties s'en tiennent à cela, chacun considérant que l'hommage reçu ou donné était conforme à ce qui était prévu. Cela présage de futurs litiges. Cette cessation des hostilités n'est que de courte durée.

La présence anglaise[126] s'éternise après ces accords et irrite à la fois la noblesse bretonne et le roi de France. Ce dernier n'hésite pas à envoyer une armée en Bretagne qui reprend la plupart des places fortes entraînant en 1374, l'exil de Jean IV qui n'a plus de soutiens. Charles V place le duché sous son autorité, mais une coalition formée par la noblesse, avec l'assentiment de la population bretonne qui n'entend pas perdre son indépendance, est levée. Face à cette annexion, les nobles en appellent au retour du duc qui sera effectif en 1379. Le décès de Charles V offre de nouvelles perspectives. De nouveaux accords sont entérinés par le second traité de Guérande signé en 1381 qui voit, en plus de la signature des principaux intéressés, celle d'une grande partie de la noblesse.

Jean IV, devenu duc, conserve une certaine amertume envers les Nantais qui ne l'ont pas soutenu. Il annule les prérogatives de la ville conférées par son ennemi avant de leur permettre à la fin du XIV^{e} siècle de gérer l'entretien des fortifications. À ce privilège il ajoute ceux d'entretenir les ponts et les pavés, d'élire des jaugeurs chargés de créer une mesure étalon entre vendeurs locaux et étrangers, d'élire trois ou quatre prud'hommes pour vérifier la qualité

[124] VAILHEN Jacques, *Le conseil des bourgeois de Nantes*, mémoire de thèse, Université de Nantes, 1965, t. 1, p. 87.

[125] JONES Michael, *Recueil des actes de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre, Duc et duchesse de Bretagne 1364-1384*, Rennes, éd. PUR, 1996, acte n° 98, p. 105-107.

[126] LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 16

du pain, du poisson et du vin[127]. En 1410, un ou deux procureurs élus[128] ont pour mission de défendre les privilèges des bourgeois.

En 1420 les prétentions des Penthièvre sur le trône ducal se font à nouveau ressentir. Marguerite de Penthièvre, épouse de Jean de Blois, invite Jean V à Champtoceaux[129] et le fait enlever sur la route. Jeanne de France, l'épouse du duc, convoque un conseil à Vannes dans lequel est décidé que tous les seigneurs de Bretagne[130] s'allieraient pour libérer le duc. Une armée d'environ 18 000 hommes est levée qui doit prendre les forteresses des Penthièvre et mettre le siège à Champtoceaux. Le duc, libéré après plusieurs mois de captivité, fait raser le château.

L'important concours des seigneurs et cette fois-ci, de la population nantaise, est récompensé par le duc. Il permet la création du Conseil des bourgeois, composé de dix à douze bourgeois élus avec à sa tête un procureur lui-même choisi par le duc ainsi qu'un miseur et un contrôleur. Ce conseil marque la création de la municipalité nantaise qui a pour tâche de gérer les dépenses et l'entretien de la ville grâce à la levée des impôts. Pour M. Jones Nantes « après ses rudes épreuves, surgit renforcée par la guerre civile, confirmée dans son rôle incontestable de première ville du duché[131] ».

1-1-6 Nantes, un nœud commercial

Il est difficile de se faire une idée précise du commerce nantais tant les documents sont rares à ce sujet. Toutefois, plusieurs faits permettent d'apprécier son évolution et sa relative prospérité.

Au début du XIV^{e} siècle, Nantes fait du commerce[132] avec les régions limitrophes grâce à la Loire mais ne s'aventure pas dans le commerce international. Les marchands de Nantes appartiennent avant 1359 à la « Compagnie des Marchands fréquentant la Rivière de Loire » basée à Orléans. Cette situation évolue à compter du milieu du siècle puisqu'elle fait des

[127] VAILHEN Jacques, *op. cit.*, p. 92.

[128] VAILHEN Jacques, *L'établissement de la première mairie à Nantes, du conseil des bourgeois à la municipalité*, Université de Nantes, 1950, p. 21.

[129] BLANCHARD René, *op. cit.*, t. VI, acte n° 1456, p. 46-49.

[130] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 998-1001.

[131] JONES Michael, « Nantes au début de la guerre civile en Bretagne » dans *Villes, bonnes villes, cités et capitales, Mélanges offerts à Bernard Chevalier*, Tours, éd. PUT, 1989, p. 105-120, p. 113.

[132] BOIS Paul (dir.), *Histoire de Nantes*, Toulouse, éd. Privat, 1977, p. 98-99.

échanges de sel et de vin contre du plomb venu d'Angleterre. De même, elle fait transiter[133] les produits espagnols (fruits, alun, fer et laine) et brasse des textiles venant d'Angleterre, de Rouen, de Flandre, du Poitou, d'Allemagne et d'Anjou. Toutefois, la guerre de Succession entraîne une baisse de ces activités.

Au XV^e^ siècle, notamment grâce à la guerre de Cent Ans, la cité épargnée par ce conflit, connaît un certain essor dans le domaine commercial néanmoins relatif. Tout en continuant ses échanges avec le Portugal, l'Espagne et les pays hanséatiques, elle se rapproche de la France, de la Normandie et de l'Angleterre. Les grandes bases structurelles s'affermissent : commerce intérieur et extérieur des blés et sel bretons, des vins d'Anjou, de Touraine et de Nantes, des toiles de Bretagne, d'Anjou et du Maine, importations des laine et fer de Castille et des draperies des Pays-Bas. Toutefois, l'apparition de nouvelles tensions avec la France à compter de l'avènement de Louis XI ; le manque d'initiative de l'élite marchande locale qui se contente volontiers de la rente de situation sur la Loire, préférant attendre les marchands étrangers à l'exemple de la naissante colonie castillane ; l'interdit porté par l'évêque sur la ville ; les actes de piraterie commis par les Espagnols sont autant d'éléments qui concourent au déclin du commerce nantais[134] dans la seconde moitié du XV^e^ siècle. En effet, entre 1468 et 1475 les échanges reprennent, mais les guerres d'Indépendance mettent à mal le commerce qui malgré la paix, ne retrouve pas son niveau antérieur en raison du départ d'Anne et de la cour. À ce titre, Nantes n'est qu'un port passif et reste largement derrière le port de La Rochelle. En effet, les navires de plus de 100 tonneaux ne peuvent pas naviguer vers Nantes et ce sont des bateaux de plus petite taille (20 tonneaux) qui forment la majorité du trafic[135].

La cité est pourvue de plusieurs ports[136] dont chacun possède un rôle spécifique. À l'est, au-delà des murs, fut installé dès l'époque gallo-romaine le port de Richebourg dans lequel étaient débarqués les vins et les matériaux de construction. Au XIII^e^ siècle, Pierre de Dreux fit construire le port Pierre de France entre la tour des Jacobins et celle du Port de l'actuel château, mais dont l'utilisation cessa durant le XV^e^ siècle au profit du port Briand Maillard situé entre le château et le Bouffay. Tous deux servent au trafic fluvial car ils sont situés en amont des ponts. Toutefois, cette ligne de ponts doit s'entendre comme une frontière poreuse entre le trafic

[133] BOIS Paul (dir.), *op. cit.*, p. 100.

[134] BOIS Paul (dir.), *op. cit.*, p. 102-103.

[135] BOIS Paul (dir.), *op. cit.*, 1977, p. 93.

[136] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 8-9.

fluvial et celui maritime[137]. Ce dernier port était constitué d'un fossé entre les murailles gallo-romaine et médiévale, et muni d'une estacade, remplacée par un quai en pierre en 1492. Face à celui-ci, sur l'île de la Saulzaie, prenait place le port aux poissons. Entre les deux, Bouffay-Erdre, en aval du pont, le quai de la Poterne devant le mur, sur la paroisse Saint-Saturnin, en priorité pour les céréales. Dès le XV^e^ siècle, existait le port de la Fosse (en aval de l'Erdre et immédiatement au-delà de la muraille ouest, sur la paroisse Saint-Nicolas) près duquel étaient des salorges et des entrepôts notamment pour les métaux où travaillaient les « casseurs d'acier ». Puis, fut construit le port au vin vers lequel on acheminait le vin dans des celliers et où l'on construisait des bateaux au XVI^e^ siècle. Enfin, sur l'Erdre, devant l'angle nord-ouest de l'enceinte, au-delà du pont de Sauvetout, était installé le port Communeau où arrivaient les bois.

Afin de favoriser les échanges, les ducs ont signé plusieurs traités avec différents pays. Dès 1372, un accord est conclu avec la Castille. Jean V signe en 1411 un traité avec l'Angleterre, puis à nouveau avec la Castille en 1430 qui est reconduit en 1435, 1452, 1467 et 1468 ; d'autres suivent avec le Portugal (1459, 1469, 1474 et 1476), ainsi qu'avec la Bourgogne (1440). François II par l'entremise de Landais signe à son tour des traités commerciaux avec l'Espagne (1459, 1466, 1483), la Hanse, le Danemark, l'Angleterre en 1478. Ces « traités qui supprimaient toute entrave réciproque entre la Bretagne et ces pays, favorisant ainsi le développement du port de Nantes, le seul important du duché[138] ».

Grâce à cela, la cité possède plusieurs communautés d'étrangers, parmi lesquels on dénombre les Castillans[139] qui s'y installent, du côté de la Fosse, surtout après le traité de 1430 qui leur donne d'importantes prérogatives dans la ville telles que celle de pouvoir élire un consul, un procureur et un boursier ; quelques Allemands y vivent tandis que les Britanniques et Flamands ne font que passer. Dans ces premières années du XV^e^ siècle, les Italiens viennent davantage pour tirer profit du commerce entre Nantes et Bruges. Ces individus sont plus actifs que les Nantais, qui ne sont, selon M. Le Mené, que des « agents commerciaux[140] » ou encore qualifiées de personnes passives[141] par Henri Touchard et Jean-Pierre Leguay.

---

[137] MICHON Bernard, « L'évolution du port de Nantes du XVI^e^ siècle au début du XIX^e^ siècle : entre croissance du trafic et décalage vers l'ouest des installations portuaires », dans *BSAHNLI*, t. 146, 2011, p. 141-154, p. 142.

[138] JEULIN Paul, *L'évolution du port de Nantes. Organisation et trafic depuis les origines*, Paris, PUF, 1967, p. 39.

[139] BOIS Paul (dir.), *op. cit.*, p. 101.

[140] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 125.

[141] TOUCHARD Henri, *Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Âge*, Nantes, Impr. Chiffoleau, 1967, p. 36.

Effectivement, Nantes agit comme un port de stockage et de redistribution. C'est ici qu'arrive, sur des escaffes, le sel en provenance de Guérande, de Noirmoutier et de Bourgneuf dont le faible coût lié à sa production (évaporation) bénéficie de taxes moins lourdes[142] (10%) que celui cultivé en France (25%). De ce fait, le sel breton est redistribué plus facilement vers les pays étrangers que son homologue français. Ce produit représente la plus grande part de son négoce soit environ 10 000 muids[143] à la fin du Moyen Âge. Le vin correspond au deuxième produit le plus exporté de Nantes : il provient de Bretagne, d'Anjou, de Touraine, d'Orléans, du Poitou et du sud du comté nantais. Ce dernier, vendu en Bretagne[144] et rarement à l'étranger, est transporté dans des sentines, par cabotage vers Quimper, Quimperlé, Lorient, Auray et Vannes.

Les draps arrivés de Rennes, Vitré ou Fougères, partent vers l'Espagne, l'Angleterre, la Flandre ; les toiles issues de Saint-Brieuc, Lamballe, Quintin, Moncontour, La Guerche, Châteaugiron, circulent dans le Berry, en Angleterre aux Pays-Bas et jusque dans le bassin méditerranéen. Se retrouvent à Nantes des toiles provenant aussi de Rouen et Saint-Lô. La communauté espagnole y importe de grosses quantités de laine mais aussi du cuir, produits qui sont envoyés en Angleterre et en Irlande, mais aussi des vins et des métaux d'Espagne, du Portugal et d'Italie qui sont revendus vers les pays hanséatiques ou encore de l'huile et des épices provenant de pays méditerranéens. Le fer et l'acier viennent d'Espagne, l'étain et plomb arrivent d'Angleterre pour être envoyés vers l'intérieur des terres (Bretagne et France).

Des produits « régionaux »[145] sont exportés à partir de Nantes et proviennent de la campagne alentour, de l'ensemble du comté nantais et plus généralement de Bretagne (Penthièvre et Vannetais). On trouve des céréales (blé, seigle, avoine etc.), des légumes, des fruits (noix, prunes), de la volaille (oies), des ovins et bovins, des poissons d'eau douce (anguilles, lamproies) et surtout des poissons de mer (sardines, morues, saumons etc.) vendus en quantité plus importante que les poissons d'eau douce. Des matériaux partent de Nantes comme le bois de chauffage et de construction mais aussi le granite issu de la carrière de Miséry.

Il existe plusieurs marchés dont les produits sont issus de la campagne environnante : celui aux grains[146] du côté de l'église Sainte-Catherine ; au carrefour du change a lieu tous les

[142] LEGUAY Jean-Pierre et MARTIN Hervé, *op. cit.*, p. 234.

[143] TANGUY Jean, *Le commerce du port de Nantes au milieu du XVI^e siècle*, Rennes, Impr. Oberthur, 1956, p. 44.

[144] TOUCHARD Henri, *op. cit.*, p. 35.

[145] TOUCHARD Henri, *op. cit.*, p. 38-39.

[146] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 12.

jours le marché[147] aux volailles, du côté des halles près du pont de la Poissonnerie le marché aux poissons. Le samedi un marché place Saint-Pierre et un autre au Bouffay. On y trouve des légumes[148], de la viande (mouton), des poissons des rivières, des coquillages. En 1407, Jean V crée une foire franche pendant 15 jours chaque année. Le chapitre crée quatre foires[149] qui se déroulaient sur la motte Saint-André : à la Saint-Marc, Saint-Clair, Saint-André et Saint-Antoine. En 1493, Charles VIII transfère la foire de l'Apparition qui avait lieu à Lyon et la fixe à Nantes.

Pour favoriser sa ville, le duc, en 1420, met en place une diminution des taxes pour faire venir plus de marchands. Il exempte « de tous droits sur les importations de blé provenant d'autres ports bretons, [il réduit ceux qui pèsent] sur les marchandises venant par la Loire, […] sur les vins sortant de Nantes, pour soutenir la concurrence de La Rochelle[150] ». De plus, il met en place des jaugeurs pour mesurer la quantité de vin vendu ; il interdit aux marchands ambulants de vendre le samedi pour aider les merciers ; les marchands utilisant des poids pour la vente de leurs produits sont surveillés pour éviter qu'ils fraudent ; en 1424, les marchands de Loire ne paient plus[151] le péage de Champtoceaux afin de les attirer à Nantes ; enfin, en 1425, pour éviter toute tromperie sur les mesures, il crée des unités de mesure, pour les étoffes.

Une part de l'activité économique est liée à l'artisanat et la présence de la cour a certainement agi comme une manne, mais comme l'écrit Michel Le Mené : « décrire l'activité de la cité tout au long de la journée et celle des différents corps d'artisans est une tâche quasiment impossible. Ceux-ci ne sont pas encore groupés en quartiers, et Nantes ne connaît pas cette spécialisation[152] ». En effet, les métiers se repèrent dans l'ensemble de la ville. Néanmoins, on peut remarquer que les marchands (merciers, drapiers, épiciers) se faisaient plus nombreux à mesure que, venant de la porte Saint-Pierre, l'on s'approchait de la rue de la Lecterie, des Changes et de la rue de la Poissonnerie[153] ». Étant donné qu'à Nantes transitait énormément de textile, ce commerce allié à la présence de la cour eut des répercussions sur le

[147] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 126.

[148] BOIS Paul (dir.), *op. cit.*, p. 98

[149] MANCERON Paul, « Les anciennes foire de Nantes et sa région », dans BSAHNLA, t. 100, p. 166-179, 1961, p. 177.

[150] JEULIN Paul, *op. cit.*, p. 65.

[151] BOIS Paul (dir.), *op. cit.*, p. 101.

[152] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 15.

[153] THOMAS Michèle, *op. cit.*, p. 418.

nombre de métiers liés au vêtement, dont les marchands sont notamment installés près du château.

L'activité commerciale de la ville nécessite que les voies fluviales et terrestres ou encore les édifices liés au commerce soient entretenus. Selon Paul Jeulin, Pierre de Dreux aurait fait déplacer l'embouchure de l'Erdre qui comptait deux bras parallèles : « le nouveau bras renfermant deux longues îles et l'ancien bras qui occupait la place actuel du pont de Sauvetout, pour former un bras principal et deux bras parallèles plus petits, séparés entre eux par des îles allongées. Une petite anse aurait existé à l'endroit qu'occupent les places Royales et du Commerce[154] ». Jean IV fait draguer[155] une partie de la Loire en 1384 pour la rendre plus navigable. Les voies de circulation par lesquelles transitent les marchandises sont régulièrement rénovées[156]. La halle au poisson[157] située sur l'île de la Saulzaie est restaurée entre 1448 et 1451 ou encore la cohue aux blés rebâtie en 1484. Précédemment « assise au joignant de la poterne et port de Nantes le long de la muraille [pour que] le lieu mis à chemin et voye publicque [158] », elle est déménagée en 1484 sur le cail d'Erdre jouxtant les greniers au duc et l'église de Sainte-Catherine. D'ailleurs afin de s'y rendre à compter de 1449 « les caillz du havre d'Erde feussent faiz et le havre nettoyé[159] ». Le port Maillard fut restructuré[160] par l'ajout d'un ponton avant que des quais ne soient construits de 1516 à 1519. Peu avant ce fut le cas du port de la Fosse. Ces pôles économiques liés au réseau fluvial favorisent des zones de peuplement liées aux activités commerciales et artisanales, reflets de la vie quotidienne.

Nantes n'a jamais été au Moyen Âge un port aussi important que La Rochelle son concurrent direct, mais la ville fut « le point de rencontre de deux courants commerciaux recherchés ; un courant ouest-est qui de l'embouchure de la Loire rejoint le cœur du royaume et même la vallée du Rhône et un courant nord-sud, à la fois maritime et terrestre, entre la Flandre et le Portugal. Trois mots résument l'activité nantaise : marché, entrepôt, transit[161] ».

[154] JEULIN Paul, *op. cit.*, p. 50.

[155] BOIS Paul (dir.), *op. cit.*, p. 93.

[156] LEGUAY Jean-Pierre et MARTIN Hervé, *op. cit*, p. 231.

[157] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 15.

[158] AMN, DD 305, f° 1.

[159] AMN, DD 201, f° 1.

[160] BOIS Paul (dir.), Histoire de Nantes, Toulouse, éd. Privat, 1977, p. 94.

[161] LEGUAY Jean-Pierre et MARTIN Hervé, *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale 1213-1532*, Rennes, éd. Ouest-France, 1997, p. 243.

Toutefois, le rôle de la cour duacle, moins quantifiable et pourtant non négligeable, a semble-t-il su faire les beaux jours de la cité.

1-1-7 Nantes, résidence ducale

Pour tenter de savoir si Nantes a bénéficié des faveurs ducales, il faut d'abord observer quels ducs ont bâti une résidence à Nantes. Ils sont au nombre de cinq : Alain Barbetorte, Conan le Tort, Jean I^{er} le Roux, Jean IV et François II. À la suite de cela, il semble logique d'examiner les actes de la chancellerie allant des comtes de la maison de Nantes à celle des Montfort. Ces documents plus nombreux à mesure que l'on s'avance dans le temps sont aussi plus précis au sujet de la cité qui voit leur enregistrement. Il devient alors possible de déceler leur lieu de résidence favori.

Parmi les cinq ducs ayant érigé une demeure à Nantes, tous ne le font pas dans le même but. Trois s'y installent : Alain Barbetorte, Jean I^{er} le Roux et François II ; les deux autres, Conan le Tort et Jean IV, cherchent à marquer leur pouvoir. Bien entendu la première raison appelle la seconde, mais l'inverse ne se retrouve pas. Le premier d'entre eux, après s'être défait de la menace normande, décide de faire de Nantes la ville principale du duché. Lorsqu'il entre dans cette cité, ruinée et désertée par les pillages successifs, il prend la décision de s'y installer. En effet, « quand Alain eut regardé les rues, les marchez et les commoditez de toute la cité, il voulut y faire son siège principal, et manda à tous les Bretons qu'ils allassent à luy à Nantes chargez de vivres ; et quand ils y furent, il leur commanda qu'ils fissent un grand *terrare* au circuit de l'église, comme le mur du premier chasteau avoit esté, lequel accomply, il refist la tour principale, et constitua sa maison dedans ». C'est par ailleurs à cette occasion qu'il devint le premier duc de Bretagne. Selon Noël-Yves Tonnerre, « l'établissement de la résidence du comte de Nantes, ancienne capitale de la marche de Bretagne, marquait incontestablement le souci de jouer un rôle essentiel dans la *Francia Occidentalis*[162] ». De la même façon peut s'appréhender la construction de la Tour-Neuve par Jean I^{er} le Roux. Le fait qu'il soit allié au royaume de France dont il est issu, ne doit pas faire oublier qu'il entend démontrer son pouvoir par rapport à celui de l'évêque. En ce qui concerne François II, la raison principale est évidemment la volonté de posséder un château à sa mesure, mais il souhaite également que cette forteresse soit « tourner au bien, sceurté et défense de nostredict pais ». Dès lors il est clair qu'il voit en Nantes la porte d'entrée de la Bretagne. Par conséquent, cette ville dans laquelle il

[162] TONNERRE Noël-Yves, *op. cit.*, p. 289.

passe le plus clair de son temps doit être la mieux fortifiée, ce qu'incite à penser la tour d'artillerie qu'est la tour du Fer à Cheval tournée vers la France. Sa présence ajoutée à la position de la ville montre l'importance que cette cité obtient à compter de son règne.

La construction du château du Bouffay par Conan le Tort et l'agrandissement du château de la Tour-Neuve par Jean IV, sont dus à des impératifs démontrant une volonté d'asseoir leur pouvoir de manière territoriale. Tout d'abord, après le décès d'Alain Barbetorte, le comté de Nantes suscite l'intérêt des maisons d'Anjou puis de Rennes. La veuve de Barbetorte se remaria, par l'entremise de son frère le comte de Blois, Thibaut le Tricheur, avec le comte Foulques II d'Anjou dit le Bon. Ces deux hommes furent les tuteurs de Drogon, l'unique héritier d'Alain qui mourut très jeune. Le comté revient alors à Foulques, mais l'absence dont il fit preuve en ne se portant pas au secours des Nantais lors de nouveaux raids Normands, encouragea les Nantais à réclamer Hoël, l'un des deux fils illégitimes de Barbetorte sur le trône. Hoël reconnaît l'autorité de la maison d'Anjou sur le comté mais il n'obtient pas l'allégeance du comte de Rennes, Conan le Tort qui revendique le trône à plusieurs égards. En effet, il est l'un des descendants de Nominoë, et son mariage avec la fille du comte d'Anjou lui octroie une légitimité supplémentaire. Le conflit qui s'ouvre aboutit à l'assassinat d'Hoël, puis à celui de son frère Guérech, qui lui avait succédé. Malgré les revendications de leurs enfants au trône, Conan devient duc de Bretagne. Il érige alors le château du Bouffay à l'angle sud-ouest de la cité, au point de rencontre entre la Loire et l'Erdre afin de se prémunir d'éventuelles nouvelles attaques des Vikings. À cette occasion, il fait également restaurer la muraille gallo-romaine[163]. Ce château (Ill. 3, vol. 3) construit, semble-t-il en l'espace de deux années, formait un quadrilatère défendu aux angles par quatre tours et possédait une basse-cour dont la place du Bouffay pourrait résulter[164]. En ce qui concerne Jean IV, après la guerre de Succession, il assoit son autorité en agrandissant et en renforçant la Tour-Neuve, avec des tours polygonales reliées par des courtines. Le long de ces dernières s'accolent des bâtiments résidentiels composés notamment d'une salle basse, d'une grande salle supérieure ou d'une chambre haute[165]. Le plan d'ensemble laisse suggérer qu'il s'agissait d'un château-cour édifié pour « la guerre et la plaisance[166] ». Jean IV, fort de sa victoire sur Charles de Blois et indirectement sur le roi de

[163] PIRAULT Lionel et ROUAUD-ROUAZE Isabelle, « La muraille gallo-romaine de Nantes », dans *303*, t. 54, 3e trim., 1997, p.12-25, p. 14.

[164] LAURENS-BERGE Mathieu, *Nantes (44109), Réseaux Maillard-Bouffay*, rapport de diagnostic archéologique, Nantes, 2014, p. 19.

[165] BATAILLE Georges, *Le procès de Gilles de Rais*, Paris, Le club français du livre, 1959, p. 159, 160 et 166.

[166] MUSSAT André, *Arts et cultures de Bretagne*, Paris, éd. Berger-Levrault, 1979, p. 68.

France, affirme sa mainmise sur le duché par la création de plusieurs châteaux comme ceux de Pirmil, de Suscinio ou la tour Solidor.

Les actes des ducs fournissent un ensemble d'indices suggérant l'émergence d'un lieu de résidence privilégié. Du milieu du X^e^ siècle jusqu'au milieu du XII^e^ siècle, le nombre d'actes ne permet toutefois pas de se faire une idée nette. Tout au plus, Nantes fait figure de capitale durant les deux premiers tiers du XI^e^ siècle, avant qu'elle ne soit surclassée par Rennes d'où sont issus les ducs suivants. Lorsque la maison de Cornouaille s'empare du duché par le jeu des alliances matrimoniales, le mouvement s'inverse. Rennes est petit à petit délaissée et la cause est à nouveau à chercher du côté de sa situation territoriale. « Le choix de Nantes comme résidence principale est significatif. Nantes, première ville du duché, est le principal centre commercial et la fenêtre vers l'Anjou, dont l'influence ne fera que croître. […] À partir de cette ville, le domaine ducal s'articule autour de deux axes commandant le contrôle d'une grande partie de la Haute-Bretagne, d'une part, la Bretagne méridionale, d'autre part[167] ». À la fin du premier Moyen Âge, la ville qui obtient la préférence ducale demeure Nantes malgré la résistance de la maison de Rennes lorsqu'elle fut au pouvoir. Pour autant, Nantes n'est pas débarrassée de ces rivales, Rennes puis Vannes.

Faisant directement suite au règne de la maison de Cornouaille, les ducs Plantagenêt ne résident que très peu à Nantes. Barthélemy Pocquet n'a découvert que cinq actes ducaux signés à Nantes[168] alors que treize le sont à Rennes. La raison serait, selon lui, imputable à l'absence de logement convenable que ne remplissait plus le château du Bouffay obligeant le duc à demeurer chez un bourgeois lors de ses passages.

La famille de Dreux, à l'origine des nouvelles fortifications et du château de la Tour-Neuve, pourrait au contraire montrer un certain intérêt pour Nantes. Il est pourtant très relatif. Chez Pierre de Dreux, près de la moitié des actes citent le lieu où ils ont été rédigés. Rennes et Nantes sont nommées à neuf reprises[169] chacune. Pour Jean I^er^, sur les 133 actes connus, à peine un quart mentionne la ville de rédaction. La cité revenant le plus souvent est dans le royaume puisqu'il s'agit de Paris, tandis que dans le duché c'est Nantes[170] à trois reprises.

Cette situation se retrouve chez les premiers Montfort qui semblent préférer la région de Vannes. Nantes et sa périphérie demeurent néanmoins le second lieu le plus souvent

[167] TONNERRE Noël-Yves, *op. cit.*, 1994, p. 385.

[168] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *op. cit.*, p. 54.

[169] LÉMEILLAT Marjolaine, *op. cit.*, p. 27.

[170] LÉMEILLAT Marjolaine, *op. cit.*, p. 27-28.

référencé dans les actes, selon les itinéraires dressés par René Blanchard puis Michael Jones. On peut penser que Jean IV semble renier Nantes, tandis que le roi avait choisi Charles de Blois. Par ailleurs, pour ce dernier Nantes est son lieu de résidence principal. Cette rancœur, supposée, Jean IV la doit au fait que les Nantais ne l'avaient pas soutenu. Ce ressentiment peut expliquer pourquoi il ne demeure pas à Nantes. Son fils, Jean V, s'établit davantage encore que son père, dans le Vannetais. Il n'est pas exclu de voir dans ce choix une relative désertion du château de la Tour-Neuve, certes remanié au XIV^{e} siècle, mais devenu incommode pour une cour de plus en plus nombreuse. De plus, la première moitié du XV^{e} siècle est une période calme et relativement faste pour la Bretagne qui n'a pas à redouter d'éventuelles attaques de la France, trop empêtrée dans la guerre de Cent ans et pour laquelle les ducs bretons ont su conserver une certaine neutralité. En revanche, de François I^{er} à Arthur III les connaissances actuelles ne nous permettent pas d'élaborer de quelconques hypothèses, leurs différents actes n'ayant pas été étudiés.

À partir du règne de François II, la rédaction et l'enregistrement des actes démontrent clairement que Nantes est sa résidence préférée. Bien qu'il existe des lacunes sur plusieurs années[171], les registres ont l'avantage d'accompagner l'ensemble du règne de François II et ainsi nous donnent une idée malgré tout précise des lieux d'enregistrement. Nantes se détache nettement des autres villes du duché car 80% des actes[172] y sont enregistrés. Cela montre clairement une sédentarisation de cet appareil d'État dont l'enregistrement des actes[173] s'effectue chez Guillaume Chauvin, dans les seigneuries du Bois, du Ponthus, de l'Epronnière, chez Jean Chauvin ou encore au manoir de la Touche. Au-delà de ce qui vient d'être expliqué, il se peut que l'installation du duc à Nantes montre une certaine *mimésis* de sa part, vis-à-vis de l'attachement dont font part les rois de France pour ce fleuve, mais du côté de la Touraine. Plus simplement ce choix de François II peut se comprendre aussi comme une forme d'affection pour les bords de Loire où il a passé son enfance. De ce fait, ce fleuve sera un espace de transition entre les monarques français et le duc breton.

Ces différents constats montrent que si Nantes n'a pas toujours été privilégiée par les ducs au cours des cinq derniers siècles de la période médiévale, elle a toujours figuré en bonne

[171] Registres manquants pour les années suivantes : 1458-1461 ; 1463 ; 1465 ; 1469-1472 ; 1474-1477 ; 1478-1479 ; 1481-1485.

[172] KERHERVÉ Jean, « Les registres des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne sous le règne du duc François II (1458-1488) », dans *Écrit et pouvoir dans les chancelleries médiévales : espace français, espace anglais*, éd. K. Fianu et D-J Guth, Louvain-la-Neuve, p. 153-203, 1997, p. 174.

[173] *Ibid*.

place, probablement en raison de sa situation naturelle. Cela est corroboré, dans le cas du royaume par Monique Châtenet, pour qui il ne fait aucun doute que la ville de résidence principale[174] est là où le roi passe le plus clair de son temps, exception faite de Lyon sous Charles VIII, qui devient la capitale du royaume.

1-2 Nantes sous le règne de François II

Durant la seconde moitié du XV^e^ siècle, Nantes connaît de nombreux et d'importants chantiers. Les différentes autorités (ducale, religieuse, communale) vont avoir pour but de s'offrir de meilleures défenses et de renouveler la parure monumentale de la ville (Ill. 4, vol. 3) tout en faisant face aux besoins croissants de sa population.

1-2-1 Une ville en chantier permanent

1-2-1-1 Les fortifications

La muraille du XIII^e^ siècle mise à mal durant la guerre de Succession a été réparée à plusieurs reprises[175]. Au début du XV^e^ siècle son état paraît préoccupant puisque « notre ville avoit besoing et nécessité de réparations, et en estoient guérites, murs et cloaisons d'icelle abutez cheois et desprecez[176] ». Il faut noter qu'en 1424 « par lauctorite congié et licence de monseigneur le duc et par lavisement des cappitaines senechal bourgois habitans de la ville de nantes la mote de chasteau gaillard eust este abatue pour ce quelle povoit porter prejudice a la ditte ville en lestat que elle estoit[177] ». Cette première intervention préventive n'est rien comparée aux nécessaires restaurations qui s'imposent. M. Le Mené a démontré qu'il y avait

[174] CHATENET Monique, *La cour de France au XVI^e^ siècle, vie sociale et architecture*, Paris, éd. Picard, 2002, p. 20.

[175] PACAUD Maël, *Les fortifications médiévales et modernes du Cours Saint-Pierre à Nantes (Loire-Atlantique) : étude archéologique et historique*, mémoire de master I sous la direction d'Yves Henigfeld, Université de Rennes II, 2010, p. 28.

[176] LA NICOLLIÈRE (de) Stéphane, *Privilèges accordés par les Ducs de Bretagne et les rois de France aux bourgeois, habitants, maires et échevins de la ville de Nantes*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, archives de Bretagne, 1883, p. 18.

[177] AMN, CC 372, f° 5. BLANCHARD René, *op. cit.*, acte n°1585, p. 125.

eu deux phases[178] consistant à s'occuper des fronts occidental et septentrional de 1436 à 1475 et des fronts oriental et méridional de 1475 à 1491.

À l'approche de « l'éminent péril » une attention particulière s'observe sur tous les fronts. Chronologiquement, la porte Saint-Nicolas est entièrement refaite selon les plans de Mathelin Rodier[179] à compter de 1444 et jusqu'en 1448. À partir de 1449, ce sont les murailles du Port-Communeau qui sont réhabilitées ainsi que la Grosse tour à l'angle nord-est, et les douves sont nettoyées. En 1472, on confère au râteau d'Erdre deux tours de forme octogonale. Entre temps la courtine au dos des Cordeliers est abattue puis reconstruite, de 1459 à 1462[180] tout comme la tour Chauvin et enfin la tour de la Feillée en 1466. La porte Saint-Pierre fut démantelée en 1477, puis reconstruite de 1478 à 1483 par Guillaume Novel et Jacques Bodard selon les plans de ce dernier[181]. Un boulevard d'artillerie porté au-devant et présent dès 1424 est également arrangé en 1480. Il était de forme polygonale et sur deux niveaux desservis par des ponts-levis pour franchir les douves[182]. La courtine qui descend vers le château ne semble avoir subi que des mises aux normes pour recevoir l'artillerie[183]. De 1482 à 1483[184], on s'affaire à la porte Sauvetout. Les travaux débutent par le boulevard que Pierre II avait fait construire en 1456, nécessitant par ailleurs la destruction de deux maisons. Sur le flanc méridional, on réédifie la tour de la Poissonnerie entre 1484 et 1486 ; on répare la courtine longeant Sainte-Catherine[185], puis on enclot l'île de la Saulzaie. On adjoint à la porte Saint-Nicolas un boulevard d'artillerie de forme triangulaire en 1486, ce qui vient parfaire, et du même coup achève, la campagne de restauration des fortifications.

L'accent fut mis principalement sur les portes de ville qui furent encadrées par deux tours en fer à cheval auxquelles on a, soit associé un boulevard d'artillerie fortifié en avant des portes afin de pilonner au plus près l'assaillant (Saint-Nicolas et Saint-Pierre), soit disposé deux

---

[178] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 26-29.

[179] AMN, CC 239, f° 85 ; CHAUVIN Marcel, « Geôles et prisons de Nantes » dans *BSAHNLI*, t. 72, 1932, p. 71-117, p. 81 : « A Mathelin, maistre mason de St Perre pour la portreture du devis du portal de Saint Nichollas ».

[180] BLANCHARD René, « La tour Chauvin à Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 53, 1912, p. 21-50, p. 27-29.

[181] ARMIDE Aurélien, *La porte Saint-Pierre à Nantes : étude architecturale d'un édifice militaire du 15eme siècle en Bretagne*, mémoire de maîtrise sous la direction de Dany Sandron Dany, Université Paris IV Sorbonne, 2005, p. 32.

[182] ARMIDE Aurélien, *op. cit.*, p. 67.

[183] PACAUD Maël, *op. cit.*, p. 70.

[184] MARTINEAU Jocelyn, *Nantes, porte Sauvetout (44.109.062.AH)*, Rapport documentaire intermédiaire, AFAN, vol. 1, 2001, p. 9.

[185] AMN, DD 305, f° 1.

autres tours pour créer un châtelet défensif (Sauvetout). On a alors affaire à des tours d'artillerie plus solides, capables de mieux résister aux boulets métalliques[186]. De plus, au sein de ces tours, les orifices de tir des casemates sont réaménagés pour s'adapter à la nouvelle artillerie. Ainsi est utilisée l'ouverture mixte, nommée archère-canonnière, permettant d'obtenir un tir ininterrompu puisque, pendant le rechargement du canon, l'archer peut continuer à faire feu. L'emploi des canons, couleuvrines, serpentines etc., nécessite l'adaptation des casemates qui sont triangulaires avec à leur extrémité une canonnière à double ébrasement afin d'ajuster le tir. De plus sera aménagé un retrait ou un couloir afin que celui qui allume la mèche puisse se prémunir de l'explosion de son arme et de la fumée que le tir engendre. Tous ces efforts ne furent pas vains puisque Nantes n'est pas tombée aux mains des Français sous leurs coups de feu incessants mais à cause d'une trahison. En cette fin de XV^{e} siècle, Nantes, comme les places fortes du duché, est renforcée. Bien que l'effort de guerre ait été plus remarquable à Rennes, elle témoigne de la volonté d'indépendance du duché dont sa chute marquera la fin.

Sans s'arrêter plus précisément sur ces événements qui marquent un tournant dans l'histoire de la Bretagne, nous souhaitons revenir sur le rôle de Nantes au travers de deux événements : le siège de 1487 et le départ d'Anne en 1491.

En 1487, la campagne militaire française se déroule sans encombre puisque chacune des villes assiégées se rend sans la moindre semonce. L'armée ducale qui se tient près de Malestroit panique face à l'arrivée imminente de l'armée royale, car elle n'a aucun soutien. Dans ce contexte elle n'a d'autres choix que de fuir[187] vers Nantes. La ville est assiégée par 10 000 hommes, mais s'organise pour faire face à l'ennemi. Seul le maréchal de Rieux semble prévoir la future déroute des Français car « ceul qui ont conseillé au roy y faire mectre le siege ne l'ont pas bien conseillé, car Nantes, ainsi garnie comme elle est, est autre chose que l'on cuyde ».

Le compte de Jean Blanchet[188] relève les mises faites lors de ce siège. Il évoque les travaux de charpenterie afin de renforcer la muraille, notamment sur les boulevards de la ville, mais aussi le concours des hommes symptomatique de la volonté d'empêcher les Français d'entrer : un escadron mobile de 80 couleuvriniers allemands est mis en place dans la ville ; des étendards peints par Pierre de la Chasse font partie des cortèges qui déambulent dans les rues au son des trompettes ; du vin d'Espagne, de Challort, du vin blanc d'Anjou et de Nantes, et du

[186] MARTINEAU Jocelyn, « La rénovation des enceintes urbaines », dans *La Bretagne ducale*, revue Histoire Médiévale, Hors série n° 3, 2003, p. 43-47, p.147.

[187] CINTRÉ René, *Les Marches de Bretagne au Moyen Âge. Économie, Guerre et Société en Pays de Frontière (XIV^{e}-XV^{e} siècle)*, Pornichet, éd. J.-M. Pierre, 1992, p. 147.

[188] AMN, CC 101.

pain sont distribués aux guetteurs et aux gens de guerre situés « a la prée » ; les barbiers et les apothicaires sont rétribués pour les drogues, onguents et huiles qu'ils ont donnés aux « malade qui estoient blesses a la deffence ».

Aux Nantais vient s'ajouter à un contingent de Basse-Bretagne[189] provenant de Guingamp et comptant 60 à 80 000 hommes. Ce nombre, sûrement exagéré, montre la ferveur des Bretons pour sauver leur duc. À cela ajoutons enfin la nef de Michel Marion et son équipage de 120 hommes provenant de Cornouaille et « garny de tous vivres, canons et harnoys et aultres choses ». Tous réunis, ils firent « plusieurs saillie, escarmouches, rencontres et assaulx, tant à Barbin et au belouart Sainct Pierre, à la praerie de la Magdaleine que ailleurs[190] ». Les Français, sans doute certains de leur victoire comme le début de la campagne le laissait envisager, finissent, par lever le siège. Il est délicat de conjecturer sur les raisons qui ont poussé ces Bretons à se soulever massivement. Probablement est-ce la mise en péril de la vie du duc, garant de l'intégrité bretonne. Et si cela s'est produit à Nantes, c'est en raison de sa présence dans la ville. Mais on ne peut omettre que la chute de cette ville aurait entrainé le basculement de la Bretagne. Effectivement, la lettre du chancelier adressée au capitaine de Guingamp explique que si ses habitants ne se rendent pas au secours du duc, « car, cela fait, vostre place ne nul autre de Bretagne ne sera en danger ; et s'il advenoit inconvenient au Duc et à ceux qui sont avec lui par défaut de secours, tout le pays seroit perdu[191] ». La prise du duché n'est retardée que de quelques années.

En 1488, le roi qui ne peut se satisfaire du traité du Verger, après sa victoire sur les Bretons, trouve plusieurs prétextes pour réengager la guerre malgré une accalmie de trois ans durant laquelle Anne est contrainte de quitter Nantes. Le duc, décédé, lui a laissé comme tuteurs le maréchal de Rieux, le sire d'Albret et Françoise de Dinan. En réalité, ce qui se joue ici, c'est l'administration du duché car Anne n'est pas majeure et ne peut encore prétendre au titre de duchesse. Les États ont néanmoins entériné le fait qu'elle le deviendrait. De profondes mésententes existent entre Anne et ses tuteurs, car Rieux intrigue pour que l'héritière épouse d'Albret, mariage qu'elle refuse. La cour est à Guérande en raison d'une épidémie à Nantes, puis va à Redon. Le maréchal de Rieux quitte Redon pour Nantes et révoque le chancelier

[189] BOUCHART Alain, *Grandes croniques de Bretagne*, texte établi par Marie-Louise Auger et Gustave Jeanneau, Paris, éd. CNRS, 1986, t. 2, p. 484.

[190] LA BORDERIE Arthur (de), « Un patriote breton au XV^e siècle », dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. 6, 1879, p. 437-443, p. 443.

[191] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, 1748, col. 548.

Philippe de Montauban qui selon lui[192] empêche l'union de d'Albret avec la duchesse. Il cherche même à lui mettre la ville à dos en prétextant qu'Anne la donnera au roi.

Elle part vers Nantes avec Dunois, Montauban, et sa garde composée d'Allemands, prête à livrer bataille. Anne ne peut entrer dans le château qu'à la condition fixée par Rieux, à savoir passer par la poterne de Loire avec une dizaine d'hommes. Le but étant d'asservir Anne pour la forcer à se marier. Les pourparlers afin qu'elle entre dans sa ville durent quinze jours, sans qu'elle puisse en discuter directement avec le conseil des bourgeois et les gens d'Église qui auraient accepté sa demande. Elle refuse les conditions qui lui étaient imposées, souhaitant y pénétrer en tant que duchesse. Elle part alors pour Redon « auquel lieu les habitants de Rennes luy envoyerent plusieurs fois supplier, que son plaisir fust de venir en ladite ville pour y faire entrée[193] ». La duchesse qui y est couronnée, la considère par la suite comme la première[194] ville du duché pour cette raison. Anne raconte cet épisode de manière plus sereine[195] en 1491 car la situation politique avait changé. Effectivement, son mariage par procuration avec Maximilien ôta tout espoir à d'Albret qui, par vengeance, fit ouvrir les portes de la ville dans la nuit du 19 au 20 mars 1491 à Charles VIII. Elle servit de base arrière pour aller conquérir la Basse-Bretagne et ainsi faire capituler la duchesse à Rennes en novembre 1491 qui, face à l'artillerie n'aurait pas pu résister[196] comme l'avait fait Nantes en son temps.

Ces deux événements visent à démontrer l'importance de Nantes et les enjeux qu'elle a constitués alors que le duché est en passe de tomber aux mains du roi.

1-2-1-2 Les édifices religieux

Au cours de la seconde moitié du XV^e^ siècle, une grande partie des édifices religieux est restaurée ou reconstruite. L'agrandissement de la cathédrale se poursuit, tout comme la

[192] LA BORDERIE Arthur (de), *Histoire de Bretagne*, Mayenne, réimp. Offset, t. 4, 1972, p. 565.

[193] ARGENTRÉ Bertrand (d'), *L'Histoire de Bretagne, des roys, ducs, comtes, et princes d'icelle*, Rennes, Impr. Jean Vatar, 1668, p. 678.

[194] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 678.

[195] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, col. 675 : « que pendant ces calamités il est survenu quelque différent entre ses proches parens, serviteurs et sujets ; qu'à l'occasion de ce different elle avoit voulu se retirer en la Ville de Nantes avec sa très-chère et amée sœur Isabeau de Bretagne, et un grand nombre de personnes qui l'accompagnoient ; qu'on lui avoit refusé l'entrée de cette Ville, et qu'elle avoit été contrainte de se retirer à Rennes. [Mais désormais elle] pardonne et met en oubli ».

[196] CINTRÉ René, *op. cit.*, p. 160.

collégiale. Dans cette dernière, François II fait édifier le collatéral nord du chœur. Selon N. Travers, l'œuvre fut réalisée en accord avec le dessin qu'avait fait faire Pierre II[197]. Nombre d'autels furent également restaurés, entraînant une nouvelle consécration de l'édifice le dimanche 12 mai 1476. Anne de Bretagne achève l'œuvre à partir de 1509 en faisant bâtir l'aile sud[198] nécessitant au passage la destruction de deux maisons. Les maisons de chanoines qui l'enserrent entraînent le déplacement du prieuré Notre-Dame-de-Toutes-Joies en 1458 dans la rue de Verdun. Le couvent des Cordeliers se voit adjoindre une seconde nef au sud au XV^e^ voire au début du XVI^e^ siècle. À l'église Saint-Saturnin est adjoint un nouveau pignon en 1426, puis en 1468 on rehausse la nef de 8 pieds et une nouvelle toiture vient couvrir l'édifice[199]. L'église Saint-Nicolas est agrandie en quatre phases successives[200] (nef et collatéral sud, sacristie, collatéral nord, ossuaire) s'échelonnant de 1459 à 1501, ce qui ne se fait pas sans quelques expropriations, offrant à son chevet un superbe vitrail réalisé par Pierre de la Chasse.

Les édifices situés hors les murs bénéficient également de cet élan. La basilique Saint-Similien a été partiellement détruite après le siège de Nantes en 1487. L'évêque Pierre du Chaffault fut à l'origine de l'agrandissement de la nef et des bras du transept alors qu'elle conserva son abside mérovingienne[201]. La chapelle Saint-Julien dans le quartier de la Fosse fut, selon Michel Le Mené, reconstruite au XV^e^ siècle[202]. Effectivement, anéantie en 1341, elle a pu se situer dans ce courant de restauration. François II décide en 1468 de faire bâtir une chapelle dédiée à Saint-Antoine de Padoue[203] dans le quartier de Richebourg, qu'Anne offrira

[197] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, 1837, p. 259.

[198] ADLA, G 317, f° 4 : « entre autre choses faire construire et edifier de neuff une aille et longiere du cueur dicelle eglise du cousté dextre jouxte et le longe du chemyn et pavé par lequel lon va de l'eglise cathedralle de Nantes a l'eglise des cordeliers en ensuyvant l'intention et louable propos du feu prince de bonne mémoire le duc Pierre deux decedé et du feu duc Francoys deux son successeur queulx princes et chacun avoient deliberé et ordonné estre construicte et ediffier en lad. eglise deux allez et longieres dun cousté et dautre du cueur dicelle eglise dont l'une dicelle avoir esté faicte et construicte du vivant dud. feu duc Francoys deu decedé qui est vers le cloaistre dicelle eglise et l'autre allé, vers le devant de l'eglise, estoyt jucques a maintenant demouré non construicte et leglise partous estoit imparfaicte et non acomplie ».

[199] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 468.

[200] MAUGARD Emmanuel, La reconstruction de l'église Saint-Nicolas », dans FAUCHERRE Nicolas et GUILLOUËT Jean-Marie (dir.), *Nantes flamboyante 1380-1530*, actes du colloque du 24 au 26 novembre 2011 à Nantes, Ancenis, SAHNLA, Impr. Planchenault, 2014, p. 109-120, 2014, p. 112-115.

[201] JARNOUX Alphonse, *op. cit.*, t. 1, p. 28.

[202] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 18.

[203] FILÂTRE Pascal, « La chapelle des Minimes », dans *Nantes flamboyante 1380-1530*, *op. cit.*, p. 53.

en 1488 à l'ordre des Minimes. Construite entre 1469 et 1481, elle a pour but d'accueillir le corps de son épouse Marguerite de Bretagne. Sur les îles traversées par les ponts de Loire et plus particulièrement dans la prairie de Biesse, le prieuré de la Madeleine datant du XII^{e} siècle, fut semble-t-il restauré à la fin du XV^{e} ou au début du XVI^{e} siècle selon les vestiges de moulures subsistants[204] tout comme la charpente. Enfin en 1504, la commanderie de Sainte-Catherine[205] fut réédifiée dans la rue éponyme. Comme le notait déjà Michel Le Mené il y a plus d'un demi-siècle, beaucoup d'édifices religieux n'ont pas été étudiés pour cette période. Toutefois, nous notons que près de la moitié d'entre eux ont été créés, réparés, restaurés ou agrandis démontrant une période de stabilité ainsi qu'un certain essor économique. En outre et parmi ceux-ci, près de la moitié sont directement imputables aux ducs au gré de leur dévotion, mais surtout pour asseoir leur domination et ainsi faire valoir la primauté de leur dynastie, la seule légitime à pouvoir régner sur le duché.

1-2-1-3 Les édifices communaux et ducaux

La guerre de Succession a favorisé l'éclosion d'une communauté urbaine à Nantes. Les privilèges concédés par Charles de Blois, Jean IV puis Jean V ont favorisé cette émergence qui s'observe dans quelques édifices comme le pouvoir ducal.

Cette nouvelle assemblée n'a, à l'origine aucun lieu pour se rassembler, mais ce droit lui est consenti[206]. Selon Jacques Vailhen les bourgeois se réunissent dans divers endroits : résidence du Maître des monnaies, du procureur des bourgeois, chez un particulier ou chez les Jacobins[207]. La première mention[208] d'une maison commune ne date que de 1464 avant qu'elle ne partage son local avec la prévôté. Elle ne se sédentarise qu'à la fin du XV^{e} siècle car le conseil des bourgeois devient propriétaire d'une maison – peut-être celle de Robin Ladmiral[209]

[204] LA NICOLLIÈRE Stéphane de, « Une charte de Conan III et le prieuré de la Madeleine des Ponts de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 3, 1863, p. 196-206, p. 205.

[205] CROIX Alain (coord.), *La Bretagne d'après l'itinéraire de monsieur Dubuisson-Aubenay*, Rennes, PUR, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2006, p. 556, note n° 46.

[206] VAILHEN Jacques, *Le conseil des bourgeois…op. cit.*, t. 1, p. 128.

[207] AMN, CC 255, f° 109-v et CC 269, f° 191-r.

[208] VAILHEN Jacques, *Le conseil des bourgeois…op. cit.,* p. 128.

[209] AMN, CC 376, f° 84-r.

–, donnée par le roi Charles VIII, qui est également celle de la prévôté[210]. Cette hypothèse de Jacques Vailhen est recevable, mais il pense également que la maison commune a déménagé une seconde fois dans le premier tiers du XVI[e] siècle pour s'installer près des Changes, là où elle est située selon certains textes[211]. Placée ainsi à quelques mètres de son emplacement initial, cette nouvelle situation aurait pour but de la démarquer de la prévôté et ainsi signifier l'autorité de la ville. Malgré tout, il peut y avoir une confusion car si l'appellation de prévôté ou de maison de ville révèle deux autorités distinctes, elles peuvent délibérer dans un lieu commun.

Le conseil acquiert, entre-temps, le 22 mars 1436 une maison au Bouffay[212] afin d'y entreposer les engins. Enfin, en 1501, on afferme une maison dans la rue Sainte-Catherine pour loger les pauvres afin qu'ils ne croupissent pas près de l'hôpital qui est proche des Jacobins[213]. L'année suivante, cette maison devient une aumônerie dans laquelle les malades sont également reçus notamment ceux « frappez de peste » en attendant la construction du nouvel hôpital qui doit être près de l'Erdre[214]. À chaque résurgence de la peste des mesures relativement strictes sont prises afin d'éviter toute propagation[215]. Il est envisageable que cette demeure soit la troisième et dernière maison, achetée par la ville en 1532 près de la chapelle Sainte-Catherine.

Un autre édifice symbolise le pouvoir communal, le beffroi. Il était disposé sur l'une des tours du château du Bouffay et date de 1411. Il fut reconstruit comme le signalent divers

[210] AMN, DD 6, f° 1, Le 14 juillet 1491 « avons ordonné notre maison de la Prévôté de Nantes en laquelle souloit estre exercé notre juridiction dudit lieu estre reffecte et rediffié, et pareillement la maison commune de ladite ville, pour y estre notre juridiction de la prévôsté exercé et le conseil assemblé et autres communes affaires de ladite ville y estre consultées, traictées, poursuivies concluctes et expédiées ainsi que es autres bonnes villes de notre Royaume est acoustumé faire et pour ce que notredite maison de la prevosté est de petite estandue et qu'il est requis y faire une belle grande et spacieuse maison ainsi qu'il appartient à une telle ville que notre ville de Nantes, ce que ne se peult faire sans prandre deux maisons prouchaines et ajacentes a icelle notre dite maison, avons pour le bien, prouffit utilité et décoracion de la dite ville desirans la dite maison estre construicte, basse et ediffiée ainsi que dessus est dit » ; Les travaux de restauration de la maison de la prévôté sont consignés dans le compte de Vincent Durand 1490-1492, AMN, CC 269, f° 208-233 ; plusieurs mentions dans le compte de Guillaume Paticier AMN, CC 273, f°18-v.

[211] AMN, CC 109, f° 8-r.

[212] AMN, DD 1.

[213] AMN, DD 27, f° 1.

[214] AMN, DD 27, f° 3, 7 et 8.

[215] AMN, BB 2, f° 2 et FF 45, f° 2.

quittances[216] à partir de 1459. Ce n'est qu'en 1463 qu'il dut commencer à sonner car Jehan Gabart est rétribué pour avoir fabriqué la cloche[217].

Quelques édifices viennent magnifier le pouvoir ducal. Tel est le cas du château du Bouffay, qui a perdu sa vocation au profit du château de François II, mais qui reste utilisé en tant que prison et auditoire ou tribunal[218] ; on y a ajouté un escalier de 26 marches vers 1475. On trouve aussi un hôtel des Monnaies reconstruit en 1488 à l'angle sud-est de la place du Bouffay, qui était constitué de plusieurs corps de logis. L'université fondée en 1461 va prendre ses quartiers dans différents couvents de la cité[219] favorisant une émergence culturelle, dont l'influence demeure très relative.

1-2-1-4 L'architecture vernaculaire

Les textes n'évoquent pas ou peu la reconstruction des maisons faite par les habitants. Plus généralement s'observent des achats de terrains, impliquant une construction à venir, des achats de maisons ou des dénombrements de possession[220]. Ce phénomène va connaître une certaine ampleur après l'avènement de François II comme le démontre les trop rares habitations subsistantes.

Lorsqu'il accède au pouvoir, c'est au logis de la Tour-Neuve, à Nantes, que le duc fait « le plus souvent résidence, [...] en l'une des plus principales et magnifiques ville de nostredict pais ». Par un mandement du 12 octobre 1466, il fait part de sa volonté de faire ériger un nouveau château qui soit à la hauteur de son rang et dans lequel il peut décemment accueillir ses hôtes. En effet, il confesse que ce château comme « pluseurs des chasteaulx et villes de nostre pais et duchié soient de present en decadence et soient besoigneux de reparacion [...] et indigent de reparacion ». Il se plaint également d'y être mal logé et lorsque des hôtes de marque viennent, il ne lui est pas possible « en iceli chastel les recevoir et loger ainsi honorablement ».

Ce choix de François II, consistant à établir à Nantes sa résidence principale, a des répercussions sur la cité. En effet, un autre mandement ducal daté du 4 mai 1487 se rapportant aux logements des officiers, révèle que « dempuis lavenement a nostre principaulte nous avons

[216] AMN, CC 91, f° 18, 36 et 37 ; CC 246, f° 14 ; CC 252 f° 147.

[217] AMN, DD 20, f° 17.

[218] LEGUAY Jean-Pierre, « Les problèmes d'hygiène à Nantes au XV^e siècle » dans *303*, n° 98, 2007, p. 20-30, p. 25.

[219] EMPTOZ Gérard (dir.), *Histoire de l'université de Nantes 1460-1993*, Rennes, PUR., 2002, p. 34-35 et 48-49.

[220] AMN, DD 4, f° 1 et 2 ; DD 357, f° 1.

fait la plupart de nostre residence en nostre chasteau de nantes. A locasion de quoy pour loger et recevoir noz gens officiers et serviteurs nobles et autres suyvan notre court lesdits bourgeoys et habitans on ediffie et construit de neuf repare et augmente par ediffice leurs maisons et habitacions [et] que ceulx qui dedans seront logez aydassent a nosdits subgetz a payer partie de leurdit edifices et rentes en payant louaige de ce quils en occuperoient […] et plusieurs deulx on occupe leursdites maisons par le temps de vingt ans et les autres par le temps de deix quinze les ungs plus et autres moins. A locasion de quoy on delaisse et delaissent nosdits subgetz a edifier et augmenter leurdites maisons pour ce quilz ny on aucun sallaire et ne les osent loués pour coumtte de nosdit fourrier queulx en sont marche (?) depuis nous et aussi estoit quilz en feussent payes nosdits subgetz ». Les habitants recevront un loyer pour « loger et amesnager et augmentez leursdites maisons et habitacions et en faire de neufves [car certaines sont en] ruynes, [tout cela pour le bien] de la chose publique et de la decoracion et augmentacion de nostredit ville et forbourgs[221] ». L'arrivée massive de ces individus a une incidence sur les prix du foncier puisqu'en 1482 une maison achetée 25 l. est revendue 140 l. l'année suivante[222].

Au sein de la cité cela se traduit par différents types de construction. En premier lieu, la maison modeste qui ne paraît pas avoir été touchée par le renouveau urbain. Elle se compose d'un seul étage s'appuyant sur un soubassement granitique sur lequel s'élèvent des parois en bois et en torchis[223]. Georges Durville évoque pour le quartier de la Préfecture des habitations assez rustiques couvertes de « glé » ou de « chaume[224] ». Cela est corroboré par les recherches de Jean-Pierre Leguay qui observe dans les textes que la majorité des demeures citées « sont des maisons basses, vite construites, vite caducques et branlantes, typique de la région nantaise, limitées à un étage sur rez-de-chaussée, en torchis et en bois sur un soubassement en dur[225] ».

Plus sûrement frappées par ce mouvement, parce qu'elles constituaient le type de logement le plus répandu, sont les maisons à pan de bois (Ill. 5, vol. 3). Celles-ci devaient représenter la majeure partie des 600 maisons[226] recensées par Michèle Thomas dans la ville

[221] AMN, EE 88.

[222] LEGUAY Jean-Pierre et MARTIN Hervé, *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale 1213-1532*, Rennes, éd. Ouest-France, 1997, p. 259.

[223] LEGUAY Jean-Pierre, art. cit., p. 25 ; LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 14.

[224] DURVILLE Georges, *Études sur le vieux Nantes d'après les documents originaux*, réimp., Bruxelles, Culture et Civilisation, 1977, t. 1, p. 139.

[225] LEGUAY Jean-Pierre, art. cit., p. 25.

[226] THOMAS Michèle, *Topographie et habitants de Nantes au XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle*, DES d'histoire sous la direction de Michel Le Mené, Université de Nantes, 1965, t. 2, p. 344.

intra-muros. Ce type d'habitation bâti sur des parcelles laniérées aspecte la rue. Elles étaient érigées sur un sous-sol constitué de caves donnant naissance à un rez-de-chaussée en pierre sur lequel s'élevaient trois ou quatre étages en encorbellement afin d'accroître la superficie des niveaux supérieurs. Ces maisons s'achevaient par un comble ou un grenier et étaient coiffées d'une couverture en ardoise. Sur les murs gouttereaux en moellon de schiste, s'accolaient les cheminées afin d'éviter des départs d'incendies tandis que les façades se constituaient d'un remplissage en torchis comme les murs de refends. Les façades structurées par des poteaux de section courte étaient raidies par des entretoises et des croix de Saint-André. Elles s'achevaient en formant un pignon pour diminuer le risque de propagation du feu. La rue était rythmée par l'omniprésence de leur façade étroite[227] ornée de sculptures, mais également par des galeries[228] joignant deux maisons de part et d'autre de la voie. Les éléments de l'ossature (poteaux cormier, consoles, culots) des façades pouvaient présenter un décor relativement simple constitué de chanfreins, de bagues et plus généralement de moulures. Les thèmes figuratifs et religieux[229] semblent les plus abondants comme la représentation de saints locaux tels que Saint-Donatien et Saint-Rogatien près de l'église Sainte-Croix ou encore les grandes figures de la chrétienté occidentale comme le Christ sur la maison du Change, Saint-Saturnin face à l'église éponyme, les Vertus. Il existait une hiérarchisation fonctionnelle de l'espace car le rez-de-chaussée était utilisé pour le commerce matérialisé par la présence de boutiques ou d'ateliers, tandis que les niveaux supérieurs servaient d'espace résidentiel.

Au-delà des murs de la ville, dans la périphérie nantaise se rencontrent plusieurs édifices issus des XIV^{e} et XV^{e} siècles (Ill. 6, vol. 3). Au sud, contrôlant la ligne des ponts, fut édifié en 1365 par Jean IV, le château de Pirmil. Il comportait trois tours reliées par des courtines et un corps de logis accolé à l'une d'entre elles, qui comprenait trois ou quatre niveaux abritant[230] cuisine, salle des gardes, prisons ; logements du capitaine ; espaces pour la garnison. Il existait également un grand nombre de manoirs dont il ne reste plus qu'une poignée. De formes rectangulaires, ces édifices étaient érigés en pierre (moellons, pierre calcaire et granite) et étaient desservis par une tourelle d'escalier dans ou hors-œuvre. Ainsi, se remarque le manoir de La Touche (XIV^{e}-XV^{e}) à l'ouest, comportant une suite de trois pièces par niveau, qui servait

[227] LEBIHAIN Fabienne, *op. cit.*, p. 23-39 : n° 13 et 15 rue de Verdun 3,85 m et 2,70 m ; n° 2 rue des Carmes 9, 70 m et 3,70 m ; n°7 rue de la Juiverie 7, 75 m ; n° 3 et 5 rue Bossuet 5, 40 m et 7 m ; n°7 rue Sainte-Croix 5 m ; n° 8 et 10 rue de la Bâclerie 5, 70 m.

[228] LEBIHAIN Fabienne, *op. cit.*, p. 17-18.

[229] LEBIHAIN Fabienne, *op. cit.*, p. 86-89.

[230] BOUGOUIN Charles (fils), *La forteresse de Pirmil (en Bretagne)*, Nantes, Impr. Mellinet, 1866, p. 214.

de résidence d'été aux évêques nantais ; un peu plus au sud et faisant face à la Loire, le manoir de la fontaine d'Hérédie (XVI^{e}) au décor Renaissance qui possédait au moins trois niveaux d'élévation[231] mais dont la distribution est mal assurée ; complètement à l'est, celui de l'Épronnière (XIV^{e}-XV^{e}), dont il ne reste que quelques vestiges enfouis, a appartenu à la famille Chauvin mais dont Guillaume, le chancelier de Bretagne, ne fut jamais le propriétaire[232] ; au nord-ouest, le logis Cathuis (XV^{e}) qui servait de pavillon de chasse à François II quand celui-ci se rendait dans les forêts du côté d'Orvault, et qui présentait des « salles hautes, chambres à grandes cheminées au premier étage [et] deux escaliers à vis[233] » ; au nord, le manoir de la Morrhonnière (XV^{e}) ; à Chantenay, le manoir de la Hautière (XIV^{e}-XV^{e}) qui a été largement restauré.

En plus de la nécessité de loger sa cour dans l'enceinte de la cité, une autre préoccupation du duc concerne la mise en valeur de la ville. À l'occasion de la mise en place d'un service de charretier[234], une lettre patente, datant du 5 février 1487, nous renseigne sur le mouvement de reconstruction lié aux particuliers. Le duc explique « que de nostre temps nous et les gens de nostre maison avons fait la plus continuelle résidence en ceste nostre ville, et aussi pluseurs gens de diverses nacions se y sont renduz et y ont fait par divers temps residence et demourance, et encores de jour en autre se y rendent et affluent, tant pour noz affaires que pour le bien publicque de nostre pays[235] ». Il ajoute, « à l'occasion de laquelle demourance et residence, lesdits suplians ont fait faire et construire en nostre dite ville pluseurs maisons en icelle décorant et pour plus facilement y recueillir et loger les gens de nostre maison et les affluans en icelle ». Mais de ce fait « en pluseurs et diverses rues y a eu des estables et amenagemens neufz par lesquelz se sont trouvez grande quantité de terriers, bourriers, sembroy qui ont été et encores sont accumulez et amassez ». Dès lors il est nécessaire de « faire vuyder hors nostre dite ville et icelle nectoier et tenir necte doresenavant ». Les considérations hygiénistes émises par ce document, démontrent l'importance de l'image que la ville doit

[231] ANDRÉ Sitâ et SEGUIN Stéphane, « Le manoir de Bouvet, entre campagne noble et ville bourgeoise », dans *Bulletin Monumental*, t. 168-2, 2010, p. 172-175, p. 175.

[232] CARAES Jean-François, « La caserne Mellinet à Nantes : du manoir médiéval de l'Épronnière au quartier militaire d'artillerie », dans *BSAHNLA*, t. 151, 2016, p. 155-194, p. 157.

[233] WESTER Pascale, « Du repos de chasse d'Anne de Bretagne, reste une plaque souvenir… », dans *Nantes au quotidien*, n^{o} 146, été 2004, p. 31.

[234] Un précédent service similaire paraît mis en place dès 1465, BOIS Paul (dir.), *op. cit.*, p. 87. Le service de charretier est reconduit par des marchés tout au long du XVI^{e} siècle, DD 324, AMN.

[235] AMN, AA 4.

refléter par rapport aux autres villes du duché, mais également vis à vis de ces visiteurs étrangers. Cela semble corroboré par un mandement[236] de 1468 qui, s'il évoque la nécessité de vider les « bourriers et fians » hors de la ville, uniquement dans un souci hygiéniste, ne rend pas compte de l'importance que Nantes paraît avoir acquise à la fin de son règne ni de l'évolution qu'elle a connue.

1-2-2 L'émergence des hôtels dans le renouveau urbain nantais

Face à notre *corpus* d'édifices, l'une des difficultés, sinon la plus importante, est de rendre compte de la fixation chronologique des hôtels, de la manière la plus précise qui soit. Nous soulignons et insistons à nouveau sur la disparité de cet ensemble en termes de sources (archivistiques et scientifiques), d'éléments matériels ou des deux.

Les sources de première main sont vectrices de diverses informations susceptibles de mieux nous faire comprendre les mécanismes ayant engendré ces hôtels. Toutefois elles sont rares, ne concernent pas tous les édifices et sont trop disparates pour tirer des enseignements généraux.

Cette première approche doit être couplée avec les études archéologiques. Conjointement aux analyses dendrochronologiques ou parfois de manière isolée comme ce fut le cas pour la porte Saint-Pierre et l'hôtel de Bruc, un diagnostic archéologique ou architectural fut réalisé afin de cerner les caractéristiques des édifices, dont le but final est la mise en valeur des édifices par un projet de restauration. Cet examen des maçonneries et de la structure des édifices, de manière générale, permet de (re)découvrir des vestiges cachés tout en cernant de meilleure manière les anciennes composantes architecturales du bâtiment.

Enfin, la dendrochronologie permet d'évaluer de manière précise la date de mise en œuvre de différents éléments de poutraison (planchers, enrayure et charpente) de quatre édifices : logis de Rouville, château, hôtel prébendal et l'hôtellerie des Jacobins[237]. Les résultats de ces analyses sont de plusieurs sortes. Ils peuvent donner une chronologie claire sur la datation des édifices lorsque ceux-ci conservent des bois de l'état originel de l'édifice sur plusieurs niveaux (Rouville), ou dévoiler le phasage d'un chantier (hôtel prébendal et hôtellerie)

[236] ADLA, B 6, f° 176-v ; KERMARREC Marion, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1468*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidental, Brest, 1991, vol. 1, p. 342-343.

[237] Les hôtels de Saint-Aignan, de Châteaubriant et de Briord nécessiteraient de telles études.

ou encore uniquement révéler la mise en place de quelques éléments lorsque l'édifice a subi plusieurs remaniements (château). Ces études permettent d'obtenir des repères chronologiques indispensables lorsqu'il s'agit d'étudier un édifice, mais sont insuffisantes pour dater la construction d'un *corpus* d'édifices.

C'est à la lumière de ces travaux, en les confrontant ou en les comparant, qu'il devient possible d'émettre une chronologie relative voire absolue dans certains cas, tout en évitant de tomber dans le piège de la surinterprétation ou de la sous-évaluation.

1-2-2-1 Les sources primaires

Les hôtels sont implantés en cœur de ville et forment une entité à part entière à la différence d'une châtellenie qui va de pair avec un château ou un manoir construit sur ce territoire. L'hôtel ne contrôle pas un territoire, il ne dépend donc d'aucune terre, son périmètre étant la parcelle sur laquelle il est implanté. En revanche, cela ne l'empêche pas d'être affilié à une seigneurie que possède son propriétaire. La vente d'une terre ne suit pas nécessairement celle de l'hôtel qui lui est associé et inversement. Cela peut rendre compte de la difficulté à laquelle on est confronté lorsque l'on veut suivre l'évolution de ce patrimoine au cours de l'histoire grâce à son patronyme. Il en découle un second problème, celui de la date à laquelle il a été érigé ou acheté. Cette controverse au sujet de la naissance d'un édifice s'explique par l'absence d'actes stipulant sa construction ou de devis liés à la présence d'un chantier. Les sources primaires donnent seulement un faisceau d'indices permettant d'envisager la période d'érection de l'hôtel.

L'hôtel que ces seigneurs possèdent prend, dans les textes les plus anciens découverts à leur sujet, le nom d'une baronnie ou d'une seigneurie à laquelle il est associé. Dès lors, on peut penser que cela est le cas dès l'origine de son édification. Ainsi, nous retrouvons l'hôtel du trésorier Pierre Landais annexé à la seigneurie de Briord, celui de Françoise de Dinan, la gouvernante des filles du duc à celle de Châteaubriant, celui de Jean de Vay à la Fleuriais ou de Jean de Derval aux Dervallières. Il est possible de mentionner l'hôtel de la Bretonnerie. Ce nom se réfère également à une seigneurie, mais celle-ci appartenait à René de la Bouessière, propriétaire d'un hôtel situé rue du château au XVII^{e} siècle ayant été confondu avec l'hôtel qui nous intéresse et qui ne nous a rien apporté sur le commanditaire originel.

La dénomination de l'hôtel de François I^{er} Goheau suscite des questions. À plusieurs reprises, on rencontre dans les articles ou dans les dénombrements le concernant, celle de la

Guerche[238], c'est-à-dire le nom d'une des seigneuries appartenant aux Tournemine, en Saint-Brévin. Au XX^{e} siècle, chez les auteurs ayant étudié l'édifice, cette incertitude s'observe à nouveau. À titre d'exemple, Henri de Berranger l'attribue aux Tournemine tandis qu'Yvette La Croix le concède à François I^{er} Goheau ; Robert Orceau prétend même que l'hôtel fut édifié par les Goheau et que nombre d'éléments furent réutilisés par les Tournemine afin de bâtir leur logis[239]. Élodie Pacor propose une autre possibilité puisqu'elle attribue la création de l'hôtel aux Tournemine avant qu'il ne soit acheté par les Goheau[240]. Le seul indice nous permettant d'y voir un peu plus clair est un acte daté du 23 novembre 1532, signé dans le logis de Raoul Tournemine qui est situé « près de l'église et couvent des Frères Mineurs de Saint-François[241] ». L'hôtel étant accolé au couvent des cordeliers, cela permet à G. Durville d'affirmer qu'il s'agit de l'hôtel dont il est question[242]. Ainsi, le nom de l'un des propriétaires est connu, mais s'agit-il du maître d'ouvrage ? Une confrontation entre le style architectural de l'hôtel et la date de l'acte démontre seulement que le logis est antérieur à ce document et par conséquent cela n'apporte aucune information décisive sur l'identité du commanditaire. En l'absence de sources claires sur le sujet, nous n'avons eu d'autre choix que de suivre l'assertion la plus couramment admise qui voit en François I^{er} Goheau de Saint-Aignan le commanditaire de l'édifice.

Le nom de l'hôtel peut provenir de la famille qui le détient, mais il s'agit d'une appellation en générale tardive. Le cas de l'hôtel des Montfort en est un exemple intéressant. À l'origine, l'hôtel qui dépendait de la seigneurie de la Suze revient à Gilles de Rais à la mort de son oncle Jean de Craon en 1432[243], comme tous ses biens. Gilles s'en démet en 1434, en donnant à son frère, parmi d'autres biens cette seigneurie dont est issu le nom de l'hôtel[244]. Ainsi a-t-il conservé l'hôtel comme le prouverait la donation qu'il en fait « au Chapitre N.D. de Nantes une belle maison audit Nantes, nommée la maison de la Suze, avec les appartenances, coustumes et autres droits qu'il avoit en icelle ville et autres terres rentes et revenus[245] ». Il le

[238] ADLA, B 1894, f° 64 ; ADLA, H 342 ; ORCEAU Robert, « L'hôtel de Saint-Aignan ou de la Guerche », dans *BSAHNLI (bulletin de liaison)*, Nantes, Mai 1948.

[239] ORCEAU Robert, art. cit.

[240] PACOR Élodie, *op. cit.*, p.45.

[241] ORCEAU Robert « Terres et Seigneuries, Châteaux et manoirs dans le vieux Chantenay », dans *BSAHNLI*, Impr. Lusseaud Frères, Fontenay-Le-Comte, t. 97, 1958, p. 17-38, p. 30.

[242] BERTHOU Paul (de), « procès-verbal séance du 5 novembre 1899 », dans *BSAHNLI*, t. 40, 1899, p. LII.

[243] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 542.

[244] BLANCHARD René, *Le cartulaire des sires de Rays*, Poitiers, Impr. Société française, t. 1, 1898, n° 89, p. 252.

[245] ADLA, E 219/4 ; MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1339.

conserva assez peu de temps, mais suffisamment pour qu'il y commette quelques-uns de ses méfaits[246]. Selon les actes de son procès, onze à quinze crimes y auraient été commis[247]. C'est pourquoi il fut nécessaire d'exorciser le lieu[248] afin de le purifier, comme le relate Henri de Fourmont. La condamnation à mort du baron de Retz a pour effet de laisser tous les biens qu'il n'avait pas dilapidés à sa fille Marie. Cela n'empêcha pas le duc Jean V de profiter de l'occasion pour les confisquer. L'hôtel de la Suze devint donc une propriété ducale et c'est pourquoi le nom de Montfort lui fut attribué. Bien que l'hôtel ne soit pas cité, il y a de fortes présomptions pour que le duc François I[er] en soit le nouveau possesseur. En effet, un accord datant du 28 juin 1448, conclu entre Prégent de Coëtivy et François I[er] à propos des biens de Gilles de Rais, stipule que « lhostel et maison de la Suze assise en ladite ville de Nantes avecques ses appartenances et deppendances qui furent audit feu messire Jehan de Craon et aussi audit duc a tenu [...] ladite maison jardins et aultres appartenances dicelles tant comme reservacion plaisir sans rente en paier ni estre tenu en aucune somme de finance a celle cause audit seigneur de Rais [...] nom actendu lediffice que ledit duc y a faict faire[249] ». L'édifice « fut appellé la maison de la Suze et par autre temps et encore estoit, et est a present appellee vulgallement la maison de Montfort […] o ses cours, jardins, clostures, yssues et appartenances et deppendences[250] ». Elle demeure dans le domaine ducal et devient une résidence ducale[251]. Dans un registre similaire, il faut citer l'hôtel de Bruc[252]. Il porte le nom de l'une des familles qui l'a possédé au XVIII[e] siècle sans pour autant nous renseigner sur les individus qui l'ont érigé.

---

[246] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 546 ; BERRANGER Henri de, *Évocation du vieux Nantes*, Paris, éd. de Minuit, 1966, p. 123.

[247] BATAILLE Georges, *op. cit.*, p. 171 et 211.

[248] FOURMONT Henri (de), *Histoire de la Chambre des Comptes de Bretagne*, Paris, De Signy et Dubey, 1854, p. 29-30.

[249] ADLA, E 175/9.

[250] LE BOURHIS Rozenn, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1489-1490*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 1992, vol. 2, p. 261 ; ADLA, B 12, f° 181-v.

[251] ADLA, 2 E 1383 158, Au milieu du XVI[e] siècle l'hôtel est encore appelé de la Suze, Lettre de François I[er] datée du 18 août 1543 ; ADLA, 2 E 1383/158, il l'est encore au début du XVII[e] siècle. L'acquisition de l'hôtel au XVII[e] siècle par la famille de La Tullaye et en raison de la reconstruction de l'édifice par Salomon de La Tullaye, il prendra le nom de cette famille jusqu'à sa destruction en 1870.

[252] L'hôtel de Bruc n'a pas toujours porté cette dénomination. En effet, nombreux sont les noms qui lui ont été attribués sur les aveux de dénombrement ou encore les actes de vente. Ainsi, il a été nommé hôtel de la Trocardière, de la Renardière, de Bruc de Montplaisir ou encore du Bon Pasteur. Si la dernière se rapporte à une fonction

D'autres demeures sont quant à elles liées à la charge qu'exerce le commanditaire en sa qualité d'ecclésiastique. Un regard anachronique sur cette catégorie d'édifices nous laisse les envisager comme des « logis de fonction » car, c'est le statut de leur occupant qui les désigne. Dans cette catégorie, se rencontre l'hôtel du doyen[253] du chapitre de la cathédrale, l'hôtel prébendal de la collégiale, le manoir épiscopal dans lequel résident les évêques, en particulier Guillaume Guéguen, et la résidence de l'archidiaconé de la Mée[254] qui fut l'hôtel de Jean Gougeul de Rouville. Il faut à plusieurs reprises nuancer ce constat puisque certains de ces logis ont été construits ou reconstruits par les personnes qui les occupent et à ce titre, c'est avant tout pour eux qu'ils le font. Il en est ainsi de Rouville, Guéguen et le chanoine de la collégiale dont les études scientifiques – sur lesquelles nous reviendrons – et la présence de leur armoirie l'attestent. Il en serait de même pour Yves du Plessis, doyen du chapitre de la cathédrale malgré le manque d'informations en notre possession. Ce serait donc à leurs frais qu'ils érigent ces demeures et non pas grâce aux bénéfices que leur procure l'édifice religieux auquel ils sont attachés. L'évêque se passant même de l'autorisation du chapitre comme le prouve l'exemple, certes plus récent, qui suit.

Un procès entre l'évêque Gilles de la Baume Le Blanc, opposé aux membres du chapitre de la cathédrale Florimond Robin et Robert nous renseigne en partie sur les reconstructions du palais épiscopal[255]. En effet, le chapitre s'oppose « a lexaussement de la chambre et cabinet dudit seigneur evesque bastir sur les voultes des anciennes chapelles et couvroy du chœur » car l'espace pris devait servir à « l'enlignement de leglise a construire [et] a parfaire l'edifice de ladite eglise ». Pour autant, l'évêque se déclarant libre de disposer du territoire de l'Évêché, il considère qu'il peut faire les travaux qu'il désire. Les travaux étant déjà réalisés, le chapitre prescrit leur démolition lorsque les travaux de la cathédrale reprendront.

Au sujet de l'hôtel de Briord, nos premières hypothèses étayées par un rôle rentier et un aveu de déclaration, font valoir que la parcelle de l'hôtel a pu être acquise autour des années 1470. À cela s'ajoute l'occupation de l'hôtel par Anne de Bretagne lors du conflit franco-breton laissant la possibilité d'une construction s'échelonnant entre 1470 et 1487. Françoise de Dinan

spécifique, celle d'auberge au début du XIX^{e} siècle et les deux précédentes directement aux familles qui l'ont possédé au XVIII^{e} siècle.

[253] ORCEAU Robert, « La rue Mathelin Rodier », dans *BSAHNLI (bulletin de liaison)*, s. d.

[254] ADLA, 4 E 12 552, 125 J 4 J 29 et 125 J 4 L 3, l'édifice eut pour fonction celui de Psallette au XIX^{e} siècle qui lui donna son nom.

[255] ADLA, G 221, 2^{e} liasse, acte du 3 mars 1676.

fut également logée dans cet hôtel car elle avait fait partie de l'alliance des barons avec l'évêque du Chaffault. Ils furent gardés par des personnes spécialement dévolues[256] à cette tâche.

En ce qui concerne l'hôtel de la Fleuriais, nous savons que la famille de Vay demeurait dès 1460 dans la paroisse Saint-Saturnin comme le démontre un rôle rentier[257]. Il devient ensuite certain qu'en 1476 Pierre de Vay est propriétaire de l'hôtel[258] comme l'atteste la délimitation de la maison de Jean Rostrenen. L'érection de l'hôtel Saint-Aignan n'est guère plus renseignée. Néanmoins, une mention[259] découverte par M.-A. Betgé aux archives nationales pourrait servir de *terminus ante quem* à propos de la création de l'hôtel. Ce document fait part de la présence de Jeanne Goheau, habitant à Nantes en 1490. Cette personne, peut-être une simple parente, pourrait pourtant correspondre à Jeanne I^{er} Goheau, la sœur de François I^{er} Goheau, dont l'époux était Jean de La Chasteigneraie qui était sous les ordres du seigneur d'Albret. Ni la dénomination, ni la situation de l'hôtel ne sont précisées, mais faute de preuves comme nous l'avons dit, nous pourrions admettre qu'il s'agit de l'hôtel Saint-Aignan, dont l'érection serait alors antérieure aux années 1490. Il en va de même pour l'hôtel de Derval qui est vendu en 1494 à Françoise de Dinan[260] par Hélène de Laval, l'épouse de Jean de Derval, impliquant nécessairement qu'il était bâti. L'hôtel des Montfort date de la fin du XIV^{e} siècle car Jean de Craon en est le propriétaire. Il est semble-t-il rebâti[261] au temps du duc François I^{er} avant qu'il ne soit restauré[262] sous le règne cette fois-ci du roi François I^{er}.

Ces documents archivistiques peuvent s'avérer plus précis comme pour l'hôtel de Châteaubriant dans lequel réside Françoise de Dinan. En effet, en 1477 Guillaume Gérault alors contrôleur des travaux du château, « apparoistra par les relations dudit contrerolle avaoir faicte pour la faczon et couverture des cuisines faictes en l'édiffice neuff pour la contesse de Laval[263] ». Cet extrait pose la question du mode de financement de l'hôtel de la dame de Dinan. Il est certain qu'elle possédait les moyens financiers pour se faire édifier un tel hôtel, pourtant

[256] BOUCHART Alain, *op. cit.*, t. 2, p. 483.

[257] ADLA, E 158, f° 41-v.

[258] ADLA, G 462. L'hôtel de Pierre de Vay est à nouveau cité en 1492.

[259] Arch. Nat., KK 76, f°166-v ; BETGÉ M-A, « Fragments du compte du receveur général des finances de Languedoil (1491-1492), avec quelques notes et documents pour servir à l'étude du règne et de la vie privée de Charles VIII », dans *Mémoires de la Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher*, t. 28, 1928, p. 39-127.

[260] AMN, DD 15, f° 1.

[261] ADLA, E 175/9.

[262] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 311.

[263] ADLA, B8, f° 9-v ; BIHAN Yvon, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1477*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Brest, t. 2, 1991, p. 17.

ce document est tiré des registres de la chancellerie de Bretagne. Cela implique-t-il une possible construction aux frais du contribuable ? Probablement pas. Il semble plus juste, comme le dit le document, que les deux protagonistes se connaissent et que par conséquent Géraut, à cause de ses fonctions, fut mandaté pour aller vérifier l'ouvrage nouvellement construit pour Françoise de Dinan.

Les raisons de ces constructions ne sont pas toujours liées à la présence ducale, c'est le cas pour l'Évêché. Sous l'épiscopat de l'évêque du Chaffault interviennent de nouvelles constructions en lien avec la porte de ville. En 1477, la porte est détruite à cause de son mauvais état puis achevée en 1482[264]. Cette reconstruction endommage les bâtiments de l'Évêché et notamment les Régaires dont l'un des murs, la voûte des prisons, les pignons et la toiture se sont écroulés. Il en découle une compensation de la part de la ville à l'évêque, car cette première prend en charge la totalité des réfections. Par conséquent, de 1481 à 1483, on rebâtit cette aile située au nord de la porte[265]. On remonte également « la grande vouste qui est sur le chemin qui estait fendue au moyen des pluyes et eaulx qui y avaient passés ». Cette voûte impliquerait la présence au-dessus de la porte d'une construction dont nous ignorons la nature. Toutefois, nous savons qu'à l'hiver 1487 les guetteurs demeurant sur cette porte demandent de « fere habiller le bateau du tocquesain, tellement qu'ils puissent sonner du clocher neuff, sans aller a la sonnerie, ou il mect grand intervalle de temps[266] ».

De cette mention il faut tirer plusieurs conclusions. La première est qu'un nouveau tocsin est construit au sommet de la tour de l'Évêché, ce qui permet d'alerter plus facilement la population. Avant cela, il était nécessaire d'aller à la « sonnerie », ce qui peut correspondre soit au beffroi soit au clocher de la tour nord de la cathédrale dernièrement bâti. Cela peut impliquer qu'un premier manoir épiscopal ait surmonté la porte de ville et que, par la même occasion, celui-ci ne comprenait pas de portes ouvrant sur la façade est, ce qui rendait plus long l'acheminement des soldats pour donner l'alerte. Par la suite, la guerre franco-bretonne anéantit en partie la porte comme l'Évêché attenant. Nicolas Travers mentionne que « la ville [...] faisait relever la porte de Saint-Pierre et les tours qui la joignent sous l'évêché ; le siège de l'an 1487 les avait presque détruites, ainsi que les maisons des régaires et de l'évêché[267] ». Pour autant, lorsque Robert d'Épinay, nommé évêque en 1488, fait son entrée à Nantes le 29 janvier 1492,

[264] ARMIDE Aurélien, *op. cit.*, p. 32.

[265] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 164.

[266] AMN, EE 187, f° 14-r.

[267] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p 216.

il fait « un diner public dans la grande salle de l'évêché, quoiqu'elle fut en fort mauvais état et en ruine[268] ». Deux ans plus tard, lors de la prise de possession de l'épiscopat par Jean d'Epinay en 1494, N. Travers, note à nouveau que « le clergé en corps, la noblesse et le peuple accompagnèrent, et après la messe qui fut pontificale, on dina splendidement à l'évêché[269] ». L'évêché n'était cependant toujours pas remis en état. En effet, lors de l'entrée solennelle de Guillaume Guéguen le 3 novembre 1500, le procès-verbal dit qu'après la messe, les invités sont allés « au logix des frères de St-François de la dite ville auquel lieu le digné avoist esté préparé obstant que le logeix du manoir épiscopal diceluy seigneur de la dite ville nestoit a faire disposé pour la démolition qui en avoit esté faite par les guerres qui naguerres ont eu cours en ce pays et duché[270] ». Par conséquent, il semble qu'en l'espace de 12 ans l'Évêché n'avait subi aucune réparation. Il faut apparemment attendre Guillaume Guéguen pour observer la reconstruction de cet ensemble comme l'attestent ses armoiries au sommet de la tourelle d'escalier.

L'utilisation des sources primaires peut indiquer une date à laquelle un édifice a été débuté comme pour le château ; majoritairement, elles permettent d'entrevoir une période de construction durant laquelle les édifices ont été érigés comme pour les hôtels de Briord, de Châteaubriant, de Saint-Aignan, de Derval, de Montfort, de Vay ou l'Évêché ; parfois rien n'a filtré sur l'édification comme pour les hôtels prébendal, de Bruc, de Rouville, de la Bretonnerie et du doyen de la cathédrale ; en revanche, en aucun cas, les sources n'indiquent à la fois le début et la fin du chantier ! Ce constat montre que si les sources anciennes ne sont pas muettes, elles demeurent imprécises dans la mesure où l'individu à l'initiative de la construction n'est, à une exception près, jamais cité. À l'inverse, le commanditaire présumé n'est pas toujours mis en relation directe avec l'hôtel qu'il occupe.

Les sources secondaires, nombreuses mais répétitives, ne se réfèrent pas nécessairement aux sources de première main. Cela entraîne une multitude de datations, souvent invérifiables car elles sont trop rarement référencées, et qui, pour la plupart, ne donnent qu'une idée imprécise de la période de construction des hôtels.

Ainsi pour l'hôtel Saint-Aignan, nous constatons que plusieurs dates sont proposées. En effet, Yvette La Croix et Fabienne Lebihain[271] soumettent celle de 1472, mais plus

[268] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 215.

[269] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 225.

[270] ADLA, G1, liasse 3, f° 18.

[271] CROIX Yvette (de la), « L'hôtel Saint-Aignan », dans *Les Annales de Nantes et du Pays Nantais*, n° 262, 4e trimestre, 1996, p. 25 ; LEBIHAIN Fabienne, *op. cit.*, p. 59.

communément et plus largement la fin du XV^e siècle[272], voire le début du XVI^e siècle[273] lui sont attribuées. De plus, toutes les dates paraissent envisageables. L'hôtel de Briord rencontre les mêmes problèmes. Il fut érigé selon certains auteurs à partir de 1473[274], 1477[275] ou 1482[276]. Cependant si la date de 1473 est la plus couramment admise, les sources utilisées demeurent à nouveau inconnues. En revanche, tous affirment, à commencer par Dubuisson-Aubenay[277], que Pierre Landais en est le commanditaire. Par conséquent, l'hôtel peut avoir été érigé entre 1460 date à laquelle Landais entre à la cour ducale, et 1485, année de son décès. Plus laconiques sont les érudits au sujet de l'hôtellerie des Jacobins. Pour Paul de Berthou il s'agit d'un « beau spécimen de l'architecture civile de la fin du XV^e siècle[278] », pour Henri de Berranger « elle peut remonter au début du XVI^e siècle ou un peu avant[279] ». Le constat est identique pour l'hôtel de Jean Gougeul de Rouville qu'un voyageur estime dater « du quinzième ou du seizième siècle[280] », remarque qu'Alcime Sinan[281] reprend à son compte mot pour mot. Cela s'observe encore à l'hôtel de Bruc que Berthou date « de l'extrême fin du XV^e siècle[282] ».

De ce constat il ressort que la datation est un enjeu important qui à la fois pourrait permettre de distinguer le véritable commanditaire lorsqu'il existe un imbroglio entre deux personnages, et de lier l'hôtel à un courant de création stylistique. En effet, quand l'édifice est toujours en élévation, il a pu faire l'objet d'investigations favorisant la compréhension des courants de création.

---

[272] BERRANGER Henri de, *op. cit.*, p.118.

[273] ORCEAU Robert, « L'hôtel de Saint-Aignan… », art. cit.

[274] MACÉ de VAUDORÉ Jean-François, *Dictionnaire historique, géographique et topographique de Nantes et de l'Ancien Comté Nantais*, Nantes, Impr. Merson, 1836, p. 175 ; LESCADIEU A. et LAURENT A., *Histoire de la ville de Nantes, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Nantes, Impr. Mangin et Busseuil, t. 1, 1836, p. 237.

[275] Repris dans CARAES Jean-François, « L'hôtel de Briord et Pierre Landais à Nantes », dans *Les Annales de Nantes et du pays nantais*, n° 262, 4^e trimestre, 1996, p. 16-18, p. 17, d'après LEBRETON, 25 mai 1837, p. 3.

[276] CHAUVIN Marcel, « Pierre Landais et ses historiens », dans *BSAHNLI*, t. 71, 1932, p. 27-56, p. 53.

[277] CROIX Alain (coord.), *op. cit.*, p. 690.

[278] BERTHOU Paul (de), « excursions de la société archéologique dans la ville de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 41, 1900, p. LXI.

[279] BERRANGER Henri (de), *op. cit.*, p. 148.

[280] BRUNSCHWICG Léon, *Nantes en trios journées, guides pittoresque et artistique*, éd. Vier, s.d., p. 22.

[281] SINAN Alcime, *Le Vieux Nantes qui s'en va, ses transformations successives*, Mayenne, éd. Floch, 1935, p. 125.

[282] BERTHOU Paul (de), « excursions de la société archéologique… », art. cit., p. LXI.

1-2-2-2 Les diagnostics archéologiques

L'Évêché et plus particulièrement la porte Saint-Pierre ont été examinés par une étude archéologique du bâti mené par Maël Pacaud de 2010 à 2011. Ce travail permet de comprendre de manière rigoureuse les différentes phases architecturales connues par l'édifice[283] durant sa longue durée de vie. Le relevé intégral du parement externe de l'édifice a rendu possible une décomposition de l'ensemble en unités stratigraphiques construites, ensuite réunies en phases architecturales (Ill. 104, vol. 2, p. 322). Des huit phases principales proposées, seules trois d'entre elles, les phases trois, quatre et cinq concernent notre propos.

La troisième phase est particulièrement visible sur les faces nord et sud du passage sous voûte. La voie gallo-romaine est exhaussée de 2,20 m et le nouveau cheminement est couvert d'une voûte. Cette phase est également perceptible jusqu'au premier étage sur la façade est. De plus, à ce niveau et plus précisément à 11,40 m du niveau de sol actuel des indices attestant de l'existence d'un chemin de ronde ont pu être mis en évidence. Par conséquent, l'identification de cette phase architecturale ne peut que conforter l'apport des sources archivistiques. Le croisement de l'ensemble de ces données permet de soutenir que la voûte du portail a bien été reconstruite entre 1477 et 1483. La campagne de reconstruction fut étendue au logis épiscopal de l'évêque du Chaffault, impliquant l'existence certaine d'un voûtement antérieur, voire d'un possible manoir épiscopal comme le propose l'auteur de cette étude[284].

Les phases quatre et cinq viennent quant à elles démontrer une reconstruction du manoir sous l'épiscopat de l'évêque Guillaume Guéguen entre 1500 et 1506, suite au siège de Nantes en 1487. Ces étapes sont caractérisées par l'insertion de la tourelle d'escalier en vis constituée de blocs de tuffeau. Sur le reste de la façade sud, tout comme sur les façades occidentale et orientale, il a été possible de déterminer que d'importants vestiges de cette reconstruction étaient toujours en place non seulement dans le parement, mais également sur certaines croisées. Cette étude démontrerait l'existence possible d'un premier palais épiscopal surmontant la porte Saint-Pierre, puis sa reconstruction durant les premières années du XVI^{e} siècle.

[283] PACAUD Maël, « La porte saint-Pierre : une porte de ville, un logis épiscopal », dans *actes du colloque Nantes flamboyante 1380-1530*, dans *Nantes flamboyante 1380-1530*, *op. cit.*, p. 205-212.

[284] PACAUD Maël, « La porte Saint-Pierre… » art. cit, p. 211.

Au début des années 2000, Jean-Louis Boistel effectue une « analyse archéologique des maçonneries extérieures » de l'hôtel de Bruc complétée d'un rapport[285]. Ce travail moins poussé que le précédent donne un aperçu de l'hôtel au Moyen Âge.

Dans le soubassement de l'ensemble des façades, J.-L. Boistel remarque la présence d'un mortier « constitué de chaux fraîche mélangée à un sable de carrière du pliocène marin, enrichi d'argiles de dépôts de pentes[286] ». Il laisse entendre qu'il se retrouve sur l'ensemble du soubassement granitique, sur les deux premières assises de tuffeau de la façade nord sauf sur les piédroits de la porte d'entrée, mais également sur les quatre et sept premières assises des façades sud et est de la tourelle d'escalier. Cela implique la présence d'un mortier différent sur le reste des élévations, faute d'autres mentions de mortier dans le rapport au sujet des façades sur cour. Cela paraît inconcevable étant donné les diverses évolutions subies par l'hôtel. Seul un ravalement aurait pu admettre cette possibilité, mais dans ce cas, l'ensemble de l'hôtel n'aurait-il pas été concerné ? En revanche sur la façade sur rue, en partie basse, le reste de l'élévation est scellé par un mortier de chaux vive mélangé à du sable de Loire et à du sable de carrière du pliocène marin[287].

Les baies de la façade occidentale montrent des traces de meneaux et de moulures, tandis que les principales fenêtres de la façade septentrionale dévoilent uniquement l'emplacement d'anciens meneaux (Ill. 125, vol. 2, p. 366). Sur la façade nord, au rez-de-chaussée, une porte murée, au décor bûché, mais avec des traces de retaille sur le quart de rond, aurait été frangée dans la tourelle d'escalier (Ill. 126, vol. 2, p. 367). Le fait qu'elle soit biaisée au niveau de son piédroit ouest nous incite à penser qu'elle n'a justement pas été frangée dans la tourelle. Le retrait en angle droit effectué à hauteur du linteau de la porte par la tourelle afin de ménager l'espacement nécessaire pour la porte prouverait une certaine contemporanéité des deux éléments et donc leur imbrication. À l'intérieur, l'escalier aurait été démonté puis remonté, « à partir du premier palier dans un giron différent de la partie basse qui est à sa place[288] ». Une différence d'assises, visible à la jonction entre la tourelle et la façade nord, inciterait à penser que le mur occidental de la cage d'escalier se pose contre celui de la façade du logis, mais la gouttière – présente sur toutes les illustrations – ne permet pas d'en dire davantage, alors que

[285] BOISTEL Jean-Louis, *analyse archéologique des maçonneries extérieures*, mars 2000.

[286] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 1.

[287] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 2 et 3.

[288] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 5.

sur la façade ouest le chainage entre les deux parements est bien lisible. De plus les pierres de granite constituant le piédroit ouest de la porte forment un léger retour contre le mur de cage.

Suite à cet examen architectural, il est devenu possible de discerner plusieurs phases de construction (Ill. 130 à 132, vol. 2, p. 370 à 372) qui ont contribué à donner à l'édifice son apparence actuelle. La première phase est visible dans ses soubassements. La caractérisation des pierres, leur imbrication et la présence d'un mortier distinct indiqueraient une création dans la première moitié du XIV^{e} siècle selon J.-L. Boistel[289]. Cependant, les caves présentent un ensemble cohérent. Les portes qui y mènent, avec un chanfrein concave, laissent peu de doute au sujet d'une datation plus basse, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XV^{e} siècle. Cela remet en cause le phasage de l'ensemble de l'édifice qui, s'il fut érigé au XIV^{e} siècle, ne laisse plus rien apparaître. Par conséquent, il y aurait eu une refonte totale ou plutôt, selon nous, une création *ex-nihilo* de l'édifice après 1450. Une fois le soubassement érigé, et suivant un laps de temps très court, le reste du logis est élevé. Cette étape se manifeste sur les façades sur cour, par la porte d'accès en anse de panier, par les fenêtres, mais également par les petites baies du pignon sur rue qui accuseraient également la seconde moitié du XV^{e} siècle voire le premier tiers du XVI^{e} siècle. Néanmoins un problème demeure, celui de la création de la tourelle. En effet on ne peut omettre en l'état actuel de nos connaissances, la refonte partielle de la cage d'escalier lors de l'avancement du chantier, mais entreprise pour des raisons que nous ignorons. L'idée aurait été tentante de voir également la mise en place d'un premier logis en fond de cour auquel se seraient greffés l'escalier et l'aile en retour, mais la cohérence du soubassement semble pour l'heure l'exclure.

Une première analyse architecturale a pu être menée en 2006 sur l'hôtel dit de la Psalette construit pour Jean de Rouville. Un suivi archéologique a été mis en place par la Direction du patrimoine de l'archéologie de Nantes lors des dernières restaurations en 2013.

La première étude menée par Jean-Jacques Rioult[290] a facilité la compréhension de ce logis d'exception. En effet, il a pu discerner, malgré les planchers, la présence d'une salle d'audience sous charpente dans l'aile sud-ouest possédant une tribune. Cette pièce est précédée d'un siège d'huissier. Cet élément abritait sous dais les armes du commanditaire jusqu'ici inconnu (Ill. 12, vol. 2, p. 76). Les parois des pignons des extrémités de l'aile principale, montés

[289] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 1.

[290] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean-Jacques, « Le logis dit la Psalette à Nantes : la dendrochronologie et l'analyse architecturale au service de la restauration et de l'histoire », dans *Les cahiers d'Icomos France, Structures en bois dans le patrimoine bâti*, Actes des journées techniques internationales Bois, Metz, 29, 30 et 31 mai 2008, 2009, p. 28-32.

désormais en pierre, étaient originellement bâties en pan de bois. À l'extrémité orientale, le corbeau perceptible sur le pignon soutenait un poteau appartenant à la tourelle sud-est dans laquelle prenaient place des pièces annexes du logis. Les pièces au dos de la tourelle, dans le logis oriental, seraient éclairées par des demi-croisées, dont celle du niveau inférieur assurément médiévale, était couverte d'une archivolte, élément que l'on ne retrouve plus au deuxième étage. Toujours au sein de ce dernier, des cloisons en matériaux périssables étaient posées au second étage, tel que l'indique la présence de mortaises sur l'entrait occidental au-dessus duquel s'installait une tribune.

Le suivi archéologique de 2013 (Ill., 29, vol. 2, p. 88) a proposé une autre interprétation au sujet de la petite baie orientale, bouchée, située au second étage de la façade méridionale et précédent la baie médiévale. Les controverses qu'elle a suscitées nécessitèrent des recherches complémentaires. Selon l'architecte en charge des restaurations, Pierluigi Pericolo, cette baie était issue de la phase initiale de construction. Plusieurs indices le laissaient entendre comme les similitudes qu'elle possède avec une autre baie présente au même niveau sur la façade nord[291], l'analyse de mortier réalisée par BPE Ingénierie, dont le prélèvement effectué sur le jambage oriental correspondrait à un autre échantillon prélevé au milieu de la façade[292], tous deux envisageant une datation correspondant au XV^{e} siècle, ou encore l'iconographie. L'analyse dendrochronologique du linteau couvrant les deux baies ne s'avéra pas fructueux car il révéla une date d'abattage du bois entre 1633 et 1663. Cela laissait entendre qu'il avait pu être inséré entre le XVII^{e} et la fin du XX^{e} siècle[293].

Le rapport des archéologues contredit la proposition[294] de départ. Selon eux, cette baie fut ouverte lors de l'érection de la tourelle sud-est qu'ils considèrent comme renfermant un escalier et qui est venue cacher la grande baie du XV^{e} siècle. Cette dernière a été transformée en porte pour accéder à ce niveau et perd à cette occasion l'un de ses coussièges. En effet, il était possible de discerner avant les restaurations le rebouchage de l'allège de la baie qui constituait le seuil de la porte. De plus, ils constatent qu'entre les deux baies, le mortier est très différent. Pour la grande baie médiévale, il s'agit d'un mortier chaulé, homogène avec une grosse charge sableuse sub-millimétrique d'altérite de schiste qui confère une couleur jaunâtre tandis que pour la petite baie il s'agit d'un mortier blanc avec un sable de carrière pluri-

[291] PERICOLO Pierluigi, *Travaux de restauration de la façade sud, proposition de restitution de la baie XV^{e} du deuxième étage*, Nantes, Drac, 2014, p. 5.

[292] PERICOLO Pierluigi, *op. cit.*, p. 6.

[293] PERICOLO Pierluigi, *op. cit.*, p. 8.

[294] LACOSTE Nicolas et MERCIER Frédéric, *Psalette, façade sud*, DPARC, 2014.

millimétrique et des nodules de chaux imposants. À cela s'ajoute l'absence de traces de moulures, qui est confirmée par les gravures du XIX^e^ siècle. Toutes ces considérations les amènent à envisager la création de cette baie au plus tôt au XVII^e^ siècle et non au XV^e^ siècle.

Une nouvelle lecture des vestiges et de l'iconographie nous a amené, en collaboration avec J.-J. Rioult, à revoir partiellement son hypothèse. La tourelle date de la construction de l'hôtel comme l'atteste à la fois les pierres d'attentes du pignon et un départ d'arc sur la façade sud (Ill. 30, vol 2, p. 89). Celle-ci prendrait son départ au rez-de-chaussée et monterait jusqu'au premier étage[295] . Elle aurait été exhaussée au XVII^e^ siècle, lorsque l'hôtel servait à des fins locatives. En ce qui concerne les deux baies du deuxième étage, nous pensons que la grande baie aux caractéristiques médiévales est issue du programme initial alors que la petite baie est percée au XVII^e^ siècle. Leur couvrement par le linteau de bois serait d'origine structurelle et doit être mis en lien avec la réfection des plafonds à cet étage. En effet, le trumeau nouvellement crée, les séparant mais trop étroit, il fut choisi de mettre en place le linteau nécessitant, à notre sens, la destruction de l'archivolte[296] couvrant la baie du XV^e^ siècle.

En 2007, un diagnostic architectural de l'hôtellerie des Jacobins fut effectué par les architectes E. Gouesnard et A. Potiron, sous la maîtrise d'ouvrage de la ville de Nantes et sous tutelle de la DRAC[297]. Ce travail a permis de recenser plusieurs indices faisant part de l'état médiéval de l'édifice.

Les quelques sondages réalisés permettent d'observer que l'appareil se compose essentiellement de schiste et de pierres de taille en tuffeau dans l'encadrement des fenêtres (Ill., 154, 156 et 157, vol. 2, p. 422, 424 et 425). La tourelle d'escalier présente sur la façade sud a été introduite dans la paroi à une époque postérieure. Cela est attesté par un sondage au sol et par les remaniements de la charpente. En ce qui concerne les portes, seule celle menant à la tourelle d'escalier a conservé son caractère médiéval. Quatre des baies de la façade nord semblent être issues du parti originel (structure, dimensions et décor sont similaires). Le pignon oriental, ancien mur de refend, présente des accès composés d'arc en plein cintre. Il faut noter la présence d'un âtre duquel part le conduit de la cheminée, lequel n'est interrompu par aucun autre foyer.

---

[295] J.-J. Rioult l'envisage également de cette manière et met en lien sa présence au premier étage avec l'existence d'une petite pièce au rez-de-chaussée servant de laverie ou de souillarde fonctionnant avec le puits.

[296] Toutes les baies médiévales de l'édifice possèdent ce type de couvrement.

[297] GOUESNARD Éric et POTIRON Antoine, *Hôtellerie des Jacobins à Nantes. Étude architecturale et archéologique du bâti*, Nantes, 2007.

Au sein de l'édifice il a également été possible d'obtenir plusieurs renseignements. À propos de la tourelle d'escalier, il a notamment été noté qu'aucun palier n'existait pour desservir le premier étage bien qu'il y ait une ouverture. Il en est de même au quatrième étage où la mise en place du plancher est intervenue plus tard comme le prouve le morcellement de la baie sud. Le plancher de la pièce haute vient obstruer la baie sud, nécessitant la création de la baie sud-ouest démontrant ainsi sa postériorité par rapport à la tourelle d'escalier. L'emploi de deux types de corbeaux, en granit et en bois, impliquent que les seconds seraient venus remplacer les premiers à cause de leur mauvais état. Un second constat montre qu'il n'y a pas de corbeaux au rez-de-chaussée prouvant plus encore l'absence de plancher entre le rez-de-chaussée et le deuxième étage. Les poutres en chêne qui s'y reposent sont similaires en section à chaque niveau, sauf au rez-de chaussée. Ce constat s'applique également aux solives. Les différents niveaux sont divisés en plusieurs pièces comme l'atteste la présence de plusieurs ouvertures percées par niveau dans la tourelle d'escalier. Les pièces sont notamment séparées par des cloisons en galandages (bois et torchis) aux deuxième et troisième étages.

La charpente a subi plusieurs modifications démontrant l'évolution de l'édifice. Parmi les plus importantes, on note le découpage de chevrons afin de percer les lucarnes. Il en est de même pour les chevrons au niveau de la tourelle afin que celle-ci puisse être enchâssée dans le parement sud ou pour laisser passer les conduits de cheminées sur les pignons est et ouest. De plus, un écart assez important s'observe entre le dernier chevron menant à chaque pignon, impliquant une (re)construction des pignons après la pose de la charpente, comme le montre la moulure de la sablière du pignon ouest qui pénètre dans la maçonnerie de ce dernier. Il faut aussi noter la présence de cheminées monumentales adossées sur chacun des pignons du rez-de-chaussée au troisième étage, exception faite du premier étage. Les sols et planchers des deuxième, troisième et quatrième étages possèdent les mêmes caractéristiques, à savoir terre cuite, chape de chaux et lattis et torchis. Enfin, des traces de polychromie (ocre rouge et ocre jaune) ont pu être mises en évidence sur le pignon est, sur deux baies aux deuxième et troisième étages et autour d'une cheminée monumentale du rez-de-chaussée.

De ce constat, les architectes dénombrent quatre phases[298] qu'ils ne datent pas précisément, si ce n'est la seconde, vers le XV^{e} ou XVI^{e} siècle.

En 2014 la société Hadès[299] se voit confier la réalisation d'un diagnostic archéologique effectué par Caroline Chauveau, qui découle d'une première analyse réalisée par Stéphane

[298] GOUESNARD Éric et POTIRON Antoine, *op. cit.*, p. 24-25.

[299] CHAUVEAU Caroline, *Maison canoniale du 8 rue Ogée*, Nantes, Loire-Atlantique, 2 vol., Hadès, 2015.

Augry de l'Inrap en 2012. Ces études avaient pour but d'évaluer le potentiel archéologique du lieu en faisant plusieurs sondages dans la cour et en réalisant une analyse du bâti. C. Chauveau a pu observer un total de cinq phases de construction dont seules les deux premières sont relatées ici.

La première phase fut l'implantation de l'édifice. Il fut érigé en pierres de schiste jointes par deux mortiers : le premier limono-argileux et le second à base de chaux et de limons argileux. L'édifice se compose de quatre niveaux planchéiés dont les premier et deuxième étages se composent de torchis et les solives qui les séparent étaient peintes. Ils forment un volume presque similaire si ce n'est que le second étage, sous comble, révèle davantage d'informations. La deuxième ferme a été aménagée pour recevoir une cloison, comme l'atteste la présence de quenouilles. Ainsi deux espaces y étaient aménagés. Les ouvertures de ce logis n'ont pas été reconnues tout comme le décor et la circulation verticale. Seul un escalier à volée droite a pu être identifié pour permettre l'accès au sous-sol. Il a pu faire partie d'un ensemble plus important qui aurait facilité l'accès au niveau supérieur.

La phase suivante voit l'ajout d'une aile ouest en équerre par rapport à l'aile sud. Cependant l'emprise de cette nouvelle aile est inconnue car aucune recherche en sous-sol ne fut commanditée. Un mortier de chaux blanche est employé pour faire tenir la maçonnerie. Au sous-sol, un mur de refend est érigé à l'est de la cave et la scinde en deux parties inégales. Il correspond à un mur en tuffeau au niveau supérieur. Il est accessible par un couloir percé d'une baie à l'est du mur nord. Cette baie se compose d'un couvrement monolithe et ses piédroits sont ornés d'un chanfrein concave. Elle se situe en lien avec la porte qu'elle surplombe. À l'intersection des deux ailes, une tourelle d'escalier permet une distribution verticale. Chaque niveau dessert un palier et comprend trois pièces. Quatre écoinçons sculptés au décor de moulures marquées ou de chardons (Ill. 140, vol. 2, p. 392) marquent les niveaux. Trois baies de tailles différentes viennent l'éclairer, mais une seule conserve ses moulures constituées d'un tore semi-circulaire et d'un cavet. Ce décor s'observe également sur certaines portes, dont l'une renferme les armoiries du propriétaire (Ill. 142, vol. 2, p. 393). Leur décor s'apparente à deux volutes ou esse qui encadrent un écu italien. À droite une forme circulaire s'apparente à un coquillage ou une conque. Le décor est surmonté d'un bandeau qui a été buché sur lequel pouvait être la devise ou un décor. À l'étage s'observe un remarquable décor mural devant s'étendre dans toute la pièce (Ill. 144, vol. 2, p. 394). Les éléments de décor et particulièrement la peinture attesteraient d'une datation[300] dans le second quart du XVI^{e} siècle.

[300] CHAUVEAU Caroline, *op. cit.*, p. 66.

Il est nécessaire pour comprendre les hôtels, de reprendre les fouilles archéologiques réalisées au château car le déroulement de son chantier et les principes architecturaux mis en place ici ont eu une incidence sur la construction des hôtels. Plusieurs campagnes de fouilles archéologiques ont lieu au château des années 1990 aux années 2000, en lien avec les dernières campagnes de restaurations, afin de mieux appréhender l'édifice et son site.

En 1992, Frédéric Mercier étudie le sous-sol de la tour des Jacobins. Il y découvre un tronçon de la muraille gallo-romaine servant de fondations à la tour. Dans cette pièce, les murs nord et sud possèdent des sommiers en granit pour recevoir la voûte dont les arrachements sont perceptibles sur le mur est. En revanche, aucun élément de ce type n'est décelable sur le mur ouest impliquant que la voûte n'a jamais été construite. Il décèle également que la cour triangulaire dans la tour de la Couronne d'Or et la pièce sud du palais ducal n'ont pas de caves. La présence de l'enceinte antique a, selon lui, empêché au niveau du sous-sol de créer une distribution continue entre le Grand Logis, la tour des Jacobins et le palais ducal[301]. En 2001, Jérôme Pascal et Pierrick Leblain suivent les travaux qui ont lieu dans le Grand Logis. Dans la cave nord, ils remarquent le départ de voûtes à nervures de granit qui sont restées à l'état inachevé comme les réserves que forment les pierres de granit en grand appareil aux extrémités est et ouest du mur nord et dans l'angle sud-ouest qui devaient accueillir des cheminées. S'observe aussi une fontaine à déversoir en mufle de lion à l'angle nord du mur ouest (Ill. 7, vol. 3). Celle-ci était alimentée par une canalisation longeant le mur de la salle de la tour des Jacobins et provenait de l'escalier de la Couronne d'Or, mais son départ demeure inconnu[302]. Ces pièces n'ont jamais été voûtées comme c'est le cas pour la cave de la tour des Jacobins. Au sujet de cette dernière, Christophe Devals fouille la partie sommitale. Il réalise plusieurs sondages qui lui permettent de retrouver le mur sud en tuffeau couronnant la tour, ainsi qu'un passage est-ouest ayant pu contenir un escalier et ouvrant sur la terrasse. Cela le conduit à conclure à la présence d'un bâtiment, probablement un pavillon qui devait ressembler à ceux des tours de la Boulangerie et du Pied-de-Biche[303].

En 1994, Jérôme Pascal fouille la partie nord du palais ducal et l'aile du lieutenant du roi[304], toutes deux détruites lors de l'explosion de 1800. Les excavations mettent au jour l'angle nord de ce palais, une tourelle d'escalier et un tronçon de la façade de l'aile du lieutenant du

[301] MERCIER Frédéric, *Nantes château des Ducs de Bretagne, tour des Jacobins*, DRAC, 1993, p. 86.

[302] BELLANGER Patrick, *Nantes château des Ducs de Bretagne, rapport de sondages*, DRAC, 1993, p. 3.

[303] DEVALS Christophe, *Nantes château des Ducs de Bretagne, tour des Jacobins*, DRAC, 1993.

[304] PASCAL Jérôme, *Rapport de sondage, château des Ducs, partie détruite*, DRAC, 1994.

roi. En ce qui concerne le palais ducal, il a été constaté que la façade sur cour conservait deux assises en bloc de granit sur une fondation débordante en dallette de schiste. L'escalier à l'angle présente un plan hexagonal avec un escalier en vis. Il était accessible par la face sud et il conserve ses piédroits, son seuil, le hall et les deux premières marches. L'ensemble est en granit avec une mouluration au niveau du noyau qui est similaire à celle de l'escalier du vieux donjon. L'aile du lieutenant du roi est conservée sur une ou deux assises alternant schiste et granite au-dessus du ressaut de fondation, mais aucun niveau de sol n'a été trouvé à part au niveau de l'escalier à cause des différents remaniements et des fouilles déjà orchestrées. Comme le souligne l'archéologue, il s'agit du seul exemple de ce type de parement employé pour les façades sur cour. À cela s'ajoute le fait que cette aile n'est pas adossée à la courtine. De plus, son mur extérieur particulièrement épais pourrait avoir servi de courtine avant d'être englobé à la nouvelle courtine du château. Ainsi, J. Pascal s'interroge sur la destination de cette aile et sur sa date de construction.

L'année suivante le même archéologue réalise des fouilles du côté de la courtine de Loire. Cette partie a subi un doublement du parement sous François I[er] ayant pour effet de changer le niveau de sol de la tour du Port qui était de 1,30 m plus bas. Sur le pignon sud du Grand Logis une trace de reprise est largement décelable à l'angle ouest. Elle démontre que la courtine était « creuse » sur deux niveaux. Il est également possible d'observer l'empreinte d'une porte, d'une voûte et peut-être la toiture d'un appentis[305]. Afin de comprendre ces remaniements deux sondages sont ouverts. Le premier se situe au sud-est de la tour du port, dans lequel fut mis au jour un mur à l'orientation nord-ouest/sud-est parallèle à la façade de la tour du Port. Il s'agit de la façade d'une pièce au-devant de la tour en schiste sur sa face externe et en tuffeau sur sa face interne. Le second sondage, cette fois-ci au nord-ouest[306] de cette même tour permet la mise au jour de la partie basse de la courtine reliant le Grand Logis à la tour du Port. Un couloir souterrain dans la courtine épaisse de 5,50 m donne accès à deux postes de tir et à une poterne à la base de la courtine qui est transformée en canonnière sous François I[er]. Ce couloir mène à une pièce enterrée devant la tour avant de prendre la direction sud-est, pièce qui amène à une cave située sous la tour et à un couloir amenant à un poste de tir dans la courtine de Loire. Le couloir permettait l'accès à des aménagements souterrains sur tout l'angle sud-ouest. Il était accessible par un escalier donnant dans le Grand Logis dont le débouché demeure inconnu, ainsi qu'à un second accès de plain-pied vers l'est suivant l'axe de la poterne et de la

[305] PASCAL Jérôme, *Rapport intermédiaire, château des Ducs, secteur sud-ouest*, DRAC, 1995, p. 5.

[306] PASCAL Jérôme, *op. cit.*, p. 7.

porte ouvrant sur la cour. Jérôme Pascal en conclut que ces pièces souterraines seraient les caves de l'aile en retour qui n'a jamais été érigée[307].

Enfin en 2006, de nouvelles fouilles ont lieu pour comprendre l'implantation du château. Les archéologues observent que le palais ducal et l'aile du lieutenant du roi sont bâtis à l'intérieur de la ville par rapport à l'emplacement de la muraille antique. Celle-ci sert de mur de terrasse. Il en ressort que le niveau du sol au XV^{e} siècle est dans ce secteur, à une hauteur similaire de celle de la cour actuelle. De plus, la muraille gallo-romaine sert de socle au pignon oriental de l'aile du lieutenant du Roi et au mur nord de la tour des Jacobins. Ainsi, elle confère à ces bâtiments leur orientation et donc celle des autres édifices. En revanche, le Grand Logis et la tour des Jacobins se situent dans l'aire entre la muraille gallo-romaine et l'enceinte du XIII^{e} siècle impliquant que le sol devait être plus bas[308]. Par conséquent, « le rattrapage entre ces deux orientations divergentes, chacune définie par un pan de la muraille antique, se fait dans la cour triangulaire séparant le pignon sud du palais ducal, perpendiculaire à l'axe nord, et le mur nord de la tour des Jacobins, définissant l'axe sud[309] ». Le château que fait bâtir François II doit donc s'adapter aux constructions et aux niveaux anciens. Dans la partie sud et selon une direction sud-ouest/nord-est délimitant un axe allant de la tour du Port au Pont de Secours le niveau de la cour est plus bas et pourrait s'envisager comme une rampe[310] desservant en partie les niveaux inférieurs du Grand Logis. Au début du XVI^{e} siècle, la cour prend son niveau actuel la rendant plus pratique. « Une autre conséquence de la présence de "cours basses" au sud et à l'est du premier état de la cour du nouveau château est que les courtines et les chemins de ronde correspondant à ces secteurs étaient également plus bas qu'actuellement. Le sommet de l'état d'origine et les surélévations postérieures sont encore bien visibles sur la courtine est (du Levant) et la tour sud-est (de la Rivière). La courtine sud (de Loire) a, elle, été reprise et achevée par François I^{er} roi de France[311] ».

Ces travaux offrent une vision plus resserrée des périodes de construction, qu'il est possible de mettre en lien avec les sources écrites lorsque l'on en dispose, comme c'est le cas à la porte Saint-Pierre. Elles permettent ainsi de comprendre la distribution des logis et de poser des repères chronologiques pour mieux comprendre l'érection des hôtels (Rouville, château

[307] PASCAL Jérôme, *op. cit.*, p. 8.

[308] BONNIN Nicolas, LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *Nantes château des Ducs de Bretagne, Ensemble ouest*, DRAC, 2006, p. 29.

[309] BONNIN Nicolas, LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *op. cit.*, p. 45.

[310] BONNIN Nicolas, LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *op. cit.*, p. 97.

[311] *Ibid*.

hôtellerie de Jacobins et hôtel prébendal). Cependant, à elles seules, elles ne tranchent pas complètement les interrogations au sujet de l'avancement des chantiers à l'hôtel prébendal, à l'hôtel de Bruc et à l'hôtellerie. Il apparaît alors inéluctable d'utiliser, quand cela est possible, la dendrochronologie afin d'affiner les périodes de construction.

1-2-2-3 Les analyses dendrochronologiques

Ces études favorisent la connaissance de la date d'érection des édifices. En fonction du nombre de prélèvements et/ou de la nature du bois (absence ou présence d'aubier) les résultats diffèrent. En effet, il est possible d'obtenir une datation particulièrement précise de la construction des hôtels, de distinguer plusieurs chantiers de construction, mais parfois les conclusions apportent plus de questions que de réponses.

Le logis de Jean de Rouville a été daté grâce à l'examen[312] de 48 bois sur un total de 73 prélèvements. La persistance de la majorité des éléments de poutraison de l'édifice le fait remonter à la même période de construction, soit une mise en œuvre entre 1462 et 1465, ce qui est attesté par la cohérence architecturale de l'ensemble.

La difficulté d'interpréter correctement l'hôtellerie des Jacobins suite à la réalisation du diagnostic architectural a donné lieu à une étude des bois, demandée par la DRAC. Afin de mener à bien ce travail, 56 échantillons[313] ont été extraits des poutres du premier étage jusqu'à la charpente du logis et de la tourelle d'escalier. Un total de quatre phases a été mis en évidence dont deux seulement nous intéressent. La première phase démontre qu'en 1458 la charpente fut installée, ce qui en fait l'élément de l'hôtellerie le plus ancien conservé. Ainsi, la mise en œuvre de l'édifice aurait pu débuter vers 1456[314]. Dès lors il comprenait aux alentours des années 1460 ses quatre murs ainsi que la charpente créant un volume unique de 19 m de haut sous couverture. De 1534 à 1537, période marquant la seconde phase, les planchers (poutraison, solivage et lattage) présents dans le bâtiment sont mis en place. À cela s'ajoute la mise en place d'un escalier en vis sur le mur sud pour distribuer les trois étages, plus un niveau de combles par lequel on accède au cabinet posé sur la tourelle. Le rez-de-chaussée forme un volume unitaire

[312] DENDROTECH™ - Fiche intitulée "Logis Jean de Rouville, dit la Psalette - NANTES (44109)" > DT-2007-010/ Prunet Architecture et Urbanisme / Jean-Jacques Rioult (Service Régional de l'Inventaire de Bretagne)/Ville de Nantes. URL : http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id_si=033-52-44109-0001.

[313] DIGOL Yannick (le), *Hostellerie des Jacobins. Rapport d'étude dendrochronologique*, laboratoire Dendrotech, Rennes, 2007.

[314] DIGOL Yannick (le), *op. cit.*, p. 13.

d'une hauteur de 5,50 m sous plafond. Seuls les deux premiers étages sont scindés par une cloison à pan de bois créant deux pièces. À l'extrémité orientale, un mur de refend est érigé. Trois ouvertures y furent ménagées au nord correspondant aux niveaux des planchers impliquant la présence de pièces supplémentaires à l'est de ce mur pouvant permettre un accès direct avec le cloître. À cette époque, il semble que certains éléments en bois datant aussi du bâtiment primitif aient été réutilisés pour créer les cloisons du deuxième étage. Ces remaniements font part d'une évolution dans la fonction de cet édifice.

L'hôtel prébendal a été daté[315] grâce au prélèvement de 58 bois dont 46 ont permis de connaître leur mise en place. Au niveau des caves, les linteaux ont été, primitivement, mis en œuvre entre 1393 et 1423 indiquant qu'il s'agit probablement de remploi. Le plancher du premier étage fut disposé entre 1484 et 1485 tandis que celui du comble fut posé une année auparavant, mais sa construction fut achevée entre 1484 et 1485. La charpente fut mise en place également en deux temps similaires au plancher précédent. En revanche, la charpente de la tourelle est datée des années 1526 et 1527. Ces différentes datations montrent de manière explicite que le chantier s'est déroulé à la fin du XV^{e} siècle, dévoilant la construction d'un premier édifice en l'occurrence l'aile sud. La poutraison de la couverture de l'escalier pose question. Concurremment à sa mise en œuvre, des réfections ont lieu au niveau du plancher du premier étage car deux solives ont été remplacées. Dès lors doit-on comprendre que la charpente de l'escalier a simplement été restaurée ou bien qu'elle a été nouvellement construite en même temps que l'aile occidentale ?

Le cas le plus complexe est le château où un total de 94 échantillons[316] a été prélevé sur les plafonds des caves, du premier et du second étage du Grand Logis, puis sur la charpente du palais ducal. Cela a permis d'obtenir une datation des bois oscillant entre 1452 et 1479 pour la cave nord, entre 1485 et 1524 pour celle au sud et entre 1473 et 1512 pour les niveaux supérieurs du Grand Logis. Toutefois, de ce lot, deux dates ressortent. La première est celle de la mise en œuvre du plafond du premier étage[317] vers 1494, tandis que la seconde concerne la date

[315] DENDROTECH™ - Fiche intitulée "8 rue Ogée - NANTES (44109)" > DT-2013-016 / Caroline Chauveau (Hadès)/Hadès URL : http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id_si=033-52-44109-0005.

[316] 44-Nantes, château des ducs de Bretagne, Grand Gouvernement et tours jumelles, *étude préalable*, octobre 2002, DRAC.

[317] GUILLAUME Jean, « Les logis neufs du château de Nantes du duc François II à la reine Anne », dans *Nantes flamboyante 1380-1530*, *op. cit.*, p. 234.

d'abattage[318] de deux entraits de la charpente postérieure à 1497. En ce qui concerne le palais ducal seule la charpente, comprenant trois parties, a été étudiée. Seuls les bois de la partie centrale conservent un élément assurément daté de 1497 et plusieurs autres qui lui sont contemporains[319]. La datation de ces bois ne donne, pour la plupart, que la date d'abattage, ainsi ils pourraient tout aussi bien être des éléments originels de la construction, de remplacement voire de remploi pour ceux antérieurs au mandement ducal ordonnant la construction du château. Cela implique clairement que les travaux furent menés en plusieurs phases avec des périodes de stagnation du chantier.

Ce type d'étude se révèle suffisante uniquement dans un cas, ce qui fait de l'hôtel de Rouville une borne chronologique assurée devant être utilisée comme une référence afin de mieux cerner la datation des hôtels nantais. Dans les autres exemples, il offre une période chronologique concernant la construction, mais ne permet pas de statuer définitivement à ce sujet.

1-2-3 Des élites à l'origine de la construction des hôtels

1-2-3-1 Les origines des dignitaires

Pour la période étudiée, tous les commanditaires de ces hôtels, n'ont pas tous pu être reconnus au travers des sources. Pour ceux qu'il a été possible d'identifier nous remarquons qu'il existe des disparités entre les origines familiales des commanditaires, que ce soit d'un point de vue historique ou généalogique, géographique ou politique à travers les offices que leurs membres exercent.

Parmi les plus anciennes et les plus illustres familles, il faut citer les Dinan dont l'ancêtre le plus ancien serait Haimon, un chef breton[320] ayant vécu au X^{e} siècle. À compter de cet individu sont apparues plusieurs branches dont l'aînée, celle des Dinan-Montafilant, de laquelle descend Françoise de Dinan, originaire de la ville éponyme. Une famille tout aussi ancienne est celle de Jean de Derval qui prend ses racines au XI^{e} siècle. Comme la précédente, il s'agit d'une famille de la grande noblesse issue de la chevalerie. Néanmoins, la branche aînée des Derval

[318] SALAMAGNE Alain, « les fenêtres pendantes des combles du Grand Logis ont-elles été repercées ? », dans Guillet Bertrand et Armide Aurélien (dir.), *Le château des ducs de Bretagne. Entre grandeur et renouveau*, Bain-de-Bretagne, éd. Château des ducs de Bretagne et PUR, 2016, p. 162-174, p. 162.

[319] 44-Nantes, château des ducs de Bretagne, Grand Gouvernement et tours jumelles, *étude préalable*, octobre 2002, DRAC.

[320] KERVILER René, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Mayenne, éd. Floch, t. 6, 1978, p. 181.

cesse d'exister après le mariage d'Agnès de Derval avec Olivier de Rougé en 1375 se fondant chez leurs descendants, les Châteaugiron. C'est à compter de Jean de Châteaugiron[321] et de l'érection de Derval en baronnie par le duc Pierre II en 1451 que le nom réapparaît. Celle des Goheau[322] est connue dès le premier tiers du XII^{e} siècle dont est issue la branche des seigneurs de Saint-Aignan, provenant de Grand-Lieu. Un siècle plus tard, apparaissent les Guéguen dont la généalogie a pu être retracée grâce à Stéphane de La Nicollière[323]. Enfin, plusieurs familles ne sont pas repérées avant le XIV^{e} siècle comme les Vay, les Gougeul de Rouville d'après Étienne Patou[324] ou encore les Landais.

Toutes ces familles sont issues de lignages anciens et font partie de la noblesse, bien que des doutes demeurent au sujet de Landais. Toutes sont originaires de Bretagne, exception faite des Rouville qui viennent de Normandie. Cela démontre une perméabilité relative de la frontière entre le duché et le royaume, qui devient plus évidente à mesure que les relations franco-bretonnes se détériorent et que les intérêts particuliers de la noblesse sont menacés. Plus précisément, deux viennent du Nantais (Vay, Goheau), autant du Rennais (Landais, Derval), alors que les suivantes sont originaires, du Penthièvre (Guéguen) et du pays de Saint-Malo (Dinan). Par conséquent, tous sont originaires de Haute-Bretagne ce qui leur confère une parenté linguistique, qui ne peut à elle seule être la raison de leur présence au sein de la cour ducale. Cela doit s'associer à leur origine relativement ancienne et aux charges que leurs ascendants exerçaient.

De ces lignages, il est parfois possible de déceler *via* leurs membres un certain type de charge uniquement apparenté à une famille. Les quelques personnages rencontrés chez les Guéguen ont presque tous fait carrière dans le clergé. En premier lieu, Guillaume Guéguen était détenteur du siège de Saint-Brieuc de 1297 à 1298 car il était originaire de la paroisse de Hillion où sa famille possède encore des biens en 1535. Par la suite, c'est un dénommé Mathelin Guéguen, dont la charge nous échappe, mentionné en tant que noble de Lamballe, qui prête serment de fidélité au duc en 1437[325]. Vient enfin Guillaume Guéguen, le père de l'évêque à

[321] KERVILER René, *op. cit.*, p. 69.

[322] Nous renvoyons le lecteur à l'étude de CARDOU Alain, *Une histoire des Goheau du 12eme au 18eme siècle, repères généalogiques et historiques*, 2011.

[323] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), « La chapelle de la Madeleine dans la cathédrale de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 40, 1899, p. 603-616.

[324] http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Rouville.pdf.

[325] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 1, col. 1303.

venir qui est cité dans les réformations du domaine en 1441 et 1449 dans la paroisse de Ruca[326]. Son écu, associé à celui de la famille de la Soraye, fait affirmer à Stéphane de La Nicollière qu'il existe une alliance entre ces deux familles. Pour Marcel Chauvin, ce fait serait la conséquence du mariage entre Guillaume Guéguen et une descendante de la famille de La Soraye[327]. On peut également citer Bertrand Guéguen, frère de l'évêque, qui est le seul à être connu comme homme d'armes[328] d'Anne vers 1490. On retrouve un dénommé Bertrand Guéguen en tant que commis de Johan Rolland, lui-même receveur ordinaire du ressort du Goëlo[329], et pour lequel il remit le compte en son nom. Il semblerait qu'il s'agisse du frère de l'évêque si l'on se réfère à l'origine géographique de cette famille. En revanche, le cadet des Guéguen ne semble pas avoir fait carrière à la Chambre des comptes comme son aîné. Toutefois, il emprunte également le chemin de ses aïeux, car on le repère dans le clergé où il est maintenu sur la cure et église paroissiale de Chauvigné dans le diocèse de Rennes[330]. Les Landais sont une famille bien implantée dans le commerce de draps et de toiles grâce à Jamet Landais le père du trésorier. Jamet était notamment propriétaire de sa demeure, d'une métairie à Availles et aurait même été anobli[331]. À sa mort dans les années 1450[332], Pierre reprend l'affaire familiale qu'il rend plus florissante encore grâce au commerce de la soie. Pierre Landais serait donc assez éloigné des origines de « basses extractions[333] » c'est-à-dire des couches populaires dont l'ont affublé ses contemporains.

Certaines lignées se sont intéressées à plusieurs types de charges. Les membres de la famille Goheau s'illustrent un temps, dans l'art de la guerre : c'est le cas de Guillaume I^{er} Goheau inhumé dans la chapelle Saint-Jean affiliée aux Templiers dans la ville du Pallet. À la fin du XIV^{e} siècle viennent Geoffroy I^{er}, Thébaud I^{er} et Jehan I^{er} Goheau qui sont cités dans les

[326] LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO Stéphane (de), art. cit., p. 612.

[327] CHAUVIN Marcel, « La carrière de Guillaume Gueguen » dans *BSAHNLI*, t. 73, 1933, p. 179-200, p. 179.

[328] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1527.

[329] KERHERVÉ Jean, *Finances et gens de finances des ducs de Bretagne, 1365-1491, suivi de Les gens de finances op. cit.*, p. 546.

[330] ADLA, B 9, f° 132-r ; POULLELAOUEN Jacques, *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne en 1480*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, vol. 2, 1982, p, 215.

[331] COURCY Potier de, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, Mayenne, 5^{e} éd. impr. Floch, t. 2, 1976, p.143.

[332] PARIS-JALLOBERT Paul, « Le château Landais à Vitré », dans *Revue de Bretagne*, t. 32, 1904, p. 101-133, p. 125.

[333] MEIGNEN Henri (le), *Les grandes croniques de Bretaigne composées en l'an 1514 par maistre Alain Bouchart*, Rennes, Librairie-éditeur Caillière, 1886, p. 233.

revues d'effectifs, sous les ordres du sire de Rais, lui-même dépendant de Bertrand du Guesclin et donc du roi de France[334]. Un changement se fait sentir après la signature du second traité de Guérande le 15 janvier 1381, qui met un terme, pour un temps, aux ambitions du roi de France. Une période de paix en découle : se distinguent alors des membres de cette famille qui servent à la cour du duc de Bretagne. En 1417, Guillaume II Goheau est au service du comte de Monfort François I[er]. Trois années plus tard, il est devenu maître d'hôtel de la duchesse, puis à nouveau celui de François I[er], d'après un état de la maison ducale[335]. Puis c'est au tour de Pierre I[er], petit-fils du précédent, d'être maître de d'hôtel de la duchesse en 1461. Comme chez les précédents, mais cette fois-ci du côté de Jean de Derval, on remarque que ses ancêtres ont fait carrière dans l'ost avant d'intégrer des charges au sein de la cour ducale. Ainsi, on dénombre un dénommé Guillaume[336] en 1383, rétribué 625 francs d'or pour les 37 écuyers de sa compagnie employés pour la guerre de Cent Ans, en Picardie et en Flandre. Un peu plus tard, en 1419, c'est Hervé de Derval[337] qui est cité pour avoir accompagné Richard de Bretagne en France. Par la suite, ce même Hervé accompagné de Geoffroy – respectivement le grand-père et le père de Jean – ont été chambellans l'un après l'autre de Jean V et Pierre II. Geoffroy est également capitaine de Rennes[338] en 1420. Le cas diffère pour la famille d'Yves du Plessix, doyen du chapitre de la cathédrale. On trouve d'autres membres qui doivent appartenir à la famille du Plessis comme Olivier[339] qui apparaît dans la compagnie du seigneur de Rohan en 1484. Jeanne[340] est en 1508 dame et demoiselle d'Anne de Bretagne, et Jean[341] est capitaine des francs-archers de Rennes en 1508. Dans cette maison ne s'observent pas de charges singulières que les membres embrassent mais plutôt un « panel », certes restreint, de fonctions auprès de l'entourage princier.

Dans d'autres familles notamment bretonnes, on constate une occupation de charges au service du roi. C'est le cas chez les Dinan où Jacques le père de Françoise fut grand bouteiller

[334] CARDOU Alain, *op. cit.*, p 11

[335] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 946, 1065 et 1069.

[336] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 443.

[337] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1106.

[338] Pour obtenir une vision presque exhaustive de ces possessions, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de MAUGER Michel, *Aristocratie et mécénat en Bretagne au XV^e siècle. Jean de Derval, seigneur de Châteaugiron bâtisseur et bibliophile*, Rennes, Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2013, p. 18.

[339] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 457.

[340] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 878.

[341] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 889.

et chambellan de France. Il est par ailleurs le seul descendant de Charles de Dinan. Étant donné l'origine géographique des Rouville, cet état de fait paraît logique. L'un des premiers personnages connus de la famille de Rouville est Jean qui combattait pour Charles de Blois et qui fut fait prisonnier à la bataille d'Auray. Son fils Pierre est chambellan, conseiller et maître d'hôtel du roi. Rénier de Rouville son fils est quant à lui chevalier, tout comme son frère cadet. Guillaume son descendant est conseiller, chambellan de Louis XI et capitaine de 120 lances des ordonnances du duché de Normandie[342].

Dès lors les milieux sociaux dont sont issues ces personnes sont révélateurs des carrières qu'elles mènent dans le duché. De plus, observer les ascendances de ces personnes permet d'envisager les liens qu'ils entretiennent avec la couronne ducale, et dans deux cas avec la couronne royale, et donc les enjeux qui se dessinent. Toutefois, il faut dès à présent noter que si Rouville malgré sa provenance demeure fidèle à François II, ce n'est pas toujours le cas de Françoise de Dinan. Par conséquent, les intérêts des uns et des autres ne suivent pas toujours ceux de leurs ascendants et cela doit sans doute se comprendre par l'évolution du contexte politique.

1-2-3-2 Les carrières

Les hommes aux carrières multiples

Ici se regroupent trois personnalités très importantes du « gouvernement » de François II jusqu'à Anne de Bretagne : Jean de Rouville, Pierre Landais et Guillaume Guéguen, qui officient dans plusieurs charges, et à ce titre, présentent des carrières qualifiées de multiples par Jean Kerhervé.

Dès les prémices de leur carrière, ces individus ont une place de choix au sein de la cour ducale qu'ils ne cesseront d'occuper. Jean de Gougeul de Rouville est premièrement connu comme docteur et maître des requêtes en 1460[343] au moment de l'ouverture du parlement à Vannes avant d'être cité cette même année comme vice-chancelier, fonction pour laquelle il est rétribué 600 l., et qu'il conserve[344] jusqu'en 1471. Par la suite, les sources ne font pas état de ses charges au sein de la cour ducale. Pierre Landais fut rapidement amené à évoluer avec les hautes sphères de l'État breton. Avant 1459, il fait crédit au futur François II de 1 521 écus d'or

[342] http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Rouville.pdf.

[343] DU BREIL de PONTBRIANT Vte, « Jean de Rouville… » art. cit., p. 260.

[344] KERHERVÉ Jean, « Les registres des lettres… », art. cit., note 116 p. 181.

pour l'achat de neuf draps de soie et de laine[345]. C'est peut-être par l'entremise des Laval qui résident à Vitré[346] qu'il rencontre le comte d'Étampes. De cet échange qui n'était peut-être pas le premier, François II « [se] servit [de Landais] pour quelques commissions secrètes[347] » dont la nature reste inconnue. Guillaume Guéguen apparaît pour la première fois[348] dans les sources comme secrétaire du duc en 1472, charge pour laquelle il reçoit 150 l. et qu'il conserve jusqu'à la fin de sa vie. Bien qu'on ne sache pas par quel biais il entre à la cour ducale, la protection de Pierre Landais fut probablement décisive dans sa carrière. En 1477, Guéguen était en effet le petit secrétaire du trésorier[349]. De plus, sa présence à la table de Pierre Landais au manoir de la Pabotière-en-Doulon, le soir où quelques seigneurs tentèrent d'attraper le favori du duc suite à la mort du chancelier Chauvin[350] montre les liens privilégiés qu'ils entretenaient.

Au cours de leur vie, ces personnalités occupent différentes charges. La carrière la plus brillante est à mettre à l'actif de Pierre Landais. Le duc lui confie l'office de la Garde-Robe, puis le 10 juin 1460, celle de la Trésorerie et Recette générale de Bretagne qu'il conserve jusqu'à son décès. Ces offices lui confèrent des gages[351] respectivement de 200 et 500 l. Il est également nommé receveur général du fouage[352], receveur ordinaire de Rennes, trésorier des Guerres. Il s'agit des offices les plus importants qui ne prennent pas en compte ce que Jean Kerhervé nomme les à-côtés, parmi lesquels on dénombre les levées pour l'aide des villes ou encore la recette pour la régale de Tréguier[353]. L'accroissement de ses responsabilités à partir des années 1470 l'amène à devenir une sorte de « premier ministre » du duché. Guillaume Guéguen fut nommé second président à la Chambre des comptes en 1485, puis premier président de cette institution. Il fut enfin nommé vice-chancelier par Anne de Bretagne de

[345] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1758.

[346] LEGUAY Jean-Pierre, *Un réseau urbain…op. cit.*, p. 338.

[347] LOBINEAU Gui Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 739.

[348] ADLA, B 12838, f° 396.

[349] KERHERVÉ Jean, *op. cit*, vol. 3, p. 780.

[350] BOUCHART alain, *op. cit.*, p. 453.

[351] KERHERVÉ Jean, *Finances et gens de finances des ducs de Bretagne, 1365-1491, suivi de Les gens de finances des ducs de Bretagne, 1365-1491*, catalogue prosopographique, Thèse de Doctorat d'État, 7 vol., Université de Paris IV, Sorbonne, vol. 1, 1986, p. 43.

[352] ADLA, B 5, f°115-v ; JOLEC Jean-Yves, *Étude et transcription du registre B5 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1467 : Tome 2. Transcription du registre B5*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 1990, vol. 2, p. 167.

[353] KERHERVÉ Jean, *op. cit.*, vol. 1, p. 43.

1489[354] jusqu'en 1506. En revanche, nous sommes moins renseignés sur Jean de Rouville. Tout au plus apprenons-nous qu'en 1482 le trésorier Pierre Landais donne « a Jehan de Rouville, lieutenant de Monseigneur d'Avaugour, de partie des gens de sa charge, luy sera payé pour neuf mois, 112 livres, 10 sols[355] ». Il s'agit de la dernière mention le concernant.

Leur charge dans l'hôtel ducal leur vaut d'être employé de manière récurrente en tant qu'ambassadeur. Jean de Rouville, « un très habile homme[356] », fait partie des représentants que l'on envoie négocier avec le duc de Modène, la république de Venise et le comte Jacques Trivulte afin qu'ils s'impliquent dans la ligue que montent les ducs d'Orléans, de Bretagne et le comte d'Angoulême contre François Sforza, ce dernier s'étant emparé du royaume de Milan en 1460 aux dépens de la maison d'Orléans[357]. Rouville est à nouveau envoyé « secretement » par François II dans différentes villes de Bretagne pour qu'il informe la population, du mauvais comportement de l'évêque de Rennes, Jacques d'Épinay, à l'encontre du duc[358]. L'année suivante, alors que Louis XI accède au trône, François II l'envoie à Tours afin qu'il l'assure de son allégeance. Cette ambassade est l'occasion pour Rouville de passer une alliance avec le comte de Charolais pour faire face à la nouvelle menace française[359]. Les États de Bretagne de 1463 sont marqués par la participation d'une ambassade venue de Bourgogne, débouchant sur la signature de nouvelles alliances les 18 juillet et 12 août[360]. Il semble même que Rouville fut le principal diplomate à œuvrer contre la politique française. En 1464, le duc l'envoie, déguisé en moine franciscain, en Angleterre, pour traiter contre le roi de France. C'est peut-être à cette occasion qu'il est payé 200 l. « pour recompense de pluseurs mises et charges qu'ilz ont eues au service du duc[361] ». Avant de revenir en Bretagne, le vice-chancelier passa par la Flandre pour d'autres négociations avec le comte de Charolais. Le roi, méfiant, tenta de faire arrêter le vice-chancelier breton, mais l'opération tourna à l'échec puisque c'est le bâtard de Rubempré qui fut emprisonné par le comte de Charolais. Toutefois le duc dut se justifier en prétendant

[354] ADLA, B 12, f° 27.

[355] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit*., t. 3, col. 427.

[356] COMMYNES Philippe (de), *Mémoires*, trad. De Joël Blanchard, Paris, éd. Pocket, coll. Agora, 2004, p. 62.

[357] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 675.

[358] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 676.

[359] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 677.

[360] LOBINEAU Gui Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 685.

[361] ADLA, B 3, f° 20-v ; GOURVES Dominique, *Étude et transcription du registre B3 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1464*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, vol. 2, 1989, p. 33.

avoir envoyé Jean de Rouville déguisé à cause des mauvais rapports que la Bretagne entretenait avec l'Angleterre, et surtout pour savoir si la Bretagne était aussi comprise dans la trêve faite par le roi d'Angleterre avec la France. Jean de Rouville fut l'un des acteurs principaux de la ligue du Bien public. Sorte de caution morale, il accompagnait les troupes du comte de Charolais et prouvait ainsi que le duc de Bretagne allait les rejoindre pour livrer bataille contre le roi de France. Toutefois, le temps mis par les troupes bretonnes et l'absence de réponse dont ils firent preuve, favorisèrent les doutes quant à leur arrivée, mettant Rouville dans une posture difficile. Le roi de France réussit à attaquer les troupes bourguignonnes avant l'arrivée des Bretons. Il fallut encore quelques jours pour que le vice-chancelier revienne avec la nouvelle de l'arrivée imminente de l'armée ducale. Les deux armées se retrouvèrent à Étampes[362] le 19 juillet. La guerre se poursuivit jusqu'au mois de septembre et aboutit à trois traités redonnant aux princes leurs biens usurpés par le roi. Ces accords jalonnent la carrière de Rouville qui est l'un des principaux interlocuteurs entre la Bretagne et ses alliés. En effet, c'est ce qu'indique cet acte daté de 1466 dans lequel le duc « donne à Jean de Rouville le vice-chancelier et Olivier du Breil le procureur général, les pleins pouvoirs et autorité pour conclure avec tous les rois, ducs et autres princes qui ont entretenus des amitiés avec ses prédécesseurs ou qui voudraient en entretenir avec lui, et particulièrement pour conclure avec le très puissant prince et seigneur Edouard, rois d'Angleterre, trêves et alliances, et promettant de ratifier tout ce que lesdits conseillers feront et traiteront[363] ». Enfin, Jean de Rouville fut également envoyé à la demande de François II vers Gaston comte de Foix pour négocier la main de Marguerite en 1471[364].

Les activités commerciales de Pierre Landais sont en lien direct avec sa volonté de défendre l'indépendance bretonne car cela lui permet de s'allier avec les adversaires du roi et donc, au moins en théorie, de prévenir toute usurpation du duché par ce dernier. Divers traités sont signés avec l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et la Bourgogne. Ceux-ci ont pour but de conquérir de nouveaux marchés tout en sécurisant le duché. Cependant, les alliances qu'il a conclues s'écroulent rapidement puisqu'en 1477 Charles le Téméraire décède et le duché de Bourgogne tombe sous le joug du royaume Français ; en 1483 l'accession de Richard III sur le trône d'Angleterre et la mort des fils d'Édouard IV entérinent les traités avec la Bretagne[365].

[362] LOBINEAU Gui Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 696.

[363] ADLA, B 4, f° 97-r ; DUPUIS Jean-Pierre, *Les activités de la chancellerie du duc de Bretagne en 1466*, DES d'histoire, Université de Nantes, 1964, p. 102.

[364] LOBINEAU Gui Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 714.

[365] LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 62.

Dès 1474, Guillaume Guéguen est envoyé auprès du pape Innocent VIII afin de réparer les différends entre le duc et l'évêque Amaury d'Acigné[366]. En tant que « petite main » dévouée à Pierre Landais, c'est à lui que l'on doit la rédaction des lettres secrètes envoyées au roi d'Angleterre en 1477, tandis que parallèlement le chancelier Guillaume Chauvin assurait des bons sentiments du duc envers Louis XI[367]. Guéguen ne fut pas entraîné dans la chute de Landais, probablement grâce aux relations qu'il entretenait avec le baron d'Avaugour, dont il était secrétaire depuis 1480[368]. Néanmoins, les leçons instiguées par Landais avaient été parfaitement assimilées. Il fut régulièrement envoyé comme ambassadeur auprès du roi de France avec Louis de la Haye, en 1487 et 1488 « pour lui faire certaines remonstrances touchant ledit traicté de paix. Aussi pour traicter, actorder et conclure avecques mondit seigneur le roy ou ceulx qu'il plaira commectre et depputer de sa part et pouvoir expres de lui quant a ce une bonne et loialle treve et vroye abstinence de guerre par terre, par mer et eaux doulces entre mondit seigneur le roy et nous, noz parens, amis, alliez, feaulx et subgetz pour le temps[369] ». Durant cette période, mais peut-être pour des raisons différentes, il reçoit 200 écus d'or[370]. Ses talents d'ambassadeur furent à nouveau employés en 1490 où il se rendit en Angleterre afin de réconcilier le maréchal de Rieux avec Anne. Guéguen en fut récompensé en obtenant la charge de premier président de la Chambre des comptes[371].

Outre leur fonction auprès du duc, Rouville et Guéguen font carrière dans le clergé, tandis que Landais continue de s'occuper de ses affaires marchandes. La carrière d'ecclésiastique de Jean de Rouville est presque inconnue en raison des lacunes des sources archivistiques. Au cours de l'année 1462, il reçoit des lettres de maintenue[372] sur les cures de Monnière, de la Chevrollière et de Pacé. La même année on le rencontre comme archidiacre de

[366] CHAUVIN Marcel, « La carrière de Guillaume Guéguen », art. cit., p. 183.

[367] LOBINEAU Gui Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 727.

[368] KERHERVÉ Jean, *op. cit*., vol. 3, 780.

[369] ADLA, B 11, f° 176-v et 177-r et v, f° 195-v et 196-r et v, f°217-v et 218-r ; PARROT Ingrid, *Transcription et étude du registre B11 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1487-1488*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, vol. 1, 1999, p. 240-241, 263 et 300-301.

[370]ADLA, B 10, n° 372 ; CORCUFF Marie-Andrée, *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne d'après le registre des lesttres scellées en Chancellerie en 1486-1487*, thèse, École Nationale des Chartes, Paris, vol. 1, 1987, p. 312.

[371] ADLA, B 12, f° 177-r ; LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit*., t. 1, p. 806.

[372] ADLA, B 2, f° 39-r, f°40-v, f° 42-v et f°44-v.

la Mée[373] ainsi qu'en 1463[374]. L'archidiaconé de la Mée comprenait la moitié du diocèse d'où son appellation (Mée dérivant de moitié) et contenait le doyenné de La Roche-Bernard et celui de Châteaubriant. Cette circonscription s'étendait du nord au sud de la Vilaine à la Loire et d'ouest en est de l'océan Atlantique à l'Erdre[375]. En 1464, il est maintenu[376] sur la cure de Nort, suite au décès de maître Pierre de Montigné. Enfin en 1470, outre ses précédentes fonctions, on le retrouve en tant que chanoine[377] de l'église de Nantes lors de la fondation par François II d'une messe dans la chapelle de Notre-Dame de Cléry dont l'acte est rédigé au manoir de la Touche.

Guillaume Guéguen eut une ascension rapide dans le clergé dont le couronnement fut sa nomination en tant qu'évêque de Nantes : il est tour à tour clerc de Saint-Brieuc, curé de Langourla en 1471, archidiacre de Penthièvre[378] au diocèse de Saint-Brieuc en 1479 puis archidiacre de la Mée au diocèse de Nantes ; il obtient le prieuré de Méraut[379], devient chanoine de Nantes en 1484[380], mais aussi chapelain de Saint-Hervé, abbé de Saint-Sauveur de Redon, prieur des prieurés de Saint-Jacques de Pirmil et de Nozay, et parmi les plus prestigieuses fonctions, confesseur du roi et de la reine[381]. Il lui fallut attendre treize ans avant d'obtenir l'épiscopat nantais, en partie à cause des papes dévoués au roi de France. Malgré la volonté de la duchesse d'attribuer à Guéguen cette charge, elle subit deux revers : le premier eut lieu en 1487, quand le pape Sixte IV revint sur cette promesse faite à François II, en partie car il ne se sentait plus redevable envers la duchesse suite à la mort du duc. Cela n'empêcha pas Anne, en 1489, de demander « aux juges de Nantes et Guerrande et a chacun de faire proïbicion et deffence de par la duchesse aux doyen et chapistre et autres gens d'Eglise de Nantes et de ce pays et duché, sur paine de saesie de leurs temporelz forbannissement de leurs personnes hors ce pays de non amectre ne recevoir aucunes lettres aplicqués touchant le fait de la presentacin de l'evesché de Nantes pour autre que pour maistre Guillaume Gueguen, vichancelier, et de non

[373] ADLA, 107 J 108.

[374] ADLA, E 85-2.

[375] GRÉGOIRE Abbé, *État du diocèse de Nantes en 1790*, Nantes, Impr. V. Forest et É. Grimaud, 1882, p. 173-174.

[376] ADLA, B 3, f°97-r ; GOURVES Dominique, *op. cit.*, vol. 2, p. 154.

[377] ADLA, E 87/12.

[378]ADLA, B 11, f° 45-r ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, vol. 1, p. 69.

[379] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *op. cit.*, p. 661.

[380] KERHERVÉ Jean, *op. cit*., vol. 3, p. 780-781.

[381] CHAUVIN Marcel, « La carrière de Guillaume Guéguen », art. cit., p. 180.

bailler a Robert d'Espinay nulz ne aucuns des fruiz dudit evesché et faire bannir ladite deffence a ce que ung chacun n'en puisse cause de ingnorence pretendre[382] ». Robert d'Épinay fut malgré tout élu à cette charge le 1er octobre 1488, mais ne put occuper son siège qu'après la prise de Nantes en 1491 et il fit ainsi son entrée solennelle le 29 janvier 1492. Guéguen fut alors nommé abbé de l'abbaye de Saint-Sauveur Redon afin d'être dédommagé. Par la suite, à la mort de l'évêque intervenue en août 1493, le pape Alexandre VI choisit Jean d'Espinay le frère de Robert pour lui succéder. Le décès du roi Charles VIII en 1498 marqua un tournant. Le second mariage d'Anne avec Louis XII lui octroya le droit de nommer les évêques du duché. Il s'agissait d'une manière pour le roi de se concilier les faveurs de la reine[383]. Ainsi, l'élu de Nantes[384], nom par lequel était dénommé Guillaume Guéguen suite à ses évictions successives, devint évêque le 25 septembre 1500 et Jean d'Espinay fut transféré à Saint-Pol-de-Léon. À ce titre, il est présent lors de la rédaction du contrat de mariage de Claude de France avec François de Valois, futur François Ier, le 22 mai 1506[385].

Tous trois furent également des créanciers du duc ou de sa fille mais de manière occasionnelle et pour des raisons différentes. Comme cela a été mentionné, Landais fit un prêt au duc en 1459 pour l'achat de draps. En 1462, le trésorier doit rendre 300 écus d'or neufs[386] à Jean de Rouville que celui-ci avait prêtés pour faire venir auprès du duc des lettres mises en dehors du trésor. De plus, Rouville perçoit « 343 livres 15 sous sur les deniers de toutes et chacune ses receptes, pour luy aider à supporter les mises et charges qu'il a eues et a ou service du duc[387] » en 1467. Enfin, en 1489 Guillaume Guéguen perçoit 1 000 écus d'or, somme « qui luy a esté donnee et ordonnee pour aider a suporter les charges et mises qu'il a ou service de la duchesse[388] ».

Les charges qu'ils occupent nous permettent d'observer qu'ils évoluent dans différents milieux : politiques, religieux et commercial. Toutefois, deux profils se remarquent : d'un côté Jean de Rouville et Guillaume Guéguen deux ecclésiastiques mais aussi officiers qui participent

[382] ADLA, B 12, f° 19-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit*., vol. 2, p. 39.

[383] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *op. cit*, p. 682.

[384] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 251.

[385] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1574.

[386] ADLA, B 2, f °94-v ; VENNEUGUES Laurent, *Les activités de la chancellerie du duché de Bretagne en 1462, transcription et étude du registre B2 des lettres scellées*, DES d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, vol. 1, 1988, p. 282-283.

[387] ADLA, B 5, f°,68-v ; JOLEC Jean-Yves, *op. cit.*, vol. 2, p. 91.

[388] ADLA, B 12, f° 37-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, vol. 2, p. 70.

activement à la diplomatie bretonne, et de l'autre côté Pierre Landais qui par ses activités commerciales et son rôle essentiel dans le gouvernement de François II influe sur la politique étrangère bretonne.

Les hommes aux carrières simples

Ces personnages ont à l'inverse des précédents, une carrière dans un seul domaine, ce qui ne les empêche pas d'y occuper plusieurs charges. Dans les cas où les commanditaires ne sont pas assurés, particulièrement pour les hôtels appartenant à des religieux, quelques hypothèses permettent de valider nos propositions.

Jean de Vay occupe différentes charges, mais c'est surtout dans le domaine des finances qu'on le rencontre à plusieurs reprises. Il est cité en 1431 où il est receveur du fouage à Nantes, fonction qu'il occupe à nouveau de 1446 à 1449. Il entre dans la sphère ducale dès 1433 où il est argentier[389] du futur duc François I^{er}, puis en 1438 Jean V le nomme secrétaire. En 1434, il fait partie des créditeurs, parmi d'autres, du duc Jean V en lui prêtant la somme[390] de 50 l. Il poursuit sa carrière auprès de François I^{er} qui le nomme trésorier et receveur général de finances[391] en 1442, charge qu'il occupe trois années avec celle de l'argenterie où on l'aperçoit encore en 1445. Receveur ordinaire de Nantes durant une année de 1449 à 1450, il devient auditeur à la chambre des Comptes[392] en 1452 et le reste au moins jusqu'en 1475 avant d'en devenir le président[393] en 1467. Le 2 mai 1466, Jean de Vay est confirmé comme trésorier des finances ordinaires de Bretagne[394] comme il l'était sous Pierre II. Durant cette période, il perçoit les revenus de différentes fermes à Nantes comme celle « des traictes et fardeaux, merceries et espiceries et ferronneries et de la traicte des bestes[395] » ainsi que celle de « la trecte des cuirs à

[389] ADLA, 107 J 132.

[390] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col 1270.

[391] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1371 ; ADLA, B5, f° 119-r.

[392] ADLA, B 129, 3^{e} liasse ; KERHERVÉ Jean, *op. cit.*, vol. 3, p. 740.

[393] ADLA, B5, f° 73-r ; JOLEC Jean-Yves, *op. cit.*, vol. 2, p. 96.

[394] ADLA, B4, f°45-v ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 51.

[395] ADLA, B5, f°54-r. Il est à nouveau mentionnée en 1468 et 1473, ADLA, B 6, f°137-v, B 7, f°8-v ; JOLEC Jean-Yves, *op. cit.*, vol. 2, p. 74.

poill et chairs sallées[396] » dans l'évêché de Nantes. Il participe à plusieurs reprises[397] au Conseil des bourgeois entre 1449 et 1474. Il est présent aux États de Bretagne à Vannes en 1451 et 1454 où il est accusé par Guyon Prigent de certaines malversations financières[398], mais aussi par Jean de Chareautro pour des raisons que nous ignorons. Deux extraits des registres de la chancellerie de Bretagne datant de 1457 et 1458 semblent également le mettre en accusation contre Morice de Kerguenec[399]. En 1462, il doit s'enquérir avec Jean Garin, Pierre le Bel et Pierre Raboceau de la diminution[400] des feux dans la paroisse de Saint-Maisme. Il est également envoyé en 1464 en tant qu'expert[401] avec les mêmes pour estimer des terres que le duc compte vendre à Guillaume Jouhan. Jean de Vay est un homme bien implanté au sein de la cour ducale qui, malgré la succession des ducs, est toujours renouvelé dans ses charges. Ses services seront récompensés par une nomination à la présidence de la Chambre des comptes.

François I[er] Goheau est très mal connu. Il appartient à la milice des francs-archers créée par Jean V en 1425 car « le païs estre despourveu de gens de defense ». Ces hommes sont au nombre de trois à six pris dans chaque paroisse sans compter les nobles qui en assurent le commandement. C'est le cas de François I[er] Goheau qui obtient la charge de passer en revue les francs-archers de Nantes, d'Outre-Loire[402] et de Pirmil[403], dont il est capitaine le 24 février 1476. Il s'agit de l'unique mention le concernant.

En ce qui concerne l'hôtel du doyen du chapitre, nous serions enclins à penser qu'il fut (re)construit par Yves du Plessis, notamment en raison de la durée, près de trente ans, pendant laquelle il occupa cette charge[404] soit de 1457 à 1484. La disparition de nombreux documents concernant le clergé séculier nous amène à être prudents car d'autres individus ont pu détenir cette charge durant cet intervalle de temps. Une mention allant dans le sens de notre affirmation

---

[396] ADLA, B 7, f° 8-v ; QUÉRO Dominique, *Transcription et étude du registre des lesttres scellées par la Chancellerie bretonne en 1473*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, vol. 1, 1988, p 43.

[397] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 155.

[398] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1580 et 1635.

[399] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1714 et 1717.

[400] ADLA, B 2, f° 2-r ; VENNEUGUES Laurent, *op. cit.*, vol. 1, p. 14.

[401] ADLA, B 3, f° 7-v ; GOURVES Dominique, *op. cit.*, vol. 2, p. 13.

[402] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 3, 1837, p. 160.

[403] BOUGOUIN Charles, « Les capitaines de la forteresse de Pirmil », dans *BSAHNLI*, p. 241-244, t. 6, 1866, p. 243.

[404] GUILLOUËT Jean-Marie, *Contribution à l'étude de la sculpture du XV^e siècle : la façade de la cathédrale de Nantes*, thèse de doctorat sous la direction de Fabienne Joubert, Université Paris IV, vol. 2, 2001, p. 546.

nous rapporte qu'une concession lui fut faite, « nonobstant le défaut d'âge, du doyenné de Nantes valant 220 l. vacant par résignation de Jean Lespervier promu évêque de Quimper[405] ». Il commence sa carrière à 21 ans en tant que clerc au diocèse de Nantes. En 1468, il est recteur de la cure[406] et de la paroisse de Saint-Étienne de Montluc. C'est dans cet hôtel qu'Anne serait née. En effet, un aménagement est réalisé dans la maison du doyen « pour l'estat de l'enffent [Anne] de la duchesse qui est à naître et pour les nourrices[407] ». De plus, du Plessis reçoit « pour rescompense et louage de sa maison qui a esté prinse pour la demourance de Madame Anne, 30 l. par an. Ysabeau y fut aussi logée[408] » en 1480. Après le décès de Guillaume Guéguen, il est maintenu[409] sur une prébende de la cathédrale de Saint-Brieuc en 1506.

Le cas est plus complexe au sujet de l'hôtel prébendal de la collégiale. Les sources indiquent qu'en 1454, le chevecier et les chanoines de la collégiale baillent et octroient pour 51 sous 3 deniers un jardin de 41 pieds de long à maître Jehan Simon, chanoine de la collégiale. Ce terrain est borné d'un côté par le jardin de la chevecerie et de l'autre par le jardin du maître François Pastourel[410] aussi chanoine de cette église. Cette situation indique que Pastourel aurait été *a minima* le propriétaire du terrain sur lequel fut bâti le dernier vestige du *claustrum* de la collégiale. Ce dernier est également chanoine de la cathédrale Saint-Pierre[411]. Il est maintenu[412] en 1466 sur la cure de Saint-Lumine de Coutais dans le diocèse de Nantes et pour une chapellenie en l'église de Notre-Dame de Bouin. Toutefois, le premier édifice connu et bâti sur le terrain de Pastourel daterait des années 1480. De ce fait il est possible qu'il n'ait pas été à l'origine de la construction et ses successeurs demeurent dans l'anonymat jusqu'au XVII^{e} siècle.

---

[405] ADLA, Fonds Bourdeaut, 107 J 112, tiré des archives du Vatican.

[406] ADLA, B 6, f° 124-v ; KERMARREC Marion, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1468*, Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, vol. 1, 1991, p. 224.

[407] ADLA, B 8, f° 9-v ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, vol. 2 p. 17.

[408] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 391.

[409] ADLA, B 16, n° 1271; GOARZIN Véronique, *Transcription et étude du registre B16 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1506*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Brest, vol. 1, 2000, p. 206.

[410] ADLA, G 318, liasse non numérotée.

[411] AMN, DD 354.

[412]ADLA, B4, f° 133-v ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 146-147.

L’aristocratie bretonne

Parmi tous ces dignitaires, deux d’entre eux font partie de l’aristocratie bretonne : Françoise de Dinan et Jean de Derval.

Françoise de Dinan, née en 1436, est une proche de la maison ducale par sa mère, Catherine de Rohan qui est la fille d’Alain IX de Rohan et de Marguerite de Bretagne, l’une des filles du duc Jean V. L’héritage qu’elle reçoit après le décès de son père, Jacques de Dinan, fait d’elle l’une des femmes les plus puissantes de la Bretagne et par conséquent l’une des plus convoitées.

En 1441, un mariage fut arrangé entre Françoise et François de Laval, ce qui devait bénéficier aux deux familles. Ce mariage ne fut pas conclu car Gilles de Bretagne enleva Françoise afin de l’épouser. Il agit ainsi car il n’avait reçu de son père, le duc Jean V, que la terre de Champtocé en Anjou et de ce fait se sentait lésé de ne pas avoir obtenu un apanage en Bretagne. Gilles dédommagea les parties lésées pour que les animosités cessent[413]. À nouveau, ce mariage n’aboutit pas. Bien que le duc François I^{er} vit d’un bon œil cette alliance qui amenait de nouvelles terres dans la famille ducale et du même coup faisait cesser les récriminations de Gilles au sujet de son héritage, Arthur de Montauban, un proche du duc, n’y était pas favorable. Il n’hésita pas à rappeler l’amitié que lui portait Henri le roi d’Angleterre auprès duquel il avait passé son enfance, allant jusqu’à prévenir le roi de France que des troupes anglaises étaient postées sur les places fortes tenues par Gilles[414]. Cela fut suffisant pour que le duc, sur ordre de Charles VII, fasse arrêter Gilles en 1446 au Guildo. Désormais emprisonné, Arthur de Montauban le fit assassiner le 24 avril 1450. Toutefois, l’année suivante et sous conditions, Pierre II arrangea son mariage avec Guy XIV de Laval.

Françoise de Dinan joua un rôle de premier plan à la fin du règne de François II et surtout à l’époque des guerres d’Indépendance de Bretagne. En 1484, elle conspira avec le maréchal de Rieux et le prince d’Orange, contre la politique menée par Pierre Landais. Ayant échoué dans leur tentative pour s’emparer de ce dernier, les conspirateurs furent condamnés et leurs biens, confisqués. Mais les conjurés ne renoncèrent pas à leurs projets, et leur seconde tentative de coup d’État fut couronnée de succès : Pierre Landais est arrêté, abandonné par le duc, il est exécuté. Plus importante est la part prise par Françoise dans le traité de Châteaubriant en 1487.

[413] GUENYVEAU Jehan de, « Françoise de Dinan et la seigneurie de la Roche-Suhart » dans *bulletin de l’U.R.B*, 1938, p. 8 et 9.

[414] ARGENTRÉ Bertrand, *op. cit.*, p. 630.

À cette époque, le royaume de France – le roi Charles VIII étant mineur – est régi par Anne de Beaujeu. En conflit avec les Grands du royaume, elle parvient à écarter Louis II d'Orléans (le futur Louis XII) du pouvoir et le fait arrêter. Mais il s'évade et trouve refuge en Bretagne tout comme le comte de Dunois son cousin. Ces princes surent obtenir les faveurs du duc au point que la haute noblesse bretonne se sentit écartée du pouvoir. Son mécontentement fut exploité par Anne de Beaujeu. Réunis à Châteaubriant, le maréchal de Rieux, Françoise de Dinan et d'autres, dans le but d'évincer ces seigneurs français du duché, signèrent le traité de Châteaubriant avec la régente. Ce traité avalisait une intervention de l'armée royale en Bretagne. Si les conjurés se rallièrent bientôt au duc, l'engrenage de la guerre ne s'interrompit pas, marqué en 1488 par la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier et la défaite des troupes ducales et de leurs alliés face à l'armée royale. Signé le 20 août 1488, le traité du Verger interdit à François II de marier ses filles sans l'accord du roi.

Cette proximité avec la cour ducale lui valut d'être instituée comme gouvernante des filles du duc. Elle conserva d'ailleurs cette fonction après la mort du duc qui fit inscrire dans son testament que « pour traicter, régir et gouverner les personnes de sesdites filles, a voulu et ordonné que ma très honoré Dame Françoise de Dinan Comtesse de Laval en ait totalement la charge et garde[415] ». Pour autant, Françoise a pu conserver une certaine animosité envers la famille ducale, expliquant notamment les intrigues qu'elle a fomentées contre le duc et son favori.

Jean de Derval est un chevalier en 1437 et se distingue dans les dernières années de la guerre de Cent Ans où il est sous les ordres d'Arthur de Richemont. Il fait partie des signataires[416] du traité de 1449, passé entre le roi de France et le duc de Bretagne au sujet des places fortes prises par les Anglais. De ce fait il a participé à la reconquête[417] de la Normandie et de la Guyenne avec son père. Cette dernière contrée repasse sous l'influence anglaise. Forts de cette reprise, les Anglais veulent s'emparer de la Bretagne. Jean en 1452 et ses 21 lances[418], parmi d'autres, doivent pourvoir à la sécurité du duché. En revanche, l'année suivante il est à nouveau en Guyenne, à Bordeaux semble-t-il avec 25 lances sous ses ordres. Il est de retour en Bretagne pour la garde de Saint-Malo avec cette fois-ci 30 lances. En 1465, il participe à la

[415] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 602.

[416] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit*, t. 2, col. 1454.

[417] MAUGER Michel, *op. cit.*, p. 27.

[418] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1628.

ligue du Bien Public où il commande 28 hommes d'armes et 233 archers. Cette carrière militaire courte, mais où il a su se mettre en valeur, a pu favoriser son ascension à la cour ducale.

Dès 1451 il est cité comme chambellan[419] du duc Pierre II, charge pour laquelle il est rétribué : 150 l. en 1451, 200 l. en 1452-1453, 600 l. en 1454 avant que cela ne baisse de moitié en 1457, pour remonter à 800 l. en 1462-1463 pour enfin redescendre à 600 l. en 1465-1466. À cela il faut ajouter les à-côtés liés à ses voyages avec le duc, de l'ordre de 100 l. Peut-être même que ses faits d'armes lui valent la création de Derval en baronnie. Il est confirmé[420] dans ses droits et privilèges en tant que premier et grand chambellan de Bretagne sous François II en 1458 et 1462. Lors de cette dernière année, il est également nommé lieutenant général de la ville et de l'évêché de Nantes[421] en l'absence du duc. Son rôle à la cour le fait apparaître aux États[422] de Bretagne de Vannes en 1454 et 1455, et donc lors de l'entérinement par ces mêmes États du mariage du futur François II et de Marguerite de Bretagne. Cette même année, il accompagne le duc à Bourges pour aller voir le roi afin de ratifier l'accord concernant les dispositions prises par François I^{er} au sujet de la succession de Bretagne.

Sous François II, il jouit de la même confiance comme l'atteste sa nomination en 1458 en tant que capitaine de l'évêché de Rennes, à laquelle s'ajoutent en 1466 les évêchés de Saint-Malo et de Saint-Brieuc. Il fait partie de l'ambassade envoyée en Angleterre et dirigée par Jean de Rouville en 1465. Il est également possible de citer plusieurs voyages durant lesquels Jean accompagne François II pour voir le roi en 1461, 1466 ou encore en 1475 lors de la signature du traité de Senlis. Jean, après les loyaux services dont il a fait preuve auprès de Jean V et de François I^{er} en tant qu'homme d'armes va intégrer l'hôtel ducal. Il est nommé à d'importantes charges ce qui démontre qu'il est dans les bonnes grâces de François II.

1-2-3-3 Le patrimoine

Évoquer le patrimoine foncier de ces individus est nécessaire pour entrevoir leur capacité financière tout en rendant compte des écarts qui les séparent. Cependant, les sources conservées ne nous informent pas de la totalité de leurs avoirs, du moins pas de manière

[419] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1604, 1626, 1635, 1643 et 1725 ; t. 3, col. 66 et 144.

[420] ADLA, B 2, f°7-v ; MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1714 ; VENNEUGUES Laurent, *op. cit.*, vol. 1, 1988, p. 124.

[421] DUPIC J, « Un bibliophile breton du XV^{e} siècle : Jean de derval » dans *Trésor des Bibliothèques de France*, paris, 1935, p. 157-162, p. 158.

[422] Il est également présent en 1462. MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 3.

suffisamment précise. En effet, une seigneurie peut simplement être déclarée sans que l'on sache ce qu'elle renferme. C'est le cas à plusieurs reprises pour Pierre Landais ou François I[er] Goheau. À cela, il faut ajouter la difficulté de chiffrer les rentes et revenus qu'ils perçoivent sur chacune de leurs possessions en raison des lacunes et des difficultés d'interprétation des documents comptables. Enfin, il n'est pas question d'énumérer la multitude des terres sur lesquelles une redevance leur est due étant donné leur grand nombre.

Les terres

Jean de Derval possède un important patrimoine foncier[423] en partie hérité de sa mère qui s'est trouvée être l'unique héritière des familles de Châteaugiron et de Rougé, son frère et sa sœur étant décédés sans postérité. Ses biens se situent principalement en Bretagne mais également hors du duché comme en Normandie, en Anjou et en Touraine. Au sein du duché, il possédait la seigneurie de Courcelles[424] qu'il a vendue à Pierre II et dont il reçoit 1 000 réaux d'or en 1464. Il rend aveu de la baronnie de Derval[425] en 1469 : elle s'étendait dans les châtellenies de Guéméné-Penfao, de Conquereuil, d'Avessac, de Saint-Nicolas, de Beauregard et dans le bourg de Luzangé. Deux ans plus tard, c'est la châtellenie de Combourg[426] qui est dénombrée : elle comprenait 34 paroisses[427] sur lesquelles il percevait des droits. En 1473, la baronnie de Châteaugiron, à laquelle fut adjointe la châtellenie d'Amanlis par François II, recense 26 paroisses. La châtellenie de Fougeray, dont la déclaration date de 1475, comprend celle de Nozay dont dépendent des terres de Treffieuc et de Jans. Il faut ajouter les châtellenies du Teil, de Rougé, de Poligné, de la Musse, et les seigneuries de Grilleau et des Dervallières toutes deux dans le comté nantais. Au-delà des frontières du duché, il possède en Normandie la baronnie de Landelles au nord-ouest de Vire et probablement celles de Saint-Romphaire et de Fervaches. Plus au sud, en Anjou, il détient les châtellenies de Courcelles et de Neuville dont il se sépare dans les années 1440-1450 et celle de la Villebonnay. Enfin, en Touraine il est le

[423] Pour obtenir une vision presque exhaustive de ces possessions, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de MAUGER Michel, *op. cit.*, p. 40-52.

[424] ADLA, B 3, f° 78-r ; GOURVES Dominique, *op. cit.*, vol. 2, p. 124.

[425] ADLA, B 1833.

[426] ADLA, B 2183.

[427] MAUGER Michel, *op. cit.*, p. 41.

détenteur des châtellenies de La Guerche, de Saint-Mars qu'il vend également à la fin des années 1440 et de celle de Chédigné dont il se sépare pour celle du Fougeray.

Françoise de Dinan bénéficie d'un patrimoine tout aussi exceptionnel car les décès de son père, puis de son oncle, survenus à quelques semaines d'intervalle en 1444 font d'elle l'unique héritière de la branche de Dinan-Montafilant. Ses possessions sont connues suite à son décès et grâce à l'aveu rendu par son fils, François de Laval, vers 1500. Elle possédait la seigneurie de Montafilant[428] comprenant des terres dans les paroisses de Boneseult, de Ploubalay, de Saint-Malou, de Corseult, de Plozer, de Quebez et de Plelan. La châtellenie des Huguetières dans le pays de Retz comptait 17 paroisses dont celle de Pont-Saint-Martin[429]. La seigneurie de Bodister[430] dans les juridictions de Morlaix et Lanmeur, voit les paroisses de Ploermel, de Plouegouen, de Garlan, de Plojehan, de Ploegomey, de Ploeignan et de Ploegazinou lui être redevable, tout comme l'est la seigneurie de Beaumanoir[431] qui comprend les paroisses de Deuran et Sévignac. La baronnie de Châteaubriant[432] est constituée de sept paroisses, Saint-Jean de Béré, Ruffigné, Juigné, Erbray, Rougé, Soudan et Carbay, mais comprend également les châtellenies de Teillay, de Châteaubriant-en-Pire, du Vioreau et du Désert. Elle détient les châtellenies de Bain[433], de La Guerche ; les seigneuries de Romillé, de Tremal, de Plougueneuc, de Pledac, le Haut Bourgneuf et de la Roche-Stuart[434]. Elle possède des biens en Anjou, notamment les châtellenies[435] de Candé et de Chauveaux ainsi que la seigneurie[436] de Chaussis. En 1486, elle est maintenue dans la possession des terres[437] de Châteaubriant, de Vitré, de Châtillon-en-Vendelays, d'Aubigné, de Chèvre, de Marcillé, du Pertre, de Mézières, suite au décès de Guy comte de Laval, son époux.

Pierre Landais investit énormément dans les biens fonciers. Parmi l'ensemble des seigneuries, on trouve celle de Briord en Port-Saint-Père en 1469 qu'il tient de Jeanne

[428] ADLA, B 1259.

[429] ADLA, B 1454.

[430] ADLA, B 1797.

[431] ADLA, B 2092.

[432] ADLA, B 2101.

[433] ADLA, B 2090.

[434] ADLA, B 2306.

[435] MENEUX Annie, *Les biens de la famille de Dinan en Anjou au XV^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Le Mené, Université de Nantes, 1988, p. 12.

[436] MENEUX Annie, *op. cit.,* p. 53.

[437] ADLA, B 10, N°219 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.,* p. 135.

Mauffras[438] et dont les rentes sont de 133 l. Il y acquiert de nouvelles terres[439] entre 1476 et 1483. Il possède la châtellenie du Loroux-Bottereau en 1474, pour laquelle le duc lui accorde la création de trois foires, le 27 avril 1478[440] ; des terres à Saint-Julien-de-Concelles et à Basse-Goulaine. Il acquiert celles de la Pabotière en Doulon et de la Bourdinière en Château-Thébaut en 1480, le Plessix-Grimaud en Port-Saint-Père en 1478, Vue en 1479 qu'il ne conserve que trois ans[441], Lucinière en Nort, celle du Létier en Béganne, ainsi que d'autres terres au Doute-Rouaud, au Pont-en-Vretais, à Trentemoult, à la Jaguère en Rezé, la Cognardière en la Haie-Fouassière, des marais à Bouin dont les revenus étaient de 100 l. de rente ; du côté de Vitré on trouve celle du Plessis-Raffray en Domagné en 1474 dont les revenus avaient largement chuté passant de 12 000 l. en 1455 à 339 l. 15 sols en 1506[442], à Montreuil-sur-Pérouse celle du Feu ainsi que les terres de la Louvelais et la Richardais, celle du Bois-Cornillé à Izé en 1479[443] comprenant les terres du Launay et de la Langerie, celle du Bois-du-Liers à Chelun[444]. Il obtient une baule en friche[445] située dans la paroisse d'Ambon en juin 1465, le domaine des Noé[446] dans la paroisse d'Iffé dans l'évêché de Rennes en 1477 ainsi que la moitié des maisons, terres et seigneuries du bois du Leix[447] qui appartenaient à Guyon d'Épinay en se subrogeant à Thébaud de Châteaubriant.

François I^er^ Goheau était seigneur des Bretèches, de Maubusson et de Saint-Aignan[448], seigneurie dans laquelle il a des pêcheries. Il était également seigneur de la châtellenie de Souché[449], de Saucquet et de Hurtuard[450] dont hérite le seigneur de Briacé suite au décès du capitaine des francs-archers. Le 3 septembre 1495, le seigneur de Saint-Aignan rend aveu pour

[438] ADLA, B 1853 ; Il rend également aveu en 1478, ADLA, E 351.

[439] ADLA, E 354, 1^ere^ liasse.

[440] ADLA, B 9, f° 128.

[441] ADLA, E 507, 4^e^ liasse.

[442] KERHERVÉ Jean, *L'État breton XIV^e^-XV^e^ siècles. Les ducs, l'argent et les hommes*, Paris, éd. Maloine, t. 2, 1987, p. 904.

[443] PARIS-JALLOBERT Paul, « Le château Landais à Vitré », art. cit., p. 115-116.

[444] KERHERVÉ Jean, *L'État breton… op. cit.*, p. 904.

[445] ADLA, B4, f° 84-v ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 88.

[446] ADLA, B 8, f° 34-r ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, vol. 2, p. 58.

[447] ADLA, B 8, f° 136-r et B 7, f° 109-r BIHAN Yvon, *op. cit.*, vol. 2, p. 196.

[448] ADLA, B 1858.

[449] ADLA, B 1858.

[450] ABR 144, 28 mai 1500, repris dans CARDOU Alain, *op. cit.*, p. 25.

les fiefs de Porte-Boidas, des Bretesches et des trois croix[451]. Nous supposons également qu'il devait détenir des terres à Saint-Hilaire de Chaléons dont son fils cadet François II rend aveu[452] en 1509 suite au décès de Pierre son frère aîné. On y trouve plusieurs tènements sur lesquels sont dus divers rentes et droits, ainsi que des garennes, des étangs, des bois. Il a des fiefs, des terres et des vignes dans la paroisse de Saint-Rive dans le pays de Retz.

Jean de Vay est propriétaire de l'hôtel qui prendra la dénomination de la Fleuriais ou Fleuriaye, qu'il ne quittera jamais. Il s'agit d'une terre et juridiction dépendant de Treffieux[453] et dont il rendit aveu en 1472. Les Vay sont détenteurs de marais et de salines à Guérande et de terres à Marsac.

Les seuls individus qui ne semblent pas possessionnés ou de manière ponctuelle, sont les ecclésiastiques. En effet, aucune mention en ce sens n'a été découverte pour le doyen du chapitre ou chez le chanoine de la collégiale. Chez les Guéguen, c'est le frère cadet de l'évêque, Bertrand, qui hérite notamment de la seigneurie du Clos en Ruca. Néanmoins, Guillaume Guéguen en 1490 alors qu'il est vice-chancelier, obtient don[454] de rachat des terres et de l'héritage de Gilles de La Rivière, le doyen de Nantes. Jean Gougeul de Rouville, qui est le benjamin, ne semble pas avoir été pourvu de terres, contrairement à ses frères. Les textes n'en font pas mention. Il ne détenait que le territoire de la tenue de Torcé en 1458, le long de l'Erdre, au bout de la motte Saint-André sur laquelle il fit ériger une maison[455]. En 1464, il est fait « don à Amaury, sieur de Bavalan, de la terce partie des ventes et lodes de certains contraz pécunnielz qu'il a fait de Jehan, seigneur d'Acigné et de Brie, de certains héritages situez es parroesses d'Ambon et de Mesuillac, en l'évesché de Vennes ; et à monseigneur le vichancelier, une autre terce partie desdites ventes et lodes. Et est mandé au trésorier général et au receveur de Rennes laisser joïr les dessudits desdits dons[456] ».

Plus leur famille est ancienne et plus ces individus sont détenteurs d'un patrimoine abondant. Cependant, et cette remarque concerne Françoise de Dinan et de Jean de Derval, c'est surtout parce qu'ils sont les uniques héritiers de plusieurs familles qu'ils ont pu accumuler des

[451] ADLA, 1 E 641.

[452] ADLA, B 1863.

[453] CORNULIER Ernest (de), *Dictionnaire des terres et seigneuries de l'ancien comté nantais et de la Loire-Inférieure*, Nantes, réimp. nouvelle éd. La Galerie des Ancêtres, 2007, p. 82.

[454] ADLA, B 12, f° 176-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, vol. 2, p. 257.

[455] DURVILLE Georges, *Études sur le vieux Nantes d'après les documents originaux*, rééd. Culture et Civilisation, Bruxelles, t. 1, 1977, p. 11.

[456] ADLA, B3, f° 8-v ; GOURVES Dominique, *op. cit.*, vol. 2, p. 15.

terres. Les autres commanditaires quant à eux, ont des possessions moins étendues à l'exception de Pierre Landais qui est le seul à obtenir des terres en les achetant. On devine chez lui la volonté de s'identifier au modèle aristocratique. En quelque sorte il agit comme un nouveau riche qui ne souhaite qu'une chose, se faire admettre par la noblesse bretonne.

Les châteaux et manoirs

En campagne comme en ville sont disséminés des châteaux et des manoirs qui sont les marqueurs de la présence et du contrôle seigneurial tout en servant de résidence. Ce sont également des éléments de patrimoine qui ajoutent au prestige de leur propriétaire.

La possession de châteaux n'est pas l'apanage des grands seigneurs bien qu'ils en comptent le plus grand nombre. Jean de Derval possède un château à Derval[457] « avecques ses ediffices et superficie doufve garennes coulombiers estangs mestairies du houx boays avecque de haultes fustaie », un autre dans la châtellenie de Combourg « avecques toutes et chacune les manoirs domaines et mestairie terres prez landes […] foretz boays garainnes et autres boays », mais également ceux de la Roche-Montboucher, de Landal, du Teil, de Fougeray avec ses « apartenances lestang pres dudit chasteau avecques les jardrins et garennes diceluy » et enfin deux autres dans la châtellenie de Châteaugiron. Françoise de Dinan a dans sa ville de Châteaubriant le château « o leur clausture et appartenance contenant cinquante journeulx de terres [lesdits] chastel et ville situez en la paroisse de saint jehan de bere » avec son « grant jardin estant pres le dit chastel » qui regorge de biches et de cerfs selon l'aveu de 1540. À Romillé « au joignant de la bourgade dudit romille y a ancienne mote apparante danciennete y avons en forteresse ». À Bodister « le lieu et applacement de chastell appell vulgairement le chastel de primel » et à la Roche-Start « les situacions et emplacement ou anciennement avoit chasteau et forteresse ». Enfin, les seigneuries du Guildo, de Montafilant et de la Hardouinaye possèdent chacune leur forteresse. Pierre Landais détient le château du Bois-Cornillé qu'il fit rebâtir pour sa mère. Un château au Loroux-Bottereau « o toutes ses apartenances et deppendances aussi advoi il se comporte tant en maison murailles douves forteresse basse court jardin ». François I[er] Goheau, dans la seigneurie de Saint-Aignan avait « le chasteau maisons bassecourt jardrins tant ou dedans des fossez que dehors estangs boays » également cité en 1573. Celle des Bretesche contenait également un château.

[457] ADLA, B 1833.

Ces mêmes personnes ont également des manoirs. Jean de Derval a « le lieu manoir et mestairie de la haie avecques ses fons ediffices et superficie courtilz rue yssue jardrins boays et haultes fustaye […] boays tailleix prez domaines » à Derval. Un manoir composé d'autres maisons à Amanlie et une métairie, ainsi que le manoir Bodin dans la châtellenie du Teil et ceux à la Motte, à Rougé, à La Musse et à la Guerche. La comtesse de Dinan possède à Pont-Saint-Martin « une grant maison couverte de pierre dardoyse o ses apartenances en laquelle ya ung prainsouer et des cuves pour recevoir les vendenges dicelle foire du pont Sainct martin ». À Bodister, elle a un manoir « o les terres pres bois et tenemant estangs garennes et aultres appartenances auquel manoir demourant et cy tenoit les terres labourables », à Beaumanoir, « le lieu maisons et manoir de beaumanoir o les jardrins court coulombiers bouays ancien chapelle deportz yssues et appartenance diceluy manoir » et « le lieu et maisons et mestairie de la villemain ». Elle est détentrice à la Roche-Stuart de « maisons et manoir […] o les jardrins baesle estang et retenue de cau coulombier boays auriey yssues depportz appartenances diceluy manoir ». Ce type d'édifice est présent chez François I[er] Goheau qui avait en 1464 le manoir de la Sébinière dans la paroisse de Monnière[458] ou encore chez Pierre Landais, dans sa seigneurie de Briord ; il obtient l'autorisation de le faire fortifier le 28 avril 1478[459].

Ils détiennent des métairies. Au Loroux-Bottereau le trésorier dispose « [d'] une mestairie et herbergement o ses appartenances et deppendances nomme et vulgairement la grautiere contenan tan en mesons jerdrins rues yssues terres arables et non arables boays […] garennes[460] ». Jean de Derval en a une près du bourg de Fougeray et d'autres – comme les manoirs – se remarquent à Teil, à la Haye, à Janzé, à Vauxelle, à la Motte-Dorel, à la Princeguerrière, à la Haye. Jean de Vay avait des biens « en la paroisse de marzac deux lieu et metairie et lune dicelle nomme et vulgairement appellee la maison de la johelaye et lautre le lieu et domaine de treveleu lesquelles il desire augmenter et accroistre en ediffice de maison acquetz de rentes revenus et heritage moyennant quil nous plaist ycelles franchises quicte et exemptes desdits fouages[461] » que le duc François II anoblit en 1459. François I[er] Goheau possèdait à Saint-Hilaire de Chaléons dans son domaine de Maubusson « ses maisons courtilz et appartenance […] avecques une mestairie » et « le domaine de la ville morino ses maisons jardrins mestairie et appartenances ».

[458] BERTHOU Paul (de), *Clisson et ses monuments. Étude historique et archéologique*, Nantes, Impr. de la Loire, 1910, p. 33

[459] ADLA, B 9, f° 30.

[460] ADLA, B 1842/1.

[461] ADLA, B 129/ 263.

Enfin, si tous ont un hôtel à Nantes, nous constatons que seul Landais a d'autres hôtels urbains comme sa demeure à Vitré rue du Rachapt ou l'ancienne maison d'Arthur Brécart à Rennes rue Saint-Yves pour l'office de la Garde-Robe.

Il ressort de cette énumération une certaine hétérogénéité au sujet de leur patrimoine mobilier. Effectivement, le nombre de biens (châteaux, manoirs, métairies, hôtels) que ces personnes possèdent, dépend du nombre de terres que ces seigneurs ont sous leur juridiction. Deux profils s'observent alors : la haute aristocratie qui possède un patrimoine immobilier exceptionnel ; la petite et moyenne noblesse sont peu pourvues en château mais détiennent de nombreux manoirs et métairies.

1-2-3-4 Vers le repos éternel

Au seuil de leur passage vers l'autre monde, ces personnes prennent diverses dispositions en gage de leur piété afin que leur âme, une fois séparée de leur corps, rejoigne le paradis et qu'elle soit défendue « dudit faux traistre enemy de nature le diable denfer[462] ».

Les fondations pieuses

Leur dévotion se manifeste principalement par la fondation de chapelles ou plus simplement d'édifices dont la construction a pour vocation d'accueillir leur sépulture et ainsi perpétuer leur mémoire.

Pierre Landais fait ériger la chapelle Saint-Jean-Baptiste dans la collégiale Notre-Dame de Vitré, sa ville natale, en 1469. L'enfeu du trésorier doit y prendre place ainsi que celui de « son prochain principal héritier apres lui subcessivement es temps advenir, et qu'il y peust avoir droit d'enffeu et de sepulture, et aussy faire ensepulturez sa mere, sa femme et sa sœur[463] ». L'acte de fondation dévoile clairement la volonté de débuter et de faire perdurer la lignée dynastique dans cette chapelle, qui sera « voulter et vitrez » et dans laquelle « bancs et accoudouez » permettront d'admirer « ymaiges, tombes et escuczons armoyez ». Par la suite Nantes obtient ses faveurs. Il dédie une chapelle à Saint-Adrien et à Sainte-Marthe en 1480 dans l'église Saint-Vincent dans laquelle son épouse fonde en 1502, une chapellenie[464] avec

[462] ADLA, H 301.

[463] PARIS-JALLOBERT Paul, « Le château Landais à Vitré », art. cit., p. 119-120.

[464] ADLA, G 521.

deux messes en son honneur, puis une seconde dans la collégiale Notre-Dame consacrée à Madeleine (Ill 8 et 9, vol. 3). Il est autorisé par les chanoines et le chapitre de la collégiale à « faire construire et édiffier de nouveau une chappelle, de telle grandeur comme bon luy semblera, en une place vuyde joignant la serche du cueur de ladite eglise, du cousté du revoistuaire dicelle eglise. [...] laquelle chapelle sera audit Pierre Landoys et en joui pour luy ses hoirs et cause-ayans a jamays en perpetuel, pour faire le divin service, inhumer, enterrer et ensepulturer, luy, sa femme et enffens, parens et amys, ainsy que a luy et ses successeurs plaira[465] ». Cette chapelle supplante celle de Vitré car c'est en son sein que fut déposé son corps[466] en 1485. Elle a partiellement été étudiée par des archéologues et il a été possible de reconnaître une fenêtre à nervures à pénétration ayant pu appartenir à une tribune, desservie par une tourelle d'escalier[467] et lui permettant d'assister aux offices.

Jean de Rouville fait bâtir la sienne, vouée à Saint-Claude dans ce même édifice (Ill. 8 et 9, vol. 3), jouxtant la chapelle du trésorier. Elle fut redécouverte par Stéphane de la Nicollière au XIX^{e} siècle qui écrivait « [qu'] en montant l'escalier de la maison située rue Ogée, n°3, on arrive sous les combles divisées en greniers. Là existe une voûte en tuffeau, dont les nervures ogivales viennent se réunir sous une clef finement sculptée. Les fleurons découpés dans la pierre, en partie brisés pour placer des cloisons, accusent la fin du XV^{e} siècle. L'écusson intact représente un semé de billettes avec deux poissons adossés ; c'est le seul vestige de la chapelle Saint-Claude, jadis fort remarquable. Ce blason, qui doit être décrit : d'azur semé de billettes d'or, à deux goujons adossés de même, appartient à la maison de Rouville, originaire de Normandie[468] ». La date d'érection de cette chapelle n'est pas renseignée par les textes, mais le bas-relief qui subsiste au musée Dobrée présente des caractéristiques de la fin du XV^{e} siècle.

L'une des rares qui nous soit parvenue est celle de l'évêque Guillaume Guéguen décédé dans la nuit du 23 au 24 novembre 1506 et qui est inhumé dans la cathédrale de Nantes selon

---

[465] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), *Église royale et collégiale de Notre-Dame de Nantes : monographie historique et archéologique*, Nantes, éd. V. Forest et E. Grimaud, 1865, p. 294.

[466] Pierre Landais, après son exécution, fut en premier lieu inhumé au bas de la nef, puis lorsqu'il revint dans les grâces du duc on l'enterra dans sa chapelle. CHARRIER Lény, *op. cit.*, p. 24.

[467] LAURENS-BERGE Mathieu, « Des chapelles seigneuriales à l'immeuble d'habitation », dans FAUCHERRE Nicolas et GUILLOUËT Jean-Marie (dir.), dans *Nantes flamboyante 1380-1530*, actes du colloque du 24 au 26 novembre 2011 à Nantes, Ancenis, SAHNLA, Impr. Planchenault, 2014, p. 77-86, p. 85.

[468] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), *op. cit.*, p 109-110. Il est probable que des vestiges de la voûte mais cela n'a pas encore pu être vérifié par des investigations de terrain.

sa volonté[469]. En premier lieu, son corps est déposé devant l'autel de saint-Clair, le temps que l'on édifie la chapelle qu'il a commandée pour la somme de 2 800 l. et dont la sépulture doit être érigée à partir de trois pierres de marbre. Les travaux qui débutent en 1510, sont surveillés par son neveu Jean de Plédran et dirigés par Jacques Drouet. Ils nécessitent la destruction partielle d'une chapelle dédiée à Saint-Clair pour que prenne place celle consacrée à la Madeleine[470]. Cette chapelle (Ill. 85, vol. 2, p. 307) se compose d'un retable dans lequel étaient disposées sur le mur oriental, les statues de Saint-Hervé, Sainte-Madeleine et Sainte-Anne. Ces dernières s'inscrivaient dans des niches pyramidées s'achevant en conque. Au-dessus, trois registres de taille croissante au fur et à mesure que l'on s'élève, étaient composés d'arcatures dont les retombées des arcs s'achevaient par des fleurs de lys dans le registre supérieur. Sous le retable courait une frise ornée de candélabres alternant avec des dauphins en sautoir et des "S" végétalisés. Le corps de l'évêque est transféré dans l'enfeu de la chapelle en 1517. Selon La Nicollière qui s'appuie sur des documents de Benjamin Fillon, c'est à la demande d'Anne de Bretagne que Michel Colombe aurait sculpté l'enfeu et le gisant du défunt[471], bien que les vestiges actuels ne suggèrent en aucun cas la main du maître. Cet enfeu reprend un décor de candélabres sur les pilastres séparant les panneaux constituant sa base en granite. Ces motifs sont réemployés sur les piédroits desquels naît un arc surbaissé en pierre calcaire au centre duquel sort une console parcheminée décorée de motifs floraux. À l'intérieur, la statue du prélat, probablement en marbre du Languedoc commandé à Jacques de Beaune, regardait la voûte à caissons décorée de motifs floraux. Les liens entre le général des finances et l'évêque sont antérieurs à cette commande. Dès 1490 ils sont en affaire[472] car une somme de 800 écus est due par Beaune à Guéguen. Le financement semble avoir connu quelques difficultés puisque Plédran est redevable[473] à Jacques de Beaune à cause des sommes que son oncle devait au

[469] ADLA, 107 J 244.

[470] THOMAS Évelyne, « La chapelle de la Madeleine et le tombeau de Guillaume Guéguen à la cathédrale de Nantes », dans *Nantes flamboyante 1380-1530*, actes du colloque du 24 au 26 novembre 2011 à Nantes, Ancenis, SAHNLA, Impr. Planchenault, 2014, p. 189-201, 2014, p. 192.

[471] LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO Stéphane (de), *op.cit.*, p. 614 note n°1.

[472] ADLA, B 12 f° 112-v : le 13 avril 1490 « Mandement et obligacion a Jacques de Beaulne, marchant demourans a Tours, de deux mil escuz d'or pour pluseurs especes de draps d'or et de soye y comprins 800 escuz dont ledit de Beaune avoit obligacion de maistre Guillaume Gueguen, vichancelier » ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, vol. 2, p. 169.

[473] ADLA, B 17, f° 50-r : « Mandement de justice pour Jacques de Beaulne allencontre de maistre Jehan de Pledran, touchant certaine somme de deniers qu'il presta au feu evesque de Nantes » ; KERMARREC Juliette,

général de Languedoc. L'affaire se poursuit en 1510 devant le parlement de Bretagne au sujet des « matieres de Jacques de Beaulne, general de Languedoc, impetrant de sa part pendentes par le conseil entre luy et les executeurs du testament de feu l'evesque de Nantes. Et mesmement des curateurs tant en action que deffence de Guillaume Gueguen, heritier principal dudit feu evesque, sont evocquees devant les gens dudit parlement obstant l'occupacion des gens du conseil. Et mesme que la pluspart d'iceulx gens du conseil sont suspectz entre parties[474] », pouvant expliquer un retard dans le commencement du chantier. De plus, cette mention implique, comme l'a démontré D. Le Page, que Jean de Plédran s'est approprié[475] certaines sommes en lien avec l'héritage de l'évêque Guillaume Guéguen. Au-dessus, la chapelle était illuminée par une baie dans laquelle s'inscrivait une Vierge de Pitié, et agenouillés face à elle, se présentaient Guéguen et ses deux neveux Jean et Mathurin Plédran sous les traits de leur saint patron[476]. L'enfeu reprend les thèmes de la Première Renaissance qui s'observent déjà sur le tombeau de François II. Ce décor est le premier du genre à avoir été érigé à Nantes[477]. Elle marque, par son décor, le prestige du commanditaire et si l'assertion de La Nicollière était avérée, elle témoignerait de la déférence d'Anne à l'égard du prélat.

Les dotations

Les premières dotations qu'il est possible de recenser concernent avant tout la procédure à suivre lors de l'inhumation de ces dignitaires et la manière dont sera perpétuée leur mémoire.

Françoise de Dinan souhaite lors de son inhumation qu'il y ait « du luminaire en tel nombre, et tel estat quil plaira à mes executeurs […] et quil soit dit et celebré tant le jour de mon dit enterrement comme au jour de mon service, et entre les deux, et après et le plus tot que convenablement faire ce pourra le nombre de six milles messes ». Elle fonde aussi une messe à

Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1508, Mémoire de Maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, vol. 1, 1997, p. 121.

[474] ADLA, B 19, f° 169-r ; DEBORD Karine, *Étude et transcription du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1510*, Mémoire de Maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, vol. 2, 1997, p. 225.

[475] LE PAGE Dominique, *L'administration financière de la Bretagne de la fin du XV^e siècle aux années 1540. Analyse d'un processus d'intégration d'une principauté au royaume*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, vol. 3, 1995, p. 357.

[476] THOMAS Évelyne, art. cit., p. 198.

[477] THOMAS Évelyne, art. cit., p. 199.

notes afin que les religieux prient pour son âme, mais aussi pour celles de ses parents et de ses amis, pour 200 l. de rente annuelle à prendre sur la seigneurie des Huguetières.

Guillaume Guéguen désire qu'une messe à diacre et sous-diacre ait lieu chaque jour en son honneur ainsi qu'un *libera* qui est rétribué au chapitre 6 000 l. monnaies. Selon Marcel Chauvin[478] trois messes à notes devaient avoir lieu trois fois par semaine pour le salut de l'évêque. À cela Guéguen ajoute six anniversaires[479] à la collégiale Notre-Dame de Nantes pour 1 200 l. et autant d'anniversaires à la cathédrale de Saint-Brieuc ainsi que douze anniversaires à l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon, édifices dans lesquelles il a occupé plusieurs fonctions.

Le trésorier de Bretagne veut qu'une messe à notes à diacre et sous-diacre soit dite dans sa chapelle tous les jours de la semaine qui suit son décès. Il est d'ailleurs très formel au sujet du déroulement de celle-ci puisqu'elle doit être exécutée par six chapelains et deux choristes car ces derniers « tiendront deux cierges ardans en deux chandeliers, comme est acoustumé es messes solempnelles, et durant ladite messe serviront les deux cierges ardens sur lautier, e a la consecracion et levacion du corps sacré de jhesu-Crist et de son precieux sang, y aura une torche alumée et ardante que tendra lun desdits coristes et a la fin de chascune messe ung de profondis et loraison pertinente[480] ». À cela, il ajoute une seconde messe qui doit avoir lieu le mercredi et le vendredi de chaque semaine, puis lorsqu'il sera décédé ainsi que sa femme, une messe aura lieu à leurs dates de décès respectives. Il octroie au chevecier et au chapitre 3 000 l. monnaies ainsi que 100 l. de rente que lui doit Pierre Fresnel dans la paroisse Notre-Dame de l'île de Bouin, pour que ces messes aient lieu

Ces seigneurs font des dons à certaines églises, probablement pour le bien de leur salut. C'est le cas de Pierre Landais dont la chapelle de la collégiale succède à l'emplacement d'une baie dont le vitrail avait été offert par le trésorier. Guillaume Guéguen donna lorsqu'il était prieur commendataire de l'abbaye de Saint-Magloire à Léhon, les fonds nécessaires pour la réalisation de la grande verrière du chevet s'achevant par une rose[481].

Les témoignages de ces différentes inhumations montrent qu'au-delà du lieu dans lequel ces seigneurs souhaitent reposer tout est prévu dans les moindres détails. De même, les lieux

[478] CHAUVIN Marcel, « La carrière de Guillaume Gueguen », art. cit., p. 194.

[479] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), *op. cit.*, p. 393.

[480] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), *op. cit.*, p. 295.

[481] BONNET Philippe et RIOULT Jean-Jacques, *Bretagne gothique*, Paris, éd. Picard, 2010, p. 50.

dans lesquels ils se font inhumer comme les sommes qu'ils allouent pour que leur mémoire se perpétue révèlent leur rang social et à nouveau leur capacité financière.

Des lieux d'inhumations privilégiés

Parmi les propriétaires identifiés, il a été rendu possible par l'intermédiaire des testaments et des fondations pieuses de connaître les lieux dans lesquels ils ont décidé de se faire inhumer. Deux catégories ressortent sans qu'elles ne s'opposent : les inhumations liées à une dévotion particulière et celles qui ont une intention politique.

Françoise de Dinan meurt le 3 janvier 1499 et est inhumée dans l'église des Jacobins[482] de Nantes. Son testament ne nous renseigne que très peu sur les raisons du choix de son lieu d'inhumation. Humblement, elle se met sous l'autorité des Dominicains afin qu'ils prennent « la peine et accepter madite fondation et icelle perpetuelle et metre en seureté de perpetuite ». Bien qu'elle « recommande [son] ame à Dieu le père et createur, a jesus Christ son cher et benoist fils, au benoist St-Esprit à la glorieuse et sacrée vierge et divine marie sa tres chere Mere, à Monsieur Saint Michel archange, Saint pierre St paul Saint Dominique St françois, et generallement à toute la Benoiste et glorieuse compagnie de paradis », elle ne se place pas sous la protection d'un saint particulier et ne donne que très peu d'éléments sur son inhumation si ce n'est que son « corps estre baillé et lavé à la sepulture ». La destruction de l'église des Jacobins en 1904 a permis de reconnaître le tombeau[483] de la duchesse Isabelle de Bretagne, dans lequel une châsse portait l'inscription « Dce Francoysze de Digran ». Isabelle était la seconde épouse de Guy XIV de Laval et Françoise la troisième et dernière, mais malgré ce lien, rien ne confirme que sa place originelle était dans ce tombeau. De plus, le testament l'aurait certainement signalé. Cela n'explique pas pour autant le choix de ce couvent par la dame de Dinan et encore moins la présence de ses restes dans le tombeau de la duchesse. Ces derniers ont pu être déplacés à une époque où le besoin de place se faisait sentir mais tout en ayant la connaissance de la dignité de ses ossements[484]. Faute de mieux et tout en envisageant la dévotion qu'elle avait envers

[482] ADLA, H 301.

[483] RUSSON Jean-Baptiste, « Les sépultures successives de Françoise de Dinan », dans *BSAHNLI (bulletin de liaison)*, 1951-1952.

[484] Les ossements ont été exhumés puis déposés à côté du tombeau de François II dans la cathédrale au XX^{e} siècle. Une croix pattée ainsi qu'une plaque commémorative rappellent le souvenir de la comtesse de Dinan.

l'ordre des Dominicains, on peut penser qu'elle choisit ce couvent car « le sens de la règle demeure toujours vivace[485] ».

Une seconde inhumation de ce type se reconnaît à la cathédrale. Il s'agit de celle de l'évêque Guillaume Guéguen. Comme celui de nombre de ses prédécesseurs, son corps est enterré dans l'église principale de son diocèse à cela près qu'il fait édifier une chapelle dédiée à Sainte-Madeleine à cet effet. À cette dédicace il faut ajouter la présence de la Vierge dans le vitrail et les statues de Saint-Hervé, Sainte-Madeleine et Sainte-Anne dans le retable. De cette manière il se place sous la protection de grandes figures de la chrétienté occidentale et de deux figures régionales, Sainte-Anne et Saint-Hervé. De plus, associer sa sépulture à ces deux derniers saints n'est pas anodin car il a été chapelain de Saint-Hervé et la présence de Sainte-Anne, qui est certes une figure importante en Bretagne, mais en même temps la sainte patronne de la duchesse, est d'autant plus remarquable puisque cette dernière a été la protectrice de l'évêque. Il est regrettable que cette statue ait disparu car il est envisageable qu'elle ait été figurée sous les traits de la duchesse à l'image des saints dans la verrière.

Le lieu d'inhumation de François I^er^ Goheau dont le décès[486] intervient le 9 août 1499, nous est inconnu. Néanmoins deux hypothèses s'offrent à nous. Il semble que son frère, Jehan Goheau abbé de l'abbaye de la Madeleine de Géneston depuis 1483, fit ériger sinon reconstruire la chapelle de Bethléem à Saint-Jean de Boiseau dans laquelle ses armes sont visibles, à la fin du XV^e^ siècle. Cet édifice est élevé sur des terres offertes[487] par la famille Goheau dès le XII^e^ siècle. Dès lors elle aurait pu servir d'écrin à la sépulture de François. Une seconde hypothèse plaiderait en faveur de la chapelle Saint-Jean de Goheau au Pallet. Celle-ci appartenait aux Templiers et abritait les sépultures de Guillaume I^er^ Goheau inhumé avec sa femme décédée en 1336. L'hôtel des Goheau se situait face aux Hospitaliers de Saint-Jean de Nantes, ce qui peut démontrer un certain attachement à cet ordre. Ces deux éléments concourent à envisager la présence de son corps dans cette chapelle bien qu'aucune preuve ne vienne l'attester.

Il apparaît qu'une église ait davantage attiré les ducs : la collégiale Notre-Dame (Ill. 8, vol. 3). La grande majorité des collégiales princières étaient « des églises dynastiques, contrôlées par la lignée princière qui les a dotées à l'origine et vouées à la seule perpétuation

[485] MARTIN Hervé, *Les ordres mendiants en Bretagne (vers1230-vers 1530)*, Paris, éd. C. Klincksieck, 1975, p. 389.

[486] ADLA, B 1858.

[487] VEILLECHÈZE Alfred (de), « Chapelle de Bethléem », dans *BSAHNLI*, p. 91-104, 1905, p. 95.

du souvenir familial[488] ». La collégiale de Nantes s'inscrit dans cette règle, comme le prouve l'inhumation de Pierre II. Cette volonté du duc se place dans une tradition apparue lorsque Nantes devient au XV^{e} siècle la principale ville du duché, époque durant laquelle les ducs bretons choisissent donc d'y élire leur sépulture. À l'appui de ces faits, Murielle Gaude-Ferragu reprend les exemples précédemment cités. Selon elle, le fait qu'il n'y ait pas de dynastie patrilinéaire stricte, mais à plusieurs reprises des changements de lignées, impliquerait un changement dans le lieu d'inhumation en fonction de leur dévotion ou pour des motifs politiques[489]. Le cas de Pierre II pourrait suivre la supposition de M. Gaude-Ferragu, dans la mesure où sa dévotion envers la Vierge l'incite naturellement à y élire sa sépulture. Toutefois, de Jean IV à François I^{er}, il n'y a aucune rupture dans la dynastie, pourtant ceux-ci sont tous inhumés dans des églises différentes, ce qui va *a contrario* de sa démonstration.

Le testament de Pierre II affiche une ambition plus large que celle de vouloir perpétuer son propre souvenir. Effectivement, c'est celui des siens, héritiers directs ou indirects qu'il veut commémorer dans cette collégiale.

Plusieurs indices tendent à valider l'hypothèse que cette collégiale ait pu avoir comme vocation d'être une nécropole ducale. Les premiers remontent à Alain Barbetorte. En effet, les miracles qui entourent la reconstruction de cette église, son inhumation et la conservation des murs de la nef issus de cette époque, démontrent une volonté forte de se placer dans la lignée de ce duc. Cette nouvelle fondation peut alors s'appréhender en termes d'enjeux politiques dont le but étant de récupérer les signes extérieurs « de la souveraineté et l'exaltation du passé breton, incarné dans ses rois légendaires, ses saintes et ses saints[490] », ici en la personne d'Alain Barbetorte[491].

Cette volonté de se placer dans la tradition est d'autant plus marquée que les derniers ducs souhaitent tous y laisser leur empreinte. Cette reconstruction, alors qu'elle se situe dans un parcellaire particulièrement dense – preuve certaine que l'espace était déjà très convoité –, ne peut pas s'envisager autrement que par la nécessité de lui conférer un statut particulier. La

---

[488] GAUDE-FERRAGU Murielle*, D'or et de cendres : la mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve- d'Asq, éd. Presses Universitaires du Septentrion, 2005, p. 48.

[489] GAUDE-FERRAGU Murielle, *op. cit.*, p. 87.

[490] PRIGENT Christiane, *Pouvoir ducal, religion et production artistique en Basse-Bretagne, 1350-1575*, Paris, éd. Maisonneuve et Larose, 1992, p. 205.

[491] Pour Joëlle Quaghebeur, le corps de ce duc prend place au sud du *westverk* de abbatiale de Landévennec ; QUAGHEBEUR, Joëlle repris dans GUIGON Philippe, *Les églises du haut Moyen-Age en Bretagne*, Saint-Malo, éd. Centre Régional d'Archéologie d'Alet, t. 1, 1997, p 90.

mort prématurée de Pierre II – frère de François I[er] –, sans descendants, offre le trône à Arthur III – frère de Jean V et donc oncle de Pierre II. Celui-ci est inhumé dans une chapelle de l'église des Chartreux fondée par ses soins. Le dessein projeté par Pierre II se voit donc contrarié par son premier successeur. Sous le règne de François II, cousin de Pierre II, cette volonté réapparaît (Ill. 9, vol. 3).

Parmi l'ensemble des chapelles présentes dans la collégiale, trois au moins sont fondées par des proches de ce duc. Sur chacun des collatéraux viennent se greffer des chapelles. La première en date est à mettre à l'actif de l'épouse de Philippe des Essarts[492], maître d'hôtel du duc, la suivante par le trésorier Pierre Landais et la troisième par le vice-chancelier, Jean de Rouville. Cette dernière est d'autant plus significative que sa dédicace est consacrée à Saint-Claude l'apparentant[493] avec la naissance de la fille d'Anne de Bretagne en 1499, démontrant ainsi les rapports privilégiés qu'il entretenait toujours avec la duchesse de Bretagne. C'est également dans cette optique que peut s'entendre la fondation de la chapelle de Thomas Regis[494] érigée sur le collatéral sud entre 1515 et 1524, bien que l'indépendance bretonne soit alors en train de prendre fin. Ce proche d'Anne de Bretagne, exerçant des fonctions dans le clergé français et à la curie romaine[495], fit à l'instar de sa souveraine aux Carmes, parvenir son cœur

[492] ADLA, G 323.

[493] Cette hypothèse a été évoquée par Jean-Jacques Rioult.

[494] ADLA, G 314, le 19 avril 1515 il « fonde dote et érige à perpétuité une société de douze ecclésiastiques, pour célébrer chaque jour une messe à note ou chantée dans ma chapelle dédiée à saint Thomas l'apôtre, que mes chanoines et le chapitre m'ont très gracieusement permis de faire élever à mes frais au côté droit du chœur, à hauteur du grand-autel. En raison de cette bienveillante concession j'ai résolu, avec l'aide du Seigneur, de construire cette chapelle d'une manière splendide et remarquable, non pas cependant comme le mérite la majesté divine, mais du mieux qu'il sera donné à mon humilité ». Cette chapelle mêle à la fois le parti gothique dans sa structure et reprend le décor issu de la Première Renaissance (candélabres, motifs floraux, colonnes cannelées et torsadées, oves, etc.). La combinaison de ces deux partis en fait un édifice unique en France comme l'atteste l'utilisation de la voûte surbaissée, dix ans avant celles du château de Chambord.

[495] Il occupa les fonctions de chanoine des cathédrales de Nantes, Rennes, Saint-Malo, Quimper, évêque de la cathédrale de Dol puis fut recteur de Derval, Nozay, Messac, Poligné, Fougeray, Domagne et Boha, doyen de Bain, archidiacre de Plougastel et chefcier de la collégiale Notre-dame de Nantes. En parallèle à cette carrière ecclésiastique éclatante en France, il exerça à la curie romaine. Parti avec Charles VIII en 1494, lors des campagnes d'Italie, il s'installe à Rome l'année suivante où il fait ériger le palais Farnesina ai Baullari. À la curie il obtient les faveurs d'Alexandre VI, puis Jules II, Léon X, Adrien VI et Clément VII. Cela lui permet de devenir procureur général lors du concile de Latran, puis clerc de la Chambre Apostolique où il aura la charge de procureur des lettres apostoliques, des archives de la cour romaine et enfin clerc du collège des cardinaux. Il a pu jouer le rôle d'ambassadeur d'Anne afin d'obtenir les faveurs des papes au sujet du duché. Selon Guillotin de Corson, ce prélat

dans sa chapelle nantaise alors que son corps était inhumé à la Trinité-des-Monts à Rome. Françoise de Dinan, bien que les Jacobins lui permettent d'être inhumée dans leur couvent, avait opté comme second choix[496] pour la collégiale. Son testament ne fait aucune allusion aux raisons qui l'ont amenée à faire ce choix, mais cela confirme l'importance de cet édifice pour les proches de la couronne ducale.

Il se pourrait donc que ces personnages aient décidé de se faire inhumer au plus près du duc, qu'ils avaient servi. Pourtant, François II a été enterré aux Carmes « pres du lieu ou gist le corps de feue de bonne mémoire marguerite nagueres duchesse de bretaigne[497] » sa première épouse[498]. Il faut ajouter à cela que, selon Raoul Tual, son confesseur, le duc aurait préféré être inhumé dans la cathédrale[499] aux côtés de Marguerite de Foix, sa seconde femme. Ces deux éléments ajoutent à la confusion sur le véritable choix de François II, la décision aboutissant à son inhumation aux Carmes, alors qu'un faisceau d'indices laissait présager la collégiale comme sa dernière demeure. Cela peut s'expliquer de deux manières. La première hypothèse, qui pour l'heure n'a pas trouvé de validité, se trouverait dans les rapports conflictuels qu'entretenaient les ducs et les évêques, ces derniers interdisant l'inhumation des ducs au sein de la collégiale, ce qui les obligeait à choisir un autre lieu. La seconde, peut-être plus juste, trouverait sa justification dans les nouveaux rapports de force qui s'instaurent entre la France et la Bretagne après la défaite des Bretons à Saint-Aubin du Cormier. Effectivement, François II sentant sa mainmise sur le duché s'amoindrir et voyant d'un intérêt moindre la nécessité de faire perdurer la lignée montfortiste dans un édifice commémoratif, aurait préféré partager sa dernière couche au profit de l'affection qu'il portait à l'une ou l'autre de ses compagnes. Toutefois, l'ironie de l'histoire fait qu'aucune de ses deux épouses n'est lésée puisque toutes deux partagent son ultime couche dans le tombeau des Carmes.

Ces remaniements, manifestant une véritable mise en scène, durent produire sur le simple fidèle une impression spectaculaire. Une fois à l'intérieur de la collégiale, le visiteur

a joué un rôle important lors de la signature du Concordat de 1516, car il prit part à sa rédaction. François I[er] en fit un conseiller de la chancellerie de Bretagne et reçut en 1522 ses lettres de noblesse.

[496] ADLA, H 301 : « si davanture les dits religieux [Dominicains] ne acceptoient ma Dite fondation, ou que la perpetuité dicelle ne se pouvoit trouve en celuy cas je vieux et eslis mon dit corps estre ensepulturé en l'eglise de Nôtre Dame de Nantes ».

[497] ADLA, E 25/6.

[498] ADLA, E 25/7.

[499] ADLA, E 25/19.

avançant dans la nef, vieille et sombre, atteignait le chœur inondé de lumière où dormaient pour l'éternité quelques-uns des plus illustres dignitaires du duché.

Les choix de Françoise de Dinan, de Guillaume Guéguen et de François I^er^ Goheau prouvent leur dévotion pour un ordre ou des saints bien que le cas du seigneur de Saint-Aignan soit à prendre avec précaution. En revanche, les exemples de Jean de Rouville et de Pierre Landais s'inscrivent clairement dans une démarche politique dont le but est d'être inhumé auprès du duc et cela malgré le fait que François II ait abandonné ce projet si tant est qu'il l'ait envisagé. Malgré tout, cela rend compte de l'importance que possédait la collégiale aux yeux de ces dignitaires.

Après le décès des commanditaires des hôtels, qui intervient pour la plupart à la fin de l'indépendance du duché, il est intéressant d'observer ce qu'il advient de leur demeure, pour observer quelles personnes en sont les propriétaires jusque dans les premières années du XVI^e^ siècle.

1-2-3-5 La transmission des hôtels

Héritage

Au décès de François I^er^ Goheau, Pierre II hérite de ses biens. Le dénombrement des terres faisant suite à la mort de son père le déclare « noble escuyer pierre goheau seigneur de sesdit lieux de st aignan de lyverniere des bretesches et de maubusson filz aisné et principal[500] ». Il jouit de ses biens moins de dix ans car François II, son frère, rend compte de ces mêmes seigneuries en 1509, dont il a hérité « au moyen du deceix advenu de feu pierre goheau son frere qui decedda le sixiesme jour de juign derroin[501] ». François II se marie à trois reprises. De son premier mariage avec Françoise Tondu naissent Pierre III et Barbe Goheau qui sont affiliés à la seigneurie du Pré-Nouveau en Port-Saint-Père. Louise II Goheau est issue du second mariage de François II Goheau avec Françoise Hamon, nièce de l'évêque. Louise aurait hérité des seigneuries de Saint-Aignan dont relève l'hôtel, de Souché, des Jammonières provenant de son père et d'autres lui venant du côté maternel, comme celle de la Maillardière en Vertou, de la Barbotière et de la Turmélière en Château-Thébaud. Enfin, de sa dernière union avec Marguerite de Maure, naît Arthur Goheau[502]. Louise II s'unit avec Jacques de Montberon, baron

[500] ADLA, B 1858.

[501] ADLA, B 1863.

[502] CARDOU Alain, *op. cit.*, p. 29-33.

d'Avoir, seigneur de Miré, Champeaux et l'Espinay-Greffier. Des problèmes importants de trésorerie semblent accabler la famille à partir des années 1530. Pierre III et surtout sa demi-sœur Louise II vendent la majorité de leurs seigneuries[503] et il est envisageable que durant cette période néfaste l'hôtel ait été vendu. Cependant, René de Montberon, le fils de Louise et de Jacques, demeure toujours détenteur[504] de la seigneurie de Saint-Aignan en 1577. Malgré tout, il semblerait justifié de se tourner vers Louise pour admettre la cession de l'hôtel aux Tournemine.

Jean de Vay semble également léguer sa demeure à son fils, Pierre de Vay qui la conserve[505] jusqu'en 1495 avant que Jean Heloco puis Guillaume Laurens s'en rendent acquéreurs en cette fin de XV^{e} siècle.

Après la mort de son époux, Guy XIV de Laval en 1486, Françoise de Dinan se remarie une dernière fois avec Jean de Proisy, un Picard[506] conseiller et chambellan du roi de France[507], mais l'annonce de cette union ne se sut que par le testament de Françoise daté du 31 décembre 1499[508]. Ce document recèle également une information d'importance car il stipule qu'elle lègue à son mari la moitié de ses biens ainsi que sa « maison de nantes appellée la maison de chateaubriand avec ses appartenances, rues, yssues et jardins d'icelle[509] ». Jean transmet à son neveu, Louis de Proisy, la totalité de ses biens en 1524 et meurt peu de temps après. On peut donc penser que l'hôtel dont il hérita ne lui est d'aucune utilité et qu'il s'en sépare assez vite, d'autant qu'aucun lien de parenté ne semble exister avec le propriétaire suivant. En revanche, ce dont nous sommes sûrs, c'est que l'hôtel devient la propriété de Florimond le Charron au plus tard en 1540.

Après l'exécution de Pierre Landais, la sentence faisant suite à son jugement déclare « que tous et chacuns les biens, et meubles, debtes de meubles, et choses reputées pour meubles dudict Landais, estoient et demeuroient au Duc acquis, confisquez, et appliquez, et iceux confisquoit, appliquoit, et declaroit luy appartenir, et en devoir jouir en ce qui est de la

[503] CARDOU Alain, *op. cit.*, p. 35-38.

[504] AMN, GG 44, f° 131-r.

[505] ADLA, H 235.

[506] BERRANGER Henri de, *op. cit.*, p. 137.

[507] AUBERT de la CHESNAYE des BOIS François-Alexandre, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, 2^{e} éd. Librairie Antoine Boudet, t. 11, 1776, p. 546.

[508] ADLA, H 301.

[509] *Ibid*.

confisquation des héritages, et choses héréditalles dudict Landais[510] ». Anne trouva refuge[511] dans l'hôtel de Briord lors du siège de Nantes en 1487. La mémoire du trésorier est très rapidement réhabilitée et ses biens confisqués reviennent à son épouse Jeanne de Moussy et à sa fille Françoise qui continuent de jouir de l'hôtel. Cette dernière se marie avec Arthur de l'Espervier, seigneur de la Bouvardière et l'hôtel fut apparenté à cette terre. De leur union est issu François, capitaine de Nantes. Il se marie avec Anne de Gouyon-Matignon en 1519 puis, lorsqu'elle décède, il devient prieur chez les Dominicains de Nantes jusqu'à sa mort en 1555. Ses biens, dont il a dû se séparer au moment de sa retraite, reviennent à sa fille aînée Bonaventure l'Espervier qui épouse François de La Noue. Ils enfantent François de la Noue dit Bras de fer, célèbre capitaine huguenot. C'est à compter de cet homme que l'hôtel passe dans les mains du duc de Mercoeur qui le dépossséda de ses biens[512].

Les cas précédents montrent une volonté de conserver l'hôtel dans le domaine patrimonial de la famille. En effet, les Vay demeurent dans le leur environ 40 ans tout comme les héritiers de Françoise de Dinan, les Goheau conservent le leur environ 50 ans, alors que les Landais et leurs descendants en jouissent durant près d'un siècle. Dans quelques cas, l'édifice ne semble plus posséder d'avantage à être conservé et cela peut s'expliquer par l'intégration de la Bretagne à la France. Au-delà du côté sentimental et/ou utilitaire du logis, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un bien monnayable et donc une réserve monétaire comme le démontrerait le passage de l'hôtel des Goheau aux Tournemine.

Vente

Un seul cas avéré pour ce type de transaction est connu, il s'agit de l'hôtel de Derval. Un contrat d'acquisition[513] est passé le 5 février 1494, entre Guillaume Gouaire agissant en tant que procureur d'Hélène de Laval d'une part, et Mathurin Boezart et Jacques Godet agissant quant à eux pour le compte de Françoise de Dinan, au sujet de l'hôtel de Derval. La comtesse de Dinan ne le conserve qu'une année puisqu'elle se sépare de ce bien immobilier le 31 mai 1495. L'acte de donation stipule que « Françoise de Dinan comtesse de Laval damme de Chateaubriend de Vitré de Monfort et de Becherel scavoir faisons que pour partie de

[510] ARGENTRÉ Bertrand (d'), *op. cit.*, p. 1070.

[511] BOUCHART alain, *op. cit.*, p. 482.

[512] CARAES Jean-François, art. cit., p. 18.

[513] AMN, DD 15, f° 1.

recompanse et remuneracion des grans honorables et agreables plaesirs et service que nous a fait par cy devant en nos grans et necessaires affaires avec tres cher et tres amé jehan franczois de cardonne conseiller et maistre dostel du roy notre souverain seigneur et general de ses finances en pays de bretaigne desqueulx plaesirs et services nous tenons de luy tres contante savante et acertenée que luy en suymes fort grandement tenue et obligée nous pour ceste cause et que ainsi nous plaist de notre propre mouvement avons donné cede et transporte par donnaison et transport irrevocable pour nous nos hoirs et cause ayant a james par heritaige a celuy jehan franczois de cardonne pour luy ses hoirs et que de luy aurons cause ceste assavoir une maison appelée la maison de Derval avecques ses jardins, cloustures, cours, ayral et aultres appartenances queulxconques celle maison sise en la ville de nantes. [...] Item la terre et seigneurie de grilleau et des dervallieres o ses appartenances et deppendances[514] ». Cette donation ne trouve pas d'explication claire. J.-F. de Cardonne reçut ce don de la comtesse car il l'aurait aidée et soutenue dans ses affaires[515]. Il s'agirait uniquement d'un très gracieux retour des choses d'autant qu'elle réside dans l'hôtel de Châteaubriant et qu'elle ne semble pas avoir besoin de deux logis. Son mariage avec Jean de Prosiy, la même année, a peut-être un lien avec cette affaire.

Passation

Il faut observer ici un type de donation, certes différent de l'héritage mais qui s'y apparente, puisqu'il s'agit de la passation des hôtels dépendants du clergé et donc des fonctions qui leurs sont affiliées.

Par rapport aux exemples suivants, le cas de l'hôtel de Rouville est à mettre à part. En effet, les quelques mentions citant Jean de Rouville en tant qu'archidiacre datent du début des années 1460 et ne se rencontrent pas au-delà de cette décennie. Dès lors, conserve-t-il cette charge jusqu'à la fin de sa vie ? Ou bien a-t-il été remplacé dans cet office avant les premières années du XVI^{e} siècle ? Nous savons que le premier août 1475 Michel Guibé[516] possède cet office puis son frère Robert quelques années plus tard. Comme il s'agit de l'hôtel de Jean, alors ce dernier l'occupe, ce qui légitime notre questionnement à propos d'une transmission par héritage. Jean de Rouville décède autour des années 1500, sans postérité, et les dispositions au

[514] AMN, DD 15, f° 4.

[515] LE PAGE Dominique, *op. cit.*, vol. 3, p. 4.

[516] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *op. cit.*, p. 644.

sujet de son hôtel sont inconnues. Le père Anselme offre un début de réponse[517] car selon lui Jean confère tous ses biens à son frère cadet Guillaume en 1463. À cette époque, le logis serait en pleine construction. Il serait peu vraisemblable qu'il fasse partie de la donation mais peut-être y fut-il intégré par la suite. Néanmoins, le décès de Guillaume en 1492 contrecarre cette idée à moins que l'hôtel ait fait partie des biens légués à ses héritiers, même après la mort de Jean qui intervient vers 1500. À notre connaissance, aucune mention signifiant la présence de membre de la famille Rouville en Bretagne – autre que Jean – pour cette période n'est connue, laissant présager que cette famille n'a jamais acquis cet hôtel. Par conséquent, il est presqu'assuré que le chapitre de la cathédrale a pu profiter du décès de Jean pour accaparer l'édifice qui empiétait sur son territoire, puis pour le convertir en logis dévolu aux archidiacres de la Mée d'autant plus que l'architecture répondait déjà à cette fonction.

Ce type de cession se rencontre de manière plus claire à l'Évêché puisqu'au XIII^e^ siècle *a minima* il devient la propriété des évêques successifs jusqu'à la Révolution. Cela s'effectue de la même manière dans l'hôtel prébendal de la collégiale ou encore pour l'hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale.

Le cas de l'hôtel des Montfort

Pour comprendre les différents acquéreurs de l'hôtel des Montfort, il faut remonter à Jean de Craon. Ses biens reviennent à Gilles qui octroie l'hôtel à son frère en 1434. Selon Jacques Heers, René y résidait plus souvent que son aîné[518] bien que cela ne soit pas avéré. Gilles semble pourtant avoir détenu l'hôtel comme le prouverait la donation qu'il en fait à la collégiale. Si l'on s'en tient aux témoignages du procès, c'est surtout à compter du printemps 1438 que Gilles y séjourna régulièrement jusqu'au déroulement du procès[519]. Son décès a pour effet de laisser tous ses biens à son unique héritière Marie de Rais, née en 1429. Cela n'empêcha pas le duc Jean V de profiter de l'occasion pour les confisquer. En 1440, le duc augmenta l'apanage de son fils aîné le futur duc François I^er^, auquel il donna les biens confisqués de Gilles de Rais sur l'évêché de Tréguier et sur le comté de Nantes[520]. Par conséquent, l'édifice demeure

[517] ANSELME (père), *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, Paris, 3^e^ éd. Compagnie des libraires associés, t. 8, 1783, p. 710.

[518] ADLA, E 219/4 ; HEERS Jacques, *Gilles de Rais*, Paris, éd. Perrin, coll. Vérités et légendes, 1994, p. 30.

[519] BATAILLE Georges, *op. cit.*, p. 132, 197, 312-315, 320.

[520] ADLA, E 3/2 et E 3/3.

dans le domaine ducal. Dès lors, il s'apparente à une résidence ducale et entre par la suite dans l'héritage de Pierre II, puis d'Arthur III avant que François II n'en soit le propriétaire. Le lieu aurait été occupé par la duchesse Marguerite de Bretagne[521], fille du duc François I[er] et d'Isabelle d'Écosse, première épouse de François II. Cette assertion d'Henri de Fourmont paraît surprenante dans la mesure où la duchesse devait vivre au château. Peut-être se servit-elle de cet hôtel comme d'un lieu de retrait ? Cependant l'hôtel fut utilisé par une autre duchesse, Catherine de Luxembourg. L'acte de Charles VIII, dans lequel il évoque la présence de celle-ci, stipule qu'elle y résidait régulièrement. Pour autant aucun acte n'indique que cette demeure lui appartenait ou qu'elle ait pu la recevoir dans son douaire[522]. Peut-être choisit-elle de s'éloigner du faste de la cour ducale suite au décès de son époux, le duc Arthur III. Par la suite, Anne fait don de la maison de la Suze[523] à Loppe Dicastillo son maître d'hôtel et à sa femme Aliénor en 1491. Le maître d'hôtel ne semble pas s'en être rendu propriétaire car comme l'acte de donation l'indique, il fallait que « l'affaire et necessitez leur en convenoit » ce qui ne paraît pas avoir été le cas. En effet, Charles VIII ne cite pas ces individus comme les derniers propriétaires mais Catherine morte plusieurs années auparavant, lorsqu'il décida d'utiliser la maison pour en faire le lieu de résidence de la Chambre des comptes.

Conclusion

Comprendre la place des hôtels à Nantes nécessitait de rouvrir et d'actualiser l'histoire de cette cité en s'appuyant sur les différents facteurs (géographique, militaire, religieux institutionnel et commercial) qui la caractérisent à la fin du Moyen Âge. Par sa position géographique qui fait d'elle le seul point de passage de la Bretagne vers la rive gauche de la Loire, Nantes fait à la fois figure de porte d'entrée du duché. Cela est indissociable de son développement en tant que place forte, du Bas-Empire jusqu'à la fin du bas Moyen Âge. En effet, en raison des conflits qui opposent la Bretagne et la France, que ce soit lors de la guerre de Succession qui voit éclore à Nantes les prémices d'une municipalité, puis lors de la guerre de Bretagne, Nantes devient le verrou du duché et donc la place qu'il faut assujettir pour en prendre le contrôle. Cela ne peut s'entendre qu'en raison du rapport qu'ont les ducs avec la cité, car la plupart s'y font inhumer. De ce fait, la ville peut s'entendre comme la nécropole ducale.

[521] FOURMONT de Henri, *op. cit.*, p. 29.

[522] ADLA, E 16.

[523] ADLA, B 12, f° 181-r à 182-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, vol. 2, p. 260-262.

Cela apparaît à nouveau lorsque l'on s'attarde sur les actes de la Chancellerie qui démontrent que Nantes, tout au long du Moyen Âge, est l'un sinon le lieu de résidence privilégié des ducs. Cela ne souffre d'aucune contestation durant le règne de François II, ce dernier s'inscrivant dans une sorte de *mimesis* vis-à-vis des rois de France installés depuis le règne de Charles VII dans la vallée de la Loire. Outre le fait que Nantes soit la capitale politique bien que Vannes accueille plus régulièrement les sessions des États, elle paraît devenir peu de temps avant la mort du souverain la capitale judiciaire avec l'installation du Parlement. Par conséquent, forte de ces atouts, Nantes doit être considérée comme la ville principale du duché.

Cela se traduit au sein de la cité par un vaste mouvement de reconstruction initié dans les premières années du XV^{e} siècle, mais qui s'est poursuivi et accéléré dans la seconde moitié de ce siècle. La préoccupation première du duc a été sans conteste de conserver l'autonomie de son duché. À ce titre, les fortifications ont été restaurées et surtout modernisées afin d'empêcher la prise de la ville par les troupes royales. En effet, ce ne sont pas les tirs d'artillerie qui provoquèrent sa capitulation mais un acte de haute trahison qui fit ouvrir les portes de la ville à Charles VIII. À cela s'ajoutèrent les travaux d'agrandissements d'édifices religieux sous la conduite du duc (cathédrale, collégiale, chapelle Saint-Antoine de Padoue). D'autres édifices de culte ont été reconstruits ou agrandis grâce aux ordres religieux (couvent des Cordeliers, le prieuré de la Madeleine, Sainte-Catherine) ou par les paroissiens (Saint-Saturnin, Saint-Nicolas). Il en a été de même avec les édifices communaux tels que le beffroi, la cohue aux blés ou d'autres placés sous l'autorité ducale, comme l'hôtel des monnaies, le château du Bouffay et l'Université qui prend place dans plusieurs couvents. Ces travaux peuvent se réaliser sous l'égide d'une autorité forte comme l'atteste la rénovation de l'habitat urbain. En effet, dans ce cas tout autant si ce n'est plus que dans ceux évoqués jusqu'à présent, le duc a manifesté une volonté claire de rehausser l'image de Nantes depuis qu'il s'y est installé. Ainsi, il a demandé à ses habitants, pour le bien de la « chose publique », de rénover leur demeure afin de loger ses officiers mais aussi pour montrer qu il pouvait rivaliser avec la cour de France lorsque des étrangers de passage comme les ambassades venaient à Nantes.

C'est donc dans le cadre de ce mouvement de reconstruction lié à l'installation du duc à Nantes que les hôtels font surface. Toutefois, la date à laquelle ils sont érigés n'est jamais recensée dans les sources de première main. Seul l'hôtel de Châteaubriant est cité dans des actes qui permettent d'envisager la période durant laquelle il a été construit. Ainsi, il est nécessaire de s'en remettre aux études archéologiques qui font part de leur période de création et des remaniements qu'ils ont connu ou aux analyses dendrochronologiques qui permettent de dater avec précision l'abattage des bois qui constituent l'ossature interne de ces logis. Ces examens,

qui n'ont pas été réalisés sur l'ensemble du *corpus* étudié, mettent en valeur des courants de création et lorsque l'édifice n'a pas été – trop – modifié comme c'est le cas pour l'hôtel de Rouville, certains des hôtels peuvent servir de repère chronologique. Par conséquent, trois familles de logis ressortent de ces sources. La première comprend un hôtel construit avant les années 1450 (Montfort). La seconde (Derval, Rouville, Bretonnerie, doyen du chapitre, Briord, Châteaubriant, Fleuriais, Évêché, Saint-Aignan, château) regroupe les hôtels qui ont été érigés entre 1460 et 1500 : c'est la majorité. Enfin, la dernière (hôtel du doyen, hôtellerie, Bruc) renvoie au premier tiers du XVI^{e} siècle.

En s'installant de manière permanente à Nantes, le duc a entraîné dans son sillage tout une cour dont les plus hauts dignitaires ont été saisis par l'impératif de mimétisme. L'étude de ces personnages, provenant tous de Haute-Bretagne mis à part Jean de Rouville, dévoile un certain nombre de disparités. Ces personnages sont des nobles, anciens ou plus récents, même si tous n'ont pas la même proximité avec le duc, les charges qu'ils exercent sont liés à l'administration ducale et leur permettent de s'enrichir. Ainsi, leur notabilité comme leur ascendance leur permettent d'hériter et/ou d'investir dans le patrimoine foncier et immobilier, ce qui leur fournit d'autres sources de revenus.

D'une manière ou d'une autre tous ont joué un rôle, plus ou moins important, dans l'histoire du duché tant quand les ducs cherchèrent à se doter d'une réelle indépendance que lorsque la menace française se fit plus forte et victorieuse. Jusque dans leur dernière demeure, certains cherchent à s'associer à la nécropole ducale : la collégiale Notre-Dame. Le nouveau statut qu'elle arbore manifeste une volonté de copier les rois de France, tous enterrés à l'abbaye de Saint-Denis, bien qu'elle n'ait accueilli que la dépouille du duc Pierre II. Cette collégiale montre néanmoins l'attachement des ducs pour Nantes et par la même occasion l'affection de certains dignitaires pour le duc François II. Après le décès du commanditaire, certains héritiers ont conservé l'hôtel familial car il s'agissait d'un bien patrimonial ; d'autres l'ont vendu en raison des bouleversements politiques ou pour des raisons économiques à des personnes qui gravitaient déjà dans l'entourage ducal ; dans le cas d'édifice relevant du clergé, ces hôtels semblent passer du statut de propriété privée à celui de propriété institutionnelle et en l'occurrence ecclésiastique car ce sont les successeurs (évêque, archidiacre de la Mée etc.) des commanditaires qui en prennent possession ; enfin, un cas revêt un caractère politique, l'hôtel des Montfort, qui est devenu un temps la Chambre des Comptes.

Par conséquent, il faut retenir que Nantes, l'une des principales villes de Bretagne, devient grâce aux ducs de la dynastie des Montfort et surtout à compter de l'avènement de François II et de l'installation de sa cour, la ville principale du duché (centre politique,

administratif, judiciaire), que sa nouvelle parure monumentale, dans laquelle prend place la construction des hôtels, vient renforcer.

2 Les hôtels : analyse topographique et architecturale

L'étude des hôtels doit en premier lieu s'appréhender par l'environnement urbain dans lequel ils sont construits. Celui-ci peut expliquer leur emplacement au sein de la ville et interférer sur leur disposition dans le parcellaire. Ainsi, il faut pouvoir se représenter topographiquement la cité nantaise par l'intermédiaire du tracé de ses voies de circulation afin de situer les hôtels, tout en rendant compte du territoire dans lequel les hôtels s'implantent. Ce paysage posé, il faut discriminer les parcelles qui accueillent ces édifices, les enjeux qu'elles renferment et donc la relation qu'entretiennent les hôtels avec leur cadre géographique. Ce travail préliminaire a pour but de nous amener à mieux cerner l'architecture des hôtels par les différentes structures grâce auxquelles ils s'organisent, pour enfin observer les éléments qui au quotidien permettent de rendre la vie de leurs occupants plus agréable. De plus et de manière générale, il sera nécessaire de convoquer certaines informations concernant l'architecture du château, tout en discutant de manière plus précise de certains éléments. Effectivement, par son statut de résidence ducale et selon la période chronologique durant laquelle il a été édifié, cet édifice doit être envisagé comme le modèle de référence de la plupart des hôtels.

2-1 Topographie urbaine

2-1-1 Les rues

L'origine de la voirie médiévale a suscité un débat contradictoire. Selon Joseph Stany-Gauthier, les rues « paraissent n'obéir à aucune autorité directrice[524] » tandis que pour Pierre Lelièvre « l'élément générateur, c'est la route et le pont[525] » qui impliquent l'orientation des rues. L'étude de la circulation interne de la cité par l'intermédiaire de la formation des voies et de leur direction nuance ces assertions. De plus, comprendre l'imbrication des rues et leur desserte, c'est apporter les premiers éléments de réponse à l'implantation des hôtels.

Les diverses fortifications ont contribué à former le réseau viaire médiéval (Ill. 3, vol. 3). L'enceinte gallo-romaine a laissé des traces dont le parcellaire conserve la mémoire. Cela est attesté par l'orientation de la rue Garde-Dieu mais aussi par l'axe allant de la rue de la Paix

[524] CAILLAUD Paul, STANY-GAUTHIER Joseph, WISMES Arrmel (de), *Nantes, son histoire, sa marine, ses monuments*, Paris, éd. Horizons de France, 1958, p. 200.

[525] LELIÈVRE Pierre, *Nantes au XVIII^e siècle : Urbanisme et architecture*, Paris, éd. Picard, 1988, p. 18.

à la rue Saint-Léonard. Cette voie a été observée[526] lors de travaux sur le réseau d'égouts. Il en est de même pour la rue de la Barillerie, située à l'extérieur de l'enceinte[527], qui joint la rue de la Marne à l'emplacement de la porte du Change. Aucun bâtiment gallo-romain ne semble avoir marqué de son empreinte la ville, si ce n'est la possible présence, non reconnue à ce jour par l'archéologie, d'un amphithéâtre situé dans l'îlot entre la rue Bossuet et la rue du Moulin, auquel il aurait donné sa forme hémisphérique et donc la forme de la rue. Un constat similaire est notable pour les portes de la ville. C'est le cas notamment de la porte Saint-Pierre reconstruite sur les bases de la porte gallo-romaine et dont le chanoine Durville a pu identifier la voie[528]. Les portes septentrionale et méridionale offraient un accès respectif à l'actuelle rue Saint-Jean et à la rue des Carmélites, mais cette dernière a été englobée dans le couvent des Jacobins.

Six siècles plus tard, un mur en pierre ayant délimité le tracé des rues Saint-Denis et des Carmélites, s'agrégeait de part et d'autre à la muraille gallo-romaine, pour former un réduit défensif[529] érigé par l'évêque Foucher en 900 ou 910. Il avait pour but de défendre la population contre les Normands. Par la suite, Alain Barbetorte, en 937, après sa reconquête de la Bretagne, fait ériger son nouveau château en réhabilitant le tracé de l'évêque et fit élever « une forte levée de terre avec un profond fossé, où il attira l'eau de la Loire. Il joignit à cet ouvrage une chaussée pour arrêter le dégorgement de l'eau, d'où la rue où elle régnait fut appelée la *rue de la Chaussée*, nom qu'elle portait encore à la fin du XV^{e} siècle, depuis la maison de l'archidiaconé de Nantes jusqu'au carrefour de la laiterie. On l'appelle aujourd'hui la Grande-Rue[530] ». Ainsi, elle correspondrait à l'axe allant de la rue de la Marne jusqu'à celle de Saint-Laurent. Enfin, le château du Bouffay, construit à partir de 990, paraît avoir été défendu par un enclos palissadé regroupant l'église Sainte-Croix, servant de chapelle castrale, ainsi qu'une basse-cour dont la place du Bouffay pourrait résulter[531]. Cette enceinte comprenait une partie des fronts ouest et

[526] FURRET Jules, « Note sur les fouilles faites en 1902 dans la cité nantaise », dans *BSAHNLI*, t. 45, 1904, p. 49-54, p. 54.

[527] BOUCHAUD Louis, « Découverte de vestiges gallo-romains rue de la Marne », dans *BSAHNLI*, t. 90, 1951, p. 36-43, p. 38.

[528] DURVILLE Georges, « Extraits des procès-verbaux, séance du 2 mai 1911 », dans *BSAHNLI*, t. 52, 1911, p. XIX.

[529] MERLET René, *La chronique de Nantes (570 environ-1049), publiée avec une introduction et des notes)*, Paris, éd. Picard, 1896, p. 78.

[530] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 156.

[531] LAURENS-BERGE Mathieu, *Nantes (44109), Réseaux Maillard-Bouffay*, rapport de diagnostic archéologique, Nantes, DPARC, 2014, p. 19.

sud de la muraille gallo-romaine tandis que les rues Sainte-Croix et de la Bâclerie seraient les reflets de l'enclos sur les flancs nord et est[532].

C'est à compter du XIII^e siècle, grâce à l'enceinte bâtie par Pierre de Dreux, que la ville prend son nouvel aspect qu'elle conserve à la fin du XV^e siècle. Nantes est desservie par deux voies principales ou rues fortes, dont l'origine ou tout du moins la forme est ancienne. La première voie suit une direction nord-sud, du port Communeau jusqu'à la porte de la Poissonnerie, empruntant la « porte des caves » puis les rues[533] de « Leschallerie », en passant par la rue « devant le Carme », les places du « Change » et de la « Poissonnerie » ou « Mercerie ». Celles-ci sont directement issues de l'ancienne présence de la muraille gallo-romaine qui a conféré aux rues leur direction en raison des nombreuses maisons utilisant ce mur comme attache[534] au XV^e siècle. De plus, un tronçon antique y a été observé[535] lors de travaux sur le réseau d'égouts. Un parcellaire serré[536] se remarque, en particulier de la rue des Petits Murs[537], percée après 1425, jusqu'au commencement de la ligne de ponts. Comme le souligne Jean-Pierre Leguay, cet axe crée un "pont" entre la Bretagne, l'Anjou et le Poitou[538]. Le second axe est orienté ouest-est allant de la porte « Saint-Nicholas » à la porte « Saint-Pere ». Autrement dit, il s'agit de la porte du duc et de celle de l'évêque où chacun d'eux fait son entrée solennelle. Il regroupe les rues « Saint-Nicholas », de la « Saulnerie », des « Change », de la « Chaussée », le parvis de Saint-Pierre et la rue de l'Évêché[539]. Cet axe relie la place du Change, le carrefour de la laiterie, le « pillory » et la place Saint-Pierre par laquelle

[532] *Ibid*. Des recherches dans les rôles rentiers médiévaux et modernes n'ont pas permis de mettre au travers des textes des mentions de cette fortification.

[533] ADLA, B 1891.

[534] ADLA, B 1891, en 1426 on dénombre 14 maisons prenant comme mur d'attache l'enceinte gallo-romaine dans les rues allant du Change à l'église Saint-Léonard dont une maison sur une tourelle ; ADLA, B 1893, f° 32-r, f° 43-v, f° 58-r, f° 63-r, f° 64-v, f° 67-v et f° 65-v ; B8, f° 67-r ; BIZEUL Louis-Jacques, « Des Namnètes aux époques celtiques et romaines », dans *BSAHNLI*, t. 1, 1859, p. 335-370, p. 366. ;

[535] FURRET Jules, art. cit., p. 54.

[536] THOMAS Michèle, *op. cit.*, p. 377-378. En 1466, sur une longueur de 100 m par rue comprenant les maisons alignées et en retrait 18 maisons côté ouest rue des Carmes ; 23 à 24 maisons rue de la Poissonnerie (l'orientation n'est pas donnée).

[537] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 13.

[538] LEGUAY Jean-Pierre, *Un réseau urbain…op. cit.*, p. 53.

[539] La dénomination de la rue de l'Évêché n'est pas attestée. Les autres se retrouvent dans les rôles rentier, de 1426, ADLA, B 1891 ; 1460, E 158 ; 1537, B 1893, et KERHERVÉ Jean, « Paysage urbain… », art. cit., p. 263-281, 1998.

l'on va à l'Évêché, soit quatre grands pôles de la vie commerciale et religieuse. L'importance de cette voie et des centres qu'elles renferment est confirmée, selon J.-P. Leguay, par sa dénomination[540] en tant que « grant rue ». Cela paraît difficilement contestable lorsque l'on observe la présence, en bordure, tout au long de son cheminement, de parcelles étroites et laniérées représentatives d'un parcellaire dense[541] typique des maisons de commerçants ayant leur boutique ouverte sur la rue. En revanche, la largeur de la rue n'est pas représentative de son importance car elle ne mesurait que quatre mètres[542] dans sa partie occidentale. La place du Change forme un carrefour essentiel. Il s'agit du centre vers lequel convergent les rues desservant le « Bourgmen ». La position de l'ancienne porte gallo-romaine, dont la destruction est antérieure au XIV^{e} siècle, marquait l'emplacement où l'on officialisait les bannis[543] selon un acte de 1408 et démontre l'importance de ce lieu. Outre la rue de la Saulnerie dans la continuité de celle de Saint-Nicolas, il y a la rue des « Halles » passant par le « pont derde » près desquelles sont des « moullins » puis celle du « Bourgmen » – appelée claveurerie[544] en 1537 – amenant à la porte Sauvetout avant de redescendre jusqu'au râteau d'Erdre en passant par la rue du « Bois Tortu » ou encore la rue de la « Barillerie » ramenant vers les Changes.

Tout un réseau de ruelles et d'impasses comme la « Gouainerie » vient renforcer le maillage particulièrement dense de cette aire comprise entre les vestiges de la muraille gallo-romaine et la nouvelle structure médiévale, en desservant les cœurs d'îlots mais aussi l'église Saint-Nicolas. Cela n'entrave pas leur délimitation puisque leur bornement est dénommé comme cette « petite ruelle qui est au derrière de la cohue au blé et terminé dessus erde a commenczant pres le pas derde et en allant au pont derde[545] ». Dans la partie orientale de la ville, un nouvel axe nord-sud, partant du Port Communeau, donne naissance au carrefour « Sainct-Jean », à une patte d'oie constituée de deux voies. Celle à l'ouest passe par la rue de « Verdun » puis par la « venelle des Carmes » pour desservir les hôtels de Derval et de la

[540] LEGUAY Jean-Pierre, *Un réseau urbain…op. cit.*, p. 53.

[541] THOMAS Michèle, *op. cit.*, p. 377-378. En 1466, sur une longueur de 100 m par rue comprenant les maisons alignées et en retrait, sont dénombrées 20 maisons côté nord pour la rue de la Lecterie ; 20 maisons côté sud rue de la Saulnerie ; 19 à 21 maisons côté sud de Saint-Nicolas ; 17 maisons rue de la Chaussée côté nord du carrefour de la Lecterie à la venelle de la Gaudine ; 17 maisons sur la même portion de la rue de la Chaussée côté sud.

[542] FURRET Jules, art. cit., p. 51.

[543] BIZEUL Louis-Jacques, art. cit., p. 368.

[544] ADLA, B 1893, f° 25-r, « anciennement appellee le bourgman et a presant la rue de la claveurerie ».

[545] La cohue au blé était située à l'ouest de la rue de la Poissonnerie mais ses greniers étaient près de Sainte-Catherine. En 1537, la place de la petite est près de l'aumônerie de la ville donc du côté de Sainte-Catherine.

Fleuriais avant de rejoindre la « rue du Bouffay commenczant a leglise de Sainte-Croix en allant jucques a la porte dudit Bouffay », puis dessert la place. Elle est suppléée dans cette dernière tâche par la rue de la « Basclerie[546] ». La seconde voie s'étend de « la rue et pavé qui conduit Saint-Vincent aux cordeliers » en passant devant l'hôtel Saint-Aignan, puis par « la rue et pavé qui conduit dudit carrefour du Pilory a l'église de Saint-Vincent » dans laquelle prennent place les hôtels de Briord et de Châteaubriant, jusqu'à la rue du « port Brient Maillart ». Cet axe relie deux des ports de Nantes et peut s'apparenter à une voix de transit pour les marchandises. Deux autres voies secondaires nord-sud partent de la collégiale qui est jouxtée par des maisons de chanoine, pour rejoindre l'hôtel des Montfort, de la Bretonnerie, les Jacobins ou la cathédrale, l'hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale et le château.

Le maillage de la ville est complété par des voies est-ouest plus courtes que les précédentes qui paraissent avoir eu un rôle secondaire. Il y a « la rue de la Guesnerie [ou Gueusnerie] commenczant a leglise des jacobin et sen venant a leglise de Sainte croix[547] » dans laquelle est l'hôtel de Bruc, celle juste au-dessus de « la tourneusve pres la doue du chasteau » ou encore « le longe du chemyn et pavé par lequel lon va de l'église cathédralle de Nantes a l'église des cordeliers[548] » et « la rue et pavé qui conduit de l'église de Sainte Clere a l'église des Carmes ». Il faut également rajouter la rue Saint-Laurent par laquelle on accède à l'hôtel de Rouville.

À tout ce réseau s'ajoutent les rues menant aux tours et courtines qui reprennent le contour de la muraille[549] et que l'on observe dans la vue scénographique de Nantes (Ill. 10, vol. 3), comme la rue « Sainte Katerine ». Toutes les rues ne sont pas formellement identifiées, et en particulier les « petites ruelles » et « venelles », comme la « Gaudine ou Gaudinière », « les Petites Écuries », « la venelle qui conduict de la grant rue en la rue Sainct Vincent », « une venelle qui est pres de la muraille de la ville conduysant de Sainct-nycollas au cymetiere Sainct

[546] ADLA, E 158, une maison certainement située dans cette rue porte ce nom en 1460.

[547] Il doit s'agir de la rue de la Juiverie dont parle Jean-Pierre LEGUAY, *Un réseau urbain…op. cit.*, p. 54.

[548] ADLA, G 317, il s'agit de la rue Notre-Dame, 16 avril 1509.

[549] AMN, DD 4, f° 1, le 11 janvier 1499 « Maistre Jehan Hubert procureur des bourgeoys et habitans de ceste ville de Nantes eust este prins pour lutilite et proffit de ladite ville et de la chouse publique de maistre Thebaud le Viconte comme procureur de Marie de la Claretiere une meson et aller siise en la paroisse de Sainct-Leonard de Nantes entre la meson de feu Bretaigne Herrault et la meson ou a present tient lescole pres les murs derdre pour convertir au passaige qui estoit et est necessaire pour aller sur la muraille de ladite ville et eust été baillée et prinse faicte pour la somme de cent souz de rente ».

Innocent », « une venelle qui conduict de la dite rue port briend maillart a la rue de la juifverie » ou encore « en la rue comme lon va de Saincte croix a leglise des carmes par la venelle ».

Les rues portent toutes un nom, mais il est nécessaire de remarquer que les édifices religieux, militaires, commerciaux ou communaux comme la « prévosté » sont des marqueurs soit toponymiques quand ils indiquent une rue, soit topographiques lorsque l'on se réfère à eux pour aller d'un point à un autre. Ces éléments du paysage urbain forment des repères et dans une certaine mesure ils ont pu favoriser les trajectoires que les différentes murailles avaient déjà conditionnées. Il faut aussi noter que les rues qui portent le nom d'un métier ou d'une spécialité ne sont pas pour autant les lieux de vie attitrés[550] des personnes qui l'exerce. Leur nom provient des lieux qu'elles desservent (la rue de la Poissonnerie permettait d'aller aux halles ; la rue des caves regorgent d'entrepôts qui ne contiennent pas de vins). Les bouchers sont installés rue du Bourgmen le long de l'Erdre avant de prendre celui de Boucherie. La ville a généré un véritable labyrinthe, jonché de raccourcis ou d'échappatoires. Ce réseau viaire constitue un plan « multicellulaire, fruit d'une longue et riche histoire[551] », et présente trois types de rues résultant de la densité d'habitations qui les bordent.

2-1-2 Les îlots

Le parcellaire médiéval de Nantes est mal connu étant donné que nous ne possédons ni cadastres, ni vues globales de la cité datant de cette époque. Pour combler ces lacunes il faut faire appel aux études déjà réalisées, en particulier celle de Michèle Thomas qui a analysé le parcellaire occidental de la ville ; aux sources étudiées tels les rôles rentiers ; mais également s'en remettre à la *Vue panoramique de l'ancien Nantes* datée des années 1670 (Ill. 10, vol. 3) ; ainsi qu'au « cadastre » (Ill. 11, vol. 3) dessiné par Janine Allain des Beauvais et Maxime Aumon, réalisé à partir du papier terrier de la réformation des domaines à la fin du XVII^{e} siècle.

La cité ligérienne compte environ 14 000 habitants à la fin du XV^{e} siècle, faisant d'elle la ville la plus peuplée de Bretagne. L'établissement de cette population montre une répartition en deux secteurs d'inégale importance. Cette séparation s'observe de part et d'autre d'une ligne matérialisée par l'axe allant de la rue Saint-Léonard jusqu'à la rue du Port Briant-Maillard. À l'ouest de cette démarcation se rencontre une forte densité de peuplement manifestée par la présence de nombreuses maisons. À l'inverse, du côté est, le territoire est davantage clairsemé.

[550] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 115.

[551] LEGUAY Jean-Pierre, *Un réseau urbain…op. cit.*, p. 39.

Cette distinction ne reflète pas de regroupements liés à l'activité économique des Nantais. Les professions artisanales et commerciales sont disséminées dans l'ensemble de la ville. Un secteur peuplé majoritairement d'aristocrates se dessine dans la paroisse de Saint-Vincent, auxquels il faut ajouter des marchands et des officiers ducaux, alors que l'on dénombre des « gens de qualité » installés dans le Bouffay. De même, les bouchers et les tanneurs qui ont des métiers avec d'importants besoins en eau, se répartissent le long des rives de l'Erdre. À l'est de la ville, dans le quartier de la cathédrale, c'est le clergé qui s'est établi. Ainsi, existe une certaine mixité au sein des différents quartiers car, contrairement à une idée reçue aucune rue n'est dévolue à un corps de métier. Cette relative disparité se ressent dans la fortune immobilière. M. Thomas a pu calculer un chiffre moyen[552] qui fait état de la valeur des maisons dans les paroisses étudiées. De ce fait, la paroisse Saint-Saturnin possède la plus importante fortune immobilière suivie de celle de Saint-Denis, puis viennent celles de Sainte-Croix et Saint-Nicolas. Ce constat doit être pris avec la plus grande prudence car les paroisses Saint-Laurent, Notre-Dame, Sainte-Radegonde, Saint-Léonard et Saint-Vincent ne sont pas prises en compte[553].

La vue scénographique de l'ancien Nantes reflète le caractère dense de la partie occidentale de la ville, et aéré de la partie orientale. De ce constat, il est nécessaire de rappeler que la guerre de Succession a eu des effets néfastes sur le peuplement urbain, et que Nantes est encore meurtrie par ces tumultes. L'exemple qui le prouve[554] est cité par Michel le Mené. Il s'est aperçu qu'à la rente de Saint-Jean de 1426, sur 62 maisons redevables on dénombre une vingtaine de « hérauts ou places frostes », soit un tiers du total. Difficilement quantifiables sont les phénomènes climatiques ayant ébranlé la cité, notamment un ouragan en 1401[555], puis trois tremblements de terre en 1386-87, 1427 et 1428[556]. La ville est également la proie de trois

[552] THOMAS Michèle, *op. cit.*, vol. 1, p. 427.

[553] Selon le rôle de l'imposition de 1593, A. Croix a classé les paroisses en ordre décroissant de richesse et aboutit à ce qui suit : Saint-Laurent, Notre-Dame, Saint-Vincent, Saint-Saturnin, Saint-Denis, Sainte-Croix, Saint-Nicolas, Sainte-Radegonde, Saint-Léonard, Saint-Clément (*extra-muros*), Saint-Similien (*extra-muros*) et quartier Vertais-Pirmil (*extra-muros*), CROIX Alain, *Nantes et le pays nantais au XVI^e siècle. Étude démographique*, 3 vol., Thèse de 3^e cycle d'histoire, Nantes, 1969, SEVPEN, 1974, vol. 2, p. 213. Il est possible mais sans certitude, que ce classement ait été le même à la fin du XV^e siècle.

[554] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 11.

[555] MACÉ de VAUDORÉ Jean-François, *Dictionnaire historique, géographique et topographique de Nantes et de l'Ancien Comté Nantais*, Nantes, Impr. Merson, 1836, p. 155 ; LESCADIEU A. et LAURANT Auguste, *Histoire de la ville de Nantes, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Nantes, Impr. Mangin et Busseuil, t.1, 1836, p. 205.

[556] MACÉ de VAUDORÉ Jean-François, *op. cit.*, p. 160 ; LESCADIEU A. et LAURANT Auguste, *op. cit.*, p. 203.

incendies dont celui qui s'est produit lors de l'entrée de Jeanne de France, épouse du duc, en 1405 où des maisons ont pris feu, tandis que les deux autres en 1410 et 1415 ont respectivement détruit le couvent des Jacobins et le clocher de la cathédrale en 1415[557]. Nantes subit également une crue[558] de la Loire en 1414 dont les eaux montèrent à 24 pieds (7m) au-dessus du cours normal. À partir de ces constats qui ont eu un impact certain sur la construction urbaine, il est nécessaire de distinguer les îlots denses presqu'entièrement bâtis avec peu d'espaces libres, les îlots semi-aérés mêlant à la fois un parcellaire serré et lâche et les îlots aérés, dont le parcellaire est occupé majoritairement par des espaces non-bâtis.

2-1-2-1 Les îlots denses

Ces îlots se décèlent à l'ouest de la ville ancienne, des rives de l'Erdre au Bourg-Main et partiellement dans la partie occidentale du quartier du Bouffay. À en croire la vue de Nantes, certains îlots sont entièrement bâtis, ce qu'il faut nuancer. En 1466, la partie nord de la paroisse Saint-Nicolas (rue du Bourgmen, de Saint-Nicolas et du Pont-d'Erdre) comptabilisait 140 habitations, celle de Sainte-Croix 157 et celle de Saint-Saturnin 220[559]. La Taillée de 1479 dénombre[560] 434 ménages dans la paroisse de Saint-Nicolas (la Fosse comprise), 368 à Saint-Saturnin et 204 à Sainte-Croix, ce qui en fait les quartiers les plus peuplés. M. Thomas a pu faire ressortir la dimension moyenne des façades sur rue. L'auteure propose[561] pour la partie occidentale de la rue des Carmes en 1537, une largeur de 5,60 m ; environ 5 m pour le côté septentrional de la rue de la Lecterie ; côté ouest de la rue de la Poissonnerie, la largeur est de 3,80 m. Ces quelques éléments concourent à démontrer que le parcellaire était compact. Néanmoins, la présence de « courtill », de « place et heral[562] » et de jardins est attestée, comme ceux de la Gouainerie à l'ouest de la rue du Bourgmen[563] ou encore entre l'Erdre et la rue des Carmes. À titre d'exemple, Jean V arrente en 1416 un appentis à Jean Alaire, contenant un pied

[557] MACÉ de VAUDORÉ Jean-François, *op. cit.*, p. 155-156.

[558] LESCADIEU A. et LAURANT Auguste, *op. cit.*, p. 206.

[559] THOMAS Michèle, *op. cit.*, p. 375.

[560] THOMAS Michèle, *op. cit.*, p. 371.

[561] THOMAS Michèle, *op. cit.*, p. 364.

[562] AMN, DD 2, f° 2 : le 12 avril 1452, « Perot Bigorret boucher [...] a delesse et transporte aux manans et habitants de ceste ville de Nantes pour le bien et utilité de ladite ville quantite dune place et heral que ledit Bigorret avoit en ceste dite vile pres de la porte de Sauvetout ».

[563] ADLA, E 158, paroisse Saint-Nicolas ; THOMAS Michèle, *op. cit.*, p. 375.

de terre. René Blanchard ajoute que cet appentis est également borné, selon un autre acte, d'un côté de l'appentis et de la maison du geôlier de Bouffay, et d'un « heral et place vuide[564] ». Le duc fait de même pour Jean Petit au sujet d'une maison place du Pilory qui est vacante[565]. Cela tend à démontrer l'importance des espaces inoccupés en ce début de XV^e^ siècle. Il est même fait mention de vignes[566] dans la paroisse Saint-Nicolas. Dans certaines rues (Lecterie, Poissonnerie et carrefour des Changes), les jardins ne sont pas cités, ce qui s'expliquerait par des îlots de petite taille ne laissant guère de place pour ces espaces, révélant l'attractivité et donc la concentration que génère la place du Change. Toutefois, de leur absence dans les textes ne découle pas nécessairement leur absence dans le parcellaire. La présence de jardins est rare dans le rôle rentier[567] de 1537 et on ne compte plus que cinq « héral » ou « courtil » démontrant l'essor constructif à compter de la seconde moitié du XV^e^ siècle qui a dû se poursuivre après la fin des conflits. On a donc affaire ici à un parcellaire dans lequel les maisons sont nombreuses et serrées parfois aménagées sur deux rangées, mais dont les parcelles laniérées ont suffisamment de places libres pour accueillir des espaces verts notamment au revers de délimitation naturelle (l'Erdre) ou artificielle (la muraille).

2-1-2-2 Les îlots semi-aérés

Ce type[568] d'îlot est le plus commun à Nantes. Ces ensembles sont délimités par les rues des Petit-Murs en passant par les Changes, le Pilory pour aboutir à la porte Brient Maillard. Ils exposent des habitations en lisière de voie qui sont soit érigées sur des parcelles laniérées, soit sur des parcelles de moyennes ou de grandes dimensions laissant une large part aux aires non-bâties. Ces quartiers sont les moins peuplés comme le dévoile[569] la Taillée de 1479. On compte dans la paroisse de Saint-Denis 77 ménages, 48 à Sainte-Radegonde, 35 à Saint-Léonard, 30 à Saint-Vincent, 14 à Saint-Laurent et 13 à Notre-Dame. En revanche, le nombre de maisons n'est pas connu, ce qui peut, de manière relative, influer sur ce constat. Le rôle de la taillée de Toussaint rédigé entre 1470 et 1590, transcrit par Jean Kerhervé[570], fait ressortir 54 maisons

[564] BLANCHARD René, *op. cit.*, t. V, 1889-1895, acte n° 1149, p. 168.

[565] BLANCHARD René, *op. cit.*, t. V, 1889-1895, acte n° 1302, p. 237.

[566] AMN, DD 357, f° 1.

[567] ADLA, B 1893, f° 25-v, f° 28-r, f° 61-r, et f° 62-r.

[568] Cette partie du territoire n'a pas été l'objet d'études similaires à celle réalisée par Michèle Thomas

[569] THOMAS Michèle, *op. cit.*, p. 371.

[570] KERHERVÉ Jean, « Paysage urbain et société… », art. cit., p. 263-281.

pour la paroisse Saint-Vincent. Cela démontre la faible densité de l'espace comparativement aux paroisses précédemment citées. Bien qu'il ne soit pas possible de généraliser, il est probable que cette faible concentration se rencontre dans les paroisses environnantes. Si l'on suit le plan de 1680, certes postérieur de près de deux siècles, on remarque que les parcelles étroites et profondes suivent la rue de la Chaussée. Ce parcellaire laniéré se rencontre aussi en bordure de la rue menant au port Brient Maillard. Dès lors que l'on s'écarte des points de concentration et que l'on emprunte les voies secondaires, le parcellaire se fait plus lâche et d'importantes parcelles se font jour. C'est par ailleurs dans ce type d'îlot que sont implantés les hôtels. Bien que les parcelles laniérées demeurent prépondérantes dans ces voies de seconde zone, elles apparaissent plus profondes avec une emprise sur la rue plus large. Il semblerait que l'on ait une forme de zonage où les voies importantes concentrent les activités artisanales et commerciales, dénigrant ainsi les voies secondaires. Cela contribue à libérer des espaces que se réserve la population aisée qui s'isole et reste dans une forme d'entre-soi. Il y aurait une logique d'implantation découlant des activités des différentes classes socio-professionnelles. La présence d'espaces libres se fait également sentir dans ce secteur[571] et certains servent de toilettes en plein air[572]. On constate enfin un urbanisme naissant puisqu'en 1483 un acte sous-entend qu'il faut aligner les maisons pour « eslagir le pavé[573] ». Les édifices religieux concentrés dans ce secteur viennent aérer ces zones en plus des jardins et places[574] vides que M. Thomas a recensés. Le parcellaire dans ce secteur est mixte, laissant une place remarquable aux espaces non-bâtis.

2-1-2-3 Les îlots aérés

Ces cas sont rares, mais leur emprise n'est pas négligeable d'autant qu'ils sont disséminés dans la ville. Malgré les quelques éléments bâtis qu'ils comportent, ceux-ci se

[571] AMN, DD 4, f° 4.

[572] AMN, DD 66, f° 1, « comme ainsi font que au joignant de la maison de lescole appellee lescole de Sainct-Jehan de ceste ville de Nantes qui est en la rue de Sainct-Leonard est une place vague et inutile appartenant a la ville en laquelle place les voysins habitants pres ladite place et plusieurs autres gictent plusieurs infections et bourriers font leurs retroiz tellement qui que a cause des infections qui se y portent les demourans en la maison dusdit Micheaud qui est une (abris?) place ne peuvent en icelle maison durer » 25 mai 1494. Le terrain fait 89 pieds de long et 15 pieds de large.

[573] AMN, CC 99, f° 9-v.

[574] ADLA, H 351 et 353, THOMAS Michèle, *op., cit.,* p. 373.

composent d'une prédominance de terrains vierges. Il s'agit de territoires occupés par certains couvents. Au nord-est, celui des Cordeliers a vu le territoire qu'il occupe n'être érigé que tardivement. Effectivement, un peu plus au nord, le terrain sur lequel allait s'implanter la Chambre des comptes était un « lieu de répurgation [sur lequel] les rares maisons qui avaient poussé jusqu'alors [fin XV^{e}] dans les jardins du quartier étaient loin d'être des palais ; elles étaient pour la plupart couvertes de glé ou de chaume[575] ». C'est également le cas du côté de la collégiale où peu de chanoines étaient pourvus de demeures dans les années 1450[576]. Au sud-est se trouve le couvent des Jacobins – avec son hôtellerie – occupant la majeure partie de l'îlot. Enfin, au cœur de la cité, il est possible d'ajouter le couvent des Saintes-Claires.

La présence d'un tel parcellaire ne s'envisage que par une volonté politique forte ayant favorisé l'implantation d'établissements religieux. Contrairement aux autres îlots, ceux-ci ne résultent pas de logiques économiques.

2-1-3 Le parcellaire

2-1-3-1 Acquisition

Très rares sont les documents faisant état de la manière dont se sont constituées les parcelles au XV^{e} siècle, ce qui empêche de comprendre les mécanismes ayant engendré la forme et les dimensions de ces entités, en particulier pour les parcelles de grande taille. Seuls quelques exemples permettent d'entrevoir les mécanismes ayant eu lieu pour former ces territoires. Il en est ainsi du château, exemple permettant d'envisager la façon par laquelle se sont composées les parcelles des hôtels de Briord et de Châteaubriant, car son emprise territoriale s'est faite par rachats ou expropriations successifs.

La création du château se heurte à des contraintes foncières. Tout d'abord, en 1248 l'évêque de Nantes se plaint de « l'usurpation contre toute justice d'un terrain [lui] appartenant [...] situé sous les murs de Nantes, dans lequel se trouve le château dit la Tour-Neuve[577] ». La sentence papale rendue dix ans plus tard limite alors les biens de l'évêque au nord de la résidence ducale. À l'ouest, l'implantation du couvent des Dominicains au XIII^{e} siècle et plus

[575] DURVILLE Georges, *Études sur le vieux Nantes…op. cit.*, p. 138-139.

[576] POCQUET DU HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *op. cit.*, p. 518.

[577] LA BORDERIE Arthur, « Le véritable fondateur du château de Nantes », dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. 8, 1885, p. 312-317, p. 314.

particulièrement de leur cimetière s'étendait à la place des douves actuelles. Par conséquent, la construction du château de François II n'est possible qu'au sud et à l'est.

À ce postulat de départ dictant le futur positionnement de cet édifice, s'ajoute un certain nombre d'expropriations rendues nécessaires pour la création des douves. Dès 1462, Jan Deffiec rend compte de deux maisons et de leurs jardins situés dans « la paroisse Sainct-Lauran entre la douve du château et une venelle et chemin appellée la Billaudiere, conduisant de la rue de sainte Radegonde sur le mur de la ditte ville[578] ». Ces « deux ensemble sont preuve entière, que le chasteau de Nantes et douves d'icelluy, ont esté tellement accrue depuis ledit an 1462, questoit le commencement du reigne de François 2e dernier duc de Bretagne, que lesdittes deux maisons et jardins employez audit adveu desdicts Deffiec et femme, au-dedans de la ville en la parroisse de Saint Laurent, ensemble la rue Billaudiere qui conduisoit de laditte rue de Ste Radegonde aux murs de la ville, ont estez dans l'accroissement desdittes douves du chasteau[579] ». À la date de 1469, débutent les expropriations afin d'agrandir le château. Le miseur Géraut, dont la tâche intègre « la edificacion des boulevart et douves du chasteau », doit 200 l. au prêtre Jean Ricoul pour la démolition d'une maison qui joint le boulevard et les douves[580]. En 1481, la maison de Pierre Picart située au-devant du château, a « esté demolie et prinse [...] pour laugmentation et accroissement des douves du chasteau[581] », puis en 1486 les douves du front occidental sont agrandies par l'achat de terrains appartenant aux Jacobins ainsi que deux jardins près de leur église[582]. L'année suivante, on procède à de nouvelles démolitions touchant aussi bien la ville que les alentours du château à cause de la guerre qui se profile[583]. L'accroissement du parcellaire s'est poursuivi à l'ouest, car le 31 décembre 1493 un acte prouve que le cimetière des Jacobins a été saisi, « pour les trois murailles, douves et fossés du château de Nantes, tous du vivant du feu prince le duc François II[584] ». L'espace dédié aux douves occidentales ne semble plus suffisant en 1501 puisqu'Anne décide de les agrandir « pour

[578] ADLA, G 250, 4e liasse.

[579] *Ibid*.

[580] ADLA, B 6, f° 185-v ; KERMARREC Marion, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1468*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, vol. 2, 1991, p. 361.

[581] ADLA, G 147, 2e liasse f° 1.

[582] ADLA, H 299, f° 32-34.

[583] ADLA, B 11, f° 20.

[584] AMN, DD 264, f° 15 et ADLA, H 299, f° 26-27.

lacroissement de sondit chasteau[585] » en accaparant – le reste (?) – du cimetière des Jacobins ainsi qu'une quinzaine de maisons[586] allant du couvent jusqu'à l'église de Sainte-Radegonde et appartenant à des artisans travaillant au château ou pour la cour ducale. À cela s'ajoute, cette même année, des terres et des maisons[587] qui ont été prises sur le fief du chapitre et dont ce dernier réclame une compensation.

Plus complexe est l'installation de l'Évêché. Lorsqu'il est de toute évidence transféré au nord de la cathédrale au XIII^e^ siècle, il est certain que son emprise devait être quelque peu inférieure à celle de la fin du XV^e^ siècle. Effectivement, l'église Saint-Jean-du-Baptistère occupait la partie occidentale de ce territoire jusqu'à sa destruction définitive entre 1469 et 1486[588], ce qui étendit considérablement cet espace à l'ouest. En revanche, il resta clos par l'enceinte urbaine qui représentait la limite orientale. C'est donc le démembrement de l'église – en raison de sa vétusté ou de son inutilité ? – qui permit à l'évêque d'étendre ses servitudes.

À l'inverse, c'est par remembrement que le terrain sur lequel s'est implantée l'hôtellerie des Jacobins a appartenu au couvent. Il a subi plusieurs évolutions distinctes lui conférant son emprise. La première date de la création du couvent vers 1247, lorsqu'André de Vitré céda aux religieux deux terrains pour y établir les bâtiments conventuels et le cimetière. Il couvrait un espace enserré entre la rue Paul Dubois et celle des États, s'inscrivant partiellement dans les douves du château avant de s'achever au sud peu avant la muraille. Le 1^er^ mai 1365, des dons de Jean IV de Bretagne permirent l'agrandissement du couvent au sud-ouest. Le duc a « donné aux frères precheurs de la ville de Nantes ses chapelains une certaine place ou eral, sis en la rue ou jardin joignant d'une part a un courtil desdits religieux qui est entre ladite place et la rue qui va a la porte drouin hilart et la maison macé et et les degrés par où l'on monte sur le mur de la rue jouste et proche la porte Briand Maillart d'un côté de d'autre et entre ledit mur d'une part et les anciens murs de la ville pour croître leur jardin et lieu pour donner et avoir plus grand ebattement[589] ». Ce nouvel espace constitue en partie – sinon en totalité – l'emplacement de l'hôtellerie. Il faut en conclure, comme le souligne Vaiana Vincent, que la manière dont le

[585] ADLA, H 299, f° 23.

[586] ADLA, E 164/19.

[587] ADLA, B 14, f° 77-r à 79-v ; DANGUY DES DÉSERTS Marie, *Transcription et étude du registre B14 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1503*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, vol. 1, 1996, p. 94-97.

[588] DURVILLE Georges, *Les fouilles de l'évêché de Nantes de 1910-1913*, BSHANLI, t. 53 (suppl.), 1913, p. 194.

[589] AMN, DD 264, f° 15 et ADLA, H 299.

couvent a évolué implique que l'espace le joignant devait être fortement urbanisé[590]. Le choix de cette implantation ressort d'une volonté politique forte qui n'explique cependant pas tout. Selon V. Vincent, il faut également prendre en considération la proximité du château, du port et des murailles, soit trois lieux qui regroupent les fonctions politique, économique et militaire, et qui de fait, font de cet espace un lieu particulièrement attractif pour les religieux.

L'obtention de la parcelle de l'hôtel prébendal de la collégiale présente des caractéristiques encore différentes. Dans les années 1450, le prieuré dépendant de Saint-Sauveur de Redon jouxte la collégiale au nord. En 1448, le pape Nicolas V rattache le prieuré à la collégiale. Thomas de Mes, chevecier de la collégiale, en prit possession dès la première vacance, ce que refusa Yves le Sénéchal, abbé de Redon, qui en appela au pape. Ce dernier « cassa l'union et conféra le bénéfice en commende à Thomas de Mes, sa vie durant ou jusqu'à l'obtention par lui d'un autre bénéfice rapportant cent réseaux d'or de France[591] ». Thomas de Mes contesta cette décision car la collégiale allait en pâtir, démontrant ainsi sa dévotion par rapport à son propre profit. L'abbé de Redon lui offrit Saint-Gilles de Montauban qui valait la même somme, ce que Thomas de Mes refusa de nouveau. L'abbé considéra, au vu de ces nombreux refus, que le prieuré devait de nouveau lui revenir et confia l'office à Rolland L'Hostelier. Ceci fut confirmé le 20 avril 1455 par Nicolas V et Calixte III[592]. Cependant, ce dernier « revint sur sa décision et, étant donné la pauvreté de Notre-Dame, où les chanoines, en majorité, n'avaient pas de maisons prébendales, prononça, de nouveau, l'union et incorporation du prieuré à la chevecerie[593] ». Pour que Rolland ne soit plus intéressé, Thomas de Mes et Pierre Lespervier, procureur du chapitre, résignèrent tout droit de commende sur le prieuré et ainsi Rolland leur fut substitué. Pour mettre fin à cette querelle, on changea le prieuré de place. L'abbé de Redon et l'évêque de Nantes se mirent d'accord au sujet de cette transaction[594] qui fut confirmée par le pape le 12 décembre 1458. Le prieuré fut donc transféré à la chapelle Notre-Dame de Toutes-Joies, près de l'hôtel de Derval, laissant un espace libéré pour la réalisation de cette demeure que vient renforcer la présence[595] de « courtil » de « jardin » et de « place vuyde » attestée dans la seconde moitié du XV^{e} siècle.

---

[590] VINCENT Vaiana, « Les couvents des ordres mendiants… », art. cit., p. 88.

[591] POCQUET DU HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *op. cit.*, p. 518.

[592] *Ibid*.

[593] *Ibid*.

[594] POCQUET DU HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *op. cit.*, p 519.

[595] LAURENS-BERGE Mathieu, « Des chapelles seigneuriales… », art. cit., p. 79.

En ce qui concerne le reste des hôtels urbains, les actes ne nous renseignent que très peu. On peut légitimement penser que la parcelle a été l'objet d'un ou plusieurs achats. Le cas semble avéré pour le territoire de l'hôtel de Briord. Selon Jean-François Caraës cette parcelle aurait été rachetée par Landais à l'abbaye de Villeneuve[596]. Jusqu'alors aucune corrélation n'a été établie entre l'abbaye et l'hôtel. Un rôle rentier concernant la paroisse de Saint-Vincent, rédigé entre 1470 et 1590, indique qu'au derrière de l'hôtel, donnant sur l'actuelle rue du Moulin était « une maison apartenant aux abbés et couvent de Villeneuffse[597] ». Il est envisageable qu'une cession de terrain en faveur du trésorier ait eu lieu vers les années 1470, sans que nous ayons davantage de détails. Cependant, l'hôtel de Briord tire son nom d'une seigneurie situé en Port-Saint-Père. Au décès de Jeanne Mauffras en 1468, cette terre revient à Landais qui en rend aveu la même année[598]. Il serait plus sûr de voir un lien direct entre ces deux biens, d'autant que la datation correspond assez justement. Il serait alors tentant d'émettre l'hypothèse qu'il existe un lien entre l'acquisition de la terre à laquelle est affiliée l'hôtel et celle de la parcelle. Il s'agit là seulement d'indices qu'il n'a pas été possible de mettre en évidence d'autant plus que l'on ignore la date à laquelle les commanditaires sont devenus les propriétaires de ces terres.

2-1-3-2 Superficie et forme

À l'échelle de la ville, aucune étude n'a été entreprise pour déterminer les formes et la superficie des parcelles médiévales comme cela a été le cas dans le quartier des halles à Paris. L'unique travail d'envergure à ce sujet a été réalisé par Hugo Meunier[599]. L'archéologue à partir du cadastre de 1835, a proposé une méthodologie visant à identifier les éléments discriminatoires des parcelles (forme, taille, densité, orientation, etc.) afin de comprendre le déterminisme de ces implantations. Cette étude présente certaines limites puisqu'elle se base uniquement sur le cadastre napoléonien reflétant partiellement le caractère médiéval des parcelles et les sources écrites n'ont pas été consultées. Il faut noter que ce travail est un supplément à son intervention initiale qui ne touchait qu'au quartier des cordeliers et de ce fait aucune analyse écrite ne vient parfaire les observations. Ainsi, il est seulement envisageable de

[596] CARAES Jean-François, art. cit., p. 17.

[597] KERHERVÉ Jean, « Paysage urbain et société… », art. cit., p. 274.

[598] ADLA, B 1853. Il rend également aveu en 1478, ADLA, E 351.

[599] MEUNIER Hugo, *Nantes, quartier des cordeliers*, 2 vol., Nantes, DPARC, 2012.

tirer des conclusions générales pour l'ensemble de la cité avant de s'attacher aux territoires sur lesquels furent bâtis les hôtels.

L'étude des rues combinée à celle des îlots permet d'observer une forme d'urbanisation le long des voies principales et de certaines rues secondaires. Celle-ci se manifeste par des parcelles régulières, étroites et profondes que l'on retrouve majoritairement dans les quartiers du Bourg-Main et du Bouffay. De ces voies très utilisées résulte une attractivité favorable à l'activité économique qui coïncide avec l'activité commerciale mise en valeur par Michèle Thomas. On remarque également qu'autour des édifices religieux le parcellaire se fait plus lâche en raison de la présence de cloîtres, de cimetières et/ou de jardins.

En ce qui concerne les hôtels urbains, la forme de leur parcelle est de trois types, régulier, semi-régulier ou irrégulier (Ill. 12, vol. 3), tandis que leur superficie[600] s'échelonne de 280 m^2 à 3600 m^2 (tableau 1). On peut les classer en trois groupes : les parcelles de grande taille au-delà de 1500 m^2, de moyenne taille entre 1500 et 500 m^2 mais qui correspondent à la majorité des parcelles étudiées et un dernier groupe se dessine sous la limite des 500 m^2. Au total, et en retirant au préalable l'hôtellerie qui s'incorpore au parcellaire du couvent, le territoire des hôtels s'étend sur une surface de près de 37 000 m^2. Bien que le château intègre plus de la moitié de cette superficie, à l'échelle de la ville dont l'emprise *intra-muros* est de 24 hectares, cela représente environ 15% de la surface habitable.

Les différentes formes que revêt le contour de ces parcelles s'expliquent pour plusieurs raisons. Le premier constat consiste à remarquer que les parcelles régulières ont des proportions modestes, il en va de même pour celles semi-régulières, alors que les parcelles irrégulières renferment des espaces beaucoup plus importants. L'analyse du tissu urbain démontre que des espaces plus vastes sont disponibles dès lors que la parcelle est en retrait des axes commerciaux. La muraille médiévale et certains ensembles religieux peuvent former une contrainte ayant un impact direct sur la forme d'une parcelle et sur l'installation du logis. Le cas est remarquable à l'Évêché, encadré à l'est et au sud par la fortification et la cathédrale. Cette dernière à un rôle non négligeable dans le positionnement de l'hôtel de Rouville. Il en fut probablement de même à l'hôtel Saint-Aignan à cause de sa proximité avec le couvent des Cordeliers. L'enceinte antique a certainement eu une incidence sur le contour occidental du territoire de l'hôtel de Derval dont la clôture y prend partiellement appui. Nous pouvons évoquer une volonté de réguler l'urbanisme comme c'est le cas pour l'hôtel prébendal de la collégiale dont les

[600] L'hôtellerie des Jacobins n'est pas incluse ici en raison de son intégration à un ensemble beaucoup plus vaste.

similitudes des parcelles environnantes évoquent une standardisation de l'espace, voire un projet urbain.

Outre ces contraintes, on note que de la surface de ces territoires ne dépend pas la typologie de l'édifice. En effet, la forme du contour de la parcelle à un impact prépondérant sur la forme de l'hôtel qui s'y établit. Pour autant, si la contrainte formelle est remarquable sur de faibles espaces, elle est moins prégnante sur de vastes territoires, ce qui n'empêche pas de rencontrer des typologies identiques. Cela implique qu'il y a une volonté de se référer à un plan type qui serait la norme à suivre. Bien qu'il y ait un type de plan recherché, et ce malgré la taille de la parcelle, les grandes surfaces offrent davantage de possibilités. Ainsi, lorsque l'on s'écarte du modèle dominant, seul la qualité du maître d'œuvre paraît faire la différence. Par conséquent, si la forme apparaît comme une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante pour justifier le dispositif qu'adoptent la plupart des hôtels : entre cour d'honneur et jardin.

Hôtels	Formes	Superficies (m^2)[601]
Saint-Aignan	Régulière	280
Bruc	Semi-régulière	500
Bretonnerie	Régulière	390*
Doyen du chapitre de la cathédrale	Semi-régulière	2100
Châteaubriant	Irrégulière	2800
Briord	Irrégulière	3640*
Rouville	Semi-régulière	816*
Évêché	Semi-régulière	1750
Hôtel prébendal	Régulière	464
Montfort	Irrégulière	1000*
Derval	Semi-régulière	884*
Fleuriais	Semi-régulière	276
Château	Irrégulière	≈ 22 000

Tableau 1 : Formes, et superficies des parcelles

[601] La superficie des parcelles dotées d'un astérisque sont issues du postulat selon lequel la taille de la parcelle connue uniquement par le papier terrier est la taille originelle. Celle de l'hôtel de Rouville n'est connue qu'à compter du XIX^{e} siècle.

2-1-3-3 Les choix de ces implantations

Une division territoriale ancienne

Au IX^e^ siècle, Nantes est toujours protégée par l'enceinte gallo-romaine dont l'état semble se détériorer. Malgré ce dispositif, l'année 843 voit le débarquement de 67 navires vikings y accostant afin de piller la cité. Cinq jours durant, la ville est mise à sac et l'évêque Gohard trouve tragiquement la mort. À cela s'ajoute les incursions bretonnes car la cité est sous l'influence des Carolingiens. Nominoë mène des raids sur Nantes afin de destituer le comte. Il y parvient en 850. À cette occasion, les portes de la cité ainsi qu'un pan de sa courtine sont détruits[602] pour faciliter leur reprise si le roi s'en emparait à nouveau. Parallèlement, Nantes est à nouveau ravagée par Godfrid. Après 860, les Normands établissent leur camp sur les îles de la Loire et s'imposent comme les maîtres du commerce maritime. Afin de défendre la population, l'évêque Foucher fait ériger un premier château[603] construit en pierre, sous le règne d'Alain le Grand. Comme le souligne A. La Borderie, cette nouvelle muraille ne pouvait reprendre l'enceinte gallo-romaine, rendue inutile en raison de son périmètre trop vaste, du manque de finance[604] et de sa vétusté. Ce mur n'empêcha pas les Normands de reprendre la cité nantaise aux alentours de 919, d'autant plus que toute la population ayant combattu toute la journée, profita de la nuit pour fuir la cité. Les envahisseurs entrèrent dans l'église, « prirent ce qu'ils trouverent rester, et mirent, le feu à la couverture qu'ils bruslerent, puis abbatirent les murs du Chasteau et la forteresse, et devint la ville déserte[605] ». Il faut attendre 937 pour qu'Alain Barbetorte reconquière la Bretagne et Nantes.

Il fait élever un imposant talus de terre associé à une douve alimentée par les eaux de Loire. Cette protection partait, au nord, de la muraille gallo-romaine – au niveau de la tour médiévale du Trépied – pour s'achever au sud vers l'ancien couvent des Jacobins. Ce parcours est le plus rationnel dans la mesure où il suffit d'ériger un seul front qui s'adjoint à la muraille antique. Cependant, et comme cela a été mentionné en amont, la muraille gallo-romaine a souffert des différentes attaques que Nantes a subies. Il semble qu'il fut nécessaire de rebâtir un mur à l'est du côté de la cathédrale. Lors des fouilles de l'Évêché par G. Durville, ce dernier a reconnu ce mur au niveau de la porte Saint-Pierre, passant sur les sarcophages mérovingiens.

---

[602] CASSARD Jean-Christophe, « Nominoë : la Bretagne au IX^e^ siècle », dans *Armen*, n° 19, 1989, p. 20-33, p. 32.

[603] MERLET René, *op. cit.*, p. 78.

[604] LA BORDERIE Arthur de, *op. cit.*,, p. 338.

[605] ARGENTRÉ Bertrand (d'), *op. cit.*, p 130.

Sans fondation, d'une épaisseur de 2 m à 2, 50 m, il fut retrouvé sur près de 20 m et était parallèle à la muraille gallo-romaine et reporté à 5 m de celle-ci. Il passait devant le chevet de la cathédrale laissant suffisamment d'espace pour que des processions aient lieu[606]. Trois accès ouvrant uniquement sur l'extérieur le desservent. Une au sud, la porte charrière qui ouvre sur le port, les deux suivantes à l'est, la porte de l'évêque et de celle de Saint-Pierre utiles pour les renforts. En revanche, aucune entrée à l'ouest, les Vikings attaquant par ce côté qui est également le plus renforcé.

Une fois cette nouvelle fortification mise en place, le duc divise « la cité en trois, dont il bailla audit évesque l'une, qui estoit terminée au mur par devers Acquillon jusques au port Tararie […] et les autres deux parties distribua à ses chevaliers[607] ». Concrètement cela signifie que la part de l'évêque était délimitée au nord, à l'est et au sud par la muraille gallo-romaine, alors que le mur relevé par le duc constituait sa limite occidentale (Ill. 3, vol. 3). Ainsi, la nouvelle enclave érigée par le duc correspond en tout point à la donation que perçoit l'évêque. Les deux autres secteurs se situent à l'ouest de ce mur et sont compris dans l'enceinte antique. Cela est par ailleurs corroboré par G. Durville qui s'est efforcé à le démontrer dans son article[608] sur la composition des fiefs nantais. Par conséquent, deux fiefs se font face, celui de l'évêque et celui du duc[609].

Dès lors, pour comprendre l'implantation des hôtels, il faut s'en remettre à cette nouvelle donne. En effet, du côté du gentil fief au duc nous ne retrouvons que des individus servant à la cour, tandis qu'à l'est, seules des personnes également dans l'entourage ducal, mais exerçant des fonctions dans le clergé, y résident. Trois exceptions viennent déroger à cette règle. Il s'agit du commanditaire de l'hôtel de la Bretonnerie qui nous est inconnu et donc inclassable ; la seconde provient du couvent des Jacobins qui se situe à cheval sur cette limite dématérialisée depuis le XI^{e} siècle. Nous ignorons si cela causa des querelles lors des déclarations d'aveux à l'époque ducale, mais cela fut le cas avec le pouvoir royal[610] au XVII^{e} siècle puisque l'hôtellerie dépendait de par sa situation au pouvoir temporel ; la dernière vient de l'hôtel prébendal qui

[606] DURVILLE Georges, *Les fouilles… op. cit.*, p. 75.

[607] MERLET René, *op. cit.*, p. 95. L'auteur commet une erreur, puisqu'il traduit *portam Carariam* en port Tararie alors qu'il s'agit de la porte Charrière.

[608] DURVILLE Georges, « Les anciens fiefs de Nantes… » art. cit., dans *BSAHNLI*, t. 39, 1898, p. 106-136.

[609] D'autres fiefs apparaissent aux XI^{e} et XII^{e} siècles puisque l'évêque divise son fief en trois parties dont il se réserve l'une d'entre-elle et donne les deux autres au chapitre et à l'archidiacre ; Du côté du fief ducal ou de la prévôté existe le fief de Notre-Dame, des Dervallières, de la Commanderie de Saint-Jean et celui de Sainte-Croix.

[610] DURVILLE Georges, art. cit., p. 116.

dépend du fief de la collégiale. Il faut enfin remarquer qu'aucun des édifices étudiés ne se situe dans l'espace compris entre l'enceinte gallo-romaine et la muraille du XIII^{e} siècle. Si la muraille gallo-romaine persiste de manière manifeste sur les fronts occidental et surtout oriental, elle a en revanche perdu son rôle défensif au profit de l'enceinte de Pierre de Dreux. Elle sert uniquement de mur d'attache ou de fondation. Cette situation impliquerait l'attractivité qu'exerce la persistance du noyau originel de la cité, revêtant encore un caractère privilégié malgré l'agrandissement de Nantes.

Le manoir épiscopal et le château : un conflit d'influence

En préambule, et pour mieux comprendre ces implantations il faut d'abord revoir deux affirmations selon lesquelles l'Évêché aurait été à deux reprises déplacé près de la cathédrale. La *Chronique de Nantes* évoque l'opposition entre l'évêque, Gautier, et le comte de Nantes, Budic, au début du XI^{e} siècle. Le prélat ne reconnaît pas la légitimité du comte en raison de ses origines[611]. S'ensuit un conflit ouvert entre les deux personnalités, au cours duquel Gautier « construisit premièrement [...] jouxte les pariètes de l'église sur le terrare qu'avoit fait Allain Barbetorte à l'environ, une maison deffendable et une mote, laquelle, afin qu'il guerroyast Budic et le déboustast de son honneur[612] », dont le but aurait été de rivaliser avec le château du Bouffay construit par Conan le Tort vers 992 et dans lequel est installé Budic. Il faut plus certainement envisager ici la restauration du *castrum* de Barbetorte qu'une construction *ex-nihilo*. Cette maison fut vite anéantie car le comte profita de l'absence de l'évêque, rendu en Terre Sainte depuis un an, pour la détruire.

La seconde hypothèse émanant du chanoine Durville voit dans l'évêque Brice, le commanditaire du nouvel Évêché, dans lequel se serait déroulé le second concile de Nantes en 1125. Sa construction résulterait de l'incendie de Nantes en 1118[613]. G Durville assure que ce nouvel édifice a été transféré de son emplacement initial situé au château et sur lequel nous reviendrons, pour être fixé entre la porte Saint-Pierre et la cathédrale. Son argumentaire se fonde d'une part sur les mentions d'Albert le Grand et de Dubuisson-Aubenay[614], et d'autre part sur la découverte archéologique d'un pan de maçonnerie, mis au jour en lieu et place de l'Évêché

[611] MERLET René, *op. cit.*, p. 135.

[612] DURVILLE Georges, *Les fouilles… op. cit.*, p. 135-136.

[613] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 1, col. 103.

[614] DURVILLE Georges, *Les fouilles… op. cit.*, p. 11.

détruit en 1909. Cependant, un réexamen de ces éléments révèle la fragilité de cette hypothèse, d'autant qu'il n'y a pas suffisamment d'éléments discriminants pour situer ce vestige au XII^e^ siècle. En effet, ce mur érigé sur l'exhaussement opéré par Barbetorte possédait une épaisseur de 1,20 m et « présentait une suite d'assise régulièrement horizontales, mais formées de pierres de longueur inégale. Par endroit il offrait comme un spécimen du petit appareil romain[615] ». En outre, la construction était percée d'une porte chanfreinée montée en tuffeau et de trois baies « à l'aspect de meurtrières ». Ces éléments suffisent à l'érudit pour dater ce mur de l'épiscopat de Brice. Pourtant le chanfrein, en l'absence d'autres moulures, ne présente pas un caractère discriminant suffisant, et la présence du « petit appareil romain » pourrait tout autant être envisagée comme du réemploi, et non parce que les ouvriers connaissaient encore cette technique de construction, comme l'affirme Durville[616]. Néanmoins ces deux suppositions font part de la valeur pratique, stratégique et symbolique de l'emplacement de l'Évêché en cet endroit de la ville, bien que la réalité soit tout autre.

L'implantation de l'Évêché au nord de la cathédrale est liée à un conflit opposant l'évêque et les ducs issus de la branche de Dreux. Pour comprendre cette altercation, il faut situer ce premier palais épiscopal. Georges Durville met en avant deux citations issues de sources indirectes et propose un emplacement initial à cet édifice. Son hypothèse est fondée sur un titre de l'abbaye de Marmoutier relatif à l'église Sainte-Radegonde, dont la situation topographique est proche de la « porte de l'évêque » qui elle-même, par sa dénomination, jouxterait l'Évêché[617]. Il reprend également la *Chronique de Nantes*, laquelle évoque la construction de la muraille délimitant les deux fiefs à partir du X^e^ siècle dont l'achèvement se fait à la « porte charrière », laquelle était la seconde porte après celle de l'évêque[618]. La toponymie permet donc à G. Durville de placer le palais épiscopal à l'angle sud-est de la muraille gallo-romaine entre ces deux portes. Cela correspondrait à l'emplacement du futur château de la Tour-Neuve. Il est désormais possible d'ajouter des mentions, certaines ayant été

[615] DURVILLE Georges, *Les fouilles… op. cit.*, p. 14.

[616] DURVILLE Georges, *Les fouilles… op. cit.*, p. 16.

[617] DURVILLE Georges, *Les fouilles… op. cit.*, p. 5. Cet auteur se réfère à l'ouvrage de MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 1, col. 468, dans lequel on trouve la citation suivante : « Ecclesiae S. Radegundis quae est juxtaportam episcopi ».

[618] DURVILLE Georges, *Les fouilles… op. cit.*, p. 6.

redécouvertes[619] et amenant de nouvelles indications au sujet de l'agrandissement[620] du château au XIV^{e} siècle.

L'analyse récente de plusieurs textes permet de comprendre que cette translation aurait débuté sous le règne de Pierre de Dreux avant d'être poursuivie par son fils Jean I^{er} le Roux. Celle-ci ne s'est pas faite sans heurts. Pierre Mauclerc, durant son règne cherche à saper l'autorité ecclésiastique. Ce duc, à l'origine de la construction de la nouvelle muraille, n'hésite pas à s'approprier[621] des terres et des droits appartenant au chapitre, voire à brûler les maisons dépendants de l'évêque[622] pour satisfaire ses ambitions et protéger une population qui s'étend au-delà de la muraille gallo-romaine. Ces exactions se maintiennent avec son fils, sous la houlette de son père. Mathieu Laurens-Berge a relevé que dans les années 1235-1240 les exactions commises sur les biens de l'évêque sont les plus prégnantes[623] car elles stipulent le vol de mobilier, de linge, de tonneaux, de fenêtres, de portes au manoir épiscopal comme dans d'autres maisons relevant de l'évêque, manifestant une volonté claire de contraindre – par la peur – ses occupants à quitter les lieux[624]. Ce stratagème, à terme, a fonctionné. Une sentence de 1248 rapporte « [l'] usurpation contre toute justice d'un terrain appartenant à l'évêque,

[619] ADLA, G 211, 2^{e} liasse, En revanche, la mention de 1207 relatant que Guy de Thouars, duc baillistre de Bretagne, dédommage l'évêque de Nantes dont le jardin ou verger présent dans le fief du chapitre a été détruit et enfermé dans les douves ou dans les fossés de la ville, concerne les premières restructurations de la muraille ; Cela a lieu face au quartier Saint-Clément, peut-être près de la porte Saint-Pierre, mais ne concerne pas la construction du château de la Tour-Neuve, LA BORDERIE Arthur (de), « Le véritable fondateur du château de Nantes », art. cit., p. 313 et 315-316.

[620] JONES Michael, *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne 1383-1399*, Paris, éd. Klincksiek, t. 2, 1983, p. 538-539, acte n°925 ; ADLA, G 492, en 1372, un mandement vient confirmer les privilèges donnés à l'évêque de Nantes et aux paroissiens de Sainte-Radegonde suite à l'agrandissement du château de la Tour-Neuve. Il mentionne que « levesque de Nantes avecques et des paroissiens, manans et habitants en la paroisse de Saincte Aragonde pres nostre chasteau de la Tour Neufve contenant que es temps passez tout le pourprins de nostredit chasteau et paroisse de Saincte Aragonde qui estoit la maison episcopalle dudit evesque et ses predecesseurs anciennement et tant quil nest memoire d'homme au contrayre mais que pour la seurte et garde de nostredit ville de Nantes il avoit este delibere par noz estatz et grant conseil que nostredit chasteau et Tour Neufve seroit faicte oudit manoir ainsi quil peult apparoir pour tout le bien du pays et duche et que nostredit conseiller et autres evesques avant luy et apres seront logez joignant de la grant eglise de Nantes »

[621] LÉMEILLAT Marjolaine, *op. cit.*, p. 140-141.

[622] LÉMEILLAT Marjolaine, *op. cit.*,, p. 94-99.

[623] LAURENS-BERGE Mathieu, *Nantes (44 109), Réseaux Maillard-Bouffay*, rapport de diagnostic archéologique, Nantes, 2014, p. 27.

[624] *Ibid*.

terrain situé sous les murs de Nantes, dans lequel se trouve le château dit la Tour Neuve[625] ». Cette appropriation est uniquement reprochée à Jean I^er^ et le fait que le château soit dénommé Tour- Neuve implique selon A. La Borderie, une construction récente[626] uniquement imputable à ce duc. L'édification aurait alors eu lieu entre 1237 et 1248. La concomitance de la plus ancienne mention de la Tour-Neuve, le fait que l'usurpation de terres soit attribuée à Jean I^er^ pour la construction du château et la date à laquelle il s'est rendu coupable des exactions, suggèrent fortement que l'expropriation de l'évêque a eu lieu peu avant 1240, années vers lesquelles l'érection de la Tour-Neuve aurait débuté. Dès lors il est tout aussi probable que le mur de l'Évêché reconnu par Durville au nord de la cathédrale date du XIII^e^ siècle.

Un récapitulatif chronologique des faits permet de mieux cerner cette lutte qui a un impact prépondérant sur la ville. Au X^e^ siècle, l'emplacement de ces deux édifices découle de facteurs similaires liés à une volonté d'exercer de la part de leur commanditaire la prééminence sur la cité. Ces deux constructions ont leur implantation dictée par la menace normande, obligeant l'évêque puis le duc à réduire l'emprise de la cité pour mieux la défendre. Déjà s'observe une forme de suprématie de la part du duc qui s'octroie la tour la plus fortifiée sur le réduit qu'il rétablit, en laissant moins de prérogatives à l'évêque sur le territoire nantais, puisqu'il minimise son pouvoir dans une enclave qu'il surveille et en ne lui attribuant plus qu'un tiers du tribut au lieu de la moitié. Par la suite, Conan fait ériger le château du Bouffay afin de contrôler la ligne des ponts mais également pour faire face à un retour des Normands, tandis que l'évêque Gautier réhabilite l'ancienne demeure ducale. La coexistence de ces deux édifices est révélatrice des luttes de pouvoir entre les familles de Nantes et de Rennes afin d'assoir leur autorité sur la ville. Néanmoins, il faut peu de temps pour que le comte réduise à néant les ambitions de l'évêque en profitant de son absence pour annihiler toute tentative de prise de pouvoir. Au cours du XIII^e^ siècle, le château de la Tour-Neuve est installé au sud-est de la ville pour faire face à la France. Le duc n'hésitant pas à utiliser des méthodes particulièrement invasives pour contraindre l'évêque à quitter ce site. De ce fait, il n'y a rien d'étonnant à voir, suite à l'expropriation de l'évêque, le manoir épiscopal s'établir près de la cathédrale, sur la partie la plus élevée de la ville, afin, cette fois-ci, que le prélat se prémunisse d'éventuels escarmouches des agents ducaux. De son côté, le duc obtient cette place stratégique, dans le

[625] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.,* t. 1, col. 937 ; LA BORDERIE Arthur (de), « Le véritable fondateur… », art. cit., p. 314.

[626] LA BORDERIE Arthur (de), « Le véritable fondateur… », art. cit., p. 314.

fief de l'évêque, faisant face à la fois à la Loire et au royaume de France qui voit le château s'agrandir à partir de 1466 pour faire face à l'éminent péril de guerre[627].

L'implantation de l'hôtel de Rouville paraît symptomatique des liens qu'entretiennent l'évêque et le duc en cette fin de XV^e^ siècle. Il est convenu que son emplacement au sud de la cathédrale s'explique à juste titre par le fait que Jean de Rouville était archidiacre de la Mée. Cependant, les rapports conflictuels entretenus entre l'évêque et le duc pourraient avoir engendré cette installation en faveur de François II. En 1462, Amaury d'Acigné est nommé évêque de Nantes. Investi par le pape, le nouveau prélat prétend se soumettre uniquement aux injonctions du souverain pontife, c'est pourquoi il refusa de prêter serment au duc[628]. En réalité Louis XI avait permis son élection ce qui explique le nouveau conflit qui s'ouvre entre les deux hommes forts de Nantes. Le duc, appuyé par son Conseil et notamment Rouville[629], n'hésita pas à saisir le temporel de l'évêque[630]. Malgré les fonctions ecclésiastiques de Rouville qui l'astreignent à s'installer dans cette partie du territoire nantais, on peut penser qu'il s'agit d'une aubaine pour François II. En effet Rouville était déjà vice-chancelier à cette époque et particulièrement proche de son souverain. De ce fait, cela permet au duc de s'insinuer dans un territoire qui lui est interdit. Ainsi, il en profite pour marquer, sinon territorialement au moins symboliquement, son pouvoir face à celui de l'évêque[631].

---

[627] FAUCHERRE Nicolas, « Fortifications », dans AMOUROUX Dominique, CROIX Alain, GUIDET Thierry, GUYVAR'CH Didier (dir.), *Dictionnaire de Nantes*, Rennes, éd. PUR, 2013, p. 437.

[628] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *op. cit.*, p. 615.

[629] Au sujet de la sanction à prendre Rouville dit « qu'il [l'évêque] doit faire serment d'obéir au Duc comme ses prédécesseurs, et qu'il peut faire protestation qu'il ne tient point son Régalle du Duc, les droits du Duc réservés. […] qu'on doit déffendre aux sujets de lui obéir, et saisir son temporel », dans MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1740-1741.

[630] ADLA, B 2, f° 108-v : Le duc demande au capitaine des archers Bertrand Du Parc et au procureur Olivier du Broeil pour aller déloger les personnes qui sont dans le manoir épiscopal et de « fait prandre et sésir ledit manoir en la main du duc. Et s'il y a reffus de ouverture, que o forte main ils facent ropture des huys et portes tant que l'auctorité en demeure au duc et de bouter hors ceulx qui y veillent et occupent et mectre à la garde dudit manoir gens de par le duc à demourer » ; VENNEUGUES Laurent, *op. cit.*, vol. 1, p. 308-309.

[631] RIOULT Jean-Jacques, « le logis de Jean de Rouville, dit la "Psalette" », dans FAUCHERRE Nicolas et GUILLOUËT Jean-Marie (dir.), *Nantes flamboyante 1380-1530*, actes du colloque du 24 au 26 novembre 2011 à Nantes, Ancenis, SAHNLA, Impr. Planchenault, 2014, p. 249-266, p. 263.

Des choix pragmatiques

Pour comprendre les raisons qui ont poussé les commanditaires à s'établir sur un certain emplacement il est possible de mettre en avant des raisons dévotionnelles, politiques ou encore stratégiques liées à leur statut. À l'intérieur du périmètre entouré par l'ancienne muraille, dont la densité est relativement faible, la présence d'espaces libres paraît la réponse la plus récurrente pour expliquer ces implantions. Il semble que cet argument puisse s'avérer suffisant dans la plupart des exemples. En effet, la pression foncière jouant à plein aux abords des axes à vocation économique, ce mécanisme offre des espaces de grande ampleur relégués sur les voies secondaires. Cela démontrerait un déplacement de l'activité vers les axes les plus empruntés et liés notamment aux zones portuaires. Ce facteur dénote donc la possibilité pour ces dignitaires de s'établir sur des parcelles de grande taille comme le prouve celle des hôtels de Briord et de Châteaubriant. Tout aussi stratégique[632] est l'implantation du couvent des Jacobins auquel est rattachée l'hôtellerie comme l'a démontré V. Vincent.

Des raisons personnelles ont conduit les commanditaires à implanter leur hôtel dans différents secteurs de la ville en fonction semble-t-il, de la présence de certains édifices religieux. L'hôtel des Goheau serait à mettre en lien avec la commanderie de Saint-Jean située face à lui. Aucun lien direct n'a pu clairement mettre en valeur l'attache unissant François I^{er} Goheau et les Templiers. Sa carrière militaire et les sépultures de deux de ces aïeux dans la chapelle dite des Goheau au Pallet qui est affiliée à cet ordre militaire, pourrait expliquer le choix de l'emplacement de son logis. D'autant plus qu'à cette époque la pression immobilière dans ce quartier occupé par les Franciscains au nord et les Régaires au nord-est, s'amplifie à cause de la reconstruction de la collégiale Notre-Dame et des maisons de chanoine dont fait partie l'hôtel prébendal.

2-2 Les hôtels, cour et jardin

Ce n'est qu'à compter du XVII^{e} siècle que les mentions de ces éléments apparaissent dans des aveux, des projets d'alignements ou sur des plans. Ces sources, certes tardives, donnent un aperçu de ces espaces architecturés.

[632] VINCENT Vaiana, « Les couvents des ordres mendiants…», art. cit., p. 85.

La plupart des hôtels présentent donc une disposition entre cour d'honneur et jardins. Quelques-uns dérogent à cette règle lorsqu'ils appartiennent à un ensemble plus important ou en raison de contraintes territoriales. C'est notamment le cas pour l'hôtellerie des Jacobins qui s'insère dans un couvent, de l'hôtel prébendal de la collégiale et de l'hôtel de la Bretonnerie, ceux-ci étant en bordure de rue. De ce fait l'entrée dans la parcelle s'effectue par le jardin, mais dans le cas des deux hôtels cet espace a aussi pu servir de cour d'honneur. Enfin, l'hôtel de Rouville n'a pas cette disposition car il est situé en fond de parcelle en raison de la présence de la cathédrale implantée au nord, interdisant probablement la présence de vues de ce côté et donc de jardins.

2-2-1 Les accès

L'accès à l'hôtel peut s'effectuer de deux manières différentes que l'on ne retrouve pas pour chaque édifice. Cela dépend essentiellement de la taille de la parcelle et plus généralement si elle est traversante ou non. Inversement, la présence de plusieurs entrées est un indice révélateur de la superficie du territoire. Deux types d'entrées sont donc décelables, le premier ouvrant sur la cour d'honneur que l'on peut caractériser comme l'entrée principale et le second donnant sur les jardins, qui doit être considéré comme la voie d'accès secondaire et dont l'emploi est moins répandu.

Tous les hôtels sont pourvus d'un accès principal ouvrant sur la rue par l'intermédiaire d'un portail. Ce dernier a pour but de séparer voire d'isoler[633] l'hôtel par rapport à la voie publique. De ce fait, les occupants tentent de s'éloigner des nuisances (sonores, olfactives, pollution). Toutefois, le portail nous apparaît aussi, sinon davantage le reflet d'un marqueur social que celui d'une volonté avérée de « tourner le dos à la ville[634] », car derrière celui-ci les façades les plus belles sont loin d'être dissimulées sauf dans le cas du château et de l'hôtel de Briord. En effet, si le portail marque une distinction entre les domaines public (la rue) et privé (la cour), il laisse entrevoir et deviner[635] les somptueuses façades décorées, et en ce sens, il ne cloître pas l'hôtel du reste du monde. Cela semble d'autant plus vrai lorsque l'on observe les

[633] BOUDON Françoise, CHASTEL André, COUZY Hélène, HAMON Françoise, *Système de l'architecture urbaine, le quartier des halles à Paris*, Paris, éd. CNRS, Paris, t. 1, 1977, p. 216.

[634] BOUDON Françoise, CHASTEL André, COUZY Hélène, HAMON Françoise, *op. cit.*, p. 216.

[635] DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privée, de l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, éd. Seuil, 1985, p. 440.

hôtels Saint-Aignan et de Bruc qui ont tous deux leur chambre aspectant la rue. Si le propriétaire avait véritablement décidé de se couper de la voie, pourquoi n'a-t-il pas choisi de dormir dans le logis en fond de cour ?

L'architecture de cette première ouverture n'est pas perceptible pour chacun des bâtiments en raison de destructions ou de remaniements : à l'hôtel de Rouville l'accès se fait par le sud *via* la rue Saint-Laurent ; tout comme à l'hôtel de Derval où il ouvre sur l'ancienne rue de Verdun ; à l'hôtel prébendal il est placé au nord sur la rue Notre-Dame dont l'accès a été refait au XVII^{e} siècle.

Parmi les portails encore en élévation (Ill. 13, vol. 3), citons celui du doyen de la cathédrale dénommé en 1623 comme le « grand portal[636] », placé à l'ouest sur la rue Mathelin Rodier[637]. Très certainement restauré au XX^{e} siècle, il se constitue d'une porte charretière surmontée de merlons et créneaux comme celui de l'hôtel de la Fleuriais ouvrant à l'est sur la rue du Moulin. L'hôtel de Bruc a un portail donnant sur la rue de l'Émery, donc au sud, et présente des caractéristiques similaires. L'ouverture actuelle date du XVIII^{e} siècle, mais jouxte le portail médiéval à l'ouest. Les vestiges existant montrent un jambage en granite sur lequel s'élance le sommier d'un arc dont la forme devait revêtir celle d'un arc en plein cintre en pierre calcaire constituant la porte charretière. La présence d'une porte piétonnière la jouxtant à l'est n'est pas exclue, mais l'enduit empêche toute visibilité. Le couronnement, également en créneaux et merlons, paraît plus récent. Celui de l'hôtel Saint-Aignan donnant à l'ouest sur la rue Saint-Jean est connu par l'intermédiaire des sources. En 1829, un nouvel alignement de la rue est réalisé. Cela nécessite la destruction de l'ancien portail, et la construction de l'actuel par Thomas Louis vers 1840 dont la nouvelle forme en équerre coïncide avec la rue. Cet ancien accès se constituait d'une porte cochère[638] et d'une porte piétonnière[639]. En se référant au plan d'alignement de 1829 et à l'axe du puits (nord-est/sud-ouest), il apparaît clairement que cette construction se situait dans l'axe du pignon sur rue dont la hauteur aurait correspondu à la corniche de ce même pignon. L'hôtel prébendal ne semble pas en être pourvu, mais une porte piétonnière à l'est mène à un couloir ajouré avant de parvenir dans le jardin. L'entrée dans les terrains de l'Évêché se faisait par la porte charretière placée à l'ouest près du portail des Saint-Donatien et Saint-Rogatien, ouvrant sur la place Saint-Pierre. De cette porte, détruite à l'instar

[636] ADLA, G 260, 1^{ere} liasse, copie d'un aveu de 1623.

[637] Les noms des rues citées ici sont les dénominations actuelles.

[638] AMN, 1 O 1321, f° 2 ; ADLA, 2 E 3188, quittance du 16 septembre 1683.

[639] ADLA, 2 E 3188, quittance du 5 juin.

de la majorité de l'édifice, demeure cependant le départ du jambage sud, mesuré *in situ* à une hauteur de 2,27 m. L'hypothèse d'un exhaussement général du niveau de terrain pratiqué par Alain Barbetorte durant le X^e^ siècle et conservé jusqu'à la création de la rue de l'Évêché explique la hauteur singulière de ce portail. Reposant sur une pile, il est composé d'un socle prismatique duquel part une base de même forme sur laquelle s'élance une colonnette. La photographie du fonds Soreau montre que cet élément encadrait le portail avant de retomber sur le socle septentrional. Pour autant, comme semble l'attester le départ élevé du jambage, il est probable qu'originellement le seuil du portail était plus élevé. Un examen approfondi de cette même photographie nous permet d'identifier dans le prolongement du jambage nord une ligne de démarcation indiquant un comblement maçonné, effectué en partie supérieure du portail.

Un accès plus monumental est celui que l'on retrouve à l'hôtel de Briord. Il s'agit d'un logis-porte donnant sur la rue de Briord constitué d'une porte cochère. Le même type se retrouve au château si ce n'est qu'il possède également une porte piétonnière. Elle est accessible par l'actuelle rue du Château qui amenait sur le pont dormant, primitivement en bois, reposant sur cinq piles avant de pénétrer par le pont-levis dans la cour. Celui-ci fut reconstruit en 1781 avec un tablier en pierre et selon un axe différent[640]. Cette entrée était défendue par le pont-levis à flèches, une herse et une porte à deux vantaux.

Il existe deux accès qui font figure d'exceptions. L'hôtel de la Bretonnerie n'ouvre pas sur la voie principale qui est celle des Carmélites, mais sur une allée au nord qui lui est perpendiculaire. Demeurent uniquement des vestiges de la porte piétonnière en granite (Ill. 35, vol. 2, p. 105). Cependant, cette construction serait de facture moderne et pourrait correspondre aux travaux réalisés par M. Lemarié, le propriétaire en 1634[641].

L'autre cas particulier se remarque à l'hôtel de Châteaubriant où deux portails mènent à la cour. Le premier offrait une issue sur la rue de Briord à l'ouest. Il est toujours en place aujourd'hui, mais fut rebâti à la fin du XVII^e^ siècle. Le second accès existait entre la cour et la rue Fénelon. Un dessin de Jules Monfort réalisé le 23 août 1872 représente le pignon nord de l'hôtel Barrin, bâti en limite de propriété et donnant sur la place Saint-Vincent. Un portail, attenant à l'hôtel, avec une ouverture en plein-cintre surmontée d'un faîtage composé de merlons et créneaux, y est visible. Le parcellaire fut morcelé au plus tard vers 1632 afin d'ériger

[640] ROUAUD-ROUAZE Isabelle, *Nantes, château des Ducs de Bretagne, synthèse de la documentation*, Heres architecture et patrimoine, DRAC, 1999, p. 25.

[641] ADLA, G 221.

deux nouveaux hôtels, l'un construit à la fin du XVI^e^ siècle et le second durant le deuxième tiers du XVII^e^ siècle. Cette ouverture de facture médiévale aurait alors pu appartenir à l'hôtel de Châteaubriant et avoir été conservée lors de la création des deux autres édifices. Ainsi, la présence de deux ouvertures menant à la cour prouverait qu'il existait une sorte de hiérarchie : une issue servant d'entrée et l'autre de sortie. Le portail menant de la rue de Briord à la cour permettait d'acheminer le visiteur face au corps de logis principal, il s'agirait donc de l'entrée d'apparat tandis que celui allant de la cour à la rue Fénélon servait de sortie. Il n'est pas possible d'exclure le principe que cette entrée aux caractéristiques médiévales ait été l'entrée principale, et qu'au XVII^e^ siècle, les différents changements opérés au sein de la parcelle aient nécessité la création d'une nouvelle entrée magnifiée par le portail d'époque moderne.

Le second type d'accès uniquement révélé par les sources mène aux jardins. Il s'observe à l'hôtel de Briord dont la parcelle était traversante et donnait sur la rue du Moulin. On en trouve un autre à l'hôtel adjacent, celui de Châteaubriant. Il s'agit d'une simple allée[642] avec une petite porte[643] donnant de la rue des Saintes-Claires aux jardins. À l'hôtel de Derval, la seconde entrée prenait place à l'extrémité nord-ouest des jardins sur la rue Saint-Léonard et pourrait être en lien avec l'église éponyme. Enfin, bien qu'il ne soit pas mentionné, il est envisageable de considérer que l'hôtel de la Fleuriais possédait un accès similaire puisque sa parcelle est traversante. En revanche, il n'existe aucun indice de leur architecture démontrant un peu plus leur caractère secondaire et privatif.

Le château est un cas particulier possédant trois accès de ce type dont l'utilisation se différencie. Le premier est le pont de secours au nord-est. Son appellation évoque clairement une sortie de secours puisqu'il s'agit d'une poterne. Elle s'ouvrait par un pont-levis à flèches donnant sur un pont dormant constitué de huit piles dont les assises sont érigées alternativement de granite et de schiste. Ce pont donnait directement à l'extérieur de la ville sur la motte Saint-Pierre. Une porte charretière protégée par une bretèche permettait l'accès à la cour. La porte est ornée d'une niche au centre de laquelle est un écusson couronné aux armes de Bretagne soutenu par deux lions. La poterne de Loire est percée dans la courtine éponyme et donnait sur le fleuve. Selon Paul Jeulin, une rampe facilitait son accès d'autant qu'elle donnait sur l'arsenal[644] qui pourrait dater d'Anne de Bretagne. Elle servait au déchargement de marchandises mais également pour l'embarquement de passagers. Une niche sculptée s'achevant par un arc en

[642] ADLA, B 1901, f° 467 v.

[643] AMN, 1O 255, f° 99.

[644] JEULIN Paul, « Histoire lapidaire du château de Nantes » dans *BSAHNLI*, t. 64, 1925, p. 121-188, p. 154.

accolade soutenu par deux culots la surplombait, mais le décor qu'elle abritait n'est pas connu. La dernière issue est la poterne des fossés percée à l'ouest dans la courtine du Grand Logis. Elle s'ouvrait sur le fleuve afin d'amener les marchandises dans les caves du Grand Logis. Son accès se faisait à partir de la cour du château grâce à une porte desservant un escalier jusqu'à cette entrée.

Ce second type d'accès peut s'envisager comme une entrée de service ou une entrée dérobée, exception faite des poternes des fossés et de Loire au château. Cela dénote clairement une hiérarchisation dans laquelle l'entrée principale s'apparente à celle d'apparat, donc publique, tandis que la seconde a une fonction privative relevant uniquement du domaine de l'occupant. Le décor et notamment le crénelage de certains portails – pour peu qu'il soit originel – leur confèrent un caractère militaire à valeur ostentatoire plus qu'utilitaire et que l'on observe à la fin du XV^{e} siècle de manière plus explicite à l'hôtel de Cluny à Paris.

2-2-2 Les cours

Hôtels	Superficie (m2)	Rapport cour/parcelle
Saint-Aignan	50	17 %
Bruc	57	11 %
Briord	130	3 %
Doyen du chapitre de la cathédrale	65	3 %
Évêché	630	36 %
Château	≈ 8000	36 %

Tableau 2 : Superficie des cours et leur rapport de grandeur avec la parcelle

La cour d'honneur, de forme quadrangulaire se situe au-devant de l'hôtel. Lorsqu'il a été possible de rendre compte de leur superficie, cette dernière est relative à celle de la parcelle mais elle n'est pas proportionnelle à celle-ci. En effet, comme l'accuse le tableau 2, plus la parcelle est grande, plus la cour l'est. En revanche, lorsque la parcelle est de dimension restreinte, la cour prend une place prépondérante en termes de proportionnalité alors qu'elle tend à s'effacer dans le cas inverse. Par conséquent, il n'est pas nécessaire que la cour soit immense mais le fait qu'elle soit présente est suffisant pour le propriétaire. Les cas du château et de l'Évêché s'expliquent uniquement par l'implantation de l'édifice au sein de la parcelle.

En ce sens, ils s'apparentent à des édifices tels que l'hôtel de Rouville, de la Bretonnerie et celui de l'hôtel prébendal de la collégiale dans lesquels la cour et les jardins forment un espace unitaire.

La cour est le premier espace dans lequel le visiteur pénètre. Avant d'être distributive, elle est desservie par la voie principale et le portail. Par sa position, elle est le seul emplacement offrant une vue complète des façades l'hôtel pour le visiteur, ce qui a une conséquence immédiate sur leur traitement.

La cour de l'hôtel Saint-Aignan (Ill. 83, vol. 2, p. 260) démontrait une volonté affichée d'impressionner le visiteur. Imaginons le sentiment de petitesse que devait éprouver quiconque pénétrait dans cette étroite cour d'honneur, enserrée d'un côté par les murs de clôture et de l'autre par l'interminable édifice s'élançant vers les cieux. Ce constat démontre que la cour est un élément incontournable qui a également pour but de mettre en exergue le statut du propriétaire. La cour n'est donc pas uniquement un espace vide, mais un espace de représentation dans lequel le propriétaire se donne à voir.

Outre le puits qui sera étudié plus loin, la cour peut abriter des annexes dont les mentions sont rares et souvent tardives. Nous les évoquons car elles peuvent donner un aperçu de la vie quotidienne. Les seules mentions émanant du XV^e^ siècle et mentionnant la cour proviennent des deux hôtels que possédait Françoise de Dinan. Dans l'hôtel de Châteaubriant, il existait une petite étable dans laquelle furent entreposés en 1497 « troys grosses serpentines de 12 livres ou environ item 4 grosses coulleuvrinne les unes de 5 livres les aultres de 3 et 7 livres item troys mortiers de fer item les chariots roues et les affutz desdits barsons item un an qui a monter gros baston »[645]. Cette artillerie est recensée dans un compte où est aussi et surtout mentionnée celle entreposée au château. Deux hypothèses sont envisageables. La première considère qu'il existait d'autres lieux de stockage comme celui-ci ou comme le fut la maison des engins ; la seconde étant que ce logis possédait un système défensif qui lui était propre, mais aucun indice ne vient le corroborer. Cette cour abrite au XVIII^e^ siècle une cave, une écurie et une fannerie au-dessus[646]. L'hôtel de Derval contenait une « grande court[647] » dans laquelle prenait place « [l'] ayral et aultres appartenances[648] ». Les hôtels de Montfort et du doyen du chapitre de la cathédrale possédaient au XVII^e^ siècle une écurie composée d'un grenier pour recevoir le

[645] ADLA, E 216/14.

[646] AMN, DD 355, f° 45-v.

[647] AMN, DD 16, f° 2.

[648] AMN, DD 15, f° 4.

foin[649]. Une autre prenait place dans l'hôtel Saint-Aignan en 1723, en plus d'un « buchelier[650] » servant au stockage du bois. Au XVII[e] siècle, une auge[651] ainsi qu'un cellier sont cités dans l'hôtel de la Fleuriais. Dans l'hôtel de Bruc, en 1820, la présence d'un caveau est mentionné pour entreposer le bois[652]. Bien que la mention provienne de la vente en tant que bien national[653], il est intéressant de noter que la cour de l'hôtel de Rouville renfermait un jardin en plus des écuries sur lesquelles des greniers couverts d'ardoises avaient été aménagés. Des logements contenant les remises et les bucheliers y prenaient également place.

Au-delà de la cour d'honneur qui vient d'être observée, existe un autre type de cour de petites dimensions et souvent invisible. Ce sont des cours de taille modeste qui s'insèrent entre plusieurs corps de logis, non décelables pour le visiteur et qui sont reconnaissables au château et à l'hotel de Rouville. Ces espaces ont un rôle distributif et sont respectivement délimités par un ensemble de murs en pierre calcaire chez le duc et par des murs en schiste puis en pan de bois dans les niveaux supérieurs chez son vice-chancelier. Leur emploi est dû à la présence d'un ou plusieurs espaces de seconde zone, disposant de peu ou pas de fenêtres donnant directement à l'extérieur, ce qui induit leur utilisation en tant que puits de lumière.

2-2-3 Les jardins

Ces espaces, tout aussi peu renseignés que les cours, n'offrent pas tous le même aspect. Leur accès est de plusieurs ordres. Si certains sont accessibles directement par la rue tel que l'hôtel de Châteaubriant, d'autres ne le sont qu'en passant par l'hôtel comme pour celui de Bruc, voire ceux de Montfort et du chapitre de la cathédrale. La cour est le dernier moyen par lequel les jardins sont atteignables lorsque l'hôtel n'occupe pas toute la largeur de la parcelle. C'est le cas à l'hôtel Saint-Aignan dans lequel était « un petit terrain ou estoit autrefoy un petit jardin[654] ».

Sans que l'on connaisse la végétation qui recouvrait ces espaces, certains hôtels comme ceux de Briord, de Châteaubriant ou du doyen du chapitre cathédral sont, par leurs dimensions,

[649] ADLA, 2 E 1383/158, 2[e] liasse.

[650] ADLA, H 342, f° 1-v.

[651] ADLA, H 234, 3[e] liasse.

[652] ADLA, 4 E 12/75.

[653] ADLA, Q 59, f° 37.

[654] ADLA, H 342, f° 1-r.

des îlots de verdure à l'instar de ceux présents dans les couvents, et manifestaient également la qualité de leur propriétaire.

Ces lieux renferment des servitudes renseignées à partir de l'époque moderne. C'est le cas à l'hôtel de Briord où d'anciennes écuries ont brûlé en 1618. Parfois, les mentions ne renvoient pas à un bâtiment précis comme dans l'hôtel de la Fleuriais qui « autrefois bâtie en logis et maintenant tout en jardin[655] », où à l'hôtel de Châteaubriant dans lequel était « un corps de logis avec une petite cour [656] ». Seul l'hôtel de Montfort nous renseigne sur la végétation que l'on pouvait y trouver. Ainsi en 1606, quatorze arbrisseaux dont quatre abricotiers ainsi que des parterres[657] y sont plantés. Il est envisageable de penser qu'il y a une distinction opérée dans ces espaces comme à l'hôtel de Derval où l'on note la présence de plusieurs jardins[658]. Il se pourrait qu'il y ait des lieux réservés aux agréments et d'autres à l'exploitation agricole (verger, maraîcher etc.).

2-2-4 Les façades

2-2-4-1 Les façades sur rue

Outre la volumétrie architecturale qu'elle confère à la voie par le mur pignon ou le mur gouttereau, les façades sur rue ont également un rôle dans l'ornementation de la voie publique. Ce rôle s'observe par la nature des matériaux qui les composent et grâce au décor des ouvertures.

Il ressort de cette analyse, deux types de façades : en pierre ou en pan de bois. Cependant, avant d'observer ce qui les caractérise, il est à noter qu'en fondation, soit dans le sous-sol, tous les hôtels possédant des caves montrent un parement en schiste. Ce n'est qu'à compter du sol naturel que les différences sont perceptibles. Ce constat posé, on remarque que le premier type se décline en trois sous-catégories. Il y a les façades avec un soubassement en granite constitué de plusieurs assises afin d'éviter les remontées d'eau par capillarité, alors que le reste de l'élévation est monté avec un parement en pierre calcaire (Briord, Saint-Aignan) (Ill. 14, vol. 3) ; les suivantes, reposant parfois sur le même type de soubassement, voient leur élévation montée en schiste dans la plupart des cas (doyen de la cathédrale, hôtellerie) ou par

[655] ADLA, B 1900, f° 387.

[656] ADLA, B 1900, f° 357.

[657] ADLA, 2 E 1383/158, 2e liasse.

[658] AMN, DD 15, f° 4.

un amalgame de gneiss, de granite et de micaschiste[659] lorsque cela a pu être précisé, comme à l'hôtel de Bruc (Ill. 121 à 124, vol. 2, p. 362 à 365). À l'Évêché, la façade des annexes est montée en schiste (Ill. 15, vol. 3 : ill. 86, vol. 2, p. 307). La porte Saint-Pierre, qui lui est attenante, est un cas particulier car la façade donnant sur la ville mêle en partie basse des blocs de granite, des pierres calcaires et des assises de schiste, alors qu'à partir du premier étage, le parement est entièrement en pierre calcaire (Ill. 94, vol. 2, p. 313). De plus, du côté de la campagne, son parement en schiste était rendu invisible car il était masqué par les deux tours d'artillerie (Ill. 108, vol. 2, p. 326). Enfin, le château (Ill. 16, vol. 3) présente des courtines alternant schiste et granite dans un souci de défense et d'esthétique. Le dernier type, unique, est l'hôtel prébendal, puisqu'il possèderait une façade en pan de bois, mais la structure de ses éléments demeure inconnue.

Étant donné la disposition de ces hôtels, il est inhabituel d'observer la présence de portes sur ces façades. Pourtant cela se rencontre sur le logis-porte de l'hôtel de Briord ; à l'hôtel de Bruc où, légèrement au-dessus du niveau de la rue et centrée sur le mur, est située une ouverture de petite dimension en arc en anse de panier et une seconde, cette fois-ci piétonnière, plus à l'est et chanfreinée, s'accolant au portail. En revanche, quand l'édifice aspecte la rue, comme à l'hôtel prébendal, une porte d'entrée est nécessaire.

À la rareté du nombre et du décor des portes s'opposent la diversité et l'embellissement des baies. En premier lieu, se rencontrent les fenêtres à imposte s'installant à chaque niveau de l'hôtel de Bruc et à l'hôtellerie où elles sont l'unique système d'éclairage. Elles se composent de pierre calcaire avec un couvrement appareillé. D'autres sont visibles sur les courtines du château et disposées en quinquonce avec un encadrement en granite. Le second type de baie employée sur ces parois est la demi-croisée. Elles se retrouvent uniquement dans la partie basse des annexes de l'évêché ou à différents niveaux au château. Bâties en granite et de taille différente, elles peuvent posséder une traverse. Le troisième type est la croisée. Dans ce cas, les baies peuvent être couvertes d'une plate-bande (Briord, évêché), d'un linteau (château), d'une plate-bande servant de larmier (Saint-Aignan). Enfin, apparaît la double-croisée, uniquement au premier étage de la porte Saint-Pierre[660].

---

[659] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 2 et 3.

[660] La seule travée de baies existante aujourd'hui, a pu être suppléée dans sa tâche par une seconde travée plus au nord. Aucune illustration ne permet de l'affirmer, bien que quelques indices aillent en ce sens. Effectivement, la présence de fenêtres, désormais disparues dans la maçonnerie, aux mêmes niveaux pourraient être les vestiges d'anciennes baies médiévales, sinon modernes. De plus, il apparaît que la corniche sommitale a été agrandie vers le nord, ce qui peut impliquer la présence d'une lucarne. Cette travée aurait été détruite lors du percement de la

La structure des baies présente des analogies en fonction des types dans lesquels elles sont recensées, alors que leur décor diffère très largement entre elles (Ill. 17, vol. 3). En effet, celles à imposte peuvent voir leur encadrement partiellement mouluré (Bruc) ou posséder un simple décor à griffe (hôtellerie, château). Les demi-croisées sont ornées d'un unique chanfrein concave (annexes Évêché) ou dénuées de décor (château). Lorsqu'il s'agit de croisées, leur ornementation prend systématiquement son départ sur des bases prismatiques pour donner naissance à une nervure verticale, pénétrant au niveau de l'angle dans une nervure horizontale. Ces nervures, qui s'apparentent à un cordon à l'hôtel Saint-Aignan (Ill.76, vol. 2, p. 254) et au Château ou à une baguette (porte Saint-Pierre), permettent d'obtenir un décor fait de nervures à pénétration. Cela s'observe également sur la double croisée de la porte de ville. L'ébrasement est aussi orné sur un principe similaire (bases prismatiques et nervures) développant ainsi un ensemble de moulures qui viennent parfaire l'encadrement de ces baies. À cela s'ajoute la présence d'arcs notamment sur la porte Saint-Pierre. Ils surmontent certaines de ces baies prenant la forme de gâbles en accolade fleuronnés dont la gorge peut être ornée d'une guirlande feuillagée, tout comme le tympan arborant les armes de Guéguen et s'appuyant sur des culots figuratifs. À l'hôtel de Briord seules les lucarnes, désormais arasées, présentent toujours un larmier formé de courbes et contre courbes. La présence de pinacles, régulièrement échelonnés par des dais à crochet, se rajoute au décor existant sur le pignon de l'hôtel Saint-Aignan afin de lui conférer une verticalité plus marquée. Il faut signaler l'existence d'une imposante corniche séparant le rez-de-chaussée du premier étage au logis de Saint-Aignan ainsi qu'un cordon mouluré jouant le même rôle à la porte Saint-Pierre. Enfin, dans l'axe de cette dernière, une niche à base prismatique encadrée par un cordon de moulure surplombe le passage d'entrée dans laquelle une statue de la Vierge était installée. La façade de la porte Saint-Pierre devait s'achever par une lucarne encadrée de pinacles.

De cette analyse ressortent deux types de façades. Le premier, et le plus évident, est celui qui a pour but de magnifier le rang du propriétaire dès la voie publique. Cela se caractérise par l'emploi de matériaux nobles et importés comme le tuffeau. À cela s'ajoute la présence d'un décor riche et varié perceptible sur la porte Saint-Pierre, au logis de Saint-Aignan et certainement à celui de Briord auquel il manque la façade derrière laquelle s'abritait la grande salle. Il faut également citer le château qui déploie entre ses courtines de hautes tours, notamment du côté de la ville, arborant ostensiblement dans des cartouches très ornés, les armes

rue de l'Évêché. Il faut noter qu'en l'absence de cet élément, la salle du premier étage n'aurait pas reçu d'éclairage, à moins que des baies aient été percées sur le pignon nord.

de la Bretagne. Le second modèle utilise des matériaux plus hétéroclites et certainement locaux, pouvant signifier des moyens financiers moins importants. Cela doit être relativisé notamment pour le cas de l'Évêché qui présente, en plus de la porte Saint-Pierre, élément de représentation du pouvoir épiscopal, la façade des annexes sur la rue. Cette dernière, moins ostentatoire, démontre qu'il y une hiérarchisation des espaces ou plus exactement qu'il existe une volonté de faire valoir une partie du logis par rapport à une autre. On peut également admettre qu'il y a une volonté de s'isoler de la rue en créant une sorte de rempart avec un mur peu percé d'ouvertures[661]. Aucune autre explication ne saurait mieux correspondre à l'hôtellerie des Jacobins où cette façade sert de clôture au couvent. Il en est de même pour l'hôtel prébendal qui représente un élément du *claustrum* de la collégiale afin d'isoler les religieux du reste de la vie urbaine. À l'hôtel de Bruc, une volonté de s'isoler semble claire et marque peut-être une différenciation dans la conception des façades sur rue.

Il faut enfin prendre en compte, quelle que soit la façade, la manière dont elle peut s'associer avec le portail. Ces deux éléments sont indissociables au château et à l'hôtel de Briord car le portail s'insère dans la façade. À l'hôtel Saint-Aignan, le fait est plus remarquable puisqu'ici il est probable que la corniche de la façade poursuivait sa course au sommet liant intimement ces deux éléments.

2-2-4-2 Les façades sur cour

Les façades sur cour se présentent toutes de manière similaire (Ill. 18, vol. 3). Effectivement, elles reposent sur un soubassement en granite comprenant plusieurs assises. Celui-ci a pour but de niveler le parement tout en empêchant les remontées d'eau par capillarité. Dans certains cas, il s'orne d'une plinthe moulurée courant le long de l'édifice, en partie basse comme au château ou au faîte du soubassement à l'hôtel de Bruc. Le reste de l'élévation jusqu'au départ de la toiture se compose de pierres calcaires. On remarque à nouveau à l'hôtel de Bruc, et uniquement ici, la présence d'une corniche au-dessus du premier étage. La provenance des pierres calcaires est connue uniquement pour le château : elles sont extraites de carrières situées à Taillebourg[662] en Charente-Maritime. Un cas particulier existe au château et

[661] Il faut rappeler qu'aucune source iconographique ne fait part d'éléments stylistiques d'origine médiévale sur les ouvertures des parties hautes des annexes sur la rue et que ces ouvertures ne sont pas suffisamment renseignées pour connaître le type de baies qu'elles possédaient.

[662] ADLA, B10, f° 57-r ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, vol.1, p.148.

plus précisément sur l'aile du lieutenant du roi. Les fouilles ont permis de reconnaître sur une à deux assises un parement qui se composerait d'une alternance de schiste et de granit, ce qui en fait l'unique exemple[663] de ce type à Nantes. Dubuisson-Aubenay témoigne de cette différence de traitement puisqu'en pénétrant dans le château il précise, « à main gauche est un semblable corps de logis, tenant à l'entrée, mais non en tout si grand ni beau, où est la chapelle et la tour-Neuve et la chambre du Trésor des chartes[664]». Ce type de parement employé à compter du règne de François II ne trouve pas d'équivalent et demanderait à être éclairci quant à sa fonction et à son utilisation.

De manière courante, ces façades sont percées de portes mais leur traitement peut différer au sein d'un même logis. L'hôtel de Bruc dispose sur la façade faisant face à l'entrée d'une porte, biaisée, couverte d'un arc en anse de panier à chanfrein se torsadant pour s'achever dans le piédroit en granit, dont le décor est bûché. Des traces de peinture rouge terre de sienne brûlée recouvraient son piédroit est sur 0,56 m de hauteur[665]. L'hôtel de Derval est muni d'une ouverture excentrée à l'ouest (Ill. 10, vol. 2, p. 44). Elle s'orne d'imposants cordons formant nervure à pénétration et la couvrant d'une accolade que souligne le chanfrein. À l'hôtel Saint-Aignan, une porte ornée d'un simple chanfrein concave s'ouvre dans le logis méridional, alors que sur la porte du logis oriental, aucun décor n'est visible. Cela est également décelable à l'hôtel du doyen du chapitre bien que l'ouverture puisse être plus récente. Chez le trésorier Landais, on recense une porte sur la façade postérieure du logis-porte. Quant aux autres corps de logis, il n'est plus possible d'identifier les portes. Au château, le soubassement du Grand Logis est percé de trois portes. Celles aux extrémités nord et sud, en arc surbaissé, possèdent un encadrement composé d'un cordon reposant sur des bases prismatiques. Elles sont ornées d'un gâble en accolade fleuronné en tuffeau. Entre ces deux portes prend place une troisième ouverture menant à la poterne du fossé avec un encadrement identique mais dépourvue de gâble. De même facture (arc et gâble) devaient être les quatre portes donnant dans le palais ducal, mais dont il ne subsiste qu'une seule ouverture. Il nous paraît assuré que les hôtels de la collégiale, de l'Évêché et de Rouville en ont été pourvus, mais les changements intervenus ne nous permettent même plus de les situer.

Comme pour les façades précédentes, on retrouve le même type de baies (Ill. 19, vol. 3). Les fenêtres à imposte sont situées uniquement au rez-de-chaussée. Montées en pierres

[663] PASCAL Jérôme, *Rapport de sondage, château des Ducs, partie détruite*, Nantes, DRAC, 1994.

[664] CROIX Alain (coord.), *op. cit.*, p. 538-542.

[665] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 3.

calcaires, elles se rencontrent au-dessus du passage d'entrée, côté cour, au logis appartenant à la collégiale et au revers du logis-porte de l'hôtel de Briord. Il est possible de ranger dans cette catégorie l'ensemble des baies du rez-de-chaussée du château dont la forme est proche. Elles sont disposées en quinconce et érigées en granite ou en pierre calcaire. Ce sont les seules qui sont renforcées par un arc de décharge. Les baies suivantes ne se retrouvent que dans le reste de l'élévation. Il s'agit de demi-croisées, croisées et double croisées dont la structure est très proche. Elles sont toutes bâties en pierre calcaire et sont couvertes d'une plate-bande (Briord, Évêché, hôtellerie, Rouville), d'une plate-bande à soffite surélevée (Bruc), ou enfin d'un gâble servant de larmier (Saint-Aignan, château, Évêché, Rouville).

L'emplacement des croisées et des modèles qui en découlent démontre une recherche plastique de la part des maîtres d'œuvre. La baie a pour but d'illuminer les espaces intérieurs des édifices, mais elle vient également rythmer la façade en la scandant par une ou plusieurs travées (Saint-Aignan, hôtellerie, Bruc, Évêché), mais aussi par une alternance (Château, Briord). À titre d'exemple, le Grand Logis au château se compose aux deux premiers étages de cinq travées identiques composées de croisées et de demi croisées conférant un rythme ABBBA avant d'opérer une alternance entre croisée et demi-croisée aux deux derniers niveaux. À l'hôtellerie, la façade sud se composait de quatre travées de fenêtres – deux majeures et deux mineures – séparées par la tourelle d'escalier suivant un rythme ABBA (Ill. 150 et 154, vol. 2, p. 419 et 422), exception faite des ouvertures accolées à l'escalier. De manière générale, on obtient une certaine régularité des façades qui s'observe dans la symétrie selon un axe médian ou bien selon un jeu de pleins et de vides d'un étage à l'autre. Cette recherche plastique n'est pas contrainte par l'utilisation ou l'organisation interne des espaces. Dès lors la disposition des baies ne reflète pas clairement la fonction des pièces. Il faut néanmoins nuancer ces positions car la façade sur cour de l'hôtel de Rouville est la seule à proposer une certaine dissymétrie (Ill. 25, vol. 2, p. 86).

Au sujet du décor des baies et dans la plupart des cas, elles se composent d'un socle reposant sur un appui constitué de bases prismatiques (2, 4 ou 6), bien que certaines (château, Bruc) n'aient pas été restituées lors des restaurations. Par la suite, le pourtour des baies de petites dimensions s'orne d'un cordon et de nervures à pénétration au château, d'un simple chanfrein concave à l'hôtel prébendal de la collégiale que l'on retrouve dans deux maisons à pans de bois au n° 5 rue Bossuet et au n°15 rue de la Bâclerie, ou d'un corps de moulures comme pour la baie géminée de l'hôtel de Briord séparée par un listel (Ill. 51, vol. 2, p. 153). Les fenêtres des niveaux supérieurs sont encadrées par un cordon, agrémenté d'un listel, et pouvant former de cette manière un simple encadrement constitué d'une ou de deux nervures à

pénétrations. Le pourtour peut s'achever par un arc en anse de panier comme à l'hôtel Saint-Aignan (Ill. 73, vol. 2, p. 252) ou par l'interpénétration de nervures formant accolade (château). La gorge créée dans l'ébrasement s'orne de guirlandes feuillagées (pampres, chênes, choux) au logis de Rouville et au château. Ce décor de motifs floraux qui ornent les appuis ou encore les gorges des arcs et des gâbles, n'a d'autres modèle que la nature environnante. Cela est particulièrement vrai pour le décor de pampres issus des vignes des campagnes alentour mais que l'on retrouve parfois dans la ville.

Trois croisées (Ill. 20, vol. 3) sont plus remarquables au logis de Saint-Aignan (1) et à l'hôtellerie des Jacobins (2). Leur remplage n'est pas constitué d'un meneau et d'une traverse car les retombées des moulures reposaient sur un pendentif central, attesté au logis de Saint-Aignan et probable à l'hôtellerie. Celles-ci étaient donc similaires à la baie éclairant par la gorge, la tour de Loire au château qui a été refaite à neuve, perdant ainsi son caractère exceptionnel. Plus simplement, certaines baies sont habillées uniquement par l'encadrement délimité par les cordons à listel (St-Aignan, Rouville), par un simple cordon sur lequel prend appui un chapiteau avant que le cordon ne parachève le pourtour de la baie (hôtellerie) ou par un corps de moulure (Bruc). Au sujet de leur couvrement (Ill. 21, vol. 3), on remarque que certaines d'entre elles n'en possèdent aucun (hôtellerie, Bruc, Rouville) tandis que pour d'autres, il s'agit de leur unique décor. Cela est particulièrement vrai au logis de Rouville où l'unique demi-croisée est surmontée d'un gâble en accolade fleuronnée reposant sur des culots en forme de choux. De plus son tympan est pourvu d'un motif en forme de soufflette. Sur le logis en fond de cour de l'Évêché, seules les baies du rez-de-chaussée sont couvertes d'un arc proche de celui au-dessus des lucarnes du logis-porte de l'hôtel de Briord (Ill. 80, vol. 3). Il s'observait également sur la baie sommitale du corps de logis oriental de l'hôtel Saint-Aignan avant que les restaurations ne le transforment. Toujours dans cet hôtel, le couvrement des autres fenêtres s'apparente à un larmier dont les retombées s'effectuent sur des culots ornés d'hommes portant un écusson et d'animaux réels ou hybrides. Leur forme contorsionnée s'observe également dans les sculptures soutenant la voûte du rez-de-chaussée de la tour du fer à cheval au château. Les baies du logis méridional reprennent ce système avec des culots prenant la forme de choux frisés. Chacune des travées voit ses ouvertures prolongées la suivante (Ill. 72, vol. 2, p. 251), créant une continuité et une interdépendance des baies. Ces dernières ornées de pilastres, rythmés par des dais à crochets et s'achevant aux lucarnes, viennent conférer davantage de verticalité à la paroi. Cette mise en œuvre, particulièrement sophistiquée, ne trouve pas d'égal à Nantes.

Au sujet de la sculpture figurative (Ill. 22, vol. 3), seul, le château et deux hôtels en conservent les témoins : l'hôtel Saint-Aignan (Ill. 77, vol. 2, p. 255) et l'Évêché. Au château, les baies encadrées de guirlandes feuillagées s'achèvent par des larmiers fleuronnés aux allures d'accolades, plus ou moins prononcées, et renferment également une guirlande feuillagée que l'on observe sur les façades des deux corps de logis. Ces larmiers reposent sur des culots ayant un répertoire ornemental particulièrement varié. Effectivement, leur décor se compose d'hommes, d'animaux jouant de la flûte (peut-être néogothique), de personnages armés et d'animaux (lion à la gueule béante, dragon, chat attrapant une souris, singe, oiseau mangeant du raisin). Le traitement très naturaliste des figures montre des animaux aux griffes acérées et menaçants ainsi que des scènes de prédation. Ce type de décor, si l'on prend les éléments indépendamment les uns des autres, auraient une riche signification polysémique ne rendant pas clairement compte d'une compréhension plus large. Pris dans sa globalité, il renverrait à une volonté de pourvoir l'édifice d'une protection[666] symbolique, tout en rappelant les mœurs de l'époque comme c'est le cas dans d'autres pièces de cette résidence. Ce symbolisme se retrouve à l'hôtel Saint-Aignan où l'on remarque sur la façade orientale un animal cornu aux crocs menaçants de profil et une sorte de chien se lavant, tous deux possédant des griffes acérées, ainsi qu'un animal hybride. Par conséquent un répertoire commun fut employé dans ces deux édifices, laissant présager une utilisation plus large au sein du *corpus* étudié. De même, dans les trois cas, se retrouve un décor d'héraldique (Ill. 23, vol. 3). Il est perceptible dans les cartouches d'entrées, sur la croisée de la première travée du deuxième étage située au nord du Grand Logis et il se peut que celle du dessous était coiffée de la même manière, mais aussi sur des culots supportant des voûtes (cuisine du Grand Logis et tour du Fer à Cheval) et des hottes de cheminées (vieux donjon) tout cela au château, alors qu'il ne s'observe qu'au sommet de la tourelle d'escalier chez Guéguen (Ill. 97, vol. 2, p. 315) et sur au moins un culot sur les façades de l'hôtel Saint-Aignan. Étant donné les espaces où s'inscrit ce décor, il vise à marquer la lignée de l'occupant et son rang, tout en convoquant la sacralité[667] de l'occupant, particulièrement chez le duc, sa fille et chez l'évêque qui tirent leur autorité de dieu.

Ces façades disposent de corniches moulurées avant d'être couronnées par des frontons (St-Aignan) ou par des lucarnes bien que toutes ne nous soient pas parvenues, comme celle arasée de l'hôtel de Rouville. Celles-ci peuvent être dénuées de décor ; tel est le cas à l'hôtel de Bruc, voire à l'hôtellerie comme au logis en fond de cour de l'Évêché. À l'hôtel Saint-Aignan,

[666] BULTÉ-MARTIN Cécile, « Sculpture figurative, héraldique et emblématique », art. cit., p. 215.

[667] BULTÉ-MARTIN Cécile, « Sculpture figurative… », art. cit., p. 216.

elles se situent dans la continuité stylistique des baies qui les précèdent (Ill. 74, vol. 2, p. 252). Ces façades présentent une dichotomie entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs manifestée par les matériaux et l'emploi singulier de certaines baies. Il faut ajouter à cela la mise en place du décor plus ou moins riche et varié, qu'il soit mis en place sur certaines portes ou fenêtres, et dont le but semble de discriminer certaines entrées ou pièces.

Le mobilier lithique du château

Lors des dernières fouilles archéologiques menées au château, un ensemble de mobilier lithique a été mis au jour[668]. Il proviendrait des déblais liés à l'explosion de 1800. Outre les quelques éléments dont nous avons déjà tiré parti, quelques autres (Ill. 24, vol. 3) ressortent de ce lot. Elles peuvent donner une idée de l'achèvement des parties hautes de cet édifice, tout en offrant, par comparaison, une meilleure connaissance de l'avancement du chantier du château et donc de certains hôtels. Les sculptures analysée ici ont pu faire partie des façades du palais ducal, voire de l'aile du lieutenant du roi bien qu'elle soit moins luxuriante selon Dubuisson-Aubenay.

Parmi ceux-ci, on dénombre plusieurs rampants de pignon. Dans le premier est sculpté le membre inférieur (du pied au bas du dos) d'un individu au traitement écailleux. La manière dont la partie fait saillie au-delà du rampant pourrait laisser envisager qu'il forme un étrésillon avec une autre lucarne ou bien qu'il rejoint une autre figure sculptée. Un deuxième montre le buste d'un animal auquel il manque la tête, avec la patte de droite s'achevant par des griffes aiguës. Existe également le vestige d'une gargouille comme l'indique le canal central servant à déverser les eaux de pluie. Elle représente un animal, non identifié, au pelage soigné, pourvu de griffes acérées qui s'incrustent près du rebord comme pour l'empêcher de chuter.

À cela s'ajoute une sculpture en haut-relief perçue comme la représentation d'un homme sauvage. Effectivement, il s'agit d'un homme portant une longue barbe légèrement ondulante, aux cheveux longs qui s'enroulent au sommet du front et dont l'épaule droite présente de nombreux plis comparables à des poils, ce qui lui confère sa dénomination. Sa bouche est légèrement entre-ouverte et ses yeux sont très marqués par le bourrelet sus-orbitaire prononcé. Ces éléments confèrent à cet individu un caractère sérieux et serein. Cette sculpture ne trouve pas de similitudes au château, si ce n'est dans les thèmes que C. Bulté a mis en évidence entre les rapports hommes/animaux. Au même titre que certains éléments sculptés, cette

[668] Ces informations nous ont été données par l'archéologue Jérôme Pascal qui a conduit ces fouilles.

représentation doit être mise en lien avec la ménagerie ducale. François II, dans sa maison aux lions située vers le port Communeau[669], possède des lions et des lionnes[670] gardés par Jehan Lucas, auxquels s'ajouteront une loucerve[671] et une vuste (?) quelques années plus tard. Ce type de représentation se retrouve dans plusieurs châteaux[672] contemporains de celui de Nantes. À Meillant, il s'observe notamment comme tenant des armoiries de la famille d'Amboise ainsi que dans certains culots. Il en va de même dans les châteaux de Chaumont et de Dissay sur les tours d'entrée, tous liés à la famille d'Amboise. Étant donné sa taille, environ 35 cm, le fait que cet homme barbu semble posséder un buste, sinon un corps, et par sa position, nous pourrions admettre qu'il était associé à individu similaire, comme dans les exemples précédents, tous deux soutenant l'héraldique de la maison ducale. Quel que soit l'exactitude de cette représentation à l'origine, l'homme sauvage confère « par sa force, à la fois animale et virile, la sauvegarde de la famille, protège la fécondité et la puissance de la lignée[673] ».

La place de tous ces éléments ne peut se concevoir autrement que sur la corniche du palais ducal, en tant que gargouille, de fronton de lucarnes et sur le tympan de l'une de ces dernières pour l'homme sauvage. Cela rend compte, en partie seulement, de la qualité de la décoration qui a disparu suite aux différents incidents qu'a subis le château.

Les lucarnes du Grand Logis du château

Les lucarnes de ce corps de logis ont longtemps posé question, que ce soit du point de vue de leur construction ou de leur décor (Ill. 25, vol. 3). Une nouvelle étude a permis une meilleure approche des parties hautes du Grand Logis, mises en évidence par Alain Salamagne. De plus, l'analyse de leur ornementation devrait par la suite favoriser les recoupements avec certains hôtels.

---

669 ADLA, B 130, f° 16. Cette maison sera donnée en 1504 au sommelier de l'échansonnerie de la duchesse, Pierre Pineau.

670 ADLA, B 7, f° 155-r ; QUÉRO Dominique, *op. cit.,* vol. 1, p. 228.

671 ADLA, B 12, f° 34-v ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.,* vol. 2, p. 66. Il s'agit de la femelle du loup-cervier s'apparentant à un lynx.

672 VAREIILLE-DAHAN Claudie, « L'homme sauvage aux murs des palais », dans SALAMAGNE Alain (dir.), *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*, PUFR, Tours, 2009, p. 183-194, p. 185 et 186.

673 *Ibid*.

Selon le projet d'origine, les fenêtres du troisième étage auraient dû être pourvues d'un linteau droit surmonté d'un larmier reposant sur des culots sculptés[674]. Ce modèle est perceptible sur différentes fenêtres des deux logis où l'ornementation est plus marquée, et s'il avait été achevé, il aurait pu s'apparenter aux parties hautes du château de Langeais. Le résultat final aurait avoisiné une hauteur proche des lucarnes sur douves du Grand Logis et de celles sur cour du palais ducal. Ce premier projet a évolué en cours de chantier comme le démontrent quelques différences constructives. Les demi-croisées furent érigées les premières[675] car le départ du gâble n'est pas joint à la corniche, contrairement aux deux premières croisées (du sud au nord), la plus au nord ayant été bâtie en dernier comme le démontre l'absence de culots figuratifs. La pose de la corniche ornée de figures sculptées (Ill. 26, vol. 3), dont certaines servent à l'évacuation des eaux pluviales, rompt avec la finesse des culots, mais permet la création de lucarnes monumentales d'une grande richesse décorative. Le comble accuse le même remaniement. Dans un premier temps, une charpente lambrissée, reposant sur des sablières dans lesquelles s'inscrivaient des culots pour recevoir les couvre-joints, était soutenue par des entraits au niveau des pignons et des cheminées. Par la suite, un plancher est mis en place au-dessus des sablières, en lien avec la porte ouvrant sur la tour de la Couronne d'Or, et des lunettes s'ouvraient au niveau des lucarnes pour laisser passer la lumière.

Seule la corniche du Grand Logis possède des éléments figuratifs. Elle se compose de représentations montrées à mi-corps, de face, alors que d'autres sont entièrement de profil ou avec la tête tournée de 3/4. Entre elles est disposée une guirlande de feuilles de chênes. Du sud au nord, les sculptures représentent un homme coiffé d'un chapeau comme le suivant. Ses poings serrés, dont l'un tient ses cheveux, sortent d'un surcot. Le suivant, vêtu de manière similaire si ce n'est que son habit possède un collet, tient un parchemin enroulé aux extrémités. Le troisième porte un chaperon. Sa main droite tient le pommeau d'un poignard enfoncé dans son flanc, qui n'est plus visible dans la sculpture de la corniche mais dans les éléments originaux conservés au musée Dobrée (Ill. 27, vol. 3). Étant donné le positionnement de la seconde main au-dessus de son épaule, il ne nous paraît pas dénué de sens d'y voir celle d'un autre individu, sans quoi son coude se déplierait en sens inverse, ce qui est humainement impossible mais pas invraisemblable ici. Un autre individu portant une coiffe se protège en maintenant contre son

[674] SALAMAGNE Alain, « les fenêtres pendantes des combles du Grand Logis ont-elles été repercées ? », dans *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.*, p. 162-174, p. 162.

[675] *Ibid.*

torse une sorte d'écu. Le suivant, sans doute un chevalier, est vêtu de brassières sanglées et d'un plastron. Il est de plain-pied, armé d'une épée et d'une targe, et court vers un animal (loup ?) apeuré, la queue entre les pattes. Un dernier, à quatre pattes dont le corps est de profil, fait face à un dragon tirant la langue. Il représente un fou la bouche ouverte et à qui il manque une main. Il est pantois, et porte un surcot à manche courte cerclée d'un cordon tressé duquel sort un grelot (Ill. 27, vol. 3). Enfin, un chien joueur, pourvu d'une crinière, se dresse et regarde face à lui laissant l'objet (os ?) de son amusement au sol. De l'autre côté de la baie, un homme portant un chapeau à feutre et un surcot ceinturé pose sa main droite vers le cœur. Ces représentations sont placées de part et d'autre des baies du troisième étage et ne semblent pas fonctionner de pair, si ce n'est le combat ou la chasse entre le chevalier courant vers le canidé. Outre ces figures, il en existe d'autres dont le but est de déverser les eaux de pluie. La première représente un animal ailé, assis de profil et le visage de face. Il est suivi par un homme écartant avec ses mains sa bouche, dont les dents sont très écartées. Une autre couronnée d'un décor végétal expulse également l'eau par sa bouche. Enfin la dernière, très abîmée par l'érosion, porte des cornes tombantes au-dessus de deux oreilles pointues, ainsi qu'un bouc au poil grossièrement traité (Ill. 27, vol. 3). Parmi toutes ces sculptures, le personnage armé et courant trouve une correspondance avec un individu présent sur un culot de l'aile Louis XII du château de Blois (1498-1502).

Le décor des lucarnes renferme une grande variété. Elles reprennent l'alternance du niveau précédent et sont reliées par une balustrade au décor de mouchettes. Au niveau de l'allège (Ill. 28, vol. 3), les deux éléments conservés au musée Dobrée n'en forment en réalité qu'un seul qui devait être séparé par une nervure centrale formant ensuite le meneau de la croisée de lucarne. Il en ressort une certaine symétrie. À l'intérieur se dévoile quatre enfants nus et peut-être zoomorphes, s'amusant à tirer et à courir entre une guirlande constituée de plusieurs grappes de fruits, séparées pensons-nous, par un lien et s'achevant par un gland à clé. Deux autres individus recroquevillés aux extrémités, jouent de la musique, l'un aux joues gonflées souffle dans une flûte, alors que le second sonne dans une corne.

Les lucarnes sont encadrées par des pilastres (Ill. 25, vol. 3) de différentes factures : droit, exerçant une rotation d'un quart de tour où mêlant les deux. Ils s'ornent de crochets, de trilobes, d'arcatures aveugles, de feuilles, de petits animaux et personnages, de couronnes, de cannelures torsadées. Ils s'accrochent aux gâbles grâce à des étrésillons mêlant soufflettes et mouchettes ou de simples trilobes. L'encadrement des baies remploie le principe des nervures à pénétrations auquel peuvent s'ajouter des guirlandes feuillagées. C'est dans leur tympan formé d'un arc brisé surmonté d'un gâble en accolade fleuronné que s'observe une grande

richesse. On y trouve des trilobes proches de ceux encadrant les loggias, et des guirlandes feuillagées sur le pourtour, tandis qu'au centre est un écusson couronné au parti de Bretagne pourvu d'un collier de l'ordre de la cordelière ou d'une couronne de laurier. Seule la lucarne centrale a un écu armorié qui est mi-parti aux armes de France et de Bretagne ceinturé du collier de l'ordre de Saint-Michel avec la présence, en dessous, d'un porc-épic et d'un lévrier portant un collier duquel s'échappe un phylactère portant les devises du roi et de la reine.

Ces changements interviennent vraisemblablement après 1497 et si A. Salamagne avance prudemment la date de 1499 qu'il met en lien avec le mariage royal[676] et la présence des armes des deux époux sur le tympan de la lucarne centrale, il est très difficile de statuer. Néanmoins ces remaniements sont, implicitement, à mettre en lien avec l'achèvement des parties hautes de la tour de la Couronne d'Or. Enfin, on peut se demander si le palais ducal construit par François II n'aurait pas pu être doté d'un couronnement similaire à celui du Grand Logis comme le présagerait la datation de 1497 pour plusieurs éléments de poutraison de la charpente centrale? Aucun autre élément ne vient valider cette hypothèse, d'autant plus que ce logis et plus particulièrement les lucarnes ont été modifiés[677] a de très nombreuses reprises.

2-2-4-3 Les façades sur jardin ou postérieure

Rares sont les exemples de façades sur jardin ou de façades arrière qui nous soient parvenus dans leur état de conservation médiéval, ce qui nous interdit de tirer des conclusions généralistes. Il est néanmoins nécessaire de les observer pour le traitement qui leur a été conféré. Les matériaux qui sont mis en œuvre pour ériger ces façades sont révélateurs du peu de soin qui leur est accordé. En effet, qu'il s'agisse du logis de Rouville, du logis en fond de cour de l'Évêché ou de la façade orientale du manoir Guéguen qui lui est attenante, toutes sont bâties en moellons de schiste. En revanche les hôtels de Derval, de Saint-Aignan, de Bruc[678] et la façade sud du manoir Guéguen sont érigés en pierre calcaire.

---

[676] *Ibid*.

[677] La partie orientale du palais ducal a été dévastée par un incendie en 1670 puis reconstruite à la fin du XVII^{e} siècle ; le 25 mai 1800 a lieu l'explosion de la tour des Espagnols amputant l'extrémité du palais et l'aile du lieutenant du roi ; Les lucarnes sont restaurées dans le style néogothique en 1877 par l'architecte René Ménard, puis en 1910 par Henri Déverin.

[678] Malgré les restaurations et les remaniements qu'il a connus et l'enduit ciment qui le recouvre il semble posséder une façade sur jardin en pierre calcaire.

L'absence de jardins ou d'espaces suffisamment importants pour envisager l'arrière de la parcelle de l'édifice comme un espace d'agrément peut être une des raisons démontrant le manque de soins apporté à ces parois pour les hôtels de Rouville, de Saint-Aignan et de l'Évêché. Cela est corroboré pour les deux derniers exemples par l'absence de décor[679] sur ces parois. Ces propos doivent être nuancés chez Rouville (Ill. 22 et 26, vol. 2, p. 83 et 86) et Guéguen (Ill. 95, vol. 2, p. 314). Pour le logis du premier et bien que nous demeurions dans l'hypothèse, il est avéré que l'ouest de la façade sud comprend plusieurs croisées, de taille plus modeste que la façade antérieure, avec un décor proche de celui des baies que l'on trouve sur la face sud comme l'attestent les traces de moulure. Ainsi, des bases prismatiques s'élançaient une moulure à listel. De plus, les maigres traces de polychromie restantes trouvent une occurrence sur le pinacle occidental de la porte d'entrée de la tourelle d'escalier. En revanche, la partie orientale de cette façade se démarque du reste par un chaînage en tuffeau. Les ouvertures paraissent plus récentes, mais comme le suggère J.-J. Rioult cette partie était close et appartenait peut-être à l'édifice. Sur le manoir de l'évêque ne subsiste aucun doute. Selon le dessin de H. Déverin (Ill. 111, vol. 2, 328), les deux baies de la façade sud sont similaires à celles de la façade ouest, à savoir une double croisée et une croisée ornées de bases prismatiques et de tores avec listel. Elles possédaient chacune un gâble venant les couvrir. Sur la façade orientale la petite baie méridionale ajourant le deuxième étage a été percée dès l'origine comme l'assure son archivolte (Ill. 108, vol. 2, p. 326), et ce bien qu'elle soit exposée aux tirs. Il s'agit d'une croisée présentant un cordon mouluré dont le départ se fait sur des bases prismatiques. Une photographie du fonds Soreau (Ill. 109, vol. 2, p. 326) présente cette baie avec de part et d'autre des jambages des cavités régulières pouvant s'apparenter aux empreintes laissées par une grille devant minimiser l'impact de l'artillerie.

Au sujet de la présence de lucarnes, l'une est attestée au logis de Saint-Aignan, voire à l'Évêché. Pour ce dernier, en confrontant les différentes illustrations connues, on remarque que Doomer et Schellinks en 1646 en représentent trois (Ill. 102, vol. 2, p. 320). Il est envisageable que des lucarnes aient été aménagées, comme ce fut le cas sur le manoir Guéguen. À l'inverse, il est légitime de penser que les façades donnant sur les jardins aient pu recevoir un traitement décoratif particulier mais aucune d'entre elles ne nous est parvenue dans son état initial. En revanche sur le manoir Guéguen, deux sont présentes sur la plupart des documents

[679] Les remaniements du XVII[e] siècle sur l'évêché peuvent être la raison de la perte du décor médiéval, mais la proximité de la muraille semble interdire l'utilisation de baies dans cette partie du logis.

iconographiques anciens. Seule une gravure[680] du XVIII[e] siècle (Ill. 110, vol. 2, p. 327) les représente avec un fronton triangulaire encadré par deux pinacles fleuronnés. Il semblerait que ces lucarnes fassent écho aux lucarnes du Grand Logis. Par extension, celles sur la façade occidentale seraient de même facture

2-3 Les éléments structurants

2-3-1 Les plans

2-3-1-1 Le château un édifice complexe

Analyser le plan du château est un passage obligé puisque celui-ci a eu une influence prépondérante sur la majorité des hôtels. Ses différents corps de logis lui confèrent une forme en U, irrégulière, desservie par plusieurs tourelles d'escaliers (Ill. 29, vol. 3). À cela s'ajoute une aile en retour à l'extrémité sud du Grand Logis qui n'a jamais été montée. Plusieurs contraintes topographiques ont pu favoriser la forme du plan. Le remploi partiel des deux tours occidentales du château de la Tour-Neuve a pu générer l'implantation des tours des Espagnols et du Pied-de-Biche. Plus certainement, la reprise de la muraille gallo-romaine[681] en tant que fondation du pignon du palais ducal a certainement influé sur l'agencement des corps de logis.

Le palais ducal possède cinq niveaux que desservait l'escalier d'honneur placé sur sa face postérieure. Il contient quatre pièces à chaque niveau, plus trois autres situées dans les deux tours d'entrée et dans la tour des Espagnols. Un escalier dérobé, partiellement encastré dans le mur gouttereau et placé à la jonction avec un mur de refend nord-est, reliait les caves au moins jusqu'au deuxième étage. L'absence de toit dépassant du logis sur les images anciennes invite à penser qu'il ne montait pas plus haut. La volonté de le placer à l'abri des regards peut tout autant expliquer cette absence de couvrement. Ce logis est relié au Grand Logis par la tour de la Couronne d'Or surmontée d'une pièce haute.

Ce second bâtiment, dont les composantes sont identiques à chaque niveau, comprenait deux grandes pièces séparées par un espace intermédiaire. Cependant, la cave sud-ouest était seulement joignable par l'ouverture donnant sur la cour. Au dos de la tour de la Couronne d'Or

[680] Sur cette même gravure on remarque en dessous de ces lucarnes et dans le même alignement, des baies encadrées de pinacles. Les pinacles ne peuvent être qu'une invention du dessinateur car ces ouvertures en étaient dépourvues. De plus, la présence des tours occultait partiellement cette façade au Moyen Âge donc ces fenêtres étaient inutiles.

[681] BONNIN Nicolas, LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *op. cit.*, p. 44-45.

était une cour ainsi qu'un bâtiment possédant une cave et s'élevant jusqu'au chemin de ronde avec lequel il communiquait. La tour des Jacobins était accessible par la cour intérieure en ce qui concerne sa cave et son rez-de-chaussée. À partir du premier étage, le grand escalier de la Couronne d'Or la desservait comme ce devait être le cas pour l'édifice au dos de la cour des Jacobins.

Enfin, à l'opposé, un dernier édifice, l'aile du lieutenant du roi[682], était desservi par deux escaliers. Le premier à la jonction avec le palais ducal et le second rendant accessible le vieux donjon. Cette aile, dépourvue de sous-sol, était constituée de quatre niveaux. Chacun d'entre eux se composait d'une grande pièce – la salle du trésor des chartes au rez-de-chaussée et au premier étage formait un volume unique – et de deux pièces plus restreintes. Au rez-de-chaussée, des subdivisions supplémentaires se remarquent et pourraient être plus récentes. Néanmoins, ce corps de logis pose question dans la mesure où il est compartimenté en quatre pièces selon les plans de 1723 et 1763, partition que l'on ne retrouve pas dans les niveaux supérieurs. Au troisième étage, une pièce supplémentaire s'ajoute au nord de cette aile. Enfin, la tour Jean IV contient une grande pièce complétée par une ou deux pièces plus restreintes selon les niveaux.

La résidence ducale voit ses différents corps de logis accolés aux courtines côté ville. Cette disposition est peut-être liée à la volonté d'avoir une vue sur la Loire et la campagne plus lointaine, mais des raisons défensives sont évocables. En effet, ne pas disposer d'un logis en fond de cour démontre une volonté de scinder le château en deux espaces, l'un au nord nord-ouest pour la résidence, le second au sud sud-est pour laisser place à la batterie d'artillerie manifestée par la tour du Fer à Cheval qui est tournée au sud-est pour faire face à la menace française.

La conception globale du palais ducal peut s'appréhender comme une reprise plus aboutie du logis-porte de Suscinio (Ill. 30, vol. 3), voire de celui du château de Vitré[683]. Néanmoins, un modèle préexiste à cette résidence, en l'occurrence le château royal de Langeais[684] (Ill. 31, vol. 3) construit dans les années 1460 et sur lequel l'exemple a pu être pris. Bien qu'il soit davantage considéré comme un château de plaisance, alors que le château ducal

[682] Cette appellation date du XVIII[e] siècle.

[683] GUILLAUME Jean, « Les logis neufs du château de Nantes du duc François II à la reine Anne », dans *Nantes flamboyante…op. cit.*, p. 223-237, p. 226.

[684] *Ibid*.

est un palais en forteresse[685], il présente côté ville un aspect fortifié alors que du côté de la cour, les façades scandées par les tourelles d'escaliers, sont largement ajourées vers l'extérieur. Enfin, il est probable que l'aile Dunois du château de Châteaudun (Ill. 32, vol. 3), très élancée avec ses grandes façades ouvertes côté jardin, ait influencé le parti pris à Nantes. Comme l'explique A. Salamagne[686], Jean de Dunois embrasse le parti breton en 1465 lors de la Ligue du Bien Public. Il est également un parent de François II. Lors de ce conflit les coalisés avec le duc à leur tête marchent vers Paris. Cette armée fit plusieurs haltes dont l'une eut lieu à Châteaudun[687]. Il est probable, alors que le château de Dunois est en cours de reconstruction, que François II y tira une certaine inspiration afin d'ériger sa nouvelle demeure. Il s'agit d'autant de facteurs qui légitiment la filiation entre les deux châteaux.

2-3-1-2 Les plans des hôtels

Trois catégories de plans sont répertoriées pour les hôtels : ceux à un corps de logis, à deux corps de logis et à trois corps de logis.

La densité, certes relative, de Nantes n'a semble-t-il pas permis d'orienter les logis au mieux pour obtenir un maximum de lumière, mais une tendance se dégage avec une orientation privilégiée vers le sud. Quatre d'entre eux (Derval, hôtellerie, Rouville et Bruc) sont orientés au sud et l'on peut y placer l'hôtel des Montfort qui a d'importants espaces verts de ce côté ; deux (Briord et Châteaubriant) ont leur façade principale donnant vers l'est, mais jouissent d'un beau dégagement vers l'ouest à cause de la superficie de leur jardin. C'est l'inverse pour l'hôtel du doyen du chapitre, alors que les hôtels de la Fleuriais et l'Évêché semblent moins bien pourvus ; un autre regarde vers l'ouest (Saint-Aignan), deux au nord (Bretonnerie et hôtel prébendal de la collégiale).

Dans la première catégorie prend place l'hôtel de Derval (Ill. 33, vol. 3) dont la tourelle d'escalier, placée à l'extrémité occidentale, suggère un corps de logis en retour d'équerre, ce qui demeure invérifiable mais pas inimaginable. L'escalier montant de fond dessert un niveau de caves, un rez-de-chaussée et un étage, chacun comprenant deux pièces ainsi qu'un niveau de

[685] GUILLAUME Jean, « La résidence ducale de François II à la reine Anne », dans *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.*, p. 137-159. p. 159.

[686] SALAMAGNE Alain, « La Couronne d'Or, escalier d'honneur du château de Nantes », dans *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.,* p. 178.

[687] LA BORDERIE Arthur (de), *op. cit.*, p. 448.

combles. Cet édifice regrouperait alors des caractéristiques[688] du type manorial classé dans la catégorie des « logis à deux pièces au rez-de-chaussée[689] » prenant date au XV^e^ siècle. L'hôtellerie des Jacobins (Ill. 34, vol. 3) présentait dans son état initial un volume unique. Elle fut remaniée dans un second temps par l'adjonction d'un mur de refend dans la partie orientale et d'une tourelle d'escalier qui donnait accès au rez-de-chaussée et au troisième étage par une porte sur son pan nord, tandis que pour les niveaux intermédiaires deux ouvertures furent percées, l'une également au nord et la seconde sur le pan nord-est, impliquant une division interne de ces espaces par une cloison en matériaux périssables. Par conséquent, le rez-de-chaussée et le troisième étage possédaient deux pièces tandis que les premier et deuxième étages devaient être divisés en trois pièces. Au sommet de la tourelle d'escalier se situait une pièce haute. L'hôtel prébendal de la collégiale (Ill. 35, vol. 3) possédait également, en première intention, une aile unique à quatre niveaux dont la distribution est inconnue. Ce n'est que lors d'une seconde phase de construction que lui sont adjointes une seconde aile et une tourelle d'escalier montant de fond desservant chacun des niveaux comportant trois pièces.

La majorité des édifices sont constitués de corps de logis placés en retour d'équerre, soit en forme de L, à la jonction desquels prend place une tourelle d'escalier hors-œuvre, semi hors-œuvre ou dans œuvre qui les dessert. Il s'agit d'un type de plan relativement répandu même en dehors du contexte urbain. Il semble néanmoins plus précoce en ville qu'en périphérie où il n'apparaît[690] qu'au XVI^e^ siècle dans les manoirs bretons.

L'aménagement interne peut différer selon les édifices mais jamais à l'intérieur d'un même bâtiment, sauf si des cloisons en matériaux périssables non décelables aujourd'hui furent montées. À l'hôtel de Bruc (Ill. 36, vol. 3), chaque niveau est agencé de manière similaire, une grande pièce de part et d'autre de l'escalier donnant chacune dans une pièce à l'angle nord-ouest. Il en est de même à l'hôtel de Saint-Aignan (Ill. 37, vol. 3) où chaque niveau est structuré selon un schéma identique, à savoir une grande pièce de part et d'autre de l'escalier. L'aile méridionale a pu être divisée en deux espaces à compter du rez-de-chaussée créant une sorte de sas avant de pénétrer dans la pièce proprement dite. Le troisième étage se compose des combles et d'un cabinet surplombant la tourelle. Dans l'hôtel du doyen de la cathédrale (Ill. 38, vol. 3), c'est avec prudence que nous envisageons son aménagement intérieur, car seul le plan du rez-

[688] CHATENET Monique et MIGNOT Claude (dir.), *Le manoir en Bretagne, 1380 - 1600,* Paris, Imprimerie Nationale, coll. Cahiers de l'Inventaire, 1993, p. 86.

[689] *Ibid*.

[690] CHATENET Monique et MIGNOT Claude (dir.), *op. cit.*, p. 100.

de-chaussée nous est connu. En extrapolant, il se constituerait de trois pièces par niveau dont une seule serait distribuée par la tourelle d'escalier. Au sujet des hôtels de Châteaubriant et de Montfort, seule l'aile en retour demeure compréhensible, le logis en fond de cour ayant été totalement refait au XVII^{e} siècle. Tous deux posséderaient alors quatre niveaux dans lesquels une seule pièce prendrait place. Enfin, en ce qui concerne les hôtels de la Bretonnerie, et de la Fleuriais, il n'est pas possible de déterminer le nombre de pièces qu'ils renfermaient.

Le dernier type d'édifice contient trois corps de logis, il s'agit des hôtels de Briord, de Rouville et du logis épiscopal. L'hôtel de Briord (Ill. 39, vol. 3), dont le plan forme un U, se compose d'un logis-porte formé de six niveaux comptant une ou deux pièces en fonction de l'emprise de la porte cochère. Le logis nord est en retour d'équerre, mais les divers remaniements qu'il a subis nous empêchent de connaître son implantation originelle ainsi que son mode distributif. Toujours est-il qu'il reliait l'ensemble des bâtiments entre eux. Le logis en fond de cour possédait cinq niveaux et chacun d'entre eux était séparé en deux pièces par un mur de refend. La disposition des fenêtres des premier et deuxième étages peut impliquer un cloisonnement supplémentaire en matériaux périssables au sud. Le sous-sol atteste des aménagements à l'extrémité sud, à peine discernables dans les étages. S'adjoindrait à cette aile, du côté des jardins, un corps de logis de quatre niveaux.

L'hôtel de Rouville (Ill. 40, vol. 3) se composait de trois corps de logis. La particularité de ce plan réside dans le fait que les corps de logis occidentaux répartis autour d'une cour intérieur sont parallèles au corps de logis principal situé à l'est. L'aile sud-ouest se joint à ce corps principal grâce à la tourelle d'escalier hors-œuvre tandis que l'aile nord-ouest vient s'accoler au logis oriental, monté en pan de bois à compter du second étage, à la suite du pignon occidental[691] érigé de manière similaire. L'extrémité orientale s'achevait également par un pignon en pan de bois attesté par la présence d'un corbeau. L'édifice se composait de quatre niveaux bien que le niveau de caves pour les ailes secondaires ne soit pas attesté. Le corps principal est composé de deux pièces séparées par un mur de refend. À l'extrémité orientale, prenait place une tourelle composée de deux pièces, l'une au rez-de-chaussée et la seconde au premier étage. L'aile sud-ouest se compose uniquement d'une pièce au rez-de-chaussée dont nous ignorons l'accessibilité du fait des remaniements du XVII^{e} siècle et d'un passage menant

[691] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean-Jacques 2009, « Le logis dit la Psalette à Nantes : la dendrochronologie et l'analyse architecturale au service de la restauration et de l'histoire », dans *Les cahiers d'Icomos France, Structures en bois dans le patrimoine bâti*, Actes des journées techniques internationales Bois, Metz, 29, 30 et 31 mai 2008, 2009, p. 28-32, p. 29.

dans la cour intérieure. Au-dessus, une seconde salle forme un volume unitaire du premier étage jusqu'à la charpente. L'aile nord-ouest, desservie par le logis oriental, était scindée en quatre niveaux attestés par la présence d'ouvertures dans ce qui constitue l'actuel pignon occidental.

L'Évêché (Ill. 41, vol. 3) a eu une disposition particulière due au fait qu'il intègre une porte de ville. Celle-ci est constituée de cinq niveaux : rez-de-chaussée, entresol, premier étage, second étage et niveau de combles. En position centrale, un passage voûté large de 3,70 m traverse l'édifice, encadré au nord et au sud par deux salles-basses. Le passage traversant est surmonté d'une voûte en anse de panier construite en blocs de tuffeau et soutenue par deux voûtes en berceau en blocage de moellons de schiste recouvrant les salles-basses nord et sud. Le corps du logis épiscopal préservé est principalement constitué par les trois niveaux supérieurs planchéiés surmontant le rez-de-chaussée. En plan, ces niveaux reprennent la composition dictée par le rez-de-chaussée. Deux salles sont ainsi délimitées pour chacun de ces niveaux. Une pièce haute surmontait la tourelle d'escalier. Le logis en fond de cour possédait un rez-de-chaussée surélevé, un premier étage et un niveau sous combles. Si originellement, l'édifice devait présenter des subdivisions internes, il n'est plus possible de les identifier, les plans étudiés ne faisant état, en ce qui concerne cette partie, que des réaménagements liés aux restaurations engagées durant le XIX^{e} siècle. Les servitudes et annexes s'accolent à la fois à la porte de ville et au logis en fond de cour. Elles étaient réparties en deux ensembles distincts. La partie orientale accolée à la porte de ville était composée de trois niveaux. Tous sont divisés en deux pièces, séparées par un mur de refend. L'annexe située à l'extrémité ouest du parcellaire n'avait que deux niveaux, cependant il est fort possible que la hauteur de cet édifice ait pu être tronquée, comme semble le confirmer l'examen des traces d'une toiture manifestement plus ancienne laissées dans la maçonnerie (Ill., 101, vol. 2, p. 319).

La disposition des plans ne relève pas d'une lubie du commanditaire ou de l'architecte bien que le génie de ce dernier soit un facteur à prendre compte, mais elle peut être la résultante de plusieurs contraintes.

La première d'entre elle concerne la forme et la taille de la parcelle dont l'impact est indéniable sur la disposition des logis. En effet, exception faite de l'hôtel de Derval qui se situe en cœur de parcelle, position unique à Nantes, tous les édifices comportent au moins un de leur corps de logis accolé en limite parcellaire, que ce soit en interface avec une parcelle attenante, sur la rue ou les deux. Quelle que soit la surface de la parcelle, la plupart des hôtels a une façade sur la rue dénotant une volonté de se montrer tout en obtenant le meilleur agencement pour l'édifice. Il est plus commode d'obtenir une disposition entre cour et jardins lorsque celle-ci est étendue. Pour parvenir à ce modèle, les logis de Saint-Aignan ou de Bruc ont dû faire en

fonction des contraintes parcellaires qui ont déterminé le plan, alors que pour les hôtels de Briord, de Châteaubriant et du doyen du chapitre de la cathédrale, c'est la volonté d'avoir une cour d'honneur qui a favorisé l'émergence de leur agencement. Il existe également des contraintes propres à certains édifices. L'un des hôtels qui n'aspecte pas la rue, malgré le parcellaire dense et la forme de la parcelle, est celui de la Fleuriais. Cela n'a pas pour autant empêché le maître d'œuvre de lui conférer un plan en équerre en appuyant le logis en retour à la maison à pan de bois située au-devant, tout en utilisant la plus grande largeur pour disposer le logis en fond de cour en l'accolant à chaque extrémité en limite de parcelle. Pour l'hôtel de la Bretonnerie, ce sont les voies de communication qui ont défini l'implantation. La présence d'une allée perpendiculaire à la voie principale a permis de renverser la logique consistant à mettre un pignon aspectant à la rue car ici c'est un mur gouttereau qui donne sur la voie. Cette disposition semble démontrer une volonté forte du commanditaire de s'isoler de la rue. Il en serait de même pour l'hôtellerie des Jacobins. Son plan n'est pas directement imputable à la dimension du parcellaire, mais davantage à la forme de ce dernier. Effectivement sa position au nord, flanquée en limite de parcelle, prouve que son implantation répond à certaines exigences. Nous observons une volonté de laisser un espace libre entre la muraille et l'édifice dans lequel se situaient les jardins. Cette explication doit également se comprendre en terme défensif car le bâtiment, s'il avait joint la muraille aurait pu être la cible des projectiles. Enfin, l'emplacement de l'édifice aspectant la rue démontre qu'il jouait également le rôle de clôture de l'enclos conventuel au nord au même titre que l'hôtel prébendal de la collégiale. L'implantation de l'hôtel de Rouville est directement liée au territoire. En effet, la présence de la cathédrale au nord interdisait probablement le recours à des jardins. Pour optimiser l'espace, l'édifice a alors été disposé en fond de parcelle. À l'Évêché, la muraille médiévale apportait une nouvelle contrainte dans un espace déjà relativement confiné et dont la configuration est rendue particulièrement complexe avec la porte de ville. Cette dernière fut déterminante dans l'organisation des bâtiments. En aucun cas ils n'auraient pu être placés autrement, faute de quoi ils n'auraient pas répondu à la configuration requise pour un édifice de ce prestige. L'implantation de la résidence palatiale est déterminée dans une moindre mesure par le parcellaire. Effectivement, le duc a fait exproprier en masse les abords du château, sous couvert de dédommagements. En revanche l'accolement des logis du côté de la ville doit s'entendre par l'agrément que procure la vue sur la Loire et la campagne environnante. De tous ces éléments ressort l'importance d'obtenir des logis disposés entre cour et jardin, configuration qui s'observe plus tardivement à Paris comme à l'hôtel de Cluny (1485-1498), à l'hôtel Legendre

(v. 1500) qui n'en sont pas les précurseurs[692] contrairement à ce qu'affirmait Philippe Contamine. Mais lorsque la parcelle ne permet pas ce dispositif en raison de sa taille ou de contraintes environnementales, la prépondérance est donnée à l'obtention d'une cour d'honneur au détriment de la présence de jardins.

Enfin, il est intéressant de mettre en parallèle la surface de l'édifice par rapport à celle de la parcelle (tableau 3). Il n'y a rien de surprenant puisque plus la parcelle est de petite taille, plus l'hôtel a une emprise importante sur cette dernière. En effet, dans ces cas le bâti représente environ un tiers de la parcelle, allant jusqu'à près de la moitié. Il en est de même lorsque la parcelle a des dimensions moyennes. Par conséquent, plus le territoire de l'hôtel a une grande superficie, moins la résidence a une surface élevée sur cet espace car l'édifice ne représente plus qu'un dixième du territoire. Cette position est toutefois à atténuer car l'Évêché, selon son extension maximale, occupe plus de la moitié de la parcelle. À l'inverse, l'hôtel de Derval s'inscrit pour une faible part dans son parcellaire. Cela peut démontrer dans un cas puis dans l'autre, la nécessité de jouir de grands bâtiments ou alors de bénéficier d'abondants espaces libres.

Hôtels	Superficie des hôtels (m^2)	Rapport hôtel/parcelle (%)
Saint-Aignan	133	47 %
Bruc	190	38 %
Derval	120	13 %
Château	2800	12 %
Hôtel prébendal	130	28 %
Hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale	204	9 %
Châteaubriant	≈ 360	12 %
Bretonnerie	170	43 %
Briord	368	10 %
Évêché	1000	57 %
Rouville	298	36 %

Tableau 3 : superficie des hôtels et rapport de grandeur selon leur parcelle

[692] DUBY Georges (dir.), *op. cit.*, p. 474.

2-3-2 Les escaliers

2-3-2-1 Les escaliers principaux

Les hôtels comptent un ou plusieurs escaliers principaux afin de desservir les différents niveaux. La cité ligérienne en recèle plusieurs types.

Ces éléments sont dans la majorité des cas disposés à la jonction des deux ailes de l'édifice, sauf lorsque l'hôtel ne compte qu'un seul corps de logis. Il s'agit d'une solution logique facilitant l'accès de chacune des pièces du logis. L'hôtel de Briord et le palais ducal dérogent en partie à cette règle car les escaliers qu'ils contiennent ne peuvent donner accès qu'à un seul corps de logis. Cela a également pu être le cas à l'hôtel de Châteaubriant. En effet, nous savons par l'intermédiaire des plans Cacault et Ceineray qu'il existait deux escaliers dès le XVII^{e} siècle si l'on se réfère à la vue panoramique de Nantes, pour desservir l'édifice. Ce système pourrait être issu de l'époque médiévale. Ainsi, la tourelle d'escalier d'apparat devait prendre place à l'extrémité nord du logis occidental. Au-delà de cette hypothèse il n'est pas possible de rendre compte de nouvelles informations concernant son architecture.

Les caractéristiques fondamentales de ces éléments demeurent les mêmes. Il s'agit d'escaliers (Ill. 42, vol. 3) à vis s'inscrivant dans une tourelle hors-œuvre ou semi hors-œuvre dont la forme peut varier : carrée, oblongue, circulaire ou encore polygonale. L'hôtel de Saint-Aignan possède quant à lui un escalier dans-œuvre. Le complexe de l'Évêché renfermait un système mixte puisque, jusqu'à la toiture du logis en fond de cour, il était dans-œuvre avant de finir sa course le long de la porte de ville. Ce positionnement s'explique par l'étroitesse de la parcelle et participe au gain de place à l'extérieur. Cet emplacement[693] n'est pas novateur puisqu'il s'observe en Bretagne à la fin du XIV^{e} siècle et dans les premières années du siècle suivant à Suscinio, avant de s'effacer jusqu'au début du XVI^{e} siècle. Quoiqu'il en soit, l'escalier s'ouvre sur la cour d'honneur, ce qui différencie les hôtels des maisons à pan de bois qui sont desservies horizontalement par un couloir éclairé d'une fenêtre à imposte donnant sur la voie, avant d'amener à un escalier en vis hors-œuvre en fond de cour, et donc invisible de la rue, pour rendre accessibles les étages.

Ces cages intègrent généralement la porte d'entrée principale de l'édifice qui s'ouvre sur l'un des pans faisant face aux visiteurs. Cela n'est pas le cas à l'hôtel de Rouville et au

[693] CHATENET Monique et MIGNOT Claude (dir.), *op. cit.*, p. 152-153.

château (Ill. 43, vol. 3) qui présentent respectivement une arête saillante et un contrefort[694] en façade. La porte est alors déplacée sur le pan attenant. En revanche, à l'hôtel de Briord où cette contrainte n'existe pas, la porte a été volontairement placée sur le côté comme dans l'hôtel prébendal. Une seconde issue peut offrir un accès aux caves, attestée à l'hôtel de Bruc. Les cages renferment des escaliers entièrement montés en granite à marches portant noyau. Extérieurement, la forme de la cage conserve sa forme de bas en haut, tandis qu'intérieurement elle ne reflète pas toujours cette disposition. Les marches s'encastrent dans la cage et sont parfois soutenues aux angles par des écoinçons. Ces tourelles s'achèvent par une enrayure qui vient supporter un niveau de comble ou une pièce haute.

Le diamètre de ces escaliers dévoile également des disparités notables entre les édifices (tableau 4). Il est possible de les classer en deux groupes. Le premier avec un diamètre qui oscille entre 2,60 m et 3 m et le second qui s'inscrit au-dessus des 4 m. À nouveau deux exceptions se font jour au château et à l'Évêché. En effet, les parties basses de ces escaliers possèdent un diamètre inférieur aux parties hautes, respectivement de 2,60 m et 2,80 m. Cette différence tient au fait que les parties basses étaient enterrées, desservant ainsi les caves, et que l'on a voulu magnifier la partie supérieure en élargissant l'escalier. Pour ce faire on a alors déporté le noyau de 0,75 m au château[695] et de 0,90 m à l'Évêché.

Ces escaliers ne montent pas tous de fond, mais lorsque c'est le cas, ils permettent de desservir chacun des niveaux des hôtels soit par des paliers soit par des marches palières. Une différence de matériaux se fait jour sur la cage, entre les caves et les niveaux supérieurs. Celle-ci est alors montée en schiste avant de revêtir du granite puis du calcaire, au même titre que les façades. Chaque tourelle est ajourée par des baies régulièrement échelonnées afin d'éclairer l'escalier en journée. Cela est renforcé à l'Évêché où une baie comporte un ébrasement vers le sol très marqué ; une autre en possède un sur l'un des côtés, accompagnant le mouvement de l'escalier. En ce qui concerne l'éclairage de nuit, il a été possible dans les tourelles d'escaliers des hôtels de Derval, de Saint-Aignan[696], de l'Évêché et dans la tourelle du château donnant accès au vieux donjon d'identifier des vestiges de niches (Ill. 44, vol. 3). Elles sont semi-circulaires ou rectangulaires, percées dans la cage d'escalier, et dans lesquelles devait être installé un système d'éclairage tel qu'une lampe à huile ou des bougies. Le même constat

[694] GUILLAUME Jean, « Les logis neufs du château de Nantes du duc François II à la reine Anne », dans *Nantes flamboyante…op. cit.*, p. 226.

[695] *Ibid.*

[696] Il s'agit d'une supposition de J.-J. Rioult.

vaudrait pour l'hôtel de Rouville selon une gravure ancienne en ce qui concerne l'escalier principal, et s'observe encore dans la cage d'escalier secondaire. Un système similaire se remarque à l'arrivée de la cage d'escalier menant aux caves et dans les niveaux supérieurs de l'hôtel de la Bretonnerie.

La cage, tout comme l'escalier, revêt un traitement particulier. Effectivement peu importe son positionnement au sein du logis, l'escalier confère à l'hôtel une monumentalité par sa verticalité. En effet, l'utilisation de lucarnes pour achever l'escalier du château[697] et d'un pignon pour celui de l'Évêché va dans ce sens. Lorsqu'il est dans œuvre, cet élément, loin de s'effacer, se distingue au niveau du décor des ouvertures et culmine au-dessus des corps de logis comme à l'hôtel Saint-Aignan où il n'est pas anodin de constater que sa tourelle était encore considérée comme un donjon[698] au XIX^{e} siècle.

Cela est d'autant plus prégnant à l'Évêché où les armoiries de Guéguen font figure d'étendard. C'est par ailleurs l'unique cas où l'on observe ce type de représentation. Au sein d'une niche (Ill. 97, vol 2, p. 315) dont le fond contient un trilobe englobant l'ensemble des éléments sculptés, se tiennent deux anges vêtus d'une tunique formant des plis. Ces derniers retombent de manière rectiligne tout en s'évasant vers les pieds et la tunique est retenue par un ceinturon remarquable par le bourrelet qui se forme juste au-dessus de lui. Leur visage rond, voire joufflu, ne permet guère d'en dire davantage à cause de l'érosion. Ils ont cependant les cheveux longs s'achevant par des boucles et tombant au niveau du cou. De leur main gauche ils soutiennent un écu en forme de cœur dans lequel les armes de l'évêque sont représentées et d'où émane la crosse épiscopale. De leur main droite ils surélèvent, à bout de bras, la mitre qui vient s'insérer dans le trilobe central. Toujours dans cette tourelle, une main courante (Ill. 96, vol. 2, p. 315) rajoute au prestige du propriétaire d'autant qu'elle est la seule encore en place à Nantes. Les marches, dans toutes les cages d'escalier, ont un décor qui leur est propre puisqu'elles sont soigneusement délardées sur leur revers.

[697] GUILLAUME Jean, « Les logis neufs du château de Nantes du duc François II à la reine Anne », dans *Nantes flamboyante…op. cit.*, p. 227.

[698] AMN, 2 M 42.

Hôtels	Situation de l'escalier	Forme de la cage d'escalier	Diamètre (m)
Évêché	Dans œuvre	hexagonale	4, 12
Bretonnerie	Semi hors-œuvre	carrée	2, 80
Saint-Aignan	Dans œuvre	carrée	2, 75
Bruc	Hors-œuvre	carrée	2, 60
Hôtel prébendal de la collégiale	Hors-œuvre	pentagonale	2, 60
Briord	Hors-œuvre	Hexagonale	2, 80
Dervallière	Hors-œuvre	carrée	2, 60
Logis ducal	Hors-œuvre	hexagonale	4, 20
Fleuriais	Semi hors-œuvre	inconnue	inconnue
Hôtel du doyen de la cathédrale	Semi hors-œuvre	circulaire	inconnue
Rouville	Hors-œuvre	polygonale	3, 70
Hôtellerie des Jacobins	Semi hors-œuvre	hexagonale	4
Montfort	inconnue	inconnue	inconnue
Châteaubriant	inconnue	inconnue	inconnue

Tableau 4 : Disposition, forme et diamètre des escaliers d'honneur

Outre l'élan conféré à l'édifice par la nature même de la tourelle d'escalier, les ouvertures (portes et baies) ajoutent un rythme à la surface murale tout en lui conférant une parure décorative.

Ce décor peut être particulièrement discret pour ne pas dire inexistant. La cage d'escalier de l'hôtel de Bruc (Ill. 42, vol. 3 en fournit un bon exemple. Elle présente un pan coupé, et les deux baies percées sur chaque face sont uniquement ornées d'une gorge à griffe, avant que la cage s'achève par une corniche. Il en est presque de même pour l'hôtel prébendal de la collégiale dont la cage d'escalier présente aussi un pan coupé, et la seule baie encore décorée possède un pourtour très sobrement mouluré composé d'un tore semi-circulaire et d'un cavet (Ill. 141, vol. 2, p. 393). Le décor est à peine plus marqué à l'hôtellerie des Jacobins. La porte donnant sur l'escalier est chanfreinée et ornée de deux culots (Ill. 155, vol. 2, p. 423). La tourelle est éclairée par quatre fenêtres sur le pan sud. La première d'entre elles n'a pas d'ornementation,

alors que les trois autres reposent sur une corniche servant d'appui et possèdent des bases prismatiques desquelles s'élance un cordon. Le sommet est couronné par une corniche moulurée. Un décor proche, constitué de nervures à pénétration, peut être suggéré par la bande nue ceinturant les quatre baies barlongues de la tourelle d'escalier du logis en fond de cour à l'hôtel de Briord.

L'ornementation peut prendre une parure plus travaillée comme au logis de Saint-Aignan où l'entrée est couverte d'un arc en plein cintre surbaissé, surmonté d'un gâble en accolade fleuronné. Les cinq baies régulièrement échelonnées voient leurs moulures prendre leur départ sur des bases prismatiques. Quatre d'entre elles sont surmontées d'un linteau sculpté en accolade. Les deux premières fenêtres sont les seules pourvues d'un élément décoratif au centre de l'accolade. Ainsi, se remarque en bas-relief, un visage d'homme grimaçant et une chouette. Le long de la tourelle deux encoches ont été créées, soulignant le plan octogonal de la cage d'escalier qui est ceinturée par une corniche. Sur la tourelle de l'hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale figure le seul élément dont nous avons une trace de décor, constitué d'un gâble en accolade.

Sur certaines tourelles, la porte accapare la majeure partie de la décoration (Ill. 36, vol. 2, p. 105). À l'hôtel de la Bretonnerie[699], elle est encadrée par deux pinacles ornés de flèches à crochet en leur milieu comme le prouve la gravure de 1895. À partir du sol, l'ouverture est constituée de bases prismatiques d'où s'élancent doucine et listel finement taillés pour former un arc en anse de panier. La porte est couronnée par deux arcs en accolade entre lesquels s'inscrit une guirlande feuillagée. Dans le tympan de cette accolade est placé un écusson dont les armes ne sont plus visibles. Ce type d'ouverture se retrouve au logis de Rouville (Ill. 19, vol. 2, p. 81). Ici, elle est désaxée par rapport au pan sur lequel elle s'insère. Elle se compose d'un arc surbaissé surmonté d'un gâble fleuronné en accolade qui est orné d'une guirlande de pampres reposant sur des culots feuillagées. De part et d'autre du gâble s'élancent deux pinacles échelonnés par trois flèches portant des crochets. Le pinacle occidental conserve des traces de polychromie ocre. Entre les pinacles et le faîte du gâble s'ouvre une baie géminée possédant un double encadrement dont le départ s'effectue sur des bases prismatiques. Enfin, entre cette baie et la porte, une corniche vient mettre en valeur deux blasons qui arboraient les hermines ducales couronnées et les armes du propriétaire. Sur le pan oriental, trois baies (Ill., 20 et 24, vol. 2, p. 82 et 85) de différentes dimensions possédaient pour les deux premières une nervure dont le départ se faisait sur des bases prismatiques. L'ouverture la plus haute possède toujours son

[699] Il n'est plus possible d'observer la présence de baies ajourant la partie supérieure en raison des modifications.

pourtour à décor de congés. Au-dessus de la tourelle, deux encorbellements soutiennent deux pièces. Seul l'encorbellement occidental possède un décor de choux frisés sur chaque voussure. L'emploi de pinacles magnifiant l'entrée et plus généralement la même structuration des éléments de décor n'est pas inconnue mais plus tardive en Bretagne, ou encore au château de Goulaine dans une mise en œuvre plus sophistiquée avec des pinacles montant de fond. Ici, on retrouve l'emploi d'encorbellement soutenant les pièces hautes des escaliers. Si l'on s'éloigne de la Bretagne, on trouve au logis Barrault et à l'hôtel de Cluny cette même mise en exergue de l'entrée principale.

L'intérieur des tourelles n'est pas exempt de décor. Il prend place sur les jambages et sur le couvrement des portes tout comme dans les écoinçons. Le socle des noyaux n'est pas toujours décoré, mais lorsque c'est le cas, il est de forme circulaire (Saint-Aignan), de même forme mais couronnée par un cordon à l'hôtel de Derval, prismatique à l'hôtel de la Bretonnerie, de même facture à l'hôtel de Rouville si ce n'est qu'il est soutenu par une base polygonale, carrée à l'Évêché puis polygonale avec une astragale en partie haute.

À l'hôtel Saint-Aignan (Ill. 78, vol. 2, p. 256) les ouvertures percées à chaque étage sont constituées d'un décor varié et distinct. Ainsi nous découvrons une palette de couronnement en arc surbaissé chanfreiné, en accolade chanfreinée, en arc surbaissé mouluré. Au sommet, un garde-corps en bois sculpté, dont les panneaux reprennent un décor de pli de serviette, vient faire écho à celui présent sur la porte du même niveau qui possède encore son système de gonds et de pentures finement incisées. La cage d'escalier de l'Évêché quant à elle démontrerait une graduation des espaces. Au premier étage (Ill. 98, vol. 2, p. 316), le visiteur accède à la porte Saint-Pierre par une ouverture constituée de socles prismatiques sur lesquels repose une base similaire d'où s'élance un cordon mouluré formant une nervure à pénétration. Trois marches plus loin, une seconde ouverture communique cette fois-ci avec le bâtiment aspectant la rue de l'Évêché. Son ornementation s'apparente à la précédente, si ce n'est que ses angles, arrondis, ne possèdent pas de nervure à pénétration. La troisième porte de ce niveau donne sur le corps de logis en fond de cour. Elle présente un décor particulièrement élaboré qui intègre en le doublant celui des deux précédents. Les trois accès du niveau supérieur (ill. 99, vol. 2, p. 317) desservent respectivement les mêmes logis que précédemment. Le premier est constitué d'un double cordon mouluré prenant son départ sur des socles à bases prismatiques. Les portes suivantes présentent une ornementation identique composée d'un cordon mouluré, arrondi aux angles et reposant sur des socles à bases prismatiques. À l'hôtel de Rouville, les deux portes (Ill., 12, vol. 2, p. 76) du premier étage se composent d'un arc surbaissé, mais seule celle ouvrant vers la salle sous charpente contient un cordon à listel reposant sur des bases prismatiques.

Entre ces ouvertures, l'écoinçon comporte une sculpture de choux frisés que l'on retrouve à l'étage suivant. Avant d'arriver au sommet de l'escalier qui possède un garde-corps similaire à celui de Saint-Aignan, il faut passer sous un arc en accolade en bois et fleuronné. L'un de ses culots montre une tête d'homme portant un chaperon enturbanné, au nez épaté et aux lèvres plantureuses, en train de rire, laissant apprécier ses mâchoires édentées. Cette sculpture au caractère négroïde ne trouve pas d'écho au sein de la production nantaise contemporaine.

Dans certains hôtels, il ne reste que quelques fragments de l'ornementation d'origine. Il en est ainsi à l'hôtel de Bruc où une porte du second étage (Ill. 119, vol. 2, p. 361) est pourvue sur ses jambages de quart de rond pénétrant, aux angles, à l'intérieur du chanfrein concave. Dans l'hôtel de la Bretonnerie subsistent deux portes en arc en plein cintre dénuées de tout décor, une troisième ornée d'un chanfrein concave (Ill. 39 et 40, vol. 2, p. 107) et quelques écoinçons moulurés. Dans l'hôtel prébendal de la collégiale, une porte conserve son unique couronnement constitué d'un subtil cordon, à peine saillant, dont les retombées pénètrent dans les jambages (Ill. 143, vol. 2, p. 394). Les écoinçons de l'escalier prennent la forme de chardons. La tourelle s'achevait par un garde-corps en bois attenant à un poteau, identifié et tenu par un assemblage de mortaises[700] perceptibles dans l'enrayure. Vers la salle, au-dessus de la porte de l'escalier, le commanditaire a affiché de manière ostensible ses armoiries. Elles ont été buchées et devaient être peintes d'une teinte saumon et bleue, mais on peut reconnaître au centre une tiare, épaulée de chaque côté par des volutes légèrement creusées et soulignées par un trait noir. Le décor intérieur est donc assez rare et se constitue surtout de quelques éléments sculptés.

Ces escaliers sont à la fois le reflet de la taille de la parcelle, une nécessité pour la distribution, tout en contenant en eux une volonté d'ostentation de la part du propriétaire. Cette portée symbolique est liée à l'occupant dont nous savons qu'il s'agit d'un noble. Ainsi, la tourelle d'escalier doit se concevoir comme la réminiscence du donjon féodal.

2-3-2-2 La tour de la Couronne d'Or

La tour de la Couronne d'Or est un cas atypique de la mise en place d'un élément de desserte verticale. Effectivement, ce système ne se retrouve pas de manière directe à Nantes, mais à la fois la distribution comme le décor ont eu une répercussion sur l'architecture des hôtels nantais et permettent de trouver une filiation. Cet escalier se compose d'un grand et d'un

[700] CHAUVEAU Caroline, *Maison canoniale du 8 rue Ogée*, Nantes, Loire-Atlantique, Hadès, vol. 1, 2015, p. 70.

petit escalier dont les diamètres sont respectivement de 4,30 m et de 2,60 m avec des marches en granit formant noyau.

L'accès du grand escalier s'effectue par une porte ouvrant sur la cour et desservant chaque niveau du Grand Logis. Il offre aussi des accès à la pièce au dos de la tour des Jacobins, des caves au troisième étage. Du côté du palais ducal, une porte accessible elle aussi de la cour ouvre sur un vestibule couvert d'une voûte sexpartite (Ill. 45, vol. 3) et mène dans la cour intérieure puis dans la salle au dos de la tour des Jacobins avant d'entrer dans la tour elle-même. L'emploi du vestibule n'est pas nouveau et se retrouve à chaque niveau du logis-porte de Vitré pour distribuer les deux salles. La jonction entre les deux escaliers ne s'effectue qu'après avoir gravi une révolution et demie du grand escalier afin de joindre le premier étage du palais ducal par un escalier à volée droite qui est soutenu extérieurement par un arc rampant. Les deux grands corps de logis sont une seconde fois reliés grâce à la loggia inférieure. Le petit escalier n'est donc accessible qu'à partir du premier étage du palais ducal et monte jusqu'à la terrasse sommitale de la tour. Entre temps, il dessert les autres étages du palais ducal. Le grand escalier aboutit, en gravissant quelques marches au-delà du quatrième étage, à la voûte en palmier (Ill. 46, vol. 3), dont la rencontre des tiercerons se manifestait par des clés désormais buchées. Cette voûte est visible de la loggia inférieure à cause d'une ouverture donnant sur le vide de la loggia et qui devait correspondre à la porte menant à une vis secondaire dont le but aurait été de rendre accessible la pièce haute. Cette vis en encorbellement n'ayant jamais été réalisée, c'est par l'escalier secondaire puis par la loggia supérieure que l'on accède au cabinet.

Cette structure est l'exemple le plus remarquable de décor (Ill. 47, vol. 3) touchant une tourelle d'escalier dans la cité ligérienne. Les deux portes d'entrée sont ornées d'un double encadrement mouluré, surmonté d'un arc en accolade fleuronné, dans lequel s'inscrit une guirlande de feuilles de chêne. L'escalier principal est soutenu par trois contreforts qui se dédoublent jusqu'au deuxième étage et sur lesquels s'échelonnent des crochets. Au-delà, ils sont suppléés par des gâbles d'où apparaissent des figures humaines et animales, puis par des trilobes avant de s'achever par une culée.

Les ouvertures, demi-croisées ou baies géminées, éclairent selon leur disposition le grand et le petit escalier ainsi que la salle entre la tour de la Couronne d'Or et celle des Jacobins. Elles possèdent un décor similaire. Il se compose de bases prismatiques sur lesquelles part un cordon mouluré s'achevant en accolade pouvant s'interpénétrer. L'arc qui les surmonte, nu ou fleuronné, reprend également cette forme tout en s'appuyant sur des culots figurants des personnages, de la flore (choux frisés), ou encore des animaux réels (lion, chouette), hybrides ou imaginaires (dragons) dont certains sont en train de manger leur proie ou tirent la langue.

Certains tympans sont ornés de ce type d'éléments ou d'armoiries devenues illisibles. En revanche, les baies comprises sur les deux tiers inférieurs du petit escalier ne présentent qu'un décor de chanfrein, alors qu'en partie haute, elles reprennent un décor identique aux ouvertures précédentes.

En ce qui concerne les loggias (Ill. 48, vol. 3), la première est constituée de baies géminées séparées par de minces pinacles et couvertes par un arc en plein cintre dont l'encadrement interne se compose d'un décor de trilobes couvrant les piédroits rehaussé d'une guirlande feuillagée. Elles sont couronnées par des gâbles fleuronnés d'où partent de part et d'autre, un décor de soufflettes et de mouchettes. Les pinacles reposent sur un appui au centre duquel prend place un ange, encadré aux extrémités par des oiseaux. Intérieurement, elle est couverte de deux voûtes d'ogives quadripartites, séparées par une nervure, et se réunissant autour de clés cerclées de motifs floraux. Les nervures des voûtes reposent sur des culots sculptés. La loggia supérieure est séparée de la précédente par deux guirlandes feuillagées encadrant une allège ornée de quadrilobes disposés dans des losanges. Cette allège se poursuit sur le grand escalier sous la forme d'une arcature aveugle constituée de trilobes sur deux pans, soulignant ainsi la présence de la pièce haute. Les ouvertures de la seconde loggia sont similaires à la précédente si ce n'est qu'elles sont séparées par des pinacles faisant un quart de rotation et qu'elles sont surmontées de gâbles en forme de cloches aux côtés desquels s'affichent ostensiblement les A couronnés d'Anne de Bretagne et un semis d'hermines symbolisant la Bretagne. Sa voûte en berceau surbaissé est moins sophistiquée que la précédente. Cette tour s'achève par deux corniches feuillagées en encorbellement soutenant une balustrade au décor de mouchettes qui vient, à juste titre, couronner la tour de la Couronne d'Or.

Intérieurement, le décor n'est pas aussi ostentatoire. Les ouvertures du grand escalier, portes comme baies, sont ornées d'un unique tore qui peut s'accompagner d'un listel. La combinaison de ces deux éléments, plus raffinée, ne se retrouve d'ailleurs que sur le couvrement de quelques baies et au sommet de chacune des portes menant vers la salle entre la tour de la Couronne d'Or et la tour des Jacobins, mais jamais sur les portes ouvrant vers les salles du Grand Logis. La plupart des écoinçons (Ill. 49, vol. 3) sont moulurés, mais au troisième étage ils portent un décor figuratif. Il s'agit d'une tête d'homme aux oreilles décollées portant des boucles d'oreille dont les pendants ne sont autres que les têtes des dragons qui l'encadrent. Le petit escalier dévoile du côté de la cour intérieure plusieurs encorbellements figurant notamment un animal hybride, dont le corps s'apparenterait à un lion comme le laissent supposer les griffes et surtout la crinière. Il n'y a que dans le grand escalier que l'on trouve des coussièges disposés

dans l'embrasure de certaines baies. Dans le petit escalier, l'ornementation est presque inexistante, la seule porte décorée d'un tore est celle menant à la loggia inférieure, tandis qu'au premier étage prend place un oiseau aux ailes déployées qui trouve un écho dans l'escalier desservant le petit Gouvernement, et dont le but originel était de rendre accessible la tour de Loire et le chemin de ronde. À cet égard, cela reflète l'absence de décor extérieur en façade.

Cette construction, complexe, a clairement été réalisée en plus d'une seule phase de travaux. Elle découle néanmoins du dessin d'origine que l'on a modifié à plusieurs reprises. Initialement, le Grand Logis est associé au grand escalier qui a pour but de le desservir. Il s'agit d'un escalier d'honneur comme l'indique à la fois son diamètre et son décor. Dans le même temps, le petit escalier est accolé au palais ducal une fois que celui-ci est construit comme peut l'attester l'absence de finition du décor de certaines baies. La différence de harpage[701] entre les assises conduit Alain Salamagne à envisager qu'il ne faisait pas partie du dispositif originel. Cela sous-entend que les deux corps de logis n'entretiendraient, primitivement, aucune relation, position que nous ne soutenons pas[702]. Le petit escalier a donc également, en raison de sa taille et des pièces qu'il met en lien, un usage privatif. Leur mise en relation par l'escalier droit serait due selon le même auteur à une volonté de sécuriser[703] les appartements ducaux. En 1484, quelques nobles ligués contre Landais vinrent jusque dans la chambre ducale pour vérifier si le trésorier s'y était réfugié. Cette irruption brutale dans les appartements ducaux aurait eu pour effet la création d'un espace intermédiaire caractérisé par le vestibule et la salle des gardes au dos de la tour des Jacobins. Pour autant A. Salamagne considère que le couloir reliant les deux escaliers est l'œuvre d'Anne[704], ce qui contredit la possibilité de sécurisation des appartements ducaux sous François II, car les deux escaliers demeureraient indépendants. Il faut plus sûrement comprendre cette construction comme la suite du premier projet, mais dont la réalisation n'a été effective que dans un second temps, sous François II. Cette orchestration des espaces non signifiés dans les sources, laisse une interrogation concernant l'utilisation des pièces au dos de la tour des Jacobins.

---

[701] SALAMAGNE Alain, « La Couronne d'Or, escalier d'honneur du château de Nantes », dans *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.*, p. 181.

[702] À la vue des photographies anciennes, la différence entre les assises ne nous apparaît pas flagrante, bien qu'elle soit observable à certains endroits.

[703] SALAMAGNE Alain, « La Couronne d'Or, escalier d'honneur du château de Nantes », dans *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.*, p. 196 et 198.

[704] SALAMAGNE Alain, « La Couronne d'Or, escalier d'honneur du château de Nantes », dans *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.*, p. 198.

Le chantier se serait arrêté à la fin des années 1480 peut-être en raison de l'imminence de la guerre franco-bretonne, puis de la mort du duc. Cela correspond architecturalement à une limite se situant au-dessous de la première loggia, ce que corroborent les pierres d'attente à l'extrémité du Grand Logis, mais également le dernier niveau du palais ducal. C'est à Anne que revient la finition de cet ensemble. Selon nous, et concurremment à l'exhaussement des parties hautes du Grand Logis, on surélève le grand escalier. Alors qu'on s'apprête à disposer un escalier en encorbellement venant desservir le cabinet, le projet évolue. On remanie à nouveau les parties hautes du Grand Logis en lui conférant un nouvel étage et des lucarnes monumentales. On vient alors adjoindre à l'escalier deux loggias. On remarque que la loggia inférieure n'est pas harpée à l'escalier mais accolée (Ill. 50, vol. 3). Le petit escalier qui n'était pas prévu à cet effet, ce que prouve le manque de soin apporté à l'emmarchement à la jonction avec le palais ducal (Ill. 51, vol. 3), est à son tour surélevé pour aboutir à la loggia supérieure. Ainsi, il nous semble plus juste de voir dans la première loggia une galerie surplombée par une véritable loggia, voulue comme un espace de représentation que démontrent les armoiries.

Le modèle qui paraît correspondre le mieux dans la conception de ce système est le logis des Sept Vertus à Amboise (Ill. 52, vol. 3) érigé entre 1492 et 1496 où vécut Anne, et qui renvoie aux loggias nantaises. Dans ce cas, on retrouve un portique surmonté d'une galerie encadré d'un grand et d'un petit escalier. Cela ne doit pas faire oublier l'escalier de l'aile Dunois[705] (1464-1468) au château de Châteaudun qui emploie certains des éléments de décor (gâbles et allèges) que l'on observe plus tard à Nantes. Citons également le logis Barrault[706] à Angers (1486-1493) dont la voûte de l'escalier est similaire à celle achevant le grand escalier de la Couronne d'Or (Ill. 53, vol. 3). Olivier Barrault était greffier en 1492 du Parlement de Bretagne devenu Grands Jours sous Charles VIII, puis en 1494, Trésorier général des finances de Bretagne ce qui peut expliquer les parentés stylistiques entre les deux escaliers.

D'un point de vue structurel et stylistique, le répertoire employé renvoie aux édifices nantais et plus particulièrement à la cathédrale et à la chapelle dédiée à Saint-Antoine de Padoue. En effet, dans ces deux édifices s'observent l'utilisation de contreforts afin d'épauler les tourelles d'escalier respectivement présentes dans le massif occidental de la cathédrale et accolée au mur gouttereau nord de la chapelle. Cela se remarque aussi dans l'emploi et le décor

[705] MARTIN-DÉMEZIL Monique, « La Sainte-Chapelle du château de Châteaudun », dans *Bulletin Monumental*, vol. 130, n° 2, 1972, p. 113-128, p. 114.

[706] BIUT Olivier et LETELLIER Dominique, « Le logis Barrault à Angers, résidence d'un riche financier sous Charles VIII », dans *Archives d'Anjou*, éd. Gal'Art, Angers, t. 8, 2004, p. 230-267, p. 237.

des baies géminées de la loggia inférieure qui sont identiques à celles que l'on observe sur le triforium (Ill. 54, vol. 3). En ce qui concerne la loggia supérieure, les portes des tours d'escaliers surmontant celles du rez-de-chaussée et ouvrant dans la nef y font écho, que ce soit dans le décor de feston ou encore dans celui de l'allège (Ill. 55, vol. 3). À cela s'ajoutent les pilastres et surtout l'utilisation des gâbles en forme de cloche repérables dans les deux édifices précédemment cités et qu'A. Salamagne a observés sur une représentation de François II dans un vitrail de l'église des Cordeliers[707]. L'emploi de ces gâbles, uniquement observables chez François II, démontre la filiation entre Anne et son père. Ces éléments stylistiques remontent aux années 1450 pour le massif occidental de la cathédrale[708] et aux années 1469-1481 pour la chapelle de Saint-Antoine de Padoue[709]. Il n'est pas anodin d'observer qu'Anne reprend un décor en partie issu de cette dernière chapelle qu'elle a donnée à l'ordre de Saint-François de Paule en 1488 et pour lequel elle avait une dévotion particulièrement affirmée. Il faut donc situer ce chantier à l'extrême fin du XV^{e} siècle ou dans les premières années du XVI^{e} siècle, en correspondance avec les changements des parties hautes du Grand Logis. Ici, Anne poursuit, dans la même veine que son époux Louis XII, la volonté de mettre en exergue les armoiries royales comme à Blois ou encore sur le tympan du couvent des Minimes de Chaillot où les armes des deux époux se partagent l'espace. Cependant à Nantes elle se démarque. En effet, et comme le soulignait déjà André Mussat[710], cette tour se comprend comme un signal ostentatoire dont le décor de l'ensemble des parties hautes (grand escalier, loggias et petit escalier) et plus particulièrement les emblèmes, dont seuls ceux de la reine sont figurés, vise à mettre en exergue la « souveraineté retrouvée » d'Anne de Bretagne.

2-3-2-3 Les escaliers secondaires

Les vis principales peuvent être accompagnées d'un escalier secondaire dont l'utilisation est purement fonctionnelle. Celui de l'hôtel de Briord est disposé sur la façade postérieure du logis-porte (Ill. 49, vol. 2, p. 151). Au château, deux escaliers situés

[707] SALAMAGNE Alain, « La Couronne d'Or, escalier d'honneur du château de Nantes », dans *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.*, p. 194.

[708] GUILLOUËT Jean-Marie, *op. cit.*, vol. 2, p. 15.

[709] MEINDERT-STUBENISKY Frank, *La chapelle de l'Immaculée Conception à Nantes, étude historique et archéologique*, mémoire de master 1 sous la direction de Jean-Marie Guillouët, Université de Nantes, 2007, p. 59.

[710] MUSSAT André, « La fin du Gothique : Nantes et Josselin », dans LELOUP Daniel (dir.), *Bretagne. Architecture et identités*, Rennes, éd. PUR, coll. Arts & Société, 1997, p. 225-230, p. 226.

respectivement à l'angle du palais ducal et de l'aile du lieutenant du roi, et sur le vieux donjon possèdent ce statut. Nous supputons qu'à l'hôtel de Châteaubriant, une seconde tourelle prenait place à la jonction des deux corps de logis sans que l'on puisse en dire davantage. Leur cage est de forme oblongue (Briord[711]) ou hexagonale (château), montée en pierre calcaire, et renferme un escalier fait de marches[712] portant noyau en granit. Ces cages sont scandées de trois contreforts au château. Leur diamètre est respectivement de 2,30 m à l'hôtel de Briord et d'environ 3 m et 4,20 m au château.

Ces escaliers sont pourvus d'une porte au rez-de-chaussée permettant, au château, d'accéder de la cour aux logis. Chez le trésorier, la vis est précédée d'un couloir voûté (Ill. 48, vol. 2, p. 150) qui ouvre par une porte sur la rue. Les escaliers desservent chacun des niveaux des ailes auxquelles ils appartiennent sauf les caves, alors que les logis n'en sont pas tous dénués. De même, le premier étage de l'aile du lieutenant du roi n'est pas accessible par la tourelle nord-est. Quant au logis de Briord, l'escalier ne rend accessible les différents niveaux qu'à compter du premier étage.

Plusieurs baies échelonnées assurent l'éclairage. On en dénombre cinq selon le plan de 1753 sur la tourelle nord-est, autant sur celle au sud-est, réparties de la manière suivante : quatre sur la façade occidentale et une sur le pan nord-ouest. Enfin trois baies à l'hôtel de Briord. Pour ce dernier, le décor semble avoir été inexistant alors que pour les autres tourelles aucune iconographie ne nous en fait part. Nous savons seulement que la baie esseulée sur le pan nord-ouest de la cage d'escalier du vieux donjon possède un fin cordon mouluré s'appuyant sur des prismes avant de former une accolade. Elle est couverte par un gâble en accolade fleuronné.

Une sous-catégorie de vis secondaires vient dans certains cas suppléer les vis principales. Ces vis, de dimensions restreintes ont pour but d'offrir un accès aux pièces hautes. C'est le cas à l'hôtel Saint-Aignan (Ill. 68, vol. 2, p. 248) où les marches sont constituées d'un mélange de mortier et de débris de pierres calés par une contremarche en bois. Elle prend place au dos de l'escalier principal et est donc invisible en façade comme cela a pu être le cas à l'hôtellerie des Jacobins, à l'Évêché ou à l'hôtel de Briord. À cet égard, on ne peut omettre l'utilisation de systèmes plus rudimentaires tels que des échelles. Il y a également un escalier dérobé dans le palais ducal qui se compose de marches en granit formant noyau au niveau des

[711] Au logis de Briord, l'escalier actuel n'est pas celui d'origine.

[712] LOPEZ Victor, *Inventaire du dépôt lapidaire du château des ducs de Bretagne*, stage universitaire de licence 3, Nantes, 2006, n°14 et 15. En ce qui concerne le château, il doit s'agir des vestiges de l'escalier à l'angle du palais ducal et de l'aile du lieutenant du roi.

caves. Au château, il faut enfin signaler la présence d'escaliers érigés dans l'épaisseur des tours de la Boulangerie et du Pied-de-biche qui desservent différents niveaux. Ils se poursuivent à compter de l'étage supérieur pour rendre accessibles le chemin de ronde et les pavillons. Il n'est pas dissimulé chez Jean de Rouville où il est en encorbellement sur la façade sud (Ill. 17, 20, 21, 24, vol. 2, p. 80, 82, 83 et 85), et soutenu par un cul de lampe orné sur chaque voussure de feuilles. Deux des trois baies l'ajourant sont encadrées par de fins cordons, alors que la baie sommitale est à imposte. À l'intérieur, la cage de forme circulaire renferme un escalier hélicoïdal (Ill. 16, vol. 2, p. 79) avec des marches en pierre calcaire portant noyau, soigneusement délardées et dont le socle est prismatique.

2-3-2-4 Les escaliers à volée droite

Un dernier type d'escalier que l'on rencontre dans ces hôtels est l'escalier droit que l'on peut classer en deux types distincts : le perron et l'escalier sur rampe. Cette distinction s'opère car la mise en place de ces escaliers similaires dans leur structure, diffère dans leur utilisation. Le perron prend place au niveau de l'entrée principale de l'hôtel à laquelle il permet d'accéder et se compose de marches en granite. On en recense dans les hôtels de Saint-Aignan, de Briord ainsi qu'à l'Évêché et à l'hôtel de Bruc où il a été démantelé pour les besoins de la nouvelle distribution au XVIII^{e} siècle.

L'escalier à rampe droite est présent dans plusieurs édifices comme les hôtels de Saint-Aignan, de Briord, de Bruc, de Derval, à l'hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale et en plusieurs endroits du château. Ils se composent de marches en granite et se situent à l'extérieur dans la cour. Ils peuvent venir en complément de l'escalier en vis pour desservir les caves (Saint-Aignan, Bruc, doyen du chapitre) ou être l'unique moyen d'y accéder (Briord, Derval). Ils peuvent être employés dans la continuité de l'escalier en vis afin de rendre accessible le même type de pièces comme à l'hôtel prébendal de la collégiale ou à l'hôtel de Rouville.

2-3-3 Les charpentes

2-3-3-1 Structures

Peu d'ensemble de charpentes cohérentes demeurent en place. En effet, si celles des hôtels Saint-Aignan, de Rouville, des Jacobins et de l'hôtel prébendal de la collégiale sont complètes (Ill. 56, vol. 3), celles de Châteaubriant, de Briord (Ill. 54, vol. 2, p. 154) et du château

ont été modifiées[713]. De ce constat ressort une disparité qui n'offre qu'un aperçu de ces structures pourtant essentielles dans la compréhension des édifices.

Structurellement, seule la charpente de l'hôtel prébendal de la collégiale possède une charpente à fermes et pannes. Elle se compose de quatre fermes sur lesquelles reposent des pannes. Les fermes devaient être identiques à la première qui est la mieux conservée. Elles se composent d'un poinçon et de deux arbalétriers qui s'intègrent dans la poutre du plancher. Deux faux-entraits prennent place à la moitié des arbalétriers. Un aisselier courbe décharge les retombées de la poutre faîtière.

Toutes les autres sont édifiées sur le même principe puisque l'on retrouve exclusivement des charpentes à chevrons formant fermes. Dans le détail, on remarque quelques différences. Dans les hôtels de Saint-Aignan, de Briord et à celui de Châteaubriant, les entraits sont retroussés tout comme à l'hôtellerie des Jacobins où la charpente repose sur des doubles sablières et est renforcée par des aisseliers et des poinçons tous les quatre chevrons. Dans le palais ducal, les fermes sont renforcées par des potelets, mais à l'hôtel de Châteaubriant ce système se démarque car les fermes principales sont renforcées par un potelet à leur base, les fermes secondaires quant à elles s'appuient sur une panne sablière. À l'hôtel de Rouville, la charpente comporte des entraits avec un poinçon de fermette, des couvre-joints et des liernes. La caractéristique principale de cette charpente est qu'elle est scindée en deux sections non-alignées et de proportions différentes, mais réunies sous un seul et même faîtage ; celle occidentale est plus longue mais moins large tandis que pour la seconde c'est l'inverse. Les retombées sud de la charpente occidentale reposent sur un encorbellement particulièrement saillant qui n'est autre que la continuité de l'enrayure de la tourelle d'escalier et des corbeaux. Cette disposition s'explique par le percement des deux portes ouvrant sur l'escalier principal qui sont également renforcées chacune par un arc de décharge, afin de ne pas affaiblir davantage le mur. Ces deux ouvertures ont une légère différence de taille et de traitement. Entre elles l'un des corbeaux soutenant l'entrait occidental a été percé de mortaises[714] sur ses faces inférieures et postérieures, impliquant respectivement la présence d'une cloison et d'une tribune en lien avec la pièce haute. Au Grand logis, la charpente mise en place devait être similaire si ce n'est

[713] Toutes n'ont pas pu être totalement ou seulement partiellement visitées en raison de leur condition d'accès et certaines ne sont connues que par des plans, ce qui implique une grande prudence pour les comprendre. Parmi les édifices cités, celui de Rouville, l'hôtellerie des Jacobins, l'hôtel prébendal de la collégiale et le château ont fait l'objet d'une datation par dendrochronologie.

[714] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean-Jacques, « Le logis dit la Psalette à Nantes : la dendrochronologie et l'analyse architecturale au service de la restauration et de l'histoire », *op. cit.*, p. 30.

qu'elle formait un ensemble cohérent vouté en berceau avec des lunettes ouvertes au niveau des lucarnes.

Toutes ces charpentes se composent de bois de section quadrangulaire en chêne formant de nombreuses fermes espacées tous les 0,60 m ou 0,70 m, reposant sur des murs massifs allant de 0,70 m à 1 m d'épaisseur. Elles sont contreventées entre la poutre faîtière et la sous-faîtière par des croix de Saint-André qui peuvent être séparées par des demi-poinçons (Saint-Aignan, hôtellerie), par des contrefiches (Châteaubriant) ou des liens de faîtage (palais ducal). Une telle ossature s'explique par l'importante déclivité de la toiture car la prise au vent était considérable.

On constate dans certains cas la trace laissée par la présence de clous (Châteaubriant, Hôtellerie, Grand Logis) impliquant qu'elles étaient lambrissées. Cela est également le cas à l'hôtel de Rouville où les cerces qui partent des sablières lui confèrent la forme d'un arc brisé couvert d'un lambris moderne reflétant le parti ancien. En revanche, il n'existe aucun de ces éléments dans les charpentes du palais ducal, à celui de la collégiale voire à celui de Briord.

2-3-3-2- Décor

Les modifications apportées à ces charpentes ont sans nul doute entraîné la disparition de leur décor (Ill. 57, vol. 3). Seuls quelques vestiges font état de cette ornementation. On retrouve à l'hôtellerie des Jacobins la présence de moulures sur les sablières comme au Grand logis du château. Dans ce dernier cas, des culots de formes prismatiques y sont directement sculptés sur lesquels prennent appuis les cerces. La présence de ce type de moulures se rencontre fréquemment comme dans le dortoir des Cordeliers ou sur les façades des quelques maisons à pan de bois que conserve la ville, où ces formes prennent place sur les entretoises. L'exemple de décor des charpentes le mieux conservé se trouve à l'hôtel de Rouville. Des sablières moulurées s'élancent les cerces ornées d'une nervure à listel, interrompues par des blochets dont certains font encore part d'un décor de végétaux. De plus, s'ajoute la présence de figures animales monstrueuses à la gueule ouverte dont l'une achève l'une des sablières de l'encorbellement, tandis que deux autres servent d'engoulant en avalant dans leur mâchoire édentée mais pourvue de grandes canines, l'entrait oriental. Ce dernier cas n'est pas sans rappeler ceux se trouvant dans les combles de la chapelle de l'Immaculée-Conception, bien que ce sujet se retrouve régulièrement. L'entrait occidental est soigneusement sculpté de moulures tandis que l'on découvre au centre de l'entrait oriental, un écu couronné, aux armes de la Bretagne, encadré par des animaux (lions ?) désormais bûchés, duquel s'élancent deux phylactères torsadés et nus.

2-3-4 Les cheminées

2-3-4-1 Emplacement

La présence de foyers au sein de ces édifices est assurée, mais leur réaménagement ou leur destruction systématique afin de gagner de l'espace nous en a laissé peu en place. Malgré cela, la restructuration de certaines d'entre elles, la découverte de vestiges de piédroits ou encore l'existence de souches de cheminée et leur reconnaissance au travers de plans ou d'illustrations peut nous renseigner sur leur emplacement, leur structure et leur décor.

Parmi les éléments qui les caractérisent, il faut remarquer que ces cheminées sont toutes relativement centrées sur le mur sur lequel elles prennent place. Il en est de même dans les pièces du logis septentrional de l'hôtel Goheau si l'on consent à placer une cloison en matériaux périssables scindant ces salles. En revanche, à l'hôtel prébendal de la collégiale, elles sont placées au tiers du mur. Lorsqu'elles sont placées sur des murs pignons, leur conduit est décalé par rapport à la poutre faîtière afin de ne pas fragiliser la charpente et d'éviter des incendies. Cet emplacement évite de surcroît d'ériger des souches très hautes et donc de réduire la prise au vent. Les cheminées se superposent à chaque niveau, exception faite de l'hôtel prébendal où on ne les retrouverait qu'au premier étage. Néanmoins, dans la plupart des cas, l'emplacement des cheminées au rez-de-chaussée dicte leur position dans les étages.

En fonction de la densité des îlots d'habitation ou du positionnement de l'hôtel sur la parcelle, les foyers sont positionnés de manière différente. Ils s'observent sur des murs mitoyens indifféremment qu'il s'agisse de pignons ou de gouttereaux, comme dans les hôtels de Saint-Aignan, de Bruc, de l'hôtellerie et de l'hôtel prébendal de la collégiale, impliquant une rationalisation de l'utilisation de ces parois dans lesquelles il est impossible de percer des baies. Ils s'implantent également sur des pignons libérés de toutes contraintes extérieures (Derval, logis est de Saint-Aignan, château). Les foyers sont également placés contre les murs de refend (château, Bretonnerie, Montfort, Évêché, hôtellerie) ce qui offre la possibilité de mieux chauffer les pièces qui sont situées de part et d'autre de ceux-ci. C'est le cas dans les hôtels de Rouville (logis oriental), de Briord (logis-porte et en fond de cour) et de Châteaubriant (aile sud). Dans le premier exemple, cela s'explique aisément par l'utilisation de pignons en pan de bois fermant en partie l'édifice à ses extrémités. Au château, on trouve à la fois des cheminées sur les murs gouttereaux, pignons et refends, soit trois par pièce où sont les cuisines

du palais ducal afin d'optimiser les rendements. Pour achever ce tour d'horizon et toujours dans l'édifice princier, les cheminées des tours d'artillerie prennent position du côté de la capitale.

L'emplacement des cheminées n'est pas tributaire de la nature des pièces dans lesquelles elles s'installent, exception faites des tours du château. À l'inverse, cela peut expliquer leur nombre dans les pièces de service. Qu'ils s'agissent d'une chambre, d'une salle ou d'une cuisine, leur position peut dépendre de contraintes extérieures (mitoyenneté) mais également de besoins rendus nécessaires par la distribution intérieure et les impératifs liés à l'éclairage naturel. La situation des cheminées dans les hôtels reflète la diversité des partis adoptés et donc les solutions les plus rationnelles.

Lorsque cela est observable, on constate que les cheminées emploient plusieurs types de matériaux (Ill. 58, vol. 3) en fonction, semble-t-il, du niveau auquel elles se situent. En effet, au rez-de-chaussée le manteau est érigé en granite alors que la hotte est en pierre calcaire (Derval, château, voire à Bruc). Cela se vérifie également à l'hôtellerie, si ce n'est que la cheminée orientale est en tuffeau et seul son linteau est en granite, ou encore dans les annexes de l'Évêché où cette fois-ci elle est entièrement en granite (Ill. 103, vol. 2, p. 321). Dans les niveaux supérieurs apparaît une différence puisque seules les bases sont en granite alors que le reste de la cheminée est monté en pierre calcaire. Cela s'observe à l'hôtellerie et au château[715]. Par conséquent il existerait une hiérarchisation dans l'emploi des matériaux au fur et à mesure que l'on monte dans les étages.

Ces cheminées peuvent s'accompagner d'un placard mural partitionné et cloisonné (Grand Logis, hôtel prébendal de la collégiale). Elles sont constituées d'un faux manteau fait de bases, de piédroits, de corbeaux et de linteaux (monolithe à redents, clavés à redents) soutenant une hotte. C'est dans cette dernière que l'on constate des différences. Toutes sont droites (Derval, hôtellerie, Saint-Aignan, évêché), si ce n'est dans le vieux donjon et dans le Grand Logis où certaines ont une hotte de forme pyramidale notamment dans l'espace intermédiaire entre les murs de refend, et dans la salle sud du troisième étage[716]. La hotte peut être munie d'un arc de décharge simple (Grand Logis), alors qu'il est mouluré et s'inscrit en son sein à l'hôtel de Derval. Les foyers de ces cheminées sont encastrés dans le mur. Ils possèdent un contrecœur en brique dans lequel peut s'inscrire un arc de décharge. Dans l'unique

[715] LEBLANC Pierrick et PASCAL, *op. cit.*, p. 48. L'archéologie a identifié ce principe au Grand Logis et il semble avoir été le même si l'on se réfère aux cheminées de la tour de la Boulangerie.

[716] LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *op. cit.*, p. 48. L'archéologie n'a pas pu mettre en évidence la structure des cheminées du premier étage, de la salle sud du deuxième étage et celle du comble. Il est probable qu'elles reprenaient l'une ou l'autre des structures évoquées.

cheminée encore en place de l'hôtel Saint-Aignan (Ill. 80, vol. 2, p. 257), il est possible d'envisager que le contrecœur possède un fruit afin de laisser davantage de place aux cheminées des étages supérieurs. Cela serait corroboré par le désaxement des fenêtres du pignon sur rue et l'axe même du pignon. L'observation en est rendu aisée par l'achèvement des pinacles qui se joignent pour former un gâble dont le sommet est décalé par rapport à la jonction des chevronnières. Ce décalage s'expliquerait par la saillie prononcée des cheminées des niveaux supérieurs en fonction desquelles il fut nécessaire de désaxer les baies afin de mieux éclairer ces étages.

2-3-4-2 Décor

Bien que nous manquions d'éléments de comparaison (Ill. 59, vol. 3) pour un même édifice, il semble que l'ornementation de ces éléments varie également selon l'étage qu'elles chauffent. Au sein du château, les cheminées des cuisines sont ornées sur leur base d'une griffe sur laquelle les piédroits à pan coupé prennent leur départ jusqu'au corbeau taillé en escalier (Ill. 58, vol. 3). Les hottes sont ensuite couronnées par une nervure moulurée qui parachève le voûtement de la pièce. En revanche, au troisième étage, dans la salle nord, la cheminée possède encore ses piédroits sur lesquels sont des colonnettes à bases et chapiteaux prismatiques et la hotte comprend à mi-hauteur une moulure en tore[717]. Cela se vérifie avec la cheminée du premier étage de la tour de la Boulangerie (Ill. 58, vol. 3). La colonne principale ornée d'un listel s'accompagne d'une colonnette reposant toutes deux sur des bases prismatiques et s'achevant par des chapiteaux de même forme. Elles sont surmontées de corbeaux moulurés qui soutiennent le linteau dans lequel s'inscrit une guirlande de feuilles de chêne qui laisse place à deux corps de moulures en partie basse puis haute. De part et d'autre de la hotte, des encorbellements reprennent sur plusieurs registres le décor précédent. Ici et dans quelques cas seulement, on remarque la présence d'animaux (des lapins, des félins dont l'un se lèche ou encore un sanglier) d'où émane de leur gueule, à plusieurs reprises, une guirlande feuillagée, faisant écho à leur habitat naturel, et dont l'emploi se référerait alors au thème de la chasse. Dans les quelques piédroits retrouvés et appartenant vraisemblablement aux cheminées du palais ducal, se rencontrent au niveau du couronnement, deux félins velus aux griffes aiguisées, de la gueule desquels surgissent une guirlande feuillagée qui devait mourir dans le mur contre lesquels ces foyers s'appuyaient.

[717] LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *op. cit.*, p. 42.

Cela se remarque également dans le vieux donjon où l'une de ses cheminées est entièrement en pierre calcaire. Sa hotte pyramidale repose sur des corbeaux en pyramide inversée. Au-dessus, un encorbellement se compose d'un arc de décharge soutenu par des culots représentant des anges tenant les armes mi-partites de Bretagne et de France (Ill. 59, vol. 3), impliquant sa réalisation après le premier mariage d'Anne. Cette structure qui encadre la hotte a pour but de soutenir la cheminée de l'étage supérieur. À l'hôtellerie, au rez-de-chaussée, des colonnes partiellement engagées montent jusqu'à des corbeaux chanfreinés (Ill. 153, vol. 2, p. 421). Dans les étages les cheminées sont traitées avec davantage de raffinement. Des piédroits partent une colonne principale et deux colonnettes, dont les moulures qui les séparent sont en quart de rond (Ill. 58, vol. 3). Les corbeaux moulurés en forme de pyramide inversée supportent des linteaux ornés de corps de moulures que l'on peut retrouver à différents niveaux sur la hotte, en partie médiane ou en tant que couronnement. Il faut nuancer cette position au travers de l'exemple de l'Évêché (Ill. 103, vol. 2, p. 321). La cheminée[718], en partie basse, présente des piédroits composés de deux bases prismatiques, soutenant chacune une colonne prismatique à plusieurs pans coupés ainsi qu'une colonnette séparées par une moulure en quart de rond. L'ensemble porte un corbeau quadrangulaire orné d'un cordon et soutenant un linteau mouluré. La hotte est agrémentée en partie médiane d'un corps de moulure. La cheminée du niveau supérieur, démolie lors des destructions de 1893, de taille plus restreinte, proposait une ornementation de toute évidence similaire. Demeurent également des exemples esseulés dans leur édifice comme la cheminée du rez-de-chaussée de l'hôtel de Derval (Ill. 9, vol. 2, p. 44). Son manteau se compose de colonnes engagées d'où jaillissent des corbeaux passant d'une forme pyramidale en un parallélépipède mouluré.

Toutes les cheminées étudiées sont encastrées dans la maçonnerie et ont donc été érigées en même temps que les murs qui les soutiennent. Le modèle de cheminée avec manteau en pierre calcaire ou granite, et hotte droite en pierre calcaire apparaît comme le plus récurrent. C'est surtout au niveau du décor que les disparités se ressentent davantage dans les piédroits que sur les hottes.

[718] En comparant une photographie de M. Trémant prise lors de la démolition des annexes, avec la cheminée actuellement en place au premier étage du logis, il est permis de remarquer une différence au niveau de la moulure qui scinde la hotte. Effectivement, la première présente une moulure avec doucine, tandis que la seconde possède un imposant cordon. Notons également que sa hotte a été augmentée de deux assises afin de prendre place dans son nouveau logement.

2-3-5 Les éléments de confort

2-3-5-1 Les puits

Cela peut apparaître comme un poncif, mais l'eau est un élément indispensable de la vie quotidienne. La situation de Nantes à la confluence de l'Erdre et de la Loire lui offre une position remarquable pour l'alimentation en eau pouvant expliquer l'absence, certes relative, de puits privatifs au sein des hôtels. Il existe des puits publics mais semble-t-il trop peu[719] selon Jean-Pierre Leguay qui n'en dénombre qu'une quinzaine. Parmi les plus connus citons celui du pilori autrement dénommé « puits salé », le puits Dionis à Bouffay[720], sur la place Saint-Pierre, près du carrefour aux Changes[721], sur le boulevard Saint-Nicolas, deux à proximité de la collégiale Notre-Dame[722] ou encore dans l'îlot Lambert[723] etc.

Les recherches de terrain ont permis de découvrir trois puits encore en place dans les habitations étudiées en plus du château. Dans ce dernier, le puits (Ill. 60, vol. 3) se situe dans la cour près du Grand Logis. Il est installé sur un socle granitique sur lequel s'élève le mur de margelle moulurée également en granit. Ce mur est épaulé par des contreforts d'où jaillissent des têtes d'animaux, et une tête humaine avec déversoir par la gueule pour certaines, à la manière des gargouilles. Parmi les six figures représentées dont l'érosion ne facilite pas l'identification, seraient présents un sanglier, un lion, un dragon ailé, un chien, un homme encapuchonné à corps de singe et un animal imaginaire à deux visages superposés sur une tête. À l'instar des façades du Grand Logis, ces êtres à la gueule ouverte, exception faite de l'homme, sont menaçants et renvoient à une fonction protectrice. Entre les contrebutements et faisant face au visiteur pénétrant dans la cour, s'inscrivent au niveau de la margelle trois écus couronnés dont les armoiries ont disparu. La manière dont était puisée l'eau est inconnue, bien qu'un

[719] LEGUAY Jean-Pierre, « Les problèmes d'hygiène à Nantes au XV^e siècle » dans *303*, n° 98, 2007, p. 22-30, p. 39.

[720] DELATTRE Léon, « Recherches historiques sur les anciens puits de la ville de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 51, 1910, p. 7.

[721] AMN, DD 15, f° 6.

[722] LAURENS-BERGE Mathieu, « Des chapelles seigneuriales à l'immeuble d'habitation », dans *Nantes flamboyant…op. cit.*, p. 78.

[723] PIRAULT Lionel, « Le site de la rue Lambert à Nantes » dans *BSAHNLA*, t. 144, 2009, p. 37-48, p. 46.

système constitué à partir de poulies paraisse être le meilleur moyen, le procédé[724] en place datant du XIX^{e} siècle.

Cécile Bulté envisage la création de ce puits après le second mariage d'Anne, ce qui est concevable, alors que nous opterions pour une création contemporaine du règne de François II. En effet l'archéologie n'a pas reconnu de construction antérieure à cet édifice, ni d'autres puits dans la cour et il semble inimaginable que le complexe du château n'était pas pourvu d'un puits dès l'origine. De plus, dans la cave nord du Grand Logis, la présence d'un caniveau sur le mur oriental a été découverte. Il a pu servir à évacuer les eaux de pluie de la cour, voire le « trop plein du puits[725] », corroborant l'emploi du puits sous le règne de ce duc. Enfin, il y a une parenté stylistique entre les écus couronnés du puits et celui d'une baie ornant le tympan d'une baie du Grand Logis. Cette filiation qui ne vaut pas une preuve indubitable, suggère un peu plus que le puits fut érigé et décoré sous règne de ce duc.

Dans les hôtels de Briord et de Saint-Aignan, ces éléments (Ill. 61, vol. 3) présentent des similitudes dans leur emplacement. Tous deux se situent dans la cour d'entrée, semi-encastrés dans l'un des murs gouttereaux et surmontés d'une baie. À l'hôtel de Briord, le mur de margelle en granit est semi-circulaire et s'élève en se rétrécissant jusqu'à l'appui. Un crochet placé dans l'intrados du voûtement en plein cintre de la baie prouve que l'eau était puisée à partir de l'ouverture avec l'aide d'une poulie. Ce système est reconduit à l'hôtel Saint-Aignan où l'encadrement de cet ensemble est constitué de granit, parachevé par un arc en anse de panier, mais la margelle a disparu. La situation de ces éléments doit être mise en lien avec la baie les surplombant, derrière laquelle devait s'installer un évier. À titre de comparaison, ce système se retrouve plus tardivement au manoir de la Fontaine d'Hérédie à Nantes qui a pu être daté des années 1530[726]. Ici il est également constitué d'une margelle en granit et surmonté par une haute et étroite niche creusée dans la façade et s'achevant par une conque. À l'hôtel de Rouville, le puits est contre le logis, comme dans les exemples précédents. Entièrement monté en moellons de schiste, celui-ci n'offre rien de remarquable susceptible de nous assurer qu'il s'agit du puits médiéval si ce n'est son emplacement. Pour J.-J. Rioult, l'eau était puisée à partir de la pièce ménagée dans la tourelle sud-est comme l'atteste un arc de décharge qui devait ménager une ouverture prévue à cet effet (Ill. 17, vol. 2, p. 80).

[724] LEMOINE Stéphane, « La ferronnerie du puits monumental », dans *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.*, p. 238-241, p. 240.

[725] BONNIN Nicolas, LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *op. cit.*, p. 33.

[726] ANDRÉ Sitâ et SEGUIN Stéphane, « Le manoir de Bouvet, entre campagne noble et ville bourgeoise », dans *Bulletin Monumental*, t. 168-2, 2010, p. 172-175, p. 175.

Quelques éléments de ce type ont été reconnus, mais n'existent plus dans leur forme primitive. À l'Évêché, un premier puits a été découvert lors des fouilles entreprises par Durville. Il fut mis au jour lorsque des remblais, probablement liés à la reconstruction de la cathédrale au XV^e^ siècle, furent enlevés. Située au nord dans la cour de l'Évêché, la structure aurait pu fonctionner en relation avec le premier Évêché[727]. Un second puits, placé plus en avant, fut creusé dans la cour. Son positionnement au niveau du nouveau terrassement induit par ces mêmes remblais permet d'interpréter cet aménagement (Ill. 100, vol. 2, p. 318) comme contemporain de la reconstruction de l'Évêché au XVI^e^ siècle[728]. Ce second puits fonctionnait probablement de pair avec les annexes, bien que la seule photographie le représentant ne fasse part d'aucun élément discriminant qui offre une possibilité précise de datation.

L'hôtel prébendal de la collégiale ne possédait pas de puits qui lui était propre. En revanche, il en existait deux aux alentours de la collégiale, l'un au sud vers la rue Saint-Denis, le second au nord-est dans la rue du cloître. Ce dernier, de forme hexagonal, est visible sur une représentation de Lambert Doomer (Ill. 61, vol. 3). Son plan, similaire à celui découvert sur le site de l'îlot Lambert[729] et daté du XV^e^ siècle, nous laisse envisager qu'il lui est contemporain. Il est soutenu aux angles par des colonnes surmontées de chapiteaux et comporte sur le mur bahut un décor, peut-être des écus armoriés. Selon cette illustration, l'eau était puisée par une poulie accrochée à un poteau en bois à peine équarri qui ressemble davantage à une branche. Son positionnement presque face à l'hôtel implique, pensons-nous, que c'est à partir de ce puits que l'on venait alimenter les besoins en eau de l'hôtel. Il s'agirait d'un puits semi-public, car son utilisation devait être réservée uniquement aux religieux officiant à la collégiale.

Enfin, le dernier groupe de puits n'est connu que par les textes à partir du XVII^e^ siècle. Il en est ainsi du puits de l'hôtel de Bruc. Il trouvait sa place au nord-est de la parcelle, plus précisément sur la limite orientale de la parcelle avec la suivante. La présence de cet aménagement n'apparaît qu'en 1678, mais rien ne contre-indique qu'il ait été érigé dès le Moyen-Âge. Sa situation, un peu particulière, explique très certainement pourquoi les propriétaires de l'hôtel n'en avaient pas un usage exclusif. Dans le logis de Montfort, sa présence n'est plus dans la cour mais dans le jardin tout comme celui de l'hôtel du doyen du chapitre du cathédrale dénombré dans cet espace en 1790. Enfin à l'hôtel de Derval, sa présence n'est pas attestée pour le XV^e^ siècle. En revanche, Jouvin de Rochefort raconte que dans la cour

[727] DURVILLE Georges, *Les fouilles de l'évêché…op. cit*., p. 21.

[728] *Ibid*.

[729] PIRAULT Lionel, art. cit., p. 46.

existait une fontaine en son centre[730]. Il semble même que les riverains pouvaient y puiser de l'eau ainsi que dans la cuisine de l'hôtel de ville[731].

2-3-5-2 Les coussièges

Ces éléments demeurent observables dans quatre édifices par l'intermédiaire de photographies ou de plans (Briord) ou plus simplement parce qu'ils sont encore partiellement voire totalement en place (château, Rouville, Derval). Néanmoins leur absence dans certains hôtels ne signifie pas pour autant que ceux-ci en étaient dépourvus, de plus dans les édifices qui en contiennent encore, certains ont pu disparaître.

Ils prennent place dans les salles (Derval, Château), dans les chambres (Rouville), dans ces deux espaces (Briord) et dans les escaliers (Rouville, château). Ils se situent dans l'embrasure des fenêtres, face à face de chaque côté de l'ébrasement, ou d'un seul côté selon la taille de l'ouverture et sont érigés en pierre calcaire (Derval, château, Rouville) voire en granite dans certains cas au château.

De manière générale, les coussièges se présentent sous la forme d'un banc dont les bords de l'assise, légèrement saillants par rapport au support, sont soigneusement traités en forme de tore. L'exemple le plus atypique se situe dans le logis de Rouville bien qu'il ne s'agisse pas d'un coussiège mais d'un siège d'attache (Ill. 12, vol. 2, p. 76). La salle sous charpente du premier étage, accessible par la vis principale, est précédée d'un de ces éléments particulièrement sophistiqué. En effet, celui-ci s'inscrit dans la paroi à la manière d'une niche. Il possède une assise ainsi qu'un accoudoir. Il est couronné d'un dais, par ailleurs assez proche de ceux que l'on voit dans les portails de la cathédrale de Nantes, constitué de deux gâbles en accolade, fleuronnés, finement moulurés et accolés, dans lesquels s'inscrivaient des trilobes ajourés encadrés par des mouchettes. Le décor se finalise par une arcature aveugle surmontée d'un cordon faisant le lien avec l'encorbellement supportant l'escalier. À l'intérieur du dais, les nervures des deux voûtes quadripartites se réunissent autour d'une fleur. La nervure médiane est quant à elle pourvue d'un écu en forme de losange sur lequel sont sculptées les armoiries de

[730] DELATTRE Léon, art. cit., p. 1.

[731] *Ibid*.

Jean de Rouville, composées de « à dextre, un champ semé de billettes et un bar brochant et, à sénestre, un chevron accompagné de trois marteaux[732] » comme l'a révélé J.-J. Rioult.

Les coussièges lorsqu'ils sont placés dans des pièces, quelles qu'elles soient, offrent un point de vue sur les jardins, sur la cour d'honneur[733] ou encore sur la ville dans le cas du château, que ce soit pour le propriétaire des lieux ou ses convives. Leur installation dans les escaliers, bien qu'elle puisse permettre de regarder à l'extérieur ou encore de marquer une pause, notamment dans la montée des marches de la tour de la Couronne d'Or, pourrait être lié à une fonction militaire ou tout du moins de surveillance voire de contrôle. Cela peut s'admettre au château, alors qu'à l'hôtel de Rouville il est envisageable que le siège devait bénéficier à un huissier dont la fonction était d'ouvrir la porte de la grande salle et d'annoncer les personnes.

Conclusion

Les recherches menées ont démontré que les hôtels ont été implantés pour la plupart en dehors des grands axes de circulation, loin des voies commerciales bruyantes et passantes. Le parcellaire de la ville se caractérise par trois types d'îlots (denses, semi-aérés et aérés), et à l'instar des rues, il reflète la fixation des hôtels. En effet, certaines rues moins convoitées par une population marchande offrent, au sein des îlots, des espaces plus grands où une certaine tranquillité régnait. La manière dont les parcelles ont été acquises est rarement connue si ce n'est dans un cas, celui du château, lié à plusieurs expropriations. Toutefois la taille importante de certaines parcelles laisse envisager un remembrement par des achats successifs (Briord, Châteaubriant). Quoi qu'il en soit ces territoires sont de trois types (régulier, semi-régulier ou irrégulier), tout comme leur superficie que l'on peut classer en trois groupes (grande taille au-delà de 1500 m^2, de moyenne taille entre 1500 et 500 m^2 et de petite taille sous la limite des 500 m^2). Tous ces hôtels sont situés dans l'ancien noyau de la ville gallo-romaine délimité par sa muraille. De même, s'observe une répartition entre les hôtels relevant du fief de l'évêque ou du duc. Ces domaines sont respectivement à l'est ou à l'ouest de l'ancien *castrum* d'Alain Barbetorte manifesté par les rues Saint-Denis et des Carmélites, division territoriale qui remonte au X^{e} siècle. Au-delà de ce constat, l'installation des hôtels est certainement due à la présence

[732] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean-Jacques, « Nantes. Le logis dit « la Psalette », un édifice méconnu et remarquable du XV^{e} siècle », dans *Bulletin Monumental*, n°168-2, 2010, p. 175-179, p. 178.

[733] MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Paris, éd. Picard, t. 1, 1991, p. 104.

d'espace libre, mais elle doit aussi se comprendre par les choix des commanditaires. La présence d'édifices, notamment religieux, a pu être un facteur expliquant la fixation de certains hôtels, bien que cette hypothèse ne trouve pas de validation dans les textes.

À partir de ces observations, l'hôtel devient accessible grâce un accès ouvrant sur la rue. Ce dernier peut prendre la forme d'un portail constitué de deux portes, piétonnière et charretière, couronné d'un crénelage ; il peut aussi s'agir d'un logis-porte au château et à l'hôtel de Briord. Lorsque la parcelle est de grandes dimensions ou traversante, un second accès permet d'accéder de la rue aux jardins. Ces deux espaces peuvent renfermer plusieurs annexes (écuries, buchelier etc). Nous avons alors remarqué qu'une partie des hôtels acquièrent une position entre cour et jardin. Il s'agit d'un positionnement d'une grande originalité qui apparaît plus tardivement dans le royaume de France. Cette solution, choisie pour gérer au mieux l'espace, n'est pas uniquement liée à la nécessité de posséder une cour, comme souvent, autour de laquelle les corps de bâtiment viennent s'agréger. La cour est un espace nécessaire, mais pas suffisant pour comprendre l'implantation de l'édifice puisqu'il faut prendre en compte la taille, la forme de la parcelle et certains édifices à proximité (cathédrale, muraille). Dès lors, certains hôtels ne proposent pas cette disposition. Ils sont alors soit relégués en fond de parcelle (Rouville, Évêché), soit bâtis directement en bord de rue (Bretonnerie, hôtel prébendal). Ainsi disposés et malgré les exceptions recensées, la plupart de ces hôtels permettent aux commanditaires d'arborer leur rang social au travers de la façade principale. Cette dernière, donnant sur la cour, est symétrique à compter du premier étage, mis à part à l'hôtel de Rouville, et largement sculptée. En effet, la paroi s'orne de baies (demi-croisée, croisée, ou double croisée) à base prismatique, de cordons ou de nervure à pénétration, surmontées de gâbles fleuronnés ou dépourvu de ce type d'arc et dont les travées ainsi formées peuvent être renforcé par des pinacles dans le cas de l'hôtel Saint-Aignan. L'importance de ces façades est renforcée au château grâce aux lucarnes de l'aile disparue dont les vestiges laissent supposer un riche décor, et bien davantage avec celles du Grand Logis qui prennent exemple sur celles de châteaux de la vallée de la Loire (Amboise, Châteaudun). Les façades sur rue ne sont pas moins importantes et font part d'un décor tout aussi abondant (Saint-Aignan, Évêché), mais certains exemples démontrent une volonté contraire, celle de s'isoler de la rue, ce qui semble conférer plus d'importance à la façade sur cour. En revanche, les façades sur jardin ou en limite de parcelle qui sont encore visibles, présentent peu de décor.

Quoi qu'il en soit et positionnés de cette manière, les hôtels se structurent selon le plan le plus à même de répondre aux besoins de leur commanditaire. Généralement, les édifices sont érigés selon un plan en équerre, mais certains admettent d'autres possibilités comme ceux qui

n’ont qu’un corps de logis (hôtellerie, Derval) où ceux qui en possèdent au moins trois (Rouville, Briord, château). Les pièces qu’ils abritent sont rendues accessibles par des escaliers d’apparat hors-œuvre, semi-hors-œuvre ou dans-œuvre à marche portant noyau et classé en deux groupes en fonction de la taille de leur diamètre (entre 2,60 m et 3 m ; au-dessus des 4 m). Ces escaliers, soumis à un certain contrôle, participent à la fois au prestige du commanditaire et à la magnificence de l’hôtel grâce à leur décor. Ils peuvent être suppléés dans leur tâche par des vis secondaires et privatives, mais aussi par des escaliers à volées droites. L’exemple de tourelle d’escalier le plus représentatif est celui de la tour de la Couronne d’Or qui mêle ces deux types d’escalier auquel s’ajoutent deux loggias. Ces édifices possèdent une charpente, à chevrons formant fermes dans la plupart des cas ou à fermes et pannes uniquement à l’hôtel prébendal. Les cheminées semblent être employées dans tous les édifices. Leur emplacement varie en fonction de l’implantation de l’hôtel sur la parcelle. De ce fait, elles peuvent être placées aussi bien sur un mur gouttereau que sur un mur pignon, même si une préférence paraît exister pour la seconde solution. Néanmoins au sein du même édifice, leur installation au rez-de-chaussée explique leur localisation dans les étages dont le décor serait plus élaboré. L’hôtel compte enfin plusieurs dispositifs rendant compte d’une aisance certaine. Les puits ne se rencontrent pas dans tous les édifices, puisque certains seraient mitoyens à d’autres hôtels ou absents, les puits publics seraient alors utilisés pour couvrir les besoins en eau. Enfin, rares sont les coussièges demeurés en place mais leur emplacement dans les salles, escaliers et parfois dans les chambres rend compte de leur usage malgré tout répandu.

L’hôtel nantais s’implante sur de grandes parcelles en retrait des axes commerciaux. Ils sont accessibles par un portail s’ouvrant sur une cour d’honneur pourvue d’un puits et donnant sur des façades richement ornées. Certains d’entre eux renferment des jardins. Bâtis pour la plupart selon un plan en équerre, ils sont distribués par une tourelle d’escalier qui participe à l’apparat du commanditaire, tout en permettant de desservir des pièces équipées de cheminées. Tous ces éléments ajoutés les uns aux autres caractérisent architecturalement les hôtels nantais.

3 Distribution et mode de vie

L'aspect constructif des hôtels ayant été expliqué, il faut s'intéresser aux espaces qu'ils renferment. Pour chaque pièce nous nous proposons de discriminer son emplacement, sa taille et sa fonction grâce à l'étude des documents d'archives, des recherches de terrain ou par analogie quand il n'existe pas d'autre choix. Cela doit nous autoriser à pénétrer dans le quotidien des individus qui résidaient dans ces demeures. De plus, nous appréhenderons le cadre de vie de ces dignitaires grâce aux hommes, aux femmes et aux objets qui les entourent. Puis, à l'aide d'exemples ciblés nous démontrerons par quel biais l'architecture subordonne les lieux de vie et comment elle affecte certains espaces à des fonctions particulières. Enfin, toute cette démonstration dévoilera, toujours sous le joug de l'architecture, comment ces hôtels sont les vecteurs de l'image, du statut ou encore du rang de leur propriétaire.

3-1 Les usages

L'étude des pièces sans textes contemporains de l'édification des hôtels, sans inventaires après décès et, dans nombre de cas, sans édifices et sans plans, relève du défi. On peut citer à titre d'exemples la carence en plan de l'Évêché (logis en fond de cour et annexes) ou encore la refonte presque totale des hôtels de Châteaubriant et des Montfort au XVII^{e} siècle, etc. Cela laisse un certain nombre de doutes au sujet de la distribution. Malgré tout, et à compter de la fin du XVI^{e} siècle mais surtout du XVII^{e} siècle, les sources manuscrites rendent compte et dénombrent les pièces que renferment les hôtels. Il est donc complexe d'attribuer tel ou tel espace à une fonction définie, et cela d'autant plus qu'elle n'est plus nécessairement la même qu'à la fin du Moyen Âge. Ce que ne dévoile pas la documentation peut parfois se résoudre par différents indices découverts lors de recherches de terrain ou par comparaison. Néanmoins, c'est avec prudence que nous avançons certaines hypothèses qui pour l'heure ne trouvent pas toujours une véracité absolue.

3-1-1 Les pièces de service

3-1-1-1 Les caves

Les caves sont enterrées ou semi-enterrées et aérées par des soupiraux. Dans la plupart des cas, elles suivent l'emprise totale ou partielle du corps de logis sous lequel elles se situent.

De ce fait, elles peuvent indiquer l'agencement des niveaux supérieurs et la présence de cloisons qui ne sont plus discernables aujourd'hui.

Hôtels	Superficie des caves (m^2)
Saint-Aignan	Aile est : 46 Aile sud : 29
Bruc	Aile ouest : 26 Aile nord : 49
Briord	Logis-porte : 25 Aile nord : 91 Aile ouest : 36 et 35
Rouville	Aile est : 19 et 27
Évêché	Porte Saint-Pierre : 24 et 24
Hôtel prébendal	Aile sud : 57 et 6
Derval	67
Château	Grand Logis : 98 et 87 Palais ducal : 85, 103 et 110 Logis au dos de la tour de la Couronne d'Or : 57
Doyen chapitre cathédrale	Aile est : 121 Aile sud : 30

Tableau 5 : Superficie des caves

Elles ont une superficie (tableau 5) légèrement plus faible que les autres pièces car elles se situent au niveau des fondations, là où les murs sont les plus épais. À l'hôtel Saint-Aignan, la présence d'un mur de soutènement séparant la fosse des latrines du reste de la cave sud explique la réduction de l'espace (Ill. 37, n° 1 et 2, vol. 3). Outre ce type de séparation, un mur peut aussi venir soutenir une cloison légère dans les niveaux supérieurs. Cela se rencontre à l'hôtel prébendal (Ill. 35, n° 1, vol. 3) où la division des caves, dont la taille est très inégale, s'explique par l'utilisation d'un couloir d'entrée au rez-de-chaussée (Ill. 35, n° 2, vol. 3) qui prend appui sur le mur de séparation des caves. C'est également le cas à l'hôtel de Bruc où la cave ouest (Ill. 36, n° 1, vol. 3) est largement amputée par l'imposante maçonnerie à l'est, faisant 2 m à 2,50 m d'épaisseur et servant de passage d'entrée.

Certains édifices ne possèdent pas de caves. L'hôtellerie des Jacobins en est dépourvue, la muraille gallo-romaine n'ayant pas permis d'en créer ou la nécessité ne s'en n'est pas fait sentir, à moins qu'en passant sous cet édifice elle ait pu jouer le rôle de fondation, comme dans la pièce nord-ouest du rez-de-chaussée du palais ducal où elle sert d'assise au pignon de ce logis. Quoiqu'il en soit, les caves sont des indicateurs indispensables pour déterminer la forme de l'édifice quand celui-ci n'a pu être visité, lorsqu'il a été profondément remanié ou partiellement détruit comme pour la cave nord-ouest de l'hôtel de Bruc.

Il existe des cas où l'emprise des caves n'est pas totale comme à l'hôtel de Rouville (Ill. 40, n° 1, vol. 3) où les ailes en retour à l'ouest n'en sont pas munies comme le logis principal qui n'est pas complètement soutenu par ce type de construction, ni l'aile occidentale du logis du chanoine de la collégiale (Ill. 35, vol. 3). Dans le premier cas, cela s'explique par la présence de cloisons en pan de bois sur les pignons ouest et est du logis principal et sur le mur sud de l'aile nord-ouest dont la légèreté de la mise en œuvre ne nécessite pas de telles structures en sous-sol ; pour le second, l'accolement d'une seconde aile[734] à l'édifice préexistant n'a semble-t-il pas nécessité de nouvelles substructions. L'hôtel de Derval fait part d'un volume unique (Ill. 33, n° 1, vol. 3) qui n'est donc pas représentatif des niveaux supérieurs. À l'Évêché, le logis en fond de cour ne semble pas en être pourvu à cause de la présence des murs de l'Évêché du XIII^{e} siècle suffisamment ancrés dans le sol, le sous-sol ayant été comblé afin d'assurer davantage l'assise du nouveau logis épiscopal. Cela serait également le cas pour une partie des bâtiments (Ill. 41, n° 1, vol. 3) aspectant la rue de l'Évêché[735] impliquant que, dès le XIII^{e} siècle, l'édifice avait déjà cette forme. Dans ces cas, comme dans l'aile du lieutenant du roi[736] au château, ces espaces pourraient ne pas avoir servi de caves mais de sous-sol ou de vide sanitaire. À l'inverse, l'hôtel de la Bretonnerie contient deux niveaux de caves, ce qui jusqu'ici paraît unique à Nantes. Un premier niveau légèrement en contrebas de l'entrée principale qui donne sur deux portes, puis un second niveau plus bas.

Les caves sont desservies par l'escalier quand celui-ci monte de fond (Bretonnerie, Châteaubriant) mais elles peuvent posséder uniquement un accès particulier comme au château (Ill. 29, n° 1, vol. 3), dans les hôtels de Briord (Ill. 39, n° 1, vol.3) et Derval ou combiner les deux tel que c'est le cas dans les hôtels de Saint-Aignan, de Bruc, du château, de Rouville, voire

[734] La présence de caves sous cette aile n'a pas pu être démontrée par l'archéologie, les fouilles s'étant concentrées sur l'existant.

[735] DURVILLE Georges, *Les fouilles de l'évêché…op. cit.,* p. 32.

[736] PASCAL Jérôme, *Rapport de sondage, château des Ducs, partie détruite*, DRAC, non paginé, 1994.

à hôtel du doyen (Ill. 38, n° 1, vol. 3). Ce dernier cas de figure admet une hiérarchisation de ces espaces à cause des denrées qu'elles conservaient. Cela s'observe à l'hôtel de Bruc dont un accès se fait jour directement par la porte de petites dimensions ouverte sur la rue. Un autre système se rencontre à l'hôtel de la Bretonnerie puisque la cave en contrebas voyait les ressources qu'elle abritait déchargées par les ouvertures donnant sur la cour. À l'hôtel de Rouville, en plus de l'accès par l'escalier, les marchandises étaient déchargées en passant par le passage ménagé sous l'aile sud-ouest (Ill. 40, n° 19, vol. 3) et menant dans la cour intérieure. De là, les produits étaient ensuite déposés dans les caves. Cela est encore plus explicite à l'hôtel Saint-Aignan car la présence des conduits d'évacuation des latrines dans la cave septentrionale ne permet pas d'y entreposer de la nourriture. L'utilisation d'un accès particulier dédié à ces pièces le démontre également, notamment au Grand logis où les caves sont séparées par un escalier qui permet de relier la poterne des douves à la cour par laquelle les marchandises étaient amenées. Par ce système les denrées étaient directement entreposées dans la pièce sud-ouest, la pièce nord-ouest étant uniquement desservie par l'escalier de la Couronne d'Or. De plus, le lavabo (Ill. 7, vol. 3) présent dans cette pièce, qui originellement devait être une cuisine, peut témoigner d'une utilisation différente de cet espace. Cependant, nous ignorons s'il a fonctionné après le changement de destination de cette salle.

Lorsque le plan de l'édifice est en équerre, l'escalier en vis démarque les caves en formant une sorte de sas d'entrée très sécurisé. Au logis de Saint-Aignan, une première sécurisation s'observe par l'ouverture du rez-de-chaussée qui permet l'accès aux caves, avant d'être secondée par de nouvelles portes qui viennent directement les clore. L'hôtel de Bruc est particulièrement représentatif. En effet, pour pénétrer dans les caves une fois dans l'hôtel, il faut franchir la porte ouvrant sur l'escalier, puis sur le même palier il est nécessaire de passer par une seconde porte pour atteindre les caves proprement dites qui sont chacune closes par une porte. En revanche, un accès direct existait par la cour dans le cas de l'hôtel de Bruc. Cette volonté de limiter l'accès au sous-sol peut possiblement s'expliquer par la présence d'un placard mural (Ill. 128, vol. 2, p. 369) sous l'escalier ayant pu contenir certains des biens précieux du propriétaire dans l'hôtel de Bruc. Au même titre que l'hôtel précédent, celui de la collégiale est tout autant sécurisé. En effet, pour accéder à la cave il est nécessaire soit de passer par le rez-de-chaussée, soit par l'extérieur. Dans un cas comme dans l'autre, il faut ensuite passer par une autre porte à mi-parcours entre ce niveau et les caves pour accéder à une dernière ouverture ouvrant directement dans les caves.

Une fois à l'intérieur, les caves présentent un parement en schiste sauf au Grand logis où elles sont montées en granit. Elles peuvent être voûtées (Saint-Aignan, Bruc, châteaubriant

(?), Derval), planchéiées (hôtel prébendal, Rouville) ou utiliser les deux systèmes selon leur emplacement dans l'un ou l'autre corps de logis (château, Bretonnerie). La nature de leur couvrement ne manifeste pas nécessairement le nombre de niveaux qu'elles soutiennent. Dans l'hôtel de Saint-Aignan, les caves voûtées supportent quatre niveaux, et dans l'hôtel dépendant de la collégiale, deux niveaux les surmontent. Dans les deux cas, les niveaux sont planchéiés. En revanche, dans le Grand Logis du château, elles sont planchéiées alors qu'elles portent cinq niveaux. Les poussées des étages sont contenues grâce aux voûtes du rez-de-chaussée qui allègent la charge reposant sur les caves. Cela s'observe dans le palais ducal où elles sont toutes voutées à l'exception de la partie nord-ouest qui n'en possède pas, la muraille gallo-romaine traversant partiellement cet espace. Ce mode constructif, qui est avant tout structurel se repère dans l'aile Dunois à Châteaudun.

3-1-1-2 Les cuisines

Le repérage de ces lieux se décèle aisément grâce aux cheminées, à l'organisation des baies en façade ou encore à l'implantation du puits, mais plus rarement par les écrits qui peuvent néanmoins confirmer leur situation.

Uniquement dans deux cas les documents archivistiques se sont avérés utiles. Au château, lors de réparations en 1491, le menuisier Julien Riaut doit se transporter en bas de la tour des Jacobins vers des pièces au-dessus de la « la cuysine de lestat[737] ». Rien ne permet de trancher définitivement sur la situation de cette pièce, mais la mention d'une chambre au-dessus, ajoutée à la disposition des pièces du château, inciterait à l'identifier dans le palais ducal comme étant la salle nord-ouest (Ill. 29, n° 2, vol. 3). Une seconde pièce de ce type est citée puisqu'il s'agit « de la cuysine du vieill logis du chasteau[738] » à laquelle il serait possible d'associer un cellier « ou a presant son mise les farynes » (Ill. 29, n° 3, vol. 3), dont la situation est « en bas du vieill logis du chasteau ». Le terme employé pour qualifier cet édifice pourrait peut-être s'apparenter à l'aile du lieutenant du roi, aile dans laquelle ont pu prendre place plusieurs celliers (11, 7 et 16 m^2). À ces premières pièces, il faut rajouter le service de la panneterie (Ill. 29 n° 7, vol. 3), peut-être logé dans la salle (44 m^2) de la tour de la

[737] AMN, CC 269, f° 287-v.

[738] AMN, CC 269, f° 288-r.

boulangerie[739], citée dans des comptes du début du règne de François II et qui est pavée[740] en 1491. Nous savons en 1497 que le service de l'échansonnerie est « en la chambre ou se fait la bouteillerie de monsieur le prinse en ladite tour[741] ». Selon le déroulé de l'état des lieux, cet office prend place au même niveau que celui de la panneterie donc dans la salle (42 m^2) de la tour du Pied-de-Biche (Ill. 29 n° 8, vol. 3). Ces deux services ont pu être disposés au rez-de-chaussée de chacune des tours d'entrée. Quoiqu'il en soit, c'est à partir de ces tours, grâce au petit escalier situé dans l'épaisseur des murs, que les appartements ducaux étaient ravitaillés en nourriture. En effet, ici aucune porte ne fut ménagée dans l'escalier d'honneur. Dans l'hôtel des Montfort est mentionnée, lors des restaurations de La Tullaye, « l'ancienne cuisine[742] » possiblement médiévale, qui est proche des écuries situées à côté de la clôture, ce qui incite à les situer dans le logis méridional.

La présence de plusieurs éléments de chauffage, mais en l'occurrence ici de cuisson, est un indicateur essentiel. À nouveau au château, les deux salles situées à l'ouest du passage d'entrée possédaient trois cheminées chacune. Dans le Grand Logis, elles ne sont plus que deux par pièce tandis que dans les autres édifices il n'y en a plus qu'une. Les foyers sont des éléments nécessaires mais pas suffisants pour localiser ces espaces.

La mise en place de certaines baies est également un marqueur tangible. Le château fait figure de meilleur exemple. Au rez-de-chaussée court une série de demi-croisées disposées en quinconce ainsi que des baies géminées. Ce type de baies s'observe également sur les façades sur rue des servitudes de l'Évêché. L'embrasure dans laquelle ces baies ont été percées au château laisse envisager des espaces dans lesquels furent installés des éviers dont il ne reste plus aucune trace. De plus, selon Anne-Claire Deré, la pièce au nord-ouest, soit celle citée dans l'extrait précédent, possédait une déclivité permettant aux eaux usées de s'écouler par une canalisation dans les douves du château[743]. Étant donné ces éléments, nous serions enclins à voir des cuisines distribuées dans l'ensemble du rez-de-chaussée du château, exception faite de

[739] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1258 et 1260. La dénomination de cette tour date du XVIII[e] siècle, mais à notre connaissance, rien ne contre-indique la présence de fours à pain avant cette date.

[740] AMN, CC 269, f° 290-r et 291-v, « La sepmaine du lundi 4 jour dapvril apres pasques [...] paveur pour paver de carreau loffice de panneterie pour le roy », « La sepmaine du lundi 11 jour dapvril 1490 […] paveurs pour achever de paver l'office de panneterie du roy ».

[741] ADLA, E 216/14.

[742] ADLA, 2 E 1383 158.

[743] DERÉ Anne-Claire, « Le château des ducs de Bretagne à Nantes et ses musées : restaurations et acquisitions » dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 61, 1984, p. 450-462, p. 455.

la partie septentrionale de l'aile du lieutenant du roi qui renferme la salle du trésor des chartes (Ill. 29, n° 4, vol. 3). Le dernier indice découle de l'implantation du puits accolé au mur gouttereau et donnant un accès direct pour puiser l'eau par l'intermédiaire d'une baie. Il s'observe au logis de Saint-Aignan, sur le logis-porte de l'hôtel de Briord, voire à l'hôtel de Rouville.

Les cuisines se situent donc exclusivement au rez-de-chaussée et peuvent prendre place dans le logis aspectant la rue comme dans les hôtels Saint-Aignan (Ill. 37, n° 3, vol. 3), Bruc (Ill. 36, n° 3, vol. 3), Briord (Ill. 39, n° 2, vol. 3), hôtellerie (Ill. 34, n° 1, vol. 3), voire à l'hôtel du doyen (Ill. 38, n° 2, vol. 3), dans le logis en fond de cour à l'exemple des hôtels de Montfort, de Briord, à l'Évêché (Ill. 41, n° 2, vol. 3) ou encore dans le logis en retour d'équerre donnant vers les jardins pour l'hôtel prébendal de la collégiale (Ill. 35, n° 4, vol. 3). Les hôtels n'en possèdent qu'une, sauf au château et à l'hôtel de Briord où la présence d'une cour nombreuse nécessite plusieurs espaces de ce type ainsi qu'à l'Évêché où une cuisine fonctionnait avec une arrière-cuisine ou un cellier (Ill. 41, n° 3, vol. 3) comme cela fut probablement le cas dans l'hôtel des Montfort et peut-être à l'hôtel de Briord (Ill. 39, n° 3, vol. 3).

La surface des cuisines (tableau 6) et leur nombre sont liés à la quantité d'individus qui résident dans l'hôtel et qu'il faut nourrir. Cela est particulièrement clair au château mais aussi à l'hôtel de Briord. Si l'on écarte l'exemple du château, on remarque que ces lieux ont une superficie assez proche et cela quelle que soient les dimensions de l'hôtel. Ces pièces ont des tailles avoisinant celles des manoirs bretons qui s'échelonnent autour des 40 m^2. Cela prouve que les cuisines sont un espace important et confirme la nécessité de nourrir de nombreuses bouches. L'hôtellerie pourrait être un cas particulier. En effet, la hauteur sous plafond du rez-de-chaussée évoque celle du Grand Logis, et ses cheminées moins décorées que celles des étages supérieurs invitent à la considérer comme une cuisine. Cependant, sa superficie comme ses baies, lui confèrent les caractéristiques d'une salle. Peut-être qu'elle a rempli ces deux fonctions car il n'est pas vraisemblable que les personnes y logeant aient mangé avec les religieux.

Hôtels	Superficie des cuisines (m^2)

Saint-Aignan	33
Bruc	40
Briord	Logis-porte : 18 Aile ouest : 44 et 40
Rouville	37
Évêché	45
Derval	33
Château	Grand Logis : 111 et 114 Palais ducal : 76, 82, 104 et 114 Aile Lieutenant du roi : 25 et 19
Hôtellerie	134
Doyen du chapitre de la cathédrale	30

Tableau 6 : Superficie des cuisines

Les cuisines peuvent être accompagnées d'autres pièces comme cela a été observé au château, mais il faut être prudent. En effet, nous ignorons à quelles fins était utilisé l'espace voûté de 19 m^2 séparant les cuisines du Grand Logis. L'entresol surmontant la cuisine dans le logis de Briord peut avoir été destiné à être un de cellier (Ill. 39, n° 4, vol. 3). Un second de 20 m^2 se situerait dans l'aile en saillie au dos du logis en fond de cour. Ici encore, on remarque à la fin du XVI^{e} siècle la présence d'une panneterie ouverte vers l'extérieur et fermée à clef, ainsi qu'une cuisine[744] où sont disposés deux « sillotz ». À l'hôtel de Rouville, en complément de la cuisine (Ill. 40, n° 2, vol. 3), une petite pièce supplémentaire (Ill. 40, n° 16, vol. 3) prenait place dans la tourelle sud-est et devait servir de cellier où de souillarde[745] d'environ 10 m^2. Si l'on considère l'hôtel de Châteaubriant comme ayant conservé sa structure ancienne, alors plusieurs espaces ont pu compléter la cuisine comme un cellier et une arrière-cuisine, tout comme au logis des Montfort ou un cellier[746] serait attesté. La tripartition du rez-de-chaussée de l'hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale admettrait un cellier ou une arrière-cuisine (Ill. 38, n° 3, vol. 3). Une pièce de ce type pourrait s'observer à l'hôtel de Bruc. Dans ce dernier cas, on dénote un type de distribution[747] similaire dans les manoirs de Bretagne, de plan en équerre, datant du

[744] ADLA, 125 J AA 9, f° 9, f°11-v et 12-v.

[745] Cette hypothèse nous a été transmise par J.-J. Rioult.

[746] ADLA, 2 E 1383 158.

[747] CHATENET Monique et MIGNOT Claude (dir.), *op. cit.*, p. 89.

premier quart du XVI^{e} siècle, notamment au manoir de Kerlan à Sibiril (Ill. 129, vol. 2, p. 369), ou dans celui de Lesvern à Saint-Frégant où la position de la cuisine et du cellier sont interchangées.

L'accès à ces espaces, grâce à leur implantation au niveau de la cour, sauf dans un cas (Bruc), revêt plusieurs modes. Ils sont rendus accessibles par la cour d'honneur, mais le fait qu'ils possèdent une ouverture qui leur est propre dénote une hiérarchisation par rapport aux autres espaces. Au château, chacune des cuisines possède son entrée : il y a ainsi une différenciation entre ces accès et ceux ouvrant dans les tourelles d'escaliers. À l'hôtel de Rouville, L'escalier principal n'offre pas un accès direct, car il est nécessaire, après être entré dans l'édifice, de passer une seconde porte rendant accessible cette pièce et créant ainsi un sas. Un autre accès existe entre la cour intérieure et l'aile est en passant par les caves. Dans le logis de Saint-Aignan (Ill. 62, vol. 3), la seconde ouverture, jouxtant celle de l'entrée, amène immédiatement dans cette pièce. Son décor sobre, comparativement à celui de l'entrée, doit être lié à une utilisation spécifique, probablement celle des domestiques. Plus remarquable est l'accessibilité de la cuisine de l'hôtel de Bruc bien que des doutes subsistent (Ill. 62, vol. 3). La porte du pignon sur rue donnait accès à un corridor s'appuyant sur les fondations de l'hôtel de 2 m à 2,50 m d'épaisseur. Il était séparé des caves par une cloison afin d'aboutir à l'escalier qui distribuait dans un second temps le reste de l'édifice. Son positionnement et ses caractéristiques laissent penser qu'il s'agirait d'une porte de service. Faute d'autres exemples, seule l'hôtellerie présente un seul et même accès pour desservir les cuisines : la tourelle d'escalier. C'est à elle que revient le moyen de mettre en lien les cuisines avec les caves quand elle monte de fond. Les cuisines avaient donc un lien privilégié et nécessaire avec les lieux de conservation des produits.

Toutes les cuisines sont planchéiées à l'exception de celles du château où deux d'entre elles sont voûtées, l'une dans le palais ducal, la seconde dans le Grand Logis alors que celle qui la jouxte n'a jamais été montée. L'utilisation de la voûte est d'origine structurelle afin de supporter les niveaux supérieurs comme cela a déjà été explicité. Cela est particulièrement perceptible dans le Grand Logis où le changement de parti au niveau inférieur, qui devait à terme être voûté comme l'attestent les sommiers, fut finalement planchéié. Le report des forces se faisant donc à compter du rez-de-chaussée. Leur hauteur est particulièrement importante dans le Grand Logis et à l'hôtellerie afin, peut-être, de mieux les désenfumer. Cela implique qu'elles devaient fonctionner constamment.

Malgré la fonction qu'ils abritent, ces espaces ne sont pas dénués de décoration (Ill. 63, vol. 3). À l'hôtel Saint-Aignan, au niveau du pan coupé de la cage d'escalier formant le point

de rencontre de la cuisine et de l'escalier, demeure une sculpture. Elle représente la partie haute d'un visage – le reste ayant disparu – au crâne lisse. Le pourtour des globes oculaires est très creusé donnant une prépondérance aux yeux en amande dont la paupière est à peine marquée par une discrète incision. La totalité du crâne est encore recouverte d'une peinture à la teinte rougeâtre. Au château, il faut d'abord observer la qualité des nervures des voûtes octopartites qui prennent naissance sur la colonne centrale puis remarquer le travail de stéréotomie de ces mêmes nervures qui s'interpénètrent avant d'aller se poser sur les culots. Ces derniers possèdent une différence de traitement d'un logis à l'autre. En effet, dans le palais ducal un répertoire mêlant figures humaines (un homme grimaçant, un second la bouche ouverte, un autre avec les yeux exorbités, un dernier avec de grands yeux écarquillés) et animales (deux chiens dont l'un ronge un os et le second mange dans une écuelle) se présente dans un style hiératique non dénué d'expression. En revanche, au Grand Logis le catalogue, plus varié, offre à voir des représentations d'animaux (dragon au corps emmêlé recouvert d'écailles et se mordant la queue, chien se léchant, animal de dos), d'un homme à la main droite disproportionnée, portant un pourpoint déboutonné et dont les pieds recroquevillés vers le haut dénotent un travail de perspective, de végétation (choux frisés) auquel on a instillé de la vie par un mouvement de contorsion ainsi que des écussons devenus illisibles avec le temps. Ce décor, très distinct d'un logis à l'autre, mêle à la fois la nature environnante, des animaux du quotidien rappelant peut-être, dans leurs actions, la vocation de ces espaces, tandis que d'autres comme le dragon font peut-être référence aux vertus chrétienne comme la morale par ce signe dérivant de l'*ouroboros*. Plus complexe à déterminer est le symbolisme des personnages. L'individu à la parure riche paraît faire partie de la noblesse de l'époque, alors que les autres semblent intemporels tout en faisant valoir, pensons-nous, les emblèmes ducaux.

3-1-2 Les pièces publiques

3-1-2-1 Les salles d'apparat

De forme quadrangulaire, les salles d'apparat se distinguent des autres pièces par leur superficie (tableau 7). En effet, elles sont les pièces les plus grandes de chacun des hôtels. À nouveau, nous constatons que leur surface est proche d'une résidence à l'autre. Néanmoins en contexte urbain celles-ci ont une surface inférieure à celle des manoirs[748] qui est en moyenne de 70 m^2. Leur taille importante leur permet d'accueillir un grand nombre d'individus.

[748] CHATENET Monique et MIGNOT Claude (dir.), *op. cit.*, p. 72.

Hôtels	Superficie des salles (m^2)
Saint-Aignan	Aile est : 50 et 50
Bruc	Aile nord : 55
Briord	Aile ouest : 49 et 49
Rouville	Aile est : 59 et 44
Hôtel prébendal	Aile sud : 60
Derval	48 et 49
Château	Palais ducal : 147
Doyen chapitre de la cathédrale	Aile est : 86

Tableau 7 : Superficie des salles d'apparat

Ces salles, planchéiées, se rencontrent dans tous les logis, mais elles doivent être classées en deux catégories. Il y a en premier lieu les salles isolées employant tout un corps de logis ou la totalité de l'espace d'un niveau, et les salles en lien avec une chambre voire d'autres pièces. Cependant, la présence du premier type de salles n'exclut pas l'existence du second dans un même hôtel.

Le premier cas n'est reconnu que dans les demeures d'exceptions, en termes de taille comme de prestige. Ces pièces de forme rectangulaire ont des dimensions importantes. Il en est ainsi dans l'hôtel de Rouville (Ill. 40, n° 8, vol. 3) où fut aménagée dans l'aile sud-ouest une salle haute de 7 m sous charpente éclairée par une double croisée et à l'entrée de laquelle est associé un siège d'attache. Au château il existe deux salles de ce type qui se distinguent par leur positionnement, au premier étage du Grand Logis (Ill. 29, n° 9, vol. 3). Il faut noter que pour donner davantage de hauteur à ces pièces, ce qui est rendu complexe par la disposition de l'escalier, on a abaissé le niveau de sol par rapport au seuil, et à l'inverse on a rehaussé de plusieurs marches[749] le seuil du niveau supérieur. Cela se remarque nettement grâce à la présence de deux arcs de décharges superposés et saillants au-dessus de l'entrée de cet étage. Il s'agit par ailleurs des deux seules salles où de maigres témoignages architecturaux du décor nous sont parvenus. Les baies des deux salles regardant vers la cour présentent un couvrement par un arc segmentaire ou en anse de panier avec tore et listel, alors que vers les douves un tore

[749] GUILLAUME Jean, « Les logis neufs du château de Nantes du duc François II à la reine Anne », dans *Nantes flamboyante 1380-1530*, *op. cit.*, p. 228.

simple et une mouluration servent de décor. Cela dénoterait-il une hiérarchisation entre les côtés cour et douve ? Elle est envisageable car aux étages suivants cette distinction n'apparaît pas. On note également la présence d'un placard mural[750] – désormais obstrué – disposé au centre du mur gouttereau oriental. L'espace intermédiaire séparant ces salles voit ses portes dotées d'un arc en anse de panier à décor de chanfrein concave.

Dans certains cas, il est difficile de situer ces pièces avec précision car seuls les documents écrits les citent. À l'hôtel de Briord, les sources de la fin du XVI^e^ siècle mentionnent la « grand salle[751] » ou encore « la nefe du grand logis[752] ». De plus, lorsque les Jésuites prennent possession de l'hôtel de Briord au XVII^e^ siècle, ils réutilisent et font remanier la « spacieuse salle de l'hôtel de Briord[753] » qui occupait l'aile nord. Il y a donc tout lieu de penser que cette aile abritait la salle dont il est question. En revanche, il serait probable que le logis intégrait cinq niveaux comme les autres logis de l'hôtel, et avec lesquels il aurait été en communication. La cave telle qu'elle se présente, ne permet pas d'évaluer l'emploi de mur de refend dans les parties supérieures. *A priori*, aucun accès n'existait par la rue, seule une porte en partie centrale l'aurait permis, probablement pour les convives ou les conseillers. Les niveaux supérieurs demeurent quant à eux méconnus. Cependant, le premier étage semblerait le plus à même d'accueillir cette salle (Ill. 39, n° 8, vol. 3) puisqu'il est l'étage noble et communique avec les appartements de Pierre Landais, mais son accessibilité pose soucis puisqu'il faudrait passer par le logis en fond de cour pour y accéder à moins qu'elle posséda un escalier. De ces faits, cette salle formait-elle un grand volume intégrant deux niveaux ou simplement un seul ? Était-elle au rez-de-chaussée ou à l'étage ? Par conséquent, nous ignorons tout de la configuration de cette salle. À l'Évêché, « la grande salle » se reconnaît grâce à la cérémonie d'intronisation du nouvel évêque car c'est elle que l'on utilise lors de la réception donnée en l'honneur du prélat. Nicolas Travers évoque le dîner[754] qui y fut donné pour les évêques Robert d'Épinay en 1492, Jean d'Épinay en 1494 ou encore Guillaume Guéguen en 1500. On retrouve enfin mention de cette salle le 12 mai 1558 lors d'une assemblée[755]. Toutefois, la réception donnée pour Guéguen n'eut pas lieu à l'Évêché mais chez les cordeliers. Un fait des plus remarquables concerne le nombre de participants, près de deux mille selon N.

[750] Celui-ci est désormais muré.

[751] ADLA, 125 J AA 9, f° 11-r.

[752] ADLA, 125 J AA 9, f° 2-r.

[753] AMN, GG 409.

[754] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 215, 225 et 252.

[755] ADLA, G 40, 3^e^ liasse.

Travers. Ce chiffre, peut être surestimé, implique que si le repas avait eu lieu à l'Évêché, il aurait fallu un espace particulièrement grand pour accueillir les convives. Il semble alors que l'unique pièce ayant des dimensions suffisamment conséquentes se situerait au rez-de-chaussée du logis en fond de cour (Ill. 41, n° 4, vol. 3). Par ailleurs ce niveau était ajouré par des doubles croisées.

Dans ces mêmes édifices et dans ceux de taille plus restreinte, on décèle également la présence de ce type de salles dans les hôtels de Saint-Aignan (Ill. 37, n° 4, vol. 3), Bruc (Ill. 36, n° 5, vol. 3), Derval (Ill. 33, n° 3, vol. 3), hôtel prébendal (Ill., 35, n° 3, vol. 3), Briord (Ill. 39, n° 6, vol. 3), Rouville (Ill. 40, n° 3, vol. 3), hôtel du doyen du chapitre (Ill. 38, n° 4, vol. 3) et au château (Ill. 29, n° 12, vol. 3). Elles prennent généralement place au premier étage. Une de ces salles se distingue à l'hôtel Saint-Aignan grâce à une magnifique baie avec pendentif central, ce qui en faisait un signe distinctif évident. Chez Pierre Landais, les croisées et demi-croisées des deux premiers étages du logis en fond de cour diffèrent des autres baies, notamment dans la partie supérieure qui renfermait peut-être un bas-relief.

Des salles supplémentaires se font jour en fonction de la présence de certains éléments. Effectivement, il faut leur ajouter les salles du rez-de-chaussée dans les hôtels de Bruc, de Derval, de l'hôtel prébendal de la collégiale, des Montfort et dans l'hôtellerie, ainsi que la salle du second étage de l'hôtel de Rouville. Les deux premiers hôtels mentionnés y ont leur entrée principale, ce qui leur confère un caractère particulier. Quant à la salle de l'hôtel prébendal, il est plus délicat de statuer, mais la présence de peinture jaune et rouge sur les solives et les armes du propriétaire (Ill. 142, vol. 2, p. 393) au-dessus de la porte de l'escalier impliquent qu'elles devaient être vues par les hôtes. À l'hôtel des Montfort, cette pièce semble suffisamment éloignée de la cuisine pour qu'elle ait un statut privilégié. En effet, la cuisine est dans le logis en fond de cour à l'extrémité orientale alors que la salle se situe dans le corps de logis occidental. À l'hôtellerie, c'est la hauteur sous plafond et la présence de baies très ornées, côté cour, qui sont des indicateurs d'une salle d'importance (Ill. 34, n° 1, vol. 3). En effet, la fonction de l'hôtellerie ayant été d'accueillir des visiteurs et probablement des hôtes de marque a pu jouer dans la nécessité d'avoir une salle à leur convenance. Enfin, chez Rouville, cette pièce doit s'envisager comme un espace distinctif de par sa distribution, sa structure et son ornementation.

Selon la situation du logis, les salles d'apparat peuvent donner à la fois sur la cour et sur les jardins (Briord, Derval) ou uniquement sur les jardins (Bruc, Saint-Aignan), ce qui leur confèrerait un caractère privilégié. Demeurent les cas particuliers liés aux contraintes parcellaires (Rouville, château, hôtel prébendal). De même, leur accessibilité rend compte du

positionnement des corps de bâtiment étant donné qu'elles sont desservies par les escaliers, exception faites des salles du rez-de-chaussée. Ainsi, la vis peut directement les desservir par une porte centrée sur la paroi (Saint-Aignan), sur le côté (Bruc, Derval, Rouville). Chez le vice-chancelier, un accès supplémentaire se faisait par la vis secondaire auquel il faut ajouter une dernière ouverture percée dans la cloison en pan de bois (Ill. 40, n° 9, vol. 3) du couloir menant à l'aile nord-ouest et les latrines. Cette démarcation associée au décor sculpté des poutres, déjà décrit, confère une importance certaine à cette pièce, d'autant plus qu'une tribune (Ill. 40, n° 10, vol. 3) au niveau supérieur permettait de suivre les réunions de manière discrète. Enfin, la salle peut être précédée d'une chambre à l'hôtel de Briord et au château.

De leur décor il ne reste plus que quelques vestiges qui peuvent venir les distinguer des autres pièces. Les baies du rez-de-chaussée de l'hôtel de Derval sont surmontées d'une archivolte décorée d'un arc mouluré (Ill. 11, vol. 2, p. 45). Dans les appartements (Ill. 35, n° 5, vol. 3) du chanoine de la collégiale situés à l'étage et comprenant une chambre et une salle, ont été découverts des vestiges de peinture sur les murs nord et est, impliquant que la totalité des parements de cette pièce était couverte de peinture. Il s'agit d'un décor floral (Ill. 144, vol. 2, p. 394) constitué de rinceaux noirs ayant un éclat bleuté, comprenant des feuilles et des tiges sur lesquelles sont représentées des fleurs et peut-être des fraises des bois ou des roses. Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre de ces variétés, elles symbolisent[756] respectivement la Trinité et la Vierge. Leur présence ici n'a donc rien de hasardeux puisqu'il s'agit de la demeure d'un prélat qui officiait dans une église dédiée à la mère du Christ. Ce décor réalisé de manière rapide comme en attestent les coulures[757] a été reconnu à Oudon et serait issu des ouvrages enluminés d'Anne de Bretagne peints par Jean Bourdichon, datant dans ce cas du second quart du XVI^{e} siècle. Ainsi, cet espace au même titre que la pièce qu'il surmonte pourrait tout autant être une salle d'apparat.

L'emplacement de ces salles, pour la plupart à l'étage noble, implique des fonctions prestigieuses. Elles devaient être très raffinées, malgré le peu d'éléments qui demeurent, afin de magnifier le rang de l'hôte et de marquer le visiteur.

3-1-2-2 Les salles secondaires

[756] BILIMOFF Michèle, *Promenade dans les jardins disparus. Les plantes au Moyen Âge d'après les Grandes Heures d'Anne de Bretagne*, Rennes, éd. Ouest-France, 2001, p. 51

[757] DAVY Christian, « Étude des enduits peints », dans Caroline Chauveau, *op. cit.*, p. 109-110, p. 110.

Ces salles que nous avons qualifiées de secondaires ne le sont que par leur emplacement mais pas par leurs dimensions qui sont presque similaires aux précédentes puisqu'elles sont situées dans le même corps de logis.

Hôtels	Superficie des salles secondaires (m^2)
Saint-Aignan	Aile est : 50
Bruc	Aile nord : 53
Rouville	Aile est : 58
Derval	47
Château	Palais ducal : 140

Tableau 8 : Superficie des salles secondaires

Deux types de salle se présentent. Il s'agit de celles qui se situent au deuxième étage ainsi qu'au rez-de-chaussée des logis. C'est le plan de ces dernières qui définit leur architecture. Toujours de forme quadrangulaire et de dimensions (tableau 8) presque similaires aux précédentes, elles ne se démarquent pas des autres salles. En effet, elles ne revêtent aucun caractère particulier que ce soit dans leur positionnement ou dans leur décor dont il ne reste aucune trace, si tant est qu'elles en aient eu un. Il faut signaler qu'à l'hôtel Saint-Aignan, la salle du deuxième étage se situe au sein du premier niveau de combles. Son traitement devait être tout aussi sophistiqué que celle de l'étage noble, mais sa fonction, certainement moins honorifique, en fait un espace moins attractif comme l'atteste sa distribution

L'utilisation de ces espaces n'est pas toujours établie avec certitude mais lorsqu'ils sont liés à une chambre, ils pourraient être dévoués aux épouses des seigneurs. Cela ne peut s'entendre ainsi à l'hôtel du doyen du chapitre. La tripartition de l'espace au deuxième étage serait similaire au niveau inférieur. Dès lors, il n'est pas inconcevable de penser que le doyen partageait son hôtel avec d'autres individus tels des chanoines officiant à la cathédrale. En revanche, quand ces pièces entretiennent un lien – plus ou moins direct, séparés ou non par l'escalier – avec la cuisine, cela laisse envisager leur utilisation comme salle à manger, sorte de salle du commun (Saint-Aignan, Briord, Rouville, Bruc, hôtellerie, du doyen du chapitre). Il est possible que ces pièces situées au rez-de-chaussée, aient servis « de salle d'attente[758] » avant que le visiteur ne puisse être accueilli dans la salle d'apparat prévue à cet effet.

[758] DUBY Georges (dir.), *op. cit.*, p. 497.

3-1-3 Les pièces privatives

3-1-3-1 Les « appartements[759] » ducaux

Pour comprendre l'installation de la suite princière occupée par François II, il est nécessaire de l'appréhender en tenant compte du projet voulu par le duc.

Elle prend place au premier étage du palais ducal où elle est identifiable en façade par l'emploi de doubles croisées qui impliquent une importante hauteur sous plafond, supérieure à 6 m. En revanche, intérieurement, il n'est pas aisé de reconnaître la fonction de chacune des pièces. La pièce nord-ouest serait une chambre. À nouveau les devis liés à des réparations nous l'indiquent comme telle. En effet, Julien Riault doit poser un « huys bastart assys en lune des susannes chambres du logis dessus ladite cuysine a sortir de ladite chambre sur les tours devers la ville [ainsi qu'] une huisserie [sur] lune des chambres dessus la cuysine de lestat en laquelle est a present loge le cappitaine Robert Potin[760] », laquelle est, à cette occasion, meublée d'un charlit, d'une table à deux tréteaux et d'un banc. Cette pièce renfermant des latrines fut donc attribuée à un proche du roi après qu'il fut entré dans Nantes. L'idée émise par Alain Salamagne qui y voit une salette (88 m^2) est envisageable (Ill. 29, n° 10, vol. 3). En effet cette petite salle à manger utile pour prendre des repas entre le duc et ses proches conseillers peut être mise en lien avec l'utilisation des pièces du Grand logis. Elle est rendue proche des cuisines grâce au complexe de la tour de la Couronne d'Or ou par l'escalier ménagé dans la tour de la Boulangerie, bien que le premier cas présente un cheminement plus tortueux. Pour comprendre la fonction de la pièce qui la suit, il faut se référer à quelques événements historiques. Lorsque Guillaume Chauvin est revenu de sa rencontre avec le roi de France après s'être fait malmener au sujet de lettres qui annonçaient un éventuel complot entre le roi d'Angleterre et le duc contre Louis XI, il se rendit auprès du duc. Alain Bouchart narre cette rencontre et nous dit que « le duc se retyra en sa garde-robe ou chambre de retrait, le chancelier avecques luy ». Bouchart parle également de « chambrette[761] ». Cependant, nous n'en apprenons guère plus sur l'utilisation de cette pièce bien que ces appellations nous servent d'indice. Cela démontre la difficulté d'appréhender cette pièce, tant les termes diffèrent sur son utilisation. Cela peut

[759] Ce terme apparaît sous le règne d'Henri II, CHATENET Monique, *op. cit.*, p. 172.

[760] AMN, CC 269, f° 287-v et 293-r.

[761] BOUCHART alain, *op. cit.*, t. 2, p. 435.

s'entendre comme une difficulté de distinguer[762] clairement ces deux espaces (chambre et garde-robe) en raison de leur proximité, particulièrement pour la seconde garde-robe à laquelle sont associées des latrines. Peu après, alors que Pierre Landais a fait tuer Chauvin en raison de leur rivalité, les seigneurs se liguent contre le trésorier et pénètrent dans la chambre ducale[763], puis dans sa garde-robe pour le dénicher. En 1485, leur seconde tentative est fructueuse alors que Landais s'est réfugié[764] dans la chambre du duc. Ces éléments de récit largement romancé nous laissent envisager, si l'on suit le déroulement de l'action, que la première pièce, dans laquelle on arrivait à l'étage par l'escalier d'honneur était une chambre (Ill. 29, n° 11, vol. 3) et qu'elle était accessible par l'escalier d'apparat. De plus elle était directement connectée à une pièce plus intimiste qui serait une chambre de retrait selon les sources que l'on peut considérer comme une garde-robe (Ill. 29, n° 14, vol. 3), de 45 m^2. Cet espace a pu recevoir en 1491 des étuves. Jean Garnier répare « [l'] huys dune chambre estant prest les estuffes du chasteau[765] ». À notre connaissance, aucune pièce ne contient un réseau de tuyaux capable d'amener l'eau dans une pièce. Il serait préférable de voir dans ce cas l'utilisation d'une pièce dans laquelle un bassin a pris place et qui aurait donné son nom à la pièce. Toutefois, l'évier à déversoir à tête de lion dans la cave du Grand Logis était alimenté par une canalisation[766] longeant le mur de la salle de la tour des Jacobins et venant de l'escalier de la Couronne d'Or, mais son départ demeure inconnu. Cela prouve donc que l'on connaissait un moyen pour acheminer directement l'eau dans l'édifice et qu'une pièce réservée aux étuves n'est pas à déconsidérer. Pour en revenir à la chambre, elle est suivie d'une grande salle d'apparat (Ill. 29, n° 12, vol. 3) munie de latrines, dans laquelle ont pu se dérouler les réceptions, les rencontre avec des ambassadeurs, etc. Il est à noter qu'elle est la seule pièce de cette suite conservant un élément de décor (Ill. 64, vol. 3). Tout d'abord, il se rencontre dans le soffite de l'embrasure et se compose de quatre moulures où s'inscrivent dans la gorge des deux premières, une guirlande feuillagée et le motif de la cordelière. Un second élément se repère dans le mur séparant la chambre de la salle qui conserve une porte – seul vestige – et dont les jambages se composent de bases prismatiques d'où part un cordon à listel s'achevant en forme d'arc en accolade.

[762] SALAMAGNE Alain « La distribution des espaces français dans le château français XII^{e}-XIV^{e} siècle », dans DANET Gérard, KERHERVÉ Jean et SALAMAGNE Alain, *op. cit.*, p. 190.

[763] BOUCHART alain, *op. cit.*, t. 2, p. 453.

[764] BOUCHART alain, *op. cit.*, t. 2, p. 466.

[765] AMN, CC 269, f° 288-r.

[766] BELLANGER Patrick, *op. cit.*, p. 3.

L'articulation de ces deux pièces a suscité des interrogations, car présentée ainsi elle ne satisfait pas à l'exigence de la distribution courante qui veut que l'escalier donne directement dans la salle avant que cette dernière ne desserve la chambre. Comme le note J. Guillaume, ce parti existe dans l'aile sud du château de Chaumont-sur-Loire[767] vers 1500, mais il s'agit d'une sorte de vestibule. Cet auteur envisage une seconde hypothèse[768] tirée du château de Chévenon où un couloir biais permet un accès à la salle. Ces solutions, recevables, en appellent une autre qui verrait la présence d'un vestibule réalisé dans l'épaisseur du mur ouvrant soit dans la salle soit dans la chambre et communiquant par un passage avec l'escalier, comme au logis-porte du château de Vitré. Ainsi, il existerait deux accès, l'un pour la chambre qui serait confinée par rapport à la salle puisque celle-ci aurait sa propre entrée. La chambre ainsi isolée de l'escalier aurait un accès privatif à la salle par l'ouverture située au nord-est du mur de refend. Toutefois, aucune de ces solutions ne trouve de validité. La plus simple envisagée par A. Salamagne est une distribution par l'escalier de la chambre qui ouvre dans la salle. Conçue ainsi, la chambre formerait alors un espace transitoire[769] entre les espaces privé (garde-robe) et public (salle). Malgré tout, on ne peut s'empêcher d'envisager un dernier cas de figure que nous avons restitué en plan. Effectivement et étant donné la proximité de l'escalier avec le mur de refend qui sépare la salle et la chambre, l'escalier d'honneur a pu posséder deux portes menant dans chacun de ces espaces comme c'est le cas au logis Barrault.

La salle d'apparat s'accompagne d'une seconde pièce dans la tour du pied-de-biche qui pourrait être une garde-robe (Ill. 29, n° 14, vol. 3) de 40 m^2 identique à la précédente. Cette pièce, comme son homologue associée à la chambre, est chauffée. La présence de foyers suggère une utilisation comme pièce à coucher pour les serviteurs liés au service du duc comme le signifie Bouchart, mais également comme lieu pour prendre des repas comme les liens avec les pièces de service du dessous le laisse imaginer. La pièce nord-est n'est nullement mentionnée dans les sources et devrait être une chambre (Ill. 29, n° 13, vol. 3). En effet, la présence de l'escalier dérobé à la jonction entre la salle et cette pièce, et ouvrant probablement dans cette dernière, incite à le penser. Alain Salamagne y placerait la salle de parement[770] d'une

[767] GUILLAUME Jean, « Les logis neufs du château de Nantes du duc François II à la reine Anne », dans FAUCHERRE Nicolas et GUILLOUËT Jean-Marie (dir.), *op. cit.*, p. 227.

[768] GUILLAUME Jean, « Le legs du XIV^e^ siècle », dans *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*, textes réunis par Alain Salamagne, Tours, PUFR, 2009, p. 211-222, p. 212.

[769] CHATENET Monique, *op. cit.*, p. 144.

[770] SALAMAGNE Alain, « La Couronne d'Or, escalier d'honneur du château de Nantes », dans GUILLET Bertrand et ARMIDE Aurélien (dir.), *op. cit.*, p. 194.

superficie de 107 m^2. Enfin, la pièce de 70 m^2 située dans la tour des Espagnols pose question. L'idée d'une chambre a été émise par Jean Guillaume alors qu'Alain Salamagne y placerait le trésor. Il s'agit d'une pièce isolée par le passage menant à l'escalier mais qui possède une cheminée et des latrines. Il peut effectivement s'agir d'une chambre dans laquelle le duc prend à l'occasion ses aises, mais l'idée d'un espace de retrait n'est pas à exclure d'autant plus que l'escalier d'apparat est dépourvu de pièce haute. C'est oublier un peu vite la présence d'une pièce haute au-dessus (Ill. 29, n° 23, vol. 3) de l'escalier reliant le palais ducal à l'aile du Lieutenant du roi. Rien n'interdit de l'envisager comme un espace réservé au duc. Cela renforcerait l'aspect privatif de ce secteur du château et appuierait nos hypothèses. Pour en revenir à la pièce située dans la tour des Espagnols, elle est orientée au nord-est, orientation relativement requise pour les ablutions matinales. Cet indice pourrait admettre la présence de la chambre ducale ici (Ill. 29, n° 15, vol. 3). En effet, grâce à une lettre du chancelier et du grand-maître aux habitants de Guingamp datée du 23 juin 1487 et reprise par dom Morice, nous pouvons déduire de nouvelles informations sur cet espace. Lors du siège de 1487, les Français étaient postés à Saint-Clément et à Richebourg, et « le second coup d'artillerie qu'ils tirèrent, fust d'une serpentine à la fenestre de la chambre où le Duc avoit accoutumé de coucher, cuidant qu'il y fust[771] ». Ces quelques éléments, auxquels il faut préciser que le tir ne pouvait provenir que de Richebourg plutôt que du quartier Saint-Clément à cause de l'orientation des fenêtres vers le sud-est, ne laissent que peu de doutes quant à l'utilisation de cette seconde pièce comme chambre et pourquoi pas, la chambre privilégiée de François II.

Le niveau supérieur, qui parait posséder la même distribution (Ill. 29, n° 10 à 14, vol. 3) et donc des dimensions similaires pour chaque espace (salette : 85 m^2, chambre, salle : 140 m^2 et salle de parement : 122m^2), était consacré à Marguerite de Foix, Marguerite de Bretagne étant décédée plusieurs années avant que la construction du palais ducal ne débute. Ici, deux baies dans le mur gouttereau de la salle ouest, vers la cour, possèdent des vestiges d'un ancien décor constitué d'un arc segmentaire, et sur l'un d'entre eux se remarque un tore à listel comme à l'étage inférieur.

L'envergure de l'édifice nécessite de disposer de nombreux escaliers pour desservir les multiples espaces, mais leur rôle peut s'avérer, pour certains d'entre eux, complexe à comprendre. L'escalier d'honneur du palais ducal, outre qu'il était employé par le duc, était accessible aux personnes relevant d'un certain statut. D'ici, le prince arrivait dans une chambre puis dans la garde-robe dont le petit escalier était uniquement accessible par ses serviteurs

[771] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 547.

apportant des mets. Rebroussant chemin, il pouvait toujours par la chambre se diriger vers la salle, pourvue également d'une garde-robe. De là, il gagnait la salle de parement ou une autre chambre, dans laquelle un escalier dérobé lui permettait de visiter son épouse. Cet escalier devait être soumis à un certain contrôle, car il monte de fond. Il pouvait enfin jouir d'un endroit plus isolé, en l'occurrence sa chambre. Puis, ressortant, il empruntait l'escalier à l'angle nord-est pour se rendre dans la chapelle (Ill. 29, n° 17, vol. 3) puis dans la pièce haute surmontant ce même escalier. Cet escalier devait être employé par la domesticité demeurant au troisième étage (Ill. 29, n° 22, vol. 3). Le sas créé avant de pénétrer dans la chambre ducale le laisse envisager, tout comme le fait que des gardes aient pu en sécuriser l'entrée. Le niveau supérieur fonctionnait de manière identique. De ce niveau, les escaliers des deux tours d'entrée viennent desservir les pavillons où la garde surveillant les abords du château est logée, ainsi que le gouverneur de l'horloge. L'aile nord-est est surtout accessible par l'escalier sud-est. Cette partie abriterait le logement de l'aumônier (Ill. 29, n° 18, vol. 3) qui doit utiliser le même escalier que le duc pour aller officier. Plus au sud doivent se retrouver des espaces consacrés au garde des chartes et aux soldats. Enfin, à la jonction du palais ducal et du Grand logis se situe la tour de la Couronne d'Or. Son escalier d'honneur, accolé au Grand Logis, rend accessible chacun des niveaux de cet espace. Il en fait presque de même avec l'espace intermédiaire au dos de la tour des Jacobins. À nouveau, seules des personnes conviées peuvent l'emprunter. Le petit escalier raccorde les espaces privatifs au premier étage du Grand logis. C'est à lui que revient l'honneur de desservir la pièce haute. Il revêt de ce fait un caractère privatif puisque seule la duchesse-reine s'y rendait, cet ajout ayant été bâti sous son règne.

À notre connaissance, aucun château ne reflète le parti distributif qui nécessite de passer par la chambre pour pénétrer dans la salle. Seule l'aile Dunois (Ill. 65, vol. 3) envisagerait cette possibilité à condition d'emprunter la vis secondaire. Les châteaux de Montsoreau et surtout celui de Baugé (Ill. 66, vol. 3), érigé avant 1455, présente[772] dans la suite de pièces une disposition assez analogue puisque l'on retrouve une chambre, la salle, la chambre de parement, la chambre du roi, avec la chapelle disposée en saillie sur la façade nord. La comparaison de ces édifices avec la distribution du château de Nantes révèlerait une influence issue du Val de Loire.

[772] LITOUX Emmanuel, « La structuration des programmes résidentiels dans les châteaux et les manoirs angevins du roi René entre 1434 et 1480. Nouvelles données, nouvelles hypothèses » dans MEIRION-JONES Gwyn (dir.), *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt. Salles, chambres et tours*, Rennes, éd. PUR, coll. Art et Société, 2013, p. 315-326, p. 320.

3-1-3-2 Les chambres

Il est certain que la chambre seigneuriale s'établit à l'étage noble où elle est associée à une salle de manière directe ou indirecte. Elles sont de forme quadrangulaire, planchéiées, et possèdent une superficie inférieure à celle des salles (tableau 9). D'un niveau à l'autre, ces pièces ont une surface presque identique, qui n'a rien à envier à leurs homologues présentes dans les manoirs en campagne. Les exemples de l'Évêché (Ill. 41, n° 5, vol. 3) et de l'hôtel prébendal (Ill. 35, n° 5, vol. 3) qui ont des surfaces importantes par rapport aux dimensions de leur logis sont à nuancer. Pour le premier, il est certain que cet espace était morcelé en plusieurs pièces mais dont il est impossible de rendre compte aujourd'hui. Il faudrait considérer ce niveau comme les appartements de l'évêque et constitué de différentes pièces. Dans le second cas et bien que l'étude archéologique n'ait pas permis de l'assurer, ce que nous envisageons comme la chambre devait être scindé en deux pièces.

Les chambres se situent du côté de la rue dans les hôtels Saint-Aignan (Ill. 37, n° 7, vol. 3) et Bruc (Ill. 36, n° 6, vol. 3), entre cour et jardins dans ceux de Briord (Ill. 39, n° 7, vol. 3), Évêché (Ill. 41, n° 5, vol. 3), Montfort, Derval (Ill. 33, n° 4, vol. 3), doyen du chapitre (Ill.38, n° 5, vol. 3) et au château, et dans des cas particuliers uniquement vers la cour chez Rouville (Ill. 40, n° 7, vol. 3) et à l'hôtellerie (Ill. 34, n° 5, vol. 3), et enfin entre la cour et la rue à l'hôtel prébendal (Ill. 35, n° 5 et 6, vol. 3).

Hôtels	Superficie des chambres (m^2)
Saint-Aignan	Aile sud : 20 et 20
Bruc	Aile ouest : 44 et 40
Briord	Aile ouest : 47 et 47
Rouville	Aile est : 36 et 34
Évêché	Aile est : 300

Hôtel prébendal	Aile sud : 67, 44 et 25
Derval	33 et 34
Château	Palais ducal : 88 et 95
Hôtel doyen chapitre de la cathédrale	Aile sud : 35
Hôtellerie	1er étage : 79, 61 2e étage : 79 et 62

Tableau 9 : Superficie des chambres.

Leur accès s'effectue directement par l'escalier (Bruc, Briord, Évêché), ou par l'intermédiaire de la salle (hôtel de la collégiale, Rouville) et peut-être par une garde-robe ou une autre chambre (Ill. 38, n° 5, vol. 3) à l'hôtel du doyen du chapitre. Seul l'hôtel de Derval possèderait une suite de chambres à l'étage même si une salle a pu précéder la pièce de repos. Dans un cas, à l'hôtel Saint-Aignan, il est envisageable qu'une cloison en pan de bois vienne créer une séparation entre l'escalier et la chambre, formant ainsi une sorte de sas (Ill. 37, n° 5, vol. 3) que la prudence nous interdit de nommer antichambre[773]. L'existence d'une telle cloison serait corroborée par la présence d'un mur dans les caves qui sépare la fosse des latrines du reste de la cave, et qui pourrait servir de point d'appui à ce cloisonnement.

Certaines de ces pièces sont décelables sans qu'il soit nécessaire d'y pénétrer, simplement en examinant la façade. À l'hôtel de Rouville, la demie-croisée orientale (Ill. 21, vol. 3) percée dans la façade sud est la seule baie du logis ayant cette structure et ce traitement décoratif. Au logis de Saint-Aignan, c'est également ce type de baie que l'on retrouve sur la paroi nord, mais à ce niveau elles sont au nombre de deux et sont richement ornées (Ill. 18 et 21, vol. 3). Ici s'ajoute, à l'extrémité du mur, une porte (Ill. 37, n° 9, vol. 3 ; ill. 75, vol. 2, p. 252) qui donnait accès à une coursière[774]. La solution la plus adéquate pour la réalisation de cette structure est l'emploi de sablières reposant sur des corbeaux qui s'intègrent à la façade puis au portail qu'elle longeait. Il s'agit d'un système original qui n'a pas pour vocation de desservir diverses pièces de l'édifice[775] par l'extérieur, mais d'une volonté claire de se référer au chemin de ronde qui prend place ici au niveau de l'étage noble. La symbolique est par

[773] J.-J. Rioult a envisagé cette hypothèse que nous reprenons ici. Ce terme apparaît sous le règne d'Henri II. CHATENET Monique, *op. cit.*, p. 172.

[774] Cet élément a été découvert par Jean-Jacques Rioult lors d'une visite de cet hôtel.

[775] CHATENET Monique et MIGNOT Claude (dir.), *op. cit.*, p. 161.

conséquent extrêmement puissante. Étant donné la configuration de l'hôtel de Bruc, la chambre pourrait donner sur la rue comme pour l'hôtel Saint-Aignan, principe qui semble être prisé[776] dans certains cas. À ces éléments, il faut ajouter les quelques mentions en notre possession qui font penser qu'à l'Évêché, les appartements du prélat se situeraient à l'étage du logis en fond de cour. Nous savons qu'ils ont été reconstruits au XVII[e] siècle, au-dessus des chapelles du chœur de la cathédrale romane[777]. Il est possible qu'il s'agisse de leur positionnement initial. De plus, le raffinement du décor de la porte (Ill. 98, vol. 2, p. 316) dans la tourelle d'escalier menant à ce niveau impliquerait l'importance de cette partie du logis. À l'hôtel des Montfort, une « grand chambre[778] » se trouvait à l'étage dans l'aile occidentale. Une seconde chambre, sinon un complexe de pièces privées, se situait à l'étage dans le logis en fond de cour. Alors que Gilles de Rais occupait cet hôtel, l'un des témoins des crimes du maréchal narre que certains de ses méfaits furent commis « dans une certaine chambre de ladite maison de La Suze, située à l'extrémité de cette maison, du côté de l'église paroissiale de Saint-Denis, du même lieu de Nantes, dans laquelle chambre ledit Gilles avait l'habitude de passer la nuit[779] ». Le cas de l'hôtellerie est différent puisqu'il s'agirait d'un lieu d'accueil. Les étages étant divisés en deux pièces séparées par une cloison en torchis, ils auraient pu être utilisés comme chambres pour les hôtes, tout comme les espaces au dos du mur de refend qui est percé de portes du rez-de-chaussée au deuxième étage. Il n'est pas impossible qu'une communication avec le cloître s'effectuait par le biais de ces pièces, bien que la question du raccord entre l'hôtellerie et le reste du couvent n'ait pas été élucidée (Ill. 145 et 146, vol. 2, p. 415). L'utilisation de ces pièces en tant que chambre serait attestée par les baies les ajourant de part et d'autre de l'escalier sur la face sud. Elles le sont aussi sur la façade nord (Ill. 17, vol. 3) par de petites baies aux premier et deuxième étages, qui font penser à des ouvertures de cellules. De ce fait, les premier et deuxième étages pourraient être subdivisés en une multitude de petites chambres.

À la chambre et à la salle peuvent s'ajouter d'autres espaces comme cela a été vu à l'hôtel Saint-Aignan ou encore au logis de Briord dans lequel une garde-robe est citée en 1593 – donc tardivement – lors de travaux d'entretien[780] mais on pourrait admettre son emplacement dès l'origine à l'extrémité sud du logis, accolée à la chambre. Il en est de même à l'hôtel de

[776] DUBY Georges (dir.), *op. cit.*, p. 440.

[777] ADLA, G 5, 2[e] liasse.

[778] ADLA, 2 E 1383/19.

[779] BATAILLE Georges, *op. cit.*, p. 278.

[780] ADLA, 125 J AA9, f° 3 et f° 9.

Rouville puisque la chambre seigneuriale s'ouvrirait vers une petite pièce (Ill. 40, n° 17, vol. 3) dans la tourelle sud-qui servirait de garde-robe[781] et dont la superficie serait d'environ 10 m^2.

Ajoutons que certaines de ces chambres dans les hôtels du doyen, des Montfort, de l'Évêché voire de Châteaubriant s'ouvriraient vers l'est. Nous pourrions y ajouter celle de l'hôtel de Rouville si une fenêtre était percée dans la cloison à pan de bois clôturant à l'est le logis oriental. Cette orientation serait alors un indice confirmant la présence des chambres dans les espaces que nous avons dénombrés.

Afin d'être complet, passons à d'autres chambres en tout point similaires aux précédentes si ce n'est qu'elles se situent à l'étage supérieur, et ainsi font partie du premier niveau de combles comme à l'hôtel Saint-Aignan. Cette caractéristique moins séduisante pour le seigneur laisse suggérer que ces pièces étaient réservées aux épouses des seigneurs et à leurs enfants.

Les seules chambres présentant encore un décor se situent dans le Grand Logis au château. Ici, la fonction de ces espaces n'est pas clairement connue. En effet, pour J. Guillaume l'ensemble de ce logis, exception faite des caves et du rez-de-chaussée, ferait office de chambre pour la cour, alors que pour A. Salamagne, le premier étage sert de lieu de travail comme nous l'envisageons également, mais ce dernier ne prend pas position au sujet des niveaux supérieurs. La proposition du second auteur n'exclut pas celle du premier. Ces deux niveaux comme l'ensemble du Grand Logis se composent de deux pièces séparées par un espace voûté et dont les surfaces sont proches (2^e étage : 97, 20 et 98 m^2 ; 3^e étage 101, 20 et 100 m^2). Le deuxième étage du Grand Logis ouvre sur le chemin de ronde ce qui en fait un espace préférentiel pour loger la garnison mais peut-être aussi pour la cour, d'autant plus qu'il abritait deux latrines impliquant la présence de nombreuses personnes. Le troisième étage, a pu comme le précédant abriter les soldats ou la cour de la Reine tant sa maisonnée était devenue importante (Ill. 29, n° 19, vol. 3). Au deuxième comme au troisième étage, on retrouve ce décor d'arcs segmentaires à tore simple ou accompagné d'un listel. En revanche, il n'y a pas d'emplacement privilégié puisque ces éléments se retrouvent selon les cas vers la cour ou les douves.

Quant au mobilier, aucun document ne le mentionne. Tout au plus pouvons-nous faire appel aux restaurations[782] du logis de Briord à la fin du XVI^e siècle. On sait que dans les chambres sont dénombrés quatre « lict », un « lict de camp », deux « couchettes en boys de

[781] RIOULT Jean-Jacques, « le logis de Jean de Rouville, dit la "Psalette" », dans *Nantes Flamboyante…, op. cit.*, p. 258.

[782] ADLA, 125 J AA9, f° 7-r.

chesne » et autant de « charlitz de bois de noix », sur l'un desquels est refait une « coullonne ». Des tissus, du linge et des rideaux sont associés à certains de ces lits. Une « bassinoire en boys de noix » y prend place dans la chambre de Mademoiselle de Martigue ainsi qu'un « contenan » sans plus de précisions, une table en sapin, un coffre fermé et un bahut.

3-1-3-3 Les chapelles

Les lieux de dévotion sont rarement attestés dans ces édifices seigneuriaux, ce qui laisserait penser qu'ils en étaient pour la plupart dépourvus. Cela ne manifeste pas un désintérêt pour la religion de la part de ces dignitaires comme le démontre les fondations de chapelles privées ou plus largement les prérogatives liées à leurs inhumations. Cependant, la présence d'une chapelle ou d'un oratoire n'apparaît pas comme un élément nécessaire dans leur logis. Cela n'empêche pas qu'il y ait pu y avoir des lieux dans lesquels se sont déroulés des offices sans que les textes ou l'architecture nous en aient laissé des traces. Étant donné la complexité de les déceler au sein des plans des édifices, il est seulement possible d'observer la superficie de deux d'entre elles (tableau 12).

Hôtels	Superficie (m^2)
Château	79
Briord	22

Tableau 12 : Superficie des chapelles

L'unique chapelle connue selon des plans du XVIII^{e} siècle, mais de manière lacunaire en raison de sa disparition en 1800, est celle du château qui prenait place dans l'aile nord-est (Ill. 29, n° 17, vol. 3). Afin de mieux comprendre sa structure, il faut se référer à l'espace situé en dessous. Au rez-de-chaussée, prend place la salle de 57 m^2 renfermant le trésor des chartes (Ill. 29, n° 4, vol. 3). Il s'agit d'une pièce close sur la cour seulement percée de deux baies, chauffée et soutenue par une voûte quadripartite. De plus, cette salle forme un volume important puisqu'au premier étage on tombe sur le « vuyde de la voûte des archives au-dessous de la chapelle[783] » (Ill. 29, n° 16, vol. 3). Ainsi, nous ne sommes pas confrontés à une formule connue

[783] ADLA, C 50. Il s'agit du n° 68 sur le plan et que l'on retrouve dans la désignation des pièces du château en 1763.

notamment dans les Saintes-Chapelles avec deux niveaux. La salle du trésor des chartes est rendue accessible par l'escalier suivi d'un passage avant d'être protégée par deux sas. Par ailleurs, dans cet espace, particulièrement sécurisé, il ne serait pas insensé de situer la trésorerie de l'épargne dont on sait qu'elle était « dans une chambre basse d'une tour du chastel de Nantes[784] » qui pourrait s'avérer être la tour des Espagnols et ferait référence au rez-de-chaussée de cette dernière (Ill. 29, n° 5, vol. 3). Pour en revenir à la chapelle et selon ce qui vient d'être écrit, elle se situe à un niveau intermédiaire entre le premier et le deuxième étage. Elle formait un volume relativement haut, sur environ un niveau et demi, éclairé par une verrière percée dans le mur gouttereau occidental. En revanche, elle n'était pas voûtée mais planchéiée : le plan de 1753 n'indique aucun couvrement de ce type, ce qui en réalité n'aurait rien de surprenant bien que la voûte soit un élément sacralisant de l'architecture religieuse. En effet, le poids de cette aile, qui n'a pas de caves, est reporté sur les voûtes du rez-de-chaussée en suivant un schéma similaire et perceptible dans les caves et les cuisines du château. De plus, la présence des espaces au-dessus ne permet pas un tel couvrement. Son autel, accolé sur le mur de refend nord-est, implique qu'il s'agit de la meilleure orientation possible étant donné la configuration de cette aile. C'est ici qu'officiait l'aumônier Pierre Blanchet[785], chapelain d'Anne et d'Ysabeau, qui y fonda une chapellenie en 1488 et dont la suite de deux pièces (45 et 36 m^2) jouxtant la chapelle a pu lui servir de logement (Ill. 29, n° 18, vol. 3). C'est également là qu'eut lieu le second mariage d'Anne avec Louis XII le 8 janvier 1499.

Deux autres chapelles sont attestées par les sources. La première au logis de Briord où elle est mentionnée lors de la réfection d'une porte qui la sépare d'une chambre en 1594[786]. Peut-être que celle-ci était dédiée à Saint-Vincent[787] comme l'attesterait cette mention lors des réparations. Sans pouvoir assurer la présence d'un prie-Dieu[788] dans cet espace en cette fin du XVI^{e} siècle, nous savons qu'il en existait un pour madame de Joyeuse dans ce logis. La chapelle est à nouveau citée en 1618, lorsque les oratoriens prennent possession de l'hôtel. Il est rapporté que le père Bourgouin « ceste [...] transportez en la chapelle dudict hostel de briord en laquelle

[784] LA BORDERIE Arthur (de), « Le mobilier du château de Nantes en M. CCC. XCI . » dans *Le complot breton de 1492*, Nantes, éd. Société des bibliophiles bretons, t. 2, 1884, p. 105-115, p. 105.

[785] PARROT Ingrid, *op. cit.*, t. 1, p. 323.

[786] ADLA, 125 J AA 9, f° 10-v.

[787] ADLA, 125 J AA 9, f° 11-v, ADLA. Dans ce même document (f°12-r) Jacques et Bray expliquent qu'ils ont réparé, cette fois-ci l'autel de la chapelle Saint-Vincent. Ici, il est clairement fait mention de la chapelle paroissiale.

[788] ADLA, 125 J AA 9, f° 10-r et 12-r.

ledict père bourgoin a dist et celebre la saincte messe[789] ». Une autre mention stipule que le lundi 2 août 1632, maître Raoul de Trécesson a épousé mademoiselle Jeanne de Bruc « en la chapelle de Briort[790] ». Enfin, l'abbé Grégoire notait à propos de l'installation des Jésuites « [qu'] il y a deux chapelles, dont l'une à l'intérieur et l'autre sur la rue[791] ». Ces quelques indices assurent de l'existence d'un lieu de culte au sein de l'hôtel, préexistant à la chapelle des Jésuites. Il est alors fort probable que celui-ci prenne date au XV^e^ siècle lors de l'édification de l'hôtel, mais aucune mention n'est suffisamment précise pour que l'on puisse le placer avec précision. Pourrait-il s'inscrire dans l'édifice en saillie attenant au logis fond de cour (Ill. 39, n° 9, vol. 3) bien que son orientation donne vers l'ouest ou à l'extrémité sud du même logis, celui-ci orienté à l'est ? Dans le premier cas elle aurait une superficie de 22 m^2. Il nous est impossible d'y répondre, d'autant plus que les réparations du XVI^e^ siècle indiquent que la chapelle est accolée à la chambre ce qui est la configuration des deux espaces dans lesquels nous supposons son emplacement.

La seconde était à l'Évêché et il semble qu'elle n'ait pas eu qu'une fonction privative, c'est d'ailleurs grâce à cela que nous la connaissons. La première mention connue est datée du 15 décembre 1623 où le baptême de Françoise Philippes a été célébré « en la chapelle de l'évesché de Nantes[792] ». Le 3 mars 1670, c'est un mariage qui y est fait par l'évêque Gilles de la Baume Le Blanc « en la chapelle de son pallais épiscopal[793] ». On en retrouve ensuite à nouveau la trace, dénommée à deux reprises en 1681 et 1685[794]. Cette chapelle fut à plusieurs reprises transférée au sein de l'édifice et reconstruite. Son emplacement initial bien que méconnu pourrait être perceptible au sud du logis en fond de cour, accolé à la cathédrale. Effectivement, à cet emplacement nous observons une avancée de ce logis dont le pignon donnant vers l'est pourrait indiquer la présence de cet espace liturgique. Ce pignon est par ailleurs visible sur plusieurs représentations (Ill. 102 et 110, vol. 2, p. 320 et 327), mais aucun élément discriminant n'y est représenté.

[789] ADLA, H 337, f° 2.

[790] AMN, GG 400, f° 61.

[791] GRÉGOIRE Abbé, *op. cit.*, p. 45.

[792] AMN, GG 134, f° 9-r.

[793] AMN, GG 401, f° 45-r.

[794] AMN, GG 135, f° 3-r, le 15 décembre 1681, l'évêque Gilles de Beauvau donne « la bénédiction nuptiale dans la chapelle du palais épiscopal de cette ville » à Charles le Pennec et à Louise Dubois ; AMN, GG 475, f° 5-v, le 2 septembre 1685, mariage de Michel Lelou et de Louise Guichard célébré « dans la chapelle de l'évesché ».

Le mobilier de la chapelle ducale

Ce mobilier est connu grâce à un recensement issu de l'inventaire[795] voulu par Charles VIII le 12 avril 1491. Il se rapporte aux objets faisant partie des biens de la chapelle, c'est-à-dire l'ensemble des objets relatifs à la célébration du culte. Il s'agit tout à la fois de vêtements, d'ornements, de livres et de tableaux. À cela s'ajoutent quelques reliquaires et tableaux appelés joyaux, issus d'un inventaire[796] daté du 20 mars 1491 lorsque le sire d'Albret à fait ouvrir le château aux Français, puis dérobé une grande partie des biens présents dans la salle de la trésorerie de l'Épargne. Nous n'avons pas pour but d'être exhaustif, mais il est nécessaire de dévoiler les trésors de richesse qu'arboraient le lieu de culte ou encore le prélat lors des offices.

Au cours des cérémonies religieuses, le prélat se servait de calices en vermeil doré, sur le pied duquel étaient figurés les apôtres ; des chandeliers aux armes ducales ayant des pieds en forme de chien venaient éclairer la chapelle. Une piscine ornée de perles de coque était utilisée pour les baptêmes ou les onctions puisque des flacons contenant de l'huile sont mentionnés. Lors du cérémonial, l'aumônier se dotait d'une crosse en argent doré et se paraît de chapes ou de chapelles, d'une grande finesse d'exécution, selon la célébration. Celles-ci en velours cramoisi, bleu ou en satin blanc, arborent un décor de broderie représentant des semis d'anges, d'étoiles, de feuilles d'or dont les bordures sont aussi brochées de feuilles d'or. Des personnages sont figurés portant des diadèmes sur lesquels de véritables perles ont été cousues. Ces longs manteaux revêtent enfin les armoiries de différents ducs, soutenues par des anges ou des motifs tels que la cordelière. L'aumônier portait une mitre en argent doré enchâssée de très nombreuses pierres précieuses comme des perles, des améthystes, des saphirs, des jacinthes, des émaux.

Du linge est déployé pour la liturgie. Des étoffes en tissu viennent recouvrir l'autel comme le corporal ainsi que divers parements recouvrant la chaire du prélat. Ils sont confectionnés dans des draps couverts d'or, de damas blanc, de velours violet ou de laine. Ces tissus sont brodés de motifs montrant les armes ducales ou encore des scènes religieuses comme celle de la Crucifixion. Elle représente le Christ sur la croix accompagné de Saint-Jean et de Marie. Près des armes de la duchesse Françoise d'Amboise est représentée Madeleine, et du

[795] LA BORDERIE Arthur (de), « Le mobilier du château de Nantes en M. CCC. XCI . » dans *Le complot breton de 1492*, éd. Société des bibliophiles bretons, Nantes, t. 2, 1884, p. 105-115, t. 2.

[796] ADLA, E 216/12 ; LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), « Description du chapeau ducal, de l'épée de parement, de la nef de table, et d'un grand nombre de bijoux du trésor des ducs de Bretagne » dans *BSAHNLI*, t. 1, 1861, p. 395-458, art. 208-215 et 275.

côté de celles de Pierre II se trouve Saint-Jean-Baptiste. D'autres sujets sont visibles comme la Salutation ou encore le Couronnement de la Vierge. Sur un tapis, peut-être s'agit-il d'un rideau ou d'une tapisserie, sont brochées des scènes de la vie de Saint-Jean-Baptiste et de la Passion du Christ en fil d'or. Enfin sur un même parement, figurent côte à côte la Vierge, Saint-Jean et Saint-Pierre.

Des ouvrages liturgiques, au nombre de vingt, sont employés lors des messes. Parmi ceux-ci on découvre un livre de musique provenant d'Angleterre, un autre de chants comme un antiphonier impliquant la présence de chantres, deux greliers (?), des psautiers pour réciter les psaumes, un épistolier pour la lecture des épîtres, des ordinaires « pour savoir que on doit faire touz les jours ou service de l'église » et un missel. Nous ne savons que très peu de choses à leur sujet, tout au plus qu'ils sont recouverts de cuir noir ou rouge.

L'édifice se pare également de tableaux, de sculptures et de reliquaires. Les peintures, exécutées sur des panneaux de bois, représentent différents sujets religieux. Ainsi, on dénombre un tableau de la Résurrection du Christ, deux de la Vierge à l'Enfant et autant de la Crucifixion. Le premier montre Saint-Jean, la Vierge et deux Marie avec le crâne d'Adam sortant du sol ; le second dévoile le Christ encadré par les deux larrons. Il y a de petits tableaux émaillés de bleu dont l'un présente l'Annonciation. Plusieurs « ymaiges » sont signalées comme celle de Sainte-Marguerite, de Saint-Michel et de la Vierge dont la main droite montre un agneau. Une enluminure représente Saint-Christophe. Quatre sculptures en ronde bosse sont évoquées, dont l'une est en albâtre. Elles figurent Saint-Sébastien, une Notre-Dame de Pitié tenant le christ, Anne et sa fille Marie et enfin Saint-Christophe portant le Christ enfant. Il y a également de formidables reliquaires ouvragés comme celui contenant les reliques de Sainte-Marguerite qui était en forme de tour en argent doré et s'achevait par une boule en cristal. Parmi les reliques les plus importantes on trouve deux épines[797] de la couronne du Christ dont une est conservée dans un cristal paré d'or et reposant sur un socle garni de rubis et de perles, et surmonté d'un ange tenant une couronne d'épine, alors que la seconde est dans une chasse couverte de pierres précieuses et décorée des figures de Saint-Antoine, de Saint-Bernardin et de Saint-François. Une bullete en argent doré dévoile les images de Saint-Jean, de la Madeleine et du Christ, tandis qu'une seconde émaillée de blanc et de rouge fait part d'un côté puis de l'autre, de Saint-Jacques et de Saint-Pierre. Des anges tiennent des reliquaires sans que l'on ait davantage de précisions sur la nature des reliques contenues, et certains autres en forme de bras sont en argent. Un tableau à l'image de Sainte-Catherine est émaillé de bleu, et est surmonté de ses reliques, c'est

[797] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), « Description du chapeau ducal…», art. cit., p. 407.

également le cas pour Saint-Paul. Un reliquaire dont le soubassement repose sur des lions qui portent des anges soutenant le cristal, contient un morceau du bras de Saint-Yves, tandis qu'un autre recèle des reliques de Saint-Sébastien. On trouve diverses croix à l'effigie de Marie et Saint-Jean et parfois avec plusieurs personnages, d'autres qui sont plus simplement en or, en béryl, ou en bois recouvert d'argent, mais toutes ornées de pierres précieuses ; enfin un tableau en bois avec des reliques des Innocents. Ainsi, les figures tutélaires de la chrétienté sont très représentées comme des saints locaux ou encore les saints patrons des ducs et des duchesses.

3-1-3-4 Les pièces hautes

Ces espaces possèdent des dimensions restreintes (tableau 10) nécessairement conditionnées par l'emprise de l'escalier qu'elles surmontent. Celui qui surplombe la tourelle de l'hôtellerie déborde largement à l'intérieur des combles, lui octroyant la superficie la plus importante. Les pièces hautes de l'hôtel de Rouville diffèrent également de la forme de l'escalier qui les soutient grâce aux deux encorbellements en granite. Ne serait-ce que par leur dimension ces petites pièces revêtent un statut particulier et privatif.

Hôtels	Superficie des pièces hautes (m^2)
Saint-Aignan	6
Rouville	16 ; 17
Évêché	8
Château	Couronne d'Or : 20 escalier nord-est : 13
Hôtellerie	21

Tableau 10 : Superficie des pièces hautes

Ces pièces ont pour particularité de surmonter la tourelle d'escalier qui leur impose du même coup leur forme, sauf dans le cas de l'escalier joignant le palais ducal et l'aile du lieutenant du roi car il est de forme rectangulaire et posé sur une tourelle d'escalier hexagonale. Ce niveau supplémentaire confère une certaine prédominance à la tourelle par rapport aux logis attenants. Ces pièces ne sont pas attestées pour tous les édifices. Les hôtels de Saint-Aignan (Ill. 37, n° 8, vol. 3), de Rouville (Ill. 40, n° 12, vol. 3), l'hôtellerie des Jacobins (Ill. 34, n° 4, vol. 3), l'Évêché (Ill. 41, n° 9, vol. 3), la tour de la Couronne d'Or et l'escalier nord-est au château (Ill. 29, n° 23, vol. 3) en sont pourvus. La hauteur de la tourelle permet également d'en envisager la présence dans les hôtels de Briord et du doyen du chapitre de la cathédrale.

Précédemment, il a été observé que ces pièces étaient desservies par des vis secondaires, mais il faut insister sur le caractère privatif de ces espaces. Cela se manifeste par la complexité de leur accessibilité comme cela a été démontré avec la tour de la Couronne d'Or. Le cas se présente également à l'hôtel Saint-Aignan où la pièce haute est desservie par deux issues, l'une située dans la salle, l'autre dans la chambre du deuxième étage, pouvant de ce fait marquer une hiérarchisation en termes d'accessibilité. À cela une sécurisation renforcée de cet espace s'observe puisqu'en plus d'être fermé, il est isolé de la charpente par une seconde porte. L'Évêché présente un système plus simple, mais tout autant sécurisé car il est nécessaire de passer par le niveau de comble de la porte de ville pour ensuite pouvoir y pénétrer. Le logis de Rouville nécessite que l'on passe par l'escalier hélicoïdal afin de se rendre dans la première salle haute démontrant à lui seul le caractère privilégié de ces pièces. Cet espace est d'autant plus remarquable qu'il offre deux nouveaux accès : l'un au nord par une porte ménagée dans sa cloison en pan de bois qui mènerait vers un sas d'entrée selon J.-J. Rioult, puis sur la tribune ouvrant dans la salle d'apparat, et une seconde porte au sud. Celui au-dessus de la tourelle d'angle nord-est du château est tout aussi sécurisé puisque son accès s'effectue à partir d'une tourelle d'escalier dérobée qui donne également accès à deux autres pièces dont l'une est aussi chauffée. Nous ignorons tout de la vocation de ces pièces. Bien que nous l'ayons supputé, la pièce haute est-elle un lieu privé uniquement réservé au duc ? Les autres espaces forment-ils des logements supplémentaires pour des personnes de second rang, de lieu de vie pour des personnes de la garnison venant sécuriser la pièce haute lors de la présence de François II ou bien s'agit-il d'un complexe totalement dédié au duc, qui lui offre une vue vers Nantes (nord), la campagne du côté de la France (est) et la Loire (sud) ? Quoiqu'il en soit la présence de ces

deux pièces atténue le caractère privatif de la pièce haute qui est juchée, rappelons-le, sur une tourelle d'escalier secondaire.

Ces pièces se présentent avec un sol constitué de tomettes (château, Saint-Aignan, Évêché) démontrant un état proche de celui initial voire médiéval. Seules les baies ajourant le cabinet de la tour de la Couronne d'Or sont pourvues d'une archivolte sobrement moulurée. Une frise sculptée et ornée de feuillages continuait celle de la cheminée au logis de Rouville et longeait le mur oriental. Leur plafond possède des poutres et solives apparentes (Saint-Aignan, Couronne d'Or et Rouville), mais il a pu être lambrissé comme l'attesteraient la différence de niveau entre la hotte et le plancher haut et les traces laissées par les clous à l'Évêché.

À cela s'ajoute la présence de cheminées dont l'ornementation a été traitée avec soin (Ill. 67, vol. 3). Quatre de ces cheminées sont parvenues jusqu'à nous : celle du château, du logis de Rouville et de l'Évêché. Une dernière existe à l'état de vestige dans l'hôtel Goheau de Saint-Aignan (Ill. 80, vol. 2, p. 257). Étant donné leur situation, elles sont nécessairement placées sur un mur gouttereau ainsi qu'en fonction des ouvertures (portes et baies). Elles se composent d'un manteau soutenant une hotte droite et l'intégralité de leur structure est en pierre calcaire. Ainsi, ces éléments ne les différencient pas de leurs homologues dans les autres parties du logis. En revanche, nous serions tentés de voir dans leur décor une attention particulière qui, cette fois-ci, les démarque des précédentes.

En premier lieu, il faut remarquer leur amplitude par rapport au mur auquel elles s'adossent. Elles utilisent au maximum la longueur du parement. À l'hôtel Saint-Aignan, les piédroits s'ancrent dans les angles du pan occidental et cela est davantage perceptible à l'Évêché où la cheminée jaillit comme pour s'ébattre au-delà du mur. À l'hôtel de Rouville, si l'effet définitif est le même, la cheminée paraît engoncée entre les petites fenêtres et la porte dont elle reprend l'un des jambages. En revanche au château, elle est centrée sur le pan méridional, mais c'est par l'intermédiaire de sa hotte particulièrement haute qu'elle obtient cette grandiloquence. Dans le manoir Guéguen, la cheminée prend appui sur un encorbellement mouluré au niveau de l'enrayure de l'escalier. Son décor se compose de bases prismatiques desquelles s'élance une colonne. Les corbeaux en pyramide inversée moulurée supportent la hotte sur laquelle le linteau comme le couronnement sont ornés par de saillantes moulures. La cheminée de la pièce haute couronnant le grand escalier de la Couronne d'Or possède un cordon qui enserre ses socles d'où s'élève une colonne qui a perdu la forme en prisme de ses bases. Deux colonnettes à listel y prennent également leur départ. La hotte, en saillie par rapport aux piédroits, s'orne de deux frises. La première au-dessus du linteau reprend un décor de pampres qui donne l'impression d'émaner du mur. La seconde au sommet est décorée d'une guirlande écotée et

feuillagée, soutenue par des motifs floraux dans ses écoinçons. Les briques du contrecœur reprennent la forme de l'*opus spicatum* au-dessus duquel est un arc de décharge. C'est certainement à l'hôtel de Rouville que l'on a voulu faire preuve d'un apparat sans égal à Nantes. Les socles des piédroits de la cheminée sont cernés par deux cordons sur lesquels s'appuient des bases prismatiques. De là s'élance une colonne avec listel ainsi qu'une colonnette s'achevant par des chapiteaux prismatiques. Ils soutiennent des corbeaux. La hotte présente plusieurs registres de décoration, à commencer par un linteau mouluré. Au-dessus, un semis d'hermines s'achève par une frise feuillagée représentant un décor de pampres. Un cordon de moulures séparait celle-ci d'une couronne de trilobes renversés, ornée de feuillages entre chaque trilobe. Au sommet, une frise, désormais disparue, était décorée de feuilles de chênes et de glands. Au centre de la hotte, prend place une niche, soutenue par un culot en forme de choux frisé, reprenant des éléments de l'architecture religieuse (pinacles, trilobe, gâble fleuronné) surmontée d'un dais dans lequel devait prendre place une statuette.

Ces cheminées présentent un décor plus sophistiqué que celles des autres pièces bien que la représentativité de ces dernières soit amoindrie par le manque de ce type de structure en place. L'accessibilité de ces espaces, bâtis au faîte des escaliers, démontre qu'ils étaient utilisés et chauffés. En revanche, l'utilisation de contrecœurs en pierre calcaire et non en brique, sauf au château, tend à démontrer que les cheminées sont rarement employées. On remarque un traitement intéressant de la base des piédroits aux corbeaux qui soutiennent la hotte puisque ceux-ci viennent perpétuer un mouvement ascensionnel généré à l'origine par les colonnes. Ainsi chaque élément n'est pas créé indépendamment des autres mais il y a au contraire une recherche d'unité de l'ensemble. Par conséquent et très clairement, on a conféré un caractère monumental à ces cheminées pour faire valoir l'importance de ces espaces.

L'utilisation de ces pièces est relativement méconnue. La situation de ces lieux assure qu'ils étaient utilisés uniquement par le propriétaire voire des proches qui s'y retiraient pour s'isoler, travailler ou s'y reposer comme la présence de la cheminée et d'un espace suffisamment grand pour installer un lit nous incite à le penser. L'idée que ces pièces aient pu servir à surveiller les alentours immédiats ne se reconnaît pas ici. François I^{er} Goheau devait également s'en servir pour y déposer sa cassette comme le prouvent toutes les précautions mises en œuvre, que ce soit dans l'acheminement vers cet espace ou dans la présence d'éléments de sécurisation. Jean de Rouville a pu l'utiliser pour envoyer des messages par l'intermédiaire de pigeons comme le suggèrent les petites baies[798] percées dans la paroi sud. La pièce qui lui

[798] Cette possibilité a été évoquée par Jean-Jacques Rioult.

succède au même niveau et qui serait un cabinet pour J.-J. Rioult, nous paraît être uniquement un passage (Ill. 40, n° 11, vol. 3) semblable à une petite pièce, entièrement en pan de bois, pour accéder à la tribune regardant vers la salle d'audience. La seconde pièce haute qui surplombe la précédente, est rare et n'apparaît en Bretagne qu'au XVI^{e} siècle[799]. Elle n'offre rien de discriminant qui nous permette de comprendre son utilisation[800]. Peut-être servait-elle de lieu dans lequel Rouville s'isolait mais pourquoi pas et plus sûrement de pigeonnier comme l'envisage J.-J. Rioult car il lui était nécessaire de posséder plusieurs volatiles pour envoyer des messages. Quoiqu'il en soit et outre la fonction du cabinet, celui-ci devait permettre à Rouville d'obtenir un point de vue sur la campagne environnante Cette dernière utilisation s'observe à l'Évêché car la baie donnait vers la campagne environnante et elle est encore plus marquée au château avec les loggias qui offraient un panorama vers le sud-est comme l'ensemble du palais ducal et donc en direction de la Loire.

3-1-4 Les lieux de confort

3-1-4-1 Les latrines

La présence des lieux d'aisance n'a pas pu être repérée dans chaque édifice, mais la qualité des occupants des hôtels nous inciterait à considérer que la plupart de leur logis sinon la totalité en étaient pourvus.

Ces espaces sont de petites tailles (tableau 11) et cela quels que soient les hôtels dans lesquels on les retrouve. Néanmoins, les latrines de l'hôtel Saint-Aignan mais aussi celles présentes dans le château ont une surface relativement importante par rapport à leur fonction. Cela est dû à leur positionnement, respectivement au dos de l'escalier et dans les courtines. Les plus petites ont, quant à elles simplement été ménagées dans l'épaisseur du mur.

Hôtels	Superficie des caves (m^2)
Saint-Aignan	Aile sud : 5
Bruc	Aile nord : 2
Rouville	Aile est : 2 et 3
Château	Palais ducal : 9, 5, 2 et 2 Grand Logis : 3, 2, 3 et 3

[799] CHATENET Monique et MIGNOT Claude (dir.), *op. cit.*, p. 145.

[800] Nous n'avons pas pu la visiter.

	Courtine tour des Jacobins : 4 Tour des Espagnols : 10

Tableau 11 : Superficie des latrines.

Les logis au sujet desquels il a été possible de recenser ce type d'aménagement en renferment dans chaque cas plusieurs, mais leur nombre est lié à leur disposition et à la taille du logis. Plus clairement, les latrines peuvent se situer dans différents espaces et se retrouver au même emplacement à un voire plusieurs niveaux. De plus, pour que les édifices disposent de latrines, cela nécessite un prérequis, une cave ou tout du moins un espace de répurgation. De ce fait l'hôtellerie n'avait pas de lieux d'aisance. Dès lors, on en répertorie trois au dos de l'escalier de l'hôtel Saint-Aignan (Ill. 37, n° 6, vol. 3) et trois dans le mur gouttereau nord du logis de Rouville (Ill. 40, n° 15, vol. 3). Le château en recèle bien davantage car on en remarque dans l'épaisseur des courtines des tours des Espagnols et des Jacobins, du palais ducal et du Grand Logis et ceci sur plusieurs niveaux (Ill. 29, n° 24, vol. 3). Enfin, il se peut qu'il y en ait eu deux intégrées au mur gouttereau nord du logis septentrional de l'hôtel de Bruc ou encore dans le logis en fond de cour de l'hôtel de Briord. Dans ce dernier, il est complexe de tenter de les situer, mais la présence de ce qui pourrait s'apparenter à une fosse dans les caves, à la jonction de l'aile nord et du logis en fond de cour pourrait nous permettre de déceler leur emplacement sur plusieurs niveaux dans cette partie du logis.

Au sein de ces logis, elles peuvent prendre place du rez-de-chaussée et au deuxième étage (Rouville) ; au rez-de-chaussée, au premier étage et à un niveau intermédiaire (Saint-Aignan) ; dans les étages supérieurs (Bruc) ; ou encore à partir du premier étage et jusqu'au niveau supérieur dans le palais ducal et à compter du premier étage et jusqu'au troisième étage dans le Grand Logis. Leur accès s'effectue directement de la salle (Rouville), mais au second étage elles sont desservies depuis l'escalier par un couloir, puis par la salle de manière indirecte selon l'hypothèse de J.-J. Rioult. Au logis de Saint-Aignan, leur accès se fait naturellement au rez-de-chaussée comme à l'étage intermédiaire par l'escalier, alors qu'au premier étage c'est la chambre qui en commande l'accès. Ce système s'observe au château, au premier étage de la tour des Espagnols, du Pied de Biche et dans la courtine du palais ducal au niveau supérieur. En revanche à l'hôtel de Bruc, ce sont à nouveau les salles qui en dictent l'accès tout comme dans le Grand Logis en passant, dans certains cas, par l'embrasure des baies. Ces différents types de positionnement et d'accessibilité démontrent une privatisation de ces espaces selon les niveaux dans lesquels ils se situent. En effet, lorsque les latrines prennent place au premier

étage c'est le seigneur qui en a le privilège, ce qui est corroboré par l'adjonction à la chambre. Adjointes à la salle, les latrines ont un caractère plus public puisque les hôtes y ont accès. Enfin, quand elles ne s'ouvrent sur aucune de ces pièces, il est probable qu'elles sont réservées aux domestiques (Rouville, Saint-Aignan).

L'emplacement des latrines n'est pas anodin mais ressort de plusieurs volontés. La première consiste non pas à gagner de l'espace mais plutôt à ne pas en perdre, c'est pourquoi l'épaisseur du mur gouttereau (hôtel de Rouville, Bruc) est mis à profit, tout comme les courtines du château. Dans les étages supérieurs de ce dernier, à mesure que le mur s'évide pour laisser de la place au chemin de ronde, elles sont en saillie vers l'extérieur. La situation des latrines au logis de Saint-Aignan relève de la même nécessité, mais à cela s'ajoute un impératif lié à l'aération. La ventilation qui circule dans la tourelle d'escalier offre une meilleure évacuation des odeurs nauséabondes. Au logis de Rouville, au second étage, il y a une véritable volonté d'isoler cet espace. Ici, la vis principale s'ouvre à la fois sur un couloir dont l'extrémité y mène, puis dans l'aile nord-ouest un second accès y amène de nouveau créant ainsi un véritable sas fermé par deux portes. À cela s'ajoutent deux petites fenêtres en leur sein, ainsi qu'une dernière ayant pour but d'éclairer le couloir et générant par la même occasion un système de ventilation. Dans les autres cas, une formule plus simple est utilisée puisqu'il s'agit de percer le mur par une petite baie afin d'aérer les lieux. Au château, aux deux premiers étages, un couloir plus ou moins long permet aux latrines d'être relativement isolées des pièces attenantes.

En ce qui concerne l'évacuation, deux systèmes sont envisageables. Pour Saint-Aignan et Bruc, les déjections tombaient dans une fosse morte vidangeable située dans une cave comme l'atteste l'ouverture dans la maçonnerie du plafond. Cette fosse ne devait pas être pourvue de fond afin de faciliter l'écoulement des déjections liquides, faute de quoi elles auraient ruisselé dans la cave. Sans certitude, un système similaire a pu être mis en œuvre à l'hôtel de Rouville. En revanche au château, aucun conduit biais n'a été repéré ni de système de curage laissant envisager l'existence de fosses fermées où le sol n'était pas forcément étanche.

3-1-5 Les lieux de vie des domestiques

Les derniers espaces à prendre en compte concernent les lieux dévolus aux domestiques. Ces emplacements sont mal renseignés, mais un certain nombre d'indices permet parfois de les localiser. Il faut également reconnaître le fait que l'on ignore tout du nombre de ces personnes,

bien qu'il soit admis que l'on en compte « de quelques dizaines […] pour un membre de la très haute noblesse, de douze personnes pour un noble moyen, de six pour un petit noble[801] », ce qui rend d'autant plus complexe de dénicher les espaces où ils étaient logés. Ici, la surface de ces pièces peut présenter un intérêt pour tenir compte du nombre de personnes qui officie auprès du seigneur et de sa famille, mais c'est surtout leur emplacement qui offre un intérêt.

Hôtels	Superficie (m^2)
Château	Logis au dos de la tour de la Couronne d'Or : 57, 59 71 et 73 Grand Logis : ≈ 220 Palais ducal : ≈ 450
Rouville	Aile nord-ouest : 32, 30 et 33
Saint-Aignan	Aile nord : 32

Tableau 13 : Superficie des lieux de vie des domestiques

Au logis de Saint-Aignan, les combles, au troisième étage, sont l'endroit dans lequel ils résidaient. En effet, la présence d'entraits retroussés sur la charpente et les quelques traces de clous impliquent que cette structure libérait suffisamment d'espace pour accueillir des individus et qu'elle était isolée. De plus, au sommet de l'escalier secondaire, une cloison munie d'une porte venait clore ce comble démontrant, un peu plus, qu'il s'agit d'un espace habité. À l'hôtel de Châteaubriant, les combles de l'aile sud devaient être habités, il est donc certain que les seuls personnes à pouvoir y résider furent les domestiques. Il est très probable que d'autres édifices aient utilisé pareil lieu pour abriter la domesticité, mais lorsqu'il est possible d'observer ces espaces, les remaniements que ces structures ont connus ne permettent plus de déceler le moindre indice d'une éventuelle occupation. L'hôtel prébendal de la collégiale a pu admettre ces espaces comme lieu de vie des domestiques, à moins qu'il ne s'agisse de chambres pour d'autres chanoines.

Les combles ne sont pas les seuls endroits dans lesquels le personnel de maison a pu prendre place. L'aile nord-ouest de l'hôtel de l'hôtel de Rouville a pu en partie, voire en totalité, servir de logement à ces personnes (Ill. 40, n° 15, vol. 3). Sa distribution demeure énigmatique en raison d'une part de sa destruction et d'autre part de l'absence de mentions concernant son utilisation. Elle devait communiquer avec le corps de logis oriental à chaque niveau. Au rez-

[801] DUBY Georges (dir.), *op. cit.*, 478.

de-chaussée et au premier étage, l'accès se faisait directement de la salle. En revanche au deuxième étage et selon la restitution faite par Y. Le Digol et J.-J. Rioult, elle était accessible à partir de la vis principale et séparée de la salle par un couloir. De plus, une sorte de sas au-devant des latrines offrait également un accès à cette aile. Ainsi, une communication privative existait entre l'escalier et cette aile. Ces éléments, ajoutés à l'utilisation du logis oriental comme résidence du seigneur avec sa salle sous-charpente, et du logis sud-ouest en tant que salle d'audience, nous incitent à considérer l'emploi de l'annexe nord-ouest comme lieu de vie pour les domestiques. Il doit en être de même à l'Évêché où le bâtiment parallèle à la rue de l'Évêché devait contenir en partie les logements des serviteurs de l'évêque, sans que l'on puisse leur attribuer clairement telle ou telle partie.

Au château, il faut considérer deux espaces annexes. Le premier est dissimulé au dos de la Couronne d'Or entre les deux corps de logis principaux et la tour des Jacobins. Ce bâtiment de quatre niveaux, nettement inférieur aux autres corps de logis, est accessible de la cour du château par deux portes, l'une ouvrant par le vestibule dans la cour triangulaire qui le dessert et la seconde en passant par la grande vis. À chacun de ses étages, il communique avec la grande vis vers le Grand Logis, mais également avec le palais ducal par l'intermédiaire de la courette menant vers les cuisines et au premier étage en passant par le grand, puis par le petit escalier. Cet espace devait être obscur puisqu'il était ajouré par quatre baies ouvertes dans le mur de la tour de la Couronne d'Or donnant sur la cour et par une lumière indirecte provenant de la courette. Il était néanmoins chauffé par trois cheminées situées de la cave au premier étage. Dans un premier temps, il fut envisagé comme le lieu où vivaient les domestiques[802]. Sa situation à la jonction des deux corps principaux le suggère, mais le fait qu'il soit rendu difficilement accessible vers le palais ducal pose question. Cela d'autant plus qu'il fut érigé en même temps que la tour de la Couronne d'Or et le Grand logis, mais il était déjà compris[803] dans le projet initial. De ce fait, lorsque François II emménage dans son palais, les serviteurs ne peuvent pas être logés dans un espace qui n'existe qu'à l'état de fondation. Ce petit corps de logis a sans doute abrité les gardes. Ainsi, le chemin menant aux salles du Conseil et surtout aux appartements ducaux était sécurisé. Nous ne souscrivons pas totalement à l'hypothèse d'A. Salamagne qui envisage l'emploi de cet espace uniquement comme salle des gardes après

[802] CHAUVEAU Sophie, *Le château de Nantes : un grand dessein princier*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Guillaume, Université de Paris IV, 1991, p. 39.

[803] GUILAUME Jean, « La résidence ducale de François II à la reine Anne », dans GUILLET Bertrand et ARMIDE Aurélien (dir.), *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.*, p. 149.

l'effraction[804] de 1484, la domesticité ayant pu y trouver refuge (Ill. 29, n° 6, vol. 3). Malgré tout, il faut aussi envisager la présence de la domesticité dans les combles du palais ducal (Ill. 29, n° 22, vol. 3). Il semble en aller de même dans le Grand Logis dans lequel l'ajout, soudain, d'un quatrième niveau[805] peut s'appréhender comme la nécessité de loger un personnel s'accroissant, allant de pair avec une cour toute aussi nombreuse.

3-1-6 Les logis-portes

Parmi les hôtels, deux d'entre eux comprennent un logis-porte. Le premier se rencontre à l'hôtel de Briord tandis que le second fait partie de l'Évêché puisqu'il s'agit de la porte Saint-Pierre qui est surmontée du manoir Guéguen.

Ces deux structures encadrent un passage d'entrée. Il est érigé en schiste jusqu'à une hauteur de 4, 60 m, avant d'être couvert par une voûte en anse-de-panier montée en pierre de tuffeau puis épaulée par une nervure prismatique reposant sur des culots pour la porte Saint-Pierre (Ill. 70, vol. 3 ; ill.94, vol. 2, p. 313). Comme le note l'archéologue Maël Pacaud, les angles du passage situés à l'orient présentent des moulurations que l'on ne retrouve pas du côté opposé, ce qui pourrait s'expliquer par l'arrachement de l'extrémité orientale du passage. De plus, de ce côté demeurent identifiables les piédroits de deux arcs formerets ayant pour fonction de créer un passage transversal, orienté nord-sud, pour desservir les tours d'artillerie. À l'hôtel de Briord, le logis-porte est coiffé d'une voûte en berceau plein cintre constitué de pierres calcaires (Ill. 14, vol. 3). Les logis possèdent tous deux six niveaux planchéiés ainsi qu'un entresol chez le trésorier. Ils comportent des différences puisqu'à l'hôtel de Briord on dénombre trois niveaux d'habitation tandis qu'au manoir Guéguen seulement deux, avec un cabinet au sommet de la tourelle. Cependant et à compter du premier étage, tous deux sont structurés de manière similaire. De part et d'autre du mur de refend sont deux pièces chauffées, accessibles par l'escalier, mais dont la taille diffère. Effectivement, leur surface est de 25 et 24 m^2 du sud au nord à l'hôtel de Briord ; 73 et 40 m^2 selon la même orientation dans la porte de ville. Toutes deux communiquent entre elles par une porte percée du côté occidental. Ce type de construction, que l'on retrouve régulièrement en ce qui concerne les portes de ville, est en revanche moins

[804] SALAMAGNE Alain, « La Couronne d'Or, escalier d'honneur du château de Nantes », dans GUILLET Bertrand et ARMIDE Aurélien (dir.), *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.*, p. 196.

[805] GUILAUME Jean, « La résidence ducale de François II à la reine Anne », dans GUILLET Bertrand et ARMIDE Aurélien (dir.), *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.*, p. 155.

fréquent dans l'architecture des logis. On retrouve ce modèle dans certains châteaux bretons, mais la référence vers laquelle tend le logis de Briord pourrait être le château de Vitré, ville d'où est originaire le trésorier.

Nous ignorons la qualité du décor au sein du logis de l'hôtel de Briord. En revanche, dans le manoir Guéguen les baies sont ornées au niveau de leur archivolte d'un fin tore à listel. De plus, l'unique porte d'origine subsistant au deuxième étage dont le couvrement est en arc en anse de panier possède un cordon reposant sur des bases prismatiques.

La situation de ces édifices et leur organisation réunissent donc tous les critères d'une fonction résidentielle pouvant s'apparenter à un complexe salle/chambre (Ill. 39, n° 5 ; Ill. 41, n° 6, vol. 3) à compter du premier étage. Néanmoins, dans le manoir Guéguen cette suite revêt un caractère symbolique étant donné que l'évêque possède un véritable logis. Il y a également ici un aspect pratique puisqu'il permet à Guéguen de rejoindre les Régaires sans passer par la rue. Ils ont un caractère défensif d'autant plus sensible chez l'évêque puisqu'il s'agit d'une porte de ville assurant un contrôle par un péage. Nous ignorons si chez le trésorier, une réglementation de l'accès avait lieu par l'intermédiaire, par exemple, d'officiers ou pourquoi pas d'un hagioscope afin de contrôler la venue d'éventuels visiteurs. Cela pourrait être corroboré dans ce dernier exemple, grâce à la mention au XVI^{e} siècle, d'un espace dans lequel prend place le corps de garde[806].

3-2 L'hôtel : lieux de vie, de travail, de pouvoir

3-2-1 Les modes de vie

Au terme de l'analyse architecturale, il a été possible de rendre compte des différentes pièces qui composent les logis. Ce travail effectué, il devient nécessaire de tenter de mettre en avant la vie qui animait ces espaces au travers de l'architecture et des personnes qui partageaient le quotidien de ces élites seigneuriales.

[806] ADLA, 125 J AA 9, f° 11-r.

3-2-1-1 Une distribution hiérarchisée

Architecturalement parlant, s'observe une distinction entre le rez-de-chaussée et les étages des logis. Il a été possible de comprendre que l'emploi du granite en partie basse est d'origine structurelle. Le peu de soin apporté, particulièrement aux baies, dénote le caractère moins important des espaces situés au rez-de-chaussée. Plus flagrant, s'observe à l'hôtel Saint-Aignan une corniche sur le pignon qui marque une rupture coïncidant avec une distinction des pièces dans la verticalité (Ill. 14, vol. 3). On en retrouve une autre sur la porte Saint-Pierre (Ill. 94, vol. 2, p. 313) au-dessus du passage d'entrée qui viendrait alors faire une séparation symbolique entre la partie civile voire militaire – cette dernière s'observe avant tout entre la porte et les deux tours d'entrées qui ne communiquent pas – et la partie résidentielle. Une troisième, peu prononcée s'observe à l'hôtel de Briord, sur la façade postérieure du logis-porte ainsi qu'une autre marquant la distinction entre les deuxième et troisième étages du logis en fond de cour (Ill. 50, vol. 2, p. 152). Enfin, à l'hôtel de Bruc la corniche semble démontrer également une hiérarchisation entre le rez-de-chaussée et les niveaux supérieurs. De plus, selon l'étude qui nous a permis de discriminer les différentes pièces, on trouve uniquement au rez-de-chaussée un ensemble de salles destinées au service de bouche. Par conséquent, une distinction verticale s'établirait entre ce niveau et les suivants. Le rez-de-chaussée est consacré aux communs tandis que les niveaux supérieurs appartiennent au domaine du privé. Une partition se distingue entre les corps de logis dans l'hôtel de Rouville, le château et l'hôtel de Briord. Dans ces trois cas, chaque logis semble être conçu pour une fonction particulière : soit le lieu de vie du propriétaire, soit l'espace où il exerce son pouvoir, soit pour la domesticité.

Grâce à la forme du logis et à la distinction entre le rez-de-chaussée et les niveaux supérieurs, il est possible d'admettre une séparation entre espaces réservés aux services et ceux d'ordre privé. En revanche, dans les parties hautes cela se complexifie. On remarque qu'il existe sur les façades qui nous sont parvenues une certaine symétrie (Ill. 68, vol. 3), matérialisée par les travées de fenêtres. Dès lors les baies ne permettent pas de discriminer directement la fonctionnalité des pièces malgré la présence de la tourelle d'escalier qui peut servir d'indicateur. Seul un traitement particulier est conféré au premier étage dont l'attribution au propriétaire ne trouve pas de contestations. L'unique exemple qui sort de ce constat est l'hôtel de Rouville dont la façade sud, dissymétrique, présente une demi-croisée au décor significatif, alors que les fenêtres de cette façade sont des croisées. Pour autant le schéma distributif reste inchangé. Cette tendance à l'uniformisation, dont les exemples les plus représentatifs en Bretagne sont les

châteaux[807] de Goulaine et de la Motte-Glain, démontre une nouvelle conception de la façade que l'italianisme vient parfaire comme pour la tour du Fer-à-Cheval.

Cette répartition implique une distribution en conséquence et donc une hiérarchisation. Sur le pignon de l'hôtel de Bruc demeure une porte greffée à l'ouest du portail (Ill. 62, vol. 3). Celle-ci, envisagée comme une porte de service menant de la rue aux pièces de service sans passer par la cour, permet une telle hypothèse. Cependant, elle a tout aussi bien pu être utilisée par le propriétaire ou des proches, lesquels pouvaient se rencontrer dans les appartements et plus sûrement sortir sans être vus. À l'hôtel Saint-Aignan, cela s'observe dès le rez-de-chaussée où la porte d'entrée principale était réservée aux propriétaires et ses hôtes et l'ouverture la jouxtant était utilisée uniquement par les gens de maison (Ill. 62, vol. 3). La distinction s'observait ensuite au deuxième étage (Ill. 39, vol. 3) où des ouvertures secondaires, au dos de l'escalier, permettaient aux domestiques de servir leurs maîtres dans la salle ou dans la chambre. Ces portes permettaient aussi d'accéder à la pièce haute et étaient donc nécessairement employées par François I[er] Goheau. Cela se complexifie au logis de Rouville. À compter du deuxième étage, la vis principale ouvre directement sur la salle (Ill. 40, vol. 3). Cette dernière est séparée de l'aile nord-ouest par un couloir qui a son accès personnel grâce à une seconde porte percée dans la cage du même escalier. De ce fait, les domestiques ignoraient ce qui se passait dans cette pièce, tout en étant à même de s'occuper des besoins des personnes s'y trouvant. Ce niveau donnait accès à l'escalier secondaire qui desservait le cabinet. De là, le propriétaire ou toutes personnes ayant l'accord de pénétrer dans cet espace pouvaient se rendre soit dans la tribune (Ill. 31, vol. 2, p. 90) du niveau précédent en passant par un sas, soit dans celle donnant sur la haute salle sous charpente. De là, les individus pouvaient de manière tout à fait autorisée écouter les audiences ou encore laisser traîner leurs oreilles de manière discrète lors de réunions ou de rassemblement non-officiels. Pour achever ce tour d'horizon nous pouvons citer l'escalier dérobé dans le palais ducal ou plus simplement évoquer la multiplicité des portes des hôtels ouvrant dans les escaliers qui dissocie les accès des commanditaires de ceux des domestiques.

Au-delà de ces aménagements qui nous en disent long à la fois sur la hiérarchisation des espaces et sur la manière de vivre de leurs occupants, il devient nécessaire de rendre compte des hommes et des femmes qui vivaient avec eux

3-2-1-2 Des hommes et des femmes au service de ces élites

[807] DÉCENEUX Marc, *Châteaux de Bretagne*, Rennes, éd. Ouest-France, 2015, p. 52.

La demeure noble est d'abord le lieu de vie de la famille seigneuriale qui occupe les salles, les chambres, qui y mange et y dort. Mais elle est aussi entourée de la famille élargie, de domestiques, devenus parfois proches, qui animent et participent à la vie quotidienne. Les testaments ou les comptes d'hôtel manquent pour dresser un panel des personnes qui gravitent dans l'entourage de ces dignitaires, mais ils sont les seuls documents à partir desquels il devient possible d'entrevoir l'ensemble des personnes résidant dans l'hôtel. De plus, ils ne dévoilent qu'une partie de ces personnes pour lesquelles le seigneur pouvait avoir une affection certaine. Ce ne sont donc que des tranches de vie qu'il est possible de retranscrire ici.

Il est donc certain que l'édifice reçoit la famille composée du seigneur, de son épouse et de leurs enfants. Mais à cette entité peuvent s'agréger d'autres membres comme à l'hôtel Saint-Aignan où François I[er] Goheau pourrait avoir été accompagné par sa sœur et son époux. Tous deux résident à Nantes[808] en 1490 et en l'absence de preuves contradictoires, nous pourrions admettre qu'ils vivent dans l'hôtel Saint-Aignan. On peut citer également Jean et Pierre de Vay, père et fils, certes, mais qui sont tous deux cités comme étant les détenteurs[809] de l'hôtel de la Fleuriais en 1468, aucun des deux ne prenant le pas sur l'autre. Le fils auditeur en 1470 à la chambre des Comptes, ne quittera jamais les lieux démontrant que la famille nucléaire ne réside pas seule dans l'hôtel. À l'inverse, Françoise de Dinan, dont le fils possède l'héritage de Guy XIV, vit uniquement avec son époux, tandis que l'on voit assez mal la mère de l'évêque Guéguen demeurer près de lui durant ses dernières années alors qu'elle est aidée par Jehanne de Lescouët qui fut remerciée « pour les services que elle a faicts à sa feue mère trente escus ».

Outre la famille, des hommes et des femmes de main font partie de l'entourage du seigneur, de son quotidien et pour lesquels il a une attention particulière au seuil de leur vie. C'est par l'intermédiaire des testaments de Françoise de Dinan[810] et de Guillaume Guéguen[811] que l'on peut se faire un aperçu de l'éventail des domestiques les accompagnant quotidiennement. Ainsi, nous savons que la dame de Dinan a pour maître d'hôtel, secrétaire et argentier Jacques Godet lequel a supplanté Jean Aguillon[812] après 1487, à qui fut remis deux écuelles d'argent par le duc. Le fait qu'il ait en charge ces trois fonctions démontre la grande

[808] Arch. Nat., KK 76, f° 166-v ; BETGÉ M.-A., art. cit., p. 48.

[809] ADLA, G 509.

[810] ADLA, H 301.

[811] ADLA, 107 J 244.

[812] ADLA, B 10, n° 1458 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, vol. 1, p. 325.

confiance dont il jouit auprès de sa maîtresse. Une femme de son rang a également une chambrière en la personne de Phelipette qui est dotée de deux robes, l'une de drap et l'autre de camelot. Deux autres femmes peuvent apparaître à son service, mais leur fonction n'est pas spécifiée. Il s'agit de Jehanne Gaultier qui est pourvue également de deux robes, l'une de Morlaix et l'autre achetée à Rennes, et Perinne Huguet qui reçut une robe de velours noir fourrée de noir et 50 l. tournois. Par la suite viennent les personnes qui lui ont rendu de « bons et agreables services », Allain Gaultier reçoit 30 l. et conserve sa pension et ses gages, sa soeur Jehannne perçoit la même somme, plus ses gages, et Pierre Pean, le médecin qui s'est occupée de la comtesse de Dinan, cinquante écus. On peut enfin citer le maître Nicolas Blossart qui perçoit 40 l.

L'évêque, quant à lui, a à son service un secrétaire en la personne de Guillaume Vaillant qui reçoit 50 l. tournois, des cuisiniers Jacquin et Robert qui touchent 10 l. tournois, le page Poidaraz 20 l., des muletiers Tyrer et Colas reçoivent 10 l. tournois. Il semble que d'autres individus gravitent autour du prélat sans que l'on puisse clairement identifier leur charge. En effet son testament, incomplet, révèle un certain nombre de personnes que Guéguen rétribue comme Jean Barbier, Solveu, Thébault qui ont 50 l. tournois, mais également d'autres personnes qui peuvent simplement être des bénéficiaires que l'évêque récompense pour les services qu'ils lui ont rendus, à la veille de sa mort. François Saucier un apothicaire, Olivier de Lescouët, écuyer et sommelier de la panneterie de la reine Anne[813] en 1492 et 1505 avant qu'il ne devienne prévôt dans les années 1520, enfin un dénommé Claude reçoit 100 l. tournois. Ces documents n'évoquent sans doute pas la totalité des individus qui entourent Françoise de Dinan et Guillaume Guéguen, tout au plus, les plus considérés, mais ils reflètent la vie de tous les jours et leurs charges sont assez similaires à celles qu'occupent les gens de la cour ducale.

Le nombre de personnes suivant le duc se démarque nettement des précédents. En 1487 et certainement avant cette date, le château ne suffit plus à loger la cour ducale, puisque les fourriers de François II « ont loge en leursdites maisons pluseurs de nosdits serviteurs et autres estrangiers suyvan nostredite court[814] ». Toutefois à compter de cette date, ils doivent s'acquitter d'un loyer. Ce service mis en place par le duc, est régi par le « mareschal de notre logeix ou son commis » qui doit en appeler au procureur des bourgeois et à deux autres bourgeois, faisant partie du conseil de la ville. C'est à eux que revient la charge d'établir un

[813] DURVILLE Georges, « L'annoblissement de la Nobilière, en Sainte-Luce par Anne de Bretagne en faveur d'Olivier de Lescouet », dans *BSAHNLI*, t. 57, 1917, p.47-56, p. 49-50.

[814] AMN, EE 88, f° 1.

loyer car ils « cognoistront la charge que lesdites maisons doyven […] et aussi quelle pourra valloir en ayant esgard a la reformation dicelle ». Cela se fait en fonction de la loi de prise qui est soumise au trésorier général. Le loyer est versé aux propriétaires de la demeure, mais en cas de refus de paiement, « ceulx qui aussi seron loger que sur le premier denier de leur gaiges ils ayent payement de leur louaige de lan ». Au-delà de la manière dont se déroule le dédommagement, nous ignorons s'il existe une hiérarchie dans l'emplacement attribué à tel ou tel courtisan, que ce soit au château ou dans la ville, bien que toute la cité, *intra* et *extra-muros*, soit mise à contribution.

Lors du béguin du duc en 1488, on dénombre 648 personnes[815] accompagnant la dépouille ducale vers sa dernière demeure. Cette suite comprend tout autant des domestiques au service de la bouche du duc (échansonniers, fruitiers, paticiers etc.), des serviteurs (huissiers, portiers, valets de chambre, etc.), du personnel lié à sa santé (médecins, chirurgiens, apothicaires), à l'administration (chancelier, conseillers, maîtres des requêtes, secrétaires), à la religion (pages, chapelains) que des militaires (chevaliers, archers, coustilleurs, écuyers). Il faut ajouter les 125 personnes dédiées au service d'Anne et d'Isabeau lors de cette cérémonie. Lors du béguin d'Anne de Bretagne, on en compte 785. Cependant ce nombre doit être revu à la baisse car, à événement exceptionnel, dispositif exceptionnel. Cet effectif, tout aussi phénoménal, ne correspond pas à la cour qui entourait Anne dans son quotidien. Les recherches de Monique Chatenet montrent qu'un an après le mariage de la duchesse, l'hôtel d'Anne recense 244 individus[816] en 1492, puis 325 en 1496. Ce chiffre, se stabilise[817] en 1499 puisqu'il est de 322 mais dévoile la prééminence de dames (42) dont Brantôme s'est fait le chantre[818]. Le

[815] Au chiffre de 665 personnes avancé par M. Jones, nous avons retirés les quatre pauvres portant les torches et les treize enfants tenant l'encens. JONES Michael, « Dukes, Nobles and the Court in Late Medieval Brittany », dans *Noblesse et États princiers en Italie et en France au XV^e siècle*, Études réunies par Marco Gentile et Pierre Savy, Rome, Collection de l'École Française de Rome, 2009, p. 253-285, p. 269.

[816] CHATENET Monique, *op. cit.*, p. 27.

[817] ADLA, 210/19.

[818] BUCHON J.-A.-C., *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, abbé séculier de Brantôme et d'André, vicomte de Bourdeille*, Paris, R. Sabe éditeur-propriétaire, t. 2, 1838, p. 107 : « Ce fut le première qui commença à dresser la grande cour des dames, que nous avons veue depuis elle jusqu'à ceste heure ; car elle en avoit une très grande suitte, et de dames et de filles, et n'en refusa jamais aucune ; tan s'en faut, qu'elle s'enqueroient des gentilshommes leurs peres qui estoient à la cour, s'ils avoient des filles, et quelles elles estoient, et les leur demandoit. […] Sa cour estoit une fort escole belle escole pour les dames, car elle les faisoit bien nourrir et sagement ; et toutes , à son modelle, se faisoient et se façonnoient très-sages et vertueuses : et d'autant qu'elle avoit le cœur grand et haut, elle voulut avoir ses gardes, et si institua la seconde bande des cent gentilommes ; car auparavant n'y en avoit

nombre de ces courtisans reflète l'ambition politique d'Anne, celle de rivaliser[819] avec la suite royale.

Pour en revenir à la cour de François II, il est donc nécessaire de relativiser le nombre d'individus répertorié lors du béguin, mais en l'absence de compte détaillé et avec une grande prudence, nous pourrions envisager un nombre aux alentours de 300 à 350 personnes, peut-être davantage mais rien ne permet de statuer. À cela s'ajoute la cour de la première femme du duc, Marguerite de Bretagne, qui comptait en 1468, 91 individus[820] attachés à sa personne. Cette cour était assez semblable à celle de son époux puisque l'on retrouve des personnes liées à l'échansonnerie, à la panneterie, à la naperie, à l'esculler[821], à la cuisine de bouche et de l'État, à la fruiterie et aux chandeliers[822]. Des huissiers et portiers veillent aux entrées des chambres et des salles pendant que des « chandeliers » s'occupent de l'éclairage de ces pièces. Elle utilise également des valets et des femmes de chambre ou encore des gantiers, des dames et demoiselles et jusqu'à des gens de finances. L'année suivante, le nombre de serviteurs diminue à 79. Effectivement, 1469 est l'année de son décès, et il est possible qu'elle ait besoin de moins de personnel ou tout du moins, d'un personnel spécialisé dans la santé puisqu'apparaissent des médecins et des apothicaires alors que le nombre de ses dames diminue. Par conséquent, l'effectif entourant le duc et son épouse pourrait s'élever autour de 400 à 450 personnes, ce qui expliquerait, en partie, la nécessité de construire un nouveau château en remplacement de celui de la Tour-Neuve, dans lequel François II se sent « si petitement logé ».

3-2-1-3 Le mobilier du château

Ce dénombrement est rendu possible par la déclaration des biens[823], biens que s'est approprié le sire d'Albret dans la nuit du 19 au 20 mars 1491. Un second inventaire[824] voulu

qu'une : et la plus, grande part de sadicte garde estoient Bretons, qui jamais ne filloient, quand elle sortoit de sa chambre, fust pour aller à la messe, ou s'aller promener, de l'attendre sur ceste petite terrasse de Blois qu'on appelle encor la Perche aux Bretons, elle-mesme l'ayant ainsy nommée ».

[819] CHATENET Monique, *op. cit.*, p. 27.

[820] ADLA, E 210/18.

[821] Officier chargé de surveiller la vaisselle.

[822] Personne s'occupant de l'éclairage des pièces.

[823] ADLA, E 216/12 ; LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), « Description du chapeau ducal… », art.cit., p. 395-458.

[824] LA BORDERIE Arthur (de), *Le complot breton de 1492*, Nantes, éd. Société des bibliophiles bretons, t. 2, p. 105-115, 1884.

par Charles VIII est réalisé les 12 et 13 avril 1491, mais il concerne en grande partie le mobilier de la chapelle que nous avons déjà traité, et à ce titre, seule une partie de cette liste nous intéresse. Il s'agit d'un ensemble plus ou moins important que le duc « avoit en son tresor d'espargne foison d'escus, de bagues et riches joyaulx[825] », dont de nombreux objets « furent fonduz pour le fait de la guerre ». De plus, le départ d'Anne à Rennes a pu contribuer à débarrasser le château d'un certain nombre d'objets mobiliers dont il n'est plus possible de rendre compte. En l'occurrence assez peu, car ses comptes étaient au plus mal à la fin du siècle. Les biens se dissimulent dans la salle de la tour du château qui renferme la trésorerie de l'Épargne. Il ne s'agit pas d'un inventaire du mobilier tel que cela peut s'entendre, mais davantage d'une liste d'objets qui ont une valeur monétaire.

Au sein de cette salle se trouvent plusieurs armoires, coffres, coffrets, boîtes et cassettes en ivoire, en cyprès, en bois peint et doré, parfois recouverts de cuir et sur lesquels se laissent parfois admirer des scènes pieuses telles que l'Annonciation ou les figures des rois mages. Ils sont principalement employés pour ranger de la vaisselle, des vêtements, du linge, des livres, des tableaux et statues, des objets religieux, des bijoux, des pierres précieuses et des objets liés à l'apparat ducal.

Le premier constat qui ressort de ces deux listes est la présence particulièrement nombreuse de bijoux et de pierres précieuses qui ne sont pas enchâssées. En effet, sur 385 articles recensés plus de 180 concernent ces ornements, soit presque la moitié ! Il s'agit d'anneaux, de bracelets, de chaînes, de colliers, de pomes, d'attaches, en argent doré ou émaillé, dont la plupart sont sertis de pierres précieuses. Il est à noter que sur l'ensemble, les quatre cinquième ont été raflés par le sire d'Albret démontrant par la même occasion la valeur certainement ostentatoire mais surtout monétaire que ces bijoux revêtaient.

Les objets religieux (reliquaires et patenôtres[826]) ou à sujet religieux (tableaux, statues et livres) forment le deuxième centre d'intérêt avec 73 articles. Parmi les plus exceptionnelles reliques entreposées, il y a un clou de la croix du Christ conservé dans un cristal, une feuille de laurier sur laquelle « estoit escript la passion de Notre Seigneur Jeshus Crist de son precieux sang » provenant d'une chasse d'or appartenant à l'empereur Constantin ou encore un morceau de la Croix. Les deux premières sont des cadeaux de la mère et de la sœur de François II, tandis que la dernière provient des biens de Gilles de Rais. Il faut citer également la présence de

[825] BOUCHART alain, *op. cit.*, t. 2, p. 472.

[826] Il s'agit des grains qui forment les chapelets et dans son acceptation plus large il peut s'agir du chapelet en entier.

reliques des 11 000 milles vierges, de Saint-Yves, de Sainte-Anne, une dent de Sainte-Apolline, des morceaux de la chemise de Sainte-Marguerite et une pointe de flèche issue du martyre de Saint-Sébastien. Vingt-deux tableaux figurent dans cette liste. Ils reprennent les grands sujets de la chrétienté comme la Crucifixion de Jésus représentée avec les quatre évangélistes, la Vierge à l'enfant, la Trinité, l'Annonciation et le Couronnement de la Vierge ou encore la figure de Saint-Jean-Baptiste. Plus intéressante est la présence d'un tryptique représentant la Crucifixion d'un côté, Saint-Christophe de l'autre et au centre Saint-Julien. Un dyptique, semble-t-il, représente d'un côté la Vierge, Sainte-Catherine et Saint-Jean-Baptiste et de l'autre côté les rois mages visitant la Vierge. Des bas-reliefs[827] encadrés comme des tableaux montrent l'Annonciation, la Vierge à l'enfant ou encore Saint-Martin. D'autres peintures sont à mettre en lien avec les dignitaires du duché car elles représentent leur saint patron. Ainsi, Sainte-Catherine, Saint-Jean et Saint-François figurent au nombre de ces pièces. Les livres, six au total, viennent également refléter l'importance de la religion dans le quotidien des ducs. En effet, s'y trouve un livre d'heures à l'usage de Paris, un autre à l'usage de Rome. Un ouvrage concerne les « méditacions de la vie de Nostre Seigneur ». Un petit livre de dévotion est couvert de velours noir et fermé par un fermoir en or, alors qu'un second contient sept psaumes et l'histoire de David.

Plus de trente éléments de vaisselle sont représentés, parmi lesquels un drageoir en argent doré, quatre salières en or et une troisième en coque de perle, une aiguière en albâtre et une seconde en cristal. Plusieurs couverts sont dénombrés comme cinq cuillères en béryl, en argent doré dont certaines ont la forme de coques de perles, trois fourchettes en argent doré ou en or ainsi que des assiettes déposées au-dessus d'une armoire afin qu'elles soient vues et dont la provenance est pour certaines Venise. Des contenants font partie de la vaisselle comme une bouteille de jaspe, une pinte en béryl, deux gobelets en argent couvert d'émail et en albâtre, deux coupes couvertes dont l'une est en jaspe, des petites cuves en argent doré.

Les vêtements sont rares et s'apparentent davantage à des éléments de parure. Deux coiffes, l'une ornée de dizaines de perles et l'autre en velours vert, avec leurs accessoires à savoir une paire de templettes[828] ou des neufilés[829], un voile vert et rouge et une écharpe ornée de patenôtres. À cela il faut ajouter des ceintures parées de pierres précieuses dont le tissu parfois dentelé est noir ou or et deux chapeaux, l'un en fourrure de castor et le second en velours

[827] Les textes parlent d'ymaige en boce.

[828] Il s'agit d'un cercle de métal ou d'un bandeau en tissu pour tenir les cheveux des dames.

[829] Ce sont des rubans de fils.

cramoisi, tous les deux étant couverts de pierres précieuses. On trouve un casque, dit chapeau de Montauban, en or, émaillé de bleu et orné d'un diamant, d'un rubis et d'une perle, une chaîne en or avec des perles lui offrait une meilleure stabilité sur le crâne.

Une épée de parement était entreposée dans cette salle. Elle se compose d'un manche à pommette en or et d'un fourreau en velours sur lequel sont apposées des feuilles d'or. Une seconde possédait un fourreau en argent doré décoré de seize émaux.

Des tapisseries et du linge de lit sont déposés dans des coffres. Il s'agit de parements de lit (couvertures, housse pour les bancs, la tête du lit et les oreillers, dais, linceul, draps) en velours cramoisi, en taffetas, décorés de semis d'hermine, de hérons, de cordelières, de rameaux d'orangers, de scènes se déroulant lors des vendanges. Il y a également des tapisseries appelées tapis servant à recouvrir les murs et tout un ensemble de carreaux de tissus en satin blanc, en velours cramoisi, en damas rouge garnis de duvet et certains revêtant les armes de la France. Quelques-unes de ces étoffes proviennent de Hollande, de Venise, de Cambray ou directement du duché, montrant ainsi les liens commerciaux qui existaient entre la Bretagne et une partie de l'Europe.

Enfin deux instruments de musique, en l'occurrence des cors dont l'un est noir et l'autre de bugle, utilisés à des fins militaires, mettent un terme aux objets usuels, mais surtout d'apparat qui dormaient dans cette salle.

3-2-1-4 L'inventaire des meubles de Marguerite de Bretagne

L'unique cas pouvant révéler un aperçu de l'ameublement partiel d'un logis et du mode de vie qui s'y déroulait est issu de la liste des meubles et bijoux de Marguerite de Bretagne, inventoriée[830] le 29 septembre 1469, soit quelques jours après son décès. Cet acte fut rédigé par Philippe des Essarts, maître d'hôtel de François II, et exécuteur testamentaire de la duchesse. Il fut découvert par Arthur de La Borderie[831] et publié en 1864. Ce document divulgue de nombreuses informations sur la nature des biens que Marguerite possédait, sur leur provenance

[830] ADLA, E 216/9.

[831] LA BORDERIE Arthur (de), « Inventaire des meubles et bijoux de Marguerite de Bretagne première femme du duc François II (20 Septembre1469) » dans *BSAHNLI*, t. 4, 1864, p. 45-60.

ou encore sur leur confection tout en donnant quelques informations sur les personnes figurant dans son entourage. L'ensemble de ce mobilier se compose de plus de 400 pièces regroupées en 161 articles. Il s'agit de joyaux (18%), d'objets religieux (14%), de livres (4%), d'étoffes et literies (35%), de vêtements (8%) et d'objets usuels (21%) présents dans sa chambre au château de la Tour-Neuve. Cet acte dévoile de nombreux renseignements nous permettant alors de nous immiscer dans l'intimité de la duchesse.

Au sein de cet espace, elle disposait d'un mobilier riche et divers, voire étonnant. On dénombre une horloge en argent doré, un cadran – peut-être est-ce un globe terrestre – des coffres de toutes tailles (laye, boîte, malle, panier) en argent parfois doré ou émaillé, en cuir, en bois ou en ivoire. Certains renfermaient des objets de dévotion revêtant des formes diverses comme ce tableau présentant le couronnement de la Vierge et dont l'encadrement est serti de pierres précieuses, ou encore une petite statue de cette sainte. D'autres objets prennent la forme de bijoux tels des colliers à l'effigie de Sainte-Marguerite, sainte patronne de la duchesse, avec les armes de Bretagne. On trouve également des patenôtres en cassidoine ou en or et remplis de musc. La souveraine possédait des reliques enchâssées dans un tableau ou mises en sécurité dans un coffre d'ivoire, ainsi qu'un morceau de la côte et un doigt de Sainte-Marguerite mis dans un reliquaire. Elle utilisait un coffre en cyprès marqueté couvert d'argent dans lequel elle déposait certaines reliques et d'autres coffrets plus petits ayant peut-être une valeur plus importante à ses yeux. Probablement lors de cérémonie privée voire pour ses voyages, elle devait avoir avec elle un bénitier associé à un goupillon.

Sa piété s'observe également par la possession de livres[832] d'heures à l'usage de Rome et de Paris portant respectivement les armes de Marguerite d'Orléans, la mère de François II, et d'Ysabeau d'Écosse, l'épouse de François I^er^. Mais également par des ouvrages dédiés aux *Méditations de la vie Nostre Seigneur* et la *Disputation du corps et de l'amme*. Au-delà de ces ouvrages, Marguerite est une bibliophile qui s'intéresse à la littérature chevaleresque comme avec le *Livre de Ponthus, Troylus,* le [chevalier] *Paris et* [de la Belle] *Vienne* ou encore le poème d'Alain Chartier *la Belle Damme sans mercy*. Elle possède un livre concernant les bonnes manières en usage à l'époque ayant pour titre *des Vertuz que les dammes doivent avoir*. Si la littérature lui permet de se divertir ou tout du moins de sortir de son cadre journalier, elle n'est pas le seul moyen. En effet, la duchesse possédait deux tabliers en ivoire garni d'argent doré dont celui spécifique au jeu d'échecs possède un pied, prenant donc la forme d'une table et non d'un simple plateau. La couture semble être l'un de ses passe-temps, car elle conservait

[832] Certains de ces ouvrages sont comptabilisés dans l'inventaire du 19 au 20 mars 1491.

dans un coffret en acier ses ustensiles (dés et bobines). Elle possédait une écritoire en argent sur lequel elle rédigeait des lettres ou des actes.

L'inventaire révèle l'abondance de linge, d'étoffes, de toiles et de linceuls que la duchesse conservait. Cet ensemble très varié se compose de tabliers à disposer sur une table, de serviettes, etc. Le linge de lit est particulièrement représenté avec ces nombreux oreillers fourrés de duvet ou de plumes et couverts de satin cramoisi ou de taffetas. Cette literie est finement brodée et décorée des armes de la souveraine, de léopards ou de perles. Lorsqu'ils n'ont pas de broderies, ce sont les taies provenant de Hollande ou de Cambrai qui les magnifient. Des couettes garnies de plumes et des couvertures décorées de semis d'hermines viennent réchauffer le lit autour duquel sont étendues des tentures ou courtines en taffetas. Au-dessus, il est surmonté par un pavillon ou « grant ciel » en taffetas blanc ou cramoisi orné de cordelières et de franges en soie blanche. Enfin, des rideaux et des tapis de « muraille » assombrissant ses fenêtres lui permettaient de s'isoler. Elle possédait un ensemble de vaisselle en argent constitué de salières, de tasses, de cuillères, de couteaux, de coupes dont un drageoir, d'aiguières dont l'une arborait ses armes. Cet ensemble lui permettait de recevoir des hôtes qui pouvaient se réchauffer auprès d'un poêlon.

Pour sa toilette et probablement pour un usage plus large, elle utilisait un miroir d'or et d'écailles, et un ensemble de flacons, bouteilles, pots, petits bassins et cuvettes, en argent et poinçonné. Une fois lavée, elle pouvait alors revêtir l'une de ses robes en velours bleu, en taffetas, en damas violet, en satin noir fourrées de martre et de zibeline. Elle achevait alors de se préparer en portant « ung grant chappeau de plume garny d'orfaverie d'or, esmaillé de blanc, de bleu de vert et de rouge » ou bien plus simplement se confectionnait-elle ses propres coiffes pour lesquelles elle disposait dans un second coffret de canettes à fil d'or venant de Chypre, de modèles, de patrons et d'aiguilles. Pour finaliser sa toilette, elle devait porter différents bijoux selon les occasions. On trouve des colliers en or ornés de cordelières, d'autres recouverts d'émail noir, violet et blanc mêlant ses initiales et celles de son époux. De nombreuses pierres précieuses font partie de ses biens comme des diamants, des rubis, des émeraudes, parfois taillées en cœur et sertis dans des anneaux et dont le pourtour est décoré de marguerites et de pensées. Elle portait aussi des bracelets dont un est orné d'une licorne ou encore des ferrures à ses armes, à ses initiales et celles de son mari.

Particulièrement émouvante est la mention de deux berceaux dont un à « quatre pommettes de cuivre » à ses armes. Elle qui n'avait donné naissance qu'à Jean en 1463, mais mort deux mois plus tard, avait conservé ces deux petits lits, son deuil étant impossible à faire. La présence d'un manteau confectionné avec des draps d'or et fourré d'hermine dont le but était

de servir au baptême de l'enfant, démontre l'importance qu'elle accordait jusqu'à la fin de sa vie à la nécessité de donner une descendance à son époux.

La réalisation de cet inventaire permet de faire ressortir quelques personnes figurant parmi l'entourage de la duchesse, comme sa première dame de chambre Madame du Chaffault[833], Françoise Picart également dame de chambre, Marie de Musillac et Jeanne de Coetlogon deux de ses demoiselles d'honneur, Hervé le Borgne son « fruictier », Charles Garlot son sommelier de l'échansonnerie, Guillaume d'Auray et Jean Mahé ses valets de chambre, Gervais Mahé son tailleur, qui viennent présenter les objets à Philippe des Essarts.

En marge, de nouvelles indications apparaissent consistant à évoquer la personne qui reçoit chaque bien et qu'il faut mettre en lien avec son testament. Apparaissent ainsi le chancelier de Bretagne, Guillaume Chauvin, et le trésorier, Pierre Landais, auxquels on remet divers objets, peut-être les plus précieux, alors que mademoiselle de Rieux, mesdames de Rohan et du Chaffault, la duchesse Isabeau, la chancelière de Bretagne, Jeanne de la Vanne, se voient aussi offrir certaines pièces. La trésorerie de l'Épargne se voit augmentée d'un objet. On trouve le nom de deux orfèvres Jean de Vennes[834] et Geffrelin Julin, cités à plusieurs reprises, et auxquels est attribuée la création de plusieurs pièces.

3-2-1-5 Un cas particulier : l'hôtellerie des Jacobins

Cet édifice n'a jamais eu pour vocation d'être un hôtel. Toutefois, essayer de démontrer qu'elle a été sa fonction peut rendre compte que la typologie observée pour les hôtels se rencontre dans des édifices d'une autre nature.

Il semble qu'aucune pièce d'archive contemporaine de sa création ne nous soit parvenue. Selon N. Faucherre, l'édification de l'hôtellerie aurait été ajoutée au programme de reconstruction du couvent en 1413. En effet, on ne peut totalement exclure l'existence du même type d'édifice datant de la seconde moitié du XIV^{e} siècle faisant suite à la donation de Jean V en 1365. Cette reconstruction serait étayée par son positionnement excentré et l'absence de renseignements sur la communication entre le couvent et l'hôtellerie.

L'une des premières mentions de l'hôtellerie date du 18 mai 1462. Il s'agit d'un mandement de François II selon lequel un « don faict par ledict seigneur aux pauvres d'une place vacgue pres les jacobins au longe des murs de la ville ou anciennement estoit située

[833] Il est possible qu'il s'agisse de Marie de Rochefort qui avait également servit Isabeau d'Écosse.

[834] Il doit s'agir de la ville de Vannes.

l'ausmonerie de lad. Ville de nantes[835] ». En 1476, Mathurin Gouldan réalise des travaux de pavage « devers lausmonerie de la ville le long des jacobins[836] ». Les termes employés laissent part à trop de possibilités pour assurer qu'il s'agit de l'édifice en question. Cette situation se rencontre à nouveau en 1482, lorsque le compte du miseur Pierre Guiole nous apprend qu' « ensemble esté ordonné de don et aumosne aux povres et malades de loppital de la ville étant pres les jacobins pour les aider à leur necessite la somme de 20 livres[837] ». Dubuisson-Aubenay, lors de son passage à Nantes, évoque « une autre charte de concession de la communauté de Nantes à la duchesse Anne et une lettre de rétrocession de ladite duchesse, de l'an 1499, de l'hospital de la ville, situé contigu au convent des frères prescheurs, pour en élargir leur couvent. Il estoit où est de présent leur cuisine et peut estre leur réfectoire, très belle et grande salle où se sont quelque fois tenu les Estats de Bretagne, comme en l'année que le roy y estoit et que Chalais fut décapité[838] ». Aux précédentes mentions on peut ajouter celle du 15 février 1501 dans laquelle est demandé « de payer 20 livres [...] pour louage de cette maison pour retirer les malades en actendant que l'ospital qui se fait de neuft, se parachève[839] ». Par la suite, Camille Mellinet dit qu'en 1499, Anne de Bretagne donna aux Jacobins « l'hôpital et maison de Dieu joignant leur couvent[840] ». Comme le souligne Victor Lopez doit-on comprendre qu'il s'agit de deux édifices différents et l'un d'entre eux ne fut-il pas l'hôtellerie[841] ? Cela suit la mention de Dubuisson-Aubenay. Cependant, la lettre dont nous fait part ce voyageur touche à l'hôpital Notre-Dame de Pitié et non à l'hôtellerie. De plus, la donation de cet hôpital doit servir à agrandir leur couvent à l'est. C'est à cette place que les dominicains auraient édifié leur cuisine[842]. Ainsi, l'assertion selon laquelle ce bâtiment a été utilisé en tant qu'hôpital semble

[835] AMN, GG 698, f°1-v ; ADLA, B 2, f° 76-v ; VENNEUGUES Laurent, *op. cit.*, vol. 1, p. 248. L'acte dans le registre de la chancellerie est plus précis : « Don et octroy à l'ospital et Maison-Dieu de la ville de Nantes d'une place estant près les vieulx murs de Nantes joignant l'église et maison des Jacobins contenant de long vignt-cinq piez et de large 26 piez, en laquelle a esté faite une chapelle pour le service divin. Et est ladite place amortie pourveu que les bourgeois de ladite ville seront conduiz pour évacuer les eaux qui affluent en iceulx lieux si fait ne l'ont ».

[836] AMN, DD 293, f° 1.

[837] AMN, CC 99, f° 9-r.

[838] CROIX Alain (coord.), *op. cit.*, p. 596.

[839] AMN, DD 27, f° 1.

[840] MELLINET Camille, *La commune et la milice de Nantes*, Nantes Impr. Camille Mellinet, t.1, 1840, p. 264.

[841] LOPEZ Victor, « L' Hôtellerie des Jacobins de Nantes n'a pas livré tous ses secrets », dans *Place publique*, n° 10, 2008, p. 45-51, p. 48.

[842] MARTIN Hervé, *op. cit.*, p. 285.

infondée. Toutefois, N. Faucherre n'exclut pas la possibilité que l'édifice ait servi de chapelle à cet hôpital ainsi que le démontre le rétrécissement du bâtiment vers l'est[843]. Néanmoins il ne s'agit là que d'hypothèses, étant donné qu'il n'y a eu aucune étude archéologique au sein de l'hôtellerie.

L'idée à laquelle nous nous rattachons concernant l'utilisation de ce bâtiment à la fin des années 1450, est celle de l'aumônerie. Effectivement, l'acte par lequel François II donne une place aux pauvres indique que celle-ci, bien qu'elle soit située près du couvent des Jacobins, longeait la muraille placée au sud et surtout était vierge. L'absence de sources archivistiques ne permet pas de répondre à nos interrogations. Malgré tout, d'un point de vue architectural il existe un exemple assez similaire. L'infirmerie du grand couvent des Cordeliers de Paris, bâtie vers 1340, formait un quadrilatère ayant deux étages avec une chapelle à l'ouest comprenant deux niveaux[844]. Ainsi, cela corroborerait l'utilisation du bâtiment en tant que lieu de repos pour les malades, mais il faudrait revoir son aménagement interne dont les modifications apportées au XVI^{e} siècle n'ont laissé aucune trace. De même, on ne peut totalement exclure qu'il y ait eu un changement de parti laissant à l'état d'inachèvement le logis et donc qu'il n'était pas fonctionnel à la fin des années 1450.

La seconde phase qu'a connue cet édifice date des années 1534/37, période durant laquelle il fut totalement remanié. À ce moment, il aurait acquis l'appellation d'hôtellerie dont la fonction fut peut-être d'accueillir « les hôtes de marque des Jacobins[845] ». Peu d'autres sources la mentionnent. Toutefois, on ne peut pas s'empêcher d'évoquer l'hypothèse du logis abbatial. Effectivement, le décor sophistiqué de la façade sud, la distribution ou encore la pièce haute au faîte de la tourelle[846] – dispositifs que l'on retrouve dans les hôtels étudiés – sont des indices qui plaident en faveur de la résidence d'un dignitaire ecclésiastique.

La nouvelle vocation de l'édifice, quelle qu'elle ait pu être, implique un nouveau fonctionnement selon nos deux hypothèses. En effet, le volume unique du rez-de-chaussée et sa hauteur, ajoutés à la présence des cheminées, laissent penser qu'il aurait été utilisé comme une grande salle. La cuisine ayant pu être reléguée à l'est du mur de refend voire au sein de cet

[843] FAUCHERRE Nicolas, « L'Hôtellerie des Jacobins » dans *Bulletin Monumental*, n°168-2, 2010, p. 170-172, p. 171.

[844] VOLTI Panayota, *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge*, Paris, CNRS éd., 2003, p. 179.

[845] LOPEZ Victor, art. cit., p. 48.

[846] Une pièce similaire a été observée dans les combles pour l'abbé dans le couvent des Dominicaines de Metz,VOLTI Panayota, *op., cit.*, p. 171.

espace qui aurait également servi de salle à manger. Les étages, divisés en deux pièces, auraient pu être utilisés comme chambres pour les convives ou former un complexe salle/chambre. Le pignon est, ancien mur de refend, et percé d'ouvertures du rez-de-chaussée au deuxième étage implique un passage. Dès lors une chambre supplémentaire a pu prendre place dans les étages, mais la création d'une chapelle privative n'est pas exclue. Enfin, à l'extrémité orientale, une communication fut peut-être établie avec le reste du couvent.

3-2-2 Lieu de pouvoir

3-2-2-1 Pouvoir ducal

Les espaces disséminés dans les hôtels permettent de comprendre que tous possédaient une à deux salles d'apparat plus solennelles que les autres. Leur utilisation est rarement dévoilée dans les sources, mais des réunions de travail, des discussions dans un cadre restreint mais officiel ont pu s'y tenir.

Dans deux cas sur trois, ces pièces sont les plus grandes des hôtels (tableau 14). Au château, et même si la salle d'apparat du palais ducal est la plus importante, il faut remarquer que les deux salles qui constituent les lieux de travail, sont les plus vastes du Grand Logis.

Hôtels	Superficie des salles (m^2)
Briord	Aile nord : 120
Rouville	Aile sud-ouest :52
Château	Grand Logis : 106 et 111

Tableau 14 : Superficie des salles de travail

Les séances du Conseil ducal[847] sont connues pour les années allant de 1459 à 1463. Elles sont convoquées par le chancelier et se tiennent majoritairement à Nantes[848] bien que le Conseil suive l'itinéraire des États. Cette assemblée réunit le chancelier qui est lui-même à l'origine des convocations, et lorsqu'elle se rassemble à Nantes, les séances peuvent se dérouler chez lui, mais le château peut faire figure de lieu de réunion privilégié. C'est effectivement le

[847] ADLA, E 131.

[848] ROUAUD Christophe, *Le conseil ducal de Bretagne au début du règne de François II*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Le Mené, Université de Nantes, vol. 1, 1991, p. 24.

cas en 1464 lorsque le duc réunit son Conseil pour recevoir[849] les ambassadeurs français. Comme le souligne A. Salamagne, ce corps décisionnaire a besoin d'un lieu conforme[850] à son fonctionnement, à savoir des salles et probablement des espaces transitoires pour déposer les procès-verbaux, bien que l'ensemble de la documentation créée à ces occasions doit être conservée[851] dans le trésor des chartes. Par conséquent, le premier étage du Grand Logis, avec ses deux salles séparées par un espace voûté de 25 m^2 – oscillant entre 19 et 20 m^2 pour les autres niveaux – et raccordé aux appartements ducaux par la tour de la Couronne d'Or, pourrait être le lieu de ces réunions. La première salle serait la salle du Conseil, la seconde celle des secrétaires, et entre les deux un lieu pour la conservation des archives qui devaient être à portée de main (Ill. 29, n° 9 et 20, vol. 3).

Ces réunions dont les prérogatives sont très larges touchent tout ce qui concerne les affaires du duc et de son duché. Elles débutent par l'appel en commençant par le chancelier et réunissent seize conseillers résidants et une centaine[852] de conseillers au total en comptant les non-résidants, pour la période 1459-1460. Selon Christophe Rouaud, il existe un nombre très varié de conseillers qui n'assistent au Conseil que lorsque les affaires les concernent. Le chancelier ou le maître des requêtes annonce l'ordre du jour. Chacun des présents émet un unique avis sur le sujet dont il est question lors d'un tour de table[853] qui ne semble pas être hiérarchique et qui n'amène pas de vote statutaire. Le chancelier[854] a un rôle clé car il peut à lui seul – mais à de rares occasions – prendre une décision qui n'est pas partagée par l'ensemble des conseillers. Cependant, c'est le rôle de médiateur qui est l'essentiel de sa tâche, dont le but est de faire évoluer les différents partis vers un compromis. En revanche, le duc ne prend part à ses débats qu'à de très rares occasions[855] et, dans les cas complexes, soit le chancelier en discute avec lui avant de statuer, soit le duc mandate des proches et leur donne son pouvoir de décision. Nous ignorons tout du cérémonial qui accompagne ce conseil, mais la différenciation du décor de baies entre la cour et les douves pourrait présager d'une distinction concernant l'importance de ces individus en fonction qu'ils siègent d'un côté ou de l'autre. En 1494,

[849] BOUCHART alain, *op. cit.*, t. 2, p. 390.

[850] SALAMAGNE Alain, « La Couronne d'Or, escalier d'honneur du château de Nantes », *op. cit.*, p. 196.

[851] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, « Le Conseil du duc en Bretagne d'après ses procès-verbaux (1459-1463) », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 116, 1958, p. 136-169, p. 166.

[852] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, art. cit., p. 142.

[853] ROUAUD Christophe, *op. cit.*, p. 26-27.

[854] ROUAUD Christophe, *op. cit.*, p. 28.

[855] Il y assistera trois fois entre 1459 et 1463.

Charles VIII lui donne un nouveau fonctionnement[856] avec seulement six conseillers. Il sert notamment de Cour d'appel face aux décisions du Parlement et siège six mois à Nantes et autant à Rennes. Cette réorganisation n'est pas modifiée après le second mariage d'Anne bien que celle-ci réinstaure l'office de chancelier supprimé par son premier époux, qui redevient président du Conseil.

Au logis de Rouville, la salle haute sous charpente, précédée d'un siège d'huissier, ne peut se concevoir autrement que comme une salle d'audience (Ill. 40, n° 8, vol. 3). En effet, selon M. Chauvin[857], le chapitre et l'archidiacre de la Mée possédaient un auditoire commun au XVII^{e} siècle, situé rue Saint-Laurent. La période à laquelle il assure l'utilisation de cette salle est récente par rapport à la période que nous étudions, mais sa situation ne laisse envisager aucun doute quant au fait qu'il s'agisse de la salle d'audience de l'hôtel de Rouville. Pour comprendre à quelles fins elle est utilisée, il faut avoir à l'esprit que l'archidiacre est « l'administrateur du diocèse, collateur des bénéfices, dispensateur de la justice ecclésiastique et civile[858] » et a le droit de haute moyenne et basse justice[859]. En somme, il possède les mêmes pouvoirs juridictionnels que l'évêque à compter des XII^{e}-XIII^{e} siècles. Dès cette époque les tribunaux ecclésiastiques prennent place[860] dans l'Évêché ou/et chez l'archidiacre. Bien que nous soyons moins renseignés au sujet des prérogatives de l'archidiacre pour le XV^{e} siècle à cause de la perte de nombreux documents d'archives, il apparaît un mouvement global qui vise à diminuer son pouvoir[861] par rapport à celui de l'évêque. Cela n'enlève rien au fait que cette salle avait pour but d'exercer son pouvoir de justice et elle n'est pas sans faire écho, en tout cas à Nantes, au fonctionnement de l'Auditoire des Régaires plus au nord. Il serait possible de voir dans la pièce située sous cette salle d'audience à l'ouest du passage, une prison (Ill. 40, n° 4, vol. 3) d'environ 15 m^2. En effet, pour Robert Jacob, le lieu où s'exerce la justice se caractérise par deux niveaux, l'étage bas « aux murs aveugles mais ouvert sur l'extérieur par l'une ou l'autre porte […] abrite essentiellement des cachots. […] Le bel étage héberge la salle

[856] FAWTIER Robert et LOT Ferdinand, *Histoire des institutions françaises au Moyen Âge*, Vendôme, éd. PUF, t. 2, 1958, p. 496.

[857] CHAUVIN Marcel, « Geôles et prisons de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 72, 1932, p. 71-117, p. 74 note 1.

[858] GRÉA Adrien, « Essai historique sur les archidiacres », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 12, 1851, p. 39-67, p. 39.

[859] GRÉGOIRE Pierre, abbé, *op. cit.*, p. 174.

[860] BILLORÉ Maïté (dir.), *La justice dans la France médiévale VIII^{e}-XV^{e} siècle*, 222 p., Paris, éd. Armand Colin, 2012, p. 82.

[861] FAWTIER Robert et LOT Ferdinand, *op. cit.*, p. 355.

d'audience ou auditoire proprement dit. Aussi s'ouvre-t-il largement vers le dehors, en vif contraste avec le niveau inférieur, par de larges baies pratiquées dans les murs gouttereaux[862] ». Cela dénote par la même occasion une symbolique[863] très claire entre l'ombre et la lumière, le mal et le bien, l'enfer et le paradis. Ce type de structure correspond aussi bien à une juridiction civile qu'ecclésiastique dans laquelle il est possible de classer la salle de l'hôtel de Rouville. En revanche, le protocole qui devait s'y dérouler nous échappe. L'huissier laissait pénétrer les protagonistes dans la salle. L'archidiacre trônait au fond de la pièce, entouré de diacres et de clercs un peu à la manière du duc lors de son Conseil. Les prérogatives de l'archidiacre lui confèrent le statut de second de l'évêque. Il n'est pas envisageable de considérer qu'il y ait une rivalité entre Amaury d'Acigné et Jean de Rouville. Lorsque le siège épiscopal est vacant, c'est à l'archidiacre que revient le devoir d'administrer le temporel de l'évêque. Ainsi, il n'est pas étonnant de voir Rouville être partisan de la saisie des biens de l'évêque en 1462. De plus, le fait qu'il s'installe au sud de la cathédrale reviendrait pour Rouville, à affirmer son pouvoir. De ce fait, il faut envisager la création de l'hôtel de l'archidiaconé de la Mée comme le contre-point de l'Évêché au nord.

À l'hôtel de Briord se déroulait dans la « spacieuse salle […] le conseil des finances du duché, du temps du trésorier Pierre Landoys, sous le duc François II, vers 1480[864] » (Ill. 39, n° 8, vol. 3). C'est aux travaux de Jean Kerhervé que l'on doit la connaissance de ce Conseil dont nous reprenons certains aspects. Ce Conseil ne siège pas régulièrement et il est une sorte de subdivision du Conseil ducal qui ne peut s'occuper et encore moins suivre sur la durée les affaires financières. Ces réunions sont très mal connues et une seule[865] est recensée pour notre période. Cette assemblée[866] mêle du personnel de l'administration : le chancelier, le président de la Chambre des Comptes, le contrôleur général ainsi que d'autres officiers de finance et de l'hôtel ducal : le grand maître, des chambellans, des proches, voire des parents du duc. L'historien note un fait allant dans le sens de la citation découverte et montrant la fonction de cette salle. En effet, ce n'est qu'après 1480 qu'un véritable Conseil semble institué avec l'apparition des conseillers-commis et le désintérêt de ce type d'affaires par le duc qui délaisse

[862] JACOB Robert et MARCHAL-JACOB Nadine, « Jalons pour une histoire de l'architecture judiciaire », dans *La justice en ses temples*, Paris, Association Française pour l'Histoire de la Justice, éd. Errance, 1992, p. 23-68, p. 39-40.

[863] JACOB Robert et MARCHAL-JACOB Nadine, art. cit., p. 41.

[864] AMN, GG 409.

[865] KERHERVÉ Jean, *L'État breton XIV^e^-XV^e^ siècles…op. cit.*, t. 1, p. 130.

[866] *Ibid*.

son pouvoir décisionnel à ce Conseil. Jean de Cerisy, contrôleur général de Bretagne, devient alors le détenteur du sceau ducal pour signer les actes liés à la finance au même titre que Guyon Richart et Guillaume Guéguen, secrétaires de finances, probablement sous l'égide de Pierre Landais. À cela s'ajoute l'emploi de nombreux clercs « pour la conduite des finences qu'il faisoit mener et conduire du païs de Bretaigne[867] ». Dès lors, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Landais réunisse chez lui ses commis pour traiter, en toute discrétion, de ces questions vitales pour le duché. C'est peut-être dans cet espace que ce trouvait un ensemble de tapisseries car un « mandement [du 15 juillet 1490] a Jehan Pinault de bailler a Françoise Landoys, damme de la Bouvardière, une chanmbre de tapicerie de sa charge vermoille d'entan, faicte de broderie de neuff preuses, quelle tapicerie fut prinse lors que feu Pierres Landoys fut prins, et mise en la tapicerie du duc, que dieu absolle[868] ».

Ces salles spécifiques à l'activité du propriétaire sont assez rares. Dans la majorité des cas, la salle d'apparat remplit plusieurs fonctions (réceptions, réunions etc.). Ce type de salles se rencontre au Louvre[869] de Charles V où l'une d'entre elles, située entre la salle du roi et la garde-robe, était dévouée au Grand Conseil. Cette salle de 116 m^2 était suffisamment vaste pour accueillir les 47 conseillers dénombrés en 1374. Contrairement au château de Nantes, cette salle fait partie intégrante des appartements royaux. En revanche à Saint-Germain en Laye[870], sous François I^{er}, cette salle de 170 m^2 est clairement séparée des espaces privatifs du roi par le grand escalier. On peut enfin citer la salle du conseil du logis royal d'Amboise de Charles VIII ou encore le premier étage de l'aile sud du logis Barrault[871] qui est totalement destinée à l'activité du trésorier et de ses hommes. Par ailleurs, les auteurs de cette étude n'hésitent pas à la comparer à « la chambre des mois de lan » de l'hôtel Jacques Cœur qui a pu accueillir les mêmes fonctions, en raison de son emplacement près des appartements.

Tel que le note P. Contamine, il y eut à la fin du Moyen Âge une évolution « pour substituer à des espaces polyvalents, multifonctionnels, des espaces dotés d'une destination plus rigoureusement définie[872] » qu'il met en lien avec une évolution des mentalités et des besoins. Mais ce processus qui s'exprime par la présence de ces salles et, de manière plus générale, par

[867] ADLA, B 6, f° 7-v ; KERMARREC Marion, *op. cit.*, vol. 1, p. 17.

[868] ADLA, B 12, f° 157-v ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, vol. 2, p. 239.

[869] SALAMAGNE Alain, « Le Louvres de Charles V », dans *Le palais et son décor…op. cit.*, p. 97.

[870] CHATENET Monique, *op. cit.*, p. 156.

[871] BIUT Olivier et LETELLIER Dominique, art. cit., p. 254.

[872] DUBY Georges (dir.), *op. cit.*, p. 501.

une distribution plus évoluée des logis, ne s'adresse qu'aux élites qui occupent les hautes sphères de l'État breton.

3-2-2-2 Pouvoir royal

Originellement l'hôtel des Montfort abritait la famille de Craon et ses descendants avant qu'il n'entre dans le patrimoine ducal. Son utilisation en tant que résidence est détournée lors du rattachement de la Bretagne à la France par le roi Charles VIII.

Dès 1492, le roi reconnaît l'activité de la Chambre des comptes et souhaite que son fonctionnement perdure tel qu'il était à l'époque ducale. La Chambre conserve son premier président, Guillaume Guéguen, mais le roi y fait venir des Français comme Guillaume de Beaune afin de contrôler son activité. Les conseillers du roi lui préconisent de la faire venir à Nantes plutôt qu'à Vannes, trop facilement prenable, ou qu'à Rennes car elle n'y a jamais siégé et aucun lieu ne le lui permet[873]. Anne de Bretagne essaie de garder la mainmise sur cette institution car, par un mandement en date du 23 avril 1493, elle « ordonna à la Chambre de quitter Vannes, de se rendre à Redon, d'y porter tous les titres et d'y exercer jusqu'à nouvel ordre[874] ». Charles VIII, par un acte daté du 5 février 1495, demande à ce qu'elle s'installe à Nantes : « en nostre dite ville de Nantes y a une belle et grande maison à nous appartenant, appellée la maison de Monfort, où souloit demeurer feue notre cousine la duchesse Catherine, qui, de présent n'est aucunement occupée, ne appliquée à nostre proffist, qui seroit à ce très propre et aisée, avons advisé, délibéré et ordonné faire approprier et accomoder ladite maison, et icelle establie à doresnavant tenir nostredite Chambre, sans plus l'appliquer à aultres usaiges. Savoir faisons que nous, les choses dessus dites considérées, mesmement qu'il est plus convenable et honorable que nostredite Chambre soit tenue en lieu et maison à nous nuement et directement appartenant que en lieu de louaige, et par emprunt ; et en sera nostredite Chambre, qui est et doit estre de grande auctorité et efficace, plus révérée et honorée. Et les lettres, chartres, tiltres et autres enseignements, servants à la conservation de nos droits, gardés plus seurement, et aussi en ce faisant, éviterons à la despence qu'il nous convient faire pour ledit louige. Pour ces causes et aultres à ce nous mouvans, nous establissons ladite maison appellée la maison de Montfort, en nostredite ville de Nantes, à doresnavant servir et estre

[873] Lettre d'Olivier le Roux du 7 mai 1492, POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, « Les débuts du gouvernement de Charles VIII en Bretagne », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 115, 1957, p. 151-152.

[874] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 236.

appliquée à tenir et exercer nostredite Chambre des Comptes[875] ». Ce mandement explique à lui seul pourquoi le souverain a jeté son dévolu sur cet édifice. En effet, le fait que l'hôtel soit dans le domaine royal en fait un lieu sûr, approprié et qui n'engendre aucune dépense autre que celles liées à des travaux de rénovation. Malgré ces injonctions et la réquisition d'un emplacement, la Chambre était toujours à Vannes en 1498. Il fallut attendre deux nouveaux mandements du 1er janvier puis du 21 février 1501, de Louis XII et de la reine Anne, avant que cette institution ne s'installe à Nantes.

En revanche, l'hôtel ne devient pas le lieu attitré des réunions de la Chambre. Effectivement, selon N. Travers l'édifice étant trop vétuste, les séances se passaient chez les Cordeliers[876]. Cet auteur note qu'en décembre 1538, des restaurations eurent lieu dans l'hôtel et chez les Cordeliers « afin que les gens tenans la chancellerie et conseil du pays et duché de Bretagne y pussent tenir leurs séances[877] ». L'hôtel des Montfort fut utilisé à d'autres fins car le 16 janvier 1539 le miseur Robin Pillays a fait « abillez [...] ledit logis de la Suze pour logez monsieur le president de Bretaigne et abillez l'auditoire en ladicte ville[878] ». Par conséquent, l'hôtel devait servir de logement au président de la Chambre, tandis que la salle des Cordeliers servait de lieu de réunion. Néanmoins, cette dernière comme l'hôtel des Montfort ne devaient pas être suffisamment commodes, c'est pourquoi François Ier fit ériger un nouveau bâtiment servant à loger la Chambre des comptes à partir de 1515 mais qui ne fut achevé qu'en 1553 sous Henri II. Ce bâtiment se tenait en lieu et place de l'actuelle Préfecture.

3-2-3 L'architecture au service de la représentation

3-2-3-1 La double croisée, un emploi significatif du pouvoir

Nous remarquons qu'à titre individuel, plusieurs édifices doivent se comprendre comme des lieux de représentation du pouvoir tenus par leurs occupants, tandis que d'autres démontrent une volonté de s'apparenter à certains modèles pour être légitimés. Néanmoins, parmi ce panel, il existe un élément qui confère à l'hôtel de Rouville, au château et à l'Évêché, un trait commun : la double croisée implantée au premier étage. D'un point de vue purement formel, ce parti n'est pas nouveau puisqu'il se rencontre (Ill. 69, vol. 3) au premier étage de la grande

[875] FOURMONT Henri (de), *op. cit.*, p. 29-30.

[876] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 236.

[877] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 311.

[878] AMN, CC 113, f° 33-v.

salle[879] des logis royaux de Chinon qui accueillit l'entrevue entre Charles VII et Jeanne d'Arc en 1429, dans le logis ducal de Loches (v 1370/1380), au logis royal d'Amboise, au rez-de-chaussée à l'hôtel Jacques Cœur (1443-1451), ou encore à Châteaudun dans l'aile Dunois qui utilise de manière similaire ce système comme l'atteste sa façade côté cour. Elle est érigée[880] par Nicolle Duval à compter de 1461. Contrairement aux édifices précédents, même si l'aile Dunois a pu servir de référence, il n'y a pas de fonctions établies entre l'utilisation de ces baies et la pièce qu'elles illuminent – si ce n'est la hauteur sous plafond de ces dernières – alors que les hôtels nantais qui s'en munissent en font un emploi intrinsèque.

Ce type d'ouverture ne se retrouve dans aucun autre édifice nantais de la fin du XV^e^ ou du début du XVI^e^ siècle. Leur emploi semble revêtir un caractère particulier dans la mesure où ces baies ajourent ce qui pourrait s'apparenter aux espaces les plus importants du logis. En effet, nous la retrouvons pour éclairer ce haut volume qu'est la salle d'audience chez Rouville, puis au niveau des appartements du logis ducal, et enfin éclairant la salle servant à l'intronisation de l'évêque au rez-de-chaussée du logis en fond de cour de l'Évêché, ainsi qu'à l'étage noble de la porte Saint-Pierre. Dans ce dernier, elle ne paraît pas suivre ce rythme, alors qu'en réalité c'est le cas dans la mesure où la porte de ville prend fin au-dessus du passage, niveau à partir duquel le manoir Guéguen prend le relais. Ainsi, cette fenêtre utilisée pour la première fois dans une salle de justice va se propager à d'autres logis et définir une sorte de norme de l'architecture des élites à Nantes. Son architecture renfermerait un message politique, un marqueur de l'autorité pour celui qui s'en dote. Elle n'est donc pas nécessairement utilisée pour mettre en valeur le premier étage, mais celui où paraît se dérouler un cérémonial particulier. Toutefois, l'absence de ce type d'ouverture au premier étage du Grand Logis, là où se déroulent les assemblées du Conseil ducal, contrecarre cette proposition.

.

3-2-3-2 Des édifices à l'image de leur propriétaire

L'utilisation des hôtels en tant que lieu de travail les identifie comme lieu de pouvoir. Mais, par différents aspects, ils sont également des lieux de représentation de l'autorité, notamment si on les lie à la personnalité du commanditaire voire plus sûrement à la fonction

[879] SAINT-JOUAN Arnaud (de), « Les logis royaux du château de Chinon », dans *Congrès archéologique de France*, p. 105-1133, 155^e^ session, 1997, Paris, éd. SFA, 2003, p. 109.

[880] MARTIN-DÉMEZIL Monique, « La Sainte-Chapelle du château de Châteaudun », dans *Bulletin Monumental*, vol. 130, n° 2, 1972, p. 113-128, p. 114.

qu'il exerce au sein de la cour ducale. Il faut alors prendre comme postulat que l'architecture n'est pas neutre.

François I^er^ Goheau, en tant que capitaine des francs-archers de Nantes et d'outre-Loire, exerçait son office du côté de Pirmil où il passait en revue l'état de ses troupes. Pourtant son hôtel revêt le caractère militaire de la fonction qu'il occupe. En effet, au premier étage la porte percée à l'extrémité occidentale de la façade sud donne – désormais dans le vide – sur une coursière en bois (Ill. 37, n° 9, vol. 3). Celle-ci partait donc de la chambre de notre soldat pour aller longer le portail, dans la continuité de la corniche, et devait se poursuivre jusqu'au mur de clôture comme nous l'a indiqué J.-J. Rioult. Ce cheminement semblable au chemin de ronde des châteaux lui permettait de mettre en scène, sinon lui, au moins son hôtel en lui donnant l'aspect d'une résidence fortifiée tel que l'indique l'utilisation du crénelage sur d'autres portails de la ville. De cette manière et en se référant à l'architecture militaire, il manifestait ostensiblement la fonction qu'il occupait à la cour ducale. De plus, ici on peut considérer qu'il y a une sorte de poursuite de l'étage noble vers l'extérieur jusqu'à la rue créant « un clivage social dans la structure urbaine en créant deux couches superposées[881] », celles du noble et du manant.

Le manoir Guéguen, surplombant la porte Saint-Pierre, partage cette conception. Il y a de toute évidence un côté pratique car, en passant par les étages surmontant la porte de ville, il peut se rendre aux Régaires. Mais derrière le principe pragmatique du franchissement se superpose l'idée symbolique d'une mise en scène de son emprise spirituelle sur la ville. En effet, l'évêque aurait pu s'attacher uniquement à rebâtir le logis en fond de cour dont l'emprise avait suffi durant deux siècles. Il a pourtant souhaité agrandir son logis en le situant, en partie, sur la porte de la ville, ce qui dénote une volonté de mettre en valeur son pouvoir. De plus, le fait qu'il s'installe ostensiblement au-devant des deux tours d'artillerie lui octroie un caractère militaire indéniable. Dès lors, on peut considérer que le pouvoir spirituel se range derrière le pouvoir temporel, la puissance spirituelle de l'évêque devant se comprendre comme le dernier, si ce n'est le meilleur rempart, en cas de nouvelle guerre. Il faut ajouter à cela l'existence des armes sculptées au-dessus de la fenêtre du premier étage, exposées face à la ville. Si l'évêque fait ainsi valoir sa puissance au sein de la cité nantaise, il n'hésite également pas à la faire valoir davantage en dehors et donc du côté du royaume de France. En effet, la tourelle culminant au-dessus des remparts arborait elle aussi les armes de l'évêque. De cette manière, le prélat

[881] CORBOZ André, « La ville sur deux niveaux : esquisse d'une archéologie du bel étage » dans, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, éd. de l'Imprimeur, 2001, p. 93-104, p. 100.

montrait ostensiblement sa présence face à la royauté française qui avait usurpé son pouvoir durant treize ans.

En revanche, le logis-porte (Ill. 14, vol. 3) de l'hôtel de Briord ne reflète que le caractère militaire voulu par le trésorier. En effet, Landais s'est créé beaucoup d'ennemis en menant la politique du duché comme le prouve l'épisode où l'on a cherché à le capturer dans son manoir. La volonté de faire fortifier son manoir de Briord à Port-Saint-Père incite à penser qu'il se sentait menacé. Le fait qu'il réutilise un élément issu de l'architecture castrale et donc militaire n'aurait rien d'anodin. Par contre, les textes ne mentionnent pas qu'il ait des gardes à sa solde ou des personnes de confiance pour le défendre. Cependant, on sait qu'en 1468, lors d'un retour de voyage en France où Landais fut mandaté « pour la conduite des finences de Bretaigne, en France et Normandie », le duc lui octroie 1000 l. pour, notamment, « avoir continuellement tenu en résidence grant nombre d'archiers et pluseurs clercs[882] ». Il est clair qu'il s'agit de son escorte et des hommes de main dont il a besoin pour mener à bien la mission ducale. On peut également penser que ces individus, à la solde du duc, suivent le trésorier dans ses déplacements et peuvent résider avec lui, ce qui explique de surcroît l'utilisation du logis-porte. De plus, une mention de Nicolas Travers rapportant que le 9 septembre 1568, la ville de Nantes, pour faire face à la menace calviniste, prit diverses mesures afin de parer à toutes attaques, dont l'une fut « de visiter les casemates, les murs et secrets souterrains de l'hôtel de Briort, des rues des Carmes, Saint-Laurent, Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Sauvetour et d'ailleurs[883] » le suggère davantage. Cette entrée monumentale ne doit pas faire oublier que c'est l'ensemble du logis qui s'apparente à un château urbain. Après avoir passé le logis-porte, le visiteur pénètre dans la cour et parvient au logis en fond de cour, tel qu'on le retrouve dans les châteaux bretons. Ainsi, ces aménagements ne doivent rien au hasard car l'accession du trésorier au faîte du pouvoir l'incita à se prémunir de toutes attaques, tout en s'associant, de manière architecturale, à l'élite princière. En effet, quoi de plus normal pour ce fervent partisan de l'indépendance de la Bretagne qu'une résidence à l'allure de forteresse bretonne.

La complexité de l'agencement de l'hôtel de Rouville avec ses trois corps de logis qui peuvent paraître étriqués, et ses trois pièces hautes s'imbriquant l'une à côté ou au-dessus de l'autre, pourrait donner un caractère ramassé à l'édifice – il n'en est rien – où l'on a souhaité tout concentrer. Cela s'accompagne d'une distribution (Ill. 31, vol. 2, p. 90) où se mêlent escalier, sas d'entrée, couloir et tribune dans une configuration où tout est très contrôlé et

[882] ADLA, B6, f° 7-r et v ; KERMARREC Marion, *op. cit.*, vol. 2, p. 16-17.

[883] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 409. La présence de casemates n'a pu être vérifiée sur place.

maîtrisé. Tout cela semble témoigner d'un individu organisé mais aussi secret, pouvant dans certaines circonstances se faire l'espion[884] ou permettant à d'autres de le faire grâce à la présence des tribunes, l'une donnant sur la salle d'audience et servant à un certain auditoire et la seconde surtout donnant, vers la salle d'apparat. La présence d'un pigeonnier dans la seconde pièce haute indique encore le caractère discret et secret de Jean de Rouville.

Pour conclure, nous insistons à nouveau sur la présence de certains espaces, et sur la distribution, qui sont révélateurs du caractère et des goûts de ces individus. En effet, l'agencement complexe et sécurisé menant vers les pièces hautes ou cabinets, démontrent à la fois un penchant pour les vues dégagées qui tend peut-être vers une volonté de se retrouver seul face à soi-même et à ses responsabilités afin de méditer, de réfléchir. Cela rend compte également du grand besoin de sécurité de ces personnages et de leurs biens si l'on se réfère à l'emploi d'un portail d'entrée, qui peut s'envisager comme un premier rempart de l'hôtel, ou encore aux systèmes de double porte mis en place pour l'accessibilité aux caves. De même, la multiplicité des accès raconte la discrétion que souhaite posséder le commanditaire en se rendant dans certaines pièces, si ce n'est son caractère ou ses agissements secrets. De ces quelques constats ressortent certains aspects de la personnalité des commanditaires.

Conclusion

L'étude de la distribution des édifices a mis en avant une répartition des pièces relativement courante. En effet, on observe en partie basse la présence des pièces de service (caves, cuisines et salle du commun), alors qu'au niveau supérieur prennent place les pièces d'apparat (salle et chambre) dédiées au commanditaire et à son épouse. Ces pièces sont attenantes à la chapelle lorsque cette dernière a pu être reconnue, et c'est aussi à proximité de celles-ci que sont situées les latrines bien que ces dernières soient échelonnées dans les différents des logis. Les pièces d'habitation attribuées aux domestiques sont situées dans les combles, à moins que ces logements ne soient placés dans une aile à part entière accolée aux autres logis. Enfin, une pièce au statut particulier est consacrée uniquement au commanditaire, comme l'indiquent son emplacement au sommet de la tourelle d'escalier, et le décor sophistiqué de sa cheminée : le cabinet ou pièce haute.

[884] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean-Jacques, « Nantes. Le logis dit « la Psalette », un édifice méconnu et remarquable du XV^e siècle », dans *Bulletin Monumental*, n°168-2, 2010, p. 175-179, p. 178.

De ce constat ressort une similitude manifeste en terme de taille entre les hôtels et les manoirs, mais aussi celui d'une subordination, valable uniquement pour les résidences urbaines, des espaces entre ceux du rez-de chaussée que l'on peut considérer comme pièce du commun et ceux les surplombant, exception faites des combles, qui sont davantages privatifs en ce sens qu'ils sont utilisés par les propriétaires et leurs hôtes. Cette configuration manifeste un agencement dont rend-compte l'architecture au travers de divers aménagements (matériaux, type de baie, corniche) qui diffèrent selon leur situation dans la façade sur cour. En effet, l'emplacement de ces éléments architecturaux permet de comprendre la distinction entre les pièces de service et les appartements dans l'élévation de l'hôtel. Pour autant, il est complexe de distinguer la fonction d'une pièce par rapport à une autre en observant uniquement la façade si ce n'est pour les caves, les cuisines ou encore la chambre de Jean de Rouville. À cela s'ajoute une distribution particulièrement sécurisée pour accéder aux caves ou encore aux cabinets. Celle-ci témoigne également de la présence au quotidien de domestiques nommés dans les textes. Elle s'observe par la présence de portes secondaires disséminées dans la façade (Saint-Aignan, Bruc, château), mais aussi par leur multiplication autour des escaliers à vis ou encore par l'emploi de couloir (Bruc, Rouville) laissant présager une distribution hiérarchisée et distincte entre maîtres et serviteurs.

Il existe un type de pièce moins courant, quoique peu documenté, puisqu'il s'agit de pièces, voire de corps de logis dédiés à la charge qu'occupe le propriétaire. Ce type se différencie des salles d'apparat par son architecture (salle d'audience), par le cérémonial qui s'y déroulait (Conseil ducal) et implicitement par sa fonction. Cela indique que Nantes, sous le règne de François II, était la ville d'où émanaient les décisions politiques régissant le duché, par l'intermédiaire du Conseil ducal auquel il faut associer le Conseil des finances. De même, le duc semble avoir cherché à saper l'autorité épiscopale par l'intermédiaire de l'un de ses fidèles, l'archidiacre et vice-chancelier Jean de Rouville comme l'attesterait sa salle d'audience faisant écho aux Régaires de l'Évêché. Si l'hôtel des Montfort est une exception puisqu'il est entièrement dédié à la Chambre des comptes, Nantes garde les faveurs royales au détriment de villes comme Vannes et Rennes. Toutes ces remarques, ajoutées à des éléments spécifiques de distribution (coursière, tribune) mais aussi à certains partis architecturaux (double croisée) associés à la charge et plus généralement à la vie du commanditaire, renvoient ce dernier à l'architecture que revêt son logis.

Les espaces révélés dans les hôtels montrent une distribution savante entre les pièces du commun au rez-de chaussée alors qu'aux étages sont situés les pièces privatives et dans certains cas un logis entier est destiné à la charge du commanditaire. Cette hiérarchisation architecturale

ne s'observe pas de l'extérieur si ce n'est par les matériaux employés entre le rez-de-chaussée et les niveaux supérieurs. Elle se perçoit également au travers des logements dévolus aux domestiques, personnes moins connues que le commanditaire mais tout aussi importante dans la vie qui anime l'hôtel au quotidien.

4 Les hôtels à l'épreuve du temps : de leur édification à leur patrimonialisation

Cette partie met en avant la création du château connue grâce aux registres de la chancellerie du duché de Bretagne. Ces archives recèlent nombre d'informations permettant de comprendre la manière dont il a été financé et les personnes qui ont converti ces sommes dans la pierre, avant de reconnaître les artistes l'ayant érigé et décoré, puis de suivre le déroulement de son chantier. À partir de cet édifice et des hommes qui l'ont bâti, il devient possible de reconnaître la présence de certains maîtres d'œuvre et de sculpteurs ayant contribué à la construction et à l'ornementation de quelques hôtels. Ainsi, nous décèlerons des modes constructifs et décoratifs similaires entre le château et les hôtels. Ce principe s'élargira dans le même temps, au duché puis au royaume de France pour tenter de reconnaître les modèles dont sont issus les hôtels nantais et la postérité de ceux-ci. Enfin, après avoir compris la manière dont ils furent conçus, les modèles à partir desquels ils furent construits et l'influence qu'ils eurent, il parut indispensable de dresser un état des lieux de leur architecture. Seront avant tout évoqués les bouleversements qu'ils ont connu en raison des mutations que connaît la ville, puis les travaux dont ils ont été l'objet au travers des restaurations anciennes puis modernes, afin de comprendre l'état dans lequel ils nous sont parvenus.

4-1 La circulation des modèles entre le château et les hôtels

4-1-1 Le chantier du château

4-1-1-1 Le financement

Le financement du château est dicté par François II qui compte y « faire mectre des deniers de noz revenues, jucques à parachevement de l'euvre d'iceli chastel ». À cet effet, il ordonne que « les deniers, tant de rachaz, soubz-rachaz, ventes, lodes et octrises, bris et peczois de mer, amendes extraordinaires de forfaitures et deliz autres que les ordinaires de noz cours et juridicions [...] soient mis, convertiz et empoiez à la reparacion, logeis, et emparement fortifficacion de nostredit chastel[885] ». De manière factuelle, cela se traduit par l'intervention du miseur qui doit dès 1466 récolter l'impôt levé dans chaque évêché sur les vins vendus au détail durant un an[886]. Cet impôt, probablement reconduit durant plusieurs années, est à nouveau cité en 1487. Il s'ajoute aux taxes prises sur les ports et hâvres dont seule la moitié doit être employée à ce chantier[887].

Un autre moyen dont nous trouvons trace dans les actes est le financement par rachat. Il s'agit de revenus pour le duc engrangés sur les terres ou le fief d'un vassal lorsque celui-ci vient à décéder. Ce type de recettes observable pour l'année 1467 permet de rendre compte des individus concernés mais pas toujours des terres s'y rapportant[888]. Ainsi, le duc « hérite » des revenus des terres de Geoffroy le Ferron, d'Alain Goyon, de Jehan Loyon, de Guillaume de Launay sur les châtellenies de Vannes, Hennebont et Auray, et enfin de Jean Le Gourvinech.

Le duc accapare également certains profits puisqu'en 1468, il fait « don a Olivier Le Moyenne, de la moitié des ventes, lodes et octrises apartenant au duc par raison de certains contraz de vendicion faiz de Michel Broie et Gilette Normande, sa femme, à messire Bertran de Chevegne, chevalier, seigneur de Coesmes, du nombre de 13 l. 10 sous de rente, sur la maison desdits Broies et sa femme, située à Rennes, et aussi la vendicion de toute ladite maison

[885] ADLA, B 4, f° 125 et 126.

[886] ADLA, B 4, f° 143-v ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 154.

[887] ADLA, B 10, n° 994 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op.cit.*, vol. 1, p. 255.

[888] ADLA, B5, f° 52-r, f° 55-r, f° 82-r, f° 101-r et f° 132-v ; JOLEC Jean-Yves, *op. cit.*, vol. 2, p. 72, 75, 107, 130 et 187.

à Raoulet Augier pour le pris de mil cinquante escuz d'or neuffz, et l'autre moitié yra à l'édiffice du chasteau de Nantes[889] ».

Le droit de seigneuriage, qui est un impôt pris sur la frappe des monnaies, fut également employé. Effectivement, il est demandé à Jehan du Verger, maître des monnaies de Nantes, de donner 80 sous de loy en 1488 pour la réparation du château[890].

La ville fut mise à contribution durant les années 1483 et 1484 comme l'indiquent les deux comptes de Pierre Guiole, alors miseur et receveur de la ville[891]. À cette occasion, la cité prête 1 200 l. monnaie au miseur du château qu'il doit restituer au mois d'octobre suivant. Enfin en 1490, c'est à nouveau la ville qui doit rétribuer les manœuvriers exerçant au château. Aucun compte ne nous étant parvenus, il nous est interdit de nous prononcer sur le coût de la résidence ducale.

4-1-1-2 Miseurs, receveurs et contrôleurs de l'œuvre

Afin de mener à bien l'édification du nouveau château, le duc institue Guillaume Géraut en tant que « recepveur general desdiz deniers et miseur d'iceli euvre ». Il s'agit du comptable devant gérer les dépenses du chantier (achat de matériaux, salaires etc.). Ses comptes sont supervisés par Guillaume Chauvin, chancelier de Bretagne, et Pierre Landais, trésorier général. À la différence du miseur de la ville, celui du château semble conserver son office plus de deux années. Ainsi Géraut, nommé dès 1466, est rétribué 90 l. annuelles[892] avant qu'on ne le retrouve cité en 1473 où il perçoit pour deux années 480 l. « tant pour ses gaiges des mises desdicts édiffices que pour l'esligement desdits deniers et assignacions[893] ». Il est à nouveau mentionné en 1477 où il perçoit 250 l., sans compter qu'il exerce pour cette même année la charge de contrôleur[894] pour laquelle il reçoit 100 l., soit un total de 350 l.! En 1483, 1484 et 1486, cette charge revient à Yvonnet Garreau qui eut, les deux années précédentes, la charge d'être contrôleur de la ville de Nantes[895], avant que Géraut n'occupe à nouveau cette fonction jusqu'à

[889] ADLA, B 6, f° 121-v ; KERMARREC Marion, *op. cit.*, vol. 1, p. 217.

[890] ADLA, B 11, f° 229-v ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, vol. 1, p. 314.

[891] AMN, CC 99, f° 10-r et CC 100, f° 17-r.

[892] ADLA, B 4, f° 144-v ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 156.

[893] ADLA B7, f° 67-v ; QUÉRO Dominique, *op. cit.*, vol. 1, p. 101.

[894] ADLA, B 8, f° 9-v ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, vol. 2, p. 17.

[895] AMN, BB 134, f° 4.

ce qu'il « quitte Nantes sans l'autorisation du duc[896] ». Le 25 juin 1487, Pierre Guiole est nommé à sa place et l'on suppose que le siège de Nantes opéré par les Français fut l'élément déclencheur du départ soudain de Garreau. En effet, son retour coïncide avec le départ des Français car il lui est mandé de « remettre à Pierre Guiolle les obligations des deniers ordonnés pour la réparation du château de Nantes[897] » le 8 août 1487, ce qui accrédite cette hypothèse. Il est à noter que Guiolle a déjà une expérience de ce type de chantier puisqu'il supervisa les travaux de la porte Saint-Pierre de 1481 à 1483. Il conserve cette fonction *a minima* jusqu'en 1489[898], les sources, trop disparates, ne mentionnant pas de miseur jusqu'en 1491. À cette date, le château n'a plus de miseur[899] propre, c'est pourquoi Vincent Durand miseur de la ville a assuré l'intérim. Puis, MM. de La Trémoille et de Saint-André font appel à Yvonnet Ruault pour effectuer cette tâche. En 1494, Clément Collet[900] est pourvu de cet office. Enfin, à la date du 4 juin 1508, cette charge est dévolue à Jehan Nepveu[901] qui est aussi trésorier de l'épargne et qui l'occupe jusqu'en 1510[902].

Le miseur est accompagné par le contrôleur ou maître d'ouvrage dont la charge est de régir le bon fonctionnement du chantier. Par conséquent et contrairement à ce qui relève de la cité, ici il s'agit bien de deux charges distinctes. Ainsi, est engagé le 30 octobre 1466 Mahet Aloff qui reçoit pour cette fonction la somme de 70 l. annuelles[903]. En 1471, Jehan le Maistre est cité comme « contrerolleur » et voit ses gages rétribués à hauteur de 200 l. pour deux années[904]. Ce dernier perçoit 30 l. pour « deffroy de trois voiaiges qu'ils firent [avec Jacques Bodard], l'année deroinne [1472], devers le duc tant au Broczay que à Redon, pour le fait et ordonnance desdits édiffices[905] ». Le but de ces voyages reste inconnu bien que l'achat de matériau soit un prétexte envisageable. Cinq années plus tard, Guillaume Géraut cumule donc les deux offices[906] avant que Jehan Le Maistre ne retrouve sa charge qu'il résigne en faveur de

[896] ADLA, B 10, n° 1075 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, p. 269.

[897] ADLA, B10, n° 1145 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, p. 280.

[898] ADLA, B 12, f° 42-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, vol. 2, p. 374.

[899] AMN, CC 269, f° 287-r.

[900] LEGUAY Jean-Pierre, « Les abords du château des Ducs… », art., cit., p. 135.

[901] ADLA, B 17, f° 61-r ; KERMARREC Juliette, *op. cit.*, vol. 1, p.146.

[902]ADLA, B 20, f° 145-v ; DEBORD Karine, *op. cit.*, vol. 2, p. 195.

[903] ADLA, B4, f° 144-v ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p.156.

[904] ADLA, B7, f°67-v ; QUÉRO Dominique, *op. cit.*, vol. 1, p.101.

[905] *Ibid*.

[906] ADLA, B8, f° 9-v ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, vol. 2, p. 17.

son fils Jehan le Maistre le Jeune[907] en 1480, qui aurait aussi officié en tant que maître d'œuvre de la cathédrale de Nantes en 1482. L'année suivante, Robin le Cavelier[908] obtient cette charge qu'il conserve jusqu'en 1485. Enfin, le dernier contrôleur des « eupvres et reparacions du chasteau de Nantes[909] » dont nous avons mention est François Bonnet, seigneur de la Provostaie, en 1520.

4-1-1-3 Les maîtres d'œuvre

Afin d'obtenir un logis à sa convenance, François II participe activement à l'élaboration du projet comme le démontre cette formulation de mandement : « selon le devis qui de ce par nous, les gens de nostre Conseil et autres se cognoissans en celle matiere en sera fait ». Le duc donne donc certaines directives, mais le principal acteur de ce chantier n'est autre que Mathelin Rodier, alors maître d'œuvre de la cathédrale de Nantes. C'est à lui que revient la paternité du château dont il exécute les devis et pour lesquels il est payé en 1473[910]. Sa carrière se termine à la cathédrale à la fin de l'année 1480 et l'on suppose qu'il en est de même au château. Il est épaulé dans sa tâche par deux maîtres maçons, Jacquet Bodard et Jehan Pasquier dont les émoluments sont, à partir d'avril 1473, de 4 sols 2 deniers à 5 sols pour chaque journée travaillée. Jacquet Bodard a ensuite pris la direction du chantier peut-être dès 1480. Le 12 mars 1487, sa pension de 40 l. annuelles lui est versée parce qu'il « avoit esté maistre maczon de l'ediffice du chasteau de Nantes[911] ». Le 5 août de cette même année, il est remplacé par Jehan Rouxeau[912] dont les gages se montent à la somme de 25 l. en plus des journées travaillées. Il est cité à plusieurs reprises durant l'année 1491 en tant que maistre maczon dans le compte[913] de Vincent Durand, miseur et receveur de la ville. Ce maître d'œuvre est ensuite cité avec Jacques Drouet et Jehan Davy, tous trois en tant que « maistres maczons tant dudit chasteau que de la ville[914] » en 1501, alors qu'il s'agit de procéder à l'estimation de quinze maisons pour

[907] ADLA, B 9, f° 2-r.

[908] ADLA, H 299, f° 32 ; LEGUAY Jean-Pierre, « Les abords du château des Ducs…», art. cit., p. 135.

[909] ADLA, B 25, f° 39-v ; GUILLOU Stéphanie, *op. cit.*, vol. 1, p. 48.

[910] ADLA, B 7, f°67-v ; QUÉRO Dominique, *op. cit.*., vol. 1, p. 101.

[911] LA BORDERIE Arthur (de), « Recueil de documents relatifs aux monuments de l'architecture militaire du Moyen-Âge » dans *bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. 12, 1894, p. 135-206, p. 194.

[912] *Ibid*.

[913] AMN, CC 269, f° 287-r, 288-v, 290-r et 291-v.

[914] ADLA, E 164/19, f° 2-r.

l'agrandissement du château. Le 6 mars 1510, Jacques Drouet est signalé comme l'unique « maistre maczon des ville et chastel de Nantes[915] ». Enfin, Jehan Morel est mentionné comme maître maçon du château[916] en 1534. C'est donc à l'ensemble de ces architectes que l'on doit l'édification du château avant ses divers réaménagements.

4-1-1-4 Le déroulement du chantier

Les premiers travaux interviennent quelques semaines après la décision ducale. Dès novembre 1466, 200 l. sont allouées aux travaux et réparations du boulevart[917]. Cet élément défensif fut commencé en 1464 et prenait place « devers Richebourg[918] ». C'est peut-être à cet élément que le duc fait référence lorsqu'il parle du « chastel de la Tour Nefve estre en toute diligenge encommencée et iceli estre continué ». Par ailleurs, Guillaume Géraut et Mahet Aloff furent nommés pour en être respectivement le miseur et le contrôleur. Par la suite, entre 1466 et 1469, des bois provenant de Pirmil seraient amenés par bateau pour la construction de la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours et du château[919]. En 1473, le miseur « monstrera avoir poïé à Mathelin Rodier, maistre des euvres de Saint-Pierre-de-Nantes, pour avoir vacqué ladite deroine année sur les édiffices dudit chasteau pour les divis d'iceulx. Mesmes luy allouer, par ladite relacion doresenavant, les journées dudit Jacquet Bodart et Jehan Pasquier, maistres ouvrers desdits édiffices, la somme de 5 s. par jour ovrable pour chacun d'eulx, à commancer ledit poiement lundy prochain qui sera le 12^{e} jour de ce présent moys d'avrill, néantmoins que par avant ces heures ilz n'eussent acoustumé d'avoir que quatre soulz deux deniers par jour chacun d'eulx[920] ». Par conséquent, il semble que le chantier de construction ait débuté peu de temps auparavant. L'écart entre l'ordonnance ducale et les premiers travaux d'architecture peut s'expliquer en partie par la morphologie du terrain qu'il faut aplanir, la nécessité de faire des expropriations pour l'agrandissement et le commencement des douves.

Ce premier projet qui voit l'érection du palais ducal et du Grand Logis est stoppé dans son élan. Pour preuves, A. Salamagne a observé, en partie basse, à l'endroit où s'élevait

[915] ADLA, B 20, f° 50-r ; DEBORD Karine, *op. cit*., vol. 2, p.67.

[916] ADLA, H 224, 2^{e} liasse.

[917] ADLA, B 4, f°156-r ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p.166.

[918]ADLA, B 3, f° 106-v ; GOURVES Dominique, *op. cit.*, vol. 2, p. 169.

[919] DERÉ Anne-claire, « Anne de Bretagne et son château de Nantes », dans *BSAHNLA*, t. 119, 1983, p. 55-78, p. 62-63.

[920] ADLA, B 7, f° 67-v et 68-r ; QUÉRO Dominique, *op. cit.*, vol. 1, p. 45.

l'escalier d'honneur du palais ducal, la présence de deux baies qui ont été obturées[921]. Précédemment, Frédéric Mercier avait remarqué l'inachèvement de la voûte de la cave sous la tour des Jacobins, puis Jérôme Pascal fit le même constat dans les caves du Grand Logis et dans l'aile en retour accolée à cet édifice. Dans ces deux derniers logis, un rez-de-chaussée bas accueillant des cuisines et une pièce mal identifiée à ce jour auraient dû y prendre place. Ce rez-de-chaussée bas était alors monté jusqu'au départ des sommiers des voûtes. Ce changement de parti doit être imputé à la topographie[922] du sol puisqu'en créant le rez-de-chaussée à sa hauteur actuelle, cela permet de réunir, de plain-pied, la terrasse du château de la Tour-Neuve au nouveau château. Cela a nécessité un abaissement du sol de la cave qui n'est plus en lien avec le lavabo, mais suffisamment élevé pour éviter que l'eau n'y pénètre lors de crues.

Le chantier dut reprendre rapidement, mais il semble que l'on se soit focalisé sur les tours d'entrée et le palais ducal abritant les appartements de François II. En effet, les datations obtenues pour le plafonnement des caves du Grand Logis indiqueraient que le chantier a repris pour ce logis vers les années 1480. Cela correspondrait assez justement avec l'achèvement du palais ducal situé en 1480 pour lequel huit années de travaux ont été nécessaires. En effet, à cette date, Pierre Champeigne, charpentier, et Jehan Bouger, couvreur, sont payés respectivement 2 100 l. et 900 l.[923] Il est envisageable de considérer ici l'achèvement du palais ducal voire des deux tours flanquant l'entrée bien que la situation des travaux ne soit pas citée. Outre les sommes importantes qui sont données aux deux hommes, un fait en faveur de cette hypothèse est l'aménagement réalisé dans la maison du doyen « pour l'estat de l'enffent [Anne] de la duchesse qui est à naître et pour les nourrices[924] » en janvier 1477 impliquant, à cette date, l'inachèvement de la résidence ducale. Il faut prendre en considération ici une mention émanant elle aussi du mandement précédant, explicitant que « les mises que ledit Gérault apparoistra par les relations dudit contrerolle avaoir faicte pour la faczon et couverture des cuisines faictes en l'édiffice neuff » ne concerne pas le château et plus particulièrement la couverture du premier étage du Grand Logis. En effet, jusqu'ici personne n'a jamais pris en compte la suite et la fin de cette phrase qui se termine par « pour la comtesse de Laval ». Ainsi, la couverture des cuisines du nouvel édifice ne touche pas au logis ducal mais probablement à l'hôtel particulier

[921] SALAMAGNE Alain, « La Couronne d'Or, escalier d'honneur du château de Nantes », dans *château des ducs de Bretagne…op. cit.,* p. 176.

[922] BONNIN Nicolas, LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *op. cit.*, p. 36.

[923] ADLA, B 9, f° 22-r ; POULLELAOUEN Jacques, *op. cit.*, vol. 1, p. 36.

[924] ADLA, B 8, f° 9-v ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, vol. 2, p. 17.

que Françoise de Dinan faisait ériger rue de Briord et dont elle semblerait avoir confié le contrôle des travaux au même Guillaume Géraut.

Dans les années 1480, on réquisitionne les terrains appartenant aux Jacobins, soit à l'ouest du château. Il serait possible d'envisager le début de la construction du Grand Logis. Cette reprise du chantier pourrait coïncider avec un changement d'architecte si l'on admet que Rodier n'exerce plus aux alentours des années 1480 comme cela semble être le cas à la cathédrale. Les travaux reprennent sous la direction de Jacquet Bodard puis Jehan Rouxeau, avec le plafonnement de la cave nord mais ces travaux semblent cesser, à en croire l'analyse des bois de la cave sud, ce qui demeure difficilement explicable.

On sait cependant qu'en novembre 1486 il est demandé à Yvonnet Garreau de rapporter des pierres de Taillebourg[925] pour y être employées. Néanmoins, la perte des registres de 1481 à 1485 incite à la plus grande prudence en ce qui concerne la continuité ou non des travaux. La présence des maîtres d'œuvre Jacquet Bodard puis Jehan Rouxeau de 1486 à 1487 montre que les travaux n'ont, au mieux, continué qu'un an. La guerre franco-bretonne ajoutée au décès du duc en septembre 1488 semble marquer un coup d'arrêt du chantier. Le Grand Logis est monté jusqu'au troisième étage comme la tour de la Couronne d'Or. En revanche, l'aile en retour du Grand Logis demeure à peine montée plus haut que ses fondations, alors qu'elle était prévue, comme l'attestent les pierres d'attente disposées sur le pignon sud et sur le mur gouttereau est du Grand Logis.

Des travaux d'appoint reprennent notamment pour sécuriser la place et loger le roi en 1491. Il est à noter qu'il ne s'agit que de travaux de courte durée et de rénovations[926], nécessitant des maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers et paveurs. À cette occasion les maçons doivent réaliser une forge dans la cour du château afin de faire fondre le métal devant servir aux clavures et aux clés[927]. Ceux-ci, financés par la ville, s'expliquent probablement par les problèmes de succession à la tête du duché. À cette occasion, on a eu recours à des « charpantier pour faire ung pont pour le roy pour allez du logis lequel est cy acommencze au chasteau en lune des chambres de la tour devers les jacopins [928]». Il faut d'ailleurs noter que cette construction, s'effectue durant la semaine du 28 mars 1491, soit quelques jours seulement après que l'armée royale s'est emparée de la ville. C'est d'abord Louis de la Trémoille qui entre au château avant

[925] ADLA, B10, f° 57-r ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, p.148.

[926] AMN, CC 269, f° 287-r à 293-r.

[927] AMN, CC 269, f° 288-v.

[928] AMN, CC 269, f° 289-r.

que le roi et son armée ne le suive quelques jours plus tard, « où il tint la solempnité de Pasques[929] ». À la vue de ce qui a été présenté en amont, l'édifice dont la construction a débuté, mais n'est pas achevée, serait le Grand Logis. Ainsi, ce pont avait pour départ le palier intermédiaire du grand escalier légèrement en deçà du premier étage, pour aller desservir la chambre dans la tour des Jacobins[930].

Dès cette époque et probablement avant le conflit franco-breton, l'enceinte est délimitée sinon achevée car on mentionne lors de ces travaux « la grosse tour neuffve derriere richebourg[931] ». En effet, en mars 1487, la courtine du levant et la tour du fer à cheval sont presque achevées car il est demandé à Gilles Dumaz, maître d'hôtel du duc, au lieutenant du capitaine de Nantes Jean Gaultier et René Péro, connétable et prévôt de Nantes, de montrer au miseur ou au contrôleur « les barrières sur les douves du château entre la tour Saint-Pierre et la grosse tour et le travail qui y a été fait[932] » et de le payer pour les travaux exécutés. De plus, en juin, il est fait appel aux sujets « au guet dans un rayon de deux lieus, de venir nettoyer les douves du château de Nantes[933] ». Il est probable que l'avancement du chantier a souffert du départ d'Anne à Rennes en 1489, comme tend à le prouver l'intérim exercé par le miseur de la ville. Toujours est-il qu'en 1497 l'ensemble de l'enceinte est achevé comme l'attestent deux inventaires de l'artillerie[934] disposée sur les tours et les courtines.

Le chantier s'achève avec la duchesse-reine. Anne, n'étant plus souveraine dans un duché qui est placé sous tutelle royale, ne peut achever la construction. En effet, cela aurait pu être perçu comme un affront envers le roi, alors que dans ces conditions, il lui faut plutôt être diplomate. La mort accidentelle de Charles VIII et les négociations signées en sa faveur lors de son second mariage avec Louis XII, lui permettent de retrouver son autorité sur le duché et de relancer le chantier ducal. Dès lors, Anne fait achever les parties hautes du château en commençant par le Grand Logis peut-être lors de son veuvage. Cependant, en cours de construction, un nouveau projet voit le jour avec à sa tête Jacques Drouet, comprenant l'élaboration de lucarnes monumentales sur le Grand Logis et de loggias sur la tour de la

[929] BUCHON Jean-Alexandre, *Chroniques de Jean Molinet, publiées, pour la première fois, d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi*, Paris, Libr. Verdière, t. 4, 1828, p. 144.

[930] SALAMAGNE Alain, « La Couronne d'Or, escalier d'honneur du château de Nantes », dans *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.,* p. 176.

[931] AMN, CC 269, f° 287-v.

[932] ADLA, B 10, n° 871 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, p. 237.

[933] ADLA, B 10, n° 1045 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, p. 264 ;

[934] ADLA, E 216/13 et E 216-14.

Couronne d'Or. Cet individu, qui a œuvré sur au moins un chantier royal, confère au château et plus particulièrement à la duchesse-reine une œuvre à sa mesure et qui lui est totalement dédiée, tout en rappelant, mais de manière assez discrète, les prémices de l'incorporation du duché au royaume.

4-1-2 Les maîtres d'œuvres

4-1-2-1 Mathelin Rodier et ses successeurs

Envisager de discerner de manière générale les artistes qui ont œuvré dans les hôtels est très complexe étant donné qu'aucun nom ne nous est parvenu si ce n'est au château. En effet, c'est sur ce chantier que se décèlent les seuls maîtres d'œuvre connus dont la plupart se sont révélés lors de la construction de la cathédrale.

Le premier d'entre eux est Mathelin Rodier au sujet duquel Jean-Marie Guillouët a déjà discuté. Il se serait formé[935] à la cathédrale Saint-Gatien de Tours à partir des années 1430, mais c'est à Nantes qu'il fait carrière. En plus de la cathédrale de Nantes où il intervient dès 1444 et reste 36 ans, on le rencontre à la porte Saint-Nicolas[936] en 1444, puis à l'église Saint-Nicolas[937] où il fait valoir son avis concernant la construction du revestiaire en 1457. Peu de temps après, c'est au beffroi de la ville que Rodier travaille, puis semble-t-il, à la collégiale[938] Notre-Dame de Nantes.

Cet architecte de conception comme le dénomme J.-M. Guillouet est particulièrement polyvalent et renommé dans la cité. À ce titre, nous serions enclins à considérer comme J.-J. Rioult le supposait déjà, qu'il fut le maître d'œuvre du logis de Rouville. En effet, on rencontre plusieurs similitudes entre le château et l'hôtel du vice-chancelier. Il s'agit tout d'abord de la forme de la tourelle d'escalier. C'est au sein de cet hôtel que l'on trouve pour la première fois une cage d'escalier présentant non pas un pan de face, mais une arête saillante en raison des pièces qu'elle supporte au sommet (Ill. 43, vol. 3). En revanche, au château ces pièces n'existent pas. Ainsi, la forme de la tourelle dans ce dernier cas ne peut que s'inspirer de l'hôtel du vice-

[935] GUILLOUËT Jean-Marie, *op. cit.*, vol. 2, p. 347.

[936] AMN, CC 239, f° 84-r : « A Mathelin, maistre maçon de St-Perre, pour la portreture du devis du portal de Saint-Nicholas, en trois fassons appourtées devers le duc, et pour sa paine d'avoir esté plussieurs foiz voair le deffice dudit portal, 75 s ».

[937] BOURDEAUT (abbé), « Le culte et les Arts à Saint-Nicolas de Nantes avant le concile de trente », dans *BSAHNLI*, t. 62, 1923, p. 101-143, p. 107.

[938] LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, *Église royale et collégiale…op. cit.*, p. 93.

chancelier. Moins visible est la présence, à la jonction des corps de logis, d'une courette intérieure qui offre une disposition similaire entre la répartition des corps de logis (Ill. 29, n° 21 ; Ill. 40 n° 5, vol. 3). À cela s'ajoute l'utilisation d'une double-croisée au premier étage de cet hôtel, reprise dans le palais ducal puis dans le manoir Guéguen. Enfin, la proximité de la cathédrale et de cet hôtel serait un indice supplémentaire du lien architectural entre les deux demeures. Ces quelques éléments, certes minces mais convaincants, fautes de sources archivistiques, nous incitent à penser que cet hôtel est le chantier précurseur du château. Si tel est le cas, alors il devient tout aussi assuré que Mathelin Rodier serait également le maître d'œuvre de l'un des favoris du duc : Pierre Landais. En ce sens, il ne serait pas incohérent d'identifier cet architecte à l'hôtel de Briord. Les indices détectés, certes moins évidents, ne sont pourtant pas moins pertinents. Ici, on retrouve un hôtel à trois corps de logis avec des espaces particulièrement hiérarchisés à l'instar du château. De même, si l'escalier d'honneur se présente d'une manière plus conventionnelle, il revêt la même forme. En revanche, la main de cet architecte n'est pas décelable dans d'autres hôtels de la cité ligérienne.

Par la suite, les maîtres d'œuvres sont moins bien documentés. Nous décelons Jacquet Bodard, un architecte expérimenté puisqu'il réalisa les devis de la porte Saint-Pierre[939] en 1478. Selon nous, il semble être l'architecte principal du chantier du Grand Logis. Il est présent sur le chantier du château dès la réalisation des premiers devis. Il connaît donc les dispositions originelles du Grand Logis à savoir deux salles séparées par un espace intermédiaire, principe qu'il conserve malgré les interruptions de chantier. La reprise des travaux au château pourrait correspondre à la construction, conjointe, de la porte Saint-Pierre[940] à partir de 1479. En effet, on remarque la parenté qui existe entre ces deux logis. La nervure du passage sous voûte de la porte est similaire à celles des espaces séparant chacune des salles (Ill. 70, vol. 3). De même, la mise en place de deux salles de taille équivalente dans les niveaux inférieurs, puis leur simple présence dans les niveaux supérieurs de la porte de ville et à chaque niveau du Grand Logis évoque cette influence réciproque entre le logis de l'évêque et celui du duc. De ces faits, les acteurs ayant œuvré au Grand Logis pourraient être les mêmes que ceux de la porte Saint-Pierre.

Jehan Pasquier est quant à lui peut être issu de la même famille de Geoffroy Pasquier[941] qui travailla au beffroi, à la porte Saint-Pierre au même titre que Bodard, à la collégiale et qui

[939] AMN, CC 252, f° 25.

[940] ARMIDE Aurélien, *op. cit.*, p. 46.

[941] AMN, CC 252, f° 25 ; LA NICOLLIÈRE Stéphane de, *op. cit.*, p. 93 ; GUILLOUËT Jean-Marie, *op. cit.*, p. 344.

dirigea les travaux de la porte Saint-Nicolas. On trouve également un Guillaume Pasquier, portier[942] de la porte Saint-Pierre de 1475 à 1489.

Jehan Rouxeau est quant à lui uniquement mentionné pour la construction du château et ne semble pas s'affairer dans les autres chantiers de la ville. En revanche, on découvre un certain Jehan Rousseau[943], maçon, ayant travaillé durant trois trimestres au château d'Amboise pour lequel il fut rémunéré 3 sols 4 deniers puis 3 sols 9 deniers. La similitude des noms, l'un pouvant être employé pour l'autre, peut être un indice rendant compte qu'il s'agit de la même personne. Cependant, aucune source ne permet d'étayer davantage cette hypothèse. Ce nom de famille se retrouve particulièrement dans les paroisses de Saint-Jacques et de Saint-Nicolas à Nantes avec la mention de plusieurs Jean. Néanmoins, le fait qu'il soit mentionné dès 1491 lorsque le roi vient à Nantes et qu'il soit à la tête du chantier ducal devenu royal doit être considéré comme un indice. En effet, il a très bien pu être appelé parmi les ouvriers du roi pour aller œuvrer dans le chantier royal d'Amboise avant de revenir sur Nantes avec Anne de Bretagne.

4-1-2-2 Jacques Drouet

Le cas de Jacques Drouet est particulièrement intéressant. Il est cité en tant que maître maçon du château, avec d'autres, en 1501 avant qu'il ne prenne seul la tête du chantier au plus tard en 1510. Il est également maître maçon de la cathédrale en 1511 mais il a pu posséder ce titre auparavant, la documentation du fonds du chapitre cathédral étant très disparate de 1485 à 1509. Une mention pouvant aller en ce sens le signale en 1510 comme « *magistri lathomi*[944] » pour la construction de la chapelle de la Madeleine, dans la cathédrale, dans laquelle l'évêque Guéguen est inhumé.

Selon Évelyne Thomas, cet architecte pourrait s'apparenter à un individu homonyme, simple maçon, ayant participé à la construction du château d'Amboise[945] de 1495 à 1496. Cette hypothèse, vraisemblable mais mal étayée, pourrait nous conduire à penser que c'est sur ce chantier qu'il se forme avant de revenir sur Nantes, ville dont il serait originaire. En effet, J.-M. Guillouët a déjà constaté l'importance de cette famille[946] dans la cité ligérienne avec

[942] AMN, EE 17, f° 8-30.

[943] GRANDMAISON, Louis Joseph Armand Loizeau (de), *Compte de la construction du château royal d'Amboise 1495-1496*, Caen, Impr. H. Delesques, 1912, p. 33 et 35.

[944] ADLA, 107 J 244.

[945] THOMAS Évelyne, art. cit, p. 192.

[946] GUILLOUËT Jean-Marie, *op. cit.*, p. 353.

notamment la présence de Pierre Drouet qui réalisa le devis pour les travaux concernant le cail d'Erdre[947] entre 1457 et 1459. Un second Pierre, sans nul doute le même, fut miseur et receveur[948] de la ville de 1443 à 1449. En effet, c'est lui qui fit les mises[949] pour la réparation du cail d'Erdre et pour le nettoyage du havre en 1449. Dix ans plus tard, le même personnage fut payé 30 l. « pour la reparacion qui a este faicte au havre derde qui mavoit esté baillee[950] ». Il est également possible de citer Robert Drouet[951] dont la maison est à Couëron et dans laquelle fut rédigé le testament de François II. Enfin, mais plus tardivement, apparaît Geoffroy Drouet, premier maire de Nantes[952] élu en 1564. Bien que nous ignorions tout des liens qui unissent ces Drouet, un faisceau d'indice tend à démontrer qu'il s'agit d'une famille proche de la cour ducale.

Ces quelques informations nous incite à penser que c'est à ce dénommé Jacques Drouet que l'on doit les parties hautes du Grand Logis et de la tour de la Couronne d'Or. A. Salamagne, lorsqu'il évoque les modèles ayant pu servir pour finaliser la tour de la Couronne d'Or, cite, entre autre, le logis des Sept Vertus à Amboise dont la conception renvoie aux loggias de Nantes. Ainsi, Drouet se serait inspiré de l'architecture de ce château pour achever, à la charnière des XV^{e} et XVI^{e} siècles comme l'atteste la dendrochronologie des entraits, le dernier niveau du Grand Logis.

Un second édifice nantais pourrait être de sa main. Il s'agit du manoir Guéguen surmontant la porte Saint-Pierre. Outre la date de réalisation de cette construction, les liens très forts qui unissent la duchesse et l'évêque et le fait que Drouet ait été mandaté pour bâtir la chapelle de l'évêque, on constate des similitudes entre le château et le manoir. La première parenté se rencontre dans les lucarnes qui ornent le manoir et possédaient semble-t-il des pinacles comme on en retrouve sur le Grand Logis. À cela s'ajoutent les cabinets, d'une conception quelque peu différente en raison de la forme de l'escalier sur lequel ils s'appuient, mais qui paraissent émaner d'un même principe constructif. Tous deux polygonaux ont leur entrée donnant sur la cheminée qui leur fait face et près de laquelle s'ouvre une baie. Les foyers

[947] AMN, CC 91, f° 7-r.

[948] AMN, CC 88, f° 241-r.

[949] AMN, DD 201, f° 1.

[950] AMN, DD 201, f° 2.

[951] ADLA, E 25/6.

[952] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de) et PERTHUIS Alexandre, *Le livre doré de l'hôtel de ville de Nantes*, Nantes, éd. Jules Grinsard, t. 1, 1873, p. 129.

proposent également des similitudes stylistiques au niveau des piédroits ou encore de la structure de la hotte. Ainsi, tous ces éléments nous incitent à y voir l'œuvre de Jacques Drouet, lequel fut sans doute accompagné de sculpteurs ayant œuvré au château.

4-1-2-3 Le statut des maîtres d'œuvre

Outre leurs activités, relativement renseignées, nous ignorons nombre de choses au sujet des maîtres d'œuvre. Il est possible d'envisager un certain nombre d'hypothèses qui n'obtiendraient de véracité qu'en consultant les documents d'archives liés aux différentes constructions nantaises, puis en confrontant ces données au reste du duché et dans certains cas au royaume.

Comme le souligne J.-M. Guillouët, Mathelin Rodier[953], comme aucun des maîtres d'œuvre du château voire des différents chantiers de la ville, ne possédait de charge auprès du duc comme valet de chambre, ni aucun autre titre. Cela va à l'encontre des cas[954] recensés en Bourgogne, en Anjou ou encore dans le Bourbonnais. À Nantes, le seul exemple allant dans ce sens est celui de Pierre de La Chasse qui fut institué « vitrier et enlumineur du duc […], avec franchise viagère[955] » le 15 octobre 1486. Le statut de maître d'œuvre du duc semblerait ne pas exister en Bretagne. Malgré tout, les maîtres d'œuvre en occupaient la place « à défaut d'avoir le titre ». Cependant, le fait que Jehan Rouxeau, Jehan Davy ou encore Jacques Drouet soient dénommés « maistre maczon des ville et chastel de Nantes » peut se concevoir comme l'équivalent breton de maître général des œuvres, statut observé dans le royaume et dans d'autres duchés. Il faut ajouter à ces individus Mathelin Rodier dont le travail est reconnu sur divers chantiers. Cela peut sous-entendre qu'ils ne sont pas à la solde du personnage régnant car en aucun cas ils n'intègrent sa suite[956] comme cela s'observe dans le Berry ou en Bourgogne. De cela découle le fait qu'ils sont uniquement attachés à la ville. Un indice éloquent est le fait que Rodier n'est nullement mentionné dans le mandement ducal évoquant la création du château, alors qu'il en est le concepteur. Le cas de Jacques Drouet peut aussi rendre compte de cet état. Certainement revenu d'Amboise à Nantes par l'entremise d'Anne, il n'exerça plus que

[953] GUILLOUËT Jean-Marie, *op. cit.*, p. 350.

[954] ROBIN Françoise, « L'artiste de cour en France. Le jeu des recommandations et des liens familiaux (XIVe-XVe siècles), dans BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, colloque international, CRNS, Université de Rennes II, 2-6 mai 1983, Paris, éd. Picard, vol.1, 1986, p. 548.

[955] CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, p. 129, n° 178.

[956] ROBIN Françoise, art. cit., 547.

dans cette cité puisqu'il ne se retrouve sur aucun chantier royal, même si le manque de sources peut expliquer ce fait. Ce phénomène peut sembler paradoxal tant le duc puis sa fille souhaitent faire de Nantes la ville principale du duché comme l'emploi d'artistes de renom le fait valoir. C'est au souverain que devrait revenir la charge de faire venir ces artistes, pourtant rien ne paraît le confirmer.

Ces artistes ont travaillé pour le duc mais la manière dont ils sont arrivés auprès de ce mécène est inconnue. Ils ont pu bénéficier de certaines faveurs. On sait que Rodier possédait une maison dans la paroisse Saint-Laurent, soit entre la cathédrale et le château, lieu où il a principalement travaillé. Richart Leconte (ou Lecomte) est maître charpentier[957] en 1491 alors qu'il travaille au château pour rendre confortable l'installation du roi. Par ailleurs, il se pourrait qu'il ait participé à l'achèvement du Grand Logis car on le retrouve lors du prisage[958] des maisons du château, du côté occidental en 1501. Sa maison est d'ailleurs dénommée dans cet acte, proche de celle de Guillaume Pasquier, peut-être le portier déjà mentionné. Ces quelques mentions incitent à penser que ces personnes non originaires de Nantes ont pu être logées grâce à la volonté de leur protecteur, au plus proche des lieux où ils exerçaient. À l'inverse, Jehan Rouxeau et Jacques Drouet auraient leur famille bien implantée à Nantes, respectivement du côté de Saint-Jacques et/ou de Saint-Nicolas, impliquant qu'ils n'ont pas besoin d'une maison où se loger puisqu'ils pourraient posséder leur propre habitation.

Malgré l'anonymat de certains artistes, on constate, lorsqu'ils sont connus, que la grande majorité d'entre eux ne fut donc à l'œuvre qu'à Nantes. Cela dénote et rend-compte s'il est encore nécessaire du caractère particulier que revêt la cité ducale. N'étant donc pas directement liés à la cour, est-ce que le décès du duc, et dans une certaine mesure le rapprochement de la France et de la Bretagne qui ont laissé ces artistes orphelins ? Et par conséquent ont-ils été uniquement attachés au service de la ville ou au service de dignitaires nantais ? Cette réponse paraît plausible dans la mesure où il reste des chantiers d'importance comme celui de la cathédrale. En effet, à notre connaissance, ils n'œuvrent pas dans d'autres villes bretonnes. D'un autre côté et faute de mentions, ces individus ont-ils été cantonnés à des tâches moins valorisantes ou mis de côté face aux artistes issus du parti français ?

4-1-3 Les ateliers de sculptures

4-1-3-1 La sculpture figurative

[957] AMN, CC 269, f° 290-v.

[958] ADLA, E 164/19, f° 2-r, f° 6-r et f° 10-r.

Par la dénomination de « sculpture figurative » nous entendons discuter des motifs animaliers et humains ornant les façades et l'intérieur de certains hôtels nantais. Ce travail demeure particulièrement complexe dans la mesure où aucun nom n'est cité dans les sources. Seuls trois hôtels possèdent encore ce style de représentation : les hôtels de Rouville, de Saint-Aignan et l'Évêché. Il est nécessaire d'y ajouter le château, car ici il est possible d'observer des ateliers et dans les meilleurs cas des « mains » décelable également dans les hôtels précédemment mentionnés. Au-delà des thèmes qu'il a été possible de rassembler, c'est du point de vue du style et des formes qu'il faut faire une analyse, bien qu'elle soit rendue délicate en raison des maintes restaurations que les sculptures ont connues.

À l'hôtel de Rouville, ces éléments de représentation sont uniquement visibles sur des éléments en bois (Ill. 71, vol. 3). L'un est un culot figurant un homme d'où s'élance un gâble en accolade au sommet de la tourelle d'escalier, le second est l'engoulant sur l'une des poutres du deuxième étage. Aucun autre hôtel ne possède de sculptures réalisées sur ce matériau rendant toute comparaison inutile. Il est néanmoins possible de faire un parallèle avec l'engoulant de la chapelle Saint-Antoine de Padoue qui, cachée dans ses combles, possède une poutre au décor proche.

Le cas est encore plus rédhibitoire sur la porte Saint-Pierre en raison des réfections totales du début du XX^{e} siècle. Seule la forme des visages des anges et leur coupe de cheveux rappellent ceux des enfants dans l'allège de l'une des lucarnes du Grand Logis (Ill. 72, vol. 3). Ce type de représentation (anges tenants les armoiries) est conforme à ce que l'on trouve dans la tour du Fer à Cheval et dans le vieux donjon. Cela admet et renforce un peu plus le principe d'une filiation avec le château si l'hypothèse de Drouet comme maître d'œuvre accompagné du même atelier s'avère juste. Il faut enfin rapprocher les anges de ceux représentés dans le dessin de Gaignères – particulièrement mal exécuté – qui montre l'enfeu (1508-1511) de l'évêque. Dans la paroi du fond, ces personnages sortant de nuées, tiennent les armoiries de Guéguen. La configuration de cet ensemble fait preuve d'une certaine analogie avec celle de la tourelle d'escalier, en particulier avec la présence des anges et l'emploi similaire de la crosse épiscopale surmontant l'écu, dans la lignée de l'olivier. Le tombeau, ou tout du moins la statuaire originale en albâtre, est attribué au sculpteur Michel Colombe[959] et le commanditaire ne serait autre que la duchesse. En revanche, les imperfections de la décoration de l'enfeu, comme l'ont souligné Paul Vitry et plus récemment Évelyne Thomas ne sont pas de la main du maître, ni même de

[959] VITRY Paul, *Michel Colombe et la sculpture française de son temps*, Mâcon, Impr. Protat frères, 1901, p. 363.

son atelier. Cela n'a rien d'étonnant puisque la chapelle et l'enfeu furent réalisés quelques années plus tard. Une seconde source iconographique montre des parallèles avec la représentation des armes de l'évêque, il s'agit du tombeau des Carmes (1502-1507) situé dans l'église éponyme et non dans la cathédrale à cette époque. En effet, les anges qui soutiennent les oreillers du couple ducal – position similaire dans l'enfeu de l'évêque – possèdent quelques points de comparaison. Avec une extrême prudence étant donné l'état de la sculpture des tenants de la tourelle d'escalier, nous dénotons une même sensibilité dans la forme des visages, dans la coupe des cheveux, dans le délicat bourrelet formé par la tunique au niveau du ceinturon ou encore dans la forme des plis qui partent du col de l'ange placé au nord-ouest du tombeau. Sans chercher à conférer à Michel Colombe, voire à son entourage, l'exécution des armes de Guillaume Guéguen, il est admissible, selon la datation des deux œuvres, qu'elles entretiennent des parentés stylistiques. La proximité de la duchesse avec le prélat peut accuser l'emploi d'un même artiste, au moins pour le dessin, et dans ce cas Jean de Perréal semblerait le mieux placé.

Au château et dans l'hôtel Saint-Aignan (Ill. 73, vol. 3) on observe une chouette de face, les ailes légèrement déployées dont le positionnement dans un tympan surplombe une porte ou une baie. Nous ajoutons qu'au château la présence d'autres chouettes, mais avec un mouvement plus ample, se remarque dans les escaliers de la tour de la Couronne d'Or (Ill. 49, vol. 3) et du petit Gouvernement. Il est par ailleurs mieux accompli et plus naturaliste dans le second cas. De même, plusieurs personnages grimaçants s'observent dans ces édifices, tout comme ce qui s'apparente à des animaux hybrides à corps de lions. Au-delà de ces remarques qui nous laissent envisager une parenté thématique, il faut également souligner la forme des sculptures. En effet, celle des culots de l'hôtel Saint-Aignan, particulièrement courbées, entrelacées, voire contorsionnées rappelle sans équivoque les sculptures que l'on rencontre au rez-de-chaussée, dans la salle nord du Grand Logis, sur l'ensemble des façades sur cour, et plus encore dans les niveaux inférieurs de la tour du Fer à cheval. Par ailleurs N. Faucherre[960] a prouvé la mise en place de cette tour peut-être dès 1486 et achevée au plus tard en 1491, mais elle a été surélevée et sa façade a été refaite sous le règne d'Anne aux alentours de 1500. Ces nouvelles datations expliquent la similitude des sculptures au sein du château durant le règne de François II.

En s'intéressant plus particulièrement au château, plusieurs exemples de sculptures, replacées dans la durée de l'édification de la résidence ducale, montrent une évolution stylistique marquée entre le palais ducal et le Grand Logis. Celle-ci se reflète également par

[960] FAUCHERRE Nicolas, « La tour du Fer à Cheval. Chant du cygne de la tour d'artillerie bretonne », dans *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.*, p. 297.

l'emploi des matériaux au sein du palais ducal (Ill. 74, vol. 3). Le traitement donné aux culots des retombées des voûtes de l'une des cuisines du palais ducal diffère des éléments sculptés en pierre calcaire de la façade. Ainsi, les sculptures en granite ont un traitement simple, très peu détaillé, dans lequel l'expression des visages est traitée en un minimum d'effets, ce qui peut être imputable à la dureté de la pierre. On reconnaît grâce au traitement des pattes, des griffes et de la retombée des oreilles, la même main pour la sculpture des deux têtes de chien. Quant aux autres sculptures, le ou les auteurs se sont évertués à réaliser des faciès aux expressions différentes. Quelques caractères communs sont repérables sans pour autant se répertorier sur chacune des têtes comme les oreilles, la forme effilée des yeux ou encore le traitement des doigts en arrondi. Seules les lèvres traitées comme deux bourrelets accusent le même auteur. Selon nous, cet atelier serait le même qui a œuvré, sur le puits au moins sur deux figures, le chien et l'homme, sinon sur la totalité, dont les caractéristiques comparables des deux sculptures, notamment des oreilles et des mains, sont clairement similaires.

Si l'on compare à présent les façades du palais ducal de la tour de la Couronne d'Or et du Grand Logis, on pourrait s'attendre à une différence de traitement à nouveau liée au délai de réalisation. Cela ne semble pas flagrant, au regard des éléments qui nous ont paru d'origine. Cependant, c'est à compter de la corniche du Grand Logis que le style des sculptures diffère du reste, laissant nécessairement entendre à ce niveau la présence d'ateliers différents. Pour en revenir aux façades, on note la présence sur la croisée du premier étage de la seconde travée du palais ducal, d'un homme aux cheveux longs et aux jambes repliées formant ainsi un W. Il brandit une épée de sa main droite tout en protégeant son thorax d'un bouclier rond armorié d'une étoile. Un autre individu, en tant que culot sous la quatrième lucarne, a ses jambes positionnées similairement au précédent. Il ne porte pas d'armes, mais tire sur sa couette de la main droite alors que sa main gauche s'infiltre entre sa ceinture et son surcot. Deux autres personnages possédant cette même forme s'observe à nouveau sur le Grand Logis. Il est aussi possible de citer tout un répertoire d'animaux réels (lions et chats) ou imaginaires et déjà observés, montrant les crocs ou se léchant, dévoilant leur langue quelque peu hypertrophiée (Ill. 75, vol. 3).

Au niveau de la corniche, il ne demeure que trois éléments d'origines conservés au musée Dobrée et à partir desquels il est possible de faire des recoupements (Ill. 76, vol. 3). Parmi les caractéristiques communes des deux personnages de face et de profil, on note la forme du nez, épaté, d'où part un pli dessinant la pommette, et celle des lèvres en forme de M écrasé ou encore les yeux ronds dont le contour de la pupille est discrètement creusé pour qu'elle ressorte. Ces éléments ne figurent pas tous sur les autres sculptures. Le personnage tirant sur

ses cheveux possède le même type de nez et ses cheveux, ondulants légèrement, tombent de manière raide vers les épaules comme l'individu poignardé. À partir du personnage rampant et notamment de la forme de sa seconde manche, biseautée, un écho se remarque dans le traitement conféré aux oreilles du dragon. De plus, le style de ce dernier est très proche de ce qui semble être un petit dragon à côté. Les deux animaux (chien et canidé) ont été conçus par la même main. En effet, le traitement naturaliste de leur posture, leur expression marquée, l'accent mis sur leur pelage ou encore la similitude des pattes, notamment arrières, très allongées, et de leurs phalanges courbées nous laissent peu de doutes. Ces remarquent valent également pour le dragon. À ce groupe de sculptures, nous serions d'avis d'ajouter les trois autres personnages dont la posture (mi-corps et visage de face) est similaire aux précédents, et possiblement l'ensemble des déversoirs dont les yeux où les cheveux trouveraient une correspondance. Le traitement du diable (?), malgré ses poils grossiers, contraste avec les figures précédentes et les nombreuses traces de retaille ne facilitent pas de manière assurée une telle attribution (Ill. 27, vol. 3). Il existe cependant une sculpture très différente des précédentes, celle du chevalier. Il s'agit du seul personnage armé, positionné debout, dans une posture délicate puisque ses membres inférieurs sont de profil, les parties hautes de face et sa tête de trois quart. Il produit une action claire, en l'occurrence une course vers un animal, ce qui est par ailleurs la seule fois où les sculptures de part d'autre de la baie racontent une scène. Ce personnage joufflu, serein et déterminé, ne laisse rien paraître de l'action qui se joue. Son exécution très différente des autres permet d'identifier un nouvel artiste. Cette dernière, contrairement aux autres qui, à notre connaissance, ne trouvent pas d'occurrences, permet de faire un rapprochement avec les ateliers de sculpture ayant œuvré dans l'aile Louis XII du château de Blois[961] (1498-1502). Ici sur un culot, prend place un chevalier dont la situation et l'allure sont très proches de celui de Nantes.

Enfin, s'observe, cette fois-ci uniquement au château, l'emploi d'animaux et de dragons crachant non pas du feu, mais une guirlande feuillagée sur les linteaux de cheminée et sur celui couvrant la cheminée de la pièce haute de la tour de la Couronne d'or. Outre les éléments que l'on a déjà pu mettre en lien entre la cathédrale et le château (gâbles, triforium, loggia). Ce décor naturaliste dans son traitement (pelage, écaille) se repère dans l'entourage des portes des

[961] DOUDEAU-CHEUTIN Claudie, *L'aile Louis XII du château de Blois, son décor sculpté à l'aube de la Renaissance*, thèse sous la direction d'Alain Salamagne, Université de Tours, 2012. Cette étude n'a pas pu être consultée.

tourelles d'escalier du massif occidental de la cathédrale ou encore sur la porte menant à la sacristie de la chapelle de Saint-Antoine de Padoue.

La mise en perspective de ces différents constats ne permet pas clairement d'identifier un nombre de mains. Cela démontre qu'une communauté d'artistes, sans doute bien implantée à Nantes en vertu des différents chantiers existants, a œuvré sur plusieurs édifices de la cité. Cela pourrait-être un facteur d'explication qui démontrerait la persistance des formes, notamment dans les parties hautes du Grand logis et de la tour de la Couronne d'Or, mais qu'il faut nécessairement mettre en lien avec les réalisations de la vallée de la Loire et notamment les ateliers royaux du côté de Blois.

De ce constat, il serait imaginable de considérer que l'atelier de sculpteurs travaillant avec Rodier, soit à l'origine des sculptures des culots de l'une des cuisines du palais ducal, des façades de ce dernier et du Grand Logis jusqu'au troisième étage. Cela expliquerait la continuité entre le style des différentes sculptures bien qu'il faudrait, soit observer une spécialisation de certains d'entre eux sur le granite et d'autres sur la pierre calcaire, soit mettre à l'actif de la nature de la pierre, en l'occurrence le granite, le caractère figé et moins détaillé de ce type de représentation. Par la suite, un second atelier dirigé par Drouet, aurait sculpté le décor des parties hautes du Grand Logis, de la tour de la Couronne d'Or et possiblement ceux des tours de Loire et du Fer à Cheval.

Cela nous amène à nous positionner différemment au sujet de l'activité des ateliers. En effet, nous avons admis la présence de deux ateliers différents, celui de Rodier puis de Drouet. Dans le cas où ce dernier serait effectivement originaire de Nantes son chantier de formation pourrait être celui de la cathédrale où il aurait été placé sous la direction de Rodier. La mort de ce maître ajoutée à celle du duc quelques années plus tard a pu marquer un tournant dans sa carrière contraignant Jacques Drouet à s'exiler pour trouver de nouveaux chantiers. Il ne s'agit que d'hypothèses mal assurées puisque les chantiers de la cathédrale et du château se sont poursuivis malgré les événements que nous venons de rappeler. Son retour à Nantes serait lié à l'intervention d'Anne. En admettant ces suggestions, cela nous conduit à nous questionner sur la place de Drouet dans l'atelier de Rodier si tant est qu'il en ait fait partie, et si tel est le cas sur la permanence de cet atelier à Nantes qui se maintient très certainement avec Jacquet Bodard et Jehan Pasquier voire avec le retour de Jacques Drouet. Seules de nouvelles découvertes archivistiques et des parentés stylistiques à rechercher entre Nantes et la Touraine pourraient nous éclaircir à ce sujet.

4-1-3-2 La sculpture ornementale

L'évolution de ce type de sculpture s'observe dans le décor des portes et des baies notamment, et plus particulièrement au niveau du couvrement. L'intérêt ici n'est pas de déceler nommément les artistes ayant façonné ces éléments, leur nom demeurant inconnu, mais d'essayer de distinguer la présence d'atelier. Cela doit favoriser la perception d'un réseau de parenté par comparaison avec les hôtels possédant encore cette sculpture.

Le logis de Jean de Rouville est l'un des hôtels les plus anciens de la cité et les mieux documentés. En effet, il est érigé durant les années 1460 comme l'atteste l'homogénéité de sa structure et la datation de ces éléments de poutraison. Par conséquent, les formes qu'il revêt sont des marqueurs architecturaux montrant l'évolution des formes, et notamment sa porte d'entrée qui trouve un écho avec celle de l'hôtel de la Bretonnerie (Ill. 19 et 36, vol. 2, p. 81 et 105). Toutes deux, couvertes d'un arc en anse de panier et encadrées par des pilastres, nous incitent à considérer que le logis de la Bretonnerie fut bâti, sans doute peu de temps après, vers les années 1470. Ce système est reconduit sur la porte du grand escalier de la Couronne d'Or bien qu'ici les pilastres servent à orner les contreforts. Ce type de décor ornant une porte ne se rencontre pas ailleurs à Nantes, si ce n'est dans la chapelle Saint-Antoine de Padoue, où il se remarque par l'intermédiaire de l'ouverture menant du chœur vers la sacristie. Par ailleurs et selon tout ce qui a déjà été évoqué au sujet de cette chapelle, tout en prenant en compte sa proximité avec le logis de Rouville et le château, tant d'un point de vue géographique que chronologique, alors tous ces indices pourraient prouver une intervention de Rodier et de son atelier.

Comme nous l'avons expliqué, du logis du vice-chancelier découle l'architecture mise en place au château. La plinthe (Ill. 77, vol. 3) en granite visible dans le soubassement, qui vient épouser les soupiraux, est en tout point comparable à celle qui court, au même niveau, le long de la cathédrale, mais diffère légèrement du soubassement de l'hôtel de Rouville. Ce constat laisse supposer que les individus issus du chantier de la cathédrale Saint-Corentin de Quimper, et appelés à Nantes sur celui de la cathédrale de Nantes ont poursuivi leur œuvre peut-être chez le vice-chancelier, mais plus certainement au château. Cet élément est également perceptible à l'hôtel de Bruc. Ici, il marque la séparation entre le soubassement en granite et le reste de l'élévation en tuffeau, mais la modénature diffère des exemples précédents. De plus, l'emplacement que la plinthe revêt nous incite à la rapprocher du château de Josselin.

Ce sont les couvrements des baies qui permettent le plus facilement de détecter une filiation. À nouveau chez le vice-chancelier, la double croisée de la salle d'audience est surmontée d'un larmier droit reposant sur des culots feuillagés. Ici, ce n'est pas tant le larmier

qui renferme un intérêt, mais l'alignement des culots. Cette mise en œuvre est assimilable à ceux encadrant les portes des tourelles d'escalier du massif occidental de la cathédrale. La nouveauté se décèle au château et dérive du couvrement du portail sud ou encore de la grande verrière du massif occidental de la cathédrale (Ill. 78, vol. 3). Dans la résidence ducale, il ne s'agit plus d'un larmier, mais d'un gâble fleuronné, en accolade, aux angles arrondis, supporté par des culots feuillagés ou figurés, et pourvu d'une guirlande feuillagée s'inscrivant dans la gorge. Il s'aperçoit de manière plus simple sur l'une des baies de la tourelle d'escalier du doyen du chapitre, présageant d'une construction autour des années 1480. Ce système est reconduit à la porte Saint-Pierre avec des gâbles aux formes plus ondulantes qui ne sont pas sans rappeler les baies de la gorge de la tour du Fer à Cheval et celle de la tour de Loire.

Par ailleurs, cette dernière baie, talutée, présente une archivolte en arc déprimé décorée de trilobes et surmonté d'un gâble fleuronné. Au sein de l'encadrement, les cordons issus des bases prismatiques, après avoir formé un arc en anse de panier, se rejoignaient grâce à un pendentif. La tour qui l'abrite est érigée sous François II avant d'être partiellement détruite suite au siège de 1487. Ce serait sous le règne d'Anne qu'elle aurait été reconstruite[962] comme l'a démontré Jocelyn Martineau. On la surélève et on l'ajoure de deux fenêtres à meneaux côté douves. Cette campagne de construction doit être celle qui donne naissance à la baie de la gorge qui nous intéresse. Par rapport à la description faite en amont, un point a été omis. Il concerne l'absence de moulure centrale prenant son départ sur l'allège *a contrario* de ce qui a été restitué, car la baie ne possédait ni meneau, ni traverse. Cette baie présente d'importantes similitudes avec celle du premier étage du logis oriental de l'hôtel Saint-Aignan. Comme la précédente, elle est couverte d'un larmier et du pendentif central retombaient les arcs en anse de panier de la croisée. Ce système renvoie aussi à deux baies de l'hôtellerie des Jacobins, mais dans une structure simplifiée puisque le décor se constitue uniquement des cordons de l'encadrement retombant sur un pendentif (Ill. 20, vol. 3). Enfin et toujours au sujet de la croisée de la tour de Loire, sa structure talutée renvoie aux baies supérieures du pignon sur rue du logis de Saint-Aignan. La présence de la moulure centrale apparaît ou tout du moins s'observe par la suite sur les grandes croisées de la tour du Fer à Cheval et dans les lucarnes du Grand Logis comportant des croisées (Ill. 79, vol. 3), les demi-croisées n'en nécessitant pas. C'est un parti qui est

[962] MARTINEAU Jocelyn, « Fortifier le château des ducs de Bretagne au XV^e siècle», dans *Le château des ducs de Bretagne…op. cit.,* p. 260.

également perceptible[963] à Loches et à Blois montrant à nouveau les liens entre Nantes et les édifices de la vallée de la Loire.

Dans les parties hautes et plus particulièrement sur les lucarnes de nouvelles parentés se font jour. C'est le cas entre les lucarnes de la porte Saint-Pierre, d'où partaient des pilastres, et celles du Grand Logis. On remarque une comparaison possible entre les anciennes lucarnes de la façade sur rue de l'hôtel de Briord, de la fenêtre haute de la façade sur cour du logis oriental de Saint-Aignan et du logis en fond de cour de l'Évêché (Ill. 80, vol. 3). Le couronnement des fenêtres par un linteau plat mouluré où les retombées créent un effet de courbe et contre courbe est sans conteste similaire. En revanche, on ignore de quelle manière s'achevait les frontons des lucarnes du logis de Briord et du palais ducal, ces derniers ayant pu favoriser l'ornementation des précédentes lucarnes, bien qu'il ne s'agisse que d'une supposition.

Des liens s'observent entre l'art du vitrail et l'architecture monumentale. Dans le couvent des Cordeliers fut installé, entre autres, un vitrail représentant le duc François II en posture de priant devant un livre de prières. Le décor autour de lui fait référence à l'architecture religieuse (pinacles, arcatures aveugles, lobes…). Il est agenouillé sous un baldaquin à double ressaut qui s'ouvre pour laisser voir le duc en prière. Cette représentation semble par ailleurs uniquement issue des illustrations où apparaît François II, puisqu'un vitrail probablement de la même époque et dans le même couvent, montrant son épouse Marguerite de Bretagne la représente dans une posture similaire mais sous un baldaquin ouvert de manière différente. Cette figuration, déjà visible chez les ducs précédents, notamment sur des sceaux, dans une forme plus simple où les plis du baldaquin ne forment qu'un seul ressaut au niveau du couvrement avant de tomber sur le sol, est à rapprocher des gâbles en cloche perceptibles à la cathédrale, et sur les loggias de la tour de la Couronne d'Or et à nouveau sur la porte de la sacristie et de du placard mural de la chapelle de Saint-Antoine de Padoue (Ill. 81, vol. 3). Il y a donc une perméabilité entre les différents arts ce qui démontre une connaissance de la part des artistes, du travail des uns et des autres. En extrapolant, on peut se demander si les liens qui les réunissent ne sont pas liés à la personne du duc. En effet, si Mathelin Rodier est le concepteur de la cathédrale et probablement l'architecte du duc on ne pourrait concevoir autrement la qualité de l'individu ayant réalisé le vitrail et pourquoi pas le dessin de ce type de gâble présent à Nantes. Dès lors un seul nom nous vient à l'esprit, en l'occurrence celui de Pierre de la Chasse, vitrier du duc, qui est cité à Nantes vers la fin des années 1480.

[963] GUILLAUME Jean, « Le logis royal de Loches » dans *Congrès archéologique de France*, 155e session, 1997, éd. SFA, Paris, 2003, p. 239-253, p. 244.

De ce constat ressortent plusieurs enseignements. Tout d'abord il semblerait que les granitiers bretons ayant travaillé pour les cathédrales de Quimper et de Nantes se soient retrouvés au château, voire à l'hôtel de Rouville. De ces édifices auxquels il faut ajouter la chapelle Saint-Antoine de Padoue de Nantes, ressort une importance prépondérante pour la réalisation du château. À partir d'eux sont tirés les partis pris architecturaux et décoratifs qu'arbore le logis palatial. C'est à compter de ce dernier que l'on rencontre un certain nombre de caractéristiques qui seront reprises dans les hôtels de Briord, de Saint-Aignan ou encore à l'Évêché. Jean-Marie Guillouët a pu dénombrer plusieurs mains ayant œuvré à la confection de la sculpture décorant les portails de la cathédrale, mais l'ornementation intérieure semble plus complexe à attribuer.

Ces données nous incitent à revoir la datation de l'hôtel Saint-Aignan. Jusqu'ici la charge qui est dévolue à François I[er] Goheau nous avait laissé penser que la construction[964] de sa résidence s'était déroulée dans les années 1480/1490. Il faudrait sans doute envisager une datation plus basse, vers 1500, en raison des parentés stylistiques que l'hôtel entretient avec le château.

Il existe un autre panel d'édifices qui présente des similitudes (Ill. 82, vol. 3) absentes des autres bâtiments. Celles-ci sont perceptibles sur la façade nord de l'hôtellerie des Jacobins et sur l'escalier de l'hôtel de Bruc. Ici, on retrouve de petites baies à décor de griffes. La tourelle d'escalier de ce dernier, à cinq pans, se rencontre aussi à l'hôtel prébendal. Par ailleurs dans ces deux édifices se remarque le même type de baies avec tore semi-circulaire et cavet sur les façades sur rue et cour de l'hôtel de Bruc, et sur la tourelle d'escalier de l'hôtel prébendal ainsi que sur le pourtour de ses ouvertures. Intérieurement, le décor de certaines portes présente un chanfrein semi-circulaire à l'hôtel prébendal et dans celui de Bruc. Cet ensemble d'édifices dont la trace qu'ils ont laissée diffère des éléments décelés précédemment, ne répond pas aux critères esthétiques des hôtels construits avant les années 1500, mais ils y puisent leurs références architecturales. Il est intéressant de noter que parmi ces édifices, deux ont été restructurés : l'hôtel prébendal et l'hôtellerie des Jacobins, auxquels il faut peut-être ajouter l'hôtel de Bruc. En vertu des éléments archéologiques, des études dendrochronologiques et des éléments stylistiques, ce groupe d'édifices serait (re)construit dans le second quart du XVI[e] siècle.

[964] CHARRIER Lény, « L'hôtel Saint-Aignan : témoin de l'architecture urbaine à Nantes », dans *Nantes flamboyante…op. cit.*, p. 248.

Si la chronologie de ces hôtels est bien établie, cela n'est pas le cas de tous les édifices. En effet, les hôtels de Montfort et de Derval demeurent moins bien renseignés. Le plus ancien d'entre eux est sans nul doute possible l'hôtel des Montfort érigé à la fin du XIV^{e} siècle ou au début du XV^{e} siècle. Cependant, celui-ci a été semble-t-il restauré dans le courant du XV^{e} siècle sous le règne du duc François I^{er}, avant d'être très largement rénové à la fin de ce même siècle, lorsqu'il doit accueillir la Chambre des comptes. Quant au second, c'est probablement au XV^{e} siècle qu'il a été érigé. Plusieurs hypothèses sont envisageables à son sujet. Sa construction est peut-être à mettre en lien avec l'acquisition en 1435 de la seigneurie de Derval par Jean, ou peut-être se rapporte-elle au moment où Derval est érigée en l'une des neuf baronnies de la Bretagne en 1451. Rien ne contre-indique que le logis ait été bâti durant le règne de François II. Le fait que Jean entre dans l'hôtel ducal à partir de 1452 et qu'il intègre des fonctions prestigieuses (premier chambellan de Bretagne et lieutenant général de Nantes) après l'avènement de François II impliquerait qu'il serait davantage nécessaire pour lui qu'auparavant de vivre proche de son duc. Son hôtel pourrait alors dater des années 1450-1460.

4-1-3-3 Nantes, trait d'union entre la Bretagne et la France

La cité ligérienne, à la vue de ce qui a été énoncé en amont, doit avant tout s'entendre comme un foyer de création à part entière. Sa neutralité durant la guerre de Cent Ans et son développement économique lui ont valu d'accueillir des artistes à la fois bretons et français. L'émulation qui en a découlé a favorisé la naissance de nombreux chantiers sous l'impulsion ducale et particulièrement celui de la cathédrale qui voit naître la mise en place de formes jusqu'ici inconnues dans le duché et dans le val de Loire. Cela a également permis l'implantation durable des artistes auxquels le duc et quelques personnes de sa cour ont fait appel pour ériger leur demeure urbaine. De ces faits, les édifices nantais reprennent des modèles bretons et du val de Loire auxquels se sont greffés de nouvelles formes.

On a observé l'influence et l'importance du logis de Rouville, mais cela se voit au-delà de cette cité. C'est plus particulièrement l'architecture de sa tourelle d'escalier qui a attirée (Ill. 83, vol. 3). Non loin de Nantes, l'un des plus remarquables exemples se remarque au château de Goulaine. Cet édifice[965], débuté vers 1497 et achevé après 1520, est commandité par Christophe II, seigneur de Goulaine de 1492 à 1533, qui fait partie de l'hôtel de Louis XII avant

[965] PÉRON Solen, *Le château de Goulaine, Architecture, décors et politique familiale*, Paris, éd. Scala, 2013, p. 53.

d'être l'un des gentilshomme de la Chambre de François I^er^. Il est également présent au Conseil privé et au secrétariat personnel du roi. Dans ce château, les tourelles d'escaliers sont quadrangulaires avec un pan coupé. Sur ces dernières s'appuie un encorbellement, orné de guirlandes florales, qui vient soutenir deux pièces hautes. Ce second retrait est desservi pour l'escalier oriental par une vis secondaire à noyau hélicoïdale. Ce système ne saurait admettre d'autres références que l'hôtel de Rouville. Quelques manoirs bretons reprennent un dispositif assez proche comme ceux de Mézarnou à Plounéventer, Kérollé à l'Hôpital-Camfourt ou encore Lesvern à Saint-Frégant. Plus encore, l'hôtel du Bât ou du Bol d'Or à Vitré, daté du premier quart du XVI^e^ siècle, semble y puiser son inspiration avec sa tourelle hexagonale surmontée d'un cabinet carré et accostée d'une seconde pièce porté par un encorbellement entre l'escalier et le mur gouttereau. En France, c'est dans la tourelle d'escalier à l'extrémité du logis ouest du château de Gien (1481-ap. 1490) que l'on recense un nouvel écho. Dans le château royal, l'escalier est de forme octogonale. À l'angle, de face, se rejoignent dans les parties hautes les deux encorbellements qui soutiennent la pièce haute carrée rendue accessible par une tourelle en encorbellement. Toutefois, selon J. Guillaume, l'hôtel nantais ne peut s'envisager comme un modèle[966], mais il s'agirait de deux essais concomitants.

François II, lorsqu'il fait bâtir sa résidence, se réfère assez largement à son grand-père et à son oncle que sont Jean IV et Jean V en s'inspirant du château de Suscinio. Plus généralement, il fait appel à l'architecture bretonne telle que le laissent présager les références au château de Vitré. Cela démontre l'implication du duc dans l'élaboration de son palais tout en légitimant son autorité en reprenant les modèles mis en place par ses pairs. À cela s'ajoute des caractéristiques propres à Nantes, comme l'intervention de Rodier qui se remarque incontestablement dans la mise en œuvre de l'escalier d'honneur, dont un précédent provient de l'hôtel de Rouville. De plus, les ateliers de sculpture qui ont émigré avec lui ont permis la création d'un couvrement nouveau, en l'occurrence le gâble fleuronné surmontant les baies.

Pour autant, quelques châteaux français ont eu une part non négligeable dans l'édification du château ducal. Parmi ceux-ci, il faut citer certains châteaux issus du parti d'Orléans dont provient la mère de François II et de l'environnement artistique et culturel dans lequel le duc a baigné durant son enfance, même si leur réalisation est postérieure. Il en est ainsi de Langeais donné par Louis XI en 1466 à François d'Orléans ou encore de Châteaudun. Dans

[966] GUILLAUME Jean, « Anne de France à Gien. Le château d'une fille de roi », dans CHÂTENET Monique et CRÉPIN-LEBLOND Thierry (dir.), *Anne de France. Art et pouvoir en 1500*, actes du colloque organisé par Moulins les 30 et 31 mars 2012, Paris, éd. Picard, 2014, p. 165-176, p. 174.

un cas comme dans l'autre, les façades, très ouvertes, sur cour ou encore la scansion des tourelles d'escalier sont remployées dans le logis ducal.

Nantes est donc pénétrée par diverses influences tirées de plusieurs édifices et va notamment s'en faire la vectrice à travers le duché grâce à la cour qui gravite autour du duc puis de la duchesse (Ill. 84, vol. 3). Au château de Suscinio, le logis ouest est érigé sous Jean V. François II, qui en hérite, a tendance à le délaisser au point, peu de temps avant de mourir, de le donner en 1488[967] à Jean de Châlon, prince d'Orange. Cet individu est le neveu du duc près duquel il va se rapprocher à la suite de la mort du duc de Bourgogne et surtout après avoir été banni du royaume. Il fut l'un des grands adversaires de Landais et participe à la gouvernance du duché. Sa parenté avec la duchesse en ferait l'un des prétendants à la couronne ducale si sa cousine n'avait pas de descendance. Ces quelques éléments déterminent la place qu'il occupe au sein de la cour. Ainsi, et lorsqu'il entreprend de restaurer le logis occidental de Suscinio, il n'y a rien de surprenant au fait qu'il se réfère à l'architecture ducale. En effet, c'est à la fin du XV^e^ siècle ou au début du XVI^e^ siècle[968] qu'est mise en place la tourelle d'escalier en vis qui dessert ce logis. Il paraît clair qu'elle emprunte sa forme au logis ducal avec une arête saillante présentée de face. À cela s'ajoutent sans doute les réfections des baies du premier étage couvertes de gâbles en accolade mais dépourvues de fleurons.

Un second château vient plus manifestement encore se référer au château des ducs, il s'agit de celui de Josselin. Jean II de Rohan est l'époux de Marie de Bretagne la fille du duc François I^er^. De ce fait, il est lui aussi l'un des héritiers présomptifs du duché de Bretagne si Anne meurt sans enfants. C'est lui qui est propriétaire de ce château, mais se le voit confisquer parce qu'il soutient les Français lors de la guerre franco-bretonne. C'est paradoxalement cette cause qui lui permet de rebâtir les parties hautes, détruites lors du conflit. En effet, Charles VIII lui octroie, pour services rendus, la levée de plusieurs impositions[969] (fouage et billot) en 1493, renouvelée en 1496, « afin qu'il puisse entretenir en bon et convenable estat et reparation ses places et chasteaux qu'il a audit pays, lesquels ou la plupart ont esté gastés, desmolis et dégarnis par le fait et disposition des guerres qui derrenement ont eu cours audit pays ». La façade sur cour fait largement écho aux deux logis du château de Nantes (Ill. 85, vol. 3). Dès le soubassement, on remarque la plinthe aux caractéristiques identiques à celle du logis ducal si

[967] GRAND Roger, « Château de Suscinio », dans *Congrès archéologique de France*, 81^e^ session à Brest et Vannes, 1914, Caen, Impr. Delesques, 1919, p. 378-400, p. 382.

[968] ANDRÉ Patrick, « Le château de Suscinio. XIII^e^-XV^e^ siècles », dans *Congrès archéologique de France*, 141^e^ session Morbihan, 1983, Paris, 1986, p. 254-266, p. 263.

[969] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 783-784.

ce n'est qu'elle marque l'achèvement du soubassement et souligne les ouvertures comme à l'hôtel de Bruc ; puis vient la hiérarchie des niveaux qui s'opère avec l'emploi de la double croisée au premier étage où sont les appartements du vicomte et de son épouse, s'ajoutent ensuite les couvrements des baies par des gâbles. Ceux du rez-de-chaussée sont par ailleurs assez semblables aux gâbles de la porte Saint-Pierre dans leurs amplitudes, alors que ceux des étages évoquent ceux du Grand Logis. L'étude de la sculpture figurative des culots est encore plus convaincante. Cela s'illustre par la contorsion opérée par l'un des animaux en train de se lécher et soutenant le départ d'un gâble de l'une des portes d'entrée ; par la représentation d'un chien dévorant son os au niveau de l'une des lucarnes comme dans l'une des cuisines du château de Nantes ; mais aussi par la position des jambes de certains personnages dans un schéma dont nous avons déjà discuté ; ou encore par la sculpture d'un animal (lion ?) dont le postérieur nous fait face et dont, la queue après être passée sous la patte gauche, revient pour se reposer sur le dos de l'animal, et qui, ensuite, tourne sa tête de laquelle sort sa très longue langue pour se lécher. Il en existe quelques autres, mais celles-ci admettent une filiation claire avec le château ducal. Enfin, s'admire le couronnement composé par d'imposantes lucarnes dont certaines voient leur tympan sculpté de A couronnés, que l'on retrouve dans la balustrade, sur les souches de cheminées et à l'intérieur sur les hottes des foyers. Jean II, après avoir agi contre la couronne ducale, semble vouloir faire part de son allégeance[970] envers Anne, la duchesse-reine, en reprenant et en réinterprétant les codes stylistiques employés dans la demeure ducale. La parenté est telle qu'il nous parait évident d'y voir la main de l'atelier de sculpture ayant œuvré au château mais qui serait secondé par un autre atelier (décor des balustrades, insignes familiales et ducales) plus original mais qui à notre connaissance n'aurait pas eu de postérité. Il paraît admis que ces travaux[971] ont lieu entre 1490 et 1510, même si une datation plus basse durant la première décennie du XVI^{e} siècle paraît plus juste puisque le couronnement du Grand Logis de Nantes est achevé à cette époque. De même, le fils de Jean II, Claude de Rohan, évêque de Cornouaille, lorsqu'il fait reconstruire l'Évêché de Quimper à partir de 1507 se réfère au château de Josselin, mais aussi à celui de Nantes. En effet, la distribution de la tourelle d'escalier semble prendre pour modèle celle de la tour de la Couronne d'Or avec un petit et un grand escalier (Ill. 86, vol. 3). De plus, et comme le cas précédent, existe une hiérarchisation au niveau des portes d'accès, l'une, à droite dédiée à la domesticité et la seconde de l'autre côté servant pour l'évêque et ses visiteurs. On note au sujet de la décoration des façades de l'escalier,

[970] GRAND Roger, *Le château de Josselin*, Paris, éd. H. Laurens, 1930, p. 40.

[971] GRAND Roger, *op. cit.*, p. 44.

comme sur la rue, l'emploi de gâbles élancés et courbés reposant sur des culots aux armes de l'évêque, qui ne sont pas sans rappeler ceux répertoriés sur le manoir Guéguen (Ill. 78, vol. 3).

Quelques manoirs se réfèrent au château (Ill. 87, vol. 3). C'est le cas de Lanrigan (1500-1520) que ce soit au niveau du décor, de la tourelle d'escalier et de la présence à la jonction de cette dernière et du logis, d'une loggia. Le manoir de la Garaye peut être cité en raison de la forme de la tourelle d'escalier et de son ornementation qui reprend celle de la tour de la Couronne d'Or. Le manoir de Brignac à Saint-Guyomard possède une tourelle d'escalier datée de 1509 selon une inscription. Ici encore, le décor reprend celui de Nantes. Plus généralement, on remarque la présence de formes ou de caractéristiques qui apparaissent plus tardivement dans les demeures manoriales de la Bretagne. C'est par exemple le cas des portes d'entrée à larmier en accolade encadrées par des pilastres qui ne s'y rencontrent qu'au XVI^{e} siècle (Penmarc'h à Saint-Frégant), de l'appui de fenêtre en saillie pas avant 1480 alors qu'il l'est dès les années 1460 à Nantes, tout comme le larmier les couvrant[972]. Toutefois, si l'on envisage l'ensemble des façades, le modèle est pris[973] sur celui des parois du château de Nantes et se rencontre largement dans les manoirs du premier quart du XVI^{e} siècle.

Les références au château s'affichent au-delà du duché après le second mariage d'Anne. Son influence lui permet de faire intervenir des artistes peut-être nantais (Jacques Drouet), mais qui ont surtout été formés lors de chantiers royaux. Cela se contemple dans les lucarnes du Grand Logis comme dans les parties hautes de la tour de la Couronne d'Or, d'où ressort un parti architectural remarqué dans le royaume et plus particulièrement dans la vallée de la Loire. On peut sans conteste évoquer le château d'Amboise pour lequel Charles VIII fit faire des travaux dès 1492. Il faut également citer les lucarnes du logis Barrault dont le dessin des pilastres s'observe à Nantes, mais également au château de Blois. Quant aux loggias nantaises, si celles du château d'Amboise semblent en être le modèle en ce qui concerne la structure, d'autres parentés sont décelables comme avec Châteaudun.

De tous ces éléments, Nantes apparaît comme un foyer de création original sinon originel de certains artistes, puisqu'il serait possible de suivre l'atelier de sculpteurs ayant œuvré à la cathédrale, au logis de Rouville avant de le retrouver à la chapelle Saint-Antoine de Padoue, au château puis après avoir quitté Nantes, il se retrouverait dans les chantiers menés par la famille Rohan. Nantes serait par sa situation, par son histoire et par l'art qu'elle déploie, comme une ville à la fois mi-bretonne et mi-française. Elle agit comme une porte d'entrée autant

[972] CHATENET Monique et MIGNOT Claude (dir.), *op. cit.*, p. 187 et 189.

[973] CHATENET Monique et MIGNOT Claude (dir.), *op. cit.*, p. 189.

d'un point de vue militaire, politique, économique et artistique, en faisant transiter des formes issues du royaume, que Nantes intègre pour qu'elles se déploient ensuite dans le duché.

4-2 La postérité des hôtels du XVI^{e} siècle à nos jours

4-2-1 Des hôtels mis au « goût du jour »

4-2-1-1 Reconstruction

À compter du XVI^{e} siècle et bien davantage aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, la ville de Nantes se dote d'une nouvelle parure architecturale. De ce fait, certains hôtels sont entièrement reconstruits. Le but pour les propriétaires est d'obtenir un logis à leur convenance qui reprend les codes architecturaux de l'époque.

Salomon de La Tullaye, devenu propriétaire de l'hôtel des Montfort par héritage, le fait réédifier (Ill. 3, vol. 2, p. 23) entre 1659 et 1662 pour la somme de 15 000 l. Cela nécessite la destruction de l'ancien hôtel. Le décompte de ces travaux nous est parvenu grâce à son « Mémoire de la dépense du bastiment que je fais faire a mon logis de la Suze commencée au moys dapvril mil six cent cinquante neuf[974] ». S. de La Tullaye distingue à de rares occasions « le vieux logis » du « grand logis » ou « logis neuf ». Cette différenciation implique que le nouvel hôtel conserve une partie du logis médiéval, en l'occurrence l'aile occidentale, tandis que le logis en fond de cour émane du XVII^{e} siècle. Il est intéressant de constater qu'il ne s'agit, semble-t-il que d'une réédification. En effet, à plusieurs reprises il évoque « la vieille croisée de la grand chambre du costé du jardin dudit logis », « la vieille salle du costé du jardin », « la vieille grand chambre du costé de la cour » mais également la vieille cheminée de la « grand chambre ». Les termes employés ici et la situation des pièces donnant vers le jardin suggèrent qu'il fait édifier le « logis neuf » en conservant partiellement l'édifice préexistant dont il fait rénover certaines parties. En 1669, le feu prend dans la résidence, plus exactement dans les greniers, là où vit M. de Brannan qui loue cette partie de l'hôtel. Profitant de cet accident que S. de La Tullaye qualifie d'imprudence, il fait refaire le logis occidental de « pareille architecture que le corps de logis neuf ».

L'hôtel de Châteaubriant a été totalement reconstruit à différentes époques (Ill. 59, vol. 2, p. 181), au point qu'aujourd'hui ne subsistent que de très rares traces de son état médiéval.

[974] ADLA, 2 E 1383/19. Il s'agit d'un petit cahier dans lequel il a répertorié de manière précise les travaux exécutés chaque jour et par quel corps de métier. Ce document est composé d'un côté par la teneur des travaux (43 folio) et de l'autre côté, écrit à l'envers, les paiements dus aux entrepreneurs (25 folios).

L'édifice fut une première fois remanié durant le premier tiers du XVII[e] siècle ou à une date antérieure, car Dubuisson-Aubenay signale dans la rue de Briord « une autre fort belle maison dite de la Papotière, qui est un grand et long corps de logis d'ordre dorique, de très beau tuffeau[975] ». Une seconde phase de restauration serait intervenue à la fin du XVII[e] siècle voire dans les toutes premières années du XVIII[e] siècle. Elle est très partiellement renseignée grâce à l'acte relatant une querelle de copropriété sur la mitoyenneté d'un mur entre Jean-Baptiste Bec-de-Lièvre et Pierre du Bois-David[976]. S'il n'y a pas de mentions explicites de nouvelles constructions, Perrine Denois et Antoine Gilbert pensent que l'hôtel a été rebâti durant cette période[977]. L'élévation du porche à arrière voussure plein-cintre et l'escalier pourraient prendre date à cette époque. Selon Françoise Lelièvre, une seconde tourelle d'escalier située dans l'angle sud-ouest de la cour devait exister[978], ce que les plans Cacault et Ceineray confirment. Au cours du XVIII[e] siècle, l'hôtel est à nouveau mis au *goût du jour*. Le corps de logis principal présente clairement les traces de ces remaniements avec l'interruption des bandeaux par des portes fenêtres alors qu'originellement il s'agissait de fenêtres à allège provenant du XVII[e] siècle. Le niveau de combles résulte également de cette époque, tout comme les modifications apportées à la charpente de l'aile sud, dont certaines fermes médiévales ont été sciées afin de percer les lucarnes. Ainsi, extérieurement, les façades ne montrent aucun signe de réfections, à proprement parler, mais font preuve d'une parfaite homogénéité.

Moins renseigné puisque les archives n'en font pas état, l'hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale a subi le même type de transformation à partir du XVIII[e] siècle et probablement au XIX[e] siècle où seule l'ancienne tourelle d'escalier médiévale demeure visible.

Par conséquent, à compter de l'époque Moderne quelques édifices sont largement remaniés pour satisfaire les nouveaux besoins de leurs occupants.

4-2-1-2 Remaniements

D'autres hôtels ont plus simplement été restructurés, par l'ajout de nouveaux logis ou bien par la création de nouvelles divisions internes.

[975] CROIX Alain (coord.), *op. cit.*, p. 692.

[976] AMN, DD 355, f°45-46.

[977] DENOIS Perrine et GILBERT Antoine, *Visite de l'hôtel de Châteaubriant*, s.d., p.2.

[978] Nantes Renaissance, *des édifices nantais...*, éd. Nantes Renaissance, Nantes, 1999, p. 16.

Le logis de Derval (Ill. 4, vol. 2, p. 40) est difficilement identifiable puisqu'il est caché derrière la galerie à arcade d'Hélie Rémigereau bâtie entre 1605 et 1607. À cela s'ajoute la construction de l'aile occidentale en retour qui est agrandie au XIX^{e} siècle, époque à laquelle est également bâtie l'aile orientale par François-Félix Ogée. Il en va de même pour l'aile sur rue de l'hôtel prébendal de la collégiale (Ill. 137, vol. 2, 390) dont l'état actuel est issu de multiples remaniements opérés entre les XVII^{e} et XX^{e} siècles. À cela s'ajoute la restructuration totale de l'aile occidentale dont le caractère médiéval a entièrement disparu. Dans l'hôtel de Briord, c'est toute l'aile septentrionale qui est restructurée. Au XVIII^{e} siècle, les jésuites y bâtissent leur église. Ce lieu de culte (Ill. 41, vol. 2, p. 145) ne fut pas consacré et demeura peut-être inachevé au départ des religieux en 1762. Selon Yves Merlant, c'est dans cette partie de l'hôtel que François-Pierre Leglas-Maurice fait le commerce[979] de ses meubles, ce qui nécessite la création d'étages et de pièces. L'ensemble de l'aile est donc à nouveau totalement réorganisé pour que l'activité industrielle du propriétaire s'y déploie. Sur la face antérieure du logis-porte de l'hôtel de Briord, un toit en brisis chemisant l'ancienne couverture a été apposé, nécessitant l'arasement de la croupe et des frontons des lucarnes[980]. Cette restructuration, méconnue des sources documentaires, pourrait être à mettre en lien avec le commerce de F.-P.. Leglas-Maurice.

D'autres hôtels ont subi un sort similaire, mais les archives n'ont rien livré à leur sujet. La façade nord tout comme les ailes sud-ouest, nord-ouest et sud-est de l'hôtel de Rouville sont profondément restructurées à partir du XVII^{e} siècle (Ill. 23 et 26, vol. 2, p. 84 et 86). Celui de la Bretonnerie a pu évoluer au cours du même siècle lors de l'installation supposée des Carmélites et surtout durant les siècles suivants sans que l'on puisse être plus précis. Moins marquée que les édifices précédents, l'évolution de l'hôtel de Bruc se lit sur l'ensemble de ses façades et plus particulièrement sur le pignon sur rue (Ill. 130 à 132, vol. 2, p. 370 à 372) avec l'aménagement de différentes ouvertures entre le XVII^{e} et le XIX^{e} siècle.

4-2-2 Destruction

4-2-2-1 L'urbanisme

Le percement des rues

[979] MERLANT Yves, « La rue de Briord », dans *Annales de Nantes et du pays nantais*, 1er et 2^{e} trimestre 1975, n° 175-176, p. 15.

[980] *Dossier documentaire : Loire-Atlantique, Nantes, Hôtel Landais, 7 et 9 rue de Briord*, Bibliothèque des Monuments Historique, DRAC.

Les premières mesures qui visent à rationaliser la ville naissent au XVI^e siècle[981]. Ainsi, on légifère sur la hauteur des fenêtres par rapport aux cours adjacentes, sur l'appartenance des murs mitoyens, on abolit les encorbellements des maisons à pans de bois etc. C'est surtout au siècle des Lumières qu'apparaît une nouvelle vision de la ville, plus rationnelle, liée aux problèmes de circulation et d'hygiène.

Originellement la rue Saint-Pierre ou de l'Évêché passait par la porte de ville et était bordée par les Régaires au nord et l'Évêché au sud. Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, la rue est décalée plus au nord. Effectivement, le 30 décembre 1763, l'évêque Mauclerc de la Muzanchère cède à la commune le terrain des Régaires, excepté sa partie sud que la nouvelle rue doit laisser à côté du palais épiscopal. Le 23 avril 1790, le conseil de ville décide par arrêté qu'il faut démolir (Ill. 86, vol. 2, p. 308) « la portion de fortification attenante au palais épiscopal, à l'entrée de la rue qui conduit de la place d'armes à celle de Saint-Pierre, pour parvenir à l'alignement de cette même rue ». C'est à la ville que revient l'obligation de clore le pignon nord du palais épiscopal ouvert par cette démolition. Le 16 février 1791, un arrêté est pris afin d'approuver les travaux nécessaires à la création de la rue de l'Évêché qui doit obtenir une largeur de 35 pieds[982]. Au début du XX^e siècle, la voie obtient son aspect définitif avec la destruction des servitudes et des annexes de l'Évêché la longeant par le sud. Cette nécessité de désenclaver certains espaces s'observe de manière plus claire dans le quartier des Jacobins. Il semble que dès 1761 la rue Paul Dubois doit être percée[983], mais ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle, peu de temps après le démantèlement du couvent, que le projet fut réalisé, entraînant la destruction de la partie orientale de l'hôtellerie comme l'atteste encore son pignon est (Ill. 147, vol. 2, p. 416).

Le cas est tout aussi bien renseigné pour l'hôtel des Montfort dont la destruction est liée à l'ouverture de la rue de Strasbourg. À partir de 1854, la ville va planifier des projets de nouvelles dessertes urbaines qui comprennent cinq nouvelles voies. Le coût du projet est tel, que l'on va le revoir pour diminuer son prix. Ainsi, seuls trois nouveaux projets doivent voir le jour avant que le 4 mai 1864 la décision soit prise par décret d'intérêt public[984] de n'ouvrir qu'une nouvelle percée nord-sud. Ce même décret stipule que la mairie peut se porter acquéreur

[981] *La coutume de Bretagne*, 1539.

[982] AMN, 2 M 9.

[983] FAUCHERRE Nicolas, « L'Hôtellerie des Jacobins » dans *Bulletin Monumental*, n° 168/2, 2010, p. 170-172, p. 171.

[984] AMN, 1 O 16041.

des propriétés qui se trouvent à l'emplacement de la nouvelle percée[985]. Les travaux sont réalisés en trois sections. La première, allant du port Communeau jusqu'à la rue Beausoleil, est livrée en novembre 1868 ; la seconde débute de la rue Beausoleil jusqu'à la rue Notre-Dame ; enfin le dernier tronçon s'achève au quai Maillard en 1878. Cette percée ne se fit pas sans dommages et nombre d'édifices acquis par consentement mutuel ou par des expropriations forcées[986] furent anéantis, comme ce fut le cas pour l'hôtel des Montfort en 1870 (Ill. 2 vol. 2, p. 22).

Les nouveaux alignements

De la circulation – de l'air et des hommes – naît la politique d'alignement au XVIII[e] siècle. Le règlement de police de 1743[987] qui la prescrit vise à supprimer les saillies, sécuriser les rues et les élargir pour permettre une meilleure aération. Ainsi, toutes les nouvelles (re)constructions doivent s'y référer.

Ce type d'aménagement, souvent inconnu des archives avant le XVIII[e] siècle, se présente à l'hôtel prébendal. Effectivement, cela s'observe en façade et dans les caves dont la profondeur déborde[988] sous la rue. L'hôtel de la Bretonnerie subit la même amputation dans le courant du XVIII[e] siècle (Ill. 33, vol. 2, p. 103). Ceci est perceptible d'après Françoise Lelièvre au niveau de la charpente, où la panne sablière située à l'extrémité ouest fut déplacée[989] afin de suivre le nouveau mur gouttereau désaxé par rapport aux pannes de la charpente. Le nouvel acquéreur de l'hôtel de Briord, entreprend en 1778 de rebâtir la partie de l'hôtel qui servait d'église aux Jésuites. Nous ne sommes pas en mesure de connaître l'ensemble de ces travaux, mais la façade de la chapelle a été totalement remontée[990], de manière à ce qu'elle soit conforme à l'alignement.

---

[985] *Ibid*.

[986] AMN, 1 O 16042.

[987] AMN, DD 301.

[988] Cette information nous a été donnée par l'archéologue Caroline Chauveau.

[989] Cette information nous a été donnée par Françoise Lelièvre.

[990] AMN, DD 255, f° 13.

Au XIX^e siècle, une planification est mise en place, grâce à l'adoption en 1839 du plan de Mathurin Peccot[991]. La destruction du portail de l'hôtel Saint-Aignan eut lieu après 1829. Un nouvel alignement de la rue Saint-Jean[992] a pour but de l'élargir, et du même coup agrandit la parcelle de l'hôtel. Sa réalisation entraîne l'érection de l'actuel portail par Thomas Louis vers 1840 (Ill. 66, vol. 2, p. 246). Certains hôtels eurent moins de chance comme l'hôtel de la Fleuriais qui fut détruit à compter de 1877 en raison du nouvel alignement de la rue du Moulin.

Au XX^e siècle, on poursuit cette rationalisation des rues, mais la municipalité n'ayant pas les ressources financières pour acquérir les maisons, doit se résoudre à abandonner certains de ses projets. Ainsi, rue de l'Émery on abat les maisons situées à l'angle des rues des Chapeliers et de l'Émery dans les années 1920, mais on ne peut achever ce projet, épargnant l'hôtel de Bruc dont la disparition était programmée. De la même manière, on souhaite élargir la rue de Briord à 10 m. Le projet n'aboutissant pas, les hôtels de Briord et de Châteaubriant, demeurent en place. Enfin, au logis de Jean de Rouville, on détruit le logis nord-ouest[993] en 1923 afin de faciliter l'accès à la cathédrale par le sud. Cela devient effectif durant les années 1933/34 lorsque l'on aménage cette partie.

Pour répondre à l'augmentation du nombre de véhicules en circulation, il fallut accroître les places de stationnement. De nouveaux parkings furent bâtis. En 1970, les n° 9 et 11 de la rue de Briord appartiennent à la société anonyme des Grands magasins Decré[994]. L'agrandissement de ces magasins et surtout la construction du parking Moulin-Briord porte un coup fatal à l'hôtel puisque le bâtiment en fond de cour et la partie ayant servi d'église aux Jésuites sont détruits (Ill. 42, vol. 2, p. 145) en 1974 pour satisfaire à ces nouveaux besoins[995].

4-2-2-2 Vétusté et événements historiques

Le complexe de l'Évêché, déjà amputé à la fin du XVIII^e siècle, le fut à nouveau au début du XX^e siècle. À partir de 1850, est envisagée sa reconstruction en raison de sa vétusté.

---

[991] ARDEPA, *Post Scriptum du texte à la forme : La ville construite. Nantes XV^e-XX^e siècles*, Nantes, catalogue d'exposition, 1991, p. 25 ; Le lecteur pourra obtenir une vision plus claire des transformations successives de la ville de Nantes grâce à l'ouvrage de BIENVENU Gilles, *Nantes plans commentés : vingt plans de Nantes du 18ème au 20 siècle*, Nantes, éd. MeMo, 1994.

[992] AMN, 1 O 1321, plan d'alignement du 27 mai 1829 réalisé par l'architecte-voyer Ogée.

[993] ADLA, ST 158.

[994] AMN, 1099 W 69.

[995] AMN, W1970 PC 1019.

Le choix se porte sur les terrains au sud de la cathédrale mais l'acquisition des maisons est trop onéreuse. C'est pourquoi les responsables du projet optent pour la place de la caserne de la gendarmerie jouxtant la chapelle de l'oratoire, l'idée sous-jacente étant d'isoler la cathédrale une fois qu'elle sera achevée[996] pour la magnifier. En 1863, aucun chantier n'ayant été engagé, le projet de translation va revenir à l'idée première, c'est-à-dire au sud de la cathédrale puisque la ville projette la réfection de la place Saint-Pierre afin de l'embellir[997]. Pour faciliter les travaux, l'évêque demande l'aide de la ville en vue d'acquérir deux maisons (Rousseau et Lelubois) au sud de la cathédrale pour le loger, ce qui faciliterait la reconstruction de son logement par le ministère. D'après le prélat, cela « contribuerait pour sa part à l'embellissement du quartier [...] et l'on pourrait en même temps voir disparaître le bâtiment actuel qui tombe en ruines et qui, en empêchant l'aspect facile de la cathédrale, dépare aussi par lui-même[998] ». Le 6 juillet 1865, le conseil municipal adopte en principe la reconstruction du palais au sud de la cathédrale, pour les raisons invoquées, mais ne se prononce pas sur l'aide financière que demande l'évêque[999]. En 1892 rien n'a été fait et il devient nécessaire d'étayer les bâtiments aspectant la rue de l'Évêché qui menacent de s'écrouler sur la voie publique (Ill. 86 et 101, vol. 2, p. 308 et 319). L'année suivante, la décision est prise de détruire ces bâtiments dont les étais gênent la circulation. Par conséquent, au début de l'année 1894 ceux-ci sont rasés[1000]. Pour autant, le projet de reconstruction au sud de la cathédrale n'est pas abandonné et pendant près de dix ans on discute de ce nouveau bâtiment à ériger[1001]. En fin de compte, les efforts vont finir par se concentrer sur l'édifice existant, qui est au cœur d'un nouveau projet en 1908, visant à la destruction du bâtiment en fond de cour. Cela permettrait d'élargir la rue de l'Évêché et de créer un square à la charge de la ville. La porte de ville serait conservée et classée comme monument historique, ainsi que les bâtiments du XV^{e} siècle qui lui sont contigus. Dans les constructions à démolir, une cheminée serait cependant préservée et reconstruite[1002]. Un maître carrier obtient le contrat pour la démolition de l'Évêché dont les travaux débutent le 21 février

[996] ADLA, 30 V 11, 2^{e} liasse.

[997] ADLA, 30 V 11, 5^{e} liasse.

[998] AMN, 2 M 9.

[999] *Ibid*.

[1000] ADLA, 30 V 1, 1^{ere} et 3^{e} liasse.

[1001] ADLA, 30 V 1, 2^{e} liasse.

[1002] ADLA, 2 M 9.

1910 pour s'achever durant l'été[1003]. De 1913 à 1915, on procède à l'aménagement du square[1004] d'Étienne Coutant dans la veine romantique, dont l'intérêt est de mettre en valeur les vestiges de la porte par des arbres et des parapets ce qui a pour but « d'en atténuer le caractère massif » et ainsi de percevoir la porte « dans toute sa valeur monumentale ». De plus, on y place un musée lapidaire en plein air, tandis que la statue de Jeanne d'Arc initialement prévue sur le square ne sera jamais posée.

La Seconde Guerre mondiale n'a pas épargné Nantes dont le centre-ville a croulé sous les bombardements en 1943. Parmi les édifices touchés, l'hôtel de Bruc a été amputé d'une partie de son logis bien que la preuve n'ait pu être démontrée avec certitude[1005], tandis que l'ensemble du *corpus* n'a connu que des blessures superficielles. Toutefois, ces deux journées de septembre 1943 ne furent pas aussi préjudiciables que le travail de sape engagé depuis près de deux siècles par une administration peu soucieuse de ces vieilles pierres et dont les méfaits ne se sont achevés que trop récemment.

4-2-3 Des édifices néo-gothiques ?

4-2-3-1 Les restaurations anciennes

[1003] Peu avant le début des travaux de démolition, M. Dortel, président de la société archéologique rend compte dans une lettre adressée au maire, des découvertes archéologiques potentielles qui pourraient être effectuées au moment de la destruction de l'évêché. C'est pourquoi il demande qu'une commission composée des membres du Vieux Nantes et de la société archéologique surveille les travaux, AMN, 2 M 9 ; Suite à cette visite et aux fouilles menées par Durville, le directeur des Bâtiments Communaux fait un rapport sur les découvertes réalisées. Dans la séance du 26 mai 1911, qui pose des questions sur le bien-fondé de la restauration de la porte proposée par Déverin, on signale que la conservation des baptistères découverts lors des fouilles de Durville, « est également désirable ». Le 23 novembre 1911, il est décidé de conserver les baptistères mis au jour en les protégeant par un mur concentrique et en les couvrant d'une dalle avec la possibilité de créer une fenêtre pour les voir. « On pourrait les préserver de la destruction par l'eau en établissant un écoulement à l'égout ou en les remplissant de sable ». De même, l'église Saint-Jean-du-Baptistère serait reconnaissable par un marquage au sol et le mur roman resterait également visible. Une seconde solution envisagée était de poser une toiture sur les baptistères afin de les exposer et de créer une rigole autour de chacun pour l'écoulement des eaux, AMN, 2 M11, 2e liasse. Aucun de ces projets ne sera réalisé.

[1004] AMN, 2 M 11, 11e liasse non numérotée.

[1005] Des réparations doivent être versées suite aux dommages causés par la guerre à la famille Boudet alors propriétaire de l'hôtel. Ces deux dossiers côtés aux ADLA, 178 W 856 et 178 W 1392, ne coïncident pas avec l'édifice 8 rue de l'Émery. Ils sont adressés à la veuve d'Athanase Boudet, Yvonne-Blanche Mangin et concernent un immeuble sinistré au numéro 35 rue de l'Arche Sèche et un second au numéro 3 place du Cirque. Par conséquent cette affirmation reste à démontrer.

Ces travaux sont dans la plupart des cas décelables au travers des sources anciennes. Il s'agit de restaurations qui ont eu lieu entre le XVI^e^ et le XIX^e^ siècle, mais seules celles ayant eu un impact réel sur les hôtels seront citées[1006] ici. Elles sont de deux types et peuvent différer au sein d'un même édifice. Il s'agit de la restauration à proprement parler rendue nécessaire par la détérioration de l'hôtel et des travaux liés à l'évolution de l'utilisation de l'édifice bien que, dans certains cas, les deux soient liés.

Des édifices vétustes

L'Évêché connaît ses premières restaurations dès le XVI^e^ siècle. Le 28 juillet 1557, le sénéchal de Nantes a été « advertis des ruines et demolitions qui sont de présentes tant en la maison épiscopale de Nantes que en aultres maisons deppendans dudit evesche et voullans donner moien a notre ami et feal conseiller messire anthoine de crequy evesque de nantes de reparer lesdittes maisons et les mectres en bon estat ainsi quil nous a faict entendre ». Afin qu'il puisse mener son projet à bien, le sénéchal lui accorde la permission de « prendre et faire coupper et abbatre du boys de haulte fustaye deppendant dudit evesche telle quantite d'arbres bons et propres a bastir[1007] ». Un siècle plus tard, le 11 juillet 1665, l'évêque Gabriel de Beauvau demande qu'un procès-verbal de l'état du manoir soit réalisé[1008], dans lequel « il avoit fait faire le tour des reparations qu'elle luy avoit ordonne faire a la maison episcopalle de nantes[1009] ». Six années plus tard, le 14 février 1671, l'évêque Gilles de la Baume le Blanc demande la permission de faire couper du bois « pour les réparations des maisons de l'évêché sur les logis dudit évêché[1010] ». Comme pour les mentions précédentes, la nature des travaux n'est pas stipulée mais il est probable que celle-ci ait concerné la charpente et/ou les éléments de poutraison car l'emploi de la pierre n'est jamais cité.

À l'hôtel Saint-Aignan, le XIX^e^ siècle marque la toute première phase de restauration connue. Le 3 octobre 1820, un procès-verbal[1011] du détail estimatif des travaux que souhaitent engager les sœurs signale qu'il faudrait notamment ragréer les corniches de couronnement.

[1006] Pour l'ensemble de ces restaurations, nous invitons le lecteur à consulter les notices.

[1007] ADLA, G 5, 2^e^ liasse.

[1008] ADLA, G 221, 2^e^ liasse.

[1009] ADLA, G 757. Le procès-verbal n'a pas été retrouvé.

[1010] ADLA, G 5, 2^e^ liasse.

[1011] AMN, 2 M 42.

Dans le détail, le ravalement doit concerner la façade donnant « sur la rue [ainsi que] le contour des baies de croisées, en y changeant les pierres qui ne pourraient être conservées ; le salpêtre sera partout enlevé jusqu'au vif de la pierre, et on conservera autant que possible les moulures et sculptures existantes[1012] ». Cela comprend également, sur cette façade, le contour et les sculptures des baies des deux premiers étages, les corniches de la cour d'entrée et les frontons des lucarnes. Neuf ans plus tard, l'architecte-voyer Ogée, demande à ce que l'on répare le logis faisant face à l'entrée, car il présente d'importantes dégradations. Le salpêtre doit être retiré jusqu'au vif de la pierre « et l'on remplacera les vides avec des clous et du mortier de chaux et plâtre, ayant eu soin de bien laver préalablement. Quand les vides seront trop grands, on les remplacera avec de la pierre assortie à la maçonnerie et dans tous les cas, on raccordera les parements vus, le plus promptement possible[1013] ». Aucune indication ne concerne les moulures de cette façade, celles-ci n'ayant probablement pas fait l'objet de restaurations.

De nouvelles affectations

L'hôtel de Derval est très largement restauré au XVI^e^ siècle alors qu'il va servir d'hôtel de ville. L'état des lieux[1014] réalisé en juillet 1579 lors de la prise de possession de l'hôtel sert également de devis et offre une description des travaux à faire. Divers corps de métiers (architectes, charpentiers, couvreurs, menuisiers, serruriers) sont appelés et chacun relate « apres avoir veu et visitté » la maison de Bizart, les travaux nécessaires pour remettre l'édifice en état. Ainsi, le bâtiment et ses dépendances sont passés au crible. Le constat est sans appel, les corps de logis étant tour à tour décrits comme « indigent de reparacion », « ruisnees », « pourris », « menassez de grand ruisne » ou encore insécurisés. Il est clair que l'état déplorable de l'édifice ne peut convenir à sa nouvelle attribution et qu'il doit être entièrement repris.

Ces travaux, qui ne paraissent pas affecter la stucture des édifices, permettent leur pérennisation et passent pour des restaurations empreintes de précautions.

4-2-3-2 Les restaurations modernes

La conservation : classement, inscriptions et prescriptions

[1012] *Ibid*.

[1013] *Ibid*.

[1014] AMN, DD 15, pièce16, état des lieux du 11 juillet 1579.

Comme cela a été précédemment dit, quelques édifices étudiés n'existent plus. De plus certains ont été amputés et les restaurations ont pu changer l'aspect de certains d'entre eux et cela, malgré la protection qui leur fut octroyée bien que tous n'en soient pas pourvus.

La porte Saint-Pierre et le manoir Guéguen – dernier vestige de l'Évêché – sont classés comme monument historique le 17 septembre 1909[1015]. On profite de la destruction d'une partie de l'Évêché pour que la municipalité fasse « déposer la cheminée en pierre du XV^e^ siècle qui fait corps avec un mur sis à l'ouest de la porte Saint-Pierre et dépendant des bâtiments des servitudes de l'ancien évêché, et prendra les mesures nécessaires pour assurer la conservation de ses éléments[1016] ». Suite à cette décision, le 5 février 1910, l'État cède à l'amiable à la ville de Nantes l'ancienne porte de ville et les terrains attenants. Le logis de Jean de Rouville servant de Psallette depuis le XIX^e^ siècle, devient propriété de la ville dès 1898 puisque le maire, l'acquiert aux dépens du chapitre de la cathédrale[1017]. S'en suit alors son classement le 6 avril 1910[1018].

D'autres hôtels n'ont pas été classés mais inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historique. C'est le cas de l'hôtel de Saint-Aignan en 1926. Une demande de classement comme monument historique a été émise en 1955, par Jean Merlet, architecte en chef des monuments historiques, et Jean Trouvelot, inspecteur général adjoint à Nantes[1019]. Cette réclamation n'aboutit pas, car l'association des sœurs qui venait récemment d'obtenir la cession de l'hôtel en sa faveur, n'avait pas assez de moyens financiers pour couvrir la moitié des dépenses nécessaires à la restauration de l'hôtel. La ville et le département ne souhaitant pas se rendre propriétaire de l'édifice, et le service des monuments historique ne pouvant à lui seul subvenir à l'ensemble des frais, la restauration n'eut pas lieu dans l'immédiat et la demande de classement ne vit pas le jour.

Dans certains cas la demande resta à l'état de discussion mais les raisons de ces non-lieux sont rarement explicitées. Suite aux bombardements des 16 et 23 septembre 1943, l'école des beaux-arts dont le complexe comprend l'hôtel de Châteaubriant, a subi quelques dommages. À cette occasion, on proposa le 13 novembre 1945, que cet hôtel, largement remanié, soit classé. Cela ne demeura qu'une proposition. Il en fut de même pour l'hôtel de Briord. Les deux tiers de l'hôtel ayant été abattus en 1974, le logis-porte va faire l'objet d'une

[1015] AMN, 2 M 11.

[1016] La cheminée en question sera remontée dans l'une des salles du premier étage.

[1017] ADLA, 125 J 4 L 3, dossier 2.

[1018] AMN, 2 M 12.

[1019] ADLA, 1793 W 171, proposition de classement datant de 1955.

attention particulière puisque le 22 février 1978, après une étude préalable du chargé d'études documentaires de la Drac, Alain Delaval, l'architecte des Bâtiments de France, Pierre Prunet, émet un avis favorable à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques des façades et des toitures de l'hôtel de Briord[1020]. Il est intéressant de noter qu'en janvier 1978, Robert Joly, architecte des Bâtiments Civils, rappelle dans une lettre adressée à l'adjoint au maire, qu'un accord avait été passé entre la ville et la société Decré pour réaliser « les démolitions nécessaires à la construction du parking Moulin-Mairie[1021] » tout en appelant à la préservation du logis porte. Est-ce que l'on ignorait que les parties démolies étaient constitutives de l'hôtel ? Qu'elles n'avaient plus de valeurs ou que les impératifs économiques du temps avaient davantage d'intérêt que la valeur patrimoniale ? Toujours est-il qu'aucune protection ne lui fut attribuée.

Parmi les treize hôtels du corpus étudié, deux d'entre eux sont classés comme monuments historiques et un seul est inscrit à l'inventaire supplémentaire. Toutefois les édifices restant (exeption faite des hôtels de la Fleuriais et de Montfort tous deux détruits), bénéficient tous d'une protection dans le cadre du Plan de Sauvegarde et de mise en Valeur[1022].

La nature des restaurations

Le principe de ces restaurations a une raison d'être : la requalification des hôtels que ce soit en espace pouvant accueillir du public, une administration, des associations et, dans les autres cas, des logements. Les travaux qui en découlent ont pour but de conférer un confort moderne à ces édifices tout en octroyant une nouvelle jeunesse à leur enveloppe externe.

En ce qui concerne le logis de Jean de Rouville, ce n'est qu'au XX^{e} siècle qu'interviennent les premières réfections connues[1023]. Suite à l'acquisition de l'hôtel, la municipalité procède à une première phase de travaux. Ceux-ci ne pourront être réalisés dans l'immédiat à cause de la Première Guerre mondiale. Ils sont effectués à partir de 1920 et visent

[1020] *Dossier documentaire : Loire-Atlantique, Nantes, Hôtel Landais, 7 et 9 rue de Briord,* Bibliothèque des Monuments Historique, DRAC.

[1021] Lettre du 9 janvier 1978 de M. Robert Joly à M. Bonduelle, *Dossier documentaire : Loire-Atlantique, Nantes, Hôtel Landais, 7 et 9 rue de Briord*, Bibliothèque des Monuments Historique, DRAC.

[1022] Il s'agit d'une protection de type A approuvé en juin 2017 suite à la révision du PSMV les désignant comme « immeuble ou partie d'immeuble, dont l'altération est interdite et dont la modification est soumise à condition ».

[1023] Il faut noter que certains dossiers de travaux conservés aux archives départementales ne sont pas encore communicable (1793 W 172, 1793 W 173, 1822 W 94, 1793 W 393).

à rendre à l'édifice son état premier. Ainsi, les cloisons modernes sont retirées et la charpente couvrant le deuxième étage redevient apparente[1024]. Durant les années 1930, l'hôtel subit de nouvelles restaurations qui concernent la réfection et la mise en place d'un nouvel aménagement intérieur en vue de son utilisation comme musée[1025] d'Art religieux. Au sein de l'édifice, on procède de manière presque similaire pour chacun des étages. Ceux-ci sont subdivisés en plusieurs salles, les sols, les enduits et les joints sont refaits, les planchers hauts et la charpente sont consolidés, le badigeon sur les moulures est ôté pour laisser la sculpture apparente. En revanche, au dernier niveau on démolit de vieilles cloisons en pisé. S'agit-il des cloisons médiévales de l'édifice ? Nous l'ignorons. Le parement de la cage d'escalier principale est ravalé et rejointoyé tout comme celui de la vis secondaire.

En 1982, de nouveaux travaux ont lieu sous la direction de Pierre Prunet[1026]. La société Hériau est chargée de poser une nouvelle couverture d'ardoise. La charpente a vu ses éléments défectueux être remplacés par de nouveaux. À peine dix ans plus tard, on projette une fois de plus de restaurer ce logis[1027]. En février 1991, l'architecte en chef Hervé Chouinard fait réaliser des sondages dans les sols, murs et plafonds de toutes les pièces de l'hôtel afin de lui redonner son aspect initial pour qu'il accueille les services liés à la Direction des Musées de Nantes. Enfin, en 2013, outre la réfection du parement des façades sud et des baies (Ill. 25, vol. 2, p. 86), on restaure la tête du conduit de cheminée en briquettes et on supprime l'essentage d'ardoise du cabinet en pan de bois pour laisser ses bois apparents afin « de montrer l'imbrication savante de [texte manquant] en charpente et de l'architecture en pierre caractéristique de cette construction urbaine du XV^{e} siècle[1028] ».

À l'hôtel de Derval, des restaurations ont lieu dans la salle du Conseil à la fin des années 1920, sous la direction de l'architecte Étienne Coutant. Il explique, dans une lettre datée du 15 décembre 1928, les motivations qui le poussent à restaurer cette pièce. Selon lui, « en tenant compte du plan d'ensemble des développements successifs de l'hôtel-de-ville, cette salle doit devenir très importante [...]. Nous lui avons donc rendu ses proportions primitives, comparables à la salle gothique du premier étage ». Par conséquent, il entreprend de refaire le mobilier, le décor, la cheminée, les fenêtres et le plafond. Les devis des 15 et 21 décembre 1928, rendent compte plus précisément de ces réfections car l'on apprend que les banquettes sont refaites, que

[1024] DARCHE Hélène, *op. cit.*, p. 4.

[1025] ADLA, ST 158.

[1026] ADLA, 1466 W 40.

[1027] ADLA, 2006 W 121.

[1028] PERICOLO Pierluigi, *La Psalette, restauration de la façade sud, étude d'avant projet*, 2012, DRAC.

des maçonneries en granit et en sireuil viennent remplacer les éléments en mauvais état ou sont lavées à l'acide. Les embrasures des croisées sont restaurées, et les parements en tuffeau ravalés. Ces travaux sont réalisés en fonction de sondages et vérifications des parties existantes[1029], mais nous ignorons si le rendu actuel correpsond totalement à l'état médiaval.

Les travaux engagés à l'Évêché sont liés à l'aménagement de la porte de ville et à son environnement par les architectes Henri Déverin puis Étienne Coutant. Le but est la création d'un musée d'Art breton, puis d'un musée municipal d'archéologie dans lequel seront installées des salles pour les sociétés – savantes ? – ainsi qu'une bibliothèque spéciale[1030]. Finalement, ces deux projets sont abandonnés en 1927 et c'est le musée de Nantes par l'Image qui y est installé[1031], avant d'être déplacé au château dans les années 1970. H. Déverin a fait réaliser plusieurs travaux de consolidation de la porte. En 1913, la cheminée de l'Évêché retrouvée dans la partie occidentale alors détruite depuis peu, doit être posée au premier étage (Ill. 103, vol. 2, p. 321). Les deux grandes salles des premier et deuxième étages, ainsi que les pièces secondaires au nord sont réaménagées. Pour accéder au logis, H. Déverin conseille de rouvrir la porte qui a été murée, car la seule ouverture alors utilisée est une entrée de cave avec un escalier sombre. De plus en 1914, cet architecte écrit au maire, pour lui rendre compte de la visite qu'il a effectuée à l'intérieur de la porte. Selon lui, il serait nécessaire d'enlever les cloisons, soupentes et plafonds modernes car il a constaté à la suite de sondages, l'existence des anciennes solives moulurées – du XVI^{e} siècle ? – qui méritent de redevenir apparentes[1032].

De 1956 à 1957 on s'affaire sur la façade orientale. Cette dernière a subi des reprises en moellons neufs et d'autres reprises en moellons de réemploi à divers endroits. Le chaînage d'angle septentrional est repris sur les deux-tiers en moellons neufs et en granite d'occasion, le tiers restant a été repris en moellons de remploi et les trous au sommet de la façade sont comblés[1033]. D'autres travaux sont à signaler, notamment sur la façade nord, dans laquelle une porte charretière, ouverte au XIX^{e} siècle, a été totalement murée[1034].

[1029] AMN, 1 M 23.

[1030] AMN, 2 M 11.

[1031] ORCEAU Robert, « Visite des musées de la Psalette et de la Porte Saint-Pierre », dans *BSAHNLI*, t. 79, p. 222-225, 1939.

[1032] AMN, 2 M 11.

[1033] ADLA, 162 J 502, plan 17 bis.

[1034] ADLA, 162 J 502, plan 16.

Entre 1960 et 1962, la porte Saint-Pierre est mise hors d'eau[1035] car les eaux de pluie pénétraient par le toit jusque dans les étages abîmant les œuvres. Des reprises partielles en moellons sont réalisées sur la façade nord. On y raccorde les chaînages d'angles avec les façades orientale et occidentale. Les façades nord, sud et ouest[1036] sont totalement ravalées et reprises en moellons de schiste ou de granite. Sur la façade occidentale les portes murées à l'extrémité des deux premiers étages voient leurs jambages et leur couronnement refaits à neuf comme la niche au-dessus du passage voûté. Enfin, l'ensemble du parement de la tourelle d'escalier[1037] est restauré ainsi que la fausse lucarne en pierre de Richemont, la corniche et la souche de cheminée en briquette de terre cuite[1038]. En Juillet 1962, les efforts se concentrent à l'intérieur du logis, en particulier sur les raccords de plancher dans les deux salles du deuxième étage[1039]. Enfin, de 2013 à 2014 a eu lieu la dernière phase de restauration consistant au rejointoyage des parements sur l'ensemble des façades, de la réfection des ouvertures et du réaménagement du square conçu par Étienne Coutant.

L'agence d'architecture Agua fut chargée de 1991 à 1992 de restaurer l'hôtel de Saint-Aignan. Les travaux étaient indispensables car dès 1976 une lettre de la sœur Morel faisait part de la dégradation de l'hôtel et plus particulièrement des chutes de pierres en façade menaçant les habitants de l'hôtel et les piétons[1040]. La notice descriptive du projet de ravalement[1041] indique que les façades est, sud et le pignon sur rue furent ravalés dans leur totalité. Des travaux complémentaires eurent lieu car l'hôtel était particulièrement dégradé. La façade sur rue s'est totalement disjointe du reste de l'édifice, elle a été entièrement remontée. De même, la réfection de la tourelle d'escalier exigea son démantèlement. Ces réfections ont endommagé les ébrasements de toutes les fenêtres, c'est pourquoi ils ont été refaits. Enfin, l'ensemble des linteaux appartenant à l'hôtel a été remplacé par de nouveaux, en béton armé[1042].

[1035] ADLA, 1793 W 136, 2e mémoire, 3e liasse.

[1036] ADLA, 1793 W 136, 6e mémoire, 3e liasse.

[1037] ADLA, 1793 W 136, 2e liasse.

[1038] ADLA, 1793 W 136, 4e mémoire, 3e liasse.

[1039] ADLA, 1793 W 136, 7e mémoire, 3e liasse.

[1040] ADLA, 1793 W 171, lettre du 8 mars 1976.

[1041] *Dossier Hôtel Saint-Aignan, titres IV, 1989-1993*, travaux, Bibliothèque des Monuments Historiques, Nantes, DRAC.

[1042] *Ibid*.

En 1985, François-Régis Bouyer, patron de la société Bât-Nantes, propose d'acheter les n° 9 et 11 constitutifs de l'hôtel de Briord afin d'y construire des logements[1043]. Toutefois, ce n'est qu'en 1987 que l'Association Foncière Urbaine Libre (AFUL) prend en charge ces travaux. Les fenêtres et le puits retrouvent très partiellement leur dessin originel – aucune iconographie n'existe à leur sujet – alors que l'intérieur – tout aussi peu renseigné – est totalement refait. Les cheminées anciennes[1044], encore présentes semble-t-il, auraient dues être conservées mais ne l'ont pas été.

Dans les années 2000 le parement externe des façades sur cour et sur rue de l'hôtel de Bruc est repris (Ill. 125 à 127, vol. 2, p. 366 à 368). Du point de vue technique, la presque totalité des pierres de tuffeau composant les façades sur cour sont remplacées selon un relevé réalisé en aval. Pourtant, lorsque l'on s'intéresse de près à ce nouveau parement on constate que l'agencement des pierres diffère assez nettement de ce calepinage. Quelques rares pierres encore de bonne qualité furent conservées et les pierres de la tourelle d'escalier ont été retaillées. Intérieurement, les caves et le rez-de chaussée conservent la volumétrie originelle alors que les étages ont été modifiés pour accueillir des appartements.

Une réhabilitation de l'hôtellerie a été réalisée à la fin des années 2000 par l'agence AGP. La restauration a été menée dans le cadre de l'OPAH[1045]. En vertu des différentes recommandations (PSMV et ABF), il a été décidé de restaurer l'édifice selon le projet deux, soit la phase correspondant aux années 1534/37, car il s'agit de l'état le plus présent et le mieux conservé au sein de l'hôtellerie. Ce projet consiste à rendre l'état premier du rez-de-chaussée en démontant le plancher haut afin de lui rendre sa volumétrie. Chaque étage doit retrouver ses deux pièces primitives avec les cheminées monumentales, ainsi que leurs deux baies sud pour constituer deux appartements. Un ascenseur fut également aménagé face à l'escalier afin d'obéir à la réglementation concernant les personnes à mobilité réduite. Toujours au sein de l'édifice, les anciens sols sont enlevés pour être remplacés. Le parement interne est restauré et recouvert d'un enduit à la chaux. Les corbeaux en bois sont remplacés par des corbeaux en

[1043] Article paru dans Presse Océan, le 22 janvier 1985.

[1044] *dossier documentaire : Loire-Atlantique, Nantes, Hôtel Landais, 7 et 9 rue de Briord*, bibliothèque des Monuments Historique, DRAC. Selon F.-R. Bouyer, les cheminées n'existaient plus. Article de presse paru en 1987.

[1045] L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat s'adresse à des quartiers historiques du centre-ville (Saint-Pierre, Saint-Nicolas et Bouffay). C'est une politique menée sur 5 ans de 2007 à 2012, dont le but fut la remise un état des édifices insalubres en facilitant les aides financières.

granite. À l'extérieur, l'ensemble du parement est enduit au mortier de chaux (Ill. 158, vol. 2, p. 426).

L'hôtel de la collégiale Notre-Dame a été réaménagé pour accueillir huit logements. La volumétrie de l'édifice est partiellement conservée, car le niveau de comble a été surélevé. La façade postérieure a vu son parement entièrement réenduit à la chaux (Ill. 138, vol. 2, p. 391) et les pierres de la tourelle d'escalier ont été retaillées. À l'intérieur, l'ensemble des murs des logements a été recouvert de plaques de placo-plâtre.

Ces travaux devenus nécessaires avec le temps, montrent à la fois des remaniements profonds occultant l'architecture médiévale de l'édifice, mais aussi des restaurations plus légères qui ont ménagé l'architecture, la distribution et le décor de l'édifice.

Les partis pris

En fonction des édifices, les architectes contemporains ont été confrontés dans plusieurs cas aux strates successives que les hôtels renfermaient dans leur parement et dans leur structure. À cette première contrainte, s'ajoute la détérioration du tuffeau et plus particulièrement des éléments de sculpture qui amenèrent différents choix de restauration. Les hôtels ne possédant qu'à de rares occasions leur architecture d'origine, divers partis sont adoptés. À l'aide de plusieurs exemples, nous ferons ressortir un panel représentatif des interventions qui ont été menées par les restaurateurs et qui restent, parfois, sujettes à discussion.

Dans plusieurs hôtels c'est la mise en valeur de l'histoire de ces derniers qui a primé bien qu'elle ne se soit manifestée que lors des restaurations de la fin du XX^{e} siècle. Parmi les travaux de restauration de l'hôtel Saint-Aignan deux phases sont notables. En 1930, les sculpteurs prennent la peine de noter qu'il n'y avait pas de trace de moulure au niveau des jambages, appuis et meneaux des lucarnes. Les frontons ont donc subi une restauration sans soins, pouvant être considérée comme un signe avancé de la disparition des moulures dans les parties hautes de l'édifice. Pourtant, la continuité des pilastres jusqu'au sommet des lucarnes était distinctement visible (Ill. 71, vol. 2, p. 250). En 1978, Alain Delaval notait la négligence de ces reprises et constatait la dégradation de l'ensemble des façades (Ill. 82, vol. 2, p. 259), la disparition de certains éléments de sculpture notamment les modénatures et les meneaux[1046].

[1046] *Dossier Loire-Atlantique, Nantes, hôtel de Saint-Aignan*, Bibliothèque des Monuments Historiques, DRAC.

Cette erreur sera corrigée lors des nouvelles restaurations de la fin du XX^{e} siècle. En observant ces derniers travaux dans le détail, quelques commentaires sont nécessaires afin de lever certaines incertitudes. Se remarque (Ill. 83, vol. 2, 260) l'apparition de fleurons sur les rampants du fronton du logis oriental. On est en droit de s'interroger sur cette réfection qui ne trouve aucun écho, que ce soit sur les gravures, sur les photographies et plus encore sur les autres frontons. Il en est de même pour le percement d'une encoche sur le parement de la tourelle d'escalier, au niveau de la fenêtre haute de l'aile est et dont le but est de donner une cohérence stylistique à la façade. La porte murée sur la façade sud présente sur une gravure (Ill. 75, vol. 2, p. 253), a fait les frais de ces réfections alors qu'il s'agit d'un élément originel dont la valorisation aurait été souhaitable bien qu'elle demeure visble dans le parement. Le logis oriental a conservé son médaillon bien qu'il soit issu des XVII^{e} ou XVIII^{e} siècles. Sur la même paroi, les fenêtres ont été traitées de manière identique alors qu'elles divergent toutes dans leur ornementation. Seule la baie du rez-de-chaussée fut correctement restaurée, alors que la fenêtre du niveau suivant possédait un fleuron central à la retombée des nervures internes et la fenêtre haute était coiffée d'un larmier en courbe et contre-courbe. Sur le pignon sur rue, l'interprétation des pilastres est discutable dans la mesure où les illustrations rendent mal compte de leur décor.

À l'hôtel de Bruc, le parti préconisé par Jean-Louis Boistel, fut de mettre en exergue le caractère médiéval et les différentes évolutions dont l'édifice fut l'objet[1047]. Le pignon sur rue montre l'ensemble des vestiges des ouvertures qui ont marqué sa physionomie. La façade nord sur cour dévoile les remaniements opérés de la fin du Moyen Âge jusqu'au XIX^{e} siècle tandis que sur celle occidentale le parti médiéval a été mis en avant (Ill. 125 à 127, vol. 2, p. 366 à 368). De même, l'emplacement de l'ancien portail est demeuré visible. Ainsi, le résultat final a répondu aux exigences souhaitées car les traces de l'évolution architecturale de l'hôtel sont parfaitement lisibles.

À l'inverse des exemples précédents, les hôtels de Rouville et de Briord ont vu leurs façades être restaurées sans que l'on ait cherché à montrer certains éléments liés à l'évolution du logis. Lors des dernières restaurations de l'hôtel de Rouville, un suivi archéologique a été mis en place par la Dparc. Seule la petite baie orientale, bouchée, située au second étage de la façade méridionale et précédant la baie médiévale a suscité des interrogations et nécessité des

[1047] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 8.

recherches complémentaires (Ill. 29, vol. 2, p. 88). Elle ne fut pas restituée car elle n'appartenait pas à l'état médiéval[1048].

L'hôtel de Briord a subi des restaurations moindres car le but n'était pas de réaliser une reconstruction à l'identique mais une simple réhabilitation pour accueillir des appartements. Cela pourrait être dommageable dans la mesure où, en mai 1978, l'architecte des Bâtiments de France, Gwénolé Congard, prescrivait une modification de la toiture, la réfection des pignons des lucarnes, des chaînes d'angle des chevronnières, des parements, la mise en place de croisées, de menuiseries et de vitrerie ainsi qu'un enduit sur le pignon. Cependant, si les lucarnes avaient été restaurées (Ill. 55, vol. 2, p. 155), elles auraient alors été uniquement issues de l'esprit de leur concepteur étant donné que les images les plus anciennes connues à ce jour sont postérieures à leur arasement.

Enfin, à l'hôtellerie des Jacobins et dans l'hôtel prébendal de la collégiale les deux partis précédents ont été adoptés, ce qui pose quelques questions au sujet du réemploi de certains éléments ou de leur disparition. L'hôtellerie des Jacobins a été restaurée selon le parti des années 1534/37 exception faite du nouveau cloisonnement intérieur et de la présence d'un ascenseur. Toutefois, nous ne savons pas si les poutres maîtresses ont été conservées pour soutenir les planchers ou bien si elles ont été remplacées alors qu'elles étaient en état. À l'extérieur, seule la façade nord a très partiellement retrouvé ses dispositions primitives avec la présence de baies à imposte. En revanche, cela ne fut pas le cas de la façade sud, en raison d'une phase de restaurations méconnue des sources, ayant sans doute eu lieu après la Seconde Guerre mondiale, et qui a consisté au buchage du parement pour recouvrir l'édifice d'un enduit en ciment. De ce fait les traces de moulures visibles sur la gravure tirées des Archives municipales de Nantes n'existaient plus (Ill. 150, vol. 2, p. 419). Cinq ouvertures de la façade sud ont été murées. Celles à chaque extrémité au second niveau, ainsi que trois autres accolées à la tourelle d'escalier. Les baies toujours aux extrémités mais au rez-de-chaussée ont perdu leur arc en anse de panier pour prendre une forme rectangulaire encadrée par une modénature simple comme pour la totalité des ouvertures (Ill. 158, vol. 2, p. 426). Concernant les baies des deux travées principales allant du second niveau jusqu'aux lucarnes, elles ont été modifiées. Ainsi, la fenêtre du rez-de-chaussée a été rehaussée pour ne former qu'une seule croisée avec la fenêtre qui la surplombait. Les deux fenêtres supérieures ont également été redimensionnées. Enfin, les lucarnes bien que déjà remaniées à une époque antérieure, se sont vues couvertes d'un fronton triangulaire dans la veine du XVIII^{e} siècle. Sur la tourelle d'escalier, la porte d'accès n'a pas

[1048] LACOSTE Nicolas et MERCIER Frédéric, *Psalette, façade sud*, 2014, DPARC.

subi de transformations mais la mouluration à sa base n'a pas été restituée. De plus, il a été ajouté un cordon sous la première fenêtre alors qu'elle en était dépourvue. En revanche, les baies suivantes ont vu leur cordon leur être restitué, mais dans un style plus simple que ne le représente la gravure des Archives. Au sommet de la tourelle le pan de bois a été refait mais peint en rouge. Une troisième ouverture a été percée sur le pan sud-est. Enfin, toutes les souches ont été détruites. Au sujet des ouvertures, on confère des dimensions similaires aux six baies du côté occidental, dont l'une est une création *ex-nihilo*. Les deux baies du second niveau sont murées. Deux ouvertures étirées allant du premier au deuxième niveau sont percées. Seules les quatre fenêtres présentant une facture médiévale sur la façade nord sont refaites et l'on a conféré aux deux ouvertures qui les jouxtent les mêmes dimensions. De plus, on a octroyé à quatre de ses six baies un garde-corps. Par conséquent, extérieurement l'édifice recèle peu trace des percements qu'il possédait originellement et paraît donc prendre date au XVIII^{e} siècle. Il est enfin possible d'évoquer le pignon oriental dont la lecture n'est plus possible à cause du nouvel enduit. Au sud, les deux premières ouvertures ont été murées, tandis que celle des niveaux supérieurs ne servent plus que de petites baies. Au nord, la porte du rez-de-chaussée a été restaurée, tout comme celle la surplombant, si ce n'est qu'elles sont utilisées comme des fenêtres au-devant desquelles fut aménagé un balcon. Au sommet, dans la partie centrale la porte a été rouverte pour servir de baie. Enfin, l'âtre et son conduit sont désormais imperceptibles.

L'hôtel prébendal de la collégiale revêt sur sa façade postérieure (Ill. 138, vol. 2, p. 391) les stigmates des divers aménagements faisant état de son histoire. En revanche, intérieurement l'agencement a été modifié pour recevoir les logements. Les encadrements des portes de la tourelle d'escalier et les sculptures des écoinçons ont été conservés mais nous ignorons ce qu'il est advenu de la charpente d'origine, et plus encore du décor de peintures Renaissance entourant le placard mural de la cheminée de l'étage et des armes surmontant la porte du rez-de-chaussée.

Dans la majorité des cas se rencontre une volonté de remettre à jour le caractère initial du bâtiment lorsque cela est possible tout en visant à démontrer son historicité. Malgré un certain nombre de recherches archivistiques et iconographiques, il est regrettable que ces réfections aient souvent été diligentées sans qu'une connaissance approfondie ait été recherchée. Les études historiques et archéologiques quand elles ont été menées, arrivent souvent assez tardivement. Les grands travaux de restaurations dont nous venons de prendre la mesure auraient pu ou dû être menés d'une manière différente puisque, comme cela a été noté, plusieurs hôtels bénéficient d'une protection particulière. Nous remarquons néanmoins des édifices sur lesquels les restaurateurs ont : fait valoir l'historicité (Bruc, Saint-Aignan) ; laissé

l'hôtel tel qu'il se présentait à eux sans y apporter de modifications (Briord, Rouville) ; conféré l'état le plus représentatif en fonction des éléments dont ils disposaient (hôtellerie, hôtel prébendal).

La sculpture, critique d'authenticité

Les façades ont été trop longtemps laissées en proie aux préjudices du temps (intempéries, air chargé en iode), ce qui a eu pour conséquence l'exfoliation du tuffeau et par conséquent la perte irrémédiable de certains éléments de sculpture que les sources iconographiques sont loin d'avoir pu combler. Il faut ajouter à cela la multiplication des réfections entraînant maintes retailles ayant fait perdre la modénature voire dénaturer les sculptures originelles.

Lorsque l'ornementation des façades est succincte, la retaille des éléments de sculpture est aisée. Il en est ainsi des façades de l'hôtel de Bruc redécouvertes en 2007 où les corniches, les moulures des fenêtres, tout comme les meneaux et traverses, ont été resculptées dans l'esprit de la fin du XV^{e} siècle en suivant les exemples encore présents[1049]. Seules les bases des piédroits, dont la forme est inconnue, n'ont pas été retaillées. Ce cas est proche de l'hôtel de Rouville. Durant les années 1933/34, sa façade sud est restaurée. Les travaux consistent à reprendre le parement et les baies en pierre de sireuil tout comme la double croisée. Sur la façade nord sont resculptés les jambages des baies. Puis, de 2013 à 2014, l'entreprise Lefebvre se voit confier la restauration de la façade sud sous la direction de l'architecte du patrimoine Pierluigi Pericolo. Ces travaux ont fait l'objet d'importantes recherches documentaires et iconographiques afin de restituer au mieux l'aspect médiéval de cette façade. Le but avoué de ces réfections consistait à faire cesser la détérioration des pierres, à nettoyer les parements, à remplacer les pierres trop dégradées par des pierres identiques et à restituer les encadrements de fenêtres.

À l'hôtel Saint-Aignan ce n'est pas tant la sculpture ornementale qui a été détériorée, au contraire, mais celle figurative qui a été faussée dans son positionnement et dans son traitement. L'hôtel reçoit donc plusieurs phases de restauration à compter des années 1930. La première phase[1050] concernait les lucarnes situées au sommet de la façade sud, sur la cour d'entrée. Elles

[1049] Nantes Renaissance, *Restauration urbaine à Nantes, Hôtel de Bruc : un hôtel particulier XV^{e}-XVI^{e}*, septembre 2007, p. 4.

[1050] ADLA, 195 J 785 fonds Drouin, devis du 3 juillet 1930.

furent toutes deux entièrement refaites comme les corniches qui en plus furent agrandies, en particulier celles flanquant la lucarne la plus à l'ouest. Elles viennent donc rompre la continuité créée par les moulures de la fenêtre inférieure. Sont à mettre à l'actif de cette phase, semble-t-il, les réfections des fenêtres des deuxième et troisième étages et du fronton de la façade est (Ill. 82, vol. 2, 259). En premier lieu, le pendentif central de la deuxième baie, qui avait disparu ne fut pas restitué ; de même les moulures de la baie supérieure qui persistaient, tout comme le médaillon, furent traités comme s'ils avaient disparu. L'agence d'architecture Agua remédia partiellement à cet état à l'aide des sources iconographiques[1051] pour obtenir un résultat le plus fidèle possible. Chaque élément de sculpture fut repris. L'exemple fut pris sur les façades présentant les éléments les mieux conservés. À cela s'ajoute la création de l'ancienne salle des pansements érigée au XIX^{e} siècle dans le style néo-gothique, dont les formes se sont directement inspirées de l'hôtel. En prenant ces précautions, on acheva les bases des encadrements des fenêtres par des formes prismatiques alors que les larmiers le furent par des culots feuillagés ou des animaux imaginaires ou réels. Les pilastres de la fenêtre du premier étage à l'extrémité occidentale de la façade sud ont pu être refaits à partir de la fenêtre de la salle des pansements située juste en face[1052]. Les lucarnes et la corniche précédemment restaurées en 1930 furent refaites.

En ce qui concerne la sculpture figurative, les photographies anciennes montrent que les seuls culots lisibles sont ceux présents dans les encoches (Ill. 81, vol. 2, p. 258), à la jonction de l'aile orientale et de la tourelle d'escalier. Il s'agit d'un être hybride de profil, doté d'une tête d'homme et d'un corps d'animal, et d'un être à tête de singe. Sur la tourelle d'escalier, deux éléments demeurent au centre de l'accolade de deux baies : un homme grimaçant à l'air menaçant, puis une chouette plus sereine. Seule une gravure de Hawks reprend huit de ces éléments (Ill. 77, vol. 2, p. 255) : un individu portant un chapeau et retenant de ses bras un écusson[1053], une sorte de chien se léchant, un mouton comme serti sur une bague et une dernière dont le genre nous est difficile à cerner. Une différence notable existe entre ces représentations et les sculptures actuelles dont la plupart sont des réinterprétations voire des inventions, car par exemple aucun culot de ce type n'existait selon les gravures anciennes sur la baie sommitale de

[1051] *Justificatif des travaux complémentaires, dossier Hôtel Saint-Aignan, titres IV, 1989-1993, travaux*, Bibliothèque des Monuments Historiques, DRAC.

[1052] *Projet de ravalement, mai 1989, dossier Hôtel Saint-Aignan, titres IV, 1989-1993*, travaux, Bibliothèque des Monuments Historiques, DRAC.

[1053] Édouard Pied avait mentionné en 1906, la présence de trois écussons, il est alors permis de penser que ceux-ci étaient pareillement réalisés, c'est pourquoi Hawks n'en a repris qu'un seul.

l'aile orientale, notamment parce qu'il n'y avait pas d'encoche à ce niveau (Ill. 71, vol. 2, p. 250).

Les réfections touchant à la décoration du manoir Guéguen ont dénaturé le parti originel. En 1910, lorsqu'Henri Déverin entreprend les restaurations de la porte, il représente les façades ouest et sud avant leur restauration (Ill. 107, vol. 2, p. 325). Il est possible de discerner sur ce relevé un écusson sur le tympan de chacune des fenêtres de la façade ouest ; il n'en demeure plus qu'un. Se remarquent également des différences au niveau des arcs. Celui de la baie du deuxième étage paraît moins élancé qu'il ne l'est aujourd'hui, puisqu'il ne se raccordait pas avec la lucarne. Les deux fenêtres à imposte situées à l'extrémité nord de cette façade, originellement plus grandes, étaient surmontées d'arcs, révélés par la présence de culots. Cela assure la présence de ces baies au Moyen Âge, avant qu'elles soient partiellement obstruées après le percement de la rue de l'Évêché. Les baies sur la face sud étaient également couronnées par un arc en accolade similaire aux précédents mais qui n'ont jamais été restitués (Ill. 111, vol. 2, p. 328). H. Déverin voulait également remplacer les fenêtres modernes de la façade orientale pour qu'elles puissent être en accord esthétique avec le reste de l'édifice. Cela n'est pas de son fait. En effet, le manoir s'est vu conférer des baies sur les façades orientale et septentrionale respectivement au XVIII^{e} et au XIX^{e} siècle suite à la destruction de la muraille et du percement de la rue de l'Évêché. Les deux nouvelles ouvertures des premier et deuxième étages (Ill. 108, vol. 2, p. 326) de la façade orientale, issues de la période moderne, ne possédaient pas selon leur relevé de moulurations ou encore de nervures à pénétration[1054]. Seule la petite baie du deuxième étage fut restituée dans son style d'origine[1055]. En 1960, la façade nord est restaurée et les baies des premier et deuxième étages prennent un aspect médiéval. Puis, en 1962, c'est au tour des baies de la façade est. Dans un premier temps, il est prévu de les reconstruire telles qu'elles se présentaient mais cela fut annulé afin de leur conférer un aspect de fenêtre à croisée du XV^{e} siècle[1056]. Au sommet de cette façade, les lucarnes ont été refaites[1057] dans leur intégralité.

Ces différents exemples mettent en avant la multiplicité des interventions concernant le décor des façades de ces hôtels. En effet, dans les hôtels de Bruc et de Rouville, le résultat semble fidèle au décor d'origine ; dans celui de Saint-Aignan la sculpture figurative a été

[1054] ADLA, 162 J 502, plan 10 et 12.

[1055] ADLA, 162 J 502, plan 11 et 11 bis.

[1056] ADLA, 162 J 502, plan 10 bis et 12 bis.

[1057] ADLA, 162 J 502, plan 2 et 3.

tributaire de la détérioration des éléments en place et du manque de représentations anciennes à son sujet, mais cela n'explique pas la création de certaines sculptures ; à la porte Saint-Pierre on regrette la perte de certains éléments (gâbles) et la nouvelle lecture, discutable, de la parure des façades. Cette mise en perspective dénote une évolution de la manière dont a été traitée la sculpture. En effet, au fur et à mesure du temps, les restaurateurs se sont aidés de l'iconographie pour restituer au mieux les figures sculptées ou ils l'ont laissée en l'état afin d'éviter toute surinterprétation. Malgré ces précautions souvent trop tardives, le résultat qui nous est parvenu et quel qu'il soit, fait clairement part de la difficulté existant désormais pour interpréter la nature de la représentation, comprendre sa forme et donc intégrer ces sculptures à un courant de création.

Conclusion

Jusqu'à présent les hôtels n'avaient été abordés qu'au travers du prisme de Nantes, ville de laquelle ils sont indissociables. Il nous est apparu nécessaire de contextualiser leur mode de création en les replaçant dans le contexte artistique qui pénètre dans le duché par l'intermédiaire de la cathédrale puis du château qui sont les édifices dont la construction est la mieux renseignée grâce aux sources archivistiques. En effet, le chantier du château a été financé en grande partie par les revenus ducaux, mais aussi par rachat, grâce au droit de seigneuriage et dans une moindre mesure avec l'aide aux finances de la ville puisqu'il ne s'agit que de prêts. Différents acteurs ont en charge le financement et la mise en œuvre du chantier ducal. Ainsi, nous rencontrons les miseurs et receveurs supervisés par le chancelier et le trésorier, les contrôleurs et les maîtres d'œuvre. Malgré la durée du chantier, environ 30 ans, on constate que ces personnes restent longtemps dans leur fonction et qu'elles possèdent une expérience certaine dans leur domaine, comme c'est le cas de Jehan le Maistre qui fut maître d'œuvre de la cathédrale et contrôleur du chantier du château. La durée du chantier s'explique par l'ampleur de l'édifice à bâtir mais aussi par les troubles connus par le duché (guerre franco-bretonne, décès du duc, perte d'autonomie de la duchesse). De cela découle une succession de maîtres d'œuvre qui se sont relayés pour finaliser la résidence ducale. La plupart ont officié sur des chantiers ducaux, municipaux et paroissiaux (porte Saint-Pierre, beffroy, église Saint-Nicolas), mais il ressort que deux d'entre eux ont été formés sur des chantiers royaux tourangeaux : Mathelin Rodier à la cathédrale Saint-Gatien de Tours et Jacques Drouet au château d'Amboise bien que ce dernier ait pu faire son apprentissage à la cathédrale de Nantes sous la houlette de

Rodier. C'est à eux que l'on doit respectivement la forme globale du château et le palais ducal, puis l'achèvement des parties hautes du Grand Logis et de la Couronne d'Or. Leur arrivée à Nantes n'est pas renseignée mais tous deux doivent jouir de la protection ducale bien que leur statut au sein de la cour ducale demeure méconnu. Cela va *a contrario* de ce qui se rencontre en Bourgogne ou en Anjou même si Drouet est cité comme « maistre maczon des ville et chastel de Nantes ». S'ils ne possèdent pas littéralement le statut de maître d'œuvre à l'instar de leur confrère nantais, leur renommée montre que l'on fait appel à eux dans l'entourage ducal notamment pour la reconstruction de l'Évêché, peut-être pour l'hôtel de Briord et certainement pour l'hôtel de Rouville. Ce dernier serait par ailleurs un chantier pionnier dans lequel a été mis en place un ensemble de principes reconduit au château.

Ces maîtres d'œuvre ne sont pas seuls et sont accompagnés par des ateliers de sculpture qu'il est plus difficile d'appréhender puisqu'aucun nom n'est mentionné dans les sources. Toutefois, leur travail s'observe dans plusieurs hôtels puisque des parentés stylistiques se constatent par exemple entre la forme et le décor des lucarnes du Grand Logis provenant d'Amboise et celles du manoir Guéguen. Cela corrobore le lien stylistique entre les deux édifices tout en assurant que le maître d'œuvre travaille en lien avec un atelier de sculpture. S'il est possible de faire valoir d'autres corrélations entre le château et l'hôtel Saint-Aignan, le premier exemple demeure le plus significatif puisque dans la corniche du château une sculpture trouve un écho avec le même type de représentation au château de Blois. Cela est donc symptomatique des échanges et surtout des déplacements des ateliers peut-être sous la direction de Jacques Drouet entre Nantes et la vallée de la Loire. La prise en compte de la sculpture ornementale fait également part des migrations d'ateliers d'un chantier à l'autre comme cela serait le cas pour les granitiers ayant évolués de la cathédrale Saint-Corentin de Quimper avant d'aller à celle de Nantes puis de les retrouver à l'hôtel de Rouville et au château. Nous aurions affaire à deux ateliers qui travaillent à Nantes dont rendent compte les sculptures du château, l'un sous l'égide de Rodier (culot des cuisines, façades du palais ducal et du Grand Logis), le second placé sous la direction de Drouet (partie haute du Grand Logis). Ce type de comparaison permet d'assoir davantage la datation émise au sujet de l'hôtel prébendal, de Bruc et de l'hôtellerie après les années 1500. Enfin, ce type de sculpture confirme également de fortes suspicions au sujet des personnes ayant œuvré sur d'autres édifices nantais comme la chapelle Saint-Antoine de Padoue. Ici, les différents rapprochements effectués admettent la présence de Rodier et de son atelier. Cela démontre que la cité ligérienne a la particularité d'être un espace transitoire des hommes et des formes artistiques venus de France et véhiculés par la Loire.

Ces filiations artistiques qu'elles soient liées aux maîtres d'œuvres ou aux sculpteurs font de Nantes une ville qui reçoit de multiples influences. Cela a des répercussions au château dont le plan mêle un parti connu à Suscinio et à Vitré (logis-porte) mais également à Langeais et Châteaudun où sont également perceptibles de grandes travées de baies sur les façades. Il faut ajouter à cela l'influence du logis de Rouville sur le château, repérable dans la forme de l'escalier d'honneur et présentant un angle ou un contrefort au lieu d'un pan. De plus, les formes issues de la cathédrale (baie couverte d'un gâble) vont être reprises dans la demeure princière et cela constitue une innovation majeure dans l'histoire des formes car ce type de couvrement ne se retrouve que sur les portes dans la vallée de la Loire et non sur les baies. Dans un second temps et par l'intermédiaire de Jacques Drouet, les formes tirées du triforium de la cathédrale viendront parfaire les loggias du château. Les hôtels vont se référer à l'architecture palatiale et la prendre comme modèle. L'architecture nantaise va incorporer ces formes, se les rapproprier et en cela, elle est un foyer de création à part entière comme l'atteste à lui seul le château. En effet, son architecture va par la suite rayonner dans le duché grâce à des personnes faisant partie de la cour ducal et qui souhaitent s'y référer afin de montrer leur attachement à la duchesse malgré la réunion de la Bretagne à la France. Il en est ainsi du logis en fond de cour de Suscinio (escalier, gâble des baies), mais aussi le château de Josselin dans lequel selon nous, ces formes seront réinventées et deviendront typiques des Rohan. Des demeures plus modestes tels que les manoirs de Lanrigan et de Brignac s'inspirent de l'ornementation et des loggias. Le logis de Rouville ne sera pas en reste pusique la persistance de certaines de ses formes (escalier hélicoïdal) se retrouve au château de Goulaine et dans quelques manoirs bretons. Ainsi, Nantes « assimile » de nouvelles formes artistiques avant qu'elles se dispersent dans la province au gré des liens que les courtisans ou plus largement, la noblesse possède avec le duc puis la duchesse, ou selon la volonté qu'ils ont de s'y référer et donc de se soumettre à la couronne ducale puis royale. Nantes est alors la référence vers laquelle se tourneront une importante partie des édifices construits jusque dans le premier quart du XVI^{e} siècle.

Cela est confirmé par la sculpture ornementale lorsque les comparaisons ont été envisageables. Il en est ainsi de l'hôtel de la Bretonnerie dont le décor est proche de celui de l'hôtel de Rouville mais aussi de l'hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale et du château. Tout cela corroborerait le lien que possèdent les hôtels avec l'établissement du duc à Nantes et donc avec le château, exception faite du premier cas. Par conséquent, le mouvement des ateliers et la propagation des formes artistiques, permet de reconsidérer le statut de Nantes et de reconnaître en elle la capitale sinon la capitale politique au moins la capitale artistique du duché de Bretagne dans la seconde moitié du XV^{e} siècle.

Ces édifices ayant participé, par leur architecture, à transformer et à embellir la parure monumentale de la cité nantaise, il nous semblait primordial de retracer leur longue histoire pour observer l'état dans lequel ils nous sont parvenus, lorsque ce fut le cas. Certains de ces édifices (Montfort, Châteaubriant et doyen du chapitre de la cathédrale) ont été reconstruits dans des styles très différents de leur première architecture pour suivre le goût de l'époque ; tandis que d'autres furent plus simplement remaniés (Derval, Briord, Rouville, Bretonnerie et Bruc) au gré des besoins. Mais leur histoire est intrinsèquement liée à celle de la ville et à ses travaux d'urbanisme. Effectivement, quelques-uns furent amputés d'une partie de leur logis (Évêché, hôtellerie des Jacobins) ou totalement détruit (Montfort et Fleuriais) afin de rendre possible la création de nouvelles rue. Des projets plus modestes nécessitant l'alignement des rues entraînèrent la destruction des façades de plusieurs hôtels (hôtel prébendal, Bretonnerie) ou plus simplement de leur portail (Saint-Aignan). À nouveau, et pour les besoins de la circulation des corps de logis entiers sont rasés (Rouville) et remplacés par un parking (Briord). Le manque d'entretien fut tout autant préjudiciable à l'Évêché dont les deux tiers furent abattus.

Le cadre général posé, il fallait observer dans le détail les restaurations anciennes puis modernes dont ils avaient fait l'objet. Elles furent nécessaires à cause de leur état de dégradation (Évêché, Saint-Aignan) ou en raison de la nouvelle affectation des hôtels (Derval) sans que l'on sache précisément la nature des travaux réalisés. À compter du XIX^{e} siècle et surtout du XX^{e} siècle, quelques hôtels bénéficient d'un classement (Rouville, Évêché et Saint-Aignan) et pour les édifices restants, d'une protection particulière dans le cadre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Nantes. Ces travaux ont pour but de leur conférer une nouvelle fonction, ainsi ils n'ont pas joui de la même attention qu'ils soient remaniés pour devenir un musée, une administration, des associations ou encore des logements. Pour la réalisation de ces travaux différents partis pris sont adoptés. Ainsi, les architectes ont tenté de faire valoir l'histoire du lieu (Saint-Aignan, Bruc) ; cela ne fut pas le cas à l'hôtel de Rouville auquel on a en partie redonné son caractère médiéval, alors qu'à l'hôtel de Briord aucun n'un élément de décor n'a été restitué ; ces deux méthodes furent mêlées à l'hôtel prébendal de la collégiale et à l'hôtellerie des Jacobins. Néanmoins, certains éléments ont été refaits sans que l'on connaisse leur disposition d'origine. Cela se rencontre davantage sur la sculpture notamment car elle a été détériorée par l'érosion. Aux hôtels de Rouville et de Bruc, l'ornementation a été restituée en suivant le parti d'origine ; à l'hôtel Saint-Aignan, le décor des baies du logis oriental a perdu son caractère initial alors que celui des ouvertures du logis méridional leur a été rendu et le traitement des culots est discutable ; au manoir Guéguen il n'est pas osé de dire que le décor est presque totalement néo-gothique. De ces constats, c'est parfois l'image que nos

contemporains se sont faits de ces édifices qui reste perceptible, mais réévaluer ces données permettait de retrouver l'état médiéval de ces hôtels devenus éléments du patrimoine nantais.

Les hôtels nantais par l'intermédiaire du château, lui-même descendant de l'hôtel de Rouville et de châteaux de la vallée de la Loire, ont été construits en reprenant ce premier modèle et se sont fait l'écho des formes qu'il arborait. Ces dernières, amenées par des maîtres d'œuvre français voire bretons, sont issues du royaume de France et ont été réinventées à Nantes avant que l'aristocratie bretonne ne s'en empare dans ses résidences démontrant alors que cette cité était la capitale artistique du duché à la fin du Moyen Âge.

Conclusion générale

Cette étude devait faire valoir les différents enjeux liés à l'implantation des hôtels aristocratiques à Nantes, depuis le règne de François II jusqu'à l'édit d'union de la Bretagne à la France. En effet, les recherches avaient pour but de nous amener à connaître les commanditaires et les propriétaires successifs ainsi que leur rapport avec le pouvoir en place. Plus encore, étudier l'architecture de ces édifices était un enjeu majeur puisque cela n'avait été réalisé que dans de trop rares cas. Ainsi, la mise en perspective de ces nouveaux éléments devait à terme permettre de comprendre les relations artistiques entre les édifices de notre *corpus*, le réseau des transferts artistiques entre la Bretagne et la France et donc le statut de Nantes.

Discuter et revoir le statut de Nantes dans lequel s'intégrait l'émergence des hôtels devenaient inéluctable. Par conséquent, convoquer les différents facteurs constitutifs de cette cité était un préambule nécessaire. Ainsi, comprendre sa situation géographique qui en fait un carrefour de voies de communications unique en Bretagne, va l'amener à être au cœur des prétentions royales. Cette place forte moderne matérialisée par ses fortifications qui ont fait leur preuve face à « l'éminent péril » et dont seule la jalousie de d'Albret permis leur défaut entraîne

son basculement sous le joug de l'autorité royale. Cette cité, exception faite du duc François I[er], accueillait la dépouille de tous les ducs montfortistes qu'aurait pu, sinon dû concrétiser la collégiale à compter de Pierre II. De plus et bien qu'elle n'abrite pas la globalité des institutions bretonnes puisque Vannes et Rennes en comptent également, c'est à Nantes qu'étaient prises les principales décisions politiques au travers du Conseil ducal et de la Chancellerie, mais aussi judiciaires peu avant la mort de François II. Au-delà de ces instances institutionnelles, elle est la première cité à être érigée en tant que ville communale grâce au concours de la guerre de Succession, avant que le roi, lorsqu'il soumet la ville, n'affirme son pouvoir avec la reconstruction de la prévôté. Cette dimension se couple avec la volonté des ducs de s'établir à Nantes ce qui a un impact positif sur le commerce. Effectivement, Nantes est l'une des principales places portuaires du duché et connaît une certaine prospérité grâce à la présence de la cour. Si les duc semblent apprécier leur séjour nantais, les actes manquent pour s'en assurer, mais la cité ligérienne figure toujours en bonne place notamment à compter du règne des Montfort et plus particulièrement sous François II. Dès lors, si Nantes fait partie des villes principales du duché elle revêt une dimension plus importante que Rennes et Vannes, qui se manifeste par sa nouvelle parure urbaine et notamment par la demande explicite de François II d'embellir l'habitat urbain.

C'est dans ce contexte qu'émergent les hôtels particuliers, mais la date à laquelle ils ont été bâtis demeure floue. C'est aussi à cette lacune qu'il convenait de remédier. Ces édifices apparaissent en premier lieu par les sources contemporaines de leur édification où ils ne sont cités explicitement qu'à de très rares occasions. Néanmoins, certains indices comme le rattachement de la parcelle à une seigneurie ou la désignation de l'hôtel au sein de la paroisse à une date donnée, permettent d'obtenir un cadre chronologique afin de définir une période de création. Cette première étape se devait d'être couplée par des travaux scientifiques : les études archéologiques et dendrochronologiques. L'analyse de ces résultats permit d'identifier trois groupes d'édifices : dans le premier s'intègre un hôtel érigé avant 1450 qui fut rénové durant la période étudiée mais dont les caractéristiques paraissent similaires aux deux groupes d'hôtels issus de la chronologie étudiée ; le deuxième groupe montre des édifices bâtis entre 1460 et 1500 et sont donc contemporains de l'installation du duc à Nantes et plus sûrement lorsque celui fait ériger sa nouvelle demeure princière ; la dernière catégorie d'édifices semble construite lors de la fin du premier tiers du XVI[e] siècle, mais dévoilerait dans deux cas avérés sur trois, une première édification avant 1500 puis un remaniement en reprenant les codes des hôtels aristocratiques précédemment créés. De ce constat, il semblerait que les caractéristiques

des hôtels émises en amont soient plus anciennes que la période chronologique que nous avons étudiée et pourrait découler du type manorial.

Au sujet des commanditaires, il fut nécessaire de mettre en perspective la personnalité des élites réunies par la création de résidences seigneuriales à Nantes. Tous sont originaires de Haute-Bretagne excepté Jean de Rouville issu de Normandie, et donc employant la langue française. Ils devaient s'enorgueillir d'une culture familiale qui les avait préparés à côtoyer l'élite ducale et pour certains à en faire partie exception faite de Pierre Landais. Le duc s'entoura de dignitaires qui ont pour quelques-uns, largement œuvré dans l'orientation de la politique du duché puisque ces individus ont été nommés dans des charges importantes représentatives de l'administration de l'État breton. Ainsi, en étudiant ces personnages, l'histoire du duché durant les dernières années du Moyen Âge, prenait davantage de sens bien qu'elle ne se résumait pas qu'à leurs actions. À cela s'ajoute la puissance financière des commanditaires issue pour certains de leur lignage ou de leur enrichissement personnel, puissance qui leur permet d'acquérir un important patrimoine foncier et de faire parfois office de créanciers du duc. Puis, en pénétrant un peu plus dans leur vie, mais pas encore dans leur intimité, nous avons pu évaluer leurs biens fonciers (terres, châteaux, manoirs) pour mieux cerner ces personnes et ce qui les distinguaient. Au gré de leurs dévotions, tous cherchaient un dernier refuge pour leur âme qu'il soit lié à une dévotion particulière, ou à des raisons politiques, notamment en se faisant inhumer dans la collégiale Notre-Dame, nécropole ducale avortée.

À cause du décès de Pierre Landais, instigateur de la politique indépendantiste du duché, puis du duc, malade et meurtri par la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier, la Bretagne vit une période instable ballotée entre les complaisants à l'égard de la France abrités à Nantes, et les réfractaires demeurant à Rennes et menés par Anne. La trahison des premiers rend inéluctable l'abdication des seconds. Pour autant, Nantes conserve toute son attractivité pour les membres de la cour royale. En effet, les hôtels lorsqu'ils ne reviennent pas aux descendants du commanditaire et dont les charges restent au sein de la cour, sont vendus à des individus qui occupaient déjà des fonctions au sommet de l'État français comme Jean-François de Cardonne. Seuls les hôtels dépendant du clergé dérogent en partie à cette règle dans la mesure où une lecture anachronique permet d'y reconnaître des logements de fonction. Néanmoins, il existe une répartition des personnes vivant dans ces édifices. Lorsque cela est démontrable, apparaît un parti pris entre des gens évoluant dans l'entourage de la reine ou du roi, mais cela ne semble pas avoir d'impact sur la politique menée à l'égard du duché.

L'étude des hôtels débute par une analyse topographique rendant compte de leur localisation et donc de leur fixation dans la ville. Ils sont installés au centre de la ville médiévale

délimité par l'ancienne muraille gallo-romaine. Dans ce secteur, des espaces de grande taille paraissent libres de constructions mais la manière selon laquelle les commanditaires s'en sont rendus acquéreurs n'est pas connue. Ces bâtiments prennent place à l'écart des grands axes commerciaux, le long de voies secondaires ce qui confère une certaine quiétude aux propriétaires. Seule l'installation du château et de l'Évêché est imputable à un antagonisme entre le duc et l'évêque, remontant au XIII^{e} siècle, dont découle l'implantation du reste des hôtels dans les fiefs respectifs de ces deux autorités temporelle et spirituelle. Cette situation topographique clarifiée, l'hôtel nantais se caractérise par une entrée (portail, logis-porte) ouvrant sur la cour et parfois secondée par un deuxième accès par les jardins. En général bâti en équerre, l'édifice s'insère entre ces deux espaces ce qui lui confère la disposition la plus harmonieuse et la plus recherchée. Des contraintes topographiques telles que la taille de la parcelle ou encore son emplacement (Rouville, hôtellerie des Jacobins, hôtel prébendal, Bretonnerie) obligent le maître d'œuvre à configurer autrement le plan de l'hôtel sur la parcelle. Les façades qui bordent la cour, font part d'un caractère ostentatoire qui se perçoit notamment avec la présence de l'escalier d'apparat notamment celui de la tour de la Couronne d'Or, auquel s'ajoutent les lucarnes au Grand Logis dans le cas du château. Effectivement, ces façades ont pour vocation d'impressionner le visiteur en mettant en exergue le statut du commanditaire, tandis que celles sur jardins moins ornées s'adressent uniquement au commanditaire et à son entourage. Les façades sur rue peuvent être décorées et participent à mettre en valeur le statut de l'occupant, mais il existe quelques cas ou ce type de façade montre une volonté du commanditaire de s'isoler de la rue comme l'attestent les matériaux employés et le peu d'ornementation des baies (Bruc, hôtellerie). De manière générale, ces partis pris s'observent avant tout au château qui s'inspire de modèles provenant de la vallée de la Loire tels que les châteaux de Langeais, Châteaudun ou encore Amboise, bien que l'influence bretonne se ressente avec ceux de Suscinio ou encore de Vitré, puis dans certains hôtels nantais. Derrière ces façades, se dissimulent différentes pièces pour la plupart chauffées et qui avec l'eau amenée grâce au puits privatif ou non, et la présence de coussièges disposés dans les pièces ou les escaliers, possèdent un confort voire un certain luxe.

Évoquer l'existence de pièces c'est tenter de rendre compte de la vie qui les animait au travers de leur fonction et décelable grâce à leurs caractéristiques (emplacement, dimension, décor) et aux sources écrites. Ainsi, il existe les pièces attachées aux services (caves, cuisines et pièces annexes), dans lesquelles s'affairent les domestiques pour préparer les mets journaliers. Elles peuvent s'accompagner d'une autre pièce, la salle du commun où les repas sont pris qui peut aussi faire office de salle d'attente pour les convives. Au-dessus, à l'étage

noble prennent place les appartements seigneuriaux composés de la salle d'apparat à laquelle se joint la chambre du commanditaire. Mais ce complexe se dédouble verticalement de manière fréquente, lorsqu'une distinction s'opère entre les appartements du mari et ceux de son épouse qui garde auprès d'elle les enfants comme le laisse suggérer le mobilier de la duchesse Marguerite de Bretagne. Ce schéma varie dans les demeures d'exception (château, Briord, Évêché) où de nouvelles pièces (garde-robe, salette, salle de parement, chapelle) s'associent à cette disposition première. Toujours dans cette catégorie de résidence, des salles aux dimensions impressionnantes et à l'architecture ou à la distribution différentes, sont dévouées à la charge du commanditaire mais peuvent aussi jouer le rôle de salle d'apparat (Briord). En revanche, et quelle que soit la demeure, les domestiques ont un espace qui leur est dévolu, en l'occurrence il s'agit soit des combles soit d'un corps de logis spécifique. Cet agencement qui s'avère très commode, ne pourrait être complet sans la présence de latrines disposées et superposées à chaque niveau. Mais cette présence n'est pas attestée dans chaque édifice. Enfin, trône au sommet de la tourelle d'escalier, cet espace dévolu au retrait, au calme, à la méditation voire au trésor du commanditaire, qui lui offre où que soit situé l'hôtel dans la ville, une vue sur la campagne environnante.

Cette distribution parfois savante est caractérisée sur les façades au travers d'éléments d'architecture (baies, corniches) et par l'emploi de matériaux (granite, tuffeau) à des emplacements précis. Ainsi, les caves et le rez-de-chaussée peuvent paraître dissociés du reste de l'édifice afin de mettre en évidence les niveaux supérieurs et particulièrement l'étage noble. De même, et cela est assez précoce en Bretagne pour le souligner, c'est la présence à Nantes de façades constituées en travées régulières de baies qui ne permettent plus de discerner à quelles pièces ces ouvertures appartiennent. Seul le premier étage se détacherait par son décor. Outre cette hiérarchisation remarquable au-dehors, le parcours intérieur est tout aussi sophistiqué comme l'attestent les tribunes servant de corridors à l'hôtel de Rouville, la présence d'entrées secondaires dans les hôtels de Saint-Aignan voire de Bruc ou plus simplement la multiplication des portes ouvrant sur l'escalier et assurément au château avec l'escalier dérobé et celui de la tour de la Couronne d'Or. Cette distribution aux accès subordonnés et réservés soit à l'occupant principal, soit uniquement à ses convives mais surtout à son personnel, dans nombre de cas anonyme, en témoigne. Bien que l'architecture en conserve la trace, c'est donc presque exclusivement par l'entremise des testaments des commanditaires que la domesticité apparaît, alors que leur rôle au quotidien est primordial pour la gestion des tâches. Ces édifices dans lesquels ils vivaient, soit dans les combles, soit dans certaines ailes du logis, en concomitance avec leur maître n'étaient pas destinés totalement à la résidence. Certains espaces déjà

mentionnés sont de véritables lieux de pouvoir au service de l'autorité ducale. Ainsi s'opère une sorte de décentralisation du pouvoir chez des particuliers : Rouville, Landais et dans une certaine mesure chez François II. De ces nouveaux lieux de pouvoir et de prime abord chez Rouville, s'observe l'emploi de la baie à double croisée éclairant sa salle de justice. Ce type d'ouverture est réemployé de manière symbolique dans d'autres hôtels sans qu'elle serve à illuminer une pièce où s'exerce une forme de domination. À cela s'ajoutent quelques éléments manifestant la charge voire le caractère du commanditaire. À titre d'exemple, l'emploi de la coursière extérieure chez François I^{er} Goheau pour faire valoir sa fonction de franc archer, le logis-porte chez Pierre Landais qui montre ainsi son attachement au principe de la forteresse ou plus largement la forme ramassée de l'édifice et sa distribution maîtrisée chez le secret Jean de Rouville. La globalité de ces propos nous ont amené à concevoir que la qualité de l'architecture, l'agencement et la distribution venaient rendre compte de la nature de l'occupant, de la charge qu'il occupe au sein de la cour voire de son caractère.

La datation des hôtels montre des disparités stylistiques en fonction des courants de création. L'édifice qui nous fait le mieux sentir cet élan constructif et à partir duquel émanent des noms d'artistes est le château. Ainsi, et c'est le seul exemple pour la construction de résidences urbaines à Nantes, il est possible de dévoiler partiellement la manière dont il a été mis en œuvre grâce aux différents acteurs (miseurs, receveurs, maîtres-d'œuvre) qui ont participé à sa conception et qui sont recensés sur d'autres chantiers à Nantes et dans la vallée de la Loire. Plusieurs maîtres d'œuvre connus sur le chantier de la cathédrale se sont succédés au château, et il a été possible de retracer leur carrière. Il ressort de cela, des individus ayant uniquement œuvré à Nantes et d'autres s'étant formé en Touraine avant leur venue dans la cité ducale. La présence d'indices architecturaux a permis de déceler la présence de certains de ces hommes sur les chantiers de quelques hôtels : Mathelin Rodier (Rouville, palais ducal, voire Briord), Jacques Bodard (porte Saint-Pierre, Grand Logis) et Jacques Drouet (partie haute du Grand Logis et de la tour de la Couronne d'Or, Évêché). Il en va de même des sculpteurs, restés dans l'anonymat, mais qui ont dû les suivre et dont certains ont travaillé au château de Blois. Il a ainsi été possible de déduire que l'hôtel de Jean de Rouville était le véritable chantier précurseur de cette architecture élitiste. Le château allait s'en inspirer avant qu'il ne devienne le modèle à suivre à Nantes puis dans le duché malgré le rattachement à la France. C'est particulièrement grâce à l'emploi de gâbles fleuronnés issus de la cathédrale nantaise et largement réutilisés au château que se remarque sur plusieurs châteaux bretons (Suscinio, Josselin), mais aussi dans quelques manoirs bretons l'influence nantaise. Par conséquent, les plans, les façades et la sculpture visibles dans l'architecture nantaise sont à la fois issus de la

Bretagne et de la France ce qui fait de la cité ligérienne une ville transitoire qui revisite ou réinterprète l'art provenant du royaume pour le diffuser dans le duché. De même, sa qualité à part entière en tant que ville bretonne mérite d'être revue. En effet, se lit sur les façades de ses hôtels un caractère indéniablement breton (granit en soubassement) alors que ses élévations (tuffeau) reflètent une filiation française. Ainsi, Nantes nous apparaît comme une ville ligérienne avant tout.

Il nous semblait logique de conclure notre étude en dressant un bilan de l'état des hôtels. Ainsi, ont été retracées les modifications apportées aux hôtels à l'époque Moderne durant laquelle ils ont été mis au « goût du jour », soit en étant dans certains cas largement reconstruits, soit par de nouveaux aménagements de leur distribution. Au-delà des changements voulus par les propriétaires, se sont ajoutés les travaux urbanistiques liés à la ville. Ceux-ci rendus nécessaires par la mise en sécurité contre les incendies, par le besoin d'assurer la salubrité et par les exigences de la circulation des hommes puis des voitures, atrophièrent les hôtels de certains éléments les constituant (portail, façade). Le manque d'entretien et les accidents favorisèrent le déclin de quelques-uns d'entre eux Ces différents cas qui défigurèrent les hôtels de notre *corpus* appelèrent de nouvelles restaurations, que nous avons abordées chronologiquement, réfections également dues aux affres du temps (salinité de l'air, érosion). Les premières réparations souvent mal documentées et nous empêchant donc de savoir si elles ont été conduites avec soin, consistèrent en une remise à neuf du parement ou des éléments de sculpture détériorés. De nouveaux aménagements ont été parfois mis en place en raison de la nouvelle destination de l'édifice. Ce type de travaux se rencontre de manière générale dans les réhabilitations récentes. Si cela a pu changer la distribution des hôtels, ce sont surtout les façades qui ont été reprises. Cela ne se fit pas sans quelques atteintes portées à la structure et aux décors originels des édifices. De ce fait, il était indispensable de réaliser une critique d'authenticité de la sculpture pour déterminer son état primitif. Découla de ce constat un inventaire des hôtels qui bénéficient d'une protection, dont le but était de mettre en perspective les rénovations passées et surtout présentes avec la législation en vigueur actuellement et ainsi observer ce qui fait d'eux des éléments du patrimoine nantais.

Au terme de ce travail, il est désormais démontré une réalité qu'aucune étude n'avait mise en avant sinon par un jugement subjectif concernant la qualité architecturale de certains de ces édifices : celle de l'impact des hôtels particuliers pour la compréhension du statut de Nantes. En effet, si elle ne peut s'entendre comme la capitale du duché au sens moderne du terme qui voudrait qu'elle concentre la globalité des pouvoirs administratifs, on ne peut se départir de l'idée que dans l'esprit des contemporains du duc voire de lui-même, celle-ci avait

une place particulière puisqu'elle dévoile une sorte de *mimésis* de la part du duc envers les rois. C'est pourquoi et malgré tout nous l'envisagerons désormais comme la capitale du duché de Bretagne et comme ayant une place, primordiale, dans la circulation des formes artistiques entre le duché et le royaume entre la fin du Moyen Âge et les prémices de la Renaissance.

La réunion de la Bretagne à la France à compter de 1532 n'est effective qu'en 1547, lorsqu'Henri II réunit sur sa tête les couronnes ducale et royale. L'ancien duché devient une province du royaume et Nantes perd son attractivité au profit de Rennes qui accueille le Parlement. Cela marque une certaine stagnation dans la construction aristocratique à Nantes. En effet, la présence de la Chambre des comptes et de ses officiers ne parvient pas à générer un nouvel élan constructif dont le modèle serait issu de la Première Renaissance, tel que s'observe le petit Gouvernement dans la cour du château voulu par le roi François I^{er}. Ce type de construction constitué d'une suite de pièces et desservit par un escalier placé à l'extrémité orientale ne sera pas réemployé à Nantes mais dans sa proche région comme au château d'Ancenis et de Haute-Goulaine. En revanche, c'est plus tardivement qu'une filiation architecturale semble éclore. En effet aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles s'observe une reprise, sinon une continuité du modèle d'édifice compris entre cour et jardin. Au-delà de ce constat, au sujet duquel il faudrait approfondir la parenté, ce type de demeure ne s'adresse qu'aux élites qui occupent de hautes fonctions dans la municipalité ou encore à la Chambre des comptes. Mais malgré un renouvellement de la construction urbaine, on observe plus largement que les hôtels étudiés ne sont pas abandonnés mais bien au contraire conservés par l'aristocratie (Saint-Aignan, Bruc, Châteaubriant, Bretonnerie, Montfort) jusqu'à la Révolution, accaparés par des communautés religieuses en raison de l'espace qu'ils possèdent (Briord voire Bretonnerie) ou pour s'agrandir (Fleuriais), voire utilisé pour l'installation de certaines institutions comme l'hôtel de ville (Derval). Dès lors, il paraît nécessaire de rechercher les mécanismes économiques, sociologiques et culturels qui rendent compte de cette continuité.

Mais cette ouverture en appelle une plus vaste dont l'archétype serait à rechercher du côté de l'étude menée dans le quartier des halles à Paris, pour l'appliquer au territoire de la ville close nantaise. Ce travail d'envergure se devrait de débuter par l'appréhension du parcellaire (forme, taille, contour) pour mieux cerner le territoire médiéval de Nantes. Cette étude ne pourrait pas se concevoir sans un dépouillement systématique des rôles rentiers, des aveux de dénombrement, des rôles de chaque paroisse etc. Cela amènerait inévitablement, et c'est aussi pour cela qu'elle serait nécessaire, à une meilleure connaissance du bâti. En effet, si notre travail a permis de lever le voile sur les mécanismes (forme, structure, décor, fonction…) ayant engendré ces résidences aristocratiques, celles-ci ne représentent qu'une infime partie du bâti

médiéval nantais. Effectivement, étant donné que les fortifications comme les édifices religieux ont pu être étudiés malgré quelques lacunes, l'architecture des maisons en pan de bois n'a qu'à de très rares occasions été mise en perspective. Une véritable lecture de ce type d'habitat engendrerait de nouvelles comparaisons avec les conclusions de ce travail qu'elle viendrait (ré)affirmer ou infirmer. Indispensable pour le Moyen Âge, cette étude devrait avoir l'ambition de s'inscrire sur la longue durée autant en terme de chronologie étudiée que de temps à y consacrer, et être menée par une équipe pluridisciplinaire mêlant historiens, historiens de l'art, archéologues, etc. Cet espoir que nous nourrissons favoriserait une meilleure connaissance de cette cité et l'aiderait aujourd'hui à mieux faire valoir son patrimoine médiéval, trop souvent réduit à la cathédrale et au château.

5 Index des noms de personnes

Les numéros de pages en italiques renvoient aux notes de bas de page.

A

Acigné (Amaury d', évêque de Nantes), 14, 93, 150, 265.

Acigné (Jean d'), 105.

Adrien VI (pape), *116*.

Aguillon (Jean), 251.

Alain le Grand, 35, 144.

Alain Barbetorte (duc de Bretagne), 35, 48-49, 115, 128, 144-147, 149, 154-155, 205.

Alaire (Jean), 134.

Albret (Alain d'), 45, 55-56, 69, 235, 254-255, 331.

Alexandre VI (pape), 95, *116*.

Aloff, (Mahet), 278-279.

Amboise (famille d'), 168.

Amboise (Françoise d'), 37, 236.

Anne (duchesse de Bretagne et reine de France), 15-17, 43, 56-57, 68, 88-90, 93-95, 98, 100, 110-111, 114, 116, 120, 123, 138, 166, 171, 189-192, 200, 221, 231, 233, 251, 252, 254, 260-261, 267-268, 281, 283, 286-288, 291, 296, 300-303.

Anjou (Yolande d'), 88.

Arc (Jeanne d'), 269, 311.

Arthur II (duc de Bretagne), 40.

Arthur III (duc de Bretagne), *14*, 37, 38, 51, 100, 123.

Auray (Guillaume d'), 259.

Avaugour (François I^{er}), 91.

Avaugour (Jeanne d'), 40.

B

Barbier (Jean), 251.

Barrault (Olivier), 191.

Baume Le Blanc (Gilles de la, évêque de Nantes), 68, 234, 312.

Bavalan (Amaury de), 105.

Beaujeu (Anne, régente de France), 14, 100.

Beaune (Guillaume de), 267.

Beaune (Jacques de), 110, *110*, 111.

Beauvau (Gabriel de, évêque de Nantes), *234*, 312.

Becdelièvre (Jean-Baptiste), 304.

Bigorret (Perot), *134*.

Blanchet (Jean), 54.

Blanchet (Pierre), 233.

Blois (Charles de), 40, 49, 58, 89.

Blois (Jean de), 42.

Blossart (Nicolas), 251.

Bodard Jacques, 53, 278-281, 285, 294, 336.

Boezart (Mathurin), 120.

Boistel (Jean-Louis), 74-75, 321.

Bonnet (François), 278.

Bouessière René (de la), 65.

Borgne (Hervé le), 259.

Bouger (Jehan), 281.

Bourgouin (abbé), 234.

Bouyer (François-Régis), 318.

Brécart (Arthur), 108.

Bretagne (Gilles), 99.

Bretagne (Isabeau), *56*, 98, 100, 233, 252.

Bretagne (Isabelle de), 113.

Bretagne (Jean de), 259.

Bretagne (Marguerite de), 99.

Bretagne (Marguerite de, duchesse de Bretagne), 58, 101, 117, 122, 226, 253, 257-259, 297, 334.

Bretagne (Marie de), 301.

Bretagne (Richard), 88.

Briacé (seigneur), 104.

Brice (évêque de Nantes), 146.

Broie (Michel), 276.

Bruc (Jeanne de), 234.

Budic (comte de Nantes), 146.

C

Calixte III (pape), 140.

Cardonne (Jean-François de), 121, 333.

Cavelier (Robin le), 278.

Cerisy (Jean de), 266.

Chalon, (Jean IV de), 14, 16, 99, 300.

Champeigne (Pierre), 281.

Chareautro (Jean de), 97.

Charles II le Chauve (roi de France), 34.

Charles V (roi de France), 41, 88, 267.

Charles VI (roi de France), 18-19.

Charles VII (roi de France), 18-19, 99-101, 124, 269.

Charles VIII (roi de France), 14-17, 19, 46, 55-56, 59, 95, 100, *116*, 119, 121, 123-124, 191, 235, 254, 264, 267-268, 282-283, 301, 303, 331.

Charles le Téméraire, (duc de Bourgogne), 91-92, 300.

Charles Quint (empereur), 16.

Charron (Florimond le), 119.

Châteaubriant (Thébaud), 104.

Châteaugiron (famille), 86.

Châteaugiron (Jean de), 86.

Chauvin (famille), 63.

Chauvin (Guillaume), 51, 63, 90, 93, 223-224, 259, 277.

Chauvin (Jean), 51.

Chevegne (Bertran de), 276.

Chouinard (Hervé), 316.

Clément (évêque de Nantes), *34*.

Clément VII (pape), *116*.

Clovis (roi des Francs), 34.

Coëtivy (Prégent de), 67.

Coetlogon (Jeanne), 259.

Cœur (Jacques), 267, 269.

Collet (Clément), 277.

Colombe (Michel), 110, 290.

Conan I^{er} le Tort (duc de Bretagne), 48-49, 146, 149.

Congard (Gwénolé), 321.

Constantin (empereur), 255.

Coutant (Étienne), 311, 316.

Craon (famille de), 267.

Craon (Jean), 66, 69, 122.

Créquy (Antoine I^{er} de, évêque de Nantes), 312.

D

Davy (Jehan), 279.

Deffiec (Jean), 138.

Derval (famille de), 85.

Derval de (Agnès), 86.

Derval (Geoffroy), 88, 100.

Derval (Guillaume), 88.

Derval (Hervé), 88.

Derval (Jean de), 65, 69, 85, 88, 99, 100-102, 105-107, 298.

Désidérius (évêque de Nantes), *34*.

Déverin (Henri), *171*, 172, *310*, 316-317, 325.

Dicastillo (Loppe), 123.

Dicastillo (Aliénor), 123.

Dinan (famille), 85.

Dinan (Charles), 89.

Dinan (Françoise de), 11, 14, 22, 55, 65, 68-70, 85, 88-89, 99-100, 103, 105-107, 111, 113, *113*, 117-120, 157, 250-251, 281.

Dinan (Jacques), 88, 99, 112.

Dreux (famille de), 147.

Dreux (Yolande de), 40.

Drogon (Bretagne de), 49.

Drouet (famille de), 287.

Drouet (Geoffroy), 286.

Drouet (Jacques), 110, 279, 283, 286-290, 294, 303, 327-328, 336.

Drouet (Pierre), 286.

Drouet (Robert), 286.

Du Bois-David (Pierre), 304.

Du Breil (Olivier), 92, *150*.

Du Chaffault (évêque de Nantes), 57, 69, 70, 73, 139.

Du Chaffault (Madame), 259.

Du Gesclin (Bertrand), 88.

Dumaz (Gilles), 282.

Dunois (Jean de), 14, 56, 100, 175.

Du Parc (Bertrand), *150*.

Du Plessis (Jean), 88.

Du Plessis (Jeanne), 88.

Du Plessis (Olivier), 88.

Du Plessis (Yves), 68, 88, 97, 222, 281.

Duprat (Antoine), 17.

Durand (Vincent), *59*, 277, 279.

Duval (Nicolle), 269.

E

Écosse (Isabelle d'), 123, 258, 259.

Édouard III (roi d'Angleterre), 40-41.

Édouard IV (roi d'Angleterre), 92-93.

Épinay (Jacques), 91.

Épinay (Jean d', évêque de Nantes), 71, 95, 219.

Épinay (Guyon d'), 104.

Épinay (Robert d', évêque de Nantes), 70, 95, 219.

Érispoé (roi de Bretagne), 35.

Essarts (Philippe des), 116, 257, 259.

Eumérius (évêque de Nantes), *34*.

F

Félix (saint, évêque de Nantes), 34, *34*.

Ferron (Geoffroy le), 276.

Flandres (Jeanne de), 40, 41.

Florimond (Robert), 68.

Florimond (Robin), 68.

Foix (Marguerite), 91, 117, 226, 227.

Foucher (évêque de Nantes), 35, 128, 144.

Foulques II (comte d'Anjou), 49.

France (Claude de), 16, 17, 95, 116.

France (Jeanne de), 37, 42.

François I[er] (roi de France), 17-18, 69, 81-82, 95, *117*, 267, 269, 337.

François I[er] (duc de Bretagne), *14*, 37-38, 51, 67, *67*, 69, 88, 96, 99, 101, 115-116, 122-123, 258, 298, 301, 331.

François II (duc de Bretagne), 13-14, *14*, 15-17, 20, 32, 38, *39*, 44, 48, 51, 55, 57, *57*, 60, 63, 82, 89-94, 99-102, 104, 107, 111, *113*, 116-119, 123-125, 138, 150, *150*, 158, 163, 166, 171, 175, 190-192, 202, 213, 223-224, 226-227, 239, 246, 252-255, 257, 260-261, 264, 266, 272, 274-275, 278-280, 288-289, 296-300, 331, 335.

François III (duc de Bretagne), 17.

Fresnel (Pierre), 112.

G

Gabart (Jehan), 60.

Galeran (évêque de Nantes), 137.

Garin (Jean), 97.

Garlot (Charles), 259.

Garnier (Jean), 224.

Garreau (Yvonnet), 277, 281.

Gaston (comte de Foix), 92.

Gaultier (Alain), 251.

Gaultier (Jean), 282.

Gaultier (Jeanne), 251.

Gautier (évêque de Nantes), 146, 149.

Geoffroi (évêque de Nantes), *148*.

Gérault (Guillaume), 69, 70, 138, 277-279, 281.

Godet (Jacques), 120, 251.

Godfrid (chef viking), 144.

Gohard (évêque de Nantes), 144.

Goheau (famille), 66, 86-87, 120, 151.

Goheau (Arthur), 118.

Goheau (Barbe), 118.

Goheau (François I[er]), 65-66, 69, 97, 102, 104, 106-107, 114, 118, 151, 241, 249-250, 270, 298, 335.

Goheau (François II), 105, 118.

Goheau (Geoffroy I[er]), 87.

Goheau (Guillaume I[er]), 87, 114.

Goheau (Guillaume II), 88.

Goheau (Jehan I[er]), 87.

Goheau (Jehan III), 114.

Goheau (Jeanne), 69, 250.

Goheau (Louise II), 118, 119.

Goheau (Pierre I[er]), 88.

Goheau (Pierre II), 105, 118.

Goheau (Pierre III), 118, 119.

Goheau (Thébaud I[er]), 87.

Gouaire (Guillaume), 120.

Gouesnard (Éric), 77.

Goulaine (Christophe II de), 299.

Gouldan (Mathurin), 260.

Gourvinech (Jean le), 276.

Goyon (Alain), 276.

Guéguen (famille), 86, 105.

Guéguen (Bertrand), 87, 105.

Guéguen (Guillaume), 86.

Guéguen (Guillaume, père de l'évêque), 86, 87.

Guéguen (Guillaume, évêque de Nantes), 16, 22, 68, 71, 73, 89-90, 93-95, 98, 105, 109, 110, *110*, 111-112, 114, 118, 161, 166, 183, 219-220, 247, 251-252, 266-267, 269, 271, 286-287, 290-291.

Guéguen (Mathelin), 86.

Guérech (roi de Bretagne), 49.

Guibé (Michel), 121.

Guibé (Robert), 121.

Guiole (Pierre), 260, 276, 277.

Guy de Thouars (duc de Bretagne), *148*.

Guyenne (Louis de), 19.

Guyon (Prégent), 97.

H

Hamon (François, évêque de Nantes), 118.

Hamon (Françoise), 118.

Heloco (Jean), 119.

Henri II (roi de France), 17, 269, 337.

Henri V (roi d'Angleterre), 19.

Henri VI (roi d'Angleterre), 99.

Hoctron (évêque de Nantes), 145, 149.

Hoël Ier (roi de Bretagne), 49.

Hostelier (Roland l'), 140

Hubert (Jean), *131*.

Huguet (Perinne), 251.

I

Innocent VIII (pape), 93.

J

Jacquemet (Antoine-Mathieu-Alexandre, évêque de Nantes), 309, 310.

Jean Ier (duc de Bretagne), 48, 50, 148, 149.

Jean Ier (duc de Bourgogne), 18, 19.

Jean III (duc de Bretagne), 40.

Jean IV (duc de Bretagne), 14, 38, 41, 47-49, 51, 58, 62, 115, 139, 300.

Jean V (duc de Bretagne), 14, 37-38, 44, 46, 51, 58, 67, 88, 96, 99, 101, 116, 122, 134, 260, 300.

Joly (Robert), 314.

Joyeuse (Madame de), 234.

Jouhan (Guillaume), 97.

Julin (Geffrelin), 259.

Jules II (pape), *116*.

K

Kerguenec (Morice de), 97.

L

Ladmiral (Robin), 58.

La Chasse (Pierre de), 54, 57, 288, 297.

La Chasteigneraie (Jean de), 69, 250.

La Claretière (Marie de), *131*.

La Haye (Louis de), 93.

La Muzanchère (Mauclerc de, évêque de Nantes), 306.

La Noue (François de, père), 120.

La Noue (François de, fils), 120.

Landais (famille de), 86, 87, 120.

Landais (Jamet), 87, 93.

Landais (Pierre), 14, 22, 65, 72, 87, 89-92, 95, 96, 99, 102-103, 105-109, *109*, 112, 116, 118-120, 141, 163, 190, 193, 220, 224, 247, 252, 259, 266, 272, 277, 284, 300, 332-333, 335.

Landais, (Françoise), 109, 120, 266.

Langres (Simon de, évêque de Nantes), *148*.

La Rivière (Gilles de, doyen de Nantes), 105.

La Soraye (famille de), 87.

La Trémoille (Louis II de), 277, 282.

La Tullaye (Salomon (de), *67*, 304.

La Vanne (Jeanne de), 259.

Launay (Guillaume de), 276.

Laurens (Guillaume), 119.

Laval (famille de), 90.

Laval (François de), 99, 103.

Laval (Guy XIV de), 99, 103, 113, 119, 250.

Laval (Hélène de), 69, 120.

Laval (Jean de), 17.

Le bel (Pierre), 97.

Leconte (Richart), 288.

Leglas-Maurice (François-Pierre), 305, 306.

Lemarié, 154.

Léon X (pape), *116*.

Lescouët (Jeanne de), 250.

Lescouët (Olivier de), 251.

Lespervier (Arthur de), 120

Lespervier (Jean de), 98.

Lespervier (Pierre de), 140.

Lespinay (Jean de), 16.

Lorraine (Philippe-Emmanuel de, duc de Mercœur), 120.

Louis XI (roi de France), 19, *39*, 43, 89, 91, 93 150, 223, 300.

Louis XII (roi de France), 14, 16, 20, 95, 100, 171, 192, 233, 283.

Louis XIII (roi de France), 260.

Loyon (Jehan), 276.

Luxembourg (Catherine de), 123, 268.

M

Mahé (Gervais), 259.

Mahé (Jean), 259.

Maistre (Jehan le), 278, 327.

Maistre (Jehan le Jeune le), 278.

Marion (Michel), 55.

Martigue (Mademoiselle de), 231.

Mauffras (Jeanne de), 104, 141.

Maure (Marguerite de), 118.

Maximilien I^{er} d'Autriche (empereur du Saint-Empire), 15, 56.

Ménard (René), *171*.

Merlet (Jean), 314.

Mes (Thomas de), 140.

Montauban (Arthur de), 99.

Montauban (Philippe de), 16-17, 55, 56, 226.

Montberon (Jacques de), 118-119.

Montberon (René), 119.

Montfort (Jean de), 40, 41.

Morel (Jehan), 279.

Moussy (Jeanne de), 108, 109, 120.

Moyenne (Olivier le), 276.

Musillac (Marie de), 259.

N

Nepveu (Jehan), 278.

Nicolas V (pape), 140.

Nominoé (roi de Bretagne), 34, 49, 144.

Normande (Gilette), 276.

Novel (Guillaume), 53.

O

Ogée (François-Félix), 305, 312.

Orléans (Charles d'), 91.

Orléans (François d'), 300.

Orléans (Louis I^{er} d'), 18.

Orléans (Marguerite d'), 255, 258, 300.

P

Pasquier (Geoffroy), 285.

Pasquier (Guillaume), 285, 289.

Pasquier (Jehan), 279-280, 285, 294.

Pastourel (François), 98.

Pean (Pierre), 251.

Peccot (Mathurin), 308.

Pericolo (Pierluigi), 76, 324.

Petit (Jean), 135.

Penthièvre (Marguerite de), 42.

Pépin le Bref (roi des Francs), 34.

Péro (René), 282.

Perreal (Jean de), 291.

Philippe II Auguste (roi de France), 35.

Philippe II (duc de Bourgogne), 18.

Philippe III (duc de Bourgogne), 19.

Philippe VI (roi de France), 40.

Philippes (Françoise), 234.

Picart (Françoise), 259.

Picart (Pierre), 138.

Pie II (pape), 150.

Pierre I^{er} Mauclerc (duc de Bretagne), 35-36, 43, 47, 50, 129, 148.

Pierre II (duc de Bretagne), *14*, 37-38, 53, 57, *57*, 86, 88, 96, 99, 101-102, 115-116, 123, 125, 236, 331.

Pillays (Robin), 268.

Pineau (Pierre), *168*.

Plédran (Jean de), 110, *110*, 111.

Plédran (Mathurin), 111.

Potin (Robert), 223.

Potiron (Antoine), 77.

Proisy (Jean de), 119, 121.

Proisy (Louis de), 119.

Prunet (Pierre), 314, 316.

R

Raboceau (Pierre), 97.

Rais (Gilles de), 66, 67, 122, 230, 255.

Rais (Girard), 88.

Rais (Marie de), 67, 122.

Rais (René de), 66, 122.

Regis (Thomas), 116, *116*.

Rémigereau (Hélie), 305.

Riaut (Julien), 212, 223.

Richard III (roi d'Angleterre), 92.

Richart (Guyon), 266.

Ricoul (Jean), 138.

Rieux (Jean IV de), 14, 54-55, 93, 99, 100.

Rieux (Mademoiselle de), 259.

Rodier (Mathelin), 53, *53*, 278-281, 283-284, *284*, 288, 293, 295, 297, 300, 327, 328, 336.

Rohan (famille de) 303, 329.

Rohan (Alain IX de), 99.

Rohan (Catherine de), 99, 112.

Rohan (Claude de), 302.

Rohan (Jean II de), 301, 302.

Rohan (Louis de), 88.

Rohan (Madame de), 259.

Rougé (Olivier de), 86.

Rostrenen (Jean), 69.

Rousseau (Jehan), 285.

Rouville (famille de), 86, 89, 109, 122.

Rouville (Guillaume de), 89.

Rouville (Guillaume de), 122.

Rouville (Jean de), 89.

Rouville (Jean de, vice-chancelier de Bretagne), 22, 68, 72, 75, 83, 89, 91-93, 95, 101, 105, 109, 116, 118, 121-122, 125, 150, *150*, 158, 172, 194, 205, 220-221, 241, 265-266, 269, 272-274, 284, 295, 332, 335.

Rouville (Rénier de), 89.

Rouville (Pierre de) 89.

Rouxeau (Jehan), 279, 281, 285, 289.

Ruault (Yvonnet), 277.

S

Saint-André (Monsieur de), 277.

Saucier (François), 251.

Sénéchal (Yves le), 140.

Simon (Jean), 98.

Sixte IV (pape), 94.

Sforza (François, duc de Milan), 91.

T

Thibaut I^{er} (comte de Blois), 49.

Thomas (Louis), 153, 308.

Tondu (Françoise), 118.

Tournemine (famille), 66, 120.

Tournemine (Raoul), 66.

Técesson (Raoul de), 234.

Trivulte (Jacques), 91.

Trouvelot (Jean).

Tual (Raoul), 117.

V

Vaillant (Guillaume), 251.

Vay (famille de), 69, 86, 120.

Vay (Jean de), 65, 96, 97, 105, 107, 119, 250.

Vay (Pierre de), 69, *69*, 119, 250.

Vennes (Jean de), 259.

Verger (Jehan du), 276.

Viconte (Thebaud le), *131*.
Visconti (Valentine), 17.
Vitré (André III), 139.

6 Sources et bibliographie

6-1 Sources

6-1-1 Sources manuscrites

6-1-1-1 Archives Départementales de Loire-Atlantique

Série B

B 2, 4, 5 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 73, 117, 129, 190, 470, 474, 583, 594, 1259, 1454, 1475, 1484, 1797, 1824, 1833, 1835, 1842/1, 1842/2, 1852, 1853, 1858, 1863, 1871, 1893, 1894, 1900, 1901, 1904, 1926, 1937, 2188, 2090, 2092, 2101, 2104, 2152, 2183, 2306, 2411, 6505, 6820, 6898/1, 6923/1.

Série C

C 50, 328, 399, 403, 404, 663, 813, 2 C 3108.

Série E :

E 3/2, 12/12, 25/1, 25/4, 25/7, 25/8, 56/12, 56/17, 58/4, 58/10, 58/15, 58/16, 58/17, 140/21, 158, 164/19, 164/20, 164/22, 164/23, 175/9, 216/12, 216/13, 216/14, 219/4, 237/5, 257, 351, 354, 355, 470, 476, 486, 495, 507 645, 669, 681, 877, 931, 1327, 1 E 641, 2 E 272, 2 E 441, 2 E 885, 2 E 1056, 2 E 1193, 2 E 1310, 2 E 1383/1, 2 E 1383/8, 2 E 1383/12, 2 E 1383/19, 2 E 1383/21, 2 E 1383/143, 2 E 1383/151, 2 E 1383/158, 2 E 1383/171, 2 E 1383/177, 2 E 1383/180, 2 E 1383/181, 2 E 1383/178, 2 E 1383/179, 2 E 1383/172, 2 E 1383/210, 2 E 3580, 2 E 1383/173, 2 E 3112, 2 E 3188, 2 E 3641, 2 E 4181, 2 E 4182, 4 E 2 149/1, 4 E 2/182, 4 E 2/329, 4 E 2/475, 4 E 2/545, 4 E 2/607, 4 E 2/623, 4 E 2/624, 4 E 2/738, 4 E 2/878, 4 E 2/980, 4 E 2/1021, 4 E 2/1092, 4 E 2/1127, 4 E 2/1384, 4 E 2/1389, 4 E 2/1890, 4 E 2/1915, 4 E 2/1951, 4 E 2/1231, 4 E 2/1232, 4 E 3/3, 4 E 12/39, 4 E 12/51, 4 E 12/75, 4 E 12/480, 4 E 12/799, 4 E 38/9, 4 E 12/78, 4 E 12/331, 4 E 12/781, 4 E 12/800, 4 E 12/828, 4 E 16/70, 4 E 18/56, 4 E 22/66, 4 E 28/203.

Série G :

G 1, 5, 6, 7, 16, 20, 23, 40, 47, 60, 62, 87, 115, 122, 123, 139, 144, 147, 158, 211, 221, 250, 260, 264, 267, 336, 462, 465, 468, 477, 484, 491, 492, 507, 509, 521, 530, 732, 757.

Série H :

H 47, 224, 233, 234, 235, 242, 250, 289, 299, 301, 302, 306, 317, 337, 340, 342, 383, 422, 533.

Série J

1 J 214 : Fonds Émile Gaborit ; 1 J 67 : Fonds Durville ; 15 J 1, 15 J 27, 15 J 432, 15 J 433, 15 J 434 : Fonds Chartrier de la Guerche ; 30 J 27, 30 J 29, 284 J 93, 284 J 208, 284 J 272 : Fonds Stany-Gauthier ; 103 J 76 : Fonds Chartrier du bois de la Musse ; 107 J 63, 107 J 71, 107 J 79, 107 J 85, 107 J 89, 107 J 93, 107 J 95, 107 J 105, 107 J 108, 107 J 112, 107 J 114, 107 J 132, 107 J 140 bis/5, 107 J 244 : Fonds Bourdeaut ; 125 J AA 9, 125 J 4 J 29, 125 J 4 L 1, 125 J 4 L 3 : Fonds de l'évêché ; 158 J 1 : Fonds Louis Rousseau de Saint-Aignan (député), 1554-1939 ; 170 J : Fonds d'Aviau de Ternay, 1336 - an VII ; 185 J 63 : Fonds de Sesmaisons 1219-1930 ; 195 J 319, 195 J 456, 195 J 785, 195 J 990, 195 J 1300 : Fonds Drouin ; 215 J 43 : Fonds Sioc'han de Kersabiec ; 162 J 502, 162 J 504 : Fonds de l'entreprise de bâtiment Grossin (1928-1986) et fond Freslon

Série Q

Q 16, 33, 59, 41, 61, 62, 64, 68, 300, 506, 666, 2 Q 971, 3 Q 16/1, 3 Q 16/14, 3 Q 16/15, 3 Q 16/101, 3 Q 16/1388, 3 Q 16/1738.

Série O

2O 109/93

Série S

957 S 1

Série T

184 T 15, 184 T 16, 184 T 17, s T 154, 158

Série U

6 U 53, 6 U 57, 6 U 360

Série V

30 V 1

Série W :

178 W 13, 178 W 17, 178 W 29, 178 W 856, 178 W 1392, 195 W 63, 1021 W 650, 1038 W 301, 1038 W 885, 1466 W 40, 1495 W 63, 1693 W 89, 1793 W 136, 1793 W 137, 1793 W 171, 1793 W 178, 1793 W 180, 1793 W 183, 1793 W 184, 1793 W 187, 1793 W 195, 1793 W 196, 1793 W 197, 1793 W 198, 1793 W 203, 1793 W 204, 1793 W 205, 1793 W 206, 1822 W 81, 1822 W 82, 1822 W 83, 1822 W 84, 1822 W 85, 1822 W 86, 2006 W 121, 2101 W 383, 2297 W 33.

6-1-1-2 Archives Municipales de Nantes

Série A

AA 4, 5, 14, 27, 28, 32, 36, 70, 80.

Série B

BB 1, 2, 10, 13, 29, 32, 39, 44, 46, 54, 56, 57, 97, 112, 133, 134, 135.

Série C

CC 84, 88, 90, 91, 96, 99, 100, 108, 109, 112, 113, 171, 196, 228, 239, 240, 241, 246, 247, 252, 253, 255, 262, 269, 271, 273, 277, 283, 296, 297, 307, 342, 353, 338, 372, 376, 469.

Série D

DD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 15, 16, 17, 20, 27, 66, 76, 201, 204, 250, 255, 258, 260, 264, 276, 284, 286, 293, 296, 305, 310, 324, 335, 355, 357, 361, 368, 369.

Série E

EE 1, 2, 11, 17, 30, 31, 88, 100, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 154, 155, 164, 187, 192, 236.

Série F

FF 15, 23, 30, 45, 68, 123.

Série G :

GG 16, 23, 47, 44, 49, 134, 135, 203, 321, 400, 401, 402, 403, 405, 407, 409, 413, 415, 416, 427, 462, 474, 475, 485, 486, 605, 629, 634, 665, 698, 735

Série H

HH 31, 162, 257

Série I :

II 1, 2, 3, 4, 25, 31, 46, 102, 103, 120, 121, 126, 140, 158, 167/44

Série G

G1 65, G1 83, G1 84, G1 85, G1 147, G1 149, G1 170, G1 535, G1 542, G1 544, G1 545, G1 546, G1 547, G1 548, G1 552, G1 556, G1 557, G1 772, G1 778, G1 779, G1 791, G1 794, G1 840, G1 841, G1 842, 1 G 5

Série I

5 I299

Série M :

M4 carton 47, 1 M1, 1 M4, 1 M5, 1 M11, 1 M12, 1 M13, 1 M16, 1 M 23, 1 M37, 1 M39, 1 M40, 1 M41, 1 M42, 1 M43, 1 M97, 1 M101, 2 M9, 2 M10, 2 M11, 2 M12, 2 M40, 2 M42, 3 M38, 3 M59, 5 M12, 5 M16, 5 M23,

Série O :

1O 116, 1O 195, 1O 255, 1O 291, 1O 292, 1O 1324, 1O 1325, 1O 373, 1O 392, 1O 441, 1O 534, 1O 569, 1O 612, 1O 765, 1O 766, 1O 767, 1O 768, 1O 769, 1O 770, 1O 829, 1O 903, 1O 1003, 1O 1026, 1O 1084, 1O 534, 1O 829, 1O 1171, 1O 1226, 1O 1321, 1O 1326, 1O 1335, 1O 1350, 1O 1351, 1O 1437, 1O 1634, 1O 1801, 1O 1819, 1O 1915, 1O 1954, 1O 2481, 1O 3872, 1O 1921, 1O 1954, 1O 16000, 1O 16001, 1O 16041, 1O 16042, 1O 16043, 1O 16044, 1O 16045, 1O 16060, 1O 16064, 1O 16111, 1O 1931 PC 136,

Série W

W 1955 PC 956, W 1960 PC 1245, W 1961 PC 499, W 1970 PC 1019, W 1974 PC 529, W 1976 PC 234, 40 W 17, 44 W 3, 44 W 82, 44 W 154, 104 W 1, 104 W 2, 104 W 4, 104 W 5, 104 W 6, 104 W 7, 104 W 8, 104 W 9, 104 W 10, 104 W 11, 104 W 12, 104 W 13, 104 W 14, 104 W 15, 104 W 16, 104 W 17, 500 W 56, 500 W 169, 500 W 580, 1038 W 553, 1O56 W 13, 1099 W 67, 1099 W 69, 1099 W 72, 1099 W 73, 1099 W 76, 1099 W 88, 1116 W 16, 1189 W 119, 1189 W 138, 1350 W 155, 1350 W 879, 1360 W 47, 1360 W 53, 1360 W 115,

Série Z

51 Z 1

6-1-2 Sources figurées

_*Nantes*, François Collignon (1619-1657), RP-P-1881-A4892 A et B, Rijkmuseum, Amsterdam.

_ *Carte d'arpentage des îles et îlots de la Loire depuis Ingrandes jusqu'à Paimboeuf*, Ambroise Giron, mai 1665, AMN, II 167/52.

_*Ancien Nantes. Restes du Château de Pirmil*, vers 1830, AMN, 9 Fi 265 .

_*Nantes pittoresque et curieux. La cour Cathuis (XV^e^ siècle), rue des Haut-Pavés*, ADLA, 2 Fi 110.

_*Ancien Nantes. Vieux Château de la Hautière à Sainte-Anne*, AMN, 9 Fi 243.

_*Manoir de la Morrhonnière (XV^e^ siecle) au Petit-Port*, AMN, 9 Fi 1427.

_*Sous-sol du Grand Logis*, F.Lasa©Pays de la Loire-inventaire général IVR52_19974401874X_2, Drac.

_*Sous-sol du Grand Logis*, F.Lasa©Pays de la Loire-inventaire général IVR52_19974401877X_2, Drac.

_*Vue panoramique de l'ancien Nantes*, vers 1670, Médiathèque Jacques Demy, Nantes.

_*Plan parcellaire de Nantes intra-muros en 1680*. Plan muet, tirage A établi sous la direction de M. Depauw d'après les études de Mme Allain des Beauvais et dessiné par M. Maxime Aumont, AMN, 12 Fi 3.

_*Rue du Moulin*, Louis Petit, 19e s., n° d'inventaire 902.1.82, © Cliché Musée Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes.

_*Maison à Nantes. Rue Fénelon où Gabrielle d'Estrée aurait en 1598 donné le jour au duc de Vendôme*, Jules Montfort, 1872, ADLA, Fond Henri Montfort.

_*Cathédrale porte latérale et évêché*, VN48_001, SAHNLA

_*Fenêtre de la chambre où serait née Anne de Bretagne, le 26 janvier 1476*, François Chapeau, AMN, 9 Fi 489.

_*Cour intérieure d'immeuble*, SAHNLA, N24_014.

_*Ancienne maison des Jacobins, au port Maillard*, coll. Musée des Salorges, AMN, 13 Fi 3368.

_*Hôtel*, SAHNLA, N04_018.

_*Corniche* © C. Letertre - Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique, 858-9-3a.

_*Corniche* © C. Letertre - Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique, 858-9-4a.

_*Corniche* © C. Letertre - Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique, 858-9 5a.

_*Bas-relief de lucarne*© C. Letertre - Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique.858-9-1a.

_ *Bas-relief de lucarne*© C. Letertre - Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique.858-9-2a.

_*Hôtel de Briord*, D. Pillet ©Pays de la Loire – inventaire général, IVR52_19724400371X_2, Drac.

_*Escalier de la Psalette. Vue de l'escalier hélicoïdal de la Psalette*. Gravure issue de l'ouvrage d'Ange Guépin "Histoire de Nantes", AMN, 5 Fi 111.

_*Niche de la tourelle d'escalier de l'hôtel de la Bretonnerie*, D. Pillet, IVR52_19984404017X_2.

_*Loggias du Château de Nantes*, Frederick Evans, 1907, CountryLife Picture Library, Londres.

_*Avant dernier niveau de la Loggia*, IVR52 19974401833V-2, 1997, F. Lasa©Pays de la Loire-inventaire général.

_*Voûte en palmier de l'escalier en vis du logis Barrault*, IVR 94 49 00183 V, F. Lasa©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

_*Détail d'une sablière*, IVR52_19734400073V_2, F. Lasa©Pays de la Loire-inventaire général, Drac.

_*Cheminée du premier étage de l'hôtellerie des Jacobins*, D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général, IVR52_19984403337X_2, Drac.

_*Tour Jean IV, premier étage culot*, F. Lasa©Pays de la Loire-inventaire général, IVR52_19974401889X_2, Drac.

_*La cathédrale et l'abside de la collégiale Notre-Dame, Lambert Doomer*, aquarelle, 1646, ©Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique.

_*Cheminée de la pièce haute de l'hôtel de Rouville*, D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général IVR52_19924400462XA_2, Drac.

_*Cheminée du cabinet de l'Évêché*, D. Pillet C Pays de la Loire – inventaire général IVR52_19964402059V_2.

_*Tourelle d'escalier du manoir Guéguen*, D. Pillet ©Pays de la Loire – inventaire général IVR52_19964402059V_2.

_*Évêché de Nantes*, SAHNLA, VN15_004.

_*Entrées d'hôtels. Nantes. Rue Mathelin Rodier*, F. Chapeau, Nantes pittoresque et curieux, ADLA, 2 Fi 116.

_*Plan de la ville de Nantes et de ses fauxbourgs* levé par ordre de MM. Les maires, échevins et procureur sindic de la dite ville par François Cacault en 1756 et 1757, gravé par Jean Lattré en 1759, AMN, II 157/6.

_*Route impériale n°137 (Traverse de Nantes) et rue de l'hôtel de ville. Plan de la propriété Henri De la Tullaye n°13, 15, 17 et 19 rue Notre-Dame expropriée,* dressé à Nantes par l'architecte-voyer Gaillard le 15 octobre 1869, AMN,1 Fi 2240.

*Cheminée du rez-de-chaussée de l'hôtel de Derval*, IVR 52 19904400861V_2, 1990 D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général, Drac.

_*Porte du premier étage de l'hôtel de Rouville*, IVR52_19924400458X_2 D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général.

_*Psalette*, IVR52_19864401920X_2, D. Pillet©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

_*Psalette*, IVR52_19864401865X_2, D. Pillet©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

_*Psalette rue Saint-Laurent*, BN_44_129740, Drac Pays de la Loire.

_*Plan cadastral parcellaire de la commune de Nantes*, section X et Y, 1835, AMN, 1 Fi 1061 et 1 Fi 1062.

_*Plan des bâtimens et jardin des ci-devant Carmélites divisés en quatre lots*, Nantes, 10 thermidor an VIII (29 juillet 1800), par Fournier, copié à Nantes, le 15 juin 1831, par Ogée, AMN, 1 Fi 211.

_*Porte XV^e siècle, rue des Carmélites n°16, ancien hôtel Bretonnière*, Nantes, 1895, AMN, 1 O 291.

_*Porte des caves de l'hôtel de la Bretonnerie*, IVR52_19984404010X_2 D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général, Drac.

_*Caves de l'hôtel de la Bretonnerie*, IVR52_19984404012X_2, D. Pillet ©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

_*Plan de Nantes*, Nicolas Portail, 1739, II 157/7/6, AMN.

_*Logis-porte de l'hôtel Briord,* D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général, IVR 52 19744400209X_2.

_*Façade postérieure du logis-porte*, D. Pillet ©Pays de la Loire – inventaire général IVR52_19744400209X_2, Drac.

_*Facture à entête de la Maison Maurice, entreprise de François Leglas-Maurice successeur de Clergeau et Leglas*, en date du 25 août 1874. Magasins: 9 rue de Briord, ateliers: 7 rue Saint-Jean et 1 rue Garde-Dieu AMN, 37 Fi 449.

_*Hôtel Saint-Aignan*, lithographie de Charpentier, AMN.

_*Hôtel Saint-Aignan, mauvais état général, exfoliation du tuffeau de la modénature*, A. Delaval, 1978, Drac.

_*Fondation de l'Évêché de Guillaume Guéguen*, SHANLA, GF01_011

_*Plan de la porte Saint-Pierre et de ses abords du X^e^ au XVII^e^ siècle*, plan levé et dressé par l'ingénieur L. Primault, sous la direction de M. Michel, ingénieur en chef de la ville, et des membres de la Société archéologique, 1911, AMN, 1 Fi 1257.

_*Annexes de l'évêché*, 1893, F19 7508, Archives Nationales.

_*Nantes. Fouilles de l'évêché. Baptistère de l'ancienne église St-Jean (V^e^ ou VI^e^ siècle)*, ADLA, 2 Fi 109 2044.

_*Nantes. Fouilles de l'évêché. Baptistère de l'ancienne église St-Jean (IV^e^ ou V^e^ siècle)*ADLA, 2 FI 109 2263.

_*Porte Saint-Pierre, Profil du bâtiment à démolir à l'évêché*, dressé par l'architecte-voyer Crucy le 7 mars 1791, AMN, 1 Fi 2171.

_*Annexes de l'évêché en 1893*, AN, F19 7508.

_*Vue de l'est de la cathédrale, de l'évêché et de la porte Saint-Pierre*, Willem Schellincks, 1646, Musée Dobrée, cl. C. Hémon, Nantes.

_*Vue de l'est de la cathédrale, de l'évêché et de la porte Saint-Pierre*, Lambert Doomer, 1646, Musée des Beaux-Arts, Bruxelles.

_*Cheminée d'une salle l'Évêché*, cl. P. Trémant, N0215049, SAHNLA.

_*Porte Saint-Pierre, Élévation de la façade côté ville état actuel*, Henri Déverin, 1910, CRMH 0081044005380442, Drac.

_*Premier étage du manoir Guéguen*, IVR52_19964402059V_2, D. Pillet©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

_*Vue perspective d'une partie de la Ville de Nantes, prise du côté de la motte Saint-André*, Anonyme, 18^e^ siècle, dessins, inv. 940.12.1, Musée d'histoire de Nantes.

_*Porte Saint-Pierre, Élévation de la façade méridionale, état actuel*, Henri Déverin, 1910, CRMH 0081044005380443, Drac.

_*Coupe nord-sud des annexes de l'Évêché*, Sauvageot, 1893, F19 7508, AN.

_ *Vue perspective de la nouvelle place entre les deux cours des Etats avec l'ancien Evêché et la nouvelle hôtel Deau, dediée et présentée à Monseigneur Jean-Augustin de Freta de Sara Evêque de Nantes par son tres humble et tres obeissant serviteur Antoine Henon Architecte et dessinateur de la Ville et Communauté de Nantes 7 bre 1775*, (détail), Hénon, AMN, 13 Fi 3465.

_*La cathédrale et le cours Saint-Pierre*, (détail), 1850, Dessin de Félix Benoist, lithographie par J. Jacottet et édition par Charpentier, AMN, 2 Fi 73.

_*Hôtel de Bruc rue de l'Émery*, SAHNLA, VN57_005

_*Plan du couvent des Jacobins*, Douillart et Peccot, 16 thermidor an IV ADLA, Q 61/7.

_*Profil ou nouvelle description de la ville épiscopale et port de mer de Nantes en Bretagne*, Jean Boisseau, 1645, cl. A Guillard, musée du Château des ducs de Bretagne, musée d'Histoire de Nantes, inv. 934.5.193.

_*Entrée de Monseigneur le Duc de Rohan et de Monseigneur le Maréchal de Richelieu*, Antoine Hénon, 892.2.8 © Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique.

_*Cheminée du rez-de-chaussée de l'hôtellerie*, D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général, IVR52_19984403353X_2, Drac.

6-1-3 Sources imprimées

ALLARD Nelzir (colonel), *Notice historique sur le château de Nantes et les anciennes fortifications de la ville*, Nantes, Impr. F. Masseaux, 1851.

ARGENTRÉ Bertrand (d'), *L'Histoire de Bretagne, des roys, ducs, comtes, et princes d'icelle*, Rennes, Impr. Jean Vatar, 1668.

AUBERT de la CHESNAYE des BOIS François-Alexandre, *Dictionnaire de la noblesse*, t.11, Paris, 2e éd. librairie Antoine Boudet, 1776.

BASIN Thomas, *Histoire de Charles VII éditée et traduite par Charles Samaran*, t. 1, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1964.

BETGÉ M-A, « Fragments du compte du receveur général des finances de Languedoil (1491-1492), avec quelques notes et documents pour servir à l'étude du règne et de la vie privée de Charles VIII », dans *Mémoires de la Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher*, t. 28, 1928, p. 39-127.

BIRÉ Pierre, *Épimasie ou relation d'Aletin le Martyr*, Nantes, éd. Forest & Grimaud, 1882.

BOUCHART Alain, *Grandes croniques de Bretagne*, texte établi par Marie-Louise Auger et Gustave Jeanneau, 2 t., Paris, éd. CNRS, 1986.

BOUCHART Alain, *Les grandes croniques de Bretaigne*, Rennes, éd. H le Meignen, 1886.

BRANTÔME, *La vie d'Anne de Bretagne et de ses filles Claude et Renée de France*, textes préparés par Pascal Dumaih et Éric de Bussac, Clermont-Ferrand, éd. Paléo, 2011.

BUCHON Jean-Alexandre, *Chroniques de Jean Molinet, publiées, pour la première fois, d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi*, t. 4, Paris, Libr. Verdière, 1828.

COMMYNES Philippe, de, *Mémoires*, trad. De Joël Blanchard, Paris, éd. Pocket, coll. Agora, 2004.

DU PAZ Augustin, *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne. Enrichie des armes et blasons d'icelles, de diverses fondations d'abbayes & de prieurez, & d'une infinité de recherches ignorées jusques à ce temps & grandement utiles pour la cognoissance de l'Histoire*, t. 3, Paris, Impr. Buon, 1619.

DU PAZ Augustin, *Histoire généalogique des barons de Camzillon, portans le nom de Tournemine, puisnez toutesfois, Chefs du nom et armes de la Hunaudaye*, 1 feuillet, 1620.

GRANDMAISON, Louis Joseph Armand LOIZEAU (de), *Compte de la construction du château royal d'Amboise 1495-1496*, Caen, Impr. H. Delesques, 1912.

LANDE de Calan (ch. vicomte de la), *Archives de Bretagne, documents inédits relatifs aux États de Bretagne de 1491 à 1589*, t. 1, Rennes, Impr. Francis Simon, 1909.

LE BAUD Pierre, *Croniques et Ystoires des Bretons, publiées d'après la première rédaction inédite avec des éclaircissements, des observations et des notes par le Vicomte de la Lande de Cahan*, Nantes, éd. Société des bibliophiles bretons, 1907.

LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *Histoire de Bretagne, composée sur les titres et les auteurs originaux*, 2 t., Paris, Impr. V^{ve} François Muguet, 1707.

MACÉ de VAUDORÉ Jean-François, *Dictionnaire historique, géographique et topographique de Nantes et de l'Ancien Comté Nantais*, Nantes, Impr. Merson, 1836.

MAÎTRE Léon, *Mandements du duc François I^{er}, répertoire 1442-1450*, Nantes, ADLA.

MAÎTRE Léon, *Mandements du duc François II, répertoire 1458-1488*, 6 vol., Nantes, ADLA.

MAÎTRE Léon, *Répertoire chronologique des actes administratifs de la duchesse Anne reine de France 1488-1513*, Nantes, ADLA.

MERLET René, *La chronique de Nantes (570 environ-1049), publiée avec une introduction et des notes*, Paris, éd. Picard et fils, 1896.

MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *Mémoire pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne. Tiré des archives de cette province, de celle de France et d'Angleterre, des recueils de plusieurs savants antiquaires*, 3 t., Paris, Impr. Osmont, 1742-1746.

OGÉE Jean, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, t. 2, nouvelle édition, Mayenne, Impr. de la manutention 1979.

PIED Édouard, *Notices sur les Rues, Ruelles, Cours, Impasses, Quais, Ponts, Boulevards, Places et Promenades de la ville de Nantes,* Nantes, Impr. Dumas et Cie, 1906, rééd., Rennes, éd. La Découvrance, 1995.

POMERIE (de la) TESSIER (de) Étienne-Pierre, « Récit des évènements qui se sont passés au château de Nantes dans les derniers mois de 1789 », dans *BSAHNLI*, t. 49, 1908, p. 187-200.

LA ROBRIE Jean, de, « Nantes en 1646 d'après le journal de Guillaume Schellinks, ses dessins et ceux de Lambert Doomer », dans *BSAHNLI*, t. 107, 1971, p.48-57.

TRAVERS Nicolas, *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, 3 t., Nantes, Impr. Forest, 1836-1841.

VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Encyclopédie médiévale*, Tours, éd. Bibliothèque de l'Image, 2005.

6-2 Bibliographie

ANDRÉ Sitâ et SEGUIN Stéphane, « Le manoir de Bouvet, entre campagne noble et ville bourgeoise », dans *Bulletin Monumental*, t. 168-2, p. 172-175, 2010.

ALLEMAND-COSNEAU Claude, *Iconographie de Nantes d'après les collections du musée Dobrée*, Nantes, éd. Musée départemental Dobrée, 1978.

ALLAIN DES BEAUVAIS Janine, *Recherches sur l'habitat urbain nantais : la paroisse Sainte-Croix au XVII^{e} siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jacques Depauw, Nantes, 1981.

AMOUROUX Dominique, CROIX Alain, GUIDET Thierry, GUYVARC'H Didier (dir.), Rennes, *Dictionnaire de Nantes*, PUR, 2013.

ANDRÉ Patrick, « Le château de Suscinio. XIII^{e}-XV^{e} siècles », dans *Congrès archéologique de France*, 141^{e} session Morbihan, 1983, Paris, SFA, 1986, p. 254-266.

ARDEPA, *Post Scriptum du texte à la forme : La ville construite. Nantes XV^{e}-XX^{e} siècles*, Nantes, catalogue d'exposition, 1991.

ARMIDE Aurélien, *La porte Saint-Pierre à Nantes : étude architecturale d'un édifice militaire du 15eme siècle en Bretagne*, mémoire de maîtrise sous la direction de Dany Sandron, Paris IV Sorbonne, 2005.

Association Française pour l'Histoire de la Justice, *La justice en ses temples*, Paris, éd. Errance, 1992.

BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, Actes du colloque international, CRNS et Université Rennes II, 2-6 mai 1983, 3 vol., Paris, éd. Picard, 1986.

BATAILLE Georges, *Le procès de Gilles de Rais*, Paris, Club français du livre, 1959.

BAUCHEREL Odile, *Le couvent des dominicains de Nantes au XVIII^{e} siècle (1700-1792)*, Mémoire de maîtrise d'histoire moderne sous la direction de Jacques Marcade et Philippe Tourault, Université d'Angers, 1993.

BENOIST Luc, *Le Château des ducs de Bretagne et ses musées*, rééd. Nantes, Impr. Chiffoleau, 1971.

BENOIST Félix, *Nantes et la Loire-Inférieure*, éd. Charpentier, 1850, rééd. présenté par Armel de Wismes, éd. Jean-Pierre Gyss, 1984.

BERNARD Vincent, CABARET Olivier et LE DIGOL Yannick, *Hostellerie des Jacobins, étude dendrochronologique*, 2007.

BERRANGER Henri, de, *Évocation du vieux Nantes*, Paris, éd. de Minuit, 1966.

BERTHOU Paul, de, *Clisson et ses monuments. Étude historique et archéologique*, Nantes, Impr. de la Loire, 1910.

BERTHOU Paul, de, « Excursions de la Société archéologique dans la ville de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 41, 1900.

BERTHOU Paul, de, « Procès-verbal de la séance du 5 novembre 1899 », dans *BSAHNLI*, t. 40, 1899.

BESSE Jean-Martial, dom, *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. 8, Paris, éd. A. Picard et fils, 1920.

BIENVENU Gilles, *Et les ateliers ? Des locaux pour une école d'art*, publication de L'Ecole régionale des Beaux-Arts de Nantes, 2004.

BIENVENU Gilles, BODET François, DARIN Michaël et HALGAND Marie-Paule, *Nantes*, Paris, Institut français d'architecture, coll. Portrait de ville, 1996.

BIENVENU Gilles, *Nantes plans commentés*, Nantes, éd. Mémo, 1994.

BIHAN Yvon, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1477*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 3 vol., 1991.

BILIEN Nicole, *Recherche sur l'habitat urbain nantais : la place du Pilori et ses abords au XVII^e siècle*, mémoire d'histoire sous la direction de Jacques Depauw, Université de Nantes, 1981.

BILIMOFF Michèle, *Promenade dans les jardins disparus. Les plantes au Moyen Âge d'après les Grandes Heures d'Anne de Bretagne*, Rennes, éd. Ouest-France, 2001.

BILLORÉ Maïté (dir.), *La justice dans la France médiévale VIII^e^-XV^e^ siècles*, Paris, éd. Armand Colin, 2012.

BIUT Olivier et LETELLIER Dominique, « Le logis Barrault à Angers, résidence d'un riche financier sous Charles VIII », dans *Archives d'Anjou*, éd. Gal'Art, Angers, t. 8, 2004, p. 230-267.

BIZEUL Louis-Jacques, « Des Namnètes aux époques celtiques et romaines », dans *BSAHNLI*, t. 1, 1859, p. 335-370.

BLANCHARD René, « La tour Chauvin à Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 53, 1912, p. 21-50.

BLANCHARD René, *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne*, Nantes, Impr. Forest et Grimaud, 8 t., 1889-1895.

BLANCHARD René, *Le cartulaire des sires de Rays*, Poitiers, Impr. Société française, 2 t., 1898.

BOISTEL Jean-Louis, *analyse archéologique des maçonneries extérieures*, mars 2000.

BOIS Paul (dir.), *Histoire de Nantes*, Toulouse, éd. Privat, 1977.

BONNET Philippe et RIOULT Jean-Jacques, *Bretagne gothique*, Paris, éd. Picard, 2010.

BOSSARD Eugène, *Gilles de Rais, maréchal de France dit Barbe-bleue (1404-1440)*, Paris, librairie-éditeur Champion, 1885.

BOUCHAUD Louis, « Découverte de vestiges gallo-romains rue de la Marne », dans *BSAHNLI*, t. 90, 1951.

BOUDON Françoise, CHASTEL André, COUZY Hélène, HAMON Françoise, *Système de l'architecture urbaine, le quartier des halles à Paris*, Paris, éd. CNRS, 2 t., 1977.

BOUDON Françoise, « Tissu urbain et architecture : l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale » dans *AESC*, n°4, juillet-août 1975, p. 773-818.

BOUILLÉ Anne, *La Psalette, Étude historique et architecturale*, DGC, octobre 2006.

BOUGOUIN Charles, « Les capitaines de la forteresse de Pirmil », dans *BSAHNLI*, t. 6, 1866, p. 241-244.

BOUGOUIN Charles (fils), « Liste par ordre chronologique des officiers du château de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 6, 1866, p. 231-240.

BOUGOUIN Charles (fils), *Notice historique sur le château de Nantes*, Nantes, Impr. Mellinet, 1865.

BOUGOUIN Charles (fils), *La forteresse de Pirmil (en Bretagne)*, Nantes, Impr. Mellinet, 1866.

BOURDEAUT Arthur (abbé), « Au pays de la Mée », dans *BSAHNLI*, t. 72, 1932, p. 5-26.

BOVE Boris, « À la recherche des hôtels princiers de Paris : un inventaire impossible ? », dans Murielle Gaude-Ferragu, Bruno Laurioux, Jacques Paviot (dir.), *La cour du prince, Cour de France, Cours d'Europe (XIII^{e}-XV^{e} siècles)*, Paris, éd. Champion, 2011, p. 177-192

BRAULT Ferdinand, « Le couvent des Cordeliers de Nantes, Étude historique (1250 environ à 1791) », dans *BSAHNLI*, t. 65, 1925, p. 165-193.

BRAULT Ferdinand, « Chapelle Saint-Yves », dans *BSANHLI*, t. 59, 1920, p. 81-84.

BRAULT Ferdinand, « L'église paroissiale Sainte-Radegonde », dans *BSAHNLI*, t. 59, 1920, p. 85-97.

BRIENDO Camille, *Le château de Nantes*, Nantes, Impr. du Commerce, 1904.

BRUNSCHWICG Léon et *al*., *Nantes en trois journées, guides pittoresque et artistique*,

Paris, éd. E. Monnier, 1886.

CAILLAUD Paul, STANY-GAUTHIER Joseph, WISMES Arrmel (de), *Nantes, son histoire, sa marine, ses monuments*, Paris, éd. Horizons de France, 1958.

CAILLÉ Dominique et FURRET Jules, « Nantes ancien, maîtres d'œuvres et artisans du I^er^ au XIV^e^ siècle », dans *BSAHNLI*, t. 50, 1909, p.1-48.

CAILLÉ Dominique et FURRET Jules, *Le château de Nantes*, Nantes, Impr. R. Guist'hau, 1898.

CAILLEUX Alphonse, NODIER Charles, TAYLOR Isidore, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, 24 vol., Paris, Impr. Didot frères, 1845.

CANAL Séverin, *La Compagnie de Jésus au diocèse de Nantes : 1663-1762*, Nantes, éd. Portes du Large, 1946.

CARAES Jean-François, « La caserne Mellinet à Nantes : du manoir médiéval de l'Épronnière au quartier militaire d'artillerie », dans *BSAHNLA*, t. 151, 2016, p. 155-194.

CARAES Jean-François, « Du manoir de Bouvet à la maison de la Fontaine d'Hérédie. Questions d'urbanisme entre la Fosse et le quartier Graslin du XVI^e^ au XVIII^e^ siècles », dans *BSAHNLA*, t. 149, 2014, p. 237-252.

CARAES Jean-François, « L'hôtel de Briord et Pierre Landais à Nantes », dans *Les Annales de Nantes et du pays nantais*, n° 262, 4^e^ trimestre 1996, p. 16-18.

CARDOU Alain, *Une histoire des Goheau du 12^eme^ au 18^eme^ siècle, repères généalogiques et historiques*, Québec, 2011.

CASSARD Jean-Christophe, *La Guerre de Succession de Bretagne*, éd. Coop Breizh, Spézet, 2006.

CASSARD Jean-Christophe, « Nominoë : la Bretagne au IX^e siècle », dans *Armen*, n° 19, 1989, p. 20-33.

CHANCEL-BARDELOT Béatrice, *Tours 1500. Capitale des Arts*, catalogue de l'exposition au musée des Beaux-Arts de Tours du 17 mars au 17 juin 2012, Paris, éd. Somogy, 2012.

CHAGNOLLEAU Denis, *Les activités de la chancellerie du duché de Bretagne en 1467*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Nantes, 1989.

CHAPEAU François, *Il était une fois Nantes : 2000 ans d'histoire à travers les cartes postales François Chapeau*, Nantes, éd. Reflets du passé, 1983.

CHARRIER Lény, « La collégiale Notre-Dame de Nantes » dans *BSAHNLA*, t. 145, 2010, p. 81-104.

CHARRON Pascale et GUILLOUËT Jean-Marie (dir.), *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, Paris, éd. Robert Laffont, 2009.

CHARTIER Erwan, « Le château de Nantes », dans *ArMen*, n° 157, 2007, p. 14-21.

CHASTEL André et GUILLAUME Jean (dir.), *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance*, Actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979, CESR, Paris, éd. Picard, coll. *De Architectura*, 1985.

CHASTEL André, GUILLAUME Jean, (dir.), *La maison de ville à la Renaissance : recherches sur l'habitat urbain en Europe aux XV^e et XVI^e siècles*, Paris, éd. Picard, coll. *De Architectura*, 1983.

CHASTEL André, « Les vestiges de l'hôtel Legendre et le véritable hôtel de la Trémoille », dans *Bulletin Monumental*, t. 124-2, 1966, p. 129-165.

CHATENET Monique et CRÉPIN-LEBLOND Thierry, *Anne de France. Art et pouvoir en 1500*, Actes du colloque organisé par la ville de Moulins les 30 et 31 mars 2012, Paris, éd. Picard, 2014.

CHATENET Monique et *al.* (dir.), *Le gothique de la Renaissance*, Actes des quatrième Rencontres d'architecture européenne, Paris 12-16 juin 2007, Paris, éd. Picard, coll. *De Architectura*, 2011.

CHATENET Monique, *La cour de France au XVI^e^ siècle, vie sociale et architecture*, Paris, éd. Picard, 2002.

CHATENET Monique et MIGNOT Claude (dir.), *Le manoir en Bretagne, 1380 - 1600*, Paris, Imprimerie Nationale, coll. Cahiers de l'Inventaire, 1993.

CHAUVEAU Sophie, *Le château de Nantes : un grand dessein princier*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Guillaume, Paris IV, 1991.

CHAUVET Alain, « Nantes et ses rivières : du site au territoire », dans *Cahiers nantais*, IGARUN, n° 24, 1984, p. 109-152.

CHAUVIN Marcel, « Le palais de justice de Nantes et les maisons où l'on jugeait », dans *BSAHNLI*, t. 71, 1931, p. 203-226.

CHAUVIN Marcel, « Pierre Landais et ses historiens », dans *BSAHNLI*, t. 71, 1932, p. 27-56.

CHAUVIN Marcel, « Geôles et prisons de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 72, 1932, p. 69-118.

CHAUVIN Marcel, « La carrière de Guillaume Gueguen » dans *BSAHNLI*, t. 73, 1933, p. 179-200.

CHÉDEVILLE André, FERRIEU Xavier, CASSAGNES-BROUQUET Sophie (dir), *Missel pontifical de Michel Guibé, XVe siècle. Cérémonial du couronnement des ducs de Bretagne*, Rennes, éd. Ouest-France et Association des amis des Archives historiques du diocèse de Rennes, Dol et Saint-Malo, 2001.

CHEVALIER Bernard, *Tours ville royale (1356-1520). Origine et développement d'une capitale à la fin du Moyen Âge*, Louvain, éd. Vander, 1975.

CHOFFEL Jacques, *Le dernier duc de Bretagne, François II*, Paris, éd. Lanore, 1977.

CHOTARD Pierre (dir.), *Anne de Bretagne, une histoire, un mythe*, catalogue d'exposition Musée d'histoire de Nantes au château des ducs de Bretagne, 30 juin-30 sept. 2007, Paris, éd. Somogy, 2007.

CINTRÉ René, *Les Marches de Bretagne au Moyen Âge. Économie, Guerre et Société en Pays de Frontière (XIV^e^-XV^e^ siècle)*, Pornichet, éd. J.-M. Pierre, 1992.

COCHARD Marc, *Transcription et étude du registre B13 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1490-1491*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 1992.

CORBOZ André, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, éd. de l'Imprimeur, 2001.

CORCUFF Marie-Andrée, *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne d'après le registre des lettres scellées en Chancellerie en 1486-1487*, thèse, École nationale des Chartes, Paris, 2 vol., 1987.

CORNETTE Joël, *Histoire de la Bretagne et des bretons, des âges obscurs au règne de Louis XIV*, t.1, Paris, éd. du Seuil, 2005.

CORNULIER Ernest (de), *Dictionnaire des terres et seigneuries de l'ancien comté nantais et de la Loire-Inférieure*, nouvelle éd., Nantes, La Galerie des Ancêtres, 2007.

CORSON Guillotin (de), *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, Vannes, Impr. Lafolye, 3 t., 1899.

COSTA Dominique, *Catalogue, fascicule I, du XII^e^ au XVI^e^ siècle*, Muséee Dobrée, Nantes, 1961.

COURTAUX Théodore, *Histoire généalogique de la famille Juchault de La Moricière et des Jamonières*, Bergerac, Impr. Générale du sud-ouest, 1896.

COZ Christelle, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1509*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 3 vol., 1998.

CROIX Alain, « Nantes est-elle bretonne ? », dans *Place Publique*, n°10, juillet-aout 2008, p. 65-77.

CROIX Alain, « Nantes est-elle bretonne ? », dans *Place Publique*, n°11, septembre-octobre 2008, p. 73-83.

CROIX Alain (éd.), *La Bretagne d'après l'itinéraire de monsieur Dubuisson-Aubenay*, Rennes, PUR et Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2006.

CROIX Alain, *Nantes et le pays nantais au XVI^e^ siècle. Étude démographique*, Thèse de 3^e^ cycle d'histoire, Nantes, 1969, SEVPEN, 3 vol., 1974.

CROUY-CHANEL Emmanuel, FAUCHERRE Nicolas et PROUTEAU Nicolas (dir.), *Artillerie et fortification, 1200-1600*, Rennes, PUR, 2011.

DANET Gérard, KERHERVÉ Jean et SALAMAGNE Alain (dir.), *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne XIII^e^-XVI^e^ siècles*, Tours et Rennes, PUFRT et PUR, 2012.

DANGUY DES DÉSERTS Marie, *Transcription et étude du registre B14 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1503*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 1996.

DANIEL Tanguy et KERHERVÉ Jean, *1491 la Bretagne, terre d'Europe*, actes du colloque international, Brest 2-4 octobre 1991, Quimper-Brest, Presses de l'imprimerie régionale Bannalec, 1992.

DARCHE Hélène, *Nantes, la Psallette*, Nantes, 10 p., s. d.

DARIN Michaël, « La rue de Strasbourg à Nantes » dans *Revue de l'Art*, n°106, 1994, p. 59-66.

DEBORD Karine, *Étude et transcription du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1510*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 1997.

DÉCENEUX Marc, *Châteaux de Bretagne*, Rennes, éd. Ouest-France, 2015.

DELATTRE Léon, « Recherches historiques sur les anciens puits de la ville de Nantes », dans *BSAHNLI* (extrait), 1910.

DENIAU Jean, *Nouvelles lectures Genestonnaises*, Rennes, Impr. du Nouvelliste, 1925.

DENOIS Perrine et GILBERT Antoine, *Visite de l'hôtel de Châteaubriant*, sans date.

DERÉ Anne-Claire, « Le château de Nantes dans la Révolution », dans *BSAHNLA*, t. 125, 1989, p. 113-124.

DERÉ Anne-Claire, « François d'Estampes, dernier duc de Bretagne », dans *BSAHNLA*, t. 124, 1988, p. 25-34.

DERÉ Anne-Claire, VITAL Madeleine, *Visite historique du château des ducs de Bretagne à Nantes*, Nantes, éd. CID, 1986.

DERÉ Anne-Claire, « Le château des ducs de Bretagne à Nantes et ses musées : restaurations et acquisitions » dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 61, 1984, p. 450-462.

DERÉ Anne-claire, « Anne de Bretagne et son château de Nantes », dans *BSAHNLA*, t. 119, 1983, p. 55-78.

DEUFIC Jean-Luc, *Notes de bibliologie : Livres d'heures et manuscrits du Moyen Âge identifiés (XIVe-XVIe siècles)*, Turnhout, éd. Brepols, vol. 7, 2009.

DÉVERIN Henri, *L'hôtel de ville au château de Nantes : notice et dessin*s, Paris, Impr. Dugas, 1902.

DIOT Martine, *Cheminées, étude de structures du Moyen Âge au XVIIIe siècle*, Paris, éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2007.

DORTEL Alcide, « Enceinte gallo-romaine de Nantes » dans *BSAHNLI*, t. 51, 1910, p.117-124.

DU BREIL de PONTBRIANT, Vicomte, « Jean de Rouville vice-chancelier de Bretagne », *Revue historique de l'ouest*, 8e année, 1892, p. 259-272.

DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privée, de l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, éd. Seuil, 1985.

DUGAST-MATIFEUX Charles, *Nantes ancien et le pays nantais*, Nantes, éd. A-L Morel, 1879.

DUPUIS Jean-Pierre, *Les activités de la chancellerie du duc de Bretagne en 1466*, DES d'histoire, Université de Nantes, 1964.

DURAND Yves, *Un couvent dans la ville : les Grands Carmes de Nantes*, Rome, éd. carmelitane, 1997.

DUPIC Jeanne, « Un bibliophile breton du XVe siècle : Jean de Derval » dans *Trésor des Bibliothèques de France*, p. 157-162, 1935.

DURVILLE Georges, *Les fouilles de l'évêché de Nantes de 1910-1913*, BSAHNLI, t. 53 (suppl.), 1913.

DURVILLE Georges, « Extraits des procès-verbaux, séance du 2 mai 1911 », dans *BSAHNLI*, t. 52, 1911, p. XVIII-XX.

DURVILLE Georges, *Études sur le vieux Nantes d'après les documents originaux*, Bruxelles, rééd. Culture et Civilisation, 2 t., 1977.

DURVILLE Georges, « L'anoblissement de la Nobilière en Sainte-Luce par Anne de Bretagne en faveur d'Olivier de Lescouet (1508) », dans *BSAHNLI*, t. 57, p. 47-56, 1917.

DURVILLE Georges, « La Psallette de la cathédrale de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 48, 1907, p. 93-113.

DURVILLE Georges, « Les anciens fiefs de Nantes du X^{e} siècle à la Révolution », dans *BSAHNLI*, t. 39, 1898, p. 106-136.

ELDER Marc, *Le château des ducs de Bretagne*, Nantes, Impr. du commerce, 1923.

EMPTOZ Gérard (dir.), *Histoire de l'université de Nantes 1460-1993*, Rennes, PUR, 2002.

FABLE, GRAVANT, LE ROY et VALAIS, *Bâti ancien : le couvent des carmélites*, mémoire Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes, 104 p.

FAUCHERRE Nicolas et GUILLOUËT Jean-Marie (dir.), *Nantes Flamboyante 1380-1530*, Actes du colloque de la SAHNLA au château des ducs de Bretagne (24-26 novembre 2011), Nantes, *BSAHNLA*, Hors-série 2014.

FAVIER Jean, *Louis XI*, Paris, éd. Fayard, 2001.

FAVIÈRE Jean, *L'hôtel de Jacques Cœur à Bourges*, Paris, éd. Picard, CNMHS, 1992.

FAWTIER Robert et LOT Ferdinand (dir.), *Histoire des institutions françaises au Moyen Âge*, t. II, *Institutions royales*, Paris, éd. PUF, 1958.

FAWTIER Robert et LOT Ferdinand (dir.), *Histoire des institutions françaises au Moyen Âge*, t. III, *Institutions ecclésiastiques*, Paris, éd. PUF, 1965.

FEHRNBACH Xavier, PASCAL Jérôme et ROUZEAU Nicolas, « Premiers résultats de la fouille de l'École des Beaux-Arts à Nantes », dans *BSAHNLA*, t. 121, 1985, p. 19-28.

FILLON Benjamin, *Documents relatifs aux œuvres de Michel Colombe exécutées pour Le Poitou, l'Aunis et le pays Nantais*, Fontenay-Le-Comte, Impr. Pierre Robuchon, 1865.

FLOHIC Jean-Luc (dir.), *Le patrimoine des Communes de la Loire-Atlantique*, Charenton-le-Pont, FLOHIC Éditions, coll. Le Patrimoine des Communes de France, 2 t., 1999.

FROMMEL Sabine et DUMAS Juliette (dir.), *Bâtir au féminin ? Traditions et stratégies en Europe et dans l'Empire ottoman*, Paris, éd. Picard, 2013.

FOURMONT Henri (de), *Histoire de la Chambre des Comptes de Bretagne*, Paris, De Signy et Dubey, 1854.

FOURNIER Marcel, *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, Paris, éd. Larose et Forcel, 1892.

FURRET Jules, « Note sur les fouilles faites en 1902 dans la cité nantaise », dans *BSAHNLI*, t. 45, 1904, p. XIII-XVI.

GAILLARD Marine, *Le temporel de l'abbaye cistercienne de Villeneuve au Moyen-Âge 1201-1540*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Luc Sarrazin, Université de Nantes, 2 t., 2004.

GALLAIS Vincent, « Une famille nantaise de serviteurs de l'État au XVII^{e} siècle, Les Bruc de La Grée », dans *Histoire et Mémoires locales, départementales, régionales*, t. 14, Saint-Herblain, 2000, p. 27-48.

GARRIGOU GRANDCHAMP Pierre, « L'architecture civile urbaine », dans PRIGENT Christiane (dir.), *Art & société en France au XV^e siècle*, Paris, éd. Maisonneuve & Larose, 1999, p. 59-80.

GASNAULT Pierre, *Les artistes tourangeaux*, Tours, Impr. Rouillé-Ladevèze, 1885.

GIRAUD-MANGIN Marcel, « Visite de l'hôtel de ville et des alentours », dans *BSAHNLI*, t. 71, 1931, p. 238-242.

GIRAUD-MANGIN Marcel, « L'architecture et les architectes nantais du XVI^e au XIX^e siècle » dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 6, 1925, p. 83-106.

GIRAUD-MANGIN Marcel, « Une lettre du cardinal Guibé » dans *Le Fureteur*, n° 63, 1922.

GOARZIN Véronique, *Transcription et étude du registre B16 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1506*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 2000.

GOUDÉ Charles, *Histoire de Châteaubriant. Baronnie, ville et paroisse*, Rennes, typo. Oberthur et Fils, 1870.

GOUESNARD Eric et POTIRON Antoine, *Hôtellerie des Jacobins à Nantes. Étude architecturale et archéologie du bâti, diagnostic architectural*, Nantes, 2007.

GOURAUD Michel, *Étude des dons de François II d'après les registres de la chancellerie de 1486 à 1488*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Michel Le Mené, Université de Nantes, 1993.

GOURVES Dominique, *Étude et transcription du registre B3 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1464*, mémoire de maîtrise, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 1989.

GRAND Roger, *Le château de Josselin*, éd. H. Laurens, Paris, 1930.

GRAND Roger, « Château de Suscinio », dans *Congrès archéologique de France*, 81e session à Brest et Vannes, 1914-1919, p. 378-400.

GRANGES DE SURGÈRES Marquis (de), *Les artistes nantais du Moyen Âge à la Révolution*, Mâcon, Impr. Protat Frères, 1899.

GRAS Jacques, « Les racines d'une ville. Essai sur les rémanences des traits de géographie physique dans le tissu urbain nantais » dans *Cahiers nantais*, n°33-34, IGARUN, Nantes, éd. Ouest, 1990, p. 9-46.

GRÉGOIRE Pierre, abbé, *Les Dominicains dits Jacobins de Nantes et de Guérande (1228-1791), (1409-1791)*, Nantes, éd. Ex Libris Marcel Potiron, 1925.

GRÉGOIRE Pierre, abbé, *État du diocèse de Nantes en 1790*, Nantes, Impr. V. Forest et É. Grimaud, 1882.

GUENYVEAU Jehan (de), « Françoise de Dinan et la seigneurie de la Roche-Suhart » dans *Bulletin de l'Union Régionaliste Bretonne* (extrait), 1938.

GUÉPIN Ange, *Histoire de Nantes*, Nantes, éd. Sébire-Mellinet, 1839.

GUIFFAN Jean et GUIVARC'H Didier, *Nantes et la Bretagne*, Morlaix, éd. Skol Vreizh, 1996.

GUILLAUME Jean, « Anne de France à Gien. Le château d'une fille de roi », dans *Anne de France. Art et pouvoir en 1500*, actes du colloque organisé par Moulins les 30 et 31 mars 2012, Chatenet Monique et Crépin-Leblond Thierry (dir.), Paris, éd. Picard, 2014, p. 165-176.

GUILLAUME Jean, « Le logis royal de Loches », dans *Congrès archéologique de France*, 155e session, 1997, Paris, éd. SFA, 2003, p. 239-253.

GUILLET Bertrand et ARMIDE Aurélien (dir.), *Le château des ducs de Bretagne. Entre grandeur et renouveau*, Nantes et Rennes, éd. Château des ducs de Bretagne et PUR, 2016.

GUILLET Bertrand, « Explosion de la poudrière du château des Ducs de Bretagne à Nantes », dans *BSAHNLA*, t. 135, 2000, p. 49-70.

GUILLOTIN de CORSON (abbé), *Les commanderies de Nantes*, Nantes, Impr. Mellinet et C^{ie}, 1897.

GUILLOUAIS Anne-Laure, *Transcription et étude du registre B15 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1505*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 1996.

GUILLOUËT Jean-Marie, *Contribution à l'étude de la sculpture du XV^{e} siècle : la façade de la cathédrale de Nantes,* thèse de doctorat sous la direction de Fabienne Joubert, Université de Paris IV, 2 t., 2001.

GUILLOUX M.F., « Le château de la Hibaudière dit le château d'Aux » dans *BSAHNLI*, t. 67, 1927, p. 101-156.

GUILLOTEL Hubert, *Actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, Rennes, éd. PUR et SHAB, 2014.

HAMON Étienne et WEISS Valentine (dir.), *La demeure médiévale à Paris*, Paris, éd. Somogy, 2012.

HAMON Étienne, « Le naturalisme dans l'architecture française autour de 1500 », dans *Le gothique de la Renaissance*, Actes des quatrième Rencontres d'architecture européenne, Paris 12-16 juin 2007, textes réunis par CHATENET Monique et *al.*, Paris, éd. Picard, coll. «De Architectura», 2011, p. 329-343.

HECK Christian et CORDONNIER Rémy, *Le bestiaire médiéval*, Paris, éd. Citadelles & Mazenod, 2011.

HOFFSUMMER Patrick (dir.), *Les charpentes du XI^{e} au XIX^{e} siècle. Typologie et évolution dans le grand ouest de la France*, Turnhout, éd. Brepols, 2011.

HOFFSUMMER Patrick (dir.), *Les charpentes du XI^e^ au XIX^e^ siècle. Typologie et évolution en France du nord et en Belgique*, Paris, Monum-éditions du patrimoine, 2002.

HEERS Jacques, *Gilles de Rais*, Paris, éd. Perrin, coll. «Vérités et légendes», 1994.

JACOB Robert (dir.), *Le juge et le jugement dans les traditions juridiques européennes : études d'histoire comparée*, Paris, éd. LGDJ, coll. « Droit et société », 1996.

JAMES Jean-Paul (Mgr) (dir.), *La grâce d'une cathédrale, Nantes*, Strasbourg, éd. La Nuée Bleue, 2013.

JARNOUX Alphonse, *Les anciennes paroisses de Nantes, étude historique*, 2 t., Bannalec, Presses de l'imprimerie régionale, 1981 & 1982.

JESTAZ Bertrand, « Étiquette et distribution intérieure dans les maisons royales de la Renaissance », dans *Bulletin Monumental*, t. 146-II, 1988, p. 108-120.

JEULIN Paul, *L'évolution du port de Nantes. Organisation et trafic depuis les origines*, Paris, PUF, 1967.

JEULIN Paul, « Histoire lapidaire du château de Nantes » dans *BSAHNLI*, t. 64, 1925, p. 121-188.

JOLEC Jean-Yves, *Étude et transcription du registre B5 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1467*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 1990.

JONES Michael, *Recueil des Actes de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre, Duc et duchesse de Bretagne 1364-1384*, Rennes, éd. PUR, 1996.

JONES Michael, « Nantes au début de la guerre civile en Bretagne » dans *Villes, bonnes villes, cités et capitales*, Mélanges offerts à Bernard Chevalier, Tours, éd. PUT, 1989, p. 105-120.

JONES Michael, *Recueil des Actes de Jean IV, duc de Bretagne 1383-1399*, Paris, éd. Klincksiek, 2 t., 1983.

JOSSERAND Philippe, « Les Templiers en Bretagne au Moyen Âge : mythes et réalités » dans *ABPO*, n° 119-4, p. 7-33, Rennes, PUR, 2012.

JOUZEAU Marie-Hélène, *Château des ducs de Bretagne : histoire, architecture et collections*, Nantes, éd. Coiffard, 1996.

KERHERVÉ Jean, « Paysage urbain et société à Saint-Vincent de Nantes aux XV^{e} et XVI^{e} siècles », dans *Mondes de l'Ouest et villes du monde*, Mélanges en l'honneur d'André Chédeville, Rennes, PUR, 1998, p. 263-281.

KERHERVÉ Jean, *L'État breton XIV^{e}-XV^{e} siècles. Les ducs, l'argent et les hommes*, Paris, éd. Maloine, 2 t., 1987.

KERHERVÉ Jean, *Finances et gens de finances des ducs de Bretagne, 1365-1491, suivi de Les gens de finances des ducs de Bretagne, 1365-1491 catalogue prosopographique*, thèse de doctorat, Paris IV Sorbonne, 7 vol., 1986.

KERMARREC Juliette, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1508*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 1997.

KERMARREC Marion, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1468*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 1991.

KERVAREC Michel, *Histoire de l'École régionale des beaux-arts de Nantes*, Nantes, Coiffard libr., 2004.

KERVAREC Michel, « Pierre Landais seigneur de Trentemoult et de la Jaguère », dans *L'ami de Rezé*, n° 6, 1987, p. 5-8.

KERVILER René, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Mayenne, éd. Floch, 11 t., 1978-1985.

LA BORDERIE Arthur LE MOYNE, de, « Recueil de documents relatifs aux monuments de l'architecture militaire du Moyen-Âge » dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1894, t. 12, p. 135-206.

LA BORDERIE Arthur LE MOYNE, de, *Le complot breton de 1492*, Nantes, éd. Société des Bibliophiles bretons, t. 2, 1884.

LA BORDERIE Arthur LE MOYNE, de, « Le véritable fondateur du château de Nantes », dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. 8, 1885, p. 312-317.

LA BORDERIE Arthur LE MOYNE, de, *Histoire de Bretagne*, t. 4, Rennes, Plihon et Hommay, 1906, rééd. Mayenne, Joseph Floch impr.-éd., 1972.

LA BORDERIE Arthur LE MOYNE, de, *Essai sur la géographie féodale de la Bretagne, avec la carte des fiefs et seigneuries de cette province*, Rennes, Impr. J. Plihon & Hervé, 1889.

LA BORDERIE Arthur LE MOYNE, de, *Chronique de Bretagne de Jean de Saint-Paul chambellan du duc François II*, Nantes, Impr. Forest et Grimaud, Société des Bibliophiles bretons, 1881.

LA BORDERIE Arthur LE MOYNE, de, « Pierre Mauclerc et les évêques de Nantes », dans *Revue des provinces de l'Ouest*, 2e année, 1854, p. 737-742.

LA BORDERIE Arthur LE MOYNE, de, « Un patriote breton au XVe siècle », dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. 6, 1879, p. 437-443.

LA CROIX Yvette, de, « L'hôtel Saint-Aignan », *Les Annales de Nantes et du Pays Nantais*, n° 262, 4e trimestre, 1996, p. 25.

LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, « Essai historique sur la maison de Derval, ou des Dervallières. Hôtel de Ville de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 40, 1899, p. 574-602.

LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, « La chapelle de la Madeleine dans la cathédrale de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 40, 1899, p. 603-616.

LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 de la ville de Nantes : série AA à DD*, t. 1, Nantes, Impr. du Commerce, 1888.

LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, « Un chapitre de l'histoire des évêques de Nantes, XVI^{e} siècle », dans *BSAHNLI*, t. 23, 1884, p. 129-186.

LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, *Privilèges accordés par les Ducs de Bretagne et les rois de France aux bourgeois, habitants, maires et échevins de la ville de Nantes*, Nantes, Société des Bibliophiles bretons, archives de Bretagne, 1883.

LA NICOLLIERE Stéphane, de, « Essai historique sur l'église des Cordeliers de Nantes détruite en 1874 », *BSAHNLI*, t. 16, 1877, p. 137-171.

LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, et PERTHUIS Alexandre, *Le livre doré de l'hôtel de ville de Nantes*, t.1, Nantes, éd. Jules Grinsard, 1873.

LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, « Notre-Dame-de-Bethléem et les Goheau, sires de Saint-Aignan », dans *Bulletin Monumental*, t. 29, 1863, p. 621-634.

LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, *Église royale et collégiale de Notre-Dame de Nantes : monographie historique et archéologique*, Nantes, éd. V. Forest et E. Grimaud, 1865.

LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, « Une charte de Conan III et le prieuré de la Madeleine des Ponts de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 3, 1863, p. 196-106.

LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, « Notice historique et archéologique sur l'église paroissiale de Saint-Saturnin de la ville de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 2, 1862, p. 17-56.

LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, « Description du chapeau ducal, de l'épée de parement, de la nef de table, et d'un grand nombre de bijoux du trésor des ducs de Bretagne » dans *BSAHNLI*, t. 1, 1861, p. 395-458.

LAURENS-BERGE Mathieu, *Nantes (44), Église Sainte-Croix. Jardin du cloître*, rapport de diagnostic archéologique, DRAC, 2012.

LAURENS-BERGE Mathieu, *Nantes (44 109), Réseaux Maillard-Bouffay*, rapport de diagnostic archéologique, DRAC, 2014.

LAURIÈRE Jules (de), « Funérailles du cardinal Robert Guibé », dans *Congrès archéologique de France*, 1882, p. 258-263.

LAZ Virginie, *Transcription et étude du registre B14 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1513*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol. 2001.

LEBIHAIN Fabienne, *L'habitat urbain à Nantes au XV^e^ et XVI^e^ siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de Daniel Leloup, Université de Rennes II, 1996.

LE BOURHIS Rozenn, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1489-1490*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 1992.

LE BOULAIRE Christian, REMY Julie, « Recherche archéologique dans la rue Ogée », dans *BSAHNLA*, t. 152, 2017, p. 77-95.

LE CARDUNER Michel, *Les carmélites de Nantes 1618-1792*, mémoire sous la direction de Yves Durand, Nantes, 1974.

LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean-Jacques, « Nantes. Le logis dit « la Psallette », un édifice méconnu et remarquable du XV^e^ siècle », dans *Bulletin Monumental*, n°168-2, 2010, p. 175-179.

LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean-Jacques, « Le logis dit la Psalette à Nantes : la dendrochronologie et l'analyse architecturale au service de la restauration et de l'histoire », dans *Structures en bois dans le patrimoine bâti*, Actes des « Journées techniques internationales Bois » (Metz 29, 30 et 31 mai 2008), Les cahiers d'Icomos France, 2009, p. 28-32.

LE DIGOL Yannick, *Hostellerie des Jacobins. Rapport d'étude dendrochronologique*, laboratoire Dendrotech, Rennes, 2007.

LE FÈVRE CHRISTINE, *Le monastère des filles de Sainte-Claire de Nantes (1457-1988)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Launay, Nantes, 1988.

LEGENDRE Alexandre, *Nantes à l'époque gallo-romaine d'après les découvertes faites à la Porte Saint-Pierre*, Nantes, Impr. Mellinet, 1891.

LEGENDRE Alexandre, « Nantes à l'époque gallo-romaine », dans *BSAHNLI*, t. 29, 1890, p. 146-150.

LEGUAY Jean-Pierre, « Les abords du château des Ducs : Sainte-Radegonde, Saint-Laurent et Richebourg au XV^{e} siècle », dans *BSAHNLA*, t. 142, p 123-149, 2007.

LEGUAY Jean-Pierre, « Les problèmes d'hygiène à Nantes au XV^{e} siècle », dans *303*, n° 98, 2007, p. 20-39.

LEGUAY Jean-Pierre, « Un acte de foi et de fidélité *post-mortem* : l'inhumation du cœur de la duchesse Anne, reine de France, dans sa bonne ville de Nantes en 1514 », dans Jacques-Olivier Boudon et Françoise Thélamon (dir.), *Les chrétiens dans la ville*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2006, p. 79-103.

LEGUAY Jean-Pierre, « Les ouvriers des chantiers de construction nantais au XV^{e} siècle », dans *303*, n° 92, 2006, p. 4-19.

LEGUAY Jean-Pierre et MARTIN Hervé, *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale 1213-1532*, Rennes, éd. Ouest-France, 1997.

LEGUAY Jean-Pierre, « L'approvisionnement des chantiers bretons en matériaux de construction aux XIV^e et XV^e siècles », dans Odette Chapelet et P. Benoît (dir.), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen-Age*, Paris, éd. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1985, p. 27-79.

LEGUAY Jean-Pierre, *La rue au Moyen-Âge*, Rennes, éd. Ouest France, 1984.

LEGUAY Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen-Age : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, éd. Librairie Maloine, 1981.

LEGUAY Jean-pierre, « Vannes au XV^e siècle. Étude de topographie urbaine », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, t. 82, 1975, n°2, p. 115-132, et n°3, p. 251-268.

LELIÈVRE Pierre, *Nantes au XVIII^e siècle : Urbanisme et architecture*, Paris, éd. Picard, 1988.

LELOUP Daniel (dir.), *Bretagne. Architecture et identités*, Rennes, éd. PUR, coll. «Arts & Société», 1997.

LELOUP Daniel, *La maison urbaine en Trégor aux XV^e et XVI^e siècles*, Rennes, PUR, 1996.

LÉMEILLAT Marjolaine, *Actes de Jean I^er duc de Bretagne (1237-1286)*, Rennes, PUR, SHAB, 2014.

LÉMEILLAT Marjolaine, *Actes de Pierre de Dreux duc de Bretagne (1213-1237)*, PUR, SHAB, 2013.

LE GUIGO-DENIS Monique, « Une famille noble à la fin du Moyen-Age : les Tournemine de la Hunaudaye. De la cour ducale à la cour de la reine » dans Jean Kerhervé et Tanguy Daniel (dir.), *1491. La Bretagne, terre d'Europe*, Actes du colloque international de Brest, 2-4 octobre 1991, Brest, CRBC, Société archéologique du Finistère, 1992.

LE MENÉ Michel, « La construction à Nantes au XV^e siècle », dans *Villes et campagnes de l'Ouest au Moyen Âge*, Nantes, Ouest-éditions, 2001, p. 13-56.

LE MENÉ Michel, *La ville de Nantes au XV^e siècle*, DES d'histoire, Université de Rennes, 1959.

LE PAGE Dominique, « Présence des gens des comptes à Nantes aux XVI^e et XVII^e siècles », *MSHAB*, 2014, p. 73-100.

LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *L'union de la Bretagne à la France*, Morlaix, éd. Skol Vreizh, 2003.

LE PAGE Dominique, *L'administration financière de la Bretagne de la fin du XV^e siècle aux années 1540. Analyse d'un processus d'intégration d'une principauté au royaume*, 3 vol., thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Brest, 1995.

LERICHE Reine, *Justiciers et justiciables en Bretagne à la fin du Moyen Âge (1365-début du XVI^e siècle)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Michel Le Mené, Nantes, 1998.

LESCADIEU Alfred et LAURANT Auguste, *Histoire de la ville de Nantes, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Nantes, Impr. Mangin et Busseuil, t. 1, 1836.

LESUEUR Frédéric et Pierre, *Le château de Blois notice historique et archéologique*, Le Relecq-Kerhuon, éd. Pyrémonde/Princi Negue, 2005.

LIGNEREUX Yann, « Les *Remontrances* d'Auffray de Lescouët, premier président de la Chambre des comptes de Bretagne, 1596-1619. Les usages singuliers de la rhétorique : entre valeur publique et pratique domestique », dans *Enquêtes et documents*, t. 35, Nantes, 2007, p. 307-339.

LITOUX Emmanuel, « La structuration des programmes résidentiels dans les châteaux et les manoirs angevins du roi René entre 1434 et 1480. Nouvelles données, nouvelles hypothèses » dans Gwyn Meyrion-Jones (dir.), *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt. Salles, chambres et tours*, Rennes, PUR, coll. «Art et Société», 2013, p. 315-326.

LITOUX Emmanuel, *Études et travaux du patrimoine d'Anjou : Château d'Angers. Étude archéologique du logis royal et de ses abords*, vol. 5, Angers, 2013.

LOPEZ Victor, « L'hôtellerie des Jacobins de Nantes n'a pas livré tous ses secrets », dans *Place Publique*, n° 10, 2008, p. 45-51.

LOPEZ Victor, *Inventaire du dépôt lapidaire du château des ducs de Bretagne*, mémoire de stage universitaire de licence 3, Nantes, 2006.

MAÎTRE Léon, « Observations sur les fouilles de la cour de l'évêché et de la porte Saint-Pierre », dans *BSAHNLI*, t. 55, 1913, p. 469-499.

MALESTROIT de BRUC Jean, *Histoire de la Noë de Bel-Air (1660-1962)*, Nantes, Impr. Pouteau, 1973.

MANCERON Paul, « Les anciennes foires de Nantes et sa région, dans *BSAHNLA*, t. 100, 1961, p. 166-179, et t. 101, 1962, p. 171-186.

MANCERON Paul, « L'atelier monétaire de Nantes », dans *BSAHNLA*, t. 91, 1953, p. 3-26.

MARTIN Hervé, *Les ordres mendiants en Bretagne (vers1230-vers 1530)*, Paris, éd. C. Klincksieck, 1975.

MARTIN-DÉMEZIL Monique, « La Sainte-Chapelle du château de Châteaudun », dans *Bulletin Monumental*, vol. 130, n°2, 1972, p. 113-128.

MARTINEAU Gilberte, « Trois anciennes églises », *Les annales de Nantes et du Pays Nantais*, n° 262, 1996, p. 19-20.

MARTINEAU Jocelyn, *Nantes, Porte Sauvetout (44.109.062.AH)*, 2 vol., Rapport documentaire intermédiaire, AFAN, 2001.

MARTINEZ Élisabeth, *l'habitat urbain en 1678. Le quartier Saint-Vincent et des Carmes à Nantes*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jacques Depauw, Université de Nantes, 1982.

MAUGARD Emmanuel, *La vie paroissiale à Saint-Nicolas de Nantes au XV^e^ siècle et au début du XVI^e^ siècle, d'après l'étude des comptes de fabrique*, 5 vol., mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Michel Le Mené, Université de Nantes, 1990.

MAUGER Michel, *Aristocratie et mécénat en Bretagne au XV^e^ siècle. Jean de Derval, seigneur de Châteaugiron bâtisseur et bibliophile*, Rennes, éd. Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine, 2013.

MEINDERT-STUBENISKY Frank, *La chapelle de l'Immaculée Conception à Nantes, étude historique et archéologique*, mémoire de master 1, sous la direction Jean-Marie Guillouët, Université de Nantes, 2007.

MELET Pierre-Guillaume, *De la Maison aux engins à l'Hôtel Rosmadec, une page de l'histoire de Nantes*, Rezé, éd. art et histoire, 1938.

MELLINET Camille, *La commune et la milice de Nantes*, Nantes, Impr. Camille Mellinet, t. 1, 1840.

MENARD Héloïse, « Un magistrat consciencieux de la Chambre des comptes de Bretagne, Salomon de La Tullaye (1599-1675) », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 108-4, 2001, p. 249-274.

MÉNARD Héloise, *Ascension politique et sociale de la famille de la Tullaye au XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, mémoire d'histoire sous la direction de Dominique Le Page, Université de Nantes, 2000.

MENEUX Annie, *Les biens de la famille de Dinan en Anjou au XV^e^ siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Michel Le Mené, Université de Nantes, 1988.

MERCIER Frédéric, *Nantes (44), Rue des Cordeliers*, rapport de sondage archéologique, Nantes, DRAC, 2013.

MERCIER Frédéric, *Nantes (44 109), Passage Sainte-Croix, rue de la Bâclerie*, rapport de sondage archéologique, Nantes, DRAC, 2015.

MERLANT Yves, « La rue de Briord », dans *Annales de Nantes et du pays nantais*, n° 175-176, 1975, p. 14-15.

MERLIN Pierre (éd.), *Morphologie urbaine et parcellaire*, acte du colloque d'Arc-et-Senans 28 et 29 octobre 1985, Saint-Denis, PUV, 1988.

MESQUI Jean, *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris, éd. Flammarion, 1997.

MEUNIER Hugo, *Nantes, quartier des cordeliers*, 2 vol., Etude DPARC Ville de Nantes, 2012.

MICHEL Gaston, « Construction d'un égout entre le château et le Pont d'Orléans », dans *BSAHNLI*, t. 45, 1904, p. 55-60.

MICHON Bernard, « L'évolution du port de Nantes du XVI^{e} siècle au début du XIX^{e} siècle : entre croissance du trafic et décalage vers l'ouest des installations portuaires », dans *BSAHNLI*, t. 146, 2011, p. 141-154.

MINOIS Georges, *Charles VII. Un roi shakespearien*, Paris, éd. Perrin, 2005.

MOLLAT Emmanuel, « L'enceinte gallo-romaine de Nantes. Le front de bataille », dans *BSAHNLI*, t. 73, 1933, p. 283-295.

MOLLAT Emmanuel, « La ceinture gallo-romaine de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 74, 1934, p. 227-239.

MOLLAT Emmanuel, « Enceinte de Nantes au XIII^{e} siècle », dans *BSAHNLI*, t. 79, 1939, p. 1-8.

MONTEIL Martial, « Les édifices des premiers temps chrétiens (IV^e^-VII^e^ siècle de notre ère) à Nantes », dans *Nantes religieuse, de l'antiquité chrétienne à nos jours*, Actes du colloque à l'université de Nantes (19-20 octobre 2006), Hélène Rousteau-Chambon (éd.), SAHNLA et Département Histoire et archéologie de l'université de Nantes, *BSAHNLA*, 2008 Hors-Série, p. 15-60.

MORINEAU Yves, *Mémoires d'un quartier nantais, La Trémissinière-L'Éraudière-le Port Boyer-Le Croissant-Le Plessis Tison-La Marière*, Nantes, éd. SEHL, 1996.

MUSSAT André, *Arts et cultures de Bretagne*, Paris, éd. Berger-Levrault, 1979.

MUSSAT André, « Le château de Vitré et l'architecture des châteaux bretons du XIV^e^ au XVI^e^ siècle », dans *Bulletin Monumental*, t. 133-2, 1975, p. 131-164.

MUSSAT André, *La Renaissance en Bretagne*, Cachan, Impr. Helio-Cachan, 1961.

NANTES RENAISSANCE, *Restauration urbaine à Nantes, Hôtel de Bruc : un hôtel particulier XV^e^-XVI^e^*, Nantes, éd. Nantes Renaissance, septembre 2007.

NANTES RENAISSANCE, *Des édifices nantais...*, Nantes, éd. Nantes Renaissance, 1999.

NICOU Mickaël, *L'hôtel des Dervallières : le berceau de l'hôtel de ville de Nantes (1800-1843)*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Guy Saupin, Université de Nantes, 2001.

ORCEAU Robert, « Conférence promenade dans le quartier du Bouffay, du Château et de l'ancienne église Saint-Denis », dans *BSAHNLI*, t. 101, 1962, p. 201.

ORCEAU Robert « Terres et Seigneuries. Châteaux et manoirs dans le vieux Chantenay », dans *BSAHNLI*, t. 97, 1958, p. 17-38.

ORCEAU Robert, « L'hôtel de Saint-Aignan ou de la Guerche », dans *BSAHNLI* (bulletin de liaison), Mai-Juin 1948.

ORCEAU Robert, « Visite des musées de la Psallette et de la Porte Saint-Pierre », dans *BSAHNLI*, t. 79, 1939, p. 222-225.

ORCEAU Robert, « L'hôtel de Briord », dans *BSAHNLI*, Octobre-Novembre 1948.

ORCEAU Robert, « La rue des Carmélites », dans *BSAHNLI* (bulletin de liaison), sans date.

ORCEAU Robert, « La rue Mathelin Rodier », dans *BSAHNLI* (bulletin de liaison), sans date.

ORIEUX Émile, « Les biens de l'Église de Nantes et la charte de Louis le Gros », dans *BSAHNLI*, t. 39, 1898, p. 49-105.

PACAUD Maël, *Les fortifications médiévales et modernes du Cours Saint-Pierre à Nantes (Loire-Atlantique) : étude archéologique et historique*, mémoire de master I d'histoire sous la direction d'Yves Henigfeld, Université de Rennes II, 2010.

PACOR Élodie, *L'architecture civile à Nantes à la fin du Moyen-Âge*, mémoire de master II sous la direction d'Alain Salamagne, Université François Rabelais, Tours, 2 vol., 2004-2005.

PALUSTRE Léon, *La Renaissance en France*, Paris, Impr. Quantin, t. III, 1885.

PARIS-JALLOBERT Paul, « Le château Landais à Vitré », dans *Revue de Bretagne*, t. 32, 1904, p. 101-133.

PARROT Ingrid, *Transcription et étude du registre B11 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1487-1488*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 1999.

PASTOUREAU Michel, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, éd. Seuil, 2011.

PÉROUSE de MONTCLOS Jean-Marie, *Histoire de l'architecture française, De la Renaissance à la Révolution*, Paris, éd. du Patrimoine, 2007.

PÉROUSE de MONTCLOS Jean-Marie, *Architecture, méthode et vocabulaire*, 6e éd. du Patrimoine, Tours, Centre des monuments nationaux, 2007.

PÉTRÉ-GRENOUILLEAU Olivier, *Nantes*, Plomelin, éd. Palantines, coll. «Histoire et géographie contemporaine», 2003.

PÉRON Solen, *Le château de Goulaine, Architecture, décors et politique familiale*, Paris, éd. Scala, 2013.

PICARD Jean-Charles, *Les chanoines dans la ville : recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, éd. De Boccard, Paris, 1994.

PICHARD RIVALLAN Mathieu, *Rennes, naissance d'une capitale provinciale (1491-1610)*, 2 vol., thèse d'histoire sous la direction de Philippe Hamon, Université de Rennes II, 2014.

PICHON Olivia, *Les hôtels aristocratiques à Nantes aux XVIIe et XVIIIe siècles*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Guy Saupin, Université de Nantes, 2 vol., 2002.

PIRAULT Lionel, « Le site de la rue Lambert à Nantes » dans *BSHANLA*, t. 144, p. 37-48, 2009.

PIRAULT Lionel et ROUAUD-ROUAZE Isabelle, « La muraille gallo-romaine de Nantes », dans *303*, n°54, 3e trim. 1997, p. 12-25.

PLANIOL Marcel, *Histoire des institutions de la Bretagne, la Bretagne ducale*, Mayenne, Impr. Joseph Floch, t. 3, 1981.

POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *Les papes et les ducs de Bretagne, essai sur les rapports du Saint-Siège avec un État*, rééd. Spézet, Coop Breizh, 2000.

POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, « Le Conseil du duc en Bretagne d'après ses procès-verbaux (1459-1463) », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 116, Paris, 1958, p. 136-169.

POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, « Les débuts du gouvernement de Charles VIII en Bretagne », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 115, Paris, 1957, p. 151-152.

POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, « François II, duc de Bretagne, et l'Angleterre », dans *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 9, 1928, p. 171-511.

POULLELAOUEN Jacques, *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne en 1480*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 3 vol., 1982.

POUPARD David, *Le château de Nantes confronté au regard des habitants sous l'Ancien Régime*, mémoire de DEA d'histoire sous la direction de Guy Saupin, Université de Nantes, 2001.

PRIGENT Daniel, « Exploitation et commercialisation du tuffeau blanc (XV^{e}-XIX^{e} siècles) », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, t. 104, 1997, p. 67-80.

PRADEL Pierre, *Michel Colombe. Le dernier Imagier gothique*, Paris, Librairie Plon, Éd. d'Histoire et d'Art, coll. «Ars et Historia», 1953.

QUÉRO Dominique, *Transcription et étude du registre des lettres scellées par la Chancellerie bretonne en 1473*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Uuniversité de Bretagne Occidentale, Brest, 3 vol., 1988.

RÉAU Louis, *Histoire du vandalisme, les monuments détruits de l'Art français*, Paris, éd. Robert Laffont, 1994.

RENOUX Annie (dir), *« Aux marches du palais » Qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques*, actes du VII^{e} Congrès international d'archéologie médiévale, Le Mans-Mayenne (9-11 septembre 1999), Le Mans, LHAM, 2001.

RENOUL Jean-Charles, *La paroisse et le quartier Saint-Similien*, Nantes, Impr. Mellinet, 1866.

RENOUL Jean-Charles., « Le Bouffay », dans *Recueil*, Nantes, 1864, p. 249-400, Annales de la Société royale académique de Nantes et de L-I, 1864

ROCHCONGAR Yves, *Capitaines d'industrie à Nantes au XIX^e siècle*, Nantes, éd. MéMo, 2003.

ROUAUD Christophe, *Le conseil ducal de Bretagne au début du règne de François II*, 3 t., mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Michel Le Mené, Université de Nantes, 1991.

ROUX Simone, « L'habitat urbain au Moyen Âge : le quartier de l'université à Paris » dans *AESC*, t. XXIV, n°5, 1969, p. 1196-1219.

RUSSON Jean-Baptiste, *L'église Sainte-Croix de Nantes*, Nantes, Impr. de Bretagne, 1957.

RUSSON Jean-Baptiste, « Le testament de Françoise de Dinan », dans *BSAHNLI* (bulletin de liaison), 1952.

RUSSON Jean-Baptiste, « Les armoiries de Françoise de Dinan », dans *BSAHNLI* (bulletin de liaison), Nantes, 1952.

RUSSON Jean-Baptiste, « Les sépultures successives de Françoise de Dinan », dans *BSAHNLI* (bulletin de liaison), 1951-1952.

SAINT-JOUAN Arnauld (de), « Les logis royaux du château de Chinon », dans *Congrès archéologique de France*, 155^e session (1997), 2003, p. 105-113.

SALAMAGNE Alain (dir.), *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*, Tours, PUFrançois Rabelais, 2009.

Anonyme, *Les clarisses à Nantes (1457-1957)*, Nantes, Impr. de Bretagne, 1957.

SENOT de LA LONDE Joseph, « séance du 7 juin 1904 », dans *BSAHNLI*, t. 45, 1904, p. XXXI- XXXVI.

SINAN Alcime, *Le Vieux Nantes qui s'en va, ses transformations successives*, Mayenne, Paris, éd. Floch, 1935.

SOURNIA Bernard et VAYSSETTES Jean-Louis, *Montpellier : la demeure médiévale,* Paris, Imprimerie nationale, 1991.

STANY-GAUTHIER Joseph, *Le château des ducs de Bretagne et ses musées*, Nantes, Impr. de Bretagne, 2e éd., 1957.

STANY-GAUTHIER Joseph, « Enceintes du château - Fontaines saintes - Croix bretonnes - Moulins de Loire-Inférieure », dans *BSHANLI*, t. 93, 1955, p. 112-126.

STANY-GAUTHIER Joseph, « Château de Nantes, fouilles de 1936 », dans *BSAHNLI*, t. 78, 1938, p. 46-51.

TANGUY Jean, *Le commerce du port de Nantes au milieu du XVIe siècle,* Rennes, Impr. Oberthur, 1956.

TABURET-DELAHAYE Élisabeth (*al.*), *France 1500, entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris, éd. Réunion des Musées Nationaux, 2010.

TEXIER Ernest, *Étude sur la cour ducale et les origines du Parlement de Bretagne*, Rennes, Impr. E. Prost, 1905.

THOMAS Michèle, *Topographie et habitants de Nantes au XVe et au début du XVIe siècle*, mémoire de DES d'histoire sous la direction de Paul Bois, Université de Nantes, 3 vol., 1965.

TONNERRE Noël-Yves, « Peuplement et paysages du comté nantais au haut Moyen-Âge » dans *BSHANLA*, t. 131, 1996, p. 45-57.

TONNERRE Noël-Yves, *Naissance de la Bretagne*, Angers, PUA, 1994.

TOUCHARD Henri, *Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Âge*, Nantes, Impr. Chiffoleau, 1967.

VAILHEN Jacques, *Le conseil des bourgeois de Nantes* : *contribution à l'étude du droit municipal en Bretagne*, thèse de doctorat, faculté de droit et sciences économiques de Rennes, 3 vol., 1965.

VAILHEN Jacques, *L'établissement de la première mairie à Nantes, du conseil des bourgeois à la municipalité*, Nantes, 1950.

VALLET de VIRIVILLE Auguste, « Notice sur Robert Blondel, poète, historien et moraliste du temps de Charles VII », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. 19, 1852, p. 161-226.

VAN DEN BROUKE Serge, « Nantes : charpentes restaurées au château », dans *Atrium*, n°13, Paris, 2004, p. 6-7.

VEILLECHÈZE Alfred (de), « Chapelle de Bethléem », dans *BSHANLI*, t. 46, 1905, p.91-104.

VENNEUGUES Laurent, *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne en 1462, transcription et étude du registre B2 des lettres scellées*, mémoire de maitrise d'histoire, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2 vol., 1988.

VERGER J-F, *Archives curieuses de la ville de Nantes et des départements de l'Ouest*, Nantes, Impr. Forest, t. 3, 1840.

VINCENT Vaiana, « Les couvents des ordres mendiants de la ville de Nantes : l'exemple du couvent des Jacobins » dans *Nantes religieuse, de l'antiquité chrétienne à nos jours*, colloque à l'université de Nantes (19-20 octobre 2006), SAHNLA et Département d'histoire et d'archéologie de l'université de Nantes, *BSAHNLA*, n° hors-série 2008, p. 83-98.

VITRY Paul, *Michel Colombe et la sculpture française de son temps*, Mâcon, Impr. Protat frères, 1901.

VOLTI Panayota, *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge*, Paris, éd. CNRS, 2003.

WARRELL Ian, *Turner, Le voyage sur la Loire*, Paris, éd. Réunion des Musées Nationaux, 1998.

WESTER Pascale, « Du repos de chasse d'Anne de Bretagne, reste une plaque souvenir… », Dans *Nantes au quotidien*, n° 146, été 2004, p. 31.

WHITELEY Mary, « Les pièces privées de l'appartement du roi au château de Vincennes », dans *Bulletin Monumental*, 148-11, 1990, p. 83-85.

WHITELEY Mary, « Deux escaliers royaux du XIVe siècle : les "grands degrez" du palais de la Cité et la "grande viz" du Louvre », dans *Bulletin Monumental*, 147-2, 1989, p. 133-154.

WISMES Armel, de, *Les Grandes Heures de Nantes*, Paris, éd. Perrin, 1992.

YVORRA Philippe (dir.), *La Bretagne ducale*, Rognac, revue Histoire Médiévale, Hors-série n°3, 2003.

6-2-1 Drac des Pays de la Loire

6-2-1-1 Service Régional d'Archéologie

BELLANGER Patrick, *Nantes château des ducs de Bretagne, rapport de sondages*, DRAC Pays de la Loire, 1995.

BELLANGER Patrick, *Nantes château des ducs de Bretagne, rapport de sondages*, DRAC Pays de la Loire, 1993.

BONNIN Nicolas, LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *Nantes château des ducs de Bretagne, cour du château*, DRAC Pays de la Loire, 2007.

BONNIN Nicolas, LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *Nantes château des ducs de Bretagne, tour du Port*, DRAC Pays de la Loire, 2007.

BONNIN Nicolas, LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *Nantes château des ducs de Bretagne, ensemble ouest*, DRAC Pays de la Loire, 2006.

CHAUVEAU Caroline, *Maison canoniale du 8 rue Ogée*, 2 vol., Nantes, Hadès, 2015.

DEVALS Christophe, *Nantes château des ducs de Bretagne, tour des Jacobins*, DRAC, 1993.

LEBLANC Pierrick et PASCAL Jérôme, *Rapport de surveillance des travaux, Nantes château des ducs de Bretagne, Grand Logis*, DRAC Pays de la Loire, 2001.

MERCIER Frédéric, *Nantes château des ducs de Bretagne, chastel de la Tour Neuve*, DRAC Pays de la Loire, 1993.

MERCIER Frédéric, *Nantes château des ducs de Bretagne, tour des Jacobins*, DRAC Pays de la Loire, 1993.

PASCAL Jérôme, *Rapport de sauvetage, Nantes château des ducs de Bretagne, courtine du Levant*, DRAC Pays de la Loire, 1992.

PASCAL Jérôme, *Rapport de sondage, Nantes château des ducs de Bretagne, partie détruite*, DRAC Pays de la Loire, 1994.

PASCAL Jérôme, *Rapport intermédiaire, Nantes château des ducs de Bretagne, secteur sud-ouest*, DRAC Pays de la Loire, sans date.

PASCAL Jérôme, *Rapport de fouilles, Nantes château des ducs de Bretagne, tour du Port*, DRAC Pays de la Loire, 1995.

ROUAUD-ROUAZE Isabelle, *Nantes, château des ducs de Bretagne, synthèse de la documentation*, Heres architecture et patrimoine, 1999.

Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, Bibliographie, 1/2, A-K.
Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, Bibliographie, 2/2, L-Z.
Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, 44.109.012.AH.
Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, Photographies, 1/2, XIX^{e}-1909.
Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, Photographies, 2/2, 1910-1990.
Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, Archives, 1/3, XIV^{e}-XVIII^{e}.
Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, Archives, 2/3, XIX^{e}.
Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, Archives, 3/3, XX^{e}.
Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, Iconographie, 3/3, XVII^{e}-XX^{e}.
Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, Plans, 1/3, 1650-1888.
Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, Plans, 2/3, 1888-1924.
Nantes-44-Loire Atlantique, Château des ducs, Plans, 3/3, 1925-1998.

6-2-1-2 Bibliothèque des Monuments Historiques

Dossier, Loire-Atlantique, *Nantes, Hôtel de Saint-Aignan*.
Dossier, *Hôtel Saint-Aignan*, titres IV, 1989-1993, travaux
Dossier documentaire, *Loire-Atlantique, Nantes, Hôtel Landais, 7 et 9 rue de Briord*.
Dossier documentaire, *La Psallette, impasse Saint-Laurent, Nantes*.

44-Nantes, *Château des ducs de Bretagne, restaurations des extérieurs du Grand Gouvernement et des tours jumelles, programme 2003*, dossier documentaire et des ouvrages exécutés.

44-Nantes, *Château des ducs de Bretagne, Grand Gouvernement et tours jumelles, étude préalable*, octobre 2002.

PRUNET Pascal, 44-Nantes, *Château des ducs de Bretagne, travaux : restauration du Grand Gouvernement*, septembre 1997-février 2000, dossier documentaire et des ouvrages exécutés.

CHOUINARD Hervé, 44-Nantes, *Château des ducs de Bretagne, façades sur cour : Grand Logis, Tour de la Couronne d'Or, Grand Gouvernement, étude préalable*, 1994.

LACOSTE Nicolas et MERCIER Frédéric, *La Psallette, façade sud*, DPARC Ville de Nantes, 2014.

PERICOLO Pierluigi, *La Psallette, restauration de la façade sud, étude d'avant projet*, DRAC Pays de la Loire, 2012.

PERICOLO Pierluigi, *La Psallette, travaux de restauration de la façade sud, proposition de restitution de la baie XV^e du deuxième étage*, DRAC Pays de la Loire, 2014.

6-2-1-3 Bibliothèque Du Patrimoine

44-Nantes-Architectures/dossier hôtel de ville
44-Nantes-Architectures/Vues-B
44-Nantes-Architectures/Vues-P
44-Nantes-Architectures/Vues-S
44-Nantes-Architectures/ La Psallette
44-Nantes Architecture militaire, Château, 33.
44-Nantes Architecture militaire, fortification d'agglomération, château du Bouffay, château des ducs de Bretagne, 36

6-3-1 Sites internet

http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id_si=033-52-44109-0001.
http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id_si=033-52-44109-0005.
http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Rouville.pdf

UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

UNIVERSITÉ DE NANTES

Thèse de Doctorat

Lény CHARRIER

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université de Nantes
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

École doctorale : EDSCE

Discipline : Histoire et civilisation : histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux
Spécialité :
Unité de recherche : CRHIA

Soutenue le 28/10/2017
Thèse N° :

Les hôtels construits dans Nantes *intra-muros* de la fin du XV^{e} siècle au début du XVI^{e} siècle (3 volumes)

Volume 2. Notices

JURY

Président du jury	**Alexandre Gady, Professeur d'histoire de l'art de l'architecture moderne, Université Paris-Sorbonne**
Rapporteurs :	**Dominique LE PAGE**, Professeur d'histoire moderne, Université Bourgogne-Franche-Comté
	Alain SALAMAGNE, Professeur d'histoire de l'art et de l'architecture, Université François-Rabelais Tours
Invité(s) :	**Jean-Jacques RIOULT**, Conservateur en chef du patrimoine, Service inventaire du patrimoine culturel région Bretagne
Directeur de Thèse :	**Guy SAUPIN**, Professeur d'histoire moderne, Université de Nantes
Co-directeur de Thèse :	**Nicolas FAUCHERRE**, Professeur d'histoire de l'art et d'archéologie médiévales, Aix-Marseille Université
Encadrant :	**Jean-Marie GUILLOUËT**, Maître de conférences en histoire de l'art médiéval, HDR, Université de Nantes

Sommaire

L’hôtel des Montfort 3
L’hôtel de Derval 24
L’hôtel de Jean Gougeul de Rouville 46
L’hôtel de la Bretonnerie 91
L’hôtel de Briord 108
L’hôtel de Châteaubriant 156
L’hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale 181
L’hôtel de la Fleuriais 194
L’hôtel Saint-Aignan 210
L’Évêché 260
L’hôtel de Bruc 330
L’hôtel prébendal de la collégiale 372
L’hôtellerie des Jacobins 394

L’hôtel des Montfort

Introduction

L’hôtel des Montfort recèle un passé prestigieux. Pour autant il n’a jamais suscité la curiosité des chercheurs. Si l’insuffisance des sources et la disparition de l’hôtel peuvent expliquer le peu d’intérêt qui lui fut porté, l’architecture et surtout la qualité de ceux qui l’ont occupé aurait dû palier ces manquements. C’est pourquoi nous réévaluerons l’importance de cet édifice au sein de la cité ducale. Par conséquent, nous reviendrons sur ses différents possesseurs avant d’examiner les remaniements dont il a été l’objet afin d’entrevoir son architecture et sa distribution.

1 Historique

1-1 Gilles de Rais

1-1-1 Jeunesse

Gilles de Rais est né en 1404 à Champtocé, de l’union de Guy de Laval et de Marie de Craon. Les décès de ses parents intervenus en 1415, à quelques mois d’intervalle font que Gilles et son frère cadet René sont dans un premier temps élevés par Jean Tournemine de la Hunaudaye selon les volontés de Guy de Laval exprimées dans son testament. Leur grand-père maternel, Jean de Craon, fit casser ce testament. Ce n’est pas tant l’amour qu’il portait à ses petits-enfants que l’héritage de l’aîné qui l’intéressait. En effet, Guy avait dû renoncer à ses prétentions sur le patrimoine des Laval après avoir été adopté par Jeanne de Rais qui devait lui léguer la baronnie de Rais. Jeanne donna pourtant cette terre à Catherine de Machecoul, l’épouse de Jean de Craon. Le mariage de Guy avec Marie permit de trouver un accord stipulant que l’aîné de leur mariage, soit Gilles, recueillerait la baronnie de Rais[1]. Pour en revenir à l’éducation de Gilles, il semble que la mauvaise influence de son grand-père et le peu d’intérêt qu’il lui portait, l’ait entraîné vers le mal comme il l’explique. Lors de son procès où il indique que « du mauvais gouvernement qu’il avait eu dans son enfance, où, sans frein, il s’était

[1] BATAILLE Georges, *Le procès de Gilles de Rais*, Paris, Le club français du livre, 1959, p. 95-96.

appliqué à tout ce qui lui plaisait, et s'était complu à tous les actes illicites[2] » il en était, à l'âge adulte, arrivé à commettre ses crimes. En effet, Jean de Craon est considéré comme un homme vil, cruel, intéressé mais fin politicien. Il s'employa à trouver une alliance la plus prestigieuse possible pour son petit-fils. Le 4 janvier 1417, il se propose, en vain d'unir Gilles et Jeanne Peynel damoiselle de Hambie[3], alors âgée de quatre ans, qui était orpheline et héritière d'un patrimoine important en Normandie. Jean chercha ensuite à marier son neveu avec Béatrice de Rohan, la nièce de Jean V. Un contrat[4] fut passé le 28 novembre 1418 mais n'aboutit pas plus. Gilles finit par trouver son épouse, Catherine de Thouars, une proche parente, qu'il épousa après l'avoir enlevé. D'abord resté secret, le mariage ne fut rendu public que le 24 avril 1422.

1-1-2 Un homme de guerre ?

Gilles porta les armes de 1420 à 1435 environ. Si ses faits d'armes furent récompensés, sa part dans les batailles demeure assez floue.

Malgré la ratification du traité de Guérande en 1365 qui devait mettre un terme à la guerre de Succession, Marguerite de Clisson prétend toujours au trône ducal. En 1420, elle fait enlever le duc Jean V et le séquestre au château de Champtoceaux. Cet événement obligea Jean de Craon et son petit-fils à prendre parti pour le duc. À l'appel de la duchesse Jeanne de France, Jean et Gilles levèrent des troupes à leurs frais. Ils furent récompensés pour l'aide apportée et dédommagés pour les destructions que les Penthièvre avaient commises sur leurs terres notamment celle du château de la Mothe-Achard. Ils reçurent chacun 100 et 200 l. de rentes prises sur les terres des partisans des Penthièvre[5].

À partir de 1429, Gilles se met au service de Georges de La Trémoille et ce jusqu'en 1433. Il est aux côtés de Jeanne d'Arc lors de la reconquête du royaume sur les Anglais. Il participe à la prise d'Orléans en 1429 mais selon Jacques Heers, le rôle de Gilles de Rais est à nuancer. Il n'apparaît pas comme un héros dans les chroniques de l'époque, n'étant qu'un seigneur qui participe à cette libération[6]. Lors du sacre de Charles VII à Reims, Gilles de Rais se voit confier l'honneur d'aller chercher, à cheval, la sainte Ampoule contenant le saint Chrême

[2] BATAILLE Georges, *op. cit.*, p. 231-232.

[3] BLANCHARD René, *Le cartulaire des sires de Rays*, ParisPoitiers, Impr. Société française, 1898, t. 1, pièce n°18, p. 22.

[4] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit*, t. 2, col. 975.

[5] BLANCHARD René, *op. cit.*, p. 195.

[6] HEERS Jacques, *Gilles de Rais*, Paris, éd. Perrin, coll. Vérités et légendes, 1994, p. 62.

pour l'onction du roi. À cette occasion, il est nommé maréchal de France[7] et reçoit la permission d'ajouter sur ses armes une bordure azur avec des fleurs de lys en or. Si cela atteste du prestige dont il jouit, cela ne signifie en rien qu'il soit un chef de guerre.

1-1-3 Du faste à la chute

Gilles est à la tête d'un patrimoine colossal, tant grâce à ses héritages qu'à son mariage. Du côté maternel, il possède des terres situées en Anjou, dans le Maine et en Bretagne. On peut citer notamment Champtocé, Ingrandes, Craon, la Bénate, le Loroux-Bottereaux, Machecoul, Bourgneuf et Bouin. De son père, il obtient la baronnie de Rais au sud de la Loire qui lui conférait le titre de baron du duché de Bretagne. Enfin, par son mariage, son patrimoine s'enrichit entre autres des châteaux de Pouzauges et de Tiffauges[8]. Ses terres lui procurent des revenus considérables, tout comme ses titres, et sa fortune se comptait en dizaine de milliers de livres. Il était l'un des personnages les plus riches de son temps. Cet héritage lui permis un mode de vie excessivement fastueux. À titre d'exemple, le mémoire de ses héritiers – probablement exagéré – indique que durant l'année qu'il a passé à Orléans, il dépensa entre 80 000 et 100 000 écus ! Il engagea 200 hommes (pages, écuyers, chevaliers etc.) grassement rémunérés tant en argent qu'en habit afin de composer sa maison militaire. Autre exemple, il fonda le 26 mars 1435, une chapelle en la mémoire des Saints-Innocents à Machecoul. Celle-ci se composait d'un vicaire, d'un doyen, d'un trésorier, de chanoines, de chantres, d'un chapitre et d'un collège. Au total, une trentaine de religieux s'occupait du service divin, sans compter leurs serviteurs. Le personnel de cette maison ecclésiastique l'accompagnait lors de ses déplacements[9]. Ses résidences étaient parées du plus grand luxe nourri de son goût pour les arts et les objets précieux.

Ce train de vie déraisonnable l'obligeat à emprunter auprès de proches, à engager des biens (bijoux, livres, chevaux, etc.), mais surtout à vendre un nombre considérable de terres afin de se renflouer. Sa famille et notamment son frère René de La Suze et son cousin André de Laval-Lohéac tentèrent en vain de le raisonner. Ils firent alors appel à Charles VII. Le roi fait publier des lettres datées du 2 juillet 1435, interdisant la vente de domaines appartenant au

[7] BATAILLE Georges, *op. cit.*, p. 103.

[8] HEERS Jacques, *op. cit.*, p. 29-30.

[9] BOSSARD Eugène, *Gilles de Rais, maréchal de France dit Barbe-bleue (1404-1440)*, Paris, Librairie-éditeur Champion, 1885, p. 62-63.

baron de Rais. Ces lettres interdisent également à toutes personnes de réaliser des transactions avec Gilles et sont notifiées dans les différents lieux où Gilles possède des biens.

1-1-4 Le procès

Les premiers des crimes de Gilles de Rais, qui lui valurent son procès et son exécution, datent de 1432, c'est à dire, l'année du décès de son grand-père, et se poursuivirent durant huit années. Jusqu'alors, seules des rumeurs courraient au sujet de la disparition d'enfants une fois que ceux-ci étaient venus chez le maréchal de France. Les choses changent le 15 mai 1440, lorsque Gilles de Rais s'empara, durant l'office, dans l'église de Saint-Étienne-de-Mer-Morte, Jean Le Ferron, le frère de Geoffroy le Ferron, trésorier de Bretagne, à qui il avait vendu la châtellenie de Saint-Étienne-de-Mer-Morte, et dont Jean avait la charge. En agissant ainsi, Gilles de Rais s'attira les foudres de l'Église et du duc. Deux enquêtes sont diligentées, l'une dirigée par Jean de Malestroit, la seconde par Pierre de l'Hôpital afin de vérifier la véracité des crimes que les rumeurs lui attribuent. Gilles est arrêté le 15 septembre 1440. Après quelques semaines de procédures, Gilles, accusé d'apostasie, d'alchimie, d'hérésie, de pêché de sodomie, de sorcellerie est condamné à mort par pendaison puis à être brûlé sur le bûcher. Une grande procession à lieu place du Bouffay le 26 octobre 1440 lors de sa mise à mort et celle de deux de ses complices. À sa demande, son corps est retiré du feu avant qu'il ne soit brûlé entièrement et inhumé dans l'église des Carmes comme il en avait exprimé la demande.

1-1-5 l'hôtel de la Suze

Les archives mentionnant cet édifice n'apparaissent qu'au XV^{e} siècle. Dès lors, dater la première implantation de ce manoir urbain est complexe. Prend-il ses racines dès le XIV^{e} siècle ou à une époque antérieure, nous l'ignorons.

À la mort de Jean de Craon en 1432[10], tous ses biens reviennent à Gilles comme la seigneurie de la Suze dont dépend l'hôtel. Gilles s'en démet en 1434, en donnant à son frère parmi d'autres biens cette seigneurie à laquelle est rattaché l'hôtel[11]. Selon Jacques Heers, René y résidait plus souvent que son aîné[12] bien que cela ne soit pas avéré. En effet, Gilles de Rais a

[10] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 542.

[11] BLANCHARD René, *op. cit.*, n°89, p. 252.

[12] ADLA, E 219/14 ; HEERS Jacques, *op. cit*, p. 30.

dû conserver l'hôtel comme le prouverait la donation qu'il fait « au Chapitre N.D. de Nantes [d'] une belle maison audit Nantes, nommée la maison de la Suze, avec les appartenances, coustumes et autres droits qu'il avoit en icelle ville et autres terres rentes et revenus[13] ». Il le conserva assez peu de temps, mais suffisamment longtemps pour qu'il y commette quelques-uns de ses crimes[14]. Selon les actes de son procès, onze à quinze crimes y auraient été perpétrés[15]. C'est pourquoi il fut nécessaire d'exorciser le lieu[16] afin de le purifier comme le relate Henri de Fourmont. Dans les minutes du procès, si l'évêque de Nantes Jean de Malestroit, relate que Gilles vient régulièrement dans la maison de la Suze surtout dans les dernières années de sa vie, Henriet, serviteur et chambrier de Gilles, relate que certains meurtres d'enfants y furent commis dès 1436[17]. Si l'on s'en tient aux témoignages du procès, c'est surtout à compter du printemps 1438 qu'il y séjourna régulièrement[18].

1-2 De la résidence ducale à la Chambre des comptes

1-2-1 Une résidence ducale

Le décès de Gilles de Rais, a pour effet de laisser tous les biens qu'il n'avait pas dilapidé à son unique héritière, sa fille Marie née en 1429. Cela n'empêcha pas le duc Jean V de profiter du procès pour les confisquer. Si la famille de Gilles de Rais chercha à les récupérer, c'est notamment vers les châteaux de Champtocé et d'Ingrandes qu'elle jeta son dévolu. L'union de Marie de Rais et de l'amiral Prégent de Coëtivy en 1444 n'avait que ce but. Ces forteresses furent données, dans un premier temps, à Gilles de Bretagne. Prégent de Coëtivy qui était aussi un proche de Charles VII, les fit confisquer par le roi au prétexte que Gilles de Bretagne entretenait de bonnes relations avec l'Angleterre, ce que l'on considérait comme une trahison. L'hôtel de la Suze devint quant à lui une propriété ducale. En 1440, Jean V donna en apanage à son fils aîné, le futur duc François I[er], les biens confisqués sur Gilles de Rais, situés sur l'évêché de Tréguier et sur le comté de Nantes[19]. Bien que l'hôtel ne soit pas cité, il y a de fortes

[13] ADLA, E 219/14 ; MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1339.

[14] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 546 ; BERRANGER Henri de, *op. cit.*, p.123.

[15] BATAILLE Georges, *op. cit.*, p. 171 et 211.

[16] FOURMONT Henri (de), *Histoire de la Chambre des Comptes de Bretagne*, Paris, De Signy et Dubey, 1854, p. 29-30.

[17] BATAILLE Georges, *op. cit.*, p. 324-325.

[18] BATAILLE Georges, *op. cit.*, p. 132, 197, 312-315, 320.

[19] ADLA, E 3/2 et E 3/3.

présomptions qu'il fut alors transmis au futur François Ier qui en est possession en 1448, comme l'indique un accord conclu le 28 juin 1448 entre Prégent de Coëtivy et François Ier à propos des biens de Gilles de Rais, et qui stipule que « lhostel et maison de la Suze assise en ladite ville de Nantes avecques ses appartenances et deppendances qui furent audit feu messire Jehan de Craon et aussi audit duc a tenu (...) ladite maison jardins et aultres appartenances dicelles tant comme reservacion plaisir sans rente en paier ni estre tenu en aucune somme de finance a celle cause audit seigneur de Rais (...) nom actendu lediffice que ledit duc y a faict faire[20] ». Dès lors, l'hôtel s'apparente à une résidence ducale et entra par la suite dans l'héritage de Pierre II puis d'Arthur III avant que François II n'en soit le propriétaire. L'hôtel acquiert alors le nom d'hôtel des Montfort. Le lieu aurait été occupé par la duchesse Marguerite de Bretagne[21], fille du duc François Ier et d'Isabelle d'Écosse, et première épouse de François II. Cette assertion d'Henri de Fourmont paraît surprenante dans la mesure où la duchesse devait vivre au château, mais la liaison du duc avec Antoinette de Maignelais aurait pu l'éloigner du château. De plus, l'hôtel aurait été habité par une autre duchesse, Catherine de Luxembourg. L'acte de Charles VIII dans lequel il évoque la présence de celle-ci, stipule qu'elle y résidait régulièrement. Pour autant, aucun acte n'indique que cette demeure lui appartenait ou qu'elle pu la recevoir dans son douaire[22]. Peut-être choisit-elle de s'éloigner du faste de la cour ducale suite au décès de son époux, le duc Arthur III. Quoi qu'il en soit, dans un acte de donation fait par Anne, la duchesse douairière y est mentionnée[23].

En 1491, Anne fait don de la maison de la Suze[24] à Loppe Dicastillo son maître d'hôtel et à sa femme Aliénnor, car ils « ne sont natifs ne originaires de nostre pays, n'ont encore en iceluy aucune maison qui soit leur heritage pour se retirer et loger », mais également pour « l'amour et affeccion » qu'elle leur porte. La première mention se rapportant à Loppe Dicastillo date de 1475 où il est maître d'hôtel[25] de la duchesse Marguerite de Foix. Cet individu originaire d'Espagne était peut-être avant cette date un proche de la famille de Marguerite avant qu'elle ne soit duchesse de Bretagne. Cela est d'autant plus plausible que la mère de cette dernière était originaire de la région de Navarre. On le retrouve ensuite en 1486, aux États de

[20] ADLA, E 175/9.

[21] FOURMONT Henri (de), *op. cit.*, p. 29.

[22] Trésor des chartes, E 16, ADLA.

[23] ADLA, B 12, f° 181-v ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, t. 2, p. 261.

[24] ADLA, B 12, f° 181-r à 182-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, t. 2, p. 260-262.

[25] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1976.

Bretagne[26] lorsque cette assemblée reconnaît la décision ducale qui fait d'Anne et d'Isabeau les héritières du duché. On rencontre à nouveau[27] Dicastillo en 1491 lorsque la duchesse Anne lui fait don d'un navire chargé de harengs et qu'elle lui assigne les revenus « des seaulx et papiers ordinaires de la court et juridicion de Nantes ». Il est présent au béguin de Charles VIII en 1498 et la même année, toujours en sa qualité de maître d'hôtel, il reçoit des gages[28] qui s'élèvent à 700 l. La dernière mention le concernant datent des années 1500-1501 où il est cité dans un extrait de compte de l'hôtel de la reine Anne. Il est mentionné comme chevalier, conseiller et maître d'hôtel ordinaire[29] de la reine, qui le rembourse de 70 l. qu'il a dépensé pour l'achat d'une haquenée blanche devant servir de monture à l'une des demoiselles de la reine. Le maître d'hôtel ne semble pas s'être rendu propriétaire de l'hôtel car comme l'acte de donation l'indique il fallait que « l'affaire et necessitez leur en convenoit » ce qui ne paraît pas avoir été le cas. Toujours est-il qu'en 1507, Jaquette Dicastillo fait partie de dames[30] d'Anne de Bretagne et l'on apprend à cette occasion que Loppe est décédé. Quoiqu'il en soit, Charles VIII qui décida d'utiliser la maison à d'autres fins ne cite pas ces individus comme les derniers propriétaires mais Catherine morte plusieurs années auparavant.

1-2-2 La Chambre des Comptes

On attribua une nouvelle destination à l'hôtel de la Suze, celle d'abriter une institution prestigieuse en l'occurrence la Chambre des comptes.

Nicolas Travers relate qu'un mandement d'Anne de Bretagne, en date du 23 avril 1493 : « ordonna à la Chambre de quitter Vannes, de se rendre à Redon, d'y porter tous les titres et d'y exercer jusqu'à nouvel ordre[31] ». Puis, Charles VIII par un second mandement daté du 5 février 1495 fit transférer la Chambre : « en nostre dite ville de Nantes y a une belle et grande maison à nous appartenant, appellée la maison de Monfort, où souloit demeurer feue notre cousine la duchesse Catherine, qui, de présent n'est aucunement occupée, ne appliquée à nostre proffist, qui seroit à ce très propre et aisée, avons advisé, délibéré et ordonné faire approprier et accomoder ladite maison, et icelle establie à doresnavant tenir nostredite Chambre, sans plus

[26] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1451.

[27] ADLA, B 12, f° 175-v à 17-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, t. 2, p. 255 et 257.

[28] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1587.

[29] AMN, II 121, f° 3.

[30] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1595.

[31] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 236.

l'appliquer à aultres usaiges. Savoir faisons que nous, les choses dessus dites considérées, mesmement qu'il est plus convenable et honorable que nostredite Chambre soit tenue en lieu et maison à nous nuement et directement appartenant que en lieu de louaige, et par emprunt ; et en sera nostredite Chambre, qui est et doit estre de grande auctorité et efficace, plus révérée et honorée. Et les lettres, chartres, tiltres et autres enseignements, servants à la conservation de nos droits, gardés plus seurement, et aussi en ce faisant, éviterons à la despence qu'il nous convient faire pour ledit louige. Pour ces causes et aultres à ce nous mouvans, nous establissons ladite maison appellée la maison de Montfort, en nostredite ville de Nantes, à doresnavant servir et estre appliquée à tenir et exercer nostredite Chambre des Comptes[32] ». Ce mandement explique pourquoi cet hôtel fut choisi. Le fait que l'hôtel soit une demeure royale en fait un lieu sûr, approprié et qui n'engendre aucune dépense autre que celle liées à des travaux. Cependant, la Chambre était toujours à Vannes en 1498. Il fallut deux nouveaux mandements du 1er janvier puis du 21 février 1501, de Louis XII et de la reine Anne, pour que cette institution s'installe à Nantes. En revanche, l'hôtel ne fut pas le lieu attitré pour que la Chambre y tienne ses réunions. Selon N. Travers l'édifice étant trop vétuste, les séances se tenaient chez les cordeliers[33]. En décembre 1538, des restaurations eurent lieu dans l'hôtel et chez les cordeliers « afin que les gens tenans la chancellerie et conseil du pays et duché de Bretagne y puissent tenir leurs séances[34] ». L'hôtel des Montfort fut utilisé à d'autres fins car le 16 janvier 1539, le miseur Robin Pillays a fait « abillez [...] ledit logis de la Suze pour logez monsieur le president de Bretaigne et abillez l'auditoire en ladicte ville[35] ». Par conséquent, l'hôtel servait donc de logement au président de la Chambre, tandis que la salle des cordeliers servait de lieu de réunion. Néanmoins, la salle du couvent des Cordeliers comme l'hôtel des Montforts ne devaient être suffisamment commode. C'est pourquoi, le roi François Ier fit ériger un nouveau bâtiment destiné à la Chambre des comptes à partir de 1515 mais qui ne fut achevé qu'en 1553 sous Henri II. Ce bâtiment était en lieu et place de l'actuelle Préfecture. Toutefois, si la salle des cordeliers fut utilisée jusqu'à ce que le nouvel édifice accueille les réunions de la Chambre des comptes, l'hôtel des Montfort sorti du domaine royal en 1543.

[32] Mandement du 5 février 1495 cité par FOURMONT Henri (de), *op. cit.*, p. 29-30.

[33] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 236.

[34] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 1, p. 311.

[35] AMN, CC 113, f° 33-v.

1-3 La famille de la Tullaye

1-3-1 Françoise Le Frère

Le 18 août 1543, François I[er] permet à Françoise le Frère « d'acquérir une maison ruineuse appellée la Suze situé en ladite ville[36] ». Françoise est la fille de Charles Le Frère et de Jeanne Censier. Les états de service de Charles Le Frère au service du roi sont soulignés dans l'acte de vente qui indique que « Françoyse le Frere fille de notre ami et feu conseiller en ladite court du Parlement de Bretaigne Charles le Frere alloué et juge ordinaire dudit nantes nous a faict des remonstrances quelle désiroit bien affin quelle est quelque moyen de la loger et habiter en ladite ville[37] ». Néanmoins, elle devra s'arranger avec les « cohabitans et autres pretendans droict en ladicte succession [qui] luy en feront vente et transport[38] ». Françoise se maria à deux reprises, en premier lieu avec Jean du Chastelier puis avec Michel Dessefort, mais de ces deux unions aucun enfant ne vint à naître. La succession échut à Yves de La tullaye, son demi-frère[39]. Celui-ci est issu du premier mariage de Jeanne Censier avec Nicolas de La Tullaye. L'hôtel resta jusqu'à sa destruction dans le patrimoine foncier de la famille de La Tullaye. L'hôtel revient à Alexandre de La Tullaye, le fils aîné d'Yves, en 1572. Ses frères Jean et André en furent les détenteurs suivant avant que Françoise Gautier, la veuve d'Alexandre ne le récupère[40].

1-3-2 L'interlude Porteric

Durant un an, la famille de La Tullaye délaisse l'hôtel pour le vendre au sieur de Porteric. Le 1[er] août 1605, Françoise Gautier, dame de Belle-Île et René de La Tullaye, son fils, vendent à Guillaume Bernard, sieur de Porteric, et Françoise Hus, son épouse[41], la demeure pour la somme de 12 011 l. Un peu plus d'un an après, le 22 novembre 1606, Jean de La Tullaye sieur de Chambort agissant pour son oncle Charles de La Tullaye, sieur du Mée, fait procéder

[36] ADLA, 2 E 1383/158.

[37] *Ibid*.

[38] *Ibid*.

[39] MÉNARD Héloise, *Ascension politique et sociale de la famille de la Tullaye aux XVI[e] et XVII[e] siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de Dominique Le Page, Université de Nantes, 2000, p. 104.

[40] *Ibid.*, p. 104.

[41] ADLA, 2 E 1383/1, 2[e] liasse.

« au retroict et remboursemen du fort principal loyau coutz fraiz et mises du contract daquest faict par noble homme Guillaume Bernard sieur de Portricq[42] ». Il s'agit d'un retrait lignager qui ne se fit pas sans difficulté. Effectivement, Guillaume Bernard avait fait réaliser des travaux au sein de l'hôtel et il souhaite se faire dédommager pour « réparation augmentation bastimen et amélioration quil disoit avoir faict faire en ladicte maison et jardin de la Suze[43] » ce que Charles conteste, car il n'y en avait nul besoin. De plus, selon lui ces réparations n'ont pu être faites durant l'unique année durant laquelle Guillaume Bernard occupait cette résidence. L'affaire se solde par la remise du logis dans les trois jours qui suivent à la veuve de Charles, Françoise de Vaucouleurs, et par un dédommagement dû au sieur de Porteric puisque la somme déboursée pour le retrait de l'hôtel est de 12 114 l. 8 sols 6 deniers. Françoise de Vaucouleurs et son nouvel époux, François de Cadaran, ne vécurent pas dans l'hôtel, du moins pas avant 1612 date à laquelle ils vendent leur maison rue Beausoleil. L'hôtel devient ensuite la propriété de Salomon de la Tullaye, fils aîné de Charles et de Françoise.

1-3-3 Salomon de La Tullaye

En 1635, alors que Françoise de Vaucouleurs est à nouveau veuve, elle fait don de la totalité de ses biens à Salomon. La fille qu'elle a eue de François de Cadaran se voit déshéritée des biens qu'elle aurait pu recevoir de son père. Ainsi, Salomon de La Tullaye entre en possession d'un héritage colossal. En effet, sa mère est l'unique héritière des familles Blanchet, Tempérant, Le Roy et La Tullaye. Salomon reçoit notamment dans son patrimoine des terres à Haute Goulaine, à Port-Saint-Père, à Bourgneuf en Retz, et encore du Plessix-Tison situé du côté de Saint-Donatien provenant de son beau-père et surtout un hôtel à Rome[44] ainsi que la chapelle Saint-Thomas dans la collégiale Notre-Dame de Nantes. Il ne s'installe dans l'hôtel des Montforts qu'à partir de 1636[45], soit peu de temps après son union avec Renée de Lesrat. La même année il achète l'office de maître des comptes à la Chambre des comptes à son cousin[46]. Comme l'indique l'inventaire après décès de Renée Lesrat en 1644, Françoise de

[42] ADLA, 2 E 1383/158.

[43] *Ibid*.

[44] MÉNARD Héloise, *op. cit.*, p. 102.

[45] MÉNARD Héloise, *op. cit.*, p. 104.

[46] Héloïse MENARD, « Un magistrat consciencieux de la Chambre des comptes de Bretagne Salomon de La Tullaye (1599-1675) », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 108-4, 2001, p. 249-274, p. 256.

Vaucouleurs vivait chez son fils[47]. De plus, dès 1637 Salomon loue à Isabelle Poulain sa cousine, veuve de René de La Tullaye, une partie de l'hôtel pour 200 l. par an jusqu'à son décès le 10 mars 1657[48]. En 1660, il loue à M. Longlée des appartements situés dans le vieux logis pour cinq ans à raison de 550 l. par an[49]. Il est d'ailleurs envisageable que ce dernier loge dans les appartements anciennement occupés par Isabelle Poulain. À partir de 1659, débute une importante campagne de travaux qui changea totalement l'aspect de son hôtel. Salomon se marie à nouveau en 1644 avec Françoise Martineau. De ces deux mariages naîtront cinq filles et un unique fils. Par la suite, l'hôtel demeure dans la famille jusqu'à ce que les grands travaux d'urbanisation de la fin du XIX^{e} siècle viennent le détruire.

1-4 La création de la rue de Strasbourg

L'ouverture de la rue de Strasbourg fait partie d'un projet datant de 1780. Ce n'est qu'à partir de 1854 que l'on va planifier des projets de nouvelles dessertes urbaines comprenant jusqu'à cinq voies. Face à un tel projet, l'aspect financier va l'emporter et l'on va revoir à la baisse ce plan. En effet, pas moins de trois nouveaux projets voient le jour (avril 1860, juillet 1860, avril 1862) avant que le 4 mai 1864, la décision soit prise, par décret de n'ouvrir qu'une percée nord-sud, reconnue d'intérêt publique[50]. Les travaux devaient être réalisés dans un délai de cinq ans, sinon le décret est considéré comme « non avenu ». Ce même décret stipule que la mairie peut se porter acquéreur, par expropriation, des propriétés qui se trouvent à l'emplacement de la nouvelle rue[51]. Les travaux sont réalisés en trois sections. La première allant du port Communeau jusqu'à la rue Beausoleil est livrée en novembre 1868, la seconde va de la rue Beausoleil à la rue Notre-Dame, enfin le dernier tronçon s'achève au quai Maillard. Cette percée ne se fit pas sans dommages et nombre d'édifices acquis par consentement mutuel ou par expropriation forcée[52] furent anéantis. L'hôtel de la Tullaye en fit partie.

Henry-Jean-Salomon de La Tullaye qui avait baillé plusieurs appartements au sein de son hôtel et dans des propriétés attenantes à cet édifice[53], se vit contraint, par courrier du maire

[47] ADLA, 2 E 1383/21.

[48] *Ibid*.

[49] *Ibid*.

[50] AMN, 1 O 16041.

[51] *Ibid*.

[52] AMN, 1 O 16042.

[53] AMN, 1 O 16060.

en date du 23 décembre 1868, de ne pas renouveler les baux[54] les n° 13, 15, 17 et 19 rue Notre-Dame. Cependant, bien qu'il s'était engagé auprès de l'ingénieur en chef[55] de la Ville qu'il ne louerait plus son hôtel au n° 13 de la rue Notre-Dame en raison des travaux de la rue de Strasbourg, revient sur sa décision. Il s'ensuit un procès entre de la Tullaye et la mairie qui se solda par l'expropriation du sieur de La Tullaye[56]. L'ensemble de ses propriétés furent estimées à la somme de 165 128 francs[57]. L'hôtel fut alors totalement rasé en 1870.

2 Description

2-1 Topographie urbaine

L'hôtel des Monfort se situait au nord-est de la ville de Nantes (Ill. 1, vol. 2). L'îlot dans lequel il prenait place formait un quadrilatère régulier, borné sur ses côtés par quatre rues : Saint-Vincent, Notre-Dame, Saint-Denis et Beausoleil. Cet îlot de taille moyenne renfermait deux édifices de culte, l'église Saint-Vincent, à l'ouest, et l'église Saint-Denis, à l'est. Ce parcellaire était peu urbanisé comme le montre la vue panoramique de Nantes (Ill. 10, vol. 3) où l'importance des jardins est non-négligeable, ce que confirme le plan Cacault qui rend compte plus spécifiquement de l'emprise territoriale de cet édifice dans l'îlot. Ce dernier qui semble être issu de l'époque médiéval, a conservé sa forme initiale jusqu'au XIX^{e} siècle (Ill. 3, vol. 3). À cette époque ont eu lieu d'importants travaux d'urbanisation. En effet, la création de la rue de Strasbourg dans les années 1870 puis l'achèvement de la rue de l'Hôtel de ville entre la rue de la Commune et la rue Saint-Vincent[58] ont eu pour effet de scinder cet espace en quatre îlots, et de remodeler le parcellaire en lui conférant une forme trapézoïdale.

La rue Notre-Dame qui longe la collégiale par le côté sud, fut également nommée rue de l'Isle ou Delille[59]. Dès la fin du XVIII^{e} siècle, elle est concernée par un premier projet d'alignement maintes fois modifiés en 1827, 1844 et 1871. Il faut attendre le mois de septembre 1871 pour que les travaux de nivellement et de pavage débutent. La rue Notre-Dame voit alors son sol s'abaisser de 1, 10 m et les propriétaires doivent à leur charge, faire le nécessaire pour

[54] AMN, 1 O 16045.

[55] AMN, 1 O 16060.

[56] *Ibid*.

[57] *Ibid*.

[58] AMN, 1 O 770, f° 176.

[59] PIED Édouard, *op. cit.*, p 274.

solidifier leur maison[60]. À la fin de l'année 1861, la décision avait été prise de supprimer la partie est de cette rue. Ce n'est qu'en 1869 que la partie joignant la place Dumoustier à la place Saint-Pierre fut baptisée rue Portail.

2-2 Le parcellaire

L'hôtel des Monfort, parce qu'il est le seul édifice de ce type représenté dans l'îlot sur le plan Cacault, devait être le plus important aussi bien en taille qu'en renommée. Sa parcelle forme un quadrilatère légèrement irrégulier notamment dans la partie où sont situés les jardins. Son emprise nous est connue uniquement par le papier terrier de 1680, où elle approche les 1 000 m^2 (Ill. 12, vol. 3). L'emprise de l'hôtel s'est ensuite accrue avec l'achat de trois immeubles qui lui était contigu à l'ouest. Ces transactions eurent lieu après la Révolution puisqu'il s'agissait de trois immeubles dépendant du chapitre de Notre-Dame. On ne peut les considérer comme agrandissant la parcelle de l'hôtel étant donné que de La Tullaye les utilise comme immeubles de rapport. La principale évolution que connut cette parcelle est due à l'aménagement du nouveau tissu urbain. Si l'on replace l'édifice ancien sur un plan actuel (Ill. 2, vol. 2), il se situerait à l'intersection des rues de Strasbourg et du Général Leclerc de Hautecloque et partiellement à l'emplacement de l'hôtel Arnous-Rivière érigé en 1872 comme le porte l'inscription au-dessus de l'entrée.

2-3 L'hôtel

« L'hôtel de la Suze, à Nantes, surpassait en beauté et en richesse le palais des ducs de Bretagne eux-mêmes. Son oratoire se recourbait en voûtes ornées des peintures les plus soignées ; les vitraux étaient brillants des couleurs les plus vives, et les murs recouverts de drap d'or, dont l'aune [...] coûtait plus de six cents livre de notre monnaie[61] ». En dehors de cette mention dont l'auteur ne fait pas état des sources et qui paraît quelque peu exagérée ainsi que d'un plan datant du XIX^{e} siècle (Ill. 3, vol. 2) reprenant ses dernières dispositions, rien ne nous est parvenu de l'édifice au sujet de son architecture, tant sur le plan archivistique qu'iconographique pour l'époque médiévale.

[60] AMN, 1 O 1026.

[61] BOSSARD Eugène, *op. cit.*, p. 67-68.

2-3-2 L'hôtel entre cour et jardin

L'hôtel de la Suze fut bâti entre cour et jardin. La cour était accessible au nord par la rue Notre-Dame. Elle était encadrée par deux corps de logis à l'ouest et au sud. Sa position centrale lui permet de distribuer chaque partie du logis. En son sein prenait place l'écurie composée d'un grenier pour recevoir le foin[62]. L'accès aux jardins se faisait, semble-t-il, uniquement par l'intermédiaire du logis en fond de cour. Cette partie fut réaménagée pour recevoir quatorze arbrisseaux dont quatre abricotiers ainsi que des parterres[63] en 1606.

2-3-3 Le plan

Afin de comprendre au mieux la forme et le contenu de l'édifice il faut s'en référer à deux rôles de déclaration des maisons. Le premier daté de 1629 nous fait savoir que l'hôtel consiste « en deux corps de logis composé de salles basses chambres hautes antichambres caves greniers cour devant y a une escurie un grenier et loge du foing jardin derrière[64] ». Le second date de 1680, soit 20 ans après la reconstruction engagée par Salomon de la Tullaye. Il y est mentionné « un grand corps de logis avec ses appartenances et dépendances vulgairement appelé la Suze ainsi qu'il se poursuit et contient tant en fond et édifices que superficie avec ses écuries, fanneries, remises de carosse avec sa cour au devant et puits y est dans le jardin au derrière de la maison consistant en quatre étages en plusieurs endroits et trois en autre icelle maison avec ses appartenances et dépendances[65] ». La comparaison de ces deux rôles révèle une évolution. Le plan du bâtiment, qui nous est parvenu, fut réalisé peu avant la destruction de l'édifice. Il est donc représentatif de son état après 1659, plutôt que de celui de l'époque médiévale. Cependant, sa forme générale paraît avoir assez peu évoluée.

L'hôtel fut érigé en fonction d'un espace central enserré sur deux de ses côtés par des corps de logis. Le logis ouest flanque la parcelle sur ce même côté et devait aspecter la rue au nord. Il est de forme rectangulaire, perpendiculaire à la rue Notre-Dame. Il s'agit du « vieux

[62] ADLA, 2 E 1383/158, 2e liasse.

[63] *Ibid*.

[64] *Ibid*.

[65] ADLA, B 1901, f° 429.

logis » mentionné lors des reconstructions de 1659 et devait contenir trois étages. Si les deux corps de logis sont liés au XVII^{e} siècle par un pavillon d'escalier, il est envisageable qu'un escalier en vis préexistait à cette place comme c'est le cas pour différents hôtels nantais.

Le logis en fond de cour reconstruit au XVII^{e} siècle formait un quadrilatère donnant sur la cour et les jardins et possédait quatre étages. Celui-ci devait être perçu comme le logis principal et ce dès l'origine. En se rapportant au plan, il se composait d'une enfilade de trois pièces distribuées par deux portes de part et d'autre des murs de refend. Il se poursuivait au sud-ouest par une enfilade de deux pièces en limite de parcelle, ainsi qu'au sud-est par ce qui semble être des dépendances. Cette disposition n'est pas sans rappeler le logis en fond de cour de l'hôtel de Châteaubriant réédifié au XVII^{e} siècle également. Toutefois, il y a de fortes présomptions pour que cet édifice soit rebâti sur les fondations du logis médiéval.

Dans un parcellaire de cette importance, la nécessité de gagner de la place afin d'obtenir une configuration de l'hôtel entre cour et jardin n'a pas lieu d'être. L'architecte a des contraintes liées aux parcelles attenantes. L'implantation de l'hôtel dans ce lieu pourrait s'expliquer par la présence de la collégiale, notamment lors de l'achat par les de La Tullaye dont la chapelle funéraire se situait au sein de cette dernière.

2-3-5 Les aménagements de confort

La présence d'un puits et de cheminées sont mentionnés dans différents actes. Pour autant leur description reste lacunaire. En effet, le puits n'est évoqué qu'à partir de 1680 et il se situait dans le jardin. Cela ne signifie pas qu'il n'existait pas à une époque antérieure.

L'existence des cheminées probablement médiévales, nous est attestée lors des travaux de 1659. Elles ne sont dénommées qu'à de rares occasions et le terme de « vieil » est le seul indice laissant présager qu'il s'agit des cheminées médiévales. Ainsi, nous en rencontrons une seule dont la situation est précisée – bien que la plupart des pièces devaient en receler – dans la grande chambre[66]. Une seconde voit son jambage réparé, mais sa situation n'a pas été déterminée. Enfin, une dernière cheminée est décelable dans le vieux logis grâce au plan de 1869. Elle se situait dans la salle du rez-de-chaussée, centrée sur le mur nord. Par extension, nous supposons que les étages supérieurs pouvaient reprendre cet agencement.

[66] ADLA, 2 E 1383/19.

3 Les restaurations

3-1 Les réfections du XVII^{e} siècle

3-1-1 Les travaux de 1606

Suite au retrait lignager réalisé par Jean de La Tullaye en faveur de son oncle Charles de La Tullaye, un procès-verbal[67] est réalisé le 1er décembre 1606, pour estimer les réparations effectuées par Guillaume Bernard. Il s'agit pour la plupart de simples travaux d'entretien.

Des travaux de différentes natures ont été réalisés. Les vitres des croisées de la salle basse, du cellier et de la chambre haute, aussi bien celles donnant sur la cour que sur le jardin ont été refaites avec du plomb tout comme les corniches au sommet du logis avec leurs gouttières. Le bâtiment a été blanchi et hérissonné sur la cour. De petites restaurations ont eu lieu sur la charpente. Des panneaux de bois (volets) ont été mis aux fenêtres de la salle basse, des chambres, de l'escalier et du grenier. Ceux de la salle basse et de la chambre haute ont été peints. Dans cette même salle basse et dans les chambres, deux portes et trois tambours au-devant de ces ouvertures ont été posés. Dans le jardin un appentis fut érigé et un pan de la clôture a été réédifié, blanchi et hérissonné tout comme le reste de la muraille. La petite et la grande salle ainsi que les chambres au-dessus furent blanchies. Les sols (terrasses, carrelages et planches) de la salle et de la grande chambre sont refaits. Quatre châssis en sapin sont posés pour faire un cabinet dans la chambre attenante à la cuisine. Des serrures furent mises à quelques portes et fenêtres. Les cinq fenêtres du grenier en sapin ont été rattachées et fermées. Près de la cuisine, dans la cour contre la clôture, une écurie soutenue par quatre poutres et possédant une cheminée est érigée. Elle doit pouvoir contenir cinq à six chevaux. Si la présence de certaines pièces est indiquée tout comme leur destination, leur emplacement n'est quant à lui pas précisée.

3-1-2 Les travaux de 1659 à 1662

Une seconde phase de travaux nous est connue grâce au « Mémoire de la dépense du bastiment que je fais faire a mon logis de la Suze commencée au moys dapvril mil six cent cinquante neuf[68] » rédigé par Salomon de La Tullaye. Il s'agit d'un petit cahier dans lequel il a

[67] ADLA, 2 E 1383 158.

[68] 2 E 1383/19, ADLA.

répertorié de manière précise les travaux exécutés chaque jour, entre 1659 et 1662, et par quel corps de métier. Ce document mentionne, d'une part la nature des travaux (43 folios) et, d'autre part, écrit à l'envers, les paiements faits aux entrepreneurs (25 folios). Cela permet de suivre l'évolution du chantier mais l'emplacement exact de ces travaux n'est pas précisé. Cependant sont distingués les étages, et à de rares occasions « le vieux logis » du « grand logis » ou « logis neuf », l'un médiéval et l'autre du XVII^{e} siècle. L'intérêt ici n'est pas de relater l'évolution du chantier mais d'observer en creux les indices qui nous font part des éléments qu'il qualifie de « vieil » ou « vieux » évoquant des éléments médiévaux. Ces remaniements d'une grande ampleur durent trois années et lui coûteront environ 15 000 l.

La disposition des bâtiments n'est pas clairement précisée. Néanmoins plusieurs indices, ainsi que le plan, assurent que le logis ancien était flanqué à l'ouest tandis que le grand logis donnait sur les jardins, tout comme l'escalier qui est à la jonction de ces deux bâtiments. Sur ce vieux logis, il fut refait la couverture d'ardoise, la charpente, les planchers, les sols, les terrasses, ainsi que les murailles. Quelques indications sont aussi relatives à l'utilisation des pièces ou à leur situation. Ainsi, il fait « refaire quatre croisées de mon vieux logis de la suze scavoir deux en la salle basse et deux en la chambre au dessus » et « refaire à neuf l'ancienne cuisine ». Il mentionne aussi « la vieille salle la grand chambre au-dessus et les greniers du vieil logis ».

Salomon de La Tullaye fait construire, ou simplement reconstruire un logis arborant les armes de sa famille au niveau des lucarnes, ainsi qu'un « pavillon » dans lequel est situé un escalier, tout comme « les logements et nos escuries murailles le long de la rue avec cinq pilastres porte cochère voulte » aspectant la rue au nord. Pour l'ensemble de ces travaux, il mentionne plusieurs achats de pierre de tuffeau, de briques, de clous et d'ardoises, de chaux et de sable et de barre de fer. Il semble ne s'agir que d'une réédification. En effet, à plusieurs reprises il évoque « la vieille croisée de la grand chambre du costé du jardin dudit logis », « la vieille salle du costé du jardin », « la vieille grand chambre du costé de la cour » ou encore la réparation du jambage de la cheminée située dans le vieil [sic], mais également la vieille cheminée de la grand chambre. Les termes employés ici et la situation des pièces donnant vers le jardin suggèrent qu'il fait édifier le « logis neuf » sur un édifice préexistant dont il fait raccommoder certaines parties.

En 1669 le feu prend dans les greniers du corps de logis occidental, où vit M. de Brannan qui loue cette partie de l'hôtel. Profitant de cet accident que Salomon qualifie d'imprudence, il fait refaire ce logis de « pareille architecture que le corps de logis neuf ». Il s'agit assurément du logis situé à l'ouest de la cour correspondant donc au « vieux logis ». Les travaux engagés

sont à nouveau relaté très précisément, mais la structure de l'édifice ne paraît pas avoir évoluée. Cette nouvelle phase ne renseigne en rien sur l'architecture ancienne.

4 Analyse architecturale

4-1 Distribution et agencement de l'hôtel

Reconstituer l'agencement de l'hôtel à l'époque médiévale est délicat. Plutôt que de tenter en vain de situer les différentes pièces de l'édifice, nous proposons d'indiquer dans quel logis elles se situaient. Malgré tout, il faut prendre en considération que nous ne connaissons pas la totalité des pièces que renfermaient l'hôtel, qu'elles ne sont pas toutes mentionnées dans les quelques actes en notre possession et qu'enfin la plupart de ces documents datent du XVII^{e} siècle.

4-1-1 Le logis occidental

Ce corps de bâtiment est semble-t-il celui qui a le moins souffert des remaniements entrepris par Salomon de La Tullaye. Le rez-de-chaussée – représenté sur le plan – pourrait correspondre au logis médiéval comme l'attesterait la présence de la grande cheminée. La pièce où elle est située pourrait s'apparenter à « la vieille salle » laquelle serait surmontée de « la grand chambre » et au-dessus se trouverait « les greniers du vieil logis[69] ». De plus, l'indication selon laquelle Salomon de La Tullaye fait « refaire quatre croisées de mon vieux logis de la suze scavoir deux en la salle basse et deux en la chambre au dessus[70] » suggère un édifice disposant déjà des trois étages cités dans le papier terrier de 1680, mais impliquant l'absence de lucarnes au niveau du grenier. En revanche, rien n'empêche que d'autres pièces se soient trouvées dans cette partie de l'hôtel, notamment au nord où a été bâti le pavillon d'entrée.

4-1-2 le logis en fond de cour

Ce logis, après les restaurations du XVII^{e} siècle ne conserve que peu d'éléments médiévaux. Néanmoins, c'est sur celui-ci que nous possédons le plus d'information. Il devait

[69] ADLA, 2 E 1383/19.

[70] *Ibid*.

reposer sur des caves citées en 1680. Mais nous ignorons si elles se situaient sur toute l'étendue du logis comme cela est envisageable. Au rez-de-chaussée, se trouvait « l'ancienne cuisine », laquelle est dite proche des écuries près de la clôture[71]. Il y a tout lieu de penser qu'à ce niveau existait deux salles basses, une petite et une grande[72] ainsi qu'un cellier dont les fenêtres donnaient à la fois sur la cour et les jardins[73]. Dans les étages, il est certain que l'on puisse placer des chambres, voire des appartements privés, mais il est difficile d'en dire davantage sur la nature des pièces qui composaient les niveaux supérieurs. Cependant, une pièce peut être localisée et sa fonction précisée : il s'agit de la chambre de Gilles de Rais. L'un des témoins au procès du maréchal rapporte que certains de ses crimes furent commis « dans une certaine chambre de ladite maison de La Suze, située à l'extrémité de cette maison, du côté de l'église paroissiale de Saint-Denis, du même lieu de Nantes, dans laquelle chambre ledit Gilles avait l'habitude de passer la nuit[74] ». Ce logis s'achevait par un grenier abritant des serviteurs.

Conclusion

Si notre étude souffre de l'absence d'informations concernant l'architecture et la distribution de l'hôtel, il est au Moyen Âge un lieu de résidence secondaire pour les seigneurs de Rais puis pour les ducs de Bretagne. Il fut probablement érigé à la fin du XIV^{e} siècle ou au début du XV^{e} siècle, puis restauré dans le courant du XV^{e} siècle sous le duc François I^{er}, avant d'être très largement rénové à la fin de ce siècle, lorsqu'il doit accueillir la Chambre des comptes.

[71] ADLA, 2 E 1383 158.

[72] *Ibid.*

[73] *Ibid.*

[74] BATAILLE Georges, *op. cit.*, p. 278.

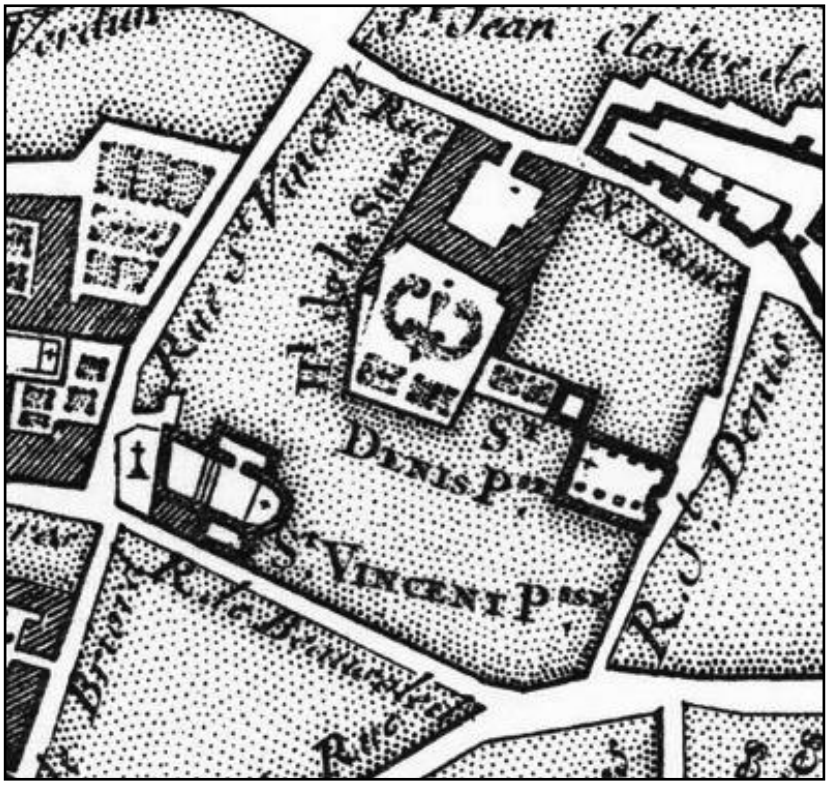

Ill. 1 : Îlot dans lequel se situe l'hôtel des Montfort (ou de la Suze), Plan Cacault (extrait), AMN, plan II157/006.

Ill. 2 : Superposition du plan Cacault et du cadastre actuel (teinte bleue), Dparc, Nantes.

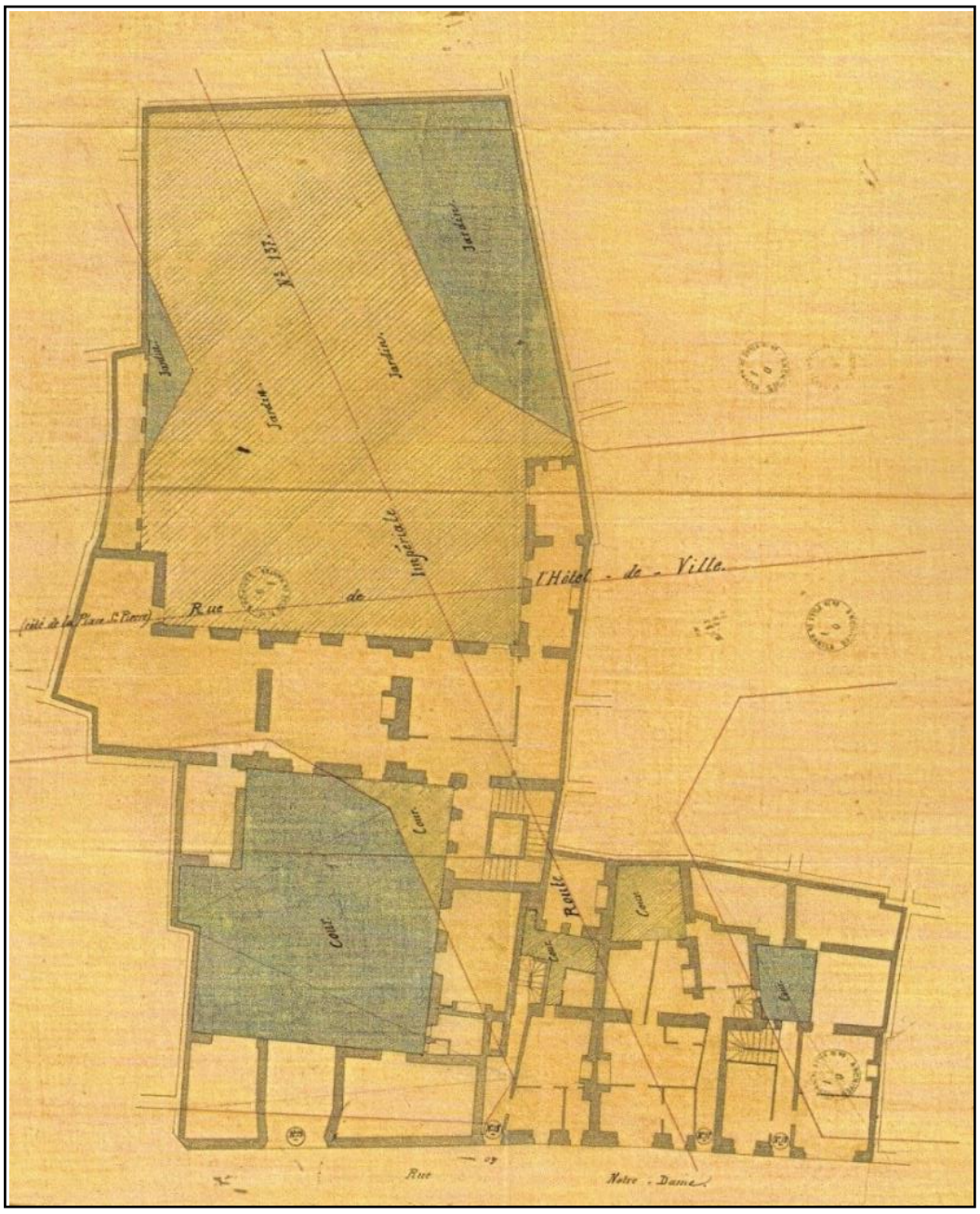

Ill. 3 : *Route impériale n°137 (Traverse de Nantes) et rue de l'hôtel de ville. Plan de la propriété Henri De la Tullaye n°13, 15, 17 et 19 rue Notre-Dame expropriée*, dressé à Nantes par l'architecte-voyer Gaillard le 15 octobre 1869, AMN, 1 Fi 2240.

L’hôtel de Derval

Introduction

L’hôtel de Derval, des Dervallières ou de Bizart abrite aujourd’hui l’hôtel de ville de Nantes. Son origine médiévale n’a fait l’objet que de courtes mentions, les études le concernant faisant la part belle à son architecture moderne et aux divers agrandissements qu’il a connu. Dès lors, il s’agira de montrer en quoi l’édifice est caractéristique de l’époque médiévale. L’intérêt de cette étude a aussi pour but de reconnaître ses différents propriétaires et de s’intéresser à ses spécificités architecturales afin de comprendre son agencement.

1 Historique

1-1 Jean de Derval

Jusqu’ici les études sur cet hôtel, reconnaissaient comme premier propriétaire, Françoise de Dinan. Si elle le fut, comme nous le verrons par la suite, il semble que Jean de Derval et son épouse Hélène de Laval la précédèrent.

Le premier propriétaire assuré et sans doute le commanditaire de l’hôtel, est Jean de Derval. Ce dernier est fait chevalier en 1437 et se distingue dans les dernières années de la guerre de Cent Ans où il est sous les ordres d’Arthur de Richemont. Il fait partie des signataires[1] du traité de 1449, passé entre le roi de France et le duc de Bretagne, au sujet des places fortes prises par les Anglais. Il participe à la reconquête[2] de la Normandie et de la Guyenne avec son père. En 1452, Jean de Derval est à la tête d’un corps armé de 21 lances[3] qui doivent pourvoir à la sécurité du duché. En 1462, il est à Bordeaux avec, semble-t-il, 25 lances sous ses ordres. Puis, de retour en Bretagne, il est affecté à la garde de Saint-Malo avec cette fois-ci 30 lances.

[1] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1454.

[2] MAUGER Michel, *Aristocratie et mécénat en Bretagne au XV^e siècle. Jean de Derval, seigneur de Châteaugiron bâtisseur et bibliophile*, Rennes, Société archéologique et historique d’Ille-et-Vilaine, 2013, p. 27.

[3] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1628.

En 1465, il participe à la ligue du Bien Public où il a sous ses ordres 28 hommes d'armes et 233 archers.

Cette carrière militaire a pu favoriser son ascension à la cour ducale. En effet, dès 1451 il est cité comme chambellan[4] du duc Pierre II. Des pensions lui sont versées : 150 l. en 1451, 200 l. en 1452-1453, 600 l. en 1454, 300 l. en 1457, 800 l. en 1462-1463 et 600 l. en 1465-1466. Peut-être même que ses faits d'armes lui valent la création de Derval en baronnie. En 1458 et 1462, il est confirmé[5] dans ses droits et privilèges en tant que premier et grand chambellan de Bretagne sous François II. Lors de cette dernière année, il est également nommé lieutenant général de la ville et de l'évêché de Nantes[6] en l'absence du duc. Il est présent aux États[7] de Bretagne, tenus à Vannes en 1454 et 1455. Cette même année, il accompagne le duc à Bourges en visite auprès du roi afin de ratifier l'accord concernant les dispositions prises par François I^{er} au sujet de la succession de Bretagne. En 1458, il est nommé capitaine de l'évêché de Rennes puis, en 1466 aux évêchés de Saint-Malo et de Saint-Brieuc. Il fait partie de l'ambassade envoyée en Angleterre et dirigée par Jean de Rouville en 1465. Il accompagne le duc lors des rencontres de celui-ci avec le roi en 1461, 1466 ou encore en 1475 pour la signature du traité de Senlis.

Jean de Derval possède un important patrimoine foncier[8] en partie reçu de sa mère, unique héritière des familles de Châteaugiron et de Rougé, son frère et sa sœur étant décédé sans postérité. Ses biens se situent principalement en Bretagne mais également, hors du duché comme en Normandie, en Anjou et en Touraine. En Bretagne, il possédait la seigneurie de Courcelles[9] qu'il vendit à Pierre II pour 1000 réaux d'or en 1464 ; la baronnie de Derval[10] d'après un aveu rendu en 1469 comprend les châtellenies de Guéméné-Penfao, de Conquereuil, d'Avessac, de Saint-Nicolas, de Beauregard et des terres dans le bourg de Luzangé ; la

[4] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1604, 1626, 1635, 1643 et 1725 ; t. 3, col. 66 et 144.

[5] ADLA, B 2, f° 7-v ; MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1714 ; VENNEUGUES Laurent, *Les activités de la chancellerie du duché de Bretagne en 1462, transcription et étude du registre B2 des lettres scellées*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1988, vol. 1, p. 124.

[6] DUPIC J, « Un bibliophile breton du XV^{e} siècle : Jean de Derval » dans *Trésor des Bibliothèques de France*, Paris, 1935, p. 157-162, p. 158.

[7] Il est également présent en 1462. MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 3.

[8] Pour obtenir une vision exhaustive de ces possessions, nous renvoyons le lecteur à MAUGER Michel, *op. cit.*, p. 40-52.

[9] ADLA, B 3, f° 78-r ; GOURVES Dominique, *op. cit.*, t. 2, p. 124.

[10] ADLA, B 1833.

châtellenie de Combourg[11], selon un aveu de 1471 s'étend dans 34 paroisses[12] ; La baronnie de Châteaugiron en 1473 à laquelle fut adjointe[13] la châtellenie d'Amanlis en 1464 par François II, est forte de 26 paroisses ; La châtellenie de Fougeray selon la déclaration de 1475, comprend celle de Nozay dont dépendent des terres de Treffieuc et de Jans. Il faut ajouter les châtellenies du Teil, de Rougé, de Poligné les seigneuries de Grilleau, des Dervallières et de la Musse. En Normandie, il possède la baronnie de Landelles, au nord-ouest de Vire, et probablement celle de Saint-Romphaire et Fervaches. Plus au sud, en Anjou, il détient les châtellenies de Courcelles et de Neuville dont il se sépare dans les années 1440-1450 et celle de la Villebonnay. Enfin, en Touraine, il est le détenteur des châtellenies de La Guerche, de Saint-Mars, qu'il vend également à la fin des années 1440 et celle de Chédigné dont il se sépare pour celle du Fougeray.

Sur ses terres Jean compte un certain nombre de châteaux, manoirs ou métairies. Il compte un château à Derval[14] « avecques ses ediffices et superficie doufve garennes coulombiers estangs mestairies du houx boays avecque de haultes fustaie » ainsi que « le lieu manoir et mestairie de la haie avecques ses fons ediffices et superficie courtilz rue yssue jardrins boays et haultes fustaye […] boays tailleix prez domaines ». Dans la châtellenie de Combourg un « chasteau forteresse cy ville de combourg avecques toutes et chacune les manoirs domaines et mestairie terres prez landes […] foretz boays garainnes et autres boays », mais également ceux de la Roche-Montboucher et de Landal. La Châtellenie de Châteaugiron comporte deux châteaux ainsi que le manoir d'Amanlie et une métairie ; celle de Fougeray possède un château « et apartenances lestang pres dudit chasteau avecques les jardrins et garennes diceluy » et proche du bourg une métairie, celle du Teil, un château ainsi que le manoir Bodin, et encore à la Motte, à Rougé, à La Musse et à la Guerche. D'autres métairies et manoir se trouvent à Teil, à la Haye, à Janzé, à Vauxelle, à la Motte-Dorel, à la Princeguerrière, de la Haye.

Jean décède en 1482 et est inhumé dans l'abbaye Notre-Dame de la Vieuville. N'ayant pas d'héritier, il laisse ses biens à son épouse Hélène de Laval.

L'hôtel de Derval passe ensuite dans les mains de Françoise de Dinan. Le 5 février 1494, un contrat d'acquisition[15] est passé entre Guillaume Gouaire agissant en tant que procureur d'Hélène de Laval d'une part, et Mathurin Boezart et Jacques Godet, agissant pour le compte de Françoise de Dinan. Cette dernière ne conserve l'édifice qu'une année puisqu'elle s'en

[11] ADLA, B 2183.

[12] MAUGER Michel, *op. cit*., 2013, p. 41.

[13] ADLA, B 3, f° 42-r ; GOURVES Dominique, *op. cit*., t. 2, p. 70.

[14] ADLA, B 1833.

[15] AMN, DD 15, f° 1.

sépare le 31 mai 1495. L'acte de donation stipule que « Françoise de Dinan comtesse de Laval damme de Chateaubriend de Vitré de Monfort et de Becherel scavoir faisons que pour partie de recompanse et remuneracion des grans honorables et agreables plaesirs et service que nous a fait par cy devant en nos grans et necessaires affaires avec tres cher et tres amé jehan franczois de cardonne conseiller et maistre dostel du roy notre souverain seigneur et general de ses finances en pays de bretaigne desqueulx plaesirs et services nous tenons de luy tres contante savante et acertenée que luy en suymes fort grandement tenue et obligée nous pour ceste cause et que ainsi nous plaist de notre propre mouvement avons donné cede et transporte par donnaison et transport irrevocable pour nous nos hoirs et cause ayant a james par heritaige a celuy jehan franczois de cardonne pour luy ses hoirs et que de luy aurons cause ceste assavoir une maison appelée la maison de Derval avecques ses jardins, cloustures, cours, ayral et aultres appartenances queulxconques celle maison sise en la ville de nantes. [...] Item la terre et seigneurie de grilleau et des dervallieres o ses appartenances et deppendances [16] ».

Cette donation ne trouve pas d'explication claire. Selon Dominique Le Page, Jean-François de Cardonne reçut ce don de la comtesse car il l'aurait aidé et soutenu dans ses affaires[17]. Il s'agirait uniquement d'un très gracieux retour des choses d'autant qu'elle réside dans l'hôtel de Châteaubriant et qu'elle ne semble pas avoir besoin de deux logis.

1-2 Des Cardonne aux d'Argy

Jean-François de Cardonne[18] devient le nouveau possesseur de l'hôtel en 1495. Il est issu d'une famille du Roussillon qui se mit au service de la couronne de France après le rattachement de ce comté en 1463. Très jeune, il fut prédisposé à occuper des fonctions importantes puisqu'il fut mis au service du futur roi Charles VIII. La confiance dont il jouissait au sein de la cour royale lui permit d'obtenir en 1491 la charge de général des finances de Bretagne. Ses origines lui valurent à plusieurs reprises d'être mandaté pour des négociations avec l'Espagne notamment pour le traité de 1493 rendant le Roussillon à ce pays. C'est également lui, accompagné d'Étienne Petit, qui vient traiter la paix[19] avec la duchesse Anne en

[16] AMN, DD 15, f° 4.

[17] LE PAGE Dominique, *op. cit.*, p. 4.

[18] Les informations concernant Jean-François de Cardonne sont tirées de la thèse de doctorat de LE PAGE Dominique, *op. cit.*, p. 3-5 et 342-343.

[19] ADLA, B 12, f°174-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, t. 2, p. 252.

1490 ce qui marque sa première incursion en Bretagne. Comme le souligne Dominique Le Page, Anne de Bretagne ne révoque pas Cardonne après la mort de Charles VIII, ce qui s'expliquerait par les bonnes relations qu'il entretenait avec le parti breton et notamment avec Françoise de Dinan. Dans les premières années du XVI^{e} siècle, il devient premier président de la Chambre des Comptes, tout en cumulant la charge de maître d'hôtel du roi qu'il avait depuis au moins 1496[20] puis de Claude de France et tout en étant au service des enfants du couple royal. Il était seigneur de Vair, du Chaffault, de la Grée et des Dervallières et du Grilleau. Décédé en septembre 1526, il laissa derrière lui trois filles Anne, Marie et Claude qu'il avait eu de son mariage avec Françoise de la Boissière. La carrière et la vie de Jean-François de Cardonne sont d'autant plus intéressantes qu'il est au service du royaume de France mais a su tisser des liens avec les élites bretonnes avec lesquelles il entretient d'excellentes relations.

Selon un partage des biens[21] passé entre le couple Cardonne et leurs filles, c'est à Anne qu'échut la maison de Derval. Anne fut l'épouse de Philibert Tissart seigneur du Drouillay, de Vair et des Dervallières. Il est le frère de François Tissart[22], secrétaire de la reine en 1513 puis sous sa fille Claude en 1521. De 1509 à 1511 il est receveur des seigneuries de Retz et de Machecoul et receveur ordinaire de Nantes en 1510. Trésorier de l'artillerie du duché en 1513 puis contrôleur général de l'artillerie en 1518 et maître à la Chambre des comptes. Il est anobli en 1516. Philibert Tissart fut affecté à la charge du paiement des gens des comptes, avant d'occuper le poste de son beau-père, celui-ci le lui légua (?) aux alentours de 1515[23]. Il ne connut pas la même fortune que son prédécesseur. En effet, comme le narre D. Le Page, Philibert Tissart fut victime de la commission Minut qui mit au jour des malversations de la part des officiers des comptes. De ce fait, il perdit son office tout comme ses biens, allant jusqu'à être emprisonné de 1527 à 1528 à la Bastille. Il ne fut libéré qu'à la condition de payer d'importantes sommes au trésorier d'Aspetiguy, ce dont il s'acquitât[24]. Pour autant, d'autres problèmes opposèrent Philibert Tissart et Guillaume de Lespinay. Il fallut, pour les régler, que les héritiers de Tissart, Léon et Joachim, versent de l'argent au second. En outre, il fut également nécessaire qu' « Anne de Cardonne [renonce] à la communauté des biens entre elle et son mari,

[20] ADLA, 107 J 63.

[21] Arch. Dép Indre-et-Loire, E 127.

[22] LAZ Virginie, *Transcription et étude du registre B14 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1513*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2001, vol. 2, p., 41.

[23] LE PAGE Dominique, *op. cit.,* p. 5.

[24] LE PAGE Dominique, *op. cit.,* p. 6.

ce qui permit à Claude Tissart, mariée à François d'Argy, de faire lever, le 8 juin 1548, la saisie mise sur une série de biens lui venant de sa mère[25] » parmi lesquels on trouve la seigneurie des Dervallières et la maison de Derval. On retrouve ensuite Claude Tissart et François d'Argy qui rendent aveu en 1560 pour ces mêmes possessions[26]. L'hôtel reste dans la famille puisque lors de la vente aux maires et échevins, c'est Claude d'Argy, la fille de Claude Tissart et de François d'Argy, et son époux René du Breil seigneur du Lyré, qui effectuèrent la transaction.

Avec la famille Tissart, l'hôtel jusqu'alors désigné comme maison de Derval, prit l'appelation de maison de Bizart. Stéphane de La Nicollière attribue ce changement à une erreur de copie du miseur Jullien Poullain[27]. Lors de la venue du président de Sceaux premier président au parlement de Bretagne, le miseur note pour les années 1547-1551, les réparations réalisées à « la maison de Monsieur Bissart ». Toujours dans ce compte il écrit quelques pages plus loin pour les mêmes raisons « logeix et maison du feu général Tissart ». Les termes étant si proches que nous ne pouvons que donner raison à S. de La Nicollière.

1-3 De l'hôtel particulier à l'hôtel de ville

Dès 1568, selon Nicolas Travers, il est décidé « d'acheter ou de prendre à rente la maison Bizart, rue de Verdun, aujourd'hui Hôtel-de-ville, pour y établir un arsenal et un magasin de provisions telles que : blé, farines, chairs salées, vin, vinaigre, verjus, bois, chevron, cordages, fer, instruments de guerre, foin, paille, avoine, etc, d'année en année, et de tenir dans cette maison les assemblées de ville, le siège du consulat et le bureau de l'hôpital[28] ». Cependant, les véritables tractations pour son acquisition ne débutèrent qu'en 1570 date à laquelle la dame d'Argy fut disposée à se séparer de ce bien[29]. Le 17 mai 1570, une assemblée générale délibéra sur l'acquisition de cette maison, achat qui est ainsi justifié : « pour sa grandeur tant de bastiment court jardrin estre propre utile profitable et tres necessaire pour le bien et profict de ladite ville pour plusieurs et diverses raisons, mesmement que en icelle on pourra aisément et commodement asseoir et establir l'exercice de la juridiction du consulat qui

[25] ADLA, B 576, f° 99-100.

[26] LA NICOLLIÈRE Stéphane de, « Essai historique sur la maison de Derval, ou des Dervallières. Hôtel de Ville de Nantes », dans *BSAHNLA*, t. 18, 1899, p. 574-602, p. 584.

[27] LA NICOLLIÈRE Stéphane de, art. cit, p. 584-585.

[28] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 411.

[29] LA NICOLLIÈRE Stéphane de, art. cit., p. 578.

na aucun lieu propre et seuré pour ledit exercice aussi les bureau de la mairie et police et des gouverneurs des paouvres pareillement y mectre retirer et loger au couvert lartillerie dicelle ville toute montee sans la desmonter ne remonter ainsy que l'on a accoustumé faire a granz fraiz et despens les boulletz la pouldre salpetre les bois ferremens cordaiges plusieurs aultres attraictz et munitions de ladite ville en seurté lesquels sont ordinairement en divers lieux au moyen de quoy le temps passé sen est perdu pert et esgare de jour en aultre mesme que en icelle on pourra faire magazin et amas de plusieurs attraictz, comme chau sable, bois et aultres ordinairement requis et necessaire pour les reparacions et fortifications dicelle ville[30] ».

Cette première négociation fut un échec. Selon S. de La Nicollière la somme de 7000 l. ou l'échange proposé entre cette demeure et les maisons du Change et des Engins étaient en deçà des attentes de Claude d'Argy[31]. Une seconde tentative eut lieu le 19 août 1570. Les maires et échevins de Nantes mandatent Pierre Potier et Mathieu Michel, procureurs syndic pour démarcher cette même dame, afin de lui acheter ou de lui échanger, cette fois-ci contre les trois maisons de ville (des Engins, du Change et de Sainte-Catherine) celle de Derval, pour en faire la maison commune[32]. Cette démarche n'aboutit pas plus que la première. Il faut attendre le 15 août 1574 pour qu'un contrat de vente à réméré, soit passé entre Christophe du Breil, René du Breil son fils et époux de Claude d'Argy et Jeanne Taillandier, femme de Mathieu André sieur de Champeaux, et Louis Michel, sieur de la Garnison. Le prix de vente s'élevait à la somme de 6 500 l.[33]. À cette époque, René du Breil et Claude d'Argy ne vivent pas dans l'hôtel. En effet, la copie de l'acte de vente relate que « laquelle maison Jacques Rousseau, et sa femme tiennent a present, et puis naguiere hostellerie appellée la Belle-image ». Ce n'est que quatre années plus tard, le 27 mars 1578 que l'hôtel devient la propriété de la ville pour la somme de 4482 écus et tiers d'escus d'or[34] et qu'il devient l'hôtel de ville (Ill. 4, vol 2). Depuis sa destination n'a pas changé.

[30] AMN, DD 15, f° 5.

[31] LA NICOLLIÈRE Stéphane de, art. cit, p. 580.

[32] AMN, DD 15, f° 6.

[33] AMN, DD 15, f° 8.

[34] *Ibid.*

2 Description

2-1 Situation de l'hôtel dans la ville

L'hôtel se situait au nord de la ville et était l'une des habitations les plus importantes de l'îlot dans lequel il était implanté (Ill. 5, vol. 2). Ce dernier était délimité à l'ouest par la rue Saint-Léonard, au nord par celle d'Enfer (actuelle rue Garde-Dieu), à l'est par la rue de Verdun et au sud par la petite rue des Carmes. Cet îlot possédait l'une des superficies les plus importantes de toute la cité. Sa taille ne peut s'expliquer uniquement par l'implantation de deux édifices religieux qui étaient l'église Saint-Léonard au nord et la chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Joies au sud. En effet, ses importantes dimensions à l'ouest comme au nord trouvent un écho avec l'implantation de la muraille gallo-romaine laquelle servit de point d'ancrage aux diverses maisons (Ill. 3, vol. 3). La déformation du tracé de l'îlot au sud doit également être imputée à l'époque antique. Selon Nicolas Prouteau l'îlot hémisphérique au sud-ouest de l'îlot de l'hôtel de ville pourrait être un ancien amphithéâtre sur lequel se seraient greffées des habitations, ménageant ainsi une voie à l'ouest. Enfin, la courbe formée par la rue de Verdun s'expliquerait probablement par l'îlot dans lequel sont implantées les Clarisses, dont le couvent au sud-est relègue les habitations sur les faces restantes. Par conséquent, l'espace ainsi ménagé aurait engendré un axe de circulation allant du Change au Port Communeau.

La rue de l'Hôtel de ville a d'abord porté le nom de rue Napoléon, puis celui de Thiers avant d'obtenir sa dénomination actuelle[35]. Sa création est approuvée le 31 janvier 1798 pour joindre les rues de la Commune et de Saint-Léonard afin de desservir l'Hôtel-de-ville. La création d'une place dans le même but est écartée, alors que les nantais la réclamèrent jusqu'en 1849 par une pétition. Originellement la longueur de la rue n'était que de 30 pieds[36]. Il s'agit d'une rue créée *ex-nihilo* pavée et mise en service en 1816[37]. Le 11 septembre 1852, le préfet donne son accord pour la prolonger jusqu'aux bords de l'Erdre[38], ce qui nécessita plusieurs expropriations. La nouvelle portion de rue est ouverte en 1864[39] mais la pose de pavés n'intervient qu'en 1866. Parallèlement, la percée de la rue de Strasbourg entraine de nouveaux

[35] PIED Édouard, *Notices sur les Rues, Ruelles, Cours, Impasses, Quais, Ponts, Boulevards, Places et Promenades de la ville de Nantes*, Rennes, éd. La Découvrance, 1995, p 296.

[36] AMN, 1 O 767, f° 2.

[37] AMN, 1 O 767, f° 64.

[38] AMN, 1 O 767, f° 305.

[39] AMN, 1 O 766.

remaniements. En effet, le 6 juillet 1867, un décret du ministère de l'Intérieur énonce qu'il est d'utilité publique de prolonger la rue de l'Hôtel-de-ville jusqu'à la place Saint-Pierre[40] et autorise le maire à acquérir les parcelles nécessaires à la réalisation de ce projet. Néanmoins, ce n'est que lorsque l'on arrête le tracé de la place Saint-Pierre le 15 janvier 1868, que l'on fait les travaux nécessaires au raccordement de la place Saint-Pierre avec l'hôtel de ville. Il faut attendre le 18 février 1875 pour que le conseil municipal approuve le projet de prolongement de la rue de l'hôtel-de-ville entre les rues de la Commune et de Saint-Vincent[41]. La voie prend l'aspect que nous lui connaissons. La rue ainsi tracée est connue sous deux noms, celui de l'Hôtel-de-ville, dans sa moitié ouest, et celui du général Leclerc de Hautecloque dans l'autre partie.

2-2 Le parcellaire

L'hôtel possède la particularité par rapport à d'autres édifices du même type, d'être implanté au sein de l'îlot et non en aspectant la rue. La vue panoramique de l'ancien (Ill. 6, vol. 2 ; Ill. 10, vol. 3) Nantes montre qu'il comportait une grande cour au-devant percée d'un portail et des jardins au-derrière, lesquels étaient entourés d'une clôture. Seul, son positionnement a été modifié, car il est montré de face alors qu'il était érigé entre cour et jardin. On reconnaît sur cette illustration, un logis de taille modeste, avec sa tourelle d'escalier venant également distribuer l'aile occidentale bâtie par H. Rémigéreau.

Pour en revenir à la parcelle, elle formait un polygone irrégulier accessible par deux voies, l'une rue de Verdun, l'autre rue Saint-Léonard. Des documents donnent à penser que la parcelle originelle était légèrement plus restreinte que celle dénombrée en 1678. En effet, une fois que l'hôtel de Derval fut acquis pour devenir la maison communale, les maires et les échevins firent l'achat de nombreuses parcelles. Les premières acquisitions se font en fonction des opportunités d'achat, avant d'être planifiées.

Parmi les achats effectués, lors de la première phase citons : le 10 mars 1620, celui « [d'] ung eral et emplacemam ou estoict aultrefois une maison » appartenant à Jean Lesné et vendu par sa fille pour 70 l., située rue Saint-Léonard et jouxtant la porte de l'église éponyme[42] ; puis, sept années plus tard, les filles de Pierre Blanchet vendent à la ville la maison paternelle,

[40] AMN, 1O 770, f° 5.

[41] AMN, 1 O 770, f° 176.

[42] AMN, DD 16, pièce 1.

bien plus importante en superficie que la précédente car elle possédait un corps de logis avec une cour et des jardins, une étable, un puits et des caves, pour 11 600 l. Cette maison était rue de Verdun « borné d'un costé la grande court et la maison commune de ladicte ville et en partie par le hault adjassant a ladite maison et bout de la gallerie dicelle dautre costé maison nobles homme Pasquier sieur desmortiers d'un bout ladite maison de ville et jardin dicelle dautre bout ladite rue de verdun[43] ». Le rôle rentier de 1678, indique que la parcelle avait 40 pieds sur la rue et 216 pieds de profondeur[44]. Cependant, sa forme assez particulière ne permet pas d'estimer sa superficie, qui néanmoins devait être très importante (environ 884 m^2).

De 1821 à 1822, la totalité des maisons accolées à l'hôtel-de-ville et aspectant la rue Saint-Léonard sont achetées par la ville afin de procéder au nouvel alignement de cette voie[45] et par la même occasion agrandir sensiblement sa parcelle. Mais c'est surtout à partir de la fin des années 1870 et en lien avec la création des rues de Strasbourg et de l'Hôtel-de-ville que la mairie étend son emprise sur toute la superficie de l'îlot et sur quelques îlots annexes. Dans un premier temps, il avait été envisagé de reconstruire l'hôtel de ville, peut-être dans un autre lieu – Henri Déverin proposera 30 ans plus tard l'aménagement du château afin d'accueillir le nouvel hôtel de ville[46] – et de le sécuriser. En effet, il est entouré de maisons et de rues étroites, et en cas de troubles à l'ordre public celui-ci pouvait être facilement envahi. Cependant, il fut décidé de conserver l'implantation actuelle car elle offre une superficie importante et qu'elle est au centre de la cité. Un premier projet prévoit une place au-devant de l'édifice ce qui aurait eu pour conséquence d'amputer certaines parties de l'hôtel récemment construites et de restreindre l'espace donnant sur la rue Garde-Dieu. C'est pourquoi un second plan est réalisé et approuvé le 9 novembre 1875. Il consiste en l'acquisition des parcelles présentes au sein de l'îlot pour un montant de 600 000 francs[47]. De 1875 à 1913, la majorité des terrains de l'îlot ont été acquis par la ville[48], qui en possède les trois quart. Ajoutons, qu'en 1923, la municipalité acheta les hôtels Monti et Rosmadec, ainsi l'ensemble des édifices de l'îlot constitue la mairie actuelle (Ill. 7, vol. 2).

[43] AMN, DD 16, pièce 2.

[44] ADLA, B 1894, f° 70 v.

[45] AMN, 1 M 13.

[46] DÉVERIN Henri, *L'Hôtel de ville au château de Nantes : notice et dessins*, Paris, Impr. Dugas, 1902.

[47] AMN, 1 M 5.

[48] AMN, 1 M 13.

2-3 L'hôtel

2-3-1 Le portail

Deux accès permettaient de pénétrer dans l'enceinte de l'hôtel. Si aucun ne nous est renseigné du point de vue architectural, nous savons que la parcelle était entourée de « cloustures et murailles tant de la court que du jardrin[49] ». La présence de ces deux issues, l'une sur la rue de Verdun, la seconde sur la rue Saint-Léonard, implique une hiérarchisation. La cour et la façade principale du logis donnant vers la rue de Verdun, démontrent que l'accès principal se situe de ce côté, comme c'est toujours le cas aujourd'hui. La seconde à l'extrémité nord-ouest des jardins, pourrait être en lien avec l'église Saint-Léonard.

2-3-2 L'hôtel entre cour et jardin

Cet hôtel a une disposition un peu différente des autres édifices étudiés, notamment parce qu'il est implanté en plein cœur de l'îlot. Malgré tout, il est situé entre cour et jardin. Nous n'avons que très peu d'informations à leur sujet en raison des divers agrandissements connus par l'édifice et qui ont largement affecté ces deux éléments. Les aveux de dénombrements mentionnent une « grande court[50] » et plusieurs jardins[51], ainsi qu'un « ayral et aultres appartenances[52] » dépendant de cette maison et qui peuvent expliquer la disposition du terrain.

2-3-3 Le plan

L'hôtel est construit au milieu de la parcelle, marquant ainsi la séparation entre la cour et le jardin. Érigé sur un soubassement en granite, son élévation est en tuffeau. Il fut construit suivant un plan simple (Ill. 8, vol. 2) ne comprenant qu'un seul corps de logis avec un escalier en vis à l'extrémité ouest. Il s'étend sur une superficie de 120 m^2 soit environ un septième par rapport à la parcelle. Ce corps de logis forme un quadrilatère régulier de 15, 7 m de longueur

[49] AMN, DD 15, pièce16, État des lieux du 11 juillet 1579.

[50] AMN, DD 16, f° 2.

[51] AMN, DD 15, f° 4.

[52] *Ibid*.

sur 6, 9 m de largeur. Toutefois, on ne peut omettre la possibilité d'un corps de logis en retour d'équerre comme le suggère l'emplacement de la tourelle d'escalier.

La tourelle d'escalier en vis en granite à marche portant noyau est hors œuvre. Sa cage, de forme carrée, renferme un escalier de 2,60 m de diamètre dont les marches sont délardées au revers. Elle permettait de desservir les différents niveaux par une porte comme le prouve les paliers. Désormais, si elle dessert chaque niveau c'est par l'intermédiaire de la galerie du XVII^{e} siècle. Chaque niveau est agencé de manière similaire, c'est-à-dire comportent deux pièces d'inégales dimensions, chauffées et séparées par un mur de refend. En revanche, les caves forment un volume unitaire. Seul ce niveau était accessible par un escalier droit ouvrant sur la cour.

2-3-5 Les aménagements de confort

Les cheminées

Les plans anciens permettent de connaître l'implantation des cheminées. Chacune des pièces était chauffée par des cheminées encastrées dans chacun des pignons et ce à chaque niveau, exception faite des caves et des combles. Il semble qu'elles étaient légèrement désaxées par rapport au mur, notamment celles à l'est, de manière à ne pas affaiblir la poutre faîtière. Ce n'est qu'en 1843 à l'occasion de travaux de réparations que la cheminée de la pièce occidentale du rez-de-chaussée fut restaurée[53], alors que celle à l'étage, dans la pièce orientale, avait été mise au « goût du jour » dès le XVII^{e} siècle. Quant aux autres cheminées, elles ont été détruites à une date que nous ignorons. En 1843, la réparation entreprise envisageait une démolition puis une reconstruction de la cheminée en brique et en plâtre, dans des proportions moindres. Son manteau en granite se compose de colonnes engagées d'où jaillissent des corbeaux passant d'une forme pyramidale en un parallépipède mouluré (Ill. 9, vol. 2). La hotte appareillée en pierre calcaire est constituée d'un linteau à redent monolithe. En partie haute elle possède un arc de décharge mouluré s'inscrivant à l'intérieur de la hotte grâce au creusement de la maçonnerie.

[53] AMN, 1 M 4.

Le puits

La présence de cet élément n'est pas attestée pour le XV^e^ siècle. En revanche, Jouvin de Rochefort rapporte que dans la cour existait une fontaine en son centre[54]. Il semble même que les riverains pouvaient y puiser de l'eau ainsi que dans la cuisine de l'hôtel de ville[55].

3 Restaurations

Les premières mentions de restaurations sont indiquées dans l'état des lieux réalisé lors de la prise de possession de l'hôtel. Celui-ci sert également de devis et offre une description des travaux à faire afin de pallier l'état apparemment déplorable dans lequel se trouvait l'édifice en juillet 1579[56]. Divers artisans (architectes, terrasseurs, charpentiers, couvreurs, serruriers, menuisiers) sont appelés et chacun « apres avoir veu et visitté » la maison de Bizart, énoncent les travaux nécessaires pour remettre l'édifice en état.

Les architectes Jan Segneulx, Roger Vattier et Poncet Berthaud rapportent que « chacune les maconneyries terresses plancher et cellier carrelés de tous les grand corps dudit logis cave et estable avecques toutes ses cloustures et murailles tant de la court que du jardrin de ladicte maison lequel logis avons trouvé grandemen indigent de reparacion ladicte muraille entreouvertes contre plombez en plusieurs endroicts totalement rompuz et descouvertes les plancher des chambres haultes presque fendus et desteriorez les murailles tan du jardin que de la court partye d'icelles abattues et ruisnees ».

Les charpentiers Thibaud Grenet, Pierre Denaud et Estienne Botet ont « trouve les poultre dudit logis ensemble de lestable cherpante soustenant les couverture et sollivaux desdits plancher estre savoir la plus grand par pourris et aultre rompu ensemble la charpente soustenan les couverture de sorte que ou il ny sera de bref fait des grande reparacion de notredit estat de charpente et mis poultre et sollivaux neuffz tou lesdicts planchers et couvertures son menassez de grand ruisne ».

Les couvreurs Julian Patron, Jullian Gallaies et Pierre Deslandes trouvent « que les grand logis pavillon et cuisine son fort descouverte en plusieurs endroicts et la latte pourrye,

[54] DELATTRE Léon, « Recherches historiques sur les anciens puits de la ville de Nantes », dans *BSAHNLI* (extrait), 1910, p. 1.

[55] DELATTRE Léon, *op. cit*., p. 1.

[56] AMN, DD 15, pièce16, État des lieux du 11 juillet 1579.

item la grange est necessaire la descouvrir et rescouvrir tou de neuff parce que la cherpente dicelle est preste a tombe sy de bref ny est mis remede aussy est besoing racoustrer deux portaux savoir lung estant sur la porte de la cave vers la cour et lautre vers le jardin lesquelz son presque tumbez a raison des murailles et charpente et couverture qui sont presque ruisné ».

Les menuisisers Rene Gallet et Nicolas Thebaud ont « veu et visitte ladicte maison tan en ces croisees portes fenestraige et aultres choses dudict estat de menuzier lesquelles nous avons trouve la plus grand part casse et rompu les aultres pourris de sorte que ou il ny sera de breff faict grande reparacion dudict art de menuzier toutes les portes de ladicte maison et fenestraige tomberon ».

Enfin, les serrurriers Jacques Debray et Martin le Paige ont « veu et visitte les serrures et ferrures des portes fenetres croises de ladicte maison ensemble tou ce qui est de note estat lesquelles nous avons trouve estre vieille en la plus grand part pourrys de la rouille mesme les gonds vertevelles et barres de portes lesdites non fermantes et sans cleffz de sorte que ladite maison et chambre ne sont en aulcun estat pour ferme suremen ».

Des travaux d'entretiens sont également connus. Ils ont surtout concerné les nouvelles constructions. En revanche, en 1843 on projette de restaurer la salle du conseil, actuelle salle Mellier. M. Antichan est choisi pour faire ces travaux qui consistent selon le devis du 17 octobre 1843, à démolir la grande cheminée de cette salle et à la reconstruire sur des dimensions plus restreinte en brique et plâtre[57]. Malgré la réalisation de ces travaux, l'architecte Étienne Coutant fait restaurer cette même salle, alors dénommée salle des adjudications, en 1920. Il explique dans une lettre datée du 15 décembre 1928, les principes qui guident son action. Selon lui, « en tenant compte du plan d'ensemble des développements successifs de l'hôtel-de-ville, cette salle doit devenir très importante [...]. Nous lui avons donc rendu ses proportions primitives, comparables à la salle gothique du premier étage ». Par conséquent, il entreprend de refaire le mobilier, le décor, la cheminée, les fenêtres et le plafond. Les devis des 15 et 21 décembre 1928, rendent compte de ces réfections car l'on apprend que les banquettes ont été refaites, que des maçonneries en granite et en sireuil viennent remplacer les éléments en mauvais état où qu'ils ont été lavées à l'acide, que les embrasures des croisées ont été restaurées, que des éléments en tuffeau ont été bûchés et ravalés. Ces travaux ont pour but de rendre à cette salle son caractère médiéval et ils sont réalisés en fonction de sondages et vérifications des parties existantes[58].

[57] AMN, 1 M 4.

[58] AMN, 1 M 23.

À la suite des bombardements des 16 et 23 septembre 1943, les ailes occidentale et orientale, l'hôtel de Rosmadec et le bâtiment des Archives, rue Saint-Léonard ont subi beaucoup de dégats, tout comme les façades donnant sur la cour. Cependant, l'hôtel de Derval quant à lui, a été assez peu touché puisqu'il est séparé de la cour par la galerie du XVII^{e} siècle. Seules de maigres travaux l'ont concerné durant les années 1950, comme la réparation de fissures sur certaines cloisons, des vitres, des menuiseries, des ardoises soufflées par les déflagrations[59].

Au final, l'hôtel de Derval a conservé son volume initial malgré les divers agrandissements successifs, tout comme les pièces qui le composent. Au rez-de-chaussée, il semblerait que la porte d'entrée à nervure à pénétration (Ill. 10, vol. 2) soit d'origine étant donné qu'aucune source écrite ne fait part de quelconques réfections. D'autre part, la salle occidentale de l'étage est demeurée dans son état originel puisqu'elle sert d'exemple à la salle qu'elle surplombe.

4 Analyse architecturale

4-2 Distribution et agencement de l'hôtel

4-2-1 Les caves

La cave (Ill. 8, n° 1, vol. 2) est accessible uniquement par un escalier ouvrant sur la cour. Elle possède une superficie de 67 m^2, donc largement supérieure aux autres niveaux car elle représente un volume unique.

4-2-2 La cuisine

Bien qu'elle soit citée lors du devis de 1579 et sans pour autant que ce soit la même utilisée au XV^{e} siècle nous ignorons son emplacement exacte. Néanmoins, selon la morphologie de l'édifice, elle prendrait vraisemblablement place au rez-de-chaussée dans la pièce orientale de 33 m^2 (Ill. 8, n° 2, vol. 2).

[59] ADLA, 178 W 10 et 118.

4-2-3 Les salles

Ces pièces (Ill. 8, n° 3, vol. 2) devaient être situées près de la cuisine et ainsi prendre place dans la partie ouest, au rez-de-chaussée (47 m^2). Une seconde devait prendre place à l'étage au-dessus de la précédente. Leurs dimensions sont similaires (47 m^2). En ce qui concerne celle du rez-de-chaussée, son importante cheminée centrée, sa porte d'entrée ornée d'une moulure à pénétration et sa proximité avec la cuisine en font une pièce importante qui doit être considérée comme la salle du commun. Elle était éclairée vers les jardins par de grandes baies (Ill. 11, vol. 2) pourvues de coussièges. La salle de l'étage, par sa position devait servir lors de réceptions voire de réunions, elle serait donc la salle d'apparat de l'édifice. Une dernière salle se situerait au deuxième étage (49 m^2).

4-2-4 Les chambres

Les chambres (Ill. 8, n°4, vol. 2) sont reléguées au premier étage et ont une surface d'environ 34 m^2. Elles prendraient place du côté oriental de l'hôtel et seraient précédée d'une salle. Étant donné la taille relativement restreinte de l'hôtel il est probable que les combles servent également de chambre pour Hélène de Laval ou pour des proches.

Conclusion

Cet hôtel apparaît comme un édifice assez simple tant par sa structure que par son décor. Sa construction est peut-être à mettre en lien avec l'acquisition en 1435 de la seigneurie de Derval par Jean, voire peu après lorsqu'elle est érigée en l'une des neuf baronnies de la Bretagne. En effet, s'il s'inscrit dans la même logique que le *corpus* étudié, celui-ci semble davantage être une résidence d'appoint plus que d'apparat.

Ill. 4 : Hôtel de Derval devenu l'Hôtel de ville de Nantes.

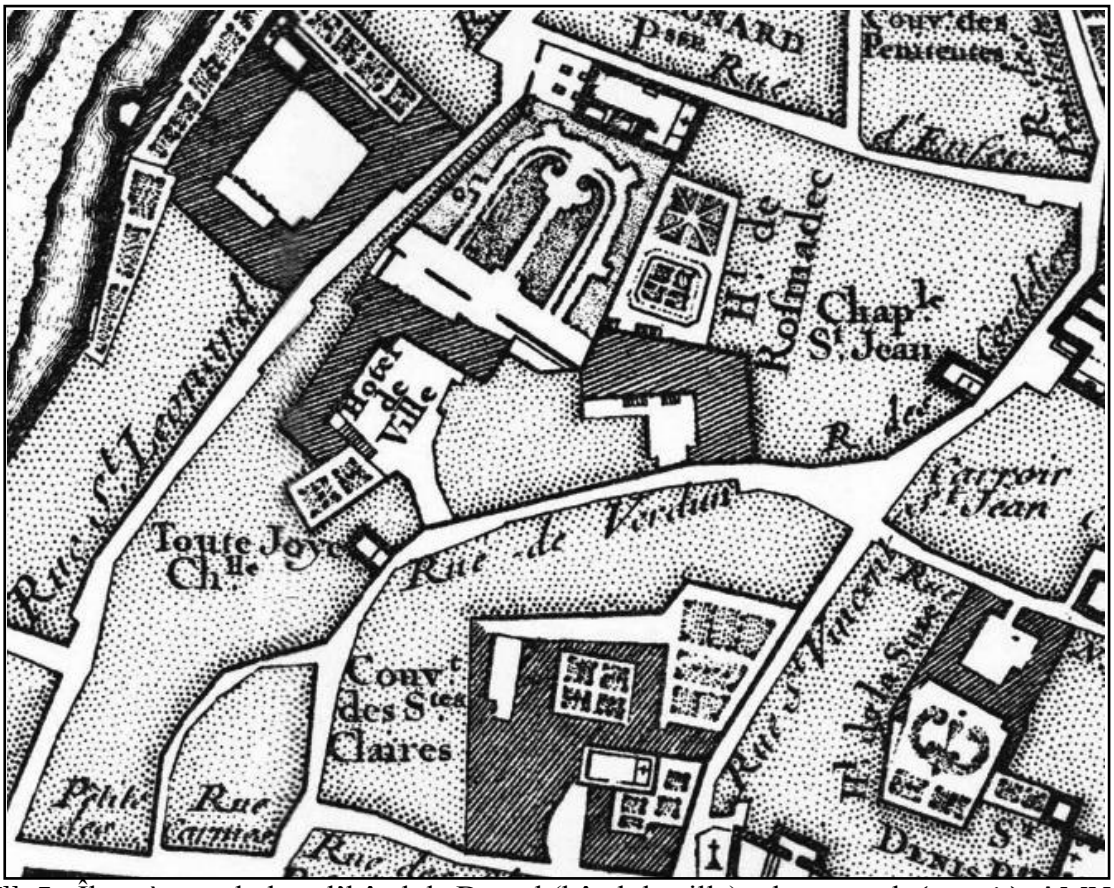

Ill. 5 : Îlot où prend place l'hôtel de Derval (hôtel de ville), plan cacault (extrait), AMN, II157/006.

Ill. 6 : Hôtel de Derval, *Vue panoramique de l'ancien Nantes*, vers 1670, Médiathèque Jacques Demy, Nantes.

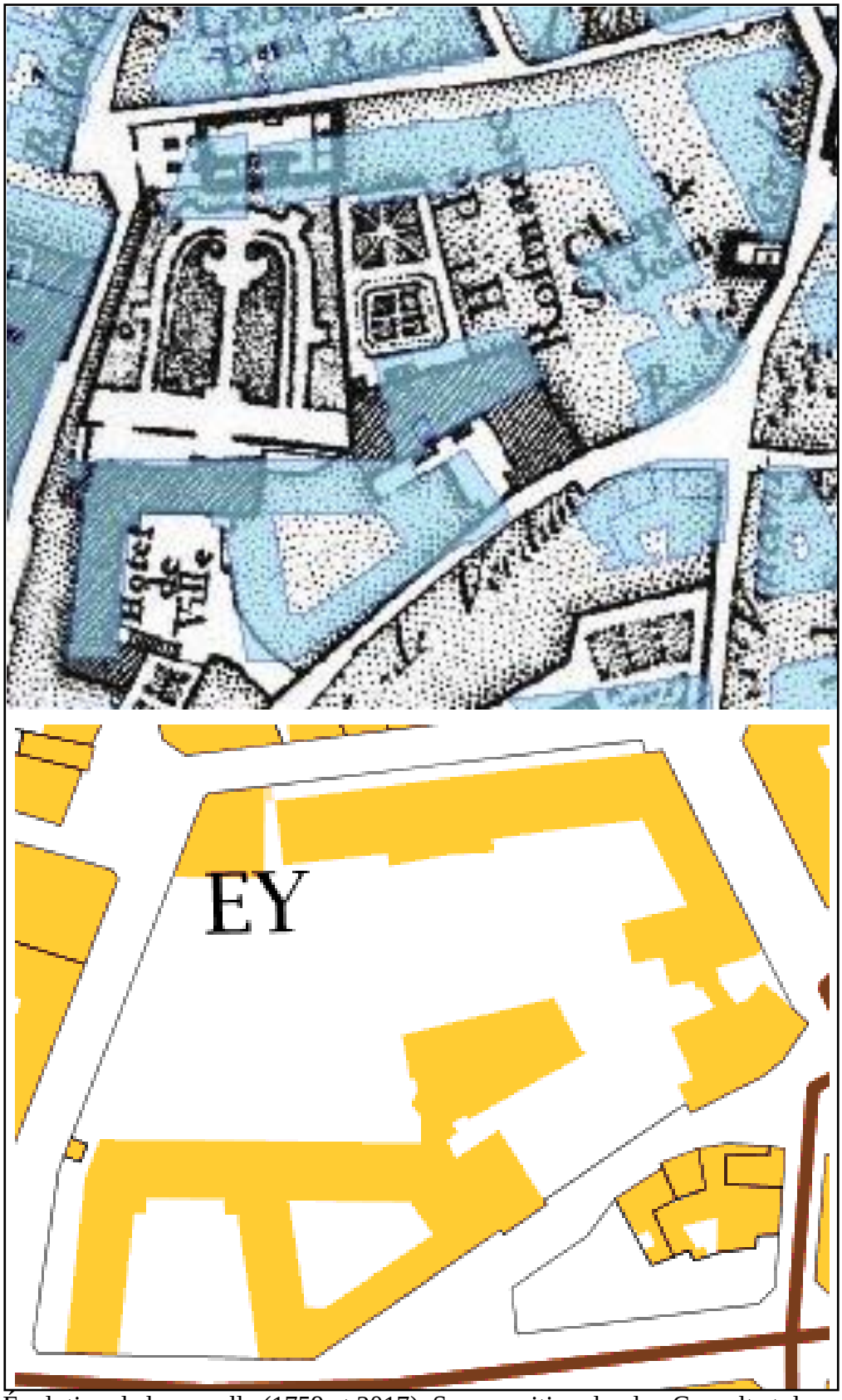

Ill. 7 :Évolution de la parcelle (1759 et 2017). Superposition du plan Cacault et du cadastre actuel (teinte bleue), Dparc, Nantes (en haut) ; cadastre actuel, cadastre.gouv.fr (en bas).

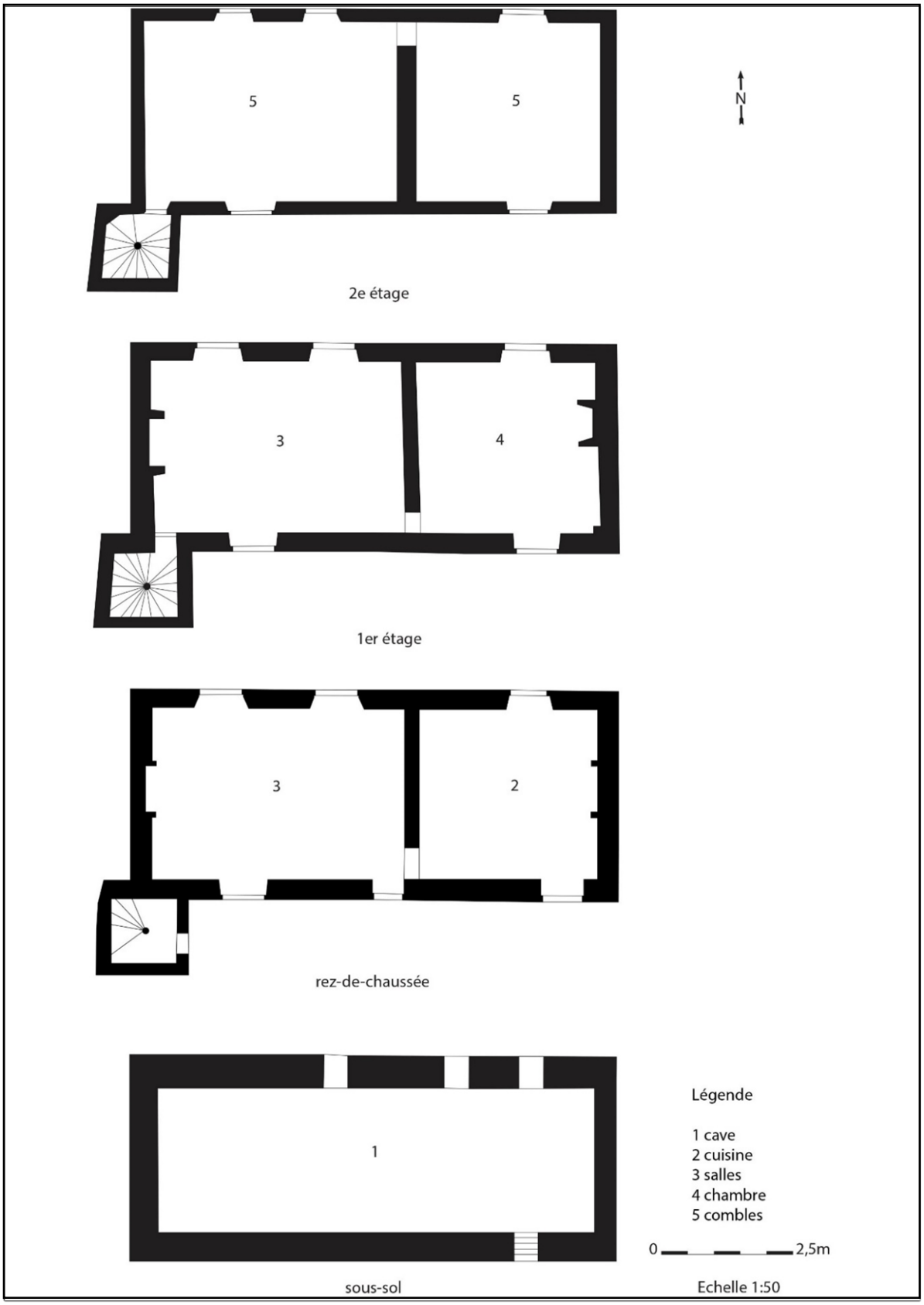

Ill. 8 : Plans de l'hôtel de Derval, d'après les plans de l'Hôtel de ville 0141, Planothèque de Nantes, réal. L. Charrier.

Ill. 9 : Cheminée du rez-de-chaussée, IVR 52_19904400861V_2,1990, D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général, Drac.

Ill. 10 : Ancienne porte d'entrée de l'hôtel et détail de son décor.

Ill. 11 : Baie donnant vers les jardins et éclairant la salle du rez-de-chaussée.

L’hôtel de Jean Gougeul de Rouville

Introduction

L’hôtel dit de la Psallette fut longtemps considéré comme un édifice érigé à la fin du XV^{e} siècle sans pour autant avoir fait l’objet d’une étude historique et architecturale. Cette absence fut comblée en 2006 avec l’étude de Jean-Jacques Rioult et de Yannick Le Digol dans le cadre de la restauration du bâtiment. Néanmoins, il est nécessaire de rouvrir le dossier grâce aux nouvelles informations acquises, afin de démontrer l’originalité de cet édifice. C’est pourquoi nous tenterons de replacer cet hôtel dans son contexte de création. Nous retracerons son histoire avant de revenir sur son architecture afin de comprendre son utilisation et sa distribution.

1 Historique

1-1 Jean Gougeul de Rouville

Jean-Jacques Rioult reconnu en 2006 le maître d’ouvrage de cet édifice grâce à ses armoiries[1] visibles sur la voûte du dais du siège d’attache. Elles se présentent dans un écu losangique et se composent d’un champ semé de billettes avec deux bars brochants et d’un chevron ainsi que de trois marteaux (Ill. 12, vol. 2). Il s’agit de celles appartenant à Jean Gougeul de Rouville. Jusqu’alors une seule étude[2] avait mis l’accent sur le rôle de Rouville. Ce personnage très mal connu joua cependant un rôle important dans la politique ducale de la fin du XV^{e} siècle.

Jean de Rouville était originaire de Normandie. Il était le troisième fils de Pierre seigneur de Rouville et d’Aldonce de Bracquemont. Ses grands-pères paternel et maternel

[1] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean.-Jacques 2009, « Le logis dit la Psalette à Nantes : la dendrochronologie et l'analyse architecturale au service de la restauration et de l'histoire », dans *Les cahiers d'Icomos France, Structures en bois dans le patrimoine bâti*, Actes des journées techniques internationales Bois, Metz, 29, 30 et 31 mai 2008, 2009, p. 28-32, p. 29.

[2] Du BREIL de PONTBRIANT Vte, « Jean de Rouville vice-chancelier de Bretagne » dans *Revue historique de l’ouest*, 8^{e} année, 1892, p. 259-272.

étaient respectivement Pierre de Rouville, chambellan et maître d'hôtel du roi, et Robert de Bracquemont, amiral de France et d'Espagne. Jean était issu d'une famille noble bien implantée à la cour de France. Nous ignorons comment il entra au service du duc de Bretagne.

La première mention connue, indique que Jean de Rouville était docteur et maître des requêtes en 1460[3] au moment de l'ouverture du parlement à Vannes. La même année, alors qu'il est nommé vice-chancelier et est rétribué 600 l., il fait partie des ambassadeurs dépêchés auprès du duc de Modène, de la république de Venise et du comte Jacques Trivulte afin qu'ils s'impliquent dans la ligue que tentent de constituer le duc d'Orléans, le duc de Bretagne et le comte d'Angoulême contre François Sforza qui vient de s'emparer du duché de Milan, ce territoire devant revenir à la Maison d'Orléans[4]. Rouville est encore envoyé « secretement » par François II, dans différentes villes de Bretagne pour qu'il informe la population du mauvais comportement de l'évêque de Rennes, Jacques d'Épinay, envers le duc[5]. L'année suivante, alors que Louis XI accède au trône, François II envoya Jean de Rouville à Tours auprès du nouveau roi afin de l'assurer de l'allégeance du duc. Cette ambassade fut aussi l'occasion de rencontrer le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, et de passer une alliance avec lui contre Louis XI[6]. Ces accords jalonnent la carrière de Rouville qui est l'un des principaux interlocuteurs entre la Bretagne et la Bourgogne ainsi qu'avec l'ensemble des alliés du duché. Les États de Bretagne de 1463, sont marqués par la participation d'une ambassade venue de Bourgogne. Ce fut l'occasion de passer de nouvelles alliances signées les 18 juillet et 12 août, dont les conservateurs pour le duc de Bretagne furent Tangui du Châtel, Rolin ainsi que Rouville et Busy[7]. En 1464, le duc l'envoya, déguisé en cordelier, en Angleterre pour traiter contre le roi de France. C'est peut-être à cette occasion qu'il est payé 200 l. « pour recompense de pluseurs mises et charges qu'ilz ont eues au service du duc[8] ». Avant de revenir en Bretagne, le vice-chancelier passa par la Flandre où il négocia avec le futur Charles le Téméraire. Le roi, qui se méfiait de Rouville, tenta, en vain, de le faire arrêter de manière discrète. L'opération tourna à l'échec puisque c'est le bâtard de Rubempré qui fut emprisonné par le comte de Charolais. Rouville s'en sortit donc et revint en Bretagne pour faire part du nouveau traité passé. Le duc se justifia face au roi de France en expliquant qu'il l'avait envoyé déguisé à cause des mauvais

[3] Du BREIL de PONTBRIANT Vte, art. cit., p. 260.

[4] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 675.

[5] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 676.

[6] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 677.

[7] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 685.

[8] ADLA, B 3, f° 20-v ; GOURVES Dominique, *op. cit.*, t. 2, p. 33.

rapports que la Bretagne entretenaient avec l'Angleterre, et pour savoir si la Bretagne était aussi comprise dans la trêve faite par le roi d'Angleterre avec la France. Le duc clama sa bonne foi, et déclara qu'il était prêt à l'aider si celui-ci en faisait de même[9].

Jean de Rouville fut l'un des acteurs principaux de la ligue du Bien public. Envoyé auprès de Charles le Téméraire, il l'assure de l'engagement militaire du duc mais les troupes du duc de Bretagne ne se joignirent pas à celles du duc de Bourgogne lors de la bataille de Monthléry le 16 juillet 1465. Malgré tout, les deux armées ducales firent jonction à Etampes[10] le 19 juillet. La guerre se poursuivit jusqu'au mois de septembre. Des négociations s'ouvrirent restituant aux princes les biens que le roi leur avait confisqués.

En 1466 le duc « donne à Jean de Rouville le vice-chancelier et Olivier du Breil le procureur général, les pleins pouvoirs et autorité pour conclure avec tous les rois, ducs et autres princes qui ont entretenus des amitiés avec ses prédécesseurs ou qui voudraient en entretenir avec lui, et particulièrement pour conclure avec le très puissant prince et seigneur Edouard, rois d'Angleterre, trêves et alliances, et promettant de ratifier tout ce que lesdits conseillers feront et traiteront[11] ». Rouville fut également envoyé à la demande de François II, vers Gaston comte de Foix pour négocier la main de Marguerite en 1471[12]. Il s'agit là, selon le vicomte du Breil de Pontbriant de la dernière mention concernant Jean de Rouville. Pourtant, l'on décèle chez dom Morice une dernière mention datant de 1482 où est évoqué Rouville. En effet, à cette date le trésorier Pierre Landais donne « a Jehan de Rouville, lieutenant de Monseigneur d'Avaugour, de partie des gens de sa charge, luy sera payé pour neuf mois, 112 livres, 10 sols[13] ».

Malgré tous les états de service de Rouville, on ne connaît pas ses gages. La faveur du duc lui vaut divers dons : en 1464, il est pourvu du tiers des ventes et lods de certains contrats[14] fait de Jehan, seigneur d'Acigné et de Brie ; « de certains contraz pécunnielz qu'il a fait de Jehan, seigneur d'Acigné et de Brie, de certains héritages situez es parroesses d'Ambon et de Mesuillac, en l'évesché de Vennes[15] » ; en septembre1465, il reçoit 300 réaux « sur les chausses et vins et bails des impôts, en l'évêché de Nantes », somme qu'il reçoit à nouveau en novembre

[9] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 690 et 692.

[10] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, p. 696.

[11] ADLA, B 4, f° 97-r ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 102 ;.

[12] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, p. 714.

[13] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 427.

[14]ADLA, B 3, f° 8-v ; GOURVES Dominique, *op. cit.*, t. 2, p. 15 ;

[15] *Ibid*.

1465[16]. Lors de la campagne en Normandie, il perçoit 10 l.[17] pour le mois d'octobre. Il reçoit « 343 livres 15 sous sur les deniers de toutes et chacune ses receptes, pour luy aider à supporter les mises et charges qu'il a eues et a ou service du duc[18] » en 1467. Son patrimoine foncier est très maigre puisqu'en 1458, il ne détenait que la tenue de Torcé, le long de l'Erdre, au bout de la motte Saint-André dans laquelle il fit ériger une maison[19].

En tant qu'ecclésiastique, en 1462, il est maintenu[20] dans la possession des cures de Monnière, de La Chevrollière et de Pacé. La même année, il est mentionné comme archidiacre de la Mée[21] ainsi que l'année suivante[22] et à ce titre, il est, « l'administrateur du diocèse, collateur des bénéfices, dispensateur de la justice ecclésiastique et civile[23] » et a le droit de haute moyenne et basse justice[24]. Ces prérogatives lui confèrent le statut de second de l'évêque. En 1464, il reçoit des lettres le maintenant[25] sur la cure de Nort et en 1470 il figure comme chanoine[26] de l'église de Nantes lors de la fondation par François II d'une messe dans la chapelle de Notre-Dame de Cléry.

Jean de Rouville décède autour des années 1500 et fait ériger vers la fin du XV^{e} siècle la chapelle Saint-Claude, dite de Rouville, en la collégiale Notre-Dame de Nantes (Ill. 8, vol. 3). Il y a peu de doutes au sujet du commanditaire de cette chapelle, car ses armes sont sculptées sur un bas-relief conservé au musée Dobrée (Ill. 9, vol. 3). Elle fut redécouverte par Stéphane de la Nicollière au XIX^{e} siècle et présentait des caractéristiques de la fin du XV^{e} siècle[27]. Cette chapelle atteste des liens unissant Rouville à François II et plus encore à la famille ducale. En effet, la fondation de cette chapelle accolée au chœur de la collégiale n'a rien d'anodin. Cet édifice, reconstruit par le duc Pierre II et achevé par François II et Anne de Bretagne, aurait eu pour vocation celle de nécropole ducale, bien que le dessein de Pierre II n'ait jamais vu le jour.

---

[16] ADLA, B 4, f° 18-v ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 22.

[17] ADLA, B 4, f° 1-v ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 2.

[18] ADLA, B 5, f°,68-v ;JOLEC Jean-Yves, *op. cit.*, t. 1, p. 91.

[19] DURVILLE Georges, *Études sur le vieux Nantes…op. cit.*, t. 1, p. 11.

[20] ADLA, B 2, f° 39-r, f° 40-v, f° 42-v et f° 44-v.

[21] ADLA, 107 J 108.

[22] ADLA, E 85-2.

[23] GRÉA Adrien, « Essai historique sur les archidiacres », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 12, 1851, p. 39-67, p. 39.

[24] GRÉGOIRE Pierre, abbé, *op. cit.*, p. 174.

[25] ADLA, B3, f° 97-r ; GOURVES Dominique, *op. cit.*, t. 2, p. 154.

[26] ADLA, E 87/12.

[27] LA NICOLLIÈRE Stéphane Praud (de), *Église royale et collégiale…op. cit.*, p. 109-110.

Les inhumations de Jean de Rouville et de Pierre Landais participeraient à cet état de fait[28]. Le patronnage de la chapelle est également à relever : le vocable de Saint-Claude serait en relation avec la naissance en 1499, Claude de France.

En revanche, les dispositions prises au sujet de son hôtel nous sont inconnues. Il est cité comme archidiacre durant les années 1460 mais pas au-delà de cette décennie. Dès lors conserve-t-il cette charge jusqu'à la fin de sa vie ? Ou bien a-t-il été remplacé dans cet office avant les premières années du XVI^{e} siècle ? Nous n'avons aucune réponse à ce sujet. L'hôtel appartenant à Jean de Rouville, il l'occupe alors en tant que vice-chancelier, ce qui légitime notre questionnement à propos d'une transmission par héritage. Le père Anselme offre un début de réponse[29] car selon lui Jean conféra tous ses biens à son frère cadet Guillaume en 1463. À cette époque, le logis serait en pleine construction. Il serait peu vraisemblable qu'il fasse partie de la donation mais peut-être qu'il y fut intégré par la suite. Néanmoins, le décès de Guillaume en 1492 contrecarre cette idée à moins que ses héritiers l'ait possédé. À notre connaissance aucune mention signifiant la présence de Rouville en Bretagne – autre que Jean – pour cette période, n'est connue laissant présager que cette famille n'a jamais acquis cet hôtel. Le chapitre de la cathédrale a pu profiter de ce fait pour s'accaparer l'édifice qui empiétait sur son territoire, puis pour le convertir en logis dévolu aux archidiacres de la Mée.

1-2 L'archidiaconé de la Mée

Les archidiacres de la Mée sont mal connus. Stéphane de La Nicollière[30] en recense quelques-uns[31], et cette liste n'a été, depuis, que peu complétée, les documents les concernant n'étant pas antérieurs à 1520.

L'appellation de l'hôtel des archidiacres de la Mée qui perdure jusqu'au XIX^{e} siècle est lié à l'établissement des archidiacres dans ce lieu. L'archidiaconé comprenait la moitié du diocèse, d'où son appellation (Mée dérivant de moitié) et contenait les doyennés de La Roche-

[28] CHARRIER Lény, *La collégiale Notre-Dame de Nantes…op. cit.*, p 75-78.

[29] ANSELME (père), *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, 3^{e} éd., Paris, Compagnie des libraires associés, 1783, t. 8, p. 710.

[30] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 de la ville de Nantes : série AA à DD*, Nantes, t. 1, 1888.

[31] Jean Gougeul de Rouville, Jean Lermite de la Faye et Henry du Heix n'y figurent pas.

Bernard et de Châteaubriant, s'étendant du nord au sud de la Vilaine à la Loire, et d'ouest en est, de l'océan Atlantique à l'Erdre[32].

Guillaume Guéguen succéda à Rouville, comme archidiacre de la Mée, puis la fonction échue à Michel Guibé[33] à compter du 1er août 1475, puis à son frère Robert[34]. En 1508, Jean de l'Ermite de la Faye reçoit un « placet de mettre bulles à excecucion sur l'archediaconé de Nantes pour maistre Jehan Lermite de Lafaye[35] » puis l'année suivante une lettre de « maintenue et sauvegarde generalle […] sur certains droitz et preeminences apartenants à sondict beneffice de archidiaconné et, entre autre, de joir des benefices où il a visitacion juques ad ce que ceulx qui sont pourveüz soint promeüz à sacros ordines presbiteralles[36] ». Il est alors remplacé[37] par Robert de Coménan, chanoine[38] de la cathédrale de Nantes, conseiller et aumônier de la reine qui obtient la possibilité de mettre des lettres « appostolicques et executorialles sur une prebende de Nantes à execucion[39] ». On le rencontre à nouveau durant cette première décennie du XVIe siècle en tant que parrain[40] de Jean Vivien avec Jean Berthelot vice-chancelier de Bretagne. La marraine quant à elle, est Marguerite de Lespervier dont l'époux Jean du Celier est sénéchal de Bretagne. Vers 1510, Coménan est abbé de Géneston[41]. C'est à lui qu'appartiendrait les armes qui étaient apposées sur deux cheminées, un vitrail[42] et sur l'un des murs du prieuré de Saint-Lupien à Rezé. Ces armes sont de gueules à trois molettes d'argent avec une crosse abbatiale et dans lesquelles s'inscrivait la devise *Patientia prima vertus, patientia maxima virtus*[43]. En 1520, Henry du Heix[44] est en charge de l'archidiaconé, puis

[32] GRÉGOIRE Abbé, *op. cit.*, p. 173-174.

[33] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélémy-Amédée, *op. cit.*, note 32, p. 644.

[34] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélémy-Amédée, *op. cit.*, p. 653.

[35] ADLA, B 17, f° 129-v ; KERMARREC Juliette, *op. cit.*, t. 1, p. 296.

[36] ADLA, B 18, f° 8-v ; COZ Christelle, *op. cit.*, t. 1, p. 19.

[37] ADLA, B 18, f° 6-r à 7-r ; COZ Christelle, *op. cit.*, t. 1, p. 14-16.

[38] ADLA, B 21, f° 265-v ; LAZ Virginie, *op. cit.*, t. 1, p. 340.

[39] ADLA, B 18, f° 80-r ; COZ Christelle, *op. cit.*, t. 1, p. 160.

[40] AMN, GG 413, f° 368-r.

[41] DENIAU Jean, *Nouvelles lectures Genestonnaises*, Rennes, Impr. du Nouvelliste, 1925, p. 39.

[42] PHELIPPES-BEAULIEUX Emannuel, « procès verbal de la séance du 26 novembre 1872 », dans *BSAHNLI*, t. 11, 1872, p. 159-161, p. 161.

[43] PHELIPPES-BEAULIEUX Emannuel, « procès verbal de la séance du 29 juin 1846 », dans *BSAHNLI*, t. 1, 1859, p. 142.

[44] ADLA, B 25, f° 139-v ; GUILLOU Stéphanie, *op. cit.*, t. 1, p. 163.

Guillaume de Lignière[45] l'est en 1520 où il fit rédiger plusieurs actes relatant la concession de terres. Ce dernier est également recteur[46] de Corson et conserve le titre d'archidiacre[47] au moins jusqu'en 1542. Si ces dignitaires sont en possession de l'édifice jusqu'à la Révolution, tous n'y vécurent pas.

À partir de 1612, cet hôtel n'apparaît plus comme leur lieu de résidence privilégiée[48]. Toutefois, la réalité est à nuancer car les documents ne mentionnent pas toujours où réside l'archidiacre. Les plus anciennes mentions portant que l'archidiacre vit dans cet édifice date de 1572 et par la suite on le retrouve jusqu'en 1712[49]. Cependant, à compter du XVII^{e} siècle, l'hôtel est loué à des particuliers et comme le souligne J.-J. Rioult, c'est sans doute à cette époque que l'aile sud-ouest est scindée en plusieurs étages[50]. Il est possible que la tourelle sud-est à l'extrémité orientale du logis principal ait été modifiée à cette époque, ce qui impliquerait une partition de l'espace entre les locataires et l'archidiacre qui réside aussi dans l'édifice. À la fin du XVIII^{e} siècle, des quittances de loyer font connaître certains locataires. En 1773, l'archidiacre Isaac Benigne de Regnon, loue pour sept ans à partir de 1775 à Marie Mazeau, l'appartement au rez-de-chaussée. Il ne s'agit que d'un renouvellement de bail car cette personne y vit depuis plusieurs années. Il lui en coûte 250 l. annuelles. Le dignitaire, en revanche, loge à l'hôtel du doyenné dans la rue haute du château[51]. Par la suite, Marie-Jean de la Tullaye qui est le dernier archidiacre afferme, le 12 mars 1776, à Guillaume-Pierre Fresneau pour neuf ans, le grand appartement de l'hôtel de l'archidiaconé pour 600 l. annuelles[52], tandis que le dignitaire vit à l'hôtel des Montfort. Le 20 mars 1776, il afferme pour sept ans à Joseph de Braucourt, l'appartement au deuxième étage de l'hôtel de l'archidiaconé pour 450 l. par an[53]. En 1781, il loue à Marie Mazeau pour neuf ans le rez-de chaussée de l'hôtel de l'archidiaconé, pour 300 l. annuelles[54]. Enfin, en 1782, Marie-Jean de la Tullaye afferme à nouveau pour 7 ans

[45] G 123, ADLA. Il est cité jusqu'à la date de 1539.

[46] AMN, II 102, pièce 56.

[47] AMN, II 103, f° 5.

[48] DARCHE Hélène, *Nantes, la Psalette*, Nantes, s.d., p. 1.

[49] ADLA, G 123, liasse non numérotée.

[50] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean.-Jacques, art. cit., p. 28.

[51] AMN, II 102, f° 38.

[52] ADLA, G 123.

[53] AMN, II 102, f° 39.

[54] ADLA, G 123.

à Joseph de Braucourt l'appartement du deuxième étage de l'hôtel de l'archidiaconé dans lequel il vit déjà, pour 450 l. annuelles[55].

L'archidiaconé est ensuite vendu comme bien national à la Révolution. Si elle est toujours la propriété de La Tullaye, elle demeure occupée par Braucourt et Ladorent. En 1790, les experts Alexis Marchais et Alexis Juteau sont mandés pour en dresser le procès-verbal et l'estimation[56]. À cette époque elle a été estimée à 22 000 l., pourtant elle est vendue à Florenceau pour 29 000 l.

1-3 La Psallette

En 1834, l'immeuble devient la propriété de M^gr^ Angebault, évêque d'Angers[57]. Trois ans plus tard, en 1837, il y fonda la manécanterie. Il fait don de l'immeuble à l'évêché de Nantes en 1850[58]. En 1892, Jules-François Le Coq, évêque de Nantes, unit les psallettes de Saint-Donatien et de Saint-Pierre dans un seul établissement, celui dont il est question[59]. Dès 1898, la Ville devient propriétaire de la Psallette, Sarradin le maire l'acquiert du chapitre de la cathédrale[60]. Cependant, avec la loi de séparation de l'Église et de l'État du 9 décembre 1905, l'édifice devient la propriété de ce dernier. S'en suit alors son classement comme Monument Historique le 6 avril 1910[61].

Ce classement ne l'empêche pas d'être utilisée à des fins locatives. En effet, un projet d'urbanisme qui concerne le dégagement sud de la cathédrale au même titre que celui a été réalisé au nord doit toucher tous les bâtiments de ce côté et donc la Psallette. Ce projet datant de 1911 et déclaré d'utilité publique, a pour but de mettre en valeur la cathédrale[62] en détruisant les édifices appartenant à la mense épiscopale et à la fabrique. Ainsi, le 28 octobre 1912, la mairie par une cession à l'amiable obtient les immeubles au sud de la cathédrale pour arriver à ses fins[63]. Dès lors on procède à la résiliation des baux des habitants qui vivent dans la Psallette.

---

[55] *Ibid*.

[56] ADLA, Q 59, f° 37.

[57] ADLA, 4 E 12 552.

[58] ADLA, 125 J 4 L 3, dossier 2.

[59] ADLA, 125 J 4 J 29.

[60] ADLA, 125 J 4 L 3, dossier 2.

[61] AMN, 2 M 12.

[62] *Ibid*.

[63] AMN, 500 W 169.

On dénombre alors onze occupants au sein de l'édifice qui doivent quitter les lieux en 1914. Cependant, le projet est retardé à cause de la guerre et ce n'est qu'en 1932 que le dessein sera exécuté.

La Psallette accueille en 1933 le musée d'Art religieux créé par Joseph Stany-Gauthier. Il est fermé en 1970 et une partie des collections touchant à la ville prennent place au château, tandis que les autres sont envoyées au musée de Cluny. La Psallette reste sans affectation particulière pendant près de vingt ans et ce n'est qu'en 1989 qu'elle accueille les services liés à la Direction des Musées de Nantes.

2 Description

2-1 Topographie urbaine

L'hôtel se situait à l'est de la cité nantaise (Ill. 13, vol. 2 ; Ill. 10, vol. 3). Il prenait place dans un îlot quadrangulaire borné au nord par la cathédrale, à l'est par la muraille médiévale, au sud par les douves du château avant que ne soit créée la rue Prémion, et à l'ouest par la Haute-Grande- Rue (actuelle rue Mathelin Rodier). À partir de l'ouest, l'impasse Saint-Laurent pénétrait en son sein pour désenclaver l'église éponyme. À l'extrémité de cette rue, une seconde voie permettait de desservir les bâtiments appartenant au chapitre ainsi que cet hôtel. Cet îlot tire sa forme en partie du parcellaire gallo-romain (Ill. 3, vol. 3). En effet, à l'est, la muraille médiévale prenait appui sur la muraille gallo-romaine, tandis qu'au sud, avant l'implantation du château, une voie d'origine antique permettait de desservir la porte de l'Évêque. La rue nord/sud desservant cet îlot paraît issue du parcellaire médiéval et permettait notamment de relier la cathédrale au château. Ce territoire a très peu évolué dans sa forme mais parmi les plus grands changements, il faut citer la destruction de l'église Saint-Laurent et les bâtiments liés à la fabrique ainsi qu'à la mense épiscopale au sud de la cathédrale.

L'impasse Saint-Laurent a également porté le nom de Vincy à la Révolution. Celle-ci a très peu évoluée dans son orientation. Les premières mentions à son sujet concernent le rétablissement du portail permettant la communication de l'église Saint-Laurent à la sacristie de Saint-Pierre[64]. Cette voie permettait d'accéder de la Haute-Grande-Rue jusqu'au transept sud de la cathédrale et passait devant l'hôtel. En 1749, le mur de clôture qui sépare cet édifice de la rue a été refait. Pour autant Jean Renaud l'architecte se voit à nouveau dans l'obligation

[64] AMN, DD 284, f° 5.

de le refaire car il ne suit pas l'alignement convenu : « le mur à rebâtir s'allignera en droite ligne du coin extérieur du pavillon de la même maison à aller a vis le jambage de la porte d'entrée de la maison des sacristes de st-Pierre vers saint-Laurent en sorte que la rue ait en cet endroit sept pieds neuf pouces de largeur, et de ce point le mur sera continué aussy en droite ligne jusqu'au mur de l'écurie de la même maison situe à l'entrée de la dite rue près saint-Laurent[65] ». La rue redevient une impasse lorsqu'à la fin du XVIII[e] siècle ou au début du XIX[e] siècle le sieur Chaux fait bâtir un mur de clôture cloisonnant la rue. Cet état dure peu de temps car Pineau obtint l'autorisation d'ouvrir un portail afin de désenclaver la rue[66]. À partir de 1829, on projette de faire communiquer la rue avec le cours Saint-Pierre et d'y placer un puits dans la perspective de la nouvelle rue[67]. La voie ne doit servir qu'aux piétons. Pour cela, la mairie doit acheter le terrain de M. Marion Beaulieu et de la veuve Peccot. Cette dernière considérant que l'offre de la mairie est insuffisante[68] refuse de céder son terrain. Le projet fut alors modifié puisque l'on passe d'une rue de 5 m de large à 3,40 m mais malgré tout, il ne vit jamais le jour.

2-2 Le parcellaire

La parcelle de cet hôtel formait un quadrilatère irrégulier et était uniquement desservie par le sud (Ill. 12, vol. 3). Le fait qu'elle ait très tôt été incorporée au domaine de l'évêché ne nous permet pas de connaître son emprise originelle. En effet, s'il est possible de connaître les dimensions des parcelles à partir du XVII[e] siècle grâce au papier terrier, les biens ecclésiastiques en dehors de leur dénombrement, voient la dimension des terrains qu'ils occupent mentionnées à de rares occasions. Ainsi, à la date du 13 décembre 1680, est-il seulement indiqué « l'archidiaconé de la Mée que possède à présent messire Jean-Baptiste Coupevie, son fief, et juridiction de moyenne et basse justice, et toutes les dépendances du dit archidiaconé relever pareillement du dit évêché à semblables devoirs de prières, foi, hommage, et obéissance[69] ». Cependant, sa taille originelle a dû peu évoluée jusqu'au XX[e] siècle. En effet, le plan Cacault (1756-1757) montre clairement la voie qui délimitait ce parcellaire à l'est. De

[65] AMN, DD 284, f° 6.

[66] AMN, 1 O 1325, f° 23 et 24.

[67] AMN, 1 O 1325, f° 50.

[68] AMN, 1 O 1325, f° 60. La municipalité n'ayant pas les moyens financiers pour l'acquisition du terrain demande à Mme. Peccot qu'elle leur cède la portion gratuitement.

[69] ADLA, B 1904, f° 2.

ce côté, il ne semble pas qu'il y ait eu de changements notables, tout comme, au nord, où la sacristie délimitait l'espace. En revanche, à l'ouest, nous sommes dans l'impossibilité de nous prononcer. Il faut attendre le projet de dégagement de la cathédrale pour connaître l'emprise de cette parcelle. En effet, elle est alors dénombrée[70] et contient 205 m^2. Suite au dégagement de la cathédrale ce parcellaire est totalement remodelé. Si la destruction du logis nord-ouest réduit quelque peu son emprise, la destruction du presbytère l'accroît à l'est comme au sud. Il est alors délimité par la muraille médiévale et par les vestiges de ce dernier bâtiment. Par conséquent sa superficie est d'environ 1760 m^2 (Ill. 14, vol. 2).

L'implantation de l'hôtel au sud de la cathédrale s'explique par le fait que Rouville est un temps archidiacre de la Mée. Cependant, il reste en possession de l'hôtel alors qu'il n'occupe plus cette fonction. Les rapports conflictuels entretenus entre l'évêque et le duc pourraient avoir favorisé cette installation. En 1462 Amaury d'Acigné est nommé évêque de Nantes et refuse de prêter serment au duc[71]. Louis XI avait permis son élection ce qui explique le nouveau conflit qui s'ouvre entre l'évêque et le duc. Ce dernier, appuyé par son Conseil et notamment Rouville[72], n'hésita pas à saisir le temporel de l'évêque[73] et en profita pour marquer territorialement son pouvoir face à celui de l'évêque[74] en conférant, peut-être, cette parcelle à l'un de ses hommes de confiance. En effet, Rouville était déjà vice-chancelier à cette époque et proche de son souverain. De ce fait, le duc s'insinue dans un territoire ne relevant pas directement de lui, marquant territorialement et plus encore symboliquement son pouvoir face à celui de l'évêque[75]. La réconciliation intervenue entre le duc et l'évêque Du Chaffault marquant le retour à l'ordre ancien, mais Rouville n'en demeure pas moins l'occupant du logis.

---

[70] AMN, 2 M 10, pièce 15.

[71] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *op. cit.*, p. 615.

[72] Au sujet de la sanction à prendre Rouville dit « qu'il [l'évêque] doit faire serment d'obéir au Duc comme ses prédécesseurs, et qu'il peut faire protestation qu'il ne tient point son Régalle du Duc, les droits du Duc réservés. […] qu'on doit déffendre aux sujets de lui obéir, et saisir son temporel », MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1740-1741.

[73] ADLA, B 2, f° 108-v ; VENNEUGUES Laurent, *op. cit.*, t. 1, p. 308-309. Le duc demande au capitaine des archers Bertran Du Parc et au procureur Olivier du Broeil pour aller déloger les personnes qui sont dans le manoir épiscopal et de « fait prandre et sésir ledit manoir en la main du duc. Et s'il y a reffus de ouverture, que o forte main ils facent ropture des huys et portes tant que l'auctorité en demeure au duc et de bouter hors ceulx qui y veillent et occupent et mectre à la garde dudit manoir gens de par le duc à demourer ».

[74] RIOULT Jean-Jacques, « le logis de Jean de Rouville, dit la "Psalette" », dans *Nantes Flamboyante…, op. cit.*, p. 263.

[75] *Ibid*.

2-3 L'hôtel

2-3-1 Le portail

La présence d'un tel accès est attestée grâce notamment au plan cadastral de 1835. L'hôtel était uniquement accessible par le sud, par l'intermédiaire de la rue Saint-Laurent. Il donnait directement sur la façade principale du logis. En revanche aucune information n'a filtré sur son architecture. La réorganisation du parcellaire dans les années 1930 a modifié son accessibilité. En effet, si l'hôtel demeure toujours accessible vers le sud, cette ouverture s'est déplacée vers l'est. Un second accès lui a été octroyé longeant le collatéral sud de la cathédrale et donnant accès à la cour grâce au percement d'un passage au sein de l'édifice.

2-3-2 L'hôtel entre cour et jardin

Contrairement à d'autres hôtels, celui-ci se situe en cœur d'îlot. L'unique autre édifice présentant la même implantation est l'hôtel de Derval, mais à la différence de ce dernier, le bâtiment de Jean de Rouville ne fut pas érigé entre cour et jardin puisqu'il est positionné en fond de cour, car immédiatement au nord se situe la cathédrale. Les rares mentions au sujet des bâtiments composant cet espace, proviennent de la vente des biens nationaux[76]. En entrant, sur la droite, étaient placées les écuries sur lesquelles des greniers couverts d'ardoises avaient été aménagés. Au-devant, étaient des logements contenant les remises et les « bucheliers », ainsi qu'un petit jardin cloisonné prenant appui sur le mur de clôture. Cette description, certes récente, pourrait donner un aperçu de l'utilisation de la cour dans la seconde moitié du XV^{e} siècle.

2-3-3 Le plan

Le plan de cet édifice est directement lié à la parcelle sur laquelle il s'implante. Celle-ci étant de dimensions restreintes, l'hôtel est relégué en fond de cour afin de lui conférer une cour d'honneur. D'autre part, cette position s'explique par la présence de la cathédrale au nord, vers laquelle les points de vue devaient être réglementés. Ainsi, ne pouvait-il y avoir de jardins.

[76] ADLA, Q 59, f° 37.

Le plan se composait originellement de trois corps de logis (Ill. 15, vol. 2) dont seulement deux subsistent. La particularité[77] de ce plan réside dans le fait que les corps de logis occidentaux répartis autour d'une cour intérieure, sont parallèles au corps de logis principal situé à l'est. L'aile sud-ouest s'adjoint à ce corps principal grâce à la tourelle d'escalier hors-œuvre (Ill. 42, vol. 3) tandis que l'aile nord-ouest vient s'imbriquer dans le logis oriental. L'ensemble fut construit sur des fondations en schiste, révélées par le décaissement de la cour dans les années 1930, au-dessus desquelles furent posées une à deux assises de granite afin d'aplanir le soubassement. Le reste de l'élévation se compose de calcaire, cependant certaines parties furent montées en pan de bois, notamment les pignons est et ouest du logis principal comme l'implique l'absence de la première ferme de la charpente[78] dans ce dernier cas, ainsi que la partie haute du mur gouttereau de l'aile nord-ouest donnant dans la cour intérieure. En revanche, la façade nord, tout comme celle de l'aile sud-ouest aspectant la cour intérieure, furent montées en schiste. L'édifice se composait de quatre niveaux, mais le niveau de cave pour les ailes secondaires n'est pas attesté.

Le corps principal est de forme rectangulaire. Il est desservi par la tourelle d'escalier puis par une seconde tourelle en encorbellement. Il possède une longueur de 14, 1 m pour une largeur de 8, 1 m. À l'angle sud-est, la présence d'un encorbellement saillant à partir du premier étage et sur le reste de la hauteur de l'édifice, assure que ce pignon était constitué de pan de bois[79]. Ce logis était composé de deux pièces à feu séparées par un mur de refend qui communiquait par deux portes, au nord et au sud, excepté au rez-de-chaussée où la communication s'effectuait par une seule porte au sud. Chacune des pièces étaient éclairées par une baie sur la façade sud et semble-t-il autant sur la face nord. À l'extrémité orientale, prenait place une tourelle composée de deux pièces, l'une au rez-de-chaussée et la seconde au premier étage.

La tourelle d'escalier, hors-œuvre et de forme polygonale, sert de rotule pour la distribution du corps oriental et de l'aile sud-ouest. D'un diamètre de 3, 70 m elle sert d'entrée principale à l'édifice et permet de desservir le niveau des caves jusqu'au deuxième étage. Par ailleurs, pour atteindre ce niveau, il est nécessaire de passer sous un arc, en bois, en accolade, supporté notamment par un culot représentant le faciès d'un homme (Ill. 71, vol. 3). À compter

[77] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean-Jacques, art. cit., p. 29.

[78] *Ibid* ; ADLA, Q 59, f° 37, vente de l'hôtel en tant que bien national : « Tous les susdits logements sont construits à mur, pans de bois ».

[79] *Ibid*.

de ce niveau, l'escalier principal ouvre sur la pièce occidentale du logis ouest par une porte, la seconde ouvrant sur un couloir et permet d'accéder à une tourelle d'escalier secondaire hélicoïdale de 2, 20 m de diamètre (Ill. 16, vol. 2), à marche portant noyau en pierre calcaire, donnant elle aussi dans cette même salle. Cette seconde tourelle rend accessible l'étage supérieur. En ce qui concerne l'éclairage de nuit, une niche a pu être percée dans chaque cage d'escalier (Ill. 44, vol. 3) et dans lesquelles devaient être installées une lampe à huile ou des bougies. La caractéristique essentielle de l'escalier principal est son passage du plan polygonal au plan carré par l'intermédiaire de deux encorbellements en granit (Ill. 43, vol. 3) ce qui lui permet d'obtenir et de soutenir deux espaces supplémentaires à son sommet.

L'aile sud-ouest, d'une longueur 10 m sur 7,5 m de large, se compose uniquement d'un porche servant de passage[80] et d'une pièce au rez-de-chaussée dont nous ignorons l'accessibilité du fait des remaniements du XVII^{e} siècle. Au-dessus, une seconde salle forme un volume unitaire du premier étage à la charpente. Elle ne conserve qu'une croisée double sur le pignon est pour l'éclairer et son accès s'effectuait à partir de la vis principale. L'aile nord-ouest mesure 9, 7 m de long pour 4, 8 m de large. Elle est desservie par le logis oriental, et était scindée en quatre niveaux attestés par la présence d'ouvertures pratiquées dans ce qui constitue l'actuel pignon occidental. En partie basse, cette aile était érigée en moellon de schiste avant que sa paroi s'allège à compter du deuxième étage où elle est bâtie en pan de bois[81].

2-3-4 La charpente

La charpente est visible au deuxième étage du logis occidental (Ill. 56, vol. 3). Il s'agit d'une charpente à chevrons formant fermes avec couvre-joints et liernes. Les fermes sont espacées d'environ 0,70 m. Des sablières moulurées partent les cerces qui la composent et lui confèrent la forme d'un arc brisé qui est lambrissé. De l'entrait part un poinçon de fermette qui rejoint la panne faîtière. Elle est contreventée par des croix de Saint-André entre la faîtière et la sous-faîtière. À la jonction des cerces et des liernes moulurés sont placés des blochets sculptés. La caractéristique principale de cette charpente est qu'elle est scindée en deux sections non-alignées mais réunies sous un seul faîtage et de proportions différentes, celle occidentale est

[80] J.-J. Rioult déduisait à partir de l'iconographie que le passage était issu pu parti d'origine. Les sources lui donnent raison comme l'atteste la vente de l'hôtel en tant que bien national. ADLA, Q 59, f° 37 : « Le rez-de-chaussée de la maison est composé d'une remise, passage à coté qui conduit à une petite cour, et corps de logis cy après ».

[81] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean-Jacques, art. cit., p. 29.

plus longue mais moins large tandis que pour la seconde c'est l'inverse. Cette dernière partie repose sur un encorbellement particulièrement saillant soutenu par les poutres de l'enrayure de la tourelle d'escalier. Cette disposition s'explique[82] par le percement des deux portes ouvrant sur l'escalier principal et sur le cabinet afin de ne pas affaiblir davantage le mur. L'entrait oriental est engoulé et possède un décor central composé d'un écu aux armes de Bretagne duquel s'élancent deux guirlandes nues (Ill. 57, vol. 3). Jean-Jacques Rioult signale sur l'entrait occidental la présence de mortaises laissant envisager la présence d'une cloison.

2-3-5 Les éléments de confort

Les cheminées

Originellement, l'édifice comptait sept cheminées mais une seule subsiste. Elles étaient situées de part et d'autre du mur de refend du logis principal. La seule qui nous soit parvenue (Ill. 67, vol. 3) se trouve dans la première pièce surmontant l'escalier, accolée contre le mur sud. Les socles de ses piédroits sont cernés par deux cordons sur lesquels s'appuient des bases prismatiques. De là, s'élancent une colonne avec listel ainsi qu'une colonnette s'achevant par des chapiteaux prismatiques. Ils soutiennent des corbeaux. La hotte présente plusieurs registres de décoration à commencer par un linteau mouluré. Au-dessus, un semi d'hermines s'achève par une frise feuillagée représentant les grappes et les feuillages d'une vigne. Un cordon de moulures séparait celle-ci d'une couronne de trilobes renversés, ornée de feuillages entre chaque trilobes. Au sommet, une dernière frise décorée de feuilles de chênes et de glands était recoupée par la poutraison. Au centre de la hotte, au niveau du semi d'hermines prend place une niche reprenant les éléments de l'architecture religieuse (pinacles, trilobes, gâbles fleuronnés) surmontée d'un dais dans lequel devait prendre place une statuette.

Le puits

Actuellement un puits est placé au-devant du logis. Entièrement monté en schiste, celui-ci n'offre rien de remarquable qui pourrait démontrer qu'il s'agit du puits originel si ce n'est son emplacement. Il n'est représenté sur aucune gravure du XIX^{e} siècle ou photographie du XX^{e} siècle. Toutefois, en 1790, un puits est signalé au bout du jardin adossé contre la maison dans l'axe de la tourelle carrée du XVII^{e} siècle. Son absence dans l'iconographie s'explique par

[82] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean-Jacques, art. cit., p. 30.

le fait qu'il devait être protégé par un cabanon représenté à plusieurs reprises. L'appentis où il trouve place pourrait être lié à sa simplicité de mise en œuvre dont la construction pourrait être contemporaine de la tour sud-est. Selon une hypothèse de J.-J. Rioult, le puisage de l'eau était rendu possible par un arc de décharge ménagé dans la tourelle sud-est (Ill. 17, vol. 2). Ainsi, l'eau pouvait être puisée de l'intérieur comme de l'extérieur de l'hôtel, système que l'on retrouve dans les hôtels de Saint-Aignan et de Briord.

2-3-6 Les façades

Il n'est plus possible d'appréhender les façades des corps de logis nord-ouest et sud-ouest, la première en raison de sa destruction, tandis que la seconde a été profondément remaniée au XVII^{e} siècle, tout comme la façade de la cour intérieure.

La façade sud

La façade antérieure du logis oriental, les tourelles d'escaliers et les salles qui les surplombent peuvent être analysées à l'aide de plusieurs gravures, des éléments en place et des derniers travaux de restaurations.

La façade orientale du logis sud-ouest présente une fenêtre à double croisée (Ill. 18, vol. 2) encadrée par deux moulures à listel reposant sur des bases prismatiques. Une guirlande feuillagée orne le pourtour de la baie. Elle est surmontée par un linteau s'appuyant sur deux culots feuillagés que l'on retrouve également au même niveau sur les moulures de l'ouverture.

La tourelle d'escalier se compose d'une porte (Ill. 19, vol. 2), désaxée par rapport au pan coupé de la tourelle, en anse de panier et surmontée d'un gâble fleuronné en accolade orné d'une guirlande de pampres reposant sur des culots feuillagées. De part et d'autre du gâble, au niveau des premiers fleurons, partent deux pinacles échelonnés par trois flèches portant des crochets. Le pinacle occidental conserve des traces de polychromie ocre. Entre les pinacles et le faîte du gâble s'ouvre une baie géminée possédant un double encadrement dont le départ s'effectue sur des bases prismatiques. Enfin, entre cette baie et la porte une corniche vient mettre en valeur deux blasons qui arboraient de droite à gauche les hermines ducales couronnées et les armes du propriétaire. Sur le pan oriental (Ill. 20, vol. 2) trois baies de différentes dimensions et disposées selon les nécessités de l'éclairage, possédaient pour les deux premières un cordon dont le départ se faisait sur des bases prismatiques selon les gravures. L'ouverture la plus haute

possède toujours son pourtour à décor de congés. Au-dessus de la tourelle, deux encorbellements soutiennent deux pièces (Ill. 21, vol. 2). La première d'entre elle est décorée d'une frise de choux frisés avec un cordon de moulures longeant les deux encorbellements. Au sujet de ces derniers, seul celui occidental possède un décor de choux frisés sur chaque voussure. Cette pièce est éclairée sur son flanc sud par une petite baie à nervure soutenue par des bases prismatiques, puis elle est surplombée par une autre ouverture de dimensions inférieures sans décor. Sur la face orientale une croisée à nervure à pénétration avec bases prismatiques et appui possédant des feuilles de choux frisés vient éclairer cette pièce. La pièce sommitale se démarque de la précédente par une corniche ayant une frise au décor de feuilles de chênes et de vignes. Les baies qui l'éclairent n'ont aucun décor discriminant. Cela pourrait être un indice de remaniements anciens. La tourelle d'escalier en encorbellement voit les voussures du culot qui la composent être orné de feuilles de choux frisé. Elle est éclairée par trois baies dont les deux premières ont des nervures reposant sur des bases prismatiques, seule celle au sommet n'en ait pas pourvu ce qui paraît conforme aux diverses représentations examinées.

La façade sud du logis oriental présentait au rez-de-chaussée et d'ouest en est, une fenêtre à imposte couverte d'un arc de décharge. De plus, les représentations anciennes la montre avec des volets ouverts empêchant d'observer la présence d'un décor. Elle était suivie par trois portes. La première possédait en partie haute un décor mouluré, la seconde ouverture de taille restreinte et murée, conservait un linteau en bois dans sa maçonnerie, enfin la dernière, de même taille et également murée se rétrécissait en partie haute. Cette dernière ouvrait dans la tourelle carrée aujourd'hui disparue. À l'extrémité orientale des pierres d'attentes en granit étaient visibles. Le niveau supérieur était composé de deux baies, la première possédait un décor de moulures avec des bases prismatiques bien qu'il ne soit plus visible sur les photographies avant la restauration. De plus, sur une illustration cette baie pourrait avoir été une double croisée, mais il semble qu'il s'agisse de son fenestrage. La seconde ouverture est une demi-croisée qui présente un décor de moulures avec des bases prismatiques surmontée d'un gâble en accolade fleuronnée avec en son centre un motif. Le deuxième étage montre une fenêtre à nervure à pénétration s'appuyant sur des bases prismatiques. À sa suite et sous la toiture, apparaît un appui appartenant probablement à une lucarne, mais dont aucune gravure ne fait part, puis une fenêtre murée demeure visible dans le parement. Elle est en revanche ouverte sur deux gravures et absente de la troisième. Une dernière fenêtre n'apparaît que sur les photographies et présente un caractère médiéval indéniable dont le décor est similaire aux autres.

La façade nord

Pour cette façade il n'est possible que d'esquisser quelques remarques faute de sources iconographiques anciennes. Au rez-de-chaussée (Ill. 22, vol. 2) se situe une porte dont la partie basse est en ciment, tandis que les jambages sont en tuffeau dans la partie supérieure. Celui oriental conserve des traces de moulure et de polychromie. Cette ouverture est couverte par une plate-bande à extrados arrondi en tuffeau et surmontée d'un arc – de décharge ? – en schiste. Au-dessus est une baie couverte de la même manière. Cependant l'exfoliation de son encadrement ne permet plus d'observer de traces de décor. Le deuxième étage présente une baie plus étroite, mais dans l'axe des précédentes. Celle-ci conserve sur son jambage occidental une moulure à listel. En allant vers l'ouest, se remarque deux petites ouvertures puis une demi-croisée conservant une moulure avec listel sur son jambage oriental. Toute la partie orientale de cette façade se démarque du reste par un chainage en tuffeau. Les ouvertures paraissent plus récentes, mais comme le suggère Jean-Jacques Rioult cette partie était close et appartenait peut-être à l'édifice.

3 Restaurations

L'hôtel a subi plusieurs campagnes de restaurations. S'il est clair que l'édifice a été remanié au XVII^{e} siècle comme le prouve la façade sud-ouest (Ill. 23, vol. 2), ces travaux ne sont pas documentés et ce n'est qu'au XX^{e} siècle qu'interviennent les premières réfections pour lesquelles des informations sont disponibles[83].

Suite à l'acquisition de l'hôtel, la municipalité procède à une première phase de travaux. Ceux-ci ne purent être réalisés dans l'immédiat à cause de la guerre. Ils sont effectués à partir de 1920 et visent à rendre à l'hôtel son état médiéval. Ainsi, les cloisons modernes sont retirées, la charpente redevient apparente et le plancher moderne au-dessus du deuxième étage de la grande salle est déposé[84].

[83] Il faut noter que certains dossiers de travaux conservés aux Archives départementales ne sont pas encore communicable (ADLA, 1793 W 172, 1793 W 173, 1822 W 94, 1793 W 393).

[84] DARCHE Hélène, *op. cit.*, p. 4.

Durant les années 1933-34, l'hôtel connaît de nouvelles restaurations qui concernent la réfection et la mise en place d'un nouvel aménagement intérieur en vue de son utilisation comme musée[85]. Les travaux sont conduits sous la direction de l'architecte Paul Genuys. À l'extérieur ils consistent dans la démolition du remplissage de l'arc permettant le passage vers la cathédrale. Ensuite, est repris le parement et les baies en pierre de Sireuil. La double croisée, près de la tourelle d'escalier, est restaurée. Sur la façade nord, les jambages des baies sont restaurés. Au sein de l'édifice, il est procèdé de manière presque similaire pour chacun des étages. L'édifice a été subdivisé en plusieurs salles pour accueillir le musée mais l'absence de plans annexés ne nous permet pas d'appréhender précisément où ont eu lieu les travaux. Au rez-de-chaussée du côté de la sacristie, les enduits et le carrelage ont été refaits, le plancher haut fut consolidé, une cloison a été démolie et trois portes en chêne ont été posées. Du côté de la cathédrale, il est démoli une cloison, le coffre de la cheminée ainsi qu'une partie du mur donnant sur la courette. Un nouveau mur de refend en tuffeau est bâti tout comme un arc en pierre de Sireuil sur la courette. Le passage menant vers la cathédrale est pavé de grès. Les enduits et le carrelage sont refaits, le plancher haut est consolidé et une nouvelle porte est mise en place. Au premier étage, vers la sacristie, il est refait le plafond en plâtre sur lattis, les enduits et les joints. Cinq portes en chêne sont fixées. Du côté de Saint-Pierre, les enduits, les joints, le parquet et le plafond en plâtre et lattis sont également refaits. Le coffre de la cheminée est détruit et cinq portes sont posées. À l'étage supérieur du côté est, il est refait les enduits et les joints et ôté le badigeon sur les parties moulurées. Toujours à ce niveau mais vers l'ouest, enduits, parquets, carrelage et croisées sont réparés. Le coffre de la cheminée est abattu et une nouvelle porte est posée. Au dernier niveau, il est refait les joints, enlevé le badigeon sur les moulures, démoli de vieilles cloisons en pisé, nettoyé la cheminée et réparé la charpente. La cage d'escalier principal est ravalée et rejointoyée. La vis secondaire subit la même cure et les marches et le carrelage sont restaurés tout comme les croisées. L'ensemble des travaux s'élève à 105 612 francs.

Une nouvelle phase de travaux est envisagée en 1943[86] par la direction des monuments historiques. Il semble, en effet, ne s'agir que d'une prescription. Il est jugé nécessaire de restaurer la façade sud afin de remplacer les pierres de parement trop érodées, tout comme les pierres sculptées, mais aussi préconisé de refaire les fenêtres et les rampants des lucarnes. Dans l'édifice, le plancher haut du premier étage doit être remplacé par des poutres et des solives.

[85] ADLA, ST 158.

[86] ADLA, 2101 W 383.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, à la suite[87] des bombardements du 15 juin 1944, il est nécessaire de refaire les menuiseries, les vitres, les serrures, les plâtres ainsi que la peinture. En 1947, la toiture et la charpente sont restaurées. Les travaux furent réalisés durant le premier semestre de 1949.

En 1982, de nouveaux travaux sont entrepris sous la direction de Pierre Prunet[88]. La société Hériau est chargée de poser une nouvelle couverture d'ardoise. De menus travaux de maçonnerie sont réalisés par la société Grossin. Ils touchent uniquement à l'une des souches de cheminée. Enfin, les éléments défectueux de la charpente sont remplacés par du neuf.

À peine dix ans plus tard, il est projeté une fois encore de restaurer l'hôtel[89]. En février 1991, l'architecte en chef des monuments historiques Hervé Chouinard fait réaliser des sondages dans les sols, les murs et les plafonds de toutes les pièces de l'hôtel en vue de leur redonner leur aspect originel. En 1994, une étude préalable est menée en vue de la restauration de toutes les façades, mais elle ne fut pas suivie de travaux.

De 2013 à 2014, l'entreprise Lefebvre se voit confier la restauration de la façade sud sous l'égide de l'architecte du patrimoine Pierluigi Pericolo. Ces travaux ont été précédés de recherches documentaires et iconographiques afin de restituer au mieux l'aspect médiéval de cette façade. Le but de ces réfections est de faire cesser la détérioration des pierres, de nettoyer les parements, de remplacer les pierres trop dégradées par des pierres identiques, de restituer les encadrements de fenêtres, les meneaux et traverses ainsi que la tête du conduit de cheminée en briquettes, et de supprimer l'essentage d'ardoise du cabinet en pan de bois pour laisser ses bois apparents afin « de montrer l'imbrication savante de [mot manquant] en charpente et de l'architecture en pierre caractéristique de cette construction urbaine du XV^{e} siècle[90] ».

Quant à la façade méridionale du logis occidental, elle ne possède plus ses dispositions anciennes et aucune iconographie ne nous en fait part, l'intérêt s'étant porté avant tout sur la face du logis oriental. Ainsi, la recherche du parti originel ne pouvait s'effectuer. Les travaux se sont portés sur les chevronnières ainsi que sur les menuiseries des fenêtres.

[87] ADLA, 178 W 29.

[88] ADLA, 1466 W 40.

[89] ADLA, 2006 W 121.

[90] PERICOLO Pierluigi, *La Psalette, restauration de la façade sud, étude d'avant projet*, Nantes, DRAC, 2012.

4 Analyse architecturale

4-1 Essai de restitution des façades

À l'aide de l'iconographie, des dernières restaurations et des constats faits sur place, il est possible de restituer l'aspect des façades telles qu'elles étaient au moment de l'édification de l'hôtel.

Le pan oriental de la tourelle d'escalier a vu les bases de ses trois baies ne pas lui être restitué, alors qu'elles sont visibles sur les illustrations anciennes, tout comme l'appui de la baie intermédiaire (Ill. 24, vol. 2). Les baies de la seconde pièce surplombant l'escalier sont dépourvues de décor. Cependant des gravures laissent entrevoir qu'elles avaient le même type d'encadrement à nervures reposant sur des bases prismatiques.

La façade méridionale du corps de logis oriental pose davantage de questions (Ill. 25, vol. 2). La remise en places des moulures, des bases prismatiques ainsi que des meneaux et traverses de la fenêtre occidentale du rez-de-chaussée est justifiée comme le montre certaines illustrations. L'ouverture qui la suit plus à l'est, avait été, avant ces travaux, transformée en porte en démurant la partie basse. Sa réfection, en tant que fenêtre, semble justifiée mais son décor n'est issu d'aucune source iconographique, d'autant qu'avant les réfections il était assez différent. La porte à l'extrémité orientale est demeurée bouchée mais visible, contrairement à celle qui la précède. Néanmoins cette dernière est plus récente. Au premier étage, il a été possible grâce aux traces restantes de décor, de restituer les deux baies médiévales dont celle qui possède un arc en accolade avec son décor de mouchettes. La baie occidentale du dernier étage tout comme la non remise en état de la supposée lucarne[91] – faute d'iconographie – suivent également ce parti. L'ouverture qui lui succède, datant du XVII^{e} siècle demeure visible dans le parement. La dernière fenêtre précédemment restauré dans les années 1930 a conservé son parti originel.

Ces restaurations posent la question de l'histoire du monument et de ce que l'on souhaite faire valoir. Comme nous l'avons montré, il existe quelques incohérences comme celle de la restitution de l'encadrement de la baie occidentale du rez-de-chaussée, ou encore la présence de la baie du XVII^{e} siècle au deuxième étage. Néanmoins, le parti pris par P. Pericolo était très clair car il souhaitait « conserver et conforter tous les éléments et "vestiges" d'origine mais

[91] Pierluigi Pericolo l'évoque comme une corniche dans son rapport, PERICOLO Pierluigi, *op. cit.*

aussi des traces représentatives de l'évolution et des transformations "positives" de la construction dans un effort d'harmonisation et de mise en valeur de l'architecture[92] » et à ce titre il semble qu'il ait réussi.

En ce qui concerne la façade nord (Ill. 26, vol. 2), seules des hypothèses peuvent être proposée. Il semble que la porte du rez-de-chaussée devait être originellement une croisée dont le décor pourrait-être similaire à celui des baies que l'on trouve sur la face sud. De plus, la polychromie restante semble identique à celle du pinacle occidental de la porte d'entrée de la tourelle d'escalier. Les mêmes dispositions se retrouveraient sur la baie qui la surplombe. La croisée du deuxième étage possédait certainement des bases prismatiques desquelles s'élançait une moulure à listel. Sur les deux petites ouvertures suivantes seule la plus à l'ouest semble d'origine afin d'aérer les latrines. Enfin, la dernière croisée occidentale, elle aussi d'origine, comportait également une moulure à listel s'appuyant sur des bases prismatiques. Afin d'assurer ces propositions, cette façade nécessiterait une étude archéologique suivie de restaurations permettant de connaître ses dispositions originelles.

4-1-1 La tourelle sud-est

Cet élément, disparu[93] lors de travaux dans les années 1920-1930, pose de nombreuses questions et malgré les recherches entreprises il est délicat d'avoir un avis définitif.

Cette tourelle est visible sur différentes illustrations dont une seule la représente dans son intégralité (Ill. 27, vol. 2), tandis que les autres ne la montrent que partiellement (Ill. 17, vol. 2). La première gravure fait également part de la continuité du logis oriental au-delà de la tourelle ce qui semble peu probable. Effectivement, le cadastre de 1835 montre qu'elle s'arrête à l'extrémité du logis (Ill. 28, vol. 2) et J.-J. Rioult a prouvé qu'un pignon en pan de bois achevait l'édifice à cet endroit. Aucune iconographie ancienne ne permet donc de définir son époque de construction. Lors de sa destruction, ont été rendues visbles deux portes au rez-de chaussée, l'une couverte d'un linteau en bois et la seconde à l'est, d'un linteau en pierre (Ill. 29, vol. 2). Par la suite, une baie aux caractéristiques de la fin du XV^{e} siècle auraient été percée[94]

---

[92] *Ibid*.

[93] RIOULT Jean-Jacques, « le logis de Jean de Rouville, dit la "Psalette" », dans *Nantes Flamboyante…, op. cit.*, p. 249.

[94] Cette information est issue d'un dossier iconographique déposé à la Drac : Dossier documentaire, *La Psallette, impasse Saint-Laurent, Nantes*. J.-J. Rioult qui a pu l'étudier et, convaincu de la création cette ouverture au XX^{e} siècle, il en déduit une partie de ses hypothèses. Ayant également pu consulter ce dossier, nous sommes moins

au deuxième étage. Des photographies plus récentes[95] tirées d'une étude architecturale d'Hervé Chouinard, montrent le départ d'un arc (de décharge ?) ou d'un encorbellement ne paraissant pas être une reprise plus tardive en sous-œuvre (Ill. 30, vol. 2). Effectivement, le linteau en bois de la porte attenante semble avoir été inséré dans cet élément. De plus, le relevé des archéologues de la Dparc réalisé lors des dernières restaurations, intègre ce départ d'arc à la phase architecturale de la baie attenante qui elle, bien que modifiée, aurait été percée lors de la construction de l'hôtel. De plus, à l'angle du logis s'observent des pierres d'attentes en granite. Ces éléments sembleraient assurer l'érection de la tourelle carrée conjointement au reste de l'hôtel.

Toutefois, lors des dernières restaurations, de nouvelles questions ont été soulevées au sujet des deux baies du deuxième étage à l'extrémité orientale. P. Pericolo avait prévu dans un premier temps de laisser close la plus petite des deux baies mais les pierres constituant son remplissage étant trop minces, il fut nécessaire de les enlever. De plus, refaire le bouchage selon l'architecte est un « anti-parti » architectural. Il fallait donc trouver un parti adapté. Selon lui, cette baie était issue de la première phase de construction. Plusieurs indices le laissaient entendre comme les similitudes qu'elle possède avec une autre baie présente au même niveau sur la face nord[96] ou encore l'analyse de mortier réalisée par BPE Ingénierie et dont le prélèvement effectué sur le jambage oriental de cette baie correspondrait à un autre échantillon prélevé au milieu de la façade[97] et daterait du XV^{e} siècle. Une datation par dendrochronologie fut réalisée sur le linteau couvrant à la fois cette baie et la plus grande à l'est. La date d'abattage aurait eu lieu entre 1633 et 1663. Il aurait donc été inséré entre le XVII^{e} et la fin du XX^{e} siècle, date des dernières restaurations[98]. Cela ne remet pas en cause la création de la baie au Moyen Âge, mais cela ne l'assure pas plus. Enfin, à la vue de l'iconographie, P. Pericolo était convaincu que cette baie reprenait les éléments caractéristiques des autres baies médiévales.

L'étude conduite par les archéologues vient contredire cette proposition[99]. Selon eux, cette baie fut ouverte lors de l'érection de la tourelle orientale, renfermant un escalier, qui est

---

certains de la création de la fenêtre à l'extrémité orientale, au XX^{e} siècle, mais elle semble, comme l'indique un plan de 1923, avoir été l'objet de travaux.

[95] ADLA, 2006 W 121.

[96] PERICOLO Pierluigi, *Travaux de restauration de la façade sud, proposition de restitution de la baie XV^{e} du deuxième étage*, Nantes, DRAC, 2014, p. 5.

[97] PERICOLO Pierluigi, *op. cit.*, p. 6.

[98] PERICOLO Pierluigi, *op. cit.*, p. 8.

[99] LACOSTE Nicolas et MERCIER Frédéric, *Psalette, façade sud*, Nantes, DPARC, 2014.

venue cacher la grande baie aux caractéristiques médiévale à l'extrémité est, laquelle aurait été transformée en porte au XVII^{e} siècle pour accéder à ce niveau et perdit à cette occasion l'un de ses coussièges[100]. De plus, il était possible de discerner avant les restaurations, le rebouchage de l'allège de la baie qui constituait le seuil de la porte. Les archéologues pointent le manque de scientificité des prélèvements des mortiers car on ne sait pas où ceux-ci ont été précisément prélevés et qu'il aurait fallu multiplier. Ils constatent également qu'entre les deux baies, le mortier est très différent. Pour la grande baie, il s'agit d'un mortier chaulé, homogène, avec une grosse charge sableuse sub-millimétrique d'altérite de schiste qui lui confère une couleur jaunâtre tandis que pour la petite baie, il s'agit d'un mortier blanc avec un sable de carrière pluri-millimétrique et des nodules de chaux imposants. Enfin, le parement externe de la petite baie ne présente aucune moulure ce qui est confirmé par les gravures du XIX^{e}. Toutes ces observations les conduisent à envisager l'ouverture de la petite baie au XVII^{e} siècle et non au XV^{e} siècle. En conséquence, elle fut obturée en suivant les assises.

Pour autant, J.-J Rioult suppose que la tourelle carrée fait partie de l'état médiéval du logis et ajoute une nouvelle pièce à chaque niveau. À côté de cette tourelle, prendrait place des demi croisées éclairant les pièces orientales du corps principal du logis faute de quoi ces pièces n'auraient reçu aucune lumière. En effet, cet auteur soumet l'hypothèse qu'un dernier corps de logis, visible sur une gravure et sur le cadastre napoléonien, s'adjoignait[101] au nord du logis oriental et se poursuivait au-delà du pignon est, empêchant la création de fenêtres sauf si l'on admet la présence de baies dans le pignon en pan de bois. Il a aussi pu constater que la petite baie assurément médiévale de l'étage inférieur était couverte, intérieurement, d'un arc mouluré. Plusieurs questions persistent : pourquoi la petie baie du deuxième étage ne possède par une archivolte comme c'est le cas de la petite baie de l'étage inférieur ? Si la tourelle abrite un escalier, qu'il soit en pierre ou en bois, n'aurait-il pas laissé des traces dans le parement malgré les restaurations ? Cette interrogation vaut aussi pour la structure de la tourelle dont on constate son imbrication dans le corps principal uniquement au rez-de-chaussée.

De ces différents constats, nous pensons au même titre que J.-J. Rioult, et sans pouvoir l'assurer définitivement, que la tourelle sud-est construite en bois et torchis[102], date de la construction de l'hôtel. Celle-ci prendrait son départ au rez-de-chaussée et monterait jusqu'au

[100] J.-J. Rioult nous a fait remarquer qu'il existe comme élément important « la base en flacon authentique du jambage est de cette grande fenêtre ainsi qu'au revers son coussiège ».

[101] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean.-Jacques 2009, « Le logis dit la Psalette à Nantes : la dendrochronologie et l'analyse architecturale au service de la restauration et de l'histoire », dans *Les cahiers d'Icomos…op. cit.*, p. 29.

[102] *Ibid*.

premier étage[103] bien qu'ici le parement a largement été refait et ne laisse rien percevoir. Elle aurait été exhaussée dans un second temps, sans doute au XVII^{e} siècle, lorsque l'hôtel servait à des fins locatives. Enfin, en ce qui concerne les deux baies du deuxième étage, nous pensons que la grande baie aux caractéristiques médiévales est issue du programme initial alors que la petite baie est percée au XVII^{e} siècle. Leur couvrement par le linteau de bois serait d'origine structurelle et doit être mis en lien avec la réfection des plafonds à cet étage. En effet, le trumeau nouvellement crée, les séparant mais trop étroit, il fut choisi de mettre en place le linteau nécessitant, à notre sens, la destruction de l'archivolte[104] couvrant la baie du XV^{e} siècle.

4-2 L'apport de la dendrochronologie

Le logis de Jean de Rouville a été daté grâce à l'examen[105] de 48 bois sur un total de 73 prélèvements. La persistance de la majorité des éléments de poutraison de l'édifice le fait remonter à la même période de construction, soit une mise en œuvre entre 1462 et 1465, ce qui est attesté par la cohérence architecturale de l'ensemble.

Cette datation démontre que l'hôtel fut érigé quelques années avant que débute la construction du château. Plusieurs similitudes existent entre ces deux édifices. Il s'agit tout d'abord de la forme de la tourelle d'escalier. C'est au sein de cet hôtel que l'on trouve pour la première fois à Nantes une cage d'escalier présentant non pas un pan de face, mais une arête saillante[106] en raison des pièces qu'elles supportent au sommet. Toutefois, au château, ces pièces n'existent pas. La forme de la tourelle du château ne peut que s'inspirer de l'hôtel du vice-chancelier. Moins visible est la présence, à la jonction des corps de logis, d'une courette intérieure qui offre une disposition similaire, à l'hôtel et au château, entre la répartition des corps de logis. À cela s'ajoute l'utilisation d'une double-croisée au premier étage de cet hôtel, reprise dans le palais ducal puis dans le manoir Guéguen. Ces quelques éléments, certes minces, mais convaincants, fautes de sources archivistiques, nous incitent à penser que cet hôtel est le

[103] J.-J. Rioult l'envisage également de cette manière et met en lien sa présence au premier étage avec l'existence d'une petite pièce au rez-de-chaussée servant de laverie ou de souillarde fonctionnant avec le puits.

[104] Toutes les baies médiévales de l'édifice possèdent ce type de couvrement.

[105] DENDROTECH™ - *Logis Jean de Rouville, dit la Psalette - NANTES (44109)" > DT-2007-010/ Prunet Architecture et Urbanisme / Jean-Jacques Rioult (Service Régional de l'Inventaire de Bretagne)/Ville de Nantes*. URL : http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id_si=033-52-44109-0001

[106] GUILLAUME Jean, « Les logis neufs du château de Nantes du duc François II à la reine Anne », dans FAUCHERRE Nicolas et GUILLOUËT Jean-Marie Guillouët (dir.), *op. cit.*, p. 227.

chantier précurseur du château. Par conséquent, nous serions enclins à considérer comme le supputait déjà Jean-Jacques Rioult[107], que Mathelin Rodier fut le maître d'œuvre du logis de Rouville.

4-3 Distribution et agencement de l'hôtel

4-3-1 Les caves

L'hôtel comprenait originellement au moins deux caves (Ill. 15, n° 1, vol. 2) situées sous le logis oriental. Leur superficie respective était de 19 m^2, pour celle à l'ouest, et de 27 m^2, pour celle à l'est. Elles sont séparées par un mur de refend positionné différemment par rapport à celui que l'on retrouve dans les niveaux supérieurs et elles communiquent par une porte percée au sud de ce mur. Elles étaient desservies par une porte donnant sur la cour intérieure (ill. plan n° 5) rendue accessible par le passage sous l'aile sud-ouest (Ill. 15, n° 19), et par l'escalier principal qui ouvrait sur la cave occidentale qui était aérée par un soupirail.

4-3-2 La cuisine

La cuisine de 37 m^2 devait être reléguée au rez-de-chaussée du logis oriental (Ill. 15, n° 2, vol. 2). L'escalier principal ne donne pas directement dans cette pièce. En effet, après être entré dans l'édifice, il faut franchir une seconde porte rendant accessible cette pièce. Si rien n'atteste de la présence de la cuisine aujourd'hui, sa cheminée centrée sur le mur de refend et surtout sa proximité avec le puits anciennement accolé au logis, suggèrent son emplacement dans la pièce orientale de ce logis, ce qui lui offre l'accès le plus proche de l'escalier et donc aux caves. Elle devait s'accompagner d'une petite pièce (Ill. 15, n° 16, vol. 2) dans la tourelle d'escalier servant de cellier ou de souillarde[108] de 10 m^2 et donnant accès au puits.

4-3-3 Les salles

Elles se situaient, dans le logis oriental, du rez-de-chaussée au deuxième étage et chacune possédait une superficie de 59 m^2 (Ill. 15, n° 3, vol. 2). Cependant, celle du deuxième

[107] Cette information nous a été transmise par J.-J. Rioult lors d'une discussion.

[108] Cette hypothèse nous a été transmise par J.-J. Rioult.

étage, du fait de la présence d'un couloir qui la traverse, voit sa superficie réduite pour ne mesurer que 44 m^2. Elles étaient toutes chauffées par une cheminée centrée sur le mur de refend oriental et étaient accessible par l'escalier principal. Au premier étage, la salle est uniquement desservi par l'escalier principal tandis qu'au niveau supérieur elle est accessible par deux portes, la première issue de l'escalier principal et la seconde de l'escalier secondaire. Par conséquent, à ce niveau la salle permettait d'accéder à la seconde tourelle d'escalier et donc à l'étage supérieur. D'autre part, toujours à ce niveau une cloison en pan de bois marquait une délimitation entre le couloir menant vers les latrines, dans l'aile nord-ouest, et la salle. Cette démarcation associée au décor sculpté des poutres confère une importance à cette pièce d'autant plus qu'une tribune (Ill. 15, n° 10, vol. 2) au niveau supérieur permettait de suivre les réunions en secret (Ill. 31, vol. 2).

La salle d'audience

Dans l'aile sud-ouest trouvait place une salle haute sous charpente de 52 m^2 (Ill. 15, n° 8, vol. 2). Accessible par la vis principale, son entrée était gardée par un huissier comme le démontre le siège placé au-devant de l'entrée. Cette salle était illuminée par la double croisée du pignon est. Il s'agit semble-t-il d'une salle d'audience[109]. Selon Marcel Chauvin[110], le chapitre et l'archidiacre de la Mée possédaient un auditoire commun au XVII^e siècle, situé rue Saint-Laurent. La période à laquelle il assure l'utilisation de cette salle est récente par rapport à la période que nous étudions, mais sa situation ne laisse envisager aucun doute quant au fait qu'il s'agisse de la salle d'audience de l'hôtel de Rouville et qui est à mettre en lien avec les fonctions de Jean de Rouville en tant qu'archidiacre de la Mée. Dès les XII^e et XIII^e siècles, les tribunaux ecclésiastiques prennent place[111] dans l'évêché ou/et chez l'archidiacre. Cette salle avait pour but qu'il exerce la justice et elle n'est pas sans faire écho, en tout cas à Nantes, au fonctionnement de l'Auditoire des Régaires plus au nord. Il serait possible de voir dans la petite pièce accolée au passage d'entrée (Ill. 15, n° 19) et située sous cette salle d'audience, une prison d'environ 15 m^2 (Ill. 15, n° 4, vol. 2) En effet, pour Robert Jacob, le lieu où s'exerce la justice se caractérise par deux niveaux, l'étage bas « aux murs aveugles mais ouvert sur l'extérieur par

[109] LE DIGOL Yannick et RIOULT Jean-Jacques, art. cit., p. 29.

[110] CHAUVIN Marcel, « Geôles et prisons de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 72, 1932, p. 71-117, note 1 p. 74.

[111] BILLORÉ Maïté (dir.), *La justice dans la France médiévale VIII^e-XV^e siècle*, Paris, éd. Armand Colin, 2012, p. 82.

l'une ou l'autre porte […] abrite essentiellement des cachots. […] Le bel étage héberge la salle d'audience ou auditoire proprement dit. Aussi s'ouvre-t-il largement vers le dehors, en vif contraste avec le niveau inférieur, par de larges baies pratiquées dans les murs gouttereaux[112] ». Ce contraste exprime une symbolique[113] très claire entre l'ombre et la lumière, le mal et le bien, l'Enfer et le Paradis. Ce type de structure correspond aussi bien à une juridiction civile qu'ecclésiastique dans laquelle il est possible de classer la salle de l'hôtel de Rouville. En revanche, le protocole et le rituel des séances judiciaires qui s'y déroulaient sont inconnus. L'huissier faisait pénétrer les parties dans la salle. L'archidiacre trônait au fond de la pièce, entouré de diacres et de clercs, un peu à la manière du duc lors de son Conseil. Lorsque le siège épiscopal est vacant, c'est à l'archidiacre que revient le devoir d'administrer le temporel de l'évêque. Ainsi il n'est pas étonnant de voir Rouville être partisan de la saisie des biens de l'évêque en 1462. De plus, le fait qu'il s'installe au sud de la cathédrale reviendrait pour Rouville à affirmer son pouvoir. De ce fait, il faut envisager la création de l'hôtel de l'archidiaconé de la Mée comme le contre-point de l'Évêché au nord.

4-3-4 Les chambres

Elles prennent position aux premier et deuxième étages du logis oriental. Situées à l'extrémité de celui-ci, leurs superficies étaient respectivement de 34 et 36 m^2 aux premier et deuxième étages (Ill. 15, n° 7, vol. 2). Elles étaient accolées aux salles et avaient un accès direct avec celles-ci par deux portes percées l'une au nord et l'autre au sud du mur de refend. Elles étaient également chauffées par un foyer disposé contre le mur de refend et éclairées par une baie percée sur le mur gouttereau septentrional. La chambre du premier étage paraît être celle du propriétaire comme le suggère le décor sophistiqué de la fenêtre (Ill. 21, vol. 3) qui l'éclaire et la présence d'une petite pièce dans la tourelle sud-est servant de garde-robe[114] de 10 m^2 (Ill. 15, n° 17, vol. 2).

[112] JACOB Robert et MARCHAL-JACOB Nadine, « Jalons pour une histoire de l'architecture judiciaire », dans *La justice en ses temples*, Paris, Association Française pour l'Histoire de la Justice, éd. Errance, 1992, p. 23-68, p. 39-40.

[113] JACOB Robert et MARCHAL-JACOB Nadine, art. cit., p. 41.

[114] RIOULT Jean-Jacques, « le logis de Jean de Rouville, dit la "Psalette" », dans *Nantes Flamboyante…, op. cit.*, p. 258.

4-3-5 Les pièces hautes

Au sommet de la tourelle d'escalier se situe une première pièce haute (Ill. 15, n° 12, vol. 2). Elle est accessible par la tourelle d'escalier secondaire et possède une superficie de 16 m^2. Elle renferme la seule cheminée subsistante du logis qui est particulièrement décorée, sans pouvoir savoir si ce décor lui était singulier faute de connaître celui des autres foyers. Il se pourrait que cette pièce ait servi de chambre et/ou de lieu de travail. La présence des petites baies sur le parement sud combinée aux fonctions du propriétaire laisse penser qu'à partir de ces ouvertures Rouville envoyait des messages par l'intermédiaire de pigeons[115] voyageurs. Cette pièce desservait, par le sud, un passage en forme de pièce de 11 m^2 (Ill. 15, n° 11, vol. 2) qui desservait une tribune (Ill. 15, n° 10, vol. 2) donnant sur la salle d'audience. La première pièce offrait également un accès à une seconde tribune donnant sur la salle. Aussi Rouville, mais plus certainement d'autres personnes – le duc ? – pouvaient-ils suivre en toute discrétion les assemblées qui s'y tenaient. La seconde pièce haute, de 17 m^2, est énigmatique. Elle surplombe la précédente, mais n'offre rien de discriminant. Peut-être permettait-elle à Rouville de s'isoler. Son emplacement lui offre confère la possibilité d'obtenir un point de vue sur la campagne environnante ou encore de servir de pigeonnier[116].

4-3-6 Les latrines

Les lieux d'aisance de 2 à 3 m^2 se rencontrent du rez-de-chaussée au deuxième étage (Ill. 15, n° 15, vol. 2). Ils sont percés dans l'épaisseur du mur et éclairés et aérés par de petites baies. Au rez-de-chaussée, comme au premier étage, ils sont accessibles directement de la salle. En revanche, au second étage, ils sont desservis depuis l'escalier par un couloir (Ill. 15, n° 9, vol. 2) éclairé par une baie, mais également par la salle, selon l'hypothèse de Jean-Jacques Rioult. Nous ignorons comment les latrines étaient purgées puisqu'au aucun n'accès dans les caves ne semble ouvrir sur une fosse morte.

[115] Cette hypothèse a été évoquée par Jean-Jacques Rioult.

[116] *Ibid*.

4-3-7 L'aile nord-ouest

La distribution de cette aile demeure méconnue tant en raison de sa destruction que et de l'absence de mentions concernant son utilisation. Cette aile était originellement close au niveau de la cour intérieure par un mur en pan de bois au sud selon l'hypothèse de J-J. Rioult, les autres murs étant en schiste.

Cette aile communiquait avec le logis oriental à chaque niveau. Au rez-de-chaussée et au premier étage, l'accès se faisait directement de la salle. En revanche au deuxième étage et selon la restitution faite par Yannick Le Digol et Jean-Jacques Rioult, elle était accessible à partir de la vis principale et séparée de la salle par un couloir. De plus, une sorte de sas au-devant des latrines offrait également un accès à cette aile. Dès lors, la communication privative de l'escalier avec cette aile nous inciterait à considérer son utilisation en tant que chambres pour les domestiques (Ill. 15, n° 6, vol. 2) dont la surface varie légèrement du rez-de-chaussée au deuxième étage (32, 30 et 33 m^2).

Conclusion

Cet édifice érigé durant les années 1460 fait figure d'*unicum* dans la cité ligérienne. La modernité de son plan, la complexité de sa distribution et la qualité de son occupant en font hôtel de premier ordre d'un point de vue architectural. La qualité de son architecture tout comme les solutions adoptées dont certaines se retrouveront au château des ducs de Bretagne laissent entrevoir un maître d'œuvre de première importance qui ne serait autre que Mathelin Rodier.

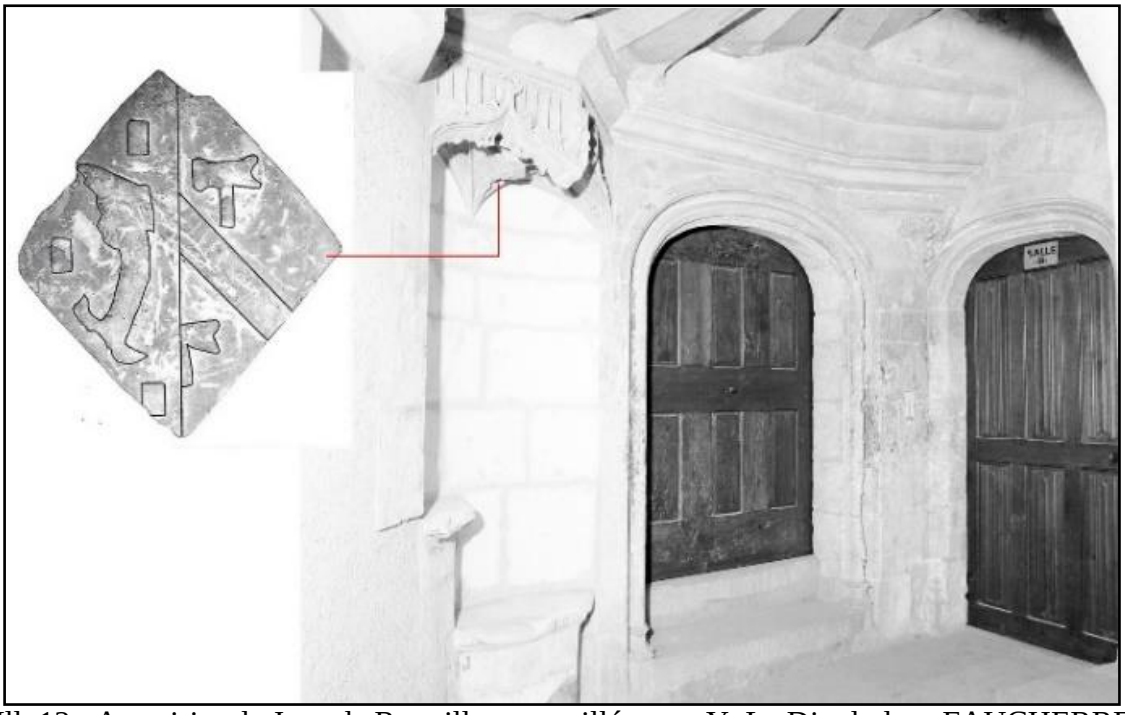

Ill. 12 : Armoiries de Jean de Rouville retravaillées par Y. Le Digol, dans FAUCHERRE Nicolas et GUILLOUËT Jean-Marie (dir.), *Nantes flamboyante 1380-1530, actes du colloque 2011, BSAHNLA*, numéro hors série, p. 249-266, 2014, p. 263 ; Siège d'huissier, IVR52_19924400458X_2, D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général Drac.

Ill. 13 : Hôtel de Rouville (dans la continuité de la cathédrale), *Vue panoramique de l'ancien Nantes*, vers 1670, Médiathèque Jacques Demy, Nantes.

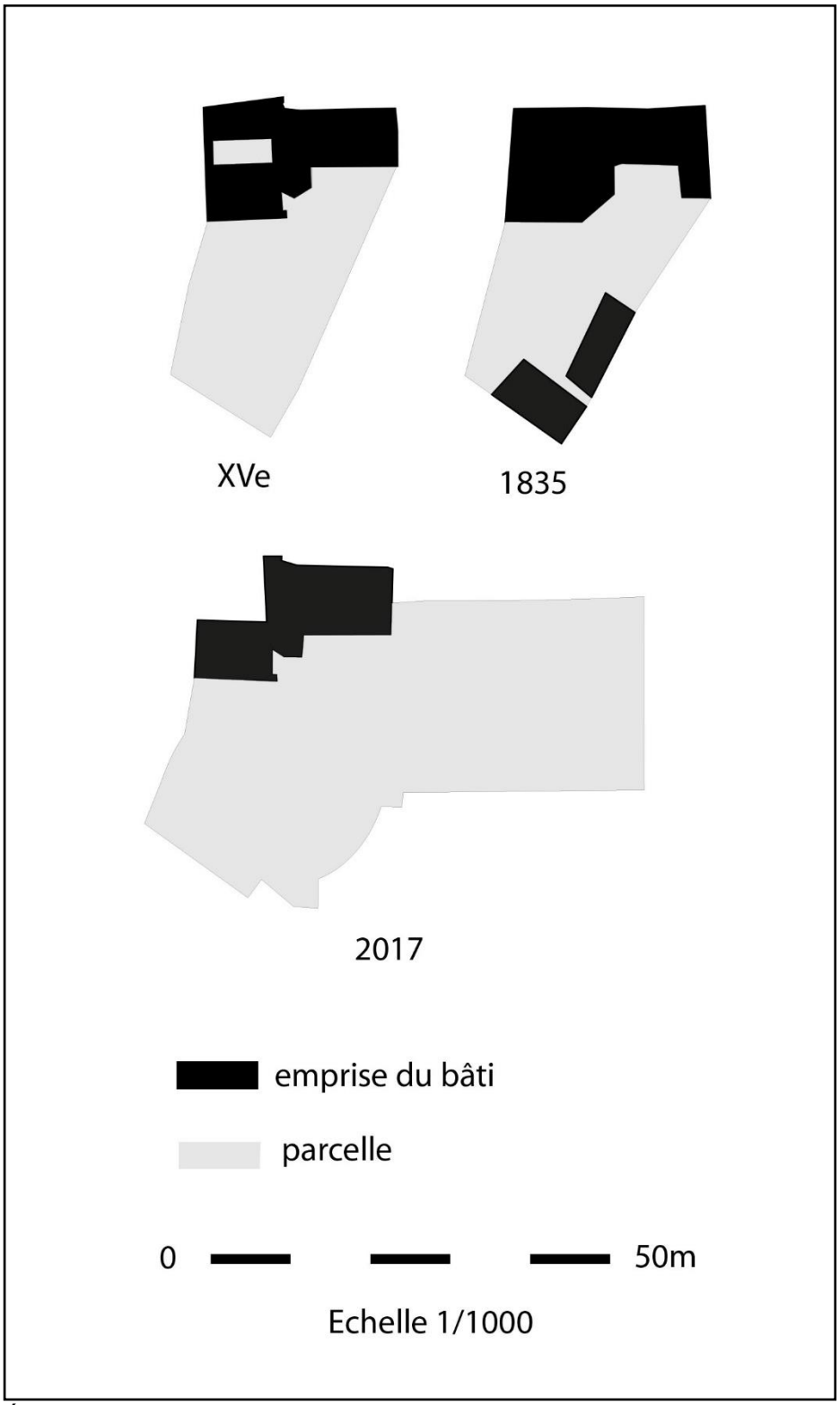

Ill. 14 : Évolution de la parcelle, d'après le *Plan cadastral parcellaire de la commune de Nantes*, AMN, 1 Fi 1061 et cadastre.gouv.fr, réal. L. Charrier

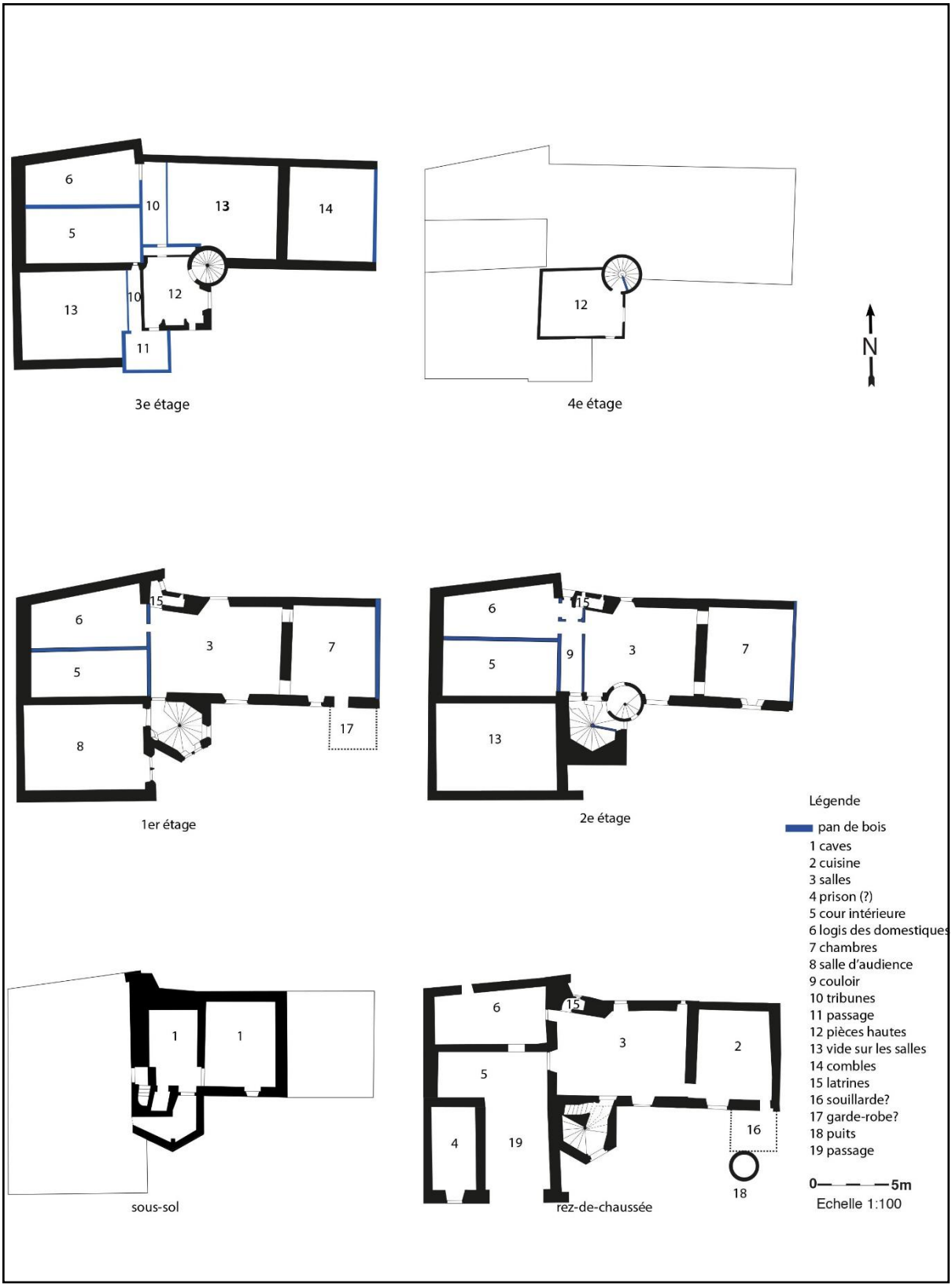

Ill. 15 : Plans de l'hôtel de Rouville, d'après les plans de P. Prunet 1989, Y. Le Digol J.-J. Rioult, 2010, réal. L. Charrier.

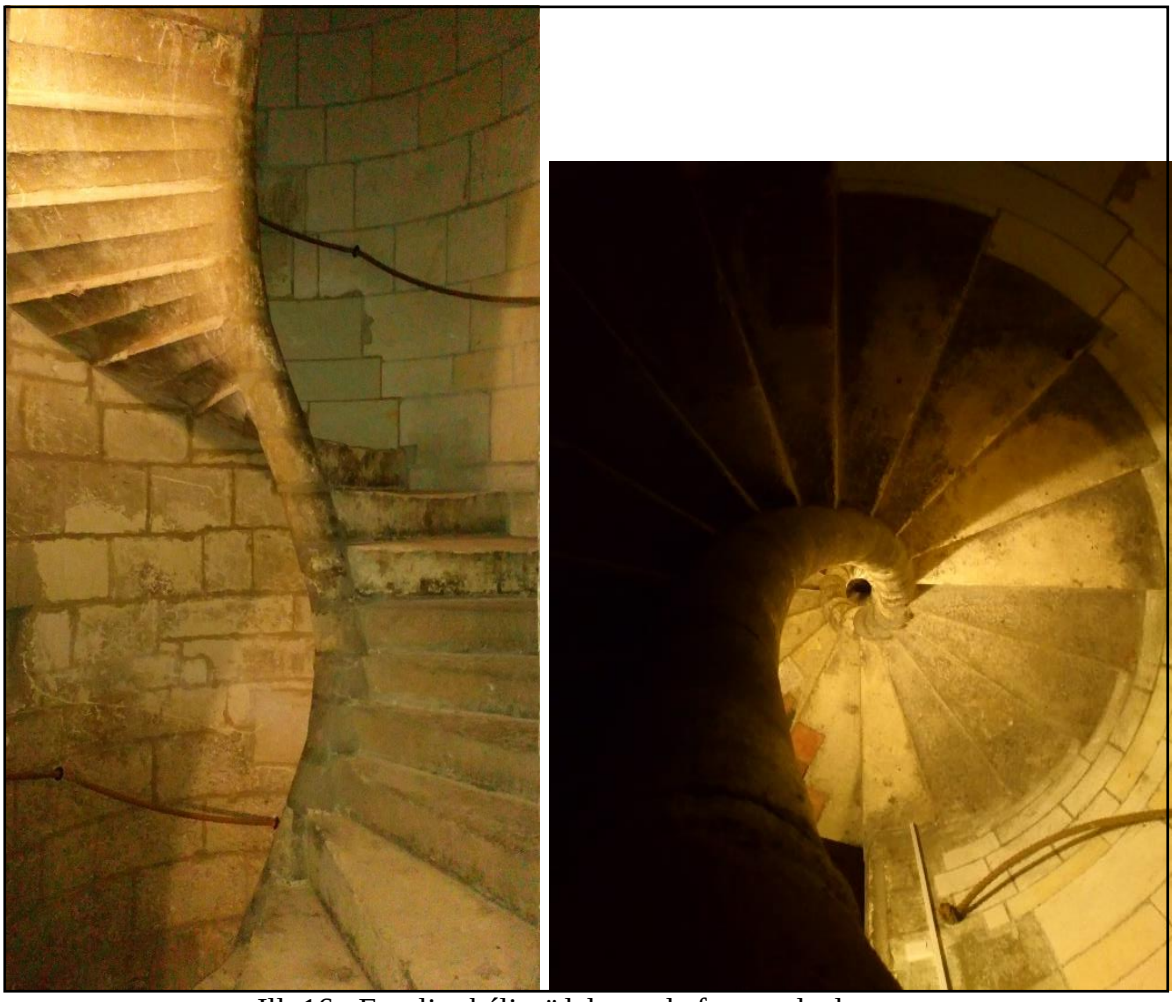

Ill. 16 : Escalier hélicoïdal vue de face et de dessus.

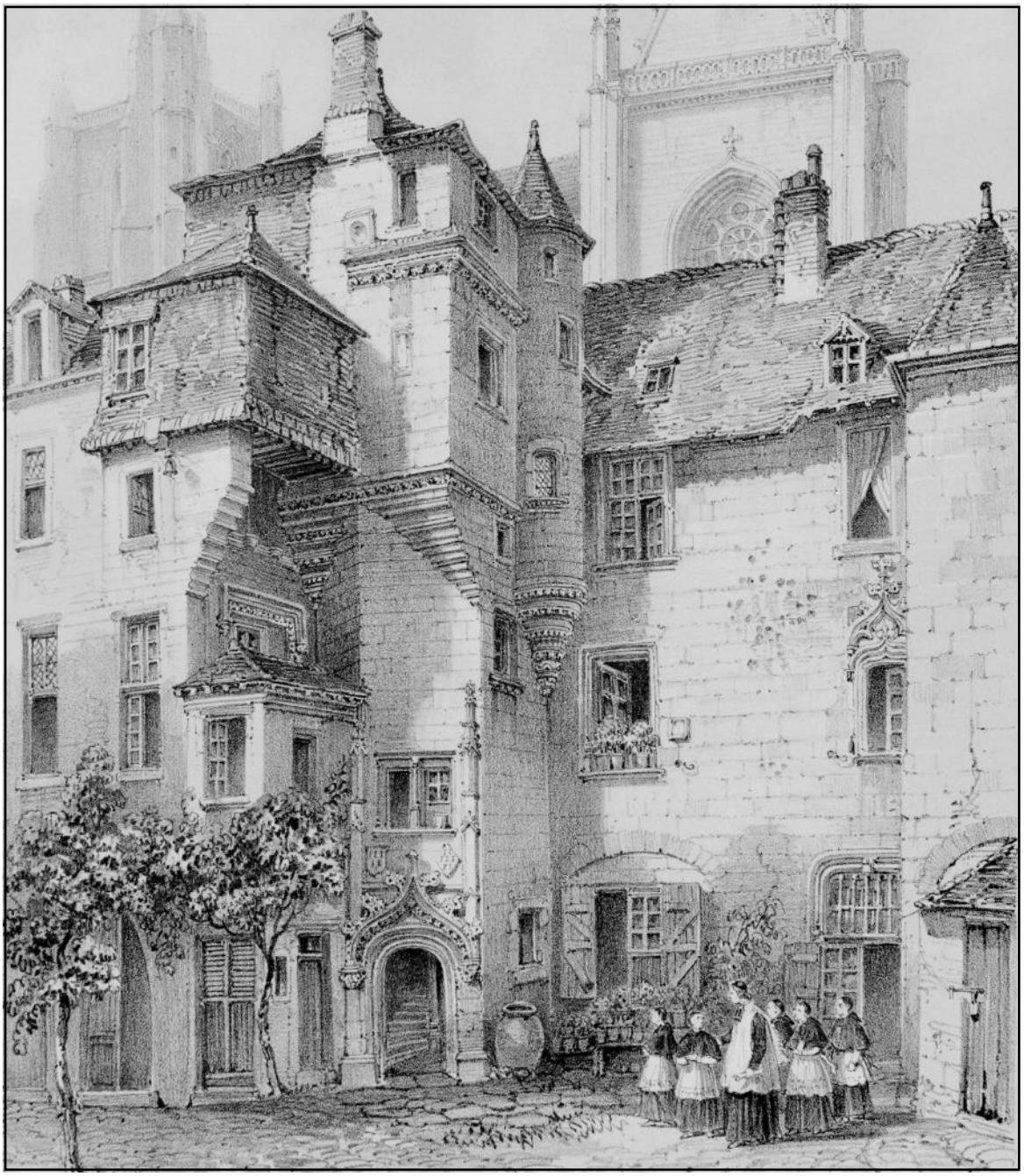

Ill. 17 : Le puits se situe dans l'abri à droite de l'image, derrière et au-dessus duquel s'observe l'arc de décharge permettant de puiser de l'eau, IVR52_19864401920X_2, D. Pillet©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

Ill. 18 : Baie à double croisée de l'aile sud-ouest.

Ill. 19 : Porte d'entrée de l'hôtel.

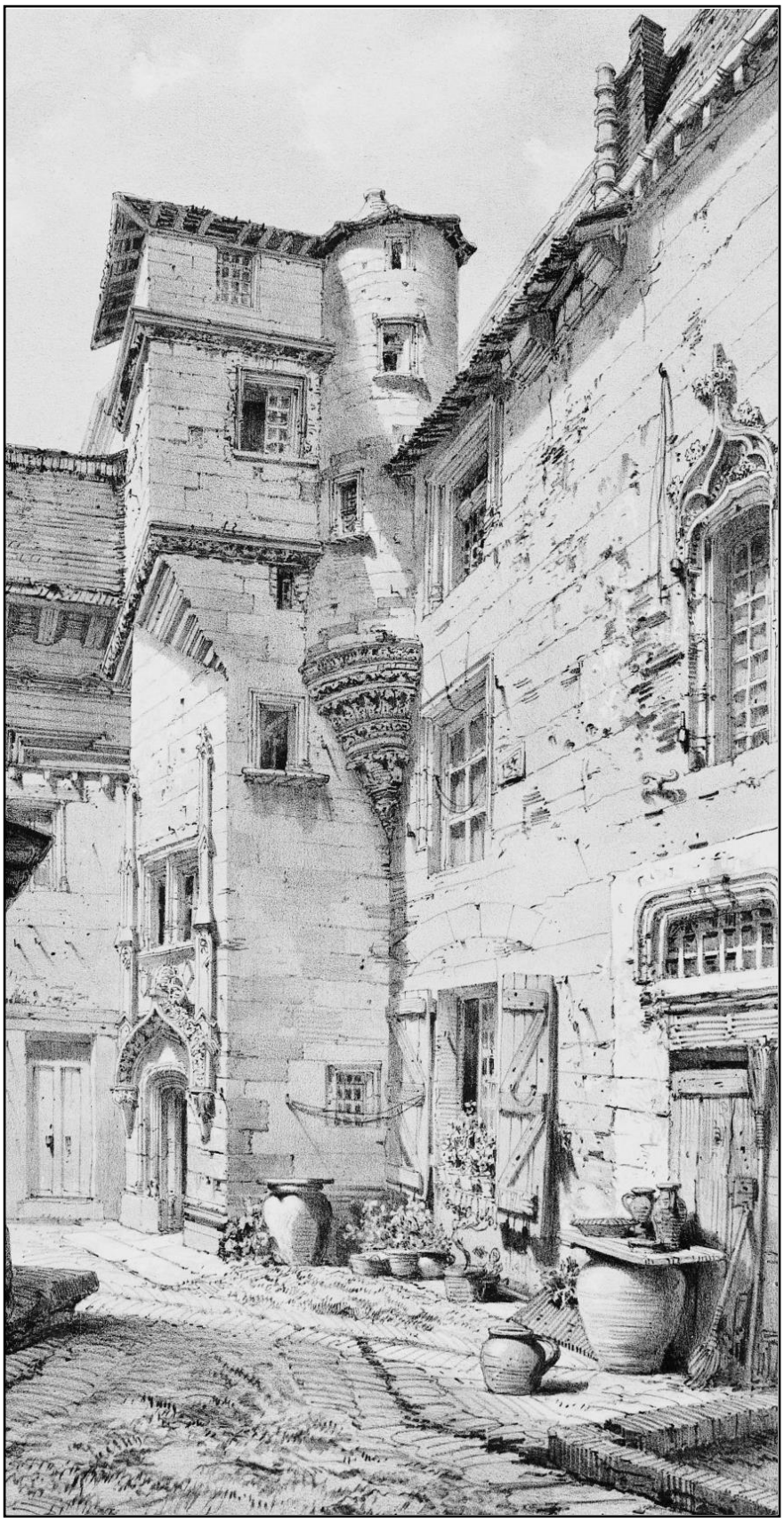

Ill. 20 : Tourelle d'escalier et façade sud, IVR52_19864401865X_2, D. Pillet©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

Ill.21 : Pièces hautes et tourelle d’escalier secondaire.

Ill. 22 : Façade nord et détail d’une baie.

Ill.23 : Façade sud de l’aile sud-ouest.

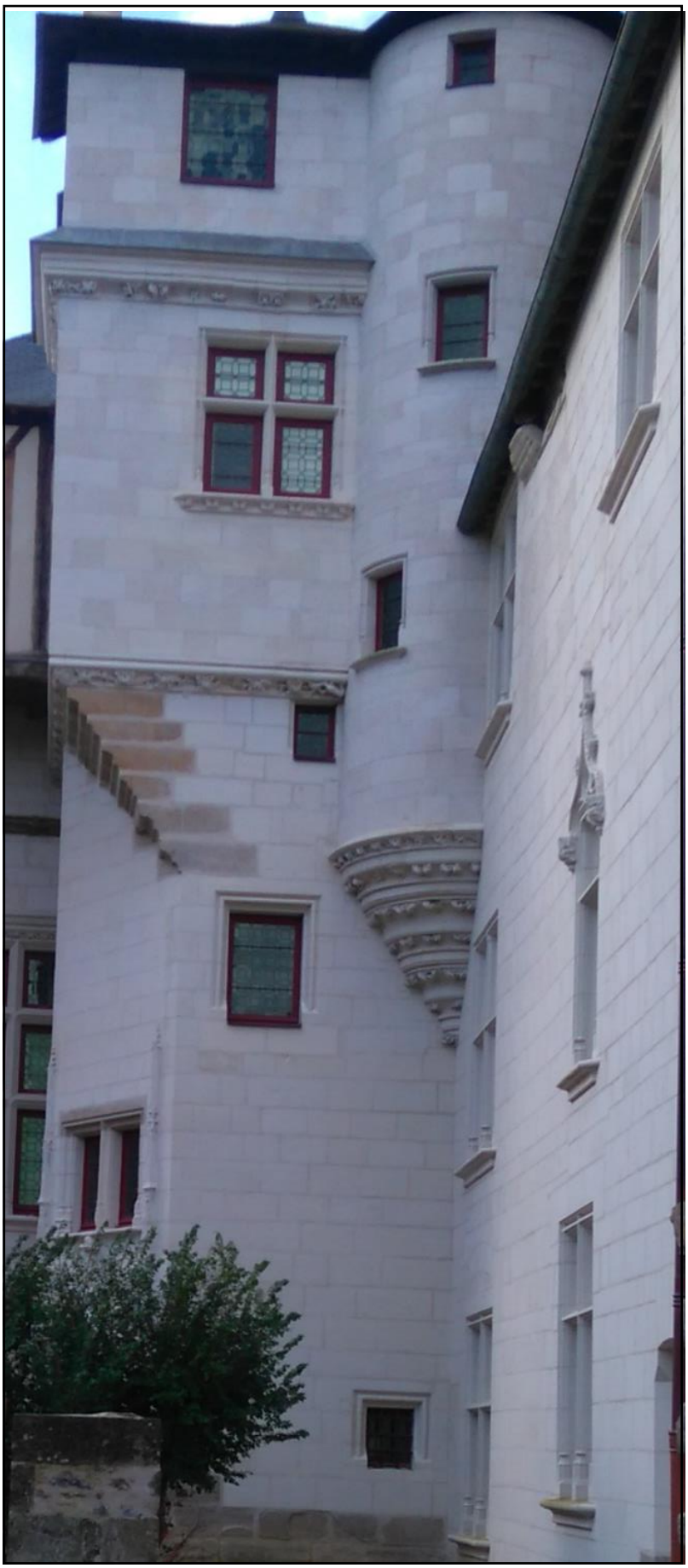

Ill. 24 : Pan oriental et pièces hautes de l’escalier après les restaurations de 2014.

Ill. 25 : Façade sud avant et après les restaurations de 2014.

Ill.26 : Façades nord.

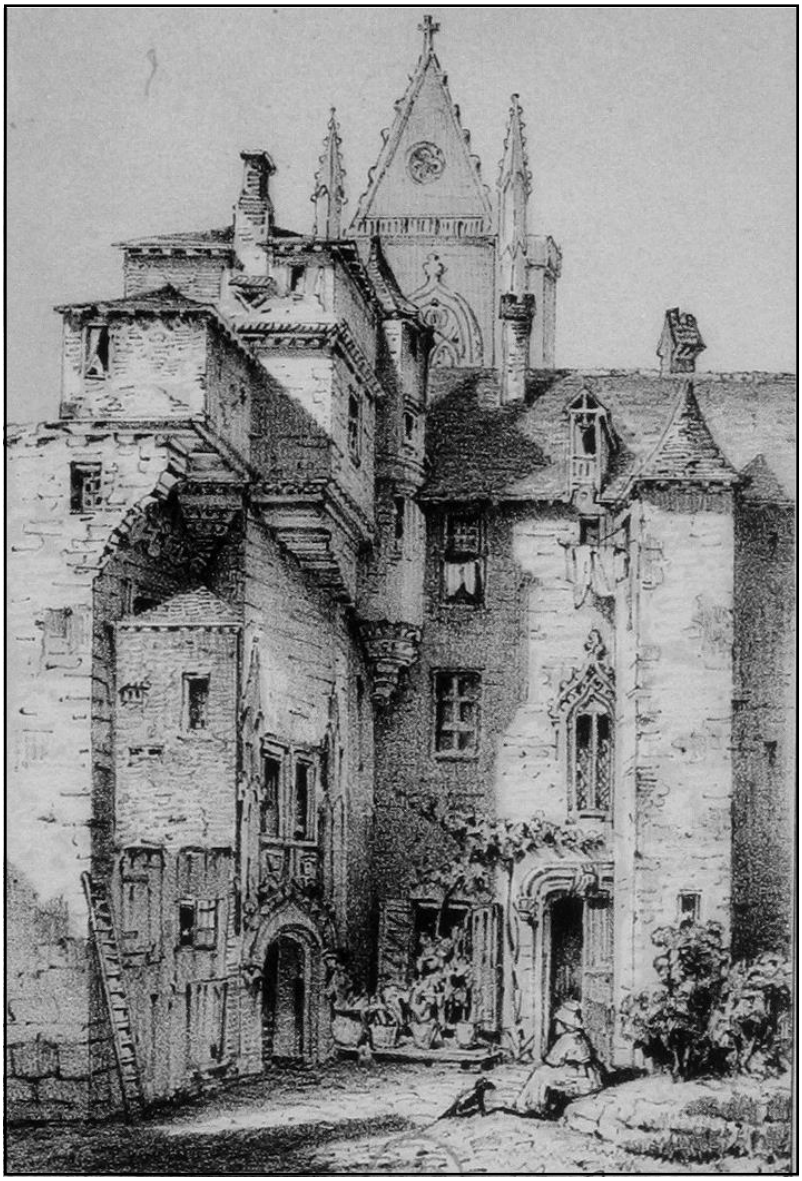

Ill. 27 : *Psalette rue Saint-Laurent*, BN_44_129740, Drac.

Ill. 28 : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Nantes*, section X, 1835, AMN, 1 Fi 1061.

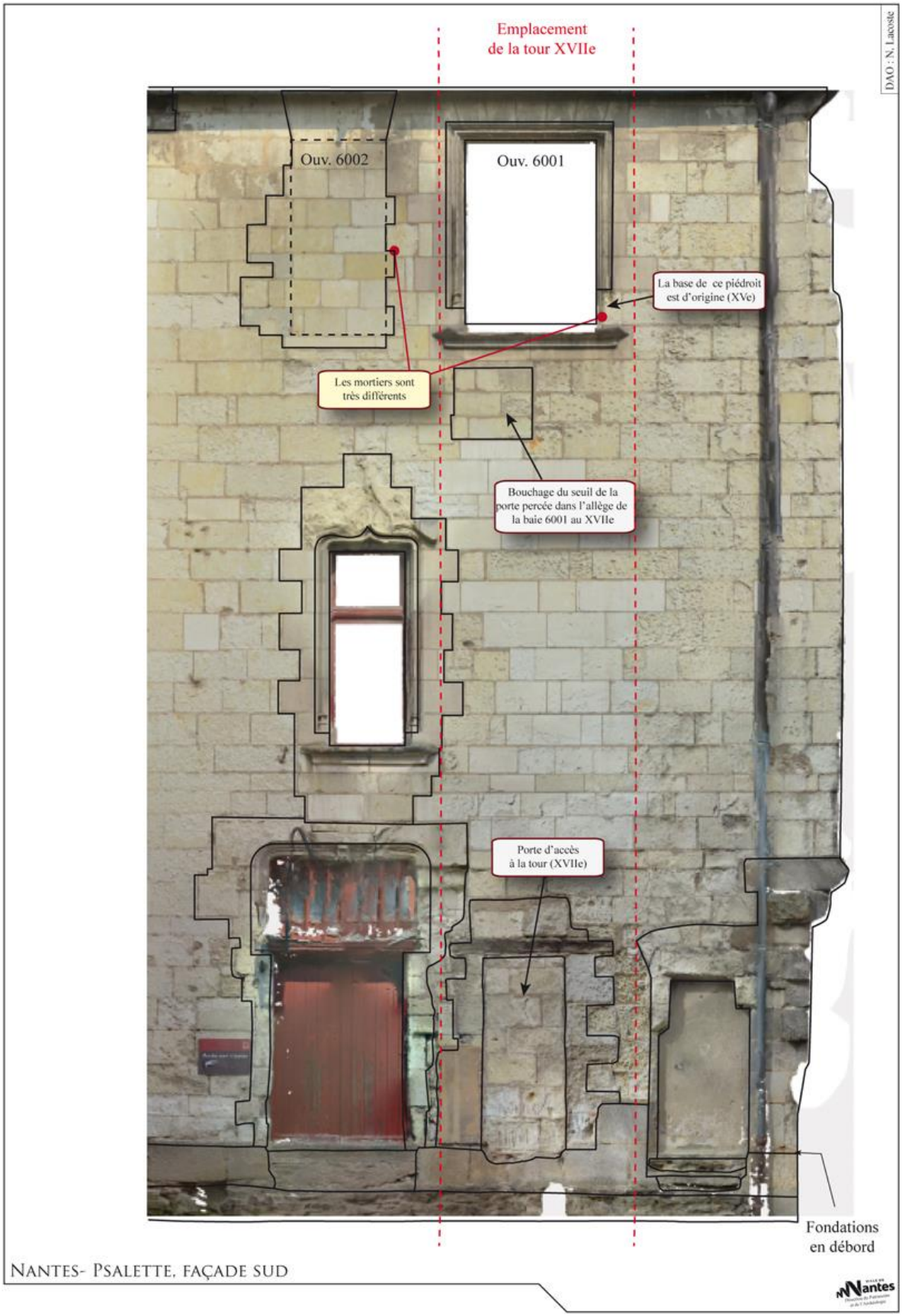

Ill. 29 : Analyse architecturale de l'extrémité orientale de la façade sud, Nicolas Lacoste, Dparc.

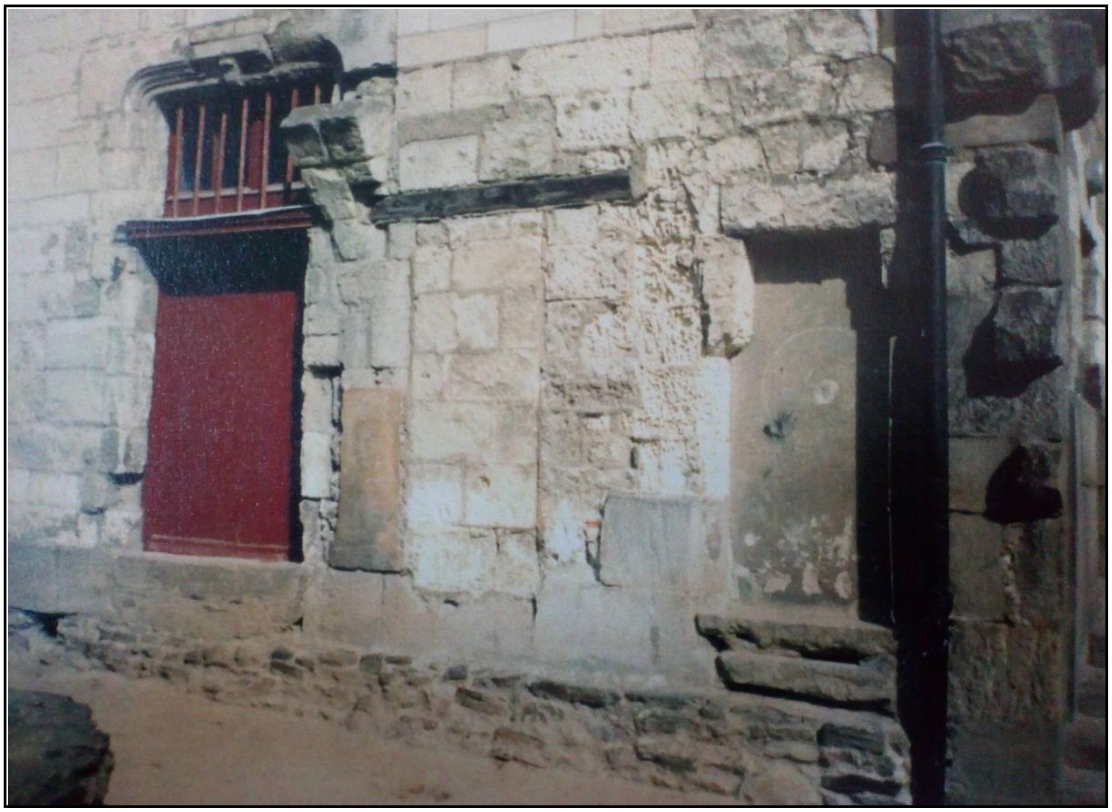

Ill.30 : Portes au rez-de-chaussée de la façade sud et départ de l'arc ou encorebellement, cliché Hervé Chouinard (?), ADLA, 2006 W 121.

Ill. 31 : Hypothèses de restitution de la distribution de l'hôtel de Rouville par Y. Le Digol et J.-J. Rioult, dans FAUCHERRE Nicolas et GUILLOUËT Jean-Marie (dir.), *Nantes Flamboyante 1380-1530, op. cit.*, p. 255 et 257.

L’hôtel de la Bretonnerie

Introduction

L’hôtel de la Bretonnerie ou Bretonnière reste particulièrement méconnu. Les quelques vestiges conservés nécessitent que l’on pénètre dans un immeuble d’une grande banalité pour le découvrir. Mais là n’est pas le seul point noir car les sources sont lacunaires à son sujet. Nous tenterons de retracer son histoire en étudiant son architecture afin de le replacer dans son contexte de création et ainsi redorer le blason de cet hôtel.

1 Historique

1-1 L’absence de sources

De l’hôtel de la Bretonnerie ou Bretonnière, nous ne savons que bien peu de choses. Pourtant, son histoire semble liée à celle du couvent des carmélites. Les sources conservées aux Archives municipales et Départementales ainsi qu’au Carmel de Nantes – bien que ces dernières ne soit que des informations rapportées issues des textes que l’on rencontre dans les lieux déjà cités –, ne mentionnent jamais cet hôtel. À titre d’exemples, ni les lettres patentes demandant l’implantation d’un couvent thérésien en 1619[1], ni l’état du temporel du 10 avril 1668[2], ni l’état des lieux pour la vente du couvent comme bien national[3] ne font allusion à cet hôtel. Cela pourrait s’expliquer par la destruction des documents à l’époque révolutionnaire. Cependant à compter du XIX^{e} siècle, diverses sources mentionnent que l’hôtel a été acheté le 2 ou le 22 avril 1619 par les sœurs[4] afin qu’elles s’y installent, et qu’elles l’ont ensuite remanié pour y installer leurs bâtiments[5]. Ajoutons que les études anciennes comme les plus récentes reprennent cette assertion sans citer d’où elle provient et sans la vérifier. Aussi se pose la question de savoir si l’hôtel de la Bretonnerie a fait partie du couvent des carmélites.

[1] AMN, GG 634, f° 1.

[2] AMN, GG 634, f° 8, état du temporel en 1668.

[3] ADLA, Q 62, f° 26.

[4] BERRANGER Henri de, *Évocation du vieux Nantes*, éd. de Minuit, Paris, 1966, p78 ; GRÉGOIRE Abbé, *État du diocèse de Nantes en 1790*, Impr. V. Forest et É. Grimaud, Nantes, 1882, p. 49.

[5] ORCEAU Robert, « La rue des Carmélites », *Bulletin de liaison BSHANLI*, sans date.

1-2 L'installation des carmélites

Dès 1616, Madame du Breil veuve de Jean du Breil, sieur de Champcartier et procureur du roi, et sa fille, suite au décès de leur mari et père, effectuent les premières démarches visant à l'installation des sœurs carmélites à Nantes, car elles voulaient en prendre l'habit. Pour cela, elles étaient prêtes à aller dans n'importe quelle ville où un établissement appartenant à cet ordre existât, mais leurs familles s'y opposaient[6]. Madame du Breil demande alors qu'un couvent de l'ordre thérésien soit créé à Nantes. Le 10 août 1617, le chapitre de la cathédrale donne son accord pour qu'elles s'établissent rue Saint-Gildas, où elles possédaient une maison située dans le fief de l'Église épiscopal[7]. Le 8 février 1618, la Chambre des comptes le leur interdit. Les sœurs décident alors de s'installer dans les faubourgs, ce que le chapitre accepta par décret le 8 août 1618 et la ville le 2 octobre 1618. Ainsi, durant le mois d'octobre 1618, des sœurs s'établissent-elles dans la maison du garde au Sanitat. Cependant, elles ne renoncent pas à s'installer en ville, ce que le bureau de la ville leur interdit à nouveau le 5 décembre 1618. Il faut l'intervention de la reine, Marie de Médicis, fervente protectrice des sœurs carmélites pour que le 22 août 1619, le maire et les échevins nantais acceptent que les sœurs s'établissent dans l'enceinte de la ville.

1-3 L'hôtel de la Bretonnière et de la Bouessière : une confusion ?

Par contrat d'acquêt daté du 26 août 1619, soit le quatrième, et signé par Charier et Pénifort, notaires royaux, les carmélites acquièrent l'hôtel, situé rue du château, qui appartenait à La Bouessière, procureur du roi[8]. Cette acquition est confirmée par Philippe de Cospéan, évêque de Nantes, le 7 juin 1622, ce qui leur permet de « posséder ledit logis de la Boissière qui est situé en son fief des Régaires en mainmorte pour y bâtir ledit couvent[9] ». Il est à peu

[6] Archives du Carmel de Nantes.

[7] Archives du Carmel de Nantes.

[8] AMN, GG 634, f° 8, état du temporel en 1668.

[9] *Ibid.*

près certain, qu'au XVII[e] siècle, cet immeuble appartenait à René Charrette et Renée de La Bouëxière (ou Bouessière) sieur et dame de la Bretonnière au XVII[e] siècle.

Les sources ne laissent aucun doute quant à la localisation de cet hôtel : rue du château. Pourtant, des études récentes placent parfois le logis de la Boissière rue des Carmélites jouxtant l'église au sud[10], sans cependant exclure l'existence de l'hôtel de la Bretonnerie qui n'est pas alors localisé. Cette confusion est entretenue par les archives du Carmel, qui ne comportent pas de documents anciens originaux, mais des états généraux des biens qu'elles ont possédés ou pensé posséder. Au-delà de cette confusion, les sources ne sont pas accompagnées d'un plan.

Pour tenter de mettre un terme à cet imbroglio, il est nécessaire de localiser avec précision l'hôtel de la Boissière. En mettant en corrélation l'état des lieux réalisé par Jean-François Ogée le 16 juin 1800 et le plan réalisé par son fils, en 1831 pour la vente en lot du couvent des carmélites, il n'existe qu'un seul lieu où l'hôtel puisse être situé. Le fait qu'il soit positionné dans la rue du Château, ne permet pas de l'identifier à la maison appartenant au sieur Bruneau en 1831, sise à l'angle des rues des Carmélites et du Château, et qui avait été achetée par les religieuses en 1711 à Jean Meignen[11]. En suivant le cours de la rue, et mis à part la succession des pièces du couvent accolées dans leur longueur entre la rue et le cloître, nous arrivons à l'extrémité du couvent où se situait un édifice présentant les caractéristiques d'un hôtel avec sa cour d'honneur, les logis et des jardins au-derrière qui ne pouvait être que celui de la Boissière. Ainsi l'hôtel, par sa position et les descriptions qui ont été faites, a dû une fois l'implantation du couvent achevé, servir de porterie, c'est-à-dire d'entrée au couvent (Ill. 32, vol. 2). Néanmoins, il est possible que l'hôtel de la Bretonnière soit la maison que leur accorde l'évêque le 10 août 1617 afin qu'elles s'y établissent et qu'elles ont pu revendre pour s'installer dans l'hôtel de la Boissière pour des raisons de commodité.

1-4 Les propriétaires au XVII[e] siècle

Les commanditaires anciens de l'hôtel demeurent méconnus. Ce n'est qu'au début du XVII[e] siècle qu'apparaissent les premières mentions des propriétaires. Le 23 mars 1634, Guillaume Lemarié, sieur de la Garnison s'oppose au chanoine Jullien Pageot et à la demoiselle Catherine du Gué, veuve de Jullien Bidé sieur du Ranzay au sujet de l'exécution d'un mur que

[10] FABLE, GRAVANT, Le ROY et VALAIS, *Bâti ancien, le couvent des carmélites*, ENSAN, p. 18 et 24.

[11] LE CARDUNER Michel, *Les carmélites de Nantes 1618-1792*, mémoire de maîtrise sous la direction de Yves Durand, Nantes, 1974, p. 25.

le premier souhaite réaliser le long de la petite ruelle (actuelle haute impasse Maillard) qui conduit dans la rue Saint-Gildas (actuelle rue des Carmélites). Ce mur pose problème car il est construit en partie sur le touc qui permet l'écoulement des eaux usées de l'écurie appartenant au chanoine et que le sieur de la Garnison a fait démolir par endroits. Au terme de la procédure engagée, il est accordé à Lemarié la possibilité d'élever ce mur à la hauteur qui lui conviendra et d'y accoler des cheminées. En retour, il doit refaire à ses frais un touc d'une taille suffisante pour que les eaux usées de M. Pageot et M^{elle} de Ranzay puissent s'écouler sur la rue Saint-Gildas, mais que chaque partie devra l'entretenir[12]. Si l'emplacement de la demeure n'est pas explicitement cité, il le devient grâce au rôle rentier de 1678. Il est noté que « la quatrième maison [appartient] au sieur lemarié maître des comptes [...] ayant de face sur ladite rue quarante deux pieds et de profondeur cent un pieds[13] ». Au nord, il est séparé par une maison de la ruelle et de même au sud du couvent des Carmélites.

Guillaume Lemarié, qui fut aussi échevin de 1616 à 1618[14], décède vers 1638 date à laquelle il rédige son testament[15]. Son épouse, Perrine Amproux, avec qui il a eu plusieurs enfants dont René, se remarie avec Christophe Bretagne, sieur de la Houssinière. Elle meurt vers 1662[16]. L'hôtel revient alors à son fils René Lemarié. Effectivement, le 7 mars 1674 un contrat de constitution est rédigé en sa faveur pour une rente de 250 l. qui lui est dû, par Charles Dupé seigneur d'Orvault et sa femme Prudance Boutin jusqu'à ce qu'ils aient remboursés la somme de 4000 l. à valoir sur une hypothèque. A cette occasion il est dit qu'il vit dans la rue Saint-Gildas[17]. Sept ans plus tard, par arrêt de la cour du 3 octobre 1681, René Lemarié seigneur de la Garnison, conseiller du roi et maître ordinaire de la Chambre des comptes de Bretagne reçoit des lettres d'anoblissement. Il est à nouveau mentionné qu'il habite dans la rue Saint-Gildas paroisse de Saint-Laurent[18]. Il s'unit avec Catherine de Santo-Domingue avec laquelle

[12] ADLA, G 221.

[13] ADLA, B 1894, f° 20-r.

[14] LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO Stéphane (de), PERTHUIS Alexandre, *Le livre doré de l'hôtel de ville de Nantes*, t.1, Impr. Grinsard, Nantes, 1883, p. 222 et 224.

[15] ADLA, G 468.

[16] ADLA, 4 E 2 182.

[17] ADLA, E 681.

[18] ADLA, 2 E 311.

il a un unique fils, Yves-René, qui décède en 1684[19] à l'âge de 23 ans. René meurt à son tour le 20 octobre 1706 et lègue ses biens à son épouse qui décède à son tour le 28 juillet 1719[20].

1-5 Les propriétaires du XVIII^{e} siècle à nos jours

Au début du XVIII^{e} siècle, avec la disparition des Lemarié, la demeure change de mains. Le toisé de la ville de Nantes indique comme nouveau propriétaire à la date de 1724, l'abbé du Foet[21] qui n'est mentionné dans aucune source, aussi nous ignorons comment il en est devenu détenteur ni de quelle en manière il en fut dépossédé.

En 1760, Ballais, avocat de son état, jouit de la propriété[22]. Entre 1791 et 1800[23], il semble que l'habitation soit la propriété de Dumargat qui réside à Châteaubriant. Elle passe ensuite à M^{me} Joseph, veuve rentière[24], puis en 1835 M^{lle} Claire Ballais est propriétaire de l'immeuble[25]. Elle le conserve jusqu'en 1864, date à laquelle Louis-Antoine Rivet, entrepreneur de maçonnerie, François et Etienne Chauvière et M^{lle} Jeanne l'achètent[26]. Néanmoins, Claire Ballais reste détentrice de la parcelle jusqu'en 1874. Les récents acquéreurs bâtissent de nouvelles constructions, notamment dans la cour, mais la nature des travaux demeurent inconnue. Cependant, le dénombrement des biens en 1864 fait part de trois maisons à l'intérieur de la parcelle. En 1877, puis en 1882, Rivet vend deux de ses propriétés dont l'une qu'il a sans doute acquit des Chauvières. En 1899, Louis-Julien Rivet est le possesseur de l'ensemble des biens[27] qu'il a dû obtenir au fil du temps puisqu'aucun n'autre propriétaire n'est mentionné, puis son fils prend la relève en 1936[28]. Enfin, l'immeuble passe dans les mains de la famille Doublet[29] en 1970 qui en toujours propriétaire et que le cabinet Ussel gère.

[19] ADLA, Fonds Freslon.

[20] ADLA, G 484.

[21] AMN, DD 296.

[22] ADLA, G 484.

[23] AMN, G1 65, f° 36, G1 83, G1 170.

[24] AMN, G 1 83.

[25] AMN, G1 556.

[26] AMN, G1 544 f° 105.

[27] AMN, G1 791.

[28] AMN, G1 840.

[29] AMN, 1099 W 72.

2 Description

2-1 Topographie urbaine

L'îlot où est localisé l'hôtel de la Bretonnerie est situé au sud-est de la cité nantaise. Il se présente sous la forme d'un quadrilatère irrégulier. Sa forme s'explique par les voies de communication qui l'enserrent. Deux d'entre elles pourraient être directement issues du parcellaire gallo-romain (Ill. 3, vol. 3). La première suivant un axe nord-sud à l'ouest de l'îlot, donnait accès à la porte Drouin-Lillard au sud du *castrum* gallo-romain. La seconde au sud lui est perpendiculaire mais son tracé n'est pas attesté.

L'origine des deux autres rues semble être médiévale. La rue desservant l'îlot, par l'est, est en lien avec l'implantation du château de la Tour Neuve dès le XIII^{e} siècle. Si son ancienneté n'est pas attesté dès cette époque, l'étude des portails de la cathédrale de Nantes par Jean-Marie Guillouët et notamment celle de l'iconographie du portail sud représentant la vie de saint Yves, révèle qu'elle permettait au duc de rejoindre la cathédrale. La dernière rue délimitant l'îlot, nord par le nord, permet de relier la porte Saint-Pierre au carrefour du Change avant de remonter vers la porte Saint-Nicolas. Il s'agit de la voie la plus importante et la plus utilisée à l'époque médiévale car elle permet de relier les différents centres économiques et spirituels (places Saint-Pierre, Pilory, Change) entre eux. Ainsi, cet îlot trouve une part de ses origines dans l'implantation gallo-romaine des III^{e}/IV^{e} siècle avant de prendre sa forme définitive à l'époque médiévale. Cet îlot présente un parcellaire constitué de parcelles de diverses tailles. Elles sont laniérées au nord-ouest et au sud-est mais plus profondes dans le second cas. Leur forme est rectangulaire. Deux édifices de culte sont implantés dans l'ilot, à l'ouest la chapelle Saint-Gildas qui fut remplacée au XVII^{e} siècle par le couvent des carmélites, à l'est l'église Sainte-Radegonde.

La rue des Carmélites a porté les noms de rue Perdue, Maupertuis, Saint-Gildas, Temple-des-Protestants ou l'Huis-de-Fer avant que se fixe sa dénomination actuelle due à la présence des sœurs éponymes. Dès le XVIII^{e} siècle, une partie de la rue dans laquelle se situe l'hôtel subit un alignement. Celui-ci est perceptible dans la charpente de l'hôtel même : Françoise Lelièvre, indique que la panne sablière située à l'extrémité ouest fut déplacée afin de suivre le mur gouttereau alors qu'elle était originellement parallèle aux autres pannes. Le 23 juillet 1804, suite à la délimitation en lot des terrains des carmélites précédant la vente, la rue

devait être élargie selon les exigences d'un tracé datant du 10 thermidor an 8[30]. Le 14 juin 1831 un extrait du plan général des terrains des carmélites est levé à la demande de M^me^ Blanloeil dont une partie de la propriété doit être amputée[31] en conformité avec le tracé de la rue (Ill. 33, vol. 2). Si cette opération a effectivement été réalisée il n'en est pas de même pour l'ensemble du projet. L'alignement actuel de la rue montre qu'elle a subi des élargissements en divers endroits mais que la majeure partie du tracé initial perdure. La vente en lot du couvent n'étant toujours pas achevé comme le démontre le plan réalisé pour cette même vente en 1831, il est probable qu'une partie de l'alignement ait été ensuite abandonnée. En 1857, la rue reçoit un nouveau pavage ainsi qu'un nouveau nivellement. Elle ne prit son aspect définitif qu'avec le percement de la rue de Strasbourg.

2-2 Le parcellaire

En 1678, la parcelle est de forme rectangulaire et mesure environ 13 mètres de longueur et 30 mètres de profondeur, soit une superficie de 390 m^2 (Ill. 12, vol. 3). Au sein de celle-ci, en fond de cour et sans pour autant que la parcelle soit scindée, un nouvel immeuble s'y élève au début du XIX^e^ siècle[32]. En 1835, la cour est agrandie pour atteindre une surface de près de 450 m^2. Le cadastre napoléonien indique qu'elle possédait alors deux cours, la première accolée à la limite parcellaire, au nord, et la seconde dans une position plus centrale, à l'est. D'après le plan d'alignement de 1831, une sorte de passage très étroit, semble séparer, au sud, l'hôtel de la Bretonnerie de la propriété Blanloeil, mais sa délimitation dans la profondeur de l'îlot n'est pas précisée et le cadastre napoléonien ne prend pas la peine de la figurer. Aujourd'hui, ces dimensions restent inchangées, mais la cour septentrionale n'existe plus, preuve qu'un changement dans la construction a dû survenir, et le passage susmentionné a été englobé dans la parcelle comme le justifie le retrait interne qui présente celle-ci. Il s'agit donc d'une parcelle ayant très peu évoluée en l'espace de trois siècles et de taille moyenne (Ill. 34, vol. 2).

[30] AMN, 1 O 291, f° 8.

[31] AMN, 1 O 291, f° 36.

[32] AMN, G1 83.

2-3 L'hôtel

2-3-1 Le portail

Actuellement, si l'accès à l'hôtel et plus généralement à la parcelle s'effectue par la rue des Carmélites, il ne devait pas en être de même à la fin du Moyen Âge. Entre la présente entrée et la cour se situent dans le local poubelle aménagé dans la paroi nord, deux portions de mur encastrées dans la maçonnerie, séparées par un passage et coupant longitudinalement ce réduit. Ces constructions en granit ne présentent pas de traces de chainage avec les parois perpendiculaires qui viennent simplement s'y accoler. Actuellement, Elles ont été englobées dans la maçonnerie plus récente. Sur l'une des parties, demeure une pierre faisant à la fois office de sommier et de premier claveau, marquant le départ d'un arc. Le passage créé par ces deux murs et le départ de l'arc laissent présager qu'il s'agissait de la porte piétonnière donnant accès à l'hôtel (Ill. 35, vol. 2). Cependant, cette construction paraît de facture moderne (XVII^{e} siècle) et pourrait correspondre aux travaux évoqués plus haut, ceux que fait réaliser Lemarié en 1634[33]. Quant à la porte charretière, nous ne possédons aucune certitude quant à son existence. Quoiqu'il en soit, et malgré une réfection plus récente de l'entrée, il est assuré que l'accès à l'hôtel ne se faisait pas par la rue principale mais par la ruelle située au nord. Enfin, l'orientation vers le nord de la porte d'accès à l'escalier doit être considérée comme un indice supplémentaire, démontrant que le portail d'entrée était bien au nord, comme le donne à penser son ornementation et notamment son écu, qui devait être tourné vers l'arrivant. De plus, la présence de caves, dont l'ouverture est désormais obstruées, au niveau de la cour, sont d'autres indices de la présence de la porte d'accès à cet endroit.

2-3-2 L'hôtel avec cour ou jardin ?

Par sa situation à l'angle sud-ouest de la parcelle, l'hôtel possède un vaste espace en fond de parcelle. Cet espace ainsi libéré devait posséder cette double fonctionnalité de cour et jardin, mais aucune autre information n'existe à ce sujet.

[33] ADLA, G 221.

2-3-3 Le plan

L'hôtel est en limite de parcelle à l'ouest et au sud. Il donne directement sur la rue et étend son emprise sur toute la largeur de la parcelle, du nord et au sud. Son emprise est estimée entre 160 et 170 m^2 soit un peu moins de la moitié de la parcelle. Son emplacement n'est pas spécifiquement lié à la taille ou à la forme de la parcelle. Si la parcelle est utilisée au mieux pour positionner l'hôtel, on peut penser que la présence de la ruelle au nord est en partie responsable de cette configuration. En effet, ce choix est délibérément voulu par le commanditaire qui a préféré s'isoler de la rue principale au profit de la ruelle. Néanmoins, l'hôtel devait posséder une forme en équerre mais dont nous ignorons tout de l'agencement interne.

La tourelle d'escalier fait la jonction entre les deux corps de logis et monte de fond. L'escalier en vis est compris dans une cage semi hors-œuvre, formant un hexagone irrégulier puis évoluant vers une forme carrée aux étages supérieurs. L'escalier en granit possède un diamètre de 2,80 mètres. Le revers des marches est délardé ce qui leur confèrent une forme de décor. Aux angles où se rencontre l'escalier et le mur ont été sculptés des corbelets dont le rôle est de soutenir en partie l'escalier, puisque celui-ci est pris dans la maçonnerie, tout en participant au décor de la cage d'escalier. Celui-ci permet la distribution des deux premiers étages avant qu'un escalier en bois, de facture moderne, ne vienne prendre le relais pour desservir le dernier étage et le niveau de combles. Il est éclairé par deux baies réaménagées, situées sur un même axe à l'est de la porte, l'une au premier niveau et la seconde au deuxième étage. Deux niches servaient à l'éclairage de nuit, l'une à l'étage et la seconde au niveau des caves (Ill. 44, vol. 3).

2-3-4 Le décor

Le décor ne devait pas être rare mais le seul élément persistant est celui de la porte d'entrée de l'escalier (Ill. 36, vol. 2). Celle-ci, de 1,02 mètre de large par 1,96 mètre de haut, est en granit. Couverte d'un arc en anse de panier, elle était encadrée par deux pinacles. Ces derniers se poursuivent dans la maçonnerie et leur extrémité n'est plus visible. La base de l'ouverture est constituée par un prisme duquel partent doucine et listel finement taillés. Au sommet de l'arc, mais légèrement décalé par rapport au centre, la clef de voûte est rejointoyée avec du ciment moderne. L'arc en anse de panier prend appui sur un prisme plus grossier

puisque restauré lui aussi avec le même ciment. La porte est enfin couronnée par un double arc en accolade délimitant ainsi une bande dans laquelle est sculptée une guirlande feuillagée. Au centre de cette accolade est placé un écusson. La présence d'un enduit très épais ne permet pas d'identifier la nature du feuillage tout comme il est impossible de savoir si les armes de l'écusson furent peintes où sculptées là où elles ont été buchées. De plus, quelques réfections pourraient laisser envisager que la porte a été remontée. Cependant la présence des gonds et d'une engravure (1,29 x 2, 20 m) afin d'encastrer la porte dans le mur atteste du caractère originel de l'ouverture. Enfin, le soin apporté au traitement de la porte (moulures et feuillage) et la présence des armes du seigneur du lieu sont autant d'indices du commanditaire de se donner à voir, signe indubitable que la porte devait donner directement sur l'entrée de la cour.

3 Analyse architecturale

3-1 Distribution

L'édifice n'ayant pas été relevé en plan et les demandes de visite des appartements n'ayant pas été fructueuses, il est impossible de préciser la fonction des différentes pièces.

L'hôtel à la particularité de disposer de deux niveaux de cave, ce qui, jusqu'ici, parait unique à Nantes. Le premier niveau, légèrement en contrebas de l'entrée principale qui donne sur deux portes, puis un second niveau se situant plus bas. Elles sont toutes deux accessibles par l'escalier. De là, on pénètre dans chacune des caves par une porte en anse de panier orné d'un chanfrein concave sur l'ensemble de l'encadrement (Ill. 37, vol. 2). La cave en contrebas voyait les ressources qu'elle abritait déchargées par les ouvertures donnant sur la cour. Son plafond a été surélevé, à l'origine, il était planchéié comme l'atteste la présence de corbeaux aujourd'hui dans le « vide » (Ill. 38, vol. 2). La situation de ces caves implique une hiérarchisation en fonction des produits qui y étaient entreposés.

Au rez-de-chaussée, nous présumons qu'une porte faisait la jonction avec l'escalier pour desservir une cuisine à l'ouest. Mais, il lui manquerait son pendant du côté opposé. À moins qu'il ne s'agisse de l'inverse, mais cela ne résout pas pour autant notre problème. Tout du moins, la disposition de l'escalier et les divers remaniements ne permettent pas de distinguer son accès.

À l'étage, deux portes se situent sur le même emmarchement si l'on ne prend pas en compte la présence de leur seuil moderne, ce qui prouve leur contemporanéité avec l'escalier. Les deux portes sont séparées par un trumeau. Cette configuration rappelle celle des portes des

caves. Elles possèdent des dimensions presque similaires (1,01 x 2 m et 0,99 x 2 m). Cependant, la forme des ouvertures en arc en plein cintre, peut toutefois être un remaniement plus tardif (Ill. 39, vol. 2). Ici, prendraient place une chambre et une salle sans que l'on puisse déterminer plus précisément leur situation sur rue ou sur cour.

Au deuxième étage, une troisième porte (0, 80 x 1, 91 m) dont le lien avec l'escalier est évident, présente des caractéristiques similaires avec les ouvertures du rez-de-chaussée et des caves : l'arc en anse de panier est souligné par un chanfrein de 6 centimètres de largeur dont les extrémités reposent sur un congé, ce qui nous incite à penser que l'ensemble des ouvertures desservant les différentes pièces de l'hôtel devaient ressembler à ce modèle. Notons qu'au-dessus de cette porte demeure un chevêtre de cheminée (Ill. 40, vol. 2). Peut-être qu'ici vivait l'épouse du commanditaire

Le troisième étage abritait à l'origine un niveau de comble, avant qu'il ne soit rehaussé à une époque indéterminée, peut-être au XVIII^{e} siècle, pour permettre de créer un nouvel étage d'habitation. Ce remaniement est particulièrement visible dans l'un des appartements où la césure pour la création du niveau supplémentaire est clairement visible. Quoiqu'il en soit, nous pourrions admettre que les domestiques y résidaient.

3-2 Datation

Malgré le peu d'information en notre possession, il est possible d'envisager une datation pour cet hôtel.

Le décor de la porte ouvrant vers l'escalier trouve une comparaison qui ne suscite pas de discussion : celle du logis de Jean de Rouville (Ill. 19, vol. 2, p. 80). En effet, ce dernier est daté des années 1460 par dendrochronologie. Par conséquent, les formes qu'il revêt sont des marqueurs architecturaux. Toutes deux, couvertes d'un arc en anse de panier et encadrées par des pilastres, nous incitent à considérer que le logis de la Bretonnerie fut bâti, sans doute peu de temps après vers les années 1470. Ce type de décor ornant une porte ne se rencontre pas ailleurs à Nantes, si ce n'est dans la chapelle Saint-Antoine de Padoue construite entre 1469 et 1481, où il se remarque par l'intermédiaire de l'ouverture menant du chœur vers la sacristie.

Conclusion

Les lacunes archivistiques et iconographiques ne nous ont pas permis d'appréhender l'édifice comme nous l'aurions souhaité. Cependant, celui-ci semble avoir été commandité par un personnage important probablement d'origine noble. L'hôtel revêt une forme commune si ce n'est qu'il donne directement sur la rue. En revanche, subsistent de fortes incertitudes sur sa distribution. Malgré tout, par l'intermédiaire de son décor, il parait avoir été construit durant les années 1470 mais son architecte demeure dans l'anonymat.

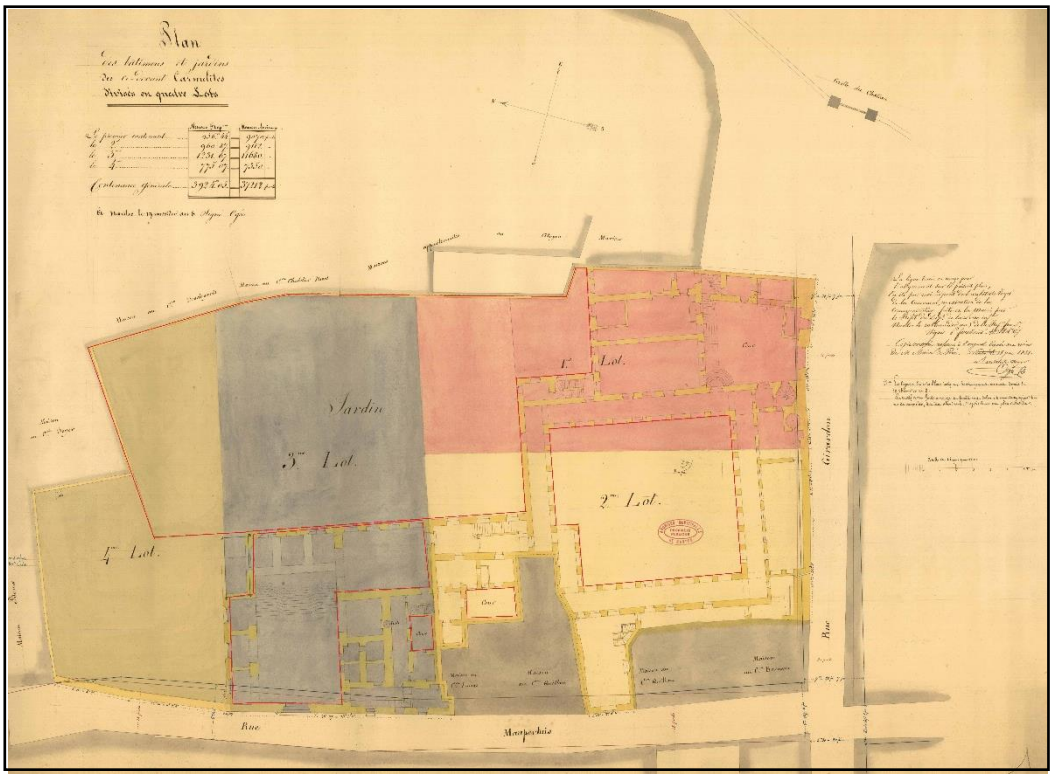

Ill.32 : *Plan des bâtimens et jardin des ci-devant Carmélites divisés en quatre lots*, Nantes, 10 thermidor an VIII (29 juillet 1800), par Fournier, copié à Nantes, le 15 juin 1831, par Ogée, AMN, 1 Fi 211. L'hôtel de la Boissière prend place à l'emplacement du premier lot (en rose).

Ill. 33 : Façade actuelle de l'hôtel.

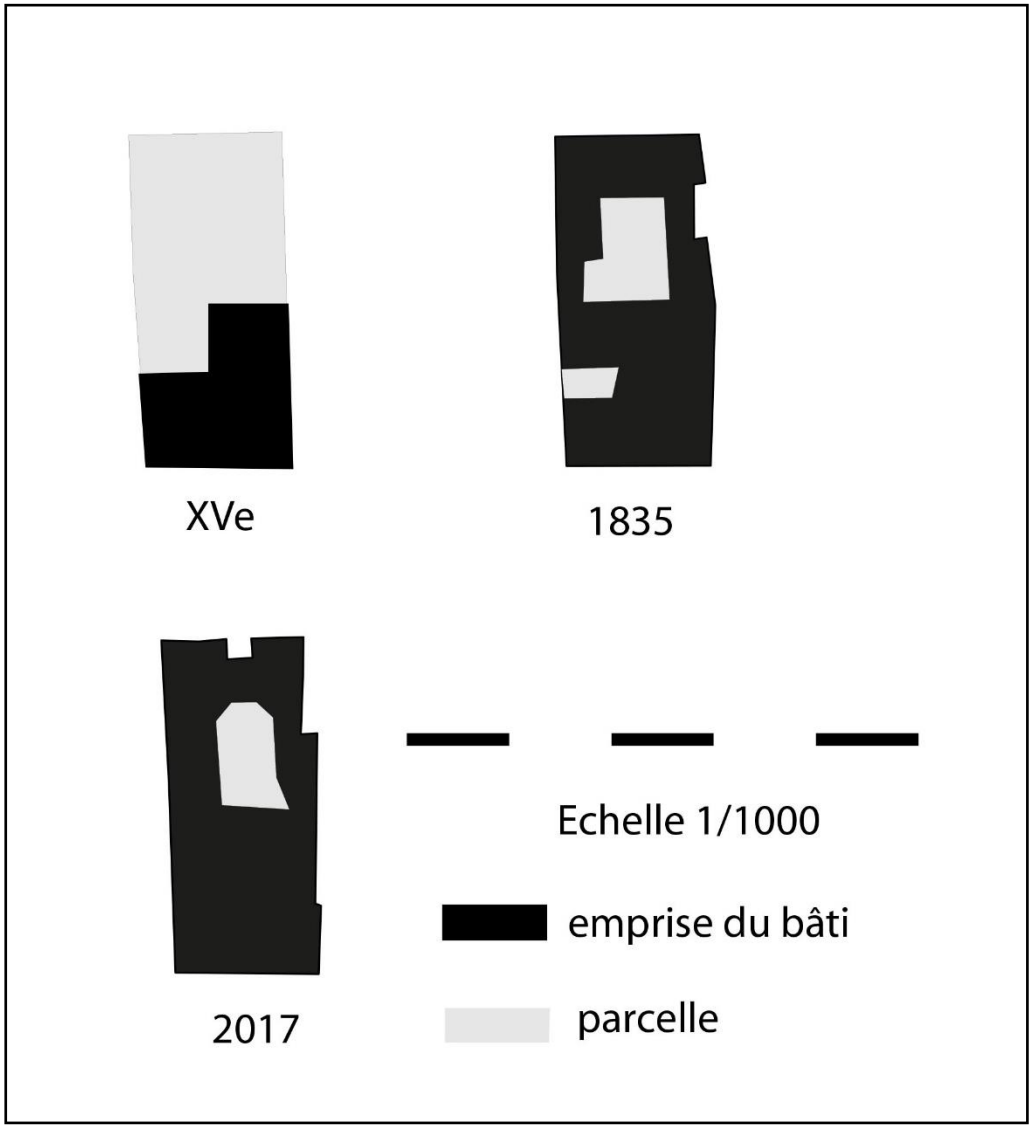

Ill. 34 : Ill. :Évolution de la parcelle, d'après le *Plan cadastral parcellaire de la commune de Nantes*, AMN, 1 Fi 1061 et cadastre.gouv.fr, réal. L. Charrier.

Ill. 35 : Entrée piétonnière de l'hôtel datant du XVII^{e} siècle (?).

Ill. 36 : *Porte XV^{e} siècle, rue des Carmélites n°16, ancien hôtel Bretonnière*, Nantes, 1895, AMN, 1 O 291 ; Porte d'accès à la tourelle d'escalier (état actuel).

Ill. 37 : Portes menant au premier niveau de caves, IVR52_19984404010X_2, D. Pillet ©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

Ill. 38 : Cave rehaussée de l'hôtel, IVR52_19984404012X_2, D. Pillet ©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

Ill. 39 : Portes donnant accès au premier étage.

Ill.40 : Porte menant au deuxième étage.

L’hôtel de Briord

Introduction

L’hôtel de Briord fut l’un des plus prestigieux édifices que renfermait la cité nantaise à la fin du Moyen-Âge. Érigé pour le trésorier et favori du duc François II, Pierre Landais, il a partiellement résisté aux affres du temps pour nous parvenir dans un état peu représentatif de sa grandeur d’antan. L’étude de son architecture, contribue à mieux connaître son commanditaire et les multiples détenteurs de l’édifice, pour ensuite nous attacher à souligner son originalité afin de le replacer dans le contexte de son temps.

1 Historique

1-1 Pierre Landais[1]

1-1-1 Ses origines

Pierre Landais, fils de Jamet et Perrine Landais, naît vers 1430 dans le faubourg du Rachapt à Vitré. Il est issu d’une famille bien implantée dans le commerce de draps et de toiles. Son père était notamment propriétaire de sa demeure, d’une métairie à Availles et aurait même été anobli[2]. À Sa mort dans les années 1450[3], Pierre hérite ou plutôt comme il est de mise dans ce cas, reprend l’affaire familiale qu’il rend plus florissante encore grâce au commerce de la soie. Pierre Landais est donc assez éloigné des origines de « basses extraction[4] » dont l’ont affublé certains de ses contemporains. Son esprit d’initiative et son ambition le conduisent,

[1] Il ne sera pas ici l’occasion de refaire la bibliographie de ce personnage, dont la vie et les engagements politiques ont fait couler beaucoup d’encre. Nous nous bornerons à reprendre dans les grandes lignes, l’étude de Jean-Pierre Leguay : LEGUAY Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen-Age : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, Paris, Librairie Maloine, 1981, p. 338-342.

[2] POTIER de COURCY Pol de, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, 5^e^ éd., Mayenne, Impr. Floch, 1976, t. 2, p.143.

[3] PARIS-JALLOBERT Paul, « Le château Landais à Vitré », dans *Revue de Bretagne*, t. 32, p. 101-133, 1904, p. 125.

[4] BOUCHART Alain, *Les grandes croniques de Bretaigne*, Rennes, éd. H le Meignen, 1886, p. 233.

peut-être par l'entremise des Laval qui résident à Vitré[5], à rencontrer et se mettre au service du comte d'Étampes, le futur François II. En effet, avant 1459 il lui fait crédit de 1 521 écus d'or pour l'achat de neuf draps de soie et de laine[6]. Ce fait laisse entrevoir la prospérité de son commerce qui s'adresse à une certaine élite. De cet échange qui n'était peut-être pas le premier, François « [se] servit [de Landais] pour quelques commissions secrètes[7] ». L'intelligence et l'habileté dont a fait preuve Landais pour obtenir par la suite les faveurs du comte ont marqué à jamais sa carrière.

1-1-2 L'ascension

Devenu duc, François II confie l'office de la Garde-Robe à Pierre Landais. Tout juste un an plus tard, le 10 juin 1460, il obtient la charge de la Trésorerie et Recette Générale de Bretagne qu'il conserve jusqu'à son décès. Ces offices lui confèrent des gages[8] respectivement de 200 et 500 l. Landais est également nommé receveur général du fouage[9], receveur ordinaire de Rennes, Trésorier des Guerres. Il s'agit des offices les plus importants qui ne prennent pas en compte ce que Jean Kerhervé nomme les à-côtés, parmi lesquels on dénombre les levées pour l'aide des villes ou encore la recette pour la régale de Tréguier[10]. L'accroissement de ses responsabilités à partir des années 1470 et le déclin progressif du duc l'amène à devenir en quelque sorte le « premier ministre » du duché. Malgré ses occupations politiques, le trésorier ne renonce pas au commerce.

Au sein du duché il continue à commercialiser des draps mais c'est grâce au commerce maritime qu'il s'enrichit. Si nous sommes moins renseignés sur ce type d'activité, nous savons

---

[5] LEGUAY Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen-Age : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, Paris, éd. Librairie Maloine, 1981, p. 338.

[6] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *Mémoire pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne. Tiré des archives de cette province, de celle de France et d'Angleterre, des recueils de plusieurs savants antiquaires*, Paris, Impr. Osmont, Paris, 1744, t. 2, col. 1758.

[7] LOBINEAU Gui Alexis, dom, *Histoire de Bretagne, composée sur les titres et les auteurs originaux*, t. 1, Paris, éd. Michel Guignard, 1707, t. 1, p. 739.

[8] KERHERVÉ Jean, *Finances et gens de finances des ducs de Bretagne, 1365-1491, catalogue prosopographique*, thèse de doctorat, Paris IV Sorbonne, vol. 1, 1986, p. 43.

[9] ADLA, B 5 ? f° 115-v ; JOLEC Jean-Yves, *Étude et transcription du registre B5 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1467 : Tome 2. Transcription du registre B5*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1990, vol. 2, p. 167.

[10] KERHERVÉ Jean, *op. cit.*, p. 43.

qu'il arme parmi d'autres navires, la Marguerite en 1481 et la Trésorière en 1483 pour le commerce international[11].

En parallèle, il investit énormément dans les biens fonciers. Parmi les seigneuries qu'il détient, on trouve celle de Briord en Port-Saint-Père en 1469 qu'il tient de Jeanne Mauffras[12] et dont les rentes s'élèvent à 133 l., qu'il agrandit de nouvelles terres[13] entre 1476 et 1483 ainsi que la châtellenie de Vue[14] en 1479 qu'il ne conserve que trois ans. Il possède la châtellenie du Loroux-Bottereau en 1474 qu'il agrémente de trois foires grâce à l'accord du duc le 27 avril 1478[15], mais aussi des terres à Saint-Julien-de-Concelles et à Basse-Goulaine. Il possède encore celles de la Pabotière à Doulon et de la Bourdinière à Château-Thébaut toutes deux acquises en 1480, du Plessix-Grimaud à Port-Saint-Père achetée dès 1478, de la Lucinière en Nort et celle du Létier en Béganne, auxquelles s'ajoutent d'autres terres au Doute-Rouaud, au Pont-en-Vretais, à Trentemoult, à Rezé (la Jaguère), à la Haie-Fouassière (la Cognardière) et des marais à Bouin dont les revenus étaient de 100 l. de rente. Du côté de Vitré, on trouve les terres du Plessis-Raffray, de Domagné acquise en 1474 dont les revenus avaient largement chuté passant de 12 000 l. en 1455 à 339 l. 15 sols en 1506[16], de Montreuil-sur-Pérouse, du Feu ainsi que les terres de la Louvelais et la Richardais, du Bois-Cornillé à Izé en 1479[17] comprenant les terres du Launay et de la Langerie et du Bois-du-Liers à Chelun[18]. Il obtient une baule en friche[19] située dans la paroisse d'Ambon en juin 1465 puis le domaine des Noé[20] dans la paroisse d'Iffé dans l'évêché de Rennes en 1477 ainsi que la moitié des maisons, terres et seigneuries du bois du Leix[21] qui appartenaient à Guyon d'Espinay en se subrogeant à Thébaud de Châteaubriand.

---

[11] KERHERVÉ Jean, *op. cit.*, p. 44.

[12] ADLA, B 1853 ; Il rend également aveu en 1478, ADLA, E 351.

[13] ADLA, E 354, 1ere liasse.

[14] ADLA, E 507, liasse n° 4.

[15] ADLA, B 9, f° 128.

[16] KERHERVÉ Jean, *L'État breton XIVe-XVe siècles. Les ducs, l'argent et les hommes*, Paris, éd. Maloine, t. 2, 1987, p. 904.

[17] PARIS-JALLOBERT Paul, *op. cit.*, p. 115-116.

[18] KERHERVÉ Jean, *op. cit*, p. 904.

[19] ADLA, B4, f° 84-v ; DUPUIS Jean-Pierre, *Les activités de la chancellerie du duc de Bretagne en 1466*, DES d'histoire, 1964, p. 88.

[20] ADLA, B 8, f° 34-r ; BIHAN Yvon, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1477*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1991, vol. 2, p. 58.

[21] ADLA, B 8, f° 136-r et B 7, f° 109-r ; BIHAN Yvon, *op. cit*, vol. 2, p. 196.

À cela s'ajoute des hôtels urbains comme sa demeure à Vitré rue du Rachapt ou l'ancienne maison d'Arthur Brécart à Rennes rue Saint-Yves pour l'office de la Garde-Robe. Dans sa seigneurie de Briord, il obtient l'autorisation de faire fortifier le manoir le 28 avril 1478[22]. D'autres réalisations sont à noter : le château du Bois-Cornillé qu'il fit rebâtir pour sa mère. Un château au Loroux-Bottereau « o toutes ses apartenances et deppendances aussi advoi il se comporte tant en maison murailles douves forteresse basse court jardin » ainsi « [qu'] une mestairie et herbergement o ses appartenances et deppendances nomme et vulgairement la grautiere contenan tan en mesons jerdrins rues yssues terres arables et non arables boays […] garennes[23] ». On dénombre enfin l'hôtel de Briord à Nantes qui constitue le cœur de notre étude.

Selon les historiens, il le fait ériger à partir de 1473[24], 1477[25] ou 1482[26]. Cependant, si la date de 1473 est la plus communément admise, aucun auteur ne cite ses sources. En revanche, tous affirment, comme déjà en son temps Dubuisson-Aubenay[27], que Pierre Landais en est le commanditaire. Plusieurs documents mentionnent que l'hôtel ou tout du moins le terrain aurait été racheté par Landais à l'abbaye de Villeneuve[28]. Cependant, aucun lien direct n'a été établi entre l'abbaye et l'hôtel. Tout au plus, Un rôle rentier concernant la paroisse de Saint-Vincent, rédigé entre 1470 et 1590, indique qu'au derrière de l'hôtel, donnant sur l'actuelle rue du Moulin était « une maison apartenant aux abbés et couvent de Villeneuffse[29] ». Peut-on alors envisager qu'une cession de terrain en faveur du trésorier ait eu lieu vers les années 1470 ? Mais l'hôtel de Briord tire son nom d'une seigneurie situé à Port-Saint-Père, il semble plus assuré qu'au décès de Jeanne Mauffras, intervenu en 1468, cette terre revient à Landais qui en rend aveu la même année[30].

---

[22] ADLA, B 9, f° 30.

[23] ADLA, B 1842/1.

[24] MACÉ de VAUDORÉ Jean-François, *Dictionnaire historique, géographique et topographique de Nantes et de l'Ancien Comté Nantais*, Nantes, Impr. Merson, 1836, p. 175 ; LESCADIEU A. et LAURENT A., *Histoire de la ville de Nantes, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Nantes, Impr. Mangin et Busseuil, 1836, t. 1, p. 237.

[25] Repris dans CARAES Jean-François, « L'hôtel de Briord et Pierre Landais à Nantes », dans *Les Annales de Nantes et du pays nantais*, n° 262, 4e trimestre, p. 16-18, 1996, p. 17, d'après LEBRETON, 25 mai 1837, p. 3.

[26] CHAUVIN Marcel, « Pierre Landais et ses historiens », dans *BSAHNLI*, t. 71, 1932, p. 27-56, p. 53.

[27] CROIX Alain (coord.), *La Bretagne d'après l'itinéraire de monsieur Dubuisson-Aubenay*, Rennes, PUR, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2006, p. 690.

[28] CARAES Jean-François, *art. cit*., p. 17.

[29] KERHERVÉ Jean, « Paysage urbain et société à Saint-Vincent de Nantes aux XVe et XVIe siècles » dans *Mondes de l'Ouest et villes du monde, Mélanges en l'honneur d'André Chédeville*, Rennes, PUR, 1998, p. 263-281, p. 274.

[30] ADLA, B 1853. Il rend également aveu en 1478, ADLA, E 351.

À ces constructions civiles, s'ajoutent des fondations pieuses. En 1469, il fait bâtir la chapelle Saint-Jean-Baptiste dans la collégiale Notre-Dame de Vitré où ses armes de gueules à trois badelaires d'argent en bande sont toujours visibles sur la clef de voûte. Il semble que cette chapelle ait eu pour vocation de contenir l'enfeu du trésorier. Paul Paris-Jallobert rapporte l'acte de fondation en date du 4 août 1469 où il est indiqué que « celle chapelle fust pour luy et pour son prochain principal héritier apres lui subcessivement es temps advenir, et qu'il y peust avoir droit d'enffeu et de sepulture, et aussy faire ensepulturez sa mere, sa femme et sa sœur[31] ». Pourtant c'est dans la chapelle de la Madeleine bâtie en 1483 et située dans la collégiale Notre-Dame de Nantes, probable nécropole ducale, que fut inhumé son corps[32] (Ill. 8 et 9, vol. 3). Entre temps il dédia une dernière chapelle à Saint-Adrien et à Sainte-Marthe en 1480 dans l'église Saint-Vincent de Nantes.

1-1-3 La chute

L'ascension de Landais au faîte du pouvoir grâce son habileté et son esprit d'initiative n'alla pas sans susciter un sentiment de jalousie voire de haine de la part de la haute noblesse bretonne. Celle-ci s'indigne de la place prise par Landais auprès du duc, ce qui signifie pour elle une perte d'influence. Dans le même temps, elle s'inquiète de l'orientation politique donnée par Landais à la politique ducale : distance prise vis-à-vis du royaume de France et rapprochement avec les adversaires de Louis XI, (l'Espagne, le Portugal, la Bourgogne de Charles le Téméraire et surtout l'Angleterre) dans le but de garantir l'autonomie du duché et une politique extérieure indépendante de la France. Une telle politique va à l'encontre des intérêts de la haute noblesse bretonne, largement possessionnée dans le royaume de France, que Louis XI, en lui versant des pensions, sait attirer à lui. Cependant, les appuis extérieurs de la Bretagne se dérobent : en 1477 Charles le Téméraire trouve la mort en assiégeant Nancy et le duché de Bourgogne tombe sous le joug du royaume français ; en 1483, l'accession de Richard III et la mort des fils d'Édouard IV remettent en question les traités passés entre l'Angleterre et

[31] PARIS-JALLOBERT Paul, *op. cit.*, p. 119-120.

[32] Pierre Landais, après son exécution, fut en premier lieu inhumé au bas de la nef, puis lorsqu'il revint dans les grâces du duc on l'enterra dans sa chapelle. CHARRIER Lény, *La collégiale Notre-Dame de Nantes : Étude historique et architecturale*, mémoire de master II en histoire de l'art, sous la direction de Nicolas Faucherre, Nantes, 2008-2009, p. 24 ; pièce justificative dans LA NICOLLIÈRE Stéphane Praud de, *Collégiale de Notre-Dame de Nantes*, Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 1865, p. 293-299.

la Bretagne[33]. Les dépenses liées à l'éminent péril affaiblissent les caisses de l'État alors que le peuple préférerait la paix synonyme de prospérité. Cette politique d'isolement mené par Landais le rend particulièrement impopulaire auprès des nobles et du peuple qui voient le rattachement avec la France comme une aubaine. En parallèle de la politique indépendantiste qu'il mène, le chancelier Guillaume Chauvin cherche en revanche un compromis avec le roi afin d'éviter la guerre. Landais le fait arrêter et condamner pour trahison en 1481. Le manque de nourriture et les mauvais traitements infligés lors de sa captivité l'emportent dans la tombe en 1484. Si une première tentative pour écarter Landais échoue, une seconde, le 25 juin 1485, est couronnée de succès. Il est emprisonné[34] dans l'une des tours du portail Saint-Nicolas et à la suite d'un procès expéditif, Landais est exécuté le 19 juillet 1485. Avec sa disparition, le sort de la Bretagne est scellé.

1-1-4 Sa descendance

Malgré le terrible désaveu que Pierre Landais subit, sa mémoire est très rapidement réhabilitée et ses biens confisqués dans un premier temps reviennent rapidement à ses proches. Son épouse, Jeanne de Moussy, réside dans l'hôtel de Briord et fonde en 1502 un anniversaire dans la chapelle Sainte-Marthe et Saint-Adrien située dans l'église de Saint-Vincent[35]. Leur fille Françoise née vers 1465, est leur unique héritière. Elle se marie avec Arthur L'Espervier qui fait partie d'une illustre famille bretonne.

Cette famille gravite dans l'entourage ducal et occupe des charges importantes : Jean est maître d'hôtel[36] du duc Jean V en 1405 avant de devenir capitaine de Concarneau l'année suivante. Son frère, Alain est, le 1er mai 1421, confesseur[37] du comte François, un des fils de Jean V ; Charles[38] est général et maître des monnaies entre 1422 et 1423 puis auditeur à la Chambre des comptes avant d'être nommé grand maître des monnaies de Bretagne. On trouve également un autre Jean qui fera carrière dans le clergé. Il est chanoine de Nantes en 1439,

[33] LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *L'union de la Bretagne à la France,* Morlaix, éd. Skol Vreizh, 2003, p. 62.

[34] AMN, CC 262, f° 34-r.

[35] ADLA, G 521.

[36] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 746.

[37] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1085. Il l'est toujours en 1426 et 1428, col. 1222.

[38] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1131, 1259, 1194 et 1231.

chefcier de la collégiale entre 1443-1445, aumônier du duc en 1448 puis évêque de Saint-Brieuc avant d'être celui de Saint-Malo[39] de 1450 à 1486.

D'autres membres de la famille L'espervier sont en lien avec le comté nantais. Pierre, qui ratifie le traité de Guérande le 26 juin 1381, est cité comme seigneur de Launay en Chantenay et de Saint-Thomas en Saint-Étienne de Montluc[40] dans les premières années du XV^{e} siècle. Son fils Robert qui est le père de Georges et donc le grand-père d'Arthur, est tour à tour procureur, alloué et prévôt de Nantes puis envoyé en août 1420 par le duc Jean V à Clisson pour traiter avec les Penthièvre[41]. Devenu écuyer[42] du duc entre 1442 et 1444, il accède à l'ordre de l'Hermine[43] sous Pierre II. Il fait partie de la délégation[44] accompagnant le duc Arthur III qui se rend auprès du roi de France afin de lui prêter hommage. Avec l'avènement de François II, il est institué capitaine[45] de Guérande puis deux ans plus tard, connétable[46] de Nantes avant d'être remplacé dans cette charge le 22 septembre 1475 par Jean Gaultier. En 1477, il est capitaine[47] de Guérande.

Georges, son fils, prête, en 1438, serment de fidélité[48] à Jean V pour la garde du château de Touffou, mais en est déchargé[49] par Arthur III, avant d'y être reconduit en 1480. Entre temps, le 26 février 1450, Pierre II l'avait nommé[50] lieutenant et garde du château de Nantes en l'absence du comte de Richemont. L'année suivante il est fait chambellan[51], charge qu'il conserve jusqu'en 1459. En 1468, il fait partie de ceux qui sont désignés pour diriger[52] le comté de Nantes en cas d'absence du sire de Rays, lieutenant général du duc.

---

[39] BLANCHARD René, *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne*, Nantes, Impr. Forest et Grimaud, 1889-1895, n° 2470.

[40] ADLA, 107 J 79.

[41] LOBINEAU Gui Alexis, dom, *op. cit.*, p. 551.

[42] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op.cit.*, t. 2, col. 1372.

[43] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op.cit.*, t. 2, col. 1646.

[44] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op.cit.*, t. 2, col. 1726.

[45] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 391.

[46] AMN, CC 92, f° 5, CC 93 f° 15, CC 94 f° 2.

[47]ADLA, B 8, f°97-v ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, vol. 2, p. 144.

[48] ADLA, E 140/21.

[49] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1711 ; t. 3, col. 392.

[50] AMN, EE 11, pièce 2.

[51] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1604 et 1745.

[52] ADLA, B 6, f° 113-v ; KERMARREC Marion, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1468*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1991, vol. 1, p. 244.

Quant à Arthur, il est le fils aîné de Georges Lespervier et de Marguerite de Montauban, la sœur du chancelier Philippe de Montauban. À la mort de son père en 1478, il devient seigneur de la Bouvardière[53], nom que prend l'hôtel de Briord. Il est également seigneur de la Chapelle-sur-Erdre et de l'Épine-Gaudin, de Trélières, du Loroux, puis seigneur[54] de la Touche et de la Limonnière que le duc lui concède après le décès de Jean de La Touche. Il est nommé[55] capitaine des Bretèche en 1487 puis l'année suivante, capitaine et garde de Nantes[56] en cas d'absence du prince d'Orange, et institué[57] grand-veneur de Bretagne cette même année. Toujours en 1487 il reçoit en don avec Jacques Guibé la rançon[58] de Jean Trévecar. En 1490, il se voit confier la garde du château de Touffou[59] pour la duchesse. Dix ans plus tard, Louis XII s'adresse a « notre ame et feal conseiller et chambellan artur lespervier escuier seigneur de la bouvardière cappitaine de noz villes et chastel de nantes[60] » dont les gages sont de 100 l. À l'instar de son père qui dut inspecter les travaux de la muraille de la ville de Nantes[61] en 1468, sa charge de capitaine nécessite qu'il soit présent lors de l'estimation[62] des maisons à abattre pour l'agrandissement du château. En 1482, il fait partie de 50 hommes d'armes du duc[63] touchant 25 l. par mois. En 1487 il perçoit 138 l. pour les 25 archers[64] qu'il a fournis au duc et assiste au béguin de François II l'année suivante. Il est envoyé en ambassade[65] auprès du roi

[53] AMN, II 140.

[54] ADLA, B 11, f° 128-r ; PARROT Ingrid, *Transcription et étude du registre B11 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1487-1488*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1999, vol. 1, p. 169.

[55] ADLA, B 10, n° 1334 ; CORCUFF Marie-Andrée, *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne d'après le registre des lettres scellées en Chancellerie en 1486-1487*, thèse, École nationale des Chartes, Paris, 1987, vol. 1, p. 306.

[56] ADLA, B 11, f° 251-v ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, vol. 1, p. 349.

[57]ADLA, B 11, f° 260-r ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, vol. 1, p. 362.

[58] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, col. 1480.

[59] ADLA, B 13, f° 98-v ; COCHARD Marc, *Transcription et étude du registre B 13 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1490-1491*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1992, vol. 1, p. 121.

[60] AMN, EE 9, pièce 3.

[61] AMN, CC 247, f° 257-v.

[62] ADLA, E 164/19.

[63] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 427.

[64] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 537.

[65] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 653.

d'Angleterre en 1489. En 1490 il est député[66] au congrès de Tournai. Il a, à ses côtés, son frère Charles comme lieutenant[67] en 1501. Ce dernier qui est également écuyer tranchant de la reine et échanson[68] de sa maison en 1505, reçoit au nom de son frère ses gages de 1500 à 1510 pour la « lieutenantize et residence ay fait au nom de luy [Arthur] audit chastel ». Lors de la guerre franco-bretonne Arthur est payé 425 l.[69] pour le mois de mai, pour les six hommes d'armes et les six archers qu'il a fourni. Il prête également au duc la somme de 1 200 marcs d'argent[70] que le souverain lui rend en 1487.

De l'union d'Arthur et de Françoise est issu François, capitaine de Nantes, grand-veneur, maître des eaux et forêt de Bretagne et principal héritier[71] de Jeanne de Moussy sa grand-mère. Seigneur de Briord[72] en 1509, il se marie avec Anne de Gouyon-Matignon en 1519. Il fut un généreux donateur en faveur de l'église. En 1515 il donne aux Carmes[73] le devoir de Loire qui appartenait à son grand-père depuis 1482 plus une sauzaie[74] dans l'île de Tomaille ainsi que 18 deniers de rente aux carmélites des Couëts. En 1516, il fonde quatre anniversaires[75] dans le couvent des dominicains et il leur cède l'île de Groix. Lorsque son épouse décède, celui-ci devient prieur chez les dominicains de Nantes jusqu'à sa mort en 1555. Ses biens dont il a dû se séparer au moment de sa retraite reviennent à sœur Perronne et à sa fille aînée Bonaventure L'Espervier qui épouse François de La Noue. Elle est dame de Briord, du Loroux-Bottereaux, de la Chapelle-sur-Erdre et de l'Épine-Gaudin. Puis leur fils François de La Noue dit bras de fer, célèbre capitaine huguenot devient propriétaire de ces lieux. L'hôtel passe ensuite au duc de Mercœur[76].

---

[66] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 695.

[67] AMN, EE 11, pièce 8.

[68] ADLA, B 15, f° 87-r ; GUILLOUAIS Anne-Laure, *Transcription et étude du registre B15 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1505*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1996, vol. 1, p. 178.

[69] ADLA, B 10, n° 1050 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, p. 265.

[70] ADLA, B 11, f° 14-v ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, vol. 1 p. 25-26.

[71] ADLA, B 19, f° 64-r ; DEBORD Karine, *Étude et transcription du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1510*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1997, vol. 2, p. 86.

[72] ADLA, 107 J 95.

[73] ADLA, H 242, f° 1.

[74] ADLA, H 383.

[75] ADLA, H 302, f° 13.

[76] CARAES Jean-François, art. cit., p. 18.

1-2 Des hôtes de marque

Parmi les hôtes de marque, qu'accueillit l'hôtel de Briord, citons Anne de Bretagne. Elle y trouva refuge en 1487 alors que Nantes était assiégée, l'hôtel étant alors entre les mains du duc[77]. Le 22 novembre 1537, Marguerite, la reine de Navarre au retour d'une visite à la Gascherie chez son beau-frère le vicomte de Rohan y séjourne quelques jours[78]. En 1543, le président et vice-chancelier de Bretagne Jean Bertrand y réside. À cette occasion, il lui est livré du bois, du charbon, du linge ou encore de la nourriture[79]. Selon Nicolas Travers, le marquis de Northampton, l'évêque d'Ély, les comtes de Vorcester, de Rutland et d'Ormond venus à Nantes à la mi-juin 1551, logent dans les hôtels de Bizart et de Briord[80]. À plusieurs reprises, l'hôtel est aménagé afin d'accueillir le gouverneur de la province. On y amène du linge et « plusieures ustanciles de meubles[81] ». À la fin des années 1570, il est fait état du « paiement de 4 livres aux mortes-payes et archers du château qui avaient contraint les habitants à livrer leurs meubles, pour garnir le logis de Briort, où devait descendre le duc de Montpensier[82] ». Accompagné de sa femme et de sa suite puisque la ville avait aussi pour charge de s'occuper des 50 à 60 chevaux qui les avaient amenés, il y séjourna 12 jours à compter du 2 avril 1578[83]. Son fils, le comte de Sanzai y logea un an plus tard au frais de la ville.

À partir de 1582, Philippe de Lorraine duc de Mercœur s'y installe car selon Travers, « en ceste ville il n'y aict qu'un logis commode pour eulx où ils ont acsoustumés se loger appelé Briort[84] ». Malgré la défaite du duc de Mercœur, la duchesse continua d'y résider. Des quittances font état de la location de l'hôtel pour 500 l. par an[85] entre 1599 et 1608[86]. Elle semble même s'en être rendu propriétaire puisque c'est elle qui le vend aux oratoriens en 1618.

---

[77] ADLA, B 10, n° 1413 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*p. 318.

[78] TRAVERS Nicolas, *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, Nantes, éd. Forest, 1837, t. 2, p. 309.

[79] AMN, II 3, f° 1, 2 et 4.

[80] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 327.

[81] AMN, CC 296, f° 7 et CC 297, f° 33.

[82] AMN, BB 13.

[83] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 474.

[84] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 500.

[85] AMN, FF 23 et CC 353 f° 11.

[86] CARAES Jean-François, art. cit., p. 18.

Selon Alcime Sinan, elle y installa sa cour d'artistes et de lettrés[87]. Pour achever cette longue liste d'hôtes citons, le 11 avril 1622, la présence de la reine mère, Marie de Médicis et de sa fille, puis en 1630 la venue du prince de Condé[88]. La présence, en ces lieux de personnages d'une telle renommée, atteste le prestige et le faste du logis mais aussi l'espace qu'il offrait à ces occupants.

1-3 De l'hôtel au couvent

1-3-1 L'achat par les oratoriens

La duchesse de Mercœur céda l'hôtel au profit des oratoriens. Pour Travers, l'incendie qui s'est déclaré dans les écuries dans la nuit du 11 au 12 août 1618, fut le prétexte de cette vente[89]. Il ne semble pas qu'il y ait eu de cause à effet, mais le 9 août 1618 un contrat fut passé entre la duchesse et Berulle père supérieur de la congrégation, devant Nicollas Jolly et Guillaume Antrat notaires royaux au châtelet de Paris relatif à la prise de possession « de l'hostel et maison de briord avecq ses apartenances et deppandances et de la maison du petit briord et de la gaudine jardrin et autres choses annexées a icelluy[90] », et ce pour la somme de 24 000 l.[91]. Dès le 21, les pères commencèrent à prendre les dispositions nécessaires afin de s'y installer. Cependant, le bureau de ville s'opposa fermement à cette installation. Après plusieurs assemblées un accord fut trouvé le 7 avril 1621, selon lequel, les oratoriens consentaient à s'établir au-delà des murs de la ville, un dédommagement de 800 l.[92] leur étant accordé.

L'hôtel devient ensuite la demeure de Louis Charrette, sieur de la Colinière qui le rachèta à la ville[93]. Dès 1630, celui-ci n'était plus la propriété du seigneur de la Colinière mais de Jean de Bruc seigneur de la Grée. Ce dernier ayant reçu avec Jean Blanchard chevalier, seigneur de Lessongère une rente de 32 000 l. qui l'ayant « tourné » a son seul profit, l'employa « au payement de l'hostel de Briord[94] » qui lui coûta 10 000 écus[95]. Cette rente avant d'être

[87] SINAN Alcime, *Le Vieux Nantes qui s'en va, ses transformations successives*, Mayenne, Floch, 1935, p. 119.

[88] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 237 et 273.

[89] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 219.

[90] ADLA, H 337, f° 2.

[91] AMN, GG 629, f° 2.

[92] *Ibid*.

[93] *Ibid*.

[94] ADLA, 103 J 76.

[95] CROIX Alain (coord.), *op. cit.*, p. 692.

employée à l'achat de l'hôtel, avait connu d'autres affectations. Jean de Bruc l'avait transporté au duc et à la duchesse de Vendôme, lesquels l'avaient donné aux « héritiers de deffunt noble homme Claude Cretier vivan sieur des Creneaux, lesquels auroyent intenté leur action contre lesquels seigneurs de Lessongere et de la Grée tan pour le payement des arrérages de ladite rente que de laquelle somme de trente deux mil livres soit principal d'icelle a cause de la vente faitte par ledit seigneur de la Grée dudit hostel de Briord qui estoit l'hipoteque special de ladite rente, et entendoient y faire contraindre et mesme y auroienct fait saisye et arresté le prix entre les mains des sieurs de Prélembert et de Launay gravé acquéreur[96] ». L'affaire qui ressemblait à un détournement de fond, pris fin le 22 avril 1649 avec le remboursement mutuel par chaque partie des sommes dues. Quant à l'hôtel, il resta en possession de Jean de Gravé, sieur de Launay.

1-3-2 Les jésuites

À partir de 1661, les jésuites essayèrent, de s'implanter à Nantes mais ce n'est qu'en 1668 qu'ils y parvinrent[97]. L'affaire n'en était pas pour autant close, car s'ils purent s'installer dans les faubourgs de la cité, ils n'y trouvèrent pas d'emplacements appropriés malgré le prix élevé qu'ils étaient prêts à donner. Ils furent « obligez d'achepter la maison de Briord, la pluspart ruinée et peu habitée depuis longues années ». La transaction eut lieu le 28 avril 1671, entre Charles de Moutiers comte de Rieux capitaine lieutenant des chevaux légers de la garde du dauphin et sa femme Marguerite de Gravé, la fille de Jean de Gravé, d'une part, et les jésuites, d'autre part, pour la somme de 40 000 l.[98]. Cette implantation ne satisfait absolument pas le bureau de ville ni le recteur de la paroisse de Saint-Vincent. Ainsi, le 10 septembre 1671, le procureur du roi « a remontré qu'il auroit été informé que les Reverends Peres Jesuites établis à l'un des Faux-bourgs de cette Ville, auroient depuis quelque temps acquis la Maison de Briord et ses appartenances, située au milieu de cette Ville, et que journellement ils y font travailler par Massons, Cherpantiers, et autres ouvriers, afin d'y pouvoir loger au plûtôt, et d'y faire l'établissement de leur Communauté ». Cette opposition allait à l'encontre des conditions d'installation qu'ils avaient reçues de la ville le 11 septembre 1663, la ville interdisant aux religieux de s'implanter dans l'enceinte de la ville et entre les rivières d'Erdre et de Loire pour

[96] ADLA, 103 J 76.

[97] AMN, BB 46, f° 135-136.

[98] ADLA, B 1900, f° 356, ADLA.

les raisons suivante : « les Jesuites, que les Traitez, que la Foy donnée, que la Honte de manquer à leur parole, que le bien Public, et le Particulier, ne peuvent retenir, prétendent s'établir au milieu de la Ville, et proche deux autres grandes Communautez des Carmes et Saintes Cleres, et occuper ce qui suffiroit à plus de cent Familles Bourgeoises pour leur logement, et encore s'accroître et achepter les Maisons joignantes et voisines de celle de Briord, lesquelles en parties ils ont déjà fait demander aux propriétaires à achepter, et ainsi envahir la plus belle partie de la Ville, et du Territoire des Fiefs de Prévosté, appellé avant l'Union de la Province à la Couronne, le gentil Fief du Duc[99] ». Ils furent condamnés à quitter les lieux dans un délai de trois mois. Le 12 octobre 1671, une nouvelle assemblée de ville statue définitivement sur cette affaire. Les jésuites purent rester dans l'hôtel en faisant état de lettres patentes du roi qui furent « deuement vérifiées ». Le 13 mars 1679, ils déclarent posséder « un grand corps de maison autrefois nommé hostel de Briord appartenant a présent au dit pères Jésuites de la résidence de Nantes où ils ont establi une église, cour au milieu de la dite maison, jardin et escurie au derrière le tout en un terrain situé au dit Nantes rue de Briord paroisse saint-Vincent[100] ». Ils occupèrent l'hôtel jusqu'en 1762 date à laquelle ils sont expropriés. À cette occasion, on procède à l'inventaire de leurs biens le 28 avril 1762[101].

La chapelle

Lorsque les jésuites prennent possession de l'hôtel ils réutilisent et font remanier l'aile nord et plus particulièrement la « spacieuse salle de l'hôtel de Briord, étoit le lieu où se tenoit le conseil des finances du duché, du temps du trésorier Pierre Landoys, sous le duc François II, vers 1480[102] », pour y installer leur église. Cette chapelle était de forme rectangulaire et formait un volume unique (Ill. 41, vol. 2). Elle se situait au nord de la parcelle, jouxtant l'hôtel de Châteaubriant. Peu de temps avant leur expulsion, ils entreprennent d'agrandir leur église : « à la Saint-Jean de cette année [1758], les jésuites commencèrent à bâtir leur église, en démolissant la salle qui leur en avait servi jusqu'alors[103]». Celle-ci ne fut pas consacrée et resta peut-être inachevée. Nous ne possédons pas d'informations sur ces travaux. Cela est d'autant plus contraignant qu'à l'extrémité ouest prenait place un mur hémisphérique comparable à une

[99] ADLA, C 813.

[100] ADLA, B 1900, f° 355.

[101] ADLA, B 6898/1.

[102] AMN, GG 409.

[103] AMN, GG 409. Il s'agit de la salle citée précédemment.

abside. Le seul plan faisant part de cet aménagement est le cadastre de 1835 alors que les plans antérieurs n'indiquent nullement ce mur. Cela laisse planer un doute sur la création et l'utilisation de cet espace, bien que nous ayons de fortes présomptions pour qu'il s'agisse de la délimitation du chevet.

1-4 Une école

L'hôtel fut utilisé comme lieu d'enseignement. La première utilisation de ce type est due aux pères jésuites qui dispensèrent des cours d'hydrographie et de mathématique par arrêt du roi du 30 avril 1684[104]. Ils n'hésitèrent pas à affirmer que « la Bretagne tiroit de plus grands avantages de cet établissement que toutes les autres provinces du Roïaume[105] », propos destinés aux États de Bretagne afin de soutirer les émoluments de 1000 l. par an promis comme rémunération de ces matières. Leur éviction entraîne une nouvelle utilisation des lieux.

En 1755, Nicolas et Clément Gaugy, peintres et dessinateurs, demandent qu'une école de dessin soit établie. Leur requête est acceptée par le maire et les échevins le 25 février 1755[106]. Le procureur du roi explique le 28 août 1762, que cette école est très utile et d'un très bon niveau mais que la salle qui leur est allouée est située à l'hôtel de ville et « que les scéances qu'y tiennent les magistrats municipaux, les commissaires préposés pour lever les milices du comté nantais, les réparations et autres causes ordinaires et extraordinaires causoient de fréquentes interruptions a cette école, ce qui retarde necessairement les progres dispenser et dégoute les élèves ». De plus, la destruction de la cheminée de cette salle empêche à cause du froid qui y règne, toute possibilité d'y faire des cours pendant l'hiver. Il propose donc « que le vaste hôtel de Briord et dépendances cy devant occupé par les soy disants jesuites fournit une occasion bien favorable et aisée de soutenir cette école[107] ». Le bureau de ville afferme le 12 septembre 1762[108] « pour le compte de la ville la salle de l'hôtel de Briord ou se tenoit cy devant la prétendue Congrégation des jésuites, ou tout autre salle dudict hôtel pour y faire tenir l'école publique et gratuite de dessein avec un appartement convenable dans le même hôtel pour y loger le sieur Vollaire ». Des élèves sont également hébergés dans l'hôtel car M. Guérin de

[104] ADLA, C 403, f° 54.

[105] ADLA, C 663, f° 3.

[106] AMN, GG 665, f° 1.

[107] AMN, GG 665, f° 4.

[108] *Ibid*.

Baumont procureur du roi syndic de la ville doit verser 520 l. pour deux années de loyer en 1770 pour la totalité des chambres du second étage de l'hôtel pour servir au maître et aux élèves[109]. Si cette école perdure un certain temps, nous ne savons exactement jusqu'à quelle date. En 1776, on y projette l'établissement d'un hôpital pour l'accueil des enfants trouvés. Ce projet suscite des critiques, car l'hôtel est situé au centre de la ville où l'air est insalubre et qu'il y réside « une quantité considérable de locataires qui s'en trouveront privés, [et que cette nouvelle attribution] sera autant de logement perdus pour ceux qui veulent demeurer dans l'enceinte de la ville, ou les appartements sont déjà extremement rares[110] ». Finalement, l'établissement est installés dans les bâtiments affectés par les jésuites à la retraite des hommes et des femmes jusqu'à ce qu'un nouvel établissement soit acheté[111]. Nonobstant, l'école demeure dans l'hôtel quelques années encore. L'immeuble est ensuite acheté par la dame Du Cherail, puis revendu, en 1777 pour 60 000 l. au sieur Armand[112]. Nous ignorons si cette nouvelle transaction a perturbé ou non l'enseignement qui s'y déroulait mais en 1786, l'école de dessin a déménagé rue du Chapeau Rouge puis place de Bretagne[113] avant qu'elle n'intègre à la fin du XIX^{e} siècle l'hôtel de Châteaubriant, contigu à l'hôtel de Briord.

1-5 Entre immeuble de rapport et lieu de commerce

1-5-1 L'immeuble de rapport

Dès la fin du XVIII^{e} siècle, l'immeuble est occupé par un nombre important de locataires. Cette nouvelle attribution perdure encore de nos jours. Durant l'époque révolutionnaire et jusqu'au début du XIX^{e} siècle, c'est Armand rentier de son état, qui possède les maisons aux n° 5 et 6 c'est-à-dire l'hôtel, et qu'il loue à 35 personnes[114]. Lorsqu'il décède, les deux onzièmes reviennent Julien-Emmanuel Juillet, un notaire, le reste restant la propriété des héritiers Armand. Le premier étage de la maison n° 6 (une partie de l'ancienne chapelle des jésuites) qui appartenait à M. Bazille depuis 1798, est vendu à François Sallentin, un négociant,

[109] AMN, CC 228, f° 36.

[110] AMN, GG 735, f° 2.

[111] AMN, GG 735, f° 8.

[112] PICHON Olivia, *Les hôtels aristocratiques à Nantes aux XVIIe et XVIIIe siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de Guy Saupin, Université de Nantes, 2002, t. 1, p. 54.

[113] ADLA, C 404, f° 38 et f° 2.

[114] AMN, G1 65.

en 1818. En 1827, la société d'ameublement Leglas-Maurice, qui fait suite à Clergeau&Leglas y installe ses magasins[115] tandis que ses ateliers sont situés au n° 7 rue Saint-Jean et au n° 1 rue Garde-Dieu. En 1842, le territoire de l'hôtel est totalement morcelé et l'on compte sept propriétaires (Thomas, Mathurin Richard, Joseph Leglas, François Maurice, Jacques et Gilles Maisonneuve, Jean Lagedamon et Jean-Baptiste Bouchaud) qui se partagent l'ensemble de la parcelle[116]. Plusieurs mutations de propriétés interviennent tout d'abord en 1847 pour Mathurin Richard, en 1854 pour Maurice, puis en 1874 Thomas, Jacques et Gilles Maisonneuve[117]. À la fin des années 1920, Leglas-Maurice est en possession de la propriété et les magasins Decré se rendent propriétaire d'une partie des locaux[118]. En 1970, les n° 9 et 11 de la rue de Briord reviennent à la société anonyme des Grands magasins Decré[119]. L'agrandissement de ces magasins et surtout la construction du parking « Moulin-Briord » porte un coup fatal à l'hôtel puisque le bâtiment en fond de cour et la partie ayant servi d'église aux jésuites sont détruits (Ill. 42, vol. 2) en 1974 pour pallier au déficit de stationnement[120]. Du côté de la rue du Moulin, les bâtiments de la retraite furent vendus à des particuliers avant que Jean-Baptiste Bouchaud n'en devienne acquéreur. En 1841, il vend ces bâtiments à la municipalité qui y installe une salle d'asile et l'école des apprentis de la société industrielle[121]. Aujourd'hui, la partie restante de l'hôtel de Briord, soit le n° 9, est gérée par le cabinet Philippe Bruner à des fins locatives.

2 Description

2-1 Topographie urbaine

L'hôtel de Briord était implanté au centre de la cité ligérienne et possédait la superficie la plus importante avec l'hôtel de Châteaubriant qui lui était voisin. L'îlot dans lequel il prenait place était délimité au nord par la rue Fénélon, à l'ouest par la rue du Moulin, au sud par la rue de la Chaussée et à l'est par celle de Briord (Ill. 43 et 44 vol. 2 ; Ill. 10, vol. 3). De plus, sur son flanc sud, une autre voie de communication pénétrait en son sein, il s'agissait de l'impasse de

[115] SINAN Alcime, *op. cit.*, p. 210.

[116] AMN, G1 556.

[117] AMN, G1 547 et G1 548.

[118] AMN, G1 841.

[119] AMN, 1099 W 69.

[120] AMN, W 1970 PC 1019.

[121] AMN, 5 M 16.

la Gaudine. Cet îlot de forme quadrangulaire paraît issu en totalité de l'époque médiévale (Ill. 3, vol. 3). En effet, il englobe une voie gallo-romaine nord-sud, découverte par les fouilles réalisées en 1985[122], et d'après l'essai de restitution du parcellaire gallo-romain, les voies qui l'enserrent n'ont pas d'origine plus ancienne. Selon le rôle rentier de 1678 et le plan qui en a été levé par J. Allain des Beauvais (Ill. 11, vol. 3), on constate que les parcelles sont denses, laniérées et profondes en aspectant la rue de la Chaussée alors qu'elles sont nettement plus étendues et plus imposantes dans le reste de l'îlot. Cet état de fait s'explique tout d'abord par l'axe commercial qu'était la rue de la Chaussée et la qualité de ses occupants connus par le rôle de la Taillée de la paroisse Saint-Vincent. Celle-ci était le lieu d'habitation de l'aristocratie et de nombreux officiers ducaux[123]. La forme globale de l'îlot a peu évolué et les changements les plus importants sont situés au sud. Ils sont consécutifs à l'implantation des magasins Decré au XX^{e} siècle qui a transformé totalement la configuration interne du parcellaire.

La rue de Briord fut aussi appelée rue Bossuet et des Jésuites avant de prendre son nom actuel qui lui a été conféré par l'hôtel éponyme. Dès 1742, la ville se préoccupe de l'élargissement de la voie car il en va de « l'utilité et décoration de la ville[124] ». Pour ce faire, la municipalité acquiert plusieurs maisons à l'angle de la rue de Briord et de la place du Pilory. Un plan d'alignement est prévu par Nicolas Portail vers 1750. La largeur de la rue doit être portée à 16 pieds[125] soit environ 5 m. Le 17 mai 1849[126], des travaux de pavage et de nivellement sont mentionnés en application d'un plan en date du 3 septembre 1848. Ils prennent fin en août de la même année. Le 14 mars 1896, le commissaire voyer rapporte que le pavage de la rue est en mauvais état et que les travaux de réfection doivent commencer le 18 mars. La rue étant étroite (5 à 6 m de largeur), le pavage peut être réalisé en une seul fois et donc il est nécessaire deprendre un arrêté afin d'interdire la circulation des voitures dans la rue[127]. Le 20 décembre 1913, un plan d'alignement de la voie est réalisé. Il est approuvé par arrêté préfectoral le 22 mars 1917[128], toutefois il n'a pas été mis en application. Quant aux plans d'alignements antérieurs, ils n'ont été que partiellement réalisés puisqu'en 1876 une maison située à l'angle

[122] FEHRNBACH Xavier, PASCAL Jérôme et ROUZEAU Nicolas, « Premiers résultats de la fouille de l'École des Beaux-Arts à Nantes », dans *BSAHNLA*, t. 121, 1985, p. 19-28.

[123] KERHERVÉ Jean, art. cit., p. 267.

[124] AMN, DD 255, f° 1.

[125] AMN, DD 255, f°7.

[126] AMN, 1 O 255, f° 64.

[127] AMN, 1 O 255, f° 229.

[128] AMN, 1 O 1634.

des rues de Briord et Beausoleil est acquise par la ville et deux mètres sont pris de chaque côté de la rue afin de l'agrandir[129]. Les seuls travaux notables sont le ragrément de certaines maisons, le placement de quelques devantures et enseignes de boutiques et la création d'un parc (aujourd'hui remplacé par un immeuble) en 1952 à l'angle des rues de Briord et Fénélon[130].

2-2 Le parcellaire

Parmi les parcelles étudiées, celle-ci était sans conteste la plus étendue. Elle forme un quadrilatère irrégulier s'achevant de manière trapézoïdale à l'ouest. Elle traverse l'îlot d'est en ouest. Ce parcellaire était accessible par trois voies : la rue de Briord, la rue du Moulin et l'impasse de la Gaudine[131]. Le papier terrier de 1680[132] permet de calculer sa superficie : 3600 m^2 (Ill. 12, vol. 3) En cela il est comparable aux logis Barrault à Angers et dans une certaine mesure à l'hôtel Jacques Cœur à Bourges. Comment expliquer la taille d'une telle parcelle ? À la lecture des sources, rien ne permet d'envisager un rachat successif de différentes parcelles. Néanmoins, on peut envisager un remembrement comme cela se constate pour l'hôtel de Beaune, le logis Barrault ou encore l'hôtel Jacques Cœur. Michel le Mené souligne en 2001 que la densité du parcellaire était particulièrement lâche au XV^{e} siècle[133] dans le noyau originel constitué par la muraille du Bas-Empire. À titre d'exemple, l'hôtel de Châteaubriant contigu à celui de Briord, possédait une parcelle à peine inférieure à ce dernier. Pour comprendre ce phénomène il faut observer la ville dans sa globalité. De cette manière, nous remarquons que longeant les grands axes commerciaux et dans les quartiers à même vocation, l'habitat se fait très dense. Cette volonté d'avoir pignon sur rue et plus encore celle de se faire voir ou connaître par le plus grand nombre permet au revers de certains îlots de laisser d'importants espaces. Ainsi, certaines zones se trouveraient délaissées n'ayant aucun intérêt pour une population marchande, laissant à la convoitise des officiers ducaux et plus généralement des gens aisés la possibilité de s'y installer.

[129] AMN, 1 O 255, f° 91.

[130] AMN, 1116 W 16.

[131] ADLA, B 1900 f° 355.

[132] ADLA, B 1894, f° 27-r et f° 28-v.

[133] LE MENÉ Michel, « La construction à Nantes au XV^{e} siècle », dans *Villes et campagnes de l'Ouest au Moyen Âge*, 2001, p. 13-56, p. 16.

Ce territoire a semble-t-il évolué très tôt. Dans le rôle rentier étudié par Jean Kerhervé, la maison jouxtant l'hôtel par le sud est nommée le petit Briord et appartenait à la « damme de la Bouvardière[134] » c'est-à-dire la fille de Pierre Landais. Cette appellation, se retrouve à nouveau dans le papier terrier[135] de 1680. Doit-on considérer que cette parcelle a fait partie intégrante de l'hôtel de Briord ? Ou fut-elle acquise et construite par les Lespervier ? Les archives ne permettent pas d'y répondre car aucun texte n'évoque cet espace avant le XVII^{e} siècle, de plus aucune transaction n'a été retrouvée entre Jean Damet propriétaire du petit Briord et Françoise Landais. Le fait que les oratoriens souhaitent s'en rendre acquéreurs indique seulement qu'alors le Petit Briord a d'autres propriétaires que ceux de l'hôtel. Par la suite, les jésuites pour établir la maison de la retraite des hommes qui partage l'espace en deux parcelles inégales, ce que l'on constate encore au début du XVIII^{e} siècle. Puis, en 1724, le toisé pour le pavage des rues de Nantes, montre que la propriété des jésuites est comprise dans trois parcelles[136] ce qui lui donne une longueur de 42m sur la rue de Briord ! Cette nouvelle emprise s'explique par l'acquisition de deux maisons contiguës à l'hôtel par les religieux[137]. Suite à leur expulsion, la parcelle est subdivisée. En 1791, Armand est en possession des maisons situées au n° 5 et 6[138] ce qui correspond à l'hôtel de Briord et à la chapelle des jésuites. À l'opposé, la parcelle du bâtiment de la retraite devient une nouvelle parcelle. La division se poursuit en 1835. Le cadastre napoléonien, montre l'existence de sept parcelles. La réorganisation spatiale de l'îlot suite aux bombardements de 1943 et à l'agrandissement des magasins Decré a presque entièrement refondu le territoire dans lequel s'inscrivait l'hôtel de Briord (Ill. 45, vol. 2).

Les motivations ayant incité Pierre Landais à s'établir sur ce territoire paraissent liés à la faible densité du parcellaire dans cette partie de la cité. Il faut également prendre en compte l'aspect pécuniaire qui ne rendait pas accessible ce terrain à toutes les bourses ou encore la visibilité qui lui était offerte grâce aux deux rues qui le desservaient.

[134] KERHERVÉ Jean, *op. cit.*, p. 274.

[135] ADLA, B 1900, f° 353-r.

[136] AMN, DD 296, f° 9.

[137] CANAL Séverin, *La compagnie de Jésus au diocèse de Nantes : 1663-1762*, Nantes, éd. Portes du Large, 1946, p. 54.

[138] AMN, G1 65.

2-3 L'hôtel

2-3-1 L'hôtel entre cour et jardin

L'hôtel de Briord fut conçu entre cour et jardin. La cour de 130 m^2, était accessible par la porte cochère située dans le logis-porte (Ill. 13, vol. 3). Elle était encadrée par les trois corps de logis à l'est, au nord, à l'ouest, puis par un mur de clôture au sud. Sa position centrale lui permet de distribuer chaque partie du logis. Dans le jardin, se trouvaient les nouvelles écuries, les anciennes ayant brûlé en 1618, ainsi que les dépendances localisées au nord-ouest au fond du jardin. Elles délimitent la propriété de Raoul Berthelot donnant sur la rue du Moulin[139]. Ces jardins se composaient selon la vue panoramique du XVII^e siècle (Ill. 44, vol. 2) de deux grand parterres symétriques séparés par une allée.

2-3-2 Le plan

L'hôtel fut érigé en fonction d'un espace central enserré sur trois de ses côtés par des corps de logis (Ill. 46, vol. 2). Son emprise s'étend sur 368 m^2 soit un dixième par rapport à la parcelle. Assis sur un soubassement en granit, le reste de l'élévation fut érigée en tuffeau. L'accès principal de l'hôtel se faisait par la rue de Briord par l'intermédiaire du logis porte contrairement aux autres hôtels nantais qui sont munis d'un portail.

Le pavillon d'entrée forme un parallélogramme (Ill. 47, vol. 2 ; ill. 14, vol. 3). Il aspecte la rue et se situe en limite de la parcelle à l'est. Ses dimensions sont de 12,30 m de long pour 6,40 m de large. La porte cochère, faisant également office de passage piétonnier, permet de pénétrer à l'intérieur de la cour. Elle est coiffée d'une voûte en berceau plein cintre. Le logis possède six niveaux planchéiés dont un entresol. En façade, une ouverture au sud, donne accès directement au logis. Elle ouvre sur un passage voûté (Ill. 48, vol. 2) qui permet à la fois d'accéder à la cave par un escalier à simple volée, mais aussi à l'escalier en vis qui s'inscrit dans une tourelle hors-œuvre (Ill. 49, vol. 2). Celle-ci de forme oblongue avec un angle arrondi se situe donc sur la face postérieure, à l'angle sud de ce logis. Elle possède un diamètre de 2, 30 m et est éclairée par plusieurs baies échelonnées. Toujours au revers, une porte dessert l'unique pièce du rez-de-chaussée. Au niveau supérieur se situait l'entresol accessible uniquement par l'aile nord, voire par la pièce du dessous. Les trois niveaux supérieurs

[139] ADLA, B 1900, f° 373.

s'étendent sur toute la superficie du logis et sont desservis par la tourelle d'escalier. Ils sont constitués de deux pièces chacun de taille similaire à chaque niveau soit environ 25 m^2 au sud et 24 m^2 au nord, toutes deux chauffées et séparées par un mur de refend. Ces pièces communiquent entre elle par une porte percée du côté occidental. L'emploi du logis-porte que l'on retrouve régulièrement en ce qui concerne les portes de ville, est en revanche moins fréquent dans l'architecture des logis. On retrouve ce modèle dans certains châteaux bretons, mais la référence vers laquelle tend le logis de Briord pourrait-être le château de Vitré, ville d'où est originaire le trésorier.

Le logis en fond (Ill. 50, vol. 2.) de cour formait un quadrilatère irrégulier de 15, 4 m de long et 7,7 m de large avec un pan coupé au sud-est et intégrait peut-être un espace en saillie vers l'ouest. Il était lui aussi desservi par un escalier en vis hors œuvre de forme hexagonale et d'un diamètre de 2, 80 m (Ill. 42, vol. 3). Ce dernier est établi sur la façade antérieure du logis au sud et donne accès à cinq niveaux. On y accédait par une porte percée sur le flanc nord et il était ajourée par cinq baies barlongues – la dernière ayant été murée – percées sur le pan coupé nord-est et encadrées par une bande nue dépourvue d'ornements. Au sein du logis on remarque une hiérarchisation des niveaux à compter du rez-de-chaussée. La hauteur des étages diminuant au fur et à mesure que l'on s'élève. Chacun d'entre eux était séparé en deux pièces par un mur de refend sur lequel s'adossait de part et d'autre une cheminée. La disposition des fenêtres des premier et deuxième étages peut impliquer un cloisonnement supplémentaire en matériaux périssable au nord. De même, la forme particulière du logis au sud peut laisser envisager la présence d'une pièce supplémentaire tout comme l'espace faisant saillie vers les jardins, si tant est qu'il ait appartenu dès l'origine à l'hôtel. La cave probablement largement modifiée, montre divers aménagements qui auraient pu avoir une incidence sur la disposition des espaces supérieurs, mais rien n'attestent qu'ils y aient été reconduits.

Le logis nord est en retour d'équerre. Perpendiculaire à la rue de Briord, il reliait l'ensemble des bâtiments entre eux. Son implantation est connue, il mesure 23, 5 m de long pour une largeur de 6, 4 m, mais les divers remaniements qu'il a subi empêche de connaître sa distribution. Il est probable qu'il intégrait six niveaux comme les autres logis avec lesquels il a été en communication. La cave, telle qu'elle se présente, ne permet pas d'évaluer l'emploi de mur de refend dans les parties supérieures.

Dans un parcellaire de cette importance, la nécessité de gagner de la place afin d'obtenir une configuration de l'hôtel entre cour et jardin n'a pas lieu d'être. L'architecte a néanmoins des contraintes liées à l'environnement immédiat comme la présence au sud d'un logis accolé à la limite parcellaire de l'hôtel semble empêcher l'architecte de créer une quatrième aile. Cela

aurait eu pour effet de diminuer considérablement la cour, car c'est elle qui dicte l'aménagement requis. Il faut enfin noter que cette disposition est relativement rare à Nantes, car seul le château reprend un parti assez proche.

Une quatrième aile ?

Nous avons supposé l'existence d'un espace supplémentaire au sud comme faisant partie intégrante de l'hôtel, hypothèse que fonde la lecture des plans que nous avons découverts. Sur cet espace, il est envisageable qu'une quatrième aile ait été implantée fermant l'hôtel par le sud. Plusieurs indices tendent à prouver cette hypothèse. Au niveau des caves du logis porte, l'un des plans montre la continuité qui existait entre ces deux parties, tandis que les autres font simplement part d'une ouverture qui permettait de les relier. En observant le logis porte et plus particulièrement l'emplacement de la tourelle d'escalier, on peut se demander si elle n'avait pas pour vocation de desservir deux ailes et non une seule comme aujourd'hui. Sa situation à l'angle sud-est semble l'impliquer. De plus, les plans levés avant la restauration de l'édifice montre à partir des étages un décaissé dans le mur sud de la cage d'escalier pouvant correspondre à d'anciennes ouvertures. Cependant, aucun palier ne vient marquer ces ouvertures contrairement à celles qui desservent le logis porte. Toutefois, les dimensions de cette supposée aile laissent perplexe. De plus, elle ne communiquait uniquement qu'avec le logis porte et s'achevait sans desservir le logis en fond de cour. Ainsi, ne fermait-elle que partiellement la cour de l'hôtel. Que faut-il conclure ? Nous serions enclins à penser que le plan originel de l'hôtel n'a jamais comporté de quatrième aile, mais qu'un bâtiment a été raccordé à celui-ci sans soute lorsque Françoise Landais s'en rend acquéreur. Cela corroborerait certaines assertions évoquant à cette époque l'agrandissement de l'hôtel[140].

2-3-3 Les façades

Seule la façade aspectant la rue de Briord est demeurée dans un état proche de celui du XV^{e} siècle. À partir de celle-ci, il est possible de tenter une restitution, au moins partielle, de la façade au revers du logis porte et de celle du logis en fond de cour. L'étude des façades de l'aile

[140] CARAES Jean-François, art. cit., p.17 ; LEGUAY Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 211.

nord et celle sur jardins n'est pas envisageable en raison de l'absence d'iconographie et à cause de l'enduit béton qui les masquait.

La façade sur rue présente dans la partie basse un système d'ouverture permettant de pénétrer dans la cour et dans le logis (Ill. 47, vol. 2). Les deux fenêtres superposées éclairant la pièce du rez-de-chaussée et l'entresol possèdent une facture assez simple. Elles sont respectivement constituées d'un linteau et d'une plate-bande. Les niveaux supérieurs sont éclairés chacun par deux baies rectangulaires qui présentent un système légèrement plus élaboré au fur et à mesure que l'on s'élève. Au premier étage, une bande profonde large et nue court sur trois côtés. Par la suite, ce système gagne en subtilité en se dédoublant. Enfin, au sommet les baies avec meneaux et traverses formant d'anciennes lucarnes sont finement moulurées et s'achèvent par un linteau dont les retombées créent un effet de courbes et contre courbes pour se terminer en formant une sorte de rebord.

La façade postérieure de ce logis est rythmée par une tourelle d'escalier au sud. Celle-ci ouvrait sur deux petites pièces au sein de la tourelle avant de desservir les étages. Elle est éclairée par quatre baies régulièrement échelonnées dont trois sont en plein cintre alors que la dernière au sommet et plus petite, est de forme rectangulaire. La partie haute de la tourelle a été décimée, mais son insertion au sein de la charpente du logis demeurait perceptible. Au rez-de-chaussée, sur la partie nord, se situe un accès ouvrant du logis sur la cour. Cette ouverture est surmontée par des baies jumelées séparées par une nervure (Ill. 51, vol.). Plus au nord est aménagé dans la paroi, le puits fonctionnant avec une fenêtre, ainsi qu'une baie carrée qui ouvre sur l'entresol. À ce niveau passait, semble-t-il, une corniche peu prononcée, démarquant la partie basse du reste de l'édifice. Si le reste de l'élévation reprend une disposition similaire à la façade antérieure avec deux fenêtres par niveau, elle a subi des interventions que l'on distingue grâce à des différenciations de niveau entre les assises (Ill. 52, vol. 2). L'emplacement des fenêtres n'a guère évolué alors que leur inégale dimension et la différence de niveau de leur appui, notamment aux premier et deuxième étages, laissent supposer que les étages ne sont pas de plain-pied alors que les plans ne font pas état d'emmarchement entre chacune des pièces. De plus, au premier étage l'absence d'appui de la fenêtre nord indique qu'elle a été agrandie. On constate que la baie sud du second étage a conservé une bande sur deux de ses côtés. Cet indice pourrait impliquer qu'à l'origine, chacune des baies possédait ce dispositif. Enfin, on observe à nouveau une sorte de hiérarchie retranscrite dans la taille des baies qui vont en se rétrécissant à mesure que l'on s'élève.

Sur la façade antérieure du logis en fond de cour, il en va plus ou moins de même (Ill. 50, vol. 2). Elle est tout d'abord animée par la tourelle d'escalier au sud, à laquelle s'est ajoutée

une seconde tourelle à pan coupé érigée sur trompe à l'angle nord-ouest, reliant l'aile nord et le logis en fond de cour. Il s'agirait d'un élément postérieur dû à des nécessités de distribution nouvelle. À partir du rez-de-chaussée, une porte accessible par un escalier à volée droite pénétrait dans le sol et menait aux caves. Cette porte était surmontée par une baie dans l'axe des fenêtres supérieures. L'existence de deux perrons implique la présence d'autant de portes communiquant avec le logis par le nord, sous la trompe et entre la tourelle d'escalier et l'accès aux caves. Les deux niveaux supérieurs sont éclairés par trois travées de baies dont les caractéristiques diffèrent. Effectivement, du nord au sud on remarque une baie étroite dont la partie haute est aveugle. La suivante possède un traitement identique à celles du logis porte, enfin au sud la dernière baie ne présente aucun élément discriminant. Ce système est reconduit au deuxième étage. Une corniche marquait la distinction avec le troisième étage. Ce dernier était scandé par une alternance de fenêtres et de bandes en creux, s'achevant en demi-cercle, faisant penser à un arrachement de pilastres. De l'autre côté de l'escalier, la gravure (Ill. 53, vol. 2) faisant la promotion de la maison Leglas laisse supposer des remaniements attestés par le niveau des corniches qui la scinde.

2-3-4 La charpente

Il ne nous est parvenu aucune mention écrite des éléments formant la charpente. Malgré la destruction de deux des trois parties du logis, nous pouvons supposer que celle-ci devait être une charpente à chevron formant ferme. Celle qui supporte la toiture du logis porte a été modifiée au XIX^{e} siècle. À partir de la coupe (Ill. 54, vol. 2) réalisée pour les restaurations des années 1980, on peut observer l'ensemble des modifications apportées à la toiture ainsi que la charpente ancienne qui prenait appui dès le troisième étage. On observe l'ancien départ de la croupe qui ouvrait sur une lucarne. Il s'agit d'une charpente à chevrons formant ferme à entrait repoussé soutenu par des aisseliers.

2-3-5 Les aménagements de confort

Les cheminées

Il ne reste aujourd'hui plus aucune cheminée de l'époque médiévale à l'intérieur du seul édifice subsistant. De plus, aucune iconographie n'existe à leur sujet, probablement parce que les cheminées avaient disparues ou avaient été remaniées. Toutefois, quelques photographies

des années 1970 montrent des souches sur le logis porte et sur le bâtiment en fond de cour. Celles présentes sur l'aile nord ne sont pas exploitables du fait de ses transformations successives. Ainsi, sur le bâtiment d'entrée deux souches sont perceptibles dans la partie médiane. Ces conduits aboutissent de chaque côté de la poutre faîtière afin de ne pas fragiliser la charpente, ce qui induit un décalage des cheminées comme l'atteste la présence de l'une d'entre elles au rez-de-chaussée. Cela implique également l'utilisation de cheminées de part et d'autre du mur refend à chaque niveau, sauf au rez-de-chaussée et au premier étage où il n'existe qu'une seule pièce. Sur le logis en fond de cour, l'emplacement des souches atteste de l'adoption d'un aménagement similaire.

Le puits

Le puits se situe au dos du pavillon d'entrée (Ill. 61, vol. 3), il est encastré au nord de la paroi. Le mur de margelle, en granite est semi-circulaire et s'élève en se rétrécissant jusqu'à la margelle. Il englobe l'embrasure dans laquelle a été percée une fenêtre. Ces éléments ajoutés à la présence d'un crochet dans l'intrados du voûtement en plein cintre, montrent que l'eau était puisée à partir de cette ouverture avec un système de poulie. Ce système s'observe également à l'hôtel Saint-Aignan.

Les coussièges

S'il paraît délicat de chercher à situer précisément les coussièges d'après les photographies il n'en reste pas moins que l'hôtel en était pourvu de même que le logis porte, alors que leur existence est supposée dans les autres logis. Leur emploi, particulièrement dans ce premier corps de bâtiment, pourrait corroborer une fonction militaire ou plus simplement celle de lieu de surveillance, telle qu'on la retrouve dans la tour de la Couronne d'Or au château. Cependant, il ne s'agit pas pour autant d'un élément rare à l'époque médiévale, au contraire, mais peu répandu dans le *corpus* étudié pour que ce type d'élément soit souligné.

3 Restaurations

L'hôtel a connu plusieurs phases de restaurations s'apparentant davantage à de menus travaux d'entretiens liés aux différents usages de l'édifice plutôt qu'à des travaux d'une grande ampleur.

Durant la décennie 1590, le duc et la duchesse de Mercœur y font faire quelques réparations connues grâce à des quittances[141]. En septembre 1593, Louis Bourbouloy fait des travaux d'étanchéité sur la couverture de l'hôtel. Il pose plusieurs gouttières en plomb sur la « couverture du dome » et encore sur la « nefe du grand logis » pour 83 l.[142] . En novembre et décembre de la même année, Jullien Pinelle, maître menuisier, pose des châssis et des croisées sur certaines fenêtres, notamment dans la garde-robe de la duchesse et refait des portes en chêne et sapin pour le cabinet de celle-ci ainsi que pour la cuisine[143]. En mars 1598, il livre des meubles (bassinoire, lits)[144]. Durant le mois de mars 1594, les serruriers Jacques et Bray posent des barres de fer dans la cuisine, dans les chambres de la duchesse et de ses filles, sur la cheminée du cabinet de la dame de Mercœur. Est également mentionnée la pose de serrures, de gonds, de paumelles[145] sur diverses portes comme celle menant à la « grande salle », « entre la chapelle de la chambre de madamoiselle » ; la création de clefs[146] pour les chambres de leur cour comme « à la porte du corps de garde » et « à la salle du commun ». Ces quittances ne permettent pas de localiser avec exactitude les lieux où sont exécutées les réparations et sont peu à même de préciser la distribution d'origine, d'autant plus que celle-ci a dû connaître des réaménagements.

Au XIX^{e} siècle on recense également quelques réfections touchant en particulier aux façades. Un an après son achat, Armand entreprend de rebâtir la partie de l'hôtel qui servait d'église aux jésuites. Nous ne sommes pas en mesure de connaître l'ensemble de ces travaux mais la façade de la chapelle a été totalement remontée[147] de manière à ce qu'elle soit conforme à l'alignement. Au n° 11, Mathurin Richard fait élargir l'ouverture de sa boutique[148] ; au n° 9

[141] ADLA, 125 J AA 9, f° 1 à 13.

[142] ADLA, 125 J AA 9, f° 2 et f° 8.

[143] ADLA, 125 J AA 9, f° 3 et f° 9.

[144] ADLA, 125 J AA 9, f° 7.

[145] ADLA, 125 J AA 9, f° 10.

[146] ADLA, 125 J AA 9, f° 11 et f° 12.

[147] AMN, DD 255, f° 13.

[148] AMN, 1 O 255, f° 13.

Clergeau et Leglas font réparer le devant du portail en 1839[149]. En 1882 François Pierre Leglas-Maurice fait agrandir les baies en façade au n° 11. Selon Yves Merlant, c'est dans cette partie de l'hôtel que Leglas-Maurice fait le commerce de ses meubles ce qui nécessite la création d'étages et de pièces au sein de l'ancienne chapelle des jésuites[150]. Seize ans plus tard il fait ragréer la façade de sa propriété du n° 9[151]. Enfin, il semble que durant ce siècle la toiture ait été remaniée. Sur la face antérieure du logis porte, un toit en brisis chemisant l'ancienne couverture a été apposé nécessitant l'arasement de la croupe et des frontons des lucarnes[152].

Comme nous l'avons déjà indiqué les deux tiers de l'hôtel sont abattus en 1974. La partie restante fait l'objet d'une attention particulière puisque le 22 février 1978 après une étude préalable d'Alain Delaval, Pierre Prunet l'architecte des Bâtiments de France, émet un avis favorable à l'Inscription sur l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques des façades et des toitures de l'hôtel de Briord[153]. Il est intéressant de noter qu'en janvier 1978, Robert Joly architecte des bâtiments civils, rappelle dans une lettre adressée à Bonduelle, adjoint au maire, qu'un accord avait été passé entre la ville et la société Decré pour réaliser « les démolitions nécessaires à la construction du parking Moulin-Mairie[154] » tout en appelant à la préservation du logis porte. Est-ce à dire que l'on ignorait que les parties démolies étaient constitutives de l'hôtel ou que les impératifs économiques du temps avaient davantage d'intérêt que la valeur patrimoniale ? En mai 1978, l'architecte Gwénolé Congar prescrit une modification de la toiture, la réfection des pignons des lucarnes, des chaînes d'angle des chevronnières, des parements, la mise en place de croisées, de menuiseries et de vitrerie ainsi qu'un enduit sur le pignon. En 1985, François-Régis Bouyer, directeur de la société Bât-Nantes, propose d'acheter les n° 9 et 11 afin d'y construire des logements[155], mais ce n'est qu'en 1987 que l'Association Foncière Urbaine Libre (AFUL) prend en charge la restauration. On ne cherchera pas une reconstruction à l'identique, se contentant d'une simple réhabilitation pour accueillir trois

[149] AMN, 1 O 255, f°48.

[150] MERLANT Yves, « La rue de Briord », dans *Annales de Nantes et du pays nantais*, n° 175-176, 1er et 2e trimestre 1975, p. 14-15, p. 15.

[151] AMN, 1 O 255, f° 194 et f° 243.

[152] *Dossier documentaire : Loire-Atlantique, Nantes, Hôtel Landais, 7 et 9 rue de Briord*, Bibliothèque des Monuments Historiques, DRAC.

[153] *Ibid*.

[154] *Ibid*., Lettre du 9 janvier 1978 de M. Robert Joly à M. Bonduelle.

[155] *Presse Océan*, 22 janvier 1985.

appartements. Si les fenêtres et le puits retrouvent leur dessin originel, l'intérieur est totalement refait et les « cheminées anciennes[156] » qui auraient dues être conservées, ne l'ont pas été.

4 Analyse architecturale

4-1 Restitution des façades

La façade antérieure du logis porte est constituée de quatre niveaux plus celui de combles. Les ouvertures du rez-de-chaussée et de l'entresol paraissent avoir évolué au point qu'il pourrait s'agir de remaniements récents étant donné leurs différences avec celles des niveaux supérieurs. À compter du premier étage, la façade s'organise en deux travées de baies dont le décor paraît plus sophistiqué au fur et à mesure de l'élévation. Bien qu'il n'apparaisse sur aucune illustration, nous serions enclins à restituer un décor constitué de cordons moulurés avec listel s'élançant de bases prismatiques et encadrant les ouvertures. Ce système ayant pu se doubler au second étage. Il suffit, pour s'assurer de cette restitution probable, de regarder l'hôtel de Rouville avant restauration pour comprendre que ce principe est comparable. La façade s'achevait par des lucarnes (Ill. 80, vol. 3) dont la croupe et les frontons ont été supprimés lors de la réfection de la toiture (Ill. 55, vol. 2). On remarque une comparaison possible entre celles-ci et celle de la fenêtre haute de la façade sur cour du logis oriental de Saint-Aignan. Le couronnement des fenêtres par un linteau plat mouluré où les retombées créent un effet de courbe et de contre-courbe est similaire. On ignore comment s'achevait les frontons du logis de Briord tout comme ceux du palais ducal, ces derniers ayant pu avoir une influence dans l'ornementation des lucarnes de l'hôtel de Briord.

Au revers du logis, l'ouverture carrée ouvrant sur l'entresol doit être considérée comme une réalisation assez récente. Le reste de la façade à partir du premier étage, aurait connu une structuration relativement similaire à la façade précédemment étudiée. Malgré un remaniement qui a notamment consisté à ôter le décaissé formant le pourtour de certaines ouvertures, le décor des baies devait être semblable. Cependant, la hiérarchisation constatée précédemment semble s'inverser : à mesure que l'on s'élève, les proportions des baies se réduisent. Cet état de fait dévoile l'importance qui est donné à la façade sur rue dont l'intérêt est de marquer le rang du propriétaire.

[156] Article de presse paru en 1987, dans *dossier documentaire…op. cit.*

La façade antérieure du logis en fond de cour est organisée de manière similaire car il s'agit de celle que le visiteur voit en premier lors de son entrée dans l'hôtel. Animée par l'escalier d'honneur dont les fenêtres devaient être ornées notamment de bas-reliefs, elle se composait en partie basse de l'entrée du logis précédée d'un perron. Les niveaux se constituaient de trois travées de fenêtres d'inégales dimensions. Celles percées au nord, possédaient un décaissé sur leur pourtour mais également sur la partie haute pour deux d'entre elle. Un décor mouluré devait sertir les encadrements qui en sont aujourd'hui dépourvus, alors que les décaissés de la partie supérieure des fenêtres pouvait être pourvu de bas-reliefs. En revanche, celles du sud n'en ont pas. Enfin au dernier étage, une alternance de quatre fenêtres et de bandes creusées scandaient ce niveau, sans que l'on puisse connaître la véritable nature de ces éléments.

Une hiérarchisation des espaces se rencontre également à l'hôtel Saint-Aignan et au château. Il s'agit de la différenciation, à compter du premier étage, entre les corps de logis. Deux étant affecté aux espaces du commun et d'apparat (logis-porte et aile nord), tandis que le dernier est réservé aux espaces privatifs (logis en fond de cour).

4-2 Distribution et agencement de l'hôtel

La compréhension de cet édifice malgré les documents en notre possession demeure complexe. S'ils mentionnent quelques-unes des pièces de l'hôtel, ils sont postérieurs de plus d'un siècle après son élévation. De plus, la destruction des deux tiers de l'hôtel, conjugués aux remaniements qu'il a subi à différentes époques ne nous laisse d'autres possibilités que de faire des suppositions quant à sa distribution en évitant de tomber dans le piège de la surinterprétation.

4-2-1 Le logis porte

La cuisine

Elle se situait au rez-de-chaussée de ce logis (Ill. 46, n° 2, vol. 2). De taille assez restreinte (18 m^2), elle était accessible par une porte percée dans la face postérieure et desservait l'aile nord. Elle était éclairée par trois baies dont l'une communiquait directement avec le puits. Cet élément ajouté à la présence d'une cheminée atteste de sa fonction.

L'entresol

Au niveau supérieur était l'entresol (Ill. 46, n° 4, vol. 2) constitué d'une seule pièce et desservi semble-t-il par l'aile nord. Ses dimensions (22 m^2) mais surtout son emplacement et son manque d'accès pourraient lui avoir donné comme vocation celle de cellier fonctionnant en lien avec la cuisine. À cela s'ajoute le fait que la cuisine n'a aucun accès avec les caves, à moins de passer par la rue pour emprunter la porte en façade, ce qui parait peu probable. Un accès par une échelle pouvait faire communiquer la cuisine et le cellier.

Un complexe salle/chambre

Les trois étages supérieurs sont desservis par la tourelle d'escalier et se composent de manière similaire. De part et d'autre du mur de refend sont situées deux pièces à feu de taille similaire (25 et 24 m^2) communiquant entre elles. Elles sont chacune éclairées par deux baies donnant sur la rue et sur la cour. Leur situation et leur disposition conduit à les considérer comme un complexe salle/chambre voire uniquement des chambres (Ill. 46, n° 5, vol. 2), car on y trouve tous les critères d'une fonction résidentielle.

Nous ignorons si chez le trésorier existait une réglementation de l'accès comme pour les portes de ville. Cependant un contrôle pouvait avoir lieu par l'intermédiaire, par exemple, d'officiers ou d'un hagioscope permettant de contrôler la venue d'éventuels visiteurs. Au XVI^{e} siècle, existait un espace dans lequel prend place un corps de garde[157] sans doute en lien avec la présence du duc de Mercoeur.

Le logis porte de l'hôtel de Briord reflète aussi le caractère militaire voulu par le trésorier. En effet Landais s'est créé beaucoup d'ennemis en menant la politique du duché comme le prouve l'épisode où l'on a cherché à le capturer dans son manoir. La volonté de faire fortifier son manoir de Briord à Port-Saint-Père incite à penser qu'il se sentait menacé. Le fait qu'il réutilise un élément issu de l'architecture castrale et donc militaire n'aurait rien d'anodin. Aucun texte ne mentionne qu'il ait eu des gardes à sa solde où des personnes de confiance pour le défendre. Certes, en 1468, de retour d'un voyage en France lors duquel Landais fut mandaté « pour la conduite des finences de Bretaigne, en France et Normandie », le duc lui octroie 1000 l. pour « avoir continuellement tenu en résidence grant nombre d'archiers et pluseurs clercs[158] ».

[157] ADLA, 125 J AA 9, f° 11-r.

[158] ADLA, B 6, f° 7-r et v ; KERMARREC Marion, *op. cit.*, vol. 1, p. 16-17.

Mais il s'agit d'hommes affectés à son escorte et de clercs mis au service du trésorier pour ces tâches administratives. On peut cependant penser que ces hommes suivent le trésorier dans ces déplacements et peuvent résider avec lui. À Nantes, ils auraient trouvé place dans le logis-porte. Une autre pièce peut être apportée au dossier. Nicolas Travers rapporte que le 9 septembre 1568, la ville de Nantes, pour faire face à la menace calviniste prit diverses mesures afin de parer à toutes attaques dont l'une fut « de visiter les casemates, les murs et secrets souterrains de l'hôtel de Briort, des rues des Carmes, Saint-Laurent, Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Sauvetour et d'ailleurs[159] ». En effet, les caves sont directement accessibles en venant de la rue, et indirectement de l'intérieur de ce logis, par l'escalier en vis qui dessert les pièces hautes, ce qui permet de gagner rapidement ces espaces en cas d'agression. La capacité à sécuriser l'hôtel de Briord explique que les filles du duc y trouvent refuge en 1487 lors du siège de la ville et que Françoise de Dinan y fut placée, ainsi que l'évêque Du Chaffault, sous la garde de personnes affectées[160] à cette tâche. L'ensemble de ces éléments plaide en faveur du caractère fortifié, en particulier du logis porche et de la capacité à sécuriser les lieux.

4-2-2 L'aile nord

Une configuration complexe

La configuration de l'aile nord pose de nombreux problèmes. La création de l'église des jésuites au XVIII^{e} siècle a largement perturbé l'édifice puisqu'elle prend place dans la « grande salle » du XV^{e} siècle. Une seconde phase importante de travaux émanerait du XIX^{e} siècle, car Yves Merlant assure que cette aile avait été scindée en étage et subdivisée en pièces pour les besoins de l'industrie de Leglas. Cette assertion implique une seconde refonte totale de cette aile confirmée par les photographies et les plans levés avant la destruction de l'hôtel. Par ailleurs, cette aile était entièrement recouverte d'un enduit ciment qui ne permet plus de distinguer les parties anciennes des éléments plus récents. Du point de vue distributif nous sommes dans l'incapacité de restituer son organisation spatiale.

[159] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 409. La présence de casemates n'a pu être vérifiée sur place.

[160] BOUCHART Alain, *Grandes croniques de Bretagne*, texte établi par Marie-Louise Auger et Gustave Jeanneau, Paris, éd. CNRS, 1986, t. 2, p. 483.

La « grand salle »

En premier lieu, elle est mentionnée dans les travaux d'entretien effectués à la fin du XVI[e] siècle à l'une de ses portes d'accès[161] et peut être assimilée à la « nefe » mentionnée dans les quittances de ces travaux[162]. Elle est à nouveau citée en 1758 par le recteur de la paroisse de Saint-Vincent lors de sa démolition[163]. Celle-ci se situait assurément dans l'aile nord et nous pensons qu'elle prenait place au rez-de-chaussée où elle atteindrait une superficie de 120 m^2. Sa taille lui conférerait l'apparat nécessaire pour être à la fois la salle à manger, car elle devait communiquer avec les cuisines, une salle de réunion, et surtout la salle de réception. *A priori*, aucun accès n'existait par la rue, seule une porte en partie centrale aurait permis sa distribution, probablement pour les convives ou les conseillers. Les niveaux supérieurs demeurent quant à eux méconnus. Cependant, le premier étage paraît le plus à même de l'accueillir (Ill. 46, n° 8, vol. 2) puisqu'il est l'étage noble et qu'il communique avec les appartements de Pierre Landais, toutefois son accessibilité pose problème puisqu'il faudrait passer par le logis en fond de cour pour y accéder.

Ici se déroulait dans la « spacieuse salle […] le conseil des finances du duché, du temps du trésorier Pierre Landoys, sous le duc François II, vers 1480[164] ». C'est aux travaux de Jean Kerhervé que l'on doit la connaissance précise de ce Conseil, dont nous reprenons certains aspects. Ce conseil ne siège pas régulièrement et il est une sorte de subdivision du Conseil ducal qui ne peut s'occuper et encore moins suivre sur la durée les affaires financières. Ces réunions sont très mal connues et une seule[165] est recensée pour notre période. Ce conseil[166] est composé du chancelier, du président de la Chambre des Comptes, du contrôleur général ainsi que d'autres officiers de finance et de l'hôtel ducal, du grand maître, des chambellans, ainsi que de proches, voire des parents du duc. Jean Kerhervé précise que ce n'est qu'après 1480 qu'un véritable conseil semble institué avec l'apparition des conseillers-commis et le désintérêt de ce type d'affaire par le duc. Jean de Cerisy, contrôleur général de Bretagne, devient alors le détenteur du sceau ducal pour signer les actes liés à la finance au même titre que Guyon Richart et Guillaume Guéguen, secrétaires de finances, probablement sous la responsabilité de Pierre

[161] ADLA, 125 J AA 9, f° 11-v et f° 12-r.

[162] ADLA, 125 J AA 9, f° 2 et f° 8.

[163] AMN, GG 409.

[164] *Ibid.*

[165] KERHERVÉ Jean, *op. cit.*, p. 130.

[166] ID, *ibid.*

Landais. À cela s'ajoute l'emploi de nombreux clercs « pour la conduite des finences qu'il faisoit mener et conduire du païs de Bretaigne[167] ». En l'absence de Chambre des comptes à Nantes, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Landais réunisse chez lui ses commis pour traiter de ces questions vitales pour le duché.

C'est peut-être dans cet espace que se trouvait un ensemble de tapisserie mentionné dans un « mandement [du 15 juillet 1490] a Jehan Pinault de bailler a Françoise Landoys, damme de la Bouvardière, une chanmbre de tapicerie de sa charge vermoille d'entan, faicte de broderie de neuff preuses, quelle tapicerie fut prinse lors que feu Pierres Landoys fut prins, et mise en la tapicerie du duc, que dieu absolle[168] ».

4-2-3 Le logis en fond de cour

Une seconde cuisine

Le rez-de-chaussée de ce logis n'est pas sans rappeler la partie basse du Grand logis du château des ducs où la nouvelle lecture des pièces qu'il contient laisse présager qu'il s'agissait d'une cuisine de 44 m^2 et ce malgré l'importante hauteur sous voûte que l'on rencontre aussi au château. À l'hôtel de Briord, il pourrait s'agir d'un système comparable, mais aucun indice ne l'assure, si ce n'est la faible dimension de la cuisine mentionnée dans le logis porte et qui ne suffit certainement pas pour nourrir l'ensemble des occupants de l'hôtel. La seconde pièce au sud pourrait être une salle, mais nous pencherions davantage pour voir dans ce rez-de-chaussée un espace dévolu aux services de bouche : il pourrait s'agir d'une seconde cuisine de 40 m^2 et d'un cellier de 20 m^2 (Ill. 46, n° 2 et 3, vol. 2). En effet, il est mentionné à la fin du XVI^{e} siècle une panneterie ouverte vers l'extérieur et fermée à clef ainsi qu'une cuisine[169] où sont disposés deux « sillotz ».

[167] ADLA B 6, f° 7-v, KERMARREC Marion, *op. cit.*, vol. 1, p. 17.

[168] ADLA, B 12, f° 157-v ; LE BOURHIS Rozenn, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1489-1490*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1992, vol. 2, p. 239.

[169] ADLA, 125 J AA 9, f° 9, f° 11-v et 12-v.

Leur situation entre cour et jardin paraît la plus appropriée. Desservis par la tourelle d'escalier, ils comportent deux pièces chauffées et séparées par un mur de refend. Ces lieux constituent un espace préférentiel pour le seigneur, d'une superficie de 47 m^2 au nord et 49 m^2 au sud. Ils pourraient être situés dans les deux premiers étages de ce logis. En effet, la hiérarchisation de ces niveaux implique que l'étage noble soit réservé à Pierre Landais et le deuxième étage, dont les dimensions sont similaires, à son épouse Jeanne de Moussy. Ces deux pièces ont pu servir de chambre au sud précédée d'une salle au nord (Ill. 46, n° 6 et 7, vol. 2) comme au château. Mais l'inverse est tout autant envisageable. Il est possible que la distribution ait évolué puisqu'en 1594 on procède à la réfection de « la serure d'une croisée a double chassis qui est entre la chambre de monseigneur et la chambre de madame de Martigues[170] ». Cela implique que leurs chambres soient accolées en ce XVI^{e} siècle finissant.

À la chambre et à la salle peuvent s'ajouter d'autres espaces comme cela est le cas à l'hôtel Saint-Aignan. Au logis de Briord une garde-robe est citée en 1593 – donc tardivement – lors de travaux de travaux d'entretien[171], mais on pourrait admettre son emplacement dès l'origine à l'extrémité sud du logis.

Quant au mobilier, aucun document ne le mentionne. Tout au plus pouvons-nous faire appel aux restaurations[172] de ce logis à la fin du XVI^{e} siècle. On sait que dans les chambres sont dénombrés quatre « lict », un « lict de camp », deux « couchettes en boys de chesne » et autant de « charlitz de bois de noix » sur l'un desquels est refait une « coullonne ». Des tissus, du linge et des rideaux sont associés à certains de ces lits. Une « bassinoire en boys de noix » y prend place dans la chambre de Mademoiselle de Martigue ainsi qu'un « contenan » sans plus de précisions, une table en sapin, un coffre fermé et un bahu.

[170] ADLA, 125 J AA 9, f° 10-v.

[171] ADLA, 125 J AA 9, f° 3 et f° 9.

[172] ADLA, 125 J AA 9, f° 7-r.

4-2-4 Les autres pièces

Les caves

Elles prennent place sous chacun des trois corps de logis dont elles ont globalement les mêmes dimensions (Ill. 46, n° 1, vol. 2). Sous le logis porte, les caves (25m 2) sont desservies par un escalier à volée droite accessible par une porte placée sous un arc de décharge. Il semble qu'au nord, un passage permettait de communiquer avec les caves de l'aile nord. Ces dernières sont séparées par un mur de refend qui leur donne des dimensions presque identiques aux niveaux supérieurs (91 m^2). Toutefois, d'après les plans, la partie ouest est scindée en plusieurs compartiments dont deux ne présentent aucun accès. Un dédale d'escalier circule entre eux avant d'accéder au logis en fond de cour. Les caves de ce dernier étaient accessibles par la cour. Elles sont séparées par un mur de refend qui leur confère une taille assez proche (36 m^2 au nord et 35 m^2 au sud). L'extrémité sud est également fragmentée par deux petits espaces dont l'un paraît clos alors que le second est ouvert et desservi par un escalier. L'ensemble de ces éléments peut résulter d'une reprise en sous œuvre effectuée à une date récente mais ils pourraient également suggérer l'emplacement de pièces originellement présentes dans les étages supérieurs.

La chapelle

La présence d'une chapelle ou peut-être plus simplement d'un oratoire ne fait aucun doute. En 1594, elle est citée lors de la réfection d'une porte qui la sépare d'une chambre[173]. Peut-être que celle-ci était dédiée à saint Vincent[174] comme l'attesterait la mention lors des réparations. Sans pouvoir assurer la présence d'un prie-Dieu[175] dans cet espace en cette fin du XVI^{e} siècle, nous savons qu'il en existait un pour madame de Joyeuse dans ce logis. La chapelle est à nouveau mentionnée en 1618, lorsque les oratoriens prennent possession de l'hôtel. Il est rapporté que le père Bourgouin « ceste [...] transportez en la chapelle dudict hostel de briord en laquelle ledict père bourgoin a dist et celebre la saincte messe[176] ». Une autre mention stipule

[173] ADLA, 125 J AA 9, f° 10-v.

[174] ADLA, 125 J AA 9., f° 11-v. Dans ce même document (f°12-r) Jacques et Bray expliquent qu'ils ont réparé l'autel de la chapelle Saint-Vincent, en cela ils font allusion à la chapelle paroissiale.

[175] ADLA, 125 J AA 9, f° 10-r et 12-r.

[176] ADLA, H 337, f° 2.

que le lundi 2 août 1632, maître Raoul de Trécesson a épousé mademoiselle Jeanne de Bruc « en la chapelle de Briort[177] ». Enfin, l'abbé Grégoire notait à propos de l'installation des jésuites « [qu'] il y a deux chapelles, dont l'une à l'intérieur et l'autre sur la rue[178] ». Ces quelques indices assurent de l'existence d'un lieu de culte au sein de l'hôtel, préexistant à la chapelle des jésuites. Il est fort probable que cette chapelle existait dès le XV^{e} siècle lors de l'édification de l'hôtel, mais aucune mention n'est suffisamment précise pour que l'on puisse la placer avec précision. Elle pourrait s'inscrire dans l'édifice en saillie (22 m^{2}) attenant au logis en fond de cour bien que son orientation donne vers l'ouest ou à l'extrémité sud de ce même logis, qui est orienté à l'est (ill. 46, n° 9, vol. 2). La mention lors des réparations du XVI^{e} siècle indiquant que la chapelle est accolée à la chambre, ne permet pas de trancher.

Les latrines

Il est difficile d'imaginer qu'un logis de cette envergure ne possédait pas de lieux d'aisances en son sein mais aucun texte ne les mentionne. Dès lors il est complexe de tenter de les situer, mais la présence de ce qui pourrait s'apparenter à une fosse, dans les caves, à la jonction de l'aile nord et du logis en fond de cour pourrait nous permettre de déceler leur emplacement sur plusieurs niveaux dans cette partie du logis.

Conclusion : un château urbain

L'hôtel de Briord paraît avoir été édifié sur une parcelle acquise autour des années 1470. La présence en 1487, d'Anne de Bretagne indique qu'à cette date sa construction est achevée. Ces dates sont corroborées par le décor du bâtiment et le fait qu'il est en adéquation avec l'usage qu'a pu en faire le trésorier Pierre Landais.

L'entrée monumentale ne doit pas faire oublier que l'ensemble du logis s'apparente à un château urbain. Après avoir passé le logis-porte, dont l'influence du château de Vitré paraît assurée, le visiteur pénètre dans la cour et parvient au logis en fond de cour, reprenant les modèles des châteaux bretons notamment à Suscinio. Par ce parti architectural, Pierre Landais se place dans l'élite princière. En effet, quoi de plus normal pour ce fervent partisan de l'indépendance de la Bretagne qu'une résidence à l'allure de forteresse bretonne.

[177] AMN, GG 400, f° 61.

[178] GRÉGOIRE Abbé, *op. cit.*, p. 45.

Par conséquent, l'hôtel de Briord, château dans la ville, est à l'image de son propriétaire ambitieux et mystérieux. L'étendue de la parcelle sur laquelle il s'implante, les dimensions et la disposition de l'édifice en font un édifice unique et nul autre hôtel, en dehors du château, ne soutient la comparaison à Nantes. Dès lors, il ne serait pas dénué de sens de voir Mathelin Rodier comme le concepteur de cet hôtel. Par ses caractéristiques, l'hôtel de Briord est à rapprocher d'édifices comme le logis Barrault à Angers et le palais Jacques Cœur à Bourges tous deux détenus par des hommes de finance.

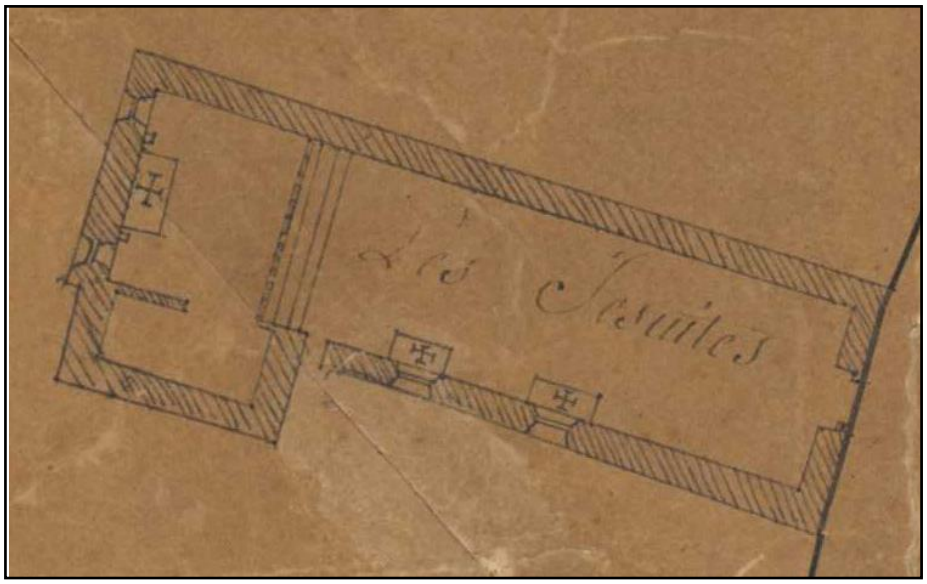

Ill. 41 : *Plan de Nantes* par Nicolas Portail, chapelle des Jésuites, AMN, 1739, II 157/7/6.

Ill. 42 : Vestiges de l'hôtel de Briord. L'aile nord (à gauche anciennement accolée au logis-porte) et le logis en fond de cour (premier plan à droite) sont détruits mais demeure le logis-porte, IVR 52 19744400209X_2, D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général, Drac.

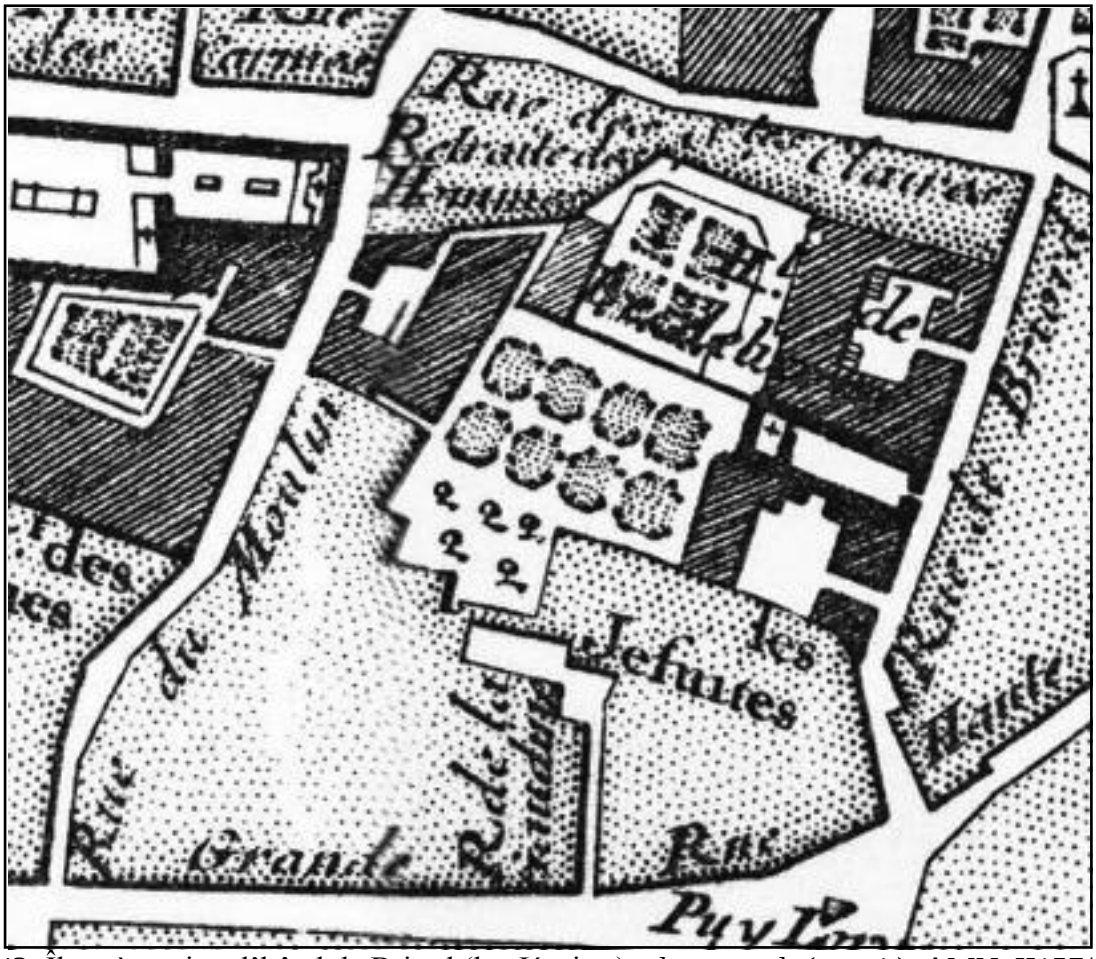

Ill. 43: Îlot où se situe l'hôtel de Briord (les Jésuites), plan cacault (extrait), AMN, II157/006.

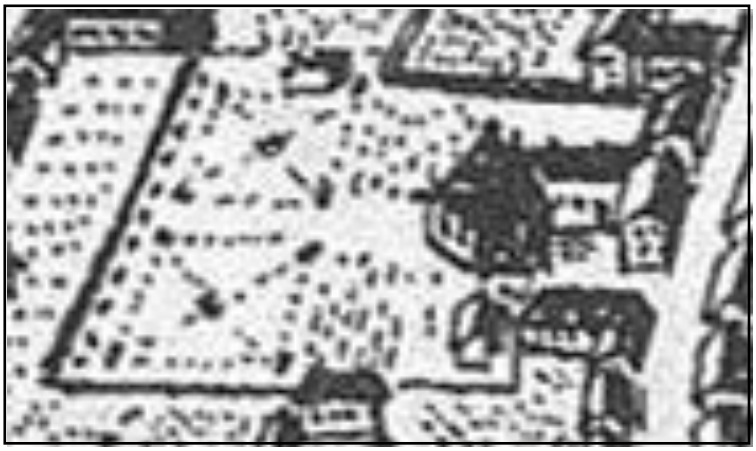
Ill. 44 : Hôtel de Briord, *Vue panoramique de l'ancien Nantes*, vers 1670, Médiathèque Jacques Demy, Nantes.

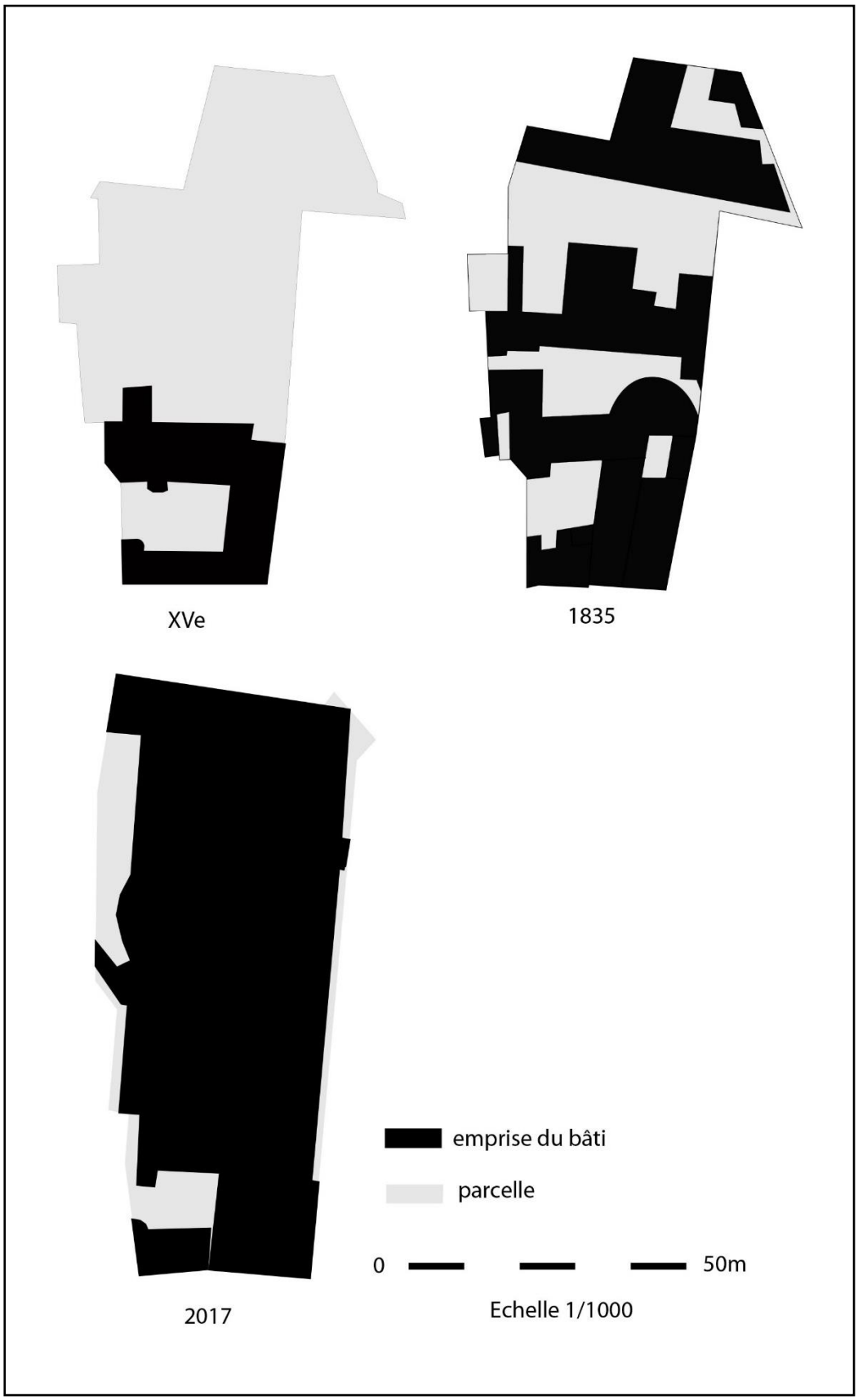

Ill. 45 :Évolution de la parcelle, d'après le *Plan cadastral parcellaire de la commune de Nantes*, AMN, 1 Fi 1061 et cadastre.gouv.fr, réal. L. Charrier.

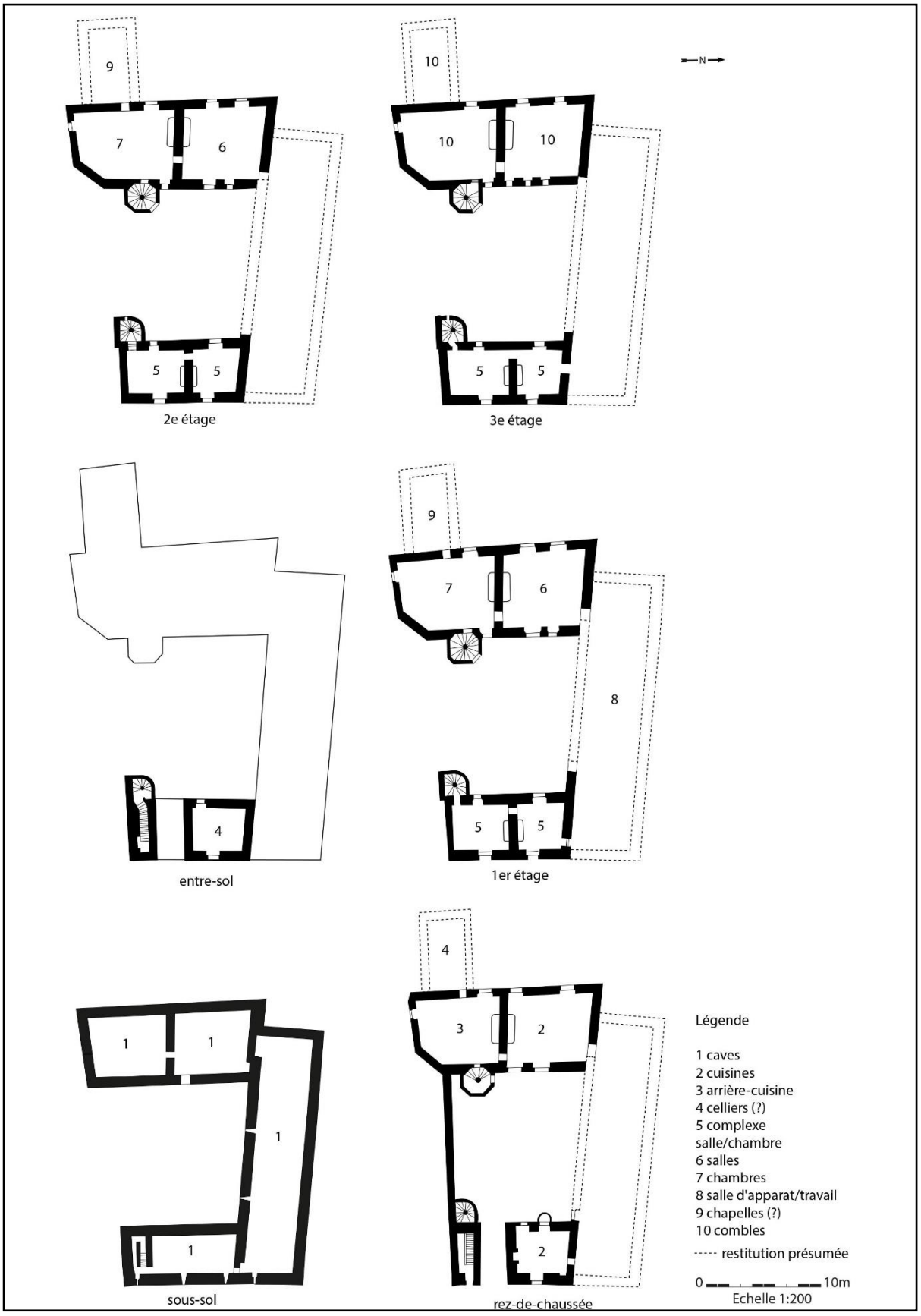

Ill. 46 : Plans de l'hôtel de Briord, d'après les plans de l'atelier d'archi Petrovic, Bâtinantes François-Regis Bouyer et la Société des Grands Magasins Decré, AMN, W1970 PC 1019, réal. L. Charrier.

Ill. 47 : Façade sur rue du logis-porte.

Ill. 48 : Couloir voûté permettant d'accéder aux étages du logis-porte.

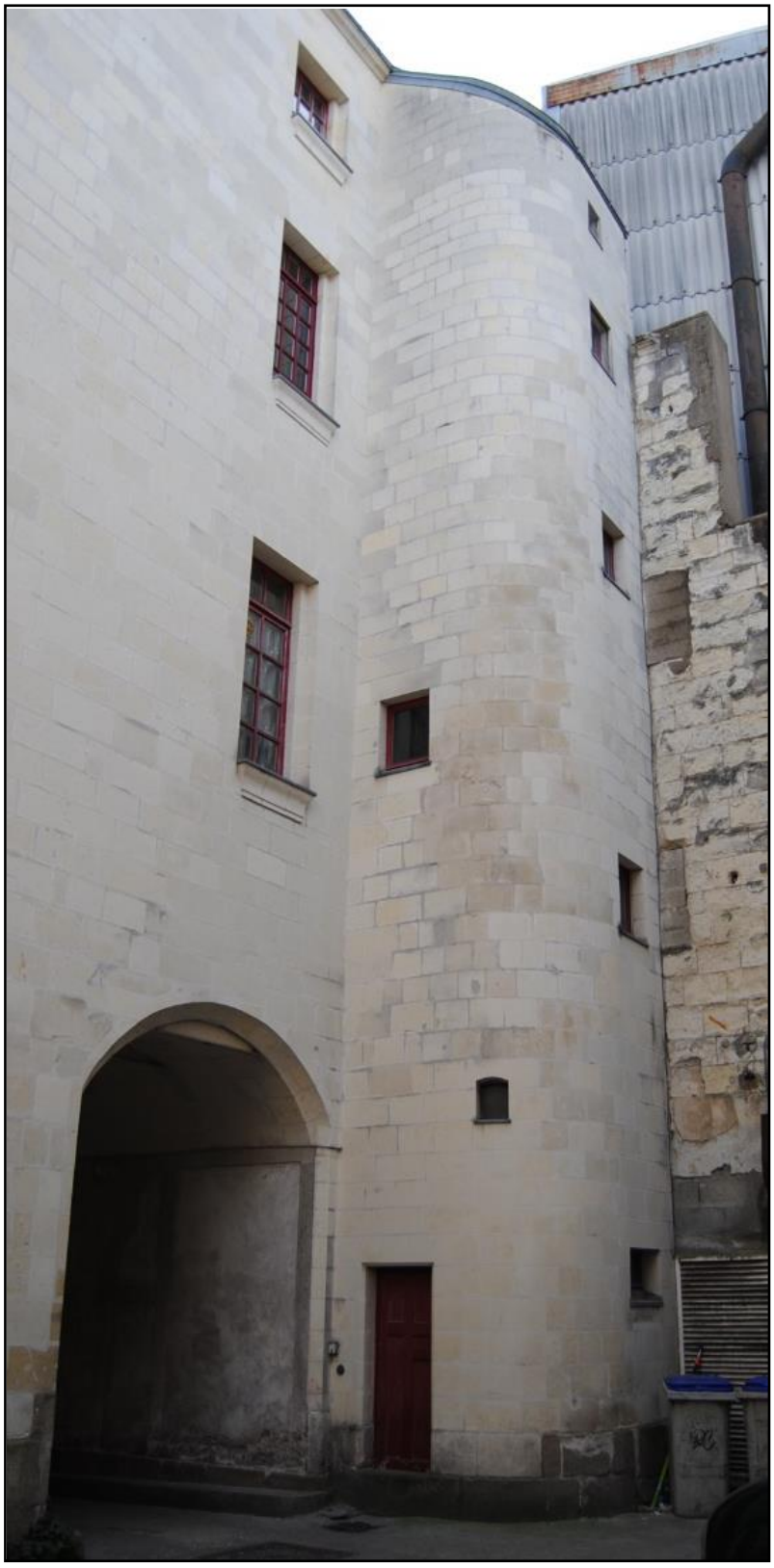

Ill. 49 : Tourelle d’escalier secondaire.

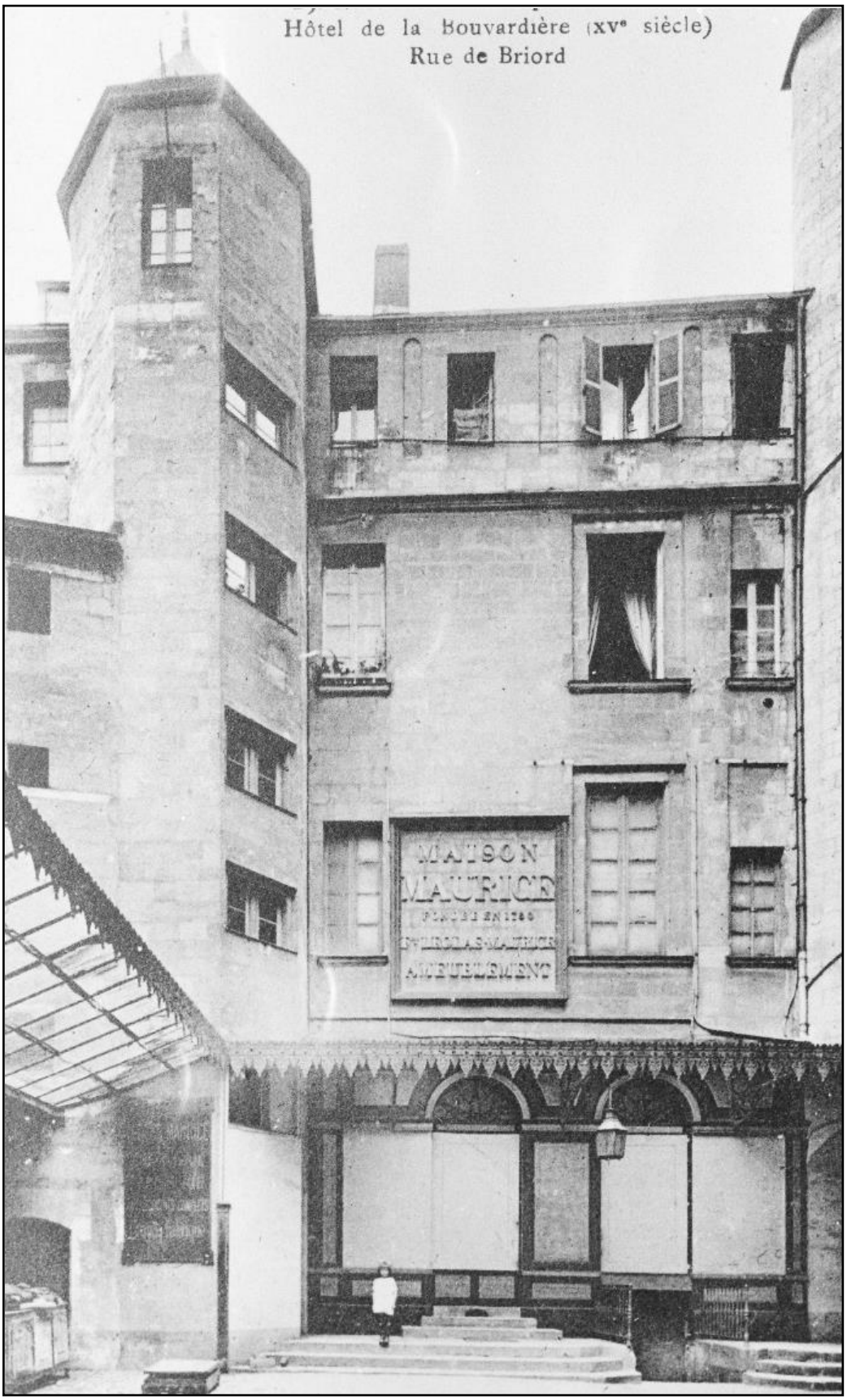

Ill. 50 : Logis en fond de cour et sa tourelle d'escalier, IVR52_19724400371X_2, D. Pillet ©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

Ill. 51 : Baie géminée au-dessus de l'entrée menant vers la cuisine du logis-porte.

Ill. 52 : *Façade postérieure du logis-porte*, D. Pillet ©Pays de la Loire – inventaire général IVR52_19744400209X_2, Drac.

Ill. 53 : *Facture à entête de la Maison Maurice, entreprise de François Leglas-Maurice successeur de Clergeau et Leglas*, en date du 25 août 1874. Magasins: 9 rue de Briord, ateliers: 7 rue Saint-Jean et 1 rue Garde-Dieu, AMN, 37 Fi 449.

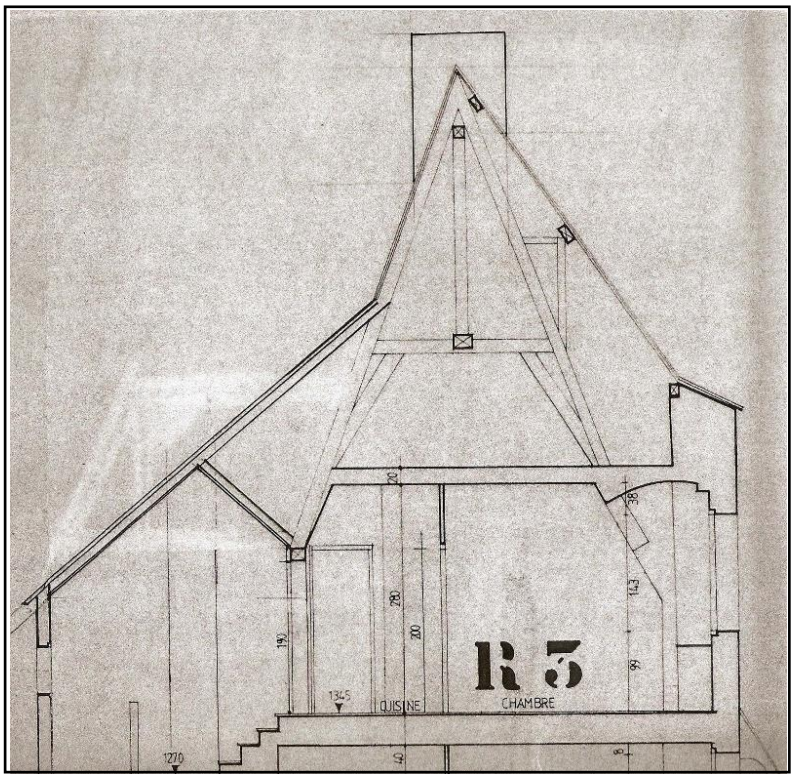

Ill. 54 : Coupe transversale du logis-porte, atelier d'archi Petrovic et bâtinantes François-Regis Bouyer.

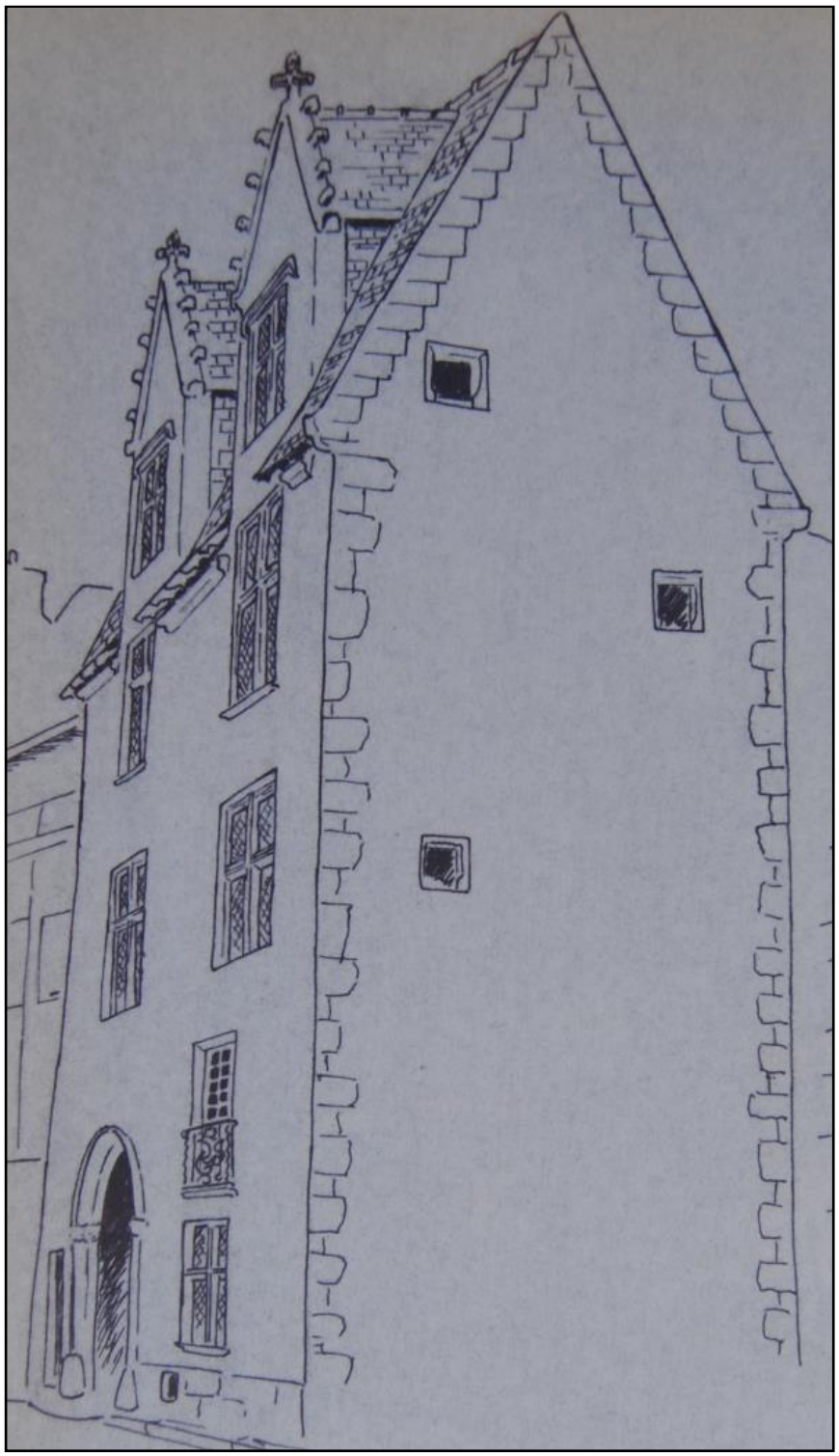

Ill. 55 : Essai de restitution de la façade antérieure du logis-porte par Alain Delaval.

L’hôtel de Châteaubriant

Introduction

L’hôtel de Châteaubriant fait partie de ces hôtels médiévaux de Nantes restés méconnus. En effet, ses transformations successives lui ont fait perdre son caractère originel. Ayant fait l’objet de trop rares études, nous proposerons une lecture plus complète de l’édifice. Après avoir identifié la commanditaire et les propriétaires successifs, notre tâche consistera à examiner es caractéristiques et les bouleversements que l’hôtel a connu afin de tenter de rétablir sa distribution première.

1 Historique

1-1 Françoise de Dinan

1-1-1 Une dot convoitée

Françoise de Dinan, fille unique de Jacques de Dinan et de Catherine de Rohan naît en 1436. Ses origines en font une proche de la maison ducale car sa mère est la fille de Alain IX de Rohan et de Marguerite de Bretagne, l’une des filles du duc Jean V. Son père, qui fut grand bouteiller et chambellan de France, fut le seul descendant de Charles de Dinan ayant eu un enfant. Ainsi, lorsque les derniers ascendants de Françoise viennent à mourir, à savoir son père puis son oncle tous deux à quelques semaines d’intervalle en 1444, elle se retrouve à la tête d’un patrimoine exceptionnel.

L’ensemble de ses possessions nous sont connues suite à son décès, par le minu présenté par son fils François de Laval vers 1500. Elle possédait : la seigneurie de Montafilant[1] comprenant des terres dans les paroisses de Boneseult, Plouballay, Saint-Malou, Corseult, Plozer, Quebez et Plelan. La châtellenie des Huguetières dans le pays de Retz comptait 17 paroisses dont celle de Pont-Saint-Martin[2]. La seigneurie de Bodister[3] dans les juridictions de

[1] ADLA, B 1259.

[2] ADLA, B 1454.

[3] ADLA, B 1797.

Morlaix et Lannieux, et dans les paroisses de Ploërmel, de Plouegouen, de Garlan, de Plojehan, de Ploegomey, de Ploeignan et de Ploegazinou ; La seigneurie de Beaumanoir[4] avec les paroisses de Deuran et Sévignac ; La baronnie de Châteaubriant[5] est constituée de sept paroisses, Saint-Jean de Béré, Ruffigné, Juigné, Erbray, Rougé, Soudan et Carbay, et également les châtellenies de Teillay, de Châteaubriant-en-Pire, du Vioreau et du Désert ; les châtellenies de Bain[6], de La Guerche, les seigneuries de Romillé, de Tremal, de Plougueneuc, de Pledac, le Haut Bourgneuf et de la Roche-Stuart[7]. Elle possède également des biens en Anjou, notamment les châtellenies[8] de Candé et Chauveaux et la seigneurie[9] de Chaussis.

Dans ces seigneuries se retrouvent des châteaux et des manoirs : à Châteaubriant, le château « o leur clausture et appartenance contenant cinquante journeulx de terres [lesdits] chastel et ville situez en la paroisse de saint jehan de bere » avec son « grant jardin estant pres le dit chastel » ; À Romillé « au joignant de la bourgade dudit romille y a ancienne mote apparante danciennete y avons en forteresse ». À Bodister « le lieu et applacement de chastell appell vulgairement le chastel de primel » et à la Roche-Start « les situacions et emplacement ou anciennement avoit chasteau et forteresse ». Enfin les seigneuries du Guildo, de Montafilant et de la Hardouinaye possèdent chacune leur forteresse ; à Pont-Saint-Martin se trouve « une grant maison couverte de pierre dardoyse o ses apartenances en laquelle ya ung prainsouer et des cuves pour recevoir les vendenges dicelle foire du pont Sainct martin » ; Bodister a un manoir « o les terres pres bois et tenemant estangs garennes et aultres appartenances auquel manoir demourant et cy tenoit les terres labourables » ; à Beaumanoir « le lieu maisons et manoir de beaumanoir o les jardrins court coulombiers bouays ancien chapelle deportz yssues et appartenance diceluy manoir » et « le lieu et maisons et mestairie de la villemain » ; à la Roche-Stuart de « maisons et manoir […] o les jardrins baesle estang et retenue de cau coulombier boays auriey yssues depportz appartenances diceluy manoir ».

Françoise de Dinan est au cœur de l'histoire Bretonne. D'abord, par les vicissitudes qui préludent à son mariage. En 1441, un mariage fut prévu entre elle et François de Laval, « cela

[4] ADLA, B 2092.

[5] ADLA, B 2101.

[6] ADLA, B 2090.

[7] ADLA, B 2306.

[8] MENEUX Annie, *Les biens de la famille de Dinan en Anjou au XV^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Le Mené, Université de Nantes, 1988, p. 12.

[9] MENEUX Annie, *op. cit*., p. 53.

par écrit, et conformément aux inclinations de leur fille[10] » – elle n'avait que cinq ans ! Mais le mariage n'eut pas lieu. Gilles de Bretagne, fils de Jean V, qui n'avait reçu de son père que la terre de Champtocé en Anjou et de ce fait se sentait lésé de ne pas avoir obtenu un apanage en Bretagne, enleva Françoise pour l'épouser quand elle en aurait l'âge. Ce mariage n'eut pas non plus lieu, car Gilles fut emprisonné au château du Guildo avant d'y être assassiné en 1450. Finalement, en 1451, Françoise de Dinan épouse Guy XIV de Laval.

Cette femme dont la fortune avait été très convoitée l'employa durant les années 1470 pour ériger un hôtel à Nantes : en 1477 Guillaume Gérault alors contrôleur des travaux du château, relate « [qu'] apparoistra par les relations dudit contrerolle avaoir faicte pour la faczon et couverture des cuisines faictes en l'édiffice neuff pour la contesse de Laval[11] ».

1-1-2 Une femme d'intrigues

Françoise de Dinan joua un rôle de premier plan à la fin du règne de François II et surtout à l'époque des guerres d'Indépendance de Bretagne.

En 1484, elle conspira notamment avec le maréchal de Rieux et le prince d'Orange, contre la politique menée par Pierre Landais. Ayant échoué dans leur tentative pour s'emparer de ce dernier, les conspirateurs furent condamnés et leurs biens, un temps, confisqués. Ainsi le 21 mai 1484, Françoise de Dinan se vit-elle dépourvue des « rentes, terres et héritages et revenus que aveient en nostredit pays et Duché[12] ». Mais les conjurés ne renoncèrent pas à leurs projets, et leur seconde tentative de coup d'État fut couronnée de succès : Pierre Landais est arrêté, abandonné par le duc, il est exécuté.

Plus importante est la part prise par Françoise dans le traité de Châteaubriant en 1487 qui ne fut pas sans conséquences sur le destin du duché de Bretagne. À cette époque, le royaume de France – le roi Charles VIII étant mineur – est régi par Anne de Beaujeu. En conflit avec les Grands du royaume, elle parvient à écarter Louis II d'Orléans (le futur Louis XII) du pouvoir et le fait arrêter. Mais il s'évade et trouve refuge en Bretagne tout comme le comte de Dunois son cousin. Ces princes surent obtenir les faveurs du duc au point que la haute noblesse bretonne se sentit écartée du pouvoir. Son mécontentement fut exploité par Anne de Beaujeu. Réunis à Châteaubriant, le maréchal de Rieux, François de Dinan et d'autres, dans le but d'évincer ces

[10] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 1, 1707, p. 624.

[11] ADLA, B 8, f° 9 ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, vol. 2, 1991, p. 17.

[12] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.,* t. 3, col. 436.

seigneurs français du duché, signèrent le traité de Châteaubriant avec la régente. Ce traité avalisait une intervention de l'armée royale en Bretagne. Si les conjurés se rallièrent bientôt au duc, l'engrenage de la guerre ne s'interrompit pas, marqué en 1488 par la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier et la défaite des troupes ducales et de leurs alliés face à l'armée royale. Signé le 20 août 1488, le traité du Verger interdit à François II de marier ses filles sans l'accord du roi. Par conséquent, « en perdant la liberté de marier son héritière, le duc perdait toute maîtrise sur la destinée de son duché[13] ».

Françoise conserve l'estime du duc auprès duquel elle a servi en tant que gouvernante de ses filles. Elle est d'ailleurs renouvelée dans cette charge après la mort du duc qui fit inscrire dans son testament qu'il souhaitait que « pour traicter, régir et gouverner les personnes de sesdites filles, a voulu et ordonné que ma très honoré Dame Françoise de Dinan Comtesse de Laval en ait totalement la charge et garde[14] ».

Les relations entre Anne, devenue duchesse, et Françoise de Dinan, passèrent par des phases d'affrontement. La réconciliation se fait en août 1490. Anne est contrainte de verser 100 000 écus au titre des dommages subis par les biens de Françoise de Dinan lors de ces guerres[15].

[13] LE PAGE Dominique et NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 71.

[14] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, t. 3, *op. cit.*, col. 602.

[15] ADLA, B 12, f° 141-v à 143-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, vol. 2, 1992, p. 216 : « Et en haigne et malveillance que pour ce vers elle ont eu lesdits françois, ils ont demoly, abrasé et abatu, fait demolir, bruller, abrasser et abatre les ville et chasteau de Chasteaubriend, les chasteaulx de Montafillant et du Guildo apartenans a nostredite cousine, rompu et abatu ses bois anciens d'environ lesdits lieux, ses moulins, estancs et chaussees dont elle [a] esté endommaigee à l'estimacion de trois cens mil escuz ou environ, oultre les biens meubles a elle apartenans que prinsdrent lesdits françois esdits lieux, a grant valeur et estimacion, ont occupé et occupent lesdits françois icelles terres et seigneuries de Montafillant, le Guildo, Plancoet, Sevignac, Planguenoal, Beaumanoir, Becherel et pluseurs autres terres apartenant a nostredite cousine esparties de Dinan, Saint-Malo, Anjou, Normandie et Poitou, et obstant lesdites guerres ne jouist ne peult jouir nostredite cousine que bien peu de chose de ses terres et revenu de Chasteaubriand, d'oultre Loire, des marches et lisieres de nostredit pais et d'Anjou et de Poitou, pour lesquelles occupacions et empeschemens des jouissances que dessus est diminué le revenu de nostredite cousine de vignt mil livres par an ou plus ».

1-1-3 Une fin de vie calme

Après la mort de son époux en 1486, Françoise se remaria une dernière fois avec Jean de Proisy, un gentilhomme picard[16] conseiller et chambellan du roi de France[17], mais l'annonce de cette union ne fut révélé que par le testament de Françoise daté du 31 décembre 1499[18]. Cela faisait alors quatre ans qu'elle demeurait avec son époux et selon dom Lobineau, cette volonté de secret s'explique par la trop grande différence de noblesse séparant les deux époux[19]. Françoise de Dinan décéda le 3 janvier 1499 et selon son souhait, elle fut inhumée dans l'église des jacobins de Nantes et plus précisément dans la « grande tombe de la duchesse » comme s'appelait ce caveau, aux côtés de son fils Pierre et d'Isabeau de Bretagne. Ce n'est qu'en 1904, au moment où l'on achevait de détruire l'église des jacobins, que l'on retrouva la châsse qui contenait son corps et sur laquelle était inscrit son nom. Ses ossements furent alors déposés à côté du tombeau de François II dans la cathédrale[20]. Son testament recèle également une information d'importance : on y trouve une seconde mention de l'hôtel de Châteaubriant. En effet, elle légua à son mari, la moitié de ses biens ainsi que sa « maison de nantes appellée la maison de chateaubriand avec ses appartenances, rues, yssues et jardins d'icelle[21] ». Cet hôtel constituait le second bien de ce type que possédait Françoise de Dinan avec l'hôtel de Derval, dont elle s'était départie en 1494[22].

De Jean de Proisy, nous savons peu de choses notamment en ce qui concerne ses liens avec l'hôtel. Il est le fils de Léon de Proisy et d'Anne Lannoy. Lors du béguin pour le duc, il est nommé comme gentilhomme de la duchesse[23] et possède le titre de chevalier et baron de la Bove du côté de Laon. Il obtient les bailliages[24] de Tournay, Mortain et Saint-Martin à la suite du décès de Robert de La Marck-de-Bouillon avant 1489. On le voit à nouveau en 1501,

[16] BERRANGER Henri de, *op. cit.*, p. 137.

[17] AUBERT de la CHESNAYE des BOIS François-Alexandre, *Dictionnaire de la noblesse*, 2e éd., Paris, librairie Antoine Boudet, t. 11, 1776, p. 546.

[18] ADLA, H 301.

[19] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, p. 849.

[20] RUSSON Jean-Baptiste, « Les sépultures successives de Françoise de Dinan », dans *bulletin de liaison du BSAHNLI*, 1951-1952.

[21] ADLA, H 301.

[22] SINAN Alcime, *op. cit.*, p. 123.

[23] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 607.

[24] AUBERT de la CHESNAYE des BOIS François-Alexandre, *op. cit.*, t. 11, p. 546.

dénommé dans les comptes du trésorier de Bretagne où il perçoit 600 l.[25] pour sa pension. En 1518, Pierre de Rohan dont l'épouse est Jeanne de la Chapelle choisit Jean de Proisy, l'oncle de cette dernière comme exécuteur testamentaire[26]. Jean lègua à son neveu, Louis de Proisy, la totalité de ses biens en 1524 et mourut peu de temps après, alors qu'il combattait aux côtés de François I[er] à la bataille de Pavie[27]. Louis de Proisy, gentilhomme du roi, pour les nombreux services qu'il rendu à Charles VIII comme à Louis XII fut nommé en 1498 gouverneur de la ville et du château de Mortagne. On peut donc penser que l'hôtel dont il hérita ne lui fut d'aucune utilité et qu'il s'en sépara d'autant qu'aucun lien de parenté ne semble exister avec le propriétaire suivant.

1-2 Les détenteurs de l'hôtel du XVI[e] au XVII[e] siècle

1-1-1 Florimond Le Charron

L'hôtel devient la propriété de Florimond le Charron. En effet, selon le rôle de l'assiette de la taillée de Nantes concernant la paroisse Saint-Vincent, il est porté que « Chasteaubriend A présent apartient a Me Florimond le Charron trésorier de Bretaigne. La maison et jardrin des sire et damme de Chasteaubriend, apelé Chasteaubriend, siis sur lad. Rue de Saint-Vincent, entre les maison et jardrin dud. Landoys d'un cousté et d'autre la rue et pavé qui conduit de l'eglise de Saint-Vincent à l'église des Carmes, les maisons et jardrins de Georges Lespervier et de Jehan Guibert, et par le derriere à la rue et pavé qui conduit de l'eglise de Sainte Croez au bout d'amont de l'eglise des Carmes. Troys soulz quatre deniers[28] ». La dénomination alliée à la situation de l'hôtel ne permet pas que l'on ait de doutes quant au fait qu'il s'agisse de l'hôtel qui nous intéresse. Cette déclaration permet d'assurer que Florimond le possédait depuis 1540 au plus tard, car en mai de cette année il obtient la charge de trésorier général de Bretagne.

Il débuta sa carrière avec Jean Carré en tant que commis au paiement des officiers domestiques du roi durant les années 1530 avant d'être simple commis à la trésorerie. Il lui incomba également les charges, en plus de son office de trésorier général, de l'avitaillement et des fortifications de Nantes et Brest entre autres. Ses fonctions ne s'arrêtèrent pas là, puisqu'on le trouve au service, notamment du comte de Montmorency pour lequel il fut receveur général

[25] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit*., t. 3, col.856.

[26] MORICE Pierre-Hyacinthe, dom, *op. cit*., t. 3, col. 946.

[27] AUBERT de la CHESNAYE des BOIS François-Alexandre, *op. cit.*, p. 547.

[28] KERHERVÉ Jean, art. cit., p. 274.

de la baronnie de Châteaubriant. Son décès intervint probablement en 1560, car son dernier compte fut remis pas ses descendants[29].

En 1558, il était aussi seigneur de la Pabotière. Cette terre située à Doulon et aussi connue sous le nom de Papotière avait appartenu à Pierre Landais. Elle passa ensuite dans les mains de Florimond Le Charron en 1558[30]. Nous pensons que celle-ci fut source d'une confusion – anachronique – au sujet de l'hôtel. En effet, lorsque Dubuisson-Aubenay passe à Nantes, il évoque cet hôtel qu'il appelle « maison dite de la Papotière[31] », appellation découlant probablement de la possession de Florimond Le Charron. Pourtant certains de nos contemporains en sont arrivés à la conclusion un peu hâtive que l'hôtel aurait été bâti par le trésorier Landais auquel il est contigu – ce qui a favorisé cette confusion – à cause de cette dénomination certes similaire… mais à près d'un siècle d'intervalle[32]. En effet, rien ne permet d'affirmer que Landais en fut le commanditaire si ce n'est leur proximité, alors que Françoise de Dinan possédait des moyens financiers tout aussi aisés pour se faire bâtir un hôtel.

Florimond Le Charron épousa Marie Simonot de laquelle il eut une fille prénommée elle aussi Marie. Cette dernière épousera Pol Meneust receveur héréditaire des décimes de l'Evêché de Nantes. Un acte passé[33] le 5 août 1578, indique que « Marie Simonot veufve de feu noble homme Florimond Le Charon vivant sieur de la Papotière [vit] en sa maison paroisse de Sainct Vincent de Nantes[34] ». Ainsi, malgré le décès de son époux elle continue de jouir de l'hôtel. En revanche, nous ignorons si celui-ci est revenu à sa fille et de quelle manière le propriétaire suivant l'a acquis.

---

[29] LE PAGE Dominique, *L'administration financière de la Bretagne de la fin du XV^e siècle aux années 1540. Analyse d'un processus d'intégration d'une principauté au royaume*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Brest, UBO, 1995, vol. 3, p. 28-29.

[30] CORNULIER Ernest (de), *op. cit.*, p.148.

[31] CROIX Alain (coord.), *op. cit.*, p. 692.

[32] CROIX Alain (coord.), *op. cit.*, note 62, p. 692 ; LEBIHAIN Fabienne, *L'habitat urbain à Nantes aux XV^e et XVI^e siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de Daniel Leloup, Université de Rennes, 1996, p. 53.

[33] ADLA, 4 E 2 1389.

[34] *Ibid*.

1-1-2 Raoul de la Guibourgère

En 1620, Jacques Raoul est le détenteur de l'hôtel[35]. Il est conseiller au Parlement de Bretagne, sénéchal et fut également maire de Nantes de 1621 à 1623. Il possède également la seigneurie de la Guibourgère ou encore celle de Montbert pour laquelle il rend un aveu en 1630, où il rappelle qu'il est le tuteur des enfants du sieur de la Bretonnière et qu'il demeure à Nantes dans la paroisse Saint-Vincent[36]. Le 11 janvier 1632, Jacques Raoul seigneur de la Guibourgère et sénéchal de Nantes fut sacré évêque de Saintes[37] dans la cathédrale de Nantes, par l'évêque Philippe Cospéan[38]. Cette nomination, explique très certainement son départ de Nantes et la vente de l'hôtel qui date de la même année. Il est vendu à Christophe Juchaut, pour la somme de 22 300 l.[39].

1-3 Des Juchault aux Becdelièvre

Christophe Juchault, seigneur des Blotteraux et d'autres seigneuries, commença sa carrière en tant que lieutenant civil et criminel au siège présidial de Nantes en 1622. Il atteint de plus hautes fonction à partir de 1635 puisqu'il est nommé président de la Chambre des comptes et deviendra maire de Nantes de 1642-1643. Il reçut en son hôtel, Henriette de France, la fille d'Henri IV et épouse du roi d'Angleterre Charles I^{er} le 11 août 1644[40]. Ce fait à lui seul dévoile l'importance de cette famille et le rang de cet hôtel. Parmi les quinze enfants qu'il eut de Jeanne Goulet, c'est à l'une de ses filles, Françoise Juchault qu'échut l'hôtel. C'est elle qui en fait la déclaration pour le rôle rentier en 1679. L'hôtel est alors dénommé de la manière suivante : « c'est à savoir une maison dite à présent hôtel de la Papotière qui autrefois s'appelait l'hôtel de Châteaubriant situé en la dite rue de Briort paroisse saint-Vincent consistant en une cour, une galerie et deux grands corps de logis avec un jardin au derrière et au bout d'icelui un corps de logis avec une petite cour et issue dans la rue sainte-Claire[41] ».

[35] PICHON Olivia, *op. cit.*, p. 19.

[36] ADLA, E 1327.

[37] PICHON Olivia, *op. cit.*, p. 11.

[38] AMN, GG 485, f° 35.

[39] PICHON Olivia, *op. cit.*, p. 19

[40] COURTAUX Théodore, *Histoire généalogique de la famille Juchault de la Moricière et des Jamonières*, Bergerac, Impr. Générale du sud-ouest, 1896, p. 15-16.

[41] ADLA, B 1900 f° 357.

Par son mariage avec René de Sesmaisons chevalier et seigneur de Tréambert ce bien revient à leur fille Renée de Sesmaisons. C'est par son intermédiaire que la famille Bec-de-Lièvre s'en rendra acquéreur, car elle épouse Jean-Baptiste II Becdelièvre, seigneur de la Busnelaye, conseiller au parlement et premier président de la chambre des comptes le 23 août 1677[42]. Cette famille qui donne son nom à l'hôtel s'illustre particulièrement à la chambre des comptes puisque l'ainé de leurs enfants, Guillaume, puis l'un de leur petit-fils, Hilarion-François, en furent également premier président. Ce dernier épousa Anne Marie Danviray de laquelle il a eu plusieurs enfants. Au décès de cette femme en 1787, veuve depuis quelques années, le notaire Guillaume-Nicolas Aubert se rend dans l'hôtel afin d'y retirer les scellés qu'il y avait apposé[43]. Il est accompagné par Hilarion-Anne-François-Philippe Becdelièvre, conseiller du roi, premier président de la Chambre des comptes de Bretagne, chevalier et seigneur de la Seilleraie et du bois d'Avaugour, l'un des fils de Mme Danviray qui en a fait son héritier principal. Par conséquent, c'est à lui que revient l'hôtel. À son tour, il lègue l'immeuble à son dernier enfant Louis-Marie-Christophe chevalier honoraire de l'ordre de Malte, conseiller du roi, premier président de la Chambre des comptes de Bretagne, chevalier et seigneur de la Seilleraie, du bois d'Avaugour, de Mauves et de la Brousse de Kerbra. Lui et son épouse, Caliste-Françoise-Josephine de Larlan furent les derniers Becdelièvre à posséder l'immeuble.

Si tout au long de cette période, les Juchault puis les Bec-de-Lièvre demeurent dans l'hôtel, ils n'en sont pas pour autant les seuls résidants. Dubuisson-Aubenay rapporte qu'il appartient « à diverses personnes : au sieur Blottereau, président aus comptes, et au sieur de Chastenay ; et logeant, outre ces deux, quelques autres encor, à scavoir le procureur général de la chambre des comptes [René Rousseau sieur de Saint-Aignan] et le sieur du Val[44] [Jean ou Antoine Guibourt] ». De plus grâce à l'inventaire après décès du seigneur de la Haye conseiller du roi et général en la chambre des Comptes, nous apprenons par l'intermédiaire de quittances dues à François Juchault, qu'il occupait une partie de l'hôtel avec son épouse Marie Brunetière[45]. De même, en 1685, les seigneurs et dame du Lettier résident dans l'hôtel de la Papotière[46].

[42] AMN, GG 402.

[43] ADLA, B 6913/1, f° 113 et 123.

[44] CROIX Alain (coord.), *op. cit.*, p. 692-693.

[45] ADLA, B 6820.

[46] AMN, GG 403.

L'hôtel Barin de La Galissonière accolé à celui de Châteaubriant a toujours été considéré comme faisant partie intégrante de ce dernier avant que l'ensemble ne soit subdivisé en deux lots distincts. Pourtant aucune preuve archivistique ou architecturale ne l'assure de manière définitive. En effet, si son positionnement dans le même axe que celui de Châteaubriant le suggère, il s'agit du seul élément allant dans ce sens. Nous pensons, qu'il fut bâti environ un siècle plus tard. Cette affirmation qui mériterait des investigations plus abouties, repose sur plusieurs indices. Lors de travaux exécutés dans les années 1990, une coupe longitudinale des deux édifices a été réalisée dans laquelle seuls les niveaux supérieurs de l'hôtel Barrin ne sont pas représentés. En revanche, on peut observer les niveaux bas (caves et rez-de-chaussée bas) des deux hôtels qui présentent une différenciation de hauteur. De plus le mur séparant les édifices semble correspondre par son épaisseur, davantage à un pignon qu'à un mur de refend. On peut aussi remarquer l'absence d'ouvertures reliant les deux parties. Enfin, l'aspect extérieur de l'hôtel Barrin paraît homogène, et pourrait prendre date à la fin du XVI^{e} siècle voire dans les premières années du XVII^{e} siècle, époque à laquelle Jacques Barrin qui lui a laissé son nom, en est possesseur et pourquoi pas le commanditaire. Ces quelques constations prouvent que l'on avait à faire en tout cas à l'origine, à deux édifices distincts.

En ce qui concerne l'hôtel de la Villandon jouxtant les deux précédents, il est fait mention dans la procédure relative à une querelle de voisinage en 1701-1704 d'un contrat de 1632. Le rapporteur expose que « le sieur de la Villandon coacquéreur le terrain contigu, qui dans ce temps n'estoit point bâti, puisqu'il est stipulé qu'il y pourra faire bâtir ainsi que bon luy semblera[47] ».

1-4 Des marchands de drap à l'École supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole

Le 23 janvier 1819, le marquis de Becdelièvre, également mandataire de Louis-Auguste-Victor de Ghaines, comte de Bourmont, lieutenant général des armées du roi, et de sa femme, la comtesse Marie-Madelaine-Julienne de Bec-de-Lièvre, la sœur de Louis-Marie-Christophe,

[47] AMN, DD 355, f° 45 r.

vendent « l'hôtel de Becdelièvre et toutes les dépendances, situé à Nantes rue de Briord, composé du grand et du petit hôtel se tenant, cour d'entrée, jardin derrière, écurie dans le jardin et dans la cour, borné d'un côté par la rue de Briord, de tous les autres par plusieurs et par la rue des Saintes-Claires sur laquelle il y a une petite porte[48] », à Mathurin-Jean Chéguillaume et sa femme Françoise Cornaud ainsi qu'à Marie-Rémi Jeanneau et sa femme Coralie Chéguillaume marchands de drap[49]. Chacun des couples en acquiert la moitié. Une dizaine d'année plus tard, le couple Chéguillaume acquiert par licitation le 1er mars 1830, la totalité de l'immeuble après versement de de 30 000 francs au couple Jeanneau[50]. L'hôtel passe ensuite dans les mains de Paul Chéguillaume, le fils de Mathurin-Jean, avant que celui-ci ne le lègue à l'un de ses enfants, Joseph-Paul-Auguste. Ce dernier prend la direction de la manufacture de drap et de laine et ouvre trois nouvelles fabriques[51]. Marié à Pauline Augustine Méry en 1854, ils eurent quatre enfants. N'ayant pas l'usage de la totalité de la surface du bien, celui-ci est en partie loué par Joseph Chéguillaume. Ainsi, à partir de 1858 Mme Jollet occupa le deuxième étage[52], puis en 1893 le colonel de Vieuville s'installa au premier étage[53]. Joseph Chéguillaume vendit quelques semaines avant sa mort, intervenue en février 1897, l'hôtel à la mairie. Après une première estimation réalisée courant janvier 1897, l'hôtel est vendu à la ville le 30 janvier suivant pour 150 000 francs[54].

C'est dans cet hôtel, qu'après plusieurs déplacements, l'école de dessin devenue école régionale des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs trouva finalement refuge. Son acquisition permit d'agrandir le préau de l'école communale située rue du Moulin qui appartenait préalablement aux jésuites, et « d'y aménager l'École des Beaux-Arts dont la création a été décidé en principe », ainsi que les services de l'Ingénieur de la ville[55]. Alfred Marchand est chargé du projet dans lequel les éléments remarquables de l'hôtel devront être conservés, alors qu'un nouvel édifice perpendiculaire lui sera adjoint et devra être fonctionnel en 1904. Ces plans sont à l'origine d'une nouvelle confusion concernant la dénomination de l'hôtel. Si dans un premier temps, le bâtiment de la future école fut désigné comme l'hôtel de la rue de Briord,

[48] AMN, 1 O 255, f° 99.

[49] *Ibid*.

[50] AMN, 1 O 255, f° 112.

[51] ROCHCONGAR Yves, *Capitaines d'industrie à Nantes au XIXe siècle*, Nantes, éd. MéMo, 2003, p. 159.

[52] AMN, 1 O 255, f° 129.

[53] AMN, 1 O 255, f° 136.

[54] AMN, 1 O 255, f° 146.

[55] AMN, 1 O 255, f° 147.

il fut appelé ensuite hôtel de Briord[56]. Par conséquent, il y eut un amalgame entre l'hôtel de Briord appartenant au XV^e siècle à Pierre Landais et l'hôtel de Châteaubriant, qui perdura jusqu'à la fin du XX^e siècle. Dans les années 1980 et concurremment à la construction du parking Moulin-Briord, l'école est agrandie pour prendre sa forme actuelle alors qu'elle ne prit son appellation actuelle qu'en 2010. Aujourd'hui l'édifice est en attente d'un nouveau projet.

Nonobstant, l'hôtel fut utilisé à d'autres fins en plus de celle mentionnée. Il accueillait durant les années 1910 l'atelier du service de l'éclairage qui s'installa dans l'aile sud, puis, en 1929, les bureaux de la recette municipale et l'appartement du receveur[57] dans les niveaux supérieurs du grand logis, et enfin le service de l'hydraulique à nouveau dans l'aile sud. Dans les années 1980, l'association Nantes Renaissance s'installa dans les deux derniers niveaux du logis en fond de cour.

2 Description

2-1 Topographie urbaine

L'hôtel de Châteaubriant est implanté au cœur de la cité ligérienne et possédait l'une des superficies les plus importantes avec l'hôtel de Briord qui lui était contigu. L'îlot dans lequel il prenait place était délimité, au nord, par la rue Fénélon, à l'ouest, par la rue du Moulin, au sud, par la rue de la Chaussée et, à l'est, par la rue de Briord (Ill. 56 et 57, vol. 2 ; ill. 10, vol. 3). De plus, au sud, l'impasse de la Gaudine permettait de pénétrer au centre de l'îlot. Ce dernier de forme quadrangulaire paraît uniquement issu de l'époque médiévale (Ill. 3, vol. 3). En effet, il englobe une voie gallo-romaine nord-sud, découverte par les fouilles réalisées en 1985[58], et d'après l'essai de restitution du parcellaire gallo-romain, les voies qui l'enserrent n'ont pas d'origine plus ancienne. Selon le rôle rentier de 1678 et le plan (Ill. 11, vol. 3) qui en a été levé par Janine Allain des Beauvais, on constate que les parcelles sont denses, laniérées et profondes en aspectant la rue de la Chaussée alors qu'elles sont nettement plus étendues dans le reste de l'îlot. Cet état de fait s'explique tout d'abord par l'axe commercial qu'était la rue de la Chaussée et surtout par le rôle rentier déclarant l'identité des habitants de la paroisse Saint-Vincent. En

[56] BIENVENU Gilles, *Et les ateliers? Des locaux pour une école d'art*, Nantes, Publication de L'ERBAN, 2004, p. 9.

[57] AMN, 5 M 23.

[58] FEHRNBACH Xavier, PASCAL Jérôme et ROUZEAU Nicolas, art. cit, p. 19-28, 1985.

effet, celle-ci était le lieu d'habitation de l'aristocratie et de beaucoup d'officiers ducaux[59]. La forme globale de l'îlot a peu évolué et les changements les plus importants sont situés au sud avec l'implantation des magasins Decré au XX^{e} siècle qui ont transformé totalement la configuration interne du parcellaire.

La rue de Briord fut aussi appelée rue Bossuet et des Jésuites avant d'obtenir son nom actuel qui lui a été conféré par l'hôtel de Briord. Dès 1742, la ville se préoccupe de l'élargissement de la rue car il en va « l'utilité et décoration de la ville[60] ». Pour ce faire, la municipalité acquiert plusieurs maisons à l'angle de la rue de Briord et de la place du Pilory. Un plan d'alignement est dressé par Nicolas Portail vers 1750. Celui-ci doit porter la rue à 16 pieds de largeur[61], soit environ 5 m. Le 17 mai 1849[62], des travaux de pavage et de nivellement sont réalisés en vertu d'un plan du 3 septembre 1848 et prennent fin en août de la même année. Le 14 mars 1896, le commissaire voyer rapporte que le pavage de la rue est en mauvais état et qu'il faudrait le refaire. La rue étant étroite (5 à 6 m de largeur), il faudrait restaurer l'ensemble du pavage en une seul fois et un arrêté afin d'interdire la circulation des voitures dans la rue est sollicité[63]. Le 20 décembre 1913, un nouveau plan d'alignement de la rue de Briord est réalisé. Il a été approuvé par arrêté préfectoral le 22 mars 1917[64], toutefois il n'a pas été exécuté. Les plans d'alignements antérieurs n'ont été qu'en partie réalisés, puisqu'en 1876, une maison située à l'angle des rues de Briord et Beausoleil est acquise par la ville. Deux mètres sont pris de chaque côté de la rue afin de l'agrandir[65]. Les seuls travaux notables sont le ragrément de certaines façades, la mise en place de quelques devantures et enseignes de boutiques et la création d'un parc (aujourd'hui remplacé par un immeuble) en 1952 à l'angle de rues de Briord et Fénélon[66].

Outre la rue de Briord, une seconde voie permet de desservir l'hôtel, il s'agit de la rue Fénélon. Elle s'est appelée rue des Saintes-Claires à cause du couvent qui la longeait au nord, avant de posséder son nom de François de Salignac de Lamothe Fénélon, homme d'Église et

[59] KERHERVÉ Jean, art. cit., p. 267.

[60] AMN, DD 255, f° 1.

[61] AMN, DD 255, f° 7.

[62] AMN, 1 O 255, f° 64.

[63] AMN, 1 O 255, f° 229.

[64] AMN, 1 O 1634.

[65] AMN, 1O 255, f° 91.

[66] AMN, 1116 W 16.

écrivain. En 1844, des travaux de nivellement et de pavage sont réalisés[67]. Le 27 novembre 1908, est arrêté son élargissement pour raison d'utilité publique. Un plan d'alignement avait été dressé, dès le 22 février 1907 et avait fait l'objet d'un arrêté préfectoral concernant la partie nord de la rue. Les immeubles compris dans le nouvel alignement doivent être acquis à l'amiable ou par voie d'expropriation. Ces travaux devaient être réalisés dans un délai de deux ans sinon cette déclaration est déclarée comme nulle et non avenue[68]. L'élargissement de la partie sud de la rue avait été prévu le 4 septembre 1839 par ordonnance royale mais il ne fut pas réalisé. Cependant, entre la seconde moitié du XIX^{e} siècle et les premières années du XX^{e} siècle, la municipalité acquiert certaines propriétés aspectant cette rue au sud afin d'en obtenir l'élargissement du côté occidental[69].

2-2 Le parcellaire

Parmi les hôtels étudiés, cette parcelle est la seconde, en étendue, après celle de l'hôtel de Briord. Formant un quadrilatère irrégulier au sein de l'îlot, elle était accessible par la rue de Briord amenant dans la cour et par deux issues donnant sur la rue des Saintes-Claires, l'une desservait les jardins et la seconde à nouveau la cour. Le papier terrier de 1679[70], indique que la superficie de cette parcelle était d'environ 1900 m^2. Cependant, et dès 1632 la parcelle semble être amputée de toute sa partie nord-est. Le contentieux[71] des années 1701-1704 laisse suggérer le morcellement de la parcelle. Ainsi, ce territoire est-il partagé en trois parcelles, l'une occupée par le sieur de Chastenay (ou Barin de la Galissonière) la seconde par René Perron sieur de la Villandon et la dernière celle de Châteaubriant par les Juchault. Ainsi, originellement cette parcelle devait posséder une superficie d'environ 2800 m^2 (Ill. 12, vol. 3). La taille de celle parcelle s'explique probablement de la même manière que celle de l'hôtel de Briord. À savoir que les axes commerciaux sont pris d'assaut par une population marchande, ce qui laisse subsister des espaces de grande superficie le long des voies jugées moins attirantes pour le commerce mais en accord avec l'installation de demeures aristocratiques.

[67] AMN, 1 O 612, f° 31.

[68] AMN, 1 O 612, f° 107.

[69] AMN, 500 W 39, 68 et 87.

[70] ADLA, B 1894, f° 27r et f° 28v.

[71] AMN, DD 355, f° 45-46.

Outre le morcellement évoqué plus haut, on constate qu'en 1724, la longueur de la façade sur rue semble se réduire. Elle passe de 28 m en 1678 à 16 m[72]. Cela s'explique par le fait que seul l'avant-corps est décompté, ce qui en réalité ne change en rien la taille totale de cette façade. Par la suite, cette parcelle et contrairement à d'autres, s'est agrandie vers l'ouest ainsi qu'au sud-ouest, notamment en raison de l'implantation de l'École des Beaux-Arts. La municipalité a acquis les édifices longeant la rue Fénélon pour les intégrer à la parcelle. De plus, l'agrandissement de l'École dans les années 1980, a permis d'étendre son parcellaire vers l'ouest. Par conséquent, si elle fut dans un premier temps morcelée pour faire face à l'accroissement de population, sa nouvelle utilisation lui a permis, par la suite de retrouver sa superficie originelle soit environ 2800 m^2. Ainsi, l'École occupe tout le nord de l'ilôt (Ill. 58, vol. 2).

2-3 L'hôtel

2-3-1 Le portail

Le rôle rentier de 1679, permet d'identifier deux accès permettant d'investir la parcelle. Le premier offrait une issue de la rue de Briord à la cour de l'hôtel. Il est toujours en place mais fut rebâti à la fin du XVII^e siècle. Le second n'était qu'une simple allée[73] avec une petite porte[74] donnant de la rue des Saintes-Claires aux jardins. Il semble qu'un troisième accès existât entre la cour et la rue Fénélon. Un dessin de Jules Monfort (Ill. 13, vol. 3) réalisé le 23 août 1872 représente le pignon nord de l'hôtel Barrin bâti en limite de propriété et donnant sur la place Saint-Vincent. Un portail attenant à l'hôtel avec une ouverture en plein-cintre surmontée d'un faîtage composé de merlons et créneaux y est également visible. Comme nous l'avons expliqué précédemment, le parcellaire fut morcelé au plus tard vers 1632 afin d'ériger deux nouveaux hôtels l'un prenant date à la fin du XVI^e siècle et le second dans le deuxième tiers du XVII^e siècle. Cette ouverture de facture médiévale aurait alors pu appartenir à l'hôtel de Châteaubriant et avoir été conservé lors de la création des deux autres édifices. Ainsi, la présence de deux ouvertures menant à la cour, révèle qu'il existait une sorte de hiérarchie ou plus exactement, une issue servant d'entrée et l'autre de sortie. Ainsi, le portail menant de la rue de Briord à la cour permettait de conduire le visiteur face au corps de logis principal, il s'agirait donc de

[72] AMN, DD 296, f° 9.

[73] ADLA, B 1901, f° 467 v.

[74] AMN, 1 O 255, f° 99.

l'entrée d'apparat, alors que celle allant de la cour à la rue de Fénélon servait de sortie. Toutefois, cela reste une hypothèse dans la mesure où beaucoup de doutes subsistent, d'autant plus qu'il existe à Nantes des portails similaires créés – sur des modèles préexistants – au XIX^{e} siècle, comme cela semble être le cas pour les hôtels de Bruc et du doyen du chapitre de la cathédrale.

2-3-2 L'hôtel entre cour et jardin

L'hôtel de Châteaubriant fut conçu entre cour et jardin. La cour d'honneur était accessible par deux portails menant chacune à l'une des rues desservant l'hôtel. On sait qu'avant l'acquisition d'une partie de la parcelle par de La Villandon, s'y trouvait une cave, une écurie et une fannerie au-dessus[75]. Existait également une petite étable dans laquelle fut entreposée en 1497 « troys grosses serpentines de 12 livres ou environ item 4 grosses coulleuvrinne les unes de 5 livres les aultres de 3 et 7 livres item troys mortiers de fer item les chariots roues et les affutz desdits barsons item un an qui a monter gros baston »[76]. Cette artillerie est recensée dans un compte concernant celle entreposée au château. Deux hypothèses sont envisageables. La première énonce qu'il existait d'autres lieux de stockage comme celui-ci ; la seconde propose que ce logis possédait un système défensif autonome comme cela serait peut-être le cas à l'hôtel de Briord. Il semblerait également que la cour ait été à un niveau inférieur à celui d'aujourd'hui, comme le suggère les niveaux du rez-de-chaussée du corps de logis principal et de l'aile sud. Les jardins en fond de cour occupaient la surface restante. En leur sein se situait « un corps de logis avec une petite cour et issue dans la rue sainte-Claire[77] » comme le montre le plan Cacault, ainsi que des écuries[78].

2-3-3 Le plan

L'hôtel fut implanté en fonction d'un espace central enserré sur deux de ses côtés par des corps de logis. Son emprise s'étend sur environ 360 m^2 soit un huitième de la parcelle. Le logis principal faisant face à la rue de Briord forme un quadrilatère régulier. Ses dimensions

[75] AMN, DD 355, f° 45-v.

[76] ADLA, E 216-14.

[77] ADLA, B 1900 f° 357.

[78] AMN, 1 O 255, f° 99.

sont de 23, 6 m de long et 8, 9 m de large. Assis sur un soubassement en granit, le reste de l'élévation fut érigée en tuffeau. On dénombre cinq niveaux plus les combles. Cependant, il est difficile de déterminer la hauteur primitive de l'hôtel. En se référant à l'aile sud qui conserve sa charpente médiévale, on imaginerait un édifice plus bas sans pour autant qu'il soit à la même hauteur que cette aile. Chaque niveau était régi de manière similaire, à savoir une enfilade de trois pièces chauffées communiquant entre elles et séparées par des murs de refend parfaitement axés de fond en comble. Toutefois, les seuls plans en notre possession de l'hôtel montrent un édifice qui a été profondément remanié du XVII^{e} au XIX^{e} siècle. Dès lors, il est délicat d'envisager que sa distribution originelle ait été similaire.

L'édifice ne présente plus aujourd'hui qu'une seule tourelle d'escalier datant du XVIII^{e} siècle. Cependant, les plans Cacault et Ceineray indiquent qu'il existait un second escalier à la rencontre des deux corps de logis. Il semble même qu'au XVII^{e} siècle ces deux éléments soient déjà en place si l'on se réfère à la vue panoramique de Nantes. Ces quelques maigres indices nous laissent penser que ce système pourrait-être issu de l'époque médiévale. Ainsi la première tourelle d'escalier devait-elle prendre place à l'extrémité nord du grand logis avant d'être supplantée par l'escalier actuel. Il n'en subsiste aucun vestige visible. La seconde tourelle était située à l'angle des deux bâtiments. Cette hypothèse si elle s'avérait juste, impliquerait une hiérarchisation dans la distribution donnant la primauté à celle au nord desservant les appartements privés, tandis que celle à l'angle pourrait être utilisée par les invités et les domestiques. Ce système ressemblerait alors à ce que l'on retrouve au château.

Le logis sud est en retour d'équerre et flanque la parcelle au sud. Il s'apparente à un corps de logis trapézoïdal d'environ 20 m de long et 6, 9 m de large, perpendiculaire à la rue de Briord. Il se compose de quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée, premier étage et niveau de combles) constitués de deux pièces chauffées. La partie méridionale de cette aile est problématique dans la mesure où on ne la retrouve pas au niveau des caves et qu'elle ne s'intègre pas à la charpente médiévale. De plus, au XVIII^{e} siècle, les jésuites sont autorisés par le marquis de Bec-de-Lièvre à détruire le mur mitoyen afin d'éclairer la nef de leur chapelle, autorisation accordée au marquis pour qu'il dispose d'une tribune dans la chapelle en 1776[79]. Ceci indiquerait l'absence de construction, en ce lieu, à cette époque.

Il demeure une question plus délicate à trancher et qui concerne la présence d'une aile au nord, venant clore l'hôtel. En 1679, sur le papier terrier, Françoise Juchaut déclare que le logis possède une galerie et deux corps de bâtiment. Mais moins d'un siècle plus tard une aile

[79] Nantes Renaissance, *des édifices nantais...*, Nantes, éd. Nantes Renaissance, 1999, p. 16.

au nord est représentée sur le plan Cacault. Selon P. Denois et A. Gilbert, cette aile n'a jamais existé[80]. Il s'agirait selon eux du mur sud de la propriété Delamarre/Lelièvre (ancien hôtel de la Botardière) qui faisait saillie sur la cour de l'hôtel de Châteaubriant. L'acte de 1834, auquel ils se réfèrent, précise qu'un hangar est attenant à ce mur. Il y a donc tout lieu de penser que le plan Cacault figure des bâtiments annexes (écuries) et non une aile en retour, dont la possible existence ne remonte absolument pas au Moyen-Âge.

L'hôtel de Châteaubriant présente une configuration proche de son voisin, l'hôtel de Briord. Effectivement, la taille du parcellaire est telle que l'on ne cherche pas à gagner de la place, ce qui n'empêche pas de rechercher la configuration optimale pour disposer le logis. Si ce n'est l'accolement de l'aile au sud pour gérer au mieux l'espace, l'architecte ne semble pas avoir d'autres contraintes liées à l'environnement immédiat. Néanmoins, la disposition des bâtiments montre cette volonté claire d'obtenir un édifice entre cour et jardin.

2-3-4 La charpente

De la charpente médiévale, il ne reste qu'une trame située dans l'aile sud (Ill. 56, vol. 3). Il s'agit d'une charpente à chevrons formant fermes à entraits retroussés. Soutenue par des murs massifs d'environ un mètre d'épaisseur, elle se compose de bois de sections quadrangulaires formant de nombreuses fermes espacées d'environ 60 cm. Les fermes principales sont renforcées par un potelet à leur base. Les fermes secondaires quant à elles, s'appuient sur une panne sablière. Dans la partie haute, entre la panne faîtière et la sous faîtière associées par un poinçon, lui-même présent uniquement sur les fermes principales, se trouvent des contrefiches afin de contreventer la structure. Il faut également noter que la charpente était planchéiée comme l'atteste les différentes traces de clous.

3 De la reconstruction aux restaurations

3-1 Un hôtel moderne ?

L'hôtel a été totalement reconstruit à différentes époques, au point qu'aujourd'hui ne subsistent que de très rares traces de son passé médiéval. De plus, les différentes reconstructions de l'hôtel, de l'époque moderne à nos jours, demeurent mal renseignées, tant du point de vue

[80] DENOIS Perrine et GILBERT Antoine, *Visite de l'hôtel de Châteaubriant*, s. d., p.3.

archivistique qu'archéologique. Jusqu'à présent, nous ignorons de manière définitive qui fut à l'initiative de ces travaux et en quoi ils ont véritablement consisté.

L'édifice fut une première fois remanié durant le premier tiers du XVII[e] siècle ou antérieurement puisque Dubuisson-Aubenay signale dans la rue de Briord « une autre fort belle maison dite de la Papotière, qui est un grand et long corps de logis d'ordre dorique, de très beau tuffeau[81] ». Une seconde phase de restaurations serait intervenue à la fin du XVII[e] siècle voire dans les toutes premières années du XVIII[e] siècle. Elle est très partiellement renseignée grâce à un rapport relatant une querelle de voisinage à propos de la mitoyenneté d'un mur entre les propriétés de Jean-Baptiste Bec-de-Lièvre et Pierre du Bois-David[82]. Bien qu'il n'y ait pas de mentions explicites de nouvelles constructions, Perrine Denois et Antoine Gilbert envisagent que l'hôtel a été rebâti durant cette période[83]. L'élévation du porche à arrière voussure plein-cintre et l'escalier pourraient prendre date à cette époque. Selon Françoise Lelièvre, une seconde tourelle d'escalier située dans l'angle sud-ouest de la cour devait exister[84], ce que les plans Cacault et Ceineray confirment. Au cours du XVIII[e] siècle, l'hôtel est à nouveau mis au « goût du jour ». Le corps de logis principal porte les traces de ces remaniements avec l'interruption des bandeaux par des portes-fenêtres alors qu'originellement il s'agissait de fenêtres à allège provenant du XVII[e] siècle (Ill. 59, vol. 2). Le niveau de combles date également de cette époque, tout comme les modifications apportées à la charpente de l'aile sud dont certaines fermes médiévales ont été sciées afin de percer les lucarnes. Cependant, extérieurement les façades ne montrent aucun signe de réfection à proprement parler et font preuve d'une parfaite homogénéité. Au sein du logis, rien n'est décelable à cause du revêtement qui recouvre les murs. La présence d'une trame de la charpente médiévale, atteste que cette aile a peu évolué dans sa forme comme dans son volume. Les autres éléments prouvant la persistance de la structure médiévale de l'hôtel sont sans doute les caves du logis principal. Elles pourraient être les derniers vestiges de ce passé médiéval. En effet, est-il possible d'envisager que l'on ait pu reconstruire de fond en comble l'édifice au XVII[e] siècle, alors que l'on conservait l'aile attenante, sans que la moindre trace nous soit parvenue ? Toutefois, le logis ouest présente des similitudes avec le logis sud de l'hôtel de la Tullaye reconstruit durant la seconde moitié du XVII[e] siècle[85].

[81] CROIX Alain (coord.), *op. cit.*, p. 692.

[82] AMN, DD 355, f° 45-46.

[83] DENOIS Perrine et GILBERT Antoine, *op. cit.*, p.2.

[84] Nantes Renaissance, *op. cit.*, p. 16.

[85] Cf. notice hôtel des Montfort.

Dans un second temps, la nouvelle destination de l'hôtel en école des Beaux-Arts entraîne de nouvelles modifications. L'hôtel conserve ses pièces en enfilade mais on y installe la salle d'exposition, le logement du directeur, le cabinet ou encore le musée. C'est surtout l'aménagement des bureaux de la recette municipale en 1929 qui transforment radicalement les premier et deuxième étages du logis occidental. Il n'existe pas de mentions ni de plans donnant le lieu précis où furent réalisés ces travaux. Nous n'en connaissons la nature que grâce aux quittances de travaux réalisés. Ainsi, des travaux de gros œuvres nécessitant l'intervention des maçons et des charpentiers sont réalisés, ainsi que des travaux de second œuvre (plomberie, menuiserie, serrurerie, plâtrerie, peinture, vitrerie). L'aménagement interne de l'édifice fut donc une nouvelle fois modifié[86].

Pour conclure, les réfections du logis ont donc totalement dénaturé l'édifice du XV^{e} siècle. Cependant, il faut retenir que l'aile sud n'a subi qu'un rhabillage comme le prouve la présence manifeste de la charpente, alors que le logis principal paraît avoir conservé son ossature. Malgré tout, seules des études archéologiques notamment du bâti, permettront d'en savoir plus.

3-2 De simples remaniements

À la suite de l'achat par « couple » Chéguillaume-Jeanneau de nombreux travaux sont réalisés. La teneur de ceux-ci demeure inconnue, car seul un « relevé des mémoires acquittés des réparations faites à la maison de M. Chéguillaume et de M. Jeanneau » pour les années 1819 et 1821 nous est parvenu[87]. Toutefois, certains remaniements nous sont connus comme le ragréage de l'édifice en 1846, le débouchage d'une baie de croisée au rez-de-chaussée ou encore la transformation d'une baie de porte située sur la façade du logis[88]. Il ne s'agit là que de travaux ponctuels. Par la suite, Joseph Chéguillaume fit construire un perron à deux volées sur la cour et la porte à laquelle il mène. Sur le médaillon de cette dernière, on peut toujours voir l'initiale sculptée de son nom et du nom de jeune fille de son épouse, le M sur le C.

À la suite des bombardements des 16 et 23 septembre 1943, l'École des Beaux-Arts a subi des dommages mais de faible ampleur. À la fin de la guerre, il fut proposé le 13 novembre 1945 que le bâtiment soit classé, mais cela resta à l'état de proposition. Des travaux s'étalèrent

[86] AMN, 5 M 23.

[87] AMN, 1 O 255, f° 97.

[88] AMN, 1 O 255, f° 123, 128 et 217.

de 1943 à 1946. D'après leur décompte[89], la totalité de la couverture d'ardoise fut refaite, les fenêtres de l'appartement du receveur, de la conciergerie, de l'escalier, des bureaux et du porche furent réparées. Ce fut ensuite au tour de l'un des pignons d'être restauré tout comme la charpente. S'en suivit également des travaux de second œuvre, notamment de peinture et de menuiserie. Au total, 191 312 francs furent dépensés pour remettre en état le bâtiment. L'architecte Devorsine, mandaté pour la reconstruction, précisa le 10 avril 1954, que les travaux qui venaient d'être fait sont « des reconstitutions du bien tel qu'il se comportait au moment du sinistre ». Enfin, dans les années 1990 le rez-de-chaussée du corps de logis principal a été une dernière fois réaménagé afin d'accueillir la bibliothèque de l'École des beaux-arts.

4 Analyse architecturale

4-2 Distribution et agencement de l'hôtel

Étant donné les profondes restructurations de l'hôtel, seules les grandes lignes de son agencement seront esquissées.

4-2-1 Les caves

L'hôtel compte aujourd'hui quatre caves, mais seules trois d'entre elles sont encore accessibles[90]. Sous le logis principal, les caves enterrées, voûtées et de même superficie, reprennent la surface totale du logis et devaient être desservies par l'escalier en vis. Elles sont séparées par d'imposants murs mais communiquent entre elles et sont aérées par des soupiraux côté jardin. Elles semblent prendre date à l'époque moderne. En revanche, la cave de l'aile sud est planchéiée et sa surface est la même que celle du rez-de-chaussée qui la surmonte. Elle est directement accessible par la cour mais elle a été scindée par un mur de refend récent.

4-2-2 Les pièces de service

Elles prenaient place au rez-de-chaussée. Elles auraient été accessibles par les deux escaliers. Si l'on ne connaît pas exactement le fonctionnement de ces pièces, nous supposons

[89] ADLA, 178 W 13 et 17.

[90] Les deux caves situées au sud du logis principal et à l'ouest de l'aile sud n'ont pu être visitées.

que la cuisine prenait place dans l'aile sud. Étant donné la superficie du rez-de-chaussée de l'aile occidentale, d'autres pièces de service ont pu y prendre place.

4-2-3 Les salles

Elles sont situées à l'étage de l'aile sud mais aussi au rez-de-chaussée du corps de logis occidental. Celles-ci seraient uniquement accessibles par l'escalier d'angle.

4-2-4 Les chambres

Ces espaces se trouvent dans les étages supérieurs, aux premier et deuxième étages du logis principal qui donne à la fois sur la cour et sur les jardins, ce qui leur confère une place de choix. Nous serions enclins à y placer une salle précédant une chambre. Il est tout à fait possible que d'autres pièces existaient dans ces niveaux comme l'atteste la superficie de ce logis et la possible présence d'un escalier en vis à l'extrémité nord.

4-2-5 Les combles

Ces niveaux ont été largement remaniés, notamment celui du grand logis, totalement refait au XVIII^{e} siècle. Seul celui de l'aile sud est parvenu jusqu'à nous dans son état presque originel. Son aspect suggère qu'il était habité par les domestiques.

Conclusion

Cet édifice n'échappe pas au modèle le plus largement rencontré. Néanmoins, la complexité de sa distribution, si l'existence des deux tourelles était confirmée, révélerait une solution nouvelle employée afin de différencier les espaces privés et publics. Une datation autour des années 1480 est assurée, mais nécessiterait d'être confirmée grâce à une analyse dendrochronologique de la charpente du logis sud.

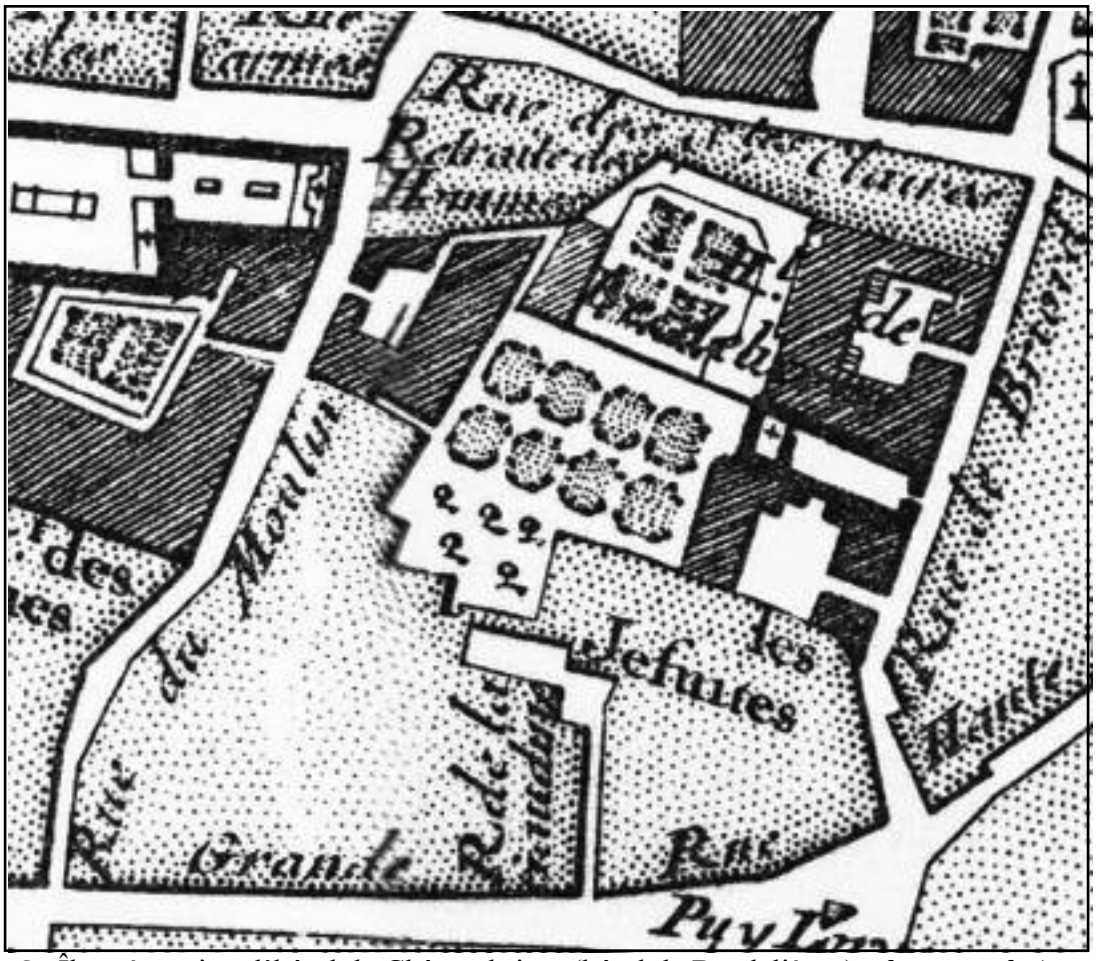

Ill. 56 : Îlot où se situe l'hôtel de Châteaubriant (hôtel de Becdelièvre), plan cacault (extrait), AMN, II157/006.

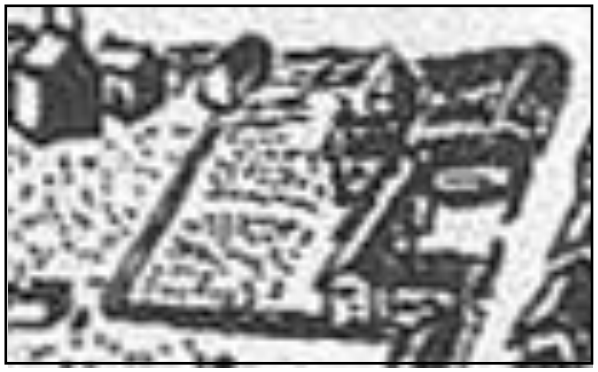
Ill. 57 : Hôtel de Châteaubriant, *Vue panoramique de l'ancien Nantes*, vers 1670, Médiathèque Jacques Demy, Nantes.

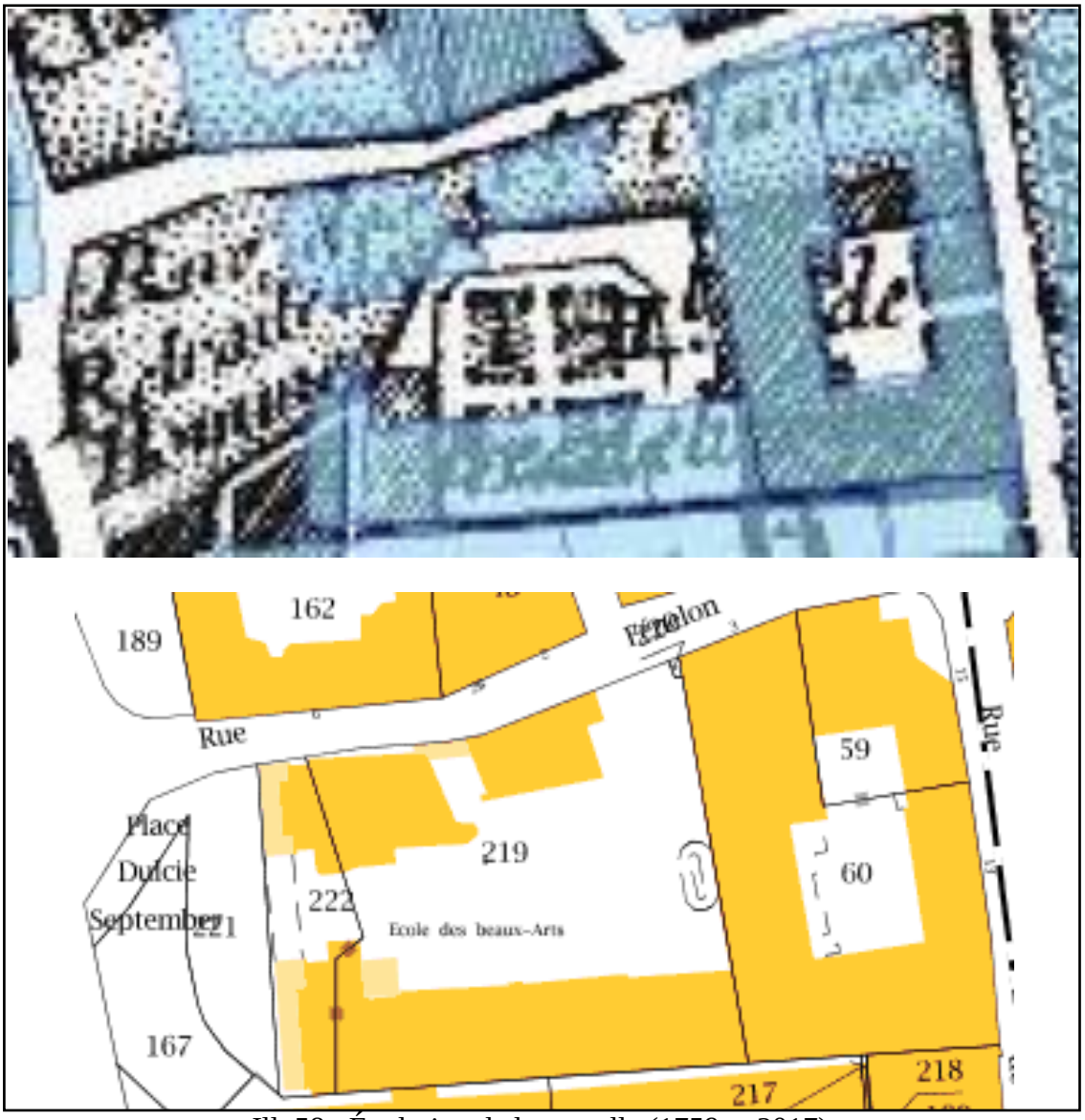

Ill. 58 : Évolution de la parcelle (1759 et 2017).
Superposition du plan Cacault et du cadatsre actuel (teinte bleue), Dparc, Nantes (en haut) ; cadastre actuel, cadastre.gouv.fr (en bas, parcelles 60, 219 et 222).

Ill. 59 : Façade sur cour du logis principal de l'hôtel de Châteaubriant.

L’hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale

Introduction

L’hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale demeure largement méconnu pour l’époque médiévale. Ce constat doit être imputé aux lacunes archivistiques mais aussi à son architecture actuelle s’inscrivant au XVIII[e] siècle. En ouvrant ce dossier nous tâcherons de retracer son histoire, l’évolution de son architecture pour mieux appréhender sa distribution initiale.

1 Historique

1-1 Les doyens de la fin du XV[e] siècle au début du XVI[e] siècle

Le commanditaire de cet hôtel n’est pas complètement identifié. Cependant, nous sommes enclins à penser que l’hôtel fut (re)construit par Yves du Plessis, doyen du chapitre de la cathédrale[1] durant près de trente ans, de 1457 à 1484. Charge à laquelle il accède, « nonobstant le défaut d’âge, […] par résignation de Jean Lespervier promu évêque de Quimper[2] ». Il est d’abord connu comme clerc alors qu’il à 21 ans. En 1468, il est recteur de la cure[3] et de la paroisse de Saint-Étienne de Montluc.

Le lien entre Yves du Plessis et la reconstruction de l’hôtel du doyen est établi par le fait qu’Anne de Bretagne est née, en 1477, dans cet hôtel. À cette occasion, un aménagement y est réalisé « pour l’estat de l’enffent [Anne] de la duchesse qui est à naître et pour les nourrices[4] », et, qu’en 1480, Yves du Plessis reçoit « pour rescompense et louage de sa maison qui a esté prinse pour la demourance de Madame Anne, 30 l. par an. Ysabeau y fut aussi

[1] GUILLOUËT Jean-Marie, *Contribution à l’étude de la sculpture du XV[e] siècle : la façade de la cathédrale de Nantes*, thèse de doctorat sous la direction de Fabienne Joubert, vol. 2, Université de Paris IV, 2001, p. 546.

[2] ADLA, 107 J 112, fonds Bourdeaut, tiré des archives du Vatican.

[3] ADLA, B 6, f° 124-v ; KERMARREC Marion, *op. cit.*, vol. 1, p. 224.

[4] ADLA, B 8 f° 9-v ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, vol. 2, p.17.

logée[5] ». Après le décès de Guillaume Guéguen, évêque de Nantes, Yves du Plessis est maintenu[6] sur une prébende de la cathédrale de Saint-Brieuc en 1506.

D'autres membres de la famille du Plessis peuvent être cités : Olivier[7], qui apparaît dans la compagnie du sire de Rohan en 1484 ; Jeanne[8] est en 1508 dame et demoiselle d'honneur d'Anne ; et Jean[9] est capitaine des francs-archers de Rennes en 1508. Par leurs fonctions, ils gravitent dans l'entourage du duc ou, en ce qui concerne Olivier, d'un grand seigneur breton.

Par la suite, Prigent de Moussy occupe cette charge[10] à compter du 9 juin 1484. Auparavant, en 1466, il avait obtenu la cure[11] de Ligné, et celle de Trans dans laquelle il est maintenu[12] cette même année. Deux ans plus tard, il obtient le prieuré[13] des Sains dans l'évêché de Vannes suite au décès d'Olivier de Ponsall.

Gilles de La Rivière semble lui succéder. En 1462, il est archidiacre de Rennes puis de Vannes. Il assiste à la rédaction du testament[14] de François II en 1488 où il mentionné comme protonotaire du Saint-Siège apostolique et en est l'un des signataires[15]. Il participe au béguin[16] du duc et reçoit à cette occasion sept aunes de noir. En 1485, il est nommé vice-chancelier[17] de Bretagne, puis en 1488 le maréchal de Rieux ayant destitué Philippe de Montauban de sa charge de Chancelier, « pour suspections », et le remplace par Gilles de La Rivière, docteur es droits parce qu'il a « plain confians au grand sens, loyauté, prud'hommie et bonne diligence[18] ». Gilles de La Rivière perçoit pour cette charge 600 l.[19] en 1487 et 1488. Il possède un patrimoine

[5] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 391.

[6] ADLA, B 16, n° 1271 ; GOARZIN Véronique, *Transcription et étude du registre B16 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1506*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest,, 2000, vol. 1, p. 206.

[7] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 457.

[8] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 878.

[9] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 889.

[10] GUILLOUËT Jean-Marie, *op. cit.*, p. 546.

[11] ADLA, B 4, f° 9 ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 10.

[12] ADLA, B 4, f° 104-r ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 106.

[13] B 6, f° 24-v, ADLA ; KERMARREC Marion, *op. cit.*, vol. 1, p. 49.

[14] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 602.

[15] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 612.

[16] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 605.

[17] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 462.

[18] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 617.

[19] ADLA, B 10, n° 1377 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, vol. 1, p. 313 ; ADLA, B 11, f° 24-v ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, vol. 1, p. 339.

foncier important puisqu'en 1470 il acquiert la terre[20] de Martigné qui passa ensuite à Payen Gaudin. Il est maintenu[21] dans l'héritage de son père Jean de La Rivière seigneur de la Chauvelière. En 1488 le duc lui fait don « de tout et tel droit de confiscacion apartenant au duc es biens meubles et heritaiges de maistre André Audiern, libraire[22] ». Gilles reçoit[23] le 12 janvier 1488, les terres de Saint-Père-en-Retz, Loyaux, Le Pellerin et Couëron. Il reçoit également une lettre de sauvegarde générale[24] en 1488.

Guillaume Larchier est cité comme doyen[25] de Nantes en 1494. Il fut recteur de de Sainte-Croix de Nantes en 1499. Il reçoit une lettre de maintenue[26] sur le prieuré de Ruffiac en 1477. Ensuite Philippe II Lemire occupa cette charge au début du XVI^{e} siècle.

Le dernier individu qui nous intéresse est Jean de Plédran. Son ascension est inséparable de celle de son oncle Guillaume Guéguen à qui la protection de la duchesse permis d'exercer la charge d'évêque de Nantes. Jean de Plédran est aux côtés de l'évêque, en 1506, lorsqu'il fait son entrée à Guérande[27]. Il fait une honorable carrière dans le clergé breton : curé de Saint-Nicolas[28] de Nantes en 1501 et le demeure en 1510 ; chantre de Dol en 1504 jusqu'en 1535 ; chanoine de la collégiale Notre-Dame de Nantes en 1505 ; recteur[29] de Saint-Aubin-des-Châteaux, d'Herbignac et de Saint-Étienne-de-Montluc ; il obtient des maintenue [30] sur la cure de Bignac dans le diocèse de Nantes en 1503, puis en 1506 sur une chapellenie[31] de l'église de

[20] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 208.

[21] ADLA, B 2, f° 20-r et v ; VENNEUGUES Laurent, *op. cit.*, vol. 1, p. 148.

[22] ADLA, B 11, f° 114-r ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, vol. 1, p. 191.

[23] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 579.

[24] ADLA, B 11, f° 262-r ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, vol. 1, p. 363.

[25] GUILLOUËT Jean-Marie, *op. cit.*, p. 547.

[26] ADLA, B 8, f° 170-v ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, vol. 3, p. 254.

[27] ADLA, 107 J 112.

[28] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 263.

[29] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 254.

[30] ADLA, B 14, f° 63-v ; DANGUY DES DÉSERTS Marie, *Transcription et étude du registre B14 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1503*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1996, vol. 1, p. 88.

[31] ADLA, B 16, n° 427 ; GOARZIN Véronique, *op. cit.*, vol. 1, p. 70.

Varades pour la chapelle de la Feuillée, enfin en 1508 sur l'église paroissiale d'Hillion[32] d'où il est natif et sur le doyenné de Coëtmieux dans l'évêché de Dol ; doyen[33] de Nantes et de Retz. Sa carrière se déroule également dans l'administration ducale. En 1506, il est présent lors de la signature du contrat de mariage entre Claude et le futur François I[er], et se retrouve avec Guillaume le Bigot comme exécuteur testamentaire[34] de Guillaume Guéguen. En 1520, il est mentionné comme maître des requêtes et conseiller[35] au Parlement de Bretagne. Cette même année il lui est demandé ainsi qu'à son cousin Guillaume Guéguen, de donner au roi des coffres et des chartes[36] que possédait leur oncle. En 1537, il est nommé second président[37] de la Chambre des comptes. Trois lettres de jussion[38] sont nécessaires pour imposer cette nomination en raison de l'hostilité de la Chambre envers cet homme qui est dit « viel, caduc et maladiff ». Il jouit de plusieurs terres à Beaurepère et Frossay [39] et est seigneur de Bosiguel et de la Hunaudaye. Il possédait « pluseurs fiez, tenemens, rentes par deniers et autres choses[40] » du côté de Ploërmel qu'il lègue à l'une de ses descendantes Françoise de Plédran et son époux Guillaume Georgin. Son testament[41] daté du 1[er] juillet 1540 stipule qu'il souhaite être inhumé dans la chapelle fondée par son oncle dans la cathédrale de Nantes. L'édifice demeure la propriété des doyens jusqu'à la Révolution.

1-2 De la Révolution à nos jours

Le 15 novembre 1790, les architectes Alexis Marchais et Alexis Guteau estiment l'hôtel devenu bien national. À cette date, il est occupé par Poulpiquer mais il appartient au doyen de

[32] ADLA, B 17, f° 23-r et 129-v ; KERMARREC Juliette, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1508*, mémoire de Maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1997, vol. 1, p. 56 et 296.

[33] ADLA, B 25, f° 76-r et 147-r ; GUILLOU Stéphanie, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1520*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1998, vol. 1, p. 93 et 172.

[34] ADLA, B 16, n° 1282 ; GOARZIN Véronique, *op. cit.*, vol. 1, p. 207.

[35] ADLA, B 25, f° 76-r ; GUILLOU Stéphanie, *op. cit.*, vol. 1, p. 93.

[36] ADLA, E 237/5.

[37] ADLA, B 571, f° 178-r à 180-r.

[38] LE PAGE Dominique, *op. cit.*, vol. 3, p. 355.

[39] LE PAGE Dominique, *op. cit.*, vol. 3, p. 357.

[40] ADLA, B 19, f° 84-v ; DEBORD Karine, *op. cit.*, vol. 2, p. 116.

[41] AMN, GG 605.

Boissieu. Cet hôtel est évalué avec le petit doyenné, tous deux étant inséparable pour la vente et estimés 45 000 l. L'acheteur pourrait être Baudouin[42] qui y réside à compter de l'an V (1796-1797) et qui possède le petit doyenné. L'année suivante, Drapeaux[43] y réside. En 1843, Jean-Louis Lefebvre[44] est le propriétaire jusqu'en 1882. Entre temps, un de ses descendants (son fils ?), Jean-Pierre Antoine Lefebvre[45] y habite en 1854, puis Robert Pierre, chef de gare à la grande gare de Nantes, l'acquiert en 1882. En 1926, l'édifice passe dans les mains de Pierre Labrousse[46] qui conserve l'édifice *a minima* jusqu'en 1970[47]. Désormais, l'hôtel sert d'immeuble de rapport.

2 Description

2-1 Topographie urbaine

L'hôtel du doyen du chapitre est situé à l'est de la ville de Nantes. L'îlot dans lequel il s'est implanté forme un quadrilatère régulier bordé au nord par la cathédrale, à l'est par la muraille donnant sur la motte Saint-Pierre, au sud par les douves du château et enfin à l'ouest par la rue Mathelin Rodier (Ill. 3 et 10, vol. 3). Bien que l'on trouve en son sein l'église Saint-Laurent, ce parcellaire était uniquement voué à l'habitat privé. Il semblerait qu'une partie si ce n'est la totalité des édifices bordant la rue à l'ouest, comme à l'est, ait appartenu à des religieux tous liés à la cathédrale. Ainsi, serions-nous en présence du quartier canonial. Ce parcellaire n'était pas densément occupé et laissait une place non négligeable aux jardins qui aboutissaient à la muraille. La forme générale de l'îlot a surtout évoluée au sud. Effectivement, l'ancienne rue de la Billaudière[48] menant au quartier éponyme[49] allait jusqu'à la grosse tour[50], et fut dénommée par la suite, rue Prémion. Elle fut déplacée à cause de l'élargissement des douves du château[51] après 1462. En 1874, sa largeur fut portée à 15 mètres afin de faciliter l'accès au

[42] AMN, G1 65.

[43] AMN, G1 170.

[44] AMN, G 1 556.

[45] AMN, G 1 546.

[46] AMN, G 1 842.

[47] AMN, 1099 W 71.

[48] ADLA, G 250.

[49] AMN, EE 183 pièce 1 et 2 ; *ibid*., EE 186 ; *ibid*., EE 191 f° 6.

[50] AMN, EE 186.

[51] ADLA, G 250, 4e liasse non numérotée.

marché de la place de la duchesse Anne[52]. L'espace nécessaire pour cet élargissement fut alors repris sur les douves après que l'État ait rétrocédé ses droits sur celles-ci. Par conséquent, l'agrandissement des douves et le déplacement de la rue Prémion ont amputé la superficie de cet îlot.

La rue Mathelin Rodier dénommée ainsi en 1899, a porté le nom de Sainte-Radegonde, puis Abeilard. Les premières mentions au sujet de cette rue datent du 16 février 1579, époque à laquelle Jan Ragaud fait abattre la façade de sa maison jouxtant l'église Sainte-Radegonde afin d'élargir la rue[53]. Toutefois, l'origine de la rue est certainement antérieure puisqu'elle devait permettre aux évêques, installés avant le XIII^{e} siècle, à la place du château, de rejoindre la cathédrale. De plus, nous savons qu'elle permettait au duc de parvenir à la cathédrale en passant par le portail Saint-Yves au XV^{e} siècle.

En 1762, 1784 et 1787 des mentions d'alignements ne concernent à chaque occasion qu'une seule maison, les architectes mandatés pour leur reconstruction ou pour celle de leur façade doivent se référer au plan général de la ville en date du 19 mars 1756[54]. Il ne s'agit donc que de projets limités. Cependant de véritables plans d'alignement[55] sont élaborés en 1826 et en 1889. Ils devaient fixer à cette rue un tracé rectiligne, mais ils n'ont pas été engagés. Ainsi, le tracé de la rue n'a que très peu changé.

2-2 Le parcellaire

L'évolution de cette parcelle est relativement bien renseignée grâce à plusieurs aveux couvrant deux siècles.

Les doyens, chanoines et chapitres de la cathédrale de Nantes font état de diverses pièces afin de rendre compte aux exigences du papier terrier rédigé le 20 mars 1681. Parmi les pièces présentées est un aveu datant du 3 mars 1462 rendu au chapitre pour Jan Deffiec et Janne Valleran son épouse où ils déclarent être en possession de deux maisons et de leurs jardins sittués dans « la paroisse Sainct-Lauran entre la douve du château et une venelle et chemin appellée la Billaudiere, conduisant de la rue de sainte Radegonde sur le mur de la ditte ville[56] ».

[52] AMN, 1 O 1191, f° 37-55.

[53] AMN, DD 260, f° 28.

[54] AMN, DD 260, f° 29, f° 30 et f° 33.

[55] AMN, 1 O 373.

[56] ADLA, G 250, 4^{e} liasse non numérotée.

Cet aveu est donné pour attester que ces « deux ensemble sont preuve entière, que le chasteau de Nantes et douves d'icelluy, ont esté tellement accrue depuis ledit an 1462, questoit le commencement du reigne de François 2e dernier duc de Bretagne, que lesdittes deux maisons et jardins employez audit adveu desdicts Deffiec et femme, au-dedans de la ville en la parroisse de Saint Laurent, ensemble la rue Billaudiere qui conduisoit de laditte rue de Ste Radegonde aux murs de la ville, ont estez dans l'accroissement desdittes douves du chasteau[57] ». Ces deux maisons ne présentent pas de lien direct avec le logis du doyen mais l'aveu renseigne sur l'évolution de la situation de l'hôtel.

Un autre aveu en date du 9 janvier 1570 rédigé par le doyen, Saint-Marchal, « fait voir que sa maison et jardin sont jointifs desdittes douves du chasteau, force et excepté une longueur de jardin entre deux, qui est lestat auquel les choses sont encore a présent[58] ». Par la suite, deux rôles rentiers, respectivement de 1623 et 1635, font état de bâtiments contenus dans la parcelle sans pour autant évoquer celle-ci. On peut penser que le parcellaire n'a donc pas changé. Enfin, en 1681, il est mentionné que « la cinquième maison de la rue ou la maison du doyenné bornée à l'orient la muraille de la ville au midi maison et jardin ci après [maison Nicolas Paulus] au septentrion ci devant [maison scholastique] ayant de face sur la dite rue 81 pieds et de profondeur jusqu'aux murailles de la dite ville compris les jardins 264 pieds mouvance de sa majesté en simple obéissance ci [sic][59] ». Aussi, à la fin du XVIIe siècle, pouvons-nous calcauler que la parcelle possède une superficie d'environ 2100 m^2 (Ill. 12, vol. 3). Celle-ci demeure ensuite, de même dimension du moins en ce qui concerne la façade car en 1724, lors de la réalisation du toisé, la façade compte 5 et 7 toises soit environ 24 mètres. Cependant, ce document considère qu'il existe deux bâtiments distincts composant le doyenné[60]. Après la Révolution, la parcelle est divisée et partiellement démembrée dans sa partie orientale. Selon le cadastre napoléonien (parcelles 20, 20 bis et 21), la totalité de ces trois parcelles occupent[61] 1187 m^2. Cette diminution s'explique, par la création, à l'est, de plusieurs corps de bâtiments. Enfin, selon le cadastre rénové de 1970, la parcelle possède une superficie[62] de 1214 m^2 (Ill. 60, vol. 2).

[57] *Ibid*.

[58] *Ibid*.

[59] ADLA, B 1904, f° 31.

[60] AMN, DD 296.

[61] AMN, G 1 546.

[62] AMN, 1099 W 71, parcelle 30.

2-3 L'hôtel

2-3-1 Le portail

Aspectant la rue Mathelin Rodier, un grand portail couronné de merlons et de créneaux ferme la parcelle de l'hôtel à l'ouest (Ill. 13, vol. 3). Cet élément en très mauvais état fut restauré par la suite. Malgré tout, nous ignorons la période durant laquelle il fut érigé bien que son faîte renvoie au Moyen Âge ou pour le moins à des réminiscences médiévales. Il se pourrait également qu'il date du XIX^{e} siècle. Son existence paraît attestée dès la seconde moitié du XV^{e} siècle mais il n'en est fait mention qu'en 1623, puisqu'à cette époque le « grand portal » est au-devant de la cour. Il ne comportait, semble-t-il, qu'une unique porte charretière.

2-3-2 L'hôtel entre cour et jardin

L'hôtel était bâti entre cour (65 m^2) et jardin ce qui est attesté selon les aveux. La cour se situait derrière le portail d'entrée. Nous supposons qu'elle possédait les mêmes dimensions qu'aujourd'hui et qu'il s'y trouvait des écuries. Malgré tout, sa superficie était particulièrement restreinte et laissait la part belle aux jardins placés au dos du bâtiment. Ces derniers possédaient une taille très importante, mais nous sommes peu renseignés sur ce qu'il renfermait à l'époque médiévale. À l'époque révolutionnaire, un puits prit place dans le jardin.

2-3-3 Le plan

Le plan de l'édifice n'est pas exactement connu. L'hôtel devait se composer de deux corps de logis placés en équerre comme le laisse supposer la tourelle d'escalier située à la jonction de ces éléments (Ill. 61, vol. 2). Nous estimons son emprise à 204 m^2 soit un dixième de la parcelle. De forme trapézoïdale, le logis méridional était flanqué en limite de parcelle, au sud et son pignon occidental aspectait la rue. Il a 14, 3 m de longueur pour 5 m de large. Le logis oriental faisait face à l'entrée et était situé entre la cour et les jardins. Ses mesures sont comprises entre 12, 1 m de long et 8 m de large.

Ces deux corps de bâtiment étaient liés par une tourelle d'escalier semi hors-œuvre de forme circulaire surpassant les deux corps de logis. Cet élément est le seul pour lequel nous avons une trace de décor constitué d'un linteau surmontant la première baie et orné d'une accolade (Ill. 78, vol. 3). Cette tourelle était éclairée par quatre baies et desservait chaque niveau

de l'édifice par une porte communiquant selon un plan du XX^{e} siècle, uniquement avec l'aile sud.

3 Restaurations

Nous ne connaissons pas la portée des restaurations que l'édifice a dû subir, aussi nous porterons notre attention sur les agrandissements dont il a fait l'objet.

Un aveu en date de 1623, qui constitue la plus ancienne description connue de l'édifice, rapporte que le bâtiment est constitué de « deux corps de logis jointifs l'un l'autre [...].ledit sieur Louytre fait depuys peu construire et bastir de neuf couvert de pierre d'ardoise consistant tant en salles basses, cuisine, chambres hautes, caves, greniers cour au-devant et grand portal, et l'autre corps de logis qui est le vieil et anciens logis dans lequel ledit sieur Louytre est demourant aussy couvert de pierre d'ardoises, aussy consistant en salle basse, chambres hautes, caves, greniers, escuries cuisine au costé avec les cours estant au devant et a costé et jardins au-derrière[63] ». En 1635, un nouvel aveu qui ne mentionne que l'implantation de l'hôtel dans l'îlot évoque toutefois que le logis appartient à Étienne Louytre et qu' « il en fait bâtir partie[64] ». Cette mention, ajoutée à la précédente, révèle que l'édifice fut en grande partie remanié au début du XVII^{e} siècle, sans que nous puissions connaître la nature des travaux.

Dès 1733, le doyen Chouin demande au duc d'Estrée d'utiliser le mur de la ville « dans la largeur qui termine le jardin de sa maison, qui n'est que de 8 à 10 toises au plus » afin qu'il puisse y placer un escalier en bois pour jouir de la vue qui donne sur la motte Saint-Pierre[65]. Il demande également qu'il lui soit permis de percer une porte dans le mur mitoyen qui sépare le doyenné du logis de la chantrerie. À la fin du XVIII^{e} siècle, le doyen Isaac Bégnine de Dijon entreprend des réparations dans le logis sans qu'il soit pour autant évoqué la nature de ceux-ci. Il paraît que ces travaux ne concernent que le jardin à propos duquel le doyen « se propose de [le] rendre encore plus agréable, mais ce qui contribuerait beaucoup à l'agrément de ce jardin ce serait qu'il fut permis au suppliant de faire faire une ouverture avec une porte solide, dans le mur de la ville au dessous de la terrasse qui donne sur le cour des états et au vis a vis de la ditte

[63] ADLA, G 260, liasse non numérotée.

[64] *Ibid*.

[65] ADLA, G 141, liasse non numérotée.

maison du doyenné[66] ». Par la même occasion, il s'engage à murer cette porte si le bureau de ville décide de faire construire des bâtiments sur le cours.

4 Analyse architecturale

La distribution de l'édifice est délicate à entrevoir. Seule une approche générale de l'agencement de l'hôtel peut être envisagée[67].

Il possédait des caves (Ill. 61, n° 1, vol. 2) au nombre de deux selon l'estimation pour la vente après la Révolution. S'agit-il d'une cave par corps de logis ou bien de deux caves dans une seule partie du bâtiment ? Nous ne sommes pas complètement en mesure de répondre à cette question. Toutefois, La présence d'un escalier droit desservant ce niveau dans le logis oriental, ajoutée à l'hypothèse que la tourelle d'escalier monte de fond et ouvre sur le logis sud comme elle le ferait pour les étages le suggère. Auquel cas, il existerait une hiérarchisation des denrées comme cela se manifeste dans les hôtels de Saint-Aignan et de Bruc.

Au-dessus prendrait place une cuisine (Ill. 61, n° 2, vol. 2) qui selon l'aveu de 1623 serait dans le « vieil et anciens logis » et qui serait au « costé ». Cette mention paraît impliquer que la cuisine donnait dans l'une des pièces méridionales, peut-être sur la rue et aurait une surface de 30 m^2. Elle serait attenante à deux salles basses dont l'une pourrait avoir servi de cellier ou d'arrière-cuisine (Ill. 61, n° 3, vol. 2) et la seconde de salle (ill. plan n° 4). Elles auraient respectivement une surface de 35 et 86 m^2.

Aux niveaux supérieurs seraient installées des chambres hautes fonctionnant certainement avec une salle (Ill. 61, n° 4 et 5, vol. 2). La tripartition des étages admet plusieurs fonctionnalités aux pièces. L'escalier nous fait pénétrer en premier lieu dans une petite pièce qui pourrait être une garde-robe ou une chambre, puis dans une seconde, qui par sa vue vers les jardins, nous incite à l'envisager comme une chambre. Enfin, la dernière par ses dimensions et sa situation en ferait la salle d'apparat. Au deuxième étage, cette répartition de l'espace paraît similaire mais ne peut s'entendre comme l'espace dévoué à une épouse. Il n'est pas inconcevable de penser que le doyen partageait son hôtel avec d'autres chanoines officiant à la cathédrale. Enfin, nous ne savons pas si les combles (Ill. 61, n° 6, vol. 2) étaient aménagés mais dans ce cas des domestiques auraient pu y loger.

[66] AMN, DD 284, f° 9.

[67] Les superficies données sont une estimation puisque seul le rez-de-chaussée est connu en plan. Ainsi, toutes en sont issues.

Conclusion

Selon toute vraisemblance Yves du Plessis serait le commanditaire de l'hôtel bien que de nombreux doutes persistent. L'hôtel revêtirait les formes (plan en équerre, escalier à la jonction des corps de logis, cour et jardin) caractéristiques des demeures nobles de cette époque. Même si très peu d'éléments archivistiques et stylistiques nous permettent de le dater, celui-ci était construit avant 1477 puisqu'Anne de Bretagne y vit le jour.

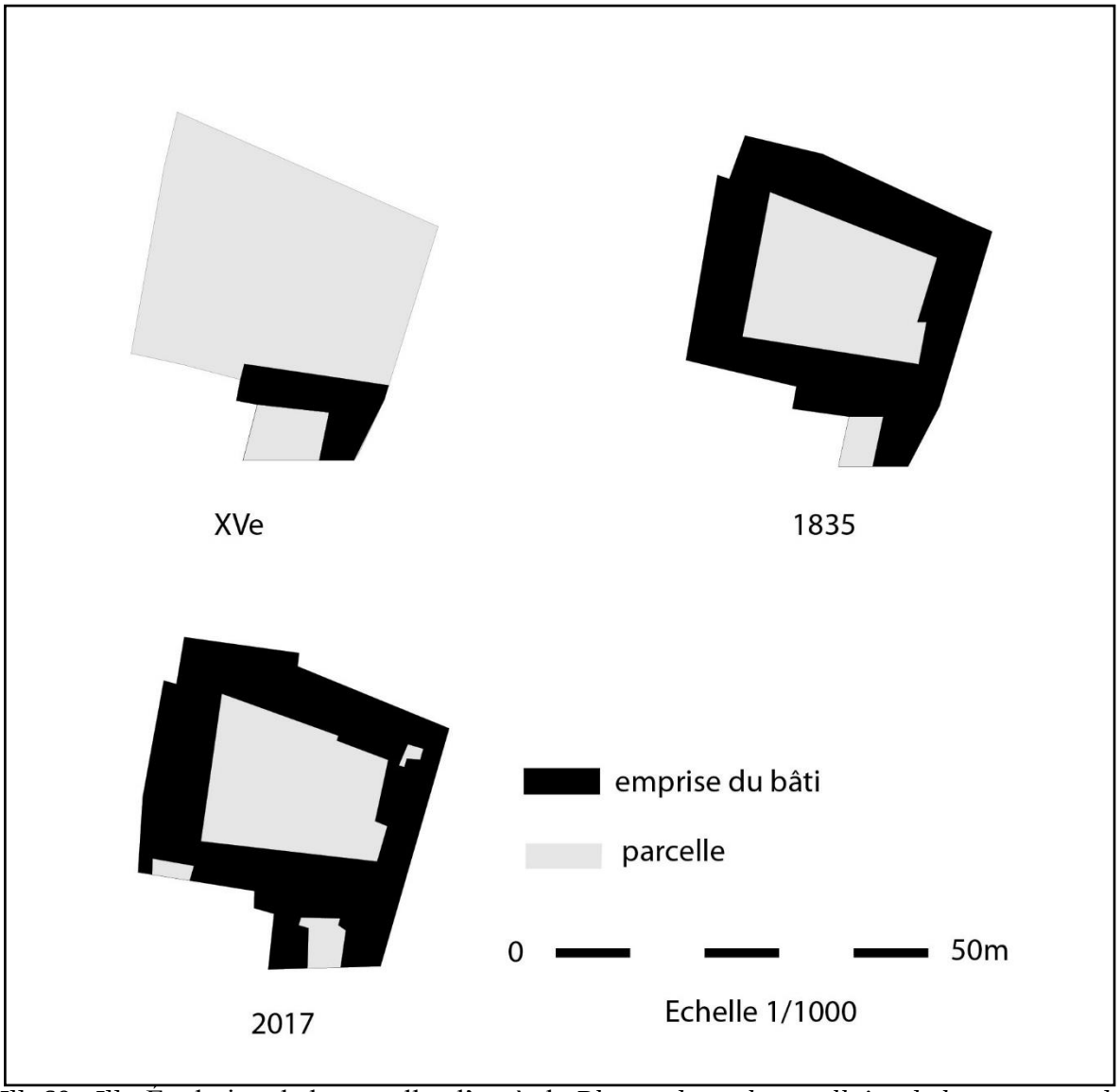

Ill. 60 : Ill. :Évolution de la parcelle, d'après le *Plan cadastral parcellaire de la commune de Nantes*, AMN, 1 Fi 1061 et cadastre.gouv.fr, réal. L. Charrier.

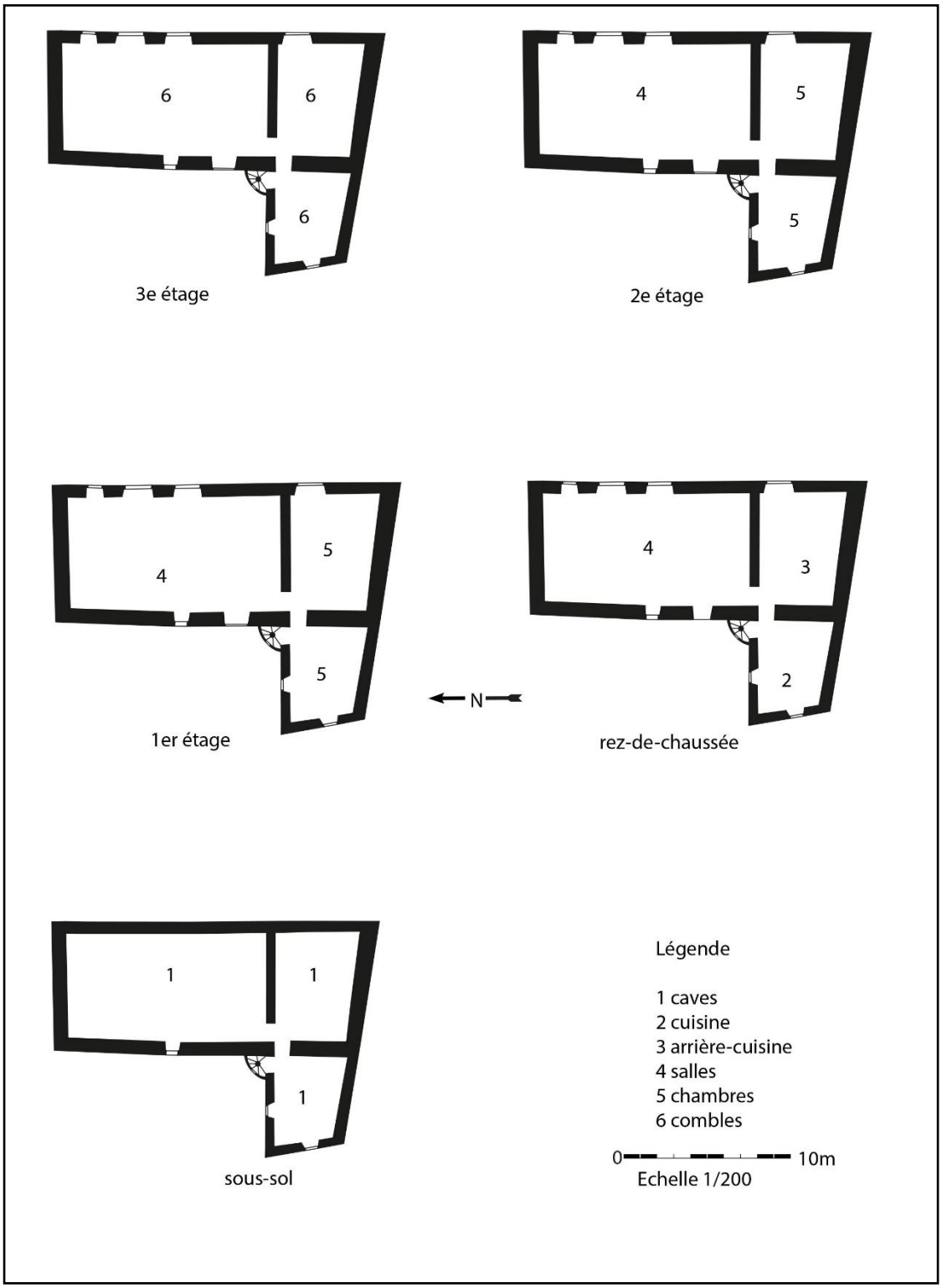

Ill. 61 : Plans de l'hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale de Nantes, d'après fond de plan du n°6 rue Mathelin Rodier, Dparc, réal. L. Charrier.

L'hôtel de la Fleuriais

Introduction

L'hôtel de la Fleuriais n'existe plus, mais il semble avoir fait partie des hôtels bâtis à Nantes durant la seconde moitié du XV^{e} siècle. À ce titre, nous illustrerons son histoire, puis nous décrirons son architecture pour enfin le replacer dans son contexte de création.

1 Historique

1-1 Les seigneurs de la Fleuriais

La famille de Vay demeurait dès 1460 dans la paroisse Saint-Saturnin comme l'indique un rôle rentier[1]. Il est certain qu'en 1476, Pierre de Vay est propriétaire de l'hôtel[2] comme l'atteste la délimitation de la maison de Jean Rostrenen. La dénomination de la Fleuriais ou Fleuriaye est liée à la personne de Jean de Vay. Ce nom est celui d'une terre et juridiction dépendant de Treffieux[3] et dont Jean de Vay rendit aveu en 1472.

Dès 1431, Jean de Vay est receveur du fouage pour l'évêché de Nantes, fonction qu'il occupa à nouveau de 1446 à 1449. Il entre dans la sphère ducale en 1433 en devenant argentier[4] du futur duc François I^{er}, puis en 1438 Jean V le nomme secrétaire. En 1434, il fait partie des créditeurs parmi d'autres, du duc Jean V en lui octroyant la somme[5] de 50 l. Il poursuit sa carrière auprès de François I^{er} qui l'instaure trésorier et receveur général des finances[6] en 1442, charge qu'il occupe trois années avec celle de l'argenterie où on l'aperçoit encore en 1445. Receveur ordinaire de Nantes durant une année, de 1449 à 1450, il devient auditeur à la Chambre des comptes[7] en 1452, puis président de cette Chambre[8] en 1467. Durant cette période,

[1] ADLA, E 158, f° 41-v.

[2] ADLA, G 462. L'hôtel de Pierre de Vay est à nouveau cité en 1492.

[3] CORNULIER Ernest (de), *op. cit.*, p. 82.

[4] ADLA, 107 J 132.

[5] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col 1270.

[6] ADLA, B 5, f° 119-r, ADLA ; MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2 col. 1371.

[7] ADLA, B 129, 3^{e} liasse non numérotée ; KERHERVÉ Jean, *op. cit.*, vol. 3, p. 740.

[8] ADLA, B 5, f° 73-r ; JOLEC Jean-Yves, *op. cit.*, vol. 2, p. 96.

il prend diverses fermes à Nantes comme celle « des traictes et fardeaux, merceries et espiceries et ferronneries et de la traicte des bestes[9] », et dans l'évêché de Nantes celle de « la trecte des cuirs à poill et chairs sallées[10] ». Il participe à plusieurs reprises[11] au Conseil des Bourgeois entre 1449 et 1474. Le 2 mai 1466 Jean de Vay est confirmé comme trésorier des finances ordinaires de Bretagne[12] comme il l'était sous Pierre II.

Aux États de Bretagne, tenus à Vannes en 1451 et 1454, il est accusé par Guyon Prigent de malversations financières[13]. Jean de Chareautro le met également en accusation pour des raisons que nous ignorons. Deux actes des registres de la chancellerie de Bretagne datant de 1457 et 1458, le montrent en procès contre Morice de Kerguenec[14]. Le 28 mars 1459, François II lui octroie la franchise de deux métairies, l'une appelée la maison de la Johelaye et la seconde dans le domaine de Trevelen dans la paroisse de Marsac. En 1462, il enquête, avec Jean Garin, Pierre Le Bel et Pierre Raboceau au sujet de la diminution[15] des feux dans la paroisse de Saint-Maisme. Il est également envoyé en 1464 en tant qu'expert[16] avec les mêmes pour estimer la valeur des terres que le duc compte vendre à Guillaume Jouhan.

Par la suite, son fils Pierre de Vay, détient l'hôtel. Il est auditeur de seconde catégorie[17] à la Chambre des comptes en 1470. Pierre est cité dans divers actes des registres de la chancellerie. En 1473, il est clerc des comptes[18] ; en 1477, il reçoit pour gages 120 l. puis 20 autres pour ses robes ; il exerce depuis 1474, la charge de procureur de la Chambre des comptes[19] en succédant à Pierre le Bel, son beau-père. Il est à nouveau mentionné en 1486, cette fois-ci en tant qu'auditeur de première catégorie, et désigné, avec d'autres, pour régler le problème lié aux tenanciers dénommés mottiers. Ces derniers s'étant appropriés les mottes et

[9] ADLA, B 5, f° 54-r ; JOLEC Jean-Yves, *op. cit.*, vol. 2, p. 74. Il est à nouveau mentionnée en 1468 et 1473, ADLA, B 6, f° 137-v, B 7, f° 8-v.

[10] ADLA, B 7, f° 8-v ; QUÉRO Dominique, *Transcription et étude du registre des lettres scellées par la Chancellerie bretonne en 1473*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1988, vol. 1, p. 43.

[11] LE MENÉ Michel, *La ville de Nantes au XV^e siècle*, DES, Université de Rennes, 1959, p. 155.

[12] ADLA, B4, f° 45-v ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 51.

[13] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1580 et 1635.

[14] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1714 et 1717.

[15] ADLA, B 2, f° 2-r ; VENNEUGUES Laurent, *op. cit.*, vol. 1, p. 14.

[16] ADLA, B 3, f° 7-v, GOURVES Dominique, *op. cit.*, vol. 2, p. 1.

[17] KERHERVÉ Jean, *op. cit.*, vol. 3, p. 749.

[18] ADLA, B 7, f° 150-r ; QUÉRO Dominique, *op. cit.*, vol. 2, p. 221.

[19] ADLA, B 8, f° 21-r ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, vol. 2, p. 35.

les aliénant à d'autres individus alors qu'elles appartenaient au duc. Ce dernier abolit, dans les juridictions de Brest, Lesneven et Saint-Renan du Tay ainsi qu'en l'évêché de Léon, le droit de mottage ainsi que l'ensemble des servitudes qui leur était associés, les tenanciers étant désormais soumis au fouage[20]. Il le reste jusqu'en 1489. Il perçoit 60 l. pour ses frais en 1487 lorsqu'il a été envoyé dans le comté de Montfort[21] et 20 fleurons d'or pour un cheval que le duc lui a offert, puis 82 l. l'année suivante peut-être en raison de sa participation à « l'esgail de l'emprimct ou terrouer de Guerande et icelui mectre a la raison[22] ». Tout comme son père il participe au Conseil des Bourgeois[23] de Nantes, où il est mentionné entre 1480 et 1492. Il est présent lors de la clôture du compte de Jean Blanchet[24] en 1486 pour laquelle il est rétribué 10 l. Il fut un proche du fils de François II, François d'Avaugour pour lequel il examinait les comptes de ces terres[25], puis exerça la fonction de conseiller et d'auditeur auprès du prince d'Orange, Jean de Chalon à la fin du XV^{e} siècle. Il meurt en 1504 et ses biens passent à son fils alors âgé de 11 ans.

1-2 La famille Alexandre, histoire d'un quiproquo

En 1495, Pierre de Vay fait « cession de trois corps de logis [...] à Jehan Heloco, époux de Jehanne Haudepin, Colin Ripvière ou de la Rivière et Phelippes Gaultron sa femme ; entre maison qui fut à Guillaume des Vaulx, dempuis à Jehanne Alexandre et maison des Carmes ou demoure Mery Robillart, ferant par le derrière au jardrin qui fut audit seigneur de la Fleuriaye quil a transporté à maistre Guillaume Laurens seigneur de Launay[26] ». Cette mention, peu claire, mérite d'être explicitée. Ces trois édifices ne correspondent pas à l'hôtel puisque ce dernier les délimite par l'arrière, ils donnaient sur la rue des carmes et non sur celle du Moulin. Quant à l'hôtel de la Fleuriais, il semble que Jean Heloco en soit devenu propriétaire et l'ait vendu à Guillaume Laurens. Pourtant, à en croire le chanoine Durville, J. Heloco l'aurait cédé assez rapidement à Guillaume Alexandre, un notaire, selon une transaction qui aurait eu lieu en

[20] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1456.

[21] ADLA, B 10, n° 567 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, vol. 1, p. 191.

[22] ADLA, B 11, f° 85-v et f° 249-r ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, t. 1, p. 123.

[23] LE MENÉ Michel, *op. cit.*, p. 155.

[24] LA NICOLLIÈRE Stéphane de et PERTHUIS Alexandre, *op. cit.*, p. 77.

[25] KERHERVÉ Jean, *op. cit.*, p. 749.

[26] ADLA, H 235, liasse non numérotée.

1499[27]. En réalité, A. Alexandre n'a jamais possédé la Fleuriais, seul Les Vay et Jean Heloco ont possédé la totalité des édifices situés sur cette parcelle. Il y a tout lieu de penser que l'hôtel faisait partie intégrante de la première vente datant de 1495, mais qu'il fut dissocié par la suite. La déclaration rapportée dans le rôle rentier de 1537 le prouverait. En effet, le receveur rapporte qu'il s'est « transportez en une maison quy aultrefois fut a feu Jehan Alexandre et y demoura dempuix Eustache Alaubine maistre Pierre de la Follye a cause de sa femme joignante la maison cy devant bornée et decleré en laquelle maison nous avons trouvé Jehan Guyto et Jehanne Alexandre sa femme Guillaume Alexandre Pierre Fresneau et Jehanne Alexandre sa femme Hervé Rioteau curateur de Margarite Alexandre lesdits Alexandre enffans de feu maistre Guillaume Alexandre auctorisées de leurs mariz lesqueulx et chaincun nous on augueuré et confessé ladite maison leur appartenant et que sur eux par cause dicelle maison il est deu a la récepte ordinaire de Nantes aux termes de noel et sainct Jehan Baptiste par moitié la somme de deux soulz monnaie de Bretaigne de rente laquelle somme lesditz nommez ont promis et se sont obligez poyés servis et au termes par chaucun an au temps advenir a ladite récepte ordinaire de Nantes avec poyés lesdits aréages par aultant quil en est deu et veu leur sucession en vertu de notre pouvoir et commission les y avons audempuiz poyés audict receveur a soy etablies[28] ». Cette déclaration fait état de deux logis et d'un nombre relativement important de personnes y demeurant. Par conséquent, et contrairement à ce qu'avancent Georges Durville et Michelle Thomas, le logis précédemment déclaré ne serait pas l'hôtel de la Fleuriais, mais correspondrait à deux des corps de logis sur les trois cités lors de la vente de 1495, le troisième étant l'hôtel.

1-3 Des Laurens aux Catreux

Les Laurens furent les propriétaires de l'hôtel suite à la cession que J. Heloco leur en a faite à la fin du XV^{e} siècle. Guillaume Laurens, le nouveau détenteur de l'hôtel fut procureur du roi et maître des requêtes en Bretagne. Il fut l'époux de Jehanne Nepveu de laquelle il eut cinq enfants[29].

[27] DURVILLE Georges, *Études sur le vieux Nantes d'après les documents originaux*, réimp., Bruxelles, Culture et Civilisation, 1977, p. 40. Michèle Thomas et nous-même ne sommes pas parvenus à retrouver la trace de ce document.

[28] ADLA, B 1893, f° 60 r-v.

[29] ADLA, fond Freslon.

Guillaume Laurens est le fils de Pierre Laurens qui était administrateur de l'hôtel-Dieu, procureur[30] du roi et substitut du procureur général dans les années 1510. Guillaume, docteur en droit, fut à son tour procureur du roi de 1539 à 1554, maître des requêtes en Bretagne et conseiller du roi. Il est mandaté en 1534 pour une mener une enquête[31] touchant à l'évacuation des eaux du lac de Grand-Lieu. Il est surtout connu[32] pour avoir fait partie du Conseil des bourgeois de Nantes au moment ou celui-ci entend obtenir la présence du Conseil et de la chancellerie aux dépens de Rennes puis le Parlement. Le décès de Guillaume Laurens vers 1560, ses biens passent alors à sa femme. Effectivement, c'est elle qui vend à « Jullien Quatreux docteur en médecine [...] la Maison de la Fleuriais [...] couverte en pierre d'ardoise avecques ses chambres greniers cave court jardrin puy au derrière [...] pour 1480 livres[33] » le 25 juillet 1560.

1-4 Les seigneurs du Vivier

L'hôtel est vendu par Maurice Catreux en deux lots. Dans un premier temps, le 23 juin 1646, M. Catreux seigneur de la Fleuriais vend à Charles Moricaud ce logis pour 5700 l. tournois : « sittué en la rue derriere les carmes consistant en ung logement sittué sur le devant et entrée dudict logis et sur le derriere salle basse autre petite salle a costé yssue cour puy auge et jardin au derriere cuisine et boullangerie caves et greniers galleryes [...] logis borné dun costé maison a damoyselle Letourneulx dautre costé au sieur Riviere médecin par ledevant la rue derriere les carmes autremen la rue de Paradis et par le derriere le couvent des carmes les murailles dépendant dudict logis de la fleuriays dune et autre partie[34] »

Une semaine plus tard, le 30 juin 1646, les carmes acquièrent l'autre moitié de la maison Catreux qui consiste en deux grandes chambres hautes et antichambre à côté, greniers au-dessus, cave avec droit de passage dans l'allée commune, pour la somme[35] de 4 110 l. Ces deux parties – Charles Moricaud et les religieux – passèrent un contrat à titre d'échange l'année suivante. L'acte notarial en date du 15 janvier 1647, rapporte que les religieux : « ont transporté

[30] ADLA, fond Bourdeaut, 107 J 93 ; *ibid*. B 17, f° 90-r ; KERMARREC Juliette, *op. cit.*, vol. 1, p. 201.

[31] AMN, II 1, f° 1.

[32] PICHARD RIVALLAN Mathieu, *Rennes, naissance d'une capitale provinciale (1491-1610)*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Hamon, Université de Rennes 2, 2014, vol. 1 p. 292.

[33] ADLA, H 234, 3e liasse non numérotée.

[34] *Ibid*.

[35] *Ibid*.

quité et delaissé audit sieur du Vivier la cour et caniveau du logis qui fut aux Julien Quatreux la communauté de l'allée et la tourelle au-dessus, les chambres supérieures et greniers estan au dessus de la salle appartenant audit sieur du Vivier et generallement ce qui lui appartient ausdictes choses au desir de leur contract dacquest judiciaire ensemble ce qui leur peult pour le compte et appartenir compte et appartient dans lesdicts haultes antichambre a costé de celle cy dessus ceddes jusqu'à la muraille cy après specifiée vers le carrefour de la letterie et en retour pour recompenser ledit sieur du Vivier », les Carmes laissent à Moricaud « les chambres basses a costé de la salle et le jardin au-devant jusqu'au derriere des maisons qui regardent sur la grande rue des carmes et compris le petit emplacement soubz lesdites galleries dudit logis parce que neantmoins lequel sieur du Vivier se retient et lesdits peres luy accordent lespace desdictes chambres basse haultes et du grenier a costé de ladite salle et le jardin vis-à-vis qui se trouveront dudit costé de la letrie entre une muraille qui sera faicte depuis le mur qui sépare ledit logis desdictes parties davec celui de la dame Letourneux lequel mur sera tiré a droicte ligne du (barau) de la croisée de l'antichambre du premier estage dudit logis le jour de ladite croisée entre lesdits deux (barraux) demeurant libre et non occuppé et rendra ladite muraille au mur desdits logements assis sur la grande rue des carmes laquelle muraille servira de separation entre lesdictes parties en sorte que lesdicts peres auront tout ce qui se trouvera au dela de ladite muraille vers leur couvent et ledit sieur du Vivier tout ce qui se tournera de laustre costé, sera ladite muraille et séparation elevee de telle haulteur quil plaira ausdits peres et passera en arcade par-dessus le four qui deviendra en son entier audit sieur du Vivier comme aussi ledit petit caniveau a condition qu'il soy au dela dudit mur. [La muraille aura] dix pied et demy (...) de terre tan au-dedans dusdit logis qu'au dehors dans le jardin, faicte scavoir celle du jardin par lesquelles pierres qui prendront la pierre de la petite muraille qui sera demolie pour cet effect et celle du dedans du logis par lequel sieur du Vivier et neantmoins demeureront lesdites murailles communes entre lesdits parties [36]».

La proximité de l'hôtel et du couvent est cause, tout au long du XVII^{e} siècle, de plusieurs conflits au sujet des vues que possède Charles Moricaud sur le couvent. Dès 1646, un procès oppose ces deux parties. Ce contentieux se règle en 1647, C. Moricaud cèdant aux religieux deux pouces de terre « joignant lendroit et enlignement de la muraille que lesdits pères sont obliger faire construire pour séparer la cour dudit moricaud d'avecq le jardin desdits religieux[37] » afin de construire une muraille. En 1656, les carmes se plaignent à nouveau car

[36] ADLA, 4 E 2 149, liasse non numérotée ; *ibid*., H 234, 3^{e} liasse non numérotée.

[37] ADLA, H 235, 1^{ere} liasse non numérotée.

Charles Moricaud a fait édifier un nouveau bâtiment dont plusieurs fenêtres donnent sur les cellules des religieux, sur l'infirmerie et sur la cuisine. Ils font alors dresser un procès-verbal pour relater ces dispositions qui vont à l'encontre des droits de servitudes. Pour protéger leur clôture, les religieux font bâtir une nouvelle muraille[38].

Le 22 novembre 1639, Charles Moricaud procureur au siège présidial de Nantes, épousa Marguerite Pigeaud de laquelle il eut neuf enfants[39]. Devenue veuve, elle rend aveu de la possession de l'hôtel le 30 août 1678[40]. Après le décès de Charles dont le fonds Freslon nous indique que celui intervient en 1686, alors que dans le papier terrier sa femme est déjà dénommée comme veuve, puis celui de Marguerite en 1689, leurs biens reviennent à l'un de leur fils, Jean Moricaud, seigneur de la Forgerie. Bien que l'hôtel ne soit pas nommément cité dans un acte du 5 avril 1693, il apparaît que Jean Moricaud a vendu alors aux carmes la totalité des édifices bâtis sur la parcelle puisqu'il leur cède une maison rue du Moulin :« composée de trois corps de logis couverte d'ardoise, l'un sur le devant de ladite rue du Moulin, l'autre sur le derriere, et l'autre par le milieu et entre les deux, deux cours en dépendant faisant séparation desdits trois corps de logis, consistant en cave, parabande, salles, chambres, greniers, fond édiffice et superficie, gallerye de communication, le tout cy tenant borné d'un costé en partie par le derriere ausdits révérands pères carmes muraille mutuelle entre deux et en autre partie par le devant la maison apartenant a present au sieur de la Chartre recteur de Notre-Dame et qui appartenoit autrefois a monsieur du Rocher Raguideau presidant en la chambre des comptes d'autre costé au sieur Fouaule, du bout par le devant ladite rue du Moulin et de l'autre bout par le derriere encore en partie ausdits révérand pères carmes, et le parabande et boutique cy après. Plus les parabandes et boutiques ayant veue issue, sortye, estallage et ouverture sur la grande rue des carmes dudit Nantes paroisse Saint-Saturnin joignant par le derriere les susdits corps de logis de derriere de ladite maison avec locaux au dessoubz et dependant dudit parabar, iceluy borné d'un costé et par le dessus ausdits pères carmes d'autre costé [sic] et du bout par le devant ladite grande rue des carmes, ainsy que le tout desdites choses se poursuit et contient en lestat que le tout est maintenant avec touttes et chacunes de leurs apartenance et dépendance, et généralement comprise en la présente condition de clouaison de separation, retranchement et cabinet et tous les droits despendants privativement desdits trois corps de logis et chose ceudue

[38] *Ibid*.

[39] ADLA, fonds Freslon.

[40] ADLA, B 1900, f° 387.

mutallitée ceue issues et autrement quelzconques droit[41] ». Ainsi, à la fin du XVII[e] siècle, l'hôtel est absorbé dans le couvent des carmes.

1-5 De la Révolution à nos jours

L'hôtel étant incorporé au sein des bâtiments du couvent des carmes, il cesse d'être appelé hôtel de la Fleuriais. Il se pourrait qu'au même titre que certaines maisons ayant appartenu aux religieux, l'édifice ait été affermé comme l'indique l'état du temporel de 1790[42]. Lors de la vente du couvent et des bâtiments annexes il devient peut-être envisageable de discerner l'hôtel, comme étant l'une des deux maisons donnant sur la rue du Moulin[43] et étant référencée dans ce dénombrement. La situation de l'une d'entre elle ne semble laisser que peu de doutes quant au fait qu'il s'agit de l'hôtel puisqu'elle est située « au fond d'une cour [dont l'accès se fait par] la rue du Moulin [...], joignant au levant autre maison dépendante de la même communauté [...], au midy maison et cour du sieur Tybi, au couchant partie la maison Mme Bonnemant, partie autre maison dépendante de la même communauté et au nord les murs de la ditte communauté[44] ». Cette maison ainsi que celle située au-devant, sont vendues dans un même lot à Belloc le 17 mars 1791 pour 24 000 l. Trois années plus tard, Huron Durocher l'acquiert[45]. Elle resta dans cette famille au moins jusqu'en 1814[46]. En 1843, elle est devenue la propriété d'Anne-Marie Sophie Bonnement qui en est la propriétaire jusqu'en 1850[47]. À partir de cette date et jusqu'en 1872 le propriétaire en est soit Jacques Violain soit Jules Villain[48] qui ne la conserve que peu de temps, puisqu'en 1874 il la cède à Charles Léon Ogier[49] qui possède avec sa fille Léontine plusieurs autres terrains contigus à l'hôtel. Ils furent possesseurs de l'hôtel jusqu'à sa destruction en 1877 comme l'indique la matrice cadastrale[50]. De nos jours,

[41] ADLA, H 234, 2[e] liasse non numérotée.

[42] ADLA, Q 41, liasse non numérotée.

[43] ADLA, Q 61, liasse non numérotée.

[44] *Ibid*.

[45] AMN, G 1 65.

[46] AMN, G1 170 et G1 84.

[47] AMN, G 1 556 et G1 544, f° 294.

[48] AMN, G1 548.

[49] AMN, G1 552.

[50] AMN, G1 542.

l'hôtel a été remplacé par trois immeubles donnant à la fois au n° 9 rue du Moulin et au n° 10 rue des Carmes, tenus par une copropriété[51].

2 Description

2-1 Topographie urbaine

L'hôtel de la Fleuriais prenait place au sud-ouest de la cité ligérienne. L'ilot dans lequel il se situait était délimité au sud par la Basse-Grande-Rue, à l'ouest par la rue du Moulin, au nord par la Petite-Rue des Carmes et à l'ouest par la rue des Carmes et la place du Change (Ill. 3, vol. 3). Cet îlot formant un quadrilatère irrégulier, possède une taille assez restreinte, dont plus de la moitié de la superficie était sous l'emprise du couvent des carmes implanté au nord. Le reste était dévoué à l'habitat privé. Cette unité d'habitation ne conserve plus cette forme. Suite à la Révolution et la vente du couvent des carmes, ce parcellaire a été scindé. Le changement majeur provient de la rue des Bons Français dont la création remonte, selon Édouard Pied, à l'année 1792[52]. Elle fut percée à l'emplacement de l'église des carmes sans pour autant qu'un véritable plan d'alignement soit mis en œuvre. La rue est pavé en 1812, date à laquelle elle porte le nom de rue du Patriotisme[53]. Ce n'est qu'en 1830, qu'un premier alignement impose, à MM. Demourette et Giton, pour bâtir leurs maisons de s'aligner sur les maisons de MM. Groupet et Perret[54]. Puis, un plan d'alignement est dressé, dont l'exécution s'impose à partir de la fin août 1844[55]. Il en résulte une restructuration du parcellaire.

L'hôtel aspectait à l'est la rue du Moulin, laquelle porta les noms de rue du Paradis et rue Basse-de-Verdun[56]. Durant la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, À l'occasion de la reconstruction de façades, les riverains se montrent soucieux de reconstruire en respectant un alignement. Les premiers exemples concernent le côté occidental de la rue notamment dans la partie nord de celle-ci[57]. Lors de la reconstruction de la demeure de Rolland François le Petit et

[51] AMN, 1099 W 69.

[52] PIED Édouard, *Notices sur les Rues, Ruelles, Cours, Impasses, Quais, Ponts, Boulevards, Places et Promenades de la ville de Nantes*, Rennes, éd. La Découvrance, 1995, p. 125.

[53] AMN, 1 O 195, f° 1 à 3.

[54] AMN, 1 O 195, f° 17.

[55] AMN, 1 O 195, f° 23 à 40.

[56] PIED Édouard, *op. cit.*, p. 211.

[57] AMN, DD 258, f° 14 (1744), f° 15 (1751) et f° 16 (1752).

de Marie Pineau, la rue doit conserver sa largeur initiale de 21 pieds et 8 pouces[58] soit 7 m. Par la suite, ce sont les maisons du côté oriental, dans la partie sud – le couvent des carmes occupant la partie nord – qui respectent la même règle[59], et de plus à partir de septembre 1756, elles devront suivre le plan général de la ville. En 1755, Desforges souhaite faire détruire puis édifier à neuf sa demeure dans la rue du Moulin. Il doit en référer à l'architecte-voyer Nicolas Portail, qui lui précise l'alignement à suivre[60]. Mais en 1785, lorsque Billiaire souhaite faire reconstruire la façade de sa maison, Mathutin Crucy lui indique de se référer au plan général de la ville et de ses faubourgs[61] approuvé en 1766, faisant suite à un projet d'alignement élaboré en 1761 « pour régulariser les voies publiques, [...] afin de donner aux rues plus de régularité et d'offrir plus de facilité à la circulation des voitures ». À l'époque, la rue du Moulin possédait une largeur de 24 pieds.

Ce n'est qu'au XIX^{e} siècle, avec le plan du 5 septembre 1839, que devait s'imposer des prescriptions à tous les propriétaires de le rue du Moulin, car elle est « une rue capitale » et doit avoir « une largeur de onze mètres[62] ». Le plan resta à l'état de projet car seul l'immeuble au n°27 fut mis à l'alignement en 1855[63]. En juillet 1856, on y pose un nouveau pavage. Un second immeuble est mis à l'alignement mais pas avant 1937. Il s'agit de celui appartenant à Armand-Pierre-Louis Clavier situé au n°16 rue des carmes, à l'angle de cette dernière rue et de la rue des Bons-Français[64], selon le plan de 1839. Auparavant, la ville procède à l'achat de maisons situées à la jonction de la rue du Moulin et de la Basse-Grande-Rue, afin d'élargir l'entrée de la rue du Moulin au sud. La ville avait fait de même en 1862, pour élargir la rue au nord[65]. Mais là également, l'ensemble des prescriptions d'alignement n'a pas été appliqué puisque la façade de la propriété au n° 13 est restée en saillie par rapport à l'alignement général.

[58] AMN, DD 258, f° 16.

[59] AMN, DD 258, f° 17 (1767), f° 18 (1767), f° 20-21 (1781), f° 22 (1781), f° 24 (1787) et f° 25 (1786).

[60] AMN, DD 276, f° 8. L'alignement « sera pris de l'angle de la face de la retraite des hommes au joignant de la maison de monsieur de la Billière Lelou en suivant l'allignement de la face de la ditte retraitte ».

[61] AMN, DD 276, f° 11. L'alignement « doit prendre sa direction de l'angle rentrant de l'ancienne retraite des hommes et suivre cette direction en ligne droite jusqu'à l'alignement du mur latéral de l'église des religieux carmes ».

[62] AMN, 1 O 1003, f° 118.

[63] *Ibid*.

[64] AMN, 1 O 292, f° 5 (parcelle X 446 sur le cadastre napoléonien).

[65] AMN, 1 O 1003, f° 249 et 302.

2-2 Le parcellaire

Le parcellaire de l'hôtel s'inscrit dans un îlot voué pour moitié à l'habitat privé au sud et religieux au nord avec l'implantation du couvent des carmes (Ill. 10, vol. 3). Dès lors, il y a une place restreinte pour l'implantation des logis de particuliers. Nous sommes peu renseignés sur la superficie de cette parcelle à la fin du XV^{e} siècle. À cette époque celle-ci traversait l'îlot d'est en ouest, sans que l'on puisse affirmer si cette position est plus ancienne. Par la suite, la parcelle fut divisée. Il faut attendre le XVII^{e} siècle pour que divers actes précisent les dimensions de ce parcellaire. Ainsi un acte 23 mars 1645 rapporte que Jullien Jarnou et sa femme Françoise Guauveau, sieur et dame du Coudray, ont vendu a Charles Moricaud, sieur du Vinier : « un logis viel caduc et ruineux [...] nome le logis du size déborné d'un costé maison à la veuve et héritiers de deffunct maître Pierre le Tourneux d'autre costé le couvent des Carmes dudit Nantes d'un bout par le derriere maison aux héritiers de feu sieur de la Fleuryais Catreux et d'autre bout par le devant la rue et pavé et pavé de derriere les carmes dune et dautre part située en cette ditte ville ditte paroisse de Sainte-Croix[66] ». Il s'agirait d'un logement attenant par le sud à la demeure à pan de bois située au-devant de l'hôtel et connu sous l'appellation de Ciseaux d'or[67]. Moricaud se serait rendu d'abord acquéreur de ce logis, puis de l'hôtel de la Fleuriais. La transaction concernant ce second logement est rapportée par Durville. Selon lui, l'hôtel aurait été cédé pour 1 600 l. par Gilles d'Ergonne à Charles Moricaud en 1651[68]. Or, le papier terrier, en date du 22 décembre 1678 date cette vente du 30 mars 1650. De plus, il ne s'agit pas de l'hôtel de la Fleuriais mais d'un logis donnant sur la rue des carmes. Il est délimité à l'arrière par l'hôtel[69] mais faisait partie intégrante du parcellaire de la Fleuriais, ce qui pourrait expliquer la confusion faire par Georges Durville. Suite à cet achat, la parcelle retrouve donc à cette date son emprise plus ancienne en aspectant à la fois les rues du moulin et des carmes. Depuis l'achat du logis des Ciseaux d'or par Charles Moricaud, un procès l'oppose aux carmes au sujet des vues qu'il a sur le couvent. Un accord est trouvé en 1647 : le seigneur du Vivier cède aux religieux deux pouces de terre « joignant lendroit et enlignement de la muraille que lesdits pères sont obliger faire construire pour séparer la cour dudit moricaud d'avecq le jardin

[66] ADLA, H 233, f° 10.

[67] ADLA, H 235, 1^{ere} liasse non numérotée.

[68] DURVILLE Georges, *op. cit.*, p. 40.

[69] ADLA, B 1901, f° 241.

desdits religieux » afin de construire un mur de clôture[70]. Quelques années plus tard en 1656, Charles Moricaud fait édifier ou reconstruire un bâtiment dans sa parcelle, dont les fenêtres donnent sur le couvent et un autre mur de clôture doit voir le jour[71]. Selon le papier terrier du 30 août 1678, le logis nommé les Ciseaux d'or a été racheté par les carmes[72] pour probablement agrandir leur enclos. C'est alors que l'on obtient les premières dimensions de la parcelle. Selon l'index général[73], elle faisait 19 pieds de longueur (6 m) sur la rue du Moulin et 144 pieds de profondeur (46 m), d'où une superficie de l'ordre de 276 m^2. Cependant dans la déclaration pour ce même papier terrier, la profondeur passe à 96 pieds (30 m) et la parcelle voit sa superficie se restreindre à 180 m^2. En effet, lors de la vente réalisée par Catreux, il y avait eu une division. Une partie du logis revenait aux carmes et l'autre partie à Moricaud, ainsi que l'indique l'acte de vente : « était autrefois bâtie en logis et maintenant tout en jardin faisant actuellement le jardin des dit religieux carmes qui avant le susdit échange entre eux et ledit feu sieur moricaud dépendait tout du logis[74] ». En suivant les matrices cadastrales, la parcelle de l'hôtel devait être celle que l'on trouve sur le cadastre napoléonien à la section X au n°457. Elle évolue assez peu, puisqu'en 1843 elle mesure[75] 590 m^2. Dans le cadastre rénové de 1970, maintenant portant le n° 81, elle contient trois immeubles et possède une superficie[76] de 596 m^2. La vente du couvent en bien national associé à la percée de la rue des Bons-Français a eu pour conséquence une refonte du parcellaire.

2-3 L'hôtel

2-3-1 Le portail

L'accès à l'hôtel se faisait par l'intermédiaire du portail donnant sur la rue du Moulin. Seule une iconographie permet de le restituer (Ill. 13, vol. 3). Nous ignorons s'il s'agit du portail médiéval, mais il reprend un parti déjà aperçu pour cette même période. Il se composait d'une unique porte charretière couverte d'un arc en plein cintre légèrement surbaissé. Son sommet se

[70] ADLA, H 235, 1ere liasse non numérotée.

[71] *Ibid*.

[72] ADLA, B 1900, f° 387.

[73] ADLA, B 1894, f° 29-v.

[74] ADLA, B 1900, f° 387.

[75] AMN, G 1 556.

[76] AMN, 1099 W 88.

composait de merlons et créneaux formant une faible saillie. Il constituait le principal accès mais fut secondée dans sa tâche au XVII[e] siècle. Le logis situé au dos de l'hôtel appartenant également à Charles Moricaud, ainsi le papier terrier mentionne qu'une seconde entrée, ouverte sur la rue des Carmes, permettait d'accéder à l'hôtel.

2-3-2 L'hôtel entre cour et jardin

L'hôtel est conçu entre cour et jardin mais nous disposons de peu de documents se rapportant à ces éléments. La cour d'honneur se situait à l'est et était desservie par le portail. Lors de la vente de Maurice Catreux à Charles Moricaud se situait au sein de cet espace une issue – le portail – un puits et une auge[77]. À une date indéterminée un cellier y fut érigé[78]. Au derrière, de l'édifice étaient placés les jardins, lesquels furent « autrefois bâtie en logis et maintenant tout en jardin[79] » pour le compte des carmes. Il est probable qu'originellement cette partie contenait des bâtiments annexes liés aux commodités des propriétaires.

2-3-3 Le plan

Aucun plan de l'édifice ne nous est parvenu, seul un dessin réalisé par Louis Petit et conservé au musée Dobrée (Ill. 62, vol. 2) ainsi que quelques mentions extraites des aveux nous permettent d'avancer quelques grands traits.

L'hôtel fut érigé au sein de la parcelle selon un plan en équerre. Pourtant, l'édifice n'aspectait pas la rue à l'est puisqu'un logis à pan de bois était édifié au-devant et donnait sur la rue. Cela indique le peu de place que l'on trouvait au sein de cet îlot. En revanche, il était accolé au sud comme au nord en limite de parcelle. Il se composait de deux corps de logis joints à leur rencontre par une tourelle d'escalier en vis semi hors-œuvre. Le dessin présente un édifice remanié, comprenant cinq niveaux. Selon les aveux, il apparaît qu'il n'en possédait pas plus de quatre. Aucun élément stylistique ne nous permet d'assurer la présence de la totalité des ouvertures ou des tourelles, l'une accolée à l'escalier, la seconde à l'extrémité septentrionale du logis occidental.

[77] ADLA, H 234, 3[e] liasse non numérotée.

[78] ADLA, Q 61.

[79] ADLA, B 1900, f° 387.

2-3-5 Les aménagements de confort

Les cheminées

À plusieurs reprises ces éléments de confort son signalés. On les rencontre surtout au XVII[e] siècle lors de réfections engagées par Charles Moricaud ou à la fin du XIX[e] siècle. Dans la brève description de l'hôtel située au bas du dessin de Louis Petit, on peut y lire qu' « au renfoncement est l'hôtel de la Fleuriaye, qui conserve encore intérieurement une belle porte du XV[e] siècle, un escalier de pierre à pas de vis et des cheminées[80] ». Peut-être que ces derniers éléments font également référence aux constructions du Moyen Âge, mais il est impossible de l'affirmer.

Le puits

La présence d'un puits n'est attestée qu'au XVI[e] siècle ce qui n'empêche pas qu'il ait pu exister dès la fin du Moyen Âge. Selon l'acte de vente rédigé en 1560, il se situait derrière le logis, dans les jardins. Il est à nouveau mentionné au XVII[e] siècle, dans la même situation, sans pour autant que de nouvelles informations n'aient été transmises sur son positionnement ou sur sa forme.

3 Analyse architecturale

3-1 Distribution et agencement de l'hôtel

Comprendre la distribution et l'organisation de cet édifice avec les rares connaissances dont nous disposons relève du défi. Un seul dessin nous fait part de l'état de l'hôtel à la fin du XIX[e] siècle. De plus et malgré le fait qu'il ait dû connaitre plusieurs phases de restaurations plus ou moins importantes comme l'indiquerait l'illustration, aucune sources textuelles n'en fait état. Enfin, l'absence de descriptions et la destruction de l'édifice rendent délicat la compréhension interne de ce bâtiment. Toutefois quelques grandes lignes peuvent être esquissées grâce aux brèves mentions tirées des aveux.

[80] *Rue du Moulin, Louis Petit, 19[e] s.*, n° d'inventaire 902.1.82, © Cliché Musée Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes.

La plus ancienne d'entre elle date de 1560 et nous apprend que l'hôtel avait des caves, des chambres, des greniers et qu'il était surmonté par un toit recouvert d'ardoises[81]. En revanche, les salles ne sont pas citées : oubli ou absence ? Un siècle plus tard, en 1646[82], le logis semble avoir quelque peu évolué et sa description se précise. Au rez-de-chaussée sont situées deux salles basses accolées, une cuisine ainsi qu'une boulangerie au dos des deux salles. Il s'agit de la partie vendue à Charles Moricaud par Maurice Catreux. Le reste de l'édifice se composait, semble-t-il, au premier étage de deux grandes chambres avec chacune leur antichambre et d'un dernier niveau composé des greniers. Cet ensemble appartenait aux carmes. L'acte notarial du 15 janvier 1647 apporte de nouveaux détails puisque l'on apprend qu'il y a des chambres basses près de la salle au rez-de-chaussée. Il est également fait mention d'une tourelle au-dessus de l'allée ainsi que de « galleries ». Ces quelques éléments retracent l'évolution architecturale de l'édifice sans pour autant nous permettre de comprendre clairement sa distribution à l'époque médiévale.

Au mieux, il paraît assuré que nous ayons un niveau de caves surmonté d'un rez-de chaussée comprenant une cuisine et au moins une salle tandis que l'étage n'aurait été composé que de chambres. Enfin un étage sous comble couvert d'ardoises achevait l'édifice.

Conclusion

L'architecture de cet édifice demeure mal connue contrairement aux divers propriétaires qu'il a abrités. En effet, nous nous trouvons à nouveau en présence de personnes gravitant autour du pouvoir ducal. Quant à l'hôtel, il reprend les caractéristiques essentielles de ce type architectural à savoir le plan en équerre disposé entre cour et jardins avec une élévation composée de quatre niveaux. Seules des découvertes archivistiques seraient susceptibles de nous éclairer sur l'architecture aujourd'hui disparue de l'hôtel de la Fleuriais.

[81] ADLA, H 234, 3e liasse non numérotée.

[82] *Ibid*.

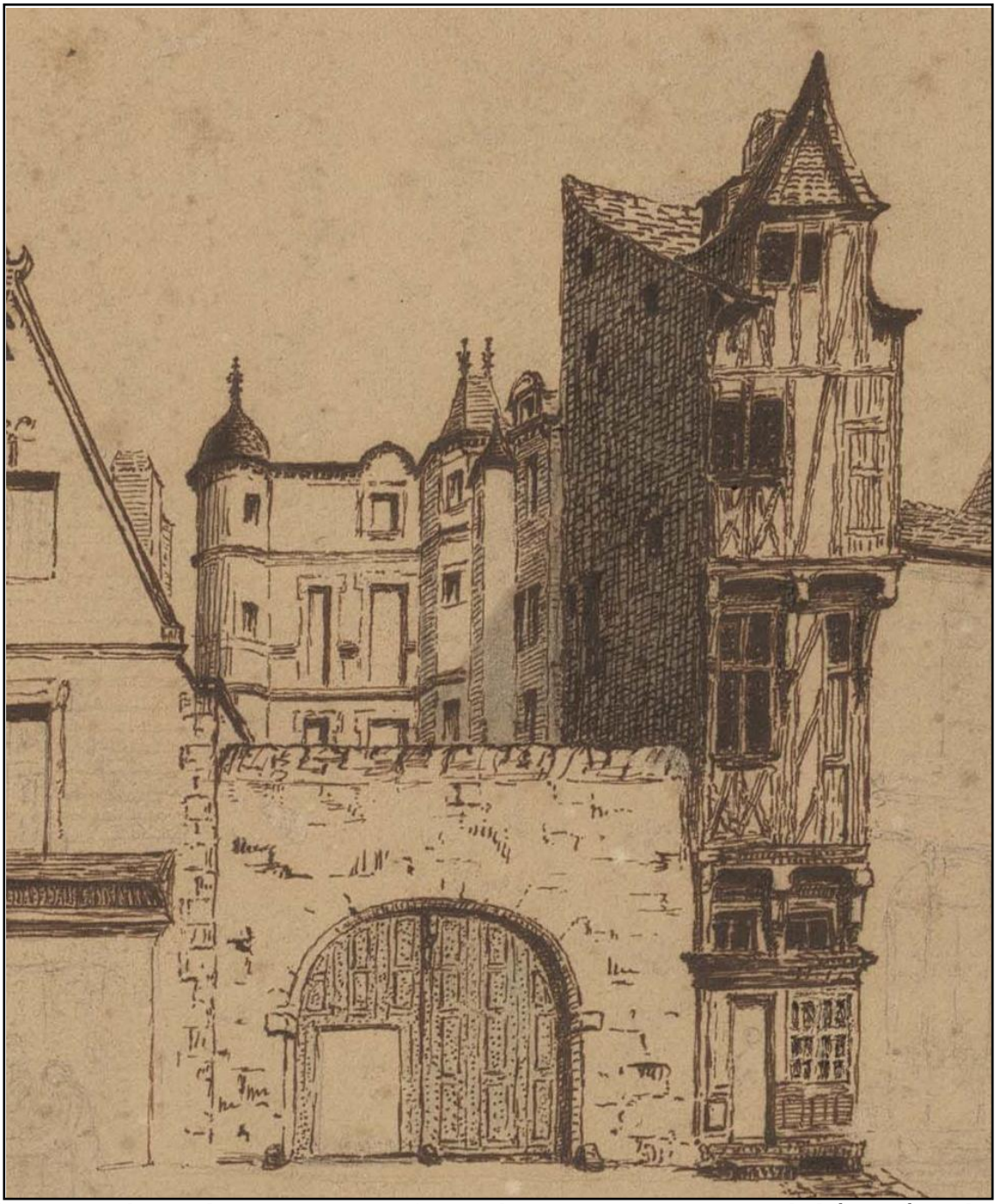

Ill. 62 : *Rue du Moulin*, Louis Petit, 19e s., n° d'inventaire 902.1.82, © Cliché Musée Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes.

L'hôtel Saint-Aignan

Introduction

L'hôtel Saint-Aignan fait partie des rares hôtels urbains médiévaux encore en élévation à Nantes. Il fut attribué tour à tour aux familles Goheau ou Tournemine, faisant ainsi osciller son édification entre la fin du XV^{e} siècle ou le début du XVI^{e} siècle. Jusqu'à présent, il n'avait jamais fait l'objet d'étude particulière. Nous proposons une première lecture de l'édifice. Elle aura pour but de reconnaître en quoi cet hôtel est un exemple représentatif de l'architecture urbaine et monumentale de la fin du Moyen-Âge Nantais. Après avoir présenté le commanditaire et examiné les différentes phases de restauration que l'hôtel a connues, nous presenterons les principales caractéristiques de cet édifice. Enfin, une étude comparative à l'aide d'exemples nantais, replacera l'hôtel dans son contexte de création.

1 Historique

1-1 l'hôtel Saint-Aignan ou l'hôtel de la Guerche ?

La construction de cet hôtel remonte vraisemblablement à la fin du XV^{e} siècle, mais quelques doutes demeurent au sujet de ses maîtres d'ouvrage et de sa date d'édification. De plus, les documents relatant l'appartenance ou l'érection de l'hôtel sont rares.

Aujourd'hui, l'hôtel porte la dénomination de Saint-Aignan, mais cela n'a pas toujours été le cas. À plusieurs reprises, on rencontre dans les rares articles ou dans les dénombrements le concernant, celui de la Guerche[1], c'est-à-dire le nom d'une des seigneuries appartenant aux Tournemine en Saint-Brévin. Aussi Henri de Berranger l'attribue-t-il aux Tournemine tandis qu'Yvette La Croix penche pour François Goheau seigneur de Saint-Aignan. Robert Orceau, suggère que l'hôtel fut édifié au XV^{e} siècle par les Goheau et que nombre d'éléments furent ensuite réutilisés par les Tournemine afin de bâtir leur logis au XVI^{e} siècle[2]. On trouve encore

[1] ADLA, B 1894, f° 64 ; *ibid*., H 342 ; ORCEAU Robert, « L'hôtel de Saint-Aignan ou de la Guerche », dans *BSAHNLI* (bulletin de liaison), mai 1948.

[2] ORCEAU Robert, « L'hôtel de Saint-Aignan… », art. cit.

chez Élodie Pacor une autre possibilité, puisqu'elle octroie la création de l'hôtel aux Tournemine avant qu'il ne soit acheté par les Goheau[3].

Le seul indice nous permettant d'y voir un peu plus clair est un acte en date du 23 novembre 1532, signé dans le logis de Raoul Tournemine qui est situé « près de l'église et couvent des Frères Mineurs de Saint-François[4] ». L'hôtel étant accolé au couvent des cordeliers, cela permet à Durville d'affirmer qu'il s'agit de l'hôtel dont il est question[5]. Ainsi, nous connaissons le nom de l'un des propriétaires, mais s'agit-il du maître d'ouvrage ? Une confrontation entre le style architectural de l'hôtel et la date de l'acte démontre seulement que le logis est antérieur à ce document et par conséquent, cela n'apporte aucune information décisive. De même, la date à laquelle les Tournemine entrent en possession de la seigneurie de la Guerche pourrait nous offrir un élément de réponse puisque l'hôtel porte cette dénomination. Il n'en est rien car cette terre revient à Olivier Tournemine dès 1320 par son mariage avec Isabeau de Machecoul[6].

Les liens de parenté ne sont guère plus concluants. Effectivement, aucun mariage entre les Goheau et les Tournemine n'est à dénombrer. François II Goheau, fils puîné et héritier de François I^{er} Goheau, permet d'échafauder une hypothèse. Il se marie à trois reprises. De son premier mariage, naissent Pierre III et Barbe Goheau qui sont en possession de la seigneurie du Pré-Nouveau en Port-Saint-Père. Louise II Goheau est issue du deuxième mariage de François II Goheau avec Françoise Hamon, nièce de l'évêque. Elle a hérité des seigneuries de Saint-Aignan, de Souché, des Jammonières provenant de son père et d'autres lui venant du côté maternel, comme celle de la Maillardière en Vertou, de la Barbotière et de la Turmélière en Château-Thébaud. Enfin de sa dernière union avec Marguerite de Maure, naquit Arthur Goheau[7]. Louise II épousa Jacques de Montberon, écuyer et seigneur de Miré et il faut se tourner vers elle pour peut-être y voir la cession de l'hôtel aux Tournemine. Des problèmes de trésorerie semblent accabler la famille à partir des années 1530. Pierre III et surtout sa demi-

[3] PACOR Élodie, *L'architecture civile à Nantes à la fin du Moyen-Âge*, mémoire de master II sous la direction d'Alain Salamagne, Université de Tours, 2005, p.45.

[4] ORCEAU Robert « Terres et Seigneuries, Châteaux et manoirs dans le vieux Chantenay », dans *BSAHNLI*, t. 97, 1958, p. 17-38, p. 30.

[5] BERTHOU Paul (de), « procès-verbal séance du 5 novembre 1899 », dans *BSAHNLI*, t. 40, 1899, p. LI-LII, p. LII.

[6] GUILLOTIN DE CORSON Amédée, *Les Grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, Vannes, Impr. Lafolye, 1899, t. 3, p. 174.

[7] CARDOU Alain, *op. cit.*, p. 29-33.

sœur Louise II vont vendre un bon nombre de leurs seigneuries[8]. Est-ce durant cette période néfaste que l'hôtel fut vendu ? Si l'on suit cette hypothèse François I^er^ Goheau de Saint-Aignan pourrait être le commanditaire de l'édifice.

Cette proposition paraît concorder avec le style architectural de l'hôtel, mais sa datation est sujette à discussion. En effet, Yvette La Croix et Fabienne Lebihain[9] soumettent celles de 1472, mais plus communément et plus largement il est retenu la fin du XV^e^ siècle[10], voire le début du XVI^e^ siècle[11]. Aucun des auteurs ne fait part de ses sources et toutes les dates paraissent envisageables. L'époque de création que nous sommes en mesure de lui attribuer se situerait autour des décennies 1470-1480. À cette époque, François I^er^ Goheau est seigneur des Bretèches, de Maubusson et de Saint-Aignan. Il obtient la charge de passer en revue les francs-archers, dont il est capitaine de ceux de Nantes et d'Outre-Loire, le 24 février 1476[12]. Nous le retrouvons la même année capitaine de Pirmil[13]. Néanmoins une mention pourrait servir de *terminus ante quem* à propos de la création de l'hôtel. M.-A. Betgé a retrouvé aux Archives nationales[14] un document dont voici l'extrait : « A damoiselle Jehanne Goheau, demourant à Nantes, la somme de cinquante livres tournoi, à lui [sic] ordonnée pour le [sic] récompenser d'aucuns ses biens, que les anglais ont emportez et raviz de sa maison à leur partement dudit lieu de Nantes, pour ce que son mary estoit en la compagnie de Mons. d'Albret, qui a esté cause de faire réduire en l'obeïssance du roy nostred. Seigneur le chastel et ville de Nantes... ». Cette personne, peut-être une simple parente, pourrait pourtant s'apparenter à Jeanne I^er^ Goheau, la sœur de François I^er^ Goheau, maître-d'œuvre de l'hôtel, dont l'époux était Jean de la Chasteigneraye qui était sous les ordres du seigneur d'Albret. Ni la dénomination, ni la situation de l'hôtel ne sont précisées, mais nous pouvons admettre qu'il s'agit de l'hôtel Saint-Aignan, dont l'érection serait alors antérieure au début des années 1490. Les Français s'étant emparés

[8] CARDOU Alain, *op. cit.*, p. 35-38.

[9] CROIX Yvette (de la), « L'hôtel Saint-Aignan », dans *Les Annales de Nantes et du Pays Nantais*, n° 262, 4^e^ trimestre, 1996, p. 25 ; LEBIHAIN Fabienne, *L'habitat urbain à Nantes aux XV^e^ et XVI^e^ siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de Daniel Leloup, Université de Rennes 2, 1996, p. 59.

[10] BERRANGER Henri de, *op. cit.*, p.118.

[11] ORCEAU Robert, « L'hôtel de Saint-Aignan… », art. cit.

[12] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 3, p. 160.

[13] BOUGOUIN Charles, « Les capitaines de la forterresse de Pirmil », dans *BSAHNLI*, t. 6, 1866, p. 241-244, p. 243.

[14] Arch. Nat., KK 76, f° 166-v ; BETGÉ M-A, « Fragments du compte du receveur général des finances de Languedoil (1491-1492), avec quelques notes et documents pour servir à l'étude du règne et de la vie privée de Charles VIII », dans *Mémoires de la Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher*, t. 28, 1928, p. 39-127, p. 48.

de la ville en 1491, ils dédommageront leurs partisans victimes des méfaits du clan anglo-breton.

La famille Goheau[15] est connue dès le premier tiers du XII^e siècle. Par la suite, nous retrouvons Guillaume I^er Goheau et sa femme, laquelle a été inhumée en 1336 dans la chapelle des Goheau au Pallet. À la fin du XIV^e siècle, viennent Geoffroy I^er, Thébaud I^er et Jehan I^er Goheau qui sont cités dans les revues d'effectifs sous les ordres du sire de Rais, lui-même dépendant de Bertrand du Guesclin et donc du roi de France. Par conséquent, ce sont des adversaires des Montfort lors de la guerre de Succession de Bretagne[16]. Néanmoins, le second traité de Guérande signé le 15 janvier 1381 permet la réconciliation avec les ducs Montfort. Nous distinguons alors des membres de la famille Goheau servant à la cour du duc de Bretagne. En 1417, Guillaume II Goheau est au service de François de Bretagne, le futur François I^er. Trois années plus tard il est maître d'hôtel de la duchesse, puis à nouveau de François de Bretagne, d'après un état de la maison ducale[17]. Pierre I^er, petit-fils du précédent, est également maître de l'hôtel de la duchesse en 1461. C'est à lui que revient l'héritage[18] de sa mère, Marie de Goulaine, en 1477. Pierre I^er, mort sans enfant, serait le frère aîné de François I^er à qui il laisserait la seigneurie de Saint-Aignan[19]. Citons encore René Goheau[20], archer du duc, que celui-ci souhaite garder auprès de lui en 1487.

François I^er Goheau est donc issu d'une lignée ayant servi à la cour ducale. La fidélité nouvelle de ses aïeux, les services dont il fait preuve, manifestent la confiance dont il jouit au sein de l'hôtel ducal et explique certainement son ascension sociale. Il apparaît comme celui qui a le mieux réussi, de par sa position, mais également par l'ostentation que revêt son hôtel. Il décède vers 1499, son fils aîné Pierre II hérite de tous les biens, qui passent en 1508, à son frère cadet François II. Sa fille, Louise, gère une partie des biens patrimoniaux bien avant le décès de son père puisque celui-ci interviendrait au plus tard vers 1541.

[15] Nous renvoyons le lecteur à CARDOU Alain, *op. cit*.

[16] CARDOU Alain, *op. cit.*, p 11.

[17] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 946, 1065 et 1069.

[18] ADLA, B 8, f° 137-r ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, t. 3, p. 198.

[19] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), « Notre-Dame-de-Béthléem et les Goheau, sires de Saint-Aignan », dans *Bulletin Monumental*, t. 29, 1863, p. 621-634, p. 619-620.

[20] ADLA, B 11, f° 186-r ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, t. 1, p. 251.

1-2 Les détenteurs de l'hôtel au XVI[e] siècle

L'acte déjà cité du 23 novembre 1532, par lequel Raoul Tournemine vend à Jean de Plédran la seigneurie de la Hunaudais en Chantenay atteste que l'hôtel est en possession des Tournemine[21]. Raoul est le fils de Jean III Tournemine, chambellan en 1451[22], grand-veneur de Bretagne et seigneur du Bouly, qui fonde la branche des seigneurs de la Guerche et de Mathurine du Perier. Raoul à la mort de son frère ainé François devient seigneur de la Guerche en 1529. L'ainé des Tournemine était par ailleurs un proche de Guillaume Chauvin, il prit part à la révolte[23] des seigneurs bretons contre Pierre Landais en 1484. Il était également baron de Campzillon et seigneur de Porteric, Jasson, Mallenoue, Rouans, Chéméré et Arthon[24] et de la Hunaudaye, érigée en baronnie[25] par le duc en 1487 alors qu'elle appartenait à François Tournemine, cousin de Raoul. Selon Du Paz, il défend Nantes lors du siège de 1487 et participe à la bataille[26] de Saint-Aubin-du-Cormier.

Un compte de l'hôtel d'Anne de Bretagne compris entre 1485 et 1510 nomme Raoul Tournemine comme coutillier et écuyer d'écurie[27] charge qu'il occupe toujours en 1520[28], après qu'il soit devenu chevalier d'honneur des souveraines Anne, puis Claude[29]. Préalablement, il est présent en 1488 et en 1498 aux béguins[30] de François II puis de Charles VIII, et cité à plusieurs reprises dans le compte de l'hôtel d'Anne dont il est l'un des « cent gentilshommes bretons de sa garde » de 1488 à 1491[31], puis de 1496 à 1498 et entre 1506 à 1519[32], ce qui

[21] ORCEAU Robert « Terres et Seigneuries… », art. cit., p 30.

[22] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1604.

[23] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 434.

[24] ORCEAU Robert, *op.cit.*, p. 30.

[25] ADLA, B 11, f° 3-v à 5-v ; PARROT Ingrid, *op. cit*., t. 1, p. 8-9.

[26] DU PAZ Augustin, *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne. Enrichie des armes et blasons d'icelles, de diverses fondations d'abbayes & de prieurez, & d'une infinité de recherches ignorées jusques à ce temps & grandement utiles pour la cognoissance de l'Histoire*, Paris, Impr. Buon, 1619, t. 3, p. 165.

[27] AMN, II 121 f° 2.

[28] B 25, f° 85-r ; GUILLOU Stéphanie, *op. cit.*, t. 1, p. 105,.

[29] GUILLOTIN DE CORSON Amédée, *op. cit.*, p 174.

[30] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 605 et 793.

[31] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 725.

[32] LE GUIGO-DENIS Monique, « une famille noble à la fin du Moyen-Age : les Tournemine de la Hunaudaye. De la cour ducale à la cour de la reine » dans Jean KERHERVÉ et TANGUY Daniel, *1491. la Bretagne, terre*

l'amène à percevoir 400 à 500 l. de pensions[33]. Il fait partie des 50 hommes d'armes[34] de la garde de la reine sous la charge du sire de Maillé et est présent à la cour[35] de Charles VIII et Louis XII lors des guerres d'Italie. Il est l'un des hommes de confiance de la reine qui l'envoie traité[36] avec le roi d'Angleterre ainsi qu'avec le pape Jules II. Il devient capitaine de Blois[37] en 1526 charge qu'il occupe jusqu'à son décès intervenu en 1535, cette charge passant ensuite à Pierre, son fils cadet. Lors de son mariage en 1508 avec Marguerite Caillon, dame d'honneur de la reine puis de sa fille, la souveraine lui fait don[38] de 6 000 l. Raoul lègue à son fils aîné, René, la seigneurie de la Guerche tandis que Pierre obtient celle de Campzillon. L'aîné est présent lors du couronnement[39] de François III à Rennes en 1532. René II, puis René III, fils et petit-fils de René I^{er}, jouissent encore de la seigneurie et probablement de l'hôtel puisque des aveux rendus en 1678 puis en 1723 mentionnent l'immeuble « anciennement appellé maison de la Guerche[40] », soit l'une des seigneuries appartenant aux Tournemine depuis les années 1320[41].

René III meurt sans enfant en 1609 et une partie de ses biens dont l'hôtel revient alors à sa cousine Jeanne de La Motte. Ses mariages successifs à la fin du XVI^{e} siècle avec François de Coligny, seigneur de Rieux, puis avec Jean de Rieux en attestent puisqu'en 1906, était visible trois écussons, dont Édouard Pied a rapporté la description : « deux écartelés de Rieux et de Bretagne, avec un écu en abyme d'azur aux trois faces d'or brochant sur le tout. Le troisième est Rieux plein, c'est-à-dire d'azur à dix besans d'or posés 4, 3, 2 et 1[42] ».

d'Europe, Brest-Quimper, Université de Bbretagne occidentale/Société archéologique du Finistère, 1992, p. 119-134, p. 123.

[33] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 856 et 889.

[34] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 805.

[35] LE GUIGO-DENIS Monique, art. cit, p. 123.

[36] DU PAZ Augustin, *op. cit.*, p. 165.

[37] LE GUIGO-DENIS Monique, art. cit, p. 123.

[38] LE GUIGO-DENIS Monique, art. cit, p. 125.

[39] MORICE Pierre Hyacinthe, *op. cit.*, t. 3, col. 1002.

[40] ADLA, B 1894, f° 64 et *ibid.*, H 342.

[41] GUILLOTIN DE CORSON, Amédée, *op. cit.*, p 174.

[42] PIED Édouard, *op. cit.*, p. 283.

1-3 De nouveaux propriétaires : la famille de Lescouët

Un contrat du 7 octobre 1622, passé entre Isaac de Lescouët, vicomte du Bochet, trésorier de France et général des finances du roi en Bretagne, et les pères cordeliers[43], renseigne sur le nouveau propriétaire de l'hôtel. Cet acte stipule que les religieux ont vendu huit cordes et demies de terre « entre la muraille qui sépare la cour de son logis [celle de Lescouët] et qui est bornée d'un costé de la cour de l'église de ce couvent et de l'autre la cour maison et jardin dudit sieur Bochet et des murailles maisons et jardins de la chappelenie de l'*Ecce homo* ou chevecerie de Notre-Dame de cette ville [afin] d'augmenter de vingt pieds de largeur la cour de son dit logis ». Isaac obtient l'autorisation de bâtir sur cet espace, mais n'a dû ouvrir aucune fenêtre donnant sur le couvent et fit élever une muraille de huit pieds de haut pour séparer la cour de son logis d'avec le couvent tout en laissant suffisamment d'espace pour placer des échelles[44]. Le logis dont il est question n'est pas dénommé, mais il suffit pour s'assurer qu'il s'agit de l'hôtel Saint-Aignan de se reporter au papier terrier et plus spécialement à l'index général le décrivant ainsi : « la quatrième maison et jardin au derrière anciennement appelée de la Guerche appartenant au sieur Bocher laquelle est bornée au midi maison ci devant [au sieur de Bougon] à l'orient maison de la chefcerie de Notre-Dame au septentrion l'entrée de l'église des cordeliers et à l'occident la dite rue des Cordeliers ayant de face 48 pieds et de profondeur 169 [pieds] mouvance du prieuré de toute joie[45] ».

Le premier aïeul connu d'Isaac de Lescouët vivait au XIV^{e} siècle. Il s'agit de Jouan de Lescouët, écuyer et seigneur de la Moguelaye. Il est aisé de retrouver la descendance de cet individu grâce à l'arbre généalogique créée par Hoziers en 1638[46]. Isaac de Lescouët est né vers 1590, il est le fils d'Auffray de Lescouët et de Suzanne Chalot. Son père fait une belle carrière dans l'administration royale. Il est tour à tour conseiller originaire au Parlement de Bretagne, procureur général, puis premier président de la Chambre des comptes et encore conseiller d'État[47].

---

[43] ADLA, H 289.

[44] Cela équivaut au droit d'échelle ou tour d'échelle.

[45] ADLA, B 1894, f° 64.

[46] ADLA, 185 J 63, 1^{ere} pièce.

[47] LIGNEREUX Yann, « Les *Remontrances* d'Auffray de Lescouët, premier président de la Chambre des comptes de Bretagne, 1596-1619. Les usages singuliers de la rhétorique : entre valeur publique et pratique domestique », dans Dominique LE PAGE, *Usages et images de l'argent dans l'Ouest atlantique aux Temps modernes. Études de documents, Enquêtes et documents*, t. 35, 2007, p. 307-339, p 314-316.

Le 4 février 1619, Isaac de Lescouët épouse Judith Chahu[48]. Cette union avec les Chahu, voulu par son père, lui permet de se rapprocher du « très dynamique et fructueux réseau des financiers de la couronne[49] », car Balthasar Chahu, le père de Judith, fait partie de ce cercle. Le 21 novembre 1616, celui-ci cède à Isaac son office de trésorier de France et général des finances du roi[50], parce que son propre fils est trop jeune mais aussi pour des raisons de santé. Isaac de Lescouët est reçu le 26 janvier 1617[51]. Yann Lignereux y voit également la volonté d'Isaac de se rapprocher de la cour royale en suivant l'exemple de son beau-père, ce qui se traduit par son départ vers Paris.

Dès lors qu'en est-il de l'hôtel ? Celui-ci reste dans la famille comme l'atteste le papier terrier de 1678[52]. Le logis n'est pas dénombré de manière à part entière car il dépend de la mouvance de Notre-Dame de Toutes-Joies. Nous retrouvons sa mention dans le dénombrement de l'église des cordeliers. Il est indiqué que le couvent est « déborné au sud par la chefcerie de Notre-Dame, la maison du chanoine Antoine Poulain du Tertre et par le logis aux causeayaner du sieur du plessix Bauchet[53] ». Isaac décède vers 1650 donc c'est probablement l'un de ses enfants qui hérite du logis. De son union avec Judith Chahu était né six enfants, Louis, Pierre, Gilles, Marie, Louise et Hélène[54]. La mort de Louis à un âge précoce fait de l'héritier principal, Pierre mais il semble pourtant que ce soit Hélène de Lescouet, la plus jeune des sœurs, qui jouisse de la demeure nantaise. Le 29 août 1671, elle se marie avec Jacques-Louis Paris chevalier seigneur de la Haye et du Plessix, conseiller du roi, juge ordinaire et lieutenant général civil et criminel de Nantes[55]. Nous ne savons pas à partir de quelle date ils ont vécu dans ce logis. En effet, dans une déclaration des biens que possède Jacques-Louis dans les paroisses proches de Nantes en date du 3 octobre 1673, nous apprenons qu'il habite rue Saint-Gildas, paroisse de Saint-Denis. Néanmoins, il est certain que lui et sa femme profitent de cette habitation car un « compte de l'employ fait par monsieur du plessix paris des jouissances de l'hostel de la Guerche à Nantes[56] » nous est parvenu. Deux quittances de réparations attestent

[48] AMN, GG 47, f° 55.

[49] LIGNEREUX Yann, art. cit., p. 317.

[50] LIGNEREUX Yann, art. cit., p. 318.

[51] ADLA, B 190.

[52] ADLA, B 1901, f° 419-v.

[53] *Ibid*.

[54] ADLA, 185 J 63, 3e pièce.

[55] ADLA, 2 E 4182.

[56] ADLA, 2 E 3188.

de la possession de l'hôtel par le comte du Bochet[57] et trois autres citent Bidé, le sieur de la Prévôté[58] comme résidant de l'hôtel. Ce dernier serait un parent de Jacques-Louis, du côté maternel, puique sa mère se prénommait Marguerite Bidé. Au sujet de l'hôtel, il est certain qu'en 1685 ces deux individus vivaient dans le logis[59]. La possibilité qu'ils y aient logé dès 1683 semble recevable. Les mentions de « la grant maison » et d'un « petis apartement » dans l'un des reçus de travaux[60] incitent à le penser. Le logis aurait ainsi évolué d'hôtel particulier en immeuble de rapport, au moins en partie. À la mort de Jacques-Louis Paris, intervenue le 20 août 1690, l'hôtel reste dans la famille Bochet. Un aveu[61] rendu au prieuré Notre-Dame de Toute-Joies, du 17 novembre 1723 nous renseigne sur le propriétaire. Il s'agit d'Eugène Armand de Lescouet chevalier, seigneur comte du Boschet et autres lieux, qui déclare le tenir de son père messire Jacques de Lescouet. Jacques est à n'en pas douter le fils de Pierre, qui le céda à son tour à son fils. Eugène Armand de Lescouët est le dernier propriétaire connu de l'hôtel pour le XVIII^{e} siècle. En effet, il existe un hiatus d'environ 80 ans qui nous sépare de l'établissement des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

1-4 L'installation des sœurs de Saint-Vincent de Paul

Au début du XIX^{e} siècle, Jean-Baptiste Le Faou de La Trémissinière, chanoine de la collégiale Notre-Dame, détient l'hôtel[62] mais n'y vit pas comme l'atteste son testament du 1er octobre 1820[63]. Il demeurait au numéro 2, rue Portail. Parmi ses dernières volontés figure celle de « donner une preuve de mon amitié et de mon attachement, à dame Marie-Magdeleine Lefaou veuve de Gilles-François Vanhoenacker sœur et à dame Marie-Magdeleine Catherine Vanhoenacker, femme de Monsieur Albert-François de Ruays, ancien conseiller au parlement de la province de Bretagne ma nièce, demeurant ensemble à Nantes, île Feydeau rue Duguesclin

[57] ADLA, 2 E 3188, quittances des 7 août 1687 et 22 juillet 1692.

[58] ADLA, 2 E 3188, quittances des 1 août 1685, 7 août 1687 et 29 juillet 1688.

[59] Le couvreur « a déclaré avoir eu et tenu de monsieur du plessis paris conseiller du roy et ancien lieutenant de nantes demeurant proche les cordeliers la somme de trente livres tournois quy est pour avoir fait et faire une teste de cheminée au logis ou demeure monsieur bidé appartenant en partye au seigneur du plessis ». ADLA, 2 E 3188, quittances des 1 août 1685.

[60] ADLA, 2 E 3188, quittance du 16 septembre 1683.

[61] ADLA, H 342.

[62] AMN, 1 O 1321, plan du 20 février 1806.

[63] ADLA, 4 E 12/39, testament du 1er octobre 1820 (très endommagé par le feu).

numéro deux, je les nomme et institue pour mes seules et uniques héritières, pour qu'elles disposent immédiatement après mon décès, de la généralité des biens meubles et immeubles, que je laisserai. [...] Je veux que mes héritières instituées acquittent sur les biens meubles et immeubles que je leur lègue par le présent, toutes leurs dettes personnelles, mais encore celles de monsieur Albert Jean de Ruays, commis de marine de première classe mon petit neveu, demeurant à Nantes ». Quelques mois auparavant, le 9 mai 1820, le chanoine avait fait à la Ville une promesse de vente au sujet de l'hôtel[64]. Sa promesse fut tenue par ses héritières, puisque le 21 juin 1821, elles le cédèrent à la ville pour 20 000 francs. Nonobstant, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul y étaient déjà installées depuis 1819[65]. Elles font construire au début de la décennie 1820, une salle des pansements ainsi qu'un passage couvert au nord de cette salle. Le terrain comprenant les chapelles des Espagnols qui faisait partie de l'ancien couvent des cordeliers est ensuite acheté pour la somme de 8 000 francs. Cette vente est conditionnée par les époux Pradelan qui souhaitent qu'une école de fille y soit installée[66]. Au sud de cette parcelle est élevée la chapelle vers 1840 dans le même style que l'hôtel Saint-Aignan. À la même époque, le sculpteur Thomas Louis réalise la statue de saint Vincent sur le portail d'entrée. Celle-ci est en tuffeau alors que le dais est en pierre de crazanne[67]. Le portail lui est également attribué[68]. Trois nouvelles parcelles vinrent compléter le patimoine de l'institution respectivement en 1865, 1872 et 1880[69]. L'hôtel vit donc sa fonction de résidence familiale quelque peu modifiée puisque la communauté des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul a vocation d'accueillir des orphelins (Ill. 63, vol. 2).

Le classement de l'hôtel

Le 15 mai 1926, l'hôtel de Saint-Aignan fut inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des monuments historique. Une demande de classement au titre des monuments historiques est entreprise en 1955, par Jean Merlet, architecte en chef des monuments historiques, et Jean

[64] AMN, 1 O 1321, f° 96. Pour l'acquisition par la ville des diverses parcelles constituant l'établissement des sœurs, une déclaration de propriété rappelle de qui et par quels moyens la ville a obtenu l'ensemble des immeubles.

[65] Nantes Renaissance, *des édifices nantais...*, éd. Nantes Renaissance, Nantes, 1999, p. 23.

[66] AMN, 1 O 1321, f° 97.

[67] AMN, 2 M 42 liasse non numérotée.

[68] CROIX Yvette (de la), art. cit., p. 25.

[69] AMN, 1 O 1321, f° 96.

Trouvelot, inspecteur général adjoint à Nantes[70]. Cette démarche ne put aboutir car l'association des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui venaient d'obtenir la cession de l'hôtel en leur faveur, n'avait pas les moyens financiers pour couvrir la moitié des dépenses nécessaires à la restauration de l'hôtel. La Ville et le conseil général ne souhaitant pas se rendre propriétaire de l'édifice et le service des monuments historiques ne pouvant à lui seul subvenir à l'ensemble des frais, la restauration n'eut pas lieu et la demande de classement n'eut pas de suite.

2 Description

2-1 Topographie urbaine

L'hôtel Saint-Aignan se situait au nord-est de la cité nantaise dont il constitue l'une des habitations les plus importantes (Ill. 64, vol. 2 ; ill. 10, vol. 3). L'îlot dans lequel il est implanté, était délimité, à l'est, par la muraille médiévale donnant sur la motte Saint-André, au sud, par la place Saint-Pierre et la rue Notre-Dame, à l'ouest et au nord, par les rues des Cordeliers et des Caves. L'îlot est le plus grand en superficie des îlots nantais. Cette taille s'explique par l'implantation de trois entités religieuses majeures. Tout d'abord, le couvent des cordeliers que l'hôtel jouxtait par le nord. Ce couvent occupait tout l'espace, au nord, jusqu'à l'emplacement de la future Chambre des comptes. À cette époque, cette partie de l'îlot renfermait peu d'habitations et leurs couvertures « en glé ou en chaume »[71] attestent d'un habitat modeste. Au sud-est, existait la collégiale Notre-Dame enserrée par son cloître dans lequel se trouvaient des maisons prébendales[72]. Enfin, à l'extrémité nord-est prenait place les maisons des régaires dont le tribunal. Par conséquent, il ne restait qu'une surface restreinte pour l'habitat privé, qui trouvait place notamment sur la rue des Caves ainsi qu'à l'angle des rues Notre-Dame et du carrefour Saint-Jean. L'îlot ne conserve plus cette forme. Dès la fin du XVIII^{e} siècle, la destruction des murailles et la réalisation de nouvelles percées transforment le parcellaire. Des terrains sont achetés aux cordeliers afin d'ouvrir la rue Royale (actuelle rue du roi Albert) allant de la future préfecture à la cathédrale[73]. La création des rues d'Aguesseau, d'Argentré, des Cordeliers et du Refuge fit suite à la vente comme biens nationaux du couvent des cordeliers et

[70] ADLA, 1793 W 171, proposition de classement datant de 1955.

[71] DURVILLE Georges, *Études sur le vieux Nantes…op. cit.*, t. 1, p. 139.

[72] CHARRIER Lény, *La collégiale Notre-Dame de Nantes…op. cit.*, p 38-39.

[73] DURVILLE Georges, *Études sur le vieux Nantes…op. cit.*, t. 1, p. 117-127.

de la collégiale vers 1790. Le démembrement du couvent, la destruction de la collégiale et l'aménagement de la place Saint-Pierre, conduisent à une restructuration de ce quartier.

En ce qui concerne la rue où était situé l'hôtel (nommée rue des Cordeliers, Caylus et aujourd'hui Saint-Jean[74]) peu de remaniements sont à signaler. Certes à compter de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, des travaux d'alignements[75] sont signalés, mais ceux-ci restent de petites envergures, puisqu'ils ne concernent que deux ou trois maisons. Cela s'explique par la présence, du côté ouest, de la chapelle et de la commanderie de Saint-Jean, tandis que de l'autre côté le couvent des cordeliers donne sur la majeure partie de la rue. C'est à la fin des années 1820 que des changements plus importants intervinrent. Un projet d'alignement est réalisé par l'architecte-voyer Ogée (fils) le 27 mai 1829[76], afin d'élargir la rue. Celui-ci concerne directement l'hôtel Saint-Aignan qui vit sa parcelle agrandie vers l'ouest, car les terrains à prendre pour cet élargissement le furent sur la partie ouest de la rue.

2-2 Le parcellaire

Le parcellaire de l'hôtel est dépendant des constructions qui lui sont adjacentes. Rappelons que les édifices religieux et les demeures ecclésiastiques au sein de cet îlot préexistaient au logis de Saint-Aignan et en composaient la plus grande partie. Ainsi, la surface libre pour bâtir est particulièrement limitée. L'étude de cette parcelle, pour le XV^{e} siècle, est possible en se fondant sur l'achat d'Isaac de Lescouët effectué en 1622. Cependant, il est difficile de lui attribuer une limite certaine à l'est. Quoi qu'il en soit, elle forme un rectangle irrégulier dont l'aire est au minimum 280 m^{2} (Ill. 12, vol. 3). Cette parcelle est très commune et ne se distingue des autres ni par sa forme ni par sa taille. Ces deux facteurs conditionnent nécessairement l'implantation et la forme du logis. Cette parcelle est agrandie en 1622 à l'est de l'hôtel. À compter du XIX^{e} siècle, le parcellaire est tributaire de la réorganisation spatiale du quartier et l'hôtel y joua un rôle notable. En effet, la propriété Orillard puis Pradelan donnée à la ville, faisait partie intégrante du couvent des cordeliers puisqu'il s'agissait des chapelles des Espagnols. Les propriétés acquises ont pu être motivées par les cessions de terrains liées aux nouveaux alignements de la rue Notre-Dame et au percement de la rue de Strasbourg. En

[74] PIED Édouard, *op. cit.*, p. 264.

[75] AMN, DD 284.

[76] AMN, 1 O 1321.

l'espace de cinq siècles, la surface de la parcelle a plus que triplée (950 m^2), mais le changement de destination de l'hôtel y a spécifiquement contribué (Ill. 65, vol. 2).

Nous ignorons les raisons qui ont motivé François I^{er} Goheau de Saint-Aignan à s'installer dans cette partie de la ville. Est-ce la proximité du couvent des cordeliers ou de la collégiale Notre-Dame ? Cela est envisageable lorsque l'on observe la taille limitée des terrains dans cet îlot. D'autant plus qu'à la même époque, l'hôtel de Briord est érigé sur une parcelle cinq fois plus étendue, preuve de l'existence d'espaces plus importants sur lesquels notre seigneur n'a pas jeté son dévolu. Des raisons d'ordre privé ont pu conduire François I^{er} Goheau à implanter son hôtel dans ce secteur comme la commanderie de Saint-Jean située face à lui. Aucun lien direct n'a pu mettre en valeur le lien unissant François I^{er} Goheau et les templiers. Sa carrière militaire et les sépultures de deux de ces aïeux dans la chapelle dite des Goheau au Pallet, affiliée à cet ordre militaire, pourrait expliquer le choix de l'emplacement de son logis. D'autant plus qu'à cette époque la pression immobilière, dans ce quartier s'amplifie en raison de la reconstruction de la collégiale Notre-Dame et de l'édification de maisons de chanoine dont fait partie l'hôtel prébendal.

2-3 L'hôtel

2-3-1 Le portail

En 1829 un plan d'alignement de la rue est dressé. Il a pour but de l'élargir ce qui agrandit la parcelle de l'hôtel. L'actuel portail est édifié par Thomas Louis vers 1840. Sa forme en équerre coïncide avec la nouvelle rue. La destruction d'un accès ancien n'est nullement mentionnée mais la présence d'une telle construction paraît vraisemblable. En effet, en 1796, Aubert-Jollin acquiert une maison située devant la commanderie de Saint-Jean. Afin de se conformer à la règlementation, le propriétaire tient à connaître l'alignement à respecter. Mathurin Crucy l'architecte-voyer, lui indique qu'il faut prendre le point de « repaire gravé sur une pierre du jambage, vers midi, de la porte cochère de la maison St-Aignan[77] ». Cette porte est, par ailleurs connue par une quittance de travaux en date du 5 juin 1683, qui précise que l'artisan « a refait un des costés de la porte du portail la ou est lhuisset[78] ». Une seconde quittance du 16 septembre 1683, mentionne le changement des battants, trane (poutre ?) ainsi

[77] AMN, 1 O 1321, f° 2.

[78] ADLA, 2 E 3188, quittance du 5 juin 1683.

que des travaux sur le chambranle de la porte cochère[79]. Ces indications assurent de l'existence d'un portail ancien, comprenant une porte cochère et une porte piétonnière en la présence de l'huisset. En se référant au plan d'alignement de 1829 et à l'axe du puits (nord-est/sud-ouest), il apparait que le portail se situait dans l'axe du pignon sur rue (Ill. 66, vol. 2). En examinant la portion de mur à la jonction du logis et de l'hôtel, on s'aperçoit qu'elle est enduite contrairement au reste de la façade. Il se peut que cette partie recouvre l'arrachement de l'ancien portail, dont la hauteur aurait correspondu à la corniche du pignon sur rue.

2-3-2 L'hôtel entre cour et jardin

L'hôtel est conçu entre cour (50 m^2) et jardin. En 1622, la parcelle achetée par Isaac de Lescouët aux cordeliers, est bornée d'un côté « cour jardin apartenant audit sieur Boschet[80] ». La cour d'honneur accessible par le portail, devait être aussi étriquée qu'elle ne l'est aujourd'hui, d'autant que la position du portail ancien rédusait l'espace. L'aveu de 1723, la délimite par le portail et le mur, et ajoute qu'il y avait « plusieurs logements au derrière servant d'écurye de buchelier[81] ». La mention du mur devant correspondre probablement à celui séparant le couvent de l'hôtel. La cour présentait une certaine déclivité, de l'est vers l'ouest, mais celle-ci a pu être provoquée par l'agrandissement de la parcelle à la suite du nouvel alignement. La présence de marches accolées à l'ouest de la façade sud, résulterait de cet aménagement. Nous ne connaissons pas l'emprise exacte du jardin. Tout au plus savons-nous qu'il existait « un petit terrain ou estoit autrefoy un petit jardin[82] ».

2-3-3 Le plan

L'hôtel fut élevé suivant un plan en équerre. Il se compose de deux corps de logis joints à leur rencontre par une tourelle d'escalier (Ill. 67, vol. 2). Son emprise s'étend sur une superficie de 133 m^2, soit légèrement inférieure à la moitié de la parcelle. Le premier corps de bâtiment, que nous appellerons logis nord, forme un rectangle irrégulier. En effet, son pignon ouest donnant sur la rue suit l'alignement de celle-ci et donc de la parcelle. Il est flanqué au

[79] ADLA, 2 E 3188, quittance du 16 septembre 1683.

[80] ADLA, H 289, f° 1-v.

[81] ADLA, H 342, f° 1-v.

[82] ADLA, H 342, f°1-r.

nord, à la limite de la parcelle. Ses dimensions sont comprises entre 11,60 m et 9 m pour les longueurs, 5,80 m et 4,80 m pour les largeurs. Le logis est, en retour d'équerre, fait face à la cour d'entrée. De forme trapézoïdale, ses longueurs atteignent respectivement 10,30 m et 9 m pour une largeur de 7,70 m. La solution choisie pour gérer au mieux l'espace n'a pas été en fonction de la cour, comme souvent, autour de laquelle les corps de bâtiment viennent s'agréger. Ici, elle est un espace nécessaire, mais pas suffisant pour comprendre l'implantation de l'édifice. Aussi la parcelle prend-elle le pas sur la cour. C'est en fonction d'elle que l'implantation et le plan de l'édifice furent définis. La présence du pignon sur rue démontre cette volonté de gagner du terrain à l'arrière pour disposer de jardin. Par conséquent, on obtient la typologie recherchée (cour d'honneur, logis, jardin).

La tourelle d'escalier, placée à la jonction des deux corps de logis a la particularité de se situer dans l'œuvre (Ill. 42, vol. 3). Elle forme un volume quadrangulaire culminant au-dessus des deux corps de logis et participe au gain d'espace à l'extérieur. Son insertion au sein de l'édifice semble forcée. Son volume unitaire démontre qu'elle est traitée de façon à part entière, sans que l'on ait cherché à l'intégrer totalement au reste de l'hôtel. Elle est accessible par la porte d'entrée et éclairée par cinq ouvertures. À l'intérieur, une niche ménagée dans la paroi pourrait-être le dernier vestige d'un système visant à éclairer l'escalier à l'aide de lampe à huile ou de bougies. Sa disposition entraîne la création d'un espace supplémentaire à tous les niveaux. Sa cage de forme carrée à l'extérieur et octogonale à l'intérieur renferme un escalier en vis en granit de 2,75 m de diamètre qui s'achève par un garde-corps en bois orné de plis de serviettes.

Elle est le principal, mais pas l'unique élément de distribution verticale. En effet, elle est supplée dans sa tâche par un second escalier desservant le cabinet surplombant la tourelle et la charpente. Les marches sont constituées d'un mélange de mortier et de débris de pierres calés par une contre-marche en bois (Ill. 68, vol. 2).

L'escalier principal dessert le niveau de caves et les trois niveaux d'élévation. Les caves, semi enterrées, sont également accessibles par un escalier extérieur. Leur situation leur permet de recevoir un éclairage par quatre soupiraux. Le rez-de-chaussée, s'appuie sur un soubassement en granit. En plus de l'accès menant aux caves, il possède deux autres ouvertures accessibles par un escalier en granit. Chaque niveau est structuré selon un schéma presque identique, à savoir une grande pièce de part et d'autre de l'escalier (salle et chambre). Les lieux de repos ont pu être divisés en deux espaces formant un système d'antichambre et de chambre. Le troisième étage se compose des combles et d'un cabinet surplombant la tourelle.

2-3-4 La charpente

Seule la partie couvrant le logis nord est accessible, puisqu'à ce niveau l'escalier dessert également le cabinet. Une porte isolait la charpente du reste de ce niveau. Il s'agit d'une charpente à chevrons portant ferme à entraits retroussés (Ill. 56, vol. 3). Elle est soutenue par des murs massifs d'environ 0,70 m d'épaisseur. Elle se compose de bois de sections quadrangulaires formant de nombreuses fermes régulièrement espacées. Entre la poutre faitière et la sous faîtière, d'imposantes croix de Saint-André séparées par des demi-poinçons ont été fixées pour contreventer la structure. L'importante déclivité de la toiture explique la nécessité d'une telle ossature, car sa prise au vent était considérable. La toiture de l'édifice ne devait pas couvrir totalement la tourelle d'escalier. Le larmier couronnant la tourelle est, par endroit, caché par la structure de bois (Ill. 69, vol. 2) alors qu'une telle ornementation devait originellement être à découvert.

2-3-5 Les façades

Elles représentent un élément remarquable de cet édifice parce qu'elles sont symptomatiques de la nécessité de gagner de l'espace. Les deux corps de logis sont traités différemment en raison de la dimension de leur paroi et l'on peut considérer la tourelle d'escalier comme une interface supplémentaire.

Le logis est (Ill. 70, vol. 2 ; ill. 18, vol. 3), hormis sa cave, n'est pas directement desservi par le rez-de-chaussée. Il est éclairé à chaque niveau par une baie donnant sur la cour et deux autres, de même dimension donnant sur les jardins. Ces dernières ne présentaient aucune ornementation. En ce qui concerne leur décor, si des divergences se font sentir, elles sont toutes trois encadrées par des moulures à nervure à pénétration reposant sur des bases prismatiques. La partie haute des baies du rez-de-chaussée et du premier étage est surmontée d'un linteau mouluré s'appuyant sur des culots ornés d'animaux réels ou fantastiques[83], dont le piédroit sud s'insère dans la tourelle d'escalier. La fenêtre haute, d'après une photographie du fonds Soreau (Ill. 71, vol. 2), semble posséder un couronnement différent. Cette illustration est antérieure à 1930, car des restaurations touchant aux lucarnes ont lieu cette année-là. L'état des lucarnes laisse présager qu'aucun travail n'a encore été mené. Elle serait donc la plus représentative de

[83] Bibliothèque des monuments historiques, dossier Hôtel Saint-Aignan, titres IV, 1989-1993, travaux, mai 1989, projet de ravalement.

l'état de l'hôtel avant les restaurations. Pour en revenir à cette fenêtre, son linteau retombait en créant un effet, très rapide, de courbes et contre courbes pour se terminer en formant une sorte de rebord (Ill. 80, vol. 3). Sous le linteau de l'ouverture intermédiaire, les moulures internes reposaient sur un pendentif central qui apparaît sur la photographie comme extrêmement détérioré (Ill. 20, vol. 3). Juste au-dessus, un médaillon circulaire et non ovale était sculpté, comme certaines gravures le présentent. Seule la fenêtre du rez-de-chaussée possédait un arc de décharge. Le remplage de chacune des fenêtres était constitué d'un meneau et d'une traverse. Au sommet de cette façade, le pignon était surmonté d'un fronton triangulaire à rampants nus.

La tourelle d'escalier (Ill. 42, vol. 3) reçoit l'entrée principale du logis, érigée en granite jusqu'au sommier de l'arc en plein cintre surbaissé. Elle s'orne d'un gâble en accolade fleuronné. Cinq baies régulièrement échelonnées dont les moulures prennent leur départ sur des bases prismatiques éclairent l'escalier. Quatre d'entre elles sont surmontées d'un linteau sculpté en accolade, tandis que celle située au centre de la tourelle est de forme carrée. Les deux premières fenêtres sont les seules pourvues d'un élément décoratif au centre de l'accolade. Ainsi, nous retrouvons en bas-relief, un visage d'homme grimaçant et une chouette. La fenêtre haute couvre un écart plus grand avec la précédente et sa taille est un peu plus importante car il s'agit de l'unique ouverture éclairant la pièce haute. Le sommet de la tourelle est couronné par un larmier. Enfin des encoches créées dans la tourelle d'escalier finalisent le décor des fenêtres de l'aile est, tout en soulignant le plan octogonal de la cage d'escalier.

Le reste du logis nord a reçu un tout autre traitement (Ill. 72, vol. 2). Il offre une deuxième ouverture, entièrement en granit, et agrémentée d'un arc en plein cintre surbaissé. Aux étages, il se compose de deux travées de fenêtres toutes aussi grandes mais moins larges que celles du logis est (Ill. 73, vol. 2). La première travée ne débute qu'au second niveau, car la présence de la porte secondaire ne permet pas de créer une ouverture immédiatement au-dessus, sous peine d'affaiblir la structure. Néanmoins, une ouverture à imposte de forme carrée se situait au-dessus de la seconde porte d'entrée de l'hôtel. Celle-ci n'est pas figurée sur toutes les illustrations anciennes, mais sur les photographies. Aucune trace de moulure ni de sculpture[84] n'a été repérée. Il faut rapprocher la première baie de la première travée du second niveau, de la baie du premier niveau de la seconde travée. Toutes deux se présentent sur le même principe. Elles sont bordées par des nervures à double pénétration, elles-même supplées par des moulures venant clore l'encadrement par deux arcs en anse de panier dont l'ensemble repose sur des bases prismatiques. Les linteaux voient leur retombées soutenues par des culots

[84] *Ibid*.

décorés de marmousets, chimères et feuillages[85]. La baie du premier étage de la seconde travée se veut dans la continuité de la précédente. Les éléments de sculpture sont identiques. L'absence de linteau s'explique par la présence de pilastres prenant appui sur le linteau inférieur. À trois échelons différents, trois dais sont sculptés sur le pourtour de ces pilastres qui prennent fin à la base de la corniche par des flèches ornées de crochets. Ce procédé est reproduit sur la première travée afin d'aboutir à la lucarne. Ces dernières ouvertures (Ill. 74, vol. 2) diffèrent dans leur ornementation car elles ne prennent pas leur appui au même niveau, la cohérence stylistique ayant pris le dessus sur l'unité architecturale. L'une des ouvertures est encadrée par des pilastres alors que la seconde est ornée de moulures en anse de panier. Néanmoins, elles s'achèvent par un fronton triangulaire. Leur traitement ne s'apparente pas à des lucarnes, mais à des fenêtres de petites dimensions. Enfin, à l'extrémité ouest du premier étage, la lithographie de Charpentier (Ill. 75, vol. 2) montre une ouverture obstruée. Elle se situait sensiblement au même niveau que les deux autres baies de cet étage, mais sa hauteur était nettement inférieure. Cinq claveaux formaient son arc en plein cintre surbaissé mais aucune sculpture ne venait l'orner. À part ces deux éléments (fenêtre à imposte et ouverture murée), chaque travée voit ses ouvertures prolongées la suivante. Cela créé une continuité et une interdépendance des baies.

Le pignon sur rue (Ill. 76, vol. 2 ; ill. 14 et 79, vol. 3) a subi un traitement, certes distinct, mais son mauvais état de conservation combiné à l'absence de gravures anciennes et au manque de précisions des photographies, rend sa description plus complexe. La fenêtre du premier étage est traitée indépendamment du reste de la façade. Son dessin est relativement simple puisqu'il ne comporte qu'un décor de moulures en cordon s'appuyant sur un socle prismatique. Au milieu de la partie sommitale de la baie, les moulures forment un arc en accolade qui représente le seul élément notable. Elle est séparée du reste de la façade par une imposante corniche qui vient casser la verticalité du pignon et dont l'utilisation comme larmier paraît inéluctable. Les ouvertures des étages supérieures fonctionnent ensemble. Il s'agit d'une combinaison entre les façades des logis est et nord. Nous retrouvons le même système de relais verticaux joué par les pilastres sur le logis sud et sur la façade du logis est. Légèrement au-dessus du niveau de l'appui de la baie du second étage, un larmier s'étendait de part et d'autre de cette baie. Il allait rejoindre la façade sud pour s'agréger à la corniche. La baie est couronnée par un gâble fleuronné près duquel un oculus fut percé. La présence de meneaux et traverses ne fait aucun doute, mais aucune illustration ne les montre. Le pignon se conclut par un fronton à rampant dénué de décoration dont l'axe diffère de celui des ouvertures.

[85] *Ibid*.

2-3-6 Le décor

Il ne se borne pas qu'aux éléments ornementaux de la façade, puisque l'hôtel offre également un riche décor à l'intérieur.

Le décor extérieur, est connu par une gravure de Hawks sur laquelle figure huit de ces éléments (Ill. 77, vol. 2 ; ill. 23 et 73, vol. 3). Nous ne sommes pas en mesure de savoir s'il a repris la totalité des sculptures figurées, et l'intervention des restaurations a dénaturé le parti pris originel, ce qui nous interdit d'évoquer un quelconque courant de création mais uniquement la nature de ces représentations. Seules les deux premières baies de la tourelle d'escalier possèdent un décor figuré. Un homme grimaçant à l'air menaçant, puis un oiseau, une chouette semble-t-il, plus sereine y sont représentés. Leur position ne laisse aucun doute d'après les gravures anciennes, mais le traitement qui leur a été conféré, diffère largement du dessin de Hawks. Le dessinateur fait part d'un individu portant un chapeau et retenant littéralement de ses bras un écusson. Édouard Pied avait mentionné en 1906, la présence de trois écussons. Il est alors permis de penser que ceux-ci étaient pareillement réalisés, c'est pourquoi Hawks n'en a repris qu'un seul. Deux d'entre eux, traités différemment qu'à l'époque, sont visibles en tant que cul de lampe soutenant l'arc de la porte d'entrée et sur la fenêtre du premier étage de la façade est. Le troisième, bien que figurant sur l'ouverture du deuxième étage y a sans doute été placé arbitrairement, la photographie du fonds Soreau ne présentant aucune trace de sculpture à cet endroit. Les autres sculptures dessinées de Hawks représentent un être hybride de profil, dotée d'une tête d'homme et d'un corps d'animal dont on retrouve la trace à l'angle de la fenêtre du rez-de chaussée et de la tourelle d'escalier ; une sorte de chien se lavant placé sur le culot opposé ; un être à tête de singe à l'angle de la fenêtre du premier étage et de la tourelle ; un mouton comme inséré sur une bague ; enfin une autre figure dont le genre et la situation nous sont difficile à cerner.

À l'intérieur de l'hôtel, au niveau du pan coupé de la cage d'escalier formant le point de rencontre de la cuisine et de l'escalier, demeure une sculpture (Ill. 63, vol. 3). Elle représente la partie haute d'un visage – le reste ayant disparu – au crâne lisse, dont le pourtour des globes oculaires est très creusé donnant une prépondérance aux yeux. La totalité du crâne est encore recouverte d'une peinture à la teinte rougeâtre.

La diversité du décor extérieur fait écho à l'ornementation des portes intérieures (Ill. 78, vol. 2). Effectivement, les ouvertures de chaque étage et de chacune des salles sont agrémentées

d'un décor varié et distinct, la palette de couronnement en arc surbaissé chanfreiné, en accolade chanfreinée, en arc surbaissé mouluré.

Au sommet de la tourelle d'escalier se trouve un garde-corps en bois sculpté, dont les panneaux présentent un décor de pli de serviette (Ill. 79, vol. 2). Celui-ci s'observe également sur la porte encore en place avec son système de gonds et de pentures finement incisées qui lui fait face et donnant accès au logis est.

Ces vestiges offrent un aperçu de la diversité et du raffinement du décor que l'on retrouvait dans l'hôtel. Il est exceptionnel de retrouver à chaque étage une telle richesse dévoilant qu'aucun espace n'est laissé pour compte.

2-3-7 Les aménagements de confort

Les cheminées

Seule celle de la cuisine et du cabinet (Ill. 80, vol. 2) ont été en partie conservées, alors que les autres ne sont plus visibles aujourd'hui, mais la présence des souches sur les photos anciennes démontrent leur installation dans les deux parties du logis. Le plan du rez-de-chaussée permet de les localiser sur le pignon nord du logis est et sur le mur gouttereau sud du logis sud. Sur ce mur nous les retrouvons à chaque étage grâce aux empreintes qu'elles ont laissé dans le mur. Si ce système devait être similaire dans le logis est, il est impossible de les distinguer.

Le puits

Il se situe dans la cour d'entrée, encastré à l'extrémité ouest de la façade sud (Ill. 61, vol. 3). Il est absent de toutes les photographies, mais pas des gravures. Celles-ci ne montrent pas le puits à proprement parlé mais son emplacement, car il fut remplacé par une pompe à bras avant de retrouver son état ancien. En effet, en 1820 les sœurs demandent à ce que l'on change le « tour à bras[86] » du puits, évoquant un autre système pour puiser l'eau. Le renfoncement dans lequel il a été créé et la fenêtre donnant au-dessus laissent suggérer que l'eau était prélevée à partir de cette ouverture, à l'aide d'une poulie et d'un seau. Il est possible qu'une margelle existait afin d'éviter les accidents. Sur les illustrations, sa représentation diffère légèrement. Celle de Hawks le couronne d'un arc en plein cintre composé de plusieurs claveaux, alors que

[86] AMN, 2 M 42, 3 octobre 1820, détail estimatif des travaux à réaliser.

celle de Charpentier lui confère un linteau en arc surbaissé. L'encadrement de cet ensemble dont le positionnement oblique suivait l'axe de l'ancien portail, est constitué de granit, parachevé par un arc en anse de panier, le rapprochant avec la seconde porte d'entrée.

3 Les restaurations

3-1 Les réparations du XVII^{e} siècle

À la fin du XVII^{e} siècle, lorsque Jacques-Louis Paris vit dans l'hôtel, il entreprend quelques réparations. Elles sont connues grâce à un « compte de l'employ fait par monsieur du plessix paris des jouissances de l'hostel de la Guerche à Nantes[87] ». Il se présente sous la forme d'un feuillet recto-verso sur lequel ne sont inscrits que la nature des dépenses réalisées, leurs coûts et la date de paiement de celles-ci. Il faut se reporter aux quittances qui suivent pour obtenir le détail des réparations, mais dans l'ensemble il est impossible de localiser précisément celles-ci. Il est fait état de cinq chantiers qui se succèdent du 16 septembre 1683 au 21 juillet 1688. Tous les travaux n'y sont pas inscrits puisque deux quittances ne sont pas répertoriées sur le compte. À l'inverse, deux mentions de travaux ne possèdent plus leurs quittances. Ce compte fait également part de diverses dépenses et rentes ne présentant que peu d'intérêts pour nous.

Les divers *quitus* font état de réparation en plusieurs endroits de l'hôtel. Deux d'entre elles, en date du 5 juin et du 16 septembre 1683, se rapportent au portail d'entrée. La serrure de l'huisset à côté du portail fut changée, ainsi que « la grosse serrure [...] qui n'ouvrit point » et appartenant sans doute, par sa dénomination, à la porte cochère. Des travaux d'huisseries signalent l'adjonction de deux pieux fixés dans la partie basse et, en son milieu à l'aide de deux crampons, d'un pilastre en bois ainsi qu'un gond. Dans un second temps, le portail recut deux battants, une trane (poutre ?) et un chambranle. Sur « la grant maison » trois chassis seront posés et « un car de croiset au petis apartement ». Les autres interventions sont des travaux de couverture. Le couvreur Pierre Badin a reçu 30 l. pour avoir « desmolly et restably » une tête de cheminée le 1er août 1685. Deux années plus tard, 764 l. de plomb furent posées sans doute au niveau de la toiture. Le 16 août 1687, une gouttière et un support de gargouille sont réparés. Entre le 17 et le 27 février 1688, environ 1400 ardoises poils noir et de « miliers » de clous sont employés. Le couvreur Étienne Barille se chargea de l'ouvrage pendant plusieurs mois car il

[87] ADLA, 2 E 3188. On trouve dans cette liasse toutes les quittances dont il est fait mention.

n'obtient son paiement que le 29 juillet 1688. Quatre années plus tard, Jans Grandai effectua de nouvelles réparations. Il s'agit donc de travaux d'entretien de peu d'importance excepté ceux concernant la toiture.

3-2 Les premières restaurations au XIX^{e} siècle

Le XIX^{e} siècle marque la toute première phase de restauration que connut l'hôtel. Le 3 octobre 1820, un procès-verbal du détail estimatif des travaux que souhaitent engager les sœurs cite les rénovations à effectuer : ragréer les corniches de couronnement et les croisées de lucarnes, supprimer certaines gouttières, clore une lucarne par un contrevent et enfin blanchir et peindre un « donjon »[88], ce dernier devant s'apparenter à la tourelle d'escalier. Dans le détail, le ravalement doit concerner la façade donnant « sur la rue [ainsi que] le contour des baies de croisées, en y changeant les pierres qui ne pourraient être conservées ; le salpêtre sera partout enlevé jusqu'au vif de la pierre, et on conservera autant que possible les moulures et sculptures existantes[89] ». Cela comprend également sur cette façade, le contour du premier étage, les sculptures du deuxième étage, les corniches dans la cour d'entrée et les frontons des lucarnes.

Tout juste dix ans plus tard, le 28 novembre 1829, l'architecte-voyer Ogée, demande à ce que l'on répare le logis faisant face à l'entrée, car il présente d'importantes dégradations. Le salpêtre doit être retiré jusqu'au vif de la pierre « et l'on remplacera les vides avec des clous et du mortier de chaux et plâtre, ayant eu soin de bien laver préalablement. Quand les vides seront trop grands, on les remplacera avec de la pierre assortie à la maçonnerie et dans tous les cas, on raccordera les parements vus, le plus promptement possible[90] ». Aucune indication ne concerne les moulures de cette façade, celles-ci n'ayant probablement pas fait l'objet de restaurations.

Ces quelques réparations d'entretien donnent un bref aperçu de l'état de l'hôtel. Il semble évident que l'ensemble du logis devait dès cette époque, être dans un état de délabrement avancé. Pourtant, seul le pignon sur rue fut en partie restauré avec une attention particulière donnée aux sculptures anciennes. À l'inverse, la façade donnant sur l'entrée n'a vu que son parement repris.

[88] AMN, 2 M 42.

[89] *Ibid*.

[90] *Ibid*.

3-3 État des lieux

Il a semblé opportun, avant de présenter ce que furent les principales phases de restauration, d'exposer l'état de l'hôtel.

Chaque façade présente un parement en tuffeau très exfolié, notamment la façade sur rue, davantage sujette aux aléas climatiques. Cela favorise la visibilité des réfections concernant les rampants effectuées vers 1820-1830. Les façades sur cour sont mieux conservées, ce que l'on peut imputer aux réparations du siècle précédent. L'hôtel a connu au moins deux remaniements dont les signes étaient largement perceptibles. Tout d'abord, une importante lézarde (Ill. 81. vol. 2) allant de la porte d'entrée principale à la fenêtre du premier étage, celle-ci semblant même monter au sommet de la corniche de la façade sud. De la porte d'entrée principale à la fenêtre du premier étage, les pierres de chaque côté ne forment pas une seule et même assise ce qui n'est pas le cas au-dessus. L'importance de cette brèche s'expliquerait par les poussées exercées par la tourelle d'escalier et aurait été amplifiée par le percement de la fenêtre à imposte. Nous observons également, une fissure au niveau de la porte murée. Elle partait de son linteau pour se terminer à l'angle de la façade sud et du pignon sur rue. Des traces de remaniement apparaissaient au niveau de son piédroit droit. La présence de cette baie est toujours lisible dans le parement. Outre ces remarques assez générales, les différents clichés ne permettent pas d'observer dans le détail les anomalies de la structure, mais confirment que le parement était relativement homogène. Concernant les éléments de sculpture ou plus généralement du décor, le gâble en accolade et le décor attenant à la porte d'entrée principale est très érodé, tandis que la porte d'entrée secondaire et celle menant aux caves sont mieux préservées car érigées en granite. En ce qui concerne les baies, la photographie du fonds Soreau figure une vue de l'ensemble de ces ouvertures. De manière globale, les fenêtres disposent toutes de leurs moulurations, mais dans le détail nous constatons que certaines ont perdu une partie des éléments de décor de leur larmier tel que les culots, les pilastres encadrant les baies ainsi que les meneaux et traverses. Ce sont les parties hautes qui ont été les plus endommagées. Les sculptures encadrant les lucarnes ont en partie disparu, mais on devine leur existence à partir des ouvertures inférieures dont les moulures semblent grimper au-delà de la corniche pour venir encadrer ces baies. De plus, il y a une distinction très nette entre le parement lié à la construction et celui sur lequel les éléments de décor étaient sculptés.

3-4 Les grands travaux de restaurations du XX^{e} siècle

Jusque-là, l'hôtel de Saint-Aignan n'avait subi que peu de réparations. En 1930, sont réalisées les premières restaurations, soit quatre années après qu'il ait été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. Cette première phase[91], réalisée par les sculpteurs Brosseaud et Juirve pour le compte de la société Drouin, concernait les lucarnes situées au sommet du logis nord, sur la cour d'entrée. Elles furent toutes deux entièrement refaites (tableau, appui, linteau, rampant circulaire et chanfrein encadrant le pourtour des fenêtres). Les sculpteurs prirent la peine de noter qu'il n'y avait pas de trace de moulure au niveau des jambages, appuis et meneaux de ces ouvertures, c'est pourquoi les frontons ont subi une restauration sans soin (Ill. 82, vol. 2), signe de la disparition des moulures dans les parties hautes de l'édifice ? Cela est assez juste, pourtant la continuité des pilastres jusqu'au sommet des lucarnes nous semble distinctement visible (Ill. 71, vol. 2). Les corniches furent refaites et agrandies, en particulier celles flanquant la lucarne la plus à l'ouest. Elles viennent donc rompre la continuité créée par les moulures de la fenêtre inférieure. Sont également à mettre à l'actif de cette phase semble-t-il, les réfections de la fenêtre haute et du fronton du logis est. À ce niveau, les moulures de la baie persistaient, tout comme le médaillon, pourtant ces éléments ont été traités comme s'ils avaient disparu. En 1978, Alain Delaval notait la négligence de ces reprises et constatait la dégradation de l'ensemble des façades, la disparition de certains éléments de sculpture, notamment les modénatures et les meneaux et la disposition préjudiciable des gouttières[92].

En février 1959, un devis des travaux à accomplir est rédigé et accompagné d'une dizaine de photographies. Il concerne les façades de l'hôtel, la salle des pansements, la façade de la chapelle, le mur de clôture, la façade sur la rue des cordeliers[93]. Ce projet de restauration avorta pour des raisons financières. Pourtant ces travaux devenaient indispensables. Dans une supplique de la sœur Morel adressée au président – de la République ? – le 8 mars 1976, elle fait part de la dégradation de l'hôtel et plus particulièrement des chutes de pierres en façade menaçant les habitants de l'hôtel et les piétons[94].

[91] ADLA, 195 J 785 fonds Drouin, devis du 3 juillet 1930.

[92] Bibliothèque des monuments historiques, dossier Loire-Atlantique, Nantes, hôtel de Saint-Aignan.

[93] ADLA, 1793 W 171, février 1959, détail du devis estimatif des travaux à effectuer.

[94] ADLA, 1793 W 171, lettre du 8 mars 1976, 1793 W 171.

Il fallut attendre quinze années avant que ne soit entreprit d'importants travaux afin de rajeunir les façades. L'agence d'architecture Agua fut chargée de superviser les travaux qui s'échelonnèrent de 1991 à 1992. La notice descriptive du projet de ravalement[95] indique que les façades est, sud et le pignon sur rue furent ravalées dans leur totalité. Du même coup, chaque élément de sculpture fut repris. Seuls les granites du soubassement furent nettoyés à l'eau acidulée. Pour chacune des façades, il fut procédé de manière similaire. Chaque ouverture possédait des moulures fortement érodées mais néanmoins suffisamment lisibles pour que les sculpteurs puissent les reconstituer. La base des encadrements des fenêtres et des linteaux qui avaient davantage souffert du temps furent achevées par des formes prismatiques alors que les linteaux le sont par des culots feuillagés ou des animaux imaginaires ou réels sculptés. Afin d'obtenir une restitution fidèle des décors (moulures, culots, éléments de sculpture), l'exemple fut pris sur les façades présentant les éléments les mieux conservés. À cela s'ajoute la création de l'ancienne salle des pansements érigée au XIX^{e} siècle dans le style néo-gothique, dont les formes se sont directement inspirées de l'hôtel Saint-Aignan. Ainsi, les pilastres de la fenêtre du premier étage à l'extrémité occidentale de la façade sud ont pu être refaits à partir de la fenêtre de cette salle située juste en face[96]. L'agence a également fait appel aux sources iconographiques[97] pour obtenir un résultat le plus fidèle possible. La réfection des trois lucarnes et de la corniche précédemment restaurées en 1930, n'a pu être menée à bien qu'avec le concours de ces illustrations. Des travaux complémentaires furent également réalisés car l'hôtel était particulièrement dégradé. La façade sur rue s'étant totalement disjointe du reste de l'édifice, elle a été entièrement remontée. De même, la réfection de la tourelle d'escalier exigea le démantèlement de cette partie de la façade. Ces réfections ayant endommagé les ébrasements de toutes les fenêtres, ils ont été refaits. Enfin, il semblerait que l'ensemble des linteaux appartenant à l'hôtel ait été remplacé par de nouveaux, en béton armé[98].

3- 5 Des restaurations bien menées ?

Cette réhabilitation des façades a semble-t-il permis à l'hôtel de retrouver son état médéval. Qu'en est-il réellement ?

[95] Bibliothèque des monuments historiques, dossier hôtel Saint-Aignan, titres IV, 1989-1993, travaux.

[96] *Ibid*.

[97] *Ibid*.

[98] *Ibid*.

Des fleurons ornent les rampants du fronton du logis est qui ne figurent ni sur les gravures, ni sur les photographies, ni sur les autres frontons (Ill. 75, vol. 2). Sur le pignon sur rue, l'interprétation des pilastres est discutable. Ils possèdent un caractère massif en raison de leur forme quadrangulaire et l'évidement d'un fin bandeau en leur milieu leur confère une facture trop moderne, mais leur dégradation, très avancée, ne facilitait pas leur restauration. La position et le jumelage des dais sur la fenêtre du premier étage tout comme l'absence de continuité du larmier avec la corniche du logis sud sont regrettables. De même, le percement d'une encoche sur le parement de la tourelle, au niveau de la fenêtre haute de l'aile est, sert à donner une cohérence stylistique à la façade, d'autant plus qu'à ce niveau, le plan de la tourelle devient heptagonal, mais cette encoche n'existait pas. Il subsiste quelques éléments à propos desquels la description a fait ressortir la disparité par rapport au reste de l'hôtel : l'oculus du pignon sur rue a été obstrué ; la porte murée sur la façade sud présente sur une gravure, a fait les frais de ces réfections ; tout comme la petite baie de la première travée ; le logis est a conservé son médaillon, mais il est devenu ovale ; enfin la fenêtre du premier étage a été traitée suivant le même modèle que les autres ouvertures alors qu'elle présentait un modèle quelque peu différent, tout comme la fenêtre haute.

En ce qui concerne la sculpture figurative, les sculptures actuelles sont, pour la plupart, des réinterprétations voire des inventions, par exemple, aucun culot de ce type n'existait selon les gravures anciennes sur la baie sommitale de l'aile orientale.

Les restaurations, auraient mérité qu'il soit mené une étude iconographique et archéologique préalablement afin d'assurer ces choix. D'autant plus que le traitement du pignon sur rue et du logis oriental peut sembler davantage préjudiciable, alors que la façade sud a pu être convenablement restituée. De même le démantèlement d'une partie de la façade sud, la création de nouvelles formes sur le pignon sur rue, sans compter la mise en place de nouvelles sculptures recrée à partir des originaux, nous conduit à nuancer ces travaux.

4 Analyse architecturale

4-1 Essai de restitution des façades

Nous avons déploré l'absence d'étude archéologique au moment des restaurations, car une telle entreprise aurait permis d'obtenir d'importantes informations sur l'hôtel. Elle aurait aussi conditionné les choix pris au moment de ces réfections. C'est pourquoi il est nécessaire de revenir sur certains éléments afin de comprendre l'hôtel tel qu'il était.

Sur la façade faisant face à la cour d'entrée, entre les fenêtres du premier et du second étage, un médaillon est sculpté. Celui-ci présent sur les gravures et plus encore sur les photographies avant les restaurations des années 1930, semble avoir toujours fait partie de l'hôtel, ce que le manque de précision des illustrations ne permet pas de confirmer. Le fait qu'il ait été remonté, mais dénaturé, lors des réfections des années 1990 rajoute à cette impression d'originalité. Ce type d'ornement issu des camées antiques est redécouvert à la Renaissance, il ne peut donc pas appartenir à l'état médiéval de l'hôtel. Il pourrait avoir été réalisé au XVII^{e} siècle, lorsque la famille Lescouët entre en possession de l'hôtel dans un but ostentatoire, le médaillon étant visible sans que l'on pénètre dans la cour d'honneur.

Sur la façade sud, la fenêtre à imposte au-dessus de la seconde porte d'entrée, visible sur plusieurs documents graphiques a été obstruée. Sa forme et l'absence de décor ne correspondent en rien aux ouvertures supérieures. De plus, la présence de la lézarde, déjà mentionnée, laisse envisager que cette fenêtre est un remaniement postérieur à la création de l'édifice, en lien avec un changement de fonction ou plutôt à une évolution structurelle de la partie basse, comme la création d'une cloison.

Quant à l'ouverture murée à l'extrémité ouest de cette façade, elle n'a pas été rouverte. Elle n'est visible que sur une seule gravure, ce que l'on peut expliquer par une mauvaise lisibilité liée à une restructuration ancienne. Si aucune indication de décor n'est à mentionner, en revanche des traces de remaniement sont visibles. À l'inverse de la fenêtre à imposte, elle a dû faire partie de l'état primitif du bâtiment, mais non pas comme une troisième travée de baies. Cette porte, associée à la largeur du portail laisse envisager à Jean-Jacques Rioult la présence d'une coursière en bois qui longeait la façade par l'ouest puis le portail conférant un aspect défensif à la résidence.

Enfin, au sommet du pignon sur rue était placé un oculus. Sa position près du gâble en accolade, est telle qu'il est improbable que sa réalisation date du XV^{e} siècle. Le fait qu'il ait été rendu invisible, participe à la restitution de l'édifice médiéval.

4-2 Un élément structurant : la charpente

Ce type de charpente permet de couvrir des espaces longs, cependant, la déclivité en restreint la portée et explique la présence de deux niveaux de combles au second puis au troisième étage. La charpente du logis est, possède une inclinaison moins importante afin de gagner de l'espace dans la largeur tout en créant un passage au nord vers les jardins.

L'inclinaison de la couverture du logis sud est plus prononcée, engendrant un espace plus long, mais également plus étroit, qui pallie en partie l'absence de murs de refend. Sa structure à entraits retroussés laisse envisager que ce niveau aurait pu être utilisé comme chambre pour les domestiques.

La disposition des fermes à intervalles réguliers entraine l'ordonnancement de la façade. Cela est particulièrement perceptible sur la façade sud où les travées des baies reprennent l'écartement des fermes, constituant un rythme alterné de plein et de vides (a b a b). La façade orientale est organisée par une seule travée, mais elle reprend des dispositions similaires puisqu'elle s'intercale entre deux fermes où seul l'espacement diffère.

Il existe à Nantes au moins deux charpentes assez semblables à celle de l'hôtel Saint-Aignan. L'une à l'hôtellerie des jacobins dont la charpente est à chevron formant ferme. La dendrochronologie la date de 1458, d'où une édification du bâtiment à placer entre 1455 et 1460[99]. La seconde, contemporaine de l'hôtel Saint-Aignan, se trouve dans l'aile nord de l'ancien hôtel de Briord. Il s'agit d'une charpente à chevrons formant fermes. Les fermes principales sont associées à un potelet par un entrait. Chaque ferme s'appuie sur une panne située dans la partie basse et toutes possèdent un entrait repoussé. Entre la panne faîtière et la sous faîtière des croix de Saint-André viennent contreventées la structure.

4-3 Un hôtel entre terre et ciel

L'hôtel a été élevé sur une parcelle de taille restreinte. Ainsi, le maître d'oeuvre pour satisfaire aux exigences du dispositif cour d'honneur, logis, jardin, a dû utiliser au mieux l'espace libre. Il ne pouvait pas placer l'hôtel au nord en raison du couvent des cordeliers et une position en fond de cour n'aurait pas permis l'implantation de jardins. Aussi la configuration la plus avantageuse est d'accoler le logis à l'angle sud-ouest de la parcelle. Cependant, la superficie des deux corps de bâtiment ne pouvant excéder une certaine dimension, sans quoi l'espace viendrait à manquer, l'édifice est élevé sur quatre niveaux, abstraction faite des caves, ce qui ne le différencie cependant pas d'autres édifices du même type. De fait, son originalité se trouve dans la recherche de verticalité. Pour compenser la contrainte parcellaire, il a été donné une élévation importante de l'hôtel. Cette recherche de la verticalité est particulièrement perceptible grâce au décor. En effet, les pilastres invite l'œil à poursuivre les travées jusqu'à leur sommet. Il en résulte une scansion de l'espace et une verticalité prodigieuse de l'édifice.

[99] LOPEZ Victor, art. cit., p. 47.

La façade est y contribue également. Elle est conçue à la manière d'un pignon alors qu'elle aurait pu se terminer par un mur droit. En effet, pour lui conférer de la verticalité, le maître d'œuvre a fait aménager au niveau du toit, une fenêtre, et non une lucarne similaire à celles inférieures qu'il a achevé par un fronton. Ainsi, il obtient une unité stylistique sur toute la hauteur de cette façade qui lui confère un élan vertical. La tourelle d'escalier traitée indépendamment, n'interfère en aucun cas sur la verticalité du logis. Au contraire, sa surélévation par rapport au reste de l'édifice et ses baies régulièrement échelonnées, ajoute à cette impression de hauteur. Le fait qu'au XIX^{e} siècle elle est encore dénommée donjon[100] assure de son prestige et de l'impression de verticalité qui s'en dégage. Le pignon sur rue, malgré son caractère plus massif, n'en est pas moins tout aussi vertigineux. L'ensemble des façades et plus spécifiquement des fenêtres, participe à cette recherche de hauteur. Une autre caractéristique de cette demeure est la coursière. Sa présence davantage ostentatoire que fonctionnelle, pourrait rappeler les fonctions qu'occupent François I^{er} Goheau.

Il y a une volonté affichée, d'impressionner le visiteur (Ill. 83, vol. 2) dès l'extérieur de la parcelle et plus encore quand celui-ci se retrouve dans la cour d'entrée. Imaginons le sentiment d'étroitesse que devait éprouver quiconque pénétrait dans cette petite cour d'honneur, enserrée d'un côté par les murs de clôture et de l'autre par l'interminable édifice. Manifestement, François I^{er} Goheau voulait signifier sa réussite sociale, et du même coup qu'on le perçoive comme un personnage éminent de la cité de Nantes.

4-4 Distribution et agencement de l'hôtel

L'accès à l'hôtel se faisait par la porte d'entrée principale ouvrant sur l'escalier. Par sa situation à la jonction des deux logis, l'escalier en vis distribue l'hôtel du niveau des caves jusqu'au second étage, puis il est relayé par un petit escalier menant au cabinet surplombant la tourelle. Les niveaux, de part et d'autre de la tourelle, sont accessibles par des marches palières. Ceux-ci ne possédant aucun mur de refend, le visiteur entrait sur une pièce unique. Conjointement à l'absence de murs de refend, à la position des fenêtres sur la totalité des façades et à la contrainte parcellaire, les cheminées étaient reléguées sur le mur gouttereau sud pour le logis sud et sur le pignon nord du logis est. Les parties basses (cave et rez-de-chaussée) sont également accessibles de l'extérieur par deux portes, respectivement sur le logis est, et à côté de la porte d'entrée.

[100] AMN, 2 M 42, détail estimatif des travaux à faire, le 3 octobre 1820.

4-2-1 Les caves

Les caves semi-enterrées (Ill. 67, n° 1, vol. 2), reprennent la totalité du plan. Elles ont une superficie légèrement plus faible (46 m^2 à l'est ; 29 m^2 au sud) que les autres pièces car elles se situent au niveau des fondations là où les murs sont les plus épais. L'escalier en vis allant de fond permet de les desservir. Elles sont séparées de cet élément par une porte chacune, afin de sécuriser les marchandises qui y sont entreposées. L'issue allant de la cour à la cave est, ajoutée à la présence de la fosse des latrines dans la cave sud, impliquent une répartition des produits.

4-2-2 La cuisine

Elle se situait au rez-de-chaussée (Ill. 67, n° 3, vol. 2), dans le logis sud et possédait une surface de 33 m^2. La seconde ouverture (Ill. 62, vol. 3), jouxtant celle de l'entrée, mène immédiatement dans cette pièce et semble être liée au service. Cette porte d'entrée au décor peu élaboré, l'accès direct au puits par la fenêtre ménagée dans la paroi, la cheminée accolée au mur gouttereau sud sont autant d'indices de l'utilisation de cette pièce en tant que cuisine. À cela s'ajoute l'escalier en vis conduisant directement aux caves, lieux de conservation des denrées alimentaires et du bois. De plus, extérieurement, la corniche du pignon sur rue dissocie le rez-de-chaussée et les étages ce qui coïncide avec une distinction des espaces dans la verticalité.

4-2-3 Les salles

Elles sont reléguées dans l'aile est du logis (Ill. 67, n° 4, vol. 2). Leur taille importante, supérieure à 50 m^2 leur permet d'accueillir un nombre important d'individus. Elles sont accessibles par une entrée unique ouvrant sur le milieu de la salle et donc visible de tous. Celle du rez-de-chaussée communiquait avec la cuisine, ce qui en fait la salle à manger, voire une salle d'attente avant d'accéder au premier étage. Au niveau suivant se trouve la salle d'apparat, lieu de réception, peut-être de réunion, même si François I^{er} Goheau exerçait son office de capitaine du côté de Pirmil. Elle devait être la salle la plus raffinée du logis afin de magnifier le rang de l'hôte et de marquer le visiteur. Enfin, celle du troisième niveau possédait un traitement tout aussi sophistiqué que sa précédente comme le démontre le décor des boiseries, mais sa

fonction, certainement moins honorifique, est plus difficile à saisir. En effet, la présence d'une seconde ouverture afin d'accéder au dernier niveau permettait le passage des domestiques pour regagner leurs appartements. Sans doute servait-elle à l'épouse de François I^{er} Goheau.

4-2-4 Les chambres

Les lieux de repos étaient implantés dans la partie sud du logis (Ill. 67, n° 7, vol. 2). La disposition des ouvertures justifie cette hypothèse. En effet, la saillie créée par les cheminées nécessite le désaxement des fenêtres par rapport à l'axe du pignon afin de laisser pénétrer la lumière. Ainsi, le pignon ouest est centré, mais le décalage des ouvertures pourrait correspondre à l'implantation du lit. Cela démontrerait la fonctionnalité de ces pièces en tant que chambre et l'installation du mobilier.

Une séparation interne[101], par un mur en pan de bois ou en planche compartimentait cet espace (Ill. 67, n° 5, vol. 2). Cette cloison prendrait appui sur l'épaisse maçonnerie formant saillie au niveau des caves et se retrouvait du rez-de-chaussée au deuxième étage. Elle explique en partie le plan adopté pour la création des baies. Le schéma distributif ainsi créé offre un premier espace comparable à une antichambre d'environ 10 mètres carrés qui peut lui-même faire office de distribution horizontale afin d'accéder aux latrines ou au cabinet selon l'étage, tout en conférant à la chambre (20 m^2) son aspect privatif.

Il est difficile d'attribuer les chambres à tel ou tel type de personnes, c'est-à-dire d'envisager une séparation des espaces par genre ou entre membre de la famille. Toutefois, la chambre du premier étage devait être réservée au seigneur du lieu. Elle a le privilège de communiquer avec les latrines situées au même niveau, ce qui donne à son occupant un certain confort. De plus, la luxuriance des fenêtres rajoute à son caractère prestigieux. Le dernier indice est l'accès à la coursière (Ill. 67, n° 9, vol. 2). Quant à la chambre du niveau supérieur, elle offre un accès à la pièce haute surplombant la tourelle d'escalier, lieu privilégié du seigneur. Mais sa position au sein du premier niveau de combles en fait un espace moins attractif. De ce fait découle la probabilité que la charpente aménagée, soit le dernier niveau, fut occupée par les domestiques.

[101] Hypothèse envisagée par Jean-Jacques Rioult.

4-2-5 Les latrines

L'espace aménagé au dos de l'escalier servait aux latrines (Ill. 67, n° 6, vol. 2), dont les dimensions sont proches des cinq mètres carrés. Elles se retrouvent au rez-de-chaussée, au premier étage et enfin à un niveau intermédiaire entre les premier et deuxième étages. Elles sont accessibles directement par l'escalier, mais seul le premier étage est pourvu d'une seconde issue donnant dans la chambre. Leur emplacement, accolé à l'escalier, offre la meilleure aération possible afin d'évacuer les odeurs nauséabondes.

Les déjections retombaient dans une fosse morte vidangeable (Ill. 67, n° 2, vol. 2) située dans la cave ouest comme l'atteste l'ouverture dans la maçonnerie. Cette fosse ne devait pas être pourvue de fond afin de faciliter l'écoulement des déjections liquides, faute de quoi elles auraient ruisselé dans la cave.

4-2-6 Le cabinet

La pièce haute située au sommet de la tourelle d'escalier (Ill. 67, n° 8, vol. 2) est desservie par deux issues, l'une située dans la salle, l'autre dans la chambre. Ainsi, on obtient une hiérarchisation des ouvertures. La porte de la salle pour les domestiques, la seconde pour le propriétaire. Cette pièce forme un hexagone irrégulier aux dimensions restreintes (6 m^2). Elle est constituée d'un sol pavé de tomettes et d'un plafond aux solives moulurées. Sur le mur ouest une cheminée était accolée dont seul subsiste le piédroit gauche mouluré et la base du second à l'autre extrémité. Cette pièce, comparable à une étude, était réservée au seigneur des lieux afin qu'il puisse s'y retirer ou travailler. Le fait que le cabinet soit isolé de la charpente par une porte et accessible par deux autres à partir de la salle et de la chambre du deuxième étage prouve l'unicité et la portée symbolique de cet endroit. De plus, toutes les précautions mise en œuvre, que ce soit dans l'acheminement vers cet espace ou dans la présence d'éléments de sécurisation, démontreraient que le cabinet renfermait la cassette du seigneur.

Une distinction horizontale s'établirait alors entre les deux logis. Le premier niveau étant consacré aux communs, tandis que les niveaux supérieurs appartiennent au domaine du privé. Une autre partition de l'espace est à signaler, même si elle nous semble moins pertinente, c'est la différenciation entre le logis est, affecté aux espaces collectifs, et le logis ouest aux espaces privatifs.

Conclusion

La modernité de son plan en réponse à la contrainte parcellaire, la complexité de sa distribution afin de créer des espaces publics et privés et la sophistication de son décor magnifiant le rang de son propriétaire, en font un édifice de première importance dans la cité nantaise. S'il apparaît probable que l'édifice fut édifié vers 1480, coïncidant ainsi avec l'ascension sociale de François Goheau en tant que capitaine de Pirmil, demeure la question de l'architecte, car une telle ingéniosité témoigne de la qualité du maître d'œuvre.

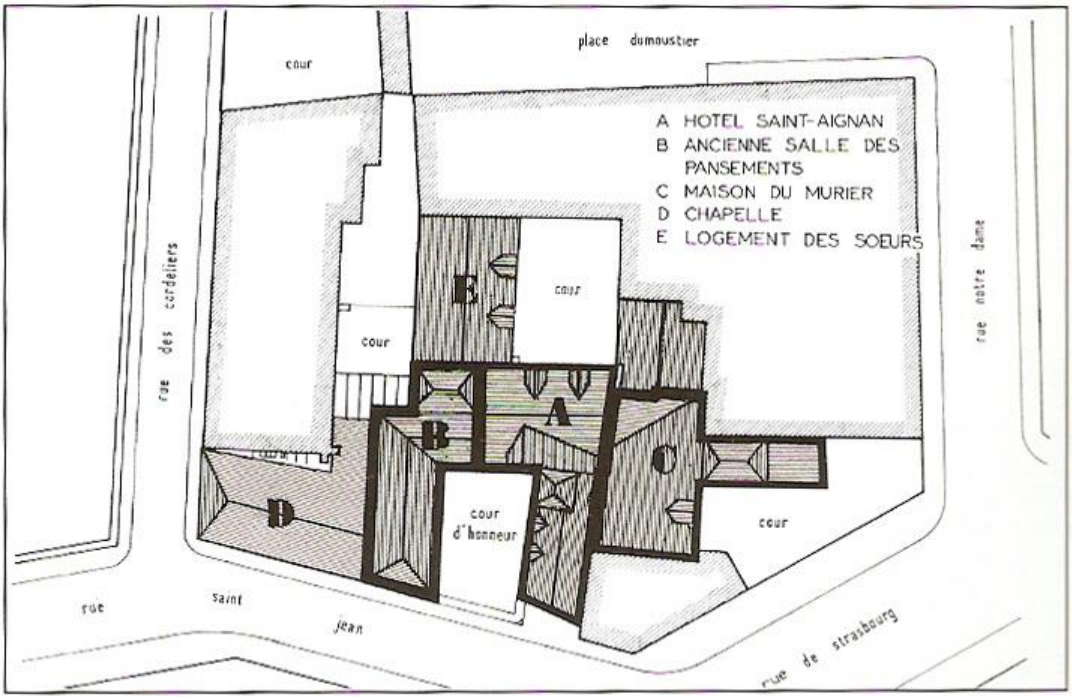

Ill. 63: Plan de l'établissement des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Ill. 64 : Hôtel de Saint-Aignan, *Vue panoramique de l'ancien Nantes*, vers 1670, Médiathèque Jacques Demy, Nantes.

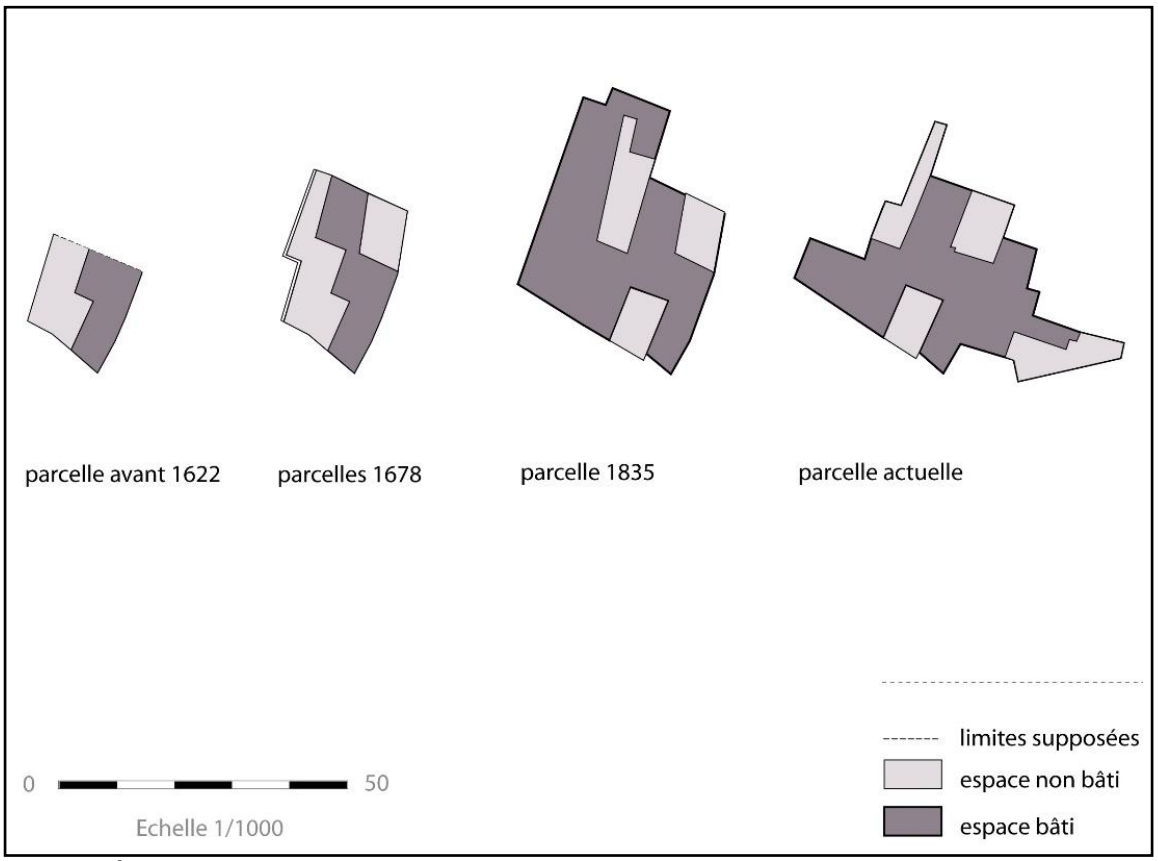

Ill. 65 : Évolution de la parcelle, d'après le *Plan cadastral parcellaire de la commune de Nantes*, AMN, 1 Fi 1061 et cadastre.gouv.fr, réal. L. Charrier.

Ill. 66 : Portail du XIX^{e} siècle en saillie par rapport au pignon sur rue.

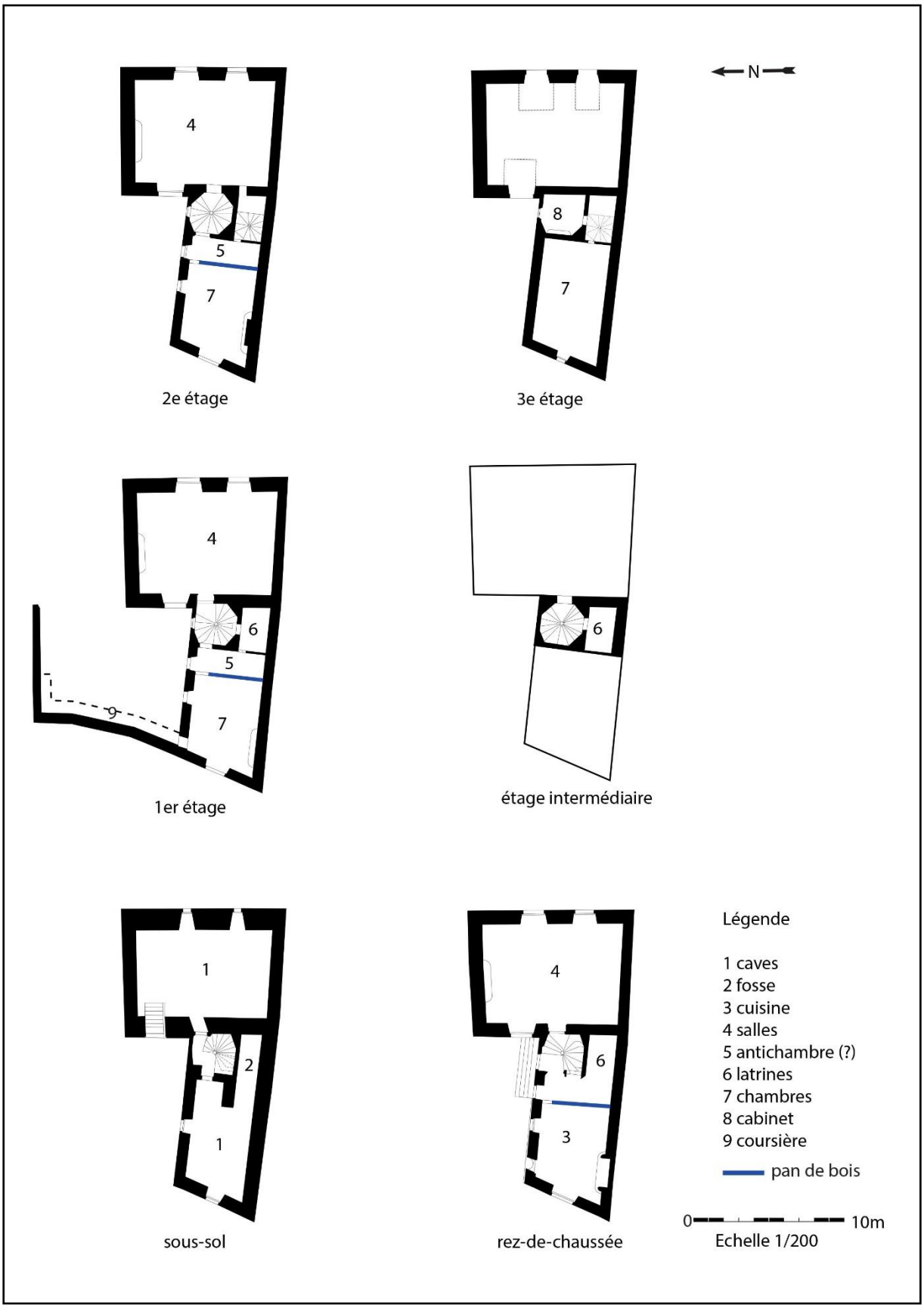

Ill. 67 : Plans de l'hôtel Saint-Aignan, d'après l'agence d'architecture Agua, réal. L. Charrier.

Ill. 68 : Tourelle d'escalier secondaire menant dans les combles et dans la pièce haute.

Ill. 69 : Vue du larmier couronnant l'escalier à l'extérieur et à l'intérieur de l'hôtel.

Ill. 70 : Façade du logis oriental et détail de ses baies.

Ill. 71: Cour intérieur de l'hôtel Saint-Aignan, N24_014, fond Soreau.

Ill. 72 : façade de la tourelle d’escalier et du logis sud.

Ill. 73 : Baies formant la travée occidentale.

Ill. 74 : Lucarnes du logis sud.

Ill. 75 : Ancienne porte ouvrant sur la coursière à l'hôtel Saint-Aignan, lithographie de Charpentier.

Ill. 76 : Pignon sur rue et détail de ses baies.

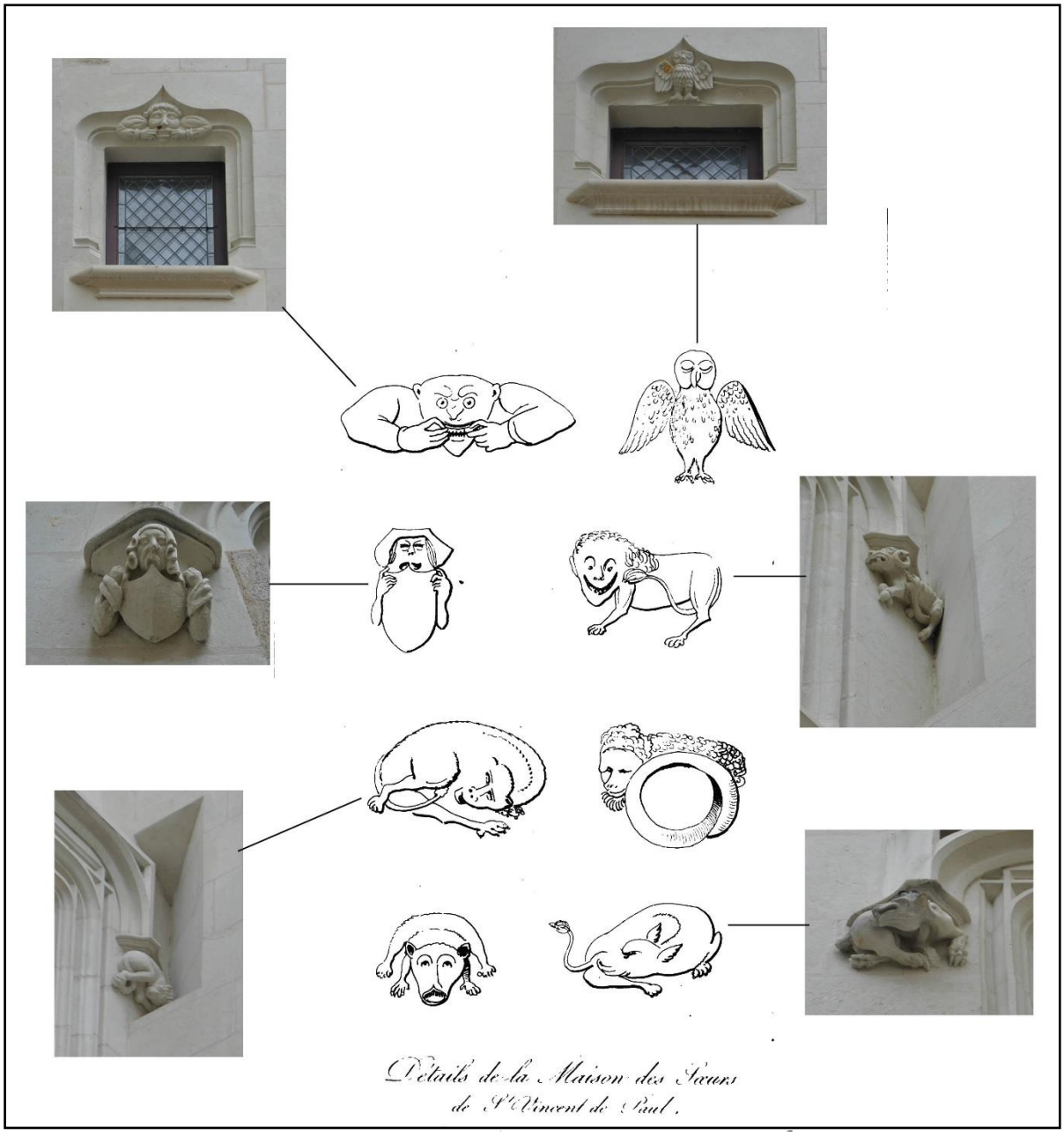

Ill. 77 : Comparaison des éléments de sculpture figurative entre ceux dessinés par Hawks et ceux actuels.

Ill. 78 : Couvrement des différentes portes.

Ill. 79 Porte du deuxième étage avec son décor de plis de serviettes et ses pentures ; garde-corps avec le même type de décor.

Ill. 80 : Cheminée de la cuisine et piédroit gauche de la cheminée de la pièce haute.

Ill. 81 : Hôtel Saint-Aignan, photo provenant du club nantais par Léo Duguy, sans date.

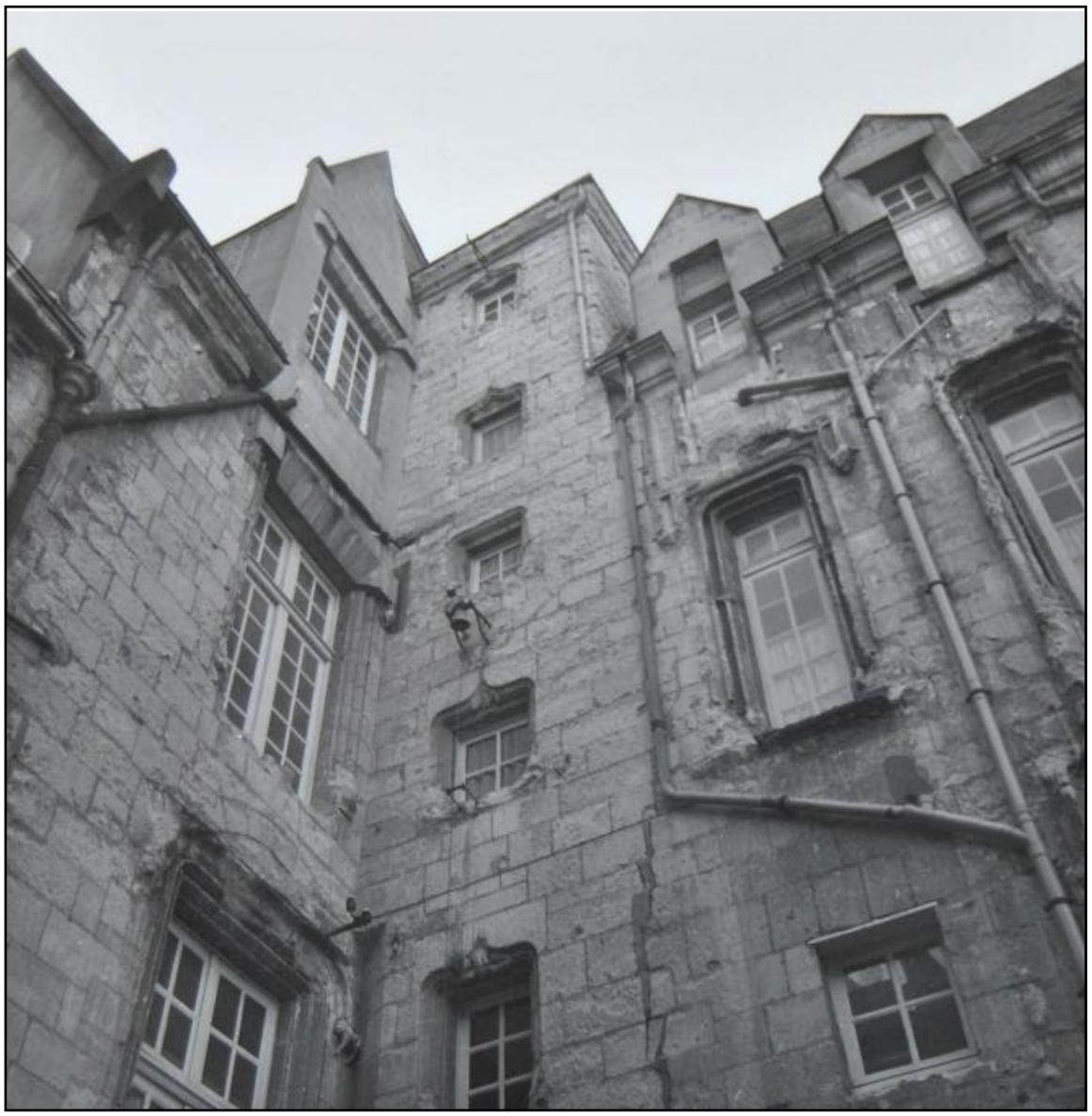

Ill. 82 : *Hôtel Saint-Aignan, mauvais état général, exfoliation du tuffeau de la modénature,* A. Delaval, 1978, Drac.

Ill. 83 : Vue des façades à partir de l’entrée dans la cour.

L'Évêché

Introduction

Le manoir épiscopal de Nantes n'avait jusqu'alors jamais fait l'objet d'une étude complète. En effet, Georges Durville s'était intéressé au début du XX^e^ siècle à l'église Saint-Jean du baptistère et surtout aux cuves baptismales qu'elle renfermait ainsi qu'aux tours encadrant la porte de ville. Plus près de nous, Aurélien Armide avait étudié en 2005 le chantier médiéval des tours protégeant la porte tandis que Maël Pacaud réalisait en 2011 un travail archéologique concernant l'étude du bâti de la porte Saint-Pierre. Fort des recherches précédemment menées nous nous intéresserons au complexe épiscopal, tentant dans un premier temps de comprendre l'histoire de son implantation à sa destruction presque totale, avant de s'attacher à sa description grâce aux vestiges conservés, puis les quelques analyses archéologiques menées devraient nous permettre de préciser son architecture et sa distribution.

1 Historique

1-1 Le premier palais épiscopal

Avant le XI^e^ siècle il n'existe, à notre connaissance, aucune mention du palais épiscopal susceptible d'apporter des informations relatives à son emplacement ou encore à son architecture. Malgré tout, Georges Durville, s'appuyant sur deux citations, propose une localisation à cet édifice. Son hypothèse est fondée, d'une part, sur un titre de l'abbaye de Marmoutier relatif à l'église Sainte-Radegonde, dont la situation topographique est proche de la « porte de l'évêque » qui, elle-même, par sa dénomination jouxterait l'évêché[1858] ; d'autre part, la *Chronique de Nantes* évoque la construction d'une enceinte par l'évêque Foulcher (Fulchérius) vers 900/910 pour faire face aux invasions normandes laquelle n'avait pu les arrêter. La cité est reconquise par Alain Barbetorte en 936 qui décide, afin de parer à de

[1858] DURVILLE Georges, *Les fouilles de l'évêché de Nantes de 1910-1913*, BSHANLI, t. 53 (suppl.), 1913, p. 5. Cet auteur se réfère à MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit*., t. 1, col. 468, dans lequel on trouve la citation suivante : « *Ecclesiae S. Radegundis quae est juxtaportam episcopi* ».

nouvelles attaques des Normands, de reprendre le tracé de cette muraille sur laquelle il fait élever une levée de terre[1859]. Toujours selon G. Durville, ce mur ou terrassement, dont la délimitation demeure encore incertaine[1860], s'achevait à la « porte charrière » sur la muraille gallo-romaine située au sud semble-t-il, laquelle était la seconde porte après celle de l'évêque[1861].

La toponymie permet donc à Durville de placer le palais épiscopal à l'angle sud-est de la muraille gallo-romaine, soit à l'emplacement du château de la Tour-Neuve. Sa proposition est renforcée au travers de nouvelles mentions. La première d'entre elle date de 1207 et relate que Guy de Thouars, duc de Bretagne, dédommage l'évêque de Nantes dont le jardin ou verger présent dans le fief du chapitre a été détruit et se trouve désormais enfermé dans les douves (*doha*) ou dans les fossés de la ville[1862]. Bien que l'emplacement ne soit pas précisé, il est envisageable que celui-ci s'apparente à l'endroit où le duc fit ériger la Tour-Neuve. La date à laquelle cette compensation est établie correspondrait à l'époque de création du château, date à laquelle les historiens se reportent. Quant au fief dans lequel est réalisé l'expropriation, il pourrait correspondre à la partie située au sud-est à l'extérieure de la ville fortifiée. Arthur de La Borderie, cite un document de 1207 dans lequel il est explicité que les douves en question sont prises du côté de Saint-Clément et qu'à ce titre le duc verse une rente de 14 l. payable à noël, puis à Pâques, et prise sur les revenus de la prévôté[1863]. De plus, en raison de l'expropriation du terrain de l'évêque par le duc, ce dernier remet une rente annuelle de 7 l. monnaies à prendre sur le droit d'esmage.

Par la suite, d'autres documents sont à citer. Une sentence arbitrale de 1259, qui a pour but de régler un différend entre Jean I[er] le Roux et l'évêque, et dont la plainte remonte à 1248, précise que la rente est due à l'évêque « pour la perte de son verger mis dans les fossés faits par ce prince [Gui de Thouars] autour de la ville de Nantes[1864] » et que le duc doit au prélat 55 sols de rente annuelle et perpétuelle. En 1372, un mandement est plus explicite encore : « levesque de Nantes avecques et des paroissiens, manans et habitants en la paroisse de Saincte Aragonde

[1859] CHARRIER Lény, « La collégiale Notre-Dame de Nantes », dans *BSAHNLA*, t. 145, 2010, p. 81-104, p. 82.

[1860] LE BOULAIRE Christian, REMY Julie, « Recherche archéologique dans la rue Ogée », dans *BSAHNLA*, t. 152, 2017, p. 77-95. Cette étude a permis de reconnaître une partie de son emprise du côté de la rue Ogée.

[1861] DURVILLE Georges, *Les fouilles… op. cit.*, p. 6.

[1862] ADLA, G 211, 2[e] liasse.

[1863] LA BORDERIE Arthur (de), « Le véritable fondateur du château de Nantes », dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. 8, 1885, p. 312-317, p. 315-316.

[1864] LA BORDERIE Arthur (de), « Le véritable fondateur… » art. cit., p. 313.

pres nostre chasteau de la Tour Neufve contenant que es temps passez tout le pourprins de nostredit chasteau et paroisse de Saincte Aragonde qui estoit la maison episcopalle dudit evesque et ses predecesseurs anciennement et tant quil nest memoire d'homme au contrayre mais que pour la seurte et garde de nostredit ville de Nantes il avoit este delibere par noz estatz et grant conseil que nostredit chasteau et Tour Neufve seroit faicte oudit manoir ainsi quil peult apparoir pour tout le bien du pays et duche et que nostredit conseiller et autres evesques avant luy et apres seront logez joignant de la grant eglise de Nantes[1865] ». Cet acte cite pour la première fois le logis épiscopal et son emplacement. Il implique que la translation de l'Évêché à côté de la porte Saint-Pierre avait déjà eu lieu. Il faut ajouter à cela un aveu de déclaration du 5 mars 1679 dans lequel l'évêque Gilles de la Baume Le Blanc déclare ses possessions dont « le manoir épiscopal dudit Nantes situé près les murs et porte orientale de ladite ville vulgairement appellée la porte de St-Pierre, donné en ce lieu par les ducs de Bretagne pour l'ancien manoir épiscopal qui estoit placé au lieu ou est à présent le chasteau de Nantes, avec récompense de onze livres cinq sols monnoye de rente annuelle et perpétuelle[1866] ». En dernier lieu, l'aveu de réformation du domaine royal de 1680 reprend cette même assertion où il est dit que « Item est deüe aud. Evesché au terme de langevine sur la tourneufve du chasteau de Nantes ou estoit autrefois le Manoir Episcopal de Nantes 11 livres 5 sols[1867] ». Par conséquent, il devient certain que le palais épiscopal originellement implanté à l'emplacement du château de la Tour-Neuve fut transféré à côté de la cathédrale au XIII^{e} siècle. Pour autant, à en croire la *Chronique de Nantes* ou encore les fouilles archéologiques de G. Durville, l'Évêché aurait été à deux reprises déplacé près de la cathédrale antérieurement à cette date.

1-2 Une première translation, provisoire?

Selon la *Chronique de Nantes*, le duc de Bretagne Geoffroi I^{er} (992-1008) institue comme nouvel évêque de Nantes Gautier (1005-1042). Ce dernier ne reconnaît pas le comte de Nantes Budic (1004-1038) « pour cause qu'il estoit né d'une concubine, avec multitude de Bretons voulut faire batailles contre luy, et s'efforça luy oster la cité et toute la comté[1868] ».

[1865] ADLA G 492, JONES Michael, *op. cit.*, t. 2, p. 538-539, acte n° 925.

[1866] ADLA, G 6, 1^{ere} liasse.

[1867] ADLA, B 1904, f° 4-v.

[1868] MERLET René, *La chronique de Nantes (570 environ-1049), publiée avec une introduction et des notes)*, Paris, éd. Picard, 1896, p. 135.

S'ensuit un conflit, au cours duquel Gautier « construisit premièrement [...] jouxte les pariètes de l'église sur le terrare qu'avoit fait Allain Barbetorte à l'environ, une maison deffendable et une mote, laquelle, afin qu'il guerroyast Budic et le déboustast de son honneur[1869] ». Cette demeure resta peu de temps en place car le comte profita de l'absence de l'évêque, qui s'était rendu en Terre sainte depuis un an, pour la détruire. Pour autant, les raisons ayant poussées Gautier à faire ériger cette maison demeurent obscures. Le fait est que le texte ne parle pas de palais épiscopal ou encore de l'Évêché mais de *domum* et de *munitam*. Il faut plus certainement envisager ici la reconstruction du *castrum* de Foucher puis de Barbetorte. Cependant la découverte par Durville d'un sceau attribuable à l'évêque Benoît de Cornouaille (1079-1114 ?), pourrait impliquer la présence de l'Évêché en cet endroit au plus tôt dès la fin du XI^e^ siècle. Toutefois, comme l'auteur l'affirme lui-même, cette découverte pourrait tout autant être une preuve de la reconstruction de la cathédrale durant le mandat de cet évêque[1870].

1-3 Une seconde translation, pérenne ?

Au XII^e^ siècle, l'évêque Brice (1113-1140) aurait fait construire un nouvel Évêché. Dans son *Itinéraire de Bretagne*, Dubuisson-Aubenay s'en fait l'écho en s'interrogeant afin de « scavoir si ce fut le palais épiscopal qui estoit en la place où de présent est le chasteau, lequel les évesques eschangèrent avec les ducs, ou si ce fut l'évesché qui est à présent[1871] », dans lequel se déroula le second concile de Nantes en 1125. Cet édifice qui aurait été construit après l'incendie de Nantes en 1118[1872] aurait donc pu être achevé en 1125 comme le narre ce voyageur. Durville à nouveau, et ce malgré les doutes qu'il émet concernant une possible translation de l'Évêché dès le XI^e^ siècle, assure que cette nouvelle construction commanditée par Brice se situait entre la porte Saint-Pierre et la cathédrale. Sa conviction se fonde, d'une part, sur les témoignages d'Albert le Grand et de Dubuisson-Aubenay[1873] et, d'autre part, sur la découverte d'un pan de maçonnerie, mis au jour lors de la destruction de l'Évêché en 1909 (Ill. 84, vol. 2). Cependant, un réexamen attentif de ces éléments révèle la fragilité certaine de cette hypothèse. En effet, ce mur érigé sur l'exhaussement opéré par Alain Barbetorte était construit

[1869] MERLET René, *op. cit.*, p. 135-136.

[1870] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit*., p. 10-11.

[1871] CROIX Alain (coord.), *op. cit.*, p. 673.

[1872] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 1, col. 103.

[1873] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit.,* p. 11.

selon une épaisseur de 1, 20 m et « présentait une suite d'assise régulièrement horizontales, mais formées de pierres de longueur inégale. Par endroit il offrait comme un spécimen du petit appareil romain[1874] ». En outre, il était monté en tuffeau, percé d'une porte chanfreinée et de trois baies. C'est sur ces observations que Durville se fonde pour avancer que ce mur date du XII^{e} siècle et plus précisément de l'épiscopat de Brice.

Pourtant le chanfrein, en l'absence d'autres moulures, ne présente pas un caractère discriminant suffisant, et la présence du « petit appareil romain » pourrait tout autant être envisagée comme du réemploi et non parce que les ouvriers connaissaient encore cette technique de construction comme l'affirme G. Durville[1875]. D'autant plus qu'on retrouve cette mise en œuvre sur la façade ouest de la porte Saint-Pierre en partie inférieure employée dans la maçonnerie du XIII^{e} siècle. Enfin, il est à noter que l'auteur n'a pas relevé les mentions faisant part des compensations reçues par les évêques pour l'expropriation subie dans les premières années du XIII^{e} siècle et qui représentent les indices les plus probables pour faire correspondre ce mur à ces sources archivistiques, et donc de l'attribuer au XIII^{e} siècle.

1-4 L'Évêché à la fin du Moyen Âge

1-4-1 De Pierre du Chaffault à Jean d'Épinay (1477-1500)

Durant près de deux siècles, l'Évêché demeure ensuite sans que la moindre information ne nous soit parvenue au sujet de son architecture. Tout au plus apprenons nous que le 21 juillet 1461, Guillaume de Malestroit, évêque de Nantes et chancelier de l'université qui a été nouvellement fondée fait lire la bulle de Pie II « *in aula nostra episcopali Nannetensi*[1876] ». Puis sous l'épiscopat de l'évêque Pierre du Chaffault interviennent de nouvelles constructions en lien avec la porte de ville. En 1477, la porte est détruite en raison de son mauvais état, sa reconstruction programmée est engagée et s'achève en 1482[1877]. Ces travaux de grande ampleur endommagent les bâtiments de l'Évêché et notamment le tribunal des régaires dont l'un des murs, la voûte des prisons, les pignons et la toiture se sont écroulés. Il en découle une

[1874] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit.,* p. 14.

[1875] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit.,* p. 16.

[1876] FOURNIER Marcel, *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, Paris, éd. Larose et Forcel, 1892, doc. 1592, p. 37-39.

[1877] ARMIDE Aurélien, *La porte Saint-Pierre à Nantes : étude architecturale d'un édifice militaire du 15eme siècle en Bretagne*, mémoire de Maîtrise sous la direction de Dany Sandron, Université Paris IV Sorbonne, 2005, p. 32.

compensation de la part de la ville à l'évêque, car le litige résultant de ces événements a eu lieu dans le domaine civil et non ecclésiastique. Le conseil des bourgeois prend en charge la totalité des réfections. Par conséquent, de 1481 à 1483 l'aile située au nord de la porte est reconstruite[1878]. On remonte également « la grande vouste qui est sur le chemin qui estait fendue au moyen des pluyes et eaulx qui y avaient passés ». Cette voûte implique la présence au-dessus de la porte d'une construction voire d'un précédent manoir épiscopal.

Par la suite, le siège de 1487 endommage en partie la porte Saint-Pierre comme l'Évêché attenant. Nicolas Travers mentionne que « la ville [...] faisait relever la porte de Saint-Pierre et les tours qui la joignent sous l'évêché ; le siège de l'an 1487 les avait presque détruites, ainsi que les maisons des régaires et de l'évêché[1879] ». Pour autant, lorsque Robert d'Épinay nommé évêque en 1488 fait son entrée à Nantes le 29 janvier 1492, il fit donner « un diner public dans la grande salle de l'évêché, quoiqu'elle fut en fort mauvais état et en ruine[1880] ». Deux ans plus tard, lors de l'installation de l'évêque Jean d'Épinay en 1494, N. Travers note que « le clergé en corps, la noblesse et le peuple accompagnèrent [l'entrée de l'évêque dans la ville], et après la messe qui fut pontificale, on dina splendidement à l'évêché[1881] ». L'Évêché n'était cependant toujours pas remis en état. En effet, lors de l'entrée solennelle de Guillaume Guéguen, le 3 novembre 1500, le procès-verbal dit qu'après la messe les convives sont allés « au logix des frères de St-François de la dite ville auquel lieu le digné avoist esté préparé obstant que le logeix du manoir épiscopal diceluy seigneur de la dite ville nestoit a faire disposé pour la démolition qui en avoit esté faite par les guerres qui naguerres ont eu cours en ce pays et duché[1882] ». Par conséquent, il semblerait qu'à cette date l'Évêché n'ait connu aucune réparation. Il faut apparemment attendre Guillaume Guéguen pour que la reconstruction de cet ensemble soit entreprise.

[1878] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 164.

[1879] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p 216.

[1880] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 215.

[1881] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 225.

[1882] ADLA, G1, liasse 3, f° 18.

1-4-2 Guillaume Guéguen (1500-1506)

La famille Guéguen est assez méconnue comme le démontre les recherches entreprises par Stéphane de La Nicollière[1883], archiviste de la Ville de Nantes. Cet auteur pense reconnaître l'un des membres de cette famille en la personne de Guillaume Guéguen qui occupait le siège épiscopal de Saint-Brieuc de 1297 à 1298, car il était originaire de la paroisse de Hillion[1884] « dans laquelle nous voyons nos Guéguen possessionnés en 1535, ce qui est une forte présomption pour le croire de la même famille ». Par la suite, c'est un dénommé Mathelin Guéguen mentionné en tant que noble de Lamballe qui prête serment de fidélité au duc en 1437[1885]. Vient ensuite un autre Guillaume Guéguen, le père du personnage qui nous intéresse, qui est cité dans les réformations du domaine ducal en 1441 et 1449 dans la paroisse de Raca[1886]. Son écu associé à celui de la famille de La Soraye fait affirmer à Stéphane de La Nicollière qu'il existe une alliance entre ces deux familles. Pour Marcel Chauvin, ce fait serait la conséquence du mariage entre Guillaume Guéguen et une descendante de la famille de La Soraye[1887]. De cette union seraient issus Guillaume Guéguen né vers 1440 et Bertrand, futur homme d'armes de la reine Anne et du roi Charles VIII[1888]. Le cadet paraît avoir suivi les traces de son aîné car il semble qu'il est fait carrière à la Chambre des comptes car « Franczois de Moulans, premier et grant aulmonier du roy quant affin de estre receü par procureur à faire sermens de naissance en certaines matieres pendantes vers maistre Bertrand Gueguen[1889] » ; ainsi que dans le clergé où il est maintenu sur la cure et église paroissiale de Chauvigné dans le diocèse de Rennes[1890].

[1883] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), « La chapelle de la Madeleine dans la cathédrale de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 40, 1899, p. 603-616.

[1884] Les armes de cette famille sont toujours visibles dans dans l'une des chapelles du chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste de Hillion.

[1885] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 1, col. 1303.

[1886] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), *op. cit*., p. 612.

[1887] CHAUVIN Marcel, « La carrière de Guillaume Gueguen » dans *BSAHNLI*, t. 73, 1933, p. 179-200, p. 179.

[1888] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1527.

[1889] ADLA, B 25, f° 13-r ; GUILLOU Stéphanie, *op. cit.*, p. 17.

[1890] ADLA, B 9, f° 132-r ; POULLELAOUEN Jacques, *Les activités de la Chancellerie du duché de Bretagne en 1480*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1982, t. 2, p, 215.

Pour en revenir à l'évêque de Nantes, il apparaît pour la première fois[1891] comme secrétaire du duc en 1472, charge qu'il conserve jusqu'à la fin de sa vie et pour laquelle il perçoit[1892] 150 l. Bien qu'on ne sache pas comment il entra au service du duc, la protection dont il jouit auprès de Pierre Landais fut décisive dans sa carrière. En 1477, Guéguen était en effet le « petit secrétaire » de Landais[1893]. C'est à lui que l'on doit la rédaction des lettres secrètes envoyées au roi d'Angleterre, au même moment où le chancelier Guillaume Chauvin assurait des bons sentiments du duc envers Louis XI[1894]. On retrouve également la présence de Guillaume Guéguen à la table du trésorier au manoir de la Pabotière-en-Doulon, le soir où les seigneurs bretons révoltés tentèrent de s'emparer du favori du duc suite à la mort du chancelier Chauvin[1895]. Guéguen ne fut pas entraîné dans la chute de Landais, probablement grâce aux relations qu'il entretenait avec le baron d'Avaugour, dont il était secrétaire depuis 1480[1896]. Néanmoins les leçons instiguées par Landais avaient été parfaitement assimilées par Guéguen. La confiance qu'il inspire le fait être envoyé comme ambassadeur auprès du roi de France avec Louis de La Haye, en 1487 et 1488 « pour lui faire certaines remonstrances touchant ledit traicté de paix. Aussi pour traicter, actorder et conclure avecques mondit seigneur le roy ou ceulx qu'il plaira commectre et depputer de sa part et pouvoir expres de lui quant a ce une bonne et loialle treve et vroye abstinence de guerre par terre, par mer et eaux doulces entre mondit seigneur le roy et nous, noz parens, amis, alliez, feaulx et subgetz pour le temps[1897] ». En 1490, alors qu'il est vice-chancelier il obtient le don[1898] du rachat dû sur les terres de Gilles de La Rivière, doyen de Nantes. Durant cette période, mais peut-être pour des raisons différentes il reçoit 200 écus d'or[1899]. Il est notamment envoyé auprès du pape Innocent VIII en 1474 afin de réparer les différends entre le duc et l'évêque Amaury d'Acigné[1900]. En 1485, il fut nommé second président à la Chambre des comptes.

[1891] ADLA, B 12838, f° 396.

[1892] CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, p. 98.

[1893] KERHERVÉ Jean, *op. cit.*, t. 3, p. 780.

[1894] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, p. 727.

[1895] BOUCHART alain, *op. cit.*, t. 2, p. 453.

[1896] KERHERVÉ Jean, *op. cit.*, t. 3, p. 780.

[1897] ADLA, B 11, f° 176-v et 177-r et v, f° 195-v et 196-r et v, f°217-v et 218-r ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, t. 1, p. 263 et 300-301.

[1898] ADLA, B 12, f° 176-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, t. 2, p. 257.

[1899] ADLA, B 10, N°372 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, p. 312.

[1900] CHAUVIN Marcel, art. cit, p. 183.

Ses talents d'ambassadeur furent à nouveau employés en 1490 où il se rendit en Angleterre afin de réconcilier le maréchal de Rieux avec Anne de Bretagne. Dans la querelle entre le maréchal de Rieux et la duchesse Anne (notamment au sujet du projet de mariage avec Alain d'Albret[1901], voulu par le maréchal de Rieux), il servit loyalement la duchesse. Guillaume Guéguen en fut récompensé, obtenant la charge de premier président de la Chambre des comptes[1902]. Il fut également présent lors de la rédaction du contrat de mariage de Claude de France avec François de Valois, futur François I[er], le 22 mai 1506[1903].

Parallèlement à cette carrière politique aboutie, il eut une ascension rapide dans le clergé français. Il fut clerc de Saint-Brieuc, curé de Langourla en 1471, archidiacre de Penthièvre[1904] au diocèse de Saint-Brieuc en 1479, puis archidiacre de la Mée au diocèse de Nantes, prieur de Méraut[1905], chanoine de Nantes en 1484[1906], mais encore chapelain de Saint-Hervé, abbé de Saint-Sauveur de Redon, prieur de Saint-Jacques de Pirmil et de Nozay, et confesseur du roi et de la reine[1907]. Ce très proche d'Anne reçut un don de 1000 écus d'or en 1489 « qui luy a esté donnee et ordonnee pour aider a suporter les charges et mises qu'il a ou service de la duchesse[1908] ». Il fut élu par le chapitre de la cathédrale, évêque de Nantes. Mais il lui fallut attendre treize ans avant d'obtenir l'épiscopat nantais. le roi de France obtenant du pape la nomination (par deux fois consécutivement, en 1487 et 1495) de prélats jugés mieux disposés envers lui, et ce en dépit de l'appui de la duchesse. En 1487, Robert d'Épinay fut nommé par le pape. Cela n'empêcha pas Anne, en 1489, de mander « aux juges de Nantes et Guerrande et a chacun de faire proïbicion et deffence de par la duchesse aux doyen et chapistre et autres gens d'Eglise de Nantes et de ce pays et duché, sur paine de saesie de leurs temporelz forbannissement de leurs personnes hors ce pays de non amectre ne recevoir aucunes lettres aplicqués touchant le fait de la presentacion de l'evesché de Nantes pour autre que pour maistre Guillaume Gueguen, vichancelier, et de non bailler a Robert d'Espinay nulz ne aucuns des fruiz dudit evesché et faire bannir ladite deffence a ce que ung chacun n'en puisse cause de

[1901] CHAUVIN Marcel, art. cit, p. 184.

[1902] ADLA, B 12, f° 177-r ; LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit*., t. 2, p. 806.

[1903] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1574.

[1904] ADLA, B 11, f° 45-r ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, t. 1, p. 69.

[1905] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélémy-Amédée, *op. cit.*, p. 661.

[1906] KERHERVÉ Jean, *op. cit*., t. 3, p. 780-781.

[1907] CHAUVIN Marcel, art. cit., p. 180.

[1908] ADLA, B 12, f° 37-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, t. 2, p. 70.

ingnorence pretendre[1909] ». Il ne put occuper son siège qu'après la prise de Nantes en 1491 et fit son entrée solennelle le 29 janvier 1492. Guéguen fut alors nommé abbé de l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon afin de le dédommager. À la mort de l'évêque en août 1493, alors que Guéguen figurait en tête de liste pour pourvoir à cette fonction, le pape Alexandre VI choisit Jean d'Espinay le frère de Robert pour lui succéder. L'évêché de Mirepoix étant vacant après l'élection de Jean, on le proposa à Guéguen qui le refusa. Le décès du roi Charles VIII en 1498 marqua un tournant. Le second mariage d'Anne avec Louis XII lui octroya notamment le droit de nommer les évêques du duché. Il s'agissait d'une manière pour le roi de se concilier les faveurs de la reine[1910]. Ainsi, l'élu de Nantes[1911], nom par lequel était dénommé Guillaume Guéguen suite à ses évictions successives, devint évêque le 25 septembre 1500 alors que Jean d'Espinay fut transféré à Saint-Pol-de-Léon. Entre temps, Guéguen fut nommé vice-chancelier par Anne de Bretagne en 1489[1912] jusqu'en 1506.

Il décède dans la nuit du 23 au 24 novembre 1506 et fut en premier lieu enterré devant l'autel de saint-Clair dans la cathédrale de Nantes avant de l'être dans la chapelle de la Madeleine (Ill. 85, vol. 2) qu'il avait fondé. Les travaux qui débutent en 1510, sont surveillés par son neveu Jean de Plédran et dirigés par Jacques Drouet. Une fois achevé, le corps de l'évêque y fut transféré en 1517. Selon La Nicollière en se référant à Benjamin-Fillon, c'est à la demande d'Anne de Bretagne que Michel Colombe aurait sculpté l'enfeu et le gisant du défunt[1913], bien que les vestiges actuels ne suggèrent en aucun cas la main du maître. L'enfeu fut redécouvert en 1883 lorsque Léon Palustre put faire retirer les boiseries qui le recouvraient[1914]. Mais le gisant en place actuellement serait celui de l'évêque François Hamon et non de Guillaume Guéguen. Quoiqu'il en soit, cette chapelle marque par son décor le prestige du commanditaire et témoigne de la déférence d'Anne à l'égard du prélat.

[1909] ADLA, B 12, f° 19-r ; LE BOURHIS Rozenn, *op. cit.*, t. 2, p. 39.

[1910] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélémy-Amédée, *op. cit.*, p. 682.

[1911] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 251.

[1912] ADLA, B 12, f° 27.

[1913] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), « La chapelle de la Madeleine… », art. cit., p. 614, note de bas de page n°1.

[1914] LA NICOLLIÈRE Stéphane (de), « La chapelle de la Madeleine… », art. cit., p. 613.

1-5 Les évêques aux XVI^{e}, XVII^{e} et XVIII^{e} siècles

Au cours des cinq siècles qui se sont écoulés depuis le décès de Guillaume Gueguen, peu d'événements remarquables sont survenus au sein de l'Évêché, d'autant que les sources archivistiques sont très lacunaires. Malgré tout, quelques personnages ont marqué de leur empreinte cet édifice.

C'est tout d'abord le cas avec Robert Guibé. Ce dernier est le fils d'Olive Landais, la sœur du trésorier qui était mariée avec Adenet Guibé. Robert occupa différentes fonctions dans le clergé avant d'être nommé à l'évêché de Nantes. En effet, en 1477 alors qu'il est déjà chanoine et chantre de Dol, prieur de Sante-Croix de vitré, archidiacre de Dinan et de la Mée, chapelain du pape, il est maintenu[1915] dans la possession de la chantrerie et la prébende qu'il avait à Dol. En 1485, il est envoyé[1916] pour le compte de François II en ambassade à Rome afin de faire allégeance au nouveau pape Innocent VIII. En 1487, il lui est fait don du seigneuriage[1917] de 300 marcs d'argent. En 1500, il est envoyé comme ambassadeur à Rome pour obtenir du pape les bulles[1918] permettant à Guillaume Guéguen d'être le nouvel évêque de Nantes, puis à nouveau en 1504 lorsque le pape Jules II le fait cardinal de Sainte-Anastasie en 1505 à la demande d'Anne de Bretagne. Toutefois il s'agissait d'une promesse[1919] du pape Alexandre VI. Il reste à Rome pour exercer ses charges et s'employer aux affaires royales[1920]. La même année, il obtient les revenus[1921] de l'abbaye de Saint-Melaine suite au décès du cardinal de Sainte-Praxède à Rome. Selon Travers « il était content d'en toucher les revenus [de ses bénéfices] sans les mériter par d'utiles fonctions[1922] ». En 1510, il reçoit une nouvelle maintenue[1923] sur le prieuré de Saint-Sauveur des Landes dans la paroisse de Fougères. Il

[1915] ADLA, B 8, f° 160-v ; BIHAN Yvon, *op. cit.*, t. 3, p. 236.

[1916] LOBINEAU Gui-Alexis, dom, *op. cit.*, t. 2, col. 1418.

[1917] ADLA, B 10, n° 1411 ; CORCUFF Marie-Andrée, *op. cit.*, p. 318.

[1918] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 261.

[1919] POCQUET du HAUT-JUSSÉ Barthélémy-Amédée, *op. cit.*, p. 683.

[1920] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 262.

[1921] ADLA, B 18, f° 13-r à 14-v ; COZ Christelle, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne en 1509*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Kerhervé, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1998, t. 1, p. 29-32.

[1922] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 267.

[1923] ADLA, B 19, f° 73-v ; DEBORD Karine, *op. cit.*, t. 2, p. 100.

perçoit d'autres bénéfices[1924] : abbayes de Saint-Méen, de Saint-Victor à Marseille, de Saint-Gildas de Rhuys, du prieuré de Batz, de la Trinité à Fougères et de Sainte-Croix à Châteaugiron. Il obtient plusieurs nominations[1925] à la tête d'évêchés bretons comme celui de Tréguier en 1484, de Rennes en 1502 suite à la mort de son frère, de Nantes[1926] en 1507 grâce à la volonté royale, mais surtout grâce au réseau qu'avait mis en place son oncle Pierre Landais. Il délaissait cet évêché en 1511 car il fut nommé évêque[1927] de Vannes au profit de François Hamon son neveu. Par ailleurs, en 1509 alors qu'il est évêque de Nantes et cardinal, il a obligation d'employer l'argent que lui procurent ses bénéfices pour restaurer[1928] les édifices du diocèse qui sont en ruine. En 1511, au concile de Pise durant lequel Louis XII veut faire destituer le pape Jules II hostile à la présence française en Italie, Robert Guibé prend le parti du pape. Le roi le démet[1929] de tous ses bénéfices en France. Pour remédier à cela le pape le fait son légat à Avignon. Cette affaire explique qu'il résigne l'évêché de Nantes. Il décède en 1513 à Rome où il est inhumé dans l'église Saint-Yves des Bretons avant que son corps ne soit transporté dans la chapelle des Guibé fondé par son frère Michel et située dans la cathédrale de Rennes.

La famille Guibé a su tisser des liens avec la famille Hamon, en particulier grâce au mariage de Guillaume Hamon avec Guillemette Guibé l'une des sœurs de Robert. Guillaume est seigneur[1930] de la Gillière, de Bouvet et du Croisic avec comme charge celle de capitaine du Loroux[1931] en 1484. Il avait participé à la garde[1932] de Clisson et de la Guerche en 1464. Il lui est fait don en 1487 « du devoir d'impost de ouict tonneaulx de vin qu'il vendra et fera vendre par mynu et detaille sa vie durant, seullement en rescompance du service qu'il a fait durant ces guerres au belovart de la ville de Nantes auquel service il a perdu la veue[1933] ». De leur union naît notamment François Hamon évêque de Nantes de 1511 à 1532 et petit-neveu de Pierre Landais. En 1506, il est maintenu sur la cure[1934] de Fougères et en 1508 sur le prieuré[1935] de

[1924] GIRAUD-MANGIN Marcel, « Une lettre du cardinal Guibé » dans *Le Fureteur*, n° 63, 1922, p. 71-73, p. 72.

[1925] CARAES Jean-François, « L'hôtel de Briord…», art. cit., p. 17.

[1926] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 881.

[1927] ADLA, B 21, f° 252-r ; LAZ Virginie, *op. cit.*, t. 1, p. 324 ;

[1928] ADLA, B 18, f° 6-r à 7-r ; COZ Christelle, *op. cit*., t. 1, p. 14-16.

[1929] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 267.

[1930] CARAES Jean-François, « L'hôtel de Briord… », art. cit., p. 17.

[1931] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 458.

[1932] MORICE Pierre Hyacinthe, dom, *op. cit.*, t. 3, col. 120 et 123.

[1933] ADLA, B 11, f° 168-r ; PARROT Ingrid, *op. cit.*, t. 1, p. 226.

[1934] B 16, n° 1158, ADLA ; GOARZIN Véronique, *op. cit.*, t. 1, p. 187.

[1935] ADLA, B 17, f° 97 ; KERMARREC Juliette, *op. cit.*, t. 1, p. 224.

Sens. Il participe au concile du Latran en 1513. En 1518 et 1525, il donne un bréviaire, un missel et un rituel à l'usage de Nantes qu'il a fait réviser. En 1525, il est envoyé comme député[1936] du chapitre aux États ayant lieu à Rennes avec Guillaume de Lignière l'archidiacre de la Mée. En 1527 il s'appropria la décime due au roi et dont il est le receveur. Son temporel fut saisi[1937] par la Chambre des comptes. Il meurt le 7 janvier 1532 à Chassail et enterré dans la chapelle de la Madeleine au sein de la cathédrale. Selon Travers, « cet évêque avait beaucoup d'érudition ; il aima les gens de lettres et n'épargna rien pour attirer à Nantes les plus savants hommes[1938] ». Françoise Hamon sa sœur est l'épouse de François II Goheau, le fils de François I^er commanditaire de l'hôtel Saint-Aignan. Les liens entre ces deux familles ne s'arrêtent pas là car Pierre I^er le frère de François I^er, faisait partie des gentilshommes, hommes d'armes et archers s'occupant de la garde du château de Clisson en 1464 tout comme Guillaume Hamon[1939].

Par la suite, les évêques Antoine de Créquy (1554-1561), Gilles de La Baume Le Blanc (1665-1679) puis Pierre Mauclerc de la Muzanchère (1746-1775) firent reconstruire parfois en profondeur l'édifice. Nous reviendrons par la suite sur les travaux qu'ils ont engagés lors de leur épiscopat. Mis à part eux, il semble qu'aucun n'autre évêque eu un rôle important concernant l'Évêché durant cette période.

1-6 De la Révolution à la destruction de l'Évêché

L'Évêché connaît une histoire mouvementée à partir de la période révolutionnaire. Malgré la perte du procès-verbal relatant la vente du bâtiment en tant que bien national, nous savons d'après un « plan des terrains à vendre en cinq lots »[1940] levé en 1792 que le projet de vente était alors bien d'actualité. Si l'édifice ne fut pas vendu, les terrains attenants le furent. Il servit alors de caserne au 15^e régiment puis d'hôpital du Panthéon[1941]. Ce n'est que le 22 germinal de l'an X (12 avril 1802) que la décision fut prise de rendre à l'Évêché sa fonction

[1936] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 286.

[1937] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 287.

[1938] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 291.

[1939] CARDOU Alain, *Une histoire des Goheau du 12^eme au 18^eme siècle, repères généalogiques et historiques*, 2011, p. 153.

[1940] ADLA, Q 59/2.

[1941] ADLA, Q 506.

première[1942], quelques jours après qu'ait été promulguée la loi relative à l'organisation des cultes.

À partir de 1850, on envisage sa reconstruction en raison de sa vétusté. Le choix se porte sur les terrains au sud de la cathédrale mais l'acquisition des maisons est trop onéreuse. C'est pourquoi les responsables du projet optent pour la place de la caserne de la gendarmerie jouxtant la chapelle de l'Oratoire, l'idée sous-jacente étant d'isoler la cathédrale une fois qu'elle sera achevée[1943]. Mais aucun chantier n'ayant été engagé à l'Évêché, il devient nécessaire en 1858 de reloger l'évêque. D'autant plus qu'à cette date les travaux de la cathédrale ont débuté, exposant les étages inférieurs du palais épiscopal[1944] au froid et à l'humidité. Le projet de translation va revenir en 1863, à l'idée première, c'est-à-dire au sud de la cathédrale, puisque la ville projette la réfection de la place Saint-Pierre afin de l'embellir[1945]. Le 26 octobre 1864, l'évêque Antoine-Mathias-Alexandre Jaquemet demande au maire la réfection de l'Évêché « dont l'habitation est aussi incommode que nuisible à la santé de ceux qui y résident ». Il rappelle que l'administration des cultes a établi en principe qu'il serait reconstruit au sud de la cathédrale, sur l'emplacement compris entre cette église et la rue Saint-Laurent. Pour faciliter les travaux, l'évêque demande l'aide de la ville en vue d'acquérir deux maisons (Rousseau et Lelubois) au sud de la cathédrale pour le loger, ce qui faciliterait le ministère des Cultes à reconstruire le logement du prélat. D'après ce dernier, cela « contribuerait pour sa part à l'embellissement du quartier [...] et l'on pourrait en même temps voir disparaître le bâtiment actuel qui tombe en ruines et qui, en empêchant l'aspect facile de la cathédrale, dépare aussi par lui-même[1946] ». Le 6 juillet 1865, le conseil municipal adopte le principe de la reconstruction du palais épiscopal au sud de la cathédrale, pour les raisons invoquées, mais ne se prononce pas sur l'aide financière que demande l'évêque[1947]. En 1892, rien n'a été fait et il devient nécessaire d'étayer les bâtiments aspectant la rue de l'évêché qui menacent de s'écrouler sur la voie publique (Ill. 86, vol. 2). L'année suivante la décision est prise de détruire ces bâtiments dont les étais gênent la circulation. Au début de 1894, les édifices sont rasés par les entrepreneurs Rivet et Kerandron[1948]. Pour autant, le projet de reconstruction au sud de la

[1942] ADLA, 30 V 1, 32e liasse.

[1943] ADLA, 30 V 1, 12e liasse.

[1944] ADLA, 30 V 1, 6e liasse.

[1945] ADLA, 30 V 1, 5e liasse.

[1946] AMN, 2 M 9.

[1947] *Ibid*.

[1948] ADLA, 30 V 1, 1ere et 3e liasse.

cathédrale n'est pas abandonné et pendant près de dix ans on discute de ce nouveau bâtiment à construire[1949]. Dans le rapport du commissaire voyer en date du 26 octobre 1897, il est fait mention du projet de l'architecte diocésain Deperthes. Selon, celui-ci il faudrait acquérir la propriété Blanloeil et la psallette appartenant au chapitre. De plus, il faudrait procéder à un échange avec Monseigneur Rouard et la fabrique pour obtenir sa propriété et lui concéder le terrain au bout de l'impasse Saint-Laurent. La propriété Tréhervé ne changerait pas de propriétaire. Pour Deperthes la ville doit acquérir la propriété Blanloeil et la psallette et M^{gr} Rouard doit échanger son terrain avec la fabrique, ainsi il disposerait d'un terrain suffisant pour créer le nouveau palais épiscopal. Le 19 juillet 1899, la ville acquiert de la fabrique de la cathédrale, la psallette avec sa cour, la maison du chapitre, le presbytère de la cathédrale. Toutefois, ce projet ne vit jamais le jour pour des raisons financières.

Les efforts vont alors se concentrer sur l'édifice existant. Le 22 février 1908, le directeur des Domaines s'adresse au ministre des Beaux-Arts au sujet de la destruction de l'Évêché. Il souligne que cela permettrait d'élargir la rue et de créer un square, le tout à la charge de la ville, mais le terrain appartiendrait toujours à l'État. La porte serait conservée et classée comme monument historique, ainsi que les bâtiments du XV^{e} siècle contigus à cette porte. Dans les constructions à démolir, une cheminée serait cependant préservée et reconstruite[1950]. En conséquence, la porte Saint-Pierre et sa tourelle d'escalier sont classées au titre des monuments historiques le 17 septembre 1909[1951]. Suite à cette décision, le 5 février 1910, l'État cède à l'amiable à la ville de Nantes, l'ancien Évêché comprenant la porte Saint-Pierre ainsi que les terrains de l'Évêché. « En outre, la municipalité fera déposer la cheminée en pierre du XV^{e} siècle qui fait corps avec un mur sis à l'ouest de la porte Saint-Pierre et dépendant des bâtiments de servitudes de l'ancien évêché, et prendra les mesures nécessaires pour assurer la conservation de ses éléments ». L'ensemble des biens est vendu pour la somme de 30 000 francs[1952]. Entre temps, le maître carrier Pierre Joseph obtient le contrat par adjudication, pour la démolition de l'évêché dont les travaux débuteront le 21 février 1910.

[1949] ADLA, 30 V 1, 2^{e} liasse.

[1950] AMN, 2 M 9.

[1951] AMN, 2 M 11.

[1952] *Ibid*.

1-7 Vers un projet de valorisation du site

Dès 1907, est prévue une nouvelle affectation pour la porte Saint-Pierre. Celle-ci pourrait servir de musée, ce qui nécessiterait d'importants travaux selon Henri Déverin, l'architecte des monuments historiques. Ce dernier présente un devis des réparations à effectuer pour cette nouvelle utilisation[1953]. Dans la séance du conseil municipal du 26 mai 1911, sont posées des questions sur le bien-fondé de la restauration de la porte proposée par Déverin. Il est dit que la conservation des baptistères découverts lors des fouilles de Durville, « est également désirable ». À cette occasion, l'architecte Étienne Coutan fait part de son projet de parc dans lequel des arbres et de la végétation suffiraient à l'embellissement du lieu. Quelques mois plus tard, la mairie ne retient que l'aménagement du square. Le projet de Déverin s'élève à 49 000 francs, et malgré l'aide de l'État et du département, la ville ne peut donner les 28 000 francs restants. Elle fait appel à la commission du Vieux Nantes pour l'examen du dossier. À l'unanimité, tous considèrent que le principal intérêt du projet est de laisser à la porte son caractère historique et que donc seules les réparations nécessaires doivent être effectuées. Le prix passe alors à 23 357, 62 francs et la part de la ville s'élève à 6000 francs. En 1913, on aménage le square afin de mettre en valeur les vestiges de la porte Saint-Pierre par des arbres et des parapets ce qui a pour but « d'en atténuer le caractère massif » et de percevoir la porte « dans toute sa valeur monumentale ».

Peu avant le début des travaux de démolition, Dortel, président de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, dans une lettre adressée au maire, demande que fouilles archéologiques soient effectuées lors de la destruction de l'Évêché. C'est pourquoi, il demande qu'une commission composée des membres du Vieux Nantes et de la Société archéologique surveille les travaux[1954]. Suite aux fouilles menées par Georges Durville, le directeur des bâtiments communaux fait un rapport sur les découvertes archéologiques réalisées. Le 23 novembre 1911, il est décidé de conserver les baptistères (Ill. 87, vol. 2) mis au jour en les protégeant par un mur concentrique et en les couvrant par une dalle avec la possibilité de créer une fenêtre pour les voir. « On pourrait les préserver de la destruction par l'eau en établissant un écoulement à l'égout ou en les remplissant de sable ». De même, l'église Saint-Jean-du-Baptistère serait reconnaissable par un marquage au sol et le mur roman resterait également visible. Une seconde solution envisagée était de poser une toiture sur les baptistères

[1953] *Ibid*.

[1954] AMN, 2 M 9.

afin de les exposer et de créer une rigole autour de chacun pour l'écoulement des eaux. Concernant la porte, le 10 avril 1913, le maire Paul Bellamy, demande au ministre de l'Instruction public et des Beaux-Arts une subvention afin d'installer dans la porte Saint-Pierre, un musée d'Art breton. Le devis de Déverin s'élevant à 13 297, 12 francs, la mairie ne pourrait payer qu'un quart de cette somme, rendant sa création impossible. De 1913 à 1915, on aménage donc le square[1955] dans la veine romantique, réalisé par É. Coutan, dans lequel est placé un musée lapidaire en plein air, tandis que la statue de Jeanne d'Arc initialement prévue pour être exposée dans le square, ne fut jamais posée. Pour autant, le principe d'un espace muséographique n'est pas abandonné puisqu'en 1914, le directeur des services d'architecture de la ville demande à ce que l'on répare l'intérieur de la porte, afin d'y placer le musée municipal d'archéologie et d'aménager des salles pour les sociétés – savantes ? – ainsi qu'une bibliothèque spéciale. En 1927, le musée de Nantes par l'Image est créé et installé dans l'édifice, dévoilant des représentations anciennes de la cité ligérienne[1956]. Il fut déplacé en 1970 au château des Ducs de Bretagne[1957]. Désormais la porte Saint-Pierre est occupée par des associations, tandis que le square a été remis en valeur en 2013.

2 Description

2-1 Topographie urbaine

Le logis épiscopal prenait place au nord-est de Nantes *intra-muros*. Les édifices le constituant apparaissent dans la vue panoramique de la ville (Ill. 88, vol. ill. 10, vol. 3), sur laquelle il est possible de distinguer, non loin de la cathédrale, sa tourelle d'escalier accolée au corps de logis. Cependant, le positionnement du manoir Guéguen sur cette illustration est peu représentatif de son emplacement exact car il prenait place au-dessus de la porte Saint-Pierre, ce qui n'est pas le cas ici. L'Évêché, ainsi que les maisons des régaires qui entrent dans la composition de ce complexe étaient implantés dans deux îlots séparés par la porte de ville et par la voie publique qu'elle contrôlait (Ill. 89, vol. 2). L'îlot dans lequel est implanté ce logis était délimité à l'est par l'enceinte urbaine médiévale donnant sur la motte Saint-Pierre, par la cathédrale au sud, par la place Saint-Pierre, à l'ouest et par la rue de l'Évêché au nord. Cet îlot

[1955] AMN, 2 M 11.

[1956] ORCEAU Robert, « Visite des musées de la Psalette et de la Porte Saint-Pierre », dans *BSAHNLI*, t. 79, 1939, p. 222-225.

[1957] BENOIST Luc, *Le Château des ducs de Bretagne et ses musées*, Nantes, Impr. Chiffoleau, 1971, p. 37.

est partiellement issu du tissu urbain antique (Ill 3, vol. 3), notamment au nord-est où l'enceinte et la porte médiévale furent érigées dans la continuité de structures antiques préexistantes et occupant des fonctions similaires. Au sein de ce parcellaire ancien étaient insérés les édifices principaux composant le complexe cathédral nantais jusqu'à la fin de l'époque médiévale, soit l'Évêché, la cathédrale et l'église Saint-Jean-du-Baptistère, ce qui en fait le lieu saint par excellence de la cité. Ce parcellaire a évolué suite au démantèlement de l'enceinte urbaine au cours du XVIII^{e} siècle, puis avec la création de la rue de l'Évêché qui en a réduit la partie septentrionale de ce territoire.

La rue Saint-Pierre ou de l'Évêché passait sous la porte Saint-Pierre et était bordée par les maisons des régaires au nord et l'Évêché au sud. Ce n'est que dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle qu'elle fut décalée plus au nord. Le 30 décembre 1763, l'évêque Mauclerc de La Muzanchère cède à la commune le terrain des Régaires excepté sa partie sud, que la nouvelle rue doit laisser à proximité du palais épiscopal. La municipalité doit se charger « des droits, indemnités et amortissement (s'il en est dû) pour la reconstruction des écuries et ménagerie que l'évêque sera contraint de faire sur le terrain concédé, en remplacement des ménageries et écuries qu'il démolira pour l'exécution du projet, lesquelles ménageries et écuries à reconstruire feront partie de la rue à reconstruire[1958] ». Le 23 avril 1790, le conseil de ville décide par arrêté qu'il faudra démolir « la portion de fortification attenante au palais épiscopal, à l'entrée de la rue qui conduit de la place d'armes à celle de Saint-Pierre, pour parvenir à l'alignement de cette même rue » (Ill. 90, vol. 2). C'est à la ville que revient l'obligation de clore le pignon nord du palais épiscopal ouvert par cette démolition. Le 16 février 1791, un arrêté est pris afin d'approuver les travaux nécessaires à la création de la rue de l'Évêché qui doit être portée à une largeur de 35 pieds[1959]. Ce n'est qu'au début du XX^{e} siècle que la rue prend son aspect définitif, avec la destruction des servitudes et des annexes de l'Évêché.

2-2 Le parcellaire

Le parcellaire de l'Évêché au nord de la cathédrale ne nous parvient que tardivement au travers des sources. Cependant, lorsqu'il a été transféré en cet endroit au XIII^{e} siècle, il est certain que son emprise devait être quelque peu inférieure à celle occupée à la fin du XV^{e} siècle. En effet, l'église Saint-Jean-du-Baptistère occupait la majeure partie occidentale de cette

[1958] AMN, 1 O 16000.

[1959] AMN, 2 M 9.

emprise jusqu'à sa destruction définitive entre 1469 et 1486[1960], et l'enceinte urbaine était en limite orientale de cet espace. Dans un premier temps, à l'ouest, la destruction totale de l'église Saint-Jean-du-Baptistère étendit considérablement cet espace qui atteint 1750 m^2 (Ill. 12, vol. 3). À partir de 1658 et du fait du report de l'enceinte urbaine vers l'est en vue de permettre l'extension de la cathédrale, le terrain occupé par l'Évêché connaît une nouvelle extension conséquente vers l'est. Par la suite, les quelques aveux en notre possession ne mentionnent jamais la superficie du terrain. Par exemple, le papier terrier du 13 décembre 1680 explique que « le palais épiscopal est situé en laditte paroisse de St-Jean au septentrion de l'église de st-Pierre s'extendant de l'occident à l'orient depuis la porte septentrionalle de laditte église jusqu'à la muraille, et porte de la ville appellée la porte de st-Pierre, les logements de laquelle porte, et murailles font partyes dudict palais et du midy au septentrion s'extendant depuis ladite église jusqu'à la muraille de la ville descendant le long de la rue de ladite porte de st-Pierre qui sépare en deux ledict palais épiscopal jusqu'à la maison prébendalle du sieur du Breil par une part, et continuant le long desdittes murailles de ville jusques au placistre de nostre dame, et dans cet espace, l'auditoire, prisons des Régaires jardins, et servitudes y sont compris le tout contenant par fond [sic][1961] ». Georges Durville, se fondant sur un document[1962], dont la provenance nous échappe, propose une délimitation précise de l'espace. Cet acte rapportant des mesures précises en pieds de l'espace circonscrit, nous parviendrions alors à une surface estimée à 2804 m^2. Un second aveu datant du 1er mars 1729 rapporte que « le palais épiscopal avec sa cour écurie, remise et jardin, la maison et conciergerie des Réguaires consistant en plusieurs logemens bas et caducs servants à loger le concierge avec un jardin au derriere desdits logemens qui peuvent valoir de revenus annuel la somme de 600 livres[1963] ». Ces deux actes qui font part des mêmes délimitations montrent qu'il n'y a pas eu d'évolution majeure en l'espace d'un demi-siècle. Le 26 février 1757, la destruction des tours encadrant la porte Saint-Pierre est décidée par ordonnance royale. À la fin du XVIII^e siècle, la parcelle de l'Évêché s'étendait sur une surface estimée de 3271 m^2. Selon le cadastre de 1835, le parcellaire a légèrement été agrandi puisqu'il occupe une surface estimée à 3398 m^2. Depuis, le parcellaire a été considérablement réduit. La destruction des deux-tiers de l'Évêché, la réaffectation du manoir épiscopal en musée puis en résidence d'associations, ainsi que l'ouverture sur le cours Saint-Pierre ont irrémédiablement

[1960] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit*., p. 194.

[1961] ADLA, B 1904, f° 1r-v.

[1962] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit*., p. 51.

[1963] ADLA, G 60, 1^{ere} liasse.

modifié la physionomie du terrain. Ainsi, et malgré l'intégration des vestiges de la tour de l'évêché, sa surface[1964] actuelle n'est plus que de 972 m^2 (Ill. 91, vol. 2).

2-3 Le palais épiscopal

2-3-1 Le portail de l'Évêché

L'entrée se faisait par la porte charretière placée à l'ouest, donnant sur la place Saint-Pierre et directement accolée à la cathédrale. De cette porte, détruite, à l'image de la majorité de l'édifice, subsiste le départ du jambage droit, mesuré *in situ* à une hauteur de 2, 27 m. L'hypothèse d'un exhaussement général du niveau de terrain pratiqué par Alain Barbetorte durant le X^e siècle et conservé jusqu'à la création de la rue de l'Évêché pourrait expliquer la position singulière de ce départ de jambage. Reposant sur une pile, il est composé d'un socle prismatique duquel part une base de même forme, puis s'élance une colonnette. La photographie du fond Soreau montre que cet élément encadrait le portail puis retombait sur le socle septentrional de la cathédrale (Ill. 13, vol. 3). Pour autant, comme semble l'attester le départ élevé du jambage, il est probable qu'originellement le seuil du portail était plus élevé. Un examen approfondi de cette même photographie permet d'identifier dans le prolongement du jambage nord une ligne de démarcation indiquant un comblement maçonné, effectué en partie supérieure du portail.

Demeure un point délicat au sujet de cette porte. En effet, le jambage qui demeure est totalement intégré à la maçonnerie du second contrefort de la cathédrale, comme le confirme l'examen de l'encadrement ou encore des gonds. Or, le massif occidental de la cathédrale, dont les travaux ont débuté en 1434 a été probablement achevé avec la tour nord vers 1480. La cohérence de la maçonnerie plaide pour la contemporanéité des travaux. D'autre part, nous savons que l'église baptismale Saint-Jean-du-Baptistère n'est détruite qu'à partir de 1469 et il semble donc étonnant qu'elle soit enfermée dans l'enceinte de l'Évêché. Par ailleurs, ce type de socle et de bases prismatiques reconnu sur le portail, a été manifestement employé de manière similaire aux portes des premier et deuxième étages du manoir Guéguen. Par conséquent, ce vestige pourrait appartenir à la phase de restauration effectuée sous l'épiscopat de Guillaume Guéguen (1500-1506). Cependant, une réfection antérieure – sous Du Chaffault ?

[1964] AMN, 1099 W 76.

– du logis épiscopal n'ait pas exclu, ni encore l'utilisation de formes similaires à 20 ans d'intervalle.

2-3-2 L'hôtel épiscopal, entre cour et jardin

L'hôtel épiscopal possédait, une cour (630 m^2) à l'ouest, délimitée par l'édifice situé en fond de cour, à l'est, par les annexes, au nord, la cathédrale, au sud, et par le portail occidental. En revanche, l'existence de jardins est plus délicate à établir. La proximité de la muraille médiévale et de la cathédrale ne conférait pas à l'Évêché la possibilité d'avoir un espace que l'on puisse considérer comme des jardins. Ce n'est qu'avec les remaniements de l'enceinte urbaine en 1658, reculée plus à l'est afin d'étendre la cathédrale que des jardins peuvent être véritablement aménagés dans la partie orientale. Le démantèlement de l'enceinte urbaine à la fin du XVIII^{e} siècle permet par la suite un gain de surface significatif, délimité par un nouveau mur de clôture.

2-3-3 Répartition des édifices

Sur la parcelle, l'ensemble des édifices (Ill. 92, vol. 2), si l'on tient compte d'une part de l'extension maximale, faute de connaître l'implantation au début du XVI^{e} siècle, et que, d'autre part, l'on prend comme limite nord la rue de l'Évêché, possèderait une emprise de 1000 m^2 soit un peu plus de la moitié de la parcelle. Les plans permettront une meilleure compréhension de chaque bâtiment (Ill. 93, vol. 2).

Le manoir Guéguen

L'édifice préservé représente l'ultime vestige de la porte de la ville et du logis épiscopal. Si une construction antérieure est attestée pour la période tardo-antique, seule est conservée en élévation la porte de ville reconstruite de 1477 à 1483, ensuite surmontée du manoir Guéguen auquel était originellement accolé deux autres corps de logis, l'un au sud, le second à l'ouest. Les départs des murs principaux de ces deux corps annexes sont toujours visibles. Ceux-ci ont été préservés et réutilisés en contreforts, suite à la démolition de l'Évêché (1909-1911).

L'édifice subsistant est orienté nord-est/sud-ouest (Ill. 94, vol. 2). De plan quadrangulaire, ce corps de logis est caractérisé par des dimensions comprises entre 16,20 m de longueur, 8,70 m de largeur et une hauteur totale de 31,50 m. Sa fonction de porte de ville en partie inférieure, ainsi que sa relation particulière avec l'enceinte urbaine font de cette construction la limite parcellaire orientale du domaine épiscopal. Il est constitué de cinq niveaux : rez-de-chaussée, entresol, premier étage, second étage et niveau de combles. En position centrale, un passage voûté large de 3,70 m traverse l'édifice, encadré au nord et au sud par deux salles-basses. Le passage traversant est surmonté d'une voûte en anse de panier construite en blocs de tuffeau contrebutée par deux voûtes en berceau en blocage de moellons de schiste recouvrant les salles-basses nord et sud. Au rez-de-chaussée, la salle sud était percée par une porte communiquant avec les servitudes. Le corps du logis épiscopal préservé est principalement constitué par les trois niveaux supérieurs planchéiés surmontant le rez-de-chaussée. En plan, ces niveaux reprennent la composition dictée par le rez-de-chaussée. Les premier et deuxième étages respectivement caractérisés par une hauteur de 5, 20 m et 4, 70 m sont subdivisés par un mur de refend, axé suivant la paroi nord du passage sous voûte et percée par une porte à l'occident. Deux salles sont ainsi délimitées pour chacun de ces niveaux et toutes étaient pourvues de cheminées.

La tourelle d'escalier

Située à la jonction des trois corps de logis et initialement érigée dans œuvre, la tourelle (Ill. 95, vol. 2 ; ill. 42, vol. 3) adopte un plan polygonal à l'extérieur, circulaire à l'intérieur et renferme un escalier en vis. Cet élément est composé de deux parties distinctes dans leur mise en œuvre. La cage d'escalier se compose de moellons de schiste dans les parties basses, puis de bloc de tuffeau aux niveaux supérieur. Il en est de même pour le noyau, d'abord édifié en granite, puis en tuffeau. Il s'agit d'un escalier en vis à marches-portant-noyau, lesquelles sont délardées au revers. La tourelle possède un diamètre de 2,80 m, du rez-de-chaussée au second palier, alors qu'il est de 4, 12 m dans les parties hautes. Sur le mur de cage, une main courante fut posée pour faciliter la montée comme la descente (Ill. 96, vol. 2). Cet élément de confort est en plusieurs endroits interrompu. Quant à la maçonnerie de la tourelle, celle-ci est composée de blocs de tuffeau et caractérisée par une hauteur de 23, 90 m sous corniche, lui permettant de surplomber l'ensemble des logis qu'elle dessert. En partie sommitale fut installée une salle avec cheminée, desservie par une mezzanine située dans les combles du logis. La cage d'escalier est successivement ajouré par deux baies percées dans le mur gouttereau du logis en fond de cour,

par quatre baies dans sa partie haute, trois sur son pan sud-est et une dernière sur son pan est laquelle était surplombée par une niche décorée aux armes de l'évêque Guéguen. Enfin, une lucarne permettait d'ajourer la salle haute.

Au sein de cette niche (Ill. 97, vol. 2), dont le fond contient un trilobe qui englobe l'ensemble des éléments sculptés, se tiennent deux anges vêtus d'une tunique formant des plis retombant de manière rectiligne tout en s'évasant vers les pieds. Cette tunique est retenue par un ceinturon qui met en évidence le bourrelet qui se forme juste au-dessus de lui. Le visage rond des anges, voire joufflu, ne permet guère d'en dire davantage en raison de l'érosion. Ils ont cependant les cheveux longs s'achevant par des boucles tombant au niveau du cou. De leur main gauche, ils soutiennent un écu en forme de cœur dans lequel les armes de l'évêque sont représentées, d'où émane la crosse épiscopale. De leur main droite, ils surélèvent, à bout de bras, la mitre qui vient s'insérer dans le trilobe central.

Cette tourelle forme le cœur de la distribution de l'Évêché puisqu'elle dessert chacun des trois corps de logis dont nous avons connaissance : le corps de logis préservé surmontant la porte de ville, ainsi que le corps de logis au sud en fond et les annexes à l'ouest intégralement détruites en 1909. La tourelle permettait un accès au rez-de-chaussée – actuelle entrée – sur son pan sud-ouest donnant dans le logis en fond de cour. Ensuite, un niveau de palier intermédiaire dessert une porte uniquement visible en parement externe qui permettait la communication avec les servitudes. La caractérisation du décor démontre une hiérarchistation des ouvertures selon les logis. Au premier étage (Ill. 98, vol. 2) du logis préservé, la tourelle donne accès à la porte Saint-Pierre par une ouverture constituée de socles prismatiques sur lesquels reposent une base similaire d'où s'élance un cordon mouluré formant une nervure à pénétration. Trois marches plus loin, une seconde ouverture communique à son tour sur les annexes détruites. Son ornementation s'apparente à la précédente, si ce n'est que ses angles arrondis, ne possèdent pas de nervure à pénétration. Donnant sur le parement sud de la tourelle et conduisant au premier étage du corps de logis détruit en fond de cour se situe la troisième porte de ce niveau. Elle présente un décor particulièrement élaboré, reprenant de manière plus complexe celui des deux accès précédemment abordés. En effet, elle possède un double encadrement composé de l'extérieur vers l'intérieur d'une sorte de listel englobant la totalité de l'ouverture. Il est suppléé par un cordon mouluré se scindant au niveau des angles, formant ainsi à la fois un angle droit et un autre arrondi, et conférant à l'ouverture une seconde nervure à pénétration. L'encadrement interne possède une nervure à pénétration formé par un cordon mouluré adoptant des caractéristiques similaires au niveau des angles. Au deuxième étage (Ill 99, vol. 2), l'accès donnant dans la porte de ville est constitué d'un double cordon mouluré prenant leur départ sur

des socles à bases prismatiques. Les portes suivantes, conduisant pour la première dans les annexes et la seconde directement dans les combles du logis en fond de cour détruit présentent une ornementation identique : celle-ci est composée d'un cordon mouluré, arrondi aux angles et reposant sur des socles à bases prismatiques.

Le logis en fond de cour

Le logis en fond de cour (Ill. 100, vol. 2) était également positionné en limite parcellaire à l'est. L'édifice était conçu suivant un plan simple rectangulaire, étendu de la porte de ville jusqu'à la cathédrale, soit une longueur de 28, 4 m, tandis que sa largeur avoisinait les 15 m au plus proche de la cathédrale. Ces dimensions pourraient impliquer un système de soutènement (mur, colonnes, piliers) à l'intérieur ou encore une voûte comme l'indique Jules Montfort. Cette construction était en partie édifiée sur le front oriental de l'enceinte urbaine gallo-romaine arasée, de toute évidence réutilisée en fondations. Son étagement était réparti suivant un rez-de-chaussée surélevé, un premier étage et un niveau sous combles. Si originellement l'édifice devait présenter des subdivisions internes, il n'est plus possible de les identifier, les plans disponobles ne faisant état, en ce qui concerne cette partie, seulement des réaménagements liés aux restaurations engagées durant le XIX^{e} siècle. Il est possible que la porte d'entrée principale, centrée sur la façade ouest, qui a un caractère moderne, ait pu reprendre l'emplacement de l'ouverture médiévale. Une seconde ouverture également positionnée au rez-de-chaussée de ce corps de logis devait permettre à l'évêque de pénétrer dans la cathédrale au niveau du déambulatoire.

Les servitudes et annexe

Ces bâtiments accolés à la fois à la porte de ville et au logis en fond de cour aspectaient la rue de l'Évêché au nord. Ils étaient répartis en deux ensembles distincts. La partie orientale, accolée à la porte de ville revêtait la forme d'un quadrilatère dont l'étagement était composé de trois niveaux. Chacun est divisé en deux pièces chauffées, séparées par un mur de refend et communiquant par une porte au nord. Aucun accès communiquant directement sur la voie publique ne fut percé, bien que G. Durville reconnaisse l'existence d'une porte au rez-de-chaussée, qui lui permet d'attester du niveau de circulation du XV^{e} siècle. Des accès donnant dans le logis en fond de cour devaient probablement exister aux deux premiers niveaux. Une

seule porte permettait l'accès de la cour à ces dépendances[1965]. L'annexe située à l'extrémité ouest du parcellaire n'avait que deux niveaux, cependant il est fort possible que la hauteur de cet édifice ait pu être tronquée, comme semble le confirmer l'examen des traces d'une toiture manifestement plus ancienne laissées dans la maçonnerie (Ill. 101, vol. 2). À nouveau, et bien qu'aucun document ne le confirme véritablement, il est cohérent d'envisager qu'un ou plusieurs accès communiquaient directement sur la cour de l'Évêché.

2-3-4 Les aménagements de confort

Les cheminées

En ce qui concerne le manoir Guéguen, une cheminée était située dans la salle méridionale accolée au mur de refend aux premier et deuxième étages mais non centrées sur ce mur. Celles-ci n'existent plus, exceptée celle du premier étage sur laquelle nous reviendrons. Parmi les plus anciennes représentations, celles de Doomer et de Schellinks, toutes deux de 1646 (Ill. 102, vol. 2), font part d'une souche de cheminée à l'extrémité septentrionale du logis. Cela impliquerait la présence de cheminées aux mêmes niveaux dans la seconde salle, accolées au pignon détruit à la fin du XVIII^{e} siècle. Dans ce corps de logis, il faut également mentionner l'existence d'une cheminée accolée sur le pan sud de la pièce surplombant la tourelle d'escalier. Cette cheminée (Ill. 103, vol. 3) fut construite en bloc de tuffeau et son décor est composé par des bases prismatiques portant une colonne. Des corbeaux soutiennent une plate-bande moulurée. La cheminée repose sous l'enrayure de la tourelle, sur un encorbellement mouluré.

Au sein du logis en fond de cour, l'existence de cheminées paraît évidente, bien que leur situation soit impossible à préciser en raison des trop profondes modifications qu'a subies l'édifice et de l'absence de document en faisant part. Toutefois Maël Pacaud a reconnu l'existence d'un conduit de cheminée longeant la tourelle d'escalier, impliquant la présence d'une cheminée accolée sur le pignon sud de ce bâtiment au dernier niveau.

Le bâtiment en retour, longeant la rue de l'Évêché, possédait aussi des aménagements de confort similaires. En effet, deux cheminées étaient situées au rez-de-chaussée et à l'étage sur le mur de refend, dans les annexes au niveau de la partie accolée à la porte de ville. À l'étage, la cheminée fut démolie lors des destructions de 1893 mais proposait une ornementation de toute évidence identique à la seconde, classée Monument Historique, qui fut préservée et

[1965] DURVILLE Georges, *Les fouilles…p. cit.*, p. 15.

déplacée au premier étage du logis Guéguen. Entièrement en granit, la cheminée présentait des piédroits composés de deux bases prismatiques soutenant chacune une colonne prismatique ainsi qu'une colonnette séparée par une moulure en quart de rond. L'ensemble porte un corbeau quadrangulaire orné d'un bandeau et soutenant un linteau mouluré. En comparant une photographie de M. Trémant prise lors de la démolition des annexes avec cette cheminée actuellement en place au premier étage du logis Guéguen, une différence se voit au niveau de la moulure qui scinde la hotte (ill. cheminée). Effectivement, la première présente une moulure avec doucine, tandis que la seconde possède un imposant bandeau. Ajoutons que sa hotte a été augmentée de deux assises afin de prendre place dans son nouveau logement.

Le puits

Un premier puits a été découvert lors des fouilles entreprises par Georges Durville. Il fut mis au jour lorsque des remblais, probablement liés à la reconstruction de la cathédrale au XV^{e} siècle, furent enlevés. Située au nord dans la cour de l'Évêché, il aurait pu fonctionner en relation avec le premier Évêché[1966]. Un second puits, placé plus en avant fut creusé dans la cour. Son positionnement, au niveau du nouveau terrassement induit par ces mêmes remblais, permet d'interpréter cet aménagement comme contemporain de la reconstruction de l'évêché au XVI^{e} siècle[1967]. Ce second puits fonctionnait probablement de pair avec les annexes, bien que la seule photographie le représentant ne fasse part d'aucun élément discriminant offrant une possibilité de datation (Ill. 100, vol. 2).

3 Restaurations

3-1 les premières reconstructions, du XVI^{e} au XVII^{e} siècle

Les reconstructions de la porte Saint-Pierre ont fait l'objet d'une étude par Aurélien Armide. Seuls les logis attenant à cette porte de ville n'ont pas été abordés en raison de la lacune des sources notamment celles relatives à l'époque médiévale.

Nous avons déjà évoquées les restaurations de l'édifice par les évêques Du Chaffault et Guéguen, cependant celles-ci demeurent mal renseignées. Il en est de même pour les siècles

[1966] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit*, p. 21.

[1967] *Ibid*.

suivants. Le 28 juillet 1557, le sénéchal de Nantes a été « advertis des ruines et demolitions qui sont de présentes tant en la maison épiscopale de Nantes que en aultres maisons deppendans dudit evesche et voullans donner moien a notre ami et feal conseiller messire anthoine de crequy evesque de nantes de reparer lesdittes maisons et les mectres en bon estat ainsi quil nous a faict entendre ». Afin qu'il puisse mener son projet à bien, celui-ci lui accorde la permission de « prendre et faire coupper et abbatre du boys de haulte fustaye deppendant dudit evesche telle quantite d'arbres bons et propres a bastir[1968] ». Nous ignorons dans quelle mesure les réfections ont pu modifier l'aspect de l'édifice mais la maison devait être en mauvais état et exigeait des travaux importants. En 1663, l'évêque Gabriel de Beauvau demande qu'un procès-verbal de l'état du manoir soit réalisé[1969] dont nous n'avons que la mention de sa rédaction : le prélat « deposoit qu'ayant deposé a la cour quil avoit fait faire le tour des reparations qu'elle luy avoit ordonne faire a la maison episcopalle de nantes et celles de Chassais et de la Tousche[1970] » le 11 juillet 1665. Six années plus tard, le 14 février 1671, l'évêque Gilles de la Baume le Blanc demande la permission de faire couper du bois « pour les réparations des maisons de l'évêché sur les logis dudit évêché[1971] » pour la somme de 14 500 l. Cela implique que sous l'épiscopat précédent, les travaux ne furent que partiellement engagés voire inexistants. De plus, la somme allouée pour ces réparations laisse à penser que les changements furent importants. Seul un procès opposant l'évêque Gilles de La Baume Le Blanc aux chanoines de la cathédrale Florimond Robin et Robert renseigne en partie sur l'agrandissement du palais épiscopal[1972]. En effet, les seconds s'opposent à la démolition et à l'augmentation du palais épiscopal, notamment « a lexaussement de la chambre et cabinet dudit seigneur evesque bastir sur les voultes des anciennes chapelles et couvroy du chœur » car l'espace pris devait servir à « l'enlignement de leglise a construire [et] a parfaire l'edifice de ladite eglise ». Pour autant, « l'evesque pretendant au contraire estre en pouvoir et liberté de disposer de tout le terrein de levesché tant selon lenclevement des bastiments que selon les debournements et issues aparentes et presumées dicelui et consequemment desmolir construire et augmenter selon la vollonté sa chambre et cabinet susdit et esliger telles terrasses que bon lui sembleroit ». Il est conclu que ces travaux, déjà réalisés, l'ont seulement été par « tolérance de messieurs du chapitre et leur condescendance a lembellissement et commodité de l'evesché jusqu' a ce que les bastiments

[1968] ADLA, G 5, 2e liasse.

[1969] ADLA, G 221, 2e liasse.

[1970] ADLA, G 757. Ce document n'a pas été retrouvé.

[1971] ADLA, G 5, 2e liasse.

[1972] ADLA, G 221, 2e liasse, 3 mars 1676.

de leglise soient continuez auquel cas il [l'évêque] consent quils soient desmolis sans que le laps de temps puisse prejudicier audit chapitre et renoncé a pretendre aucune possession ny droicture sur ledit fonds ».

3-2 Les travaux d'entretien du XIX^{e} siècle

Durant toute la première moitié du XIX^{e} siècle et même un peu au-delà, l'Évêché est l'objet de multiples restaurations[1973]. Il ne s'agit que de menus travaux d'entretien qui ne paraissent pas avoir profondément modifié l'intégrité structurelle de l'édifice. Cependant, il convient de considérer que la distinction entre les parties de l'Évêché détruites et ce que l'on nomme désormais le manoir Guéguen n'est jamais faite.

Datés de 1802, les premiers travaux concernent les jardins dont le mur donnant sur le cours Saint-Pierre est détruit – il fut surélevé en 1823[1974] – afin d'aplanir les jardins et de l'agrémenter de divers arbres et plantes[1975]. Dans la continuité, un perron est construit afin d'accéder au logis en fond de cour. Ce dernier connut plusieurs réfections touchant à sa couverture, mais aussi à des ouvrages de plâtrerie, de marbrerie, de plomberie, de menuiserie, de serrurerie, de peinture et de vitrerie. L'année suivante, les terrains affermés à Millet, Pourquiex et Praféré, accolés au nord de l'Évêché sont pourvus de boutiques. Celles-ci ont endommagé le mur de clôture du palais épiscopal et empêchent l'utilisation de la cave et de la cuisine présentes de ce côté. Une conciliation a lieu entre les différentes parties au sujet des lézardes apparues dans le mur[1976]. Par la suite, les travaux de couverture accaparèrent une grande partie des dépenses d'entretien, en raison des vents forts, de l'ouragan de 1809 ou encore de la chute d'une souche de cheminée sur les appartements de l'évêque[1977]. En 1806, le logis en fond de cour est (re)cloisonné : l'office est alors isolé du corridor, de la salle à manger et de la partie septentrionale. D'autres cloisons sont placées entre la grande pièce et le corridor ainsi que dans le vestibule[1978]. Toujours dans ce logis, en 1813 est restauré le secrétariat du rez-de-chaussée qui fut déplacé en 1852 à l'entrée de la cour[1979]. Il comprenait alors une chambre dans

[1973] ADLA, 30 V 1. Cette cote renferme 34 liasses dont 27 mentionnent les travaux réalisés.

[1974] ADLA, 30 V 1, 19^{e} liasse.

[1975] ADLA, 30 V 1, 32^{e}, 34^{e} et 20^{e} liasses.

[1976] ADLA, 30 V 1, 31^{e} et 33^{e} liasses.

[1977] ADLA, 30 V 1, 29^{e}, 28^{e}, 26^{e}, 24^{e}, 23^{e} et 22^{e} liasses.

[1978] ADLA, 30 V 1, 28^{e}, liasse.

[1979] ADLA, 30 V 1, 13^{e} liasse.

le vestibule et un salon. Le nouvel appartement du secrétaire est placé dans la chambre au premier étage de la cuisine, ce qui nécessite d'en revoir la distribution. Les appartements des grands vicaires au second étage[1980] furent réaménagés. En 1819, les chambres du portier sont en mauvais état en raison des travaux faits à la cathédrale. Le toit et le plafond en terre des chambres[1981] sont réparés. En 1824, les cloisons de l'appartement de l'évêque sont refaites, ainsi que celles de la garde-robe, du corridor et de la bibliothèque[1982]. L'appartement du coadjuteur[1983], situé près de la réception, est restauré en 1836. En 1856, deux chambres à feu sont construites dans les combles de l'Évêché[1984]. D'autres pièces sont restaurées sans que l'on connaisse leur localisation au sein de l'Évêché. Il en est ainsi de l'appartement du prédicateur, de la lingerie, de l'arrière cuisine, du cabinet de bain, du vestibule, de la salle des archives, de la chambre de la domestique[1985] ou encore de la bibliothèque[1986]. La chapelle épiscopale dont l'ancienne situation n'est pas non plus mentionnée fut reconstruite[1987] à la place de l'ancien secrétariat en 1826. Des travaux complémentaires[1988] eurent lieu en 1828, avec l'ajout d'une balustrade constituée de 42 colonnes en bois couronnée par un entablement avec au milieu une porte à deux vantaux séparant nef et chœur. À l'autel, furent adjoints deux colonnes en marbre noir. D'autres éléments font l'objet de réfection. C'est en particulier le cas des cheminées. Quatre d'entre elles, érigées en 1820, sont en marbre[1989], mais leur emplacement ne nous est pas davantage renseigné. Plusieurs fenêtres à croisée simple sont restaurées. Tout d'abord en 1806 celle au premier étage donnant sur les jardins, une autre sur la cour ainsi qu'une troisième au niveau de l'office sur la rue de l'Évêché[1990]. Les annexes font également l'objet de travaux en 1807 puisque l'écurie, la sellerie, le grenier à foin, les remises et la cour à fumier sont remises à neuf[1991]. En 1818 et 1823, la porte cochère est dotée de nouveaux vantaux et le puits, dont la

[1980] ADLA, 30 V 1, 25e liasse.

[1981] ADLA, 30 V 1, 11e liasse.

[1982] ADLA, 30 V 1, 19e liasse.

[1983] ADLA, 30 V 1, 16e liasse.

[1984] ADLA, 30 V 1, 7e liasse.

[1985] ADLA, 30 V 1, 10e liasse.

[1986] ADLA, 30 V 1, 20e liasse.

[1987] ADLA, 30 V 1, 18e liasse.

[1988] ADLA, 30 V 1, 16e liasse.

[1989] ADLA, 30 V 1, 21e liasse.

[1990] ADLA, 30 V 1, 28e liasse.

[1991] ADLA, 30 V 1, 27e et 20e liasses.

pompe est remontée[1992], fut reconstruit en 1850[1993]. En dernier lieu d'autres travaux présentant un intérêt très limité concernant la menuiserie, la serrurerie, la vitrerie et la peinture sont mentionnés[1994].

3-3 les travaux de restauration du XX^{e} siècle

Les premiers travaux engagés sont liés à l'aménagement de la porte Saint-Pierre et de son environnement. Le projet de square dessiné par Étienne Coutan ayant été, nous l'avons vu, préféré au projet d'Henri Déverin. Malgré tout, ce dernier a fait réaliser plusieurs travaux de restauration et de consolidation de la porte. En 1912, la cheminée de l'Évêché retrouvée dans la partie occidentale, détruite depuis, est posée au premier étage. Les deux grandes salles des premier et deuxième étages, ainsi qu'une pièce secondaire donnant sur la rue de l'Évêché sont réaménagées. Au troisième étage, un logement pour le gardien est réalisé. Pour accéder au logis, H. Déverin conseille de rouvrir la porte qui a été murée car la seule ouverture alors utilisée est une entrée de cave avec un escalier sombre. Il faudrait ajouter un escalier extérieur de vingt marches à cette porte. L'ensemble des travaux s'élève à 13 297, 12 francs. De plus, en 1914, H. Déverin écrit au maire pour lui rendre compte de la viste qu'il a effectué à l'intérieur de la porte Saint-Pierre. Selon lui, il serait nécessaire d'enlever les cloisons, soupentes et plafonds modernes car il a constaté à la suite de sondages réalisés dans les plafonds, l'existence des anciennes solives moulurées qui méritent de redevenir apparente. Les travaux à faire, s'élevant à 1200 francs sont suivis par M. Leray[1995].

Vers la seconde moitié du XX^{e} siècle débutent des travaux de plus ample envergure. Ils font d'abord suite au bombardement du 23 septembre 1943 qui a endommagé le musée de Nantes par l'Image installé dans la porte Saint-Pierre, mais il est seulement nécessaire de remplacer les vitraux et quelques châssis en 1948[1996]. Dix ans plus tard, on s'affaire à nouveau sur l'édifice. Cette étape dans les restaurations n'est connue que par l'intermédiaire de plans produits dans les années 1956/57. Il n'existe aucun devis ou décompte de ces travaux mais il

[1992] ADLA, 30 V 1, 20^{e} et 22 liasses.

[1993] ADLA, 30 V 1, 14^{e} liasse.

[1994] ADLA, 30 V 1, 28^{e}, 24^{e}, 22^{e}, 21^{e}, 16^{e} et 10^{e} liasses. De manière générale à chaque réfection de pièce nous retrouvons ce type de travaux.

[1995] AMN, 2 M 11, liasse non numérotée.

[1996] ADLA, 178 W 29, liasse non numérotée.

est certain qu'ils furent réalisés, d'autant qu'ils ne concernent presqu'exclusivement la façade orientale. Cette dernière n'ayant ensuite fait l'objet d'aucune restauration, la comparaison avec l'aspect de l'édifice actuel montre clairement que ces travaux ont eu lieu. Cette façade a subi des reprises en moellon neuf et d'autres reprises en moellon de réemploi en divers endroits. Le chaînage d'angle septentrional a été reconstruit sur les deux-tiers en moellons neufs et en granite d'occasion, le tiers restant a été repris en moellon de réemploi. De gros trous existaient au sommet de la façade, ils ont été repris sur 40 cm de profondeur[1997]. Les fenêtres des premier et deuxième étages ne possédaient selon leur relevé, aucun indice de mouluration ou encore de nervures à pénétration[1998]. Dans un premier temps, il est prévu de les reconstruire telles qu'elles se présentaient, puis il fut décidé de leur conférer un aspect de fenêtres à croisée du XV^{e} siècle[1999]. En revanche, la petite baie du deuxième étage fut restituée dans son style d'origine[2000]. Au sommet de cette façade, les lucarnes ont été refaites[2001] dans leur intégralité. D'autres travaux sont à signaler, notamment sur la façade nord, dans laquelle une porte charretière a été totalement murée[2002]. Enfin sur la façade méridionale, la fenêtre du premier étage a été restaurée selon ses dispositions d'origine[2003].

Durant les années 1960 à 1962, plusieurs phases de restauration sont à nouveau engagées sur la porte Saint-Pierre. D'août à décembre 1960, l'entreprise Grossin restaure la façade nord. Les fenêtres des premier et deuxième étages sont alors modifiées toujours en vue de leur conférer un caractère médiéval. Rappelons que celles-ci, comme toute cette façade, avaient été créées après le percement de la rue de l'Évêché à la fin du XVIII^{e} siècle. Sur la façade ouest, la lucarne est refaite en pierre de Richemont. Le sculpteur Paul Tondelier fut chargé des ouvrages de sculpture (chimères, crochet et fleurons). Il réalisa durant la même période le décor de la fenêtre du deuxième étage (culots, chimères et accolade)[2004]. De plus, on restaure la partie supérieure du pan nord-ouest de la tourelle d'escalier[2005]. De mars à juillet 1961, les travaux engagés se poursuivent sur la façade nord. Des reprises partielles en moellon

[1997] ADLA, 162 J 502, plan 17 bis.

[1998] ADLA, 162 J 502, plan 10 et 12.

[1999] ADLA, 162 J 502, plan 10 bis et 12 bis.

[2000] ADLA, 162 J 502, plan 11 et 11 bis.

[2001] ADLA, 162 J 502, plan 2 et 3.

[2002] ADLA, 162 J 502, plan 16.

[2003] ADLA, 162 J 502, plan 13.

[2004] ADLA, 44 1793 W 136, 3^{e} liasse.

[2005] ADLA, 44 1793 W 136, 2^{e} liasse.

de schiste ou de granite sont réalisées, mais c'est surtout sur les chaînages d'angles que les travaux se concentrent, de manière à raccorder cette façade avec les façades orientale et occidentale. Cette dernière façade voit une partie de son parement externe délimité par l'angle nord-ouest et les châssis des premier et deuxième étages remontés en blocs de pierre de Richemont. Il en est de même de la partie droite des châssis de ces mêmes niveaux. Le rejointoiement qui suit se fait au mortier de chaux. Au fur et à mesure de l'avancée de ces travaux, les fenêtres situées à l'extrémité septentrionale sont comblées par des moellons de tuffeau. De plus, on consolide le grenier[2006]. De décembre 1960 à Mars 1961, il a fallu mettre hors d'eau la porte de ville, car les eaux de pluie pénétraient par le toit jusque dans les étages et abîmaient les œuvres exposées. MM. Rineau sont chargés de réparer les couvertures de l'ensemble de l'édifice[2007]. De Mai à Juillet 1961, le contrefort placé au sud de la façade occidentale est reconstruit, tandis que l'on poursuit les restaurations de la tourelle d'escalier. La lucarne située au-dessus est restaurée avec des blocs de pierre de Richemont. La souche de cheminée la jouxtant est reconstruite en briquettes de terre cuite et la fausse lucarne située au-devant est également réparée avec des blocs de pierre de Richemont tout comme la corniche de la tourelle[2008]. D'août à octobre 1961, on achève de restaurer la façade ouest, notamment à l'extrémité méridionale avec des reprises en moellon de schiste ou de granit. Les portes murées des deux premiers étages voient leurs jambages et leur couronnement refaits à neuf ainsi que la niche au-dessus du passage voûté. L'arc en schiste qui surmonte une porte au rez-de-chaussée est démonté puis remonté[2009]. L'année suivante, de mai à juillet, la restauration des façades nord, sud, ouest est définitivement achevée. Sur les deux-tiers de la hauteur les parements extérieurs de la tourelle sont intégralement remis à neuf ce qui vient clore les travaux précédemment menés[2010]. Enfin, en juillet 1962 les efforts se concentrent à l'intérieur du logis, en particulier sur les raccords de plancher dans les deux salles du deuxième étage[2011]. L'année suivante, des travaux d'appoints ont lieu sur la charpente[2012]. Une dernière phase de travaux de restauration a eu lieu, de la fin 2013 au début 2014. Celle-ci a consisté au rejointoyage des

[2006] ADLA, 44 1793 W 136, 3e mémoire, 3e liasse.

[2007] ADLA, 44 1793 W 136, 2e mémoire, 3e liasse.

[2008] ADLA, 44 1793 W 136, 4e mémoire, 3e liasse.

[2009] ADLA, 44 1793 W 136, 5e mémoire, 3e liasse.

[2010] ADLA, 44 1793 W 136, 6e mémoire, 3e liasse.

[2011] ADLA, 44 1793 W 136, 7e mémoire, 3e liasse.

[2012] ADLA, 44 1793 W 136, 3e liasse.

parements sur l'ensemble des façades, à la réfection des ouvertures et au réaménagement du square conçu par Étienne Coutan.

4 Étude archéologique

4-1 La porte de ville

Nous avons précédemment relaté les découvertes faites au sujet de l'évêché par Georges Durville, le reste n'ayant qu'un intérêt moindre pour notre étude. En revanche, une première étude archéologique du bâti a pu être menée par Maël Pacaud de 2010 à 2011. Effectué dans le cadre d'un mémoire de recherches universitaire ayant pour sujet la porte Saint-Pierre et le logis la surplombant, ce travail nous permet de comprendre les différentes phases architecturales connues par l'édifice[2013].

Le relevé intégral du parement externe de l'édifice a rendu possible une décomposition de l'ensemble en unités stratigraphiques construites, ensuite réunies en phases architecturales (Ill. 104, vol. 2). Des huit phases principales proposées, les deux premières ne concernent pas notre propos, dans la mesure où elles touchent respectivement à la porte de ville gallo-romaine et la période intercalée entre la période tardo-antique et la fin du Moyen Âge sans qu'il soit possible de la dater plus précisément[2014].

La troisième phase est particulièrement visible sur les faces nord et sud du passage sous voûte. La voie est exhaussé de 2, 20 m et les parements qui l'encadrent sont montés en grand appareil de schiste sur une hauteur de 4, 60 m. Le passage est couvert par une voûte en anse-de-panier montée en blocs de tuffeau et épaulée par une nervure prismatique reposant sur des culots. Comme le note l'archéologue, les angles du passage situés à l'occident présente des moulurations que l'on ne retrouve pas dans la partie orientale, ce qui pourrait être expliqué par l'arrachement de l'extrémité orientale du passage. De plus, de ce côté demeurent identifiables les piédroits de deux arcs formerets ayant pour fonction de créer un passage transversal orienté nord-sud. Cette phase est également perceptible jusqu'au premier étage sur la façade est. À ce niveau et plus précisément à 11, 40 m du niveau de sol actuel des indices attestant de l'existence d'un chemin de ronde ont pu être mis en évidence. Par conséquent, l'identification de cette

[2013] PACAUD Maël, « La porte Saint-Pierre : une porte de ville, un logis épiscopal », dans *Nantes flamboyante 1380-1530, op. cit.*, p. 205-212, 2014.

[2014] PACAUD Maël, « La porte Saint-Pierre… » art. cit, p. 208.

phase architecturale ne peut que conforter l'apport des sources archivistiques. Le croisement de l'ensemble de ces données permet de soutenir que la voûte du portail a bien été reconstruite entre 1477 et 1483. La campagne de reconstruction fut étendue au logis épiscopal de l'évêque Du Chaffault, impliquant l'existence d'un voûtement antérieur, voire d'un possible manoir épiscopal comme le propose l'auteur de cette étude[2015].

Les phases quatre et cinq viennent, quant à elles, démontrer une reconstruction du manoir sous l'épiscopat de l'évêque Guillaume Guéguen entre 1500 et 1506, suite au siège de Nantes en 1487. Ces phases sont caractérisées par l'insertion de la tourelle d'escalier en vis constituée de blocs de tuffeau. Elle présente plusieurs ouvertures – certaines obstruées après la destruction de l'Évêché en 1909 – dont les encadrements présentent ou non des ornementations avec nervures à pénétration, signe probable d'une hiérarchisation des niveaux. Sur le reste de la façade sud, tout comme sur celles occidentales et orientales, il a été possible de déterminer que d'importants vestiges de cette reconstruction étaient toujours en place non seulement dans le parement, mais également sur certaines fenêtres à croisées. De plus, Maël Pacaud a pu déterminer que les murs servant désormais de contreforts, délimitaient initialement les dépendances, et qu'ils prennent probablement date durant cette période de reconstruction.

Les phases suivantes sont en lien avec divers aménagements ayant eu lieu à compter du milieu du XVI^{e} siècle jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle, celles-ci sont méconnues du point de vue archivistique. L'étude archéologique a néanmoins permis d'éclairer ces interventions réalisées durant l'époque moderne. En effet, l'insertion d'un conduit de cheminée à même le pan sud-est de la tourelle d'escalier et remontant jusque dans la cheminée du cabinet surplombant cette même tourelle a pu être mise en évidence. Ce réaménagement a nécessité l'obstruction d'un accès au premier étage. Cela a entraîné la création d'une nouvelle ouverture au premier étage sur le mur ouest impliquant une disposition nouvelle de la circulation[2016], désormais uniquement visible de l'intérieur.

De la fin du XVIII^{e} siècle jusqu'au début du XX^{e} siècle l'Évêché subit ses plus profonds remaniements. La création de la rue de l'Évêché nécessite la destruction de la maison des Régaires mais également la partie nord du manoir Guéguen, aussi le pignon nord a-t-il été entièrement réédifié en 1791. Le décaissement nécessaire à la réalisation de la nouvelle rue entraîne la mise à nu des salles nord et sud du rez-de-chaussée, qui furent percées de nouveaux accès et utilisées comme boutiques. Suite à la destruction du logis en fond de cour et des

[2015] *Ibid*.

[2016] PACAUD Maël, « La porte Saint-Pierre… » art. cit, p. 211.

annexes, deux phases de restaurations entre 1915 et 1922 et entre 1955 et 1966 ont partiellement dénaturé l'édifice notamment dans les parties hautes et dans les éléments architecturaux.

4-2 L'église Saint-Jean-du-Baptistère

Les mentions de l'édifice provenant de sources archivistiques demeurent assez rares bien que Georges Durville se soit intéressé à la question[2017]. Il en va autrement des vestiges archéologiques mis au jour de 1909 à 1911 dont les études ont donné lieu à différentes interprétations.

Lors des fouilles menées par Durville, celui-ci a pu faire un certain nombre de constats (Ill. 105, vol. 2). En premier lieu, il avait noté que le mur du chevet était accolé à l'Évêché du XIII^{e} siècle[2018] alors que celui-ci avait une porte et plusieurs baies, lesquelles ne pouvaient être ouvertes sur le chœur de l'église. Cette observation lui permet de conclure que le chevet avait été détruit au moment du transfert du palais épiscopal[2019] dans ce secteur. Il poursuit son raisonnement en affirmant que les remblais recouvrant l'église renfermaient du mobilier mérovingien « et provenaient d'édifices gallo-romains ou mérovingiens démolis au cours des invasions normandes ». Ainsi, le chevet aurait été détruit avant la fin du IX^{e} siècle[2020]. À la suite de quoi le chevet aurait été porté plus à l'ouest, laissant alors une petite cour le séparant de l'Évêché et facilitant la création du mur occidental de ce dernier. Pour autant, le nouveau chevet de l'église n'est pas connu malgré la présence d'un mur transversal (PQ) qui ne présente aucun chaînage d'angle avec les parois latérales. De plus, l'enduit présent sur ces mêmes parois latérales « empêche d'affirmer que ses fondations soient celles du second chevet[2021] ». Il n'écarte pas non plus la possibilité que les murs (ZZ) reprenant des dispositions alors déjà observées dans le chœur aient pu délimiter l'église après sa première destruction et avant sa destruction finale dans le second tiers du XV^{e} siècle. Par conséquent, Georges Durville conclut que l'église a vraisemblablement subi une réduction allant de l'est vers l'ouest, liée soit aux invasions normandes du IX^{e} siècle, soit au présumé incendie de 1118[2022].

[2017] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit*., 1913.

[2018] Pour Durville il s'agit de l'évêché de Brice datant du XIIe siècle.

[2019] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit*., p. 184. Durville donne comme *terminus ante quem* la date de 1040 et comme *terminus post quem* la date de 1140, mais selon nous ce premier évêché ne peut dater que du XIII^{e} siècle.

[2020] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit*., p. 184.

[2021] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit*., p. 188-189.

[2022] *Ibid*. p. 190.

Martial Monteil a récemment donné une nouvelle interprétation des vestiges à partir des diverses recherches dont l'édifice a été l'objet[2023], faute d'une nouvelle fouille archéologique. À l'inverse, il propose un agrandissement de l'église au cours du temps (Ill. 106, vol. 2). Si l'on fait abstraction du bassin A qui fonctionnait selon toute vraisemblance au sein d'un édifice antérieur méconnu, le bassin C serait alors inscrit dans un édifice rectangulaire, peut-être séparé en deux salles distinctes ouest et est par les murs ZZ. En poursuivant ce raisonnement, la pièce occidentale aurait pu alors faire fonction de salle baptismale, tandis que la pièce orientale aurait pu être utilisée soit comme narthex, soit comme église. À titre de comparaison, Martial Monteil donne plusieurs exemples (Saint-Hermentaire et Saint-Maximin dans le Var) et propose une contemporanéité de l'édifice avec la première cathédrale probablement érigée au VI^{e} siècle[2024]. L'église Saint-Jean du Baptistère aurait été agrandie dans un second temps par l'adjonction d'un chœur débordant composé de deux salles et à chevet plat ce qui aurait modifié le plan de l'édifice en Tau. Cependant M. Monteil reste très prudent et considère après examen du plan que les murs formant le chœur « se surimposent au bloc rectangulaire occidental[2025] ». Néanmoins, l'état actuel des connaissances ne lui permet pas de dater ce nouvel édifice.

À l'issue de l'examen de ces deux interprétations contradictoires, il n'est guère aisé de comprendre de quelle manière cette église fut détruite et encore moins de proposer une esquisse de restitution architecturale avant sa destruction définitive. Le premier fait attesté est la destruction de son chevet avant la construction du palais épiscopal, la création d'ouvertures dans le mur occidental de l'Évêché vient le prouver. En revanche, nous ignorons quelle a été l'étendue de cette démolition. Cet état de fait peut être imputé à des raids normands ou encore à la nécessité d'implanter l'Évêché dans cette partie de la ville. Nous savons par la suite que l'église fonctionne encore jusqu'en 1469 mais nous ignorons tout de ses caractéristiques architecturales. Il demeure envisageable de considérer que la destruction de l'église a pu se produire durant la reconstruction de l'Évêché sous l'épiscopat de Du Chaffault, coïncidant peut-être avec le nouveau portail d'entrée.

[2023] MONTEIL Martial, « Les édifices des premiers temps chrétiens (IV^{e}-VII^{e} siècle de notre ère) à Nantes », dans Hélène ROUSTEAU-CHAMBON (dir.), *Nantes religieuse, de l'antiquité chrétienne à nos jours*, colloque à l'université de Nantes (19-20 octobre 2006), BSHANLA, n° hors série, 2008, p. 15-60.

[2024] MONTEIL Martial, « Les édifices… », art. cit., p. 38.

[2025] *Ibid*.

5 Analyse architecturale

5-1 Essai de restitution

5-1-1 Les façades

Jusqu'alors, personne ne s'était véritablement intéressé aux élévations dont l'examen attentif nous permet pourtant d'entrevoir l'Évêché tel qu'il se présentait au début du XVI^{e} siècle, c'est-à-dire avant les différentes restaurations et destruction dont il a fait l'objet.

La porte Saint-Pierre

La façade occidentale présente un passage sous voûte au rez-de-chaussée permettant d'entrer ou de sortir de la cité ligérienne (Ill. 94, vol. 2). Entièrement mis en œuvre en granit, ses jambages étaient ornés d'un décor de congés laissant place à partir des sommiers à un arc en anse-de- panier mouluré. Dans l'axe de la porte, une niche à base prismatique encadrée par un cordon de moulure surplombait l'entrée. À l'origine, une statue de la Vierge y était installée. Un cordon mouluré vient ensuite séparer la partie basse des niveaux supérieurs. Notons que les fenêtres à croisée des étages supérieures sont légèrement désaxées vers le sud. La fenêtre à croisée double du premier étage présente un encadrement répété à deux reprises, reposant sur des bases prismatiques. Le premier orne la baie d'une nervure à pénétration de part et d'autre de celle-ci. Le second ceinture la fenêtre sur l'ensemble de son pourtour par des moulures. Elle est décorée d'un arc en accolade reposant sur des culots, l'un en forme de singe au nord et le second représentant un homme. La gorge de l'arc est sculptée de feuilles de chênes, alors que sur l'extrados partent des choux frisés. La baie du second étage, à simple croisée, répète le même type d'encadrement que la fenêtre précédente. En revanche, une distinction s'opère au sujet de son gâble en accolade. Celui-ci, dont les branches s'arrondissent nettement repose sur des culots en forme d'animaux et est décoré de fleurons également plus courbés sur son pourtour.

Selon un relevé (Ill. 107, vol. 2) d'Henri Déverin réalisé en 1910, lorsqu'il entreprend les restaurations de la porte, il représente les façades ouest et sud avant leur restauration. Il est possible de discerner sur ce relevé, un écusson sur le tympan de chacune des fenêtres de la façade ouest. Il n'en demeure plus qu'un, sculpté dans le tympan de la seconde baie qui présente en son centre un écusson aux armes de Guillaume Guéguen qui sont d'argent à l'olivier de sinople, au franc quartier d'hermines, chargé de deux haches d'armes de gueules posées en pal

le taillant dehors[2026] inscrit dans un trilobe. Se remarque également des différences au niveau des arcs. Celui de la baie du deuxième étage parait moins élancé qu'il ne l'est aujourd'hui, puisqu'il ne se raccordait pas avec la lucarne. Cette travée de baies a pu être suppléée dans sa tâche par une seconde travée au nord. À nouveau, selon le relevé de Déverin, les deux fenêtres à impostes situées à l'extrémité nord de cette façade – qui n'existent plus –, étaient originellement plus grandes et surmontées d'arcs, révélés par la présence de culots. Cela assure la présence de ces baies au Moyen Âge, avant qu'elles soient partiellement obstruées après le percement de la rue de l'évêché. De plus, il apparaît que la corniche sommitale a été agrandie vers le nord ce qui peut impliquer la présence d'une lucarne. Cette travée aurait été détruite lors du percement de la rue de l'évêché. En l'absence de cet élément, cette salle n'aurait pas reçu d'éclairage à moins que des baies aient été percées sur le pignon nord. La façade occidentale se terminait par deux lucarnes dont l'unique restante, moins travaillée que les autres fenêtres de cette travée présente des nervures à pénétration simple, appuyée sur des bases prismatiques. Un fronton décoré d'animaux ailés et de fleurons parachève la façade ouest.

Sur la façade orientale (Ill. 108, vol. 2) se poursuivait le passage sous voûte du rez-de-chaussée, lequel ne recevait de toute évidence ici aucune ornementation étant donné que ce couvrement s'étendait entre les deux tours. Les indices d'arrachement suffisent à le démontrer. Quant aux baies, Déverin voulait également remplacer les fenêtres modernes de la façade orientale pour qu'elles puissent être en accord esthétique avec le reste de l'édifice. Cela ne sera pas de son fait. En effet, le manoir s'était vu conférer des baies sur les façades orientales et septentrionales respectivement au XVIII^{e} et au XIX^{e} siècle, à la suite de la destruction de la muraille et du percement de la rue de l'évêché. Les deux nouvelles ouvertures des premier et deuxième étages de la façade orientale, issues de la période moderne ne possédaient pas selon leur relevé, de moulurations ou encore de nervures à pénétration[2027]. Seule la petite baie du deuxième étage fut restituée dans son style d'origine[2028]. En 1960, la façade nord est restaurée et les baies des premier et deuxième étages prennent un aspect médiéval. Puis, En 1962, c'est au tour des baies de la façade est. Dans un premier temps il est prévu de les reconstruire telles qu'elles se présentaient mais cela fut annulé afin de leur conférer un aspect de fenêtres à croisée du XV^{e} siècle[2029]. En revanche, la petite baie méridionale ajourant le deuxième étage du logis

[2026] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit*., p. 23.

[2027] ADLA, 162 J 502, plan 10 et 12.

[2028] ADLA, 162 J 502, plan 11 et 11 bis.

[2029] ADLA, 162 J 502, plan 10 bis et 12 bis.

pourrait avoir été percée dès l'origine. En effet, bien qu'elle ait été murée avant d'être rouverte, il est possible d'examiner son ornementation contrairement aux fenêtres précédentes. Il s'agit d'une baie à croisée simple présentant un cordon de moulure dont le départ se fait sur des bases prismatiques. De plus, à l'intérieur de l'édifice (Ill. 109, vol. 2) son linteau en tuffeau présente un corps de moulure similaire à ceux des baies des façades ouest et sud tandis que les ouvertures nouvellement percées sont couvertes d'un linteau en bois. Une photographie du fonds Soreau présente cette baie avec de part et d'autre des jambages, des cavités régulières pouvant s'apparenter aux empreintes laissées par une grille. Les lucarnes sont aussi figurées sur plusieurs illustrations notamment celle de Doomer et Schellinks datant du XVII^{e} siècle et qui sont à notre connaissance les plus anciennes représentations du palais épiscopal. Ces représentations impliquent leur présence au moins dès 1646 sur les représentations de Doomer et Schellincks. Sur une illustration du XVIII^{e} siècle (Ill. 110, vol. 2) on y observe la présence de pinacles encadrant le fronton. En revanche ces éléments sont absents des représentations plus anciennes des deux peintres. Dès lors, il est délicat de statuer mais il ne serait pas étonnant qu'elles réutilisent le modèle des lucarnes construites sur le Grand Logis. Par extension celles sur la façade occidentale seraient de même facture.

La façade méridionale (Ill. 95, vol. 2) est percée de deux ouvertures aux premier et deuxième étages. Les documents iconographiques font rarement part de ce point de vue. L'étude archéologique de M. Pacaud propose leur mise en place au début du XVI^{e} siècle. Ces deux baies sont identiques à celles de la façade ouest et étaient également couronnées par un arc en accolade similaire aux précédents mais qui n'ont jamais été restitués (Ill. 111, vol. 2). Sur cette façade est engagée la tourelle d'escalier. De sa partie basse jusqu'au premier étage, la construction était éclairée par trois ouvertures dont les caractéristiques ont évoluées au cours du temps. Certaines ont pu servir de portes après la destruction des tours au XVIII^{e} siècle. Elles étaient assez similaires à celles présentes sur la façade est du logis en fond de cour avant d'être réduites. Ces changements empêchent d'assurer définitivement la présence de baie à ces niveaux, d'autant que la tour défensive devait empêcher toute visibilité à cet endroit. Aussi leur absence implique-t-elle que la tourelle ne fut directement éclairée qu'à partir du deuxième étage. C'est à partir de ce niveau et notamment sur le pan sud-est, que se retrouve deux baies ornementées présentant des bases prismatiques avec cordon mouluré et nervure à pénétration. Ces ouvertures possèdent intérieurement de larges ébrasements pour faire pénétrer la lumière. La baie suivante est en revanche ouverte sur le pan est. Elle se distingue de l'ensemble des fenêtres de la tourelle par le fait qu'elle ne présente qu'un seul chanfrein concave. Au-dessus d'elle, sont sculptées dans une niche les armes de l'évêque Guéguen présentes dans un écu. Sur

le pan sud-est sous la corniche, se retrouve une baie de même facture, néanmoins plus grande que les précédentes. Afin d'ajourer la salle haute, une lucarne avec fronton fleuronné fut créée dans laquelle une baie fut aménagée. Notons encore que sur la souche de cheminée surplombant la tourelle et le pan méridional a été accolée une fausse lucarne.

Le logis en fond de cour

La description des façades de ce logis, se fonde sur une photographie extraite du fonds Soreau (Ill. 103, vol. 2), ainsi que sur un projet de restauration du bâtiment donnant sur la rue de l'Évêché proposé par l'architecte Sauvageot en février 1893 (Ill. 112, vol. 2). Ce plan, accompagné de la coupe nord-sud des servitudes, fait part d'une partie du logis en fond de cour. En ce qui concerne la façade occidentale, nous savons d'après les sources dont nous disposons qu'un perron était nécessaire pour pénétrer dans l'édifice et qu'il fut remplacé au XIX^{e} siècle. En revanche, les caractéristiques de l'accès originel demeurent méconnues. Si l'on poursuit la description de cette façade, l'on remarque que la porte d'entrée tout comme la fenêtre qui la surplombe diffère des autres ouvertures. Peut-être ont-elles été mise en place entre les XVI^{e} et XVIII^{e} siècles. Il est en tous cas assuré qu'elles ne sont pas attribuables aux réfections réalisées sous l'épiscopat de Guillaume Guéguen. En revanche, il en va différemment des autres ouvertures. Toujours d'après le plan, il est permis de supposer que la fenêtre du rez-de-chaussée présentait des vestiges d'anciens meneaux de part et d'autre de l'ouverture mais également à deux niveaux différents sur chacun des jambages. Sur la photographie, le couronnement de cette fenêtre présente une ornementation en courbe et contre-courbe simple mais comparable à la lucarne du logis est de l'hôtel Saint-Aignan ou encore aux lucarnes de l'hôtel de Briord (Ill. 21 et 80, vol. 3). Celles-ci possèdent des bases prismatiques d'où partent deux cordons moulurés divergeant ensuite respectivement en nervure à pénétration et en encadrement de baie. Il en va de même pour les baies du premier étage si ce n'est qu'il n'y a qu'un seul départ de meneau et qu'aucun couronnement ne vient couvrir ces ouvertures. Néanmoins, comme pour la porte Saint-Pierre, s'observe une hiérarchisation des ouvertures. En effet, le niveau inférieur présente des fenêtres à croisée double, tandis que le niveau supérieur est ajouré par des fenêtres à croisée simple. Nous sommes ici en présence d'un faisceau d'indices confortant l'hypothèse d'une mise en place de ces ouvertures vers le début du XVI^{e} siècle. En partie sommitale, les chiens-assis sont une création récente. La présence de lucarnes est admissible, bien que l'absence de description ou encore d'élément iconographique empêchent d'approfondir cette possibilité, à

moins que ces lucarnes reprennent les dispositions de celles alors présentes sur la façade orientale, comme nous allons l'observer.

Au sujet de la façade orientale il est plus malaisé de se prononcer. Les documents iconographiques dévoilent un ensemble cohérent de baies rythmant la façade. Leur mise en place pourrait remonter au XVII^{e} siècle. La présence de baies plus anciennes, mises en place dès le début du XVI^{e} siècle semble à exclure étant donné la proximité de l'enceinte urbaine qui ôtait toute possibilité au logis d'être ajouré, à moins d'exposer directement l'édifice aux dégâts en cas de conflit. L'utilisation de lucarnes est en revanche probable. En confrontant les différentes illustrations connues, l'on remarque que Doomer et Schellinks en 1646 en représentent trois (Ill. 102, vol. 2), alors que Hénon en 1775 n'en montre aucune (Ill. 113, vol.2). Félix Benoist (Ill. 114, vol. 2) au XIX^{e} siècle fait part d'un chien-assis comme c'est le cas sur l'ensemble des photographies. Par conséquent, il est envisageable que des lucarnes aient été aménagées, comme ce fut le cas sur la porte Saint-Pierre.

Le bâtiment aspectant la rue de l'Évêché a subi de trop nombreux bouleversements pour qu'il soit possible avec certitude de restituer l'apparence que revêtaient alors ses façades. De plus, il n'existe que bien peu de photographies qui en firent leur sujet. Seul le rez-de-chaussée ne semble pas avoir été remanié, contrairement aux niveaux supérieurs. Dans cette partie, trois baies disposées en quinconce (Ill. 86, vol. 2 ; Ill. 15, vol. 3), l'une étant protégée par une grille et les deux autres vers l'ouest de taille plus réduite, présentant selon toute vraisemblance un encadrement chanfreiné. Ces baies pourraient être des vestiges de l'époque médiévale, alors que les fenêtres des niveaux supérieurs ne présentent aucun élément discriminant les rapprochant de cette période. Sur le bâti plus à l'ouest, aucune ouverture n'est à signaler.

5-2 Distribution et agencement de l'hôtel

5-2-1 Les caves

Le corps de logis situé en fond de cour pourrait bien avoir été doté de caves. En effet, l'édifice avait probablement pour fondation le premier Évêché. Lorsque les vestiges de ce dernier furent mis au jour, Georges Durville ne rapporte pas si ses fouilles révélèrent des caves sur toute son étendue. Cependant, l'obstruction de toutes ses ouvertures telle qu'elle a été constatée par G. Durville peut impliquer leur réutilisation en tant que caves. Néanmoins, l'absence d'accès permettant une communication entre la tourelle d'escalier et cet éventuel niveau de cave ne permet pas de valider cette hypothèse. Il est possible que le corps de logis

longeant la rue en ait possédé comme Durville le laisse envisager. En effet, une autre salle existait au-dessous de celle accueillant la grande cheminée, mais elle n'avait à notre connaissance ni porte, ni fenêtre, ni escalier, et conservait des murs ayant pu appartenir à l'ancien Évêché. L'Évêché reconstruit par Guéguen prendrait donc appui sur des salles servant de vide sanitaire et reprendrait la forme générale du logis épiscopal du XIII^{e} siècle. Pour Durville, il s'agissait d'une salle de soubassement seulement destiné à supporter l'édifice au-dessus[2030]. Au XIX^{e} siècle la présence des maisons accolées contre l'édifice empêche l'utilisation de cette salle.

5-2-2 La cuisine

Jules Monfort indique qu' « au-delà de cette salle [la salle voûtée de l'évêché] est une grande pièce peu éclairée, puis une large cuisine avec ses cheminées anciennes en granit moulurée[2031] ». Cette cuisine se situe au rez-de-chaussée, dans le bâtiment longeant la rue de l'Évêché (Ill. 93, n° 2, vol. 2). Elle est répartie selon deux pièces dont la seconde également chauffée pourrait-être une seconde pièce de ce type ou une arrière-cuisine (Ill. 93, n° 3, vol. 2). Ces deux espaces de plan quadrangulaire, occupent une superficie respective de 45 et de 54 m^2 et sont séparées par un mur de refend. Une porte percée au sud dans ce mur permettait la communication entre les deux espaces. La pièce accolée à la porte de ville, communiquait avec cette cuisine par deux ouvertures, l'une amenant dans la tourelle d'escalier, la seconde directement dans la pièce située au deuxième niveau du logis Guéguen. Il est probable, comme c'est le cas pour les niveaux supérieurs que la cuisine communiquait avec la salle du logis en fond de cour.

5-2-3 La salle

Il n'est pas pensable de considérer qu'il n'y ait eu qu'une seule salle dans ce bâtiment. Cependant, parmi celles-ci, une semble avoir eu une importance toute particulière. Il s'agit de celle dans laquelle fut officialisé la bulle de Pie II et il est probable que ce fut la même qui a eu pour vocation de célébrer l'intronisation du nouvel évêque. Pour rappel, Nicolas Travers

[2030] DURVILLE Georges, *Les fouilles…op. cit*, p. 32.

[2031] MONTFORT Jules, « La porte du bastion Saint-Pierre, étude historique et archéologique sur le vieux Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 26, 1887, p. 35-42, p. 37.

évoque le « diner public [donné] dans la grande salle de l'évêché » lors des intronisations des évêques Robert d'Épinay le 29 janvier 1492, Jean d'Épinay en 1494 ou encore Guillaume Guéguen en 1500[2032]. On retrouve enfin mention de cette salle le 12 mai 1558 lors d'une assemblée[2033]. Pour en revenir à la réception donnée par Guillaume Gueguen, elle n'eut pas lieu à l'évêché mais chez les cordeliers. Un fait des plus remarquables concerne le nombre de participants, près de 2 000 selon Travers. Ce chiffre, peut-être surestimé, implique que si le repas avait eu lieu à l'Évêché, il aurait fallu un espace particulièrement grand pour accueillir les convives. Il semble alors que l'unique pièce ayant des dimensions suffisamment conséquentes se situerait au rez-de-chaussée du logis en fond de cour (Ill. 93, n° 4, vol. 2). Cet espace mesurerait alors 300 m^2. De plus, cela démontrerait qu'il n'y a pas eu de changements structurels majeurs entre l'Évêché que l'on connaît pour la seconde moitié du XV^{e} siècle et celui du XIII^{e} siècle, avant d'être réédifié par Guéguen.

5-2-4 Les appartements de l'évêque

Ils sont peu documentés. Ils se situeraient à l'étage du logis en fond de cour (Ill. 93, n° 5, vol. 2). Ils ont été reconstruits au XVII^{e} siècle, au-dessus des chapelles du chœur de la cathédrale romane[2034]. Il est possible qu'il s'agisse de leur positionnement initial. De plus, le raffinement du décor de la porte dans la tourelle d'escalier menant à ce niveau implique l'importance de cette partie du logis. En revanche, nous ignorons tout des subdivisions qui constituaient ces appartements. Des chambres supplémentaires existaient peut-être dans le bâtiment des servitudes aux deux étages (Ill. 93, n° 7, vol. 2).

5-2-5 La chapelle

La présence d'une chapelle au sein de l'Évêché est fort probable. Si elle a pu être utilisée en tant que chapelle privative, il n'en fut pas toujours ainsi. La première mention connue est datée du 15 décembre 1623, date à laquelle est célébré le baptême de Françoise Philippes « en la chapelle de l'évesché de Nantes[2035] ». Le 3 mars 1670, un mariage y est consacré par l'évêque

[2032] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 215, 225 et 252.

[2033] ADLA, G 40, 3^{e} liasse.

[2034] ADLA, G 5, 2^{e} liasse.

[2035] AMN, GG 134, f° 9-r.

Gilles de La Baume Le Blanc « en la chapelle de son pallais épiscopal[2036] ». Deux autres mentions datent de 1681 et 1685[2037]. Cette chapelle fut à plusieurs reprises déplacée et reconstruite. Son emplacement initial, bien que méconnu, pourrait se situer au sud du logis en fond de cours, accolé à la cathédrale. Effectivement à cet emplacement nous observons une avancée de ce logis dont le pignon donnant vers l'est pourrait indiquer la présence de cet espace liturgique. Toutefois, ce pignon qui est visible sur plusieurs représentations, ne présente aucun élément discriminant.

5-2-6 La porte Saint-Pierre

La fonction du logis surmontant la porte de ville demeure méconnue. Si le passage sous voûte et les salles-basses ont pu être utilisés à des fins défensives (caves 24 m^2, pièce du rez-de-chaussée 28 m^2 (Ill. 93, n° 1, vol. 2) par les institutions civiles, les étages réunissent en revanche tous les critères d'une fonction résidentielle. L'agencement des premier et deuxième étages, dont les pièces ont des dimensions respectives de 73 et 40 m^2, peut être perçu comme un complexe réunissant salles et chambres (Ill. 93, n° 6, vol. 2) où chaque espace est chauffé. Le souci esthétique apporté au traitement des portes et aux fenêtres plaide en ce sens. Il en va de même pour la salle haute de 8 m^2 (Ill. 93, n° 9, vol. 2) surplombant la tourelle, qui devait certainement avoir pour fonction celle de cabinet d'étude chauffé (Ill. 67, vol. 3), offrant par ailleurs un panorama sur la campagne alentour. Il faut également considérer l'ouvrage comme un simple moyen de franchissement. En effet, de quelle manière l'évêque se rendait-il à la maison des Régaires si ce n'est en passant par les étages surmontant la porte de ville ?

Une dernière fonction qui peut lui être attribuée est celle d'apparat. Un tel bâtiment faisant la jonction entre la résidence épiscopale, au sud, et le lieu d'exercice de son pouvoir, au nord, ne peut que magnifier l'emprise territoriale de l'évêque que soulignent les armes sculptées au-dessus de la fenêtre du premier étage, exposées face à la ville. Si l'évêque fait ainsi valoir sa puissance au sein de la cité nantaise, il n'hésite également pas à la faire valoir davantage face à l'extérieur et donc du côté du royaume de France. En effet, la tourelle culminant au-dessus

[2036] AMN, GG 401, f° 45-r.

[2037] AMN, GG 135, f° 3-r, le 15 décembre 1681, l'évêque Gilles de Beauvau donne « la bénédiction nuptiale dans la chapelle du palais épiscopal de cette ville » à Charles Le Pennec et à Louise Dubois ; AMN, GG 475, f° 5-v, le 2 septembre 1685, mariage de Michel Lelou et de Louise Guichard célébré « dans la chapelle de l'évesché ».

des remparts arborait elle aussi les armes de l'évêque. De cette manière, le prélat montrait ostensiblement sa présence face à la royauté française qui lui avait usurpé le pouvoir durant treize ans.

Conclusion

L'Évêché est un édifice primordial de la cité ligérienne. Sa translation près de la cathédrale remonte vraisemblablement au début du XIII^{e} siècle tandis que l'édifice, anéanti au XX^{e} siècle, remonterait à l'épiscopat de Guillaume Guéguen et correspond à son accession au siège de l'évêché nantais. La complexité de son plan, comme celle de sa distribution, tient à la forte contrainte venue du parcellaire du site que seul un architecte de premier plan a su résoudre. Il pourrait s'agir de Jacques Drouet qui aurait œuvré aux parties hautes du Grand Logis dont le style serait proche de celles de l'Évêché. Les liens très forts qui unissent la duchesse et l'évêque, et le fait que Drouet ait été mandaté pour bâtir la chapelle de l'évêque, incitent à y voir son œuvre, menée à bien avec des sculpteurs ayant travaillé au château.

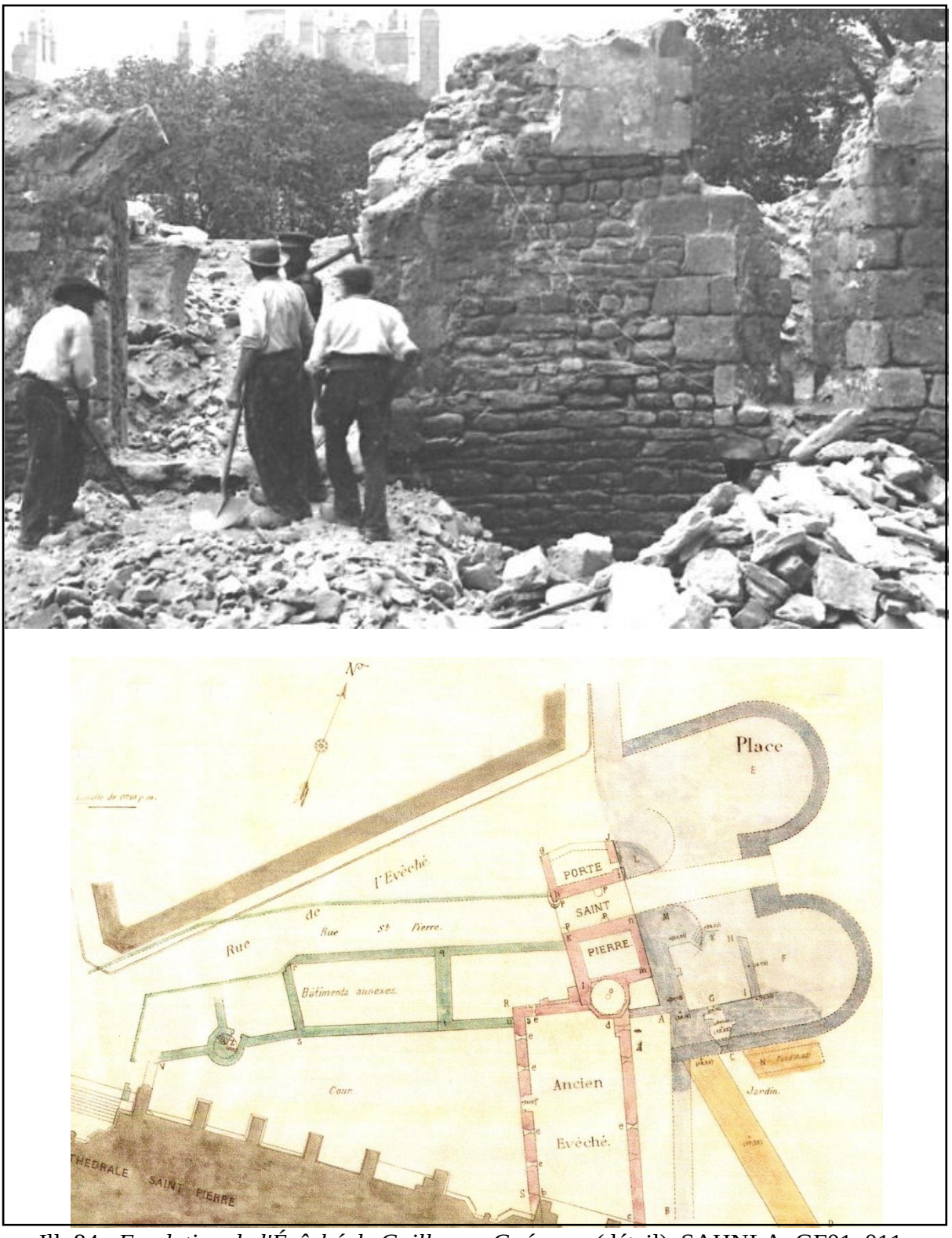

Ill. 84 : *Fondation de l'Évêché de Guillaume Guéguen*, (détail), SAHNLA, GF01_011 ; *Plan de la porte Saint-Pierre et de ses abords du X^e^ au XVII^e^ siècle*, plan levé et dressé par l'ingénieur L. Primault, sous la direction de M. Michel, ingénieur en chef de la ville, et des membres de la Société archéologique, 1911, AMN, 1 Fi 1257.

Ill. 85: Chapelle de la Madeleine : enfeu de Guillaume Guéguen, retable et détails de leur décor.

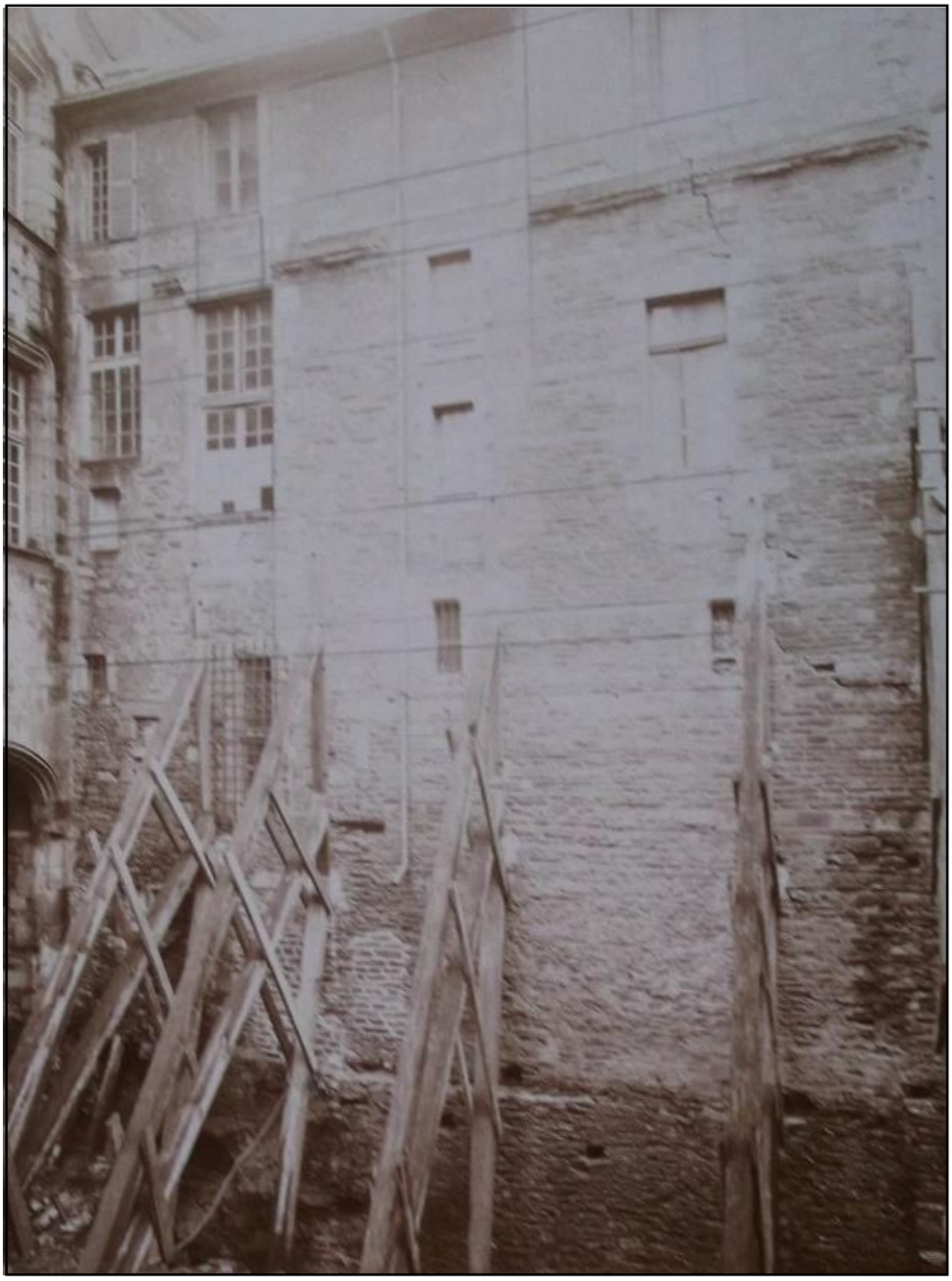

Ill. 86 : annexes de l'évêché en 1893 (cl. M. Pacaud), F19 7508, AN.

Ill. 87 : Vue des deux baptistères découverts lors des fouilles, ADLA, 2 Fi 109 2044 et 2 FI 109 2263.

Ill. 88 : L'Évêché (au dos de la cathédrale), *Vue panoramique de l'ancien Nantes*, vers 1670, Médiathèque Jacques Demy, Nantes.

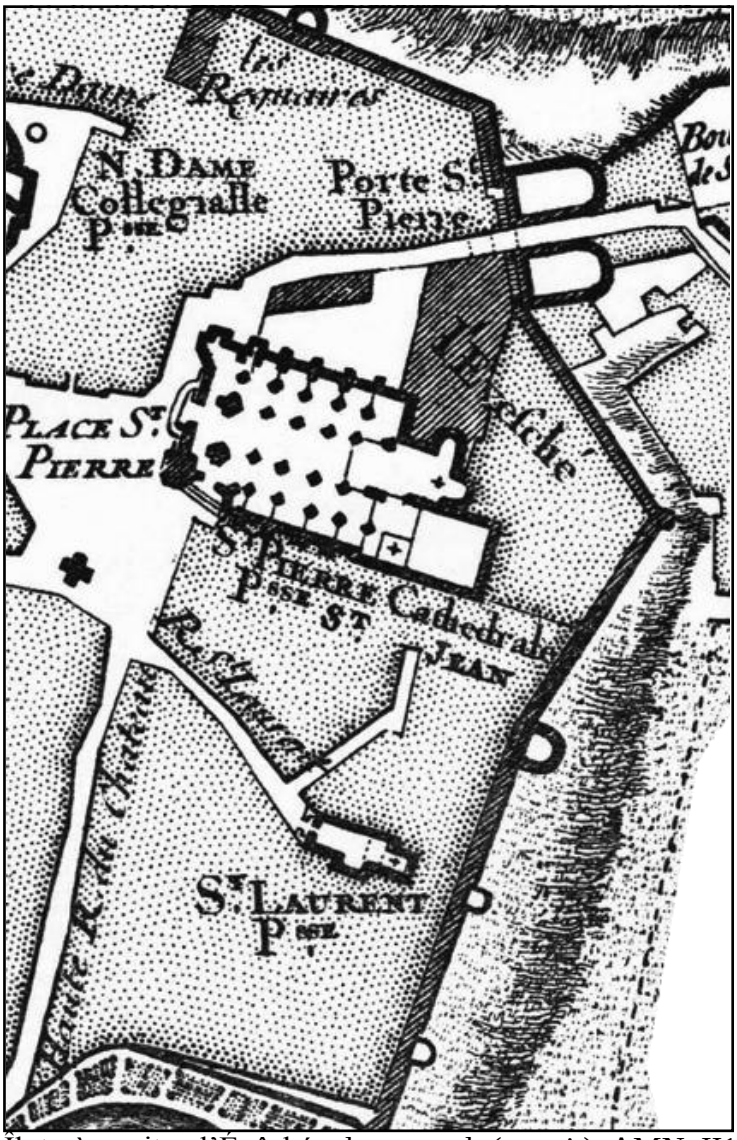

Ill. 89 : Îlot où se situe l'Évêché, plan cacault (extrait), AMN, II157/006.

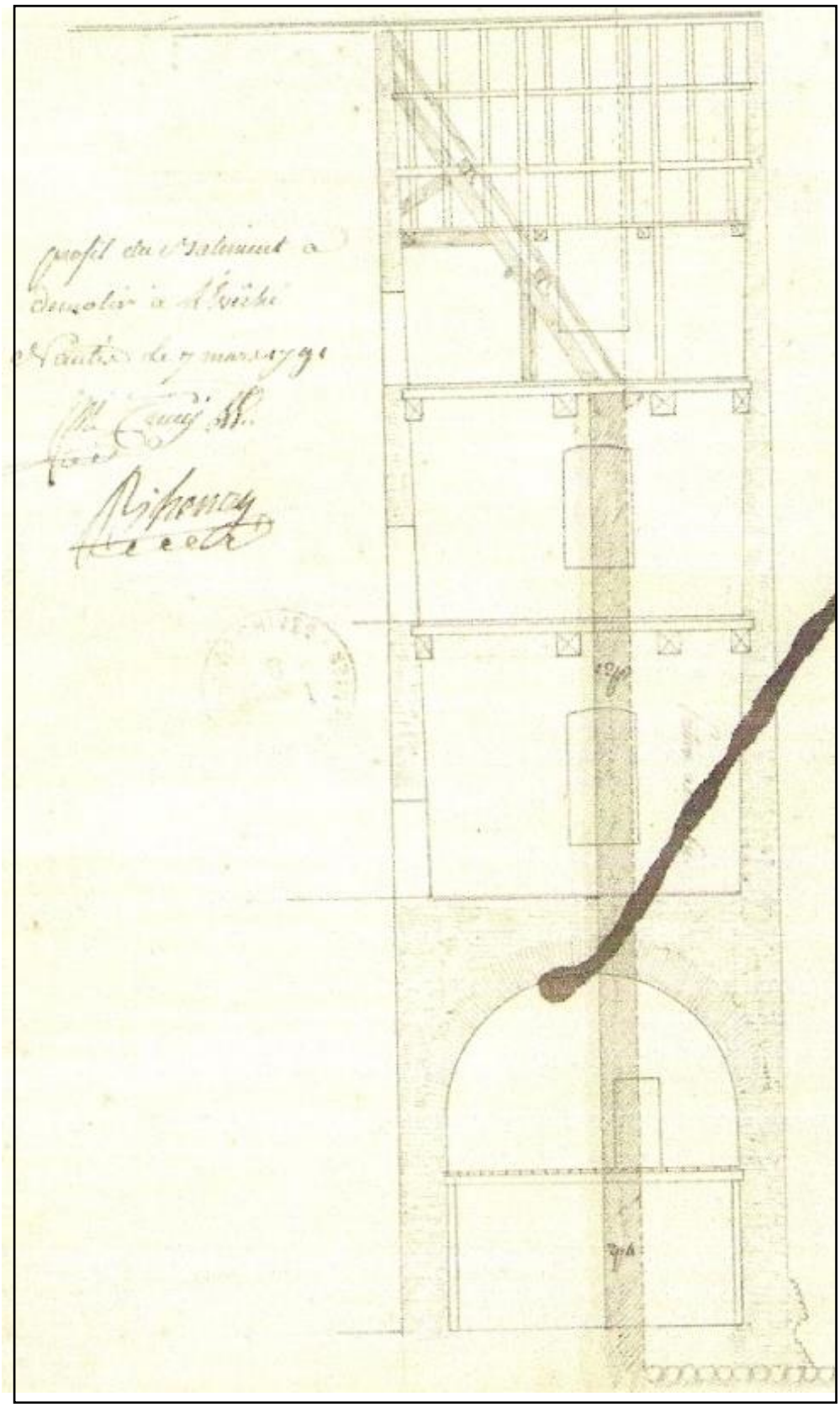

Ill. 90 : *Porte Saint-Pierre, Profil du bâtiment à démolir à l'évêché*, dressé par l'architecte-voyer, Crucy, 7 mars 1791, AMN, 1 Fi 2171.

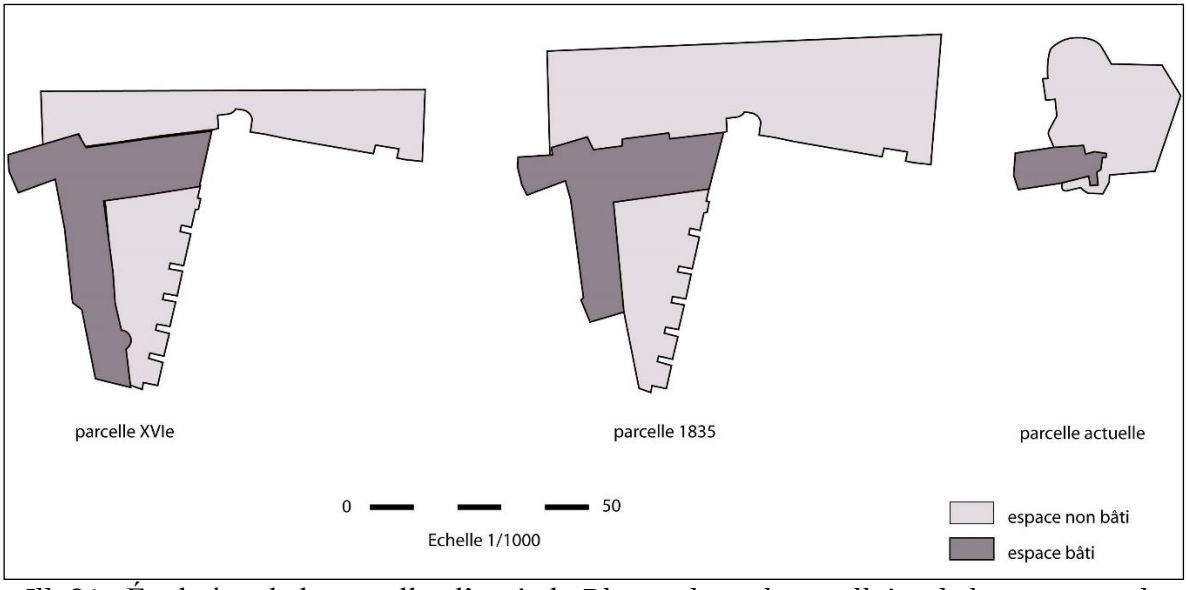

Ill. 91 : Évolution de la parcelle, d'après le *Plan cadastral parcellaire de la commune de Nantes*, AMN, 1 Fi 1061 et cadastre.gouv.fr, real. L. Charrier.

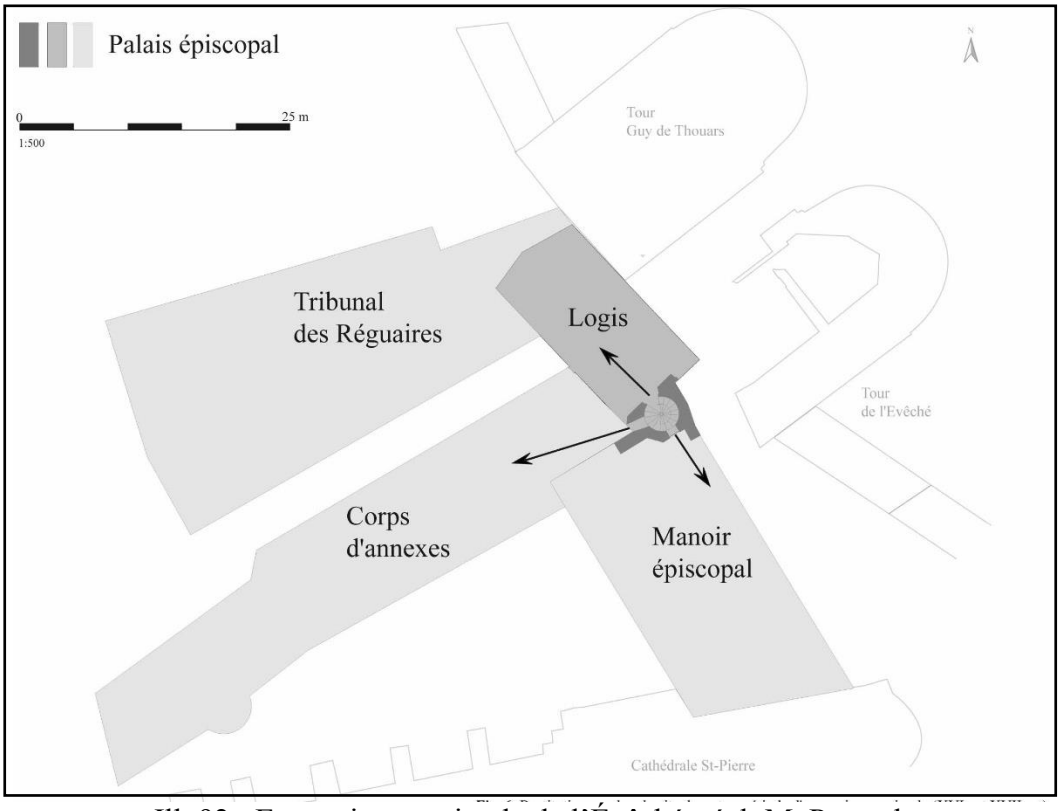

Ill. 92 : Expansion maximale de l'Évêché, réal. M. Pacaud.

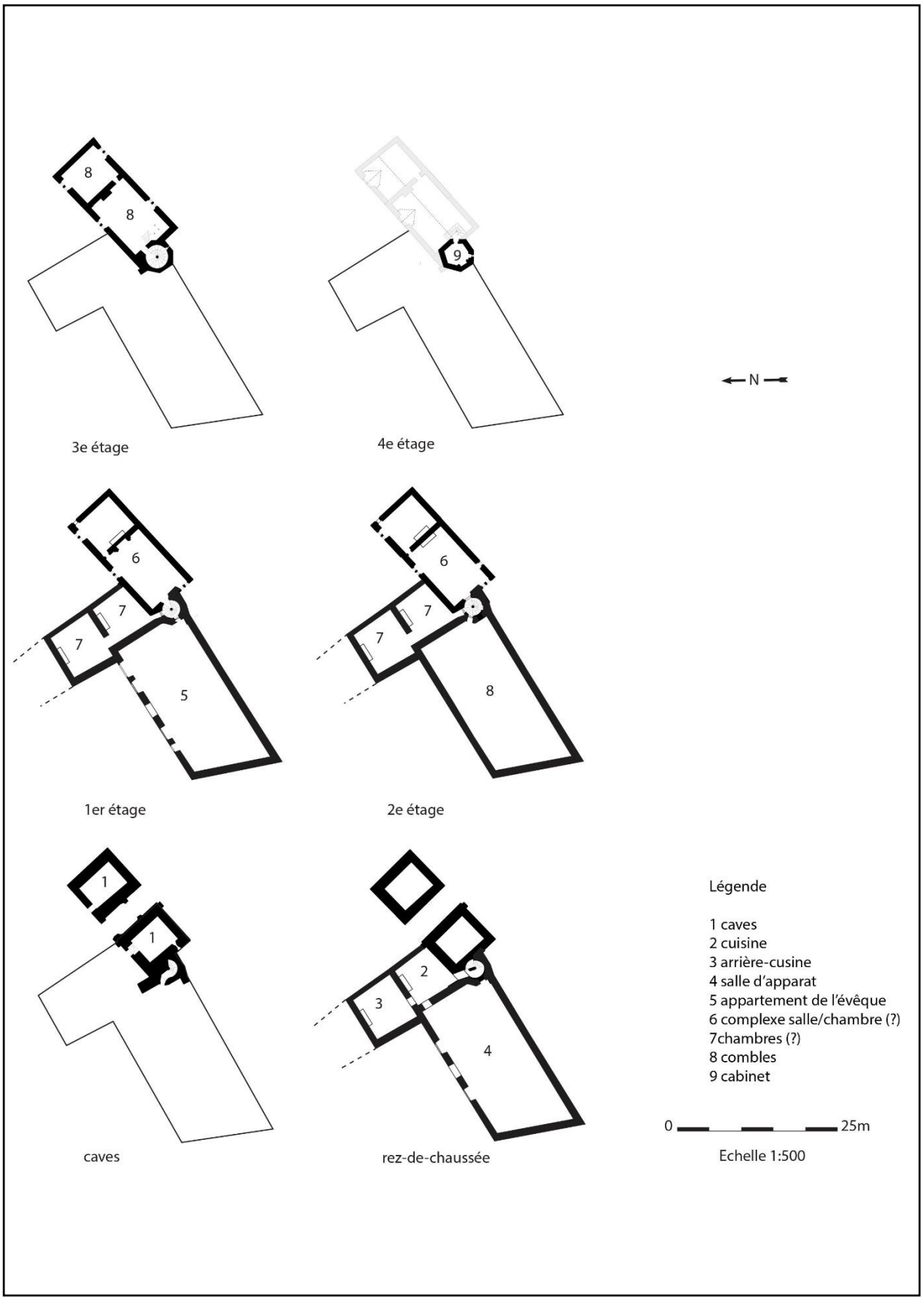

Ill. 93 : Plans de l'évêché, d'après M. Pacaud, Seheut (AN AN F19 7507), H. Chouinard ACMH 1987, orthophotographie ATM 3D 2010, réal. L. Charrier.

Ill. 94 : Porte Saint-Pierre/

Ill. 95 : Tourelle d’escalier et façade sud.

Ill. 96 : Main courante courant sur la cage d'escalier et présence d'une niche utilisée pour l'éclairage de nuit.

Ill. 97 : Armoiries de l'évêque Guillaume Guéguen, IVR52_19964402059V_2, D. Pillet©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

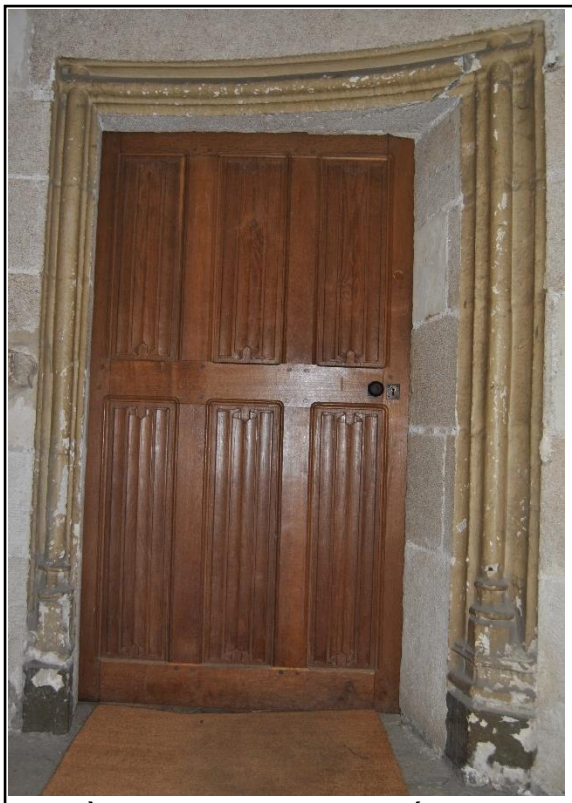

Première ouverture au premier étage.

Seconde ouverture au premier étage.

Troisième ouverture au premier étage vers les appartements de l'évêque.

Ill. 98 Portes du premier étage.

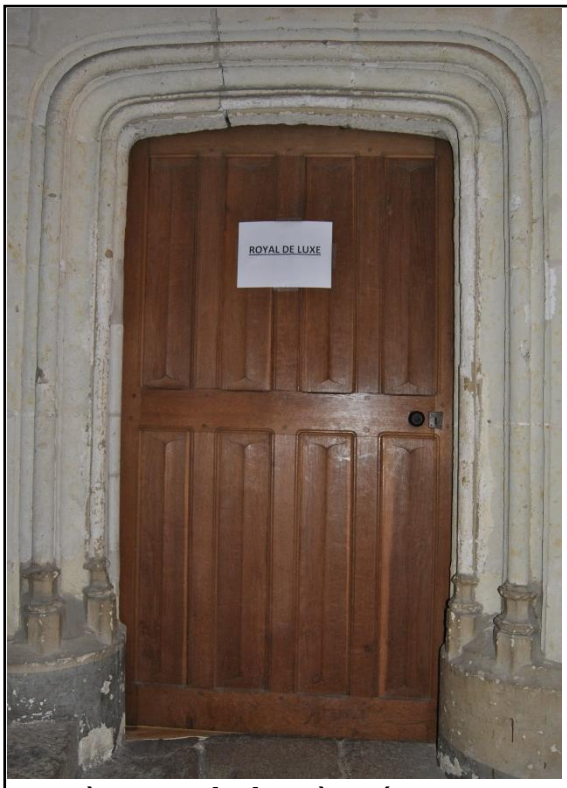

Première porte du deuxième étage.

Seconde porte du deuxième étage.

Troisième porte du deuxième étage.

Ill. 99 : Portes du deuxième étage.

Ill. 100 : *Hôtel*, SAHNLA, N04_018. Façade sur cour du logis en fond de cour, à gauche les servitudes et le puits à la jonction entre les deux corps de logis.

Ill. 101 : Annexes de l'évêché en 1893, (cl. M. Pacaud), AN, F19 7508. En haut à droite de l'image s'observe les traces d'une ancienne toiture.

Ill. 102 : *Vue de l'est de la cathédrale, de l'évêché et de la porte Saint-Pierre*, Willem Schellincks, 1646, Musée Dobrée, cl. Hémon, Nantes (à gauche) ; Lambert Doomer, 1646, Musée des Beaux-Arts, Bruxelles (à droite).

Ill. 103 : Cheminée des cuisines de l'Évêché remontée au premier étage du manoir Guéguen, cl. P. Trémant, SAHNLA, N 0215049. Avant et après son dépalcement au premier étage du manoir Guéguen.

Ill. 104 : Mise en phase du pignon nord et de la façade ouest (en haut) et du pignon sud et de la façade est (en bas), réal. M. Pacaud. La phase 3 est grisée et les phases 4 et 5 sont en bleu.

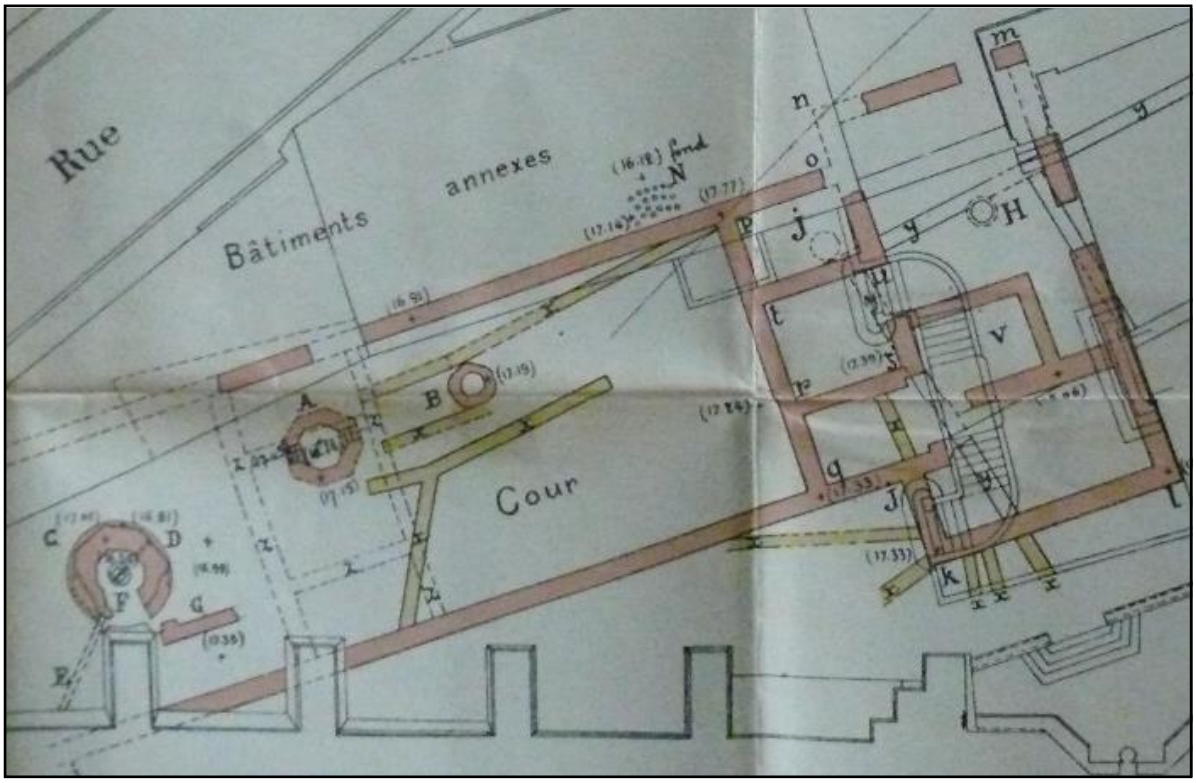

Ill. 105 : *Plan de la porte Saint-Pierre et de ses abords jusqu'au VI^e siècle*, dans DURVILLE Georges, *Les fouilles de l'évêché de Nantes de 1910-1913*, BSAHNLI, t. 53 (suppl.), 1913, plan n° 1.

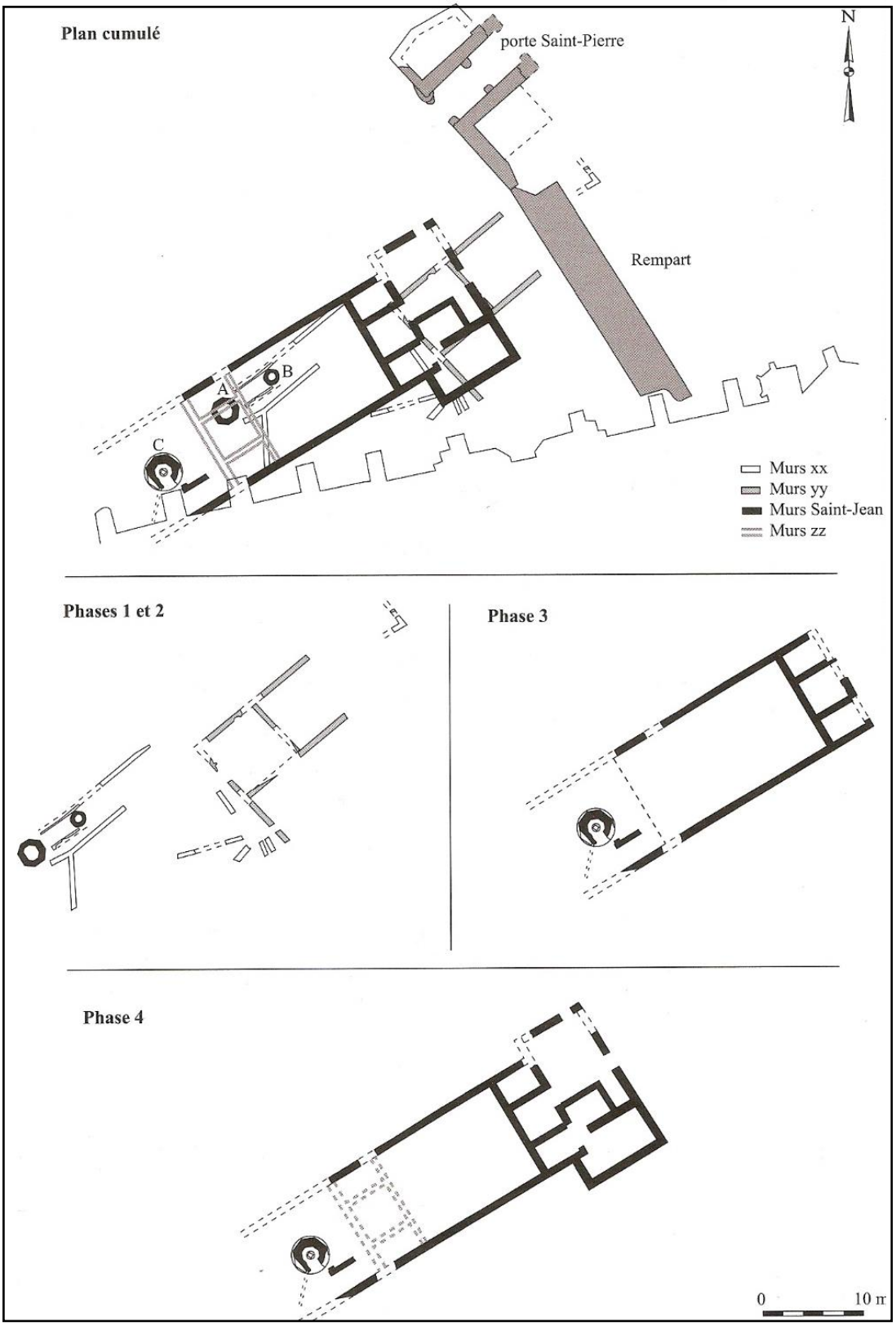

Ill. 106 : Plan cumulé des vestiges de Saint-jean du Baptistère et proposition renouvelée d'évolution (réal. M. Monteil, d'après *Durville Georges, Les fouilles de l'évêché de Nantes 1910-1913*...), dans Hélène ROUSTEAU-CHAMBON (dir.), *Nantes religieuse, de l'antiquité chrétienne à nos jours*, colloque à l'université de Nantes (19-20 octobre 2006), *BSAHNLA*, n° hors série, 2008, p. 15-60, p. 28.

Ill. 107 : *Porte Saint-Pierre, Élévation des façades côté ville et méridionale, état actuel (1910)*, Henri Déverin, 1910, CRMH 0081044005380442, Drac.

Ill. 108 : Façade orientale après et avant restauration. L'image de droite (*Évêché de Nantes*, VN15_004, SAHNLA) montre la petite baie au décor médiévale alors que les deux autres en sont dépourvues.

Ill. 109 : *Premier étage du manoir Guéguen*, IVR52_19964402059V_2, D. Pillet©Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

Ill. 110 : *Vue perspective d'une partie de la Ville de Nantes, prise du côté de la motte Saint-André,* Anonyme, 18e siècle, dessin, inv. 940.12.1, Musée d'histoire de Nantes. Sur cette illustration les lucarnes possèdent des pinacles et l'on observe au niveau du chevet de la cathédrale un bâtiment en saillie vers l'est (chapelle ?).

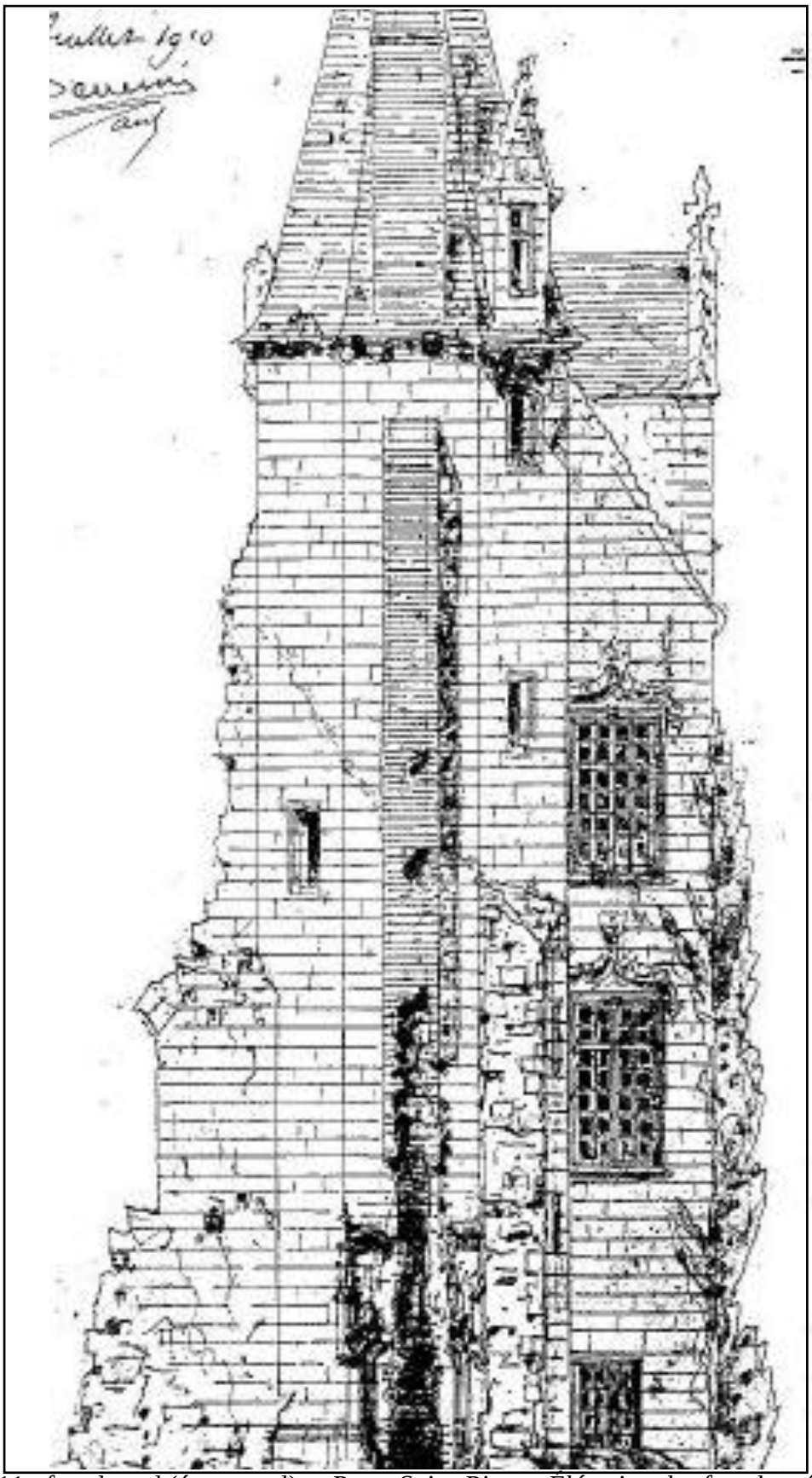

Ill. 111 : façade sud (état actuel) et *Porte Saint-Pierre*, *Élévation des façades côté ville et méridionale, état actuel (1910)*, Henri Déverin, 1910, CRMH 0081044005380443, Drac.

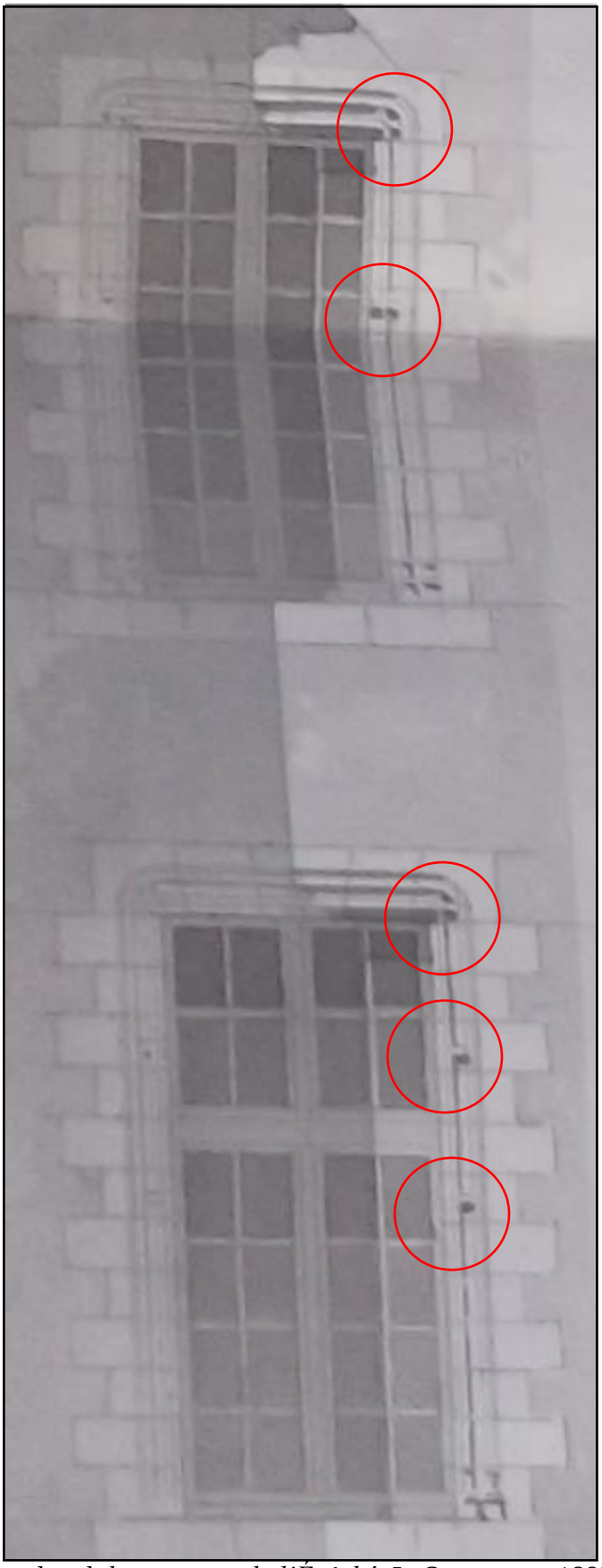

Ill. 112 : *Coupe nord-sud des annexes de l'Évêché*, L. Sauvageot, 1893, F19 7508, AN.

Ill. 113 : *Vue perspective de la nouvelle place entre les deux cours des Etats avec l'ancien Evêché et la nouvelle hôtel Deau, dediée et présentée à Monseigneur Jean-Augustin de Freta de Sara Evêque de Nantes par son tres humble et tres obeissant serviteur Antoine Henon Architecte et dessinateur de la Ville et Communauté de Nantes 7 bre 1775*, (détail), Hénon, AMN, 13 Fi 3465.

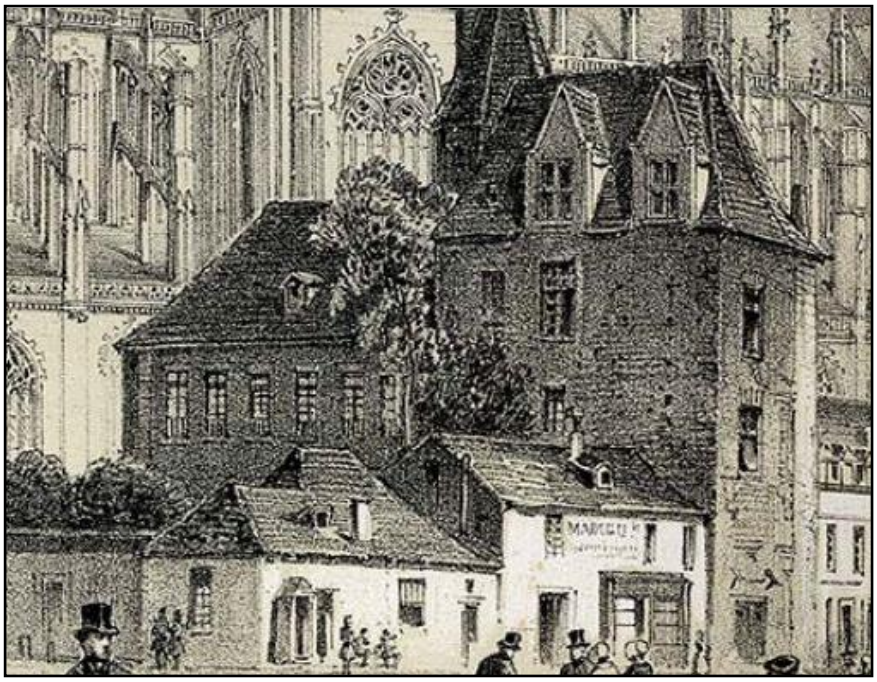

Ill. 114 : *La cathédrale et le cours Saint-Pierre*, (détail), 1850, Dessin de Félix Benoist, lithographie par J. Jacottet et édition par Charpentier, AMN, 2 Fi 73.

L’hôtel de Bruc

Introduction

L’hôtel de Bruc, situé au cœur du Bouffay, fait partie des quelques hôtels parvenus jusqu’à nous dans sa totalité. Jusqu’ici relativement méconnu, il a été redécouvert lors de travaux de restauration au début des années 2000. Toutefois, aucune étude pluridisciplinaire n’avait été réalisée. Par conséquent, nous réouvrirons le dossier historique, puis nous décrirons l’édifice en nous fondant sur les travaux de restaurations afin de comprendre de quelle manière cet hôtel est représentatif de l’architecture de la fin du Moyen-Âge nantais.

1 Historique

1-1 Un hôtel aux multiples dénominations

S’il est aujourd’hui appelé hôtel de « Bruc », l’édifice n’a pas toujours porté cette dénomination. En effet, nombreux sont les noms qui lui ont été attribués sur les aveux de dénombrement ou encore les actes de vente. Ainsi, il a été nommé hôtel de la Trocardière, de la Renardière, de Bruc de Montplaisir ou encore du Bon Pasteur. Si la dernière se rapporte à une fonction spécifique, celle d’auberge au début du XIX^{e} siècle et les deux précédentes directement aux familles qui l’ont possédé, seule celle de la « Trocardière » reste plus difficile à cerner.

L’appellation de « Trocardière » apparaît dans un acte en date du 4 novembre 1718[1] fait par Pierre Ménardeau et Anne Dupas à André Boucher et Marthe Millon. Il s’agit de la plus ancienne dénomination connue pour désigner l’hôtel. Ce nom renvoie à la seigneurie de la Trocardière en Rezé, qui est passée entre les mains de Guillaume Peignier, de Jacques Milon en 1498, de Jean Hux d’après un aveu de 1544[2], puis à la famille Brossard durant un siècle, avant qu’Yves de Monti ne l’achète en 1673[3]. Aucune de ces familles ne paraisse avoir de lien

[1] ADLA, 2 C 3108, registres des Insinuations Laïques, 2 mai 1715-29 mars 1719.

[2] ADLA, B 1856.

[3] CORNULIER Ernest (de), *Dictionnaire des terres et seigneuries de l’ancien comté nantais et de la Loire-Inférieure*, Nantes, réimp. nouvelle éd. La Galerie des Ancêtres, 2007, p. 192.

avec l'hôtel. Tout au plus, en septembre 1544, est citée une maison détenue par le seigneur de la Trocardière dans une « donnation faicte aux povres et mallades d'un hoppital par nobles gens Jehan Hux et Françoise Percherel sa femme seigneur et dame de la trocardière d'une maison [limitée] par le devant la rue pour aller du lieu ou estoit nagueres le pillory au chasteau de nantes[4] ». Sa situation n'étant pas assez explicite, il y a de fortes présomptions pour qu'elle n'ait aucun lien avec l'hôtel. Quant au papier terrier de 1678, il ne fait pas mention de maisons portant le nom de « Trocardière » au sein de l'îlot. Il y a donc tout lieu de penser que si l'hôtel possédait un quelconque lien avec cette seigneurie, cela s'est produit au début du XVIII^{e} siècle sans que l'on en sache davantage. Malgré les recherches effectuées, aucune de ces désignations ne parvient à nous conduire vers les commanditaires.

1-2 Les propriétaires au XVI^{e} siècle

La mention la plus ancienne de l'hôtel et de ses occupants se trouve dans un rôle rentier daté de février 1673. Celui-ci mentionne « la maison joignant la précédente par le derrière le logis du puy doré et autre logis de la paroisse de Saint-Denis, apartenant cy devant a noble homme Georges Morin sieur du Chapeau, et a présent à la veuve et héritière de feu Mr de la Charaudière Dupas vivant conseiller des comptes de largeur par le devant sur la rue dix toises et de profondeur logis cour et jardin douze toises cinq pieds six pouces doibt vingt. Derrière lequel logis et cour est comprise la maison qui fut autrefois a Thomas Priou et depuis audit Chapeau et auquel est basty lescurie et fannerie dudit logis quy apartient a ladite veuve Dupas sur lequel est deue pour ladite rente de toussaint six deniers quy fait avec lesdits vingt denier deue sur ledit logis vingt six deniers[5] ». Ce document cite deux propriétaires avant que l'ensemble n'appartienne à M^{me} Dupas, veuve du seigneur de la Charaudière. Mais, préalablement Georges Morin avait racheté la maison de Thomas Priou, agrandissant par la même occasion la parcelle dès le XVII^{e} siècle.

Georges Morin, seigneur du Chapeau, est installé comme trésorier et receveur général des finances de Bretagne en 1576[6]. Il paraît posséder une fortune certaine, car dans l'acte

[4] AMN, GG 698, f° 7.

[5] ADLA, 4 E 2 624, notaire Delalande, février 1673, « Rôle et déclaration des maisons, boutiques et huttes situées en la paroisse de Sainte-Croix de Nantes tant en la ville que hors d'icelle, à la sausaie, sur les ponts, aux grande et petite Biesse [...] ».

[6] ADLA, B 594, f° 2-v.

stipulant l'achat de la maison de Bizart, appartenant à René du Breil, le 25 mars 1578 afin d'y créer l'hôtel de ville, il est mentionné l'achat, fait la veille, par Georges Morin, de la terre des Dervallières[7]. Le 29 mai 1597 il décède, laissant semble-t-il tous ses biens à sa femme, Anne Harouys. Nous retrouvons cette dernière à la date du 9 octobre 1599, lorsqu'elle épouse « M^re^ César du Vau, Chr de l'ordre du Roy, gentilhe ordre de sa chambre, escuyer du Vau et des Forges, de la Brissonnière, de Nogent et de la Genevraye[8] ». À cette occasion elle est toujours dénommée dame du Chapeau et des Dervalières, mais nous ne savons pas ce qu'il est advenu de sa demeure.

1-3 Les Dupas

Cette famille fait sans doute suite au sieur du Chapeau, mais la manière dont elle se rend propriétaire de l'hôtel n'est pas connue. Elle apparaît dans le rôle rentier de 1673, dans lequel la veuve du sieur de la Charaudière Dupas est nommée comme détentrice de l'hôtel. Cette personne n'est autre qu'Anne Caillaud qui s'est mariée à Michel Dupas le 25 avril 1646 dans la paroisse de Sainte-Croix[9]. Cependant, il faut attendre l'aveu de déclaration du papier terrier pour y voir plus clair au sujet de cette famille. En effet, à la date du 12 septembre 1678 :

« est comparu Messire Claude Dollier seigneur du Port de roche conseiller du Roy et maître ordinaire en sa chambre de Bretagne demeurant dans cette ville de Nantes rue du château paroisse de Saint-Denis faisant tant pour lui come mary et procureur de droit de dame Marye du Pas son épouse que pour damoiselles Anne et Françoise du Pas ses belles sœurs. Scavoir une maison sise dans la ville dudit Nantes rue des Jacobins paroisse de Sainte-Croix tenant du costé vers soleil levant au sieur de Beauvais Escommart par endroit et par autre qui est du costé du jardin estant au derrière de ladite maison au seigneur de Harrouys entre lequel seigneur et lesdits déclarants est un puy mutuel, du midy a la rue appellée des Jacobins, du couchant a dame Macé dame de la Roche, et du septentrion a la maison du Puy Doré possédée par les enfants de feu maistre honoré le Roy pastissier et par autre endroit dudit costé de septentrion au sieur Tesdoye procureur avecque droicts dattache et mutualité dans touttes lesdits murailles voisines. Laquelle maison consiste en une cour dans laquelle il y a une escurie qui a une autre petite cour pour la

[7] AMN, DD 15, f°10.

[8] AMN, GG 157.

[9] AMN, GG 428.

décharge avecque une chambre et grenier au dessus de ladite écurie, une salle basse avecq un cabinet au bout, chambre basse et cuisine aveque une antichambre le tout de plain pied, au dessoubs du quel logement sont deux caves, et dans le par en haut sont trois grandes chambres aussy de plain pied aveque un cabinet et une antichambre au dessus des quelles chambres sont des greniers de pareille étendue, le tout de la dite maison ayant de face sur le pavé le nombre de soixante et un pied et de profondeur quatre vingt six pied. [...] ladite maison à la possession de laquelle ledit Dollier et lesdits demoiselle Anne et Françoise du Pas sont tenus par la succession de feu Messire Michel du Pas père desdits damoiselles entre les quelles et ledit Dollier n'a esté fait jusques à présent faict aucun partage et portant n'avoir aucun titre concernant ladite maison que la possession dans la quelle ils sont de jouir, et que le dit sieur du Pas leur père en a joui sans trouble ny empêchement lespace de plus de qurante ans[10] ».

Cet acte ne stipule plus Anne Caillaud comme propriétaire, mais ses filles. Néanmoins, c'est au nom de Claude Dollier qui s'est uni avec Marie, que l'hôtel est déclaré. Il est possible qu'Anne soit décédée entre temps et que la succession soit revenue à Marie l'épouse de C. Dollier. Cette déclaration démontre également que la famille ne vit pas dans l'hôtel, mais dans la demeure de Dollier située rue du château[11]. Le second fait important à signaler est la possession de l'hôtel par Michel Dupas depuis plus de quarante ans. Son décès intervient le 13 décembre 1671 et il a été inhumé dans la paroisse Sainte-Croix[12]. Il est dénommé à cette occasion, sieur de la Charaudière conseiller du roi, maître des comptes de Bretagne. Ainsi, les Dupas jouissent de l'hôtel depuis au moins 1631. Si le hiatus tend à se combler, demeure une période de trente ans environ, durant laquelle la possession de l'hôtel est méconnue. L'édifice reste dans la famille jusqu'au début du XVIII^{e} siècle, mais Claude Dollier et Marie Dupas n'en sont plus les détenteurs. En 1718, la sœur de Marie, Anne Dupas et son époux Pierre Ménardeau vendent l'hôtel à André Boucher et Marthe Millon.

1-4 Les Boucher

Dans une lettre adressée au garde des Sceaux le 9 mars 1718, André Boucher relate l'incendie qui s'est produit au mois de février dans le magasin d'un perruquier, qui a anéanti les halles et qui a failli toucher l'hôtel des Monnaies dans lequel il officie en tant que général

[10] ADLA, B 1900, f° 283 et 284.

[11] ADLA, B 1900, f° 237.

[12] AMN, GG 431.

des monnaies. Il fait part de son opposition à la construction d'une nouvelle halle et d'une caserne dont il redoute le bruit et préférerait que l'emplacement libéré par le sinistre, soit utilisé pour l'agrandissement de l'hôtel des Monnaies. Cette proposition n'est pas dénuée d'intérêt puisque les dernières lignes de sa lettre expriment que « cette grace, sous le bon plaisir de votre Grandeur, si elle agréable de proposer la chose au Conseil et de nous accorder l'honneur de sa protection que j'ose prendre la liberté de luy demander pour tout ce corps dont j'ai l'avantage d'être le chef, et pour moy en particulier qui n'ay encore eu aucun logement[13] ». Par conséquent, si la requête de Boucher est acceptée, celui-ci aura une solution toute trouvée pour obtenir un logement. Pourtant nous savons qu'en 1712 il vit rue des jacobins et rien par la suite n'explique sa situation. Malheureusement pour lui, sa proposition n'a pas été suivie d'effet et il fut contraint de trouver une autre demeure. Ainsi, le 4 novembre 1718, il arrente pour 13 000 l. l'hôtel de Bruc. Ce dernier associait la représentation symbolique de l'importante fonction qu'occupait André Boucher et une proximité avec l'hôtel des monnaies.

André Boucher est le fils d'André Boucher, sieur de l'Epinay, et de Mathurine Rigaud. En 1698 il obtient son diplôme en droit civil et canon et devient alors avocat au parlement de Paris avant d'être nommé dans l'office d'alloué et lieutenant général du duché de Retz à Bourgneuf et Pornic[14]. Trois faits marquent sa vie personnelle en 1705. Le 2 février il épouse Jeanne Bazille. De cette union naît le 11 novembre, André Boucher De Bazillière, mais le 5 décembre sa femme décède[15]. Six années plus tard, le 13 juillet 1711, André Boucher se remarie avec Marthe Millon et obtient le titre de sieur de la Noë. Ils auront une fille, Marthe-Élisabeth née le 25 avril 1716[16]. Le 4 janvier 1744, par lettres patentes le roi confirme et maintient André Boucher comme écuyer conseiller du roi général des monnaies de France ayant le département de Nantes, Vannes et Quimper, « dans la noblesse de ses ancêtres[17] ». André Boucher, seigneur du fief Renard n'aura de cesse de vivre dans son hôtel. Notons qu'à cette époque l'immeuble est pareillement dénommé hôtel de la Trocardière ou de la Renardière[18].

À la mort de Marthe Millon en février 1750 un accord est passé entre André Boucher et Marthe-Elisabeth Boucher épouse de Louis-François de Bruc de Montplaisir, unique héritière de Marthe Millon. Un inventaire de ce qui lui revient est réalisé. Ce document fait part de la

[13] AMN, DD 310, f°4.

[14] ADLA, 15 J 432.

[15] ADLA, Fonds Freslon.

[16] *Ibid*.

[17] ADLA, B 474.

[18] ADLA, 15 J 432, Chartrier de la Guerche, 27 août 1746 et 28 novembre 1758.

succession d'André Boucher lorsqu'il viendra à décéder. Ainsi Marthe-Élisabeth partagera avec Boucher de la Bazillière, son demi-frère, divers biens et notamment « l'hôtel de la trocardière et la petite maison joignante situés rue des jacobins a Nantes[19] ». Le 9 octobre 1760 André Boucher décède aux environs de sa 75e année et ses enfants se partagent l'héritage. On apprend alors que Marthe vit dans l'hôtel rue des Jacobins tandis qu'André loge rue Saint-Denis dans la paroisse éponyme. L'ensemble des possessions du père sont dénombrées et l'on retrouve bien entendu l'hôtel : « la maison de la Trocardière consistant en ses appartements cour jardin et une petite maison a costé, le tout situé rue des Jacobins paroisse de Sainte-Croix bornée d'un costé au sieur Meance, d'autre costé au sieur prudhomme, d'un bout la rue des Jacobins, d'autre bout, du côté du jardin, au sieur et dame de Coutance et autres estimée vingt milles livres[20] ». Celui-ci revient de fait à Marthe qui l'occupe déjà.

1-5 Les Bruc de Montplaisir

Cette famille est issue d'une branche cadette des Bruc dont l'un des plus éminents personnages fut René de Bruc, le « poète-soldat[21] ». Son petit-fils, Louis-François, dont la mère est la petite nièce du philosophe Descartes, épouse le 23 mai 1741 Marthe-Élisabeth Boucher[22]. Le couple réunit autour de lui les terres de la Noë, du Breil à La Haye-Fouassière et du Joyon à La Chapelle-Heulin. La carrière de Louis-François est assez ordinaire puisqu'il occupa l'office de commissaire aux États de Bretagne[23]. À la mort de Marthe-Élisabeth, le 24 janvier 1782, qui est inhumée à l'intérieur de l'enfeu de la maison de Bruc dans l'église des cordeliers, il est dit qu'elle est l'épouse « de haut et puissant seigneur messire Louis-François de Bruc comte de Montplaisir chevalier de Breil[24] ». Leur fils aîné Charles-François, hérite de l'hôtel à la mort de son père en 1783. Les soupçons d'émigration qui pèsent sur sa personne lui valurent la réquisition puis la confiscation de son immeuble à la Révolution. Le 20 juin 1796, les architectes Sauvaget père et Alexis Marchais, l'un nommé par délibération du département de

[19] ADLA, 15 J 433.

[20] ADLA, 15 J 434.

[21] MALESTROIT de BRUC Jean, *Histoire de la Noë de Bel-Air (1660-1962)*, Nantes, Impr. Pouteau, 1973, p. 5.

[22] ADLA, fonds Freslon.

[23] MALESTROIT de BRUC Jean, *op. cit.*, p. 5.

[24] ADLA, fonds Freslon.

la Loire-Inférieure, l'autre par le citoyen Crogné[25], sont mandatés pour procéder à l'estimation de l'hôtel afin qu'il soit vendu en tant que bien national. Le procès-verbal explique que l'hôtel :

« consiste dans une maison appartenant cy devant à Charles Louis debruc dit Montplaisir, situé rue de l'emerie, cy devant basse rue des jacobins n° 5 ou cest trouvé le citoyen Crogné soumissionnaire. Nous experts susdit, nous avons commensé à oppérer comme suit, premièrement est une cour d'entrée renfermé de mur de cloture sur la rue de l'emerie avec la grande porte d'entré. Nous avons vu que la maison est construite d'une elle de chaque côté, et la maison principal dans le milieu, et qui se communique de l'un à l'autre. L'on monte au rez-de-chaussée, par un perron fait en marche de pierre de grison qui prend sa naicense du sol de la cour, et au-dessous sont des caves. Le rez-de-chaussée consistent en dix pièces carrelés tant sur la rue que sur les deux cours, par des croisé vitré, les planché suppérieur sont partie en poutre et partie de soliveaux passan fonsé de planches, dont deux pièces sont plafonné en platre. Le premier étage est construit de sept pièces carrelé cheminé, croisé vitré, sur la rue et dans les deux cours, comme au rez-de-chaussé. Le plancher supperieur est construit de poutre solivaux passan fonsé de planches. Au dessu sont trois mensarde lambrissé en planche et le surplus est différent grenier, le comble de charpente est construit de ferme dassemblage, sablière filière et faitage. La ditte maison construite en pierre de grain et tuffeau, mur de maçonnerie, maçonné de chaux et sable et couverte d'ardoise à deux égout. L'escalier est en pierre de grain d'une seule pièce qui prend sa naicense du sol des caves et se continue jusqu'au grenier. La ditte maison, borné a lorient maison du citoyen mahot, au nord cour et propriété a different particulier, occident, maison de la veuve Corréau, midi, pavé de la rue de l'Emerie, après avoir mesuré la hauteur de la maison elle cest trouvé estre de trante six pied, et après avoir mesuré la supperficie tant des deux cours l'une au midi, et l'autre au nord et le terrain ou est assi le sol de l'édifice, il cest trouvé estre de quatre mille quatre cent vingt quatre pieds dix pouce supperficiele. Nous expert susdit, après avoir examiné l'etat des bâtiments, les matières de leur construction et rapporté la hauteur, largeur emplassement et distribution, leur cloture et leur accès, et mesuré le terrain qui en dépends, somme davis que la maison et les dependense, valloit en 1790 en revenue annuel la somme de quinze cent quatre vingt livre, lequels revenu multiplié dix huit fois d'après la loi, donne la somme de vingt huit mille quatre cent quarente livre. En capital cy 28 440 livres[26] ».

[25] Ce nom est noté Crogné, Crosnier, Cronier.

[26] ADLA, Q 68, f° 88, estimation des biens personnels des prêtres réfractaires, des condamnés, des absents et des émigrés 1793-1812.

Cette famille qui ne conserve l'hôtel qu'environ un demi-siècle, lui lègue à ses dépens, son nom.

1- 6 Du XIX^{e} siècle à nos jours

1-6-1 L'auberge

Suite à l'expertise, l'hôtel est acheté par Jean Crosnier, le 15 messidor an IV (le 3 juillet 1796), pour la somme de 28 440 l.[27]. Le nouveau propriétaire qui vit au numéro 5 de la rue Lambert, c'est-à-dire dans l'îlot d'habitation voisin, décide de transformer l'immeuble en auberge qui porte le nom d'hôtel du Bon Pasteur[28]. Jean Crosnier décède le 19 août 1820 et laisse ses biens a ses trois filles, Françoise Crosnier demeurant avec sa mère Renée Leroy au 5 rue de l'Émery, Marie-Perrine mariée avec Mathurin Blanchard et Jacquette Crosnier mariée à Pierre Lamesle[29]. L'auberge continue d'appartenir à la veuve de Jean Crosnier, Renée Leroy, qui cesse son activité en 1825 avant d'y tenir quelques années plus tard, un troquet.

1-1-2 L'épicerie

En 1832, l'hôtel appartient encore à Renée Leroy qui le loue à la famille Renoul. L'acte relate que : « Md Vve Cronier loue et afferme à renoue frères qui l'acceptent 1° la Maison de lémery n°5 connue sous la dénommination d'hôtel du bon pasteur 2° la petite maison attenante à la précédente. [...] Les preneurs sont autorisés à enlever les diverses cloisons à la condition par eux de les employer aux réparations de la dite maison. Les preneurs pourront aussi enlever le chapiteau qui existe maintenant au devant de la porte d'entrée. La précédente ferme est faite pour neuf, douze ou quinze ans[30] ».

Ainsi, les frères Renoul établissent dans l'hôtel leur épicerie de vente en gros. En 1843, leur bail est renouvelé, mais deux ans plus tard Renée Leroy décède. L'hôtel est alors vendu par ses héritiers, le 25 août 1845, et acquis pour une moitié par Toussaint-Marie Renoul et

[27] ADLA, Q 300, an IV-1807, adjudication de domaines de 1^{ere} et de 2^{e} origine.

[28] ADLA, *Étrennes Nantaises*.

[29] ADLA, 4 E 12/75.

[30] Cette information est tirée de l'historique réalisé par Nicole Pigeon lors de la réfection de l'hôtel, en mars 2000, PIGEON Nicole, *Diagnostic, historique sommaire*, mars 2000, la côte mentionnée ADLA, 1 Q 1609, n'existe pas et nous n'avons pu retrouver l'original.

Augustine Poitevin et pour l'autre moitié, par Jean-Charles Renoul et sa femme[31]. Les frères Renoul l'acquièrent pour la somme de 28 000 francs et le conserve jusqu'en 1875.

1-1-3 L'immeuble de rapport

Le 26 août 1875, l'hôtel est enregistré pour être vendu par adjudication par Augustine Poitevin veuve de Toussaint-Marie Renoul mort le 31 octobre 1872, Gustave Renoul et Amaury Renoul, à Ferdinand Boudet. Il s'en était rendu acquéreur le 21 août 1875 pour la somme de 21 000 francs[32]. Si le cadastre de 1835 nous signale un agrandissement de l'hôtel à une date inconnue, nous savons qu'une nouvelle construction vint s'adjoindre au bâtiment dans les années 1880[33] au nord-est de la parcelle. Par conséquent l'hôtel devient un immeuble de rapport. Il passe entre les mains du fils aîné de Ferdinand Boudet puis à sa veuve à la fin du XIX^{e} siècle. En 1924, il est en possession de la veuve de Marion François née Boudet[34], puis en 1952, M^{me} Dupont née Marion en est la détentrice. En 1961 une mutation du parcellaire s'opère puisque la parcelle est scindée et la partie est, devient une parcelle à part entière. Enfin, en 1970, M^{me} Raingeard Michel, née Dupont, et Dupont Bernard époux Lemoine en sont propriétaires en tant qu'ayants droit de M^{me} Dupont Renée veuve née Marion[35]. Aujourd'hui, l'hôtel conserve cette fonction locative dans les parties hautes, tandis que le rez-de-chaussée sert de restaurant.

Entre temps, l'hôtel a subi les affres de la Seconde Guerre mondiale. Lors des bombardements de septembre 1943, la partie nord-ouest fut totalement détruite. Nous ne savons pas si cette aile appartenait au logis ancien ou bien si elle est attribuable à une campagne de construction plus récente. Cependant, des réparations ayant été versées suite aux dommages causés par la guerre il existe aux Archives départementales deux dossiers[36] au nom de Boudet, mais qui ne coïncident pas avec l'édifice en question. Ils concernent la veuve d'Athanase Boudet, Yvonne-Blanche Mangin et sont relatifs à deux immeubles sinistrés, l'un situé au n° 35, rue de l'Arche Sèche et l'autre au n° 3, place du Cirque.

---

[31] ADLA, 3 Q 16 173.

[32] *Ibid*.

[33] AMN, G1 778 matrice cadastrale des propriétés bâties : deuxième, troisième et quatrième perceptions ou deuxième division ou divison sud, (1882-1890).

[34] AMN, G1 841 matrice des propriétés bâties : troisième perception, divison est, (1911-1971).

[35] AMN, 1099 W 67.

[36] ADLA, 178W856 et 178W1392.

2 Description

2-1 Topographie urbaine

L'hôtel a été érigé au sud-est de la cité ligérienne, dans un ilot implanté dans le Bouffay. Celui-ci était délimité à l'ouest par la rue des Chapeliers, au nord par la rue Basse-du-Château, à l'est par la rue Haute des Jacobins et au sud par celle des jacobins. Ce quartier était enserré par les églises Sainte-Croix et Saint-Saturnin à l'ouest, par l'ancien château du Bouffay au sud, l'hôtel des monnaies et le couvent des jacobins au sud-ouest et enfin par le château des ducs à l'est. L'îlot conserverait des empreintes du parcellaire antique par la présence des rues situées au nord, au sud et à l'ouest (Ill. 3, vol. 3). Il a peu évolué depuis l'époque médiévale et les changements majeurs à évoquer ne concernent que les façades qui ont été frappées d'alignement.

La rue de l'Émery a porté le nom de rue des Jacobins, Basse-des-Jacobins, Montebello ou rue Basse-du-Port-Maillard. Plusieurs plans d'alignement furent prévus dès 1828 dont le but principal était d'assainir la rue. En effet, celle-ci était composée de vieilles maisons qui abritait une population très dense. C'est pourquoi son élargissement devait être porté à 10 m[37]. Durant un siècle les mêmes propositions se succèdent, mais la mairie devait préalablement acquérir certaines propriétés pour mener à bien son projet. Ainsi, dans les années 1920 les deux maisons contigües à l'hôtel de Bruc, du côté ouest, sont acquises puis détruites[38]. Si, en 1928, le nouvel alignement prévoit la destruction de certaines façades, cela n'a lieu que dans la moitié orientale de la rue. Le projet n'est pas abandonné car, le 4 avril 1950, le chef du bureau du service des acquisitions fait savoir que l'hôtel ne sera pas dans l'immédiat frappé d'alignement car il est habité et qu'il y a d'ores et déjà trop de gens à reloger suite aux nouveaux alignements. Néanmoins, la mairie prévoit de récupérer le sol lorsque l'hôtel sera devenu vétuste et ensuite engager les travaux d'alignement[39], ce qui n'eût jamais lieu.

[37] AMN, 1 O 1801.

[38] AMN, 1 O 569, f° 108.

[39] AMN, 40 W 17.

2-2 Le parcellaire

L'hôtel est enserré dans un îlot voué à l'habitat privé. La vue panoramique de l'ancien Nantes (Ill. 115, vol. 2 ; ill. 10, vol. 3) montre significativement qu'il est l'édifice le plus important de cet îlot. On reconnaît aisément le portail, les deux corps de logis, la tourelle d'escalier qui les relie et le jardin au-derrière. Cependant, nous ne connaissons son emprise exacte qu'à partir de 1678 où la parcelle atteint une superficie d'environ 525 mètres carrés (Ill. 12, vol. 3). Il est certain que lors de son érection, l'aire devait être inférieure. Le rôle rentier de 1673, déclare que « derrière lequel logis et cour est comprise la maison qui fut autrefois a Thomas Priou et depuis audit Chapeau et auquel est basty lescurie et fannerie ». Cela prouve que la dimension de la parcelle devait être plus restreinte, aux alentours de 500 m^2 et que le parcellaire de l'îlot était plutôt dense. Hormis dans cette déclaration, le nom de Thomas Priou n'apparaît nulle part, aussi l'emprise de sa demeure sur la parcelle est inconnue. Il est envisageable d'émettre deux hypothèses concernant la localisation de cette parcelle. La première, si l'on s'en tient au texte, indiquerait que la partie située au nord formant saillie est l'ancienne parcelle Priou. La seconde à notre sens, plus rationnelle, verrait cette parcelle à l'est de l'hôtel. En effet, en 1673 cette ancienne maison sert d'écurie et elle est située derrière le logis et la cour et non pas derrière le jardin. Qu'est-ce qui aurait poussé Michel Dupas à faire construire une nouvelle écurie avec chambre et grenier[40], alors qu'il possédait déjà un édifice comparable ? De plus, aucun passage autre que par l'intérieur de l'hôtel ne permettait d'accéder au jardin. Nous proposons donc de voir dans la bâtisse construite à l'est, l'ancienne demeure de Thomas Priou ainsi que la parcelle contemporaine de l'édification de l'hôtel. Elle forme un "T" dont la superficie serait de 500 m^2, lui octroyant la surface la plus grande de l'îlot. L'agencement de la parcelle confère à l'édifice sa forme et lui octroie le rôle de démarcation entre les deux autres espaces (cour et jardin). Au cours des siècles suivant, les propriétaires successifs la dotent de bâtiments ou annexes, notamment au nord-ouest, puis au XIX^e siècle un dernier corps de logis vint s'adjoindre au sud-est. En 1961, une mutation du parcellaire s'opère. La parcelle est scindée et la partie est devient une parcelle à part entière. Ce nouveau découpage, conjointement avec la densification du parcellaire, réduit sensiblement la parcelle. Aujourd'hui celle-ci ne fait plus que 390 m^2 (Ill. 116, vol. 2).

La méconnaissance du commanditaire, bien qu'il s'agisse d'un notable important, rend compliqué la tâche qui consiste à connaître les motivations l'ayant poussé à faire ériger une

[40] ADLA, B 1900 f° 283 et 284.

telle demeure dans ce quartier. Cette installation est peut-être à mettre en lien avec l'hôtel des monnaies situé quelques rues en contrebas, sur la place du Bouffay. Georges Morin et André Boucher, tous deux propriétaires de l'hôtel, travaillèrent dans cette institution, ce qui pourrait constituer un indice pour connaître le nom de l'occupant de l'hôtel à la fin du Moyen-Âge. Cependant, si Paul Manceron relève pour cette époque plusieurs maîtres de l'hôtel des monnaies, il rajoute qu'ils y étaient logés[41]. Néanmoins, il reste tout-à-fait possible qu'un individu d'un rang moins élevé soit le commanditaire de cette habitation.

2-3 L'hôtel

2-3-1 Le portail

L'hôtel n'a donc jamais été frappé d'alignement, ainsi son emprise sur la rue n'a pas changé. Le portail visible aujourd'hui avec sa porte cochère à l'est, daterait du XVIII^{e} siècle pour les jambages alors que les merlons auraient été créés au XIX^{e} siècle. Cet ouvrage reprend partiellement la disposition originelle. À l'ouest, dans cette maçonnerie, au-dessus du jambage en granit de la porte donnant sur le pignon sur rue, subsiste le départ d'un arc en plein cintre composé de tuffeau. Sa position, plus haute que l'arc de la porte, sa taille importante et son degré d'ouverture permettent d'imaginer l'emplacement de l'ancienne porte charretière donnant sur la cour (Ill. 13, vol. 2). La présence d'une porte piétonnière la jouxtant à l'est n'est pas exclue, mais l'enduit empêche toute visibilité.

2-3-2 L'hôtel entre cour et jardin

La disposition de l'hôtel est très courante puisqu'elle est entre cour et jardin. La cour actuelle de 57 m^2, n'a guère changée depuis sa création. Elle a uniquement subi un léger abaissement et un rétrécissement avec la création du bâtiment est et son entrée s'est également déportée vers l'est. En 1820, est cité la présence d'un caveau pour entreposer le bois[42], puis au début du XX^{e} siècle, s'observe un abri accolé au revers du portail et un cabinet de toilettes entre la tourelle d'escalier et la façade sud (Ill. 117, vol. 2).

[41] MANCERON Paul, « L'atelier monétaire de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 91, 1952, p. 3-26, p. 5. Il cite pour l'époque qui nous intéresse, Pierre Préseau (1459), Thierry Julien (1479), Picaud Guillaume (1483), Du Verger Julien (1489) et Jean Pillays (1514).

[42] ADLA, 4 E 12/75.

La présence du jardin est perceptible sur la vue panoramique du XVII^{e} siècle. Il hébergeait en 1678, dans la partie nord-est, un puits dont les habitants de l'hôtel ne possédaient pas l'exclusivité, sauf peut-être à l'origine. Il était également utilisé par le seigneur de Harrouys dont la maison donnait sur la rue Basse-du-Château. Avec la densification de l'habitat, sa surface se réduit, tant est si bien qu'à la fin du XVIII^{e} siècle, il est considéré comme une seconde cour[43].

2-3-3 Le plan

L'hôtel est bâti en limite de parcelle à l'est, à l'ouest et au sud. L'espace de la parcelle est utilisé au mieux afin de générer un habitat qui corresponde au prestige du commanditaire. Il est érigé suivant un plan en équerre (Ill. 118, vol. 2) dans lequel deux corps de logis s'adjoignent grâce à une tourelle d'escalier hors-œuvre (Ill. 42, vol. 2) . Il couvre une surface de 190 m^2 soit légèrement supérieur au tiers de la parcelle. Le premier corps de bâtiment forme un quadrilatère irrégulier accolé en limite de parcelle à l'ouest et suit l'alignement de la rue. Il mesure 14, 8 m de long pour 7, 6 m de large si l'on prend en compte la présence d'un troisième corps de logis dans la continuité du précédent et se situant donc à l'angle nord-ouest. Le logis nord, se présente sous une forme assez semblable. Il est flanqué à l'est en limite de parcelle et fait face à l'entrée. Ses dimensions sont de 8, 6 m de long et de 8, 3 m de large. Seules deux caves sont attestées en 1678. La présence au niveau du rez-de-chaussée et du premier étage, d'une portion de mur en saillie sur le parement ouest du logis nord suggère une implantation plus étendue. La forme même du parcellaire l'accréditerait, car laisser un espace libre à cet endroit n'a aucune utilité. Cette structure aurait été anéantie par les bombardements de 1943. Ce plan relègue l'hôtel en avant de la parcelle afin de générer une cour au-devant et un grand jardin en fond de parcelle. Par conséquent c'est cette dernière qui dicte l'agencement.

La tourelle d'escalier quadrangulaire est hors-œuvre. Elle monte de fond et dessert donc les caves et les trois niveaux d'élévation. Sa cage, de forme carrée à l'extérieur et à l'intérieur, renferme un escalier en vis en granite, de 2,60 m de diamètre dont les marches sont délardées sur leur revers. Chaque niveau est agencé de manière similaire : une grande pièce de part et d'autre de l'escalier donnant, chacune, dans l'espace au dos de l'escalier, plus une pièce à l'angle nord-ouest. À cette distribution verticale s'ajoute un corridor entre la cave ouest et le

[43] ADLA, Q 63, f° 88.

rez-de-chaussée, accessible seulement de la rue et qui assurait la communication avec les communs du logis.

2-3-4 La charpente

Elle se situe au deuxième étage de l'hôtel et était accessible par deux ouvertures distribuées par l'escalier. La porte ouvrant sur le logis nord est en anse de panier chanfreiné (Ill. 119). Il semble que cette charpente était séparée en deux parties distinctes. La première, à l'ouest, couvrait les logis ouest et nord-ouest. Le mur pignon au nord qui clôt désormais l'édifice présente une faible épaisseur qui va à l'encontre de la disposition d'origine. On peut imputer cette nouvelle disposition à des travaux faisant suite aux bombardements de 1943. La partie nord, était distincte de la précédente par la présence d'un reste de maçonnerie de même envergure que les murs médiévaux. Une séparation des espaces aurait été établie par cette cloison. En 1678 ce niveau de combles sert de greniers[44], tout comme en 1790 où il est mentionné « [qu'] au dessus [du premier étage] sont trois mensarde lambrissé en planche et le surplus est différent grenier ». On y apprend également que « le comble de charpente est construit de ferme dassemblage, sablière filière et faitage[45] » reposant sur des murs massifs oscillant entre 0,70 et 0,80 m d'épaisseur. Cependant cette description qui correspond à la charpente actuelle ne prend date qu'au XVIII^{e} siècle lors des restaurations de l'édifice.

2-3-5 Les aménagements de confort

Les cheminées

Leur présence est attestée par des souches sur le mur gouttereau ouest du logis ouest et sur le pignon est du logis nord. Au rez-de-chaussée du logis ouest subsiste l'empreinte de l'arrachement (Ill. 120, vol. 2) de l'une d'entre elles et à l'étage supérieur l'encadrement de la cheminée large de 2,60 m est toujours visible grâce à la saillie qu'il forme par rapport au mur. Cette cheminée a par ailleurs été recoupée par une cloison récente et une cheminée moderne a pris place du côté nord. Rien n'indique que le deuxième étage était chauffé que ce soit dans les sources textuelles ou d'un point de vue architectural. De plus la présence d'une cheminée moderne inscrite sur le mur ouest du logis nord impliquerait une nouvelle utilisation de ce

[44] ADLA, B 1900, f° 283 et 284.

[45] ADLA, Q 63, f° 88.

niveau au XVIII[e] siècle. À partir de ces quelques remarques nous supposons que les cheminées se situaient au rez-de-chaussée et au premier étage adossées aux pignons précédemment cités sur lesquelles elles étaient centrées.

Le puits

Il se trouvait au nord-est de la parcelle, plus précisément sur la limite est de la parcelle avec la suivante. La présence de cet aménagement n'apparaît qu'en 1678, mais rien ne contre-indique qu'il ait été mis en place dès le Moyen-Âge. Sa situation un peu particulière explique très certainement pourquoi les propriétaires de l'hôtel n'en avaient pas un usage exclusif. Ce positionnement montre à quel point la présence d'un point d'eau à proximité de sa demeure paraît importante et recherchée. La possession d'un puits privatif ne peut être le fait que de personnes d'un certain rang. Il pourrait presque être considéré comme un puits public mais dont l'usage est réservé aux habitants des parcelles limitrophes. Toutefois cela pose des questions liées à l'entretien et aux réparations. Son architecture demeure inconnue et il faut semble-t-il le considérer comme un point d'eau relativement simple et non pas avec une architecture sophistiquée.

2-4 L'analyse archéologique

2-4-1 Les limites

Au début de l'année 2000, Jean-Louis Boistel effectue une « analyse archéologique des maçonneries extérieures » complétée d'un rapport[46]. Cette étude, doit être réévaluée afin d'obtenir une vision plus complète de l'hôtel.

De manière générale la première difficulté réside dans la réalisation du relevé pierre à pierre. Les façades est et sud sur cour ont vu leur parement entièrement dessiné, mais soumis à une certaine interprétation. On remarque, par exemple, sur les photographies prises lors du dépiquetage, une assise de briques sous la fenêtre du rez-de-chaussée de la façade ouest. Celle-ci est remplacée sur le relevé par une assise de tuffeau. Les deux façades donnant sur la rue ont quant à elles été partiellement représentées. Le choix établit à l'époque, fut de reprendre les grands ensembles afin de caractériser les divers remaniements connus par l'hôtel. Toutefois, ce

[46] BOISTEL Jean-Louis, *analyse archéologique des maçonneries extérieures*, mars 2000.

parti ne permet pas d'obtenir un phasage de l'édifice, car les traces de reprise ou de coups de sabres éventuels n'ont pas été méthodiquement représentés. De plus, il n'y a pas eu de campagne photographique systématique permettant de confirmer ou d'infirmer les propositions du rapport. Une dernière remarque à signaler est la présence de pierres non achevées sur le dessin. Il est donc impossible aujourd'hui – les restaurations ayant fait leur œuvre – de savoir si un enduit venait les recouvrir ou si cela doit être considéré comme un défaut du relevé.

Le manque de scientificité se renouvèle dans la compréhension des différentes phases. Bien que certains mortiers aient été « prélevés », on peut regretter qu'une analyse en laboratoire, donc plus fine, n'est pas été conduite. En effet, l'un des enjeux majeurs de l'hôtel réside dans sa date d'édification, laquelle aurait laissé des traces visibles notamment dans la présence de deux mortiers distincts. Une étude pétrographique détaillée à partir du relevé aurait eu également l'avantage de faciliter la compréhension de l'édifice. Néanmoins, on la retrouve sous forme écrite pour répertorier la nature récurrente des pierres et à quelques occasions l'emplacement de celles-ci.

Pallier ces quelques lacunes est désormais délicat car l'hôtel suite à ce diagnostic, a subi des restaurations importantes qui ne permettent plus d'apprécier son état ancien. Seule la façade ouest sur rue n'a été que très peu remaniée mais elle ne présente qu'un intérêt restreint pour l'étude de l'hôtel car elle appartient davantage à une ancienne maison détruite dans les années 1920-30 qu'à celle qui nous intéresse. Par conséquent, la nouvelle lecture que nous proposons n'est pas exhaustive et doit se contenter des conclusions du rapport des années 2000. Nous préconisons et insistons sur la nécessité de mener une étude archéologique sur l'ensemble des façades afin d'aboutir à une compréhension plus juste de l'hôtel.

2-4-2 Nouvelle approche

Les façades sur cour

Elles se caractérisent par un soubassement en granite avec quelques moellons de schiste alors que les élévations sont en tuffeau (Ill. 121 et 122, vol. 2). Deux perrons d'escalier facilitent l'accès au logis sur la façade nord, l'un donnant sur la tourelle d'escalier, le second sur la porte d'entrée. À ce niveau, la moulure du soubassement prenant son départ à partir de la seconde assise de granit est interrompue par le perron joignant l'escalier au niveau de la quatrième assise, puis est bûchée sur la partie nord de la tourelle. Elle prend à nouveau départ sur le piédroit est de la porte médiévale avant d'être recoupée par la porte d'entrée actuelle et termine

sa course deux assises plus bas contre le logis est. Dans cette partie de l'édifice J-L. Boistel remarque la présence d'un mortier « constitué de chaux fraîche mélangée à un sable de carrière du pliocène marin, enrichi d'argiles de dépôts de pentes[47] ». Il laisse entendre qu'il se retrouve sur l'ensemble du soubassement granitique, sur les deux premières assises de tuffeau de la façade nord sauf sur les piédroits de la porte d'entrée mais également sur les quatre et sept premières assises des façades sud et est de la tourelle d'escalier. Cela implique la présence d'un mortier différent sur le reste des élévations, faute d'autres mentions de mortier dans le rapport au sujet des façades sur cour. Une telle présence paraît inconcevable en raison des évolutions subies par l'hôtel. Seul un ravalement aurait pu admettre cette possibilité, mais dans ce cas, l'ensemble de l'hôtel n'aurait-il pas été concerné ?

Une baie est disposée par niveau sur la façade ouest. Celle du rez-de-chaussée (3,24 m x 1,80 m) est moulurée et possède encore la trace des meneaux (Ill. 19, vol. 3). Au niveau supérieur, la fenêtre (3,10 m x 1,44 m) est construite à l'emplacement d'une ancienne baie située dans l'axe de la précédente. On distingue nettement dans le parement la trace du piédroit sud ainsi que la plate-bande à soffite surélevée et moulurée de cette ancienne ouverture. Au sommet de la façade ouest, deux lucarnes accolées à la tourelle d'escalier et de dimensions similaires (2 m x 1,08 m) surplombent la façade. Sur la façade nord, la disposition des ouvertures diffère quelque peu. Au rez-de-chaussée, une porte murée (1,90 m x 0,90 m), en anse de panier à chanfrein se torsadant pour s'achever dans le piédroit en granite et dont le décor est bûché, aurait été frangée dans la tourelle d'escalier. Le fait qu'elle soit biaisée au niveau de son piédroit ouest nous incite à penser qu'elle n'a justement pas été frangée dans la tourelle. Le retrait en angle droit effectué à hauteur du linteau de la porte par la tourelle afin de ménager l'espacement nécessaire pour la porte prouverait la contemporanéité des deux éléments et donc leur imbrication. Des traces de peinture rouge terre de sienne brûlée recouvraient son piédroit est sur 56 cm de hauteur[48]. J.-L. Boistel a également repéré des traces de retaille sur le quart de rond. La porte fenêtre située à côté de la porte médiévale possède des dimensions importantes (4,25 m x 1,70 m) et sert désormais d'entrée principale. Ses piédroits ne possèdent pas le même mortier repéré dans la partie basse. À l'étage supérieur sont deux fenêtres. La première (2 m x 0,95 m) à l'ouest, ne possède aucun élément significatif. La seconde (3,50 m x 1,60 m) présente une disposition et des moulurations similaires aux ouvertures de la façade ouest. Au dernier niveau, la lucarne (1,40 m x 2,95 m) se situe dans

[47] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 1.

[48] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 3.

l'axe de la baie précédente et s'achève par un fronton triangulaire. Une première corniche était sculptée au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée. Elle courait le long des façades et s'interrompait en un seul endroit, au niveau de la première baie de la tourelle. Une seconde corniche à tore semi circulaire et cavet longe les façades au départ de la toiture.

La tourelle d'escalier

La tourelle d'escalier, de plan carré, possède un parement en calcaire régulièrement assisé. On constate quelques traces de reprises sur les neuf premières assises de sa façade est formant une bande verticale, ainsi qu'un remaniement souligné par un remplissage de pierres de schiste accolé à la paroi sud. Il correspond au bouchage d'une petite fenêtre visible au-dessus du cabinet de toilette sur la photo du fonds Soreau (Ill. 117, vol. 2). À partir de la huitième assise et sur toute la longueur est, la tourelle forme une saillie qui se poursuit sur l'ensemble de la hauteur. Ses fenêtres ornées d'une gorge à griffe à l'angle sont alignées selon les façades. Elles ont une taille assez proche 0,64 m x 0,72 m pour la fenêtre inférieure et 0,64 m x 1 m pour celle supérieure. L'angle sud-est forme un pan coupé orné d'un encorbellement. Sur la façade sud, dans le soubassement granitique, une porte préexistant à l'actuelle ouverture desservait originellement les caves avant d'être supplantée par cette dernière. Une seconde ouverture (2,10 m x 0,80 m) accessible par le perron avec un linteau droit en granit permet l'accès à partir du rez-de-chaussée. Trois fenêtres alignées et de mêmes dimensions (0,85 m x 0,60 m) éclairent l'escalier par ce côté. Le sommet de la tourelle est couronné par une corniche identique à celle des façades sur cour.

À l'intérieur, les marches s'appuyant à l'angle nord-est ne s'adjoignent pas directement au mur. Elles s'encastrent sur de la maçonnerie qui reprend la forme, à l'étage inférieur, des écoinçons. L'escalier aurait été démonté puis remonté « à partir du premier palier dans un giron différent de la partie basse qui est à sa place[49] ». À cela s'ajoute une différence d'assises visible à la jonction entre la tourelle et la façade nord incitant à penser que le mur oriental de la cage d'escalier se pose contre celui de la façade du logis, mais la gouttière – présente sur toutes les illustrations – ne permet pas d'en dire davantage ; alors que la façade ouest du logis et celle sud de la tourelle sont clairement chaînées. De plus les pierres de granite constituant le piédroit ouest de la porte forment un léger retour contre le mur de cage.

[49] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 5.

La façade sur rue

Cette façade diffère largement des précédentes dans son traitement. Elle est constituée de gneiss granitisés, de granite à deux micas laminés, de gneiss leptynitique et de micaschistes albitiques concentrés dans la partie basse et dont le mortier est identique à celui des façades sur cour. Le reste de l'élévation se compose de gneiss anactectique, de gneiss leptynitique et de micaschsite à deux micas, scellés par un mortier de chaux vive mélangé à du sable de Loire et à du sable de carrière du pliocène marin[50] (Ill. 123, vol. 2). Cette façade a été particulièrement bouleversée par les remaniements. Légèrement au-dessus du niveau de la rue est située une ouverture de petite dimension (1,04 m x 1,12 m) en anse de panier bâtie en granite roux. À l'est, sur une hauteur de 2 m, subsiste le jambage est d'une porte granitique dont le sommier présente le départ d'un arc en anse de panier. Légèrement au-dessus, ce même jambage offre le départ d'un arc en calcaire qui doit s'apparenter à l'ancienne porte cochère. À 2,50 m plus à l'ouest était visible un coup de sabre symptomatique du démontage de cette porte. À l'opposé une troisième porte de grandes dimensions (2,48 m x 1 m), en partie conservée, est constituée d'un linteau droit en tuffeau gris comme ses jambages. Les deux premières assises des jambages tout comme son seuil, sont en granite. Cette porte présente la particularité d'avoir sa feuillure donnant sur la rue[51]. Au-dessus, sont quatre fenêtres étagées deux par deux, en tuffeau, de même gabarit (2,60 m x 1,40 m). Dans la partie médiane de la façade, trois fenêtres étaient murées (Ill. 17, vol. 3). De la première il ne reste plus que le piédroit ouest en tuffeau gris. Au-dessus, une petite baie en tuffeau, partiellement murée, de 0,76 m, conserve ses moulures. La troisième qui à l'origine était du même gabarit que la précédente, suit le même alignement que la première fenêtre murée. Elle a vu « sa plate-bande retaillée en évas, [sa] clef remplacée par du tuffeau gris [et] les jambages neufs sont de tuffeau jaune réemployé[52] ». Enfin, au sommet de la façade une dernière fenêtre (2 m x 1 m) en tuffeau fut ouverte. De part et d'autre de la toiture on observe des traces de dépose de la toiture.

[50] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 2 et 3.

[51] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 4.

[52] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 6.

La façade ouest sur rue

La partie basse, sur 1 m de hauteur, reprend d'après J-L Boistel les caractéristiques principales du soubassement de la façade précédente[53]. Si la majeure partie du parement se compose essentiellement de schiste et de gneiss, la présence de poches de briques est très visible (Ill. 124, vol. 2). Également très apparentes sont les traces de reprises et de coups de sabre sur toute la paroi. Des éléments sans doute porteurs sont perceptibles comme l'atteste les pierres calcaires de taille importante, un reste de poutre ou encore un corbeau en granit. Dans la partie sommitale, plusieurs éléments de colombage sont en place. Toutefois, cette façade marquait la mitoyenneté avec la maison précédente. Par conséquent, certaines structures sont à mettre en relation directe avec cette ancienne demeure et non pas avec l'hôtel.

3 Restaurations

D'après le diagnostic architectural, il est clair que l'hôtel a subi des transformations profondes mais aucun texte ne les mentionne. Ce n'est qu'au XIX^{e} siècle que les premiers écrits apparaissent pour évoquer quelques réfections.

3-1 les travaux du XIX^{e} siècle

Lorsqu'en 1832, Renée Leroy loue l'hôtel à la famille Renoul, elle autorise les locataires « à enlever les diverses cloisons à la condition par eux de les employer aux réparations de la dite maison. Les preneurs pourront aussi enlever le chapiteau qui existe maintenant au devant de la porte d'entrée[54] ». Seule la dernière mention nous intéresse dans la mesure où l'hôtel ayant été profondément remodelé, il ne devait d'ores et déjà plus posséder ses dispositions internes originelles[55].

Le 23 décembre 1875, l'architecte Leretz demande au maire au nom de Boudet, de faire des travaux sur la maison au n°8 de la rue de l' Émery. Ainsi, une porte doit être ouverte dans le mur de la cour. Une porte et une croisée sont rouvertes dans la petite maison qui doit

[53] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 2.

[54] Cette information est tirée de PIGEON Nicole, *op. cit.*

[55] Nous renvoyons le lecteur à l'étude de PIGEON Nicole, *op. cit*., pour obtenir des compléments d'informations sur l'hôtel au XIX^{e} siècle.

également être ravalée. L'appui de la fenêtre haute donnant sur la rue est baissé. Enfin, dans la cour et sur la façade une écurie est bâtie à l'emplacement du hangar[56]. Ces travaux ne furent réalisés qu'après les accords préalables de l'ingénieur en chef et du maire qui intervinrent respectivement les 3 et 6 janvier 1876[57].

3-2 Les restaurations de 2007

Précédemment à l'opération de 2007, il a fallu panser les plaies causées par la guerre. Si l'ensemble de l'hôtel n'a pas subi de dommages, tout son parement a été bûché sur deux centimètres puis grillagé afin de recevoir un enduit en ciment[58]. Celui-ci demeure encore sur les maçonneries les moins visibles situées dans le jardin.

À la suite d'études historique et architecturale préalables, les façades de l'hôtel de Bruc furent restaurées. Le parti pris, préconisé par Jean-Louis Boistel, fut de mettre en exergue le caractère médiéval et les différentes évolutions dont l'édifice fut l'objet[59] (Ill. 125, 126 et 127, vol. 2). Effectivement, redonner à l'hôtel son caractère médiéval alors qu'il doit répondre à des fins locatives ne semblait pas cohérent. Du point de vue technique, presque toutes les pierres de tuffeau des façades sur cour furent remplacées selon le relevé réalisé. Pourtant, lorsque l'on s'intéresse de près à ce nouveau parement on constate que l'agencement des pierres diffère assez nettement du calepinage proposé. Quelques rares pierres encore de bonne qualité furent conservées alors que la tourelle d'escalier fut simplement retaillée. Les corniches, les moulures des fenêtres, ainsi que les meneaux et les traverses furent resculptées dans l'esprit de la fin du XV^{e} siècle en suivant les exemples encore présents[60].

Si l'on s'intéresse aux ouvertures, on constate sur la façade ouest que la fenêtre du premier étage a été en partie démurée pour lui conférer sa structure médiévale. Les restaurateurs ont également raccourci la fenêtre de l'étage pour lui redonner son agencement premier, tandis que les autres fenêtres ont toutes été conservées dans leur disposition "pré-ravalement" – le décor en plus. Si l'entrée principale du XVIII^{e} siècle doit conserver sa fonction pour des raisons

[56] AMN, 1 O 569, f° 55.

[57] AMN, 1 O 569, f°56 et 57.

[58] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 1.

[59] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit*., p. 8.

[60] Nantes Renaissance, *Restauration urbaine à Nantes, Hôtel de Bruc : un hôtel particulier XV^{e}-XVI^{e}*, septembre 2007, p. 4.

évidentes de distribution, n'aurait-il pas été préférable de murer la baie ouest du premier étage, en agençant différemment l'espace intérieur afin d'obtenir un semblant d'unité architecturale ? Le pignon sur rue a été largement réenduit. Les ouvertures du XVIII^{e} siècle sont restées ouvertes et l'on a pris soin de laisser apparent le pourtour des anciennes baies.

Ainsi, les traces de l'évolution architecturale de l'hôtel sont parfaitement visibles, mais on peut se demander s'il n'aurait pas mieux valu conférer un caractère médiéval aux façades sur cour, afin d'obtenir un ensemble homogène, et laisser au pignon sur rue le privilège de montrer les divers aménagements successifs ?

4 Analyse architecturale

4-1 Distribution et agencement de l'hôtel

4-1-1 Les caves

Les caves voûtées sont enterrées et ne se retrouvent que sous les logis ouest et est (Ill. 118, n° 1, vol. 2). Elles sont toutes deux desservies par l'escalier et celle à l'ouest est accessible de l'extérieur par une ouverture de petites dimensions ouvrant sur la rue. Une seconde ouverture extérieure avec un emmarchement offrait un accès supplémentaire par l'intermédiaire de l'escalier. Sa présence explique l'emplacement de la corniche qui passait au-dessus avant de retombée après l'ancienne porte d'entrée. Ce type de moulure se rencontre également sur le mur gouttereau nord de la cathédrale afin de relier les fondations du massif occidental avec le reste de la nef ou encore au château. Ici elle marque la séparation entre le soubassement en granite et le reste de l'élévation en tuffeau, mais la modénature diffère des exemples précédents. L'emplacement qui est la sienne nous incite à la rapprocher d'une moulure du château de Josselin (Ill. 77, vol. 3). La cave ouest est largement amputée par l'imposante maçonnerie à l'est, épaisse de 2 m à 2,50 m, aussi ne possède-t-elle qu'une surface de 26 m^2, alors que la seconde cave vit sa surface doublée (49 m^2). Celle-ci a été compartimentée en deux à une époque récente. La voûte fut refaite dans l'une et l'autre à ses murs recouverts d'un isolant empêchant toute lecture.

Ces caves sont particulièrement sécurisées : pour pénétrer en leur sein une fois dans l'hôtel il faut franchir la porte ouvrant sur l'escalier puis sur le même palier il est nécessaire de passer une seconde porte pour atteindre les caves proprement dite qui sont chacune close par une porte. Cela peut se comprendre par la présence d'un placard mural (Ill. 128, vol. 2) situé

sous l'escalier et servant peut-être à dissimuler les objets précieux appartenant au commanditaire.

4-1-2 La cuisine

L'emplacement de cette pièce n'est pas exactement connu mais sa présence au rez-de-chaussée du logis ouest paraît être la plus adéquate (Ill. 118, n° 3, vol. 2). Sa situation n'est pas sans rappeler son emplacement dans l'hôtel de Saint-Aignan. De plus, l'imposante cheminée qu'elle possédait, ses dimensions (40 m^2) et son accès direct aux caves suffisent à lui attribuer cette fonction. N'étant éclairée que par l'une des petites baies du pignon sur rue et par une fenêtre donnant sur la cour, elle devait recevoir assez peu de lumière. Cette pièce ne donnait pas accès directement à la salle, de laquelle elle était séparée par un cellier (Ill. 118, n° 4, vol. 2) comme on en trouve dans les manoirs de Kerlan à Sibiril (Ill. 129, vol. 2), à la Ville Daniel, la Hersadais et la Ronce, bien que ces exemples soient un peu plus tardifs.

4-1-3 Les salles

Elles se situent dans le logis nord, au-rez-de chaussée (53 m^2) et à l'étage (55 m^2) (Ill. 118, n° 5, vol. 2). La salle basse est accessible de l'extérieur par l'entrée principale en anse de panier, moulurée et peinte, accolée à l'escalier. Une seconde ouverture au sud du mur ouest et communiquant avec les pièces utilitaires permettait le service. Deux fenêtres, l'une sur cour et une seconde – disparue aujourd'hui – l'autre sur le jardin venaient l'éclairer. Cette pièce recevait un chauffage par l'intermédiaire d'une cheminée centrée sur le pignon est. La situation de cette salle lui conférerait le statut de salle à manger. La seconde légèrement plus grande, et possiblement pourvue de latrines de 2 m^2 percées dans le mur nord, pouvait être utilisée comme lieu de réunion voire de salle d'apparat et était accessible uniquement par l'escalier.

4-1-4 Les chambres

Les chambres sont donc reléguées dans les parties hautes de l'édifice. Ces deux pièces aux dimensions sensiblement similaires (40 et 44 m^2) servaient de lieux privatifs au couple seigneurial (Ill. 118, n° 6, vol. 2). Enfin le second étage pourrait être dévolu aux domestiques

(Ill. 118, n° 7, vol. 2) dans lequel prendrait place dans le même mur que précédemment une latrine.

Le mode distributif de l'hôtel est complexe. Si l'escalier demeure le principal noyau de la distribution, l'utilisation de la porte du pignon sur rue demeure plus difficile à appréhender. Celle-ci donnait accès à un corridor (Ill. 118, n° 2, vol. 2 ; ill. 62, vol. 3) s'appuyant sur les fondations de l'hôtel et séparé des caves par une cloison afin d'aboutir à l'escalier qui distribuait dans un second temps le reste de l'édifice. Son positionnement et ses caractéristiques (accès direct sur la rue, simplicité du décor) laisse penser qu'il s'agirait d'une porte de service, laissant l'entrée principale de l'hôtel au seigneur et ses convives. Cependant elle a pu tout aussi bien être utilisée par le propriétaire, lequel pouvait rentrer pour regagner ses appartements ou sortir sans que personne ne le vit.

4-2 Synthèse "archéologique"

À la suite de l'examen architectural il est possible de discerner plusieurs phases de construction qui ont contribué à donner à l'édifice son apparence actuelle (Ill. 130, 131 et 132, vol. 2). Néanmoins ce phasage reste arbitraire dans la mesure où les limites de démarcations ne sont pas discernables, que ce soit sur le relevé ou sur le parement actuel.

La première phase de construction de l'édifice est visible dans ses soubassements. La caractérisation des pierres, leur imbrication et la présence d'un mortier distinct indiquent, selon J.-L. Boistel, une création dans la première moitié du XIV^{e} siècle[61]. Cependant, l'étude des caves et particulièrement celle de l'ouest révèle un ensemble cohérent. Les portes qui y mènent, avec un chanfrein convexe, laisse peu de doute au sujet d'une datation plus récente, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XV^{e} siècle. Cela remettrait en cause le phasage de l'ensemble de l'édifice qui, s'il fut érigé au XIV^{e} siècle ne laisse plus rien apparaître. Par conséquent, il y aurait eu une refonte totale ou une création *ex-nihilo* de l'édifice au XV^{e} siècle.

Suivant un laps de temps très court le reste du logis est érigé. Cette étape se manifeste sur les façades sur cour, par la porte d'accès en anse de panier, par les fenêtres et lucarnes, mais également par les petites baies du pignon sur rue. Néanmoins, la tourelle pose question : sa cage d'escalier pourrait avoir fait l'objet d'une refonte partielle lors de l'avancement du chantier, pour des raisons que nous ignorons. Cette refonte pourrait être en relation avec la mise en place

[61] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 1.

d'un premier logis en fond de cour auquel se seraient greffées l'escalier et l'aile en retour, mais la cohérence du soubassement semble pour l'heure, l'exclure.

Il existe un panel d'édifices qui présente des similitudes avec l'hôtel de Bruc L'hôtellerie des Jacobins et l'hôtel prébendal de la collégiale (Ill. 82, vol. 3). Sur la façade nord de l'hôtellerie, on retrouve de petites baies à décor de griffes comme sur la tourelle d'escalier de l'hôtel de Bruc, qui est constituée de cinq pans comme à l'hôtel prébendal. Par ailleurs dans ces deux édifices se rencontre le même type de baies avec tore semi-circulaire et cavet sur les façades sur rue et cour de l'hôtel de Bruc, et sur la tourelle d'escalier de l'hôtel prébendal. Intérieurement, le décor de certaines portes présente un chanfrein semi-circulaire à l'hôtel prébendal et dans celui de Bruc. Cet ensemble d'édifices dont la trace qu'ils ont laissée diffère des éléments décelés dans d'autres hôtels ne répond pas aux mêmes critères esthétiques, mais ils y puisent leurs références architecturales.

Il est intéressant de noter que l'hôtellerie et l'hôtel prébendal ont été restructurés. En vertu des éléments archéologiques, des études dendrochronologiques de ces derniers et des éléments stylistiques, ce groupe d'édifices serait (re)construit dans le second quart du XVI^{e} siècle.

L'évolution de l'édifice se lit ensuite uniquement sur le pignon sur rue. Durant cette phase et non pendant l'étape précédente comme le prétend J.-L. Boistel[62], nous pensons que la porte orientale a été en partie démontée puis murée. L'emprise du comblement correspond à l'épaisseur de la maçonnerie du soubassement. La porte est alors remplacée par une nouvelle ouverture à l'ouest légèrement au-dessus du niveau de la rue. La feuillure de celle-ci indique qu'elle donnait sur une structure, peut-être en bois, dont il ne reste rien. De plus, il n'y a aucune trace d'arrachement et aucun plan cadastral ou sources textuelles ne font part d'un aménagement de ce type. La hauteur de son seuil interpelle et ne peut être imputée qu'à la nécessité d'accéder au rez-de-chaussée dont le niveau est demeuré inchangé depuis le Moyen-Âge. Deux emmarchements externe et interne devaient permettre de rétablir le contact avec la rue et avec le rez-de-chaussée. Une première fenêtre est percée sous la baie médiévale qui continue d'être utilisée, puis une seconde, à l'étage, qui réemploi l'autre petite baie. Toutes deux permettent de dater cette phase dans le courant du XVII^{e} siècle, car les matériaux mis en œuvre et plus particulièrement le tuffeau gris est rarement utilisé avant ce siècle[63].

[62] BOISTEL Jean-Louis, *op. cit.*, p. 4.

[63] PRIGENT Daniel, « Exploitation et commercialisation du tuffeau blanc (XV^{e}-XIX^{e} siècles) », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, t. 104, 1997, p. 67-80, p. 69.

Le siècle suivant vient particulièrement troubler l'aspect extérieur de l'hôtel. En premier lieu, l'accès principal est centré sur la façade sur cour où la fenêtre du rez-de-chaussée est disposée en porte-fenêtre. Un nouvel emmarchement facilite l'accès mais interrompt la moulure du soubassement. L'ancien portail d'entrée est muré puis un nouvel accès est ouvert à l'est afin de répondre aux nouvelles exigences. Ayant perdu toute fonction, la porte médiévale est murée et la partie basse hourdée selon J.-L. Boistel, correspondrait plus surement à l'arrachement du perron. Une porte et un escalier sont ménagés dans la tourelle afin d'accéder aux caves. Quant aux ouvertures des niveaux supérieurs, l'une est abaissée pour devenir également une porte fenêtre, la seconde est en partie murée pour répondre aux critères de l'époque, tout comme les lucarnes qui sont totalement dénaturées. Sur le pignon sur rue, cinq nouvelles fenêtres viennent remplacer la porte et les ouvertures existantes.

Au XIX^{e} siècle, quelques nouveaux aménagements donnent à l'édifice son aspect actuel. Une fenêtre d'appoint est ouverte à côté de la porte-fenêtre du premier étage sur la façade sud. Un chapiteau est enlevé au-devant de la porte d'entrée. Faut-il comprendre que le bûchage de la porte a eu lieu peu après 1832 ? Cela signifierait que la porte médiévale est toujours accessible. Cet élément est dénommé ainsi : « le chapiteau qui existe maintenant au devant de la porte d'entrée [64] ». D'après nous, il s'agit d'une structure nouvelle dont nous ne connaissons pas les caractéristiques située devant la porte du XVIII^{e} siècle. Une porte donnant sur la cour est ouverte[65]. S'agit-il de la porte médiévale par laquelle on accédait au latrine au début du XX^{e} siècle? Toujours est-il que sa présence peut expliquer le bûchage du décor de la porte et de la moulure du soubassement au niveau de la tourelle afin d'être installé correctement. Enfin, la fenêtre du dernier étage sur la rue voit son appui baissé et les rampants de la toiture sont refaits.

Cette nouvelle lecture qui apparaît comme plus rationnelle, laisse subsister malgré tout quelques difficultés de compréhension notamment à la rencontre de la tourelle et de la porte médiévale, mais également au sujet des changements de niveaux, visible sur le pignon sur rue. Seule une étude archéologique intervenant sur l'intérieur et l'extérieur du bâtiment pourrait amener de nouveaux éléments de réponses. Cette intervention ne devrait pas se cantonner aux façades aspectant la rue mais se poursuivre à l'angle des deux corps de logis dans le jardin qui demeurent méconnus et encore recouvert d'un enduit en béton.

[64] PIGEON Nicole, *op. cit.*

[65] AMN, 1 O 569, f° 55.

Conclusion

Cet édifice n'a pas subi de contraintes particulières au sujet de son implantation, mais présente une complexité certaine dans sa distribution, notamment dans les espaces de circulation. Il présente des similitudes avec l'hôtel Saint-Aignan. Malgré tout, les quelques éléments de décor toujours en place laisse envisager une datation aux alentours des années 1500. Toutefois demeure la question de son commanditaire. Seule une fouille archéologique peut permettre de comprendre les circonstances de la création de cet édifice.

Ill. 115 : Hôtel de Bruc (au centre), *Vue panoramique de l'ancien Nantes*, vers 1670, Médiathèque Jacques Demy, Nantes.

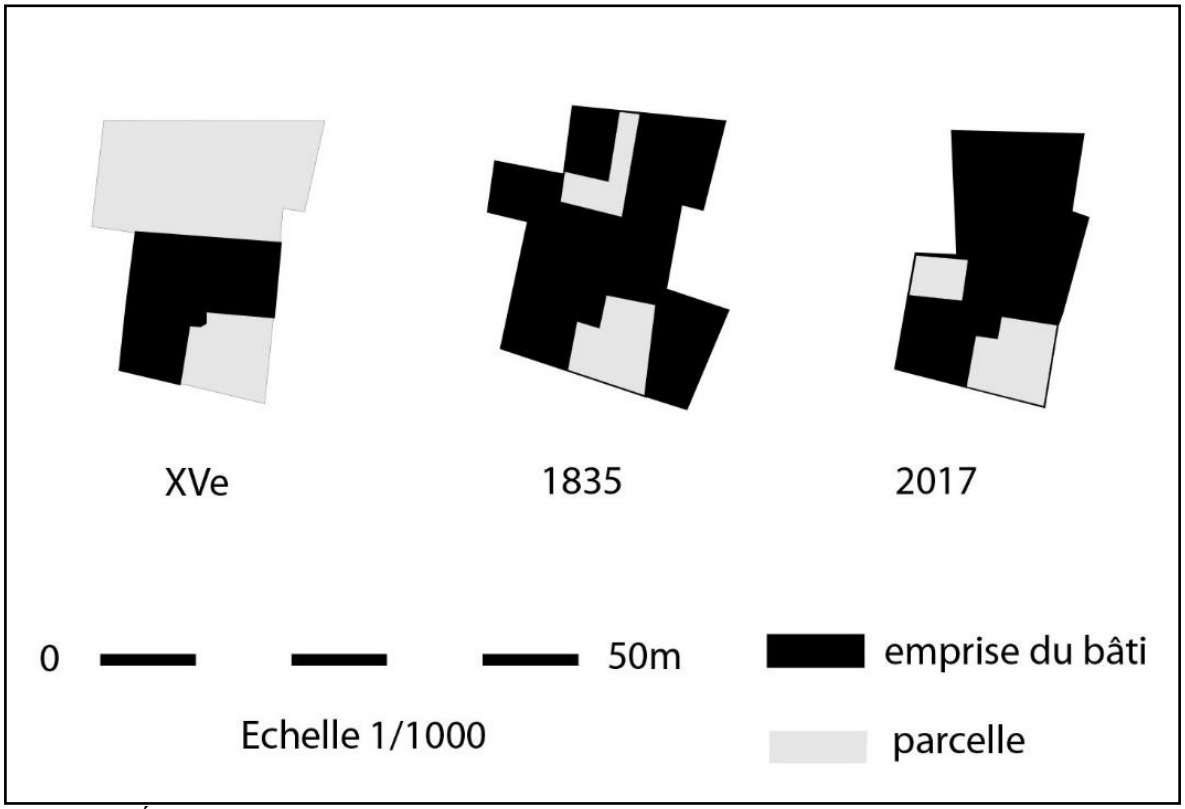

Ill. 116 :Évolution de la parcelle d'après le *Plan cadastral parcellaire de la commune de Nantes*, AMN, 1 Fi 1062 et cadastre.gouv.fr, real. L. Charrier.

Ill. 117 : *Hôtel de Bruc rue de l'Émery,* SAHNLA, VN57_005.

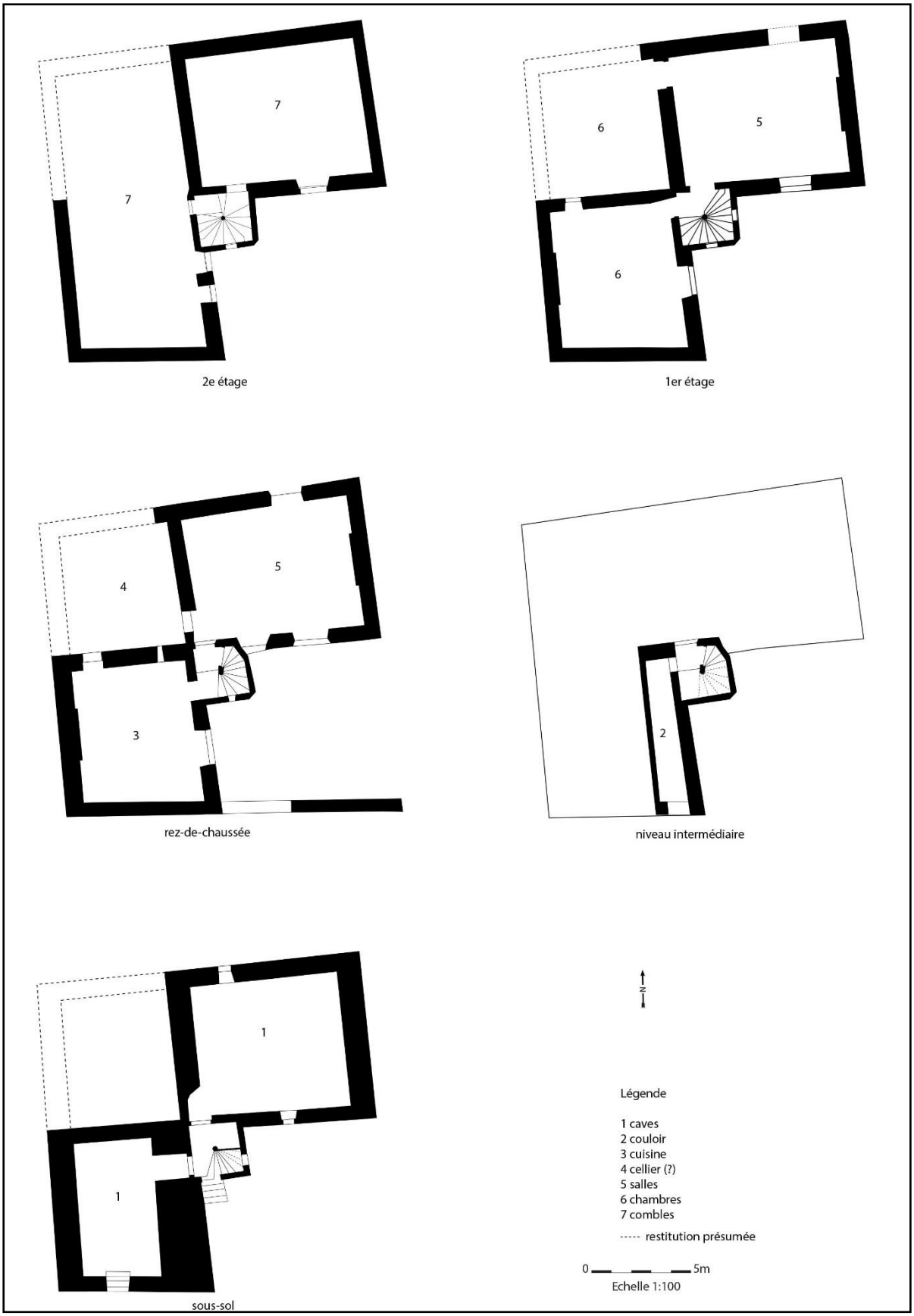

Ill. : Plans de l'hôtel de Bruc, réal. L. Charrier.

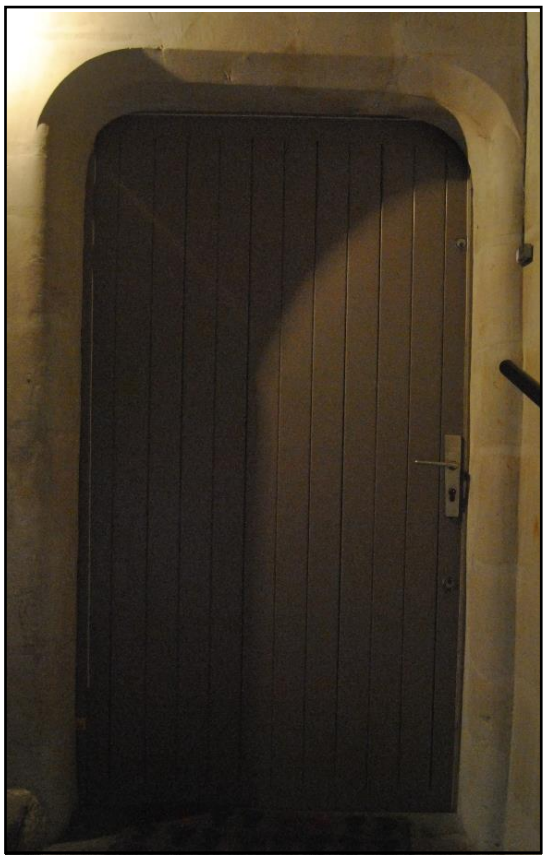

Ill.119 : Porte du deuxième étage menant vers le corps de logis nord.

Ill. 120 : Vestige de la cheminée située au rez-de-chaussée du logis occidental.

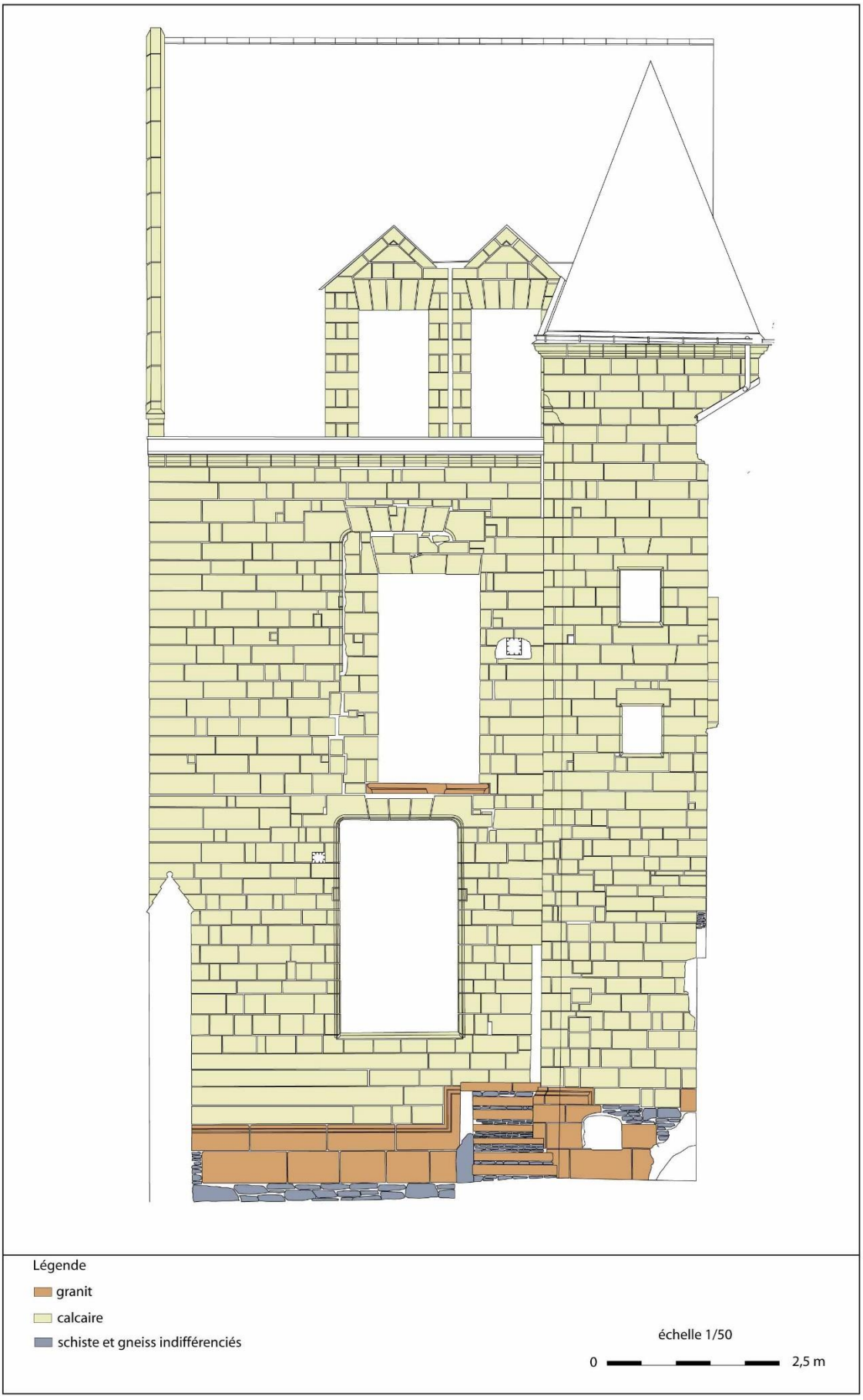

Ill.121 : Matériaux mis en œuvre sur la façade occidentale sur cour, real. L. Charrier.

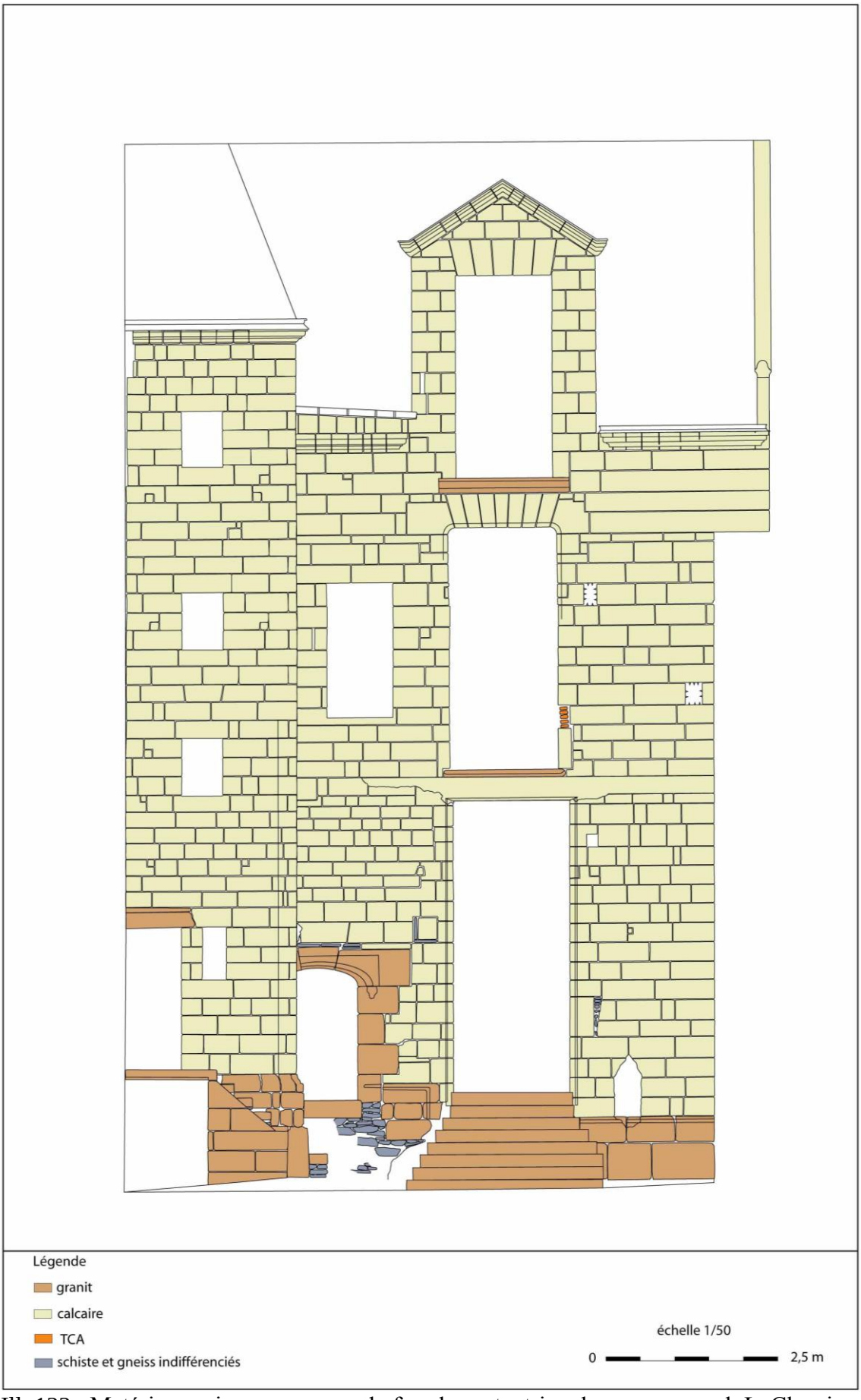

Ill. 122 : Matériaux mis en œuvre sur la façade septentrionale sur cour, real. L. Charrier.

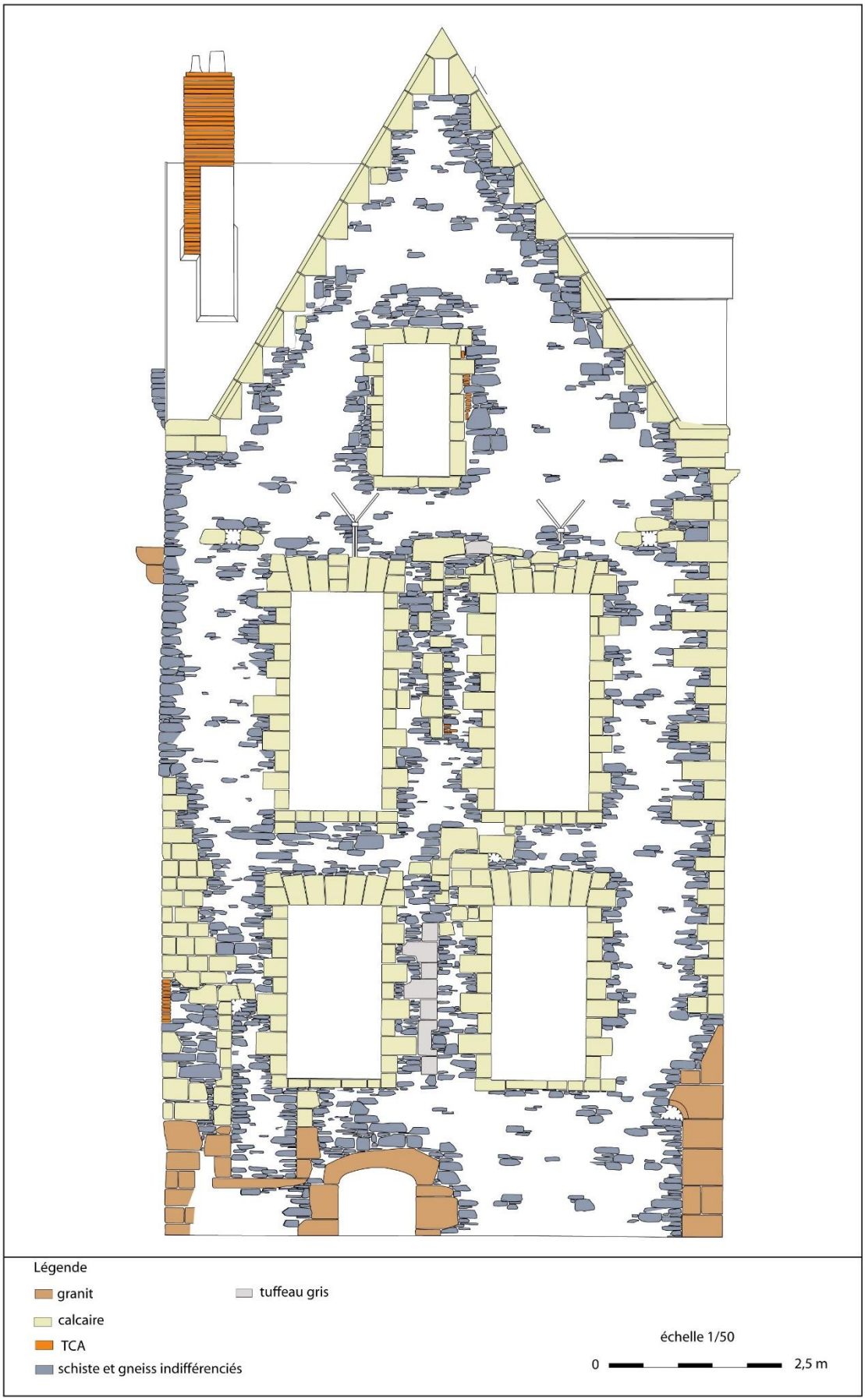

Ill. 123 : Matériaux mis en œuvre sur le pignon sur rue, real. L. Charrier.

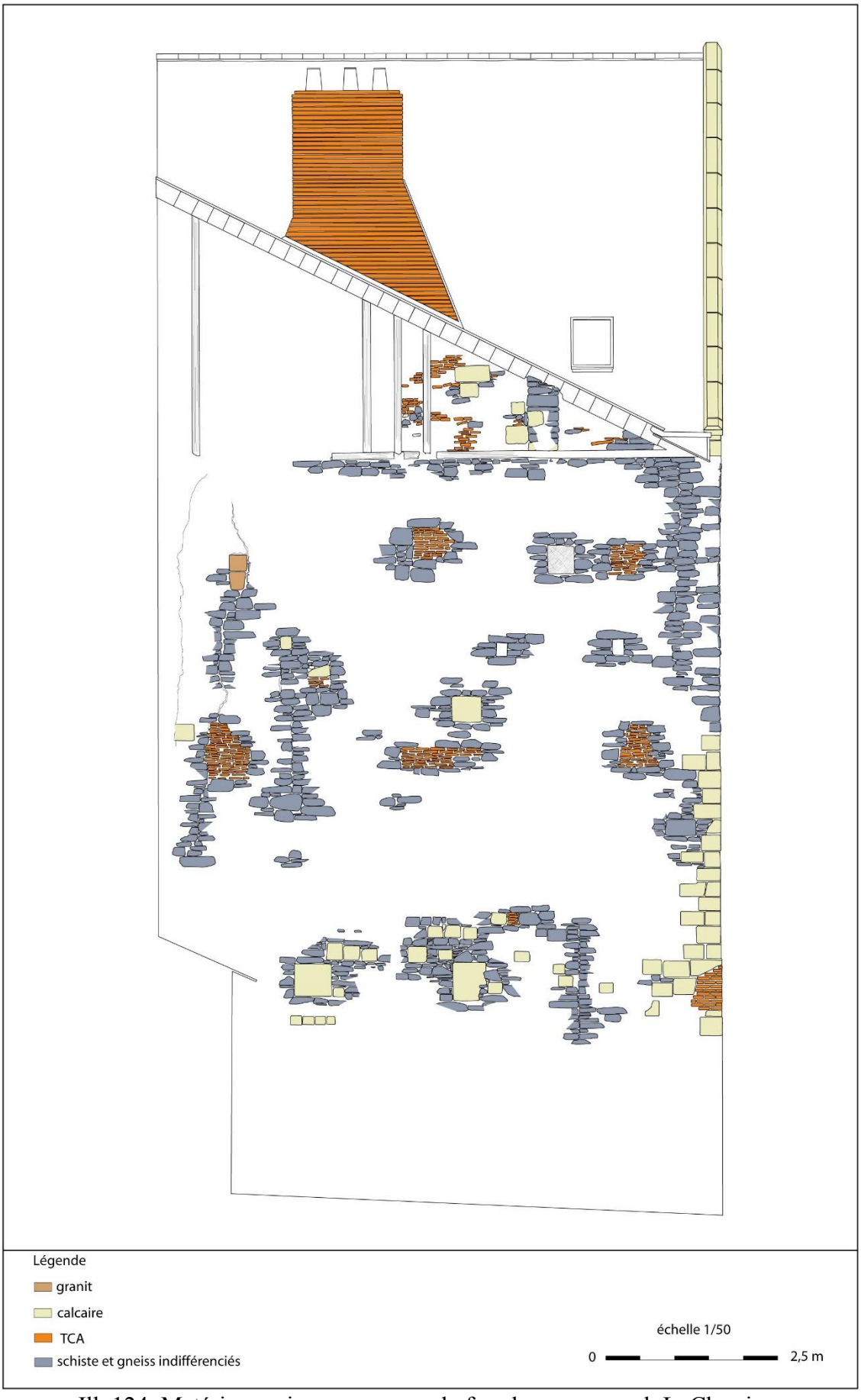

Ill. 124 Matériaux mis en œuvre sur la façade sur rue, real. L. Charrier.

Ill. 125 : Façade occidentale sur cour avant et après les restaurations.

Ill. 126 : Façade septentrionale sur cour avant et après les restaurations.

Ill. 127 : Pignon sur rue avant et après les restaurations.

Ill. 128 : Placard mural situé sous l'escalier (derrière le couvercle).

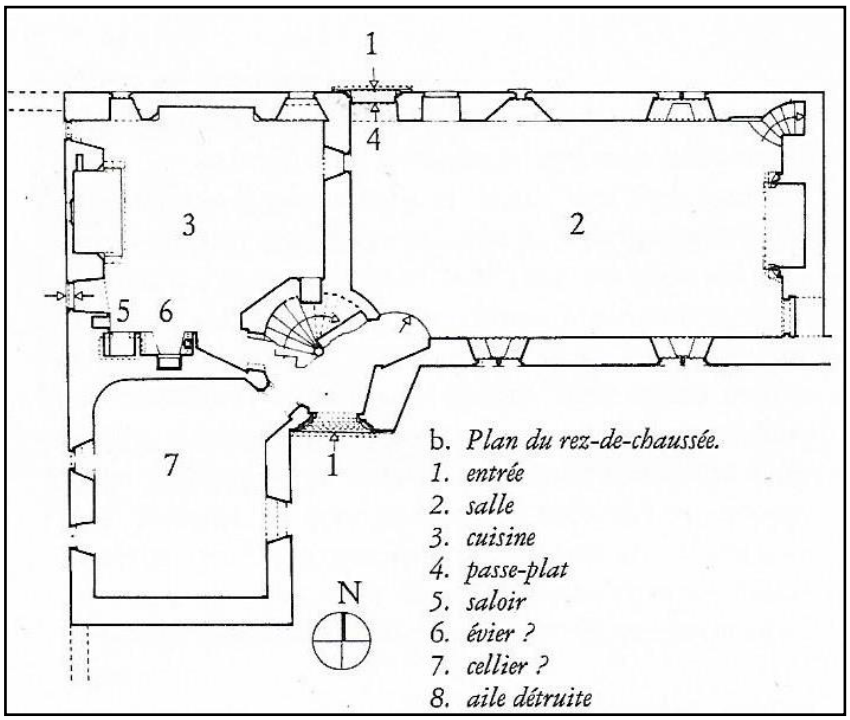

Ill. 129 : Plan du manoir de Kerlan à Sibiril, extrait de CHATENET Monique et MIGNOT Claude (dir.), *Le manoir en Bretagne, 1380 - 1600*, Imprimerie Nationale, coll. Cahiers de l'Inventaire, Paris, 1993, p. 144.

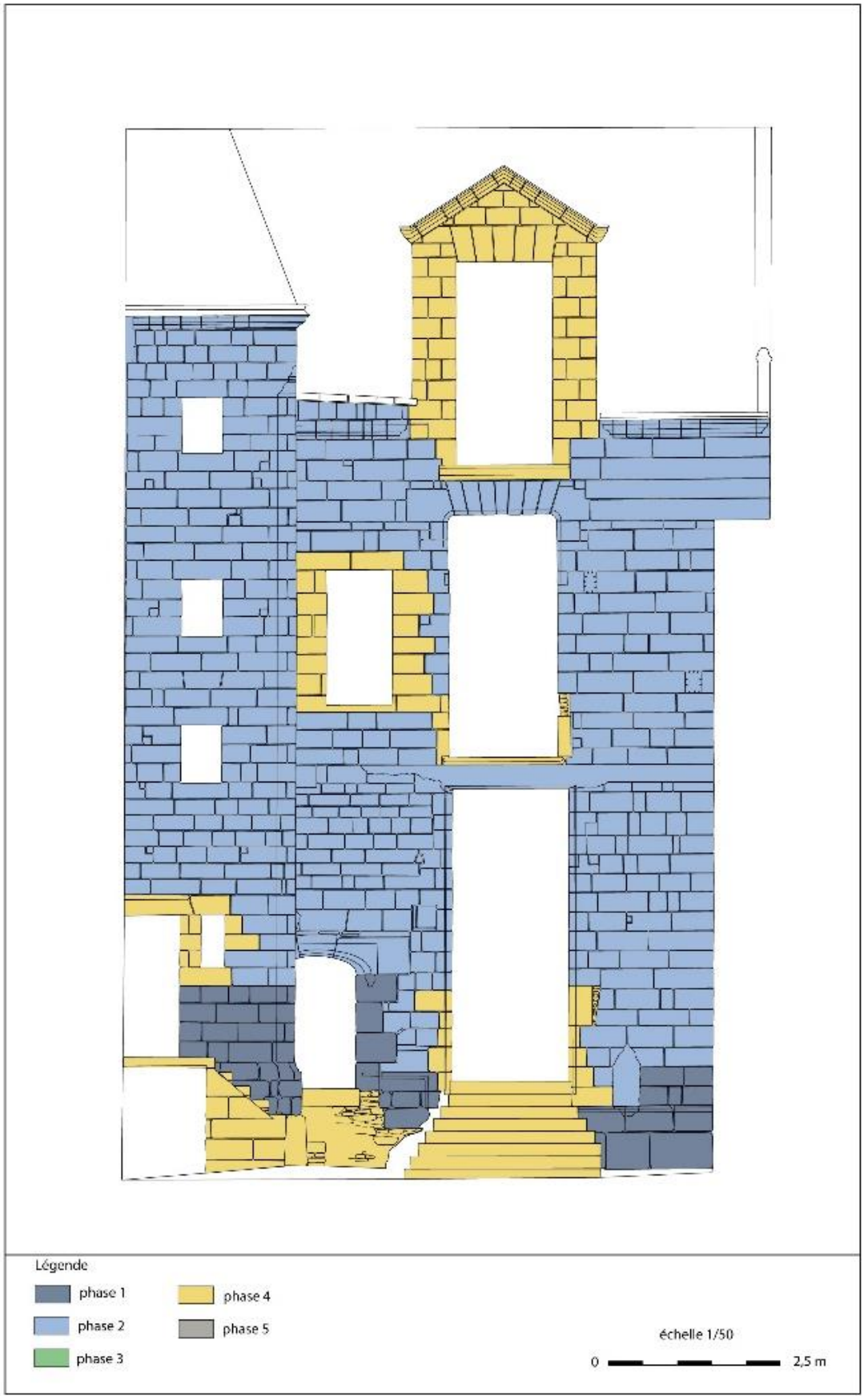

Ill. 130: Les différentes phases architecturales de la façade septentrionale sur cour.

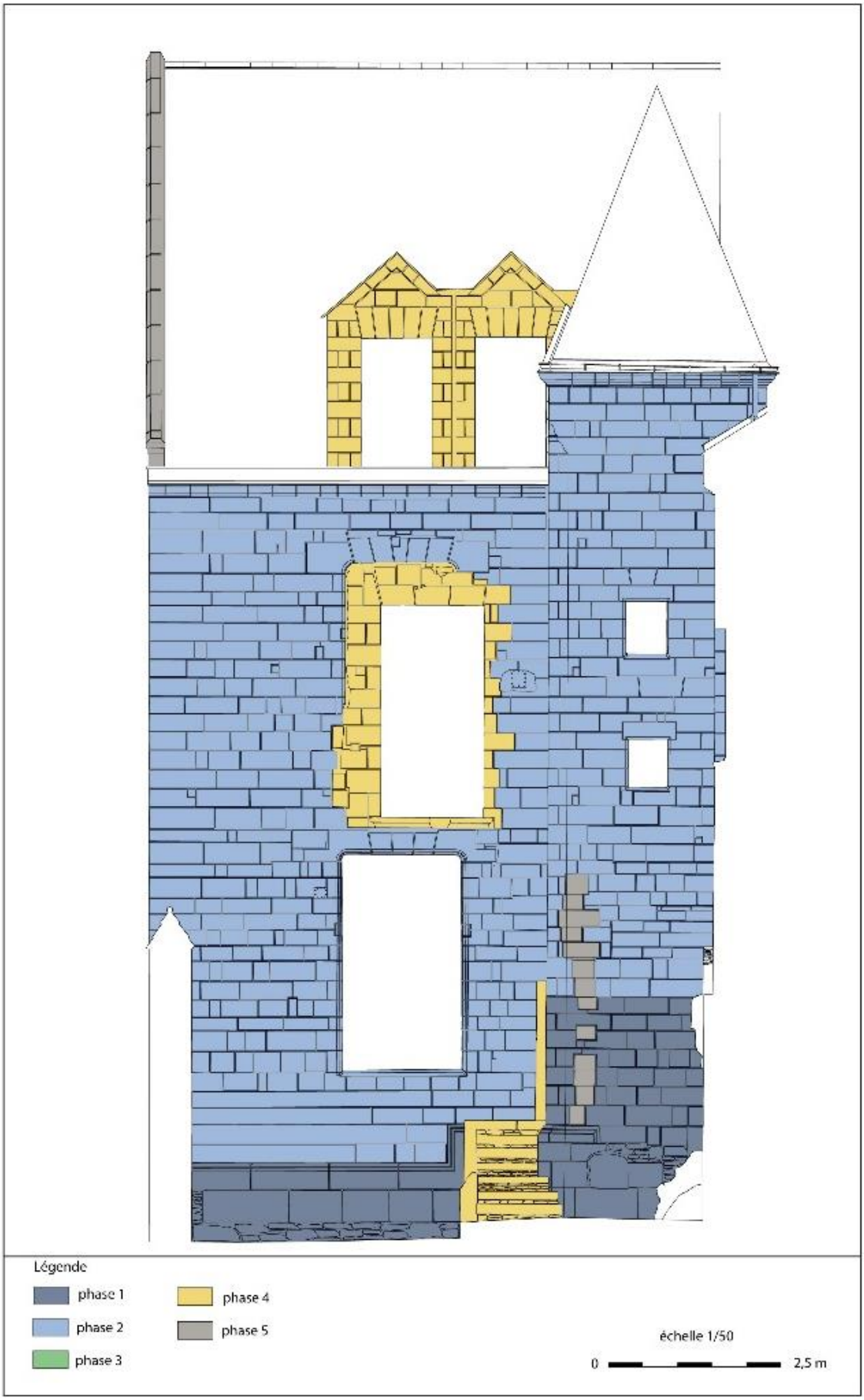

Ill. 131 : Les différentes phases architecturales de la façade septentrionale sur cour.

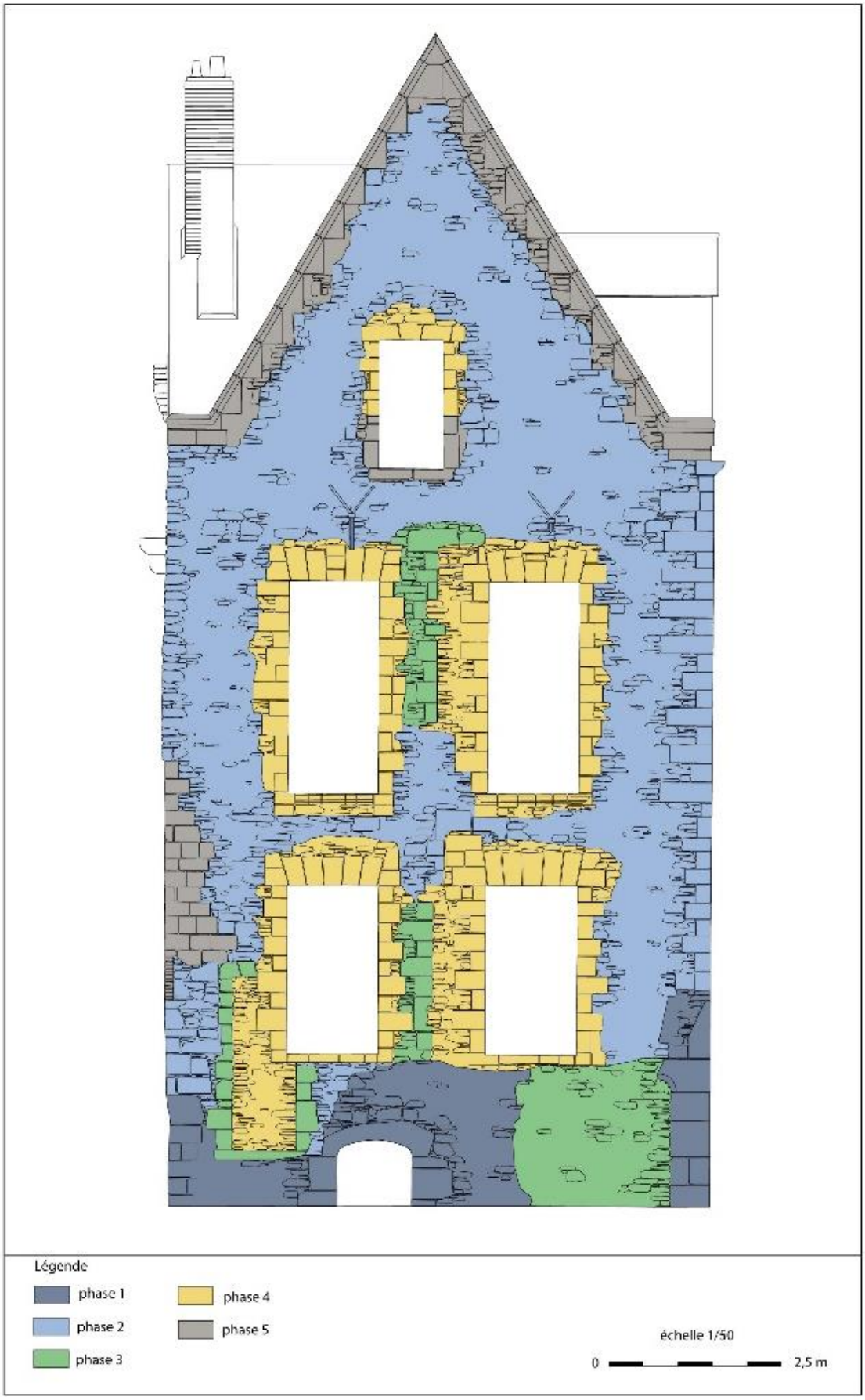

Ill. 132 : Les différentes phases architecturales du pignon sur rue.

L’hôtel prébendal de la collégiale

Introduction

L’hôtel prébendal de la collégiale Notre-Dame de Nantes est le dernier édifice subsistant qui constituait l’enclos canonial de cette église. La documentation le concernant est peu nombreuse malgré la présence d’un fond documentaire sur la collégiale aux Archives départementales. Cependant, l’étude des vestiges de cet édifice est à même de préciser de quel type de bâtiment était enserrée la collégiale. Après avoir fait un rapide exposé de son histoire, nous nous attacherons à l’étude de son architecture afin de comprendre à quelle période il fut édifié.

1 Historique

1-1 Les occupants et propriétaires du XV^{e} au XX^{e} siècle

La plus ancienne mention du détenteur de la parcelle date de 1454. À cette date, le chevecier et les chanoines de la collégiale arrentent pour 51 sous 3 deniers, un jardin de 41 pieds de long à maître Jehan Simon chanoine de la collégiale. Il est borné, d’un côté, par le jardin de la chevecerie, et de l’autre, par le jardin du chanoine de François Pastourel[1]. C’est vers ce dernier qu’il convient de se tourner pour connaitre le nom du premier occupant de l’hôtel.

François Pastourel est également chanoine de la cathédrale Saint-Pierre[2] puis maintenu[3] en 1466 dans la possession de la cure de Saint-Lumine de Coutais et dans la chapellenie de l’église de Notre-Dame de Bouin.

Pour l’Ancien Régime, seuls deux occupants nous sont connus. Au XVII^{e} siècle, dans le rôle rentier il est mentionné : « autre maison prebendalle de nostre dame savoir et jardin au derriere possédée par le sieur du Tertre Poullain bornée a lorien maison cy devan a loccident maison cy après au septentrion les murailles de la ville et au midy le cloistre Notre Dame[4] ».

[1] ADLA, G 318, liasse non numérotée.

[2] AMN, DD 354.

[3] ADLA, B 4, f° 133-v ; DUPUIS Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 146-147.

[4] ADLA, B 1894, f° 61-v.

Un aveu du 16 juillet 1687 confirme ce nom et apporte des informations sur les édifices : « son logis prebendal sittué au cloistre de ladite eglise de Nostre Dame consistant en une salle basse cuisine et depense a costé, quatre chambres par ahault [sic] et deux cabinets avecq les greniers au dessus des dictes chambres, plus la cour avecq son apentis et escurie, et un jardin au derriere, le tout borné d'un costé logis prebendal du sieur Michel Libor chanoine de ladite eglise, d'un bout par le derriere les murailles de la ville et jardin des cordeliers, dautre costé logis prebendal a Claude Cador aussi chanoine de ladte eglise et dautre bout par le devant la rue et pavé du cloistre de Nostre Dame[5] ».

La trace des propriétaires suivants ne se retrouve par la suite qu'à la vente de l'édifice en tant que bien national. L'hôtel est alors occupé par Le Chauffe, ancien doyen du chapitre de Notre-Dame, Besnard et d'autres[6]. L'absence de fonds annexé au doyenné de la collégiale aux Archives départementales interdit d'en savoir plus sur ces personnes. Estimée à 11 500 l., l'immeuble est vendu, le 11 juin 1791, pour la somme de 11 600 l. à Jean-Pierre Caillé, marchand de planches, qui en est le détenteur encore en 1793[7]. En 1843, il est en possession de l'un de ses descendants, Adolphe Caillé qui exerce la même profession[8]. En 1871, Jean-Louis Peignard[9], un fermier, le détient. Il est toujours dans cette famille à la charnière entre le XIX^{e} et le XX^{e} siècle car Victor Peignard, serrurier[10], y réside et y exerce son activité. En 1914, l'hôtel est aux mains de Maurice Fairand[11] et ce jusqu'en 1970 *a minima*[12]. Désormais cette demeure est devenue un immeuble de rapport.

2 Description

2-1 Topographie urbaine

Cet hôtel prend place au nord-est de Nantes. L'îlot dans lequel il est implanté était délimité, à l'est, par la muraille médiévale donnant sur la motte Saint-André, au sud par la place

[5] ADLA, H 342.

[6] ADLA, Q 59, f° 128.

[7] AMN, G1 65.

[8] AMN, G1 556 f° 36-v.

[9] AMN, G1 544 f° 438-r.

[10] AMN, G1 796 et G1 792.

[11] AMN, G1 840.

[12] AMN, 1099 W 88.

Saint-Pierre et la rue Notre-Dame, à l'ouest et au nord, par les rues des Cordeliers et des Caves (Ill. 10, vol. 3). L'îlot est le plus étendu des îlots présents dans la ville. Sa taille s'explique par l'implantation de trois entités religieuses majeures. Au nord, le couvent des cordeliers qui couvrait tout l'espace jusqu'à l'emplacement de l'actuelle Préfecture. Au Moyen Âge, cet espace, renfermait peu d'habitations et leurs couvertures « en glé ou en chaume »[13] dénotent un habitat modeste. Au sud, se trouvait la collégiale Notre-Dame[14]. À l'extrémité nord-est se trouvait le tribunal des Régaires. Enfin, au nord le prieuré Notre-Dame implanté le long de la muraille médiévale à la place de l'hôtel jusqu'en 1458, ainsi que le couvent des cordeliers. La place était donc restreinte pour l'habitat privé, notamment rue des Caves et à l'angle des rues Notre-Dame et du carrefour Saint-Jean. L'îlot ne conserve plus cette forme. Dès la fin du XVIII[e] siècle, la destruction des murailles et la réalisation de nouvelles percées vont totalement transformer le parcellaire. Des terrains sont achetés aux cordeliers afin d'ouvrir la rue Royale (actuelle rue du roi Albert) allant de la préfecture à la cathédrale[15]. La création des rues d'Aguesseau, d'Argentré, des Cordeliers (ancienne rue des Marchands) et du Refuge suivirent la vente comme biens nationaux du couvent des cordeliers et de la collégiale vers 1790. Par ailleurs, le démembrement du couvent, la destruction de la collégiale et l'aménagement de la place Saint-Pierre entraînèrent une profonde restructuration de ce quartier.

La rue Ogée, où se situe l'hôtel, fut avant le 27 octobre 1837, date où elle reçut ce nom, dénommée rue du cloître Notre-Dame, rue Solon, et rue Lanoue. Jusqu'en 1793, elle se présentait sous la forme d'un passage privé clos menant à la rue du Peuple-Français (actuelle rue du roi Albert) et fermée par deux portes à chaque extrémité[16]. En 1797, le plan d'alignement prévoit l'ouverture et l'élargissement de la rue. Toutefois, ce n'est qu'en 1816 que la ville de Nantes termine le percement de la rue en démolissant la remise Cassard. Le long de cette voie se trouvait alors plusieurs maisons appartenant à des chanoines : au n° 4 était la maison dite de la Nativité[17], au n° 8 celle du chanoine Paris[18] ; à l'est du chevet de la collégiale, celle nommée de l'Assomption[19] ; enfin il est fait mention au bout de la rue Ogée, de la psallette.

---

[13] DURVILLE Georges, *op. cit.*, p. 139.

[14] CHARRIER Lény, *La collégiale Notre-Dame de Nantes : Étude historique et architecturale*, mémoire de Master II en histoire de l'art, sous la direction de Nicolas Faucherre, Université de Nantes, 2009, p. 38-39.

[15] DURVILLE Georges, *op. cit.*, p. 117-127.

[16] AMN, 1 O 1038.

[17] AMN, 1 O 1038, f° 1.

[18] AMN, 1 O 1038, f° 4.

[19] *Ibid*.

En 1869, la ville envisage de scinder la rue en deux parties juxtaposées : au nord, une partie de 4 m de large et, au sud, de 5 m. Le projet est soumis à enquête publique. Deux réclamations sont déposées et dans son rapport le commissaire enquêteur critique le plan proposé. Selon lui, le dispositif doit « faciliter l'accès aux terrains de la place St-Pierre à mettre en vente, et pour en augmenter la valeur vénale, il fallait nécessairement ramener le niveau de la rue Ogée à la côte de nivellement de la place[20] ». En retour, l'architecte-voyer, qui a réalisé ce plan, répond que les propriétaires, dont les propriétés donnent sur la partie nord, n'accepteront en aucun cas de faire poser des marches à leur frais sur une hauteur de 1, 20 m. Toutefois, il admet que cet alignement n'est que provisoire[21]. Au terme de ces échanges, le 17 août 1869, le préfet donne son accord pour l'alignement, le nivellement et la création d'un garde-corps dans cette rue[22] qui est donc séparée en deux parties. Toutefois, ce plan qui souleva des réclamations de la part des riverains ne devient définitif qu'en 1871 lorsque l'on exécuta le raccordement des rues à la place Dumoustier[23].

2-2 Le parcellaire

Pour comprendre l'évolution du parcellaire de l'hôtel il faut au préalable retracer l'histoire du prieuré de Notre-Dame.

En 1448, Nicolas V rattache à la collégiale Notre-Dame un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon. Ce prieuré jouxte l'église au nord. Cet espace, nommé la maison des Corbeaux *alias* des Orbeaux ou Ormeaux[24] devait accueillir, avec le verger attenant, la partie agrandie de la collégiale et le logis du chevecier. Thomas de Mes, chevecier de la collégiale, se l'octroie dès la première vacance du prieuré, ce que refuse l'abbé de Saint-Sauveur qui en appelle au pape. Celui-ci « cassa l'union et conféra le bénéfice en commende à Thomas de Mes, sa vie durant ou jusqu'à l'obtention par lui d'un autre bénéfice rapportant cent réaux d'or de France[25] ». Thomas de Mes contesta cette décision car la collégiale allait en pâtir. Toutefois, l'abbé de Saint-Sauveur lui proposa le bénéfice de Saint-Gilles de Montauban d'un

[20] AMN, 1 O 1038, f° 56.

[21] AMN, 1 O 1038, f° 59.

[22] AMN, 1 O 1038, f° 66.

[23] AMN, 1 O 1038, f° 123.

[24] POCQUET DU HAUT-JUSSÉ Barthélemy-Amédée, *Les papes et les ducs de Bretagne, essai sur les rapports du Saint-Siège avec un État*, réimp., Spézet, Coop Breizh, 2000, p. 518.

[25] *ID., ibid*.

montant de 100 réaux, ce que Thomas de Mes refusa de nouveau. L'abbé considéra à la vue de ces nombreux refus que le prieuré devait de nouveau lui revenir et l'attribua à Rolland L'Hostelier. Cette décision est confirmée le 20 avril 1455 par le pape Nicolas V puis par Calixte III[26]. Le 23 mars 1456 Calixte III revint sur sa décision compte tenu déclarait-il de « la pauvreté de Notre-Dame, où les chanoines, en majorité, n'avaient pas de maisons prébendales, prononça, de nouveau, l'union et incorporation du prieuré à la chevecerie[27] ». Restait à dédommager Rolland L'Hostelier. L'abbé de Redon et l'évêque de Nantes patronnèrent un accord qui fut confirmée par le pape, le 12 décembre 1458. Ainsi, « pour son application pacifique, Arthur III s'entremit et les chanoines déposèrent entre les mains de Jacques Provençal, à Nantes, une certaine somme à employer en achat de maison et assiette de rentes, afin d'indemniser Rolland L'Hostelier. Cet acte fut confirmé par l'évêque de Nantes, par le pape et enfin par le duc François II, le 11 avril 1459[28] ». Le bénéfice du prieuré fut alors transféré à la chapelle Notre-Dame de Toutes-Joies[29], appelée ainsi « parce que la Sainte Vierge fait la joie de tous ceux qui dans la tristesse l'invoquent sincèrement[30] ». Notons que le chapitre obtint également la maison du Petit-Port qui appartenait aux moines de Redon[31].

L'hôtel prébendal s'installa à l'emplacement de l'ancien prieuré. Aussi lorsque Jean Pastourel est indiqué comme propriétaire d'un bien sur ce même espace, il ne peut s'agir de l'hôtel mais plus sûrement d'un terrain sur lequel il a pu faire bâtir un premier édifice. Néanmoins, après 1458 et jusque dans les années 1470, les recherches entreprises par H. Meunier et M. Laurens-Berge prouvent que l'espace au nord de la collégiale était devenu très lâche[32].

La taille de cette parcelle, de forme rectangulaire n'est connue qu'à partir de 1843. Elle possède alors une superficie de 464 m^2 (Ill. 12, vol. 3). Le cadastre rénové de 1970 retient une superficie un peu plus réduite, 451 m^2 (Ill. 134, vol. 2). Cependant, son positionnement donne

---

[26] *ID., ibid*.

[27] *ID., ibid*.

[28] *ID.,ibid.*, p 519.

[29] BENOIST Félix, *Nantes et la Loire-Inférieure*, rééd. présentée par WISMES Armel (de), Nantes, éd. Jean-Pierre Gyss, 1984, p. 102.

[30] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 110.

[31] TRAVERS Nicolas, *op. cit*, t. 2, p. 111.

[32] LAURENS-BERGE Mathieu, « Des chapelles seigneuriales à l'immeuble d'habitation », dans Nicolas Faucherre et Jean-Marie Guillouët (dir.), *Nantes flamboyante 1380-1530*, actes du colloque du 24 au 26 novembre 2011 à Nantes, Ancenis, SAHNLA, Impr. Planchenault, 2014, p. 77-86, p. 79.

à penser qu'elle devait posséder une taille similaire lors de l'érection de l'hôtel puisqu'elle n'a pas pu s'agrandir vers le nord en raison de la muraille de la ville. Sa forme régulière atteste également de cette continuité.

2-3 L'hôtel

2-3-1 L'hôtel entre cour et jardin

Cet hôtel aspecte la rue Ogée, ce qui en fait un cas rare à Nantes. Il ne possède pas de cour d'honneur puisque le visiteur accède directement dans la cour où on trouvait une écurie en 1687. Cette disposition en avant de la parcelle s'explique par le fait que l'hôtel se situe dans le cloître Notre-Dame. La collégiale possédait un cloître qu'il faut comprendre dans le sens de *claustrum*, c'est-à-dire « l'enclos où résident les chanoines, l'ensemble des bâtiments qu'on y trouve et l'enceinte qui les entoure[33] ». Cette église possédait donc son propre quartier canonial.

2-3-2 Le plan

Malgré son positionnement au sein de la parcelle l'hôtel possède un plan en équerre (Ill., 135, vol. 2). Il se compose de deux corps de logis joints à leur rencontre par une tourelle d'escalier. Son emprise s'étend sur une superficie de 130 m^2 soit un tiers de la parcelle. Le premier corps de logis forme un rectangle dont le mur gouttereau donne sur la rue. Il est flanqué au sud en limite de parcelle. Ses dimensions sont comprises entre 13 m de long et 7, 1 m de large. Le logis occidental est en retour d'équerre et flanque la parcelle à l'ouest. Cependant, ce dernier a tellement été remanié qu'il n'est plus possible de retrouver ses dimensions originelles. Une estimation nous laisse envisager une longueur d'environ 6 m sur une largeur de 5, 5 m.

La tourelle d'escalier (Ill. 42, vol. 3) est placée à la jonction des deux corps de logis. Sa cage a cinq pans, comme à l'hôtel de Bruc, renferme un escalier en vis de 2, 60 m de diamètre en granite avec des marches portant noyau et délardées sur leur revers. Cet escalier qui monte de fond dessert chacun des niveaux, si ce n'est la cave que l'on ne trouve qu'au-dessous du logis sud. Les niveaux supérieurs sont accessibles par l'escalier et sont constitués d'une pièce

[33] PICARD Jean-Charles, *Les chanoines dans la ville : recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris, éd. De Boccard, 1994, p. 18.

chacun de part et d'autre de cet élément. Toutefois, la partie occidentale était recoupée par une cloison en matériaux périssable attestée par l'archéologie.

2-3-3 La charpente

La charpente repose sur des murs épais d'environ 0, 70 m. La charpente primitive est largement conservée dans l'aile sud (Ill. 56, vol. 3). Elle se compose de quatre fermes sur lesquelles reposent des pannes. Les fermes devaient être identiques à la première qui est la mieux conservée. Elles se composent d'un poinçon et de deux arbalétriers qui s'intègrent dans la poutre du plancher. Deux faux-entraits prennent place à la moitié des arbalétriers. Un aisselier courbe décharge les retombées de la poutre faîtière.

2-3-5 Les éléments de confort

Les cheminées

Elles ne subsistent que partiellement au premier étage. Elles ne sont pas centrées aux pignons auxquels elles s'adossent. Des piédroits de la cheminée médiévale associé à un placard mural sont encore visible sur le mur est (Ill. 136, vol. 2). Face à elle une seconde cheminée prend place mais il n'en reste que peu de traces.

Le puits

Les textes comme les recherches de terrain n'ont pas permis de retrouver la mention d'un puits au sein de la parcelle. En revanche, deux puits existaient aux alentours de la collégiale, l'un, au sud, vers la rue Saint-Denis, le second, au nord-est, dans la rue du Cloître. Ce dernier (Ill. 61, vol. 3), de forme hexagonale, est visible sur une représentation de Lambert Doomer. Son plan similaire à celui découvert sur le site de l'îlot Lambert[34] et daté du XV^{e} siècle, laisse envisager qu'il lui est contemporain. Il est soutenu aux angles par des colonnes surmontées de chapiteaux et comporte sur le mur bahut un décor, peut-être des écus armoriés. Selon cette illustration, l'eau était puisée par une poulie accrochée à un poteau en bois à peine équarri, qui ressemble davantage à une branche. Son positionnement presque face à l'hôtel implique que c'est à partir de ce puits que l'on venait alimenter les besoins en eau de l'hôtel. Il

[34] PIRAULT Lionel, « Le site de la rue Lambert à Nantes » dans *BSAHNLA*, t. 144, 2009, p. 37-48, p. 46.

s'agirait d'un puits semi-public, car son utilisation devait être réservée uniquement aux religieux officiant à la collégiale.

3 Restaurations

3-1 Les travaux de restauration

Les seuls travaux connus sont les derniers en date. Ils ont eu lieu dans les années 2010. Cependant, n'ayant pas eu accès leur décompte, nous ignorons, en partie, de quelle manière ils ont impacté l'édifice.

Le but de ces restaurations consista à aménager huit logements dans l'édifice. Les volumes des niveaux devaient être conservés mais nous ne sommes pas en mesure de savoir si les poutres maîtresses l'ont été. En revanche, le niveau de comble a été surélevé et selon toute vraisemblance la charpente est demeurée en place. La façade antérieure (Ill. 137, vol. 2) a été enduite et celle postérieure (Ill. 138, vol. 2) a été refaite mais laisse entrevoir les vestiges des ouvertures. La tourelle a vu sa structure retouchée ce qui ne semblait pourtant pas nécessaire et les pierres habillant sa cage ont été retaillées.

Intérieurement, il ne reste plus aucun vestige apparent puisque les murs ont été cachés sous des plaques de placoplâtre. Il semble qu'il en fut de même pour le placard mural et son décor. Seuls les éléments de décor de la tourelle d'escalier (écoinçons) sont toujours visibles.

Le parti pris a été de faire valoir l'histoire de l'édifice. Malgré tout, nous ignorons ce qu'il est advenu du placard mural et des éléments de peinture. Notons que, à l'occasion de sa restauration, si l'ensemble de l'édifice a été étudié, relevé, photographié, il n'était – et n'est toujours pas – pas protégé, aussi fut-il possible pour l'aménageur de faire presque tout ce qu'il a voulu.

4 Analyse architecturale

4-1 Le diagnostic archéologique

En 2014 la société Hadès[35] se voit confier la réalisation d'un diagnostic archéologique. Celui-ci effectué par Caroline Chauveau, fait suite à une première analyse réalisée par Stéphane

[35] CHAUVEAU Caroline, *Maison canoniale du 8 rue Ogée*, Nantes, Loire-Atlantique, 2 vol., Hadès, 2015.

Augry de l'Inrap en 2012. Cette dernière avait pour but d'évaluer le potentiel archéologique du lieu en creusant plusieurs sondages dans la cour et en réalisant une analyse succincte du bâti. Le diagnostic de 2014 a permis de distinguer cinq phases de construction.

La première est celle de l'implantation de l'édifice. De plan rectangulaire, il fut érigé en pierre de schiste grâce à deux mortiers, le premier limono-argileux et le second de chaux limono-argileux. La façade sur rue a pu être montée en pan de bois comme le donne à penser des bois remployés dans les caves pouvant avoir été auparavant en façade. Cette hypothèse est étayée par le fait que la rue a été élargie et que la façade en encorbellement a pu gêner. Elle aurait donc été détruite puis reconstruite au XVII^{e} siècle. Chaque niveau est planchéié mais les entrevous des plafonds hauts du rez-de-chaussée et du premier étage se composent de torchis et les solives qui les séparent étaient peintes. L'édifice se compose de quatre niveaux d'un volume presque similaire dont les ouvertures n'ont pas été reconnues tout comme la circulation verticale. Seul un escalier à volée droite a pu être identifié pour permettre l'accès au sous-sol. Il a pu faire partie d'un ensemble plus important qui aurait facilité l'accès au niveau supérieur. Il se pourrait que le sous-sol ait été divisé en deux pièces comme l'attesterait un corbeau en quart de rond et l'empreinte d'une poutre dans le mur de séparation de la phase deux. Seul le premier étage était pourvu de deux cheminées sur chacun des pignons et se faisant face. Le second étage, sous comble, révèle davantage d'informations. La deuxième ferme a été aménagée pour recevoir une cloison, comme l'atteste la présence de quenouilles. Ainsi deux espaces, peut-être des chambres y étaient aménagées. L'abattage des bois date des années 1482-83 et 1484-85, ce qui correspond à la date d'achèvement de l'édifice initial.

La seconde phase voit l'ajout d'une aile ouest en équerre par rapport à l'aile sud. L'emprise de cette nouvelle aile reste inconnue car aucune[36] recherche en sous-sol ne fut commanditée. Le schiste est utilisé avec de la pierre calcaire jaunâtre issu du Val de Loire et du granite provenant de Miséry. Un mortier de chaux blanche est employé pour faire tenir la maçonnerie. Au sous-sol, un mur de refend est érigé à l'est de la cave et la scinde en deux parties inégales. Cependant, en dehors de ce nouvel aménagement, la cave conserve ses caractéristiques précédentes. Au rez-de-chaussée, une baie est percée à l'est du mur nord (Ill. 139, vol. 2 ; ill. 19, vol. 3). Elle se compose d'un couvrement monolithe et ses piédroits sont ornés d'un chanfrein concave. Elle se situe en lien avec la porte du dessous qui fut modifiée au XX^{e} siècle. Sur le piédroit occidental de cette porte est visible un arrachement indiquant qu'il

[36] CHAUVEAU Caroline, *op. cit.*, p. 66.

y avait un mur en tuffeau qui scindait la pièce. Ce mur de séparation a pu contenir une porte ouvrant dans la pièce occidentale mais il est impossible de le savoir.

À compter de ce niveau, se matérialise à l'intersection des deux ailes, la tourelle d'escalier en vis. Elle est hors-œuvre, érigée sur le soubassement en granite des caves jusqu'au rez-de-chaussée, puis en pierre de taille sur le reste de l'élévation. Chaque niveau comprend un palier et quatre écoinçons (Ill. 140, vol. 2) sculptés au décor de moulures ou de chardons. Elle s'achevait par un garde-corps en bois attenant à un poteau, identifié et tenu par un assemblage de mortaises perceptibles dans l'enrayure. Trois baies de taille différentes viennent éclairer cette tourelle. La première sur la façade nord, entre le rez-de-chaussée et le premier étage, possède un fort ébrasement vers l'intérieur mais les différents remaniements qu'elle a connus empêchent de caractériser son décor. Elle fut peut-être similaire à la baie sommitale percée sur cette même façade venant éclairer le dernier palier et qui comporte un linteau monolithe. Enfin sur la façade orientale, une baie plus grande est surmontée d'un linteau monolithe avec moulure, tore demi-circulaire et cavet attesté sur le piédroit sud (Ill. 141, vol. 2). Au rez-de-chaussée, la cage d'escalier est pourvue de plusieurs portes menant du logis au jardin, à la cave et aux étages supérieurs. La première est couverte d'une plate-bande dont le chanfrein se poursuit sur les piédroits. L'ouverture séparant les caves du reste du logis possède un piédroit en commun avec la précédente dans lequel demeurent les gonds tandis que le noyau de l'escalier fait office de second piédroit. Ici, se remarque la présence d'éléments de fermeture. La dernière porte donne accès du rez-de-chaussée à l'escalier par l'intérieur de l'édifice. Elle est couverte d'un linteau monolithe sur lequel sont représentées des armoiries peintes (Ill. 142, vol. 2). Leur décor s'apparente à deux volutes ou esse qui encadrent un écu italien. À droite est une forme circulaire ressemblant à un coquillage ou une conque. Le décor est surmonté d'un bandeau qui a été buché sur lequel pouvait être la devise ou un décor. Cette porte prend la forme d'un arc surbaissé constitué de deux moulures en tore et un cavet. Au rez-de-chaussée l'escalier ne communique pas avec l'aile ouest. Cela est en revanche le cas aux étages. Au premier étage, deux portes mènent à chacune des ailes. Celle menant au sud se compose d'un arc surbaissé avec cavet et tore semi-circulaire alors que sur les piédroits, il s'agit d'un tore excentrique (Ill. 143, vol. 2). De la seconde ouverture il ne reste qu'un chanfrein sur le piédroit sud. Une ouverture couverte d'une plate-bande avec chanfrein et dont il subsiste le décor d'un tore sur le piédroit sud, permet un accès direct sans passer par l'escalier, entre les deux ailes. Les deux cheminées préexistantes sont remployées lors de cette phase. Leur jambage sont en tuffeau mais tous les éléments qui les constituent sont soit réutilisés de la phase précédente, soit des remaniements postérieurs. Cependant, fut ajouté un placard mural à la cheminée disposé sur le mur oriental. Il est en

tuffeau et possédait une porte et une étagère. Tout autour se retrouve un décor peint composé de rinceaux noirs aux reflets bleutés ainsi que des tiges et des fleurs tel que des roses ou des fruits pouvant être des fraises des bois (Ill. 144, vol.2). Ce décor se rencontre également sur le piédroit d'une fenêtre ouverte dans le mur nord. C'est une baie en tuffeau couverte d'un arc surbaissé avec un volet intérieur, aux moulurations identiques aux différentes portes de cet étage. L'accès au dernier étage se fait par une unique porte amenant dans l'aile ouest et dont seul le seuil atteste de son existence. Le mur de refend séparant les deux ailes à l'ouest, les fait communiquer par deux portes. Ici, trois pièces existeraient. La charpente demeure la même dans l'aile sud, alors qu'à l'ouest elle n'a laissé aucune trace. Les éléments de décor et particulièrement la peinture attesterait d'une datation dans le second quart du XVI^{e} siècle, ce que corrobore la dendrochronologie réalisée sur l'enrayure de la tourelle d'escalier dévoilant une période de construction durant les années 1520.

Les phases suivantes indiquent que dans la seconde moitié du XVII^{e} siècle, les encadrements des baies de la façade sur rue sont entièrement remontés en schiste et en tuffeau. Ces travaux sont en lien avec l'alignement de la rue et impliquent une nouvelle distribution à compter du rez-de-chaussée. Deux portes sont percées au centre de la façade et à l'est, ainsi qu'une porte cochère à l'ouest. Cette dernière permet d'accéder au couloir séparé par une cloison en bois pour aller au jardin et vers un bâtiment servant d'écurie. Une nouvelle cloison en bois découpe ce niveau de la porte d'entrée à l'escalier. Cette pièce sert alors de vestibule pour aller vers une chambre et chacune possède une baie. Une nouvelle construction voit le jour entre le mur nord de l'aile sud, l'escalier et la clôture, et monte jusqu'au premier étage. Elle est accessible par une porte à deux vantaux dans le mur nord. Une nouvelle porte est percée dans l'escalier et donne au rez-de-chaussée de l'aile ouest. Le sous-sol est divisé par la création d'une nouvelle pièce ouverte par une porte donnant vers l'escalier. Il s'agit d'une nouvelle cave. Le premier étage est éclairé par trois baies en façade sud. Sur le mur nord, l'unique baie est aménagée en porte et une seconde ouverture en arc en plein cintre est percée à l'extrémité orientale de ce mur. Elles desservent l'aile nord qui contient un potager dans l'épaisseur du mur pour faire réchauffer les aliments. Il est en schiste et en tuffeau, et est compris sous une arcade en brique. Deux cavités sont ménagées pour placer un foyer au-dessus desquels devait être installée une grille. Dès lors une cuisine s'installait à ce niveau soit dans l'aile nord, soit dans l'aile sud. En revanche, aucune trace de cloisons n'est à mentionner bien que leur présence soit nécessaire. Une charpente à deux pans venait couvrir la nouvelle aile. Au deuxième étage, il n'existe pas de changements majeurs si ce n'est la création de deux lucarnes à la fin des années 1660.

À l'époque contemporaine, divers remaniements sont opérés sur les ouvertures dont certaines sont cloisonnées notamment sur le jardin. L'ancienne aile ouest est totalement restructurée et rebâtie sur des piliers en granit qui forment galerie. Elle est surmontée de deux étages. La porte d'entrée de l'escalier est fermée pour créer des toilettes et une nouvelle ouverture est percée à côté pour accéder aux étages. Au premier étage, les cheminées voient leur taille réduite et l'espace est cloisonné par des cloisons en plâtre. Au niveau supérieur, la charpente est très modifiée avec l'insertion de la nouvelle aile. L'ensemble de ces modifications ont pour but de densifier le parcellaire.

4-2 Distribution et agencement de l'hôtel

4-2-1 Le premier édifice

Le fonctionnement du premier édifice daté des années 1480, est difficile à appréhender en raison des divers bouleversements architecturaux qu'il a connu lors des phases suivantes.

Le bâtiment se composait d'une cave (Ill. 135, n° 1, vol. 2), peut-être divisée en deux parties reprenant la totalité de l'emprise de l'édifice. Cet espace couvrait une superficie de 57 m^2 et était desservi par un escalier à volée droite donnant sur le jardin. Au-dessus de cette volée a pu exister une tourelle d'escalier desservant les niveaux supérieurs. Cette cave était aérée par deux soupiraux ébrasés vers le sol, seuls vestiges d'ouvertures attestées pour l'ensemble du logis, afin d'éclairer quelque peu ce niveau et d'y décharger les denrées.

Au rez-de-chaussée le volume habitable est de 60 m^2 et passe à 67 m^2 au niveau supérieur. Les murs ne font plus que 0,65 à 0,70 m d'épaisseur comme dans les étages supérieurs sauf celui sur la rue qui a pu recevoir une cloison en pan de bois. Cependant, une façade de ce type n'est pas courante à ce niveau. Généralement, au rez-de-chaussée, elle s'assoit sur un soubassement granitique avant de s'élever. Ce rez-de-chaussée forme un espace unitaire dans lequel une ouverture percée sur le mur ouest a été observé mais a été obturé très rapidement et dont la fonction n'a pu être précisée. Les solives du plafond était couverte de peinture rouge. En l'absence d'éléments reconnus par l'archéologie comme des cheminées il est impossible de connaître son utilisation, bien qu'une cuisine paraitrait le plus probable.

La caractérisation des étages est plus claire. Dans le premier, la présence de deux cheminées combinées à la taille de l'espace laisse supposer deux pièces bien que les cloisons n'aient pas été retrouvées. On pourrait alors avoir à faire à une salle dont les solives sont recouvertes d'une peinture rouge et jaune, et une chambre. Ce schéma semble assuré au second

étage avec la reconnaissance avéré de cloisons bien que deux chambres accolées soient envisageables. Celle à l'ouest a une superficie de 44 m^2 et la deuxième à l'est mesure une 25 m^2.

4-2-2 Le deuxième édifice

À l'aile sud préexistante est ajoutée l'aile ouest, ce qui donne un plan en équerre à l'édifice. L'hôtel est alors desservi par une tourelle d'escalier. Ces changements majeurs révèlent sa nouvelle organisation.

Au sous-sol, deux pièces sont créées grâce à l'ajout d'une cloison délimitant un espace de 6 m^2 à l'est qui peut laisser penser à une nouvelle répartition des produits (Ill. 135, n° 1, vol. 2). Ceux-ci sont particulièrement sécurisés. En effet, pour accéder à la cave il est nécessaire de passer soit par le rez-de-chaussée et l'escalier, soit par la porte percée à l'extérieur. Dans un cas comme dans l'autre, il faut ensuite passer par une autre porte à mi-parcours entre ce niveau et les caves pour accéder à une dernière ouverture ouvrant directement dans les caves. Pour en revenir à la création du nouveau mur dans la cave, il a plus sûrement pour fonction de soutenir un mur nouvellement érigé au rez-de-chaussée. Ce cloisonnement (Ill. 135, n° 2, vol. 2) qui délimite un espace de 9, 80 m^2, et est éclairé par une petite baie ouverte vers le jardin, sert alors de couloir d'entrée au rez-de-chaussée permettant d'accéder de la rue à l'hôtel puis au jardin. Bien que cela n'ait pu être attesté par l'archéologie, on peut penser qu'une porte était percée dans ce mur afin de pénétrer dans la pièce attenante, faute de quoi il faudrait passer par le jardin puis dans la tourelle d'escalier pour entrer au rez-de-chaussée. Néanmoins, une hiérarchisation des accès a pu exister, le commanditaire passant par le couloir puis de l'extérieur par l'escalier pour rejoindre ses appartements, et les domestiques entrant toujours par le corridor puis dans la pièce du rez-de-chaussée. Quoiqu'il en soit le visiteur accède à un espace de 60 m^2 probablement chauffé, puis à un second dans l'aile ouest. Ces lieux pourraient servir de communs avec la présence d'une salle et d'une cuisine (Ill. 135, n° 3 et 4, vol. 2). En effet, la présence d'une salle semble attestée en raison des peintures jaune et rouge des solives du plancher haut, et à l'apposition des armoiries au-dessus de l'entrée de l'escalier. Leur situation attesterait qu'il s'agit d'un espace d'apparat. À l'étage, il ne fait aucun doute que l'occupant avait ses appartements (Ill. 135, n° 5, vol. 2) d'une surface de 67 m^2. L'absence de traces de cloisonnement laisse envisager que l'ouverture de l'escalier s'effectue vers une grande salle chauffée dont les murs sont peints. Ce type de décor floral comprenant des feuilles et des tiges

sur lesquelles sont représentées des fleurs et peut-être des fraises des bois ou des roses symbolisent[37] la Trinité et la Vierge. Leur présence se comprend puisqu'il s'agit de la demeure d'un chanoine qui officiait dans une église dédiée à la mère du Christ. Un tel décor, réalisé de manière rapide comme en atteste les coulures[38] a été reconnu à Oudon et serait issu des ouvrages enluminés d'Anne de Bretagne peints par Jean Bourdichon, et daterait, dans ce cas, du second quart du XVI^{e} siècle. L'aile ouest, qui communique avec l'escalier et avec la salle devait servir de chambre (Ill. 135, n° 6, vol. 2). Le dernier niveau également compartimenté, dès la première implantation, était accessible par une porte ouvrant dans l'aile ouest. Il comprend toujours trois espaces pouvant servir de chambres. Dans le logis sud les deux pièces seraient de 44 m^2 pour la salle ouest et 25 m^2 pour celle de l'est.

Cet hôtel présente des similitudes avec l'hôtel de Bruc. Outre leur cage d'escalier similaire, ces deux édifices renferment le même type de baies avec tore semi-circulaire et cavet que l'on rencontre sur les façades sur rue et cour de l'hôtel de Bruc, et sur la tourelle d'escalier de l'hôtel prébendal ainsi que sur certaines de ses ouvertures (Ill. 82, vol. 3). Il en va de même au sujet du décor intérieur. Certaines de leurs portes présentent un chanfrein semi-circulaire. Quant à l'hôtellerie des jacobins, elle ne présente pas de points communs directs avec l'hôtel prébendal mais avec celui de Bruc. Cependant, sa datation par dendrochronologie pour la seconde phase de construction accuse les années 1530, ce qui la place à la même époque de création que l'hôtel prébendal. Il est intéressant de souligner que parmi ce groupe d'édifice, deux ont été restructurés : l'hôtel prébendal et l'hôtellerie des Jacobins, l'hôtel de Bruc l'étant sans doute à un degré moindre. Ces trois édifices ont été (re)construit dans le second quart du XVI^{e} siècle comme en atteste des éléments archéologiques, des études dendrochronologiques et des éléments stylistiques.

Conclusion

La documentation ne nous a pas permis de reconnaitre avec précision les commanditaires de cet édifice qui a été érigé dans les années 1480 avant d'être agrandi durant le second quart du XVI^{e} siècle. Si Céline Chauveau voit dans la phase agrandissement la volonté

[37] BILIMOFF Michèle, *Promenade dans les jardins disparus. Les plantes au Moyen Âge d'après les Grandes Heures d'Anne de Bretagne*, Rennes, éd. Ouest-France, 2001, p. 51.

[38] DAVY Christian, « Étude des enduits peints », dans Caroline Chauveau, *op. cit.*, p. 109-110, p. 110.

d'un personnage issu de la petite noblesse ou de la bourgeoisie[39], nous serions plus enclins à discerner un individu peut-être proche de la couronne et qui s'est rendu en Italie comme l'atteste ses armes, probablement lors des guerres éponymes. De ce fait, son hôtel reprend alors les codes (plan en équerre, distribution, etc.) des hôtels de la seconde moitié du XV^{e} siècle tout en se les réappropriant et en s'inscrivant dans les premières années du XVI^{e} siècle.

[39] CHAUVEAU Caroline, *op. cit.*, p. 71.

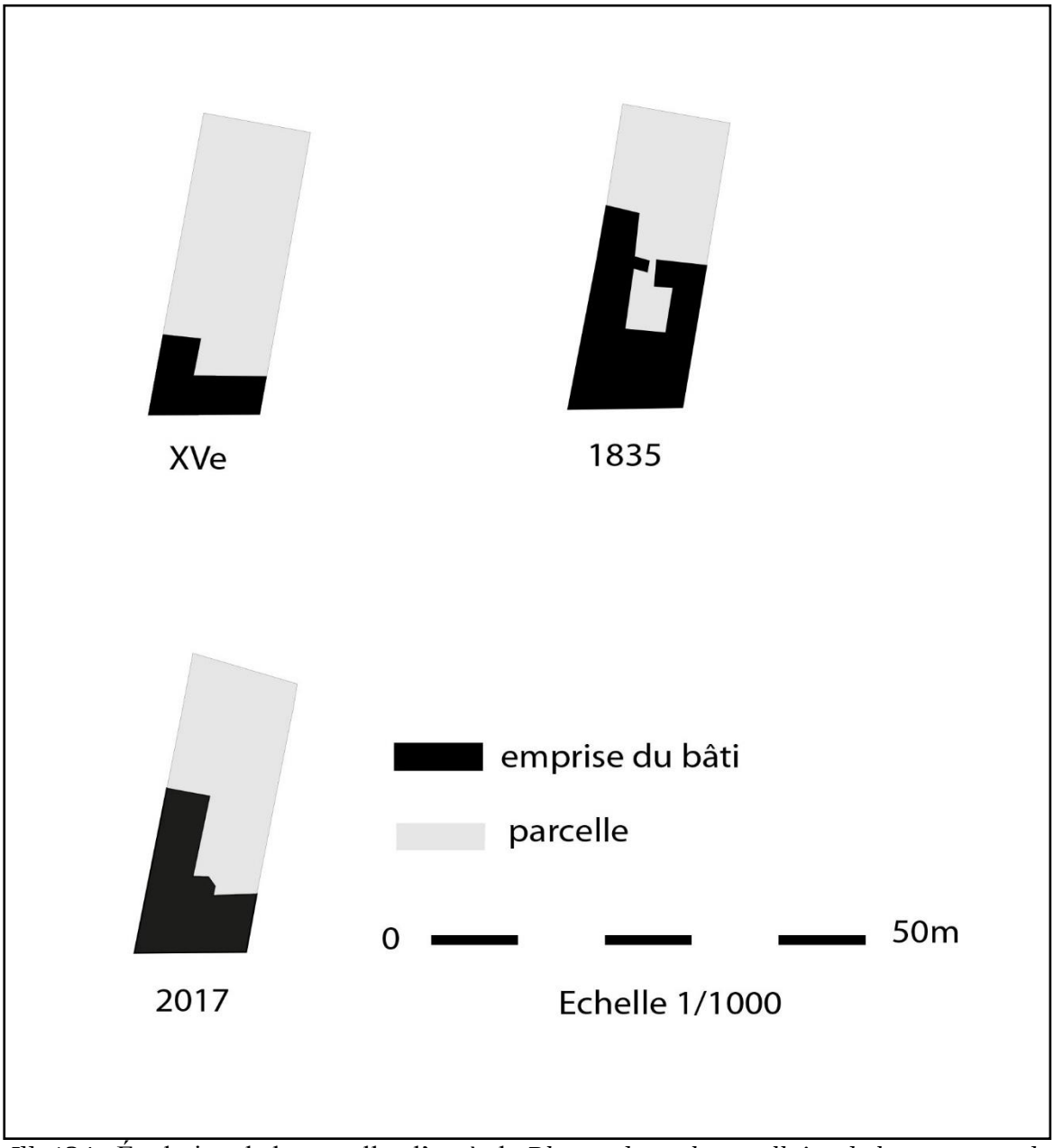

Ill. 134 : Évolution de la parcelle, d'après le *Plan cadastral parcellaire de la commune de Nantes*, AMN, 1 Fi 1061 et cadastre.gouv.fr, real. L. Charrier.

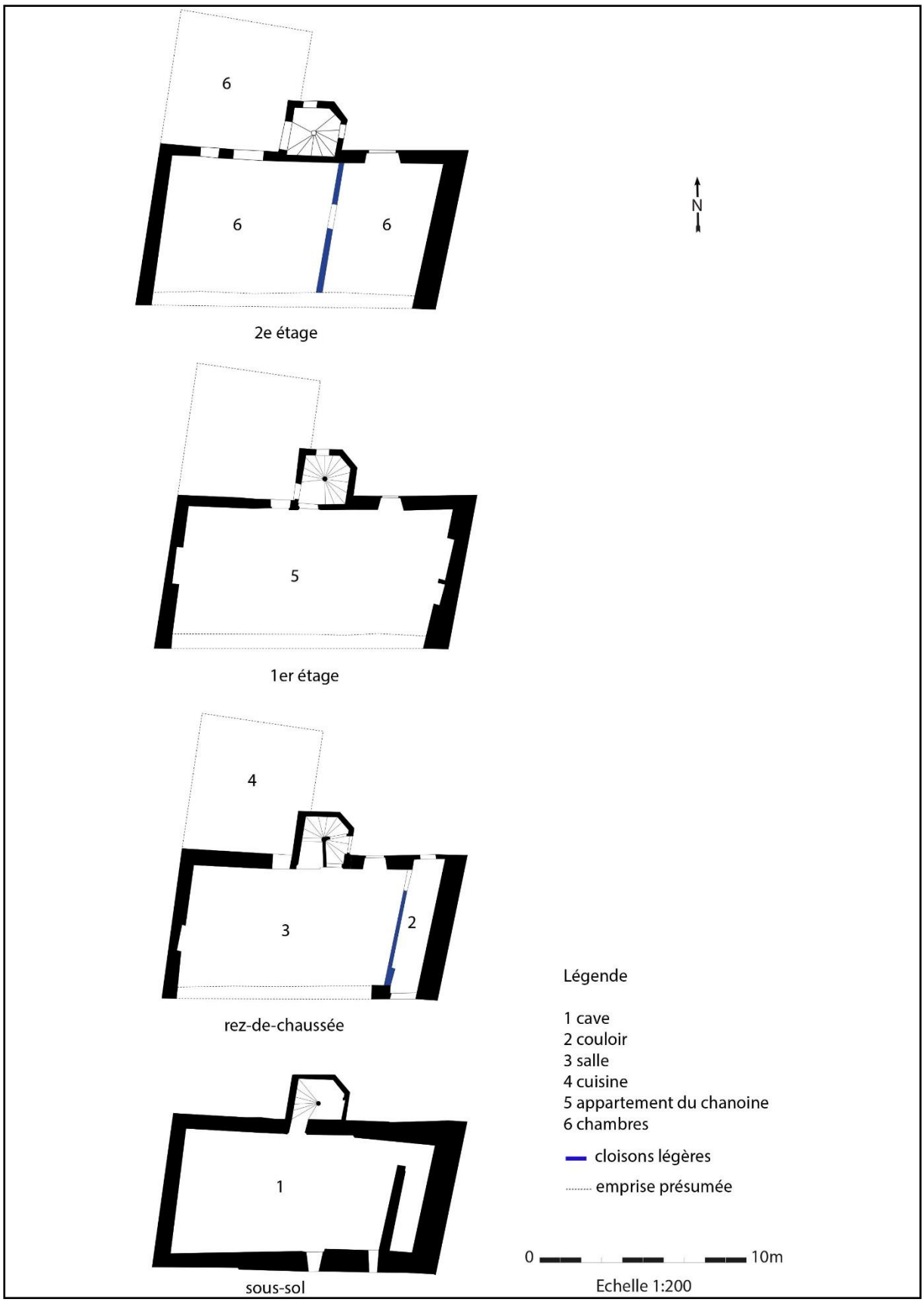

Ill. 135 : Plans de l'hôtel prébendal, d'après CHAUVEAU Caroline, *Maison canoniale du 8 rue Ogée*, Nantes, Loire-Atlantique, 2 vol., Hadès, 2015, réal. L. Charrier.

Ill. 136 : Ancien emplacement de la cheminée médiévale, associée à un placard mural, reconnaissable grâce aux vestiges de ses piédroits.

Ill. 137 : Façade sur rue après dépiquetage de l'enduit et après les restaurations.

Ill. 138 : Façade sur jardin de l'hôtel prébendal après dépiquetage et en cours de restauration en 2015

Ill. 139 : Baie à chanfrein concave associée à une porte desservant le passage d'entrée.

Ill. 140 : Écoinçon de la tourelle d'escalier au décor de chardon.

Ill. 141 : Baie sommitale du pan oriental de la tourelle d'escalier.

Ill. 142 Armoiries du commanditaire au dessus-de la porte menant de la tourelle d'escalier au rez-de-chaussée.

Ill. 143 : Couvrement de la porte du premier étage vers la pièce du logis sud.

Ill. 144 : placard mural de l'hôtel prébendal avec son décor aux motifs floraux.

L’hôtellerie des Jacobins

Introduction

L’hôtellerie des Jacobins, située dans le quartier du Bouffay, est le dernier vestige du couvent des jacobins. Longtemps laissée à l’état d’abandon, celle-ci a connu une seconde jeunesse grâce aux restaurations réalisées en 2010 et qui ont permis de mieux comprendre cet édifice. En effet, elle n’avait jamais fait l’objet d’études particulières si ce n’est deux articles[1] lors de sa redécouverte. Cette étude aura pour but d’observer de quelle manière ce bâtiment peut être perçue comme un hôtel particulier d’un point de vue architectural. Après avoir réalisé un bref historique replaçant l’édifice dans son contexte de création, nous examinerons ses caractéristiques majeures afin de présicer son évolution architecturale et d’indiquer sa destination.

1 Historique

1-1 La présence des dominicains de Nantes

Il ne s’agit pas ici de retracer l’histoire des dominicains à Nantes mais d’indiquer les principaux faits qui ont façonné leur implantation[2] en particulier durant l’époque médiévale.

La fondation du couvent des dominicains de Nantes, autrement appelés jacobins, aurait eu lieu dès 1228. Saint Dominique serait venu à Nantes en 1217 afin de régler le contentieux qui existait entre le duc Pierre de Dreux dit Mauclerc et l’évêque Étienne de La Bruère à la demande du pape Honorius III et du roi Henri d’Angleterre. Il aurait été alors décidé qu’un couvent de dominicains serait établi à Nantes. Ainsi et par la volonté de la duchesse Alix de

[1] LOPEZ Victor, « L' Hôtellerie des Jacobins de Nantes n'a pas livré tous ses secrets », dans *Place publique*, n° 10, 2008, p. 45-51 ; FAUCHERRE Nicolas, « L’Hôtellerie des Jacobins » dans *Bulletin Monumental*, n° 168/2, 2010, p. 170-172.

[2] Pour une connaissance approfondie de l’histoire des dominicains de Nantes, nous renvoyons le lecteur à l’ouvrage de GRÉGOIRE Pierre, abbé, *Les dominicains dit Jacobins de Nantes et Guérande (1228-1791 –1409-1791)*, Nantes, 1925, p. 1-2.

Bretagne, André sire de Vitré, en aurait posé la première pierre le 29 juin 1228[3]. En effet, c'est à la demande de cette duchesse, qu'André aurait cédé son hôtel puis également un terrain à Blain afin de financer la construction du couvent qui aurait duré neuf ans. La donation de ce terrain ne remontant qu'en 1247, cela permet à Hervé Martin d'envisager la fondation du couvent à cette date[4]. Jourdain de Saxe alors premier maître général de l'Ordre envoya des religieux qui logèrent dans l'hôtel le temps de l'édification du couvent.

Des donations ducales contribuèrent à l'expansion du couvent. Ainsi, en 1365, Jean IV leur concède les terrains entre la muraille gallo-romaine et la muraille médiévale[5]. Préalablement, Charles de Blois semble en avoir fait autant selon l'abbé Grégoire[6]. En 1499, Anne de Bretagne, fait saisir les terrains à l'est du couvent où est implanté leur cimetière pour faire agrandir les douves du château, en échange de quoi elle leur offre l'hôpital Notre-Dame de Pitié qui était proche de leur couvent. Comme le note Vaiana Vincent, il semble que toutes ces donations soient directement issues de demandes faites par les moines[7].

D'un point de vue architectural, nous sommes peu renseignés sur les premiers édifices constituant l'enclos. Néanmoins, on suppose que l'église et les bâtiments conventuels furent les premiers éléments bâtis, alors qu'un emplacement est dévolu aux inhumations. L'une des seules mentions de l'église est relative à l'incendie qui l'anéantie totalement comme les bâtiments attenant en 1410. Si traditionnellement on considère que la reconstruction n'a duré que trois ans et que la consécration de la nouvelle église eut lieu le 19 octobre 1413, J.-P. Leguay indique que les travaux n'étaient pas achevés en 1480, aussi bien dans le chœur que dans le cloître[8]. Parmi les travaux réalisés ensuite, notons en 1688, l'adjonction d'une nouvelle façade à l'église.

Dans les années 1790, l'ensemble fut vendu comme bien national[9] et l'hôtellerie servit notamment de brasserie. L'important remaniement du parcellaire engagé dès la seconde moitié

[3] GRÉGOIRE Pierre, abbé, *op. cit.*, p. 1-2.

[4] MARTIN Hervé, *Les ordres mendiants en Bretagne (vers1230-vers 1530)*, Paris, C. Klincksieck, 1975, p. 11.

[5] ADLA, H 306.

[6] GRÉGOIRE Pierre, abbé, *op. cit.*, p. 5.

[7] VINCENT Vaiana, « Les couvents des ordres mendiants de la ville de Nantes : l'exemple du couvent des Jacobins » dans Hélène ROUSTEAU-CHAMBON (dir.), *Nantes religieuse, de l'antiquité chrétienne à nos jours*, colloque à l'université de Nantes (19-20 octobre 2006), BSHANLA, n° hors série, 2008, p. 83-98, p. 85.

[8] LEGUAY Jean-Pierre, « Les abords du château des Ducs : Sainte-Radegonde, Saint-Laurent et Richebourg au XV^e siècle », dans *BSAHNLA*, t. 142, 2007, p. 123-149, p. 127.

[9] ADLA, Q 60.

du XVIII[e] siècle se poursuivit avec la percée de la rue de Strasbourg, faisant disparaître l'enclos conventuel. L'estocade finale fut portée en 1904, date à laquelle l'église fut totalement abattue.

1-2 L'hôtellerie

Aucun document écrit n'éclaire la création de l'hôtellerie. Néanmoins, il existe plusieurs textes pouvant évoquer l'hôtellerie. En effet, le 18 mai 1462, un mandement de François II fait état d'un « don faict par ledict seigneur aux pauvres d'une place vacgue pres les jacobins au longe des murs de la ville ou anciennement estoit située l'ausmonerie de lad. Ville de nantes[10] ». En 1476, Mathurin Gouldan réalise des travaux de pavage « devers lausmonerie de la ville le long des jacobins[11] ». En 1482, le compte du miseur Pierre Guiole nous apprend qu' « ensemble esté ordonné de don et aumosne aux povres et malades de loppital de la ville étant pres les jacobins pour les aider à leur necessite la somme de 20 livres[12] ». Le 15 février 1501, une demande est faite « de payer 20 livres [...] pour louage de cette maison pour retirer les malades en actendant que l'ospital qui se fait de neuft, se parachève[13] ». Le 25 février 1501, le miseur loue cette maison appartenant à Olivier de Bourgneuf, « veuve de feu Guillaume Moulinier en son vivant sieur de Lovardière et sise en la rue de sainte Catherine près la maison de Buzay pour loger les pouvres qui ont la coustume de loger a lospital pres les jacobins[14] ». Dubuisson-Aubenay lors de son passage à Nantes, évoque « une autre charte de concession de la communauté de Nantes à la duchesse Anne et une lettre de rétrocession de ladite duchesse, de l'an 1499, de l'hospital de la ville, situé contigu au convent des frères prescheurs, pour en élargir leur couvent. Il estoit où est de présent leur cuisine et peut estre leur réfectoire, très belle et grande salle où se sont quelque fois tenu les Estats de Bretagne, comme en l'année que le roy y estoit et que Chalais fut décapité[15] ».

---

[10] AMN, GG 698, f°1-v ; ADLA, B 2, f°76-v ; VENNEUGUES Laurent, *op. cit.*, p. 248. L'acte dans le registre de la chancellerie est plus précis : « Don et octroy à l'ospital et Maison-Dieu de la ville de Nantes d'une place estant près les vieulx murs de Nantes joignant l'église et maison des Jacobins contenant de long vignt-cinq piez et de large 26 piez, en laquelle a esté faite une chapelle pour le service divin. Et est ladite place amortie pourveu que les bourgeois de ladite ville seront conduiz pour évacuer les eaux qui affluent en iceulx lieux si fait ne l'ont ».

[11] AM N, DD 293, f° 1.

[12] AMN, CC 99, f° 9-r.

[13] AMN, DD 27, f° 1.

[14] *Ibid*.

[15] CROIX Alain (coord.), *op. cit.*, p. 596.

Toutes ces mentions demeurent peu explicites et n'indiquent cependant en rien qu'il s'agit de l'hôtellerie. Certains auteurs nous font part d'éléments susceptibles d'identifier la fonction de ce bâtiment ou plus simplement de nous renseigner. Paul de Berthou considère qu'il s'agit d'un « beau spécimen de l'architecture civile de la fin du XV^e^ siècle[16] », alors qu'Henri de Berranger pense « [qu'] elle peut remonter au début du XVI^e^ siècle ou un peu avant[17] ».

2 Description

2-1 Topographie urbaine

L'hôtellerie prenait place au sein du couvent des Jacobins situé au sud-est de la cité dans le quartier du Bouffay. L'îlot dans lequel elle était implantée avait une forme en « L » inversé et correspondait pour une grande partie à l'emprise du couvent. Il était borné, à l'est et au sud, par la muraille médiévale, à l'ouest, par la rue du Port-Maillard et au nord, par les rues Lambert et du Château (Ill. 10, vol. 3). Sa taille relativement importante s'explique notamment par l'implantation du couvent qui en couvre les deux tiers, le reste étant dévoué à l'habitat privé établi à l'ouest et surtout au nord. L'îlot ne conserve plus cette forme. Dès la fin du XVIII^e^ siècle, la destruction des murailles et la réalisation de nouvelles percées modifie ce parcellaire.

L'hôtellerie est actuellement située au débouché de cinq voies mais originellement seules trois la desservaient. Pour comprendre comment on y accédait, il est nécessaire de prendre en compte la composition de l'ensemble de l'enclos. La première voie offrant un accès à l'hôtellerie était la rue Lambert au nord aussi dénommée rue Brandouille. Un plan d'élargissement de la rue, uniquement dans sa partie sud, est prévu en vertu de l'ordonnance royale du 5 septembre 1839. À cet effet, le 5 novembre 1851, Madame Mesnager vend à la ville de Nantes son immeuble situé au n° 2 de l'impasse Dubois[18]. Le 19 janvier 1866, la Ville adopte le principe de niveler et de faire un nouveau pavage de la rue Lambert afin de l'assainir. Toutefois, le meilleur moyen d'arriver à leur fin serait de l'élargir ce qui n'est pas possible en raison d'un manque de financement. Le nouveau pavage ne se fait pas car son coût est trop élevé par rapport au faible passage qu'il y a dans cette rue[19]. Le 24 août 1866, le maire avec

[16] BERTHOU Paul (de), « Excursions de la société archéologique dans la ville de Nantes », dans *BSAHNLI*, t. 41, 1900, p. LXI.

[17] BERRANGER Henri de, *op. cit.*, p. 148.

[18] AMN, 1189 W 119.

[19] AMN, 1 O 829.

l'accord du préfet, décide de faire clore la rue Lambert du porche jusqu'à la rue Dubois par une clôture de planche afin que cette partie devienne une cour commune. Un caniveau doit être créé dans cette partie pour évacuer les eaux usées[20]. Ce n'est que dans les années 1950 que l'alignement fut partiellement réalisé. En effet, la partie ouest de la rue allant de son entrée jusqu'au au milieu de celle-ci fut élargie, le reste ayant conservé l'alignement. Ainsi, et comme le soulignait déjà Édouard Pied, cette rue ne changea que peu d'aspect. La seconde voie menant à l'hôtellerie était une venelle dénommée aujourd'hui la rue des États. Elle fut totalement dévolue aux religieux à partir de 1668[21]. Le troisième et dernier accès est la rue de l'Union. Dès 1761, cette voie comme une grande partie des rues adjacentes au couvent voit son alignement modifié. En 1809, un nouveau plan d'alignement est prévu mais il n'est pas réalisé. Il faut attendre le 8 février 1832 pour que les travaux soient entrepris. Il est alors décidé de ne pas se référer ni au plan de 1761 qui ne donnait aucune cohérence aux rues concernées, ni à celui de 1809, mais au projet de M. Grillon qui fut retenu car il « coordonne la rue de l'Emery avec celle de l'Union en symétrisant la place du Port-Maillard qui les réunit, mais en réduisant la largeur de la rue de l'Union, à la largeur de huit mètres et en prenant se rétrécissement tout entier sur le côté sud de la rue[22] ».

Désormais deux autres rues facilitent son accès. La première voie est l'impasse Joseph Peignon donnant accès à l'édifice par le sud. Elle porta également le nom de Brandouille puis de Haxo du nom d'un général républicain. Nous ne sommes pas renseignés sur la création de cette voie, mais elle fut prise sur les jardins situés dans l'enclos des jacobins. C'est notamment par les jardins que l'hôtellerie était accessible comme le démontre sa façade sud avec la tourelle d'escalier, tout en étant accessible par le cloître qui en était peut-être l'accès privilégié. Enfin, une dernière voie fut créée *ex-nihilo* afin de faciliter l'accès à cette partie du quartier Bouffay. Il s'agit de la rue Paul Dubois qui fut également dénommée Haxo. Celle-ci aurait été percée en 1761[23]. D'après le plan de Nicolas Portail datant de 1739, l'hôtellerie et le couvent étaient raccordés, bien que l'architecte-voyer ne représente que l'église (Ill. 145, vol. 2). Cependant, en se référant au plan de Douillart et Seheult réalisé pour la vente en bien national en 1790 on observe qu'un passage existait entre l'hôtellerie et le reste du couvent (Ill. 146, vol. 2). De plus, lors de l'estimation de l'hôtellerie, qui a lieu la même année, les experts notent qu'il joint « au

[20] AMN, 1 O 829, f° 93.

[21] AMN, DD 264, f° 15.

[22] AMN, 1 O 1437, f° 51.

[23] FAUCHERRE Nicolas, art. cit., p. 171.

levant la maison conventuelle, passage de la cour à la place des Jacobins entre eux à rez-de-chaussée[24] ». Doit-on comprendre qu'il n'existait pas de communication directe entre ces deux parties du couvent ? Ou que le projet d'ouverture de la rue était déjà commencé pour n'être achevé que vers la fin du XVIII[e] siècle ? Toujours est-il qu'il en résulta la destruction de la partie orientale de l'hôtellerie (Ill. 147, vol. 2). Le 5 novembre 1839, par ordonnance royale, un nouvel alignement est ordonné pour la rue Dubois. Celui-ci est renouvelé en 1875[25] et deux propriétés furent concernées.

2-2 Le parcellaire

Comme l'a démontré Vaiana Vincent, le couvent des Jacobins a subi six évolutions distinctes que nous ne citerons qu'en partie.

La première date de la création du couvent, vers 1247, lorsqu'André de Vitré céda aux religieux deux terrains pour y établir les bâtiments conventuels et le cimetière. L'espace concédé couvrait un espace enserré entre la rue Paul-Dubois, celle des États, et s'inscrivait partiellement dans les douves du château avant de s'achever au sud, peu avant la muraille.

Le 1[er] mai 1365, des dons de Jean IV de Bretagne permirent l'agrandissement du couvent au sud-ouest. Le duc a « donné aux frères prêcheurs de la ville de Nantes ses chapelains une certaine place ou eral, sis en la rue ou jardin joignant d'une part a un courtil desdits religieux qui est entre ladite place et la rue qui va a la porte drouin hilart et la maison macé et et les degrés par où l'on monte sur le mur de la rue jouste et proche la porte Briand Maillart d'un côté de d'autre et entre ledit mur d'une part et les anciens murs de la ville pour croître leur jardin et lieu pour donner et avoir plus grand ebattement[26] ». L'hôtellerie trouve en partie place dans cet espace.

La troisième phase voit un net recul de la surface du parcellaire notamment à l'est, avec l'édification d'un nouveau rempart pour le château. En effet, il est constaté le 31 décembre 1493 que le cimetière des jacobins a été saisi, « pour les trois murailles, douves et fossés du château de Nantes, tous du vivant du feu prince le duc François II[27] ».

[24] ADLA, Q 61 n°87.

[25] AMN, 1 O 534, f° 109.

[26] AMN, DD 264, f° 15 ; ADLA, H 299.

[27] *Ibid*.

À l'inverse, la première moitié du XVI[e] siècle voit, une nouvelle expansion au sud-est avec l'acquisition de terrains joignant la muraille près du port Maillard. Au cours du XVII[e] siècle, la ruelle longeant l'église, au nord devient la propriété des religieux en vertu du droit de possession qu'ils avaient obtenu lors de la saisie faite de leurs de terrains pour bâtir les nouvelles douves à la fin du XV[e] siècle. Enfin, durant la seconde moitié du XVIII[e] siècle, et plus précisément à partir de 1759, les maisons accolées à la contrescarpe du château doivent être rasées afin d'ouvrir une nouvelle rue pour mieux desservir le port selon le souhait de la municipalité[28]. Comme le souligne Vaiana Vincent, l'évolution de l'enclos des dominicains se fait dans un contexte fortement urbanisé[29]. Le choix de cette implantation ressort d'une volonté politique forte qui n'explique cependant pas tout. Selon V. Vincent, il faut également prendre en considération la proximité du château, du port et des murailles, soit trois lieux qui regroupent les fonctions politiques, économiques et militaire et qui de fait, font de cet espace un lieu particulièrement attractif pour les religieux.

2-3 L'hôtellerie

2-3-1 Le plan

L'édifice actuel présente un seul corps de logis flanqué au nord de la parcelle. Son plan forme un quadrilatère allant en se rétrécissant vers l'est (Ill. 148, vol. 2). Cependant, celui-ci se poursuivait vers l'est avant l'ouverture de la rue Dubois allant jusqu'à cotoyer le cloître selon le plan de Douillard et Peccot (Ill. 146, vol. 2). Ainsi, ses dimensions devaient approximativement correspondre à 25 m de longueur pour une largeur d'environ 10 m. Sa superficie actuelle est d'environ 190 m^2 mais originellement elle devait atteindre 260 m^2. L'édifice est desservi par une tourelle d'escalier semi hors-œuvre de forme octogonale (Ill. 42, vol. 3) qui n'était pas centrée sur la paroi. À l'intérieur, la tourelle conserve cette forme et renferme un escalier en vis en granit de 4 m de diamètre dont les marches sont délardées sur leur revers. Il donnait accès au rez-de-chaussée et au troisième étage par une porte sur son pan nord tandis que pour les niveaux intermédiaires deux ouvertures sont percées, l'une également au nord et la seconde sur le pan nord-est. L'édifice ayant particulièrement évolué au cours du temps, nous reviendrons sur son aménagement intérieur dans la dernière partie de notre exposé.

[28] AMN, DD 64, f° 17.

[29] VINCENT Vaiana, art. cit., p. 88.

Le plan de l'hôtellerie n'est pas directement imputable à la dimension du parcellaire mais davantage à la forme de ce dernier. Sa position au nord, flanqué en limite de parcelle, montre que son implantation répond à certaines exigences : laisser un espace libre entre la muraille et l'édifice dans lequel se situaient les jardins, cet espace étant réputé *non aedificandi* à l'époque médiévale pour des raisons militaires ; d'autre part l'édifice aspectant la rue démontre qu'il jouait également le rôle de clôture de l'enclos conventuel au nord.

2-3-2 La charpente

Il s'agit d'une charpente à chevrons formant ferme à entraits retroussés avec coyaux pendants. Elle repose sur des doubles sablières sculptées et elle est renforcée par des aisseliers et par des poinçons tous les quatre chevrons (Ill. 149, vol. 2). Entre la poutre faîtière et la sous faîtière, se trouve des croix de Saint-André permettant de contreventer la structure. Elle se compose de bois de sections quadrangulaires en chêne formant de nombreuses fermes espacées tous les 70 cm. Enfin, la présence de clous démontre qu'elle était entièrement lambrissée.

2-3-3 Les façades

Pour comprendre de quelle manière furent traitées les façades nous nous référons à trois illustrations, les plus anciennes connues à ce jour.

La façade sud se composait de quatre travées de fenêtres séparées par la tourelle d'escalier suivant un rythme a, b, b, a, exception faite des ouvertures accolées à l'escalier. Aux extrémités de l'édifice elles ajouraient le premier niveau. Si l'on s'en remet à la gravure tirée des Archives municipales de Nantes (Ill. l50, vol. 2), elles sont désaxées mais présentent toutes deux une bande moulurée formant le pourtour de leur encadrement. Nous ne pouvons que supposer qu'il en était de même à l'extrémité ouest, car un édifice au premier plan vient cacher cette partie de l'hôtellerie. Concernant les deux travées principales, cette même gravure montre un système comparable, mais les ouvertures montent de fond. La première baie, en partie basse, est de forme rectangulaire. Si elle ne montre aucun style défini, l'illustration montre une bande verticale joignant la baie suivante mais n'apparaissant pas sur les ouvertures supérieures. Doit-on y déceler la présence de gâbles ou une erreur d'interprétation ? Cependant, les ouvertures du second niveau présentent un caractère médiéval avec deux arcs en anse de panier se rejoignant et retombant sur un meneau central qui disparu (Ill. 20, vol. 3). De plus, il se devine une sorte

de fleuron à la rencontre de l'arc et du meneau. Les travées sont constituées chacune de portes fenêtres puis de trois baies d'inégales dimensions avant de s'achever par des lucarnes. Les fenêtres suivantes, identiques, ont une base prismatique à partir de laquelle se déroule une bande moulurée en anse de panier s'inscrivant dans un chanfrein. Au-dessus, les deux fenêtres sont rectangulaires. Des bases prismatiques partent une bande moulurée qui marque une pause au niveau du culot avant de repartir pour parachever l'ornementation de ces ouvertures. Elles présentent un système analogue à celui que l'on rencontre sur la porte d'accès de la tourelle d'escalier. Enfin, au sommet se situe deux lucarnes dont les baies comportent également des bases prismatiques avec une bande moulurée et avec un linteau en bois. Sur la gravure de Jean Boisseau (Ill. 151, vol. 2) apparaissent trois lucarnes ainsi qu'une travée majeure supplémentaire. Mais la leçon de cette gravure n'est pas sûr, en effet elle offre un panorama de la ville de Nantes, ce qui prête à la schématisation et à la simplification de la représentation. De part et d'autre de la tourelle furent percées deux baies au second niveau ainsi qu'une troisième au rez-de-chaussée que la gravure ne mentionne pas du fait de son inexistence possible à cette époque. La seule qui est visible à l'est, est très allongée et s'achève par un arc plein cintre. La tourelle d'escalier au centre de l'édifice est accessible par une porte sur son pan sud-est. Celle-ci est chanfreinée et ornée de deux culots. La tourelle est éclairée par quatre fenêtres rectangulaires. La première d'entre elles possède une hauteur plus importante comparativement aux suivantes mais n'a pas d'ornementation. Les trois autres, qui prennent appui sur un cordon mouluré ont des bases prismatiques. Une baie de plus petites dimensions trouve place sur le flanc sud-ouest. Le sommet de la tourelle repose sur une corniche moulurée. La partie haute est recouverte d'ardoises dans lesquelles furent percées deux baies sur les pans sud et sud-est. Enfin, une souche de cheminée ressort du toit indiquant la présence d'une pièce à feu.

La façade nord est plus hétérogène et moins illustrée que la précédente. Dès lors, en dehors de l'analyse qui en sera faite par la suite il est délicat de connaître son état initial. Une porte surmontée d'un linteau en granit permet d'accéder à l'hôtellerie par cette façade. À ses côtés une fenêtre rectangulaire à linteau en bois vient ajourer ce niveau. Au-dessus quatre ouvertures éclairent le premier niveau. Parmi elles, l'une est à plate-bande en tuffeau, la seconde à linteau en bois, quant aux deux autres de dimensions plus restreintes, elles se composent d'un encadrement en tuffeau ou en brique. Au premier étage, se trouve deux grandes ouvertures avec plate-bande et encadrement en tuffeau ainsi qu'une petite ouverture en schiste. À l'ouest du deuxième étage, trois fenêtres montées en schiste avec linteau métallique éclairent cette partie. Enfin, aux premier et deuxième étages, un ensemble de quatre baies (deux par niveau) en tuffeau avec une mouluration sur leur pourtour, présentent des caractéristiques identiques (embrasure,

ébrasement), qui en font le seul ensemble cohérent de cette façade. Une illustration, montre, à l'arrière-plan, sur la droite, un édifice (Ill. 152, vol. 2) pouvant s'apparenter à l'hôtellerie : son positionnement par rapport à l'église des Jacobins le laisse penser, mais il reste délicat de l'affirmer. Cet édifice dispose de deux lucarnes sur la façade nord dont nous ignorons s'il s'agit d'une création de l'artiste ou d'une vérité architecturale.

D'après cette description, il est possible de discerner une hiérarchie entre les façades nord et sud : la première donnant sur la rue présente des caractéristiques simples avec des ouvertures peu élaborées ; en revanche la façade sud a reçu un traitement plus sophistiqué avec d'importantes baies ornementées, sans compter la tourelle d'escalier. Il est donc assuré que cette façade se donnait à voir et possédait une fonction d'apparat.

2-3-4 Les aménagements de confort

Les cheminées

On compte un total de six cheminées monumentales reléguées sur les pignons est et ouest, du premier au troisième niveau (Ill. 149, vol. 2). Si elles sont centrées sur ces parois, en revanche leur conduit est désaxé par rapport à la poutre faîtière afin de ne pas affaiblir la charpente. Elles conservent la totalité de leur architecture, mais les matériaux employés ne sont pas les mêmes. Au rez-de-chaussée, celle placée à l'ouest est en granite (Ill. 153, vol. 2 ; ill. 58, vol. 3) tandis que son homologue sur le pignon oriental est en tuffeau et seul son linteau est en granite. Dans les étages, si ce n'est les piédroits en granite, l'ensemble est en tuffeau. Leurs piédroits ont des traitements différents, notamment pour celle en granite en raison de la dureté de la pierre. Des colonnes partiellement engagées montent jusqu'à des corbeaux chanfreinés. En revanche, les manteaux en pierre calcaire sont traités avec davantage de raffinement. Des piédroits partent une colonne principale et deux colonnettes sur lesquelles repose un corbeau mouluré en forme de pyramide inversée. De manière générale, leur hotte se constitue de registres de moulures que l'on peut retrouver à différents niveaux sur le linteau, en partie médiane ou en couronnement. Leur contrecœur se compose de briques s'ornant d'un arc de décharge décoratif. Stylistiquement, elles correspondent au gothique flamboyant comme le montre les moulures en quart de rond de la cheminée du rez-de-chaussée.

3 Restaurations

Malgré la dénaturation de l'édifice au cours du temps, aucun document écrit mentionnant des travaux ne nous est parvenu. Seules les maçonneries de l'édifice nous renseignent sur les différentes modifications qu'il a subies. La réhabilitation de l'hôtellerie a été réalisée à la fin de la décennie 2010 par les architectes Éric Gouesnard et Antoine Potiron. Celle-ci a été menée dans le cadre de l'OPAH[30]. Cela a permis d'obtenir une meilleure compréhension du bâtiment avant qu'il ne soit restauré mais les réfections accomplies nous laissent interrogateurs.

3-1 État des lieux

En 2007, un diagnostic architectural fut effectué par les architectes précédemment cités, sous la maîtrise d'ouvrage de la ville de Nantes et sous tutelle de la DRAC[31]. Nous reprenons ici ce travail qui nous permet de présenter un état des lieux du bâtiment avant les restaurations.

L'élévation sud (Ill. 154, vol. 2) était en totalité recouverte d'un enduit au ciment entravant la compréhension claire du parement. Les quelques sondages réalisés permirent d'observer que l'appareil se composait essentiellement de schiste mais que l'on trouvait de manière sporadique des pierres de taille en tuffeau dans l'encadrement des fenêtres. La tourelle d'escalier présente sur cette façade a été introduite dans la paroi à une époque postérieure. Cela est attesté par un sondage au sol et par les remaniements de la charpente. En ce qui concerne les ouvertures, seule la porte menant à la tourelle d'escalier a conservé son caractère médiéval (Ill. 155, vol. 2) tandis que les encadrements des autres baies du fait de leur revêtement en ciment, n'offrent que très peu de visibilité. Enfin, la partie sommitale des lucarnes ne rend pas compte de leur dimension en raison de leur façonnage en parpaing.

La façade nord (Ill. 156, vol. 2) présente un appareillage composé de pierre de schiste. Concernant les ouvertures, seules quatre d'entre elles, aux premier et deuxième étages, dans la partie orientale, semblent être issues du parti originel. De mêmes dimensions, elles se

[30] L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat s'adresse à des quartiers historiques du centre-ville (Saint-Pierre, Saint-Nicolas et Bouffay). C'est une politique menée sur 5 ans de 2007 à 2012, dont le but est la remise un état des édifices insalubres en facilitant les aides financières.

[31] GOUESNARD Éric et POTIRON Antoine, *Hôtellerie des Jacobins à Nantes. Étude architecturale et archéologique du bâti*, Nantes, 2007.

composent de tuffeau et présentent les mêmes caractéristiques tant dans l'embrasure que dans l'ébrasement. Les autres ouvertures possèdent une taille largement supérieure mais leur mise en œuvre est différente bien que l'on trouve des réminiscences des baies précédentes notamment dans deux ouvertures qui leur sont accolées à l'ouest aux mêmes niveaux. Contrairement à la façade précédente, toutes les fenêtres sont encadrées par des pierres de taille en tuffeau.

Concernant les pignons, seul celui oriental est visible (Ill. 157, vol. 2) car le pignon occidental sert de mur mitoyen. Le pignon oriental fut un ancien mur de refend comme en atteste la saillie des murs nord et sud dont le prolongement fut détruit par le percement de la rue Paul Dubois. Il se compose d'un appareil hétéroclite constitué de schiste, de briques et de tuffeaux. Ce mur présente deux types d'accès désormais murés. Au nord, ils sont au nombre de trois (rez-de-chaussée, premier et deuxième étage) surmontés d'arc en plein cintre en tuffeau ou en granite, tandis qu'au sud les ouvertures sont constituées d'un linteau en bois à chaque étage. La présence d'une porte entre le rez-de-chaussée et le premier étage implique la création d'un entresol, postérieurement à l'état originel, et fonctionnant probablement avec l'âtre d'où part le conduit de la cheminée, lequel n'est interrompu par aucun autre foyer. Au dernier niveau existait une porte centrée avec un linteau à plate-bande.

Au sein de l'édifice il a également été possible d'obtenir plusieurs renseignements d'après les différents ouvrages conservés. La tourelle d'escalier, ne présente pas de palier pour desservir le premier étage bien qu'il y ait une ouverture. Cela paraît impliquer la création d'un accès postérieur à la création de la tourelle. Il en est de même au quatrième étage où la mise en place du plancher est intervenue plus tard comme le prouve le morcellement de la baie sud. Enfin, la pièce située au sommet de la tourelle d'escalier est desservie par un second escalier depuis les combles. Le plancher de cette pièce vient obstruer la baie sud, nécessitant la création de la baie sud-ouest et démontrant ainsi sa postériorité par rapport à la tourelle d'escalier.

Deux types de corbeaux cohabitent, ceux en granite et ceux en bois. Les seconds seraient venus remplacer les premiers en raison de leur mauvais état. Mais, il n'y a pas de corbeaux au rez-de-chaussée ce qui atteste de l'absence de plancher entre le rez-de-chaussée et le deuxième étage. Les poutres en chêne le confirment, car, à chaque étage se trouvent des sections similaires de 42 x 42 cm alors que le plafond haut du rez-de-chaussée présente un ensemble hétérogène. D'autre part, les solives en chêne sont également de sections identiques, 18 x 24 cm pour les étages supérieurs mais présentent un ensemble hétéroclite au rez-de-chaussée, entrainant un constat similaire au sujet du rez-de-chaussée.

Les différents niveaux sont divisés en plusieurs pièces séparées par différents types de cloisons. La majorité d'entre elles, du premier au quatrième étage, sont en brique et plâtre. On dénote également un mur en tuffeau au premier étage ainsi que des cloisons en galandages (bois et torchis) aux deuxième et troisième étages.

La charpente a subi plusieurs modifications démontrant l'évolution de l'édifice. Parmi les plus importantes, se lisent le découpage de chevrons afin de percer les lucarnes. Les chevrons au niveau de la tourelle ont été également découpés afin qu'elle puisse être enchâssée dans le parement sud ou pour laisser passer les conduits de cheminées sur les pignons est et ouest. De plus, un écart assez important s'observe entre le dernier chevron menant à chaque pignon, impliquant une (re)construction des pignons après la pose de la charpente comme le prouve la moulure de la sablière du pignon ouest qui pénètre dans la maçonnerie de ce dernier.

Plusieurs types de cheminées coexistent : celles dites monumentales et celles dites domestiques. On dénombre deux cheminées monumentales adossées sur chacun des pignons au rez-de-chaussée au troisième étage. Les cheminées domestiques, de taille plus réduite, se situent au premier étage (deux) ainsi qu'au quatrième étage (trois). Le positionnement de l'une d'entre elle au premier étage, accolée contre le manteau de la cheminée orientale du rez-de-chaussée, montre l'antériorité des cheminées monumentales, alors que la présence du manteau à ce niveau confirme l'absence d'un étage à ce niveau.

Les sols et planchers des deuxième, troisième et quatrième étages, possèdent les mêmes caractéristiques : ils sont montés en terre cuite, chape de chaux et lattis et torchis.
Enfin, des traces de polychromie (ocre rouge et ocre jaune) ont pu être mises en évidence sur le pignon est, sur deux baies aux deuxième et troisième étages et autour d'une cheminée monumentale du rez-de-chaussée.

3-1-1 L'analyse dendrochronologique

La difficulté d'interpréter correctement l'édifice suite à la réalisation de ce diagnostic architectural a donné lieu à une étude dendrochronologique[32] demandée par la DRAC.

Afin de mener à bien ce travail, 56 échantillons ont été extraits des poutres du premier étage, de la charpente du logis et de la tourelle d'escalier. Un total de quatre phases a été mis en évidence. La première phase est révélée par la charpente qui fut installée en 1458, ce qui en

[32] LE DIGOL Yann, *Hostellerie des Jacobins. Rapport d'étude dendrochronologique*, laboratoire Dendrotech, Rennes, 2007.

fait l'élément de l'hôtellerie le plus ancien conservé. Ainsi, la mise en œuvre de l'édifice aurait pu débuter dans les années 1456[33]. De 1534 à 1537, les planchers (poutraison, solivage et lattage) sont posés et il est possible qu'un mur de refend érigé lors du premier état ait été démonté. À cette époque, il semble que certains éléments en bois datant aussi du bâtiment primitif aient été réutilisés pour créer les cloisons du deuxième étage. La troisième phase datant des années 1646/47, voit le remplacement de certains corbeaux en granite par de nouveaux en chêne. On restaure également les planchers des deuxième et troisième étages. Enfin de 1712 à 1714, est remplacée l'enrayure et la charpente de comble de la tourelle d'escalier.

3-2 Le projet réalisé

D'après les différentes recommandations issues du règlement du secteur sauvegardé, selon l'avis de l'architecte des bâtiments de France, et en se fondant sur les études historiques et architecturales, il a été décidé de restaurer l'édifice selon le projet 2, soit la phase correspondante aux années 1534/37, car il s'agit de l'état le plus présent et le mieux conservé au sein de l'hôtellerie.

Ce projet consiste à rendre l'état premier du rez-de-chaussée en démontant le plancher haut afin de lui rendre sa volumétrie. Chaque étage retrouve ses deux pièces primitives avec les cheminées monumentales, ainsi que leurs deux baies sud pour constituer deux appartements. Un ascenseur fut aménagé face à l'escalier afin d'obéir à la règlementation concernant les personnes à mobilité réduite, ce qui dénature nécessairement le volume interne du bâtiment. Toujours au sein de l'édifice les sols sont enlevés. Le parement interne est restauré et recouvert d'un enduit à la chaux. Les corbeaux en bois sont remplacés par des corbeaux en granite. Toutes les cheminées monumentales sont restaurées dans leur globalité.

À l'extérieur, l'ensemble du parement est enduit au mortier de chaux. Les ouvertures des façades ont été considérablement remaniées (Ill. 158, vol. 2). Sur la façade sud cinq, fenêtres ont été murées : celles situées à chaque extrémité au second niveau ainsi que trois autres accolées à la tourelle d'escalier. Les baies, toujours aux extrémités mais, cette fois, au rez-de-chaussée ont perdu leur arc en anse de panier pour prendre une forme rectangulaire encadrée par une modénature simple comme pour la totalité des ouvertures. Concernant les baies des deux travées principales, aucune n'a reçu un traitement médiéval, et il en est de même pour les fenêtres allant du second niveau jusqu'aux lucarnes. Ainsi, la porte fenêtre a été rehaussée pour

[33] LE DIGOL Yann, *op. cit.*, p. 13.

ne former qu'une seule croisée avec la fenêtre qui la surplombait. Les deux fenêtres supérieures ont également été redimensionnées. Enfin, les lucarnes bien que déjà remaniées à une époque antérieure, se sont vues couvertes d'un fronton triangulaire dans la veine du XVIII^{e} siècle. La tourelle d'escalier n'est pas en reste. En effet, seule la porte d'accès n'a pas subi de transformations mais la mouluration à sa base n'a pas été restituée. De plus, il a été ajouté un cordon sous la première fenêtre alors qu'elle en était dépourvue. En revanche, les baies suivantes ont vu leur cordon leur être restitué mais dans un style plus simple que ne le représente la gravure des Archives. Au sommet de la tourelle, le pan de bois a été refait, peint en rouge et enduit à la chaux. Une troisième ouverture a été percée sur le pan sud-est. Enfin, toutes les souches ont été détruites. La façade nord a également été enduite à la chaux. Au sujet des ouvertures, des dimensions similaires ont été données aux six baies occidentales, dont l'une est une création *ex-nihilo*. Les deux baies du second niveau sont murées. Deux ouvertures étirées, allant du premier au deuxième niveau, ont été percées. Seules les quatre fenêtres présentant une facture médiévale ont été refaites et l'on a confèré aux deux ouvertures qui les jouxtent les mêmes dimensions. D'autre part, quatre de ses six baies ont été dotées un balcon.

Quant au pignon est dont la lecture n'est plus possible à cause du nouvel enduit, les deux premières ouvertures, au sud, ont été murées, tandis que celle des niveaux supérieurs ne servent plus que de petites baies. Au nord, la porte du rez-de-chaussée a été restaurée tout comme celles la surplombant, mais elles sont utilisées comme des fenêtres au-devant desquelles est placé un garde-corps. Au sommet, dans la partie centrale, la porte a été rouverte pour servir de baie. Enfin, l'âtre et son conduit sont désormais imperceptibles.

Par conséquent, ce constat nous permet de reconnaître que l'édifice a retrouvé sa volumétrie interne qui était la sienne après les remaniements de 1534/37. Pour autant, l'extérieur n'a pas retrouvé ses dispositions primitives. L'examen architectural a permis de rendre à la façade nord une partie de son élévation originelle. Mais ce n'est pas le cas de la façade sud malgré les indications figurants sur les illustrations. En effet, les fenêtres des travées centrales auraient pu retrouver leur base prismatique ainsi que leur moulure. Par ailleurs, il aurait pu être envisageable de ne pas murer toutes les baies que ce soit sur la façade sud et sur le pignon est afin de perpétuer la lecture architecturale du bâtiment.

4 Analyse architecturale

4-1 Premier état de l'hôtellerie

Plusieurs hypothèses ont été émises sans pour autant permettre une meilleure compréhension du premier état l'édifice.

La première phase de construction de l'hôtellerie se situe durant la décennie 1450. Selon N. Faucherre, l'édification de l'hôtellerie aurait été ajoutée au programme de reconstruction du couvent en 1413 sans que l'on puisse exclure l'existence du même type d'édifice datant de la seconde moitié du XIV^{e} siècle faisant suite à la donation de Jean V en 1365. Cette hypothèse d'une reconstruction s'étaie par le positionnement excentré du bâtiment et l'absence d'éléments assurant la communication entre le couvent et l'hôtellerie. S'il y a peu de possibilités pour que l'hôtellerie ait été la salle des malades de l'hôpital Notre-Dame de Pitié qu'Anne de Bretagne concéda aux religieux en 1499, comme le contredit Dubuisson-Aubenay en 1636, N. Faucherre n'exclut pas la possibilité qu'elle ait servi de chapelle à cet hôpital ainsi que le suggère le rétrécissement du bâtiment vers l'est[34].

Une seconde hypothèse a été formulée par de N. Faucherre. En effet, la non mise en évidence de planchers et d'escalier lui permet d'envisager un édifice formant un seul volume dont la hauteur sous charpente est de 19 m. Il s'agirait d'un édifice civil comprenant plusieurs ouvertures à différents niveaux et peut-être un système de galeries internes. Ainsi, il serait possible d'identifier cet édifice aux maisons à pondalez bien renseignées grâce à l'étude de Daniel Leloup[35]. Cela nécessiterait néanmoins de repenser toute l'organisation de l'édifice. En effet, il faudrait observer un bâtiment ayant pignon sur rue, dont l'organisation interne serait tripartite. Il serait composé de plusieurs niveaux desservis verticalement par un escalier en vis en bois donnant sur des pondalez permettant l'accès à chaque pièce de part et d'autre d'une cour centrale. En se référant à cette typologie d'édifices, le rez-de-chaussée servirait de boutiques. Quant aux niveaux supérieurs, ils abriteraient des chambres. Néanmoins il ne s'agit là que d'hypothèses puisqu'aucune étude archéologique ne vient confirmer ou infirmer cette hypothèse. Nous serions alors en présence d'un *unicum* puisque ce type de maisons ne se rencontre qu'à Morlaix[36].

[34] FAUCHERRE Nicolas, art. cit., p. 171.

[35] LELOUP Daniel, *La maison urbaine en Trégor aux XV^{e} et XVI^{e} siècles*, Rennes, PUR, 1996.

[36] LELOUP Daniel, *op. cit.*, p. 101.

Par ailleurs, certaines mentions semblent faire allusion à l'hôtellerie. Camille Mellinet relève qu'en 1499 Anne de Bretagne donna aux jacobins « l'hôpital et maison de Dieu joignant leur couvent[37] ». Comme le souligne V. Lopez doit-on comprendre qu'il s'agit de deux édifices différents et l'un d'entre eux serait l'hôtellerie[38] ? Cela suit la mention de Dubuisson-Aubenay. Cependant, la lettre dont nous fait part ce voyageur touche à l'hôpital Notre-Dame de Pitié et non à l'hôtellerie. De plus la donation de cet hôpital doit permettre aux jacobins d'agrandir leur couvent à l'est. C'est à cette place qu'ils auraient édifié leur cuisine[39]. Ainsi, l'assertion selon laquelle ce bâtiment aurait été utilisé en tant qu'hôpital n'est pas recevable. En revanche, l'idée qu'il ait pu servir d'aumônerie ne doit pas être écartée. En effet, l'acte par lequel François II donne une place aux pauvres indique que celle-ci, bien qu'elle était située près du couvent des Jacobins, longeait la muraille placée au sud et surtout était vierge de constructions. L'absence de sources archivistiques ne permet pas d'en savaoir plus. Malgré tout, d'un point de vue architectural il existe un exemple assez similaire. L'infirmerie du grand couvent des Cordeliers de Paris bâtie vers 1340 formait un quadrilatère ayant deux étages avec une chapelle à l'ouest comprenant deux niveaux[40]. Cela corroborerait l'utilisation du bâtiment en tant que lieu de repos pour les malades mais il faudrait revoir son aménagement interne dont les modifications du XVI^{e} siècle n'ont laissé aucune trace. De même, on ne peut totalement exclure qu'il y ait eu un changement de parti laissant à l'état d'inachèvement le logis et donc qu'il n'était pas fonctionnel à la fin des années 1450.

4-2 Second état de l'hôtellerie

Dans les années 1534/37, l'édifice fut totalement remanié. Des planchers sont posés pour former les premier, deuxième et troisième étages. On obtient alors un édifice à trois niveaux plus un niveau de combles par lequel on accède au cabinet posé sur la tourelle. Les trois premiers niveaux se voient dotés d'une cheminée sur chacun des pignons. Celles-ci, bien que construites dans un style flamboyant présentent des similitudes avec la porte d'accès de la tourelle d'escalier prouvant la contemporanéité des divers éléments et leur édification durant le

[37] MELLINET Camille, *La commune et la milice de Nantes*, Nantes, Impr. Camille Mellinet, t.1, 1840, p. 264.

[38] LOPEZ Victor, art. cit., p. 48.

[39] MARTIN Hervé, *op. cit.*, p. 285.

[40] VOLTI Panayota, *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge*, Paris, éd. CNRS, 2003, p. 179.

second tiers du XVI^{e} siècle. Le rez-de-chaussée forme un volume unique d'une hauteur de 5,50 m sous plafond pour une surface 134 m^2. Seuls les deux premiers étages sont scindés par une cloison à pan de bois créant deux pièces de 61 et 79 m^2 d'est en ouest. À l'extrémité orientale, un mur de refend est érigé, il s'agit de l'actuel pignon. Trois ouvertures y furent ménagées, au nord, correspondant aux niveaux des planchers impliquant la présence de pièces supplémentaires à l'est de ce mur pouvant permettre un accès direct avec le cloître. Enfin, les différents niveaux sont desservis par une tourelle d'escalier en vis demi hors-œuvre encastrée dans le mur sud, laquelle est surmontée d'un cabinet dont les murs sont en pan de bois et d'une superficie de 21 m^2. Ces éléments laissent penser qu'à cette époque l'édifice aurait acquis l'appellation d'hôtellerie dont la fonction fut peut-être d'accueillir « les hôtes de marque des Jacobins[41] » comme le prouve la recherche d'un certain confort avec la présence des cheminées. La création d'une pièce haute (Ill. 148, n° 4, vol. 2) au faîte de la tourelle, pourrait alors être envisagée comme une chambre afin destinée au logement du frère chargé de l'accueil des hôtes. Malgré cela, un faisceau d'indices permettent d'envisager que l'édifice a pu servir de logis abbatial. Pour mieux comprendre cette hypothèse, il faut rappeler que le décor de la façade sud est richement orné, mais aussi que son mode distributif et sa pièce haute font échos à l'architecture des hôtels. De plus, parmi ces derniers, quelques-uns appartiennent à des ecclésiastiques ce qui alimente un peu plus cette proposition.

La destination de l'édifice, quel qu'elle ait pu être, incite à penser que son fonctionnement fut différent. En effet les dimensions du rez-de-chaussée, notamment sa hauteur ainsi que la présence des cheminées, suggère qu'il aurait pu être utilisé comme une grande pièce à vivre formant un volume unique. La cuisine a pu être reléguée à l'est du mur de refend mais a tout aussi bien pu prendre place dans cette grande pièce (Ill. 148, n° 1, vol. 2). Cette salle à manger était éclairée par huit ouvertures sur la façade sud. En effet, les fenêtres des deux travées majeures sont clairement issues de la seconde phase de construction. La parenté stylistique avec la porte d'entrée de la tourelle d'escalier paraît assurée. D'autre part, il est possible de trouver, dans d'autres hôtels nantais, des exemples de fenêtres possédant deux arcs en anse de panier se rejoignant et retombant sur un meneau central. Il en est ainsi à l'hôtel Saint-Aignan ou encore au château de Nantes, bien que ce type de dispositif soit largement antérieur aux années 1530. Cela conduit à remettre en cause la chronologie seulement fondée sur l'étude dendrochronologique puisque les modèles cités sont issus des années 1470/90. Si on associe cela à l'affirmation de Nicolas Travers stipulant que « les Jacobins, le 12 juin [1534] obtinrent

[41] LOPEZ Victor, art. cit, p. 48.

de la ville cinquante francs pour les aider aux mises d'un ouvrage utile à leur maison, auquel ils faisaient travailler[42] », nous pouvons envisager que les travaux engagés sur l'édifice ont pu débuter plusieurs années – voire plusieurs dizaine d'années – avant la pose des planchers jusqu'ici retenu comme seul élément de datation de l'édifice. Nous serions alors en mesure d'expliquer pourquoi les ouvertures et les cheminées possèdent des caractéristiques tirées du gothique flamboyant, mais cela reste une hypothèse. Pourtant, les autres fenêtres, situées aux extrémités, de par leur forme (arc en anse de panier), pourraient également être attribuées à cette période de construction.

Les niveaux supérieurs, quant à eux, sont ajourés par une baie de part et d'autre de l'escalier sur la face sud, et sur la façade nord par deux petites baies aux premier et deuxième étages. Cependant, on ne les trouve qu'à l'est de ce parement. Il y a tout lieu de penser, bien qu'aucune preuve architecturale ne le suggère – les remaniements ayant été très profonds –, que l'on retrouvait le même type de baies à l'ouest. Au sein de l'hôtellerie, les étages étant divisés en deux pièces, ils auraient pu être utilisés comme chambres (Ill. 148, n° 2, vol. 2) pour les convives ou en tant que salles et chambres. Demeure la question du pignon est, ancien mur de refend. La présence de portes du rez-de-chaussée au deuxième étage implique un passage. Étant donné l'espace qui sépare ce mur du couvent on peut penser qu'il y avait une chambre (Ill. 148, n° 5, vol. 2) de plus par étage, mais dans le cas où l'édifice était le logis abbatial, une chapelle privative a pu y être installée comme le suggère le rétrécissement de l'édifice vers l'est. Enfin, une communication avec le reste du couvent a pu s'établir à l'extrémité de cet édifice.

4-3 Les remaniements modernes

Ceux-ci interviennent au cours des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Ils restent somme toute assez modestes car il ne semble s'agir que de petites réparations, hormis le niveau initial du rez-de-chaussée qui subit une transformation majeure puisqu'il va être recoupé pour former un entresol. Les percées sud du pignon peuvent également être de cette période. Enfin, le remaniement profond subi par les fenêtres doit être imputé à une époque plus récente, peut-être le XX^{e} siècle, puisque la gravure des Archives municipales date du XIX^{e} siècle. Ces changements empêchent de savoir précisément à quoi elles pouvaient ressembler à l'époque médiévale.

[42] TRAVERS Nicolas, *op. cit.*, t. 2, p. 303.

Au cours du temps la destination du bâtiment a évolué. Étant incapable de trancher au sujet de la destination qui était la sienne (hôpital, hôtellerie, logis abbatial), celui-ci a pu conserver sa fonction primitive. Néanmoins, à une époque tardive celle-ci a changé. En effet, selon le plan Douillart et Seheult le bâtiment est indiqué comme servant de maisons louées. Cela est confirmé lors de la vente des biens nationaux puisque le rapport des experts indique qu'elle est « occupée par divers locataires[43] ». Cette utilisation perdure encore aujourd'hui.

Conclusion

L'hôtellerie, par les différentes transformations qu'elle a subie, est particulièrement représentative de l'essor constructif que connait la cité médiévale de Nantes à la fin du Moyen Âge et depuis cette époque. Son type d'architecture s'inscrit parfaitement dans la tradition du gothique flamboyant, ce qui atteste que l'architecture médiévale reste très présente et qu'elle est encore en usage alors que l'influence de la Renaissance est déjà perceptible dans cette ville (tombeau des Carmes, chapelle saint-Thomas). En cela, la question de sa datation reste ouverte.

[43] ADLA, Q 61, n°87.

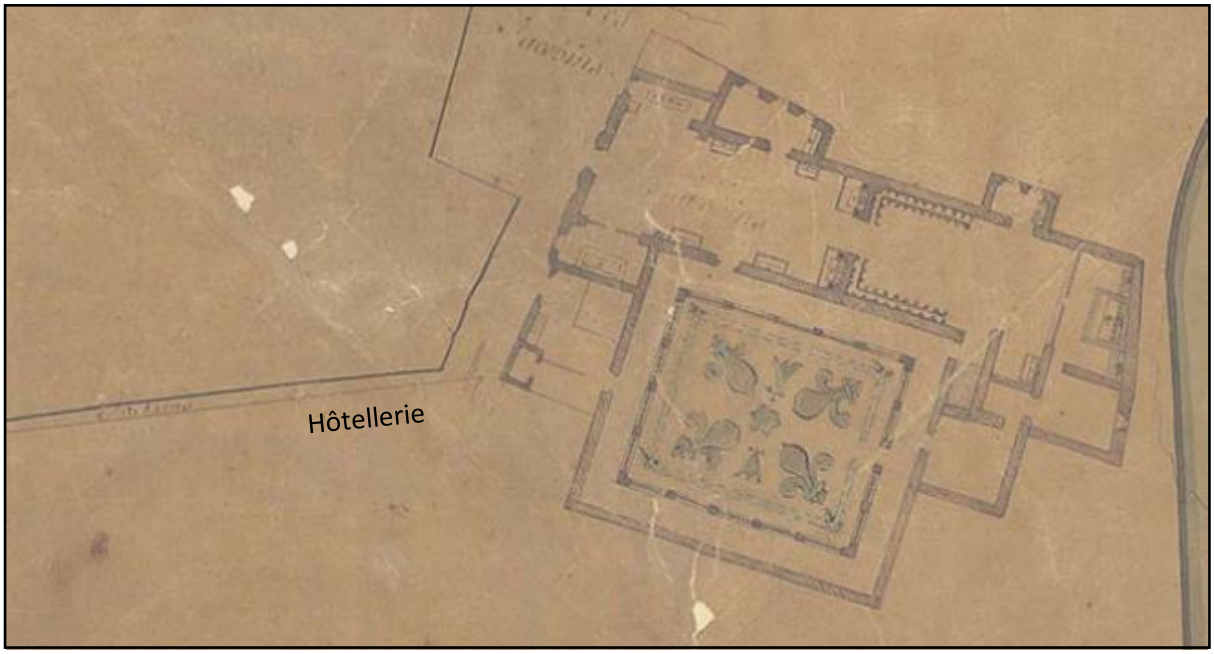

Ill. 145 : *Plan de Nantes* par Nicolas Portail, couvent des Jacobins, 1739, AMN, II 157/7/8. L'hôtellerie n'est pas visible, mais l'absence de démarcation dans le parcellaire implique qu'elle s'accole au bâtiment devant le cloître.

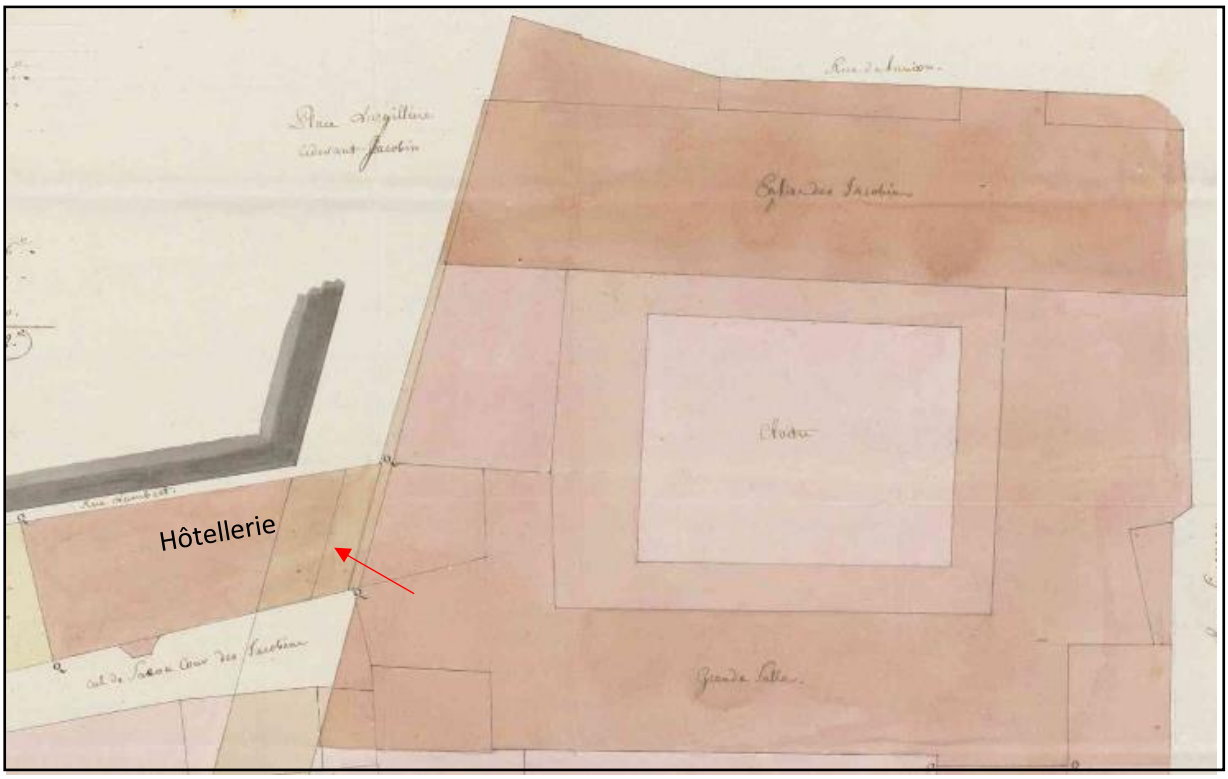

Ill. 146 : *Plan du couvent des Jacobins*, Douillart et Peccot, 16 thermidor an IV ADLA, Q 61/7. La nouvelle rue détruisant la partie orientale de l'hôtellerie est projetée, mais la seconde démarcation laisse penser qu'un passage préexistait.

Ill. 147 : Pignon de l’hôtellerie.

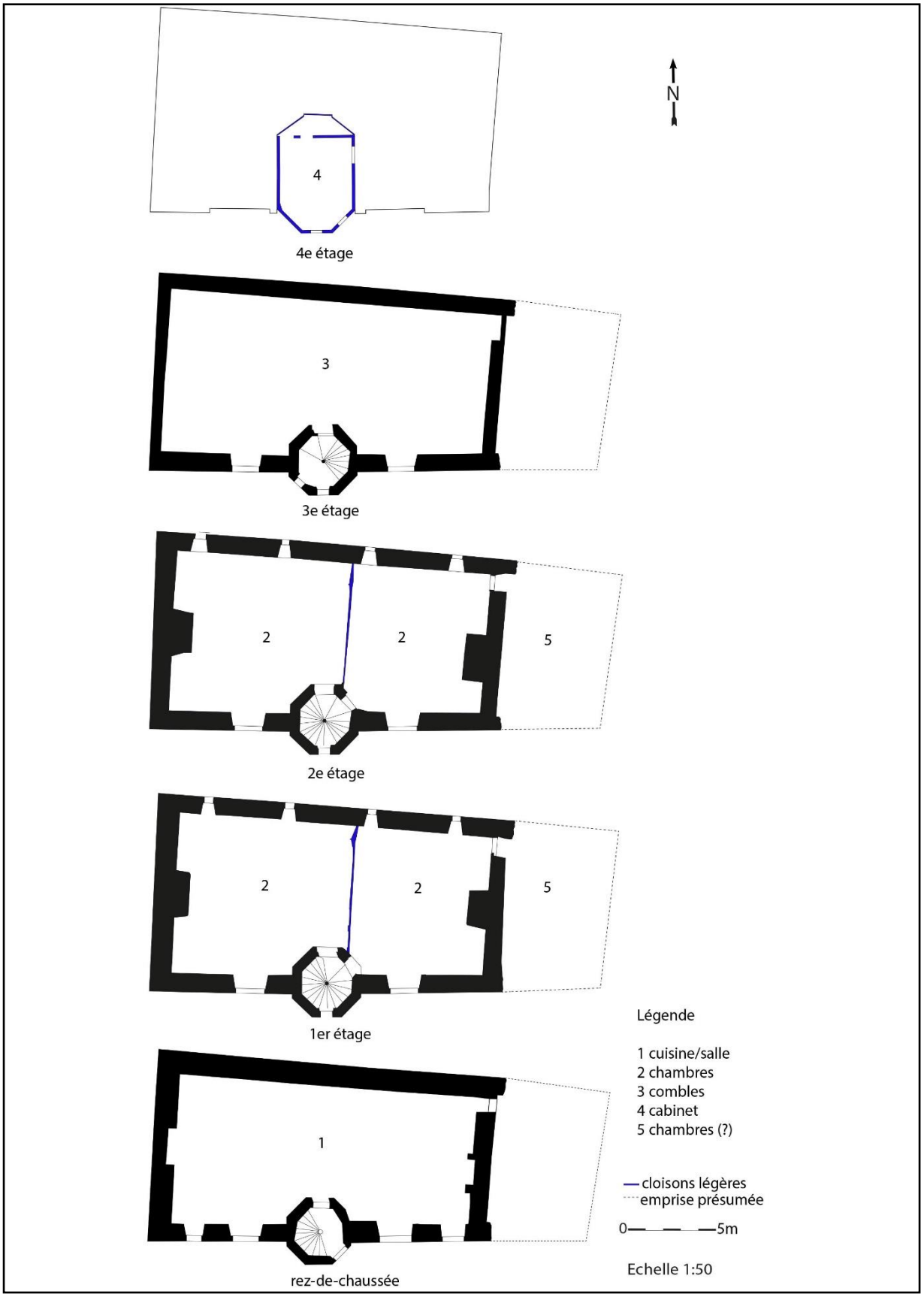

Ill. 148 : Plans de l'hôtellerie des Jacobins, d'après A.G.P. architectes Éric Gouesnard dplg et Antoine Potiron, réal. L. Charrier.

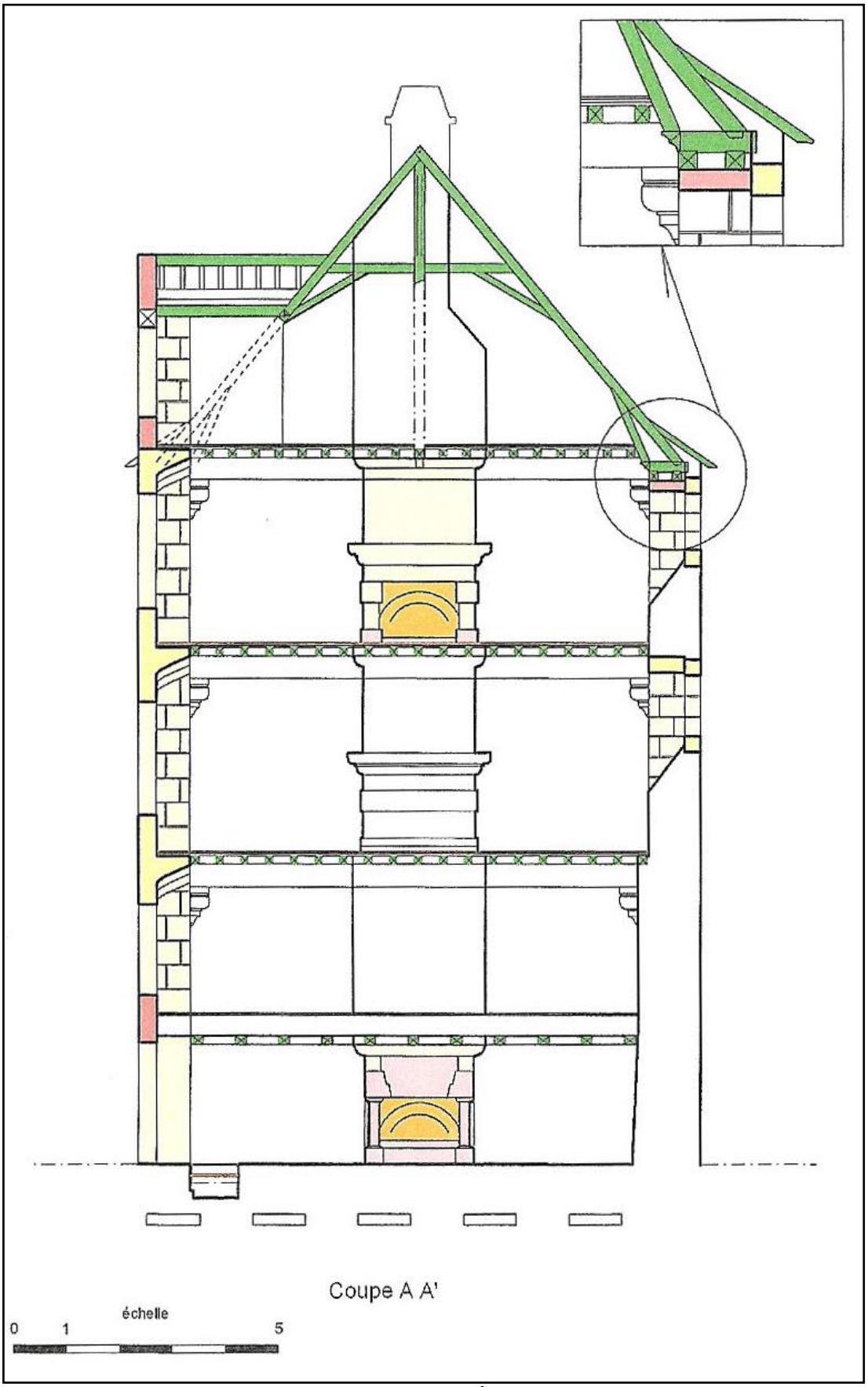

Ill. 149 : Coupe transversale, A.G.P. architectes Éric Gouesnard dplg et Antoine Potiron.

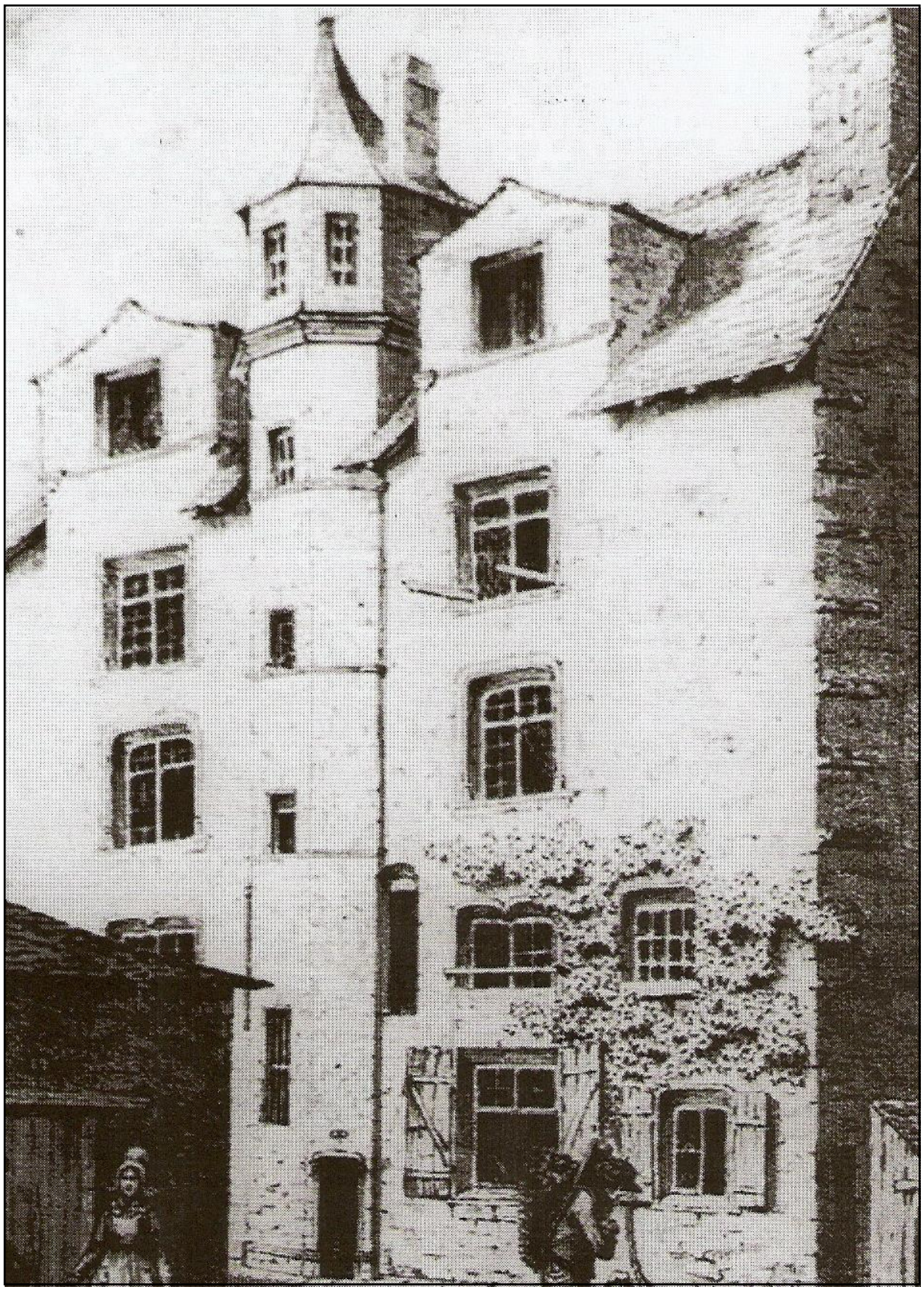

Ill. 150 : Façade sur cour de l'hôtellerie avant (*Ancienne maison des Jacobins, au port Maillard*, coll. Musée des Salorges, AMN,13 Fi 3368.

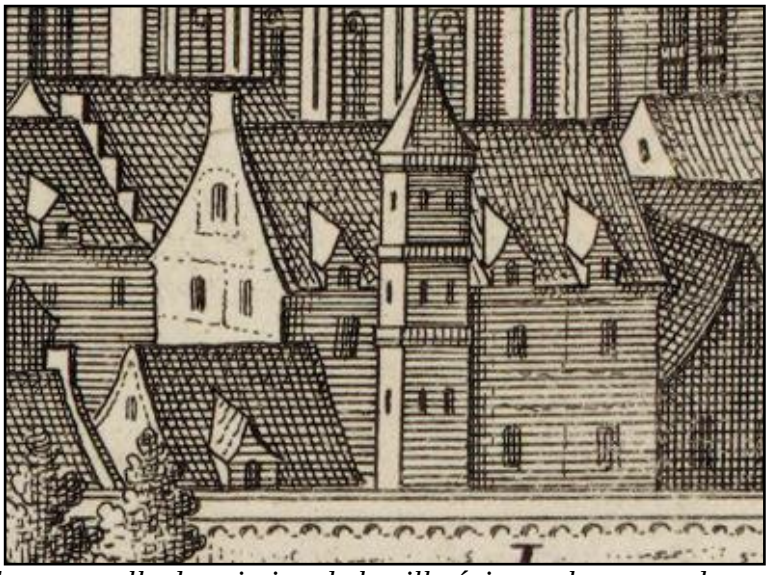

Ill.151 : *Profil ou nouvelle description de la ville épiscopale et port de mer de Nantes en Bretagne*, Jean Boisseau, 1645, cl. A Guillard, musée du Château des ducs de Bretagne, musée d'Histoire de Nantes, inv. 934.5.193.

Ill. 152 : *Entrée de Monseigneur le Duc de Rohan et de Monseigneur le Maréchal de Richelieu*, Antoine Hénon, 892.2.8 © Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique. L'hôtellerie se situerait au second plan à droite derrière le portail.

Ill. 153 : Cheminée du rez-de-chaussée, D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général, IVR52_19984403353X_2, Drac.

Ill. 154 : Relevé de la façade sur cour, A.G.P. architectes Éric Gouesnard dplg et Antoine Potiron.

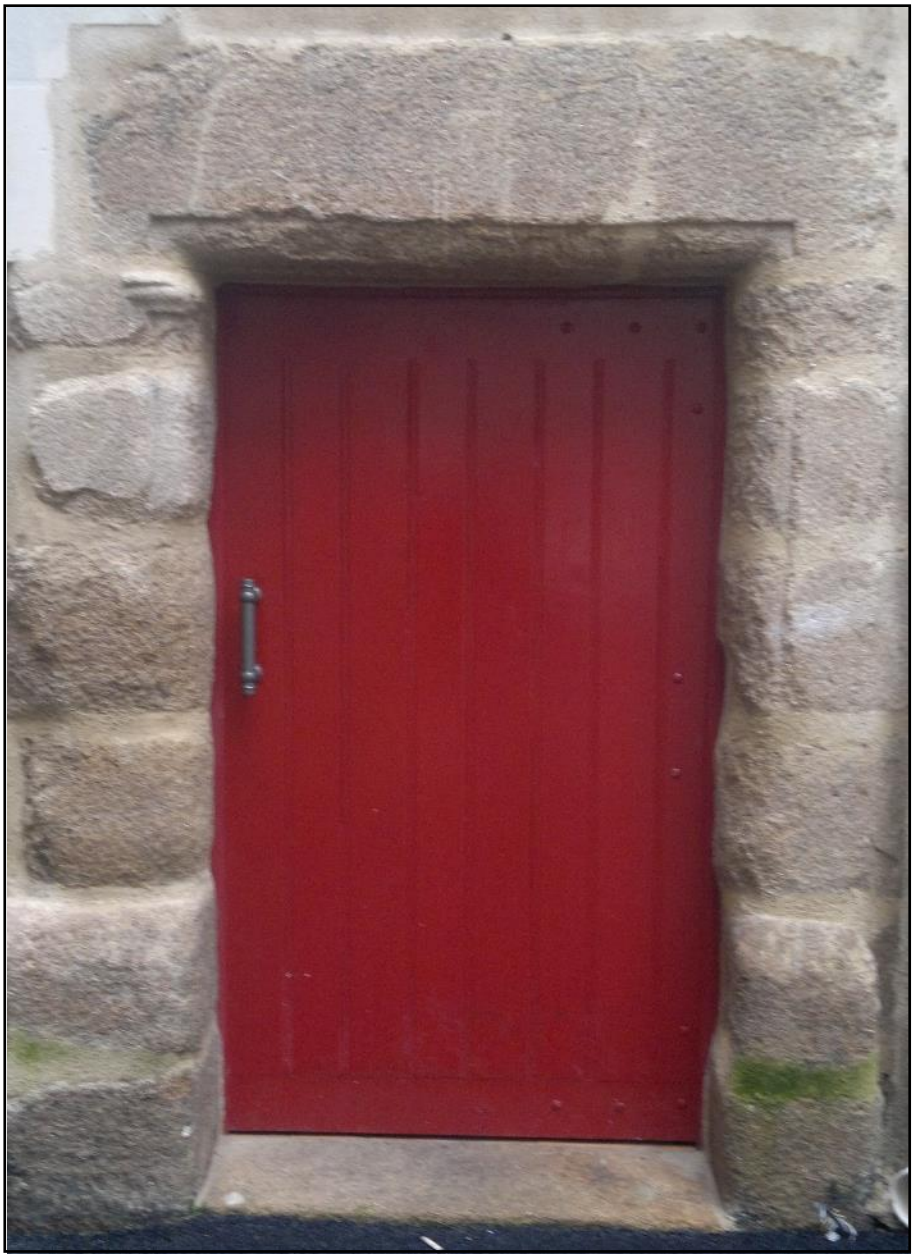

Ill. 155 : Porte d’entrée de la tourelle d’escalier.

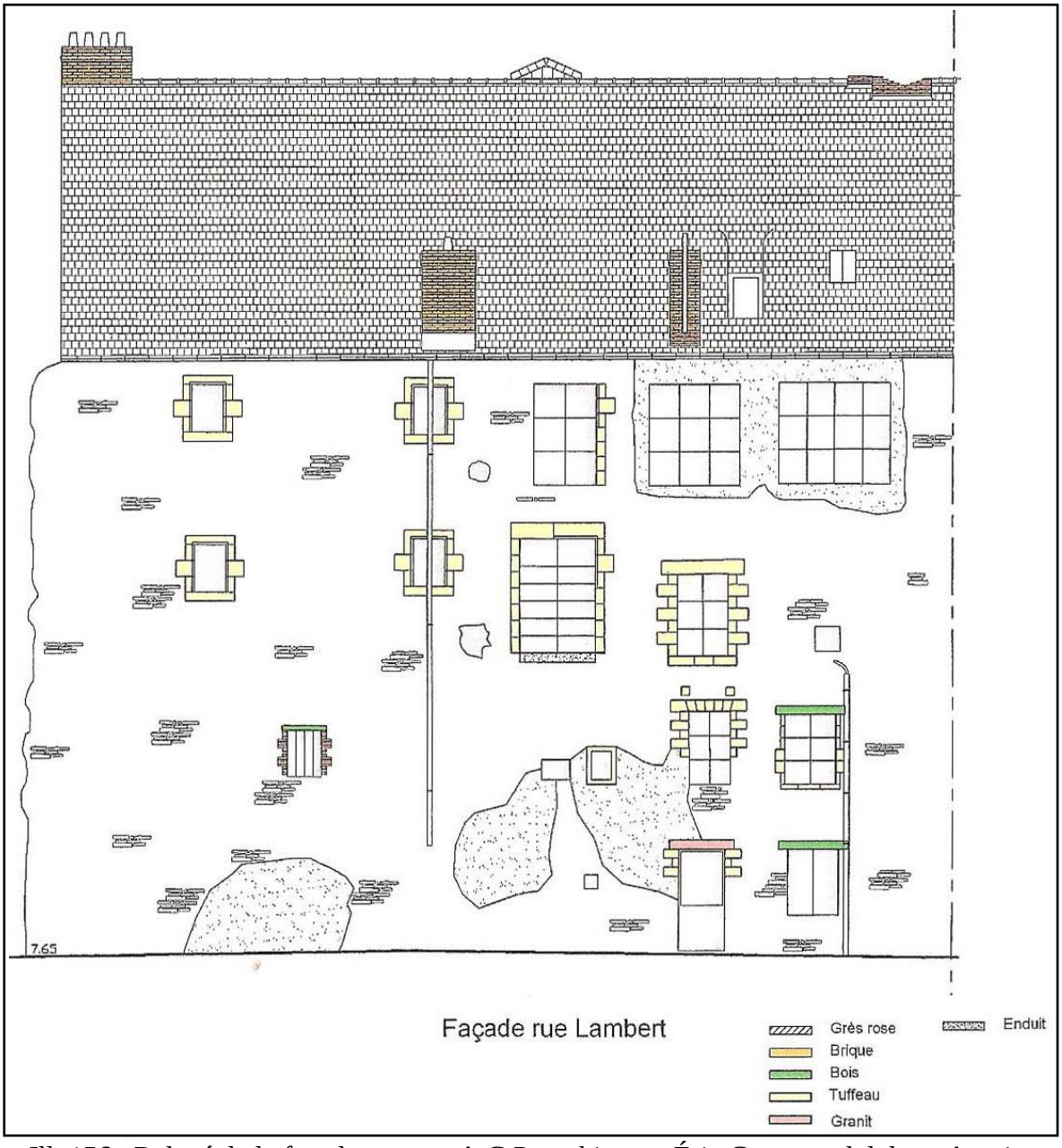

Ill. 156 : Relevé de la façade sur rue, A.G.P. architectes Éric Gouesnard dplg et Antoine Potiron.

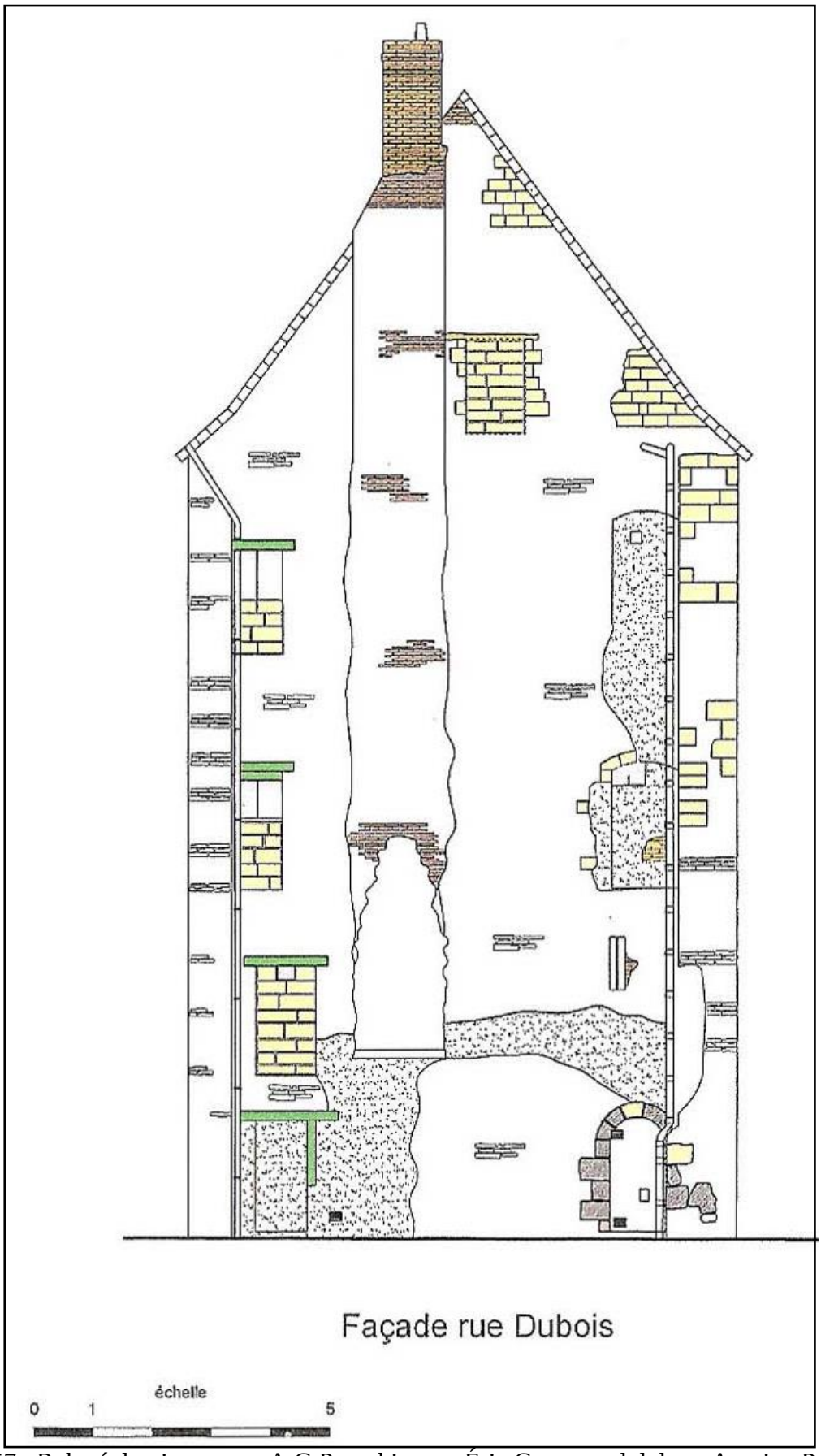

Ill. 157 : Relevé du pignon est, A.G.P. architectes Éric Gouesnard dplg et Antoine Potiron.

Ill. 158 : Façade sur cour après les restaurations.

UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

UNIVERSITÉ DE NANTES

Thèse de Doctorat

Lény CHARRIER

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université de Nantes
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

École doctorale : EDSCE

Discipline : Histoire et civilisation : histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux
Spécialité :
Unité de recherche : CRHIA

Soutenue le 28/10/2017

Thèse N° :

Les hôtels construits dans Nantes *intra-muros* de la fin du XV^{e} siècle au début du XVI^{e} siècle (3 volumes)

Volume 3. Illustrations et bibliographie

JURY

Président du jury	**Alexandre Gady, Professeur d'histoire de l'art de l'architecture moderne, Université Paris-Sorbonne**
Rapporteurs :	**Dominique LE PAGE**, Professeur d'histoire moderne, Université Bourgogne-Franche-Comté **Alain SALAMAGNE**, Professeur d'histoire de l'art et de l'architecture, Université François-Rabelais Tours
Invité(s) :	**Jean-Jacques RIOULT**, Conservateur en chef du patrimoine, Service inventaire du patrimoine culturel région Bretagne
Directeur de Thèse :	**Guy SAUPIN**, Professeur d'histoire moderne, Université de Nantes
Co-directeur de Thèse :	**Nicolas FAUCHERRE**, Professeur d'histoire de l'art et d'archéologie médiévales, Aix-Marseille Université
Encadrant :	**Jean-Marie GUILLOUËT**, Maître de conférences en histoire de l'art médiéval, HDR, Université de Nantes

Ill. 1 : *Nantes*, François Collignon (1619-1657), RP-P-1881-A4892 A et B, Rijkmuseum, Amsterdam.

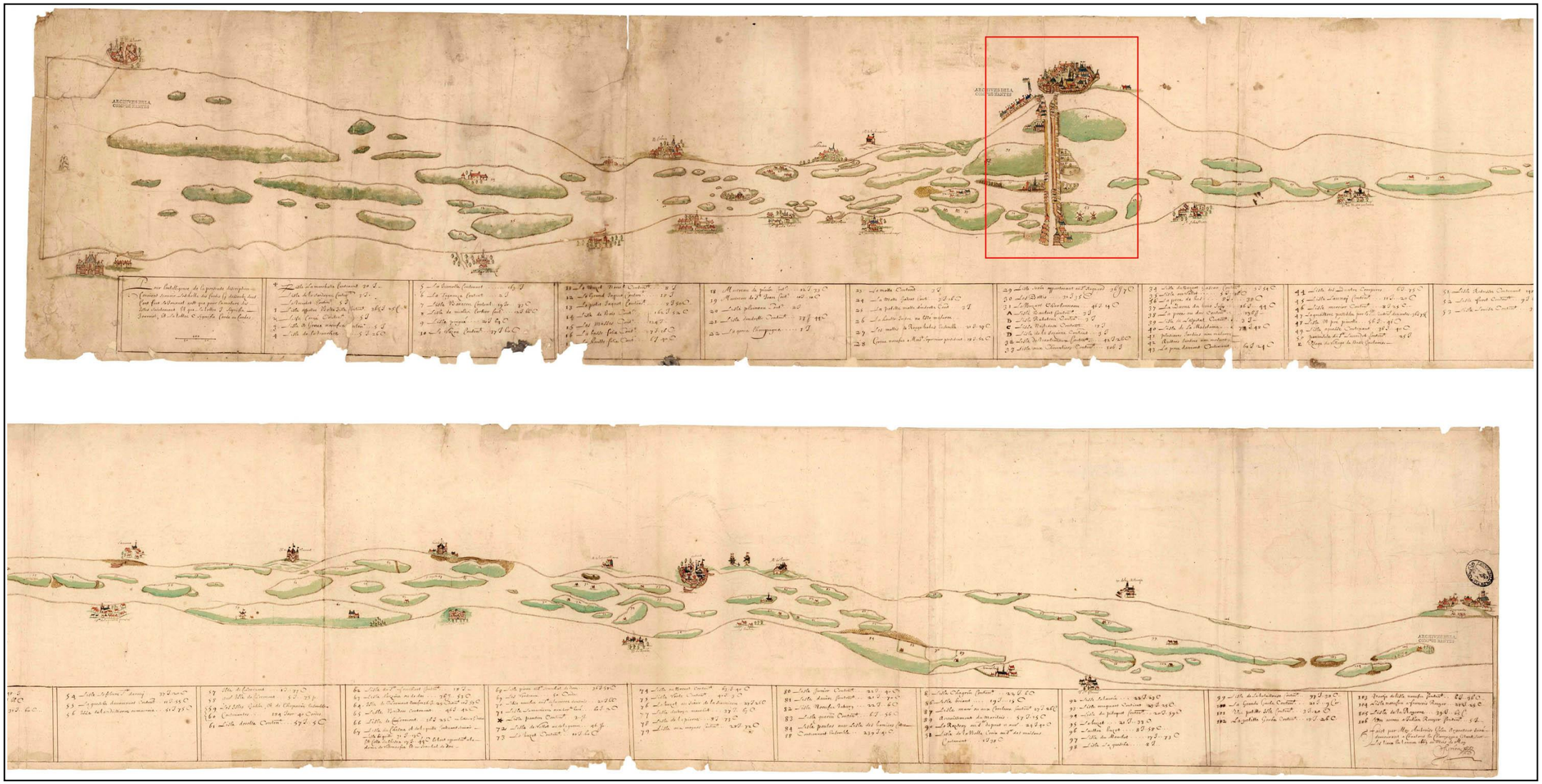

Ill. 2 : Situation de Nantes (encadrée en rouge) dans l'estuaire de la Loire, *Carte d'arpentage des îles et îlots de la Loire depuis Ingrandes jusqu'à Paimboeuf,* Ambroise Giron, mai 1665, AMN, II 167/52.

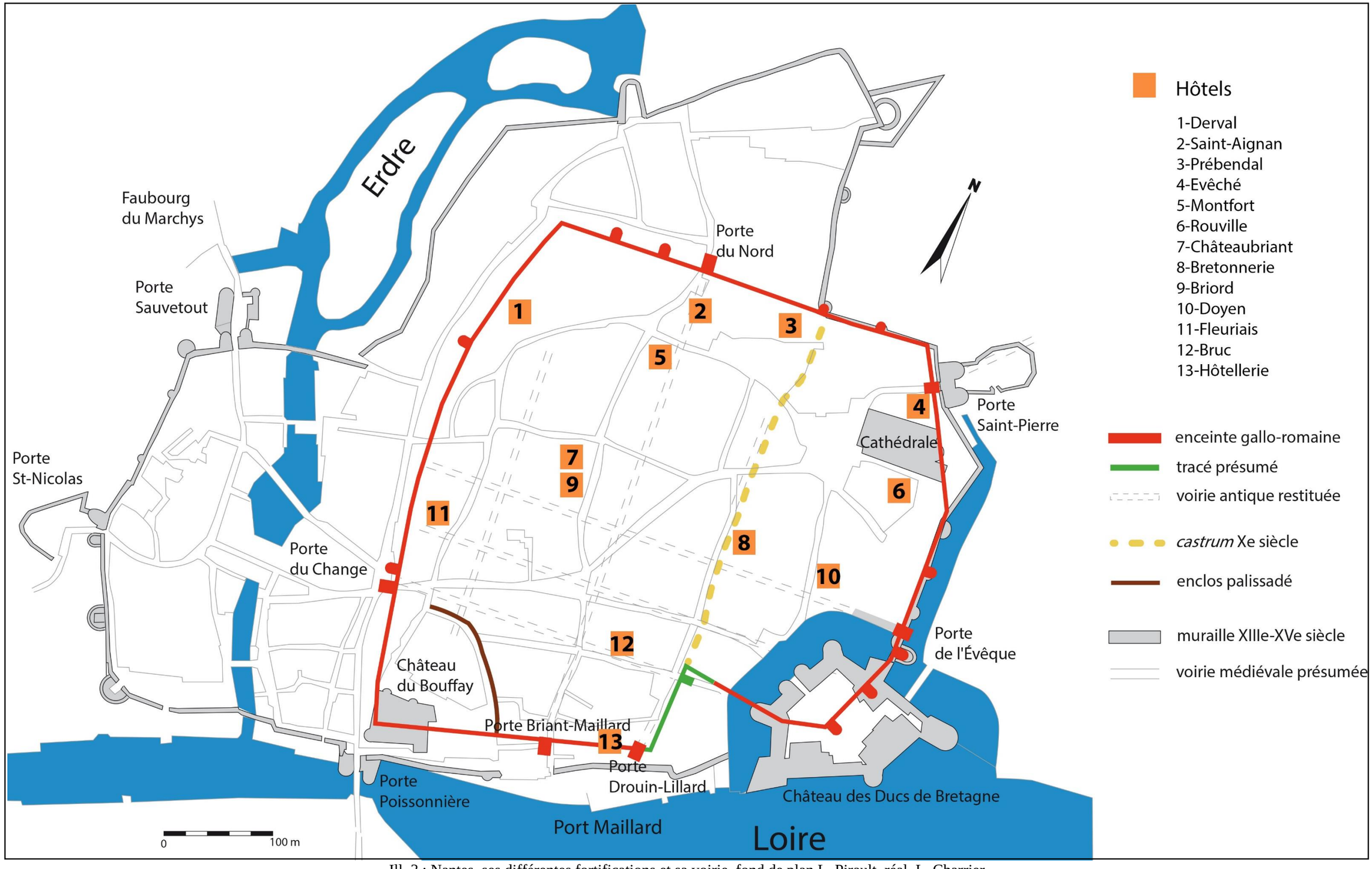

Ill. 3 : Nantes, ses différentes fortifications et sa voirie, fond de plan L. Pirault, réal. L. Charrier.

4

Ill. 4 : Parure monumentale de Nantes à la fin du Moyen Âge, dessin Pascal Brunello d'après plan Cacault 1756, plan Portail et DAO Nicolas Lacoste (Dparc), dans Nicolas FAUCHERRE, Jean-Marie GUILLOUËT (dir.), *Nantes flamboyante 1380-1530, actes du colloque 2011, BSAHNLA*, numéro hors-série, 2014, p. 13.

Ill. 5 : Exemples de maisons à pan de bois nantaises : 10 rue de la Bâclerie, 15 rue de Verdun, 7 rue de la Juiverie, 5 rue Bossuet et 2 rue des Carmes.

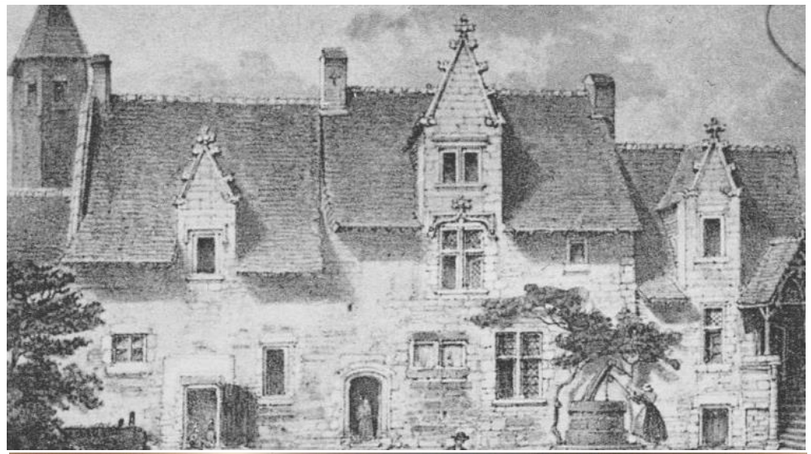

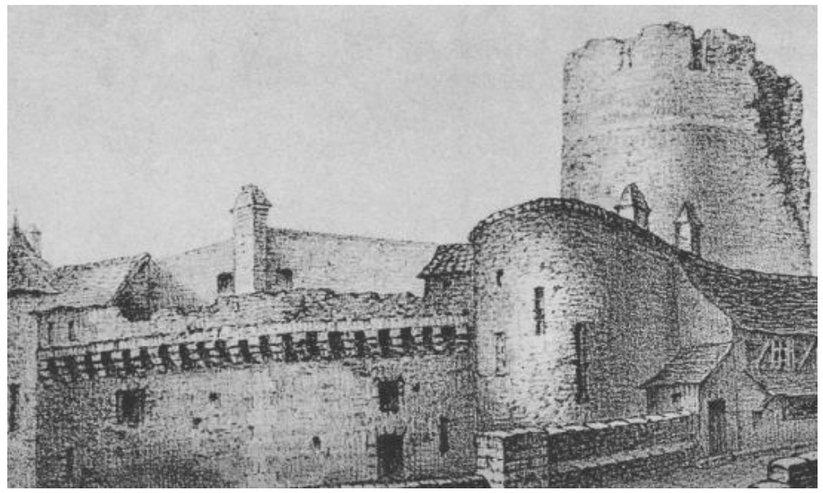

Ill. 6 : Exemples de châteaux et de manoirs péri-urbains : (de haut en bas et de gauche à droite) *Ancien Nantes. Vieux Château de la Hautière à Sainte-Anne,* AMN, 9 Fi 243, vestiges du manoir de la Fontaine d'Hérédie , *Ancien Nantes. Restes du Château de Pirmil,* vers 1830, AMN, 9 Fi 265 ; *Nantes pittoresque et curieux. La cour Cathuis (XV^e siècle), rue des Haut-Pavés*, ADLA, 2 Fi 110 ; *manoir de la Morrhonnière (XV^e siecle) au Petit-Port,* AMN, 9 Fi 1427, et manoir de la Touche.

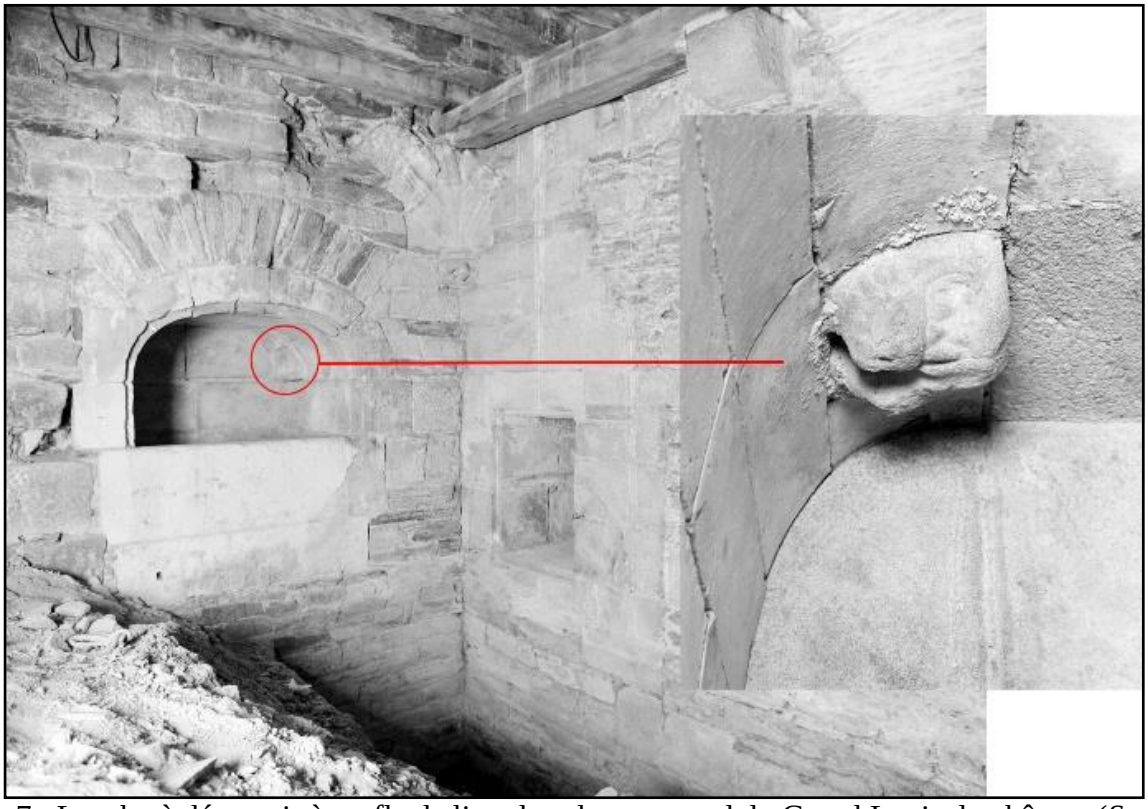

Ill. 7 : Lavabo à déversoir à mufle de lion dans la cave nord du Grand Logis du château (*Sous-sol du Grand Logis*, IVR52_19974401874X_2 et IVR52_19974401877X_2 F. Lasa ©Pays de la Loire-inventaire général, Drac.

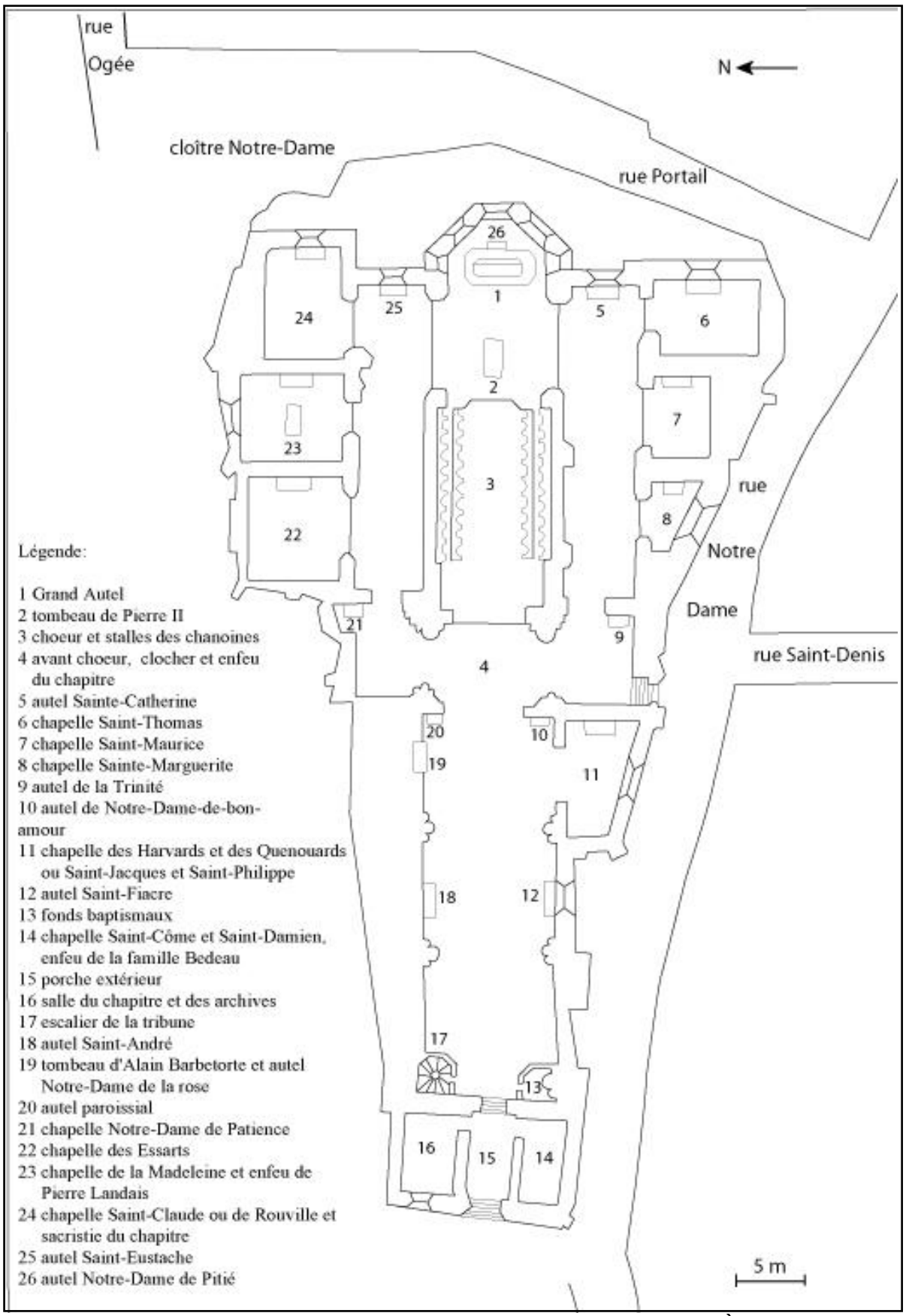

Ill. 8: Plan de la collégiale Notre-Dame de Nantes, d'après LA NICOLLIÈRE Stéphane, de, *Église royale et collégiale de Notre-Dame de Nantes : monographie historique et archéologique*, Nantes, éd. V. Forest et E. Grimaud, 1865, PL VI. réal. L. Charrier.

Bas-relief aux armes de Jean Gougeul de Rouville (Musée Dobrée)

Baie ouvrant sur la tribune (?) et vers le choeur, au-dessus de la chapelle de Pierre Landais

Arcade ouvrant vers la chapelle de Guillaume des Essarts

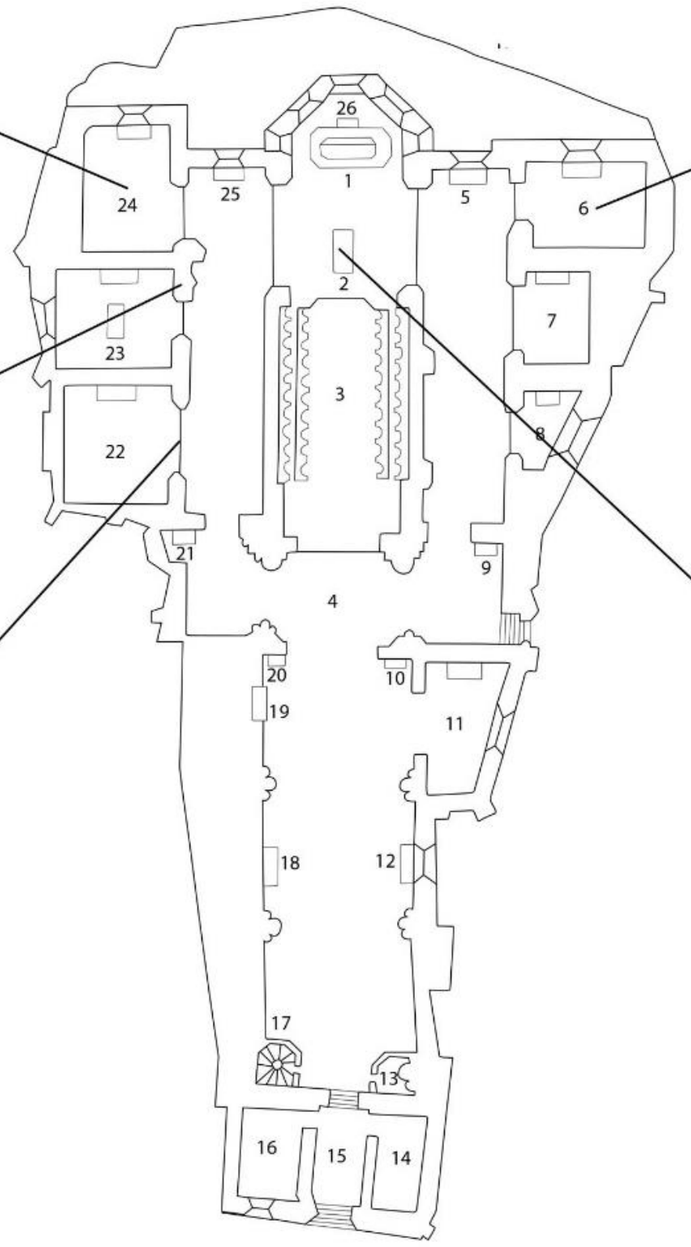

Dalle du tombeau de Thomas Le Roy ou Régis, BNF, ms.lat.17023, f°56

Dalle du tombeau de Pierre II et de Françoise d'Amboise, François-Roger de Gaignères, XVIIe siècle, BNF, original à Oxford

Ill. 9: Plan de la collégiale et emplacements des sépultures ou des vestiges ayant appartenu aux proches de François II et d'Anne de Bretagne.

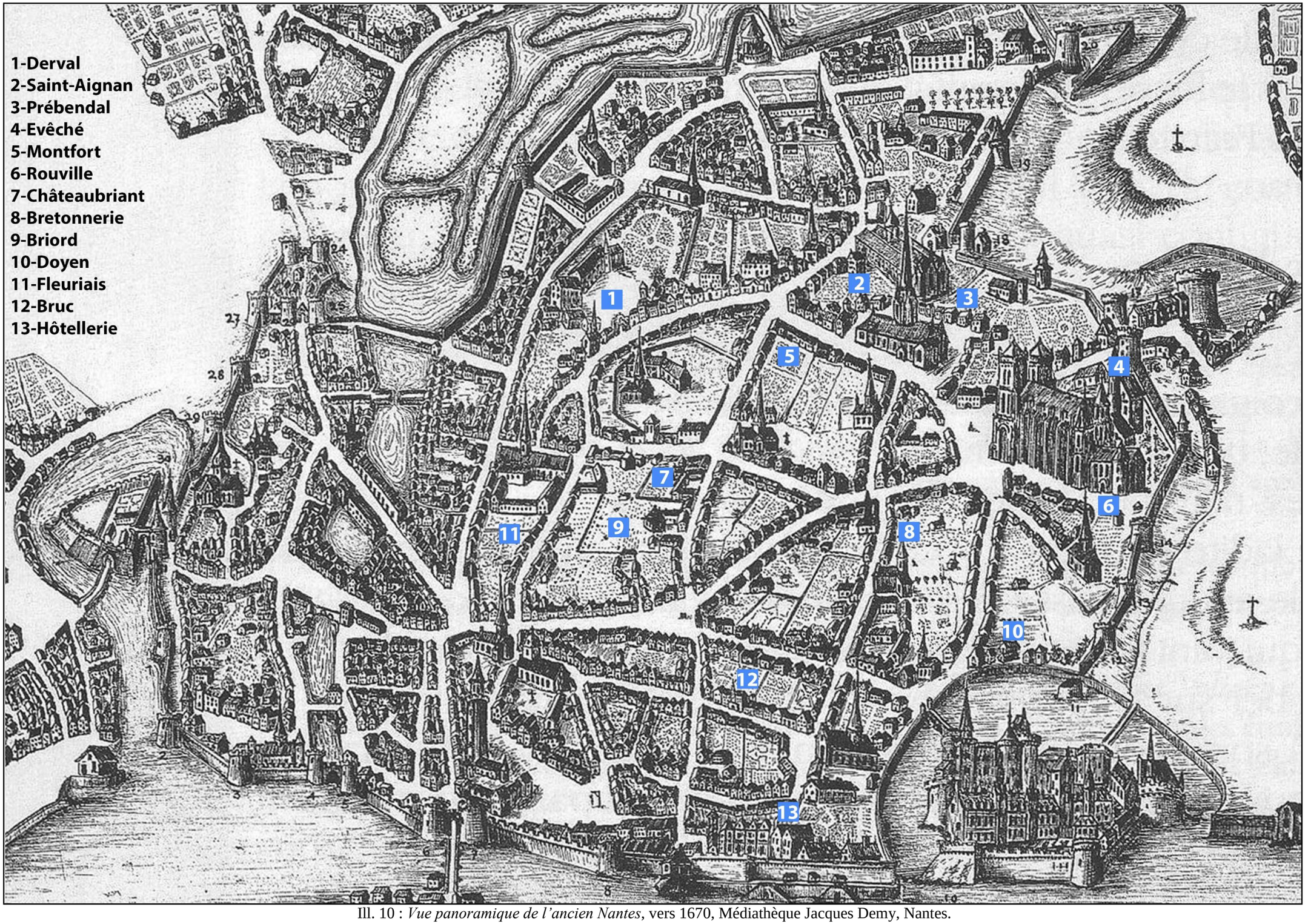

Ill. 10 : *Vue panoramique de l'ancien Nantes*, vers 1670, Médiathèque Jacques Demy, Nantes.

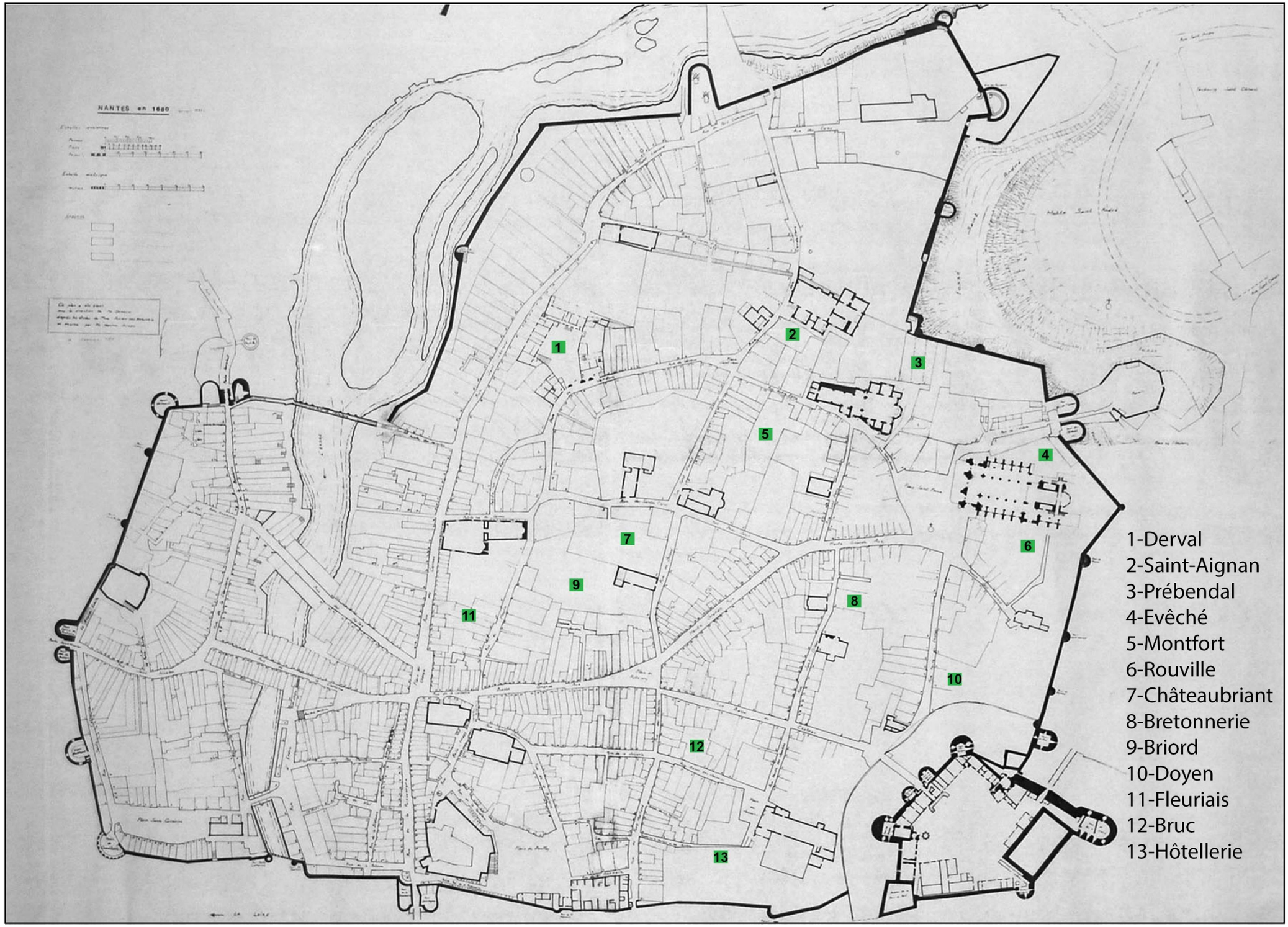

Ill. 11 : *Plan parcellaire de Nantes intra-muros en 1680*. Plan muet, tirage A établi sous la direction de M. Depauw d'après les études de Mme Allain des Beauvais et dessiné par M. Maxime Aumont, AMN, 12 Fi 3.

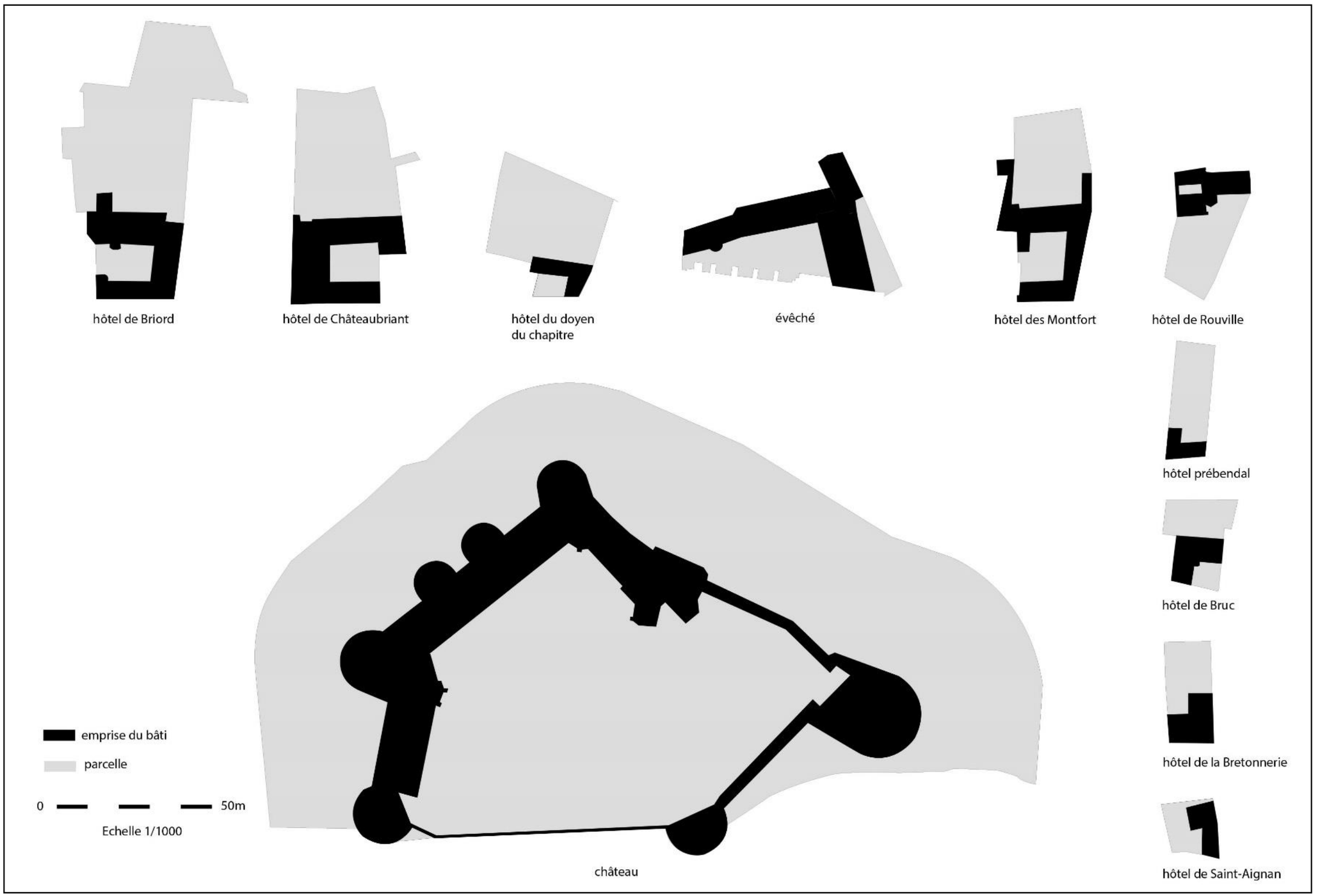

Ill. 12 : Formes des parcelles, d'après le cadastre de 1835, 1 Fi 1061 et 1062, AMN, réal. L Charrier. Les plans des hôtels de Châteaubriant et des Montfort sont ceux du XVIII[e] siècle comme la parcelle du château (C 50/1, ADLA). Les hôtels de la Fleuriais et de Derval n'ont pas été représentés car leurs limites parcellaires sont mal connues.

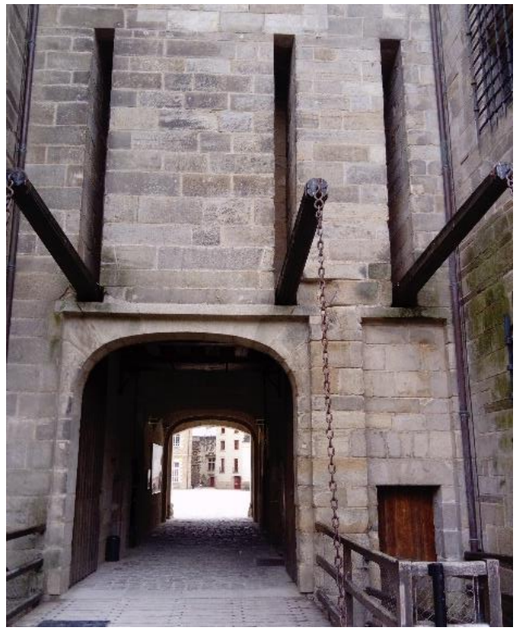

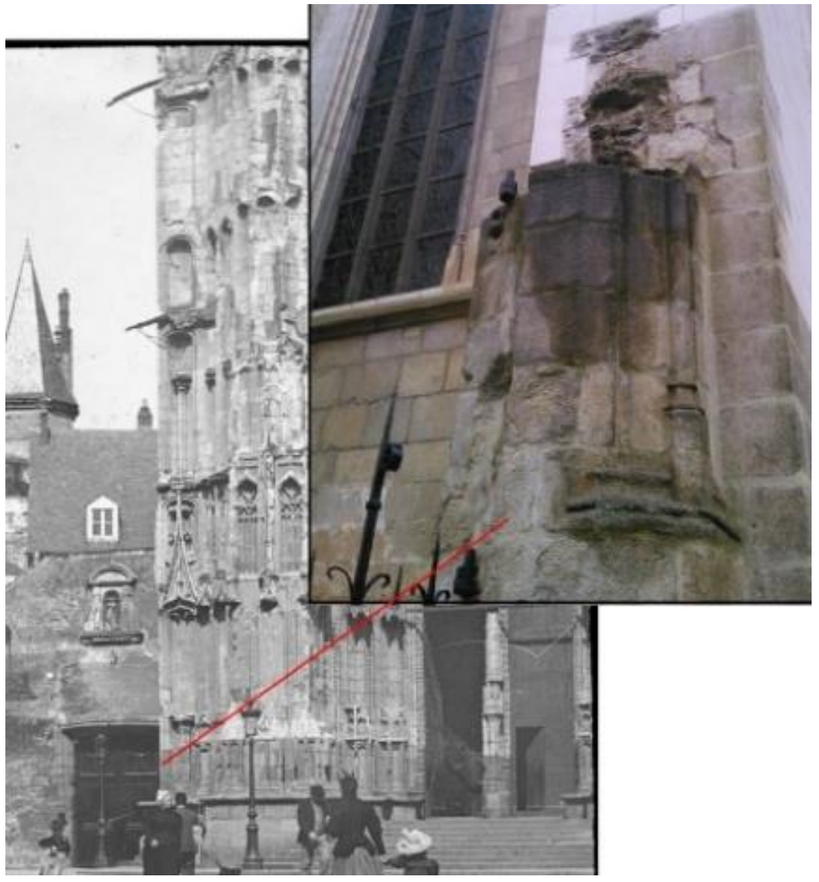

Ill. 13 : Portails d'entrée (de gauche à droite et de haut en bas) du château et des hôtels de Bruc, de la Fleuriais (*Rue du Moulin*, Louis Petit, 19e s., n° d'inventaire 902.1.82, © Cliché Musée Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes) de Châteaubriant (*Maison à Nantes. Rue Fénelon où Gabrielle d'Estrée aurait en 1598 donné le jour au duc de Vendôme*, Jules Montfort, 1872, fond Henri Montfort, ADLA), de Briord, du doyen du chapitre et de l'Évêché (*Cathédrale porte latérale et évêché*, VN48_001, SAHNLA).

Ill. 14 : Les façades sur rue, premier cas : hôtels de Briord et de Saint-Aignan

Ill. 15 : Les façades sur rue, deuxième cas : hôtels de Bruc et annexes de l'évêché en 1893 (cl. M. Pacaud), AN, F19 7508.

Ill. 16 : Façade sur rue, troisième cas : le château.

Ill. 17 : Exemples de baies employées dans les façades sur rue : hôtellerie, château, hôtel de Bruc, de Saint-Aignan, et porte-Saint-Pierre (de gauche à droite).

Ill. 18 : Exemples de façade sur cour : palais ducal et hôtels de Saint-Aignan et de Bruc.

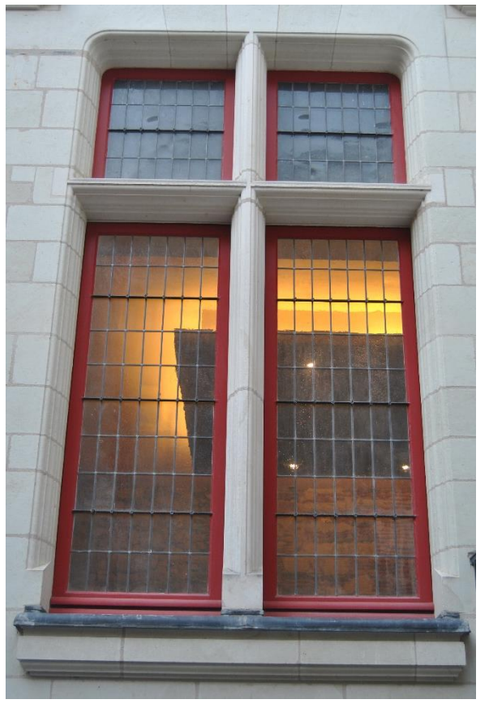

Ill. 19 : Exemples de baies employées dans les façades sur cour : château (rez-de-chaussée et premier étage du palais ducal), hôtel de Rouville, de Bruc et prébendal (de gauche à droite).

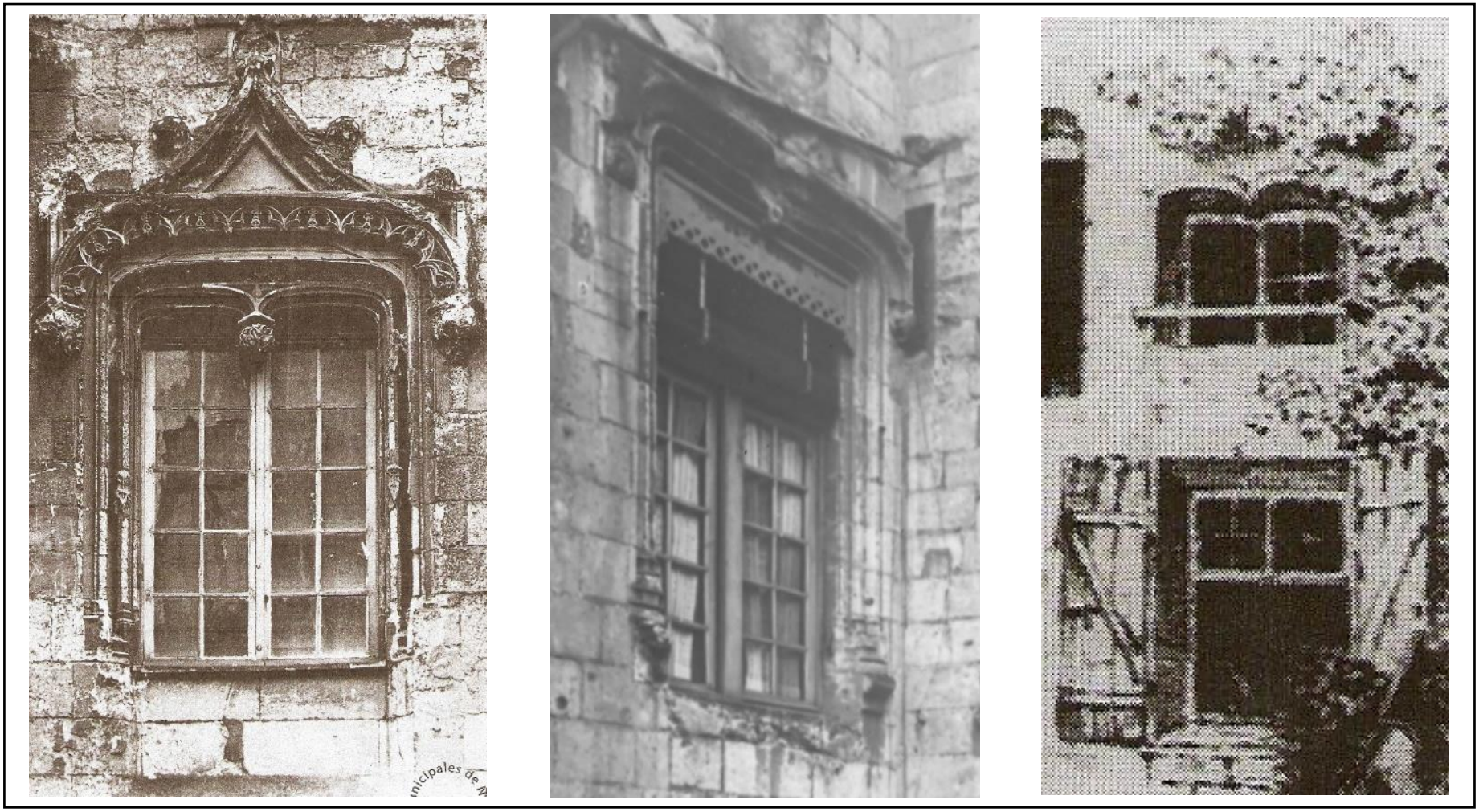

Ill. 20 : Exemples de baies avec pendentif central : tour de Loire (AMN, 9 Fi 489), hôtel Saint-Aignan (SAHNLA, N24_014), hôtellerie des Jacobins (AMN, 13 Fi 3368).

Ill. 21 : Exemples d’arcs surmontant des baies : hôtel de Rouville, Évêché (*Hôtel*, SAHNLA, N04_018) et hôtel de Saint-Aignan.

Ill. 22 : Exemples de sculpture figurative sur le Grand Logis du château de Nantes, cl. G. Danet.

Ill. 23 : Décor héraldique sur la tour de la Boulangerie au château et à l'hôtel Saint-Aignan.

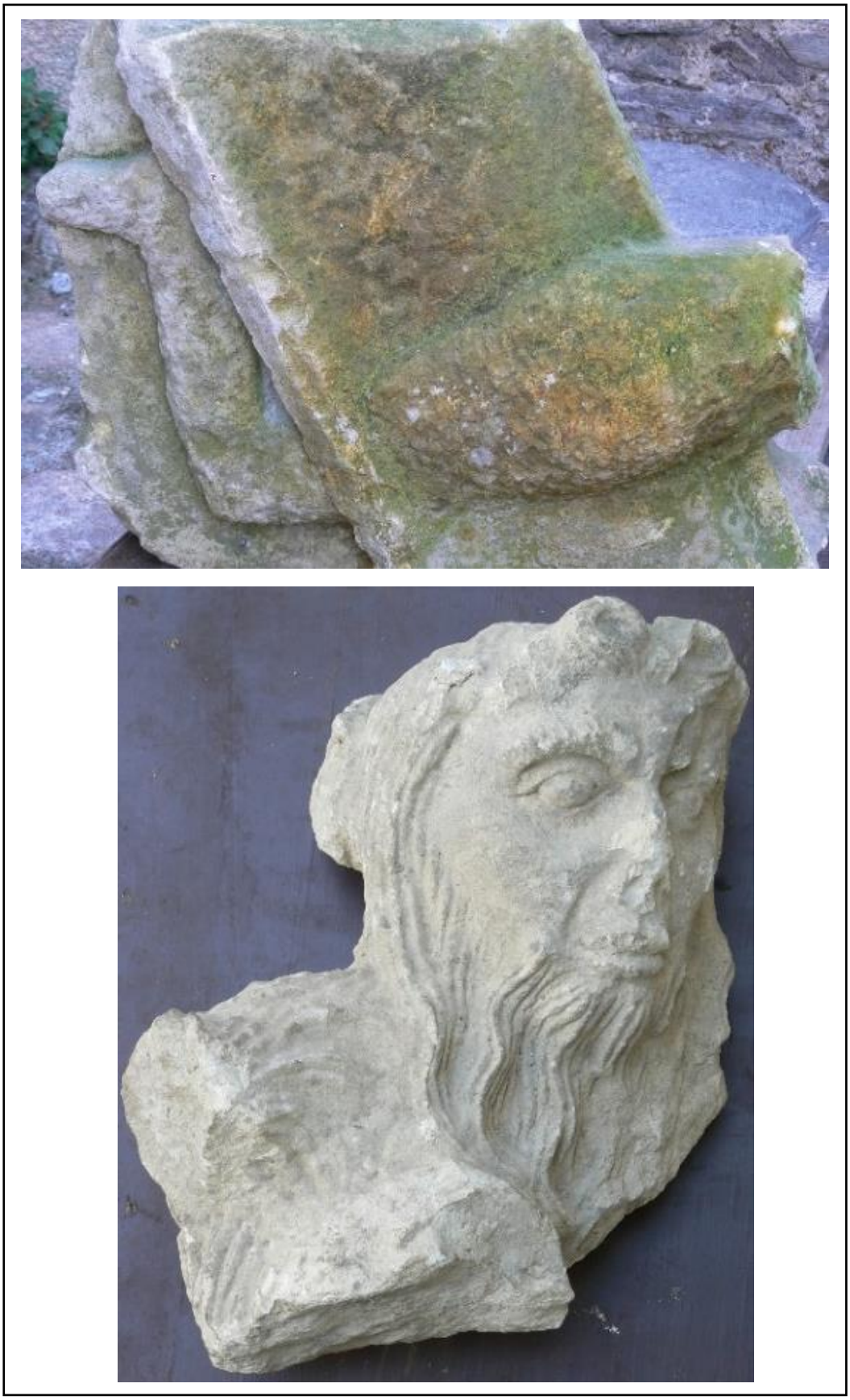

Ill. 24 : Exemples de sculpture appartenant au mobilier lithique retrouvé lors des fouilles archéologiques au château, 2004085_VNUMO 0026 et 0045, DRAC.

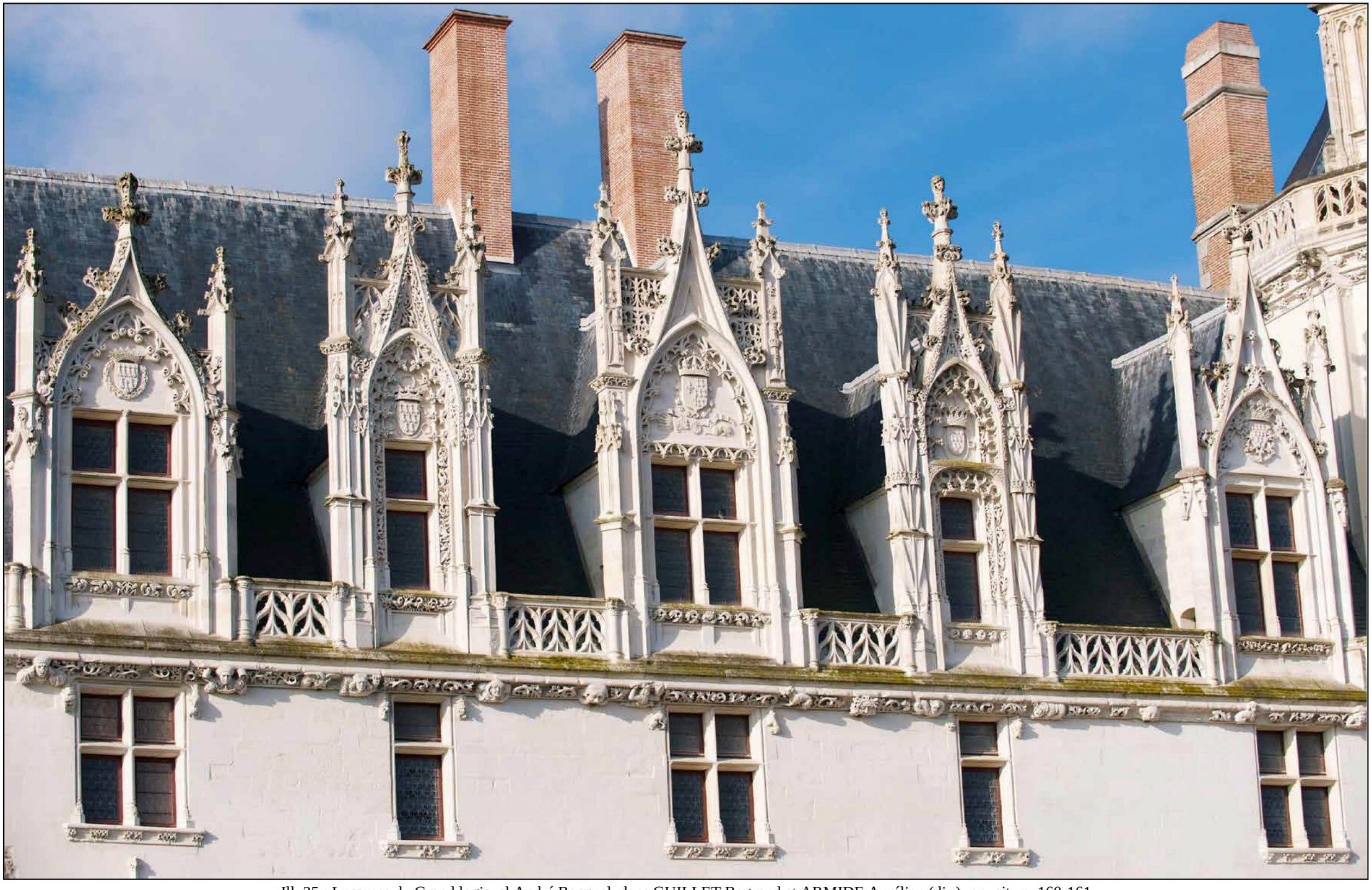

Ill. 25 : Lucarnes du Grand logis, cl.André Bocquel, dans GUILLET Bertrand et ARMIDE Aurélien (dir.), *op. cit.*, p. 160-161

Ill. 26 : Corniche soutenant les lucarnes du Grand Logis, cl. Gérard Danet, 2016

Ill. 27 : Éléments de sculpture de la corniche du Grand Logis conservé au château, 858-9-3a, 858-9-4a et 858-9 5a, © C. Letertre - Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique.

Ill. 28 : Allège de lucarne provenant du Grand Logis, 858-9-1a et 858-9-2a, © C. Letertre - Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique.

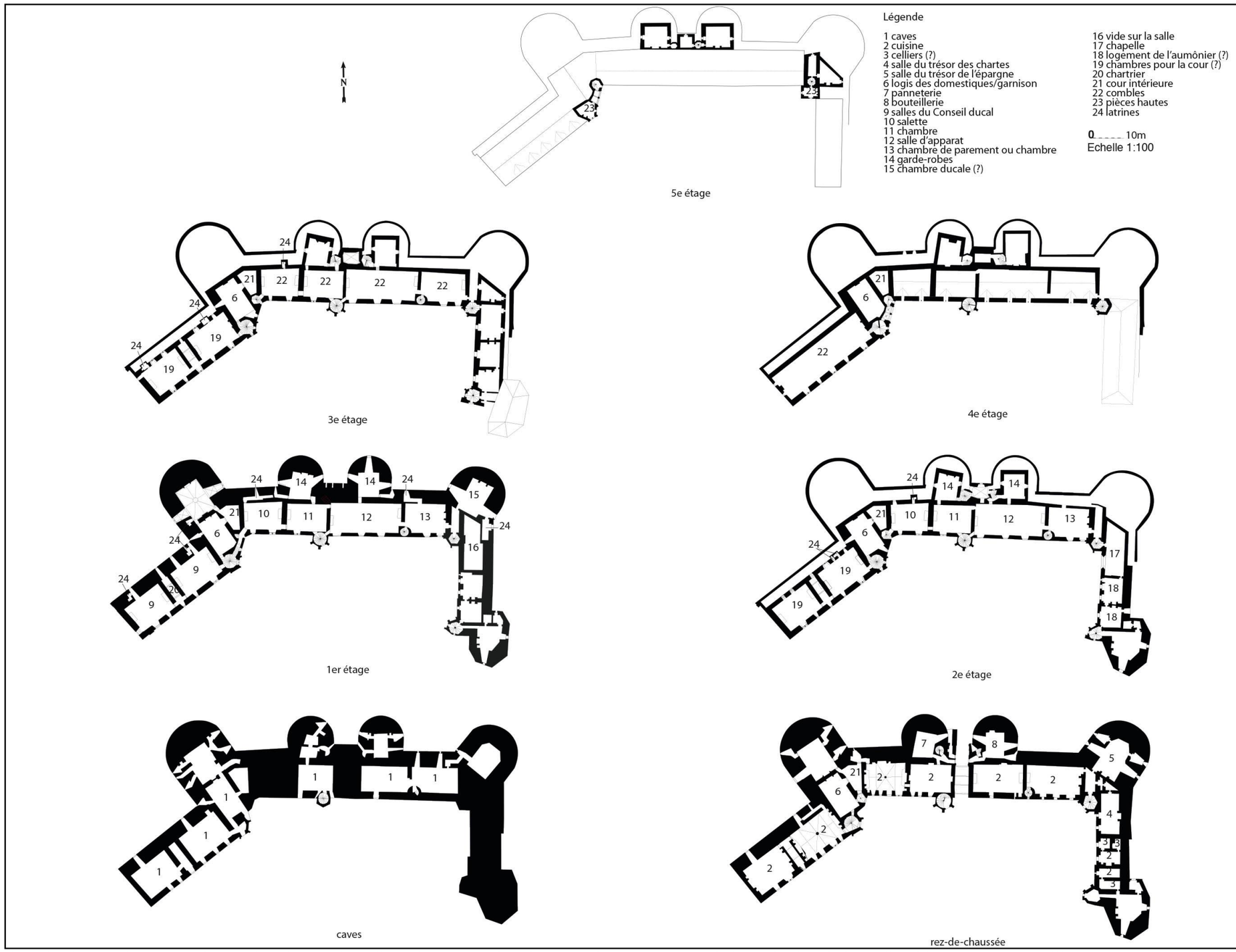

Ill. 29 : Plans du château de Nantes, d'après les plans de l'Atelier Prieur 2003, des plans C 50/1 à 9, ADLA et de la restitution de l'escalier d'honneur par J. Guillaume, S. François et H. Baisez, réal. L. Charrier.

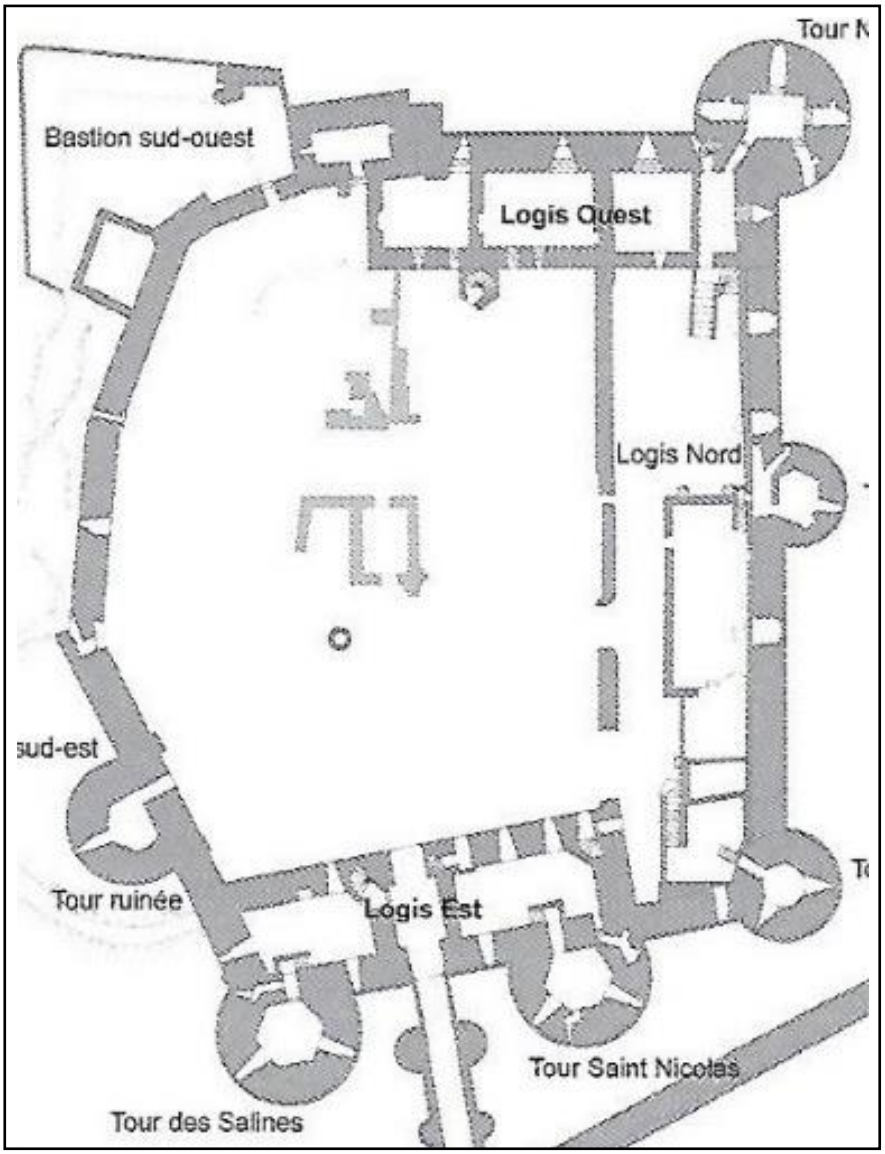

Ill. 30 : *Château de Suscinio. Plan d'ensemble* ©DAO, K. Vincent SDAM-CG56, dans DANET Gérard, KERHERVÉ Jean et SALAMAGNE Alain (dir.), *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne XIII^e^-XVI^e^ siècle*, coéd. PUFRT et PUR, Tours et Rennes, 2012, p. 26.

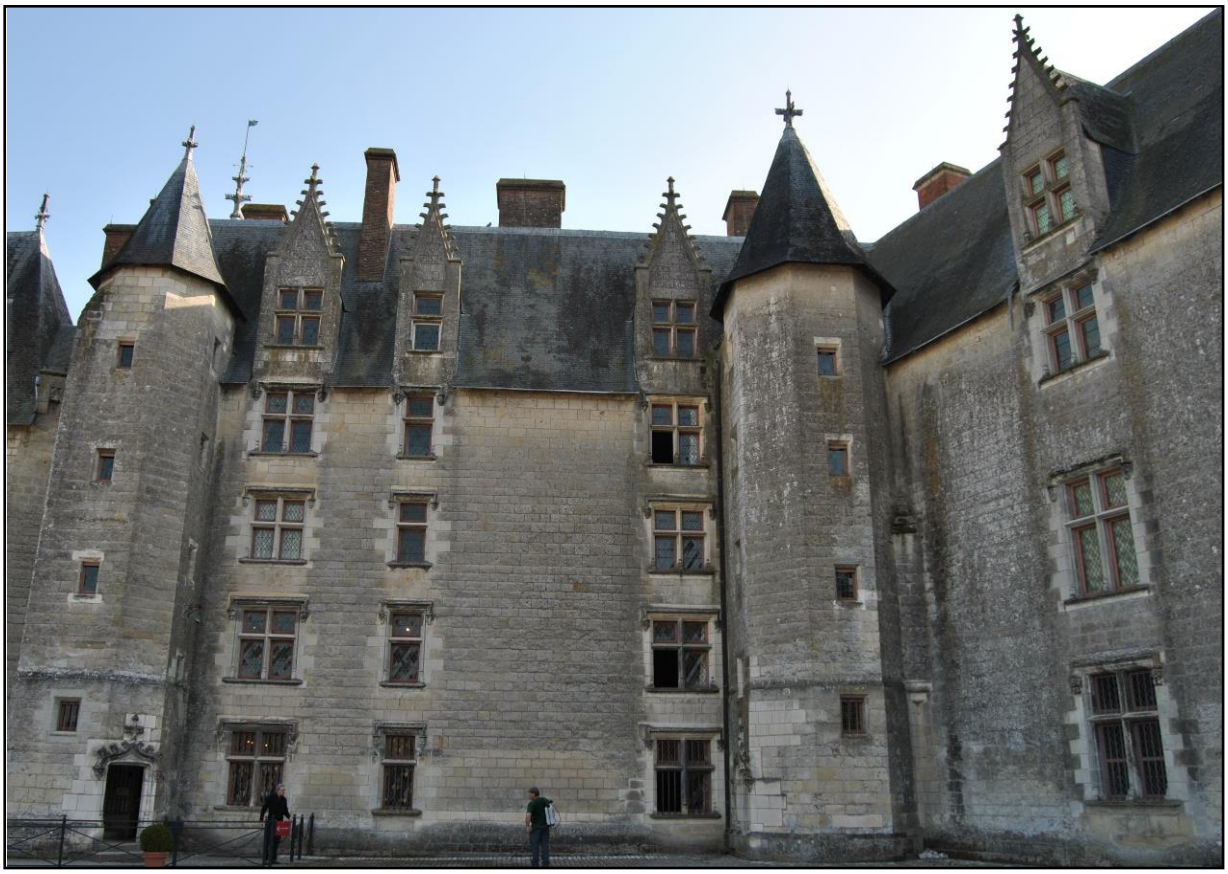

Ill. 31 : Façades sur cour du château de Langeais.

Ill. 32 : Façade du château de Châteaudun.

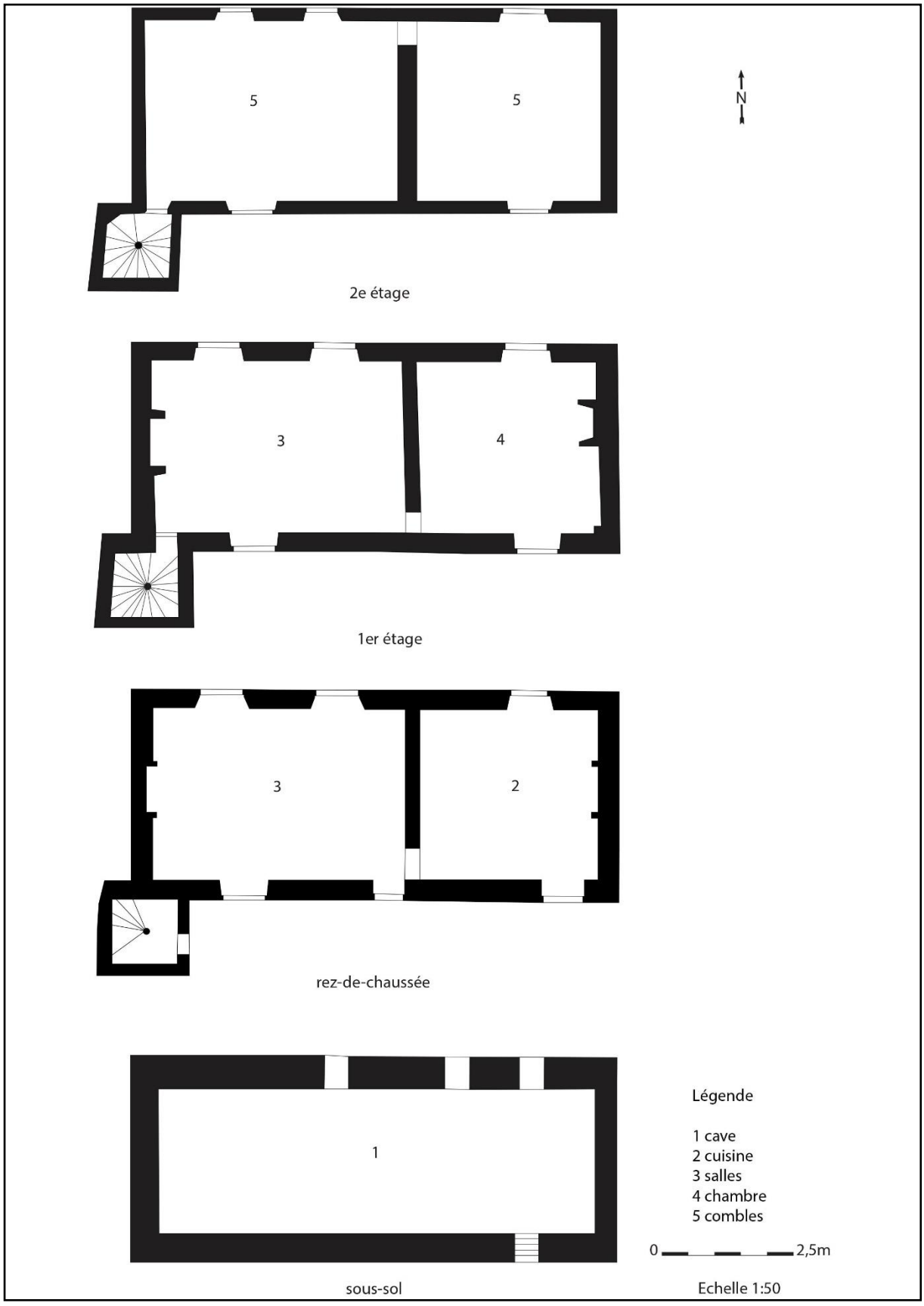

Ill. 33 : Plans de l'hôtel de Derval, d'après les plans de l'Hôtel de ville 0141, Planothèque de Nantes, réal. L. Charrier.

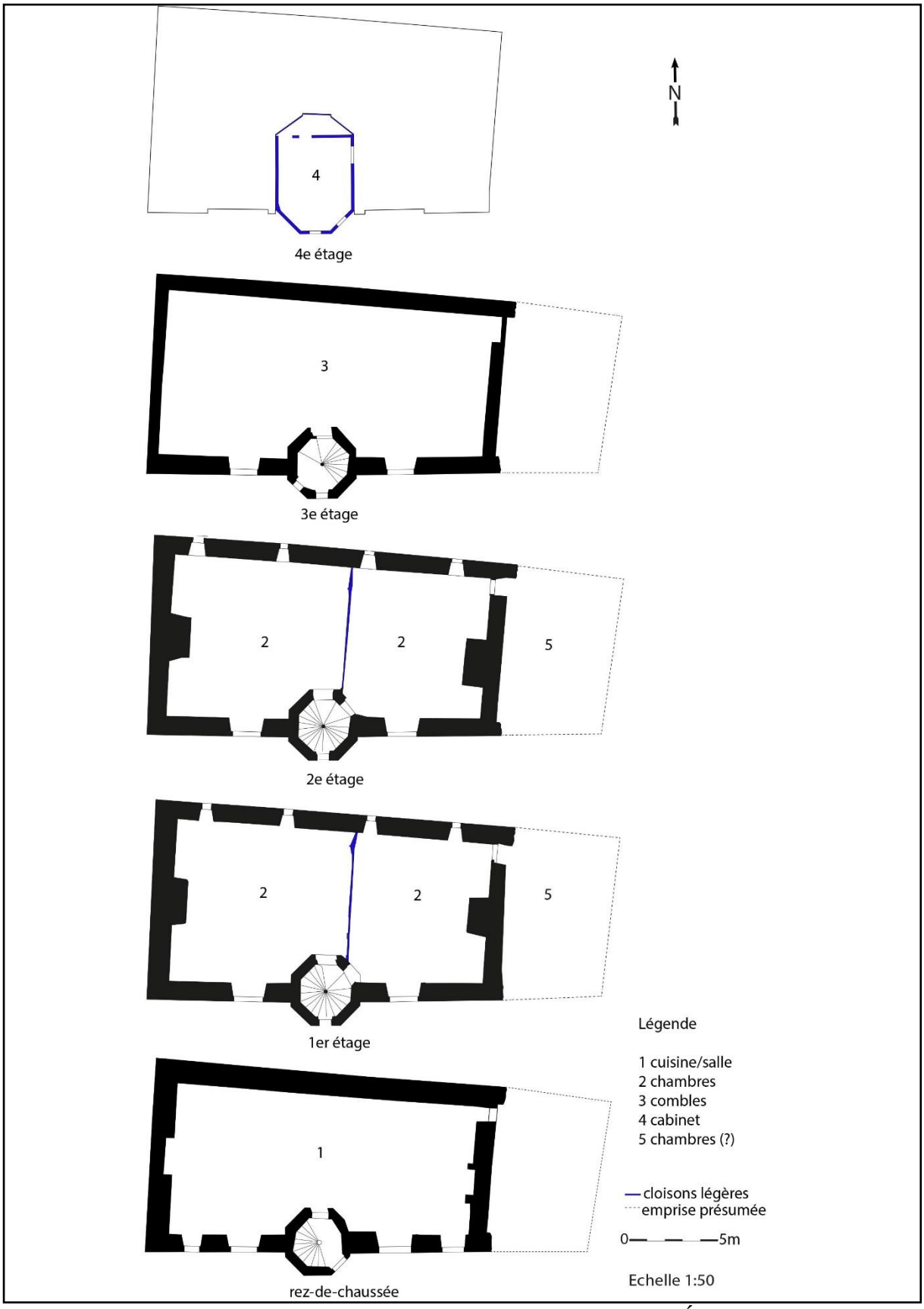

Ill. 34: Plans de l'hôtellerie des Jacobins, d'après A.G.P. architectes Éric Gouesnard dplg et Antoine Potiron, réal. L. Charrier.

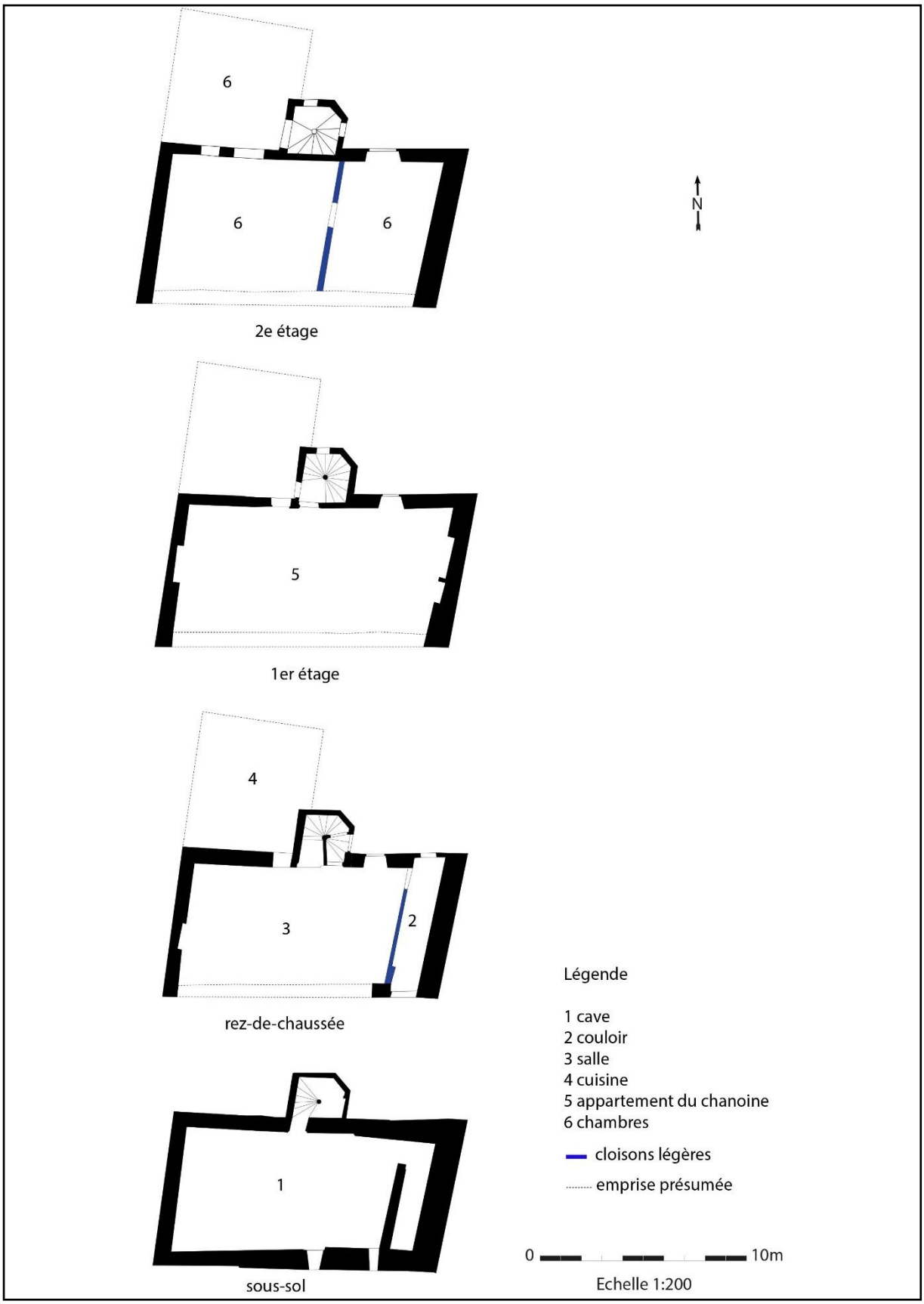

Ill. 35: Plans de l'hôtel prébendal, d'après CHAUVEAU Caroline, *Maison canoniale du 8 rue Ogée*, Nantes, Loire-Atlantique, 2 vol., Hadès, 2015, réal. L. Charrier.

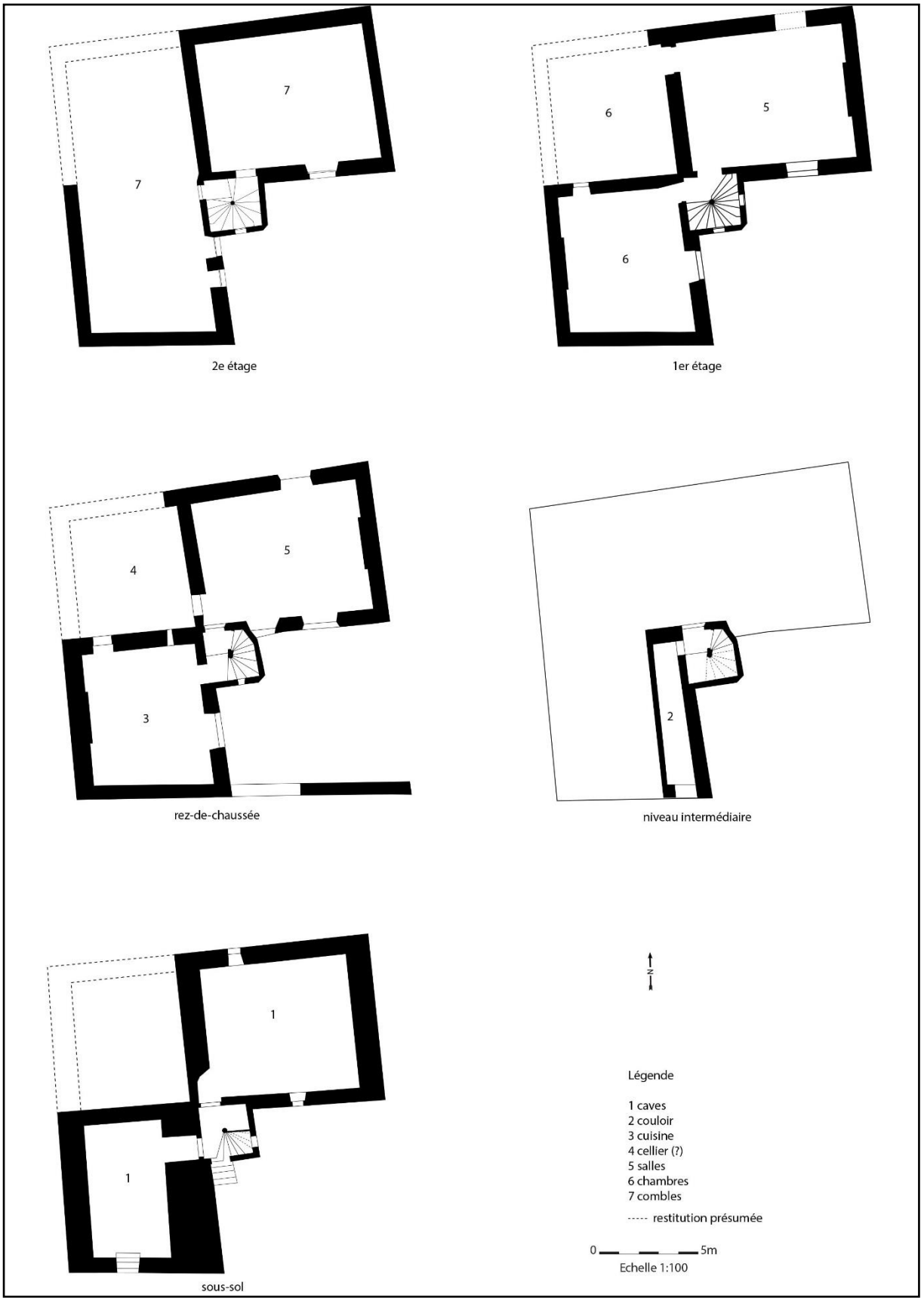

Ill. 36 : Plans de l'hôtel de Bruc, réal. L. Charrier.

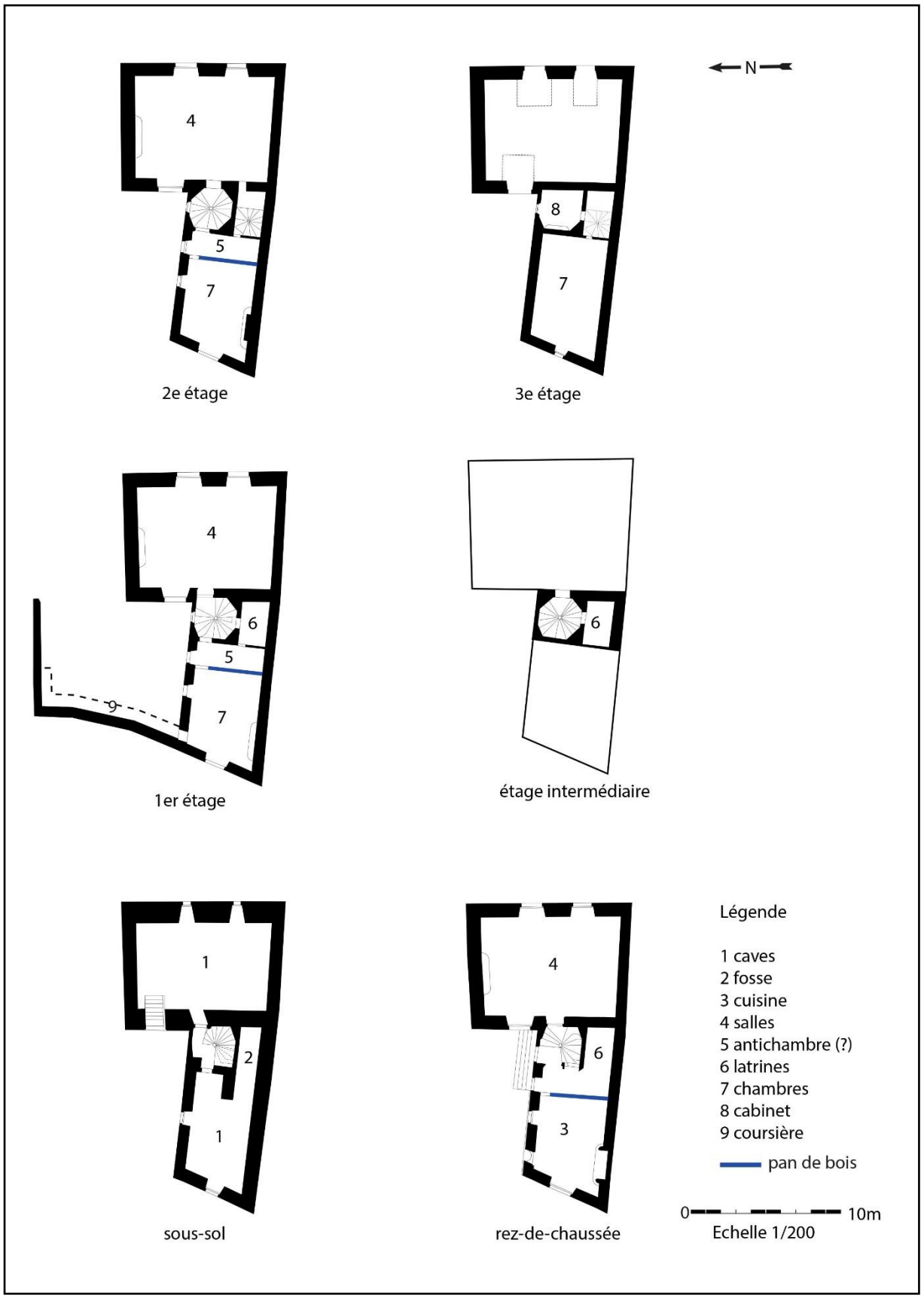

Ill. 37 : Plans de l'hôtel Saint-Aignan, d'après l'agence d'architecture Agua, réal. L. Charrier.

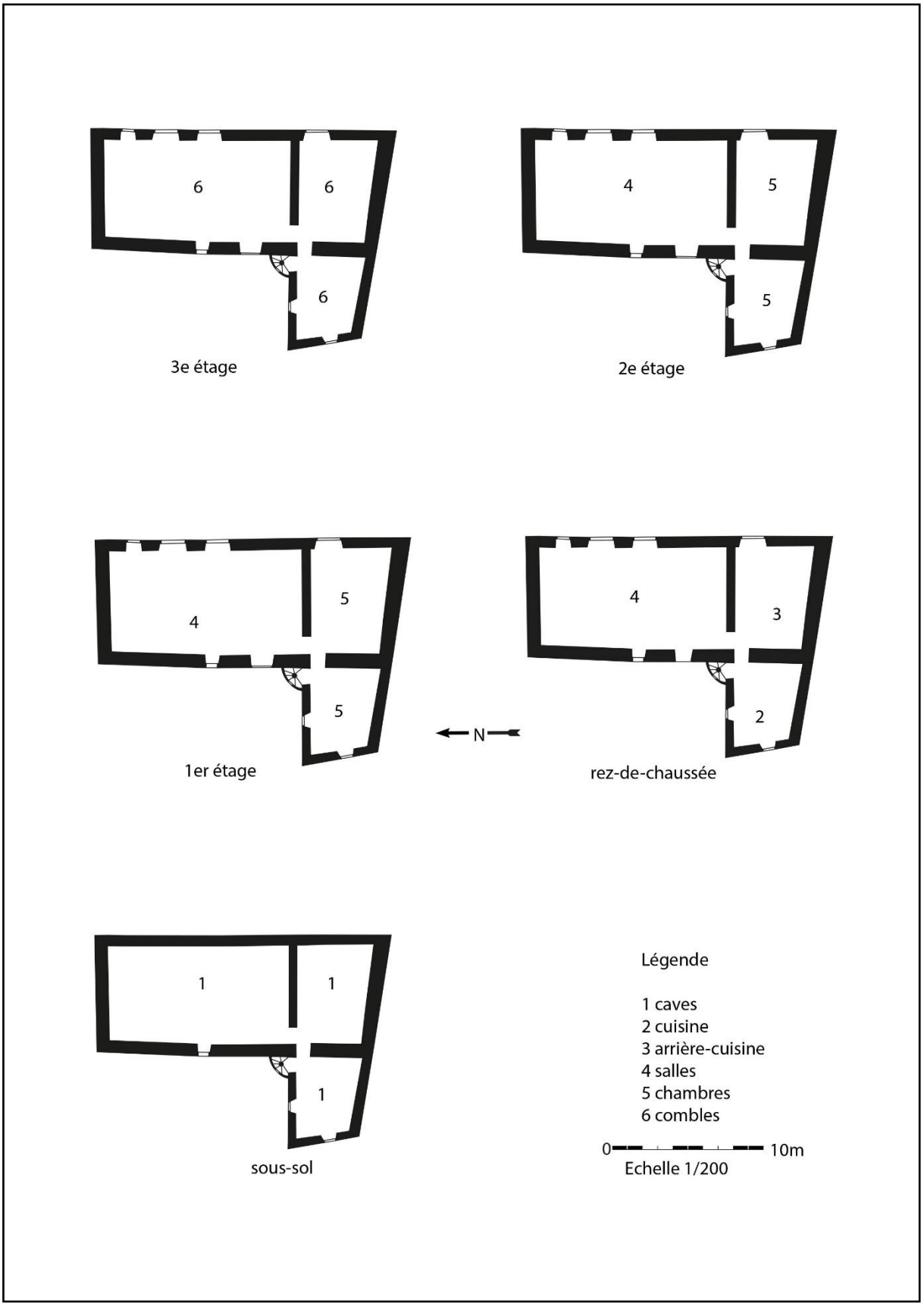

Ill. 38 : Plans de l'hôtel du doyen du chapitre de la cathédrale de Nantes, d'après fond de plan du n°6 rue Mathelin Rodier, Dparc, réal. L. Charrier.

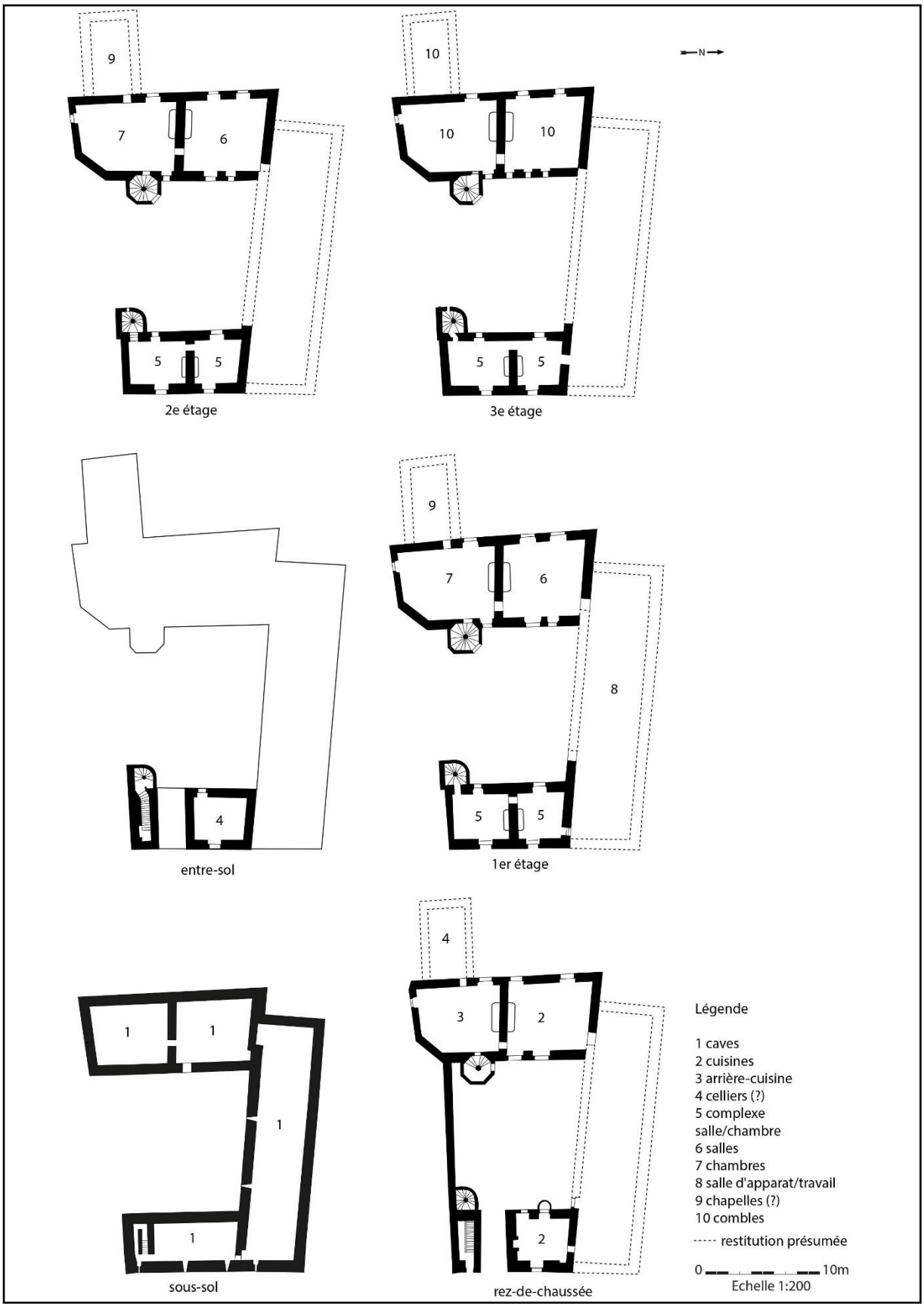

Ill. 39 : Plans de l'hôtel de Briord, d'après les plans de l'atelier d'archi Petrovic, Bâtinantes François-Régis Bouyer et la Société des Grands Magasins Decré W1970 PC 1019, AMN, réal. L. Charrier.

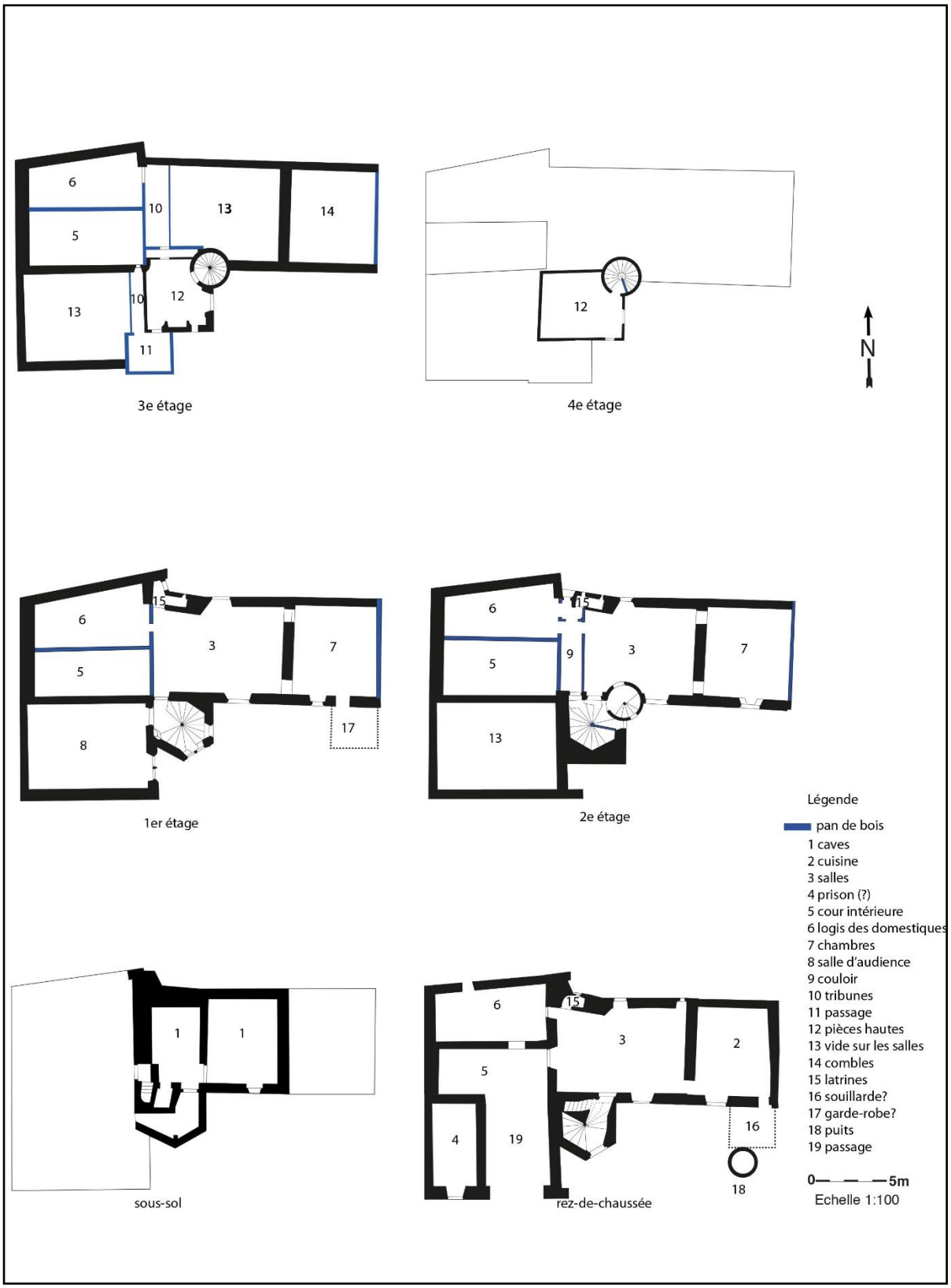

Ill. 40 : Plans de l'hôtel de Rouville, d'après les plans de P. Prunet 1989, Y. Le Digol et J.-J. Rioult, 2010, réal. L. Charrier.

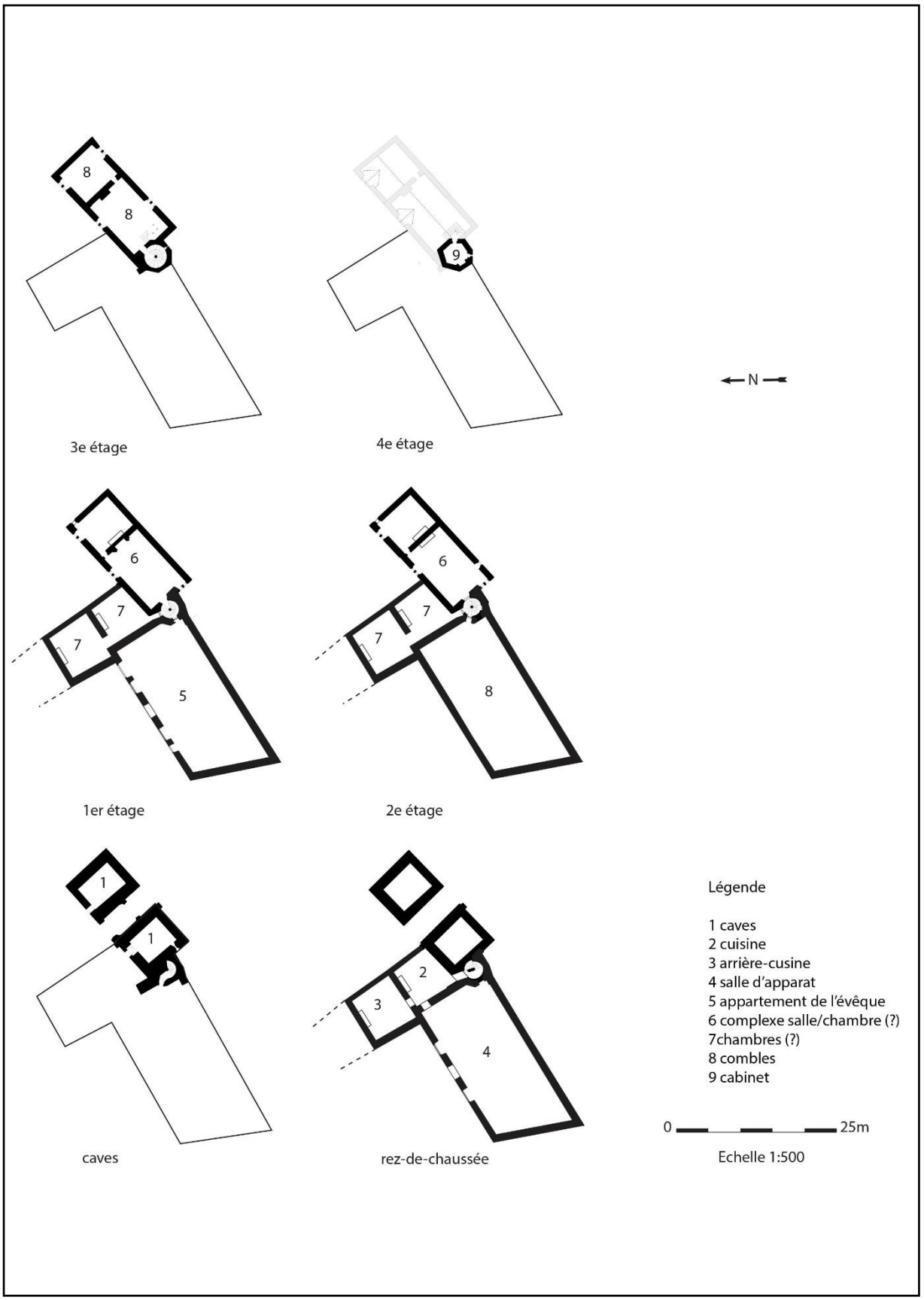

Ill. 41 : Plans de l'évêché, d'après M. Pacaud, Seheut (AN AN F19 7507), H. Chouinard ACMH 1987, orthophotographie ATM 3D 2010, réal. L. Charrier.

Ill. 42 : Différents type d’escalier provenant des hôtels : (de gauche à droite) Saint-Aignan, Bruc, Évêché, Rouville, Briord (D. Pillet ©Pays de la Loire – inventaire général, IVR52_19724400371X_2, Drac), hôtel prébendal et hôtellerie.

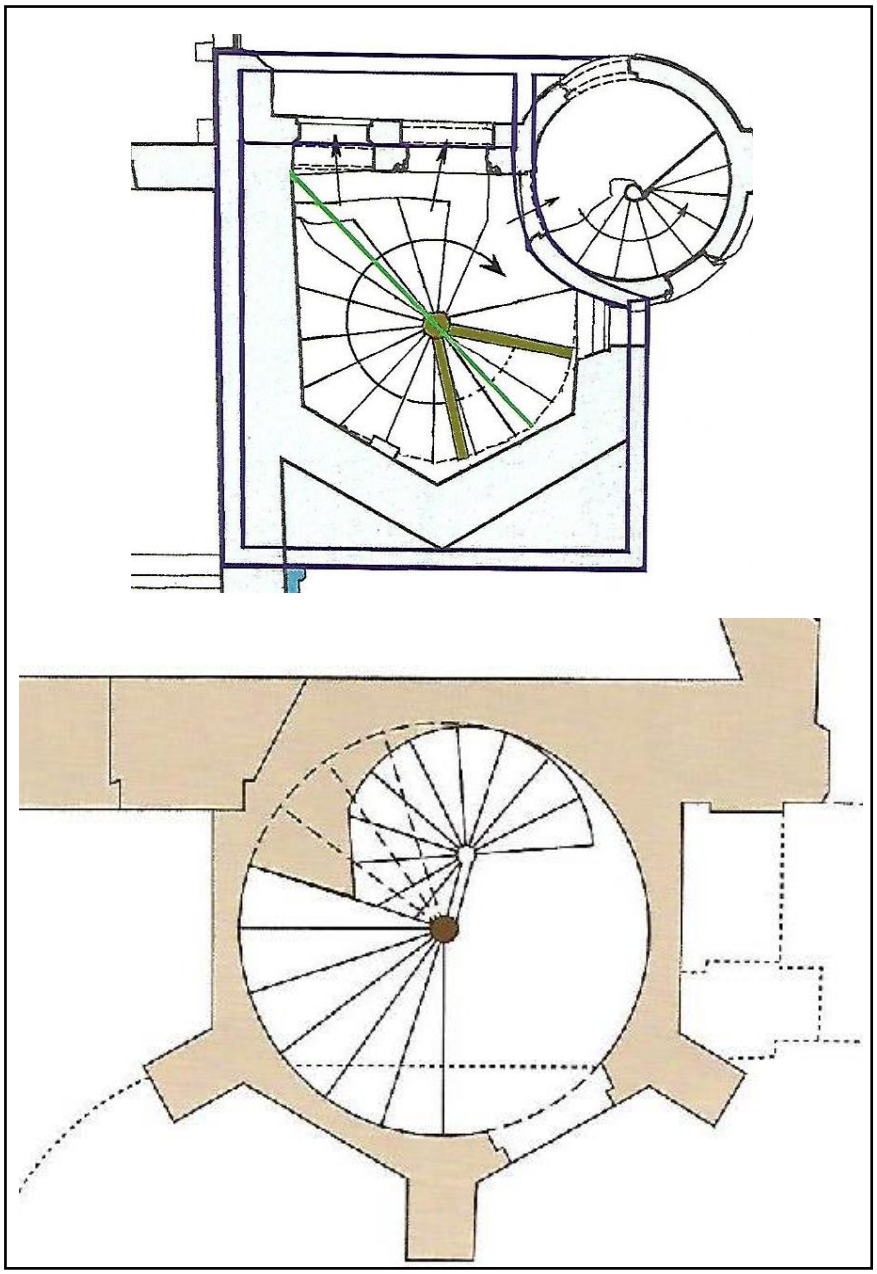

Ill. 43 : Plan de l'escalier de l'hôtel de Rouville, dans Nicolas FAUCHERRE, Jean-Marie GUILLOUËT (dir.), *op. cit.*, p. 257 ; plan de l'escalier d'honneur du château, restitution de Jean Guillaume, dessin mis au net par Serge François et Hugo Baisez, dans GUILLET Bertrand et ARMIDE Aurélien (dir.), *op. cit.*, p. 139.

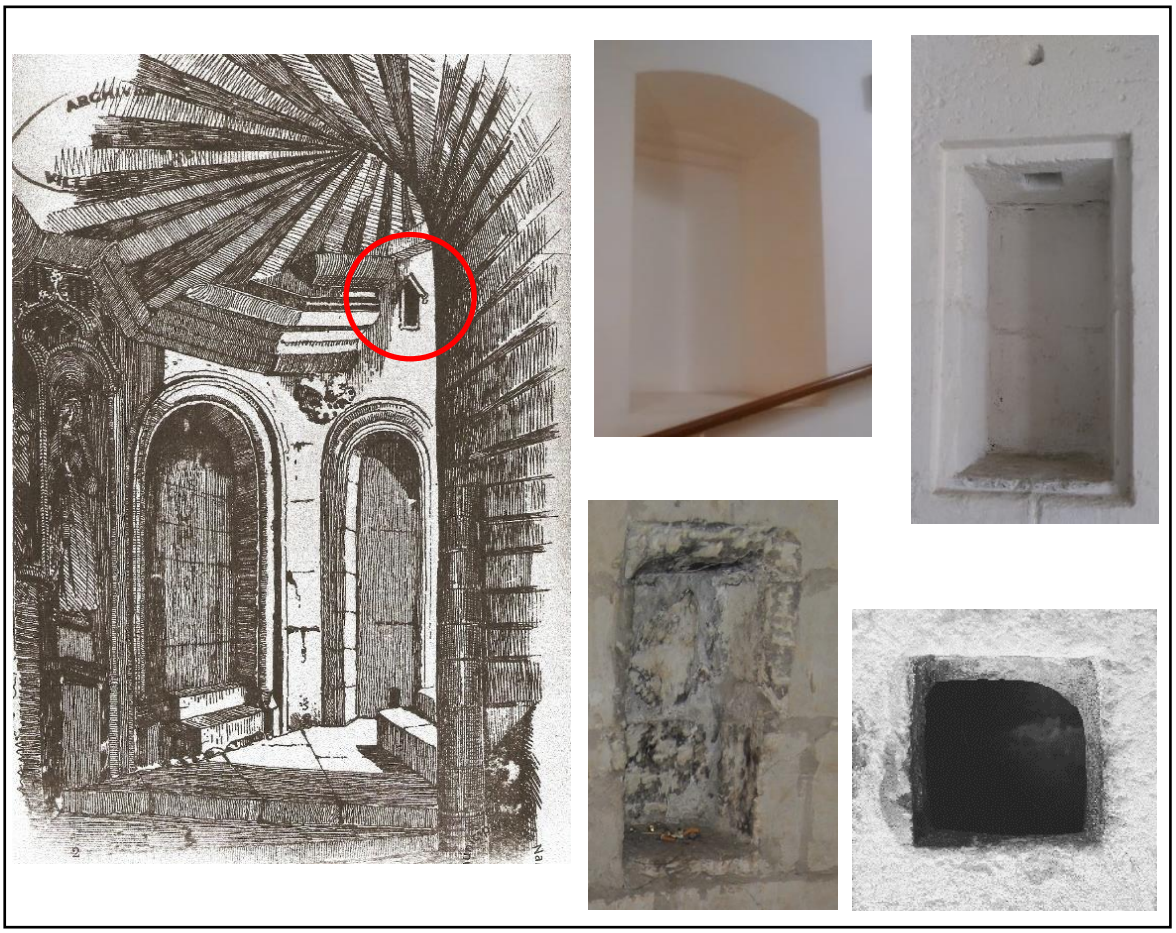

Ill. 44 : Exemples de niches servant à l'éclairage de nuit : hôtel de Rouville, (*Escalier de la Psalette. Vue de l'escalier hélicoïdal de la Psalette*. Hawks, dans GUÉPIN Ange, *Histoire de Nantes*, AMN, 5 Fi 111) (à gauche), hôtel de Derval et vieux donjon du château (en haut), Évêché et hôtel de la Bretonnerie (D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général, IVR52_19984404017X_2, DRAC) (en bas).

Ill. 45: Voûte du vestibule soutenant le petit escalier de la tour de la Couronne d' Or.

Ill. 46 : Voute en palmier du grand escalier de la tour de la Couronne d'Or.

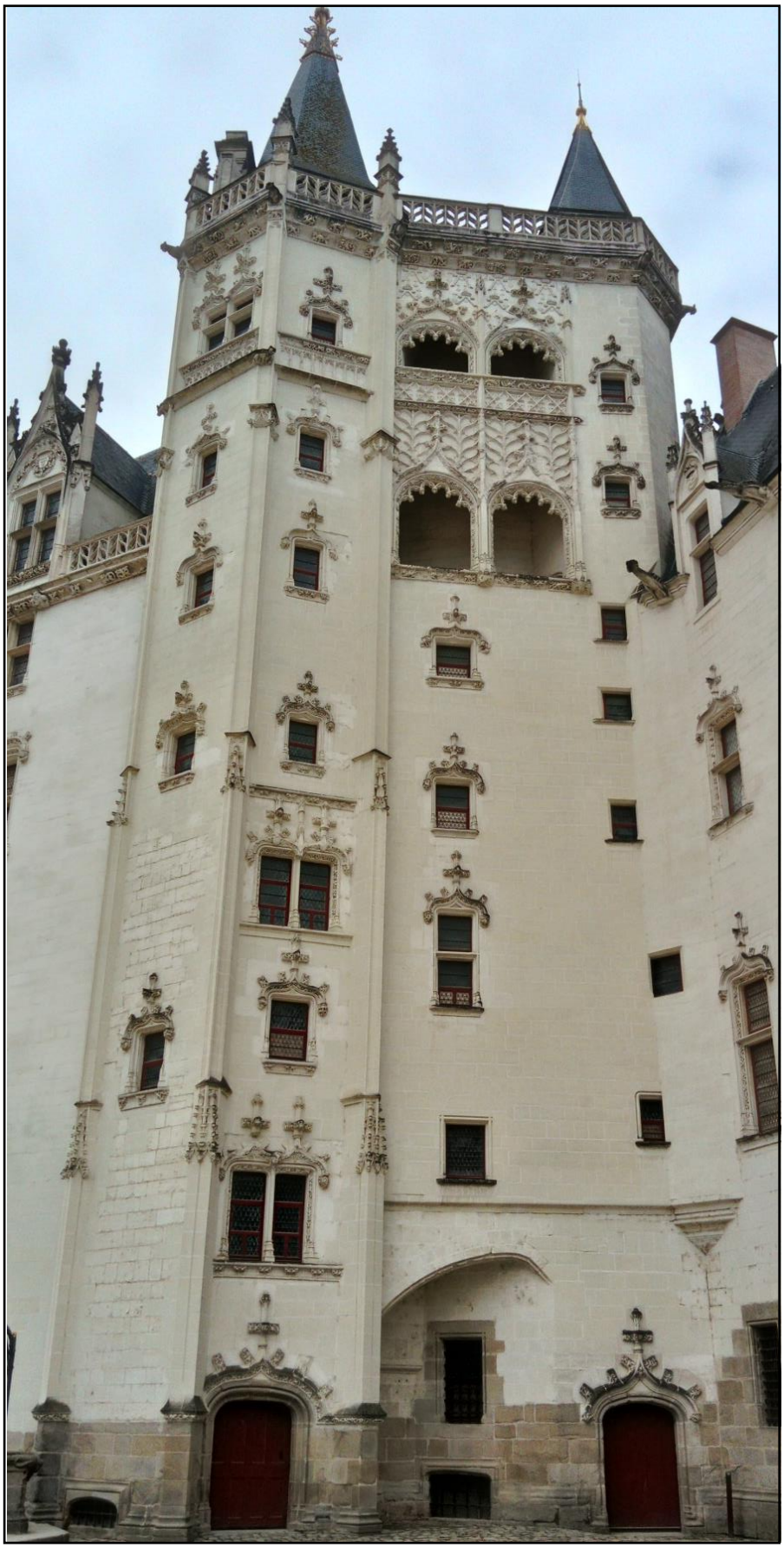

Ill. 47 : Tour de la Couronne d’Or.

Ill. 48 : *Loggias du Château de Nantes*, Frederick Evans, 1907, CountryLife Picture Library, Londres.

Ill. 49 : Écoinçons à l'extérieur et à l'intérieur de la tour de la Couronne d'Or.

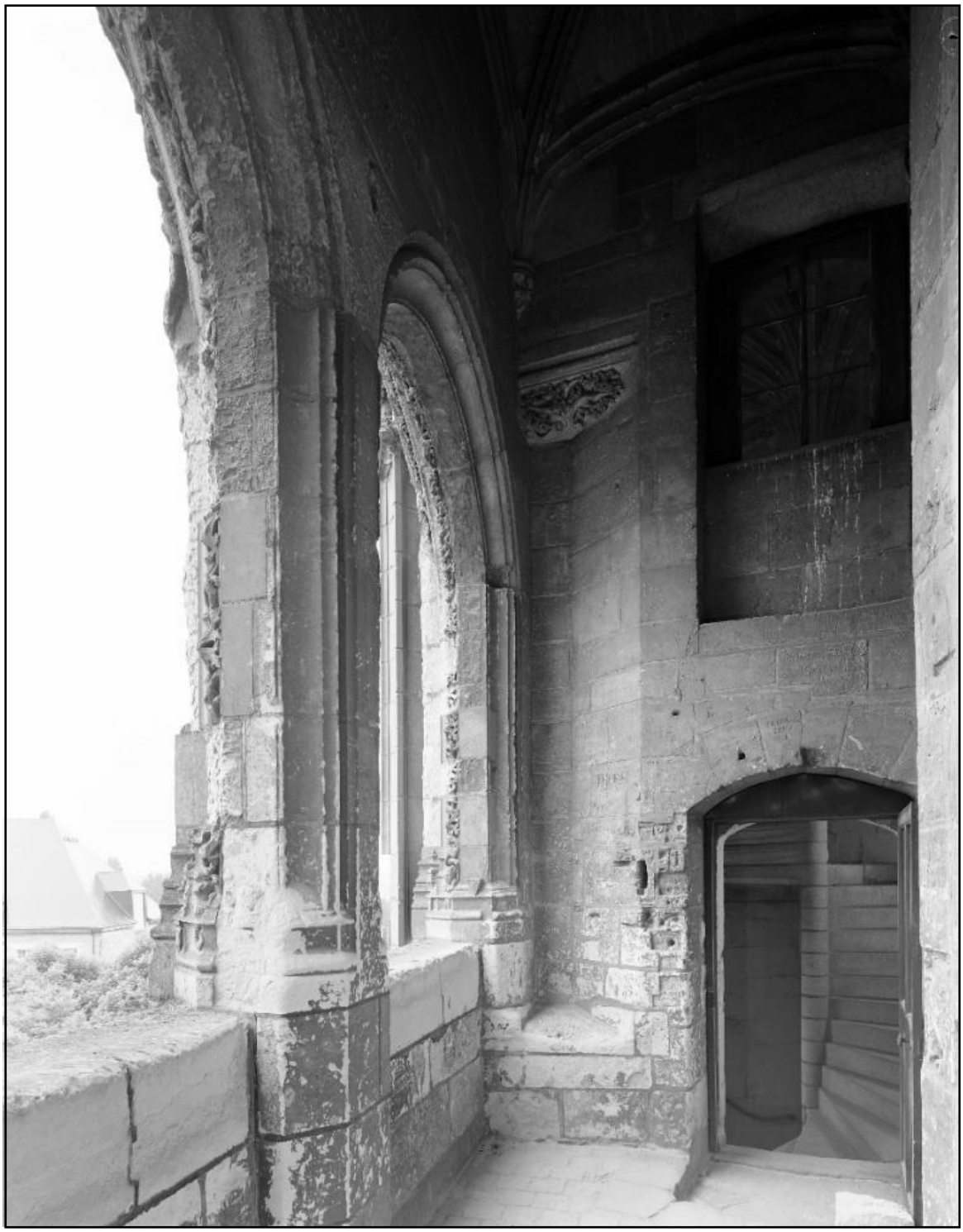

Ill. 50: La façade de la loggia inférieure n’est pas chainée avec l’escalier, les joints de lit ne sont pas au même niveau, IVR52 19974401833V-2, 1997, D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général, Drac.

Ill. 51: Le petit escalier de la tour de la Couronne d'Or n'est pas entièrement chainé avec la cage d'escalier (en bas à gauche).

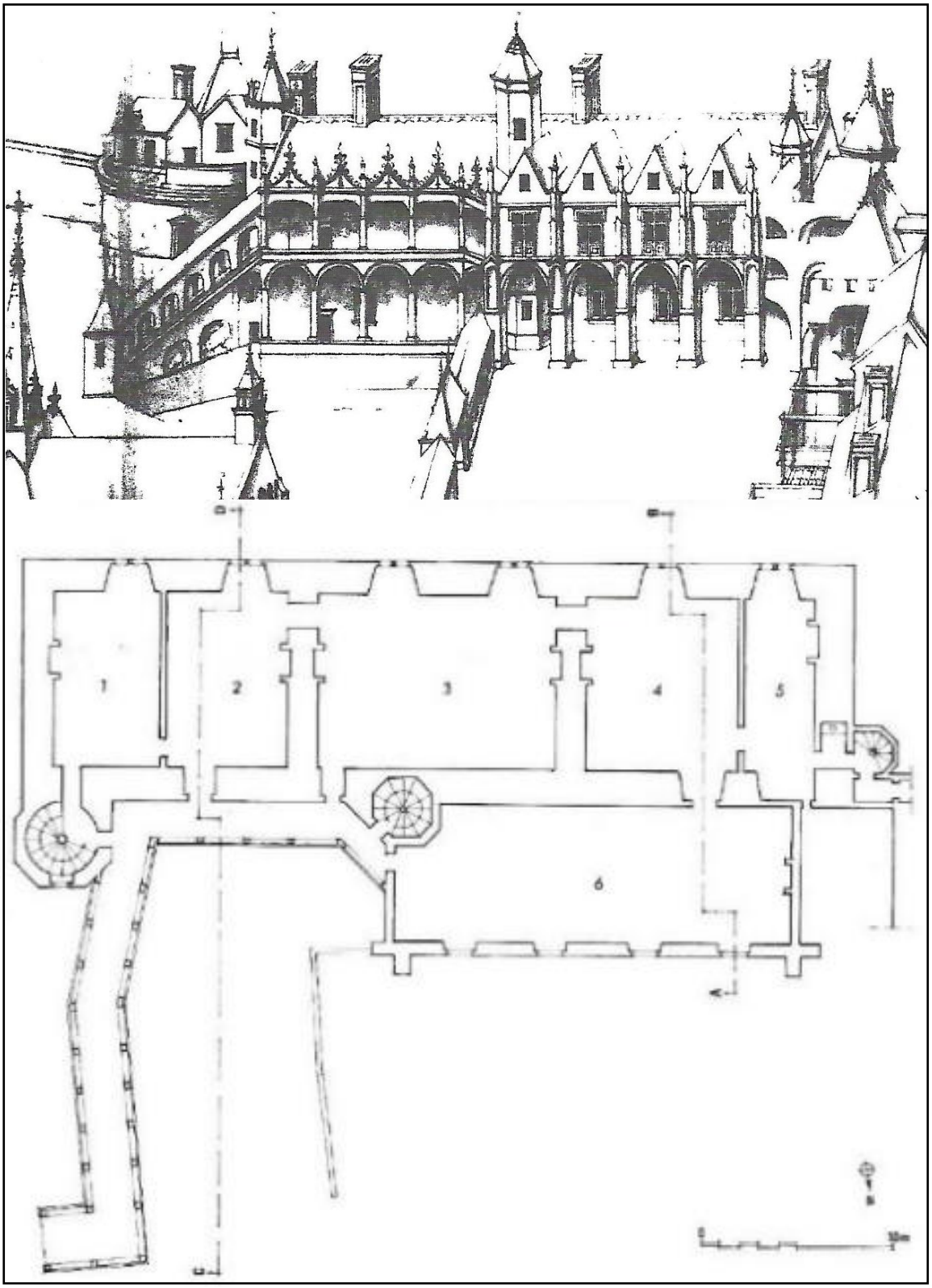

Ill. 52 : Logis des Sept Vertus à Amboise, dans CHATENET Monique, *La cour de France au XVI^e siècle, vie sociale et architecture*, éd. Picard, Paris, 2002, p. 202.

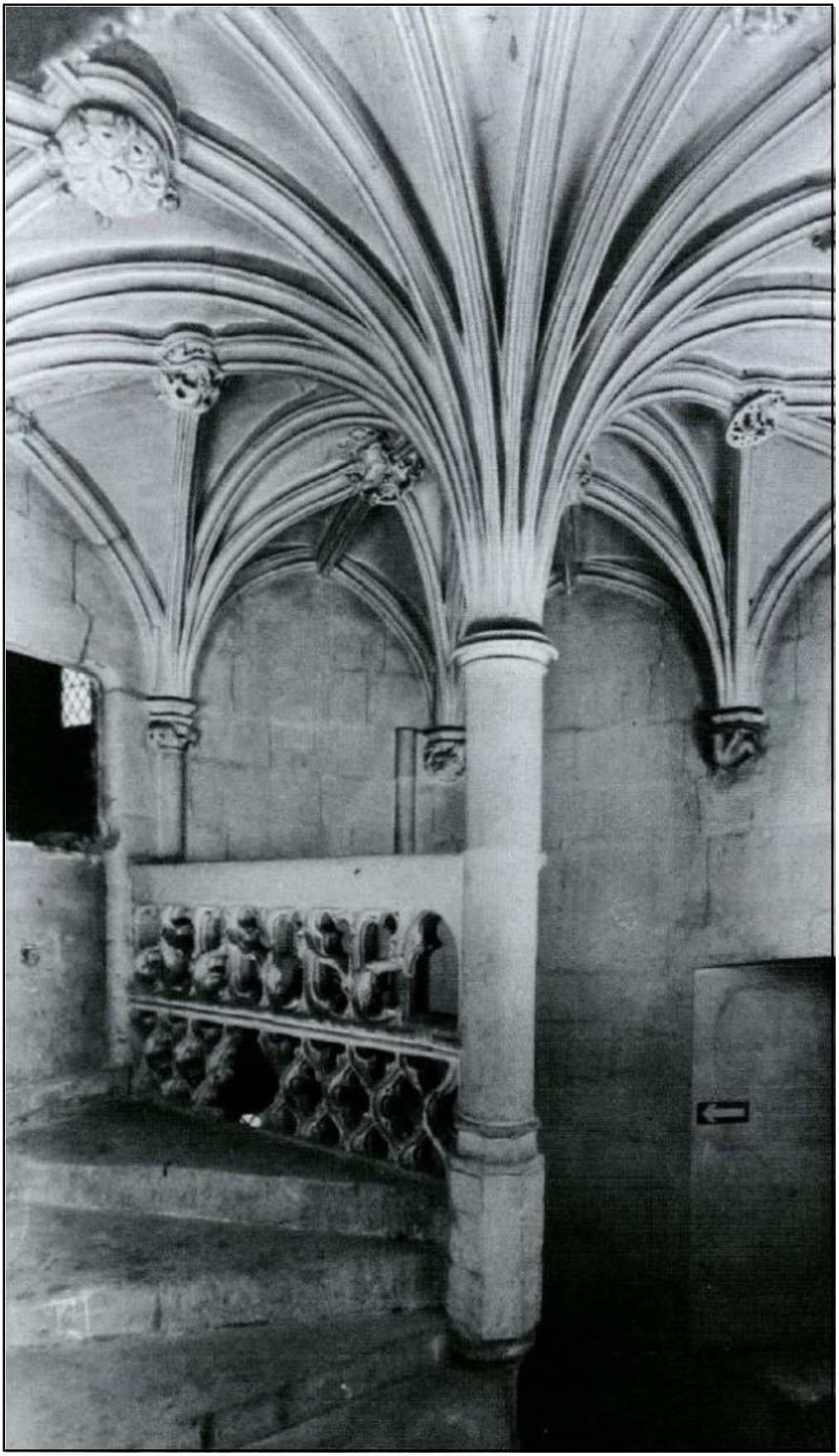

Ill. 53 : Voûte en palmier de l'escalier à vis du logis Barrault, IVR 94 49 00183 V, François Lasa©Pays de la Loire – inventaire, Drac.

Ill. 54 : Triforium de la cathédrale de Nantes.

Ill. 55 : Fenêtre avec balustrade de la cage d'escalier du massif occidental de la cathédrale de Nantes.

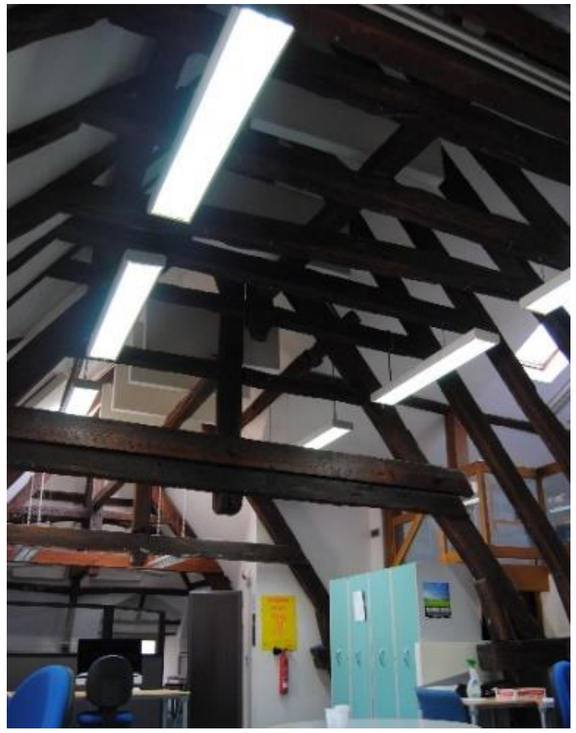

Ill. 56: Charpente de différents hôtels : Hôtels prébendal et de Rouville (en bas) ; hôtels de Châteaubriant et de Saint-Aignan (en haut).

Ill. 57 : Décor des entraits de la charpente du château (*Détail d'une sablière*, IVR52_19734400073V_2, F. Lasa©Pays de la Loire-inventaire général, Drac.) et de l'hôtel de Rouville, dans Nicolas FAUCHERRE, Jean-Marie GUILLOUËT (dir.), *op. cit.*, p. 253.

Ill. 58: Exemples de cheminée : palais ducal (rez-de-chaussée) ; tour de la Boulangerie (premier étage) et de l'hôtellerie (premier étage), IVR52_19984403337X_2, D. Pillet C Pays de la Loire – inventaire général, Drac.

Ill. 59: Sculpture ornementale et figurative ornant les piedroits, linteaux et écoinçons des cheminées du château.

Ill. 60 : Le puits du château et son décor sculpté. (à gauche et de haut en bas) un sanglier, un chien et un lion ; (à droite et de haut en bas)un animal imaginaire à deux face, un homme et un dragon.

Ill. 61 : Puits utilisés pour l'hôtel prébendal, *La cathédrale et l'abside de la collégiale Notre-Dame, Lambert Doomer*, aquarelle, 1646, © Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique (en haut) ; les hôtels de Briord et de Saint-Aignan, comparés à ceux du manoir de la fontaine d'Hérédie et de la cathédrale de Nantes.

Ill. 62 : Portes menant dans les cuisines de l'hôtel de Saint-Aignan et de Bruc (porte en granit à gauche, hypothèse).

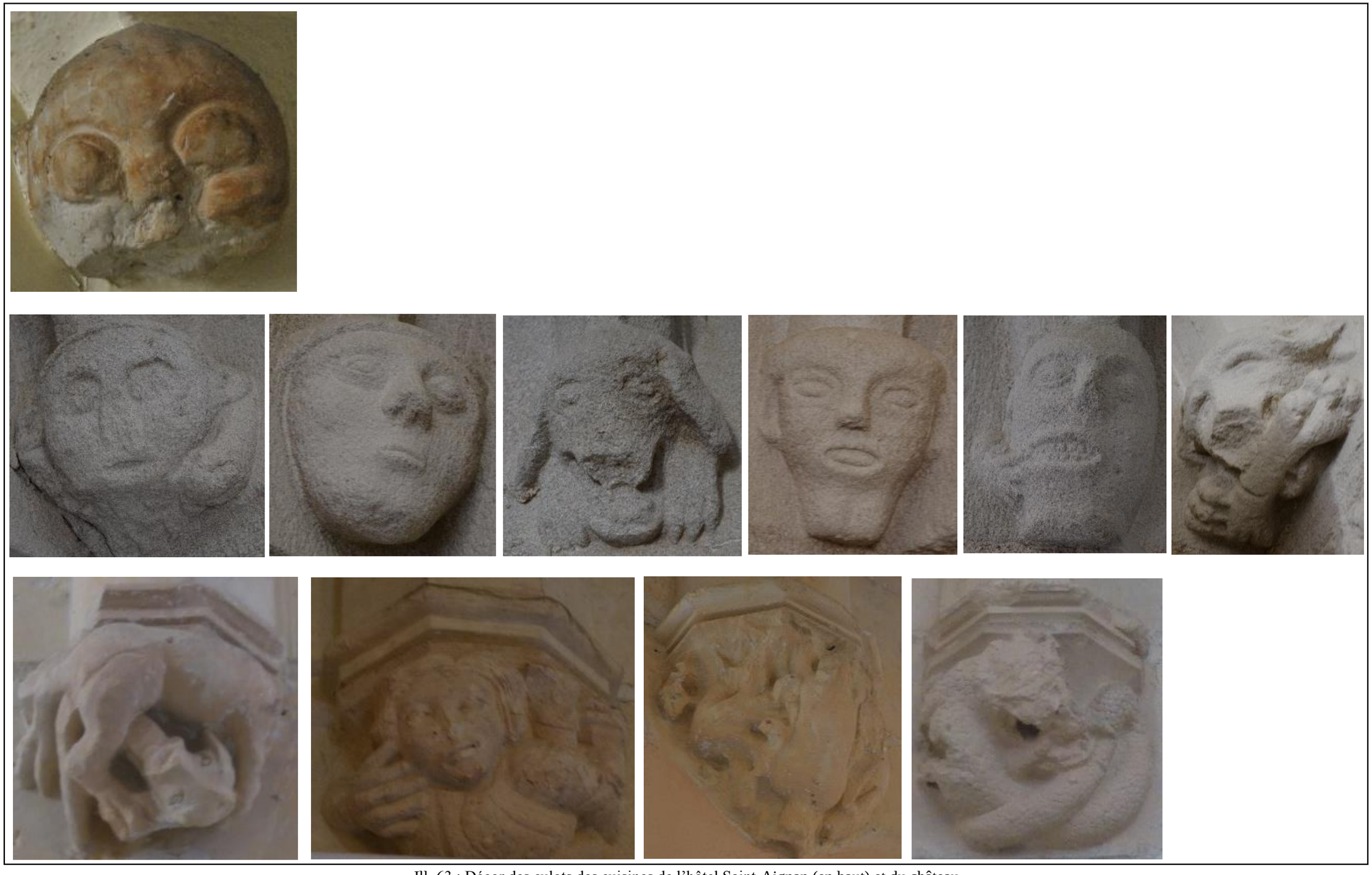

Ill. 63 : Décor des culots des cuisines de l'hôtel Saint-Aignan (en haut) et du château.

Ill. 64 : Décor de l'archivolte du premier étage du palais ducal.

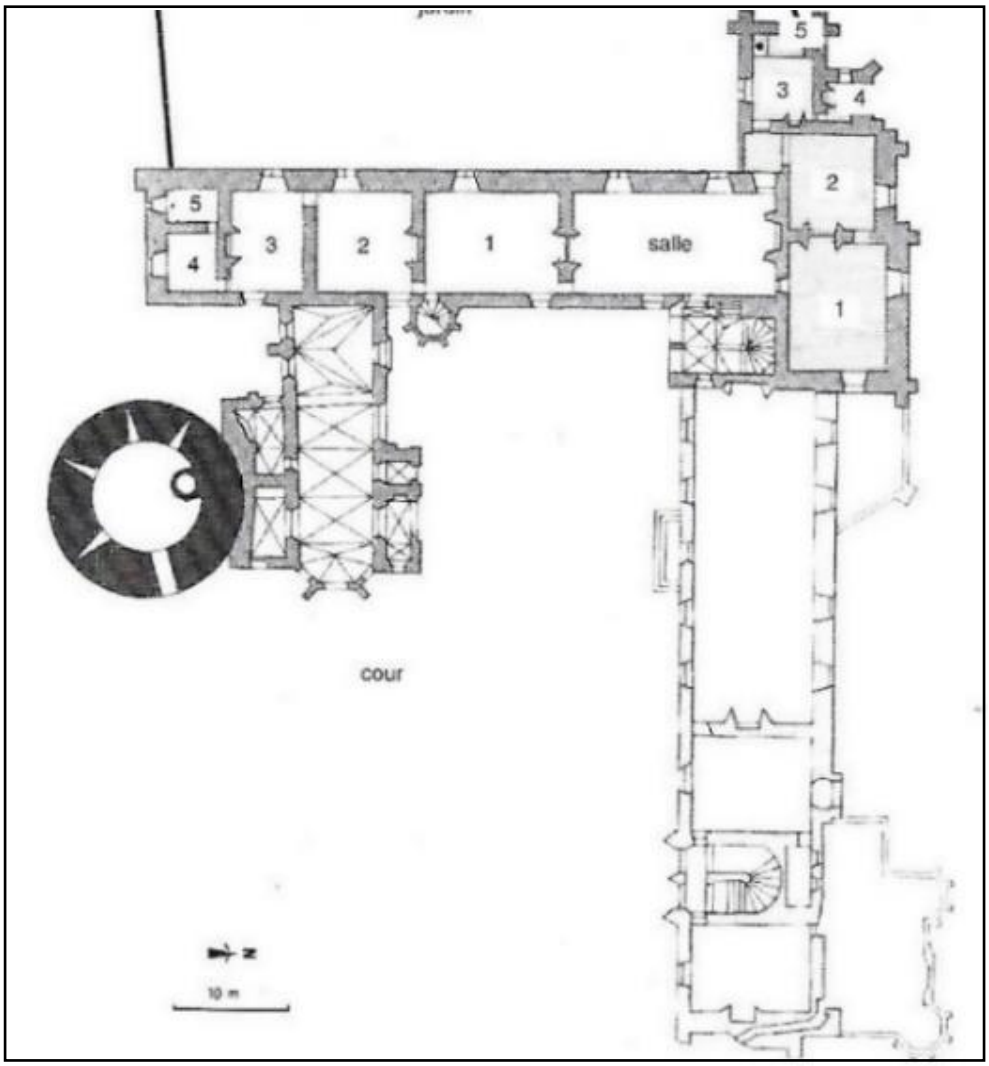

Ill. 65 : Plan du château de Châteaudun, dans CHATENET Monique, *op. cit*, p. 270.

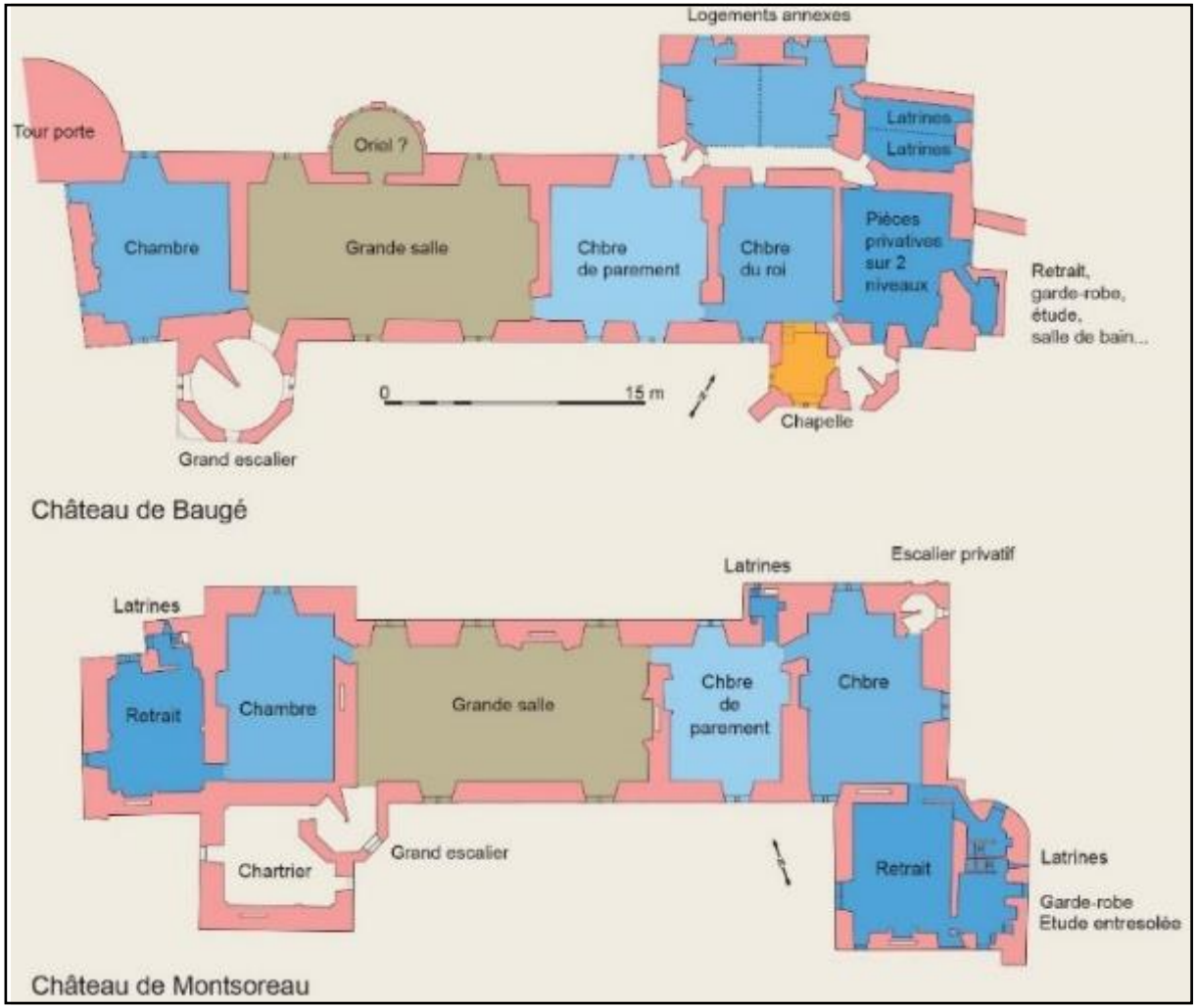

Ill. 66 : Plan des premiers étages des châteaux de Baugé et Montsoreau, dans LITOUX Emmanuel, « La structuration des programmes résidentiels dans les châteaux et les manoirs angevins du roi René entre 1434 et 1480. Nouvelles données, nouvelles hypothèses » dans MEIRION-JONES Gwyn (dir.), *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt. Salles, chambres et tours*, Rennes, éd. PUR, coll. Art et Société, 2013, p. 315-326, p. 321.

Ill. 67 : Cheminées des pièces hautes du château, de l'hôtel de Rouville (D. Pillet©Pays de la Loire-inventaire général IVR52_19924400462XA_2, Drac.) et de l'Évêché (D. Pillet C Pays de la Loire – inventaire général IVR52_19964402059V_2, Drac.).

Ill. 68: Comparaison des façades (de gauche à droite et de haut en bas) : hôtel de Rouville, Évêché, château de la Motte-Glain, de Nantes et de Haute-Goulaine (cl. S. Peron).

Ill. 69 : Châteaux d'Amboise, de Loches (https://www.patrimoine-histoire.fr/Patrimoine/Loches/Loches-Logis-Royaux.htm) et hôtel Jacques Cœur (https://www.patrimoine-histoire.fr/P_Centre/Bourges/Bourges-Palais-Jacques-Coeur.htm) utilisant la double croisée.

Ill. 70 : Nervures du passage sous voûte de la porte Saint-Pierre et de l’espace intermédiaire du premier étage du Grand Logis.

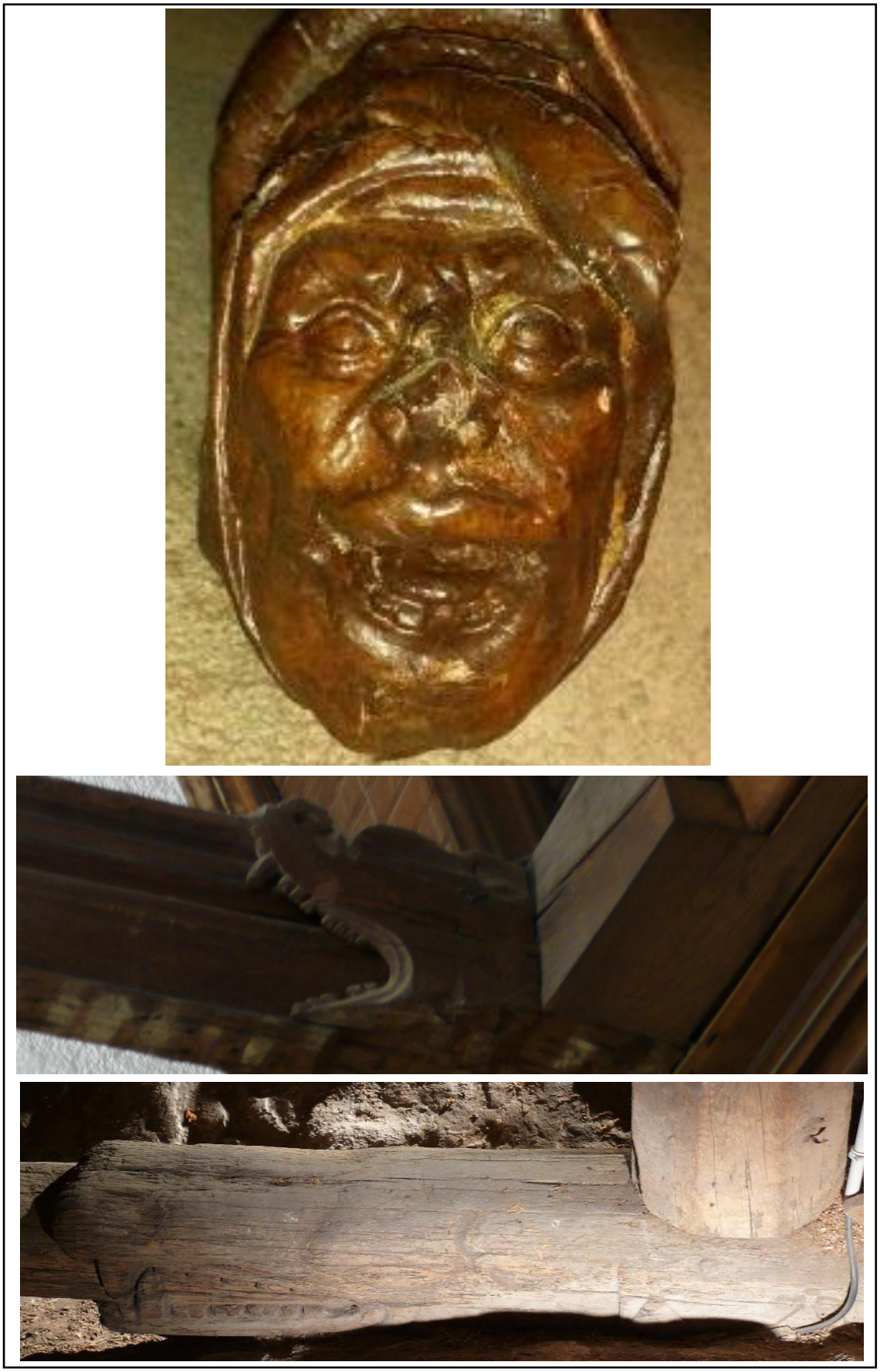

Ill. 71 : Culot à tête d'homme et engoulant appartenant à l'hôtel de Rouville et engoulant de la chapelle Saint-Antoine de Padoue

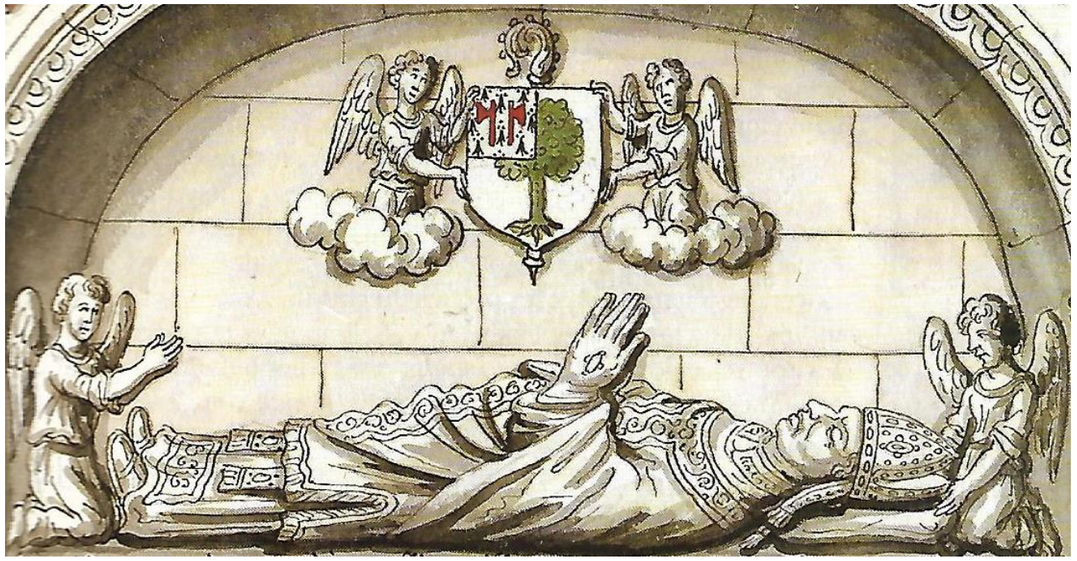

Ill. 72 : Comparaison des figures présentes dans les armes de Guillaume Guéguen (en haut à gauche), (D. Pillet©Pays de la Loire – inventaire général IVR52_19964402059V_2, Drac), avec celles de la chapelle de la Madeleine dans la cathédrale de Nantes (au centre), (collection Gaignières, fin du XVII^{e} siècle, BNF), du château de Nantes (en bas à gauche), (858-9-1a © C. Letertre - Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique) et du tombeau des Carmes (à droite en haut et en bas)

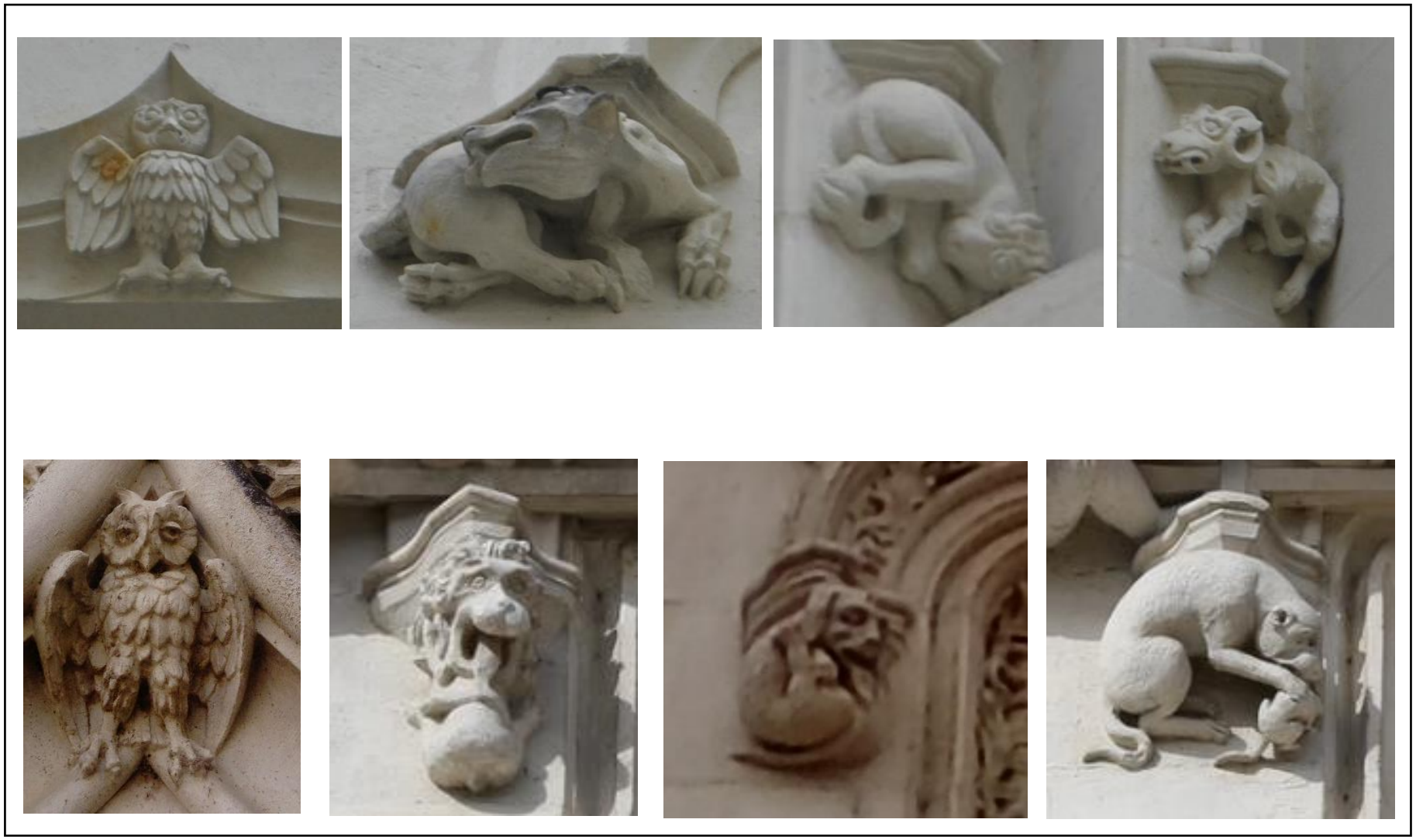

Ill. 73 : Comparaison de la sculpture figurative de l'hôtel Saint-Aignan (en haut) et du château (en bas).

Ill. 74 : Comparaison des culots (en haut) de la salle dite des trois cheminées avec les déversoirs (en bas) du puits au château.

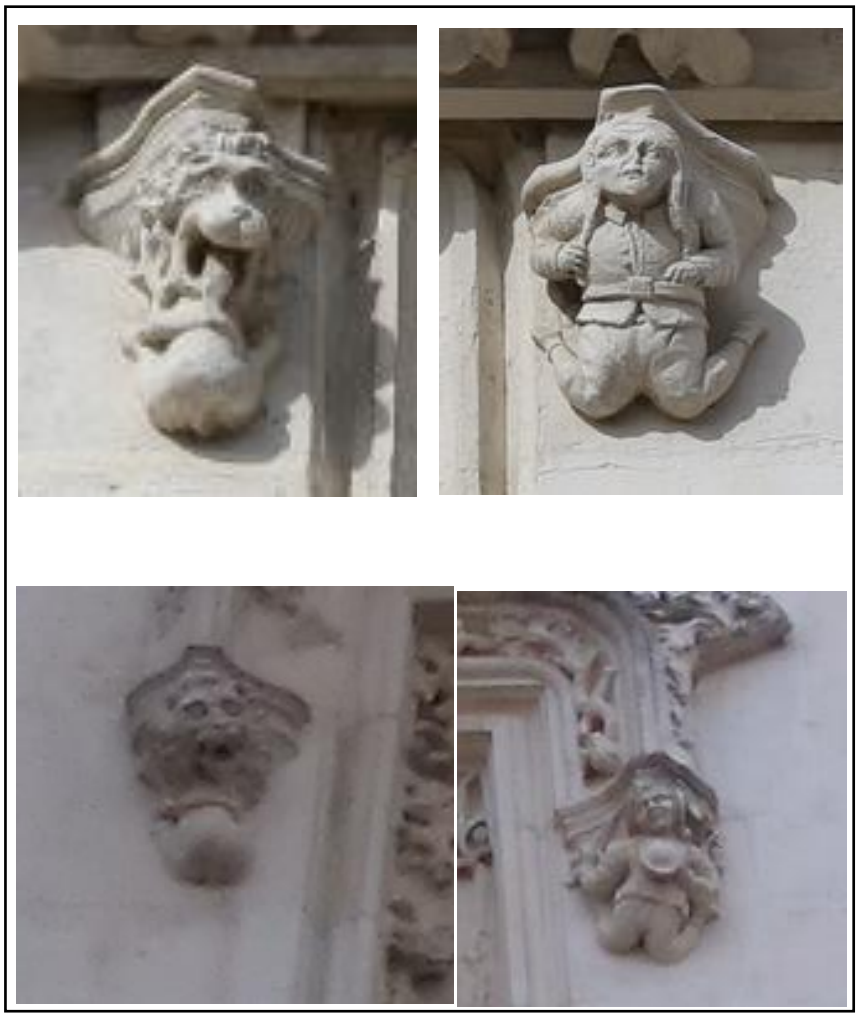

Ill. 75 : Similitudes entre les sculptures de la corniche Grand Logis et la façade du palais ducal.

Ill. 76 : Éléments de sculpture de la corniche du Grand Logis (858-9-3a, 858-9-4a © C. Letertre - Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique et G. Danet) et sculpture du château de Blois (en bas à droite), dans GUILLET Bertrand et ARMIDE Aurélien (dir.), *op. cit.*, p. 217.

Ill. 77 : Corniches des soubassements (de haut en bas) de la cathédrale, du château de Nantes, des hôtels de Rouville et de Bruc et du château de Josselin.

Ill. 78: Couvrements des baies de l'hôtel de Rouville, du portail sud de la cathédrale (à gauche), du palais ducal, du Grand Logis (2), de l'hôtel du doyen du chapitre (Nantes pittoresque et curieux. *Entrées d'hôtels. Nantes. Rue Mathelin Rodier*, 2 Fi 116, ADLA) et de la porte Saint-Pierre (à droite et de haut en bas).

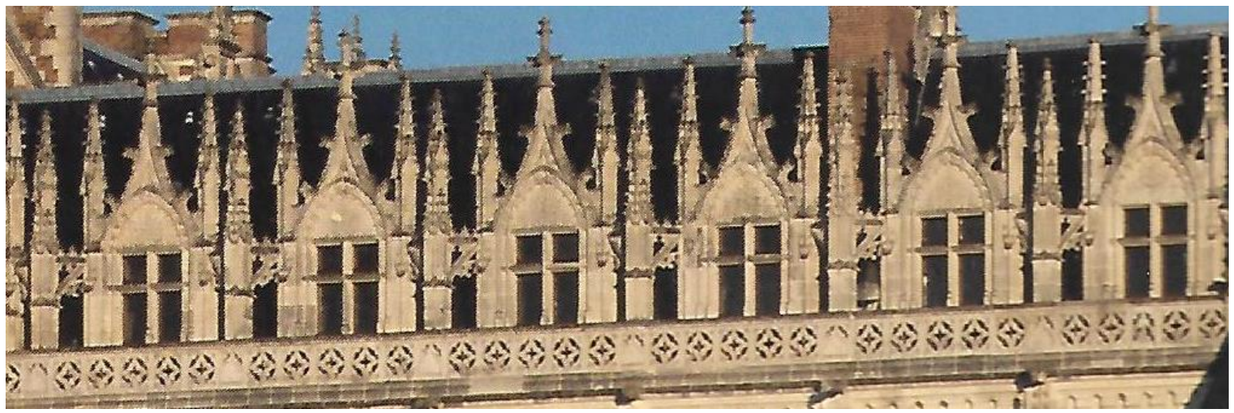

Ill. 79: Comparaison de la structure des baies des châteaux de Nantes, de Blois et d'Amboise (dans GUILLET Bertrand et ARMIDE Aurélien (dir.), *op. cit.*, p. 152), de la gorge de la tour du Fer à Cheval et du pignon de l'hôtel Saint-Aignan.

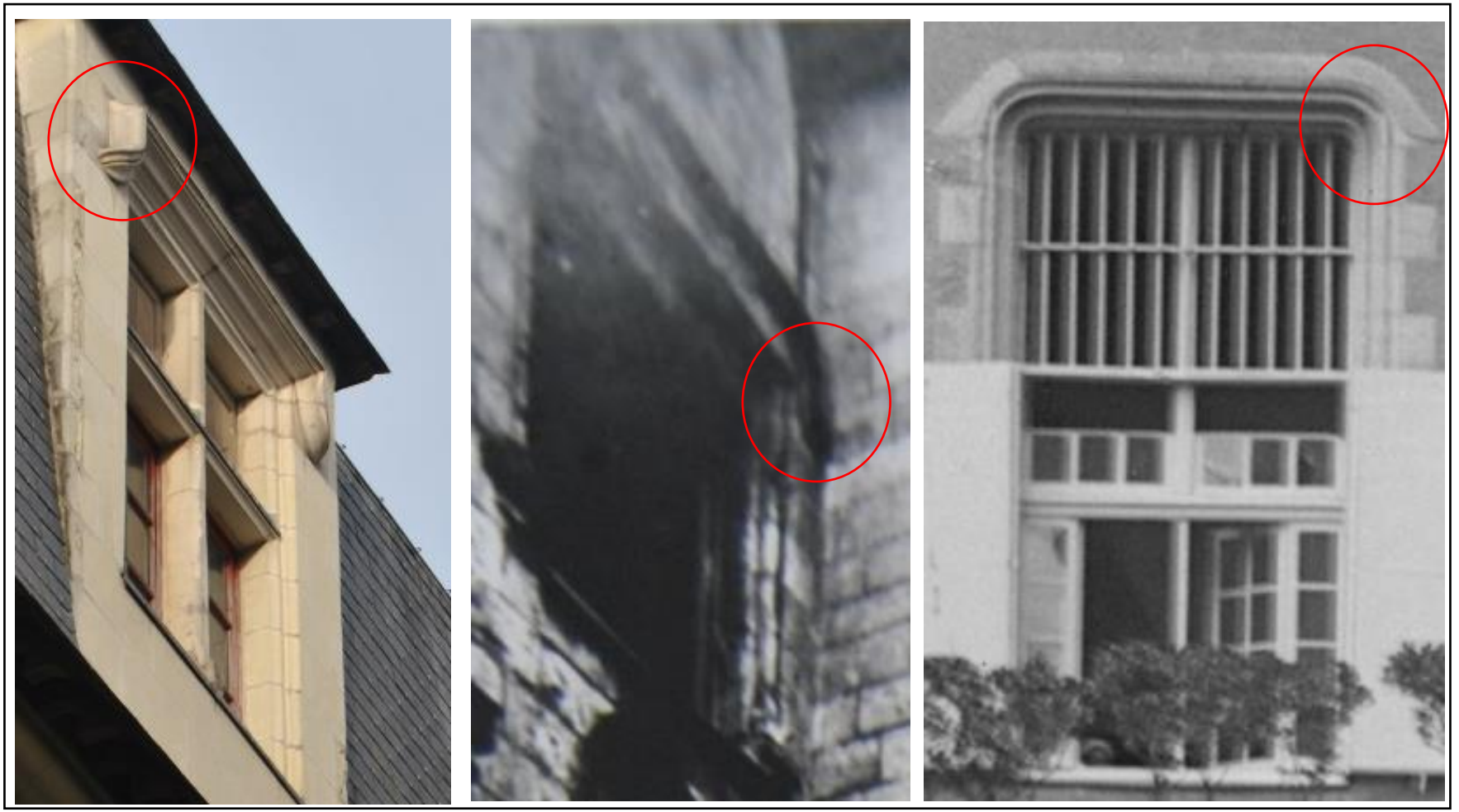

Ill. 80 : Comparaison des lucarnes de l'hôtel de Briord, de la baie sommitale du logis oriental de l'hôtel Saint-Aignan (*cour intérieur d'immeuble*, SAHNLA, N24_014) et du logis en fond de cour de l'Évêché (*hôtel*, SAHNLA, N04_018).

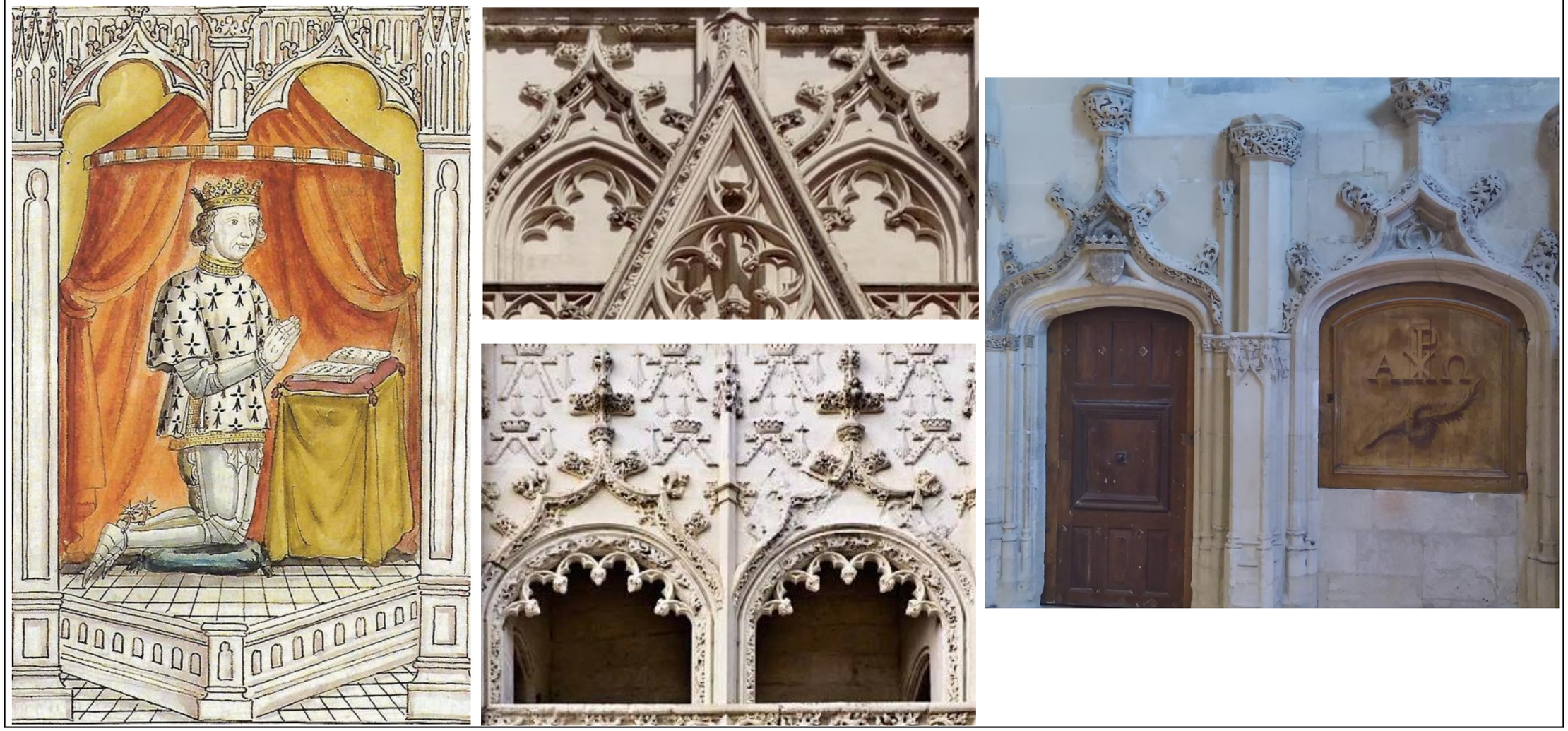

Ill. 81 : Comparaison des gâbles en cloche d'un vitrail du couvent des Cordeliers représentant François II en prière (collection Gaignières, fin du XVII[e] siècle, BNF), de la cathédrale (en haut), des loggias du château (en bas) (dans GUILLET Bertrand et ARMIDE Aurélien (dir.), *op. cit.*., p. 429) et de la chapelle Saint-Antoine de Padoue.

Ill. 82 : Comparaison des hôtels de Bruc, de l’hôtel prébendal et de l’hôtellerie des Jacobins.

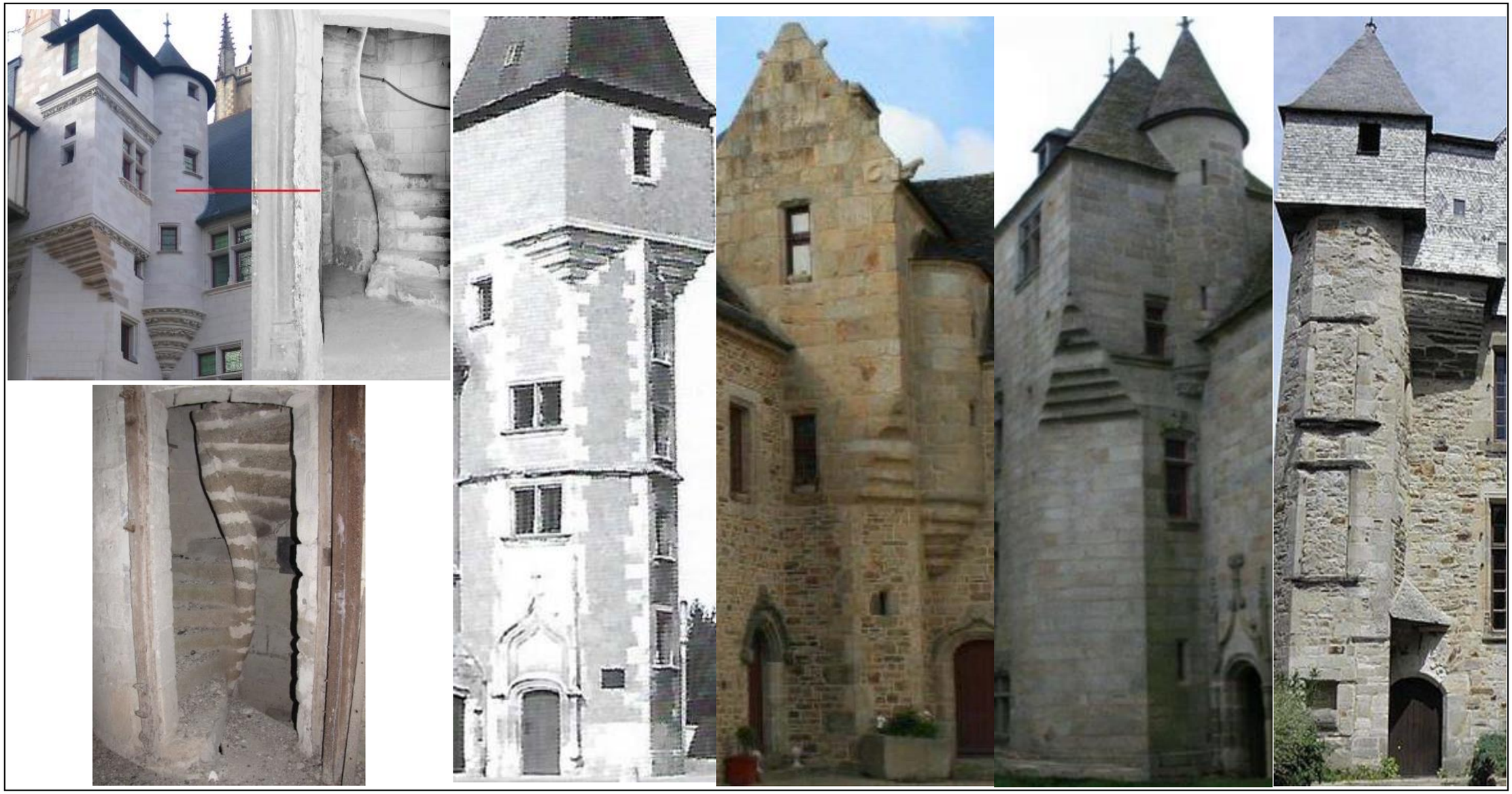

Ill. 83 : Exemples de tourelles d'escalier employant un modèle proche de celle utilisée à l'hôtel de Rouville : (de haut en bas puis de gauche à droite) l'hôtel de Rouville, le château de Goulaine (Cl. S Péron), le château de Gien (GUILLAUME Jean, « Anne de France à Gien. Le château d'une fille de roi », dans Chatenet Monique et Crépin-Leblond Thierry (dir.), *Anne de France. Art et pouvoir en 1500*, actes du colloque organisé par Moulins les 30 et 31 mars 2012, Paris, éd. Picard, p. 165-176, 2014, p. 167), les manoirs de Lesvern et Mézarnou (©webmaster"B-E" http://www.chateau-fort-manoir-chateau.eu/manoirs-finistere-manoir-a-saint-fregant-manoir-de-lesvern.html ; http://www.chateau-fort-manoir-chateau.eu/manoirs-finistere-manoir-a-plouneventer-manoir-de-mezarnou.html) et l'hôtel du Bât ou du Bol d'Or (http://www.monumentum.fr/ancien-hotel-bat-bol-dor-pa00090927.html).

Ill. 84 : Logis en fond de cour du château de Suscinio.

Ill. 85 : Comparaison des façades du château de Nantes et de Josselin (à gauche) et leurs culots sculptés (Nantes en haut).

Ill. 86 : Évêché de Quimper.

Ill. 87 : Manoirs bretons : La Garaye http://www.vibes.fr/50/des-chateaux-bretons-a-retaper.html ; Lanrigan ©webmaster"B-E" http://www.chateau-fort-manoir-chateau.eu/chateaux-ille-vilaine-chateau-a-lanrigan-chateau-de-lanrigan.html ; Brignac ©webmaster"B-E" http://www.chateau-fort-manoir-chateau.eu/chateaux-morbihan-chateau-a-saint-guyomard-chateau-brignac.html.

UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

UNIVERSITÉ DE NANTES

Thèse de Doctorat

Lény CHARRIER

Les hôtels construits dans Nantes *intra-muros* de la fin du XV^{e} siècle au début du XVI^{e} siècle

Hotels built in intramural Nantes of the end of the XVth century at the beginning of the XVIth century

Résumé

Entre 1458 et 1532 la Bretagne passe du statut de duché indépendant, à celui de province du royaume de France. Cette période est marquée par l'avènement de François II, dernier duc de Bretagne, qui va pérenniser à Nantes et autour de sa personne, sa cour. Cet effort de sédentarisation se matérialise par l'érection du château et des hôtels urbains construits en pierre par certains dignitaires, et s'inscrit plus largement dans la politique de reconstruction de la cité depuis le début du XV^{e} siècle. Une élite se dessine alors auprès du prince accaparant les places de choix dont Pierre Landais sera la plus emblématique. Le conflit franco-breton, puis la mort du duc entraine une période d'instabilité politique qui prend fin avec un mariage de raison entre Anne et Charles VIII. Des changements dans l'administration du duché apparaissent, où le roi, étend son pouvoir en mettant en place ses hommes de confiance. Les prérogatives des descendants de l'élite bretonne ne disparaissent pas complètement, notamment après le second mariage de la duchesse avec Louis XII mais finiront de s'estomper après le mariage de Claude de France avec François I^{er}. Le nouveau souverain entérinera en 1532, par l'Édit d'Union, la France à la Bretagne.
Cette thèse a donc pour but d'observer les relations liant ces dignitaires au pouvoir ducal puis leurs évolutions avec l'autorité royale. Elle doit également s'employer à démontrer au travers de l'architecture du château et des hôtels, les influences qui les unissent en mettant en avant leurs traits communs et leurs particularismes. Cela dans le but de faire valoir les mécanismes qui ont semble-t-il permis à Nantes d'être la première place du duché, offrant ainsi au duc la possibilité de rivaliser avec le roi de France.

Mots clés

Bretagne, Nantes, architecture, hôtels, XVe siècle

Abstract

Originally an independent duchy, Brittany becomes a royal province of the French kingdom between 1458 and 1532. This time period is marked by the dawn of François II, last duke of independent Brittany, around whom the royal court will gather and settle down in Nantes. This moving in effort is illustrated by the erection of the Castle of the Dukes of Brittany and stone hotels built by dignitaries in the heart of Nantes. This movement is part of a large reconstruction politic of the city that started at the beggining of the XV^{e} century. An elite takes shape around the prince. Looking after dominant positions, Pierre Landais will be the most iconic character. The defeat of the Bretons by the army of the Kingdom of France, followed by the death of the duke leads to an unstable political period, brought to an end as Anne is married to Charles III. The king extends his power by putting in place trustworthy persons, causing changes in the administration of the Duchy. The prerogatives of the Breton elite still hold during the second marriage of the duchess but they finally vanish after the marriage of Claude of France and François I^{er}. This new sovereign incorporates the duchy of Brittany into the Kingdom of France in 1532 through the Edict of Union. This thesis aims at observing the relations bounding these dignitaries to the dukedom's power and their evolutions with the royal authority. This work also demontrastes the influences that unify them, through the study of the castle and hotel's architecture, exposing their commonalities and their specificities. This study puts forth the mechanisms that seem to have allowed Nantes to appear as the Dukedom's main place, thereby offering the Duke to rival with the King of France.

Key Words

Britain, Nantes, architecture, hotels, XVe century

L'Université Bretagne Loire